This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

J125 '24 G

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

TOME CINQUIÈME

SEPTIÈME ANNEE.

1886

TO NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
153000A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1924 L

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

M. le Général FAIDHERBE, G. ✻, I. ✪,

ancien Gouverneur du Sénégal et Général en chef de l'armée du Nord, Sénateur du Nord, Grand chancelier de la Légion d'Honneur, Membre de l'Institut.

MEMBRES D'HONNEUR.

MM. BAYOL (docteur), A. ✪. ✠, lieutenant gouverneur du Sénégal.

BROCK (docteur), G.-C. ✻. I. ✪. O. ✠, ancien ministre plénipotentiaire de Norwège.

DUPUIS, ✻, explorateur du Tong-Kin.

DEBIDOUR, ✻, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, président de la société de géographie de l'Est.

DE LESSEPS (F), G. O. ✻ ✠ ✠, membre de l'Institut.

FONCIN, ✻. I. ✪., inspecteur général de l'enseignement secondaire, ancien président de l'Union Géographique du Nord.

GUILLOT E.. A. ✪, professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, ancien secrétaire-général de la Société.

HARMAND (docteur), ✻. ✠, vice-président de la Société de Géographie commerciale de Paris, ancien consul de France à Bangkok.

LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

SAVORGAN DE BRAZZA P., ✻, lieutenant de vaisseau, chef de mission au Congo.

SUÉRUS, professeur agrégé d'histoire au lycée Jeanson, ancien secrétaire-général de la Société.

WIENER, ✻, consul de France à Santiago du Chili.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. BARBIER, ✪ I., secrétaire-général de la société de géographie de l'Est.

COSSERAT, censeur des études au Lycée de Lons-le-Saulnier.

DES CHENAIS, René (l'abbé), professeur à l'Institut des missions africaines à Vérone (Italie).

HACHISUKA (le marquis), O. ✻ ✠ ✠, ancien ministre plénirotentiaire du Japon a Paris, envoyé extraordinaire à Madrid.

LALLEMAND (François), imprimeur de la Cour, à Lisbonne.

LEBLOND (Adrien), professeur au lycée de Montréal (Canada).

MILLOT, ✻, explorateur du Tong-Kin.

MONNER SANS, consul général de Hawai, à Barcelonne.

THOUAR (A.) explorateur du Gran-Chaco, à St-Martin de Ré.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

MM.

Président..... ... CREPY-DANEL (Paul), ✻, ✠ C., ✪ A., négociant, vice-consul de Portugal, administrateur de la Banque de France.

Vice-Présidents..... .... BOSSUT (Henri), négociant, président du Tribunal de Commerce de Roubaix.

BRUNEL, ✻, ✪ I., inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire.

DÉJARDIN, avocat, ancien administrateur des hospices, député.

FAUCHER, ✻, ingénieur en chef des poudres et salpêtres.

Secrétaire-Général..... RENOUARD (Alfred), ingénieur civil, manufacturier, vice-consul d'Italie, secrétaire-général de la société industrielle du Nord.

Secrét. général adjoint .. BECKMAN (Alex.), negociant, membre de la commission du musée commercial et correspondant de la Société de géographie de l'Est.

Secrétaires..... CRÉPIN (H.), inspecteur des Postes et Télégraphes.

DUFLOS-DE MALLORTIE, homme de lettres.

Trésorier..... FROMONT, (Auguste), homme de lettres.

Bibliothécaire ..... VAN HENDE, ✪ I., vice-président de la Commission historique du département et de la commission des musées de la ville.

Archiviste..... .. .... QUARRE-REYBOURBON, ✪ A, propriétaire, membre de la Commission historique du Nord.

Conservateur des appareils scientifiques de la Société DAMIEN, A, ✪, maître de conférences à la Faculté des Sciences, secrétaire de la société des sciences et arts de Lille.

Conseillers ..... BÈRE, ingénieur de la manufacture des Tabacs.

COURMONT, notaire honoraire.

DEHAISNES (le chan.), ✪. I., archiviste départ honoraire.

DELAMARE, O. ✻, I. ✪, ✠, chef de bataillon au 43e de ligne.

DELESSERT-DE MOLLINS, homme de lettres, à Croix.

DESCAMPS (Ange), manufacturier.

DUBURCQ (Victor), publiciste, à Roubaix.

EPINAY, ✪ A., professeur d'histoire au lycée de Lille.

FAIDHERBE (Aristide), I. ✪, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire, à Roubaix.

GOSSELET, ✻, I. ✪, professeur à la Faculté des Sciences., correspondant de l'Institut.

HEDDE, vice-président du Tribunal civil.

JACQUIN, inspecteur de l'exploitation au Ch. de fer du Nord.

LEBURQUE-COMERRE (OSCAR), négociant en tissus, à Roubaix.

MAMET, I. ✪, professeur agrégé d'histoire, ancien élève de l'école d'Athènes.

MASUREL (Albert), négociant en laines, à Roubaix.

NICOLLE-VERSTRAETE, ✻, ancien lieutenant de vaisseau, manufacturier.

SCRIVE-LOYER, ✠ C, (Jules), manufacturier, membre de la Chambre de Commerce.

TILMAN, I. ✪ directeur de l'école primaire supérieure de Lille (rue Malus).

VERLY, H, ✻, publiciste, membre de la Commission historique.

WARIN. propriétaire, administrateur des Hospices.

DÉLÉGUÉS DES SECTIONS

Faisant partie de droit du bureau.

Valenciennes : M. Doutriaux, avocat, juge suppléant au tribunal civil.
Tourcoing : M. François Masurel, propriétaire.
Id. M. Jules Desurmont, négociant en laines.
Armentières : M. Victor Pouchain, industriel, maire.
Bailleul : M. Ignace de Coussemacker, propriétaire, adjoint au maire.

STÉNOGRAPHIE.

Dazin, président du Cercle sténographique du Nord.
Dujardin (Eugène), négociant en laines à Tourcoing

COMMISSIONS.

Le président de la Société et le secrétaire général font de droit partie de toutes les commissions.

1° COMMISSION SPÉCIALE POUR ROUBAIX

Chargée de l'organisation des cours et conférences dans cette ville

MM. Bossut, (Henri), président.
Duburcq (Victor), rapporteur.
Faidherbe.
Leburque-Comerre.
MM. Verspieren, adjoint.
Junker, id.
Cyrille Ferlié, fils. id.

2° COMMISSION DU BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

Chargée de rassembler toutes les publications qui devront être insérées dans le bulletin, et de réunir les nouvelles géographiques.

MM. Renouard, (Alfred), président.
Quarré-Reybourbon, rapporteur
Eeckman (Alex.).
Delessert.
MM. Duburcq (Victor).
Mamet.
Les Conférenciers.
Les délégués aux Congrès.

3° COMMISSION DES PRIX ET RÉCOMPENSES

Chargée de préparer les concours de géographie, de procéder à l'examen des candidats et de dresser la liste des prix et médailles à décerner.

MM. Brunel, ✻, I. ❀, président.
Jacquin, rapporteur.
Bère.
Bossut.
Damien.
Épinay, A. ❀.
Leburque.
Mamet.
Tilmant.
Van Hende,
Wanin.
Boudry, adjoint.
Faidherbe, id.
Junker, id.

4° COMMISSION DES COURS ET CONFÉRENCES

Chargée de l'organisation des cours de géographie et des rapports avec les conférenciers

MM. Scrive-Loyer (Jules), O. ✠, président.
Faucher, rapporteur.
Bossut.
Delessert.
MM. Leburque.
Quarré-Reybourbon.
Helluy, adjoint.
Trouhet.

5° COMMISSION DE L'EXAMEN DES OUVRAGES, CARTES ET APPAREILS

Chargée de donner son avis sur les ouvrages ou les appareils de toute nature soumis à son appréciation.

MM. Faucher.
Bère, rapporteur.
Courmont.
Damien.
MM. Dehaisnes.
Quarré-Reybourbon.
Boivin, adjoint.
Trouhet, id.

6° COMMISSION DES FINANCES

Chargée de vérifier les comptes du trésorier, de dresser le budget annuel.

MM. Descamps (Ange), président.
Hedde, rapporteur.
MM. (Albert) Mullier, adjoint.
Verspieren, id.

7° COMMISSION DES EXCURSIONS ET VOYAGES

Chargée de préparer les itinéraires des excursions et d'organiser des voyages en dehors de la région.

MM. Delamare, ✻, président.
Crépin, rapporteur.
Gosselet, ✻.
Jacquin.
Leburque-Comerre.
Nicolle-Verstraete.
Cusson, adjoint.
Delahodde, id.
MM Ducourouble, adjoint.
Fernaux-Defaux, id.
Houzet, id.
Lessens, id.
Lorent-Lescornez, id
Rosman, A. ✠., id.
Werquin fils, id.

MEMBRES FONDATEURS.

(*Ayant acquitté une cotisation de 200 fr.*)

MM. Baratte, officier d'administration du croiseur *Le Desaix*, à Toulon, (*décédé*).
Bossut, (Henri), vice-président de la Société, à Roubaix.
Crepy (Paul), ✠ A. ✿, président de la Société, à Lille.
Dassonville-Leroux, membre de la Société, à Tourcoing, (*décédé*).
d'Audiffret ✻, trésorier-payeur-général du Nord, à Lille, (*décédé*).
Debruyn, ancien notaire, rue Nationale, Lille.
Delattre-Parnot (C), propriétaire, boulevard Sébastopol, 29, à Lille.
Eeckman, (Alex.), négociant en fils de lin, rue de Tournai, 73, à Lille.
Lorent-Lescornez, filateur de lin, boulevard de la Liberté, 76, à Lille
Mahieu (Auguste) ✻, manufacturier, Armentières.
Renouard (Alfred), Secrétaire-général de la Société, à Lille.
Scrive-Loyer (Jules), ✠, manufacturier, rue Léon Gambetta, à Lille.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES.

Nos d'inscription.	MM.
	Amiens (*Somme*).
355.	Savary, pharmacien.
	Annœullin.
1051.	Dupas, instituteur.
	Anzin.
1058.	Chavatte, (Eug.), ingénieur des mines.
	Armentières.
182.	Bailliez, principal du collège, rue des Jésuites, 29.
965	Breuvart, brasseur, rue de Flandres, 13.
912.	Cado (Edmond), imprimeur-libraire, Grand'Place, 2.
186.	Chas, négociant en toiles, rue de la Gare, 1.
943.	Clarisse-Verley, (Célestin), fabricant de linges damassés, rue de Lille, 47.
639.	Cardon-Masson, filateur de lin, rue Bayart, 7.
1046.	Desosque (Émile), ✠, fabricant de toiles, rue des Glatignies, 4.
1184.	Decaudain (Victor), négociant en vins, rue de Dunkerque, 85
1114.	Demanne (Paul), commis-négociant, hôtel du Comte d'Egmont.
525.	Dervaux, médecin-vétérinaire, rue Nationale, 38.
189.	Dansette (Jules), étudiant en médecine, rue des Jésuites, 7.
187.	Fremaux (L), négociant en toiles, rue de l'École, 9.
960.	Grenier, fabricant de toiles, rue de Lille, 60.
1166.	Lacherez fils, fabricant de toiles, rue des Jésuites, 18.
944.	Lambert (Léopold), fabricant de toiles, rue de Lille, 70.

Nos d'inscription	MM.
1057.	LEPERS (J.-B.), fabricant de toiles, rue des Glatignies, 10.
825.	LESCORNEZ (Paul), brasseur, rue de Flandre, 25.
1021.	LEURIDAN-BOUCHE, fabricant de toiles, rue de la Gare, 2.
184.	MAHIEU (Aug.) ✻, filateur de lin, ancien maire, rue des Jésuites, 7.
942	MIELLEZ, fabricant de toiles, rue de Strasbourg.
297.	POUCHAIN (Victor), fabricant de toiles, ancien maire, faubourg de l'île, 14.
983.	QUENNELLE, fabricant de toiles, rue Bayart, 17.
940.	VILLARD, ✻., fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 2.
488.	WANNIN, fabricant d'huiles, rue de Flandre, 23.

Bailleul.

552. DE COUSSEMAKER, adjoint au maire, propriétaire.
949. HIÉ-DELEMER, maire, fabricant de toiles.

Bavai.

294 CRÉMONT, pharmacien.

Berck-sur-Mer

298. QUETTIEZ, pharmacien.

Berne (*Suisse*),

482 SEVER (le commandant), O ✻, A. ✪, ✠, attaché militaire à l'ambassade française.

Béthune.

118. SY (Albert), greffier au tribunal.

Beuvry-lez-Orchies.

1169 LAUDE-DOBIGNIES, représentant.

Boulogne-sur-Mer.

987 RUFFIN (A), pharmacien de 1re classe, rue de la Tour-d'Ordre, 80.

Brest (*Finistère*)

820. LEPOUTRE fils, élève de l'école navale, à bord du Borda.
309. LACROIX, chirurgien de la marine.

Breucq (Le)

799. MOULLÉ-LAMARE, teinturier en tissus.

Bruxelles (*Belgique*).

846. PARMENTIER, avocat, rédacteur en chef du *Touriste*, boulevard Anspach, 109

Calais-Saint-Pierre.

N° d'inscription.	MM.
109.	BRETON (Ludovic) ingénieur du tunnel sous-marin.

Cassel.

817.	GUISELIN (Antonin), négociant en vins

Croix.

218.	DELESSERT (Eug), propriétaire, homme de lettres.
467.	DE MOLLINS (S), architecte et entrepreneur.
344.	GABREL, attaché à la maison I. Holden.
362.	GOFFIN (Joseph), entrepreneur.
250.	MATHIEU, instituteur.
1022.	STARS-BRAME (V.), médecin.

Don.

89.	SCHOTSMANS (Paul), minotier et négociant en farines.

Doulieu-Estaires.

599.	DERENSY, instituteur.

Douvrin.

1168	LECOCQ (Lambert), fabricant de sucre.

Erquinghem-Lys.

755.	Jules MARTIN, négociant en toiles.

Estaires.

64.	GAMELIN (Auguste), filateur et fabricant de toiles.

Fourmies.

372.	AZAMBRE, notaire.

Fournes.

666.	DUTHILLOEUL, propriétaire.
404.	GOMBERT, chef d'institution.

Frelinghien

945.	DELECAILLE (Pierre), filateur de lin.

Fretin.

798.	DESCARPENTRIES (Eug), instituteur.

Haubourdin.

77.	BONZEL (Arthur), distillateur.
	COLOMBIER (Georges), filateur de lin.

Nos d'inscription. MM.

686. D'Hespel (le comte Edmond), propriétaire, maire.
705. Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure.
470. Loridan (Victor), directeur de l'école supérieure.
726. Nicole, architecte, bibliothécaire du Comice agricole de Lille.
738. Sander (Ad), blanchisseur de fils et tissus.
948. Verley, (Jules), manufacturier.
949. Verley (André). manufacturier
711. Waymel (Camille), distillateur.

Hazebrouck.

634. Joppé, O. ✠, A. ✿, président du tribunal de première instance.
725. Vande Walle (Henri), propriétaire.
1156. Bricout, contrôleur des contributions directes.

Hellemmes.

041. Kéromnès, ingénieur des ateliers de la Traction au chemin de fer du Nord.
958. Decourchelle (Jules), filateur de lin.

Hem.

1171. Brasme (Oscar, brasseur.
1120. Mulaton-Leborgne (Jean), teinturier en tissus.

Hénin-Liétard (*Pas-de-Calais*).

234. Desmars (Alfred), ingénieur-chimiste.
1193. Caullet (Edouard), négociant.
1202. Thelliez (Julien), étudiant

Herrin-lez-Seclin.

671. Wartelle-Boniface, ✠, blanchisseur de fils et tissus.

Herrin-lez-Valenciennes.

1084. Dernoncourt, ingénieur des mines.

La Madeleine-lez-Lille.

811. Crepelle-Fontaine, chaudronnier-constructeur, maire, rue de Lille, 152
515. Alfred Delesalle (Mme), propriétaire, rue Neuve, 6.
87. Dubois, répétiteur, rue du Romarin, 7.
1023. Lagnieau, pharmacien.
741. Tramblin (Mlle), directrice de l'école communale, rue du Chanfoin.
636. Vanverts, pharmacien, rue de Lille.

Lannoy.

506. Boutemy (Jules), filateur de lin.
505. Boutemy (Louis), filateur de lin.
978. Mulle (Paul), brasseur.
816. Parent (fils), fabricant de tissus,
37. Valenducq, (Jean), notaire.

La Roche-sur-Yon.

Nos d'inscription. MM.

59. Bouffet ✻, (A.), ✪, O, ✠, préfet de la Vendée.

Le Cateau (*Nord*).

94. Dubois (Henri), professeur au collège.

Lens (*Pas-de-Calais*).

660. Bollaert ✻, agent général des mines de Lens.
236. Stiévenart (Arthur), fabricant de cables.

LILLE.

317. Abbey (Miss), professeur de langue anglaise, rue Jean-sans Peur, 2.
1018. Acheray (Achille), représentant, rue Saint-Gabriel, 89.
338. Adler (Émile), négociant, rue Nationale, 83.
30. Agache (Alfred), propriétaire, square de Jussieu, 13.
48. Agache (Edouard), ✻, filateur de lin, boulevard de la Liberté, 57.
535. Alavoine (Mlle Berthe), institutrice, rue du Marché, 58 bis.
1014. Alavoine, commis principal des postes, boulevard de la Liberté.
257 Allard (Georges), ancien magistrat, rue Royale, 104.
823. Allègre (Léonce) Notaire, rue Jacquemars-Giélée, 11.
1134. Allemès (A.), directeur d assurances, rue Nationale, 14.
1097. Angelo (Thomas), étudiant, rue Patou, 25.
50. Aubert, I. ✪. inspecteur primaire, rue Colbert, 95, Lille.

839. Bacquet-Ducoubouble (Ernest), négociant en tissus, rue Grande-Chaussée, 38.
24. Baggio (César), A. ✪., avocat, rue Sainte-Catherine, 76.
1033. Bailleux (Edmond), filateur de lin, Boulevard Montebello, 4.
1138. Balet, conseiller de préfecture, rue Solferino, 160.
637. Barbry-Galliez, négociant en toiles, rue de Roubaix 17, .
784. Barrois (Henri), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 79.
21. Barrois (Charles), A. ✪. ✠., docteur ès-sciences, rue Solférino, 220
57. Barrois (Edouard), propriétaire, rue des Guinguettes. 18.
326. Barrois (Théodore, fils), licencié ès-sciences, rue de Lannoy, 37.
507. Barrois (Théodore), ✻, filateur de coton, rue de Lannoy, 37.
542. Bastid, substitut du procureur de la République, rue Royale, 118 bis.
1080. Batteur, directeur d'assurances, rue Stappaert, 7.
463. Baudry, docteur en médecine, Jacquemars Giélée, 14.
526. Bazin (Mlle), économe de l'institut Fénelon, rue de l'Hôpital-Militaire.
980. Béchamp, ✻., doyen de la Faculté libre de médecine.
476. Becquart (Henri), fondé de pouvoir, rue des Postes, 60.
592. Becquart, négociant en charbons, 25, quai de la Basse-Deûle.
339. Bedel, lieutenant-trésorier au 16e bataillon de Chasseurs à pied.
826. Beffe (S. J.), instituteur en retraite, rue Jacquemars-Giélée, 59.
1008. Béghin, ancien notaire, propriétaire, rue des Stations, 50.
1012. Béghin (Auguste), négociant, rue Moillet, 2.

Nos d'inscription.	MM.
1104.	Bère (Frédéric), ingénieur des tabacs, rue Nationale, 171.
831.	Bergès, rédacteur en chef du *Progrès du Nord* rue Nationale, 59.
513	Berlemont, A. ✪, professeur au Lycée.
607.	Bernard-Wallaert (Maurice), négociant en cotons, boulevard de la Liberté, 66.
615.	Bernard (Henri) ✲, raffineur, rue de Courtrai, 20
1072.	Bernard (Jean), raffineur, rue de Courtrai, 20.
1107.	Bernard, employé des postes, boulevard de la Liberté.
1060.	Bernhardt, négociant, rue de la Gare. 28.
624.	Bertherand (Mme Vve), propriétaire, boulevard de la Liberté, 4.
625.	Bertherand (Mlle Octavie), boulevard de la Liberté, 4.
81.	Bertoux, négociant en graines, rue Mercier, 8.
248.	Bertrand (Charles), professseur à la Faculté des Sciences.
544.	Béthune-Durieux (Mme Vve), propriétaire rue Saint-Jacques, 25.
1121.	Bidart, avocat, ancien magistrat, rue Alexandre-Leleux, 18.
27.	Bigo-Danel (Émile), A ✪ ✠, imprimeur, boulevard de la Liberté, 95.
520.	Bigo (Louis), propriétaire, boulevard Vauban, 133.
162.	Bloch (Armand), négociant en toiles, rue Jacquemars-Giélée, 52.
804.	Blondeau (Jules), propriétaire, rue d'Angleterre, 42.
260.	Blondeau (E.), avocat, rue d'Angleterre, 5.
957.	Blum (Pierre), gérant, rue Solférino, 237.
502.	Bocquet (C.), négociant en drogueries, rue de Thionville, 7.
416.	Bocquillon (Mlle), institutrice, rue de l'École.
1155.	Boivin, architecte, rue Nationale, 284.
261.	Bommart (Emile), percepteur, place du Concert, 1 ter.
734.	Bompard, négociant en métaux, rue Nationale, 218.
992.	Bonafé (Pierre), sous-lieutenant au 43e d'infanterie de ligne.
341.	Boniface (Mme Vve) négociante en toiles, rue de Paris, 194.
770.	Boniface, négociant en charbons, rue des Meuniers, 24.
578.	Bonte (Auguste), négociant en huiles, rue de l'Hôpital-Militaire, 99.
553.	Borel (Mme) propriétaire, boulevard de la Liberté, 121.
90.	Bottiaux, négociant en lins, rue du Molinel, 57.
982.	Bourgeois (Louis). négociant, rue Jacquemars-Giélée, 52
1159.	Bouchez (Henri), étudiant, rue Patou, 6.
613.	Boudry, juge-de-paix, façade de l'Esplanade, 12 *bis*.
721.	Bouchaert (l'abbé), professeur au collège Saint-Joseph, rue Solférino, 92.
209.	Boulard, ✲, directeur des contributions directes, rue du Pont-Neuf, 28.
687.	Boulenger, A ✪, professeur de piano, rue Jacquemars-Giélée, 19.
549.	Bourbotte (Henri), négociant, boulevard de la Liberté, 167.
1109.	Bourgeois (Emile), représentant, rue Négrier, 5.
674.	Bouthors, 1er commis des contributions indirectes, 2, rue de la Halle.
531.	Boutmy, receveur des télégraphes, chef du bureau de dépot, rue d'Inkermann, 1.
343.	Boutry-Brame, médecin, rue de Douai, 63.
85.	Bouvart (Gustave), I. ✪, professeur au lycée, rue Nationale, 322.
600.	Boyaval (Louis), négociant en mercerie, rue Nationale, 40.
1167.	Brackers-d'Hugo, négociant, rue Nationale, 24.
669.	Brunel, I ✪ ✲, inspecteur d'académie, place Philippe-de-Girard, 19.
253.	Brabant (Paul), fabricant de céruse, boulevard Louis XIV, 4.
419.	Brongniart (Mlle), institutrice, place Philippe-le-Bon.
680.	Brugeman, pianiste, rue Nationale, 82.
305.	Brumme, sous-lieutenant au 43e de ligne.
440.	Bruneau, pharmacien, rue Nationale, 71.

Nos d'inscription.	MM.
22.	Bruyerre, propriétaire, rue de Béthune, 27.
548.	Buisine-Clais, sculpteur, rue des Canonniers, 5.
628.	Bureau (Ernest), négociant en fils, rue Solférino, 248.
650.	Cailleret (Henri), commis-principal chargé du cours de télégraphie.
621.	Cambon (Jules), I. ✿, O. ✻, ✠, Préfet du Nord.
867.	Cannissié (Emile), banquier, boulevard de la Liberté, 93.
543.	Canonne-Pruvost, fabricant de papiers, place Richebé, 9.
1071.	Cantinau-Cortyl, propriétaire, rue Colbert, 76.
1133.	Carlier (Paul), photographe, rue Grande-Chaussée, 86.
781.	Caron, docteur en médecine, rue Saint-Gabriel.
1173	Caron, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 15.
690.	Casse (Adolphe) ✻, fabricant de linge de table, rue de Bouvines, 6 *bis*
210.	Castelain (F.), docteur en médecine, place des Reigneaux, 21.
37.	Catel-Béghin ✻, propriétaire, ancien maire, boulevard de la Liberté, 21.
38.	Catel (Charles), filateur de lin, , rue d'Iéna, 2.
39.	Catel (Gustave), filateur de lin, rue d'Iéna, 2.
441.	Catoire, rentier, rue Nationale; 280.
457.	Cauchie-Becquart, directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 86.
1077.	Caulliez (Henri), négociant en laines, rue du Molinel, 55.
107.	Cavro, directeur de l'école primaire, rue Fombelle, 32.
114	Cazeneuve (Albert), homme de lettres, rue des Ponts-de-Comines, 26.
522.	Cazier, commis-négociant, rue Manuel, 102.
1019.	Chaillaux (Charles), négociant, rue Nationale, 95.
782.	Charbonnez (Paul), propriétaire, rue de Bourgogne, 14.
956.	Chivoret (Alphonse), commis négociant, rue Neuve-des-Meuniers, 18.
1098.	Chombart (Pierre), avocat, rue des Fossés-Neufs, 53.
530	Chomel, instituteur, rue Colbert, 80.
1006.	Chon (Julien), propriétaire, rue du Palais de Justice, 5,
966.	Chotin (L.), docteur en médecine, rue d'Amiens, 30.
217.	Christiaens, A. ✿, directeur de l'école communale, rue du Long-Pot, 55
868.	Clochez (Jules), rue du Sabot, 2.
1043.	Cochez, docteur en médecine, rue de Tournai.
287.	Colas (Pierre), étudiant, rue des Fossés-Neufs, 62.
539.	Colle, courtier, rue du Curé-Saint-Étienne, 9
140.	Comère (L.), fabricant de plâtre, rue de la Halle, 9.
993.	Comte, C. ✻, général de division, place aux Bleuets.
656.	Constandt-Becquet, propriétaire, rue Boileux, 5.
288.	Coquelle (Edmond), négociant en toiles, rue de Puébla, 10.
408.	Coquelle (Léopold), fondé de pouvoir, rue de l'Hôpital-Militaire, 5.
546.	Cordonnier (L), architecte, rue Négrier, 22 bis.
792.	Cordonnier (Léon), sous-lieutenant au 43e de Ligne,
833.	Cordonnier-Pollet, négociant, rue Patou, 11.
282.	Corman (Narcisse), brasseur, rue du Faubourg-de-Tournai, 39.
82.	Cornut, O. ✻, ingénieur en chef des appareils à vapeur, rue de Puébla, 22.
793.	Courmont (Léon), négociant en draps, rue Solférino, 292.
1091.	Courmont (Edouard), notaire honoraire, rue d'Angleterre, 7.
1040.	Cox-Cappelle (E), négociant, rue Solférino, 526.
344.	Crémont, distillateur, boulevard de la Liberté, 219.
715.	Crépin (H), sous-inspecteur des postes, rue André, 9.

ription. MM.

704. Crepy Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 124.
280. Crepy (Adolphe), filateur delin, rue du Bois-St-Sauveur, 6.
293. Crepy (Eugène), filateur de coton, boulevard Vauban, 92.
263. Crepy (Ernest), filateur de lin, rue de Turenne, 2.
264. Crepy (Léon), filateur de coton, rue de Boulogne, 7.
56. Crepy (Paul) ✻ A. ✪ ✠, négociant en huiles, rue des Jardins, 28.
474. Crepy (Mme Paul), propriétaire, rue des Jardins, 28
196 Crespel-Tilloy, O ✻, propriétaire, ancien maire, rue Royale, 103.
266. Crespel (Albert) ✻, fabricant de fils retors, rue des Jardins, 18.
670. Crespel (R), négociant en cires, rue Gambetta, 56.
1141. Cusson, fabricant de toiles, rue Solférino, 294.
12. Damien A. ✪, maitre de conférences à la Faculté des Sciences.
493. Danchin (Fernand), avocat, rue du Priez, 18.
26. Danel (Léonard), O. ✻, C. ✠, imprimeur rue Royale, 85.
427. Danel (Léon), ✠, imprimeur, rue Nationale, 192.
626. Danel (Louis), imprimeur, rue Jacquemars-Gielée, 23.
975. Daniel, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
223. Darchez, A. ✪, professeur au lycée, rue Alexandre-Leleux, 31.
1034. Dauchez (René), commis des postes, boulevard de la Liberté.
320. Debayser (Edouard), courtier, rue Saint-André, 20.
704. Debièvre (E.), bibliothécaire de la ville, rue Solférino, 258.
438. Debièvre (A.), négociant, boulevard Vauban, 135.
835. Deblon (J.), teinturier, rue du Faubourg-de-Tournai, 162.
606. De Boubers (G.), négociant en huiles, place du Concert, 10.
1078. De Bruyn (W.), vice-consul des Pays-Bas, rue de l'Hôpital-Militaire, 101.
1177. Debruyn, ancien notaire, rue Nationale.
518. Debuchy (Fr.), fabricant de tissus, rue Basse, 36.
739. De Cagny (Edm.), courtier, rue de la Piquerie, 8
282. Decroix (Jules, père), banquier, rue Royale, 42.
360. De Félice, ancien professeur, rue Nicolas-Leblanc, 22.
893. De France (général), O. ✻. chef d'état-major-général du 1er corps d'armée.
345. Defrance-Dubreucq, négociant en mercerie, rue des Sept-Agaches
406. De Franciosi, A. ✪, ✠, homme de lettres, rue Nationale, 93.
237. Defrenne, propriétaire, rue Nationale, 295.
68. De Grimbry, propriétaire, rue Royale, 107.
733. Degeuser (René), courtier en sucres, rue Nationale, 163.
66. Deghilage (Mlle), A. ✪, directrice de l'école primaire supérieure.
544. Dehaisne (le chanoine), I. ✪, secrétaire des Facultés libres, Bd Vauban, 56.
556. De Hautecloque, lieutenant au 16e chasseurs, rue de la Barre, 15.
55. Déjardin-Verkinder, député, boulevard Vauban, 17.
938. Delacourt, receveur-rédacteur de l'Enregistrement et des Domaines.
233. Deladerrière-Loiset, négociant en cuirs, rue Jacquemars-Gielée, 61.
644. Delahodde (Victor), négociant en céréales, rue Gauthier-de-Châtillon, 19.
133. Delamare, O, ✻ I. ✪, chef de bataillon au 43e de ligne, rue St-André, 8 bis.
892. Delattre (Georges), négociant, rue d'Inkermann, 41.
971. Delattre-Parnot, propriétaire, boulevard Sebastopol, 29.
1136. Delattre-Duriez (Louis), filateur de lin, 287, rue Gambetta.
894. Delannoy, commis principal des postes et télégraphes.
111. Delécaille, ✪, négociant en toiles, ancien adjoint au maire, rue Patou, 1.
1113. Delécaille (Léon), négociant en toiles, boulevard de la Liberté, ..

Nos d'inscription.	MM.
487.	DELEDMOQUE (Paul), notaire, boulevard de la Liberté, 104.
649.	DELEMER (H.), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 19.
787.	DELERUE (Arthur), filateur de lin, rue du Faubourg-de-Tournai, 196.
916.	DELERUE, greffier au Tribunal de Commerce, rue de la Gare, 16.
1154.	DELESALLE-VAN DE WEGHE (Louis), filateur de lin, rue d'Inkermann, 33.
1055.	DELESTRÉ (Henri), fils), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
220.	DELETTRÉ (Henri), négociant en lin, rue de Gand, 33.
635.	DELAHAYE (Aug.), propriétaire, rue Gambetta, 15.
219.	DELGUTTE (Benjamin), entrepreneur de transports, gare Saint-Sauveur.
427.	DELHAYE (Mlle), institutrice, rue de l'Hôpital-Militaire, 33.
143.	DELHAYE, sous-lieutenant au 43e de ligne.
589.	DELIGNE, homme de lettres, rue de la Barre, 38.
1100.	DELOYNES, sous-lieutenant au 43e de ligne.
753.	DELSART, inspecteur primaire.
61.	DEMEUNYNCK (Auguste), marchand de musique, rue des Chats-Bossus, 6.
376.	DE MONTIGNY (Alfred), directeur d'assurances, rue de Béthune, 59.
576.	DE MONTIGNY (Philippe), agent d'assurance, place du Concert, 1 bis.
856.	DE MYTTENAERE, négociant, rue Neuve, 4.
743.	DENECK (Gustave), négociant en huiles, rue Brûle-Maison, 120.
352.	DE PACHTÈRE, propriétaire, homme de lettres, rue Négrier, 56.
590.	DEPLÉCHIN (Eugène), sculpteur, rue de Douai, 96.
238.	DEQUOY (J.), ✻ filateur de lin, boulevard Vallon, 79.
434.	DERACHE (Ch.), courtier de commerce, rue Molière, 3.
830.	DE RICOUART D'HÉROUVILLE, O. ✻, C. ✠, ✠, colonel commandant le 43e de ligne.
267.	DERODE, ✻ négociant, rue de Thionville, 5.
1146.	DERODE-CORMAN (Édouard), propriétaire, rue du Longpot, 32.
902.	DERCEUX (Eugène), 9, rue Notre-Dame-de-Fives.
44.	DE SAINT-AMOUR (Mlle Constance), boulevard de la Liberté, 115..
122.	DESCAMPS (Anatole), fabricant de fils retors, boulevard de la Liberté 36.
842.	DESCAMPS (Hippolyte), corroyeur, parvis St-Maurice, 7.
198.	DESCAMPS (Ange), filateur de lin, rue Royale, 49.
494.	DESCAMPS-CRESPEL, fabricant de fils retors, rue Royale, 77.
490.	DESCAMPS (Jules), fabricant de fils retors, rue des Fleurs, 14.
1128.	DESCAMPS (Édouard), filateur de lin, boulevard Vauban, 15.
663.	DESMEDT (Aug.), filateur de lin, rue Tenremonde, 12.
538.	DESCHIN (Édouard), mécanicien-constructeur, rue du Bourdeau, 14.
994.	DESCHINS (Léon), négociant, rue d'Inkermann, 49.
316.	DESROUSSEAUX (Gustave), négociant en épiceries, rue St-André, 31,
837.	DESROUSSEAUX (Gustave), étudiant, rue de Roubaix, 34.
838.	DESROUSSEAUX (André), étudiant, rue de Roubaix, 34
824.	DESPLATS, docteur en médecine, boulevard Vauban, 52
1103.	DESMAZIÈRES, propriétaire, boulevard de la Liberté, 165.
828.	DESMOUTIERS, chef du bureau, rue de la Barre, 41.
596.	DESREUMAUX, restaurateur, rue Marais, 17.
379.	DESURMONT (Ch.), brasseur, rue du Quai. 22.
646.	DE SWARTE (Romain), ingénieur civil, rue de Fleurus, 13.
623.	DE SWARTE (Edouard), brasseur, quai de Wault, 12.
683.	DE VALROGER, propriétaire, rue Royale.
1095.	DEVILDER (Henri), banquier, rue de l'Hôpital-Militaire, 5.
810.	DEWATTINES (Félix), relieur, rue Nationale, 88.
1186	DEWORST, (F.), négociant en lingeries, rue de Roubaix, 40.

N^os d'inscription.	MM.
1199.	DHAINAUT (J.), employé des postes et télégraphe, quai Vauban, 25.
485.	DHALLUIN, entrepreneur, rue St André, 44.
1020.	DILLY (Alfred), commis des postes, boulevard de la Liberté.
1200.	DOBY (H.), employé des postes et télégraphes, rue Manuel, 80.
221.	DONIOL, O. ✻, A. ✪, O. ✠, ingénieur en chef du département, rue Nationale, 91.
510.	DORNEMANN (G.-W.), fabricant de bleu d'outremer, rue Nationale, 190.
1061.	DOUMER, docteur en médecine, professeur, rue de Puébla, 28.
736.	DRIEUX (Victor), filateur de lin, rue de Fontenoy. 31.
1125.	DRUON (D.), docteur en médecine, rue d'Esquermes, 6.
392.	DUBAR (Gustave) ✻, directeur de l'*Echo du Nord*, rue de Pas, 7.
1137.	DUBAR (Léon), propriétaire, rue des Tours, 6.
1127.	DUBAR (Edouard), employé des postes et télégraphes, rue de Loos, 32.
1130.	DUBOIS, propriétaire, rue Colbert, 97.
766.	DU BOUSQUET, ingénieur en chef de la traction, rue de Bavai.
397.	DUBREUCQ (Horace), fabricant d'amidon, rue du Faubourg-de-Tournai, 198.
1157.	DUBREUCQ, directeur de tissage, rue de Rivoli, 8.
104.	DUBUS, instituteur, rue du Marché, 49.
340.	DUCASTEL (Mme), propriétaire, rue Solférino, 249.
857.	DUCOIN-BEHAREL, propriétaire, rue de la Barre, 34.
904.	DUCOUROUBLE (Jules), propriétaire, rue d'Inkermann, 25.
508.	DUFLOS (François), homme de lettres, rue du Gros-Gérard, 4.
436.	DUGARDIN (Mlle Berthe), institutrice, rue Masséna, 66.
988.	DUHEM-POISSONNIER (Antoine), propriétaire, rue de Puebla, 37.
517.	DUJARDIN (Armand), propriétaire, boulevard Vauban, 27.
662.	DUJARDIN (Victor), notaire, boulevard de la Liberté, 165.
813.	DUMEZ (Mlle), institutrice, rue de Fives, 48.
400.	DUPLAY, négociant en fils, rue de Bourgogne, 18.
403.	DUPONT, directeur de l'école primaire, rue d'Artois, 200.
697.	DUPONT (Mlle), institutrice), rue Colbert, 45.
213.	DUPRET (A.), instituteur primaire, au lycée.
809.	DUPRÉ fils (Edouard), retordeur, rue des Pénitentes, 1
106.	DURIEZ, directeur de l'école communale de la rue Boilly.
423.	DURIEZ (Mlle), institutrice, rue Rolland.
101.	DURIEUX, directeur de l'école primaire, rue des Poissonceaux, 19.
874.	DUSSOURT ✻, receveur principal des postes et télégraphes.
836.	DUTOIT (Mlle), institutrice, rue Stappaert, 14.
1110.	DUTHOIT, banquier, rue Nationale, 51.
579.	DUVILLIER (Edmond), cafetier, place Saint-Martin, 11.
291.	EEKCMAN, négociant, secrétaire-général-adjoint, 73, rue de Tournai.
511.	EPINAY, A. ✪, professeur d'histoire au lycée.
1016.	ESCAILLAS (Ferdinand), commis des postes, boulevard de la Liberté.
1087.	ÉTIENNE ✻, ingénieur des ponts et chaussées, rue de Bruxelles, 4.
1052	EUSTACHE (Gonzague), professeur à la Faculté libre de médecine.
1002.	EYSENBOUT (Edmond), changeur, rue de la Gare, 13.
228.	FACQ, négociant en bronzes, rue Esquermoise, 55.
94.	FAUCHER, ✻, ingénieur en chef des poudres et salpêtres.
448.	FAUCHEUR (Edmond), président du Comité linier, square Rameau, 13.

Nos d'inscription.	MM.
946.	FAUCHEUR, (Félix, fils), filateur de lin, rue des Stations, 171.
947.	FAUCHEUR (Albert), filateur de lin, rue des Stations, 171.
500.	FAUCHILLE-PRÉVOST (Mme), propriétaire, rue Basse.
559.	FAUCHILLE (Édouard), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée.
588.	FAUCHILLE (René), étudiant, rue de Tournai, 88 *bis*.
1048.	FAUCON (Victor), docteur en médecine, rue Alexandre Leleux, 11.
719.	FAURE (Henri), fabricant de céruse, rue des Postes, 88.
1081.	FAUVILLE, docteur en médecine, rue Patou, 16.
252.	FERNAUX-DEFRANCE, négociant, rue Grande-Chaussée, 44.
1144.	FIÉVET (Auguste), négociant en fers, rue Solférino, 280.
401.	FLAMENT (Mlle), institutrice, rue de Lens, 69.
978.	FLAMENT (Gustave), rue Bonte-Pollet, 10.
1189.	FLORIS, professeur, boulevard de la Liberté, 38.
713.	FLORIN-DEFFRENNES, (Achille), propriétaire, rue d'Anjou.
448.	FOCKEU (Mlle), institutrice, rue de l'Arbrisseau.
124.	FOCKEU, directeur de l'école de la rue de Juliers, 73.
598.	FOLLET, A. ✪, docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 76.
953.	FONTAINE (César), propriétaire, square de Jussieu, 19.
243.	FONTAINE-FLAMENT, filateur de coton, rue des Sarrazins, 98.
658.	FROELICH, chargé de cours d'enseignement spécial au Lycée.
324.	FROMENT (Mlle), professeur, rue Nationale, 53.
60.	FROMONT (Aug.), propriétaire, homme de lettres, rue de l'Hôpital-Militaire, 77

1178	GALLAND, négociant, rue du Molinel, 11.
361.	GAILLARD, économe au Lycée.
1068.	GAILLET (Paul), ingénieur civil, rue Solférino, 278.
434.	GAUCHE (Léon), A. ✪, négociant en cotons, rue de Paris, 153.
976.	GAULARD, maître agrégé de conférences à la Faculté de médecine.
694.	GENNEVOISE, ancien notaire, rue Gambetta, 35.
1165.	GENNEVOISE (Félix), fabricant de céruse, rue Solférino, 296.
1187	GENOUX-ROUX (Adolphe), directeur du crédit lyonnais, boulev. de la Liberté, 31.
492.	GIRAUD (Abel), négociant en vins, rue de la Halle, 35.
897.	GOBERT, pharmacien, rue Esquermoise, 26.
1047.	GODRON (Émile), avoué, boulevard de la Liberté, 91.
834.	GOGUEL (P), professeur de filature, rue des Sept-Sauts.
8.	GOSSELET, ✻, I. ✪, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18.
97.	GOSSIN, I. ✪, agrégé de l'Université, proviseur du lycée de Lille.
648.	GRANDEL (Julien), représentant de commerce, rue André, 33.
1126.	GRATRY (Jules), manufacturier, rue de Pas, 11.
870.	GRÉTRAIN, ✻, directeur des postes et télégraphes, rue de Roubaix, 30.
574.	GRONIER (jeune), négociant en métaux, rue de Cambrai, 36.
850.	GROS (Julien), chef lampiste au Chemin de fer du Nord, rue des Arts, 44
405.	GRUGEON (Georges), voyageur de commerce, place de l'Arbonnoise, 3.
651.	GUICHARD (Albert), avocat, rue André, 34.

676.	HACHE, professeur rue Jacquemars Giélée, 40.
494.	HALLEZ, A. ✪, docteur en médecine, rue des Jardins, 16.
299.	HALLIER, O. ✻, général du génie, rue de Thionville, 2.
740.	HANU (Alexandre), propriétaire, rue Saint-Nicolas, 25.
441.	HANNOTIN (Mme), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 39.

Nos d'inscription.	MM.
742	HAYEM (Jules), propriétaire, cour des Innocents, 5.
985.	HECHT, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
256.	HEDDE, vice-président du tribunal civil, rue Solférino, 197.
899.	HEINDRYCKX (Paul), filateur de lin, rue des Processions, 67.
93.	HELLUY, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
871.	HÉNON, inspecteur des postes et télégraphes, rue Dujardin, 8.
1004.	HENRIOT, employé au chemin de fer, place des Reignaux, 18.
84.	HENRY docteur en médecine, rue de l'Hôpital Militaire, 38 bis.
455.	HENRY, fabricant de bleu d'outremer, rue Denis-Godefroi, 3.
464.	HERLAND, commis-négociant, rue des Fossés, 39.
92.	HERLEMONT, instituteur à l'école supérieure, rue du Lombard.
802.	HERLIN, notaire, ancien président de la Chambre des Notaires, square Jussieu, 19
918.	HERCKELBOUT (L.), négociant en grains, rue d'Inkermann, 39.
364.	HILST, négociant en toiles, rue du Dragon, 5.
1001.	HIRTZ (Lucien), négociant en toiles, rue de Tournai, 39 *bis*.
1112.	HIRTZ (Georges), négociant en toiles, rue de Tournai, 39 bis.
822.	HOCHSTETTER (Paul), docteur en médecine, rue de Fives, 44.
896.	HOLBECQ (Ernest), pharmacien, rue Saint-Gabriel, 73.
1148.	HOUBRON (Edmond), négociant en vins, place du Théâtre, 34.
1065.	HOURIE (Mme), propriétaire, rue de Tournai, 43.
380.	HOUZÉ DE L'AULNOIT, A. ✿. ✠, avocat, rue Royale, 61.
381.	HOUZÉ DE L'AULNOIT ✻, propriétaire, rue de Turenne, 25
453.	HOUZÉ (Victor), avoué, square Jussieu, 11.
845.	HUET (Charles) ✠, négociant en tissus, rue des Arts, 34.
068.	HUET (Louis), ingénieur-chimiste, place Richebé.
226.	HUMBERT (Emile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 56.
795.	HUSSENOT, lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à pied, rue de Bourgogne, 28
612.	IMBERT (Eugène), directeur général du cadastre, rue Colbert, 150.
478.	JACQUEMARCQ (J) chemisier, rue Nationale, 67.
569.	JACQUIN, inspectr de l'exploit. au chemin de fer du Nord, rue du Gd-Balcon.
1124.	JANSENS (Victor), négociant en vins, rue Wicar, 40.
460.	JONCKÈERE, négociant en produits chimiques, rue Baptiste-Monnoyer, 4.
1143.	JOSEPH (Paul), ingénieur civil, boulevard de la Liberté, 55.
301.	LABBE, propriétaire, ancien président du tribunal de commerce, rue du Metz. 6.
1188.	LADOIRE, ✻, docteur en médecine, rue Colbert, 188.
102.	LADRIÈRE, directeur de l'école du square Jussieu, 24.
273.	LADUREAU (Mme), propriétaire, rue Bonte-Pollet, 2.
63.	LAFONT, professeur au Lycée, rue Colbert, 164.
425.	LAGRANGE (Mme), institutrice, rue de Bailleul, 25.
852.	LAIGLE (Alfred), réprésentant de commerce, rue de Courtrai, 23.
884.	LALISSE, commis de direction du service technique des télégraphes.
	LALOUX-DUVAL, négociant en papiers peints, rue Grande-Chaussée, 37.
413.	LAMFORD (Mlle Emma), square Rameau, 7.
67.	LAMBRET (Mlle), A. ✿, directrice de l'institut Fénelon, rue Jean-Sans-Peur, 2.
700.	LAMMENS (Edouard), propriétaire, rue Nationale, 194.

Nos d'inscription.	MM.
244.	LAMMENS (G), propriétaire, rue d'Angleterre, 11.
840.	LANCIEN, juge-de-paix du canton sud-ouest, rue des Pyramides, 39.
208.	LAROCHE (Jules), négociant en papiers, place du Théâtre, 64.
454.	LAURENT, (Victor), filateur de lins, boulevard de la Liberté, 76.
365.	LAURENT; (Adolphe), négociant en lins, rue de la Louvière, 72.
741.	LAURENT (Julien), négociant en rouenneries, rue à Fiens, 1.
1043.	LAVAUX, négociant, place du Lion-d'Or, 14.
981.	LEBRUN, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
855.	LECAT (Léon), conducteur des ponts et chaussées, rue Patou, 33.
498.	LECHAT, (Eugène), négociant en draps, rue Desmazières.
274.	LE BLAN, (Paul), filateur de lin, rue Gauthier-de-Chatillon, 24.
560.	LE BLAN, (Julien), ✻, filateur de coton, rue Solferino, 118.
646.	LECLAIR-DUFLOS, teinturier, rue de l'Hôpital-Militaire, 36.
89.	LECOCQ, agent-conseil d'assurances, rue du Nouveau-Siecle, 7.
1204.	LECOCQ (Alfred), nègociant, rue Jacquemars-Giélée, 60.
888.	LECROART (Isidore), propriétaire, rue Patou, 10.
344.	LECLERCQ (Frédéric), receveur municipal, rue Inkermann, 8.
904.	LECLERCQ (Gustave), négociant en fils, rue Jean-sans-peur. 45.
869.	LEFEBVRE (Désiré), filateur de lin, rue du Faubourg-de-Roubaix, 137.
120.	LEFEBVRE, professeur de mathématiques au Lycée, place aux Bleuets, 20.
997.	LEFEBVRE, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
537.	LEFEBVRE-LELONG, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 52.
597.	LE FORT (Hector) ✻, médecin, rue Colbert, 44.
644.	LE GAVRIAN (Paul), propriétaire, député, boulevard de la Liberté, 133.
390.	LÉGEREAU, instituteur, rue St Gabriel, 11,
647.	LEGOUGEUX fils, négociant en lins, boulevard de la Liberté, 107.
366.	LEGRAND, (Géry) A. ✻, homme de lettres, maire de Lille, rue Nicolas-Leblanc, 34.
128.	LEGRAND (Pierre), ancien député, ancien ministre, boulevard de la Liberté, 89.
212.	LELOIR (Henri), docteur en médecine, place aux Bleuets, 34.
47.	LEMAITRE (Gustave), propriétaire, boulevard de la Liberté, 215.
100.	LEMAIRE, directeur de l'école primaire, rue Léon Gambetta, 97 bis.
685.	LEMONNIER (Raymond), propriétaire, quai de la Basse-Deûle, 72.
337.	LEQUENNE, propriétaire, rue de Bougogne, 24.
629.	LEROY-LELEU, fabricant de toiles, rue à Fiens 10.
664.	LEROY (Paul), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 139.
584.	LE ROY (Félix) ✻, député, ancien président du tribunal civil, rue Royale, 105.
702.	LE ROY, inspecteur commercial au chemin de fer du Nord, rue de Tournai, 47.
854.	LE ROY, négociant en rubans, Grand'place, 11.
914.	LEROUGE-DUMOULIN, professeur, rue Bernos, 7
33.	LESERT, géomètre, rue Royale, 15.
832.	LESNES (Aimé), instituteur, école publique de filles, rue Watteau.
597.	LESSENS (Eugène), distillateur, rue Saint-André, 83.
16.	LESUR, directeur de l'école primaire, rue des Stations, 52.
558.	LEWE, instituteur, rue Lydéric, 2.
955.	LHOTTE (Gustave), A. ✻, directeur du *Petit Nord*, rue de la Gare, 11.
887.	LHEUREUX, contrôleur du service technique des télégraphes.
1196.	LIGNIER (Octave) préparateur de botanique à la Faculté des science, Vieux-Marché-aux-Poulets, 26.
1192.	LINGRAND (Charles), négociant, boulevard de la Liberté, 10.
896.	LOBERT (Émile), pharmacien, rue du Priez, 30.

Nos d'inscription.	MM.
374	LONCKE, (Eugène), directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 13.
375.	LONCKE (Mme). propriétaire, boulevard de la Liberté 13.
330.	LONGHAYE, (Edouard), propriétaire, boulevard de la Liberté, 161.
15.	LOOTEN, docteur en médecine, rue des Molfonds, 1.
477.	LORENT, (L.,) propriétaire, boulevard de la Liberté, 120.
454.	LORENT-LESCORNEZ, filateur de lin, rue d'Inkermann.
692.	LORTHIOIR (Auguste), imprimeur, rue Colbert, 118.
693.	LORTHIOIR (Léon), comptable, rue de La Marmora, 21.
1185.	LOTAR, professeur à la Faculté de médecine, rue Solférino, 201.
382.	LOYER (Ernest), filateur de coton, place de Tourcoing.
843.	MAC LACHLAN (Georges), commis négociant, rue de Thionville.
581.	MAHIEU (Mlle), institutrice, rue Léon Gambetta, 210.
812.	MAILLARD (Mlle), institutrice, rue de Fives, 48.
1090.	MALLET (D), conducteur des ponts et chaussées.
28.	MAMET, I. ✿., professeur agrégé d'histoire, rue des Pyramides
240.	MAQUET (Ernest), négociant en lins, rue des Buisses, 15.
	MAQUET (Mme Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 31.
1153.	MARACCI (Madame), propriétaire, rue des Fleurs, 11.
484.	MARETTE, négociant en cotons, rue du Vieux Faubourg, 29.
682.	MAROQUIN, négociant en charbons, quai de la Basse-Deûle, 46.
527.	MARTIN, (Mlle Marguerite), institutrice à l'Institut Fénelon.
388.	MARTIN, (Paul) A ✿, professeur au Conservatoire, rue de la Grande-Chaussée, 20.
389.	MARTIN, (Fernand), marchand de musique, rue de Bourgogne.
821.	MASSEBIEAU (Auguste), agrégé d'histoire, professeur, rue Nationale, 171.
197.	MASSE-MEURICE, brasseur, rue de la Barre, 114.
1007.	MASSON (Arthur), peintre, rue d'Antin, 31.
399.	MASQUELIER (Auguste), ✻ négociant en cotons, rue de Courtrai, 5.
514.	MAS (Charles), négociant en toiles, rue du Molinel.
841.	MATHIEU, propriétaire, rue Gauthier-de-Châtillon, 14.
990.	MATHIS adjoint de 1e classe du génie, au fort Saint-Sauveur.
984.	MATHON (Ferdinand), professeur, rue Gambetta. 6.
1099.	MERTIAN DE MULLER, avocat, rue Boucher-de-Perthes, 74.
1063.	MERTZ (Nicolas), commis-négociant, rue de Paris, 222.
925.	MÉPLOMB (A), propriétaire, rue Solférino, 39.
962.	MELON (Édouard), gérant de la Compagnie du Gaz de Wazemmes.
434.	MEURICE (Paul), négociant en bois, rue Solférino, 204.
1115.	MEYNET (Albert), négociant en toiles, rue des Tanneurs, 49.
1142.	MIGNOT (Henri), avocat, rue Jacquemars-Giélée, 26.
195.	MILLOT, A. ✿., professeur au lycée, rue du Vieux-Marché aux Poulets, 18.
970.	MONIER (Louis), négociant en toiles, rue de Paris, 99.
1005.	MONTAIGNE-BÉRIOT (Alphonse), banquier, boulevard de la Liberté, 295.
655.	MOREAU (C.), manufacturier, 32, rue des Ponts-de-Comines.
99.	MOURCOU, architecte, rue Manuel, 103.
986.	MOURMANT (Julien), négociant en drogueries, rue des Prêtres, 26.
371.	MULLER, professeur au lycée, rue d'Antin, 27.
204.	MULLIER (Albert), négociant en lins, rue d'Angleterre, 48.
415.	Mme MULLIER-MANIEZ, rue de l'Ecole, 22, à Fives.
41.	MUOT, propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 29.
534.	NEUT (Émile), négociant en lins, rue de la Grande Chaussée.
466.	NICODÈME, négociant en fers, rue de Paris, 212.

Nos d'inscription	MM.
50.	NICOLLE ✻, filateur de lin, rue Jacquemars-Giélée, 69.
254.	NOQUET, docteur en médecine, rue de Puébla, 33.
1037.	NUYTTEN (Gustave), négociant en toiles, rue d'Angleterre, 60.
377.	OBIN (Jules), teinturier, rue des Stations, 101.
192.	OLLIER, A. ✪, pasteur protestant, rue Jeanne-d'Arc.
333.	OLLIVIER, docteur en médecine, rue Solférino, 314.
18.	OLRY ✻, ingénieur des Mines, directeur de l'Institut industriel, rue de Bruxelles, 4
319.	OVIGNEUR (Émile), ✻, avocat, rue de Tenremonde, 2.
635.	PARENT (Edmond), commis négociant, rue Nationale, 136.
744.	PARSY (Achille), étudiant, rue Jean-sans-Peur, 28.
1038.	PATOIR, docteur en médecine, rue de Thionville, 16.
1054.	PAULI, sous-directeur du gaz de Lille, rue Saint-Sébastien, 17.
617.	PAURIS, négociant, rue Henri-Kolb, 67.
1000.	PAJOT (E.), commissaire-priseur, rue Patou, 20.
1075.	PAYEN, huissier, rue du Vert-Bois.
330.	PÉROT (Gaston), brasseur, rue Colbrant, 12.
1140.	PERRAULT, notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 77.
20	PESLIN, ingénieur de la navigation, place Philippe-de-Girard, 18.
1108.	PÉTIN (Léonce), garde-magasin à la manufacture des tabacs.
310.	PETIT (Pierre), inspecteur des douanes, rue des Jardins, 11.
469.	PETIT (Delphin) A. ✪, propriétaire, boulevard Vauban, 76.
605.	PETIT (Jules), rédacteur en chef du *Courrier populaire*, rue Basse.
550.	PHILIPPE (Louis), avocat, boulevard de la Liberté, 50.
439.	PICAVET (Léon), filateur de lin, boulevard Louis XIV, 3.
769.	PICAVET (Louis), filateur de lin, rue de Fives, 43.
703.	PIERRON, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de Bourgogne, 27.
1105.	PILATE (Auguste), chef d'institution, rue de Béthune, 49.
385.	PLATEL (Albert), négociant en bois, rue de la Préfecture, 2.
731.	PLISSON (Eugène), négociant en fils, rue de la Louvière, 7.
524.	PLUMECOEQ, chef de bureau à la préfecture du Nord.
648.	PLUMCOECQ (Mlle ainée), chez son père, à la Préfecture.
649.	PLUMCOECQ (Mlle cadette), chez son père, à la Préfecture.
561.	POLLET (J.), vétérinaire départemental, rue Jeanne-Maillotte, 20.
201.	POTTIER (Jules), rue Marais, 16.
452.	POUILLE (Émile), caissier, rue de la Louvière, 54.
996.	POULET (Jules), négociant, rue Jean-sans-peur, 52.
698.	PRÉVOST (François), employé de Commerce, rue Brûle-Maison, 114.
224.	PRIEURE (Madame la) du monastère de Notre-Dame de la Plaine.
1152.	PUGNIÈRE (Charles), contrôleur des Contributions directes, place St-Martin, 2.
354.	QUARRÉ-REYBOURBON, (A), ✪, propriétaire, membre de la Commission historique
727.	QUARRÉ-REYBOURBON (Mme), propriétaire, boulevard de la Liberté, 70.
735.	QUARRÉ-PRÉVOST (L.), Libraire, Grand'Place, 64.
442.	QUEF, propriétaire, boulevard Louis XIV, 2.

Nos d'inscription.	MM.
358.	RAJAT, chez M Bouteillier, pharmacien, rue des Suaires, 2.
881.	RAUX (Émile), négociant en charbons, place de la République, 3.
86.	RAQUET (Désiré), commis-négociant, rue Nationale, 52.
568.	REGNARD, chef de gare, à Lille.
678.	REMY (Émile), négociant en fers, rue des Arts, 16.
585.	RENAUX (Georges), négociant en grains, rue d'Inkermann, 21.
681.	RENOUARD (Émile), filateur et fabricant de toiles, rue de l'Hôpital-Militaire, 66
96.	RENOUARD (Alfred), filateur et fabricant de toiles, rue Alexandre Leleux, 47
292.	REUFLET (Frédéric), avocat, rue Nationale, 104.
216.	RICHARD, directeur de l'école primaire, rue de la Plaine, 51.
1111.	RICHARD, représentant, rue de la Quennette, 8.
169.	RICHEZ, directeur de l'École communale, rue Saint-Sébastien.
1093.	RICHMOND (Julien), représentant, rue Caumartin, 62.
205.	RIGAL (Émile), filateur de lins, rue Saint-André, 38.
72.	RIGAUX, A. ✠, archiviste de la ville, rue de l'Hôpital-Militaire, 112.
88.	RIGAUT, ✠, A. ✠, fabricant de fils retors, adjoint au Maire, rue de Valmy, 15.
435.	RIGAUT (Ernest), fabricant de fils retors, rue Saint-Gabriel, 91.
765	RIGOT, négociant en vins, place aux Bleuets 13.
443.	ROGER-DEPLANCK, négociant en lins, rue de Tournai, 24.
1176	ROGEZ (Louis, fabricant de fils à coudre, rue de la Justice.
126.	ROGEZ, représentant de charbonnages, 39, rue Blanche.
1179	ROGIE, tanneur, rue de Bourgogne, 60.
603.	ROLLEZ (Arthur), directeur d'assurances, rue Jacquemars Gielée, 123.
1183	ROQUET (Clémentine), institutrice, place Philippe le-Bon, 3.
121.	ROSMAN, A ✠, professeur de littérature au lycée, rue Esquermoise, 55 ter.
883.	ROSOOR (Edmond), représentant, rue de la Gare, 17.
696.	ROSSEL (Édouard fils), teinturier, rue du Chaufour, 19.
284.	ROUSSEAU (Melle), institutrice, rue de Lens, 11.
203.	ROUSELLE (Théodore), agent général d'assurances, boulevard de la Liberté, 115
1154.	ROTHÉ, commandant du génie, au fort Saint-Sauveur.
1132.	ROUSSELLE (Victor), capitaine en retraite, rue Nationale, 56.
720.	ROUZÉ (Lucien), propriétaire, rue des Jardins, 5.
1047.	ROURE (Ernest), négociant, rue Mercier.
43.	ROUZÉ (Henri), propriétaire, boulevard de la Liberté, 220.
239.	ROUZÉ (Émile). entrepreneur, rue Joséphine, 20.
653.	ROUZÉ (Léon), brasseur, boulevard de Montebello, 48.
665.	RYCKEWAERT, fabricant de sacs en papier, rue d'Arras, 84.
1180.	SALOMON (Félix), fabricant de voitures, rue de la Digue, 17.
1139.	SANO-BINAULT, propriétaire, rue Jeanne-d'Arc, 11.
724	SAPIN (Gustave), filateur de coton, quai de l'Ouest, 36.
763.	SCALBERT-BERNARD, banquier, juge au Tribunal de Commerce, rue de Courtrai
961.	SCHEIBI (Frédéric), négociant, rue des Canonniers, 10.
13.	SCHOTSMANS (Émile), fabricant de sucre, distillateur, boulevard Vauban, 9.
456.	SCHOUTTETEN (Jules), filateur de coton, façade de l'Esplanade, 52.
447.	SCHUBART, négociant en lins, rue St-Genois.
40.	SCRIVE-WALLAERT, ✠ ✠, propriétaire, rue Royale, 130.
201.	SCRIVE-BIGO ✠, ancien membre de la chambre de commerce, rue du Lombard, 1
229.	SCRIVE (Gaston), négociant en lins, rue Saint-Sauveur, 19.

Nos d'inscription.	MM.
356.	SCRIVE-LOYER, O.✠, membre de la Chambre de commerce, rue Notre-Dame, 292.
564.	SCRIVE (Gustave), fabricant de papiers, rue du Lombard.
610.	SCRIVE (Albert), fabricant de cardes, rue des Buisses, 13.
587.	SCRIVE (Georges), fabricant de cardes, rue de Roubaix, 28.
135.	SÉE (Édmond), ingénieur, boulevard de la Liberté, 121.
1066.	SÉGARD (Émile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 65.
1094.	SENOUTZEN, orfèvre, rue Esquermoise, 18.
580.	SERATSKI, professeur de dessin au lycée, rue Nationale, 332.
232.	SIGEBERT (le frère), directeur du pensionnat des Maristes, rue des Stations.
52.	Société Industrielle du Nord (La), rue des Jardins, 29.
426.	SOMAIN (Mme), institutrice, rue de la Deûle, 1.
631.	SOUILLART (Léon), étudiant en droit. rue Fontaine-del-Saulx, 20.
214.	SPÈDER, directeur de l'école de la rue du Chemin de fer, 13, à Fives.
967.	STALARS (Karl), propriétaire, rue Jacquemars Giélée, 100.
707.	STEVERLYNCK (Gustave), négociant en savons, rue d'Esquermes, 10.
231.	SWYNGHEDAUW (Mlle), directrice de l'école communale de la rue Gombert.
742.	TACQUET (Henri), percepteur, boulevard de la Liberté, 14.
1191.	TAILLIEZ (Paul), publiciste, rue Nationale, 90.
997.	TANGUY (J.-B.), commis-négociant, rue Saint-Jacques, 16.
424.	TELLIER (Mlle), institutrice, rue de Tournai, 49 bis
872.	TERLET, commis principal des postes et télégraphes, r. du Faub.-de-Roubaix, 99.
98.	TESTELIN, (Achille), sénateur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 139.
521.	TESTELIN (Alexandre), avocat, rue Jean-Sans-Peur, 14.
283.	THELLIER (Paul), avocat, rue d'Angleterre, 41 bis.
1059.	THÉODORE (Alphonse, fils), négociant rue des Prêtres.
954.	THIEFFRY (Maurice), fabricant de toiles, boulevard de la Liberté, 207.
127.	THIRIEZ (Alfred), filateur de coton, rue Nationale, 308.
1150.	THIRIEZ (Julien), manufacturier, rue du Faubourg-de-Béthune, 56.
999.	THIROLOIX (Paul), ingénieur civil, rue André, 31.
575.	TILLOY-DELAUNE, administrateur des mines de Lens, boulevard de la Liberté, 5
90.	TILMAN, I. ✿, directeur de l'école primaire supérieure, rue du Lombard, 2.
95.	TILMAN, (Lucien), instituteur à l'école de la rue Lottin, 14.
113.	TOFFART, I. ✿, secrétaire-général de la Mairie, à l'Hôtel-de-Ville.
9.	TOUSSAINT, I. ✿, inspecteur primaire, rue Gautier de Chatillon, 11.
409.	TOUSSIN (Georges), filateur de coton, rue Royale, 83.
1162.	TRISBOURG (Ernest), négociant en coton, place aux Bleuets, 19.
286.	TROUHET (J-B), employé des télégraphes, place de Béthune, 3.
202.	TYS (Alphonse), commis-négociant, rue de Courtrai.
1082.	VAILLANT (Eugène), étudiant, rue Colbrant, 8.
387.	VAILLE (Mlle), institutrice, rue des Tours, 14.
494.	VALDELIÈVRE (Alfred), fondeur en cuivre, rue des Tanneurs, 34.
601.	VALLET (Alphonse), négociant en liquides, rue du Molinel, 28.
708.	VAN BUTSEELE, courtier, rue Nicolas-Leblanc, 7.
1088.	VANDAME (Émile), brasseur, rue de Douai, 65.
1089.	VANDAME (Georges), brasseur, rue de la Vignette, 65.
442.	VAN DEN HEEDE, horticulteur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 55.

Nos d'inscription.	MM.
582.	VAN DEN HEEDE (Charles), négociant en vins, rue Masséna, 24.
1006.	VANDENHENDE (Jules), négociant, rue des Guinguettes, 51.
783.	VANDEWEGHE (Albert), filateur de lin, boulevard de la Liberté, 163.
496.	VAN DEN BULCKE (Ch.), commissionnaire en douanes, rue des Buisses, 25.
73.	VAN HENDE, I. ✿, président du musée de numismatique, rue Masséna, 50.
449.	VANOYE (Henri, fils), filateur de lin, boulevard Vauban, 13.
740.	VAN TROOSTENBERGHE, représentant, rue Nationale, 74.
1085.	VANVERTS, pharmacien, rue de Paris, 199.
547.	VASSEUR, instituteur, Grande-Place, 42.
1083.	VENOT ✻, vice-consul d'Espagne, boulevard de la Liberté, 39.
277.	VENNIN, négociant en métaux, rue du Pont-Neuf, 4.
562.	VERLEY (Charles), banquier, rue d'Angleterre, 41.
1145.	VERLEY-BOLLAERT, banquier, boulevard de la Liberté, 48.
880.	VERLEY (Edmond), négociant en sucres, rue St-Pierre, 7.
15.	VERLY, ✻, publiciste, rue Solférino, 7.
737.	VERMESCH, représentant, place du Théâtre, 46.
136.	VERSTAEN, avocat, rue de Tenremonde, 7.
358.	VILLERVAL, instituteur, place Catinat.
854.	VILLETTE (Paul), chaudronnier-constructeur, rue de Wazemmes, 37.
402.	VINCENT (Georges), agent d'assurances, rue Desmazières.
847.	VIOLLETTE (Ch) ✻, I. ✿, doyen de la Faculté des sciences, rue Patou, 43.
595.	VIRNOT (Urbain), négociant en produits chimiques, rue de Gand, 2.
785.	VIRNOT (V), étudiant, rue de Gand, 2.
786.	VIRNOT (A), étudiant, rue de Gand, 2.
645.	VUYLSTEKE (Em), négociant en huiles, rue Colson, 10.
767.	VUILLAUME (Em), négociant en lins, parvis Saint-Michel, 9.
1172.	WACKERNIE-TESSE (Edouard), negociant, rue Colbert, 29.
695.	WANDUICQ (Alphonse), représentant, rue Nationale, 37.
467.	WALLAERT (Mme Émile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 66
312.	WALLAERT (Auguste), filateur de coton, boulevard de la Liberté, 23.
969.	WALLAERT-BARROIS (Maurice), manufacturier, boulevard de la Liberté, 44.
1174.	WALLEZ, contrôleur des contributions, rue Ratisbonne, 15.
16.	WANNEBROUCQ, ✻ A. I. ✿, doyen de la Faculté de médecine.
567.	WANNEBROUCQ (P.), représentant, rue de l'Arc, 7.
1074.	WANNEBROUCQ-DUTILLEUL (Mme ve), propriétaire, rue de Puébla, 35.
278.	WARGNY, fondeur en cuivre, juge au Tribunal de Commerce, rue de Valmy, 1.
1123.	WAREIN-PREVOST, constructeur, boulevard Montebello, 54.
70.	WARIN (Mlle Émilie), propriétaire, boulevard de la Liberté, 197.
69.	WARIN, propriétaire, administrateur des hospices, boulevard de la Liberté, 197
508.	WARTEL, docteur en médecine, rue du Faubourg-de-Tournai, 99.
420.	WATTEAU (Mlle), directrice de l'école communale, rue Saint-Gabriel, 83.
1135.	WATTEBLED, négociant, rue Esquermoise, 118 bis
123.	WEBER, professeur d'allemand au Lycée, rue du Gros-Gérard, 11 bis
574.	WEBER, ✠, directeur à l'Imprimerie Danel, rue des Fossés Neufs, 59.
818.	WILD, publiciste, Grande-Place, 8.
827.	WERQUIN fils, étudiant, rue Gauthier de Chatillon, 34.
848.	WICART-BUTIN, négociant en toiles, rue de Paris, 214.
440.	YBERT-DESCAT, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 126.

Lincelles

Nos d'inscription. MM.

1049. Hennion (Jean), filateur de lin.

Lomme-lez-Lille.

307. Verstraete (Eugène), propriétaire.
1069. Fournier (G.), pharmacien, membre du Conseil d'hygiène

Loos.

259. Billon, ✻, docteur en médecine, maire, conseiller général.
545. Duprey (Alfred), négociant en vins.
1129. Guillemaud (Philippe), filateur de lin.
862. Lainé, distillateur.
497. Toussin (Mme Gustave) propriétaire, château de Longchamp.
44. Wacquez-Lalo, I, ✻, géographe.

Lyon (*Rhône*).

244. Lucas-Girardville, censeur au lycée.

Macon, par Vieux-Condé (*Nord*)

117. Pollet (Justin), ingénieur des mines.

Marcoing.

75. Bruyerre, propriétaire.

Marcq-en-Barœul.

1003. Deparis, instituteur.
45. Ducrocq (Léon), conseiller d'arrondissement.
1181. Vasseur, recette des postes et télégraphes.

Marquette.

446. Larivière, directeur du tissage Jules Scrive.
1024. Lagache, instituteur.

Marquillies.

481. Brame (Max), fabricant de sucre.

Mézières (*Ardennes*).

Nos d'inscription. MM.

972. De Swarte (Victor), ✻, A. ✿, trésorier-payeur général des Ardennes.

Mons-en-Barœul.

662. Desoblain, propriétaire, rue Neuve.
408. Hecquet (G.), employé des postes et télégraphes.

Neuilly-sur-Seine.

777. Simon, propriétaire, avenue du Roule, 36.

Nieppe.

1158. Maertens-Mesdaght, propriétaire.
1163. Trinelle (Alfred), négociant en grains.

Paris.

290. Anchier (Maurice, gérant de la maison Mouth, rue de Sèze, 5
694. Caby, fabricant d'huiles, rue de Flandre 99.
844. Castel, O. ✻, ✠, colonel du génie en retraite, 22, rue de Dunkerque.
499. Cavrez (Jules). médecin, place Voltaire, 2.
6. De Guerne, naturaliste, rue Monge, 2.
1194. De Portugal de Faria (Antonio), chancelier du Consulat général de Portugal.
1195. De Portugal de Faria (Guillaume-Frédéric), avenue des Champs-Elysées, 122.
227. Descamps (J.), agent-général des carrières de Quenast, rue de l'Aqueduc, 5.
1086. Desrumaux (Émile), négociant, rue de Flandre, 223.
51. Evrard (Alfred) ✻, ingénieur, boulevard des Italiens, 19
271. Gruel (l'abbé), professeur à l'Institut des Missions étrangères.
2. Guillot (E), A. ✿, professeur au Lycée Charlemagne, 80, boul. St-Germain.
939. Krafft (Hugues), explorateur, boulevard Malesherbes, 44.
315. Lardeur, C. ✻, ✠, général de division.
959. Leseur (Félix), étudiant en médecine, rue Madame, 61.
53. Mathias ✻, ingénieur en chef de la Traction, rue de Maubeuge, 81.
913. Oukawa ✻, attaché à la légation Japonaise, avenue Marceau, 75.
1. Suérus, professeur au Lycée Janson de Sailly, 114, avenue Victor Hugo.
657. Théodore (Paul), étudiant, rue du Rocher, 25
1182. Verstraet (Louis), ingénieur, rue Friant, 9.

Poix.

950. Williot (Zulmar), propriétaire.

Pont-à-Marcq.

1027. Delescluse (Louis), ancien juge de paix, propriétaire.

Quiévy.

Nos d'inscription.	MM.
1028.	Moine (Éloi), instituteur.

Ronchin.

483. Grolez (Henri), pépiniériste.
533. Grolez (Louis), pépiniériste.
1092. Grolez (Jules), pépiniériste.

Roubaix.

804. Barbotin (Félix), négociant en tissus, rue Nain, 15.
894. Bayart (Alexandre), commis-négociant, rue de l'Industrie 15.
429. Borain (Mlle), institutrice, rue des Anges.
775. Bayart (Charles), fabricant de tissus, rue Fosse-aux-Chênes, 52.
752. Becquart (Louis), négociant en laines, rue du Pays, 4.
865. Bonnel-Florin (Jules), fabricant, rue de Lannoy.
1117. Bonnet (Jean), fabricant de tissus, rue du Grand Chemin, 36.
394. Bossut (Émile), négociant, Grande-Rue, 5.
158. Bossut (Henri), président du Tribunal de commerce, Grande-Rue, 5,
342. Bossut-Plichon, négociant, Grande Rue, 3.
773. Boulenger (E), négociant en tissus, rue du Chemin de fer, 7.
789. Boyaval (Émile), pharmacien. rue de Launoy, 106
761. Buisine (H.), négociant en tissus, rue Ss-Georges, 25
155. Bulteau-Grimonprez, négociant en laines, rue Pellart, 31.
878. Carissimo (Alphonse), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 11.
772. Carissimo (Henri), négociant, rue du Grand-Chemin, 68.
431. Christiaens (Mlle), institutrice, rue Olivier de Serres.
615. Cordonnier (Anatole), fabricant de tissus. rue des Lignes, 7.
902. Cordonnier (Eugène), fabricant au Petit-Beaumont.
166. Coulbaux (Mlle), directrice de l'Institut Sévigné, rue du Grand-Chemin.
807. Crepelle (Jean), négociant en laines, rue des Champs, 15.
790. Cuignet (Gustave), propriétaire, boulevard de Paris, 61.
148. Daudet, négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 15,
866. Dechenaux (Edouard), courtier, rue de Lille, 64.
747. Dehesdin (Ch.), fabricant de tissus, rue Nain. 47.
1149. Delattre (Emile), fabricant, rue Nain.
151. Deleporte-Bayart, propriétaire, rue Colbert, 49.
800. Delesalle (Ch.), négociant, Grande-Rue, 89.
910. Desprès (Léon), propriétaire, rue des Arts, 65.
906. Desrousseaux (Mme), propriétaire, rue des Fleurs, 10.
748. Desrousseaux (Richard), négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 16.
430. Detille (Mlle), institutrice, hameau du Pille
627. De Villars (Alphonse), négociant, rue du Grand-Chemin
554. Dewitte (A.), négociant-commissionnaire, rue Blanchemaille, 19.
882. Dhalluin-Lepers, (Jules), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 32.
754. Diligent (Ém.), professeur, rue Inkermann, 57.

Nos d'inscription.	MM.
591.	DROULERS-PROUVOST (Ch.), distillateur, Grande-Rue, 108.
863.	DUBAR (Paul), fabricant, place Notre-Dame.
749.	DUBREUIL (V.), ingénieur, rue Neuve, 41.
295.	DUBURCQ (V.), publiciste, rue des Longues-Haies, 16.
1101.	DUHAMEL (Louis), négociant, rue du Pays, 10.
347.	DUBURCQ (Alf.), assureur, rue du Vieil-Abreuvoir, 6.
348.	DUPIRE (Ed.), architecte, rue du Curoir, 24.
978.	DUPONT (Robert), négociant, rue du Square, 2.
911.	DUPUIS (Eugène), négociant, rue du Collège, 2.
890.	DURAND (Clément), négociant en tissus, rue de la Gare.
652.	DUTHOIT (Ed.) notaire, rue du Pays, 21.
905.	DUTHOIT fils (Léon), négociant-commissionnaire, rue des Fleurs.
1116.	ECKMAN (Henri), agent d'assurances, rue Pellart, 32.
154.	ERNOULT (François), apprêteur, rue du Grand-Chemin, 77.
163.	FAIDHERBE (Alexandre) ✡, Conseiller d'arrondissement, rue de Soubize, 23.
164.	FAIDHERBE (Aristide), instituteur, rue Brézin.
1190.	FAUVARQUE (Jules), fabricant rue Nain
159.	FERRIER (Édouard), filateur de laine, rue du Curoir, 59.
349.	FERLIÉ (Cyrille, fils), négociant, rue de Lille, 11.
359.	FERLIÉ (Mme Cyrille), rue de Lille, 11.
1161.	FLORIN-CHOPART, propriétaire, boulevard de Paris.
861.	FORT (J.) négociant en tissus, rue Neuve, 44.
1118.	GADENNE (Paul), fabricant de tissus, rue de l'Alma.
779.	GÉNIE (Édouard), négociant, rue St-Pierre, 19.
215.	GERNEZ, directeur de l'institut Turgot, rue de Soubisse, 35.
908.	GLAISE (H.), instituteur, rue du Bois, 39.
393.	HEINDRYCKX (Georges), négociant, au Raverdy.
395.	HEINDRYCKX (Albert), négociant, boulevard de Paris, 35.
1119.	IZART (Jules), négociant en tissus, rue d'Isly.
161.	JUNKER (Ch.), filateur de soie, rue de Wattrelos.
877.	LAMBLIN (Jules), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 11.
150.	LEBRAT. pasteur, rue des Arts, 39.
640.	LEBURQUE-COMERRE, négociant en tissus, rue des Lignes, 237.
1030.	LECLERCQ (Louis, fils), fabricant, rue Saint-Georges.
797.	LECONTE-SCRÉPEL (Ém.), négociant, rue du Grand-Chemin, 111.
149.	LELOIR, (A.), rentier, rue du Collège, 169.
819.	LEPOUTRE-POLLET, fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 21.
170.	LERAT, directeur d'école communale, rue de l'Alma.
171.	LEROY, directeur d'école communale, rue Pierre de Roubaix.
760.	LIOUVILLE (Georges), négociant, rue Neuve, 5.
849.	MANCHOULAS (Félix), négociant, rue Pauvrée, 42.
774.	MASSON (Armand), fabricant, rue du Pays, 24.
551.	MASUREL, (Paul), négociant, rue de Tourcoing, 85.
722.	MASUREL (Albert), fabricant, rue du Pays, 27.
156.	MASUREL-WATTINE (J.), négociant, rue du Chemin de Fer, 48.
758.	MASUREL (Charles), négociant, rue Fosses-aux-Chênes.
860.	MEILLASOUS, teinturier, rue Saint-Jean, 30.
370.	MOTTE-DESCAMPS, filateur, quai de Leers, 4.
369.	MOTTE, (Georges), filateur, quai de Leers, 4.
327.	MOTTE-VERNIER, négociant, quai de Leers, 4.
451.	MOTTE, (Alfred), manufacturier, rue de Wattrelos.

N°s d'inscription. MM.

805. Parenthou (Henri), négociant, rue Fosse-aux-Chênes, 47.
879. Pennel (Louis), rue de Lille, 14.
1029. Pfanmater (Mme), institutrice, rue de Lhommelet.
759. Pottier (Georges), négociant, rue du général Chanzy 42.
1042. Prouvost (Amédée, fils), peigneur de laines.
157. Reboux, (Alfred) ✠, rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.
153. Richard (Paulin), fabricant, rue de l'Hospice, 31.
333. Rogier (Moïse), entrepreneur, rue de Lorraine, 10.
608. Roussel (Émile), teinturier, rue de l'Épeule.
746. Roussel (François), industriel, rue du Grand-Chemin, 49.
889. Rousseau (Achille), négociant en laines, Grande-Rue.
162. Screpel-Roussel, fabricant, rue du Pays, 5.
776. Serert (Émile), rentier, rue Charles-Quint, 24.
163. Skène, mécanicien, rue Neuve, 39.
762. Strat (Jules), négociant en tissus, rue du Pays, 7.
909. Sturmfels (Walter), commis-négociant, rue de l'Industrie, 6.
788. Ternynck (Henri), filateur et fabricant, rue Fosses-aux-Chênes. 174.
991. Thomas Lesay, négociant, Grande-Rue.
160. Vassart (l'abbé), professeur des cours publics municipaux, rue du Curoir, 42.
723. Verspieren (A.), assureur, boulevard de Paris, 45.
774. Vinchon (A.), peigneur de laines, rue Traversière, 42.
954. Voreux (Léon), négociant-commissionnaire, boulevard de Paris.
630. Wattine-Hovelacque, propriétaire. boulevard de Paris, 43.
745. Wattine (Paul), membre au Tribunal de Commerce, Grande Rue, 142.
332. Wattine (Gustave), membre de la Chambre de Commerce, rue du Château, 16.
806. Wibaux-Florin, filateur, rue Fosse-aux-Chênes, 47.

Saint-Amand-lez-Eaux

979. Lobré, receveur des postes et télégraphes.

Saint André-lez-Lille.

557. Clinquet, instituteur.
306. Porion, distillateur.

Saint-Denis.

146. Delebecque, ✻, agent-général du contrôle des recettes au chemin de fer du Nord, rue des Ursulines.
1026. Zègre (Arnould), inspecteur au Chemin de fer du Nord, 16, rue des Ursulines.

Saint-Louis du Sénégal.

1164. Descemet, ✻, président du conseil général.

Saint-Quentin *(Aisne)*.

1044. Mathieu, C. ✻, général commandant la subdivision.
1050. De Franciosi (Ch.), lieutenant au 87e.

Seclin.

225. Cattelotte, instituteur.
1010. Collette (Charles), notaire.
699. Collette (Pierre), licencié en droit.
1031. Couvreur (Achille, fils), étudiant en médecine.
738. Desurmont (Achille), filateur de lin.
1009. Desurmont (Édouard), adjoint au maire.
403. Guillemaud (Claude), filateur de lin

Sondrio (*Italie*)

Nos d'inscription. MM.

391. Rossi (Agostino), comptable à la Banque populaire

Staple.

614. Reumaux (Isaïe), médecin, vice-président des Sauveteurs du Nord.

Steenwerck.

1147 Hubert, percepteur des contributions directes.

Tourcoing.

920. Caulliez-Leurent (Maurice), industriel, rue de Lille, 89.
936. Desurmont (Félix), filateur de laines, rue de Lille, 79.
934. Desurmont (J.-B.), négociant en laines, rue Saint-Jacques, 67.
933. Desurmont (Jules). négociant en laines, rue Saint-Jacques, 37.
1062. Demolon, instituteur, rue de Gand, 12.
604. Dissard, percepteur des contributions directes; rue de l'Abattoir. 6
296. Duvillier (Joseph), filateur de laines, rue du Tilleul, 62.
931. Flipo-Van Oost (P.), négociant en laines, rue du Sentier, 29.
1160. Grau (Augustin), négociant en laines, rue Leverrier, 20
916. Hassebroucq (V.), maire, propriétaire, rue de Lille, 83.
632. Hellinger, négociant en laines.
922. Jacquart-Van Eslande (P.), filateur de coton, rue du Sentier, 23.
251. Jean, instituteur, rue des Cinq-Voies.
927. Jonglez (Charles), propriétaire, rue des Anges.
928. Jonglez-Éloi (P.), filateur de laines, rue des Ursulines.
917. Leblan (Jules), ✻, filateur de laines, rue des Carliers, 23.
929. Lorthioir-Motte (Bl.), négociant en laines, rue des Ursulines.
930. Lamourette-Delannoy (Ph.), filateur de laines, rue Blanche-Porte, 58.
176. Leloir (Jules), négociant, place des Nonnes.
791. Lemaire (Jules), filateur de laines, rue d'Anvers.
334. Leroux-Lamourette (Louis), filateur, rue Blanche-Porte, 35.
973. Leroux-Lamourette (Ed.), filateur, rue de Dunkerque.
335. Leroux-Brame, (Ch.), négociant en laines, rue de Gand, 55.
963. Masurel-Jonglez, filateur de laines, rue de Wailly.
325. Masurel, (François), propriétaire, rue de Wailly, 25.
768. Masure Van Elslande (Eugène), fabricant de tapis, rue de Gand, 42.
923. Motte-Jacquart (A.), filateur de laines, rue du Pouilly, 18.
982. Rasson-Wattine (E.), négociant en laines, rue Chanzy, 30.
1070. Robbe (Henri), filateur, rue de la Malcense.
177. Rogeau, docteur en médecine, petite Place, 5.
126. Roger, représentant de charbonnages, rue de la Porte-Blanche, 39.
921. Six (Auguste), filateur de laines. rue du Château, 62.
937. Six (Édouard), négociant en laines, place Thiers.
915. Taffin-Binauld, brasseur, rue du Tilleul, 30.
86. Vanneufville, pharmacien, rue Saint-Jacques, 6.

Tunis.

13. Bompard O. ✠, secrétaire particulier du ministre de France.
58. Cambon, (Paul) I. ✠ C ✻, ministre résidant de France.

Valenciennes.

269. Grimonprez (Eugène) ingénieur civil.
1170. Weil, négociant en houblons, rue de Famars.

SOCIÉTÉ DE VALENCIENNES[1]

BUREAU :

MM.

Président.... ..... DOUTRIAUX (A.), avocat, ancien bâtonnier, Valenciennes.

Vice-Présidents..... DELAME, Président de la Chambre de Commerce, Valenciennes.

N.....

SIROT (Jules), maître de forges, Conseiller général, St-Amand.

WAGRET, maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escautpont.

Secrétaire-Général..... FOUCART (Paul), avocat, Valenciennes.

Secrétaires..... DAMIEN (F.), Directeur de l'école municipale (rue des Chartreux), Valenciennes.

GIARD (Pierre), libraire, faisant fonctions de bibliothécaire-archiviste, Valenciennes.

Trésorier..... BINET (Adolphe), expert-comptable, Conseiller municipal, Valenciennes,

Conseillers..... BOUCHEZ, notaire, Bouchain.

BULTOT, notaire, Maire, Valenciennes.

DELADERRIÈRE, avocat, Valenciennes.

DELSARTE, Directeur de l'école municipale, rue Capron, Valenciennes.

FRACHE, industriel, Conseiller municipal, Valenciennes.

LEMOINE, greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.

SAUTTEAU, avocat, adjoint au Maire, Valenciennes.

MEMBRES ORDINAIRES.

MM ARDOUIN, sous-lieutenant au 127e de ligne, Valenciennes.

ARMAND, avocat, Valenciennes.

L'ASSOCIATION VALENCIENNOISE pour l'enseignement populaire, Valenciennes.

---

(1) Comme on le verra plus loin (p. 39), l'Assemblée générale du 30 décembre dernier, a décidé qu'à partir du 1er janvier 1886, MM. les membres de la Société de géographie de l'arrondissement de Valenciennes recevraient le bulletin de la Société de géographie de Lille, qui insérerait en même temps leurs communications.

A ce titre, nous donnons ci-dessus la liste des 230 membres nouveaux auxquels est adressé notre Bulletin qui, à partir de ce jour, paraît tous les mois, même pendant les vacances.

De plus, comme la Société de Valenciennes continue à s'administrer elle-même, nous donnons la composition de son bureau, dont le Président, M. Doutriaux, fait partie du Bureau de Lille, à titre de délégué (v. p. 5).

Bachelu, contrôleur des Contributions directes, Valenciennes.
Bachy-Nonclercq, chef d'institution, Valenciennes.
Bara (Charles), docteur en médecine, Valenciennes.
Bara, instituteur, Le Rosult.
Barbet, ancien instituteur, Anzin.
Bassez, d° Saint-Amand.
Bassez (Alfred), d° Thun.
Bassez, d° Petite-Forêt.
Bauchaurd, d° Escautpont.
Beaupère (Henri), notaire, Valenciennes.
Béghin, instituteur, Bellaing.
Bérard (Georges), juge d'instruction, Valenciennes.
Berteaux, instituteur, Aubry.
Beryrand (Fernand), propriétaire, Le Quesnoy.
Biller (Joseph), notaire, Saint-Amand.
Billet (François), distillateur, Marly.
Binet (Adolphe), expert-comptable, Conseiller municipal, Valenciennes.
Blanchard, instituteur, Raismes.
Blary, d° Saint Saulve.
Blin, percepteur, Valenciennes.
Boneill (Émile), comptable, Valenciennes.
Boquillon, instituteur, Famars.
Boucher (Edmond), brasseur, Conseiller municipal, Valenciennes.
Boucher, instituteur, Wallers.
Bouchez, notaire, Bouchain.
Bouillaux, ancien commissaire-priseur, Saint-Amand.
Boulanger (Emond), rentier, Raismes.
Boulanger (Léon), fabricant de meubles, Valenciennes.
Boulet (Sabin), pharmacien, d°
Boutoey (Mme vve), propriétaire, d°
Boutry, licencié-avoué, d°
Brabant (Alfred), fabricant de sucre, Onnaing.
Brepsant, principal du collège, Le Quesnoy.
Broudehoux, constructeur, Anzin.
Bruneau-Flour, maire, Saint-Amand.
Bruneel, ancien instituteur, Valenciennes.
Bultot (Amédée), maire, d°
Bultot (Édouard), avocat, d°

Caille (Louis-Alexandre), secrétaire de la mairie, Condé.
Canonne, notaire, Bouchain.
Canonne, juge-de-paix, Bouchain.
Canu, architecte, Valenciennes.
Carlier, instituteur, Thivencelles.
Carlier (l'abbé), curé-doyen, Saint-Amand.
Castiau, docteur en médecine, Vieux-Condé.
Castiau, maire, Condé.
Castiau (Fernand), notaire, Condé.
Cellier (Eugène), étudiant, Valenciennes.
Chabert (baron), receveur des finances, Valenciennes.

CHAPHEAU (Jules), comptable, Raismes.
CHAUSSEZ, huissier, Valenciennes.
CHAVATTE (Émile), ingénieur, directeur des mines de Crespin, Quiévrechain
CHÉRÉ (Louis), sous-lieutenant au 28e de line de Rouen, Valenciennes.
CLOART, directeur de l'école communale, faubourg de Paris, Valenciennes.
CLOUET, instituteur, Lecelles.
COLLART (Léon), brasseur, Saint-Saulve.
COPIN (Léon), professeur de piano, Valenciennes.
CORDONNIER, directeur de l'école communale, Saint-Amand.
COULON (Hector), huissier, Valenciennes.
COURTIN (Édouard), juge-suppléant au Tribunal civil, Valenciennes.
CROMBACK (Pierre), ancien principal du collège, Beuvrages.

DAMIEN (François), directeur de l'école communale des garçons (rue des Chartreux), Valenciennes.
DASSONVILLE, fabricant de sucre, maire, Préseau.
DEBIÈVE (Jules), négociant, Conseiller municipal, Valenciennes.
DEBOSSE (Édouard), marchand de cuirs, d°
DÈCLE (Julien) Conseiller d'arrondissement, d°
DEFRESNES (Charles), directeur de messageries, d°
DELADERRIÈRE (Émile), avocat, d°
DELAME, président de la Chambre de commerce, d°
DELANNOY (Mme vve Jules), propriétaire, d°
DELCOURT (Th.), notaire, d°
DELEAU instituteur, Vicq.
DELHAYE (Jules), avoué, Valenciennes.
DELHAYE (Jules), conseiller municipal, Valenciennes.
DELIÈGE, instituteur, Maing.
DELMOTTE (Ernest), négociant, Valenciennes.
DELQUIGNIES, instituteur, Mortagne.
DELSARTE directeur de l'école communale (rue Capron), Valenciennes
DEMANEST, notaire, Saint-Amand.
DEPILLE (Arsène), propriétaire, Gommegnies
DEPRET (Joseph), ingénieur, Anzin.
DERVAUX (Ernest), industriel, Conseiller général, Condé.
DESCAMPS, instituteur, Thiant.
DESCAMPS, docteur en médecine, Raismes.
DESCARPENTRIES, instituteur, Neuville-sur-Escaut.
DESCHAMPS, d° Denain.
DESCHANVRES (Achille), distillateur, Denain.
DÉSORBAIX (Victor), avocat, Valenciennes.
DEVILLERS (Charles), avoué, d°
D'HONDT, instituteur, Abscon.
DOMBRE, directeur des mines de Douchy, Lourches,
DOUTRIAUX, avocat, Valenciennes.
DREYFUS (Léon), négociant, Valenciennes.
DREYFUS (Salomon), négociant, Valenciennes.
DREYFUSS (Louis), huissier, Valenciennes.
DROULERS (Edmond), industriel, Fourmies.
DRUESNE, instituteur, Hérin.

Dubiez (Jules), avocat, Valenciennes.
Dubois Risbourg, constructeur, Anzin.
Dugardin (Fernand), pharmacien, Valenciennes.
Dupas-Brasme, négociant, d°
Dupéré (Albéric), employé à la Compagnie d'Anzin, Denain.
Dupont, instituteur, Trith-St-Léger.
Dussart, architecte, Valenciennes.

Ewbanck (Georges), avocat, Valenciennes.

Fally (Émile), brasseur, Condé.

Fontellaye, négociant, Conseiller municipal, Valenciennes.
Forichon, capitaine de cavalerie en retraite, receveur des hospices, Valenciennes.
Fortier, entrepreneur, Valenciennes.
Foucart (Jean-Baptiste), avocat, Valenciennes.
Foucart (Paul), avocat, Valenciennes.
Frache (Léon), tanneur, Conseiller municipal, Valenciennes.
François, instituteur, Saultain.

Giard (Georges), libraire, Valenciennes.
Giard (Pierre), d° d°
Giard (Léon), courtier de commerce, Valenciennes.
Gidoin, chef du contentieux à la Compagnie des mines, Anzin.
Girard (Paul), avocat, Valenciennes.
Givert (Mlle Maria), directrice de l'école communale de filles (rue Capron), Valenciennes.
Goudemand (Léon), avocat, Valenciennes.
Guary, directeur général de la Compagnie des mines, Anzin.
Guillemart, juge au Tribunal civil, Valenciennes.

Hacart, instituteur, Estreux.
Harpignies père, membre de la Chambre de commerce, Famars.
Harpignies fils, commissionnaire en sucre, d°
Haubourdin, brasseur, Vieux-Condé.
Herbert, ancien notaire, Saint-Amand.
Herbert, mercier en gros, Valenciennes.
Hien, instituteur, Château-L'Abbaye.
Houtard (Eugène), maître de verrerie, Denain.
Hugoo, instituteur, Nivelles.
Huguet, contrôleur de charbonnages, Valenciennes.
Hunet, agriculteur, maire, Estreux.
Huyghe, instituteur, Quiévrechain.

Jacob (Adolphe), négociant, Valenciennes.
Jénart, ancien maire, Anzin.

LAJOIE, ingénieur, Anzin.
LAPCHIN (Charles), négociant, d°
LARTISIEN, docteur en médecine, Denain.
LEBACQZ (Albert), avocat, Saint-Amand.
LECAT (Julien), président du Tribunal de commerce, Valenciennes.
LECERF, docteur en en médecine, d°
LÉCUYER, 1er commis à la direction des douanes, d°
LEDUC, juge au Tribunal de commerce, d°
LEFEBVRE (Auguste), notaire, d°
LEJEAL (Hippolyte), avocat, d°
LEMAIRE, médecin-vétérinaire, Saint-Amand.
LEMAIRE (Mlle), directrice de l'école communale de filles (rue des Chartreux), Valenciennes.
LEMOINE (Émile), greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.
LEPEZ (F.), rédacteur en chef de l'*Impartial*, d°
LEROUGE, instituteur, Hélesmes.
LEROY (Edmond), greffier du Tribunal de commerce de Valenciennes.
LESTOILLE (Edmond), avoué, d°
LESUR, instituteur, Quarouble.
LOBERT (Albert), négociant, Valenciennes.
LONGCOURTY, instituteur, Bruille-Saint-Amand.
LUSARDY (Georges), notaire, Jeulain.
LUSSIEZ, instituteur, Rœulx.
LUWEZ (Émile) étudiant, Valenciennes.

MACHUEL, instituteur, Anzin (Bleuse-Borne).
MAILLIET, constructeur, Anzin.
MAIZIERRE (Auguste), adjoint au maire, Quarouble.
MALICORNE, greffier en chef du Tribunal civil, Valenciennes.
MALISSART-TAZA, ingénieur des arts et manufactures, Anzin.
MAGNIEZ (Charles), agriculteur, Rouvignies.
MARCHAND, huissier, Condé.
MARIAGE (Édouard), négociant en vins, Valenciennes.
MARIAGE (Jean-Baptiste), maire, Thiant.
MARLIÈRE (Charles), négociant, Valenciennes.
MASCART, ancien instituteur, Quarouble.
MASCAUX, notaire, Mortagne.
MASSINGUE, négociant, Mortagne.
MATHIEU (Amédée), propriétaire, Anzin.
MEURS, avoué, Valenciennes.
MICHEL, instituteur, Marly.
MONFROY, d° Fresnes.
MOREL, d° Rombies.
MOTTE (Mlle Pauline), rue des Hospices, Valenciennes.
MOTTEZ (Paul), fabricant de sucre, Saint-Amand.
MUGUET (Gustave), agent d'assurances, Valenciennes.
MULLER, percepteur, d°
MUSEUR (Alfred), constructeur, Blanc-Misseron.

PAGNIEN (Léon), professeur de piano, Valenciennes.

PATOIR-LIONNE, négociant, Conseiller d'arrondissement, Wallers.
PERNELET, directeur des douanes, Valenciennes.
PILLEZ, ingénieur, directeur des mines de Vicoigne, Raismes.
PILLION-CLÉMENT, cultivateur, Hérin.
PODEVIN (César), ancien avoué, Valenciennes.
PODEVIN (Mlle Blanche), institutrice, Valenciennes.
POUGET, instituteur, Anzin.
POUTRE, d° en retraite, Flines-lez-Mortagne.

RAUX, d° Lille.
RICHARD, d° Denain.
RINGOT, d° Mastaing.

SAINT-QUENTIN (Fénelon), avocat, Valenciennes.
SAUTTEAU (Paul), avocat, adjoint au maire, Valenciennes.
SERMENT, directeur des forges, Anzin.
SIROT (Jules), industriel, Conseiller général, Saint-Amand.
SIZAIRE, instituteur, Mont-des-Bruyères, Saint-Amand.
LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, Valenciennes.
STIÉVENARD (François), marchand-épicier, d°

TASSIN, maire, Crespin.
TAUCHON, docteur en médecine, Saint-Vaast-là-Haut, Valenciennes.
THELLIER (François), propriétaire, Hérin.
TISON, instituteur, Anzin.
TOURTOIS, d° Wasnes-au-Bac.
TRAMPONT, géomètre, Valenciennes.
TRINQUET (Alfred), marchand-brasseur, Conseiller municipal, Valenciennes.
TURBOT, industriel, Anzin.

VANDEVILLE (Jean-Baptiste), fabricant de sucre, Maing.
VÉREZ, notaire, Saint-Amand.
VILLERVAL, instituteur, Onnaing.
VILLERVAL, d° Escaudain.
VUIOT, d° Marquette.

WAGRET (Adolphe), maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escautpont.
WALLERAND (Mlle), directrice de l'école municipale de filles, Denain.
WATEAU, vice-président du Bureau de bienfaisance, Conseiller municipal, Valenciennes.
WATTECAMPS, sous-bibliothécaire, Valenciennes.
WATTIAU (Myrtyl), constructeur de bateaux, Condé.
WEIL (Émile), industriel, maire, Marly.
WEIL (Hector), négociant, Marly.
WINS (Léon), directeur de la sucrerie, Escaudain.

ZIMMERMANN, chef de gare, Valenciennes.

HARMIGNIES, fabricant de cordages, Anzin.
DELATTRE, instituteur, Millonfosse.
LE COSTE (Georges), percepteur, Valenciennes.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 20 Décembre 1885.

Présidence de M. Paul Crepy

La séance est ouverte à 8 heures 1/4. MM. Paul Crepy, Président ; Henry Bossut, vice-Président ; Alfred Renouard, Secrétaire-général ; Alex. Eeckman, Secrétaire-général-adjoint ; Van Hende, bibliothécaire ; Faucher, Delessert, membres du Comité, prennent place au bureau.

M. Alfred Renouard donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

47 membres nouveaux sont présentés par divers sociétaires : leur admission est approuvée.

M. Van Hende dépose sur le bureau divers dons pour la bibliothèque : de la part de M. le professeur Gosselet, membre du Comité, son magnifique ouvrage avec cartes sur la géologie du Luxembourg ; de la part de M. Qarré-Reybourbon, la « Relation d'une expédition pour reconnaître le Zaïre » (2 vol. et un atlas, Paris, 1818) ; de la part de M. de Grimbry, diverses brochures géographiques, etc., etc. Des remerciements seront adressés à ces généreux donateurs.

M. le Président annonce que la séance solennelle de la distribution des récompenses aura lieu le 31 janvier ; M. Levasseur, membre de l'Institut, a accepté de venir faire une conférence. La Société est fière de ce qu'un géographe du talent de M. Levasseur ait bien voulu prêter son concours à cette solennité, la présence de cet orateur est une vraie bonne fortune pour elle. Le sujet traité sera : « Les possessions britanniques en Australasie. »

Les cours de Roubaix commenceront le mois prochain. Le sympa-

thique président de la section, M. Henry Bossut, s'est occupé de leur organisation avec tout le dévouement qu'il sait apporter aux œuvres dont il veut bien accepter la charge et, cette année, comme les précédentes, une série de conférences sera organisée dans le local de la Bourse. M. Guillot, ancien Secrétaire-général et membre d'honneur de la Société, viendra de Paris pour les inaugurer le 13 janvier.

A ce propos, M le Président croit devoir signaler aux membres présents que, le 28 du mois courant, M. Alfred Renouard, Secrétaire-général, s'est rendu à Paris à la Société de Géographie Commerciale, et a fait une conférence à la 4e section de cette Société, dans le local de la rue de Savoie, « sur les textiles de l'Inde anglaise et la distribution géographique de leur culture ». *(Applaudissements.)*

De son côté, M. Eeckman, Secrétaire-général-adjoint, s'est rendu à la Société de Géographie de Paris, lors de la réception faite à MM. Capello et Ivens au commencement du mois, et leur a remis, au nom de la Société de Lille, une lettre de félicitations pour le beau voyage par eux accompli de l'Atlantique à l'Océan Indien.

Enfin, M. le Président lui-même, lors de l'arrivée à Paris de M. de Brazza, arrivant directement du Congo, est allé se joindre à la députation qui a reçu l'illustre explorateur à la gare de Lyon. M. de Brazza s'est parfaitement souvenu de la Société de Géographie de Lille, la seule Société de province dans laquelle il ait bien voulu se rendre avant son départ, et il a chargé M. le Président de dire aux Membres combien sa sympathie leur restait toujours acquise (*Approbation unanime*).

Le Comité d'études, dans sa dernière séance, a décidé que les membres correspondants, nommés par la Société, recevraient désormis un diplôme mentionnant leur titre et leur rappelant les liens qui les rattachent à nous : ce diplôme est en ce moment à l'étude et sera bientôt expédié aux intéressés.

Aux noms des membres correspondants déjà connus, M. le Président propose, sur l'avis du Comité, de joindre celui de M. le marquis Hachisuka, conseiller d'État et envoyé extraordinaire du Japon à Paris, qui a bien voulu, depuis plus d'un an, s'intéresser aux travaux de notre Société, et a fait parvenir mensuellement à la bibliothèque, nombre de documents émanant des différents ministères de son pays. — L'Assemblée ratifie la proposition de M. le Président.

On procède ensuite au vote pour l'élection des 11 membres du

Comité sortant cette année. Sur ces membres, dix peuvent être réélus ; ce sont MM. Boudry, l'abbé Dehaisnes, Duburcq, Duflos, Faidherbe, Fromont, Mamet, Tilmant, Van Hende, Verly. Trois sortent pour des causes diverses ; ce sont : MM. Lacroix, parti à Panama, Cannissié, habitant actuellement Paris, et Bouffet, nommé Préfet de la Vendée.

Après vote au scrutin secret, sont déclarés élus : MM. Courmont, l'abbé Dehaisnes, Duburcq, Duflos, Faidherbe, Fromont, Mamet, Quarré-Reybourbon, Tilmant, Van Hende, Verly.

Un nombre égal de voix s'étant réparti sur les noms de MM. Boudry, Bère et Nicolle-Verstraete, qui viennent ensuite, il y a lieu de procéder à un nouveau scrutin, l'élection ne comportant que deux de ces noms.

Après scrutin, MM. Nicolle-Verstraete et Bère sont élus.

M. Delessert, membre du Comité, fait une communication pleine d'intérêt sur la nouvelle langue commerciale universelle, le volapück.

L'Assemblée décide que le mémoire de M. Delessert sera inséré au Bulletin.

M. Quarré-Reybourbon donne lecture des nouvelles géographiques les plus récentes. M. le Président le remercie vivement de son obligeance et le prie de vouloir bien continuer à fournir à la Société ces nouvelles que tout le monde lira avec intérêt dans le Bulletin. M. Quarré accepte ; lui et M. le Secrétaire-général Alfred Renouard se chargeront de recueillir mensuellement celles qui paraîtront le plus intéressantes.

L'ordre du jour appelle la « discussion sur l'entente de la Société de Lille avec celle de Valenciennes ».

M. le Président expose que, dans les premiers jours de novembre, des ouvertures lui ont été faites au nom de la Société de Géographie de Valenciennes pour qu'une fusion ait lieu entre cette Société et celle de Lille. Il a été répondu que tout projet de fusion proprement dite devait être écarté *a priori*, la Société de Géographie de Lille voulant rester autonome et surtout ne pas reconstituer l'Union géographique à son profit. Mais si la fusion a dû être écartée, il n'en a pas été de même d'une entente réciproque basée sur un abonnement au Bulletin. Il a donc été décidé, après discussion, que l'on soumettrait au Comité d'études un projet de ce genre, sauf, après approbation par ses membres, à le faire approuver en Assemblée générale. Dans sa dernière séance, le Comité d'études a approuvé ce projet, M. le

Président demande à l'Assemblée si personne n'a d'objections à présenter.

Après vote par main levée, les membres présents, à l'unanimité, décident qu'à partir du 1er janvier la Société de Lille enverra son Bulletin à la Société de Valenciennes.

M. le PRÉSIDENT ajoute qu'un incident regrettable et fortuit s'est produit à propos de cette entente ; il a été suscité par M. le Président et M. le Secrétaire-général de l'Union géographique du Nord qui ont adressé à la Société de Lille la lettre qui suit :

Douai, le 21 décembre 1885.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Nous apprenons que la Société de Géographie de Valenciennes qui, jusqu'à ce jour, avait appartenu à l'Union géographique du Nord de la France, se sépare de nous pour s'annexer à la Société de géographie de Lille.

Il est de notre devoir de faire entendre à ce sujet nos plus vives protestations. La conduite de la Société de Lille, en cette affaire, soulève, au point de vue des relations de bonne confraternité qui doivent exister entre les différentes Sociétés, une question des plus délicates. Nous avons l'honneur de vous informer que nous en saisirons toutes les Sociétés de géographie de France, et provoquerons, sur ce point, une délibération de leurs délégués au Congrès national qui se réunira à Nantes au mois d'août prochain.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Recteur,
Président de l'Union,
D. NOLEN.

Le Secretaire-général,
HENRI CONS.

A cette lettre, aucune réponse n'a été faite. M. le PRÉSIDENT dit qu'il s'est contenté d'en donner communication à M. Doutriaux, juge-suppléant au tribunal civil et Président de la Société de Valenciennes.

Par retour du courrier, M. Doutriaux lui a communiqué la réponse que voici, adressée à M. le Président de l'Union Géographique :

Valenciennes, le 23 décembre 1885.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

M. le Président de la Société de géographie de Lille nous envoie en communication la copie de votre lettre, en date du 21 de ce mois, aux termes de laquelle vous prétendez qu'à l'occasion du rattachement de notre Société à celle de Lille, *la conduite de la Société de Lille en cette affaire soulève, au point de vue des relations de bonne confraternité qui doivent exister entre les différentes Sociétés, une question des plus délicates, et que vous en saisirez toutes les Sociétés de géogra-*

phie de France, et provoquerez sur ce point une délibération de leurs délégués au Congrès national qui se réunira à Nantes au mois d'août prochain.

Permettez-nous, M. le Président, de nous étonner du contenu de votre lettre, en présence des affirmations que nous avons faites, à diverses reprises, à M Cons, Secrétaire-général de l'Union géographique du Nord de la France. Nous lui avons affirmé, comme nous vous l'affirmons encore, que la Société de Lille était *entièrement étrangère* à la détermination que notre Société avait cru devoir prendre dans son intérêt, et sans avoir à rendre compte, à qui que ce soit, de ce qu'elle a cru devoir faire.

Nous n'hésitons pas à croire, qu'après réflexion, vous renoncerez à mettre votre dessein à exécution.

Si contre toute attente, il en était autrement, vous pouvez être assuré que vous nous trouverez au Congrès de Nantes, et qu'en présence de nos loyales explications, votre proposition ne pourra être accueillie par le Congrès.

Nous avons, dans tous les cas, le ferme espoir que nous conserverons avec l'Union et surtout avec vous et avec M. Cons, les meilleures relations, et nous profitons de cette occasion pour remercier M. Cons de la conférence si brillante et si patriotique qu'il nous a donnée à Valenciennes.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Secrétaire-général, (Signé) PAUL FOUCART.

Le Président, (Signé) A. DOUTRIAUX.

Après la lecture de cette lettre, M. le PRÉSIDENT demande si l'Assemblée est d'avis de clore cet incident regrettable et intempestif, ou si elle désire que le bureau de la Société de Lille réponde à son tour à la lettre qui lui a été adressée par le bureau de l'Union Géographique.

M. Faucher, Ingénieur en chef des salpêtres, membre du Comité, demande alors la parole. Il estime qu'après la réponse de M. Doutriaux, la Société de Lille n'a plus à intervenir dans la question : au surplus, si un membre du bureau de Lille doit, comme d'habitude, se rendre au Congrès géographique annuel de Nantes, l'Assemblée est persuadée qu'on ne saurait impunément, en sa présence, attaquer ses actes qui sont d'une incontestable loyauté. De plus, la Société de Valenciennes a promis d'être là aussi pour y répondre,

D'unanimes applaudissements couvrent les paroles de M. Faucher. L'Assemblée déclare donc le débat clos et passe à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

GRANDES CONFÉRENCES

(*in extenso*).

LE TERRITOIRE CONTESTÉ ENTRE LA FRANCE & LE BRÉSIL

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille le 22 Novembre 1885, par M. Henri COUDREAU, Professeur au lycée de Cayenne.

MESSIEURS,

Je viens vous entretenir d'une nouvelle colonie dont il s'agirait pour la France de faire l'acquisition. Le moment est peut-être mal choisi pour parler de nouvelles opérations coloniales. La politique de ce qu'on appelle le recueillement, est tout à fait à l'ordre du jour. L'opinion publique, assure-t-on, demande clairement que la France s'enferme dans une épaisse muraille de la Chine, avec une seule petite lucarne ménagée sur le Rhin.

Aussi ne craignez point que je parte en guerre, que je fasse manœuvrer des flottes, que je dégarnisse la frontière de l'Est, que je demande de nouveaux crédits aux Chambres. Il ne s'agit pas de refaire ailleurs la campagne du Tonkin. Tout au contraire, il s'agit de rendre à jamais impossible, sur une des frontières de notre empire colonial, une complication qui pourrait avoir les suites les plus terribles.

Ma nouvelle colonie est colonie française depuis environ deux cents ans. Non pas que nous en soyons à revendiquer sur elle, comme sur tel territoire africain, des droits diplomatiques plus ou moins contestables, droits formellement niés par quelque redoutable armée d'anthropoïdes belliqueux : non. C'est simplement un vaste et beau territoire où l'on ne trouve ni Hovas, ni Pavillons-Noirs, ni influences anglaises, ni intrigues chinoises ; un territoire resté jusqu'à ce jour contesté entre la France et un autre nation, une nation amie. Entre notre champ et le champ du voisin se trouvent quelques sillons indivis. « Je vous

en abandonne la moitié, a déjà dit le voisin. — Non, avons-nous répondu, non, nous en voulons les deux tiers. »

Toutefois, du moment que le voisin nous a déjà offert de partager, nous ne pouvons effacer de notre entendement cette notion que nous avons là une possession virtuelle. Cette possession, pour être indéterminée dans ses limites, n'en a pas moins une existence positive ; et le jour où, en délimitant la frontière, nous fermerons une porte toujours ouverte à un conflit possible, cette possession deviendra inévitablement une colonie nouvelle.

Sans plus de réticences il s'agit, puisqu'il faut appeler la chose par son nom, des territoires contestés entre la France et le Brésil.

Ce n'est pas — vous pouvez en juger par toutes les précautions dont je m'entoure — ce n'est pas sans quelque appréhension que je viens traiter aujourd'hui une question comme celle du contesté franco-brésilien. Plusieurs d'entre vous savent combien intimement j'ai été mêlé aux derniers évènements diplomatiques auxquels elle a donné lieu, et combien j'ai payé pour la connaître. La question, pour être secondaire, ne cesse pas d'être brûlante, et le rôle qu'elle m'a fait jouer récemment, pourrait faire croire que je force intentionnellement la note. Cependant j'ai trop de patriotisme pour vous faire autre chose qu'un exposé purement scientifique et désintéressé des faits, d'ailleurs assez intéressants en eux-mêmes, et assez graves pour mériter toute votre attention. Je n'ai d'autre but que d'essayer de vulgariser la notion du différend franco-brésilien, afin d'arriver à obtenir le plus tôt possible une solution pacifique. Solution qui rendrait à jamais impossible un conflit qu'il est toujours permis de craindre, solution qui resserrerait les liens d'amitié qui unissent la France et le Brésil, solution qui assurerait à la France la possession d'un territoire qui sera la partie la plus belle, la plus utile de nos possessions américaines.

La limite méridionale de la Guyane française n'a jamais été définitivement fixée. Les territoires qui se trouvent entre l'Oyapock et l'Amazone, à diverses reprises occupés, puis abandonnés par la France, sont, en somme, restés toujours à l'état de marche neutre à peu près inutilisée. Les populations de cette contrée vivent aujourd'hui dans un état anarchique, en dehors des influences française et brésilienne.

Je vous parlerai successivement des négociations, des traités, des actes belliqueux auxquels ont donné lieu ces terres contestées, de ces terres elles-mêmes telles que je les ai vues pendant le voyage que j'ai accompli dans la Guyane centrale pendant les années 1883, 1884 et

1885, de l'intérêt qu'il y aurait pour la France à vider de suite la question, et enfin du procédé qui me paraît le plus propre à régler ce différend séculaire.

Historique diplomatique des territoires contestés de Guyane.

Au XVIe siècle, la France avait nominalement la possession de la totalité de la Guyane, mais elle ne cherchait point à occuper toute la contrée. Absorbée par les guerres d'Italie, puis par les guerres de religion, elle laissait, avec indifférence, Espagnols et Portugais s'adjuger la plus grande partie des terres du nouveau monde.

Lorsque, en 1664, la première colonie française un peu importante fut fondée en Guyane, notre possession ne comprenait déjà plus, même nominalement, la totalité de la grande île fluviale américaine, mais seulement les territoires entre le Maroni, l'Amazone et le Rio-Negro. Entre le Maroni et l'Orénoque, les Hollandais avaient installé des colonies. Pour nous, nous n'occupâmes même pas toute notre possession nominale d'entre Maroni, Amazone et Rio-Negro. Nous nous bornâmes à faire un commerce d'échanges avec les Indiens de la côte, de Cayenne à l'embouchure du grand fleuve. Le grand fleuve, nous ne l'explorâmes point. C'est alors que les Portugais, voyant l'état d'abandon dans lequel nous laissions cette partie de notre colonie, songèrent sérieusement à nous évincer de la rive septentrionale de l'Amazone.

En 1688, le gouvernement de Lisbonne faisait établir, sur la rive nord du bas Amazone, cinq petits postes fortifiés : Desterro, à l'embouchure du Paru ; Tohéré, près de celle du Jary ; et, un peu plus bas, Sao-Antonio de Macapa, Arauari et Camaù. Louis XIV fit alors affirmer par M. de Férolles, gouverneur de Cayenne, les droits de la monarchie française sur toutes les terres du bassin septentrional du fleuve. Le gouvernement portugais ayant refusé de reconnaitre le bien fondé des prétentions du gouvernement français, M. de Férolles, sur l'ordre de Louis XIV, en mai 1697, en pleine paix, enleva et occupa Sao-Antonio de Macapa, et détruisit les quatre autres forts. C'est le premier acte belliqueux auquel donne lieu la question de ces territoires contestés. « M. de Férolles, dit le *Mercure galant* de l'époque, exécuta avec beaucoup de valeur et peu de troupes les ordres qu'il reçut de la cour d'aller chasser les Portugais des forts qu'ils

avaient construits sur la rive septentrionale de la rivière des Amazones, vers son embouchure. Avec 90 hommes il chassa 200 Portugais soutenus par 600 Indiens, rasa les forts à l'exception de celui de Macapâ dans lequel il laissa garnison, puis revint à Cayenne avec les cinq ou six embarcations qui avaient servi à cette entreprise. « Ce fait d'armes fut inutile : la petite garnison ne put maintenir qu'un mois à Macapâ, et les Portugais réoccupèrent le poste après nous en avoir chassés.

La première convention diplomatique essayant de régler le différend est du 4 mars 1700. Des négociations eurent lieu à la suite de l'affaire de Macapá et ces négociations furent suivies d'un traité provisionnel. Le roi de France s'engageait à s'abstenir provisoirement de faire aucun établissement sur la rive nord, mais le roi de Portugal ferait détruire Macapá et ne prendrait aucune position sur la rive litigieuse, provisoirement neutre. Conformément au traité, le Portugal détruisit Macapá.

En 1701 fut conclu un second traité. C'était à l'époque de la guerre de la Succession d'Espagne, Louis XIV recherchait l'alliance du Portugal. Pour obtenir cette alliance il renonça solennellement aux prétentions que la monarchie française avait jusqu'alors maintenues sur la province de Maragnon, au sud de l'Amazone. La question de la rive nord était toujours réservée.

C'est le traité d'Utrecht, du 11 avril 1713, qui est censé terminer le différend. En réalité il n'a servi qu'à le prolonger jusqu'à nos jours.

Ce traité, au lieu d'en finir avec un conflit qui durait depuis vingt-cinq ans, le rendit, pour l'avenir, diplomatiquement insoluble. Le plénipotentiaire portugais, le comte de Taruca, étant comme le dit complaisamment le protocole « parfaitement éclairé sur la question », n'eut pas de peine à mystifier notre envoyé, un général-diplomate appelé M. d'Huxelles, fort peu au courant des difficultés géographiques qu'on lui proposait, et d'ailleurs bien connu pour être aussi maladroit diplomate que pitoyable capitaine.

Ce fameux traité d'Utrecht dit, en substance, que la France renonce aux terres du cap de Nord, situées entre la rivière des Amazones et celle de Vincent-Pinçon ; que la navigation de l'Amazone, ainsi que *les deux bords, les deux rives* du fleuve, appartiendront au Portugal, que la rivière de Vincent-Pinçon ou de Japoc servira de limite aux deux colonies. Les Portugais pourront reconstruire les forts de Macapâ, Arauari et Camaú.

Cette rivière de Vincent-Pinçon ou de Japoc, frontière des deux

colonies, n'est indiquée ni en latitude ni en longitude; de plus le traité n'indique que le point de départ à la côte de cette frontière, et ne parle nullement de l'attribution des terres de l'intérieur. De là double difficulté, pour ce qui est de la frontière de la côte, jamais personne ne sut où placer exactement la rivière de Vincent-Pinçon ou Japoc, pas plus que le vrai cap du Nord. Pour ce qui est de l'intérieur le traité dit que *les deux bords, les deux rives* de l'Amazone appartiendront au Portugal. Mais les territoires des Tumuc-Humac méridionales et de l'Equateur guyanais ne sont pas sur *le bord*, sur *la rive* de l'Amazone : par où donc faire passer la ligne de démarcation?

Que veut dire ce Japoc qu'on n'avait vu jusqu'alors figurer sur aucune carte? Quelle est la rivière où aborda Vincent-Pinçon? La relation de voyage du navigateur ne nous apprend rien de bien précis à cet égard. Il me semble, à moi, que la rivière de Vincent-Pinçon ne doit être autre que l'Amazone; mais les Brésiliens, de leur côté, disent que c'est de l'Oyapock qu'il s'agit.

Aussitôt après le traité d'Utrecht, les Portugais occupèrent la rive septentrionale de l'Amazone, jusqu'au sud de l'île Maraca. On commença dès lors à disputer officiellement sur la position exacte du cap du Nord et celle de la rivière de Vincent-Pinçon. Les Portugais écrasèrent quelques peuplades indiennes de la rive nord qui s'obstinaient à faire des échanges avec Cayenne, et ils envoyèrent dans l'intérieur des missionnaires jusqu'à l'Oyapock. De notre côté, en 1722, nous dépêchâmes un détachement s'emparer de Moribira, dans l'île des Guaribas, aux portes de Para, et ce détachement se maintint un an dans le poste conquis. Le tout, en explication du traité d'Utrecht.

En 1723, toujours pour expliquer le traité d'Utrecht, Gama, gouverneur de Para, fit rechercher par Paes do Amaral les anciennes bornes de marbre élevées par ordre de Charles-Quint, en 1543, entre les possessions de l'Espagne et celle du Portugal. Ces bornes antiques, en elles-mêmes, ne signifiaient pas grand'chose. Mais la recherche qu'on en fit sert à nous prouver que, quelques années seulement après avoir été signé, le traité d'Utrecht fut réputé, du moins dans ses détails, officiellement inintelligible. Paes do Amaral découvrit les bornes par 1°30′ de latitude nord, à l'embouchure d'une rivière qu'il appelle Wiapoc ou Vincent-Pinçon, et que sa détermination astronomique nous indique clairement être l'Araguary.

Aussitôt après, le gouvernement français ayant été informé de la découverte d'Amaral, d'Ovillers, gouverneur de Cayenne, reçut

l'ordre d'agir en conséquence, et toute la côte, de l'Oyapock à l'Araguary, fut effectivement annexée à la colonie de Cayenne.

De leur côté, les Portugais, fort irrités, affirmèrent officiellement pour la première fois, leurs prétentions à la possession de la rive droite de l'Oyapock, et, pour justifier leurs revendications, ils firent chercher, à l'embouchure de ce fleuve, à la montagne d'Argent, les fameuses bornes de Charles-Quint, lesquelles ayant été déjà trouvées à l'Araguary ne devaient pas se retrouver autre part. D'ailleurs l'interprétation du traité d'Utrecht continuait de part et d'autre : les Portugais, faisaient dans l'intérieur, de grandes razzias d'Indiens jusqu'à l'Oyapock, et nous, nous confisquions les barques portugaises jusqu'à l'île de Marajo.

Sur ces entrefaites, en 1731, des négociations furent entamées entre le gouvernement de Para et celui de Cayenne, tous deux agents de leur gouvernement respectif. Ces négociations avaient pour but d'arriver à délimiter la frontière des territoires litigieux. Ces négociations aboutirent à l'accord de 1736 qui nous laisse, chose historiquement fort importante, la libre pratique des terres situées au nord de l'embouchure de l'Amazone.

Cet accord était un espèce de désistement de la part du Portugal, Et pendant près de soixante années, de 1736 à 1794, nous usâmes si largement de ce désistement et pratiquâmes si librement les côtes au nord de l'embouchure de l'Amazonne, que plusieurs fois, les autorités portugaises purent faire saisir des barques françaises pêchant dans les parages de Para. Aussi, en 1764, le Portugal, pour protéger sa rive nord de l'Amazonne, de moins en moins respectée par nous, dut-il construire le fort de Saô-José de Macapa, non loin de l'emplacement de l'ancien fort de Saô-Antonio.

A cette époque, le gouvernement français était bien possesseur, de fait et de droit, de toute la côte entre l'Oyapock et le Carapapori, branche nord du delta de l'Araguary. En 1766, Malouet, gouverneur de Cayenne, envoyait au ministres deux mémoires pour établir définitivement et irrévocablement nos droits, En 1774, Fiedmond, successeur de Malouet, faisait faire par le sieur Dessingy, géographe, un relevé de la côte entre l'Oyapock et l'Amazonne. Trois ans plus tard, en 1777, le même Fiedmond faisait prendre, sans réclamation de la part du Portugal, possession effective, administrative, de la baie qu'on appelait alors de Vincent Pinçon, au sud de Maraca, par l'établissement d'un poste militaire dénommé Vincent-Pinçon ou Carapapori, et

d'un village-mission installé dans le voisinage, à l'embouchure de la rivière Macari. Un ingénieur-géographe, avec le titre de gardien des limites, fut installé au village-mission de Macari. Ce fut d'abord le sieur Labbé, géographe, qui occupa ces fonctions ; puis ce fut le sieur Honlet, autre géographe. Un peu plus tard, en 1780, une mission centrale qui devait devenir importante fut créée à Counani, à mi-chemin, à peu près, entre l'Oyapock et l'Amazone.

La frontière officielle de la Guyane française était alors à la côte, le Carapapori, canal naturel jadis important, qui, un peu à l'est de notre village-mission de Macari et de notre poste militaire de Carapapori ou Vincent-Pinçon, deversait l'Araguary dans l'Atlantique. C'est ce bras de Carapapori que Humboldt déclara plus tard être le vrai Vincent-Pinçon. Malheureusement cette branche nord du bas Araguary est maintenant tout à fait obstruée. Il n'y a donc plus à songer à elle pour limite.

Pour ce qui est des territoires de l'intérieur, on leur connaissait officiellement, à cette époque, une limite qui était une ligne par à peu près, du Carapapori au rio Branco, entre l'Amazone et la ligne équatoriale.

Tout cela était parfaitement logique et admissible et le serait encore aujourd'hui, n'étaient d'une part les faits accomplis, et de l'autre des modifications profondes dans l'équilibre de nos intérêts coloniaux dans le monde. Et puis, nous n'avons plus aujourd'hui en face de nous une colonie portugaise, une Guinée ou un Congo, mais une des plus grandes nations de l'Amérique.

En 1782, M. de Besner, gouverneur de Cayenne, donnait à Simon Mentelle, géographe, la mission de relever le cours de l'Araguary et de reconnaître quelle ligne sensible de démarcation pourrait être établie entre la Guyane française et les possessions portugaises, en partant du point où le canal de Vincent-Pinçon ou Carapapori adopté comme borne cesse de séparer les deux colonies. Mentelle devait s'appliquer à examiner si nos limites pourraient être simplifiées en adoptant pour frontière la grande bouche de l'Araguary au lieu du bras de Vincent-Pinçon, et quel dédommagement pourrait être offert au Portugal dans les territoires de l'intérieur. Car, poursuivant vers l'ouest, Mentelle devait, s'écartant le moins possible de l'équateur et de la ligne parallèle au cours de l'Amazone, afin, disaient ses instructions, de remplir exactement l'esprit du traité d'Utrecht, se rendre jusqu'au

rio Banco, essayant de trouver, à nos territoires du sud des Montagnes centrales, une frontière sensible, scientifique.

Vous voyez que la mission que M. Chessé m'avait confiée avait eu un précédent solennel.

Mentelle fut moins heureux que moi. Il ne put relever que la côte. Il ne visita ni le Counani, ni le Mapa, ni les terres du pseudo-cap du Nord, ni le rio Branco, ni les territoires au sud des Montagnes centrales. Chose éminemment regrettable, car si Mentelle eut pu faire en 1782 ce que j'ai fait en 1883, 1884 et 1885, le gouvernement de Louis XVI en eût probablement fini avec le vieux différend.

Les choses en étaient là, après l'échec de Mentelle, quand, en 1792, en présence du danger imminent de guerre universelle, la France évacua le poste de Vincent-Pinçon qu'il eût été difficile de défendre. Nous résolûmes d'en créer, sur les bords de la baie de Mayacaré, un autre que nous n'eûmes pas le loisir d'établir.

En 1794, l'émancipation des esclaves dans la Guyane française ayant effrayé les Portugais, ceux-ci armèrent cinq petits bâtiments, et, en attendant une déclaration de guerre officielle, commencèrent par venir piller, dans le Ouassa, une grande ferme à bétail dont le propriétaire, le citoyen Pomme, était alors député de Cayenne à la Convention. Et pendant les vingt années qui suivirent on continua ainsi l'interprétation à main armée du traité d'Utrecht.

Sortie du Ouassa, la flotille portugaise entra dans l'Oyapock. Les Portugais, reprenant après cinquante-huit ans leurs anciennes prétentions, adressèrent au commandant du fort, qu'ils qualifièrent de commandant des limites, sommation d'avoir à livrer les esclaves portugais fugitifs ainsi que les déserteurs. Le poste d'Oyapock avait été évacué et le commandant provisoire se trouvait être le maire. Ce brave homme réunit son conseil municipal qui, après delibération, déclara aux Portugais que les frontières étaient au Carapapori et que la Révolution avait libéré les esclaves. Les Portugais en se retirant, plantèrent avec solennité un poteau sur la rive droite de l'Oyapock, et il appelèrent ce poteau Notre-Dame de la Conception. Les envahisseurs avaient à peine mis à la voile que l'héroïque conseil municipal passait le fleuve et brûlait le poteau de la Conception avec non moins de solennité qu'on n'en avait mis à le planter.

Mais au retour la flotille ennemie toucha à Counani et à Macari. Chacun de nos deux villages-missions renfermait environ trois cents Indiens. A l'embouchure des autres fleuves se trouvaient également

quelques petits centres indigènes. Les Portugais emmenèrent en masse toute cette population à l'Amazone.

De 1794 à 1798 la côte entre Amazone et Oyapock fut complètement dépeuplée. Il importait d'agrandir le désert entre Cayenne et Para, car, au contact des Français qui donnaient la liberté aux Indiens et aux esclaves, Para se serait trouvé bientôt sans esclaves et sans Indiens.

Cependant nos Indiens de Counani et de Macari nous regrettèrent. Quelques centaines d'entre eux déportés au loin, trompant une surveillance active, se riant de punitions sévères et bravant tous les dangers, revinrent dans de frêles pirogues de Maranhao à Macari et à Counani, par quatre-vingts lieues de haute mer.

Ces événemenis amenèrent Jeannet-Oudin, neveu de Danton et commissaire civil de la Convention en Guyane, à étudier la question des limites en vue de leur établissement définitif à la paix générale. En prévision d'une victoire certaine, Joannet-Oudin rechercha ce qu'on pourrait bien prendre au Portugal du côté de l'Amazone, — toujours en s'inspirant du traité d'Utrecht. Le commissaire civil fit rédiger par le géographe Mentelle et le capitaine du génie Chapel, deux Mémoires qui furent envoyés au ministre de la marine. Malgré toutes ces sages précautions, les diplomates trouvèrent moyen de signer, le 20 août 1797, un des traités les plus ridicules de tous ceux qui régissent la matière. La frontière était reportée au Vincent-Pinçon ou Carsevenne. Jamais la Carsevenne n'avait été pris pour le Vincent-Pinçon, de là une nouvelle source de confusion. Et d'une. Accepter cette frontière était, de la part des diplomates français, accepter après la victoire une situation que la défaite n'avait pu nous imposer. Et de deux. Mais le Directoire ne ratifia pas le traité.

Le 6 juin 1801, un nouveau traité fut signé à Badajoz. La frontière devait suivre l'Araguary, de la grande bouche aux sources, puis, des sources, gagner le rio Branco en ligne droite. Voilà qui était parfait. Il était urgent, en effet, de délimiter nos prétentions, nos droits, dans les territoires de l'intérieur. Malheureusement — la diplomatie ne saurait penser à tout — il faut deux points pour déterminer une droite. Or, un seul est indiqué : la source de l'Araguary. Quel est le point où la frontière va atteindre le rio Branco ? Cette rivière ayant plus de huit cents kilomètres de cours, on voit qu'il y a là marge à contestation. D'ailleurs le traité de Badajoz ne fut pas ratifié par le premier Consul.

Le 29 septembre de la même année un nouveau traité fut signé, à Madrid. Par ce traité, interprétation un peu abusive du traité d'Utrecht, la limite est reportée au Carapanatuba, petite rivière qui se jette dans l'Amazone un peu au-dessus de Macapâ, par un tiers de degré de latitude nord. Voilà qui est clair. La frontière suivra le cours du Carapanatuba jusqu'à sa source, d'où elle se portera vers la grande chaîne de montagne qui fait le partage des eaux ; elle suivra les inflexions de cette chaîne jusqu'au point où elle s'approche le plus du rio Branco. Ici, l'on commence à moins bien comprendre. Une frontière qui *se porte* vers une chaîne de montagnes dont elle suit *les inflexions jusqu'au point où cette montagne s'approche d'une rivière...* Comme tout cela est bien dit ! Quelle précision ! Faudrait-il appliquer à la diplomatie de ce temps la définition que Voltaire donnait de la métaphysique : L'art de se rendre inintelligible aux autres et à soi-même ? — Voici le traité d'Utrecht. En gros il dit : La France n'est plus riveraine de l'Amazone. Et en dehors de cela tout est obscur. Or, on a fait vingt-trois explications officielles de ce traité, et elles sont toutes plus inexplicables les unes que les autres.

Victor Hugues, l'héroïque corsaire devenu gouverneur de Cayenne, soupçonnant la valeur des terres acquises entre l'Araguary et le Carapanatuba, envoya dans ces territoires une mission militaire qui revint émerveillée de la richesse du pays acquis et de son importance stratégique qui fait de ce petit plateau comme le Gibraltar de l'Amazone. Par malheur on n'attendit pas, pour le traité définitif, le rapport de la mission, et à Amiens nous acceptâmes de rétrograder jusqu'à la limite de l'Araguary.

Par le traité d'Amiens, du 25 mars 1802, les limites furent reportées à la grande bouche de l'Araguary, par 1° 1/3 de latitude nord, entre l'île Neuve et l'île de la Pénitence. La frontière suivra l'Araguary, le Vincent-Pinçon de La Condamine, depuis son embouchure jusqu'à sa source. La navigation du cours d'eau — il n'est pas navigable à cause de ses chutes — sera commune aux deux nations. De la source de l'Araguary, la frontière suivra une ligne droite tirée de cette source jusqu'au rio Branco. Notre frontière de l'intérieur est toujours, comme à Badajoz et à Madrid, une droite déterminée par un seul point.

Le traité d'Amiens est l'explication officielle définitive du traité d'Utrecht. Il est vrai qu'en 1814 on a annulé toutes ces explications et qu'on est revenu au texte même du traité primitif. Toutefois le traité du 25 mars 1802 mérite d'être étudié à titre de glose du traité du 11

avril 1713. Ce traité d'Amiens nous consacrait la possession de la côte au nord de l'Amazone. Mais s'il est très précis pour la région côtière, il l'est moins pour la région intérieure. Notre frontière est une ligne droite tirée *de la source de l'Araguary vers l'ouest jusqu'au rio Branco.*

On dira, peut-être, que *vers l'ouest* signifie *par la parallèle.* Mais non, car premièrement, on l'aurait dit; le mot était inventé dès cette époque et les diplomates savent bien ce que c'est qu'une parallèle. Et, de plus, la source de l'Araguary étant inconnue, elle peut se trouver à la hauteur de celle de l'Oyapock ou même plus haut, et alors la parallèle prendrait à la France une partie du haut bassin du Maroni, ce qu'il est absurde d'admettre; ou bien encore elle pourrait se trouver non loin des bords de l'Amazone et alors la parallèle passerait au sud du confluent du rio Branco avec le rio Negro. Il ne peut donc être question de la parallèle quand il est parlé d'une ligne allant vers l'ouest jusqu'au rio Branco. Que signifie donc... ? Mais peut-être les diplomates avaient ils l'intention d'aller tracer eux-mêmes leur droite sur le terrain, à travers les forêts jusqu'alors inviolées, de la Guyane centrale ?

Dans son numéro du 25 mai 1885, le *Jornal do Comercio*, la plus grande feuille du Brésil et de l'Amérique du Sud, grand journal officieux de Rio de Janeiro, organe de la plus haute importance, éminemment grave et respecté, non moins que ministériel, étudiant la question du contesté franco-brésilien. conclut ainsi :

« Si, pour arriver à un arrangement à l'amiable et honorable pour les deux pays, on a recours à l'ancienne méthode, il y a peu de chances de voir aboutir les négociations.

» Aucun diplomate brésilien ne peut se targuer d'être plus patriote que Araujo Ribeiro, ni plus éclairé que le vicomte d'Uruguay. Aucun diplomate français ne peut se croire plus habile que le baron Rouen, ou mieux au courant de la question que le baron His de Butenval. Là où ces négociateurs ont fait naufrage, naufrageront aussi les autres.

Le moyen qui paraît le plus raisonnable est la nomination d'une commission mixte, franco-brésilienne, comme celles qui devaient fonctionner en 1817 et 1840. Les commissaires de chacun des deux pays iraient étudier le territoire litigieux, en faire la carte, et, sur les données fournies, les deux puissances résoudraient directement la question ou la soumettraient à un arbitrage.

Le moment est propice. La France est à la recherche d'un territoire colonial pour reléguer ses récidivistes. La philanthropie de la majorité

républicaine répugne à colloquer ces malheureux sous des climats meurtriers. Le propre député de Cayenne refuse, au nom de sa colonie, le don fatal que la France veut faire à la Guyanne. Eh bien, il y a un moyen pour la France de trouver de suite un territoire de relégation pour ses récidivistes. Dans la partie du territoire contesté que le vicomte d'Uruguay proposa à la France, c'est-à-dire entre l'Oyapock et le Carsevenne, existent des prairies saines, fertiles, chaudes, mais non humides, où pourraient vivre honnêtement ces dégradés. La France a donc, par conséquent, des raisons spéciales pour entrer en accord avec nous.

» Ceci est déjà connu dans les hautes régions politiques de la France et le sera mieux encore après la prochaine discussion de la loi des récidivisies à la Chambre des députés, où est revenu le projet amendé par le Sénat. On dit que M. Franconie, député de Cayenne, parlera dans ce sens.

» Pour ce qui est de notre Brésil, nous voyons tous les avantages d'une solution immédiate et à l'amiable. S. M. Pedro II recueillera la gloire d'avoir pu régler un différend séculaire ; la province de Para, celle de l'Amazone — cette somptueuse Amazonie qui vit oubliée, inquiète, mécontente, où fomentent déjà des germes de séparation, tel est le dégoût que soulève chez elle l'indifférence du sud pour les intérêts les plus vitaux du pays — verrront disparaître les craintes de futures complications ; la colonie française de ces deux grandes provinces, colonie riche, nombreuse, estimée, influente, recevra avec des bénédictions une solution qui lui permettra de travailler et de se développer sans attirer les soupçons.

» Deux siècles de négociations, de traités, d'actes belliqueux, c'est assez. La commission mixte est la préface d'un arrangement diplomatique irrévocable et définitif.

» Les intérêts français sont considérables en Amazonie. Il y a plus. Quand partit de Para O senhor Henrique Coudreau, la Chambre de commerce de Para lui remit une pétition pour le ministre des affaires étrangères de la République française, sollicitant le prolongement de la ligne française de vapeurs qui va déjà de France aux Antilles et à Cayenne jusqu'à la ville de Para. Les relations entre la France et le Brésil deviennent chaque jour plus étroites. Il est nécessaire de les rendre de plus en plus cordiales. La commission mixte y contribuerait largement et établirait entre les deux nations une paix, une alliance perpétuelles.

» Ajourner un problème n'est pas le résoudre. Résolvons le problème du contesté de Guyane par la nomination d'une commission mixte pour en finir avec le litige. »

Voilà donc, la chose est assez claire, une excellente occasion qui nous est offerte par le Brésil, de régler le différend séculaire du contesté de Guyane. Les idées du grand journal officieux de Rio de Janeiro sont très loyales, très honnêtes, très sages et très pratiques, je m'y rallie sans arrière-pensée et viens chaudement vous les recommander. Empressons-nous de saisir aux cheveux cette occasion unique qui se présente à nous, acceptons les avances qui nous sont faites, et agissons.

C'était à prévoir : aussitôt après notre reculade le Brésil faisait un pas en avant. L'infraction à la convention toute récente de non occupation réciproque était absolument formelle. Lors de la fondation de notre poste de Mapa, en 1836, le Brésil avait été sur le point de nous déclarer la guerre. En France, l'occupation de la rive gauche de l'Araguary par le Brésil passa totalement inaperçue. Notre gouvernement, il est vrai, n'en fut informé, ainsi que la prise de possession de l'Apurema, que dix ou vingt ans plus tard.

En 1849, puis en 1850, une expédition brésilienne organisée à Paris devait partir pour occuper le Mapa. C'était de plus fort en plus fort. « Il s'agit, » disait bravement, à la Chambre des députés de Rio de Janeiro, le 19 avril 1850, M. Tosta, ministre de la marine, « il s'agit de fonder dans cette contrée une solide colonie, afin que nous puissions y assurer d'une manière effective notre possession. » L'expédition brésilienne ayant rencontré, dans les eaux de Mapa, un aviso français en surveillance; le gouvernement de Rio, pour se consoler de n'avoir pu installer sa colonie, se mit à protester avec indignation contre les agissements des Français. Le Brésilien est né diplomate.

En 1858, une nouvelle expédition, commandée par un lieutenant de douanes, partit de Para et entra dans le Counani, en plein territoire contesté. La population de Counani, composée d'esclaves marrons, reçut les annexeurs à coups de fusils. Alors le gouvernement de Rio se plaignit que la France entretenait à Counani des agents que soutenait Prosper Chaton, notre consul à Para. Le lieutenant passa capitaine et Prosper Chaton fut blâmé. Les nègres de Counani ne me rappelaient mais ce fait sans indignation.

Je parle de ces choses sans aucun chauvinisme. J'aime beaucoup les Brésiliens. J'ai pour la grande nation sud-américaine une sympathie,

une admiration, que je me permettrai de qualifier de raisonnées. Je suis partisan convaincu de la solution à l'amiable de la question du contesté franco-brésilien et j'ai la conviction qu'il est aisé, habile et utile d'arriver de suite à ce résultat. Mais ne m'est-il pas permis, sans me voir traiter en trouble-fête, de montrer combien notre conduite a été ridicule là-bas, depuis ces quarante derrières années? Sans être partisan d'une politique de matamore et d'envahisseur, n'est-il pas permis de rougir d'une politique d'abdication systématique ?

Les dernières négociations entre la France et le Brésil, au sujet des territoires contestés; durèrent trois ans, de 1853 à 1856. M. His de Butenval et M. le vicomte d'Urguay rompirent des lances dans un savant tournoi de géographie historique. M. le vicomte d'Uruguay nous offrit la limite du fleuve Carsevenne, dont on ne connaît pas la source mais seulement l'embouchure. Et M. His de Butenval offrit pour frontière la rivière Tartarougal qui a probablement une source, mais qui n'a pas d'embouchure, car la rivière se perd dans un laci de lacs et de marécages ainsi que je l'ai constaté. Ces doctes négociations n'aboutirent à rien.

Pardon, je me trompe. Ces négociations aboutirent à quelque chose. Les Brésiliens se tinrent ce raisonnement : « Puisque la France nous offre la limite de Tartarougal, le territoire entre Tartarougal et Araguary n'est plus contesté. » Et, en 1860, sans autre forme de procès, le président de la province de Para annexa ce territoire connu dans la contrée sous le nom de district de l'Apurema. Depuis vingt-cinq ans les Brésiliens l'administrent, y perçoivent des impôts, y ont des électeurs, et, quand j'y passai en 1883, on attendait l'installation d'un poste militaire envoyé de Para.

En 1883 et 1884, je révélai tous ces faits en haut lieu. Cela provoqua un petit échange de notes entre M. Jules Ferry et M. le baron d'Itajubà, chargé d'affaires de Brésil. On en écrivit dans les bureaux. Cela causa un petit ennui aux puissances — sans aucun résultat, comme bien vous pensez. Il fallait que quelqu'un payât les frais et la peine. Ce fut le malencontreux reporter. Et, aussitôt, l'incident fut enterré, avec les phrases d'usage.

On ne peut dire, cependant, que la question manque d'intérêt. Depuis deux siècles, elle a donné lieu à vingt-quatre traités ou conventions. Les plus illustres hommes d'Etat et diplomates français, portugais et brésiliens y ont attaché leur nom. Il suffit de citer parmi les Français, pour ne parler que des plus connus, les Choiseul, les Conti, les Maure-

pas, les Molé, les Talleyrand, les Polignac, les Guizot et les Thiers. Par quatre fois, en 1697, en 1794, en 1836 et en 1841, en pleine paix, cette question a donné lieu à des actes belliqueux fort graves. A trois reprises, en 1814, en 1817 et en 1841, elle a amené la nomination, par les deux gouvernements intéressés, d'une commission technique mixte.

Vous voyez donc bien que je ne viens pas inventer une nouvelle question coloniale. Je n'ai jamais pensé à prendre un brevet pour l'invention du différend franco-brésilien. Il existe, ce différend, c'est vrai, mais ce n'est pas ma faute à moi, c'est celle de Louis XIV. Le seul tort que je me reconnaisse dans cette affaire est d'avoir cru, et de croire encore, à la possibilité de vider de suite le litige par les voies pacifiques et à la nécessité, à l'urgence, à l'utilité d'arriver de suite à une solution. S'agit-il donc d'une aventure quand on parle d'en finir scientiquement, pacifiquement, à l'amiable, avec une question qui a fait perdre du temps à tous nos hommes d'Etat depuis Colbert jusqu'à M. Jules Ferry? Est-ce donc quelque sinistre chicane que de demander au voisin, en vue d'éviter un procès, de rétablir entre deux propriété contiguës les bornes qui ont disparu? Il ne s'agit pas de lever un lièvre, mais d'en tuer un qui court depuis déjà deux cents ans.

Or il n'est question aujourd'hui, dans toutes les droites comme dans toutes les gauches, que d'organiser notre domaine colonial. « Organisons, disent-ils, notre domaine colonial, apurons nos vieux comptes diplomatiques, fermons la porte à de nouvelles aventures. » Eh bien, voici une belle occasion de faire de l'organisation intelligente. Nous avons depuis deux cents ans, à l'embouchure de l'Amazone, un magnifique territoire indivis; partageons ce territoire, délimitons la frontière : ce sera organiser la paix, les bonnes relations, la prospérité. Ne pensez-vous pas, comme moi, que si l'on veut réellement se mettre à organiser notre domaine colonial, on ferait bien de commencer par vider nos vieux comptes embrouillés? Les bons comptes font les bons amis et la prairie de la bouche nord de l'Amazone vaut bien une commission technique.

Nous avons, disait récemment un de nos hommes d'État, nous avons des droits sur divers territoires disseminés dans les cinq parties du monde. Mais chaque revendication ne peut venir qu' à son heure. » Mot profond, admirable programme de politique coloniale pratique. Mais puisque nous voulons faire de la politique coloniale sérieuse, pourquoi ne commencerions-nous pas notre liquidation en nous attaquant immédiatement à ceux de nos droits les plus anciens, les plus connus,

ceux-là surtout que nous pouvons établir, faire valoir, solutionner si je puis dire, aisément, pacifiquement, sans un crédit, sans une interpellation, sans faire manœuvrer un aviso, sans déplacer une escouade, sans renverser un cabinet ? Nous faisons de grandes dépenses en hommes et en argent pour acquérir de nouvelles possessions, et nous en dédaignons d'autres qui seraient nôtres depuis des siècles, si nous avions seulement voulu faire les frais d'une délimitation à l'amiable !

J'entends d'ici gémir les effarés : « Pourquoi réveiller cette question du contesté franco-brésilien. Elle dormait d'un sommeil si profond ! Qui sait les ennuis qu'elle va nons causer maitenant qu'elle est réveillée ! « Mais point n'est besoin de le réveiller, la question du contesté de Guyane, elle ne dort pas du tout, elle ne sommeille même pas. Depuis deux cents ans elle a fait assez tirer de coups de fusil et de coups de canon, assez disputer les hommes d'Etat et les diplomates, assez écrire de rapports, de mémoires et d'in-quarto, pour qu'on ne la suppose pas en léthargie. A Paris même, de temps à autre, elle a agité les esprits. Mais c'est surtout là-bas, en Amazonie, qu'elle est vivante, quelle passionne. Nous avons en Amazonie une colonie française, nombreuse, riche et prospère autant qu'estimée. Eh bien, cette colonie, à cause de de cette malheureuse question du contesté, se voit fréquemment en butte, de la part d'une population qui, pourtant, a beaucoup de sympathie pour nous, à de fâcheuses suspicions. Il ne faut pas que les Allemands, les Anglais et les Américains soient écoutés quand ils présentent nos frères de l'Amazonie comme l'avant-garde de notre future armée d'invasion. Nous avons de grands intérêts dans ce merveilleux marché du Brésil, dans cette admirable vallée amazonienne ; n'allons pas les sacrifier à la peur ridicule que nous causerait l'idée d'une délimitation à l'amiable. Pour s'être refusé à la très peu troublante aventure d'une commission technique, on ouvrirait pour l'avenir. pour un aveuir prochain peut-être, la porte à toutes les aventures.

D'ailleurs il y a plus. Ce n'est pas moi qui viens, en tant que voyageur français connaissant la matière, vous recommander un procédé à moi pour régler le différend franco-brésilien Non. Le Brésil, nous fait des ouvertures, et c'est de ces deux ouvertures que je viens vous entretenir.

En 1809, les Anglo-Portugais s'emparaient de Cayenne, qui fut remise aux Portugais. Le 30 mars 1814, le traité de Paris stipule que la Guyane sera restituée à la France, telle qu'elle était au 1er janvier 1792. Les contestations au sujet des limites, contestations dont les traités de 1796, de Badajoz, de Madrid et d'Amiens, n'avaient été que

des explications plus ou moins heureuses et plus ou moins libres, seront réglées à l'amiable. La France et le Portugal nommeront des commissaires qui se réuniront sur les lieux pour trancher le différend. La France nomma Victor Hugues, qui partit aussitôt pour Cayenne. Mais le Portugal ne nomma personne. Ainsi échoua la première tentative de solution à l'amiable du différend au moyen d'une double commission scientifique.

Non-seulement le Portugal ne voulait pas nommer de commissaires, mais il ne voulait même pas rendre la colonie. Les traités de Vienne eurent beau venir confirmer celui de Paris, les Portugais restaient toujours à Cayenne. Le Portugal ne nous restitua la Guyanne, en avril 1817, après d'inutiles négociations auxquelles avaient pris une part active Wellington et le duc de Richelieu, que sur la menace faite par le gouvernement français de s'emparer par la force des territoires situés entre le Maroni et l'Oyapock, et à la nouvelle que l'expédition, déjà organisée, allait partir.

La convention de remise eut lieu le 20 août 1817. Une double commission scientifique fut, pour la seconde fois, chargée de vider à l'amiable le différend. Les deux nations devaient nommer des commissaires qui exploreraient les territoires litigieux et auraient un an pour s'entendre. Si, au bout d'un an, ils ne s'entendaient pas, le Portugal et la France prendraient l'Angleterre comme médiatrice. Il n'y eut ni commission ni médiation et on ne s'occupa plus du contesté.

Peu après, en 1822, le Brésil se rendait indépendant. De 1834 à 1838, une grande guerre civile, le *cabanage*, ensanglantait les provinces du Nord. Dès le début de cette espèce de jacquerie brésilienne, le gouvernement français donnait ordre au gouverneur de Cayenne d'occuper toute la côte au nord de l'Amazone, de l'Oyapock à l'Araguary. Cependant, les esclaves fugitifs et les soldats déserteurs se réfugiaient en masse dans les territoires litigieux. Il importait de ne pas laisser se masser sur la côte contestée une population aussi peu recommandable. M. du Choisy dut établir, en 1836, par ordre du gouvernement central et de concert avec l'amiral Duperré, un poste français sur l'îlot qui séparait le lac de Mapa de celui de Macari. On mit cinquante hommes dans ce poste, qui fut appelé poste de Mapa, et le petit détachement opéra des reconnaissances jusqu'à l'Araguary. On était en pleine paix. C'est le troisième acte belliqueux auquel donna lieu la question du contesté. Les circonstances, cependant, justifiaient notre décision, de même aujourd'hui, si quelques milliers de récidi-

vistes s'évadaient et passaient l'Oyapock — chose improbable, car le bagne est doux — le Brésil serait à moitié excusable s'il installait un poste militaire à Counani ou à Cachipour. Alors, sans doute, nous réclamerions. C'est aussi ce que fit le Brésil en 1836. Le président de la province de Para protesta énergiquement. Dans le sud, notamment à Rio de Janeiro, une ligue se forma contre nous : les Brésiliens jurèrent de n'acheter aucun produit français. *A Liga Americana*, le fameux journal d'Odorico Mendès, prêchait ouvertement la guerre.

Toutefois, l'insurrection éteinte à Para, de longues négociations eurent lieu entre la France et le Brésil au sujet de Mapa. Pour la troisième fois, des commissaires démarcateurs, des deux nations, durent être nommés. Mais cette fois ce fut le Brésil qui, seul, envoya sa commission, dont le chef était l'économiste Souza Franco. M. Guizot agitait alors avec le Brésil des projets d'alliances dynastiques. Il fit évacuer Mapa pour faire réussir un mariage qui ne réussit pas. Devant un si beau résultat, on ne pensa plus à régler le litige. Mais la forme fut sauvée : un traité solennel intervint le 5 du mois de juillet 1841. Il maintenait le *statu quo* tel qu'il résulte du traité d'Utrecht et stipulait la non-occupation réciproque.

Les Brésiliens, voyant les dispositions très conciliantes du ministère français, ne voulurent pas se contenter du petit succès diplomatique qu'ils venaient de remporter. A peine M. Guizot avait-il signé son traité que le gouvernement de Rio faisait établir, sur la terre qui avait été si solennellement neutralisée la veille, la colonie militaire de Pedro II sur la rive gauche de l'Araguary.

Importance du territoire contesté.

Il est une objection, cependant, qu'il est bon de prévoir et à laquelle il faut répondre à l'avance, car c'est la seule sérieuse qui puisse être faite.

Pourquoi, pourra t-on dire, pourquoi ne pas abandonner purement et simplement ces territoires au Brésil ? La Guyane française, après deux siècles de possession effective, après des tentatives de tous genres, est encore déserte. Nous ne l'avons peuplée que des cadavres de nos colons. Et nos millions, par centaines, y ont été enfouis en pure perte. A quoi bon nous occuper d'une nouvelle Guyane quand

l'ancienne nous a si mal réussi? Ce vieil ossuaire ne peut-il point contenir les squelettes des récidivistes que nous allons y envoyer mourir?

Pour moi, je ne vois point dans le territoire contesté une annexe au cimetière voisin. Les deux territoires sont contigus, mais ne se ressemblent pas. Certes, la Guyane de Cayenne ne m'inspire pas beaucoup d'enthousiasme. On peut s'en convaincre en parcourant les diverses études que j'ai déjà publiées ou que je publie actuellement sur la colonisation française dans cette contrée. Mais je fais plus de cas du territoire contesté que de dix colonies comme celle de Cayenne.

Le territoire contesté, passez-moi l'expression, en vaut la peine. Ce n'est plus, comme dans la vieille colonie, la forêt vierge, marécageuse, malsaine, ininterrompue, impénétrable, indéfrichable, c'est la prairie, élevée, simple, aisément accessible où les blancs peuvent travailler sans mourir, faire souche, coloniser. C'est parce que je connais, dans cette région guyanaise, et la forêt et la prairie, que je suis sceptique à l'égard de la première, enthousiaste à l'endroit de la seconde. J'ai vu ce que des blancs, des Portugais du nord, des Gallegos, c'est-à-dire à peu près des Saintongeais, des Bretons ou des Normands, ont fait dans les prairies de l'Amazone et du Rio Branco, et j'en ai été émerveillé. Celle qui nous occupe, de l'Oyapock à l'Uruguay, au nombre des plus sèches, des plus saines, des plus européennes de climat, mesure au moins 40,000 kilomètres carrés, soit environ six ou sept départements français. Toutes les prairies de la Guyane française, mises ensemble, ne mesurent pas l'étendue d'un de nos arrondissements Ce que le Brésil nous a offert du territoire contesté en 1856, de l'Oyapock au Carsevenne, est grand comme trois de nos départements, seulement pour ce qui est de la prairie; et ce que nous lui en demandons, jusqu'à la frontière de Tartarougal, mesure une superficie double. De sorte que les savanes que nous pouvons acquérir dans le territoire contesté représentent à peu près l'étendue ordinaire d'une province française, — quatre ou cinq départements, — sans parler d'une surface dix fois plus considérable en forêts. Dans ces prairies, l'élevage donne des résultats merveilleux. Les bœufs de l'Apurema sont aujourd'hui réputés les meilleurs de l'Amazonie. Les savanes d'Ouassa, de Counani et de Mapa, sont connues pour être des meilleures de l'Amérique du Sud. Et là l'air est sec, le climat sain, le travail des blancs possible.

S'il est une contrée au monde où l'on puisse utiliser, employer sans barbarie, à des œuvres utiles, transportés et récidivistes, au lieu de

les vouer à une mort certaine dans des œuvres inutiles ou impossibles, c'est là. Dans les forêts du Maroni où on les installe actuellement, ou bien ils mourront en masse avant d'avoir rien fait, ou bien l'administration pénitentiaire, dans la charité de son cœur, se mettra à les traiter en pensionnaires de l'Etat, comme elle a fait jusqu'à ce jour pour les forçats qu'on lui a confiés. Les pénitenciers de la Guyane deviendront l'hôtel des Invalides des bandits coloniaux et des chenapans métropolitains. Et c'est probablement ce qui arrivera, parce que les travaux préparatoires étant mortels pour l'Européen dans la forêt guyanaise, au lieu d'envoyer ses parias en masse à l'abattoir, préfèrera faire sur eux des essais de moralisation en chambre. Ce qui, au bout de très peu de temps, domine dans tout directeur d'administration pénitentiaire, c'est le moraliste expérimentateur. Le travail tuerait ses sujets d'étude ; eh bien ! il leur fera la vie douce. Si vous décrétez à Paris la guillotine sèche, au Maroni vos exécuteurs des hautes œuvres s'improviseront en petits Benthams.

Ce n'est que dans la prairie du territoire contesté qu'on pourra faire travailler, et travailler utilement, récidivistes et forçats. Dans cette prairie, les travaux préparatoires n'occasionneront pas une forte mortalité dans les rangs des travailleurs. Le travail y sera relativement aisé et il y sera largement rémunérateur pour ceux d'entre les relégués qui auraient droit à un travail plus ou moins libre. En peu d'années serait réalisé ce double desideratum : la moralisation des demi-coupables et des égarés par un labeur possible et fécond ; l'aménagement du sol en vue de l'installation ultérieure des colons libres. Donc, délimitez la frontière pour installer vos récidivistes dans la seule partie de la Guyane où nous puissions intelligemment et honnêtement les reléguer : dans la prairie du territoire contesté.

On peut encore envisager la question à un autre point de vue, et plus grave. Tellement grave, qu'on ne peut guère insister. Maintenant que vous envoyez 20,000 récidivistes en Guyane, vous allez laisser subsister le contesté ? Mais des bandes de récidivistes n'auront qu'à s'évader — chose ni difficile ni rare , — et ils formeront une république de chenapans entre la Guyane et le Brésil. Ni le Brésil, ni même la France ne sauraient, le cas échéant, tolérer un tel état de choses. Prenez les devants ; établissez une frontière qui rende l'extradition possible. Sans cela le Brésil ne tardera pas à faire entendre de violentes mais justes réclamations. Gardons-nous de ce côté. Nous pourrions

avoir, là un jour, plus tôt qu'on ne pense, une bien grosse affaire. Et nous en avons assez comme cela, de par le monde.

La frontière une fois délimitée, il se formera dans l'avenir, dans la prairie de l'Oyapock, au lieu d'une tribu de forçats en rupture de ban, une colonie française de peuplement, dont l'heureux développement est assuré par l'excellence du climat et la facilité du travail dans les savanes, et dont la présence à l'embouchure de l'Amazone ne sera pas sans intérêt pour la patrie française.

Cet avantage de nous valoir, à l'embouchure de l'Amazone, un beau territoire de colonisation nationale qui serait, en attendant, le plus excellemment choisi de tous nos ateliers pénitentiaires, n'est pas le seul que nous présenterait la solution du différend franco-brésilien. On a pu voir, récemment, en 1883-84, à propos de ma très pacifique exploration de la région litigieuse, combien était chatouilleux, à cet endroit, le patriotisme brésilien. Il serait donc sage et prudent de détruire à jamais, entre deux nations amies, ce perpétuel ferment de discorde. Il est, en effet, bien évident, qu'il y a un intérêt majeur pour la France à n'avoir que de loyaux amis parmi ces jeunes peuples latins qui sont déjà au nombre de nos meilleurs clients. Nous avons là d'immenses intérêts d'influence. Aux Latins, le monde latin. Et certes nous trouverions chez le Brésil, le jour où la situation serait devenue absolument nette, où il ne pourrait plus exister entre nous ni sous-entendus, ni réticences, un débouché d'activité et d'influence que peuvent soupçonner ceux-là seuls qui ont vécu au milieu de cette jeune et noble nation si ardemment enthousiaste de tout ce qui vient du pays qu'elle considère, à bon droit sans doute, comme la métropole de tous les néo-Latins.

Opportunité de la solution du différend.

On se demandera peut-être, tout en reconnaissant l'utilité d'une prompte solution à l'amiable et les heureux résultats qu'elle ne manquerait pas d'avoir, si le moment est réellement bien choisi pour faire au gouvernement du Brésil, malgré l'opinion de la presse officieuse, ministérielle, de Rio de Janeiro, une semblable ouverture. Il me semble que le moment n'a jamais été plus opportun. En effet, le président du Conseil des ministres, M. le baron de Cotegipe, chef du parti conservateur actuellement aux affaires, s'est d'abord fait connaître par ses

travaux sur les territoires litigieux de l'Empire, et notamment sur le territoire des Missions, contesté entre le Brésil et l'Argentine. L'honorable et illustre homme d'État, après s'être toujours prononcé en faveur de la solution à l'amiable, mais aussi prompte que possible, des questions pendantes à propos des territoires contestés entre le Brésil et les nations qui l'entourent, vient, en septembre dernier, à peine en possession du pouvoir, d'arriver au règlement du différend avec l'Argentine. Ce règlement a été un véritable évènement, un coup de foudre pour toute l'Amérique du Sud qui n'avait cessé de redouter depuis cinquante ans un conflit toujours imminent entre les deux grandes nations américaines à propos de ce territoire des Missions. Ajoutons aussi que le gouvernement du Brésil ne voit pas sans une certaine inquiétude la France écouler ses récidivistes dans une colonie qui n'est séparée de la province de Para que par un territoire déjà peuplé aujourd'hui d'esclaves fugitifs et de soldats déserteurs, et cette particularité le rend tout favorable à l'idée d'une solution immédiate. On voit donc que le moment n'a jamais été plus opportun pour que les ouvertures de la France en vue d'un règlement, après étude préalable sur les lieux, puissent être accueillies favorablement par le gouvernement de Rio.

Moyen le plus simple de résoudre la question.

Il ne me reste plus à aborder qu'une seule objection, mais elle est grave.

Il ne doit pas être si aisé, dira-t-on, de résoudre cette question du contesté franco-brésilien, puisque les plus illustres diplomates et hommes d'État de la France, du Portugal et du Brésil y ont échoué ; puisque après vingt-quatre traités ou conventions, on voit moins clair dans l'affaire.

Il est hors de doute, je le crois, que si l'on ne se propose, comme on l'a fait jusqu'à ce jour, que d'expliquer le traité d'Utrecht et les vingt-trois autres qui lui servent d'explications, on n'arrivera à rien, car ce traité et ses vingt-trois commentaires sont, dans leurs détails, d'une incompréhensibilité transcendante. Je me suis appliqué à l'étude de ces œuvres diplomatiques ; j'ai lu les dissertations auxquelles elles ont donné lieu, un peu partout, et dans le sein même de la Société de géographie, de la part de M. d'Avezac, répondant à Caëtano da Silva,

il y a quelque trente ans. Eh bien, je suis forcé de l'avouer, j'ai trouvé tout cela obscur jusqu'au sublime. Je n'y ai rien compris. Ou plutôt, pour parler plus exactement, j'ai compris tout ce que j'ai voulu. Si cela peut vous être agréable, je vais me mettre à vous démontrer, tout de suite, d'une façon bien évidente, que nous avons droit à la totalité des territoires qui s'étendent jusqu'à l'Amazone et au Rio-Negro. Mais, si d'aventure il se trouvait dans cette salle un Brésilien, il n'aurait, de son côté, aucune peine à vous démontrer, d'une façon non moins évidente, que le Brésil a un droit bien fondé sur tous les territoires qui s'étendent jusqu'aux Tumuc-Humac et l'Oyapock. Désintéressés comme vous l'êtes, vous seriez fort embarrassés pour vous prononcer. C'est besogne ardue que de chercher la vérité. Voici des milliers d'années que l'humanité en fait l'expérience. Dans le cas actuel, ou bien vous vous prononceriez au hasard, ce qui est de la sagesse pratique de tous les jours, ou bien, ne vous souciant pas autrement de vider la question, de guerre lasse, vous videriez la salle.

Cependant, il est une chose sur laquelle, vous, mon Brésilien supposé et moi, tomberons certainement d'accord. Il existe, entre la France et le Brésil, dans la Guyane du Sud, un territoire qui est contesté : voici un fait absolument indéniable. Il est difficile de déterminer d'une façon précise les droits de chacun, puisque depuis deux cents ans, cent cinquante diplomates de marque ont en vain peiné à la tâche. Les Brésiliens ne veulent pas cependant, et nous non plus nous ne voulons pas — bien que nous n'ayons pas envie de nous canonner pour de telles misères — renoncer purement et simplement à des droits acquis. Eh bien, puisque la diplomatie n'a réussi — ce qui était un peu autrefois le rôle de la diplomatie — qu'à embrouiller extraordinairement la question, si nous laissions là la diplomatie et ses énigmatiques documents, et si nous remettions au simple bon sens la solution de l'affaire ? Si nous proposions au Brésil, au lieu de discuter avec lui sur des droits hypothétiques ou périmés, de faire un partage équitable à l'amiable ? que dis-je, proposer ! si nous acceptions, veux-je dire, ce que le Brésil nous propose ? Voyons quels sont les territoires qui sont bien réellement contestés, non pas dans l'imagination exaltée, l'ardeur intransigeante de quelques chauvins isolés, mais dans la réalité historique. Puis, après étude technique sur les lieux, des territoires réellement en litige, partageons.

Ainsi débarrassés de l'encombrant bagage diplomatique, table rase étant faite des vingt-trois inexplicables explications du traité d'Utrecht,

l'édifice étant nettoyé de la végétation parasite qui le cache, tablons sur le *statu quo*. Ce qui est actuellement sous l'influence française restera français, sous l'influence brésilienne restera brésilien, ce qui est réellement neutre sera partagé. C'est là le principe dont s'est servi le baron de Cotegipe pour résoudre tous les différends territoriaux du Brésil avec les nations limitrophes. Ce principe me paraît, dans l'espèce, parfaitement acceptable.

Le statu quo. — Le pays contesté. — Méthode a priori et méthode expérimentale.

Pour bien établir le *statu quo*, résumons et concluons.

Le traité d'Utrecht dit, en substance, que S. M. T. F. aura la possession des *deux bords*, des *deux rives* de l'Amazone. Quelle que soit la bonne volonté qu'y puisse mettre notre patriotisme, nous ne pouvons croire de bonne foi, que cette renonciation, de la part de Louis XIV, implique seulement renonciation par la France à la navigation du grand fleuve. Mais est-ce à dire que le traité d'Utrecht nous enlève la totalité du bassin septentrional de l'Amazone? Non, il n'est nullement question de cela. Le traité d'Utrecht, tout en nous écartant de la rive septentrionale du fleuve, laisse indéterminée la frontière des territoires de l'intérieur. Pour ce qui est des territoires de la côte, le traité laisse au Portugal les Terres du Cap du Nord et nous donne pour limite la rivière de Vincent-Pinçon. Or, la vérité vraie est que notre plénipotentiaire n'avait pas la moindre idée de la difficulté géographique qu'on lui proposait, et que c'est en pleine connaissance de cause que les Portugais essayèrent de faire prendre pour l'Oyapock cette rivière de Vincent-Pinçon qui n'était autre que l'Amazone, et de faire accepter, sous la dénomination, d'ailleurs vague et arbitraire, de terres du Cap du Nord toute la région comprise entre le grand fleuve et notre frontière orientale incontestée. Toutefois notre diplomatie n'accepta jamais cette confusion et, depuis le traité d'Utrecht, elle a réclamé constamment pour limite le Carapapori, bras septentrional du delta de l'Araguary, l'Araguary, puis, de ce fleuve, une ligne droite tirée vers l'Ouest jusqu'au rio Branco. Depuis l'obstruction du Carapapori, vers la fin du siècle dernier, on n'a cessé de demander comme frontière la totalité du cours de l'Araguary et la fameuse ligne vers le rio Branco, quitte à offrir une compensation dans les territoi-

res de l'intérieur, pour les terres revendiquées d'entre Carapapori et le bas Araguary. La frontière historique du pays contesté est donc l'Araguary et la ligne vers le rio Branco. Nous avons un droit diplomatique sur les territoires se trouvant au nord de cette frontière.

Mais entre ces droits diplomatiques qui représentent les prétentions extrêmes de la France, et la possibililité d'un accord, il y a un abîme. Il est bien évident que le Brésil n'acceptera pas de tabler avec nous sur de telles prétentions. La seule affirmation officielle par notre gouvernement de semblables revendications aurait pour résultat immédiat de nous mettre en fort mauvais termes avec l'empire. Un médiocre arrangement vaut mieux qu'un bon procès. Et d'ailleurs il faut bien tenir compte du principe du fait accompli, principe qui, en Amérique et partout, régit et simplifie cette question toujours obscure des pays contestés.

Nous ne pouvons plus aujourd'hui, faire valoir nos prétentions jusqu'au rio Branco, le rio Branco ne saurait être contesté, car les Brésiliens l'exploitent et le peuplent. Les territoires indéterminés de l'intérieur sur lesquels nous pouvons revendiquer un droit diplomatique ne sauraient être étendus, à l'ouest au-delà des contreforts du système des Montagnes de la Lune ; au sud au-dessous des derniers points occupés par la colonisation brésilienne en amont des affluents de gauche de l'Amazone entre Manaos et Macapa. Ces territoires, purement indiens, libres de toute influence brésilienne, presque inconnus, ou pour mieux dire, n'ayant été visités que par de très rares explorateurs, — deux, Crevaux et moi, — forment une zone assez étroite au sud des Montagnes centrales. Tel est notre contesté diplomatique dans les territoires de l'intérieur.

Mais déjà, la réserve absolue de nos droits sur ces territoires au sud des Montagnes centrales, ainsi délimités, serait probablement de nature à empêcher toute entente, si nous n'acceptions pas, en principe, le système des compensations. Il nous faut consentir, virtuellement, à renoncer à nos droits sur ces territoires, moyennant une compeusation sur la côte.

Avons-nous donc un si grand intérêt à nous annexer le versant méridional des Tumuc-Humac et des Montagnes de la Lune? En admettant la possibilité de les obtenir sans dépenser, chose peu probable, pas mal de millions et de soldats, je crois que ce ne serait pour la France qu'une nouvelle charge sans compensations sérieuses. C'est la prairie de la côte, la côte elle-même qui nous importent.

Et, puisque, historiquement, l'obstruction du Carapapori qui nous a obligés, pour avoir une frontière sérieuse, de réclamer pour limite l'embouchure, aujourd'hui unique, de l'Araguary, nous a amenés aussi à offrir pour ce fait une compensation dans les territoires de l'intérieur, oh ! abandonnons sans regret tous ces territoires au sud des Tumuc-Humac et des Montagnes de la Lune, moyennant des compensations, même modestes, sur la côte. Nos droits diplomatiques sur ces territoires sont incontestables, mais, pour arriver à une entente, offrons de les abandonner en échange d'une compensation dans le Mapa et les Terres du Cap du Nord. Et alors, acte pris du principe accepté, nous délimiterons définitivement le pays contesté de la manière suivante : l'Oyapock, l'Araguary et la ligne de partage des eaux entre les sources de ces deux fleuves.

Si nous nous souvenons maintenant qu'en 1856 le Brésil nous a offert la limite de Carsevenne et que nous lui avons offert alors celle de Tartarougal-Grande, à 135 kilomètres plus au Sud, nous nous rendrons compte qu'il ne serait pas impossible de nous entendre puisqu'il ne reste de contesté que le Mapa, entre Carsevenne et Tartarougal, c'est-à-dire un territoire de 20,000 kilomètres carrés, peuplé de 600 habitants. Toutefois, n'oublions pas que nous ne renonçons, virtuellement, aux territoires du sud des Montagnes centrales, que pour obtenir, dans la région côtière, une compensation équitable.

Pourquoi l'entente ne s'est-elle pas faite jusqu'à ce jour ? Parce qu'on a *discuté* sur des *droits* au lieu d'*étudier* des *faits :* on a voulu *prouver* au lieu de se borner à *constater*. La méthode diplomatique appliquée au règlement de ce différend est mauvaise, puisque voici deux cents ans qu'elle échoue. Elle échouerait encore ; il faut l'abandonner et remettre à une autre méthode, la méthode scientifique, le règlement du différend. La méthode *a priori* est condamnée, il faut adopter la méthode *expérimentale*.

Règlement du différend par une Commission franco-brésilienne d'exploration du pays contesté.

Dans ces conditions, quel est le moyen de solution à l'amiable qui se présente de suite à l'esprit, qui s'impose ? Celui que nous indiquent les Brésiliens. Une Commission franco-brésilienne pour l'exploration du territoire contesté. Cette Commission explorerait, étudierait les terri-

toires litigieux, et donnerait avec son rapport un projet de frontière, projet unique, si le commissaire français et le commissaire brésilien arrivaient à s'entendre, double dans le cas contraire. Sur ces données, les deux gouvernements pourraient, ou ratifier purement et simplement, ou s'en remettre à un arbitrage franco-brésilien ou étranger, statuant sur les données de la Commission mixte. Car enfin, pour la première fois, toutes les données véritables du problême auraient été réunies.

Mais, dira-t-on, puisqu'il s'agit d'un procès qui dure depuis si longtemps, on doit, dès aujourd'hui, posséder une foule de documents. On n'a pas besoin de nommer une Commission d'exploration, de refaire encore une fois la carte du territoire contesté. Erreur, mille fois erreur ; cette carte n'a jamais été faite, et là est, précisément, le piquant de l'histoire. Les diplomates ont disserté doctement sur des difficultés géographiques, sans avoir sous les yeux la moindre carte d'ensemble un peu avouable. Je n'insiste pas, car l'étude des fantaisies géographiques de ces messieurs, relève du *Charivari* et non de la Société de géographie. J'arrive de là-bas et je sais ce que je dis.

Il faut donc commencer par faire la carte du pays. Ni Reynaud en 1838, ni José da Costa Azevedo en 1864, ni moi en 1833, n'avons pu étudier plus de la dixième partie de la contrée. Or, il importe d'en saisir et fixer une bonne fois la topographie d'ensemble ; car ces terres, surtout dans la partie littorale et spécialement pour ce qui est du Mapa et des terres du cap du Nord, sont soumises à de continuelles modifications topographiques. Elles sont sans cesse bouleversées par les apports de l'Amazone et par de profondes et rapides commotions géologiques qui affaissent ici et soulèvent là. Elles sont, dans leurs détails, en formation et déformation incessantes ; dans leur ensemble, en croissance régulière. Exactement comme dans les deltas des grands fleuves, on voit, entre l'embouchure de la Mapa et celle de l'Araguary, les alluvions modernes, le quaternaire actuel, faire reculer la mer et bouleverser tous les jours le relief des apports récents. Ainsi, le canal de Carapapori a disparu, les lacs du Mapa ont été bouleversés : les relevés de Roumy et de Dor, les commandants du poste français de Mapa, de 1836 à 1840, et ceux de José da Costa Azevedo, en 1864, ne sont plus reconnaissables. J'avais ces documents sous les yeux pendant mon voyage dans le Mapa, et je pouvais constater, à chaque instant, qu'en quarante années ou même vingt, la physionomie du district s'était complètement transformée. Ceci pour les régions qui ont été étudiées.

Mais il y a plus. Nous ne possédons encore aucun document sur la région marécageuse des lacs côtiers entre l'embouchure de la Mapa et celle de l'Araguary, ni sur l'île Maraca, ni sur les hauts de Tartarougal, de Coujoubi, de Fréchal, de Mapa-Grande, de Mayacaré, de Carsevenne, de Counani et de Cachipour. Il nous faut donc, avant tout, établir une bonne carte des territoires litigieux.

Donc, envoyez une Commission, j'entends une Commission de vrais explorateurs et non pas de grands fonctionnaires ou de diplomates, une Commission modeste, sans grand appareil, étudier le pays. Cette mission vous renseignera sur les populations, leur vie économique et politique, leur distribution, leur race, sur l'économie générale des prairies, des lacs et des forêts et vous ramassera, pour ainsi parler, les matériaux d'une monographie encyclopédique du pays contesté franco-brésilien. En un an, la besogne pourrait être terminée. Quand on se sera bien rendu compte de la valeur exacte des districts contestés, de la répartition par rivière des populations aborigènes ou émigrées, de la valeur comparée des terres des différentes régions, — alors, mais alors seulement, on pourra s'entendre pour le partage à l'amiable. Ce n'est pas à l'aveuglette qu'on peut tracer une frontière dans un territoire grand comme le tiers ou le quart de la France. Il faut bien connaître l'ensemble et les détails pour procéder à un partage équitable. Car, ne croyez pas qu'après deux siècles, le Brésil ni la France puissent se contenter d'une frontière par à peu près, tracée dans les chancelleries.

Mais, direz-vous, par quel procédé pratique arriver à constituer cette Commission franco-brésilienne d'exploration du pays contesté de Guyane? On commencera, n'est-ce pas, par disputer sur les frontières? Mais jamais on ne s'entendra ; vous faites une pétition de principes. Il est bien certain que, si les deux gouvernements commencent par échanger des notes à ce sujet, la chose sera longue à aboutir. La diplomatie vit surtout d'ajournements. Et si ses casuistes se mettaient de nouveau à ressasser, à propos de la malheureuse rivière de Vincent-Pinçon, leurs pénibles élucubrations de géographie intentionnelle, nous en aurions probablement pour bien longtemps encore avant de voir la question avancer d'un seul pas.

Mais voici qui me semble beaucoup plus pratique, plus expéditif. Le gouvernement français, prenant acte des déclarations de la presse officieuse brésilienne, ou profitant de la première réclamation du chargé d'affaires du Brésil au sujet du territoire contesté — il y en a tous les

six mois — nomme une Commission chargée d'explorer, d'étudier, aux points de vue géographique, ethnographique, économique et autres, la région litigieuse. Pour cela, point n'est besoin d'attendre quoi que ce soit, la Commission pourrait être nommée dès demain. On n'a pas besoin de l'autorisation du Brésil pour envoyer une mission scientifique dans le pays contesté. Le Brésil, lui, ne nous a pas demandé notre assentiment pour envoyer les siennes dans le Mapa. La Commission nommée, le gouvernement français informe du fait le gouvernement brésilien et l'invite à envoyer également, dans la même région, une Commission scientifique brésilienne, afin, expliquerait notre diplomatie, d'arriver à régler à l'amiable le différend, après étude technique de la contrée. J'ai la conviction que si l'on procède ainsi, la double Commission peut commencer à fonctionner dès le printemps prochain. En tout cas, la France aurait toujours son étude complète du territoire litigieux, ce qui serait notre plus solide argument devant un arbitrage. Mais le Brésil, dont nous avons vu plus haut les sentiments à ce sujet, ne manquera pas de répondre à nos ouvertures et d'envoyer sa Commission. Peut-être même, d'ici à fort peu de temps, étant donnnées les dispositions dans lesquelles on se trouve à cet endroit à Rio de Janeiro, des propositions officielles nous seront-elles faites dans ce sens. Donc, il n'y a aucun inconvénient à ce que nous prenions les devants, et, ne faisant que nous inspirer d'une idée brésilienne, nous dépêchions là-bas une mission pour faire la topographie de la contrée. Car, pour nous, il y a urgence, et maintenant que nous savons le fer chaud, il faut nous mettre à le battre. Il n'y a aucune nécessité à s'entendre, par télégraphe, sur le choix des commissaires, et à les envoyer solennellement faire campagne commune. Les deux missions peuvent opérer séparément. L'essentiel, pour nous, est de ne pas laisser refroidir l'occasion.

Que vous dirai-je de plus ? Je ne suis pas un inventeur, je ne viens pas vous faire l'article pour une nouveauté suspecte. Je viens simplement vous rappeler que par trois fois, en 1814, en 1817 et en 1841, ce vieux compte louche allait être apuré, grâce à la nomination d'une Commission technique franco-brésilienne. La première fois, la France seule envoya son délégué, la troisième fois ce fut le Brésil, la seconde, personne ne bougea. Si, à ces époques, on s'en est tenu à l'intention, c'est que nous nous désintéressions alors un peu trop des questions coloniales, et que nous ne savions pas assez tous les maux, comme tous les biens, dont ces questions-là sont grosses. Depuis, nous avons payé assez cher pour acquérir un peu d'expérience. Aujourd'hui, une nou-

velle occasion se présente, le Brésil nous fait officieusement des ouvertures. Acceptons et allons de l'avant.

Le Brésil, lui, en a déjà fini avec tous ses contestés. Du côté du Venezuela, du Pérou et de la Bolivie, il y a déjà quelques années ; du côté de l'Argentine, il y a quelques mois. Il ne lui reste plus que celui de Guyane. Pour nous, la vieille monarchie nous a légué, ici et là, des droits mais aussi des embarras et des difficultés. Réglons nos différends, c'est faire de la politique coloniale sérieuse. Mais en même temps, ayons confiance. car la Franc ne sera pas au-dessous de sa tâche ; elle saura avec honneur, justice et profit, liquider le bilan du passé.

Et quand une nation amie vient nous dire : « Réglons notre vieux différend pour établir entre nos deux pays une paix et une alliance perpétuelles », nous n'avons qu'à accepter avec empressement cette loyale et fraternelle invitation.

Je conclus en disant avec les Brésiliens : « Ajourner un problème, n'est pas le résoudre. Résolvons le problème du pays contesté de Guyane par la nomination d'une Commission franco-brésilienne pour en finir avec le litige. »

H. A. Coudreau.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

Le canal de la mer du Nord à la Baltique. — Le Conseil fédéral de l'Allemagne a adopté, à l'unanimité et sans modifications, le projet de loi concernant la construction d'un canal de la mer du Nord à la mer Baltique.

Ce canal débouchera, à l'Est de Brunsbuttel, dans l'Elbe, suivra la vallée de la Gieselau jusqu'au point le plus méridional de l'Eider, longera ce cours d'eau jusque Rendsburg et se dirigera parallèlement au canal de l'Eider jusqu'à son embouchure dans la mer Baltique, près de Holtenau. Il n'y aura des écluses qu'aux deux extrémités du canal; elles serviront à retenir les flots de la mer en temps de haute marée. Le canal aura 60 mètres de large à la surface, 26 au plafond et 8 mètres 50 de profondeur : de cette façon, les cuirassés de la flotte pourront le passer.

La navigation marchande entraîne actuellement des pertes considérables à cause du détour que les navires doivent faire autour du cap Skagen pour arriver d'une mer à l'autre. Le canal est destiné à abréger la route de 637 milles marins au moins, et l'économie de temps sera d'autant plus forte que le port de destination des navires venant de la mer Baltique sera situé plus au midi. Les voiliers gagneront en passant par le canal, deux jours au moins, et les steamers servant au transport des marchandises, vingt-deux heures.

Il s'agit avant tout d'éviter la navigation dans le Sund. De 1877 à 1880, 92 navires allemands jaugeant 20,000 tonnes et représentant une valeur de 3 à 4 millions de marks ont péri autour du cap Skagen, dans le Sund et les deux Belt, dans les eaux écossaises et les bouches de l'Elbe, et chaque année 200 navires de toute nationalité disparaissent dans ces eaux.

Une île qui sombre. — Le ministre de la marine de Danemarck vient de faire savoir officiellement que l'île du Moine, au sud du groupe des Feroë, vient d'être engloutie.

La base de l'île était exposée à l'action de courants d'une extrême violence.

L'île n'était qu'une immense falaise de 80 pieds de haut. Elle avait une extrême utilité pour les navigateurs auxquels elle signalait des tourbillons fort dangereux. Elle était inhabité.

La population de l'Italie. — La *Gazette officielle* du royaume d'Italie vient de publier le résultat du recensement terminé à la fin de l'année 1884.

A cette époque, la population totale du royaume s'élevait à 29.361,032 habitants.

Ce chiffre constate une augmentation sur celui de l'année précédente, qui n'était que de 29,000,652.

ASIE.

Les Russes en Asie. — A l'une des dernières séances de la Société de géographie de Paris, M. Venukoff a donné les renseignements suivant sur les progrès des Russes en Asie :

D'après les dépêches telégraphiques, le premier tronçon du grand chemin de fer transsibérien vient d'être ouvert à l'exploitation. Sa longueur entre Ekatherinbourg

et Kamychou est de 135 kilomètres. On espère ouvrir bientôt la continuation de cette ligne jusque Tumen, où commence la grande voie fluviale à travers la Sibérie. Les travaux de percement du petit isthme qui sépare le bassin de l'Obi de celui du Yénissey sont aussi avancés, de sorte que la navigation entre ces deux fleuves sera établie en 1886 ou 1887. — Quant à l'Angora, qui réunit le Yénissey avec le lac Baïkal, et qui était toujours considéré comme peu navigable à cause de ses rapides, on a enfin trouvé un homme courageux pour y établir des communications régulières à l'aide de bateaux à vapeur. Cet esprit entreprenant est M. Sibiriakoff, bien cunnu par ses offrandes nombreuses pour l'exploitation scientifique et économique du Nord de l'Asie.

AFRIQUE.

Le chemin de fer du Congo. — Il vient de se constituer un syndicat anglais, *The Congo railway syndicate limited*, dont le titre indique suffisamment le but. A sa tête, se trouvent MM. Hutton, membre du Parlement anglais et président de la Chambre de commerce de Manchester, Mackinon, un des directeurs de la puissante Compagnie *British India*, et Henri Stanley le célèbre explorateur du Congo, qui ont signé avec le gouvernement de l'État indépendant du Congo, un accord en vertu duquel la concession d'un chemin de fer reliant le Bas-Congo au Haut-Congo a été accordée à la Compagnie qui doit être constituée par les soins du syndicat anglais. Les souscriptions pour le capital de cette Compagnie, dont là première émission sera de vingt-cinq millions de francs, seront ouvertes dans les capitales des quatorze États qui ont pris part à la conférence de Berlin.

Canal de Suez. — Nous croyons intéressant pour les lecteurs du Bulletin de la Société de géographie de Lille, de publier le mouvement d'accroissement du transit des navires par le canal, celui du tonnage et le total des recettes par année, depuis l'ouverture en 1870 jusqu'au 1er janvier 1885. Voici ces chiffres :

ANNÉES.	NOMBRE de navires.	TONNAGE		Recettes totales annuelles.
		Brut ou de capacité.	Net officiel pour la perception des taxes.	
		Tonnes.		
1870	486	654.915	436.609	9.277.328
1871	765	1.142.200	761.467	13.270.138
1872	1.082	1.744.481	1.160.743	18.325.024
1873	1.173	2.085.072	1.367.767	24.824.732
1874	1.264	2.423.672	1.631.650	26.383.515
1875	1.494	2 940.708	2.009.984	30.827.194
1876	1 457	3.072.107	2.096.771	31.143.762
1877	1.663	3.418.949	2.355.447	33.958.314
1878	1.593	3.291.535	2.269.678	32.403.611
1879	1.477	3.236.942	2.263.330	30.917.331
1880	2.026	4.344 519	3.057.421	41.410 623
1881	2.727	5.794.401	4.136.779	54.671.961
1882	3.198	7.122.125	5 074.808	64.406.770
1883	3.307	8.051.307	5.775.861	68.512.064
1884	3.284	8.319.967	5.871.500	65.372.665

Nouvelles annexions allemandes en Afrique. — La *Post* annonce que la Société allemande de l'Afrique orientale vient de conclure avec le sultan de toutes les tribus des Somalis un traité, en vertu duquel le monopole du commerce sur les côtes, depuis les limites du Zanzibar jusqu'à Ras-Ulula, lui est assuré. Le sultan cède également à la Société le droit d'épaves qui lui est attribué par un traité conclu avec l'Angleterre, ce qui va permettre de mettre fin aux actes de piraterie et de barbarie des Somalis.

La *Gazette de Francfort* annonce en outre que le chef Kama-Herero, du pays des Namaquas, s'est placé, ainsi que son pays, sous le protectorat allemand.

Au nom de la Société coloniale allemande, M. R. Flegel va établir des stations sur le Haut-Bénoué. Il n'est pas arrêté par l'établissement du protectorat anglais sur les territoires du Bas-Niger, depuis Lokoja jusqu'au confluent du Rio del Rey.

D'après lui, cette annexion ne saurait que favoriser l'entreprise allemande. Il est en ce moment à Bras, à l'embouchure du Niger, où il s'occupe des préparatifs de son expédition.

Le mandataire allemand de l'Afrique orientale a acquis en outre tout le territoire au Nord du Kilimandjaro jusqu'au fleuve Tano. Cette région va rejoindre la colonie allemande de Vitu. La Société a fixé le deuxième degré de latitude N., comme la limite septentrionale des pays soumis à son autorité.

AMÉRIQUE.

Le plus long tunnel du monde. — La population de New-York, qui était de 300,000 habitants lorsqu'on fit la première dérivation des eaux du Croton pour alimenter la ville en 1832, est aujourd'hui de 1,400,000 habitants.

C'est en présence de ce développement, qu'on a décidé de faire une deuxième dérivation comprenant la plus grande galerie qui ait été projetée jusqu'à ce jour.

Les travaux de cette galerie, qui doit conduire les eaux du lac du Croton au réservoir du Central-Park, à New-York, sont commencés depuis quelques mois et poussés avec la plus grande activité.

A une certaine profondeur dans le sol, au-dessous des champs et des prés, à la lueur d'innombrables lampes de mineur et de lampes électriques, 6,000 ouvriers travaillent jour et nuit dans cette gigantesque galerie, qui sera excavée en entier dans la roche, sur une longueur de 46 kilomètres.

Pendant les vingt-quatre heures de la journée, le travail ne cesse que deux heures, pour permettre aux ouvriers d'un poste de sortir et de prendre leur repas, pendant que les 3,000 autres descendent dans les puits pour les remplacer.

Une centaine de perforatrices, mues par la vapeur et par l'air comprimé, sont constamment en mouvement, pendant que de puissantes machines remontent au jour les matériaux abattus au moyen de nombreux puits distribués sur toute la longueur de la galerie

Malgré cette activité, les travaux ne pourront être terminés que dans deux ans ; mais alors la ville de New-York sera abondamment pourvue d'une eau pure et limpide.

On se fait difficilement une idée de la rapidité avec laquelle sont poussés les travaux. L'entreprise est divisée en deux parties : de Hig-Brig à Torrytow et de Torrytow au lac de Croton. Sur tout le parcours, il y a 26 puits. Chaque sous-entrepreneur doit excaver la partie du tunnel qui lui est assignée et construire la conduite en maçonnerie là où il le faut.

Plus de 8,000 ouvriers en tout sont occupés à ce travail : 6,000 en galerie et 2,000 à l'extérieur. Au fond de chaque puits, on travaille dans les deux directions, de sorte que ces divers groupes d'entrepreneurs se rencontreront à demi-distance entre chaque puits ; il paraît que les plans ont été levés avec une précision telle, qu'une erreur de trois centimètres n'est pas possible pour chaque fraction du tunnel.

Cette galerie sera la plus longue qui existe et coûtera 300 millions de francs. Il faut admettre qu'on pourrait exécuter un tel travail bien plus économinuement, en diminuant le nombre de pointe d'attaque, c'est-a-dire le nombre de puits. Mais ici on a pensé que le temps est plus précieux que l'argent. Cela arrive souvent aux États-Unis.

Comme travaux similaires, nous avons eu en Europe :

1° Le tunnel du Mont-Cenis, qui a 12,320 mètres de longueur ; il a coûté environ 75 millions et a été creusé en 14 ans, ce qui donne un avancement moyen de 1 mètre par 8 1/2 heures.

C'est là qu'on a appliqué pour la première fois les perforatrices à air comprimé et qu'on a utilisé les chutes d'eau comme force motrice. Dans le cours des travaux, il y eut des tâtonnements et bien des modifications ont été apportées aux appareils employés ;

2° Le tunnel du Saint-Gothard, qui a 14,900 mètres et a été creusé en 8 ans, ce qui correspond à un avancement moyen de 1 mètre en 4 heures 10 minutes ;

3° Le tunnel de l'Arlberg, qui a 10,270 mètres ; il a coûté 38 millions de francs et a été creusé en 8 ans, ce qui donne un avancement moyen de 1 mètre en moins de 3 heures.

Ces deux derniers ont éte creusés avec les perforatrices à air comprimé ; on utilisa les chutes d'eau comme force motrice, en profitant de l'expérience acquise au mont Cenis ; il est à remarquer que l'avancement par heure augmente avec le perfectionnement des engins de perforation ;

4° Enfin, le tunnel de Marianopoli, en Sicile, qui a 6,500 mètres ; il a été creusé en cinq ans, d'avril 1880 à avril 1885. Ce tunnel a été fait en entier dans les marnes du tertiaire ; il a nécessité sur toute sa longueur un fort boisage suivi d'un épais revêtement en maçonnerie. Il a été attaqué par les deux têtes et par cinq puits, dont deux avaient 250 mètres de profondeur.

Le tout a été creusé à la main et au milieu de grandes difficultés, relatives au soutènement des parois, à l'épuisement des eaux et à la présence, à plusieurs reprises, du mauvais gaz (grisou).

C'est probablement ce travail qui, malgré ses proportions peu considérables, fait le plus d'honneur au génie civil étalien, en attendant qu'on réalise l'idée de percer un tunnel sous le détroit de Messine, qui aura 16 kilomètres environ de longueur.

OCÉANIE.

Population des îles Sandwich. — Le secrétaire d'État à Washington vient de recevoir du consul des États-Unis à Honolulu, le résultat d'un recensement de la population des îles Hawaï, qui a été fait le 26 décembre 1884. Le précédent datait du 27 décembre 1878. Pendant cet intervalle de six années, la population a augmenté de 22,593 habitants ; mais le total des indigènes a diminué de 4,074 : la lèpre fait parmi eux de nombreuses victimes. Les étrangers sont actuellement en plus grand nombre que les indigènes ; on ne compte que 40,114 de ceux-ci, tandis

que ceux-là ne sont pas moins de 40,564, dont 17,944 Chinois. La population se partage en 51,539 hommes et 29,039 femmes ; cette différence considérable entre les deux sexes provient de ce que les résidents étrangers appartiennent en majeure partie au sexe masculin : on ne compte que 871 femmes parmi les 18,000 Chinois.

RÉGIONS POLAIRES.

Retour de l'expédition Holm. — L'expédition danoise sur les côtes orientales du Groenland est arrivée à Copenhague le samedi 3 octobre, après une absence de deux années et demie.

Le but principal de l'expédition était de longer le littoral Est du Groenland aussi loin que possible dans la direction du Nord, et de tâcher d'atteindre certains établissements indigènes, qu'on sait exister entre les latitudes N. 65 et 66°. Or, le lieutenant Holm a hiverné dans ces parages et il est parvenu jusqu'à 66° 8' lat. N., le point le plus septentrional qu'eussent encore atteint des Européens à cette côte. Le voyageur a donné le nom de « Terre du roi Christian IX » à la portion de la côte qu'il a explorée.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(in extenso).

DE FRANCE A SUMATRA

(JOURNAL DE BORD.)

Par M. Paul FAUQUE, explorateur de Sumatra.

Le 2 décembre 1882, sur la recommandation de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, le Ministre de l'Instruction publique voulut bien m'accorder une mission gratuite pour aller continuer les travaux scientifiques commencés par MM. Wallon et Guillaume, et interrompus par la mort malheureuse de ces deux explorateurs.

Je devais en même temps recueillir tous les renseignements possibles, se rattachant aux causes et incidents de leur meurtre par les naturels qui habitent les bords de la rivière de Tenom, sur la côte Ouest de Sumatra.

Le 30 mars 1883, je m'embarquai donc à bord du transport le *Bien-Hoa*, et à 4 heures du soir, je quittais la rade de Toulon pour ma lointaine expédition.

J'étais accompagné par trois personnes attachées à ma mission.

Nous avions à bord un détachement de troupes pour le Tonkin et quelques fonctionnaires se rendant en Cochinchine.

Aussitôt que nous eûmes perdu de vue les dernières maisons du quai d'embarquement et donné quelques instants à l'émotion d'un premier départ, chacun prit ses dispositions pour passer le plus confortablement possible, le long mois de notre traversée.

A la chute du jour, nous étions en pleine mer, filant 12 nœuds à l'heure.

A huit heures, les clairons se faisaient entendre, c'était l'heure de la prière : le prêtre vient la réciter au milieu de tout l'équipage groupé

sur le pont, puis le branle-bas pour la nuit commence immédiatement. Nous autres, passagers, avons le droit de promenade sur le gaillard d'arrière, jusqu'à 10 heures, moment du couvre-feu général.

31 mars.

Ce matin, nous doublons le cap Corse et passons assez près de la côte pour apercevoir les ruines des fortifications élevées sur le littoral, lors de l'ancienne invasion des Gênois en 1729.

A midi, nous voyons la pointe de l'île d'Elbe, puis, le rocher aride de Monte-Christo ; au loin, le détroit de Bonifacio, sillonné de nombreuses barques de pêcheurs et, enfin, les hautes montagnes de la Sardaigne, dont les crêtes nous apparaissent encore couvertes de neige.

La mer est splendide ; la proue du navire dévie à peine de la ligne horizontale.

Le thermomètre marque 19°, le baromètre est à 78.

A quatre heures, nous sommes dans les eaux de Naples et naviguons vers le détroit de Messine en suivant toute la côte italienne.

1er avril.

Ce matin, nous nous trouvons en face du Stromboli, immense volcan en forme de cône et planté au milieu des eaux ; un faible filet de vapeur sulfureuse s'en échappe.

Bientôt nous entrons dans le détroit de Messine, nous laissons la ville à notre droite et passons devant Reggio, en longeant la côte jusqu'au cap Spartivento.

Nous admirons le beau et verdoyant paysage qui se déroule.

A la nuit tombante, nous nous retrouvons en pleine mer. Le dernier point du panorama dont nous venons de jouir, est la cîme de l'Etna, perçant les nuages, et illuminée par un coucher de soleil magnifique.

2 avril.

Depuis hier au soir, nous ne voyons plus la terre, la journée se passe pour chacun de nous à commencer nos correspondances, que nous laisserons à Port-Saïd.

3 avril.

Toujours la pleine mer. Nous passons à six lieues de l'île de Candie.

4 avril.

Nous filons neuf nœuds ; demain matin nous entrerons dans le canal de Suez. Température, 21°.

Le commandant donne l'ordre de tendre les tentes sur la dunette, afin de nous protéger des ardeurs du soleil ; plus tard, dans la mer Rouge, ces tentes seront doublées, en laissant entre chacune d'elles, un espace de 0,50 c. environ pour établir un courant d'air.

5 avril.

Nous arrivons dans le bassin de Port-Saïd. Aussitôt, nous sommes entourés de barques conduites par des Arabes : les uns offrent aux matelots des fruits, du tabac turc, des pipes et divers objets ; d'autres s'approchent de l'échelle du bord, et par leurs cris gutturaux, nous invitent à les prendre pour passer à terre.

Un moment, c'est un enchevêtrement indescriptible d'embarcations, au point de gêner la manœuvre. Pour les éloigner, les matelots sont obligés de leur jeter des seaux d'eau sur la tête ; mais ils accueillent cette manière de pourparler, avec la plus grande bonne humeur, et n'en continuent pas moins leurs offres et leurs cris.

Enfin, le navire repose sur ses ancres ; après notre premier déjeuner, chacun se dispose à descendre à terre.

Je m'informe de suite de la résidence du consul français, elle est située au Nord-Ouest de la ville et assez éloignée du quai.

Nous nous y rendons, accompagnés d'un petit cicérone arabe, qui s'est accroché à nos pas et dont il nous est difficile de nous débarrasser.

M. de Montigny nous reçoit avec une grande amabilité, et est enchanté que nous lui apportions des nouvelles toutes fraîches de Paris. A son tour, il nous informe d'une dépêche, reçue le matin de Saïgon, annonçant la mort du commandant Rivière, tué au Tonkin, dans une première sortie contre les Pavillons noirs.

Notre visite faite, nous quittons le consulat et nous nous mettons à parcourir la ville.

Elle n'offre rien de bien remarquable, sinon l'aspect d'un vaste bazar, bâti au milieu de plaines de sable.

Des marchandises de toutes sortes y sont vendues à des prix exagérés, par une population de juifs et de grecs.

A trois heures, nous allons entendre la musique militaire égyptienne, qui se tient tous les jours dans le jardin de Lesseps, grande promenade circulaire, plantée d'arbres, de fleurs, de palmiers et d'aloès, et fréquentée par un monde de marchands et de fonctionnaires.

En ville, où les voitures sont très rares, nous remarquons cette

race des petits ânes du désert, agiles, bons trotteurs, têtes fines et bonne allure : ils servent à faire les courses un peu longues.

Après dîner, nous nous rendons à l'Eldorado, café-concert de l'endroit. L'orchestre est tenu par une troupe de femmes.

Enfin, à onze heures, tout le monde est rentré à bord, car nous devons lever l'ancre le matin à la pointe du jour. Le navire a terminé son chargement de charbon et payé 39,000 fr. à la Compagnie de Suez, pour son droit de passage.

6 avril.

Nous naviguons dans le canal depuis ce matin : la chaleur est encore supportable, grâce au vent du Nord.

Dans l'immense plaine de sable qui nous environne et sur laquelle darde un soleil brûlant, nous sommes témoins d'un curieux effet de mirage : à une distance, même très rapprochée, il nous semble que nous sommes entourés de lacs, mais des tourbillons de sable qui s'élèvent constamment de ces plaines qui nous semblent liquides, nous démontrent vite notre erreur.

Nous sommes distraits de ce spectacle à l'approche d'un grand diable d'arabe monté sur un grand diable de chameau.

L'accoutrement de l'un et de l'autre est assez recherché et flamboyant, et nous pensons nous trouver en présence d'un notable du désert, lorsqu'arrivé sur la berge, près du navire, dont l'allure est considérablement diminuée, à cause du passage dans le canal, notre arabe saute lestement à terre, nous fait un grand salut et nous demande l'aumône ; nous nous amusons tous à lui jeter quelques menues monnaies, des oranges, du biscuit et jusqu'à des pastilles de Vichy ; le tout est ramassé avec la plus risible gravité.

Vers six heures, nous arrivions au château de Napoléon III : cette résidence fut détruite en partie, lors de la guerre Anglo-Égyptienne, et abrite aujourd'hui quelques familles arabes.

C'est à cet endroit que nous stoppons pour passer la nuit, toute circulation étant interdite dans le canal, une fois le soleil couché.

Demain, seulement, nous serons à Ismaïlia avant d'entrer dans les lacs amers.

7 avril.

Nous continuons notre route très lentement, retardés à chaque instant par la manœuvre qu'exige le passage d'autres navires qui nous croisent.

Enfin, nous entrons dans les lacs ; nous naviguons plus à l'aise et espérons être ce soir à Suez.

Nous voyons au loin, la ville de Ismaïlia, entourée aujourd'hui de végétation qu'elle doit au canal d'eau douce, construit lors de l'entreprise du percement de l'isthme, lorsque, près d'entrer dans la seconde partie du canal, les signaux du sémaphore nous annoncent qu'un bateau espagnol, arrivant des Indes, et suivant, par conséquent, une route inverse à la nôtre, vient de s'ensabler. Force nous est donc de jeter l'ancre et d'attendre qu'il ait été remis à flot.

Cette opération est cause que nous passons la nuit au mouillage ; du reste, nous ne sommes pas les seuls. Quinze autres navires qui nous suivent, ont le même sort, et leur présence dans le lac, nous offre le spectacle d'une flottille réunie. Il y a là : des Hollandais, des Italiens, des Anglais, des Turcs et deux Français. Tous saluent le coucher du soleil en hissant leurs pavillons aux mille couleurs, et illuminent la nuit et la surface des eaux, de leurs divers feux de signaux.

8 avril.

Le canal est dégagé, le navire espagnol, cause involontaire de notre retard, a repris sa route et nous appareillons.

Vers onze heures, nous passons devant Suez. Un canot à vapeur vient prendre nos lettres pour la France.

Nous jetons un coup d'œil sur la ville, qui possède de beaux chantiers, des docks, une gare de marchandises pour le chemin de fer du Caire et quelques promenades.

Devant nous, la mer Rouge nous ouvre l'un de ses deux grands bras. A notre gauche, sur la colline, nous voyons la fontaine de Moïse, petite oasis, au milieu de terrains dénudés et arides.

9 avril.

Nous voici dans la mer Rouge; la chaleur commence à se faire sentir, (température, 29°), mais la brise du Nord souffle et nous apporte une fraîcheur relative.

Comme nous avons vent arrière, le commandant fait mettre toutes voiles dehors ; ce bon appoint fait que nous filons douze nœuds à l'heure ; si ce temps continue, nous rattraperons celui que nous avons perdu par l'incident du canal.

La mer est phosphorescente ; nous commençons à voir quelques bandes de marsouins et des poissons volants, fuyant l'approche du navire.

11 avril.

La chaleur est épouvantable, le thermomètre accuse trente degrés à l'ombre de la double tente ; au soleil, il monte à 45 degrés en dix minutes d'exposition ; nous sommes réduits à l'état de bœuf bouilli, les pores de la peau sont béants, la sueur coule à grosses gouttes, le vent du Nord est tombé pour faire place à celui du désert.

Le navire glisse sur une mer calme, mais dont la réverbération nous brûle les yeux en nous renvoyant les rayons d'un soleil de plomb. Nous ne sentons que la seule trépidation de la machine et de l'hélice. Le loch-téléphone, installé sur la dunette, annonce 10 nœuds.

Nous avons quelques malades à l'hôpital du bord, presque tous sont des soldats atteints de la fièvre typhoïde.

J'ai passé ma soirée et une partie de la nuit, assis sur le pont, causant de choses et d'autres avec l'aumônier du bord ; c'est un homme instruit, aimé et respecté des matelots.

12 avril.

Le thermomètre a encore monté ; nous avons aujourd'hui 33°, nous ne savons plus où nous réfugier. Au dire d'un officier de marine, M. de Persin, qui va commander une de nos canonnières au Tonkin et qui a déjà fait plusieurs traversées de la mer Rouge, jamais la température n'a été aussi élevée, à cette même époque de l'année.

Au loin, des éclairs se montrent, l'orage passe derrière nous, c'est dommage, la pluie nous eût fait tant de bien ! !

Onze heures : l'autel a été dressé sur le pont, nous assistons à la messe du dimanche. Les marins sont venus se ranger, l'arme au bras, le long des bastingages. Les tambours battent aux champs et les clairons sonnent au moment de l'élévation.

Le ciel, l'horizon, l'immensité sont notre temple. Le bruit de la mer battant les flancs de notre *Bien-Hoa*, vient remplacer le chant de l'orgue et cette mise en scène ne le cède en rien à celle de nos églises.

13 avril.

Cette nuit, nous avons eu un mort. C'est un jeune soldat de 24 ans, qui a succombé à un accès de fièvre On fait à 6 heures 1/2 la cérémonie funèbre. Le corps, enfermé dans un sac de grosse toile à voile, garni de quelques barreaux de fer, est jeté à la mer.

Cet évènement nous laisse tous dans la plus profonde émotion et fait le sujet de la conversation pour la journée.

La chaleur continue, nous aspirons tous à être sortis de cette mer de feu, qui vient, elle aussi, de nous réclamer sa proie et son droit de passage.

Enfin, nous franchissons le détroit de Bab-el-Mandeb, plein d'écueils et de rochers, sur lesquels les épaves de cinq ou six navires échoués, sont un témoignage du danger de cette passe étroite.

14 avril.

Ce matin, à onze heures, nous jetions l'ancre devant le port d'Aden. Comme nous devions repartir le soir même à minuit, aussitôt le chargement de charbon terminé, nous n'avions pas de temps à perdre ; aussi nous hâtons-nous de sauter dans une barque et, en une demi-heure, nous sommes à terre.

Nous étions suivis, pendant ce court trajet, d'une nuée de jeunes indigènes, montant chacun une petite pirogue taillée en plein bois, et se jetant à l'eau pour rattraper, avant qu'ils atteignissent le fond de la mer, les quelques sous que nous leur lancions.

L'agilité de ces enfants est extrême, aussi bien pour plonger, que pour remonter promptement dans leur coquille et se remettre à notre poursuite.

Depuis le percement de l'isthme de Suez, les Anglais ont considérablement augmenté les fortifications de ce second Gibraltar.

La nature, du reste, se prête admirablement à en faire les premiers frais, ainsi qu'un point de défense de premier ordre. Ce ne sont partout que rochers à pic, privés de toute végétation.

Pour aller rendre notre visite de passage au consul Français, il nous faut gravir une montagne élevée de trois cents mètres environ. Il y a, de là, un superbe point de vue, dominant une partie de la rade.

Cette visite terminée, je profite d'une occasion qui m'est offerte par un de nos officiers de marine, pour aller en voiture visiter les fameuses citernes bâties par les Maures ; elles sont creusées au pied d'immenses roches volcaniques et reçoivent les eaux pendant la courte saison des pluies.

La ville proprement dite d'Aden, est à huit kilomètres du port ; elle est bâtie à côté de ces citernes et sur un terrain des plus abrupts.

A part quelques habitations anglaises, elle n'est composée que d'un amas de mauvaises constructions en terre, dans lesquelles habitent une population de 20,000 indigènes, croisement de l'arabe avec la race indienne amenée par les Anglais.

Presque tous ces naturels se rougissent les cheveux avec de la chaux et les laissent tomber en longues boucles frisées jusque sur leurs épaules. Leur corps est souple, grand, élancé ; leurs yeux sont vifs, plutôt doux que méchants et leur physionomie intelligente ; leur teint est cuivré.

Les femmes portent un voile qui leur cache le visage, mais qui, cependant, laisse voir à travers, l'éclat de leurs noires prunelles et le brillant de leurs dents, aussi blanches que l'ivoire.

A six heures, j'ai rejoint les autres passagers, et nous prenons notre dîner à l'*Hôtel de l'Univers*, situé près du port, puis on nous sert notre café sous une immense vérandah où des Arabes viennent nous vendre des oranges, des bananes et des dattes. Plusieurs d'entre nous en font provision, car les fruits commencent à manquer sur la table du bord.

Dix heures : il faut partir, nos barques nous attendent, il fait une soirée splendide, la mer est belle, la lune vient éclairer notre retour.

A minuit, le commandant fait lever l'ancre, notre navire commence à tracer son sillon d'argent dans la lame phosphorescente, et chacun, avant de se coucher, aspire un moment la brise de nuit en causant des impressions de la journée.

15 avril.

Depuis ce matin, nous longeons les côtes de l'Arabie-Heureuse ; à cinq heures du soir, nous laissons l'île de Socotora à notre droite, après avoir doublé le cap Guardafui, et entrons dans le grand Océan Indien.

Nous ne devons plus nous arrêter qu'à Singapore, car les transports de l'État ne font pas escale à Colombo, dans l'île de Ceylan.

La vague commence à rouler ; le vent s'élève, le navire décrit des oscillations assez fortes ; demain, nous aurons assurément grosse mer.

16 avril.

Le vent est devenu très fort, nous avons été secoués toute la nuit. A notre lever, chacun cherche un point d'appui, tout est bon, même les bras du voisin, et nous tombons quelquefois les uns sur les autres. Notre transport reçoit, à tous moments, de grosses lames qui viennent déferler sous la quille et le soulèvent à des hauteurs de huit à dix mètres, pour le laisser retomber avec un mouvement de roulis très accentué, mais notre puissante machine n'en imprime pas moins une vitesse de onze nœuds au navire.

Les petits baquets circulent depuis ce matin. Le mal de mer a gagné quelques passagers.

17 avril.

Un décès a encore eu lieu cette nuit : c'est celui d'un bébé de trois ans, déjà malade au moment de l'embarquement ; la pauvre mère doit s'en séparer à tout jamais, car le petit corps est soumis à la même cérémonie que celle qui a été faite pour le jeune soldat, mort dans la mer Rouge.

Le gros temps continue. Le commandant fait éteindre les feux, ce qui lui permet d'étudier la marche et le degré de stabilité du navire, livré à la seule ressource de sa voilure, « car le *Bien-Hoa* accomplit son premier voyage », et aussi pour donner un peu de repos aux chauffeurs arabes.

Nous ne marchons plus qu'à une vitesse de sept nœuds, mais après-demain nous devons reprendre l'allure ordinaire, lorsque nous aurons atteint la zone des vents alizés.

22 avril.

Les feux sont rallumés, de temps en temps un grain passe en nous couvrant d'eau, des éclairs viennent sillonner l'horizon, le tonnerre gronde, la mer est houleuse.

Cette nuit, nous passons par le travers de Ceylan ; dans trois jours, après avoir fait route dans le golfe du Bengale, nous serons en vue de la pointe d'Atchin, au Nord de Sumatra. Nous en saluerons les côtes avec joie, car elles marqueront presque le terme de notre long voyage en mer.

24 avril.

A sept heures du matin, chacun se trouvait encore dans sa cabine, lorsque le cri de : « un homme à la mer ! ! ! » est poussé par cinquante voix sur le gaillard d'avant.

En un instant, tout le monde est sur le pont.

Les amarres des deux bouées de sauvetage sont coupées par un homme qui veille toujours à côté, la hache à la main et la baleinière immédiatement mise à l'eau.

Le navire, à ce moment, filait 12 nœuds et demi avec bon vent arrière. A peine avons-nous le temps de voir se débattant au milieu des flots, un malheureux marin nageant vers l'une des bouées.

Sur l'ordre du commandant, la machine a stoppé, mais le bateau,

poussé par le vent et entraîné par la vitesse acquise, parcourt encore une distance de un mille et demi environ, tandis que ramant vigoureusement, les hommes montés dans le canot, se rapprochent du lieu de l'accident.

A l'aide de nos longues-vues, nous suivons anxieux les phases de ce drame maritime.

La chaloupe, montée par huit hommes, lutte contre la mer et disparaît souvent à nos regards, cachée par de hautes vagues, qui semblent devoir l'engloutir elle-même.

Enfin, peu à peu, elle se rapproche des bouées, mais il nous est impossible de voir si le pauvre matelot a pu s'y accrocher.

Vain espoir, tout est perdu ! une à une, les bouées sont relevées, et au bout de une heure de recherches, les hommes se décident à revenir à bord, fatigués, consternés, inondés d'eau et de sueur, nous annoncer l'inutilité de leurs efforts. Leur camarade a disparu, entraîné et dévoré peut-être déjà, par un de ces affreux requins qui infestent tous ces parages.

Le prêtre alors s'avance sur le gaillard d'arrière, récite une prière des morts, puis le navire reprend sa marche, abandonnant le lieu de ce lugubre évènement.

Quant à nous, nous fixons toujours machinalement les yeux, vers l'horizon qui s'éloigne, comme si nous devions encore conserver une lueur d'espoir pour le malheureux.

25 avril.

En ce moment, la nuit est arrivée. Il est sept heures, et les cadrans de nos boulevards parisiens ne doivent guère marquer que deux heures de l'après-midi. Nous sommes sous le sixième degré de latitude Nord, et les nuits se succèdent aux jours, presque sans crépuscule.

Un violent orage est venu nous assaillir. La pluie tombe à torrent, comme elle tombe sous les tropiques ; nous sommes entourés d'une brume épaisse et ne voyons pas à cent mètres du navire, qui a ralenti sa marche. Le sifflet de la machine se fait entendre à toute minute, afin d'éviter une rencontre avec d'autres bateaux. Le thermomètre marque 28° ; tout le monde est tenu de rester dans le grand carré.

En somme, journée monotone, de l'eau partout, en dessous, dessus et tout autour de nous.

26 avril.

Voici Sumatra et la pointe d'Atchin.

Pendant la nuit, le ciel s'est dégagé, les côtes nous apparaissent couvertes d'une admirable végétation descendant jusqu'à la mer.

Rien ne peut donner une idée de la beauté du coup d'œil qui vient frapper nos regards émerveillés.

Partout de la verdure, pas une moindre montagne ou colline, pas un rocher qui ne disparaisse sous un épais rideau de hautes fougères et d'arbres magnifiques de mille essences. L'immense palmier-parasol, le gigantesque cocotier, le bananier, l'arbre à pain, le grand magnolia et beaucoup d'autres qui me sont encore inconnus, se pressent et s'enchevêtrent dans une imposante majesté.

Il semble impossible de pouvoir percer l'ombre de ces belles forêts encore inexplorées.

Ce spectacle nous remplit d'admiration et me donne un avant-goût des richesses naturelles qui m'attendent dans ma prochaine exploration.

Autour de nous, la mer resserrée dans le beau détroit de Malacca, a pris une teinte, réfléchissant à la surface de ses eaux limpides, les reflets de sa flore maritime. Elle paraît tantôt blanche, verte, opale, bleu émeraude, ou noire dans les grands fonds.

La nuit, les constellations du second hémisphère, brillent dans le sombre azur du ciel et scintillent dans l'ondulation des lames. La croix du Sud se montre déjà au milieu de la voie lactée, tandis que la petite ourse et l'étoile polaire, commencent à disparaître dans l'horizon boréal.

27 avril.

Notre *Bien-Hoa* continue sa course, nous manœuvrons dans les passes de l'archipel de Singapore, le point est relevé à tous moments.

Vers quatre heures, nous voyons flotter quantité d'épaves de toutes sortes, approche certaine de quelques grands fleuves. Nous arrivons; encore une journée, nous serons au port.

28 avril.

Nous avons préparé et bouclé nos valises. Mes trois camarades et moi, sommes les seuls passagers qui restons à Singapore. Nos vingt-huit caisses de bagages ont été retirées de la cale et rangées dans l'entre-pont, prêtes à être mises à quai.

Ce soir, nous ferons une visite d'adieu au commandant, M. Bauge,

qui a été d'une grande amabilité pour nous, et réunirons plusieurs officiers passagers, dans le carré qui a été mis à notre disposition ; nous sommes heureux de remercier tous ces messieurs des bonnes relations que nous avons pu nous créer, pendant notre traversée.

29 avril.

Ce matin, par un temps superbe, nous entrons dans la belle rade de Singapore et bientôt nous mettons pied à terre.

Pendant que je surveille le débarquement de nos bagages, j'envoie l'un de nous, se mettre en quête des moyens de transport, et il nous revient au bout d'une demi-heure avec tout le nécessaire ; ce sont quatre petites charrettes attelées chacune d'une paire de zébous, « bœuf à bosse ou plutôt à loupe graisseuse placée à la partie supérieure de la naissance du cou », et de quatre Malabars au teint bronzé et mâchant le bétel.

C'est vraiment plaisir de voir notre camarade, se démener avec ces naturels, leur causer dans leur langage rocailleux et faire son prix d'avance, afin de n'être pas écorché.

Enfin, tout est chargé et arrimé ; nous prenons deux voitures indiennes pour nous et les objets fragiles, dont nous ne pouvons et ne voulons pas nous séparer.

Il y a six kilomètres à faire pour arriver dans la ville ; c'est l'affaire d'une demi-heure avec la race des petits chevaux Macassars qui nous entraînent.

Nous suivons une route très ombragée, au milieu de marais et de canaux que la mer vient remplir à marée haute, et sur les bords desquels sont bâties des constructions en bois élevées sur pilotis et de très pauvre apparence.

Elles sont habitées par des coolis chinois, employés aux chargements et déchargements des navires qui viennent toucher au Warth-Bornéo, principal port d'embarquement, ou bien encore par des familles de pêcheurs Malais.

Plus loin, à mesure que la route gravit une petite colline qui domine la ville, on commence à voir les nombreuses et charmantes villas dont Singapore est entouré ; toutes servent de demeures aux négociants européens ou aux employés des administrations.

Nous passons ensuite devant l'hôpital civil et militaire, immense et beau bâtiment récemment construit ; puis, devant la demeure du Consul de France, et enfin, nous entrons en ville.

L'aspect en est prodigieusement animé, c'est une fourmilière de Chinois aux longues queues, de Malabars, d'Indiens, de Klins, de Malais et d'Arabes.

Tout ce monde crie, va, vient et s'occupe d'affaires. Singapore étant un port franc et dans lequel il entre plus de trois mille bateaux marchands par an, d'après la statistique officielle, se trouve être le centre d'un entrepôt considérable de marchandises de toutes sortes et de toutes provenances.

Les produits coloniaux y abondent, et donnent lieu à des transactions d'une très haute importance. Il y a des comptoirs et des établissements de banques chinoises et anglaises, dont les opérations se chiffrent par millions.

La ville contient environ 100,000 âmes. Les Chinois comptent pour plus de moitié dans cette estimation.

L'*Hôtel de la Paix* nous avait été particulièrement recommandé, nous nous y faisons conduire et là, nous convenons du prix de une piastre et demie « 7 fr. 50 », par tête et par jour.

Ce prix est raisonnable. Nous sommes convenablement installés, il ne nous reste plus qu'à tirer nos plans pour commencer notre exploration dans l'intérieur de Sumatra, où nous devons nous rendre avec un bateau hollandais qui part de Batavia, et fait le service en huit jours.

Mais avant de partir, il nous fallait attendre quelques dernières instructions de la Compagnie Malaisienne, constituée à Paris, et qui devait fournir les fonds nécessaires à mon expédition.

C'est alors que des évènements fâcheux, et qu'encore à l'heure actuelle, je ne veux que déplorer, sans accuser formellement personne, m'obligèrent à me séparer de mes trois camarades de voyage. Ils se rembarquèrent pour la France, où moi-même je devais retourner deux mois après leur départ, mais toutefois, avec la certitude de revenir en Malaisie, aussitôt que certaines affaires délicates et dont il est superflu de parler ici, se seraient arrangées.

Je résolus alors de consacrer ces deux mois à faire une excursion dans la province des Siaks, remettant à mon prochain retour, l'exploration de la côte Ouest.

Avant de me mettre en route, j'allai rendre une dernière visite à un Français, M. Es-Chasseriau, qui, dès notre arrivée, nous avait invités plusieurs fois, et chez qui nous avions reçu la plus aimable hospitalité. M. Es-Chasseriau occupe, sur le territoire de Singapore, une propriété

magnifique d'une étendue de 1,500 hectares, où il cultive avec un soin tout particulier, le manioc et le café.

Sa réputation de planteur est établie dans le pays et sur toute la côte de Malacca, depuis bientôt 39 années. C'est lui qui, le premier, commença à prouver que le terrain de l'île de Singapore, était propre à différentes cultures, et à la suite de ses premiers essais, les autorités anglaises lui avaient concédé toutes ces terres, en 1871, avec la conviction qu'il ne tarderait pas à leur donner une grande valeur.

C'est, en effet, ce qui est arrivé. Aujourd'hui il est difficile, sinon impossible, même à gros prix d'argent, de trouver à s'établir dans l'île comme planteur ; tout est pris et cultivé, les Anglais ont vendu leurs terres à des prix très élevés, et M. Es-Chasseriau s'est acquis un nom justement honoré dans la colonie, cela au prix d'un travail incessant et d'une volonté d'action que rien n'a pu arrêter.

Certes, la France doit être fière d'avoir de tels représentants dans des contrées aussi lointaines, et il est bon, que nous autres explorateurs, nous les fassions connaître à notre pays, dont ils tiennent si haut par leur persévérance, et la gloire et l'honneur.

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR

A LILLE.

(*in extenso*).

LA FORMATION DE LA HOUILLE

DANS LE BASSIN FRANCO-BELGE.

Conférence faite à la Société de géographie de Lille, le 10 décembre 1885, par M. Ludovic BRETON, Ingénieur directeur des travaux du tunnel sous-marin, entre la France et l'Angleterre.

MESDAMES, MESSIEURS,

La géographie élargit chaque jour son cadre, elle devient une encyclopédie ; elle est ainsi forcément obligée de faire des emprunts à la géologie et autres sciences naturelles.

C'est pourquoi, en acceptant de vous présenter le résumé d'une étude géologique que je viens de faire paraître, et qui a pour objet la formation de la houille, je vais faire de la géographie.

L'origine de la houille et son mode de formation en nombreuses veines plus ou moins séparées les unes des autres et d'épaisseur régulière, depuis un centimètre jusqu'à deux et trois mètres dans le bassin franco-belge (beaucoup plus puissantes et moins régulières dans les bassins du centre de la France) est une des questions qui depuis longtemps fixe le plus l'attention des savants, des géologues et des ingénieurs de mines, sans que l'accord aît pu se faire.

Les savants de tous les pays sont à peu près unanimes sur le mode de formation des roches sédimentaires pour tous les terrains de la

série géologique : ces roches ne se déposaient pas autrement que se superposent au fond des lacs, des océans, ou à l'embouchure des fleuves, les sédiments actuels. Mais ces savants sont obligés, pour expliquer la belle époque houillère, de faire des hypothèses qui doivent mettre à la torture leur imagination. Ainsi, pour beaucoup d'entre eux, à l'époque houillère le sol subissait des mouvements intermittents qui le faisaient émerger pour permettré une végétation puissante et très étendue, et immerger ensuite par affaissement pour recevoir les terrains de recouvrement des couches de houille. Ils expliquent de cette façon la formation des veines de charbon minces et nombreuses du bassin houiller franco-belge. C'est donc admettre que périodiquement, à une végétation luxuriante, succédait par superposition l'aridité des sables ou des argiles, et réciproquement.

Dans ces dernières années, deux autres théories ont vu le jour ; elles ont pour auteurs : l'une M. Fayol, directeur des mines de Commentry ; l'autre, M. Grand'Eury, professeur à l'École des mines de Saint-Étienne.

Ces deux savants font arriver du dehors les végétaux dans le bassin houiller ; mais, tandis que M. Fayol laisse en repos complet ce bassin, M. Grand'Eury lui fait subir un mouvement descendant, lent et graduel.

Dans la théorie que je vais avoir l'honneur de développer devant vous, j'explique deux formations indépendantes entre elles : une spéciale pour la houille qu'on ne peut séparer de la partie supérieure du mur des veines, parce que celles-ci forment associées d'immenses surfaces régulières d'épaisseur : *formation sur l'eau tranquille du bassin* ; une autre pour tous les sédiments stériles, grès et schistes, moins réguliers d'épaisseur, même lorsque ces roches forment le toit des veines : *formation par des eaux courantes se rendant dans l'eau tranquille du bassin.*

La richesse d'un bassin houiller dépend de la prédominance de la première de ces deux formations sur la seconde.

Avec la théorie de M. Grand'Eury ou celle de M. Fayol, telles que je viens de vous en dire deux mots, comment expliquer, autrement que d'une façon imaginaire, la composition des murs de presque toutes les veines de charbon du bassin franco-belge, constante 99 fois sur 100 pour la plus mince veinule comme pour la veine la plus puissante ?

Pourquoi dans ces murs, dont l'ensemble sur une même verticale de terrains en place forme comme le registre de naissance des veines

de ce bassin, trouve-t-on des racines et des radicelles répandues, sur une épaisseur de 0m80 à 1 mètre en moyenne, quelquefois plus, avec une régularité aussi grande, sinon plus grande, que celle de la veine elle-même ? Ce n'est pas là l'effet du hasard mais souvent d'une nécessité. Comment expliquer aussi, dans ce bassin, la disposition des veines en lits de charbon séparés par des lits de schistes plus ou moins charbonneux dont l'épaisseur s'exprime en centimètres et d'une telle régularité, généralement, que nous traçons au tire-ligne ces divers lits sur les coupes des travaux des puits d'exploitation, régularité que des masses végétales charriées par les eaux ne sauraient jamais réaliser ?

Dans la couche de houille, les végétaux qui l'ont formée, sont, il est vrai, décomposés de nature, et aussi de forme ; mais, dans ce qu'on appelle le *Toit* de la couche, c'est-à-dire la couche de schistes ou de grès qui recouvre immédiatement la veine quand celle-ci est en position naturelle, on trouve de magnifiques empreintes ayant conservé les formes des végétaux qui ont des rapports intimes avec ceux qui ont formé cette veine.

L'étude des empreintes ne permet pas seulement d'affirmer en toute certitude l'origine végétale de la houille ; elle autorise à reconstituer par la pensée le monde disparu de cette période si importante.

Les quatre-vingts couches de houille du terrain houiller reconnu par les fosses de Dourges, par exemple, donnent quatre-vingts couches à empreintes qui forment les toits ; ces couches sont comme quatre-vingts pages d'un livre où, sur chacune, est inscrite l'histoire des êtres végétaux qui ornaient la nature de cette belle époque géologique et qui se succédaient après chaque nouvelle formation d'une couche de charbon. On n'a qu'à lire, les lettres sont ici des arbres et des feuilles à l'état de momies, conservant avec une pureté qu'un artiste ne saurait rendre, les moindres détails d'organisation. Le tissu cellulaire peut être étudié tout aussi bien que sur une plante vivante et la photographie qui reproduirait des feuilles, ne ferait pas mieux que ce qu'a fait la nature.

Ces schistes si durs à travailler pour le percement des galeries étaient, à cette époque, à l'état de boue formée d'une argile noire à grain très fin, qui se prêtait parfaitement pour modeler les végétaux dans leurs moindres détails ; la feuille nageait à la surface de l'eau, s'étalait, puis descendait lentement au fond du lac ; puis unenouvelle

couche de boue argileuse amenée par les eaux, enfermait pour des siècles ce témoin de la nature de cette époque.

Il n'y a plus de doute aujourd'hui ; le morceau de houille avant d'être charbon a été arbre, avant d'être inerte a vécu, et ses débris, vieux de millions d'années, se retrouvent jusqu'à quinze cents mètres de profondeur dans la terre et même davantage.

Pour former tout le charbon du terrain houiller qui, aux mines de Dourges, est déjà d'une trentaine de mètres d'épaisseur en superposant toutes les veines, il a fallu un grand nombre d'années : car, si une veinule de quelques centimètres a pu être formée par une seule végétation, il n'en est pas de même pour une veine exploitable qui a exigé un très grand nombre de fois végétation sur végétation. *La régularité d'épaisseur ne permet pas de supposer que les plantes soient venues du dehors, car elles formeraient çà et là des amas.* Si par hasard, on rencontre dans l'exploitation d'une veine une partie ayant une épaisseur supérieure à l'épaisseur moyenne, elle fait toujours suite à une partie amincie ; cette augmentation d'épaisseur peut donc s'expliquer par un déplacement du charbon par une cause quelconque. Je crois l'attribuer au *vent.*

En faisant quelques expériences et des observations simples à la portée de tout le monde, vous allez voir combien est facile à comprendre la formation houillère, en la comparant aux phénomènes actuels qui se passent de nos jours, je dirai même à chaque instant sous nos yeux, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir de puissantes actions de transport par des fleuves ou de grandes inondations. Ainsi la végétation de l'époque houillère n'avait pas de plus grande ennemie que l'eau de mer ; il suffit encore aujourd'hui pour faire l'expérience en petit d'arroser une fougère, un lycopode ou un prêle avec l'eau de l'océan pour tuer ces plantes en quelques jours; ces derniers représentants de quelques familles végétales de l'époque houillère ne comportent donc essentiellement que l'eau douce.

Une autre expérience consiste à placer au fond d'une cuvette très évasée, à moitié remplie d'eau de mer, des mollusques marins vivants (moules, vignots, cardium edule, etc.) et un peu de sable ; à remplir ensuite la cuvette avec de l'eau douce qui ne se mélange pas avec l'eau de mer à cause de la différence de densité ; à mettre enfin à la surface de l'eau une plante aquatique d'eau douce et sur les bords mouillés des mollusques d'eau douce (planorbes, limnées, moules d'eau douce). Dans ces conditions, les animaux marins et les plantes ainsi que les

animaux d'eau douce peuvent parfaitement vivre superposés à ces niveaux différents.

C'est sur cette expérience que nous nous appuierons pour expliquer l'origine des fossiles marins qu'on trouve dans le terrain houiller franco-belge, où l'eau du fond du lac était d'origine marine, tandis que l'eau superficielle était douce comme l'eau de pluie qui était du reste la seule eau d'alimentation du bassin du commencement à la fin de l'époque houillère.

Voici sur quels phénomènes actuels j'ai aussi dirigé mes recherches :

Les grandes prairies marécageuses, les tourbières, ces houillères récentes, les flaques d'eau avec *végétation à la surface* ne manquent pas dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, et je n'ai eu que l'embarras du choix peur étudier les phénomènes naturels de notre époque qui devaient me conduire à leur application à la formation houillère. J'ai choisi les environs de Saint-Omer et, parmi eux, Clairmarais, village de 370 habitants, au milieu d'une contrée essentiellement marécageuse.

Près de Clairmarais se voyaient autrefois de petites îles flottantes qui ont fini par se fixer. J'ai recueilli sur ces îles des renseignements fort curieux, écrits par M. Piers, ancien bibliothécaire de Saint-Omer, à la fin de la restauration et au commencement du règne suivant, de 1827 à 1838.

Les îles flottantes étaient à une petite lieue Nord-Est de Saint-Omer, couvertes d'arbrisseaux grands et touffus, mais qu'on empêchait de s'élever assez pour donner trop de prise au vent; leur aspect pittoresque procurait une vue très agréable, en sorte que l'on pouvait s'y reposer doucement à l'ombre et philosopher tout à son aise. Nos aïeux ébahis les voyant manœuvrer sur les eaux çà et là comme des bateaux dociles et chargés de curieux qui s'y livraient quelquefois aux ébattements d'un repas champêtre, regrettaient qu'elles n'eussent pas été découvertes par les anciens, et les considéraient comme une huitième merveille du monde.

On peut faire la conjecture que ces portions de terre auront pu être détachées par l'impétuosité des vents et liées ensuite par des racines de plantes et de roseaux. Les unes offraient des ronds fort réguliers, pouvant flotter avec plusieurs hommes; les autres ressemblaient à des étoiles ou à des pattes d'oie, symétrisées par la nature, avec un intérieur orné de toutes sortes de verdure et d'arbres de plusieurs pouces de diamètre, rangés ou en berceaux ou en espaliers. Toutefois, il n'y

faisait point sûr partout, parce qu'il s'y rencontrait des ouvertures et des trous dans lesquels, si on y tombait, on pouvait périr, les viviers étant très profonds; et les îlots n'ayant que 2 ou 3 pieds d'épaisseur, l'amateur téméraire aurait facilement passé au travers sans pouvoir être secouru. Cependant ces îles, dont plusieurs avaient une longueur de cent mètres et que l'on pouvait comparer aux trains de bois flottants que la Seine voiture à Paris, ne s'enfonçaient jamais malgré la foule des promeneurs et le poids des bestiaux.

Le poisson était très abondant dans cette espèce d'archipelage dont la surface, formée par l'entrelacement des joncs, ne tenait au sol que par des racines filamenteuses, et voguait sur un fond humide et vaseux. En hiver, il se retirait sous ces types légers mais naturels de la mobile Délos, couverts d'un terreau spongieux et pour le pêcher, les Hautponnais plaçaient un filet à côté, faisaient couler l'île dessus, et lorsqu'ils jugeaient que le poisson avait pu s'engager dans les mailles, ils repoussaient l'île à sa place et retiraient à eux le filet.

On faisait ordinairement naviguer les îles flottantes pendant l'hiver, depuis la fête de St-Michel (29 septembre) jusqu'au mois de mai; pendant l'été, elles étaient libres et détachées, et le vent les poussait tantôt d'un côté et tantôt d'un autre.

Les étrangers qui venaient à Saint-Omer avaient la curiosité d'aller examiner ce jeu bizarre de la nature.

Autrefois les gouverneurs des Pays-Bas ne manquaient pas de s'y rendre une fois au moins pendant la durée de leur administration. Charles-Quint et Philippe II, le cardinal Albert et le prince d'Orange, fils aîné du fameux Guillaume; la princesse Isabelle, le prince de Condé, Don Juan d'Autriche et le duc d'York, depuis Jacques II, visitèrent les îles flottantes pendant leur séjour à Saint-Omer.

Après la soumission de la ville aux armes victorieuses de la France, Louis XIV manifesta le désir de faire une promenade aux îles flottantes. Il y fut conduit avec toute sa cour par nos fidèles flamands. Arrivé au milieu du labyrinthe aquatique, le grand roi monta sur *la Princesse*, la plus belle de ces îles, de forme ronde, couverte de gros arbres coupés par les Espagnols pendant le siège, et qui avait douze pieds de circonférence sur quatre ou cinq d'épaisseur.

Lorsque Louis XV se rendit de Saint-Omer à Calais, en 1744, nos infatigables Hautponnais amenèrent sur son passage *la Princesse* dans le canal; ce monarque fut frappé de surprise en apercevant une cinquantaine de ces bons flamands qui suivaient son carrosse d'eau

à la nage jusqu'au Bac, nageant comme de vrais poissons. Il ne voulut pas leur permettre d'aller plus loin.

En octobre 1781, à l'occasion de la naissance du Dauphin (frère aîné de Louis XVII), les habitants du faubourg se distinguèrent principalement en témoignant leur joie par un feu phénoménal, puisqu'il parcourait la rivière d'Aa dans une longueur d'un quart de lieue avec l'île flottante sur laquelle il était construit. Cette île flottante ayant été diminuée de huit pieds en tous sens pour pouvoir être introduite dans le canal, ne contenait plus que 24 pieds dans sa longueur et 12 pieds dans sa largeur ; le feu de joie était environné d'arbres fruitiers croissants, encore chargés de leurs feuilles et d'une infinité de pommes. Il dura environ trois heures, et pendant ce temps, cette île et le feu étaient menés dans le canal, le long de Ghière, et jusque sous les murs de la ville, au grand étonnement des spectateurs, par le moyen des cordes qui étaient attachées aux arbres ; de sorte que l'on voyait une île décorée de feux errants sur les eaux ; et pour peu que cette île s'éloignait, elle offrait un coup d'œil enchanteur, parce que la réverbération de l'eau représentait encore au-dessous une île et un feu de joie : réjouissance unique et qui n'a pu se voir qu'à Saint-Omer.

Le 29 août 1825, Madame la duchesse de Berry arriva sur la Ghière, où, malgré la pluie, elle monta sur le canot appartenant à la ville, et, n'ayant pas tardé à aborder aux îles flottantes, elle descendit comme une autre Isabelle, avec sa suite, sur l'île où l'on avait placé une cabane et un petit troupeau de moutons.

Maintenant on peut dire des îles flottantes qu'elles n'ont réellement plus pour elles que leur réputation.

La question que nous nous sommes posée est la suivante :

Des îles flottantes ont-elles pu exister à la surface des eaux, aux époques géologiques antérieures à la nôtre ? Je le crois, et je fais de cette hypothèse, pour l'époque houillère, la base d'une théorie nouvelle qui me donne la possibilité d'expliquer très facilement le mode de formation de la houille. Il ne reste qu'à découvrir parmi les plantes houillères connues, celles qui jouissaient de propriétés analogues aux plantes modernes aquatiques et flottantes qui ont permis aux îles de Clairmarais de se former et d'augmenter d'épaisseur en servant de support à une végétation aérienne. Il faut cependant encore supposer aux lacs houillers une plus grande profondeur qu'à l'étang de Clairmarais, mais il n'y a là rien de trop conjectural.

Cette description de M. Piers, moins les personnages qui poétisent

les phénomènes et qui ne s'appelleront ni Charles-Quint ni Philippe II, ni Louis XIV, serait en petit ce qui devait avoir lieu en grand pour toute la belle époque houillère, alors que les conditions climatériques favorisaient au maximum le développement de la végétation tant en étendue qu'en épaisseur. Cependant beaucoup de géologues, tout en trouvant qu'aujourd'hui les phénomènes naturels ressemblent à ceux des anciens mondes, ne veulent pas admettre la réciprocité, ils trouvent même opportun de prémunir ceux qui se sentiraient tentés d'établir une assimilation complète entre le passé et le présent.

Je vais pourtant essayer de découvrir un rapprochement, non absolu, mais plus que relatif entre l'époque moderne avec ses tourbières et ses îles végétales flottantes et l'époque houillère, je supposerai seulement que la température de notre pays à l'époque houillère était très élevée, comme actuellement sous les tropiques, ce qui est sans contestation, car les empreintes fossiles des plantes houillères montrent qu'une haute température était absolument nécessaire pour produire ces plantes.

A l'époque houillère, le règne animal ne comprenait pas encore l'espèce humaine qui ne devait apparaître que beaucoup plus tard, au sommet de l'échelle des êtres, comme type supérieur de la grande œuvre de la création. Ceux qui croient que le Créateur a tout fait pour l'homme, diront que le grand maître avait voulu laisser aux êtres moins parfaits que nous, faire d'abord l'épreuve de la vie terrestre.

Les rois de cette époque, capables de respirer un air épais, concentré, chaud, humide, alourdi par toutes les exhalaisons d'un sol végétal imbibé d'eau, étaient des reptiles à la peau écailleuse, des monstres, moitié lézards, moitié poissons, vivant paresseusement sur les plages, au bord de l'eau, et vautrés dans la fange ; ceux qui se hasardaient sur les îles houillères flottantes trouvaient la mort, lorsque ces îles, trop pesantes à un certain moment pour des causes diverses, disparaissaient au sein des eaux. On n'a pas encore rencontré ces grands animaux dans le bassin franco-belge, mais on les a trouvés dans les bassins houillers d'Angleterre et d'Allemagne.

Les poissons d'eau douce et les insectes étaient rares dans ce bassin : une dizaine d'empreintes de ces derniers ont été trouvées en Belgique dans les couches du groupe moyen du Flenu ; c'est peu, car les plantes sont les habitations des insectes, mais on ne cherche peut-être pas assez pour en trouver. Les ouvriers qui pourraient tant y aider sont indifférents, ignorants et maladroits.

M. Fayol nous dit qu'il en était ainsi à Commentry, où, depuis qu'on s'en occupe, 500 échantillons de poissons et 700 échantillons d'insectes emplissent les collections.

Dans le Nord de la France, le nombre des personnes qui s'occupent de paléontologie est véritablement restreint; il y a cependant pour les jeunes ingénieurs, intéressés à connaître et à aimer cette belle végétation houillère, le moyen d'ajouter les lumières de la théorie à leur sens pratique et de trouver ainsi une source de satisfactions intellectuelles qui reposent des fatigues physiques, des ennuis et des tracas du métier de mineur.

Herboriser dans les tourbières houillères flottantes, au milieu des plus beaux ouvrages de la nature, n'est-ce pas une étude pleine de séductions ? L'indifférence est difficile à comprendre quand nous sommes tant les obligés de la nature, et que de botanistes, s'ils avaient les moyens d'action des ingénieurs, rayonneraient de joie !

Plus on étudie la végétation si mystérieuse et si merveilleuse de l'époque houillère, plus on trouve d'invitation à l'admirer; il y a un inconnu, un nouveau qui attire sans cesse et tient toujours notre esprit en éveil. Il n'y a pas jusqu'aux souvenirs les plus agréables qui ne survivent encore longtemps après que les liens qui attachaient l'Ingénieur à la Compagnie ont été rompus.

La formation houillère du grand bassin franco-belge a-t-elle commencé en un seul point ou sur plusieurs points à la fois ? Les travaux d'exploitation de ce bassin, quoique déjà très avancés, ne permettent pas de répondre à cette question, mais nous pouvons citer un point qui paraît être voisin du berceau ou d'un des berceaux de la formation houillère : c'est sur l'intersection du méridien passant par Blaton (Belgique) près de la frontière française, avec le canal de Condé à Mons. En partant de la base du terrain houiller, on trouve une veine de houille appelée « *la coureuse de gazon* » qui vient affleurer à Blaton où elle a été exploitée ; cette veine est reconnue être plus ancienne que celles qui ont été exploitées autrefois (avant 1853) à la fosse de Pontpéry, concession de Château l'Abbaye et, depuis, à la fosse de Wiers (Belgique), dans la concession de ce nom.

Ce serait donc sur le méridien de Blaton, ou sur un méridien dans les environs et à peu près sur l'axe actuel de la zone houillère belge que nous reconnaîtrions le fond ou un des fonds du grand lac franco-belge dans lequel les dépôts des trois roches principales du terrain

153000A

houiller : schistes, grès et charbon ont pu se faire pendant *une période géologique tranquille* ou presque tranquille.

La forme du bassin était celle d'un immense entonnoir très allongé de l'Est à l'Ouest et déformé, ou, si l'on veut, un immense tronc de cône renversé, mais ayant les surfaces latérales ondulées et très faiblement inclinées sur l'horizon. Ainsi, de l'Est à l'Ouest, ou, pour mieux comprendre, du méridien de Blaton à celui d'Auchy-au-Bois, l'inclinaison montante n'était que de deux centimètres par mètre en moyenne, ou un peu plus de un degré, et cela pour une distance de 100 kilomètres.

Cette pente n'était même pas uniforme ; à de grandes parties horizontales succédaient de légers relèvements.

Perpendiculairement au grand axe, l'inclinaison était un peu plus forte, mais n'était guère considérable non plus.

Partout où, dans le bassin franco-belge, les travaux d'exploitation ont touché la base du terrain houiller, de l'extrémité Est à l'extrémité Ouest et sur toute la lisière Nord (la lisière Sud n'est pas connue, la limite du bassin est une faille) on a reconnu que la formation houillère était en contact avec un schiste alunifère, appelé *ampélite alumineux*, exploité en Belgique comme minerai d'alun et recouvrant des schistes avec fossiles marins.

Le dépôt de la couche alunifère sur un fond de mer a été brusquement arrêté par les mouvements du sol qui ont changé une grande partie de la mer carbonifère en un lac sans écoulement qui a convenu pour la formation houillère, et ce sont ces mouvements du sol, peut-être contemporains de ce que Elie de Beaumont appelle les soulèvements des ballons des Vosges et des collines du Bocage, qui ont été la cause de la discordance de stratification, très faible bien entendu, insignifiante par place, mais parfaitement constatée (1 degré seulement en moyenne sur le grand axe du bassin de Namur), entre le terrain houiller et les schistes alunifères, suffisante cependant pour légitimer la séparation des deux étages, si différents déjà par leurs caractères généraux.

Quand les mouvements du sol dont nous venons de parler se produisirent, le bassin du calcaire carbonifère n'était pas entièrement comblé de sédiments ; il y avait encore dans ce bassin une profondeur d'eau de nature éminemment propre au développement de la même faune carbonifère, mais peu favorable à la croissance d'une végétation aquatique d'eau douce flottante devant supporter plus tard une végétation aérienne. Une grande partie de cette eau du bassin carbonifère, avec ses animaux vivants, fut donc emprisonnée lors du grand abaissement

dont il vient d'être parlé. Elle forma la première eau du lac houiller et fut encore une ennemie pour la végétation aquatique d'eau douce flottante.

Cependant, avec le temps, les pluies abondantes modifièrent ce premier état de choses, ces pluies superposant des eaux douces sur les eaux marines, plus denses de 2 à 3 % à cause des sels qu'elles tiennent en dissolution ; la végétation à la surface devint alors possible, et cette végétation elle-même contribua beaucoup, ultérieurement, à empêcher les agitations par les vents et le mélange des deux natures d'eau, comme elle contribuait aussi à ralentir l'évaporation ; c'est ainsi que l'eau marine primitive, devenue cependant saumâtre à la fin, put toujours occuper le fond du lac houiller. Ces deux sortes d'eau, marine au fond, douce à la surface, donnèrent asile à des animaux différents, la plupart fixés sur les fonds peu inclinés du bassin.

Telle est l'origine des divers fossiles qu'on rencontre dans les roches du terrain houiller. Les fossiles marins et d'eau saumâtre dominent au début de l'époque houillère, mais les causes de mort, dont la principale fut le mélange d'eau douce, augmentaient chaque jour ; à la fin la défaite est presque complète et ce sont des fossiles d'eau douce qui ont survécu, mais ils étaient peu abondants à cause de l'insalubrité des eaux.

L'eau salée du terrain houiller, retenue dans les interstratifications, n'est elle-même que de l'eau fossile.

Certains animaux marins, principalement ceux qu'on trouve déformés dans le terrain houiller, peuvent cependant avoir une origine différente; ils peuvent provenir de la plage carbonifère dans laquelle les cours d'eau creusaient leur lit après être descendus comme des torrents des collines voisines ; ces animaux déjà fossilifiés ont été amenés dans le lac comme de simples sédiments ; ils peuvent même provenir aussi des collines siluriennes, absolument comme de nos jours nous voyons les animaux fossiles des falaises de la Manche entraînés dans les bas fonds de l'Océan avec les roches désagrégées de ces falaises.

L'immense végétation aquatique, supportant une végétation aérienne non moins immense, a dû beaucoup modifier la nature de l'eau du lac houiller ; elle a surtout desoxygéné cette eau qui, à la fin de l'époque houillère, était devenue peu propre à la vie des animaux.

Au-delà des deux plages carbonifères noires et schisteuses qui formaient les surfaces de contour à faible pente du lac houiller, se trouvaient, au Nord, les collines siluriennes du Brabant, et au Sud, les

collines siluriennes du Condros; c'est de ces deux collines reconnues souterrainement par des sondages depuis la Belgique jusqu'à la Manche, que descendaient au lac les sédiments charriés par les eaux des rivières et des ruisseaux.

Ce fut, pendant que se déposaient par les eaux courantes les premiers sédiments de schistes et de grés au fond du bassin franco-belge, dans une eau salée, tranquille et plus que tiède, remplissant déjà ce vaste entonnoir sur une certaine hauteur, que, à la surface de l'eau douce superposant l'eau salée, commença à se former *la coureuse de gazon*. Elle devait avoir au début l'aspect bien modeste de conferves couvrant un étang.

D'où venait le premier brin d'herbe qui apparut à la surface de l'eau du lac? D'où était venue la première algue qui avait flotté en Amérique à la surface des mers siluriennes? Mystère pour nous; on ne saura jamais comment est apparu le premier germe organisé et la recherche de son origine doit être écartée, car elle n'est pas vérifiable par l'expérience. C'est le point obscur de toutes les études; mais après l'herbe, vint l'arbuste, après l'arbuste, l'arbre. Nous n'avons donc à constater que les circonstances étaient devenues favorables pour appeler les premiers végétaux et leur permettre d'y croître à l'état sauvage.

Toute la végétation de cette époque, qui ne comprend aucune plante marine ni de terre sèche, a ses représentants actuels dans les cryptogames qui vivent principalement dans les lieux humides; elle avait aussi besoin, comme eux, d'une très grande humidité pour les racines toutes amies des eaux et pour des tiges très peu ligneuses à transpiration abondante de vapeur d'eau, où le liquide circulait d'une façon qui se rapproche du mécanisme de la pompe. Cette humidité bienfaisante, elle l'a trouvée à son maximum, en ayant pour support un lac renfermant de l'eau douce sur une assez grande profondeur. L'eau était aussi le dissolvant le mieux approprié aux besoins des plantes de l'époque houillère et on peut même dire que toute la houille a été formée par la voie humide et qu'elle est le résultat d'une végétation à fleur d'eau et aérienne, mais sur un support plongeant dans l'eau.

Les premières plantes utiles, nécessaires, peut-être même *indispensables,* appartenaient aux stigmariées : *Stigmaria attenuata,* d'après M. Grand'Eury; *Stigmaria ficoïdes*, d'après d'autres botanistes, peu importe; ces plantes, exemple frappant d'une des manifestations les plus énergiques de la force silencieuse dans la vie végétale, vraies planta-

tions sur l'eau avec les tiges et le feuillage mollement étendus, résistaient à la destruction complète malgré le climat excessif de cette époque.

Les grandes pluies intermittentes changeaient en boue les premières poussières tombées sur les stigmaria qui couvraient la plus grande partie de la surface de l'eau ; cette boue descendait de plus en plus bas sous l'effet de ces pluies et de l'agitation de la surface végétale qui était due aux actions atmosphériques, telles que la pression de l'eau de pluie, les grands vents, etc. Ces mouvements sur l'eau produisaient très lentement pour ces boues les phénomènes des lavoirs à houille, de sorte que tout le premier limon argileux arrivait ainsi autour des racines et des radicelles des stigmaria et commençait la formation du mur de la tourbière houillère, mur qui devenait de plus en plus pesant, et qui à la fin ressemblait à un véritable lit de boue qui forçait l'île végétale flottante à s'enfoncer davantage.

Les boues ne traversaient plus la tourbière quand la base de celle-ci cessait d'être spongieuse. La pourriture aqueuse commençait alors à marquer une séparation avec le mur argileux.

L'enfoncement successif de l'île flottante avait encore un autre effet, c'était de convertir en une masse désormais fixe tout le carbone des plantes. au lieu qu'à l'air la décomposition d'une végétation produit de l'acide carbonique et rien de plus.

Le limon qui n'était pas retenu par les radicelles des stigmaria descendait dans l'eau du lac et allait porter un petit contingent aux sédiments du fond.

Nous ferons ici remarquer que le limon n'était ni nuisible, ni indispensable à la végétation ; comme pour les *Orchidées* de nos jours qui souvent ne vivent qu'en parasites sur des débris végétaux, de vieux troncs d'arbres, les plantes houillères pouvaient se développer sur leurs propres débris désagrégés et décomposés, formant soutien.

Le lit végétal inférieur de la tourbe houillère flottante était donc formé de plantes mortes et privées d'air qui se carbonisaient par l'immersion. Cette carbonisation humide augmentait la densité de la masse qui, s'ajoutant à l'action du mur, contribuait à faire continuer lentement l'enfoncement progressif de la tourbière houillère flottante et à rajeunir la partie supérieure de celle-ci par un nouveau tapis d'herbes qui étaient toutes vivaces comme les arbustes et les arbres, et qui tous fournissaient des éléments reproducteurs avant de se changer en tourbe houillère: les calamites, des jets nouveaux ; les autres

plantes, très facilement des racines adventices à cause des conditions si favorables de chaleur et d'humidité ; les stigmaria allongeaient leurs branches par le haut au fur et à mesure de l'immersion plus forte de la base de l'île flottante, comme de nos jours le nénuphar dont le pédoncule s'allonge jusqu'à ce que la fleur parvienne dans l'air atmosphérique pour y fleurir.

En résumé, le développement à la surface de l'eau et sur la prairie flottante de ces végétaux très divers était prodigieux, ils étaient bien organisés en raison du milieu auquel ils étaient destinés ; ils se propageaient aussi pour quelques-uns au moyen de rhizomes comme le font beaucoup de plantes d'eau.

On comprend, d'après ce qui précède, que les murs des veines au moins pour la partie qui est en contact immédiat avec le charbon de la veine, entièrement formés de matières argileuses, d'abord en agitation dans l'air, aient une composition, comme nature de roche, beaucoup plus constante que les toits, que nous montrerons plus loin, tous formés de matières en mélange dans l'eau, n'arrivant pas d'un même fleuve mais de beaucoup de ruisseaux pouvant amener chacun des matériaux de différentes natures.

Lorsque la tourbe houillère inférieure, en travail de carbonisation humide, devenait comme une bouillie végétale, *future houille amorphe*, elle ne se laissait plus traverser par les poussières apportées par le vent, ces impuretés s'arrêtaient alors à peu près à la même distance du mur, formant comme une surface parallèle et séparant nettement le lit inférieur de tourbe houillère d'un lit supérieur qui, par la suite, formait ce que nous appelons un deuxième sillon de charbon. Ces impuretés intercalées et mélangées avec des végétaux couchés, formant sur une certaine épaisseur des lits réguliers comme les lits réguliers de la veine elle-même, portent le nom *d'Havrit*. C'est une espèce de houille cendreuse qui, comme la houille pure, n'est pas une roche sédimentaire au même titre que les schistes et les grés, comme l'admet M. Grand'Eury.

Ce sont aussi les oscillations de la tourbière houillère dans l'eau et l'action des grandes pluies qui contribuaient à faire descendre les particules argileuses pour former l'havrit, en traversant la végétation superficielle ; mais ici il y a mélange avec les végétaux tombés, constitutifs de la veine ; c'est pourquoi les havrits des veines ne sont pas absolument terreuses comme les murs, mais présentent toutes les

compositions depuis le charbon impur (Escaillage des mineurs) jusqu'au schiste pur.

Le lit d'havrit n'a pas de position imposée dans une veine, il est tantôt en haut, au milieu ou en bas de ces veines, certaines couches de houille n'ont même pas d'havrit, d'autres n'ont que de minces barres schisteuses ; mais les havrits et la partie supérieure du mur d'une veine ont une origine commune, il est donc naturel de trouver que les cendres des havrits ont souvent la composition des schistes du premier banc du mur et qu'elles sont de même couleur ainsi que les cendres du charbon de la veine. La couleur rouge provient du fer, ce qui montre que la houille, l'havrit et le premier banc du mur ont trempé dans la même eau superficielle ferrugineuse.

La masse tourbeuse et herbacée de ce que nous pouvons appeler la prairie houillère flottante était traversée par des troncs d'arbres, ou, plus exactement, par d'immenses roseaux plus ou moins ligneux, grandissant à part jusqu'à leur entier développement, sans plantes grimpantes les enserrant jalousement et leur ravissant l'espace nécessaire à toute leur croissance ; s'élançant dans l'air à de grandes hauteurs, avec leurs formes propres dans toute leur individualité, ramifiés seulement à la tête pour la plupart, comme les rares fougères arborescentes et les lépidodendrons.

Les racines de ces arbres étaient à différents niveaux dans l'épaisseur de la tourbière, elles pouvaient quelquefois, mais rarement, des cendre dans le mur même ; les radicelles de ces racines avaient alors la fonction utile, avec les stigmaria, d'aider à la construction du mur de la veine ; mais le plus souvent, les racines des arbres étaient à tous les niveaux de la masse tourbeuse comme on peut l'observer de nos jours pour les prêles dans les tourbières.

La grande serre du jardin d'acclimatation, à Paris, renferme des fougères arborescentes comme celles de l'époque houillère.

On peut remarquer qu'elles croissent dans des vases de terre cuite ou de bois d'un diamètre peu supérieur à celui des troncs, les racines sont donc très peu développées et la quantité de terre qu'il y a dans les vases est très faible.

Il ne faut pas chercher les années de croissance dans les plantes houillères, ni même les saisons dans le sens de grandes variations dans la température ; c'était un été perpétuel comme actuellement sous les tropiques ; le froid, ce fléau meurtrier pour les plantes, n'existait pas dans notre pays ; par conséquent pas de modération dans

l'essor de la sève, dans le tissu des plantes, pas de sève de printemps ni de sève d'août ; la vie végétale ne se reposait jamais, la pousse n'avait d'arrêt que la chûte de l'arbre ou du roseau par le vent ou même le plus souvent s'abîmant par son poids, mourant de pléthore, peut-être avant d'avoir vécu ce que nous appelons maintenant une saison.

On ne peut vraiment s'empêcher d'admirer la nature harmonisant ainsi merveilleusement les moyens qu'elle employait avec les fins qu'elle se proposait ; ainsi, le sol spongieux des tourbières houillères était bien propre à ne pas retenir plus qu'il n'était nécessaire les grands arbres de cette époque, à racines peu développées, comme les fougères arborescentes actuelles, ou bien encore, pénétrant dans la tourbière comme les calamites, par la partie amincie, poussant avec un tissu peu ligneux tout en parties vertes qui sont les plus gourmandes d'acide carbonique ; retenant le carbone et rendant à l'air l'oxygène; ces arbres à tissus lâches et mous, croissant activement, se dilatant en tous sens étaient créés pour emmagasiner la chaleur solaire ; puis, leur destinée accomplie, au lieu de rester debout pendant des siècles comme les chênes de nos forêts, ils tombaient pour se transformer en tourbe qui deviendra charbon. Ils étaient plus utiles en se brisant qu'en résistant aux ouragans de cette époque.

Le décor devait nécessairement changer souvent pour les forêts houillères, et il arrivait qu'une chute en masse sous l'action des grands vents, permettait en même temps à ceux-ci de répandre sur l'île flottante les poussières argileuses enlevées aux collines siluriennes, et de diviser la veine de charbon en lits séparés, avec une régularité et une multiplicité, qui font ressembler certaines coupes à travers le bassin franco-belge au tracé d'un cahier de musique.

Continuons maintenant à suivre la formation d'une couche de charbon : Lorsque au poids de la partie supérieure du mur d'une veine et à celui de tourbe houillère se macérant de plus en plus, s'ajoutait encore le poids des havrits comprimant ces tourbes et augmentant la densité de la masse, d'autre tourbe, même spongieuse pouvait recouvrir les havrits, il arrivait un moment où les poussières nouvelles amenées par le vent, ou même la compression naturelle donnait à toute l'île flottante une densité moyenne supérieure à celle de l'eau et l'entraînement au fond du lac commençait. Un rien, un grain de poussière avait ainsi peut-être été la cause de l'extinction de plusieurs espèces de plantes qui ne devaient plus jamais reparaître.

Les derniers végétaux tombés sur l'île, trop légers, principalement

les branches et surtout les feuilles restaient à la surface, flottaient, se macéraient, devenaient plus denses à leur tour et repartaient ensuite au fond se mélanger aux sédiments du toit de la veine, rendre ce toit charbonneux et y déposer les nombreuses empreintes que l'on y rencontre. (Je fais abstraction pour le moment des végétaux debout qui peuvent se trouver entraînés avec la veine.

La grande majorité des empreintes fossiles qui se trouvent dans le toit d'une veine de charbon sont donc la représentation de la dernière végétation aérienne de cette veine. Cette même végétation doit se retrouver forcément comme ayant formé le charbon de la partie supérieure de la veine. Tels sont les rapports intimes que j'ai signalés en 1872 dans mon étude géologique sur le terrain houiller de Dourges entre les empreintes trouvées dans le toit d'une couche de houille et les végétaux qui ont formé cette couche.

Combien de temps une veine mettait-elle pour descendre jusqu'au fond ? Peu importe ; en route, elle rencontrait d'abord les particules argileuses qui, par leur légéreté relative, se trouvaient toujours à la partie supérieure du lac ; ces particules étaient retenues par les extrémités des longues racines de stigmaria et complétaient l'épaisseur argileuse du mur de la veine, sous la forme d'un second banc. Quelquefois, un peu plus bas, la veine rencontrait des particules sableuses mélangées aux particules argileuses, c'était, par ordre de densité, le classement naturel des impuretés en suspension dans l'eau trouble du lac ; dans ce cas au mur argileux s'ajoutait une zone inférieure que les mineurs désignent sous le nom de *dur mur*, qu'ils évitent d'entamer quand les galeries d'exploitation peuvent se creuser plus facilement dans le toit de la veine,

A l'arrivée au fond du lac, la veine épousait la forme du plancher souvent ondulé, rarement horizontal, destiné à la recevoir, car l'horizontalité parfaite montrerait les surfaces des veines rigoureusement paralèlles entre elles, ce qui n'existe pas, mais la cause des variations d'écartement entre les veines a été attribuée jusqu'ici à des mouvements irréguliers du sol, alors qu'elle tient aux irrégularités d'épaisseur des sédiments amenés par les eaux.

Les premiers bancs des murs et les havrits furent donc de véritables véhicules et leur histoire géologique est commune avec l'histoire géologique des veines de charbon, tandis que les toits comme nous allons le voir ont une origine indépendante.

Nous ferons aussi remarquer, malgré une apparence paradoxale,

que la veine avec le premier banc de son mur sont contemporains des couches sédimentaires de schistes et de grès qu'ils superposent.

Aussitôt en place, la grande épaisseur de l'eau faisait sa pesée sur la couche tourbeuse ; pesée, augmentée bientôt par celle des sédiments argileux ou sableux qui recouvraient la veine et l'enfermaient dans sa tombe. Ces premiers sédiments sur la veine portent le nom de *toit* de la veine. C'est la pression très considérable et le temps immense écoulé qui ont fait de la houille avec la tourbe houillère. Cette pression a été utile aussi pour accentuer encore la séparation du charbon avec le mur et faire une délimitation bien nette.

Le toit d'une veine est ordinairement charbonneux près de cette veine ; ce fait a été produit par l'arrivée nombreuse des végétaux et des bribes laissés en route à cause de leur légèreté relative et de leur peu d'adhérence à la partie supérieure de la veine en descente, comme aussi du peu d'argile ou de sable en mélange dans l'eau après la descente de la veine, celle-ci ayant opéré, après son passage, une clarification de l'eau du lac, à la façon de la colle de poisson dans le vin ou la bière ; puis le toit est de moins en moins charbonneux par la diminution dans la quantité des plantes qui arrivaient ensuite.

Revenons maintenant à la première veine de charbon, c'est-à-dire à la *coureuse de gazon*, que nous avons un peu délaissée. Cette veine intéressante a-t-elle disparu sans laisser remonter à la surface quelques organes de reproduction pour les stigmaria ? Ce serait presque à le croire, quand on voit l'énorme épaisseur, plus de 600 mètres de roches sédimentaires stériles qui la recouvrent et, par conséquent, le temps considérable écoulé entre le dépôt de la coureuse de gazon et l'arrivée de la première veine du faisceau des 3 ou 4 veines de Pontpéry et de Wiers ; la nature semble hésiter ; cependant, avec le temps, les stigmaria auront reparu doués d'un pouvoir procréateur immense ; les racines, radicules et radicelles, auront participé à la formation du nouveau mur d'une nouvelle veine ; celle-ci aura eu plus d'étendue que la première puisque le fond du lac, du tronc de cône renversé, si nous voulons, s'était exhaussé de 600 mètres.

Les veines de Pontpéry et de Wiers ont enfin été formées ; elles furent elles-mêmes recouvertes de 7 à 800 mètres de terrain houiller sans charbon. Pour amener une telle masse de sédiments, il a fallu que les pluies tièdes et l'air atmosphérique chaud aient eu une action dégradante très puissante sur les continents voisins.

A mesure que l'époque houillère s'éloignait de son point de départ, de nouvelles espèces de plantes faisaient leur apparition, nous voyons

les houilles devenir de moins en moins maigres et les nouvelles veines prendre plus d'extension superficielle que les précédentes : le fond du lac s'élevait par des sédiments nouveaux, le tronc de cône renversé avait, au niveau du lac, plus de surface qu'au début de la formation. Ce niveau gagnait le Pas-de-Calais quand les charbons avaient 9 à 10 % de matières volatiles, il dépassait même Béthune et couvrait la concession de Vendin-lez-Béthune et celle de Nœux.

Plus tard, le niveau de formation s'élevant toujours, gagnait la concession de Bruay, puis celle de Marles, celle de Ferfay et n'arrivait à Auchy-au-Bois, où la rampe du rivage était un peu plus forte, que lorsque les houilles renfermaient 26 % de matières volatiles.

Après cette proportion de 26 % en matières volatiles, le bassin houiller franco-belge était couvert sur toute son étendue, depuis le détroit du Pas-de-Calais jusqu'à la Prusse Rhénane. C'était l'époque d'une végétation très active, très luxuriante ; nous avons peine à nous faire une idée de sa puissance ; toutes les forces de la nature agissaient avec une intensité prodigieuse et comme un bonheur n'arrive jamais seul, les torrents qui ravinaient les collines avaient moins de pente et par suite moins de puissance, en outre la surface à sédimenter devenant plus grande pour un même temps entre le dépôt de deux veines, l'épaisseur des roches stériles était moindre ; en d'autres termes, la proportion de charbon pour 100 mètres de terrain houiller augmentait toujours.

A ce moment de la formation houillère, je me représente le grand lac houiller comme un immense aquarium avec des contours bien différents de ceux actuels de la zone houillère franco-belge, ayant plancher à sédiments qui arrivaient des rivages et collines siluriens par une infinité de petits ruisseaux et plafond flottant producteur de tourbe à houillifier, formé de plusieurs centaines d'espèces de plantes et d'arbres qui croissaient avec une magnificence et une fécondité extraordinaire, mais dont la vie était de courte durée ; une végétation qui étonne par sa vigueur, par sa surabondance, mais aussi vite épuisée qu'elle avait été exubérante ; d'un règne éphémère, faute de tissus ligneux à toutes ces tiges plus ou moins creuses et remplies de moelle. Le travail de destruction n'était pas moins énergique que le travail de la création : les grands vents, ces forces aériennes les faisaient déraciner avec la plus grande facilité, c'est pourquoi on trouve si rarement des racines ou souches des divers arbres houillers traversant la houille perpendiculairement ou obliquement, à moins de supposer une quasi dissolution végétale pour ces organes.

Ce plancher et ce plafond s'élevaient graduellement, mais le plancher plus rapidement que le plafond, à cause de la forme en cuvette du bassin, (sauf exception après les fortes crues d'eau) c'est pourquoi la distance entre le plancher et le plafond diminuait toujours.

De loin en loin, en moyenne tous les deux siècles environ, quand une forêt marécageuse flottante avait accompli son œuvre ; qu'une veine était formée ; que la partie supérieure du mur supportait un ou plusieurs lits de tourbe, le poids de la masse entraînait sur une très grande étendue, celle actuellement d'une ou de plusieurs concessions, une grande surface de l'île flottante, et lorsque cette veine ou plus exactement une très grande partie de veine arrivait au fond, elle était recouverte d'un toit de grès ou de schistes rubannés provenant des matières en suspension dans une eau tranquille, toit mélangé de feuilles ou de roseaux couchés qui seront les empreintes disposés dans des lits parrallèles à la veine.

Quel charme pour le géologue de reconstituer par la pensée ce beau règne végétal de l'époque houillère, alors à son apogée dans notre région du Nord. Pour le retrouver tel il faut aller dans les pays tropicaux où il étale toute sa splendeur. Et quel sujet de méditation que la disparition de ces forêts marécageuses flottantes, allant cacher au fond des eaux l'immense travail accompli par elles, c'est-à-dire de véritables trésors plus riches que les galions de Vigo. Et depuis cette époque reculée la nature impassible a continué sa marche, semant la vie et la mort, créant et détruisant méthodiquement, mais utilement il faut le reconnaître.

Pendant l'arrivée des dépôts stériles sur le toit, une nouvelle forêt marécageuse flottante remplaçait celle qui avait disparu ; s'employait à la même tâche ; une autre veine en un mot se formait avec de la tourbe houillère pour ces mêmes concessions, d'abord par l'extension des stigmaria appartenant aux parties de l'île restées en place dont le vent ressémait les spores, et par l'arrivée à la surface de l'eau des parties trop légères pour suivre la veine dans sa descente et ensuite par la végétation sur l'île flottante de nouvelles plantes aériennes. Et pendant cette formation, il tombait du plafond pour d'autres concessions la partie de veine qui n'avait pas suivi l'entraînement précédent, lorsqu'il y avait eu déchirure. C'est ainsi que j'explique dans le bassin du Pas-de-Calais, certaines discontinuités et les changements dans les principaux caractères qu'on observe quand on passe des travaux d'une concession à ceux d'une concession voisine.

Plus tard nous allons assister à la formation des veines exploitées à

Cuesmes, Jemmapes et le Flenu (Belgique) et à Nœux, au Sud ; à Bruay ; à Marles ; à Ferfay et à Auchy-au-Bois (France) Pas-de-Calais.

Ce sont les dernières veines, en Belgique et au Nord de la France, de la belle époque houillère ; le lac sera ensuite comblé, ou plutôt l'eau s'échappera à la mer par une gorge dans les collines voisines et le plancher joindra la surface de l'eau douce.

La coureuse de gazon qui a fait du chemin depuis son point de départ ; qui a eu des débuts si difficiles et une superficie limitée au faible contour du premier lac houiller, couvrira alors une grande étendue d'eau douce de la végétation la plus belle que la botanique fossile ait pu consigner dans ses annales et ce qui n'est pas le moins extraordinaire, c'est que le régne végétal était alors, relativement à ce qu'il est aujourd'hui, peu éloigné de son point de départ.

Cette couche de houille finira par se trouver naturellement sur un sol solide qui est monté jusqu'à elle, pendant que le niveau de l'eau débordait de la cuvette. C'était toujours la coureuse de gazon, la mère nourricière du grand bassin franco-belge, avec les mêmes stigmaria dans son mur, constants dans leurs formes à cause de leur structure simple ; mais elle termine sa carrière sur place avec le sol émergé à la façon des tourbières. La compression de l'ensemble de tous les terrains a reproduit un lac peu profond comblé ensuite par des sédiments sur lesquels une végétation tourbeuse a reparu. Ce phénomène s'est reproduit encore plusieurs fois jusqu'à ce que la compression se soit arrêtée.

Après ces dernières tourbières houillères *non flottantes*, le bassin houiller franco-belge était entièrement formé, tout simplement et tout naturellement comme nous l'avons expliqué, sans relèvement du sol, pour interrompre busquement le phénomène houiller, et il n'attendait plus que que sa destruction partielle ; mais d'après M. Grand'Eury, l'époque houillère n'avait pas pris fin, le charbon s'est formé ailleurs, à Saint-Etienne, par exemple, jusqu'au moment des grands bouleversements qui marquèrent dans toute l'Europe la fin de cette belle époque.

Par un de ces bouleversements, le bassin franco-belge avec ses nombreuses veines conservant l'état plastique, se trouva relevé sur les bords Nord et Sud, tout en s'affaissant au centre, se repliant sur lui-même comme un *U* incliné. (En 1876, j'ai décrit en détail tous les mouvements du sol, dans ma théorie « *sur le prolongement au Sud de la zone houillère du Pas-de-Calais ;* page 42 et suivantes).

Dans ce département une selle, ou plutôt un soulèvement, sépara en deux parties l'extrémité Ouest, de Fléchinelle à Hardinghen (Bou-

lonnais), de sorte que dans l'intervalle qui sépara ces deux concessions, le terrain houiller fut supprimé. Dans le Boulonnais, ce terrain fut subdivisé en trois bandes, qui sont : 1° celle des Plaines ; 2° celle de Locquinghen ; 3° celle de Ferques.

Dans le grand bassin franco-belge, plus de la moitié de la formation houillère disparut sur les bordures et, comme si ce n'était pas assez de destruction, la montagne que le renversement avait formée fut dégradée pendant les époques permienne, triasique, liasique et jurassique. Le terrain houiller devint à son tour fournisseur de roches à sédiments pour les nouveaux terrains ; les schistes et les grès, réduits à l'état de ténuité (ils l'avaient été la première fois pour constituer les roches siluriennes), se rendirent à leur destination nouvelle ; mais le charbon, formé si lentement, brûla sans doute sur place chaque fois qu'il était en contact avec l'air, ou fut broyé dans les cours d'eau, puis détruit par les actions atmosphériques.

La destruction ne s'arrêta qu'avec l'arrivée de la mer crétacée qui recouvrit la plus grande partie de ce qui restait du bassin, non sans avoir d'abord bien raboté la surface avec les cailloux roulés du tourtia. Ce qui reste de la formation houillère, en affleurements en quelques endroits à l'Est et recouvert à l'Ouest presque partout d'un manteau crétacé, s'appelle quand même : « Bassin houiller Franco-Belge. »

Ce bassin est aujourd'hui en exploitation sur beaucoup de points, mais ils sont bien différents les uns des autres comme richesse et surtout comme régularité. Aussi en Belgique, au siècle dernier, les premiers essais d'exploitation des gisements difficiles ont-ils presque toujours causé la ruine de ceux qui s'y sont livrés. L'art des mines était dans l'enfance, la géologie qui rend tant de services n'était qu'un mot nouveau et la paléontologie n'était pas née. Les successeurs ont eu souvent le même sort. La réussite n'a marqué que la 3me ou 4me épreuve, et encore ! Pour beaucoup de concessions elle n'est pas venue et ne viendra peut-être jamais.

En France, les exploitations dans le département du Nord ont eu aussi des débuts difficiles ; mais, finalement, le succès a couronné les efforts du plus grand nombre d'entre elles.

Mais c'est dans le Pas-de-Calais que les résultats ont été les plus rémunérateurs, sauf pour quelques Compagnies, dont les causes d'insuccès qui peuvent être attribuées ou à la force des circonstances, ou à la faute des concessionnaires, ne doivent pas être discutées dans cette causerie purement scientifique.

LUDOVIC BRETON.

SÉNÉGAL ET SOUDAN

Par M. MONTEIL, capitaine d'infanterie de marine.

Conférence faite à Lille le 11 février 1886.

Quoiqu'elle soit la plus vieille de nos colonies, historiquement parlant, le Sénégal n'en est pas moins la plus récente, et c'est à trente ans à peine qu'il faut faire remonter son origne.

Son développement dans ces trente années est des plus intéressants, tant au point de vue commercial qu'à celui de son extension territoriale.

Je n'entreprendrai point ici une étude exclusivement géographique, vous avez entendu tour à tour les divers voyageurs qui ont exploité ce vaste champ de découvertes, ils vous ont rendu le sujet familier. Ce que je voudrais vous montrer, c'est tout d'abord l'extension qu'a prise ce pays resté si longtemps stationnaire — c'est ce qui fera l'objet de la première partie de cette rapide conférence — et en second lieu l'avenir qu'il doit avoir, — c'est ce que j'examinerai dans une seconde partie.

Quatre régions bien distinctes constituent nos établissements français du Sénégal :

1° La partie de la côte entre le Cap Blanc et le marigot des Maringouins. C'est une région absolument déserte et inhospitalière ;

2° La Sénégambie ;

3° Les rivières du Sud ;

4° Les régions entre Sénégal et Niger, dénommées habituellement Haut-Fleuve ou Haut-Sénégal et que nous appellerons plus rationnellement *Soudan Français.*

Cette classification géographique est absolument nouvelle : elle est logique, c'est là son principal mérite.

Le génie créateur du Sénégal est un enfant de votre pays, le général Faidherbe, l'homme qui, au temps de nos derniers revers a fait de votre pays le réduit, où se reformant sans cesse, il portait à l'ennemi ces coups terribles qui ont noms : Pont-Noyelles, Bapaume, Saint-Quentin ; et si la fortune a trahi ses efforts et les vôtres, il n'en reste

pas moins l'un de ceux qui prendront leur place dans le Panthéon de l'histoire française pour ne pas avoir désespéré de la patrie. (*Applaudissements*).

Avant d'être sur le sol de la France, le vaillant soldat qui disputa à l'ennemi, pied à pied, sa conquête, fut le hardi pionnier qui tenta de créer au loin, nouveau Dupleix, une colonie puissante destinée, dans ses vues, à devenir un important débouché pour le commerce et l'industrie de la France. La colonie, comme souvenir de ses efforts, vient d'être autorisée à lui élever une statue.

Combien de reconnaissance ne lui devons-nous pas, par le temps de crise que nous traversons! Non seulement il sut créer de toutes pièces ce colossal édifice, mais il sut donner un tel élan d'impulsion à son œuvre, que ses successeurs n'eurent qu'à suivre la voie tracée, et si cet essor subit un instant le contre-coup de nos désastres, ce ne fut que pour reprendre bientôt avec une vigueur nouvelle qui va s'accroissant sans cesse. Si le nom du Bouroum Faidherbe est révéré par les noirs du Soudan tout entier, comme synonyme de juste et victorieux, il symbolise pour tous ses continuateurs, petits et grands, l'intrépidité, le renoncement, le labeur sans relâche. (*Applaudissements*).

I.

En prenant ce double titre de « Sénégal et Soudan », j'ai voulu distinguer la partie de l'œuvre qui est aujourd'hui terminée, dont le développement n'est qu'une question de temps, de celle qui est encore à l'état embryonnaire, il est vrai, mais plein de promesses.

J'ai voulu montrer la partie de la tâche que le général Faidherbe a exécutée et celle, au contraire, qu'il a léguée à ses successeurs; seul, cependant, il aura le droit de revendiquer la gloire de la conception, car dans son esprit, le Sénégal devait être la porte du Soudan, l'entrepôt de son commerce.

Suivons un peu et rapidement le développement de cette colonie :

Au moment de l'arrivée, en 1855, du Gouverneur Faidherbe, nous sommes comme bloqués dans Saint-Louis, notre commerce n'ose s'aventurer ni sur le fleuve ni même dans le Oualo et le Cayor qui sont à nos portes; les Maures, qui ont tout empire sur les deux rives, rançonnent, pillent, dévastent la rive gauche. Nos escales sont isolées les unes des autres, le commerce à la merci de chefs avides.

La première œuvre qu'entreprend le nouveau Gouverneur, est de

rejeter les Maures sur la rive droite, de pacifier le Oualo et le Cayor qui, tout d'abord, ne comprennent point que c'est la délivrance d'un joug, détesté, il est vrai, mais qui redoutent surtout le retour possible de leurs oppresseurs et de terribles représailles s'ils s'allient à nous contre eux. Par une série de colonnes et surtout de razzias, le résultat est enfin obtenu, et les Trarzas signent, après 5 ans d'une lutte acharnée, le traité de 1858 qui consacre leur humiliation et leur défaite, puisqu'il leur est défendu de passer en armes sur la rive gauche. Le Oualo est annexé à la colonie, et dans le Cayor est placé un chef de notre choix. Tout le long du fleuve l'œuvre d'établissement de notre influence incontestée se poursuit, tant sous le général Faidherbe que sous ses successeurs immédiats. Jusqu'aux confins du Soudan, comme jusqu'à Médine, notre drapeau sort victorieux de toutes les luttes où il est engagé au nom de la civilisation.

De 1855 à 1869, soit pendant 14 ans, nous guerroyons sans cesse. Mais voici venir l'heure des résultats. Aujourd'hui, notre puissance est connue de tous, petits et grands, notre protectorat solidement établi partout où l'autorité indigène, reconnue par nous, est efficace; sur d'autres points, pour des raisons de diverses natures, nous avons été obligé de procéder à l'annexion, mais en laissant partout l'administration aux mains de chefs indigènes nommés par nous. C'est en soutenant leurs alliés par tous les moyens, en frappant d'une façon terrible et toujours avec succès, leurs ennemis, que le général Faidherbe et ses successeurs obtinrent ces résultats.

Les rivières du Sud s'étaient développées en même temps et partout aussi notre protectorat y était devenu effectif. Les *Annales Sénégalaises*, rédigées sous l'inspiration du général, racontent dans leurs détails les brillants faits de guerre qui illustrèrent cette époque, ils sont le monument qu'il a voulu élever dans l'histoire à ses collaborateurs de tout rang et aussi à ses continuateurs.

A partir de 1869, la paix n'est plus troublée qu'à de longs intervalles; aussi, nous voyons la conséquence immédiate de l'œuvre de pacification. En 1869, le mouvement commercial était de 15 à 20 millions; en 1879, il monte à 33,142,781; en 1883, à 47,126,466.

Ces chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes pour qu'il me soit inutile d'insister. D'ailleurs, rien n'avait été négligé pour développer ce mouvement. Parallèlement à cette pacification générale, une autre œuvre se poursuivait : de nombreux voyageurs pénétraient partout, qui faisaient connaître nos intentions pacifiques, et contractaient avec

les populations éloignées des traités de commerce qui attiraient leurs produits à nos escales. Je me contenterai de vous citer les Voyages du capitaine Vincent dans l'Adrar, de Si-el-Hadj Bou el Moghdod au Maroc, de Bourrel au pays des Bracknas, de Mage au Taggant, de Pascal dans le Bambouck, d'Azan dans le Djoloff, de Hecquart, de Lambert au Foutah-Djallon, de Péraud et Béliard dans le Nioro, etc.

J'ai expliqué les deux étapes de l'œuvre, j'ai achevé d'analyser la première, passons à la seconde.

II.

Les pays réellement riches et peuplés, étaient ceux qui s'étendaient au-delà de la rive droite du Sénégal. Le voyage de Mage à Ségou avait pour objet de les ouvrir à notre commerce. L'éloignement d'El-Hadj-Ouacar et la fureur de la conquête religieuse, empêchèrent d'obtenir un résultat appréciable. Cependant, quelques caravanes venaient de Ségou, même de Tambouctou, à Médine et Saint-Louis, mais, en somme, jusqu'en 1879, nous avions le contact avec le Soudan sans y avoir pénétré.

Nous sommes arrivés à la période de pénétration au Soudan. Des critiques très nombreuses ont été élevées contre la manière dont elle s'est opérée. Je voudrais essayer d'analyser devant vous cette question et la nettement définir, car le temps est venu où il faut se rendre compte du mouvement irrésistible qui pousse l'Europe entière à s'épandre à l'extérieur.

La critique la plus sérieuse à faire de ce qu'on a dénommé *la question du Haut-Fleuve*, est la suivante :

Beaucoup de personnes, pour ne pas dire tout le monde, se refusent à concevoir qu'on fasse la conquête militaire d'un pays sous prétexte de le coloniser et admettent, au contraire, que le véritable élément de civilisation est le commerce, que l'initiative privée seule est susceptible d'obtenir de bons résultats, que l'initiative gouvernementale est condamnable en pareille matière. Tel est également mon avis, et les exemples à citer concluent tous en faveur de cette méthode. N'est-ce point l'initiative privée qui a créé l'Amérique, le Canada, l'Australie, notre puissance éphémère aux Indes ? Les Anglais, nos maîtres aujourd'hui, mais nos imitateurs autrefois, n'agissent pas autrement, et au lieu d'une administration compliquée, établie dès l'origine, nous voyons l'initiative gouvernementale apporter seulement sanction aux conquêtes

pacifiques de l'initiative privée. Dans le mouvement colonial qui se dessine tous les jours de plus en plus en Allemagne, nous voyons le même principe consacré par le grand chancelier, qui a déclaré à la tribune du Reichstag que l'Allemagne ne voulait point de conquêtes et qu'elle n'établissait que des *protectorats* pour sauvegarder les intérêts de ses nationaux. Nous pourrions multiplier les exemples qui, tous, nous montreraient que les colonies réellement dignes de ce nom et prospères, ont été établies ainsi.

Cependant, le mouvement colonial que nous sommes obligé de subir, sous peine de décadence prochaine, ne peut, *pour le présent*, revêtir chez nous une autre forme.

Ce mouvement est irrésistible parce qu'il est fatal, c'est un courant général qui a envahi l'Europe entière et il est loi de progrès de suivre un mouvement qu'on ne peut enrayer.

Permettez-moi une petite digression dans le domaine de l'histoire :

L'histoire est l'expérience prêchée aux générations qui suivent par celles qui les ont précédées. Que nous enseigne-t-elle dans le cas qui nous occupe ? Clairement ceci : Aussitôt que dans un État, formé de peuples de même race, ayant les mêmes aspirations, l'unité antérieure a été solidement constituée au dedans des limites bien définies, sous un gouvernement fort et respecté, la période de colonisation s'est ouverte. Et pourquoi ? Parce que les conséquences de l'unité sont la paix intérieure, le développement de la population et de la production qui bientôt doivent se créer des débouchés nouveaux.

Sans remonter à l'antiquité, qui nous donnerait les mêmes exemples, nous voyons les divers États de l'Europe obéir successivement à cette loi.

Quelles sont les premières puissances colonisatrices ? l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, l'Angleterre ; ce sont celles dont l'unité s'est effectuée d'abord dans les États européens. La découverte de l'Amérique et des Indes furent faites par les Espagnols et les Portugais, les Hollandais les suivirent bientôt, puis l'Angleterre dès le commencement du XVIIe siècle. Les règnes d'Henri IV et Louis XIII avec les ministères de Sully et Richelieu, consolident l'administration et la paix intérieure, les passions s'apaisent, la France n'a plus à l'intérieur de ses limites d'États indépendants ou de grands seigneurs qui puissent troubler la paix, les protestants ne forment plus un État dans l'État, aussitôt nous voyons les armements commencer pour les expéditions lointaines. Plus récemment, sous nos yeux, nous voyons

la Russie, la Suisse, la Belgique et enfin les deux puissances dont l'unité remonte à quelques années à peine, l'Italie et l'Allemagne venir consacrer par leurs tentatives d'expansion extérieure, la puissance de cette loi.

On peut donc dire que partout en Europe, l'unité dont nous venons de parler existe, il en résulte pour chaque pays un état d'équilibre et de stabilité, source première de sa prospérité, qui se manifeste toujours par l'expansion extérieure.

Les divisions territoriales de l'Europe correspondent si bien à cet ordre de choses presque idéal „ qu'on ne saurait concevoir l'extension de la France par exemple, au-delà des Alpes ou des Pyrénées Cet état devient donc une nécessité, et la rupture de cet équilibre doit amener des perturbations profondes dans la prospérité d'un pays. C'est malheureusement ce que nos désastres ont amené. L'Allemagne, en nous faisant au flanc cette sanglante blessure qui n'est point et ne peut être cicatrisée, a rompu cet état d'équilibre, et en obérant nos finances, nous a forcé de nous replier sur nous-mêmes. Nous avons été dès lors inconscients, ou à peu près, des conséquences qu'elle tirait presque immédiatement de son unité enfin constituée, tous ses efforts tendent et sont déjà en partie couronnés de réussite, à se substituer à nous sur les grands marchés du monde, et si nous ne réagissons promptement, notre ruine sera bientôt consommée. La fortune est aux nations grandes et fortes et qui restent à la tête du progrès. Nous ne pouvons descendre au deuxième rang des puissances, sans tomber dans la décadence. L'Europe entière, portée par la loi que nous avons dite plus haut, à s'épandre à l'extérieur obéit, en outre, à une nécessité, conséquence du progrès industriel du siècle.

Jusqu'à ces dernières années, l'industrie était alimentée par la seule main-d'œuvre de l'homme, et on comprend que la production des objets manufacturés était en rapport, non seulement avec la consommation du pays producteurs, mais ne pouvait satisfaire à la consommation du monde entier, par ce fait que les voies de communication étaient plus rares et les moyens de transport plus longs et plus onéreux. La machine est venue qui a centuplé la production et a supprimé en grande partie les spécialités, dès lors la surabondance est venue, non seulement par le fait de l'excédent des productions d'un pays, mais parce que tous les pays sont devenus producteurs de ces mêmes produits. Si nous ajoutons que le consommateur n'a pas sensiblement augmenté, nous trouvons là la principale raison de la crise

industrielle et commerciale que nous traversons à l'instar des autres pays, non seulement de l'Europe, mais aussi de ceux peuplés par notre race et qui possèdent une civilisation analogue.

Pour trouver remède à cette situation, il fallait augmenter la quantité des consommateurs, et voilà bien la véritable raison du mouvement que nous étudions.

Le mouvement colonial européen est la recherche de marchés nouveaux pour l'écoulement du trop plein de la production industrielle.

Or, à ces marchés nouveaux, il faut des consommateurs nouveaux également, autrement dit, il faut créer à des populations qui ne les ont pas, des besoins tels qu'elles soient obligées de nous demander ces produits que nous avons en excès.

Je n'ai pas besoin d'insister en affirmant que c'est seulement par le contact permanent de l'Européen avec ces populations que ces besoins peuvent éclore, et la question que nous devons nous poser est la suivante : Sommes-nous préparés à cette tâche?

Je réponds hardiment, non.

Je n'insisterai point sur ce fait que nous ne nous expatrions pas volontiers, que d'autre part, certaines de nos lois facilitent, au contraire, notre inertie et la dépopulation, j'ai cité le partage forcé, mais surtout, notre éducation n'est nullement dirigée dans ce sens. Sur ce point, en particulier, je désire attirer votre attention.

La crise actuelle et la seule panacée que les divers États aient jugé, comme remède, la *colonisation*, ont trouvé les autres pays, l'Allemagne spécialement, admirablement préparés à cet égard pour l'entreprendre.

Le progrès absolument inouï de l'industrie s'est fait aux dépens de l'agriculture à laquelle elle a pris des bras, et cela au moment où la terre elle-même ne nourrit que difficilement qui la cultive.

Le régime du partage forcé et le développement de l'instruction dans toutes les classes de la société, ont achevé de dépeupler les campagnes.

Il ne faut point en effet songer à persuader au bachelier ou au porteur d'un brevet universitaire quelconque, de retourner à la terre, de quelque niveau qu'il sorte, il croirait déroger; les carrières libérales et le fonctionnarisme leur semblent seuls dignes de les posséder. Fort heureusement, que ce qu'ouvriers ou jeunes gens ne sauraient faire chez nous ils le feront au loin parce que le respect humain ne les retiendra plus, et que la nécessité les y contraindra.

La colonisation directe par les races européennes de territoires situés

u-delà des mers, s'impose pour une autre raison plus sérieuse encore, parce qu'elle affecte un caractère plus général que la crise actuelle.

Nous avons signalé déjà le dépeuplement des campagnes, mais, en outre, les terres elles-mêmes sont très appauvries, et lorsqu'on constate le rendement comparatif de terres vierges, comme celles de Californie, par exemple, et celles d'Europe, on comprend que lorsque la colonisation sera devenue plus générale, l'Europe tirera toute sa subsistance de l'extérieur, elle restera pendant longtemps encore le centre producteur, et pourra continuer à diriger le mouvement du monde, mais sans le faire naître, car les besoins et les appétits seront en dehors d'elle, elle aura à les satisfaire, non à les inventer.

Des considérations qui précèdent, il suit que le mouvement actuel est fatal en lui-même et irrésistible comme loi de progrès, et que n'étant pas préparés à le suivre, il a fallu prévoir la place que nous devrons y occuper quand nous aurons élevé une génération dans ce but. Il faut se mettre de suite à la tâche, et après avoir supprimé les entraves législatives, élever hommes et femmes dans la pensée qu'ils auront une tâche lourde et difficile à remplir, mais aussi nécessaire, sous peine d'anéantissement de puissance, d'influence, de richesse pour notre pays.

En résumé, nous n'avons pas de surabondance de population et notre génération n'a été nullement préparée pour la colonisation. Dans de telles conditions, on ne peut parler de l'initiative privée puisqu'elle ne saurait exister faute de représentants, ou s'il fallait attendre qu'elle s'éveille, les autres nations, mieux préparées, auraient depuis longtemps établi leurs droits sur les régions les plus intéressantes.

La tâche du gouvernement en la matière, était donc d'abord une tâche de prévoyance, en second lieu, il devait rechercher à faire naître ce mouvement nécessaire en se lançant dans les entreprises lointaines pour entraîner à sa suite quelques audacieux qui ne tarderont pas à faire école.

Au point de vue de l'instruction, le développement de l'enseignement géographique s'impose dans ses moindres détails. J'ai dit hommes et femmes, car celles-ci devront également s'expatrier, l'homme isolé se décourage, il n'y a de travail prospère, de prise de possession du sol durable que par la famille. Il faut, en résumé, élever une génération qui soit consciente de son but, forte et nombreuse ; forte, pour aborder sans fléchir les obstacles de cette vie toute nouvelle, nombreuse, pour que les vides qui se produiront au début, ne compromettent le succès.

En attendant, il faut savoir, à cette génération, préparer la tâche en

confiant à des hommes intelligents et hardis, des capitaux pour consolider provisoirement les entreprises du gouvernement.

Du fait que le contact permanent de l'Européen est nécessaire pour créer ces besoins dont j'ai parlé, suit qu'il ne faut pas entendre la colonisation comme on l'entend chez nous, où le soi-disant colon est commerçant, oiseau de passage, il faut entendre, au contraire, séjour à demeure, possession et mise en rapport du sol. D'ailleurs, d'autres considérations vont me permettre d'affirmet cette manière de voir, davantage encore.

Je n'ai envisagé qu'une colonie, celle où le sol peut devenir notre propriété et mis en œuvre par nous, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'indigène.

Voyons si le Haut-Sénégal répond à ces données et quel est l'avenir de ce pays.

Quelques considérations physiques sont ici nécessaires.

Le nœud géologique de ces régions est le massif du Fouta-Djallon. Ce soulèvement, dont la ligne de plus grande résistance irait du Mont Daro (1,340^{m} soudure des Monts Loma et Kong) au Tamgué, jalonnée par des hauteurs de 11 à 1,200^{m}, a probablement fait sortir des eaux toute la partie occidentale du continent et constitué la mer intérieure Saharienne qui s'est évaporée sur place au cours des âges géologiques. La plus grande puissance de cette poussée du feu central, s'est produite entre l'Ouest et le Nord, et les eaux se sont brusquement livré passage au travers du bossellement général de la croûte soulevée, érosant et laissant à nu les roches nouvelles qui venaient de surgir, déterminant les immenses vallées du Niger, du Sénégal et de leurs nombreux affluents. Il y a lieu de penser cependant que ce n'est point immédiatement que ces énormes masses liquides, tout à coup bouleversées dans leur équilibre, ont pu se frayer vers l'Océan la voie bien définie que nous leur connaissons. Certainement, des bassins lacustres sont restés à la surface, dont les eaux n'ont pu sortir qu'en rompant les digues rocheuses qui s'opposaient à leur passage. Plusieurs de ces bassins lacustres peuvent être définis aujourd'hui par le Bakhoy, par exemple de Bendougou à Goniokory, de Goniokory à Badumbé, de Badumbé à Dioubéba, de Dioubeba au Balou, du Balou au Besso ; sur le Sénégal, la plaine qui s'étend de Dinguira aux chûtes du Félou.

Les dépôts sédimentaires qui recouvrent les plaines, sont l'indice du séjour des eaux à leur surface.

Vers l'Est, la force du soulèvement a été moindre, et les lignes de

plus grande pente que les eaux ont suivi, sont aujourd'hui indiquées par les vallées de la Gambie, du Rio-Grande, du Konkouray, des Scarcies.

Du côté de l'Ouest et du Nord où une connaissance plus approfondie du pays permet de mieux se rendre compte de l'importance de ce fait géologique, nous constatons que cette poussée a été dirigée du Sud au Nord, diminuant d'intensité de son centre jusqu'aux plaines basses du Sahara, limites de son rayon d'action qu'elle n'a pas été capable de faire émerger des eaux. Les monts du Manding qui sont le résultat du plissement de la croûte produit par la sortie du massif central, sont abrupts sur leur versant Sud, et descendent, au contraire, du côté du Nord, en terrasses étagées, dont les dernières pentes vont se perdre dans la grande plaine du Sahara. Ces terrasses, limitées par des arêtes sensiblement parallèles entre elles et à la chaîne-mère, sont traversées par des cours d'eau nombreux qui ont dû, ou se frayer un passage en écrasant ces arêtes, ainsi que nous l'avons vu plus haut, ou profiter des failles ou fissures qui les sillonnaient.

C'est ce qui explique bien le régime des fleuves de cette région, qui coulent dans des biefs successifs, et c'est grâce à cette disposition naturelle que le pays, entre Sénégal et Niger, n'est pas un pays aride et desséché comme le Sahara. Aux sources des grands fleuves, il n'existe point, en effet, de ces neiges éternelles, réservoirs inépuisables, qui, dans nos contrées, rendent nos grands cours d'eau constants ; en outre, la saison des pluies dure 5 mois de l'année à peine, et pendant les sept autres pas une goutte d'eau, l'on peut dire, ne tombe du ciel pour venir alimenter les réservoir supérieurs. Au moment des pluies, les réservoirs débordent, et leurs déversoirs naturels recueillant toute la quantité d'eau qui tombe, coulent à pleins bords ; plus de biefs ni barrages, les berges rocheuses ou de tuf argileux à peu près imperméables, n'absorbent rien de la masse qui va grossir le Sénégal et le Niger, et se perdre avec eux dans les plaines basses et sablonneuses de la côte. Lorsque les pluies cessent, le débit des réservoirs diminue, les biefs et barages s'accentuent à nouveau et ne laissent plus couler de l'un dans l'autre que leur excédent, jusqu'à ce que les réservoirs n'alimentant plus, au moins à la surface, l'eau reste dans les différents biefs sans écoulement apparent.

Pour expliquer ces restrictions, nous devons dire, en effet, que les grandes rivières, telles que Baoulé, Bakhoy, Badingo, Sénégal, ont un courant constant, quoiqu'il existe des points dans leur lit même, aux abords des barrages en particulier, complètement dépourvus d'eau vers

la fin de la saison sèche, et cependant en amont et en aval la masse reste considérable avec un courant très sensible ; il est évident, dès lors, que les eaux parviennent d'un bief dans l'autre par des trajets souterrains, et que les réservoirs supérieurs ont, eux-mêmes, des dérivations cachées à la vue.

Nous venons de définir le régime des rivières dans le haut pays, voyons maintenant, en prenant le Sénégal pour exemple, l'apect particulier que présentent les abords de la côte :

A partir de Bakel, la région jusqu'à la côte, est une immense plaine d'alluvions dans laquelle se déroule le fleuve, dont les rives sont bordées de collines ondulées sans relief, collines qui disparaissent complètement à partir de Richard-Toll. Les roches sont ici recouvertes d'épaisses couches de sédiment ou d'alluvions provenant de la désagrégation et de la dénudation des régions supérieures. L'existence du sous-sol rocheux ne se révèle guère que pour des barrages formant biefs qui limitent aux basses eaux la navigabilité du fleuve au-dessous de Mafou.

Cette absence de relief sur les deux rives explique comment cet immense fleuve ne reçoit pas un seul affluent sur un parcours de 400 milles marins environ.

A partir de Bakel, le fleuve forme sur ses deux rives des dérivations appelées *Marigots*, qui s'embranchent sur lui en deux points. En général, un peu plus élevés que le niveau des basses eaux, ces marigots ne sont alimentés par le fleuve que pendant l'hivernage ; quand le fleuve se retire, ils se dessèchent, et l'évaporation, sur place, de leurs eaux, dans un lit couvert de détritus végétaux, donne naissance à ces fièvres paludéennes qui fatiguent tous les Européens. Tels sont les marigots de Matam, d'Oréfondé, le Doué, sur la rive gauche, le Morghen sur la rive droite.

A partir du Podor, la vallée du fleuve s'élargit, les berges s'abaissent, mais c'est aux environs de Ronq, à quelques milles au-dessous de Richard-Toll, que commence l'estuaire, vaste terrain presque en entier sous l'eau pendant l'hivernage, et que coupent les marigots de Gorum, de Khassak, de Menghey, de Khor et de Leybar.

A l'inspection de la carte, le Sénégal paraît avoir sur sa rive gauche un affluent important, la Taouey, qui semble être le déversoir du lac de Guiers. Il n'en est rien, le lac de Guiers est, par son régime d'eau, analogue au lac Mœris ; le fleuve se déverse dans le lac aux hautes eaux, lorsque le fleuve baisse, le courant se dirige, au contraire, du lac vers le fleuve. Le Marigot de Bounour, qui prolonge le lac de Guiers,

est le déversoir des eaux du plateau du Djoloff qui, pendant la saison des pluies, alimentent par lui le lac de Guiers, celles-ci terminées, il reste dans cette déclivité, des mares qui s'évaporent sur place, dès les premiers mois de la saison sèche.

Deux mots sur les populations du Haut-Sénégal :

Les *Malinkés* ou Mandingues, peuplent le pays entre Sénégal et Baoulé, les *Bambaras* les pays entre Baoulé et Niger.

Ces deux races sont intelligentes, énergiques, adonnées à l'agriculture et, question très importante, n'ont pas embrassé l'islamisme. Ces qualités, que nous ne faisons qu'énoncer sommairement, peuvent nous permettre, si nous savons les dominer sagement et les conduire, de lancer ces peuples dans la voie de la civilisation.

Les terres du Haut-Sénégal, bien arrosées, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, sont fertiles. La végétation forestière est partout fort belle, en particulier le long des rivières qui n'assèchent pas. Vous pouvez vous en assurer d'après les photographies, qui sont disséminées sur les murs de cette salle.

La production agricole est restreinte à un petit nombre de produits, qui ont, cependant, une certaine valeur marchande :

Le *mil*, dans ses différentes espèces, est cultivé partout. — Sa culture devra être considérablement développée :

1° Parce qu'il fournit une très bonne eau-de-vie de grain ;

2° Parce qu'il est la base de transactions très importantes avec les Maures de la rive droite du Sénégal.

Le *maïs*, — produit similaire à développer pour les mêmes causes.

Le *riz*, — également. Il est rouge, sa qualité est excellente. Sur certains points, les indigènes en font jusqu'à quatre récoltes par an. Deux lunes suffisent pour qu'il arrive à maturité.

L'*arachide*, — produit à développer.

Le *coton*, — id.

Parmi les *productions forestières* beaucoup de lianes qui donnent du caoutchouc, mais les indigènes ne les exploitent pas, puis le *karite*, fruit de l'arbre du même nom, qui donne un beurre végétal, duquel il faudrait extraire un principe âcre qui lui donne un goût un peu fort : la chose serait, je pense, facile, et ce produit pourrait être substitué aux margarines avec avantage.

Les cultures qui précèdent sont peu riches et ne supporteraient que difficilement le transport, mais leur développement donnerait lieu à des transactions considérables dans l'intérieur de la colonie : il y aurait

lieu, en outre, d'en introduire d'autres. Parmi les principales, nous citerons : le café, les épices, la vanille, le cacao, la canne à sucre, de plantes textiles ou oléagineuses, telles que la ramie, la fougère, etc.

Les marchandises qui pourraient être immédiatement importées, sont les bonnes étoffes de coton, fortes, jaunes de préférence, des armes, de la coutellerie, des soieries de coton, des ustensiles de cuisine ou de ménage, des couvertures de laine et de coton, de la verroterie du tabac à priser, du fer en barre, des outils et ustensiles d'ouvrier à fer et à bois, etc., etc.

Le Haut-Sénégal est donc un pays très arrosé, très fertile, habité par des populations essentiellement agricoles, parfaitement assimilables. Aujourd'hui, un peu clairsemées, leur densité s'augmentera, lorsqu'elles seront assurées de la sécurité de leurs personnes, de la propriété du fruit de leurs travaux. Nous aurons donc là des débouchés certains, mais à la double condition de développer les cultures existantes, d'en introduire d'autres plus rémunératrices sous un faible volume, et de leur créer des besoins que notre commerce et notre industrie viendront satisfaire.

Mais pour obtenir ces *desiderata*, le contact de notre race et de celles du pays est nécessaire, du développement de ces cultures, de l'introduction des nouvelles ; il faut les convaincre pour cela, il faut prêcher d'exemple. Je sais qu'à cela la réponse est toute trouvée, on ne peut songer à aller coloniser dans des climats où l'Européen ne peut vivre, et avec juste apparence de raison, on me jettera à la tête les statistiques mortuaires des dernières années.

Ah ! puissance de la statistique, fascination du chiffre ! Cette science froide, fille de l'intérêt égoïste, tue l'enthousiasme, paralyse tout élan un peu audacieux : en matière de colonisation, c'est, Messieurs, une arme dangereuse dont on ne doit user qu'avec la plus extrême modération, car toute entreprise de ce genre se passe mal d'un grain d'esprit d'aventure. Le chiffre est brutal et il ne prouve rien, car on peut l'approprier aux besoins de n'importe quelle cause, et beaucoup de statisticiens égarent inconsciemment l'opinion par la citation de nombres abstraits qui tirent toute leur éloquence de leur abstraction même. Dire, par exemple, que nos diverses colonnes dans le Haut-Sénégal, abstraction faite des pertes à la suite des actions de guerre, ont été en moyenne de 25 % sur les Européens, c'est avancer une vérité qui ne peut être révoquée en doute, c'est donc la condamnation *à priori* de la thèse que je veux essayer de soutenir devant vous. Et cependant rien n'est plus faux. Nous mettons au défi, même en Europe, de forcer des hommes à vivre

pendant neuf mois sans aucun confortable, avec la ration et quelques gouttes de tafia en remplacement de vin, couchant par terre, marchant deux ou trois jours la nuit, s'arrêtant quinze jours ensuite dans des endroits dépourvus de tout et que le découragement ne les prenne point ; du découragement à la maladie, un pas, de la maladie à la mort, un autre. Nos hommes meurent dans le Haut-Fleuve de découragement produit par l'inaction et le manque de confortable.

Cela est si vrai que : prenez un de ces mêmes hommes qui se traînent si tristement le long de ces chemins déserts, donnez-lui un travail, un but, il est sauvé. Placés seuls dans de petits magasins de ravitaillement, échelonnés entre les postes, ils prennent goût à leur responsabilité, à leur travail, et demandent quelquefois même à prolonger leur temps de séjour. Les Européens, dans les postes, s'ils sont un certain nombre et peuvent se distraire, se portent bien. A ces mêmes hommes hâves, éreintés, faites faire demi-tour, et dites-leur qu'on rentre à Kayes, pour eux la porte de la France, aussitôt ce sont d'autres hommes. La mortalité parmi les officiers est relativement faible, non qu'ils aient plus de confortable, mais bien parce qu'ils sont très occupés. Les officiers des Missions topographiques, qui font un service qui serait excessivement pénible, même en France, ont toujours suffi à leur tâche. En principe, placez chacun dans des conditions de travail normal, avec le confortable désirable, et nous posons en fait que la mortalite sera certainement inférieure à celle du Bas-Fleuve et très peu supérieure à celle de France.

Le Haut-Fleuve est, en effet, au point de vue sanitaire, dans de meilleures conditions que le reste du Sénégal. En toute saison, les eaux sont excellentes, la température n'est élevée que dans les plaines, mais sitôt que vous vous élevez un peu sur les hauteurs, elle est toujours tempérée par une brise fraîche ; pas ou peu de marécages, cela tient à la nature et à la configuration du sol que nous avons exposées plus haut ; toutes choses pernicieuses dans le Bas-Fleuve, et qu'en tous cas, l'on ne saurait y éviter, ce qui est facile ici : or, beaucoup d'Européens vivent dans le Bas-Fleuve, retenus par leurs intérêts, et si la mauvaise réputation est aujourd'hui pour le Haut-Fleuve, c'est qu'aucun commerçant n'a encore eu le courage de sortir d'une apathie que je qualifierai de coupable, pour s'y transporter.

Ajoutons enfin, pour terminer, que des considérations de cette nature n'ont pas été faites pour décourager nos pères lorsqu'ils allaient coloni-

ser au Canada, ce vaste tapis de neige, disait-on, à la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans, pays de fièvres et de marécages, et cependant aujourd'hui, ces pays sont des plus prospères. De leur état, nous tirons plusieurs enseignements. Nous avons le tempérament colonisateur, car nos pères le possédaient au plus haut degré, et dominer la nature est chose simple et facile quand on le veut fermement. (*Applaudissements.*)

LONDRES AU COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON, archiviste de la société de géographie de Lille, membre de la Commission historique du Nord.

MESDAMES, MESSIEURS,

En mars dernier, vous avez eu la bonté d'écouter la lecture de la première partie d'un *Voyage de Paris à Londres*, au commencement du XVIIIme siècle. Je vous prie de vous rappeler qu'en 1728, les voyageurs, dont je reproduis le récit, mirent près de quatorze jours, avec beaucoup de fatigues et d'incidents, pour faire ce trajet, que l'on parcourt maintenant en 9 heures 35 minutes, d'une manière confortable et sans dangers.

Je compte aujourd'hui vous parler de Londres. Le gentilhomme inconnu du siècle dernier, dont j'ai retrouvé les lettres, en consacre quatre, formant 434 pages, à son séjour dans cette immense ville. Permettez-moi de résumer, laissant cependant raconter par notre héros, les impressions éprouvées par un Français instruit, en visitant la capitale de l'Angleterre. Pour laisser au récit le cachet de son époque, je conserve toujours le style et l'orthographe de l'auteur, élaguant seulement les longueurs et les lenteurs, qui n'ont plus de raison d'être après plus d'un siècle et demi de rédaction ; et, pour faire ressortir la différence, d'un siècle à l'autre, j'ajouterai quelques comparaisons entre le voyage d'autrefois et celui de nos jours.

J'espère vous être agréable en vous communiquant les vues recueillies par notre voyageur pendant son voyage, et que j'ai aussi le bonheur de posséder.

Voici la lettre qui se rapporte à la ville de Londres :

« Je n'avois guerre de raison, Monsieur, de vous prier de nous » donner le temps de respirer. Nous avons pensé crever les premiers » jours de nostre arrivée à Londres. La santé qui est comme vous » sçavez ce qui intéresse le plus, nous engagea à consulter la méde- » cine ; le seul remède qu'on nous donna fut de nous bien garnir » d'habits, de ne point souper, de faire beaucoup d'exercice, de boire » du thé, du vin de canarie, et de fumer, on nous vantait par excel-

» lence le soufre qui est dans le charbon, très balsamique pour la
» poitrine, pendant que nous la sentions très oppressée. Jugez,
» Monsieur, par cette expérience, si nous nous rendismes à de si
» grandes raisons.

» Je ne crois pas éprouver icy la même peine que j'ay trouvé en
» voulant faire la description de plusieurs grandes villes, comme
» Rome, Naples et Venise. La quantité de belles choses, de superbes
» églises, de beaux palais, tout se présentoit en foule à mon imagi-
» nation ; et je vous avouerai, Monsieur, que je ne sçavois par ou
» commencer. Londres et bien différent. C'est une grande ville à la
» vérité, mais qui ne nous auroit pas occupé quinze jours, sans les
» cabinets curieux que nous avions dessein d'examiner de près. Hors
» Saint-Paul et Wesminster les autres églises ne sont rien, et les belles
» maisons vont à peine à une douzaine. Je parle des maisons qui
» sortent du commun, et qui sont accompagnez de galeries, de cours
» et de jardins. La plus part des seigneurs sont logez fort à l'étroit à
» la ville, et très au large à la campagne où ils passent les deux tiers
» de l'année. Leurs maisons sont sans portes cochères, sans cours ni
» jardins. Ils demeurent presque tous dans le quartier Saint-James,
» dans la place du même nom et dans Lincolns-inn qui est une grande
» place ou l'on exerce les chevaux. Leurs écuries et leurs remises
» sont séparez dans des quartiers et basse cour baties exprès, qui
» servent à plusieurs maîtres.

» La grande difficulté, Monsieur, sur la ville de Londres est de
» scavoir si elle est plus grande que Paris. Les Anglois n'en doutent
nullement. Les personnes qui ont examiné la chose de plus près,
» feu M. De Lisle, géographe du Roy, et Messieurs de l'Académie des
» Sciences de Paris, après avoir mesuré les plânts et par les quarrez
» astronomiques, ont trôuvé Paris d'une vingtième partie plus grand
» que Londres, sans compter les jardins des Tuileries, Luxembourg et
» Chaillot. Avec les jardins de part et d'autre, Paris est d'un sixième
» plus grand que Londres. Cela a esté publié dans les mémoires de
» l'Académie en 1725 page 52. Londres est infiniment plus long ; bati
» sur un coteau au bord de la Tamise, il forme une espèce de croissant
» et s'étend extrêmement ; mais sa largeur n'y répond nullement ; au
» lieu que Paris forme une espèce de cercle et s'étend également
» partout. Sans les bornes qu'on luy a donné depuis peu, la ville serait
» devenue immense.

» On compte à Londres six milles de long en y comprenant la ville

» de Wesminster qui y est jointe, et une lieue de large, ce qui est
» faux, n'y aiant pas demy lieue do large, avec 9 lieues de circuit en
» y comprenant les faubourgs. Ce renseignement est tiré des Délices
» de l'Angleterre, in-12 édition d'Hollande. Messieurs de l'Académie
» donnent 4,193 toises de long sur 1,356 toises de large (1). On compte
» 26 quartiers, 14 collèges, 136 églises paroissiales avec leurs curez,
» dont 22 églises de François réfugiez et 200 conventicules des autres
» scolaires appellez non conformistes, 500 grandes rues, 3,000 caffez,
» 800 carosses chiffrez, 1,000 gondoles, 600 petits bureaux de peni-
» poste, 6 généraux, 100 messagers, sans les porteurs de chaises. Les
» Anglois veulent encore qu'il y ait plus de maisons et d'habitans qu'à
» Paris; ils font monter les maisons à 120 mille et les habitans à
» 900,000 ames, et cela fondé sur ce qu'il n'y a point de couvents, de
» cour n'y de jardins à Londres, comme à Paris. Que les maisons
» en général y sont plus petittes et très garnies de monde. Il faut
» laisser cette question à décider. Londres est certainement très peu-
» plé, et il le paroit d'autant plus que le monde no pouvant marcher
» dans le milieu des rues par raport à la boue et aux embaras des
» carosses, se presse et se pousse dans les deux parapets pratiquez des
» deux cotez de chaque rue. Les panniers des femmes en augmentent
» l'embarras, ainsi que les porteurs de chaises qui peuvent facilement
» vous blesser.

» Il faut convenir qu'il y a à Londres beaucoup plus de places, de
» marchez et de squarres ou quarrez. Mais les maisons ont tout au plus
» deux ou trois étages, au lieu qu'à Paris, elles ont des cinq ou six
» étages de haut.

» Les maisons sont toutes baties présentement en briques, on en
» voit de bois que dans la cité et dans les anciens fauxbourgs et en
» très petit nombre. Elles sont toutes noircies en dehors par la fumée
» du charbon, mais en dedans la propreté y est excessive ; on y lave
» les planchers comme en Hollande, leur terrain est si bien ménagé,
» que les caves sont pratiquées sous la rue, n'y aiant d'emplacement
» que pour la cuisine qui est toujours souterraine, éclairée par des
» fenêtres au-dessous du niveau de la rue, dont des grilles de bois ou
» de fer qui les entourent garantissent d'approcher. Comme ils n'ont
» point de vin ni de bois, leurs caves ne servent qu'à mettre leur

(1) 22 kilomètres carrés de superficie en supposant un rectangle.

» charbon de terre et un petit baril de bierre que l'on renouvelle » toutes les semaines. Les portes, les croisées, tout est petit, ainsi » que leur chambre où il y a toujours une cheminée avec un cham- » branle de marbre d'Italie qui y est commun. Les meubles n'y sont » pas magnifiques, un lit, des rideaux, des chaises de cannes, un petit » miroir, point de tapisserie à cause de l'air humide du païs, tous les » murs sont lambrissez en sapin et l'escalier est tout de bois. Il n'y a » pas de païs ou l'on travaille le sapin si proprement. On en fait la » charpente, les escaliers, les lambris, les platsfonds, et les planchers, » n'y ayant point de parquet. Ils n'ont de grand que leurs enseignes » presque toujours dorées et fort sculptées. Et leur balcon du premier » étage donnant sur l'auvent des boutiques, mais l'ouvrage en est fort » grossier. Voilà le meilleur, Monsieur, et que nous n'avons pas » communément comme eux, c'est le verre qui est généralement très » beau et très clair. Les boutiques en sont entourées, et ordinaire- » ment on arrange la marchandise derrière, ce qui la garantit de la » poussière, et l'étallant aux yeux du passant, leur former un bel » aspect de tous cotez

» Il faut vous dire sur l'article des maisons une chose singulière. » Un architecte vous batit une maison pour vingt ans, pour trente ans, » plus où moins, suivant le temps que le maitre du fond vous en a » cédé la jouissance. On batit les murs minces, on n'y met guerres de » fer, on met tout en sapin. Enfin on tache que la maison ne puisse » rien valoir au bout du terme, pour ne pas faire le profit du maître du » fond. Si la maison tombe avant le temps marqué, l'architecte est » obligé de la rebatir à ses despends. Chaque maison a une plaque, de » plomb doré, pour marquer les Compagnies différentes des assu- » rances pour le feu ; il y a des maisons qui en ont jusqu'à trois ou » quatre. Chaque Compagnie se secoure dans le besoin ; on estime » une maison et tout ce qui est dedans, et les assurances en cas de feu, » ont le choix de la rebatir et la regarnir comme elle étoit, ou de vous » paier la valeur dont on est convenu, qui n'est jamais celle de la » maison mais la plus forte partie ; et cela pour une petite somme » annuelle, qui répétée souvent dans plusieurs maisons, fait un fort » gros revenu par an.

» Les rues en général sont plus larges qu'à Paris, mais elles sont en » biais et peu sont droites dans leur longueur. Les rues Saint-James, » Pall-Mall, Hay-Markett, Pickadilly, le Strand, Fleet-Street, Cheap- » side, Cornhil, Holborn, Saint-Martin-Lane, sont les plus droites, et

» remplies des plus belles boutiques. Comme la Tamise forme un
» croissant, la plupart des rues suivent le même plan. Il y a un quar-
» tier appellé Sevendials à cause des sept quadrans posez sur une
» colonne au centre de sept rues assez laides et fort courtes. Ce quar-
» tier est au-dessus du marché de Covent-Garden. Il y a encore beau-
» coup de passages ou cours qui communiquent d'une rue à l'autre, et
» qui sont bordez de boutiques. Les enseignes, les perches et autres
» marques de marchands, gatent le coup d'œil des rues, ainsi que les
» poteaux et les lanternes qui séparent les parapets des deux côtez.
» Sans le secours de ces parapets à niveau des rues, les gens de pied
» ne pouroient pas se retirer des boues que l'on entretient exprès,
» à cause des chevaux qui ont encore assez de peine à se soutenir sur
» un mauvais pavé rond, pointu, et inégal qui se trouve partout. C'est
» un supplice que d'aller en carosse ; les fiacres ne sont guerres plus
» rudes que les carosses des milords. Les cahots firent casser la
» grande glace de devant de notre carosse. Les Anglois disent que les
» cahots sont bons pour la santé, et aident à la digestion. On aime
» mieux aller en barque et descendre à la hauteur ou l'on a affaire ;
» l'hiver ou quant il fait du vent, il y a du danger. Le bruit des voi-
» tures, joint aux cris publics de ceux qui vont vendre dans les rues,
» n'est pas concevable. L'hiver on dit, Monsieur, que la boue est
» horrible. L'esté on amasse l'eau dans les deux ruisseaux du cotez,
» le milieu de la rue étant élevée comme la rue Saint-Antoine, et des
» gens préposez répendent l'eau avec des pesles, pour appaiser la plus
» grosse poussière. Cela ne se pratique que dans les plus grandes
» rues. Comme les parapets n'ont point de pente n'y d'écoulement, les
» gens de pieds s'y crottent tout autant que dans le milieu des rues.
» La jolie chose, Monsieur, quand il faut traverser une rue ; toutes
» les femmes portent exprès des capots et des galoches, les hommes
» des bottines, et s'enveloppent dans leurs redingottes. L'air est sou-
» vent si corrompu dans ces rues, à cause de la fumée de charbon
» provenant tant des cheminées que des brasseries joint aux brouil-
» lards ; qu'on ne s'y voit pas en plein midy. Les gens de la cour ne
» viennent que rarement dans la cité, ils envoient chercher ce dont
» ils ont besoin. Il n'y a de bien peuplé que la grande rue qui va à
» St-Paul ; on y trouve un pont de pierre sur le canal appellé Fleer-
» ditch tiré de la Tamise. Lequel sert pour contenir les bateaux qui
» amènent du charbon de terre.

» La cité est toute entourée d'anciens murs batis par les romains,

» avec sept portes fort gotiques dont celles de Newgate et de Luggate
» servent de prisons ; figurez-vous, Monsieur, notre petit Chatelet à
» la hauteur près et à l'étendue. L'arcade ou porte de temple Bar par
» où entrent les souverainsquand ils viennent dans la cité, dont l'accès
» leur seroit interdit s'ils ne prévenoient pas les aldermans, est la plus
» belle, elle n'est point comprise dans les sept précédentes, il y a trois
» arcades dont celle du milieu est trop surbaissé. L'architecture en
» est mauvaise, ainsi que les figures de Charles I et II que l'on y voit.
» C'est au haut de cette porte qu'on met au bout de fers pointus, les
» testes des traitres. J'en ay remarqué trois. »

Avant de commencer avec notre héros, la description des monuments, permettez-moi de jeter un coup d'œil sur le Londres d'aujourd'hui et de constater avec vous, combien notre gentilhomme du siècle dernier, serait étonné des modifications extraordinaires qui se sont opérées dans l'immense ville, depuis un siècle et demi.

La ville qui, en 1725, passait selon les observations de MM. de l'Académie de Paris, pour plus petite d'un sixième que la capitale de la France, est maintenant quatorze fois plus grande qu'en 1725, c'est une cité immense, sans aucune comparaison avec les autres capitales et grandes cités du monde. C'est vingt villes en une seule, ou pour mieux dire, c'est tout un monde, dans lequel les extrêmes se touchent ; où tous les excès se rencontrent ; où l'on est à la fois ébloui par les merveilles d'une civilisation à outrance et affligé par des misères que l'on ne retrouverait nulle part si poignantes ni si complètes ; non, pas même chez les nations placées au dernier degré de l'échelle sociale. Comme contraste, dans un voisinage presqu'immédiat, sans que pour cela le contact soit jamais possible, l'aristocratie la plus superbe, et la populace la plus abjecte. Un entassement de richesses à payer la rançon de presque toute l'Europe, et des milliers de prolétaires mourant de faim. De vastes quartiers où toutes les maisons sont des palais, entourés de jardins, et bâtis à la lisière de parcs magnifiques, si grands que la ville même a l'air d'être à la campagne ; et tout près, des entassements de bouges et de tanières où il semble que la créature humaine ne trouvera jamais assez d'air respirable pour remplir ses poumons et prolonger sa vie. État de choses qui donne une mortalité très grande à Londres.

Au lieu de 900,000 âmes qui composaient en 1728 la population de la ville, Londres peut en accuser maintenant de 4 à 5 millions. — Sa superficie couvre 122 milles carrés (316 kilomètres) où se croisent

7,400 rues formant une longueur totale de 2,600 milles et éclairées par plus d'un million de becs de gaz. — On compte 645,818 immeubles, 1,100 églises et chapelles, 500 hôtels, 1,700 restaurants et cafés, et 7,500 débits de bière et d'eau-de-vie, etc., etc. Le revenu annuel des maisons était estimé, en 1881, à près de 28 millions de livres sterlings (700 millions de notre monnaie).

Londres consomme annuellement environ 2 millions de muids de froment, 400,000 bœufs, 1 million 1/2 de moutons, 130,000 veaux, 250,000 porcs, huit millions de pièces de volailles et de gibier, 400 millions de livres de poissons, 500 millions d'huîtres, un millon 200,000 homards, 3 millions de saumons, etc., etc. On y boit 180 millions de litres de porter et d'ale, 8 millions de litres de liqueurs spiritueuses, 31 millions de litres de vins et la quantité d'eau fournie par les 9 Water Compagnies s'élève à 150 millions de litres par jour.

La locomotion a subi aussi des modifications immenses. Londres possède plus de 9,000 cabs employant environ 16,000 chevaux — Plus de cent lignes d'omnibus sillonnent la ville depuis 8 ou 9 heures du matin jusqu'à minuit. — Cinq Compagnies de tramways font un service très confortable dans toute la ville. Des coches nombreux, allant régulièrement à divers endroits, surtout en été. — Pour le chemin de fer, Londres possède quatorze gares principales et un chemin de fer métropolitain, avec des embranchements multiples. — Des bateaux à vapeur et autres en grand nombre, font le service de la Tamise, etc. Le tout avec une rapidité remarquable.

Le caractère spécial de Londres n'est pas moins remarquable que son importance exceptionnelle. M. L. Enault en a tracé de main de maître la physionomie dans l'ouvrage qu'il a intitulé : *Londres*, et dont Gustave Doré a fait de magnifiques illustrations.

« Londres, dit-il, est moins une ville qu'une réunion de villes juxta-
» posées — n'ayant entre elles d'autres rapports que ceux qui naissent
» du voisinage, sans que l'observateur puisse noter un seul trait com-
» mun à celle-ci et à celle-là. On ne se croirait ni chez le même peuple
» ni dans le même monde. Peut-être ne retrouverait-on point sur la
» face du globe un second peuple d'une diversité si grande dans un
» espace si petit. Ce contraste frappe les regards même les moins
» clairvoyants. Les bords de la Tamise et la cité tout entière vous
» montrent le commerce et l'industrie dans leur fiévreuse activité ;
» Regent'street et Regents'-Quadrant sont un assemblage des maga-
» sins les plus somptueux ; St-Gilles ne nous offre que des tavernes,

» de la misère et de la boue ; le West-End est une réunion de parcs
» et de palais ; le quartier de Belgravia ne renferme que des maisons
» somptueuses, monumentales et grandioses. Dans ces maisons d'un si
» noble aspect, situées autour des squares de Belgravia et d'Eaton,
» sur des terrains appartenant au marquis de Westminster, un des
» hommes les plus riches du monde, nous trouvons la fleur des pois
» du dandysme et de l'aristocratie Le seul aspect de ces belles de-
» meures suffit à révéler la fortune et la haute position de ceux qui
» les occupent. Tout près de Belgravia, Brompton, dans un bas-fond,
» offre aux poitrines délicates — si nombreuses en Angleterre — son
» atmosphère humide et tiède Tyburnia est une création récente, qui
» s'est rapidement élevée de 1839 à 1850 en même temps que la popu-
» lation et la richesse de Londres. Bâti en même temps pour satisfaire
» aux mêmes besoins, et sous l'influence de la même pensée, tout le
» quartier de Tyburnia offre un caractère d'élégance et de noblesse
» auquel on ne peut faire qu'un seul reproche : sa monotonie. Ce ne
» sont partout que beaux squares, séparés par de vastes rues, pleines
» d'air et de lumière ; les maisons sont grandes et magnifiques. Elles
» ont pour habitants des hommes appartenant aux positions libérales,
» des négociants riches et des familles d'une position que j'appellerai
» volontiers intermédiaire, et qui tiennent le milieu entre le commerce
» et la véritable élégance. Mais toutes les rues sont pareilles, tous les
» squares se ressemblent, toutes les maisons se copient..... et les
» hommes aussi.

» A Pimlico, l'architecture est mesquine et prétentieuse ; autour de
» Russel-Square, elle est confortable et bourgeoise ; à Islington, on la
» trouve modeste et pieuse, disent les anglais, auxquels agréent fort
» ces épithètes empruntées à l'ordre moral.

» Près de Regents's-Park et des squares de Portland, de Manche-
» ster et de Cavendish, où se plaît la classe moyenne, on trouve
» encore de belles habitations, mais, à mesure que l'on s'éloigne pour
» marcher vers l'Est, toute trace d'élégance disparaît. Au Sud de
» Regent's-Park, nous nous heurtons à Leicester-Square et Hay-
» Market, quartiers mal notés, abandonnés aux étrangers ignorants
» des mœurs de Londres, mais dont s'écartent avec soin ceux qui
» désirent prendre pied dans la grande ville, nouer des relations
» sérieuses avec les anglais et leur apparaître sous un aspect de respec-
» tabilité incontestable.

» Voulez-vous maintenant des détails plus précis encore ? Quand

» nous aurons posé en principe que la cité est le quartier-général du
» commerce du pays — et en Angleterre c'est toujours au commerce
» qu'il faut revenir — nous pourrons ajouter que les grandes rues,
» comme le Strand, par exemple, sont plus spécialement affectées au
» détail, tandis que les ruelles étroites et les sombres impasses entas-
» sent dans leurs profondeurs les produits en bloc de Manchester ou
» de Birmingham. Sur les bords de la Tamise, vous trouverez le dé-
» partement de la douane (Custon House) avec toutes ses ramifica-
» tions. C'est dans ses environs que s'opèrent les grandes transactions
» qui ont pour objet les grains, le charbon, les poissons et les fruits
» étrangers ; les changeurs et les banquiers trônent derrière leurs
» grillages aux mailles serrées, dans la rue des Lombards ; les juifs
» et toutes leurs industries s'agglomèrent dans Houndsditch ; les
» libraires étalent les nouveautés de la littérature sur les deux côtés
» de Pater-Noster Row. Autour de la Banque et de la Bourse, prin-
» cipe de leur vie, les courtiers encombrent les maisons, de la cave
» au grenier, de ces comptoirs qui voient passer — non sans en rete-
» nir quelque chose — les richesses de la moitié du monde. »

Excusez-moi ma digression, revenons à notre voyageur :

« Londres est comme les grandes villes qui n'ont point d'autres for-
» tifications que leurs frontières. A l'une de ses extrémitez est une
» forteresse appellée : La Tour, comme seroit notre Bastille. Elle sert
» à mettre les prisonniers d'État. L'arsenal entoure de tout un coté
» cette prison et l'on y voit une petite église qui sert de paroisse aux
» officiers. Les fossés se remplissent des eaux de la Tamise ou chaque
» vaisseau en arrivant, salue la Tour de trois coups de canon. On fait
» rendre les épées à la première porte. La prison est flanquée de
» quatre tours quarrées assez petittes avec des girouettes dorées. Le
» batiment de l'arsenal est ce qu'il y a de plus considérable par sa
» belle façade très longue et très bien batie, avec trois pavillons dont
» celui du milieu est orné d'un fronton et d'une lanterne au-dessus.
» On voit au premier étage une grande galerie ou les armes sont bien
» entretenues et rangées avec beaucoup de goût. C'est une des plus
» belles choses qu'on puisse voir. Vous y remarquerez, Monsieur,
» toutes sortes de figures formées par les armes, des pyramides, des
» obélisques, des pilastres et colonnes accouplées ; quatre colonnes
» torses dans le milieu, et dont les contours sont formez pas des pisto-
» lets ; le reste est fait de piques ; cela forme un salon dont le plafond
» présente un soleil dessiné avec des pistolets. Les murs sont revêtus

» de menuiserie et d'ornements différents qui figurent l'arrangement
» industrieux de toutes sortes d'armes. Le rez-chaussée au-dessous
» sert de magasin pour les canons et les mortiers. On y voit des pièces
» de 24 avec leur train et affuts et quelques armes singulières, sur-
» tout un canon d'un calibre extraordinaire appellé le pistolet de poche
» de la Reine Élisabeth. Dans une salle sur le côté est un autre arse-
» nal, ou l'on montre toutes les armes et cuirasses dont on se servait
» autrefois, et la représentation de plusieurs rois à cheval tous
» cuirassez.

» On conserve dans cette tour, les archives du royaume appellez
» *La Magna Carta*, qui contient les constitutions et les privilèges
» accordez par les rois aux villes du royaume. On y trouve les titres
» de plusieurs familles de France que les Anglois emportèrent avec eux
» en abandonnant la Normandie. On en a imprimé un grand recueil en
» six volumes in-f°. On y bat aussi toute la monnaie d'Angleterre.
» Venons au Trésor appellé Regalia, ou l'on montre les sceptres, les
» couronnes, les épées, les globes, la main de justice que portent les
» rois et les reines à leur couronnement, le tout de vermeil doré et
» d'un beau travail, enrichis de quantité de pierres parmy lesquels on
» remarque un très gros rubis sans prix, une perle admirable et une
» parfaitement belle émeraude. On voit encore un aigle d'or qui ren-
» ferme l'huile dont on sacre les rois et les reines. Deux éperons d'or
» et deux brasselets que les rois et les reines portent le jour de leur
» couronnement, une belle salière faite comme la Tour de Londres,
» un fond de batesme pour les enfants du Roy avec deux vases en
» vermeil, et une fontaine très bien travaillée. On vous montre toutes
» ces richesses à travers un endroit bien grillée et à la lueur d'une
» lumière. En sortant, nous vismes le quartiez ou l'on nourit des
» lyons. Nous en comptames huit très forts, trois tigres, deux léopards,
» trois aigles, et un vautour, et dans une salle basse à coté d'une
» cheminée, on nous fit approcher de deux lyonceaux nez dans le
» lieu, qui n'étoient point enchainez, ils commençoient déjà à être
» méchans. »

Permettez-moi de m'arrêter.

(*A suivre.*)

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

Quelques statistiques françaises — *1° Statistique de la population.* — La population de la France a crû, en 1885, de 78,974 personnes par l'excédent des naissances sur les décès (937,758 naissances contre 858,784 décès).

38 départements ont eu plus de décès que de naissances. En les énumérant de celui qui a perdu le plus à celui qui a perdu le moins, nous avons : Bouches-du-Rhône, 2,837 (à cause du choléra) ; Var, 2,323 (choléra) ; Hérault, 1,892 (choléra); Orne, 1,713; Eure, 1,474 ; Seine-et-Oise, 1,449 ; Lot-et-Garonne, 1,430; Gard, 1,222 (choléra); Vaucluse, 1,171 (choléra); Manche, 1,123 ; Calvados, 1,013 ; Aube, 907 ; Tarn-et-Garonne, 831 ; Oise, 817 ; Sarthe, 800 ; Lot, 787 ; Gers, 739 ; Aisne, 540 ; Rhône, 524 : Yonne, 506 ; Basses-Alpes, 501 ; Eure-et-Loir, 446 ; Drôme, 431 ; Seine-et-Marne, 420 ; Haute-Marne, 411 ; Côte-d'Or, 338 ; Gironde, 309; Somme, 276 ; Haute-Garonne, 247 ; Mayenne, 178 ; Meuse, 142 ; Maine-et-Loire, 117 ; Hautes-Pyrénées, 109 ; Pyrénées-Orientales, 85 ; Puy-de-Dôme, 81 ; Aude, 74 (choléra ; Marne, 58 ; Charente, 45 ; Alpes-Maritimes, 26.

49 départements ont eu plus de naissances que de morts. En faisant la même énumération de celui qui a le moins augmenté à celui qui a crû le plus, on a : Hautes-Alpes, 54 ; Jura, 259 ; Isère, 375 ; Haute-Saône, 414 ; Ariège, 513 ; Tarn, 541 ; Indre-et-Loire, 625; Belfort, 645; Haute-Savoie, 678; Ain, 687; Meurthe-et-Moselle, 786; Cantal, 791 ; Ardennes, 809; Vosges, 861 ; Savoie, 885 ; Doubs, 957 ; Loir-et-Cher, 1,013 ; Nièvre, 1,035 ; Loiret, 1,052 ; Ardèche (choléra), 1,158 ; Lozère, 1,305 ; Ille-et-Vilaine, 1,494 ; Charente-Inférieure, 1,529 ; Deux-Sèvres, 1,558 ; Basses-Pyrénées, 1,773 ; Haute-Loire, 1,986 ; Aveyron, 2,277 ; Corrèze, 2,289 ; Landes, 2,344; Cher, 2,444 ; Indre, 2,528 ; Côtes-du-Nord, 2,769 ; Loire-Inférieure, 3,120 ; Loire, 3,123 ; Vienne, 3,189 ; Finistère, 3,259 ; Allier, 3,271 ; Vendée, 3,420 ; Dordogne, 3,796 ; Saône-et-Loire : 4,164 ; Morbihan, 4,494 ; Pas-de-Calais, 7,251 ; Seine, 7,735 ; Nord, 15,387.

Comme d'habitude, l'accroissement principal porte donc sur les deux départements du Nord, la Bretagne, une portion de l'Ouest et la plus grande partie du Centre ; la diminution principale (le choléra à part) sur la Normandie, les environs de Paris et certains départements riches du bassin de la Gironde.

2° Statistique des journaux périodiques. — Au 1er janvier 1885, on constatait, tant en France que dans les colonies françaises, plus de 4,000 (4,002) périodiques de toute espèce.

Dans ce total, Paris est représenté à lui seul par un chiffre de 1,586, soit bien moins que la moitié et beaucoup plus du tiers.

Mais le département qui, après la capitale, publie le plus grand nombre de journaux, est notre département du Nord, qui possède 130 périodiques.

On peut noter ensuite : les Bouches-du-Rhône, avec 97 journaux ; la Gironde, avec 91 ; la Seine-Inférieure, qui en a 83 ; le Rhône, 78 ; les Alpes-Maritimes, 63 ; le Gard, 61.

Les départements qui occupent les dernières places dans l'échelle de décroissances sont ceux des Basses-Alpes, avec 9 périodiques ; de la Haute-Loire et de la Lozère, avec 7 ; des Hautes-Alpes, avec 6, et enfin du Haut-Rhin (territoire de Belfort), avec 3 seulement.

Les organes politiques de toute opinion, publiés à Paris, sont au nombre de 87 ; la province n'en a pas moins de 1,360.

La population de la Bosnie et de l'Herzégovine. — Depuis 1879, on n'avait pas renouvelé le recensement de la population des provinces turques occupées par l'Autriche. On vient de le refaire à nouveau, dans des conditions d'exactitude plus grande qu'auparavant. En 1879, on avait trouvé 1,158,440 habitants; au 1er janvier 1885, on constate 1,336,091 : il y a donc augmentation. Celle-ci porte surtout sur les musulmans, les catholiques et les juifs.

ASIE.

Le Port Courbet. — Le port situé au nord de la baie d'Halong, communément appelé par les Français Hong-Gal ou Hong-Gay, prendra désormais le nom de *Port-Courbet*, en souvenir du glorieux amiral.

Des ordres ont été donnés par le ministre de la marine pour qu'une rectification en ce sens soit faite sur toutes les cartes et publications de son département.

AFRIQUE.

Retour du capitaine Storms. — Le capitaine belge, Storms, a débarqué à Marseille à la fin de décembre dernier et est rentré à Bruxelles quelques jours après, absolument incognito, et sans que personne eût été prévenu de son arrivée. On sait que cet explorateur a passé trois ans et demi sur les bord du Tanganika, qui est, d'après lui, une des régions les plus saines de l'Afrique, grâce à son altitude de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est aussi une région d'une remarquable fertilité. La station de Mpala, où il est resté deux ans et qu'il a fondée sur la rive occidentale du lac, est particulièrement privilégiée sous ce double rapport ; tous les produits tropicaux y viennent à merveille, et le capitaine n'y a jamais eu la moindre indisposition. Malheureusement, M. Storms a effectué son retour à la côte pendant la saison des pluies, et à la suite de toutes les fatigues et de toutes les souffrances qu'il a endurées dans ce trajet, il a failli mourir en arrivant à la côte. Il est rentré à Bruxelles, affecté d'une ophthalmie qui semble résulter de rhumatismes contractés à la suite de quinze journées de marche à travers des régions inondées où l'eau lui montait jusqu'à mi-corps. Dans son voyage de retour à la côte, le capitaine a dû repousser maintes attaques de pillards, ce qui prouve que la route du Tanganika à Zanzibar n'offre pas plus de sécurité aujourd'hui que du temps des Burton, des Livingston et des Cameron. C'est dans la traversée de l'Océan Indien qu'il a ressenti les premières atteintes des rhumatismes dont il souffre encore actuellement.

Le courageux explorateur rapporte des données qui rectifient les notions erronées qui ont eu cours jusqu'ici, concernant les lacs situés à l'Ouest du Tanganika, le Moëro, le Bangueolo, le Kassali et le Lohemba.

AMÉRIQUE.

Les Mormons au Mexique. — Les Mormons, persécutés par le gouvernement de l'Union américaine, commencent à émigrer au Mexique, où ils vont établir une importante colonie. Déjà, les premiers, venant de l'Utah, sont en route. Ils ont acheté, pour un prix relativement minime, une grande quantité de terrains, d'une superficie d'environ un million d'acres, situés dans le Nord de l'État de Chihuakua, à environ 60 milles de la frontière de l'Arizona et du Nouveau-Mexique; c'est là qu'ils vont se fixer; le pays est magnifique, l'eau y est abondante, et le sol, complètement vierge, essentiellement propre à la culture. Les contrats de vente et les titres de propriétés sont en règle, le prix convenu va être prochainement payé.

OCÉANIE.

Les îles Marshall à l'Allemagne — On sait que le gouvernement allemand a fait dernièrement arborer son pavillon sur les îles Marshall, groupe situé à l'Est des îles Carolines. Il en sera peut-être de cette nouvelle annexion allemande comme de celle des Carolines, mais, en attendant, les allemands n'en maintiennent pas moins jusqu'ici leur occupation

A ce propos, nous rappellerons que cet archipel micronésien comprend deux chaînes d'îles courant parallèlement : l'une, appelée Ratak, est composée de quatorze îles basses de corail ; l'autre, nommée Ralik, en compte quinze. L'île la plus importante du groupe, Ebon, mesure environ huit milles de longueur ; elle compte un millier d'habitants et elle est couverte d'une végétation luxuriante. La population totale des îles Marshall ne dépasse pas 10,000 âmes.

Nouvelles des autres colonies allemandes océaniennes. — Le gouvernement anglais a fait retirer son pavillon des parties de la côte de la Nouvelle-Guinée qui ont été placées sous le protectorat allemand.

M. de Bismarck a résolu de donner au mont Beautemps-Beaupré le nom de « Mont Varzin », à l'île de la Nouvelle-Zélande celui de « Nouveau-Mecklembourg », et à l'île de la Nouvelle-Bretagne celui de « Nouvelle-Poméranie. ».

Si les Allemands commencent à changer les noms de leurs nouvelles colonies, on finira bientôt par ne plus s'y reconnaître.

RÉGIONS POLAIRES.

Exploration de l'Alaska. — On n'ignore pas qu'à l'époque où l'Alaska appartenait à la Russie, plusieurs tentatives d'exploration des rivières Tennah et Yucon ont échoué. Plus tard, des officiers américains ont tenté des expéditions similaires et n'ont pas eu plus de succès. On en était donc venu à regarder ces cours d'eau comme à peu près inexplorables.

Mais dernièrement, le lieutenant H. Allen, revenu de la grande expédition qu'il vient d'exécuter dans le Nord de l'Alaska, a donné un démenti à cette assertion géographique. Parti de Sitka en février 1884, il a gagné l'embouchure de la rivière Copper et l'a remontée jusqu'à la grande chaine des montagnes de l'Alaska. Traversant ces montagnes avec des souliers à neige jusqu'à la source de la rivière Tennah, il a descendu cette rivière sur une longueur d'environ 800 milles, jusqu'au point où elle se jette dans le Yucon, le grand fleuve du Nord. Il a suivi celui-ci jusqu'à son embouchure, distante de 4 à 500 milles de l'endroit où il reçoit la Tennah. Après ce long voyage, le lieutenant Allen s'est rendu au fort Michel, sur le détroit de Behring, d'où il est revenu dernièrement par le steamer *Corwin*.

Séance solennelle annuelle de la Distribution des Récompenses

DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

La séance solennelle de la distribution des récompenses a eu lieu le 31 janvier dernier, dans la grande salle des fêtes de la Société, à 3 heures précises.

M. Paul Crepy présidait, ayant à ses côtés M. le général Frélaut, commandant la 1re brigade d'infanterie à Lille, M. Levasseur, membre de l'Institut, M. Doutriaux, Président de la Société de géographie de Valenciennes, et le bureau de la Société de géographie de Lille au grand complet. Dans la salle, absolument comble, et dans laquelle se trouvaient un grand nombre de dames, avaient pris place aux premiers rangs, les principales autorités de la ville : M. Paul, Président du Tribunal civil, M. Émile Delesalle, Président de la Chambre de commerce, plusieurs députés et sénateurs, etc. L'excellente musique des *Amis réunis*, de Marcq (ancienne musique du tissage de Marquette), prêtait son concours à cette solennité.

Discours de M. le Président.

M. Paul Crepy, Président, prononce le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS COLLÈGUES,

La tradition veut que notre séance solennelle soit ouverte par une allocution du Président. Volontiers je me conforme à cet usage, toutefois je serai bref, afin de ne pas trop exciter l'impatience des lauréats que vous allez applaudir, et surtout pour ne pas retarder le désir que tous nous éprouvons d'entendre notre illustre conférencier.

Comme les années précédentes, notre Société, en 1885, a eu la bonne fortune de recevoir nombre d'explorateurs : M. Courcelle-Seneuil, lieutenant de vaisseau, nous a entretenu de sa mission scientifique dans les parages désolés de la Terre de Feu ; avec M. Bapst nous avons traversé la Géorgie et l'Arménie dominée par l'Ararat; M. Thouar, le continuateur de l'œuvre du regretté Crevaux, nous a dépeint ses aventures émouvantes dans le Gran Chaco boréal ; puis M, Soleillet

nous relatait son voyage dans le Choa ; après lui nous entendions M. Coudreau, l'apôtre de l'Amazonie, le défenseur patriotique du territoire contesté entre la France et le Brésil ; M. Castonnet des Fosses venait ensuite nous parler de l'Espagne qu'il connait si bien ; en novembre encore, nous saluions pour la troisième fois de nos applaudissements, notre jeune et spirituel collègue M. Oukawa, l'infatigable vulgarisateur des choses du Japon : grâce à lui, notre Société est maintenant en relations directes et suivies avec tous les Ministères de Tokio. Enfin, devant notre section de Roubaix, si bien dirigée par M. Henry Bossut, notre honorable vice-président, M. Lourdelet a esquissé, en connaissance de cause, un voyage commercial aux États-Unis.

A tous ces généreux conférenciers, j'adresse nos remerciements les plus chaleureux : ils ont bien mérité de la Société de Géographie de Lille.

Qu'il m'est agréable, de rappeler ces grandes séances où des Français nous indiquaient les progrès, qu'au nom de la France, ils avaient fait faire à la science géographique, et nous signalaient leurs découvertes qui seront toujours pour notre pays un sujet de gloire et de fierté !

Et vous, mes chers collègues, en leur prodiguant vos bravos, vous prouviez qu'à Lille et dans son arrondissement nous vivons, non pas de cette vie factice et stérile dont le but est mal défini, mais bien de cette existence pleine de sève et de vigueur qui a pour but principal la vulgarisation des idées saines et comme mobile l'amour de la France.

Notre Société, fidèle à son programme, travaille sans relâche ; en dehors des conférences du dimanche, les cours du jeudi, faits par ses membres les plus érudits et les plus dévoués, continuent à obtenir le plus légitime succès, et les excursions organisées en France, en Belgique et même en Angleterre, démontrent amplement que si le temps ou la bourse ne permettent pas à tous de franchir les Océans, tous nous voulons au moins connaître ce qui se passe autour de nous.

Vous dirai-je enfin que notre Bulletin mensuel se tire actuellement à plus de 1,400 exemplaires ?

Si notre passé, mes chers Collègues, fut continuellement prospère, si notre Société occupe une place enviée parmi les Sociétés de province, l'avenir nous apparaît également sous d'heureux auspices, et sans vous citer les noms des savants et des explorateurs qui, prochainement, se feront entendre dans cette enceinte, je suis heureux de

vous annoncer que M. de Brazza nous a promis de venir bientôt nous revoir ; puissions-nous alors acclamer en lui le gouverneur du Congo !

Dimanche dernier, à cette même place, M. Gaston Tissandier, qui a voué sa vie aux progrès de la science aérostatique, faisait, devant la Société Industrielle, l'historique de la navigation aérienne ; dans un instant, mes chers Collègues, notre Société, à son tour, aura l'honneur d'entendre celui qui a consacré son existence aux progrès de la science géographique, et qui, par ses cartes si exactes, ses excellentes sphères, ses écrits si répandus, a le plus contribué à sa vulgarisation : j'ai nommé M. Levasseur.

Incident.

M. Alfred Renouard, Secrétaire-général, prend alors la parole et, dans une improvisation chaleureuse, exprime à M. Paul Crepy toute la satisfaction que la Société a ressentie en apprenant sa récente nomination de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. « Mais on n'a pas voulu, dit-il, se contenter chez nous d'un hommage platonique ; à l'unanimité, tous nos membres ont voulu offrir à leur excellent Président un témoignage d'estime et de sympathie qui restera pour lui comme un souvenir de cette journée solennelle. C'est un honneur et un plaisir pour moi, mon cher Président, que mon titre de Secrétaire-général me permette de vous offrir aujourd'hui, au nom de tous, la médaille d'or grand module, qui rappelle vos titres à notre sympathie et l'objet d'art qui supporte cette médaille. Je vous prie de l'accepter comme un juste hommage de cette Société que vous avez créée, que vous avez rendue prospère, et qui vous doit en même temps sa popularité et sa vitalité. »

Visiblement ému, M. Paul Crepy se lève. Il répond qu'il ne saurait en ce moment faire de discours, mais que s'il ne sait remercier avec la tête il le fera avec le cœur. Il veut dire à tous : Merci, merci surtout à ses collaborateurs du bureau et du Comité d'études, merci à tous les membres de la Société auxquels il voudrait pouvoir exprimer personnellement sa gratitude pour toute la sympathie dont ils veulent bien l'entourer.

Conférence de M. Levasseur.

A la suite de cet incident, M. Levasseur, membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, fait une magistrale conférence sur

les *Forces productives de l'Australasie*. Les applaudissements répétés de l'Assemblée ont prouvé à l'orateur combien le public goûtait sa parole chaude et persuasive : cette conférence sera, sous peu, reproduite *in extenso* dans nos bulletins.

Rapport sur les travaux de l'année 1885.

M. Alex. Eeckman, Secrétaire-général-adjoint, donne lecture du rapport suivant sur les travaux de la Société :

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS COLLÈGUES,

Il m'échoit en cette solennité l'honneur de vous résumer, le plus brièvement possible, l'œuvre de la Société de Géographie de Lille depuis l'Assemblée générale du 1er février 1885.

La Société poursuit avec succès l'œuvre commencée et son Comité d'études n'a rien négligé pour en accroître sans cesse la prospérité. Toujours sur la brêche, son dévoué Président en tête, il cherche sans cesse tous les moyens de la rendre digne des nombreux membres qui la composent et de leur donner la plus entière satisfaction. Conférences fréquemment répétées, excursions en France et à l'étranger, bulletins publiés mensuellement, bibliothèque à leur disposition, tels sont ses efforts pour faire de la Société de Lille une des premières de France.

Si la tâche est rude, croyez-le bien, pour des hommes d'étude ou d'affaires qui n'ont que peu de loisirs en dehors de leurs devoirs professionnels et se privent de repos et de bien des distractions pour accomplir leur tâche de propagation de la science géographique, tous ont, du moins, cette compensation, de voir leurs efforts récompenses par les résultats acquis.

En effet, Messieurs, la Société de Géographie de Lille qui, il y a 4 ans, ne comptait guère plus de 550 sociétaires et 700 seulement en 1882, voit aujourd'hui sa cohorte portée à près de 1,500 membres.

Dans ce nombre la ville de Valenciennes et ses environs, que nous saluons ici, avec la plus grande cordialité, dans la personne de M. Doutriaux, Président de la région, entrent pour un chiffre de près de 300 sociétaires et chaque jour nous inscrivons de nouveaux adhérents, de Lille, de Paris et même de l'étranger, du Portugal, du Sénégal, etc., etc.

Le nombre des membres d'honneur qui n'était que de quatre en 1882

est de douze aujourd'hui, et nous comptons neuf membres correspondants de la Société, en France et à l'étranger.

Les membres fondateurs sont au nombre de douze.

Mais pourquoi faut-il qu'après la perte si grande que nous avions faite parmi eux, dans la personne de M. le marquis d'Audiffret, nous ayions encore à déplorer cette année la perte non moins douloureuse, de l'un de nos plus anciens sociétaires et membres fondateurs aussi, M. le commissaire de la marine de guerre Baratte, que l'un de ces cataclysmes dont l'Océan-Indien n'est que malheureusement trop souvent témoin, a englouti avec son navire « L'Aviso Le Renard » perdu corps et biens à l'entrée de la mer Rouge, dans le cyclone qui a sévi pendant la nuit du 3 au 4 juin dernier, il avait 107 hommes à bord (1). Un seul homme, un lieutenant du paquebot anglais de Liverpool le *Speke-Hall*, fut aperçu le lendemain par un soldat français du haut d'un mât du *Peïho* des Messageries Maritimes allant à Saïgon.

---

(1) Dans un récent Mémoire de l'Académie des Sciences, M. l'amiral Cloué, ancien-Ministre, a rappelé ce terrible ouragan sur lequel il a fait une enquête qui a duré sept mois. Il croit que les tempêtes de ce genre se produisent d'après des lois régulières qui ne sont pas encore déterminées, mais qui feront l'objet d'une étude approfondie. Il en appelle à tous les capitaines de navires qui peuvent faciliter cette tâche en consignant exactement sur leurs journaux de bord tous les phénomènes précurseurs des cyclones. Enfin, il se demande si, au moyen de signaux télégraphiques, il ne serait pas possible d'annoncer leur arrivée, ce qui permettrait aux navigateurs de prendre leurs mesures en conséquence pour en atténuer les effets si désastreux. M. Cloué a constaté que le *Renard* est, depuis quarante ans, le quatrième navire de guerre Français perdu corps et biens dans un cyclone : La corvette le *Berceau* et la canonnière la *Flèche* périrent dans la mer des Indes, puis l'aviso le *Monge* dans les mers de Chine.

L'ouragan du 2 au 4 juin 1885 a été traversé par quarante-deux grands navires, dont cinq d'entre eux ont péri ayant à bord près de cinq cents hommes, quant aux caboteurs qui sont très nombreux dans ces parages, il ne pense pas qu'aucun de ceux qui étaient à la mer, ait pu se sauver.

Parmi les navires qui ont traversé l'ouragan, celui qui était le plus à l'Est est le steamer anglais le *Mergui*. Il a abordé l'ouragan le 30 mai au soir, à 250 milles dans l'Est de Socotra et environ 700 milles du canal de 9 degrés situé au Sud des îles Laquedives. Ce bâtiment, en voulant couper la trajectoire en avant du centre, pour passer dans le demi-cercle maniable, est devenu ingouvernable, s'est couché et a passé par le centre qu'il voulait éviter. Il est resté dix-huit heures et demie dans le cyclone dont le diamètre était de 150 milles, la vitesse du centre sur la trajectoire étant de 8 nœuds.

Vient ensuite le bâtiment à vapeur français le *Rouen*, chargé de cavalerie pour le Tonkin. Ce navire aborde l'ouragan le 31 mai à minuit, non loin de la pointe Est de Socotra. Il a passé par le centre à quatre heures du matin, le 1er juin, et a perdu toutes ses écuries et tous ses chevaux, la mer ayant détruit et balayé tout ce qui

Ce fut le seul survivant des bâtiments de toutes nationalités qui périrent dans cette catastrophe et dont vous trouverez le récit inséré au Bulletin. Que ses honorables parents, M. et Mme Eugène Baratte, reçoivent en cette circonstance de la part de tous leurs collègues du Comité et des membres de la Société de Géographie de Lille, la vive expression de leurs regrets les plus sincères et les plus unanimes.

Une autre perte, non moins sensible, a été celle de M. le lieutenant-colonel de gendarmerie Simon, commandant la 1re légion du Nord et du Pas-de-Calais, membre adjoint du Comité d'études, mort accidentellement le 6 juillet dernier; M. le colonel Simon s'était acquis une telle sympathie parmi nous, par l'affabilité de son caractère et l'intérêt si vif qu'il portait à notre Société, faisant partie de toutes nos excursions et de nos travaux, que tous ceux qui l'ont connu conserveront de lui un souvenir ineffaçable.

Si, comme vous l'a dit notre cher Président, les grandes conférences

---

était sur le pont; elle était même si énorme qu'elle a éteint lesfeux en embarquant par la cheminée.

Entre l'entrée du *Rouen* dans l'ouragan et celle du *Fabert*, qui est plus à l'Ouest, il s'est écoulé douze heures.

Le *Fabert* a essuyé l'ouragan à 50 milles dans le nord-ouest de la pointe ouest de Socotra. Le commandant dit, dans son rapport, qu'il est difficile de rester exposé à la violence des rafales qui arrivent chargées d'eau et de sable, et produisent, en frappant le visage, une véritable douleur.

Les autres navires qui sont entrés dans l'ouragan sont: le navire turc *Fétul Bahri* (perdu), les steamers anglais *Jason*, *Diomed*, *Peshawur*, *Juchuloa*, *Speke-Hall*: ce dernier a sombré et un officier a seul survécu de cinquante-sept hommes d'équipage, recueilli par le paquebot français *Peï-Ho*, soixante heures après le naufrage. Il s'était lui-même attaché à une bouée au moyen de sa ceinture.

La corvette allemande *Augusta*, montée par deux cent trente-huit hommes et qui fit tant parler d'elle sur l'Atlantique en 1871, pendant la guerre, a dû sombrer le 3 juin, vers quatre heures du matin avec tout son équipage, 223 hommes.

Il n'y a pas lieu d'énumérer les navires qui étaient au mouillage à Aden et qui subirent des avaries.

En ce qui concerne Aden, M. l'amiral Cloué dit que cette ville fut très éprouvée par la tourmente; plusieurs maisons furent détruites. Le capitaine du port put constater que la vitesse moyenne du vent était de 90 milles à l'heure et que le centre du cyclone passait, vers deux heures, sur le méridien d'Aden.

C'est au mouillage d'Obock que se trouvait l'aviso le *Renard*, monté par cent deux hommes d'équipage et cinq passagers. L'apparence du temps était mauvaise, la houle produisait dans le port une sorte de raz de marée; la bonne réputation du golfe d'Aden empêcha de tenir compte de ces indices; le *Renard* est parti à deux heures et demie de l'après-midi pour Aden, où son arrivée devait coïncider avec un courrier.

ont été nombreuses l'an dernier, celles hebdomadaires n'ont pas été moins suivies, et MM. les Conférenciers membres de la Société qui ont bien voulu y prendre part ont droit à la juste gratitude de tous leurs collègues.

D'abord : M. le lieutenant de vaisseau Courcelle-Seneuil, commandant « l'Indre, » a bien voulu nous rendre compte de la mission de « la Romanche » au cap Horn, et nous faire connaître dans tous ses détails cette extrémité du globe, si déshéritée par la nature et dont les misérables habitants, dernières images de l'homme primitif sont en telle décroissance de population, depuis qu'ils sont en contact avec la Civilisation qu'il n'existera bientôt plus de Fuégiens en ce monde.

M. Germain Bapst, de retour de l'Arménie, nous a ensuite décrit la région du mont Ararat et cet intéressant pays ; puis M. Jacquin, Inspecteur de l'Exploitation du chemin de fer du Nord, quoique très absorbé par les obligations de son important service, a bien voulu

---

Le vent était bon, le navire avait donc ses voiles ; le temps pluvieux avait probablement nécessité l'installation des tentes en tauds. Les panneaux de combat n'étaient probablement pas prêts à fermer solidement les écoutilles. Le *Renard* a dû rencontrer l'ouragan à cinq heures et demie, à 26 milles dans l'E.-N.-E. de Ras-El-Bir ; les voiles ont été masquées et, si on a pu les carguer, elles présentaient encore trop de surface au vent. D'ailleurs, en temps d'ouragan, la mâture seule sans voiles était encore trop pour le peu de stabilité du *Renard*, qui était reconnu comme un navire dangereux. La force du vent sur les tentes, les lames furieuses défonçant les claires-voies du navire, qui n'a pas tardé à se coucher et à être mangé par la mer : tel est, en peu de mots, le drame qui s'est passé ; le bâtiment a dû sombrer en moins d'un quart d'heure.

Obock a été atteint par le cyclone à huit heures du soir, avec vent de N.-O passant à l'O., puis au S -O. Tout ce qui flottait sur la rade, excepté deux petits vapeurs, a été coulé ou jeté à la côte ; quelques indigènes se sont noyés. A terre, le débarcadère a été détruit ; le nouveau village occupé par les marchands a été rasé. Les constructions en maçonnerie qui venaient d'être disposées pour les troupes attendues, ont été détruites.

L'ouragan a mis sept heures et demie pour franchir les 114 milles qui séparent Aden d'Obock, ce qui fait 15 nœuds pour la vitesse moyenne du centre. La durée n'a pas été tout à fait de trois heures, soit 42 milles pour la corde parcourue à 14 milles au sud de la trajectoire, et 50 milles pour le diamètre du cyclone. La trajectoire était dirigée vers l'Ouest, depuis l'île de Socotra jusqu'à Aden. Mais là, le cyclone a été repoussé un peu vers le Sud, peut-être sous l'influence des hautes terres de l'Arabie, et la trajectoire a pris la direction O. 1/4 S. O.

Ce cyclone si terrible n'avait pas été prévu.

L'amiral Cloué concluant en demandant que des signaux télégraphiques soient établis en échelons sur chaque côté du golfe, à partir de Socotra, et il fait observer que la dépense occasionnée par ces mesures préventives serait bien peu de chose à côté des désastres qui résultent de l'incurie.

nous faire comparer, de la façon la plus intéressante et la plus attrayante, les différentes vitesses obtenues sur tous les chemins de fer du monde, et nous faire voir de quelle sécurité on jouit aujourd'hui en France quand on voyage, grâce aux précautions prises, eu égard surtout à celle de l'époque des diligences et malles-poste du bon vieux temps.

Le Père Levesque, des Missions d'Afrique, explorateur, nous a ensuite fait pénétrer en Afrique-Orientale, nous relatant ses voyages de Zanzibar aux grands lacs Tanganika et Nyanza, et ses visites aux puissants et barbares potentats noirs de ces régions, les rois Mtesa et Mirambo.

Puis, nous nous sommes trouvés à Madagascar avec M. le professeur Guillot, notre infatigable et si dévoué ancien secrétaire-général et membre d'honneur, qui, par son ardente initiative a su imprimer à la Société l'essor dont elle recueille aujourd'hui les fruits.

M. Michaux, professeur d'histoire, nous a décrit l'Ile de Formose, théâtre des glorieux exploits de nos marins et soldats avec le victorieux regretté amiral Courbet. Dans une conférence accompagnée de projections du plus haut intérêt, M. A. Thouar, de retour de son voyage à travers le Paraguay et le grand Chaco Boréal, pour y rechercher les restes de l'infortuné Docteur Crevaux, nous a dépeint ensuite le pays de ces féroces Indiens Tobas, qui l'ont si traîtreusement assassiné et ont opposé à notre explorateur-conférencier la plus vive résistance armée, de laquelle il n'a triomphé que blessé lui-même.

M. Collardeau, dans le domaine de la physique, nous a reposé quelques instants de nos voyages en nous expliquant, avec nombreuses expériences à l'appui, tous les systèmes d'aérostation qui ont fait de si grands progrès depuis peu de temps, et M. Bère, Ingénieur à la Manufacture des Tabacs de Lille, a bien voulu nous énumérer les pays de production de cette plante si goûtée, ainsi que les autres narcotiques dans toutes les parties du monde ; puis M. Melon, Directeur de l'Usine à Gaz de Wazemmes, nous a fait la géologie de l'Espagne, qu'il a habitée, en l'expliquant sur des cartes précieuses dont il faisait don à la Société.

Le sympathique, chargé d'affaires de l'empire du Japon, M. S. Oukawa, a charmé son auditoire par la description de toute l'administration gouvernementale de cet intéressant pays, ses relations extérieures, puis enfin le Japonais tel qu'il était autrefois et tel qu'il est aujourd'hui, le Français de l'Orient, en un mot. Peu après, M. Guillot, toujours

revu si volontiers nous a menés avec sa verve habituelle, dans cette Asie centrale, que les Russes ont tant explorée puis conquise, arrivant ainsi aux confins de l'empire des Indes Britanniques.

Passés en Afrique avec M. Soleillet de retour en France après un séjour de trois années en Ethiopie-Abyssinie, nous avons, grâce à de belles projections, parcouru aussi avec lui ce beau pays qui, chose remarquable, a conservé depuis l'époque mémorable du roi Salomon et de la reine de Saba, les mêmes mœurs et costumes, les mêmes traditions et religion de ces temps antiques.

M. Coudreau, explorateur de la Guyane et de l'Amazonie, nous a exposé les ressources qu'offre au commerce français cette riche contrée dont les habitants vivent de cœur et d'esprit avec la France, puis le territoire contesté depuis tant d'années entre elle et le Brésil.

Peu après M. Quarré-Reybourbon nous a narré un voyage de Paris à Londres en 1728, puis cette ville elle-même, y adjoignant de curieuses reproductions de l'époque, et nous donnant plus tard communication d'intéressantes nouvelles géographiques.

Enfin, M. Renouard a fait une étude détaillée de la question des îles Carolines, puis plus tard une description toute d'actualité sur les divers états de Balkans, et votre secrétaire-général-adjoint a le premier en France relaté la récente traversée de l'Afrique par les Explorateurs portugais, de Brito Capello et Ivens.

M. Ludovic Breton, ingénieur en chef du tunnel sous-marin du Pas-de-Calais a tenu nos sociétaires suspendus à ses lèvres, quand il leur a dépeint l'aspect des pays et des îles flottantes des environs de St-Omer, au XIIIe et XVIe siècles, et sa théorie nouvelle de la formation de la houille, puis enfin la dernière assemblée générale a été rendue attrayante par l'exposé de la nouvelle langue universelle le Volapuck, fait par M. Delessert-de Mollins, toujours empressé à nous faire des communications très variées, parmi lesquelles nous rappelerons celle sur les fouilles de Martigny-en-Valais (Suisse) dont il nous a donné la primeur dans le Nord.

M. S. Oukawa a bien voulu encore enthousiasmer nos sociétaires en les entretenant de la situation économique du Japon, et M. Hugues Krafft, qui avait bien voulu l'accompagner à Lille, et avait rapporté de ce pays d'instructives projections en a fait profiter la nombreuse assistance qui les a tous deux acclamés.

C'est par l'Espagne que, dans une description toute d'humour, M. Castonnet des Fosses a presque terminé l'année 1885, et en cons-

ciencieux observateur des mœurs et des ressources de ce pays voisin, nous l'a fait parcourir de la façon la plus agréable.

Sous la bienveillante direction de M Henry Bossut et l'activité incessante de M. Leburque-Comerre, plusieurs conférences furent faites à Roubaix, devant un nombreux auditoire, par M. Jacquin, inspecteur de la Compagnie du Nord, sur le régime des chemins de fer ; par M. Lourdelet, sur les Etats-Unis ; par M. Cosserat, sur la houille ; par le P. Levesque sur l'Afrique Orientale et Equatoriale, par M. Juncker, sur l'Alsace ; par M. Renouard, sur les bancs de Terre-Neuve ; par M. Guillot, sur l'Asie centrale ; puis enfin par M. H. Coudreau, sur le territoire contesté franco-brésilien.

Ces conférences n'ont pas été la seule œuvre de la Société de Géographie de Lille car des excursions ont été, comme l'an dernier, organisées durant l'été par la Commission nommée à cet effet, et les excursionnistes dirigés par un ou plusieurs membres de ce Comité.

C'est ainsi qu'ont été faits en avril de petits voyages circulaires dans la contrée accidentée des Monts Noir et de Kemmel jusqu'en Belgique ; et dans celle du Mont des Cattes et de Boeschepe avec une visite aux antiques cités de Poperinghe et d'Ypres ; c'est ainsi encore que conviés par un de ses sociétaires les plus empressés, M. le Dr Reumaux de Staple, qui fit à nos excursionnistes une réception tout exceptionnelle, la journée du 17 mai dernier passée à parcourir le pays d'Ebblinghem à Staple, Oxelaere, Cassel et Bavinchove si fécond en souvenirs historiques, restera l'un de leurs plus agréables souvenirs.

Grâce à la libéralité de M. Léonard Danel, qui a bien voulu succéder à feu M. Verkinder, huit jeunes élèves lauréats du concours de 1885 et appartenant aux Institutions de Lille, Roubaix, Haubourdin et Fournes ont fait un voyage à la mer. Dunkerque et ses nouveaux bassins avaient été désignés cette année, et, sous la conduite d'un professeur d'histoire et de MM. Jacquin et Eeckman, ils sont revenus enchantés de leur excursion non sans avoir porté au préalable la santé du généreux bienfaiteur.

Le 5 juillet suivant, par l'intervention bienveillante de M. Paul Crepy, et la réception si gracieuse de MM. Urban, père et fils, l'exploration des célèbres carrières de Quenast, en Belgique, a marqué dans les meilleurs souvenirs des membres de la Société. M. Germain Delebecque, haut fonctionnaire de la Compagnie du chemin de fer du Nord et notre compatriote avait, bien voulu venir de Paris pour y prendre part. La Société de Géographie le prie de vouloir bien être son inter-

prête auprès de son Administration, pour la remercier de l'accueil toujours bienveillant fait à toutes ses demandes.

Quelques jours après, avec notre infatigable secrétaire-général M. Alfred Renouard, nous repartions pour la frontière visiter la forêt de Bon-Secours et les castels environnants ; puis les 13 et 14 juin dernier sous la direction de M. Leburque-Comerre, un voyage à Bruxelles et à l'Exposition d'Anvers charmait leurs participants.

Les excursions ont été closes par un voyage en Angleterre sous la conduite de M. Henri Crépin, inspecteur des Postes, membre du Comité, assisté de M. Béghin, membre de la Société. Après avoir visité Douvres et ses environs jusque Margate, les géographes sont revenus enchantés de leur visite outre-Manche.

De même que chaque année, un concours offert à toutes les écoles et institutions de Lille et de son arrondissement, a été annoncé, selon le règlement dressé à cet effet, pour le 18 juin 1885, à huit heures du matin. Au jour dit, à Lille, dans les salles de la Société, et à Roubaix, dans les salons de l'hôtel-de-ville, 418 élèves des deux sexes concoururent pour les prix annoncés qui vont être décernés, dans un instant, aux 72 lauréats qui les ont mérités. Notez, Messieurs, que 150 élèves seulement s'étaient présentés en 1881. Ces prix sont dûs à la généreuse libéralité de Mme Maracci, de MM. Paul Crepy, Henri Bossut, Léonard Danel, de la Chambre de Commerce et des membres du Comité d'études.

En outre, Mme la Marquise d'Audiffret, veuve de notre regretté membre du Comité, met à la disposition de la Société une somme de 600 francs à décerner à l'auteur du meilleur mémoire sur les débouchés à ouvrir aux produits de notre beau département du Nord.

La Société a été également représentée, par son Secrétaire-Général adjoint, à l'inauguration du monument du docteur Crevaux, à Nancy ; à la réception, à Anvers, du lieutenant du génie Valke, explorateur du Congo ; à celle des Explorateurs portugais, Capello et Ivens, à Paris ; puis, enfin, à celle de M. de Brazza, il y a peu de jours, dans la même ville.

Sous l'obligeante sollicitude de M. Van Hende, dont tant de Lillois s'honorent d'être les anciens élèves, — et je suis de ce nombre, — la Bibliothèque nous a donné la plus grande satisfaction. L'échange de nos bulletins s'est accru par suite de l'envoi de vingt-deux nouvelles publications périodiques provenant surtout de l'Allemagne, du Japon, de l'Espagne et de l'Amérique du Sud. Notre Société fait ainsi connaître

au loin ses travaux et reçoit les nouvelles les plus récentes de toutes les parties du globe.

Grâce à la générosité incessante de quelques donateurs, jaloux de nous montrer leur bienveillance, nos rayons se sont enrichis de publications que, pour la plupart, on chercherait vainement dans les bibliothèques de la ville, malgré l'intérêt qu'elles peuvent présenter aux lecteurs.

Nous devons mentionner spécialement, parmi nos concitoyens donateurs, MM. de Grimbry, Paul Crepy et Quarré-Reybourbon, auxquels j'ajouterai le nom de M. Oukawa, qui nous a fait adresser une collection de brochures, contenant la réglementation, calquée à l'européenne depuis quelques années, par le gouvernemeat japonais, sur les travaux publics, les télégraphes, les chemins de fer, et notamment le ministère de l'Éducation dans les diverses branches de l'enseignement public à tous les degrés. Citons encore, parmi les dons, le bel ouvrage : *les anciennes Villes du Nouveau-Monde*, de M Désiré Charnay, et *Notre Tour du Monde*, de M. Hugues Krafft, dont nous avons admiré les projections lumineuses à la dernière conférence de M. Oukawa.

Notre collection cartographique a reçu trois atlas envoyés par Mme Maracci, MM. Quarré-Reybourbon et Eugène Delessert, membres du Comité, diverses cartes commerciales, puis, enfin, cinq grandes cartes murales, les plus récemment parues, de votre Secrétaire-Général adjoint.

Le service du prêt des livres, inauguré en 1881, fonctionne avec régularité. 296 ouvrages, les uns périodiques, les autres de fonds, ont été confiés, en 1885, par l'appariteur, aux personnes qui lui en ont fait la demande. Le mois de janvier, qui se termine aujourd'hui présage la continuation du même empressement de la part des Sociétaires qui veulent profiter de l'avantage que procure cette facilité pour se mettre, sans bourse délier, au courant des progrès des sciences naturelles et géographiques.

Enfin, la partie non moins intéressante de toute Société sérieusement organisée, la comptabilité, toujours si bien administrée par le modèle des trésoriers, M. Auguste Fromont, nous donne aussi pleine satisfaction.

C'est avec une joie manifeste, coincidant avec la nomination dans la Légion d'honneur de notre dévoué Président, distinction qui nous a tous rendus si heureux et qui a clos l'année de la façon la plus satisfaisante, qu'après les premières années toujours difficiles, pendant

lesquelles la Société de Lille avait grande peine à équilibrer son budget, nous pouvons vous annoncer aujourd'hui une situation bien différemment meilleure, puisque tous comptes soldés et le versement à la réserve statutaire opéré, il nous reste en caisse 1,738 fr. 06 c.

La réserve générale, comprenant les cotisations des fondateurs, s'élève à 4,379 fr. 64 c.

Mais il ne faut pas vous dissimuler que nous avons bien des désiderata à formuler, par exemple le peu de cartes géographiques à insérer aux Bulletins, que nos ressources financières ne nous avaient pas, jusqu'à présent, permis d'améliorer. Il faut donc accroître notre avoir et pour cela, Mesdames et chers Collègues, il faut que chacun de nous fasse des prosélytes et augmente le nombre des membres, afin que la Société de Géographie tienne toujours le premier rang qu'elle occupe en France, après sa vénérable doyenne, la Société de Paris, la plus ancienne du monde, et soit digne de ses nombreux ancêtres, explorateurs ou géographes célèbres : les Du Toict, les Cortyl, les Du Béron, qui découvrirent les Iles Palaos (Carolines), Guillaume de Rubrouck (Rubruquis), ambassadeur de Saint-Louis en Asie centrale, Pierre Bolle, Gosselin, le grand géographe lillois, le célèbre Magellan (1), l'abbé Brasseur de Bourbourg, les Adulphe Delegorgue, et de nos jours les Faidherbe et d'autres illustrations des temps modernes.

L'ancien et célèbre Institut géographique allemand, de Gotha, ne constatait-il pas, il y a peu de jours, que sur 94 Sociétés de Géographie existant dans le monde entier, avec 48,000 membres et 127 Revues ou Bulletins géographiques, « *c'est la France qui tient la tête de toutes celles du globe terrestre* » avec 26 *Sociétés*, 18,000 *membres* et 34 Revues ou Bulletins. »

L'Allemagne n'arrive qu'ensuite avec 9,000 membres, la moitié seulement, et 24 Sociétés.

Vous voyez combien est grand, en France, le goût de la science géographique et le nombre énorme de ses adhérents.

M. Guillot, dans une assemblée précédente, constatait que notre Société comptait 60 dames parmi ses membres ; elle en a vu le nombre un peu augmenter depuis lors, mais pas autant qu'il serait désirable, surtout quand le nom des dames de notre vieille cité est gravé d'une

---

(1) M. Ternaux Compans a démontré l'origine Flamande de Magellan.

façon à jamais mémorable, malheureusement tragique, et trop peu connue dans les annales des sciences géographiques, mais dont j'ai été assez heureux de retrouver les traces glorieuses dans le cours de mes travaux.

En effet, en juillet de l'année 1833 appareillait du port de Dunkerque, sous le commandement de M. de Blosseville, lieutenant de vaisseau, un navire de guerre de l'État, monté par de nombreux marins du Nord, se dirigeant vers l'Islande, où il devait faire la surveillance de la pêche, puis, cela accompli, se rendre plus au Nord, sur les côtes du Groënland, explorer ce pays, puis en dresser la carte des côtes. Ce navire était la canonnière-brick « La Lilloise », le seul bâtiment de guerre qui ait jamais porté le nom de notre ville. Il quitta bien l'Islande pour cette exploration du *Groenland*, releva une dizaine de lieues de côtes, qui portent le nom de Blosseville, retourna en Islande porter le résultat de ses premiers travaux puis repartit les continuer, mais hélas il ne revint plus.

L'émotion causée par cette disparition fut extrême dans le Nord pendant plusieurs années. Le Ministre de la Marine envoya à sa recherche en avril 1834, le lieutenant Dutaillis, sur la canonnière-brick « La Bordelaise », mais il rentra sans avoir trouvé la moindre trace de ces malheureux.

L'année suivante, le 7 avril 1835 partit encore le lieutenant de vaisseau Tréhouart, depuis Alors miral, sur la corvette « La Recherche » : Elle rapporta de précieuses collections scientifiques, mais rien malheureusement de M. de Blosseville ni de son équipage.

La même corvette fut de nouveau envoyée en 1836 mais revint encore sans nouvelles de la canonnière « *La Lilloise* ».

Peut-être enfermée dans les icebergs qui entourent d'une chaîne de montagnes de glace les côtes du Groenland a-t-elle été anéantie et les hardis marins abandonnés ou engloutis dans ces régions polaires.

Dès lors, de même que pour l'expédition de l'infortuné sir John Franklin, on abandonna pour elle toutes investigations.

Je proposerai donc à votre Comité de demander à M. le Ministre de la Marine que, pour consacrer le souvenir de nos marins, ces braves tombés victimes obscures de leur devoir dans l'accomplissement d'une œuvre de science géographique, héros depuis trop longtemps oubliés, le nom de « La Lilloise » soit donné au premier navire de guerre mis sur les chantiers de l'État.

Sans aucun doute notre illustre Président d'honneur, M. le Général

Faidherbe voudra bien appuyer la motion de la Société de Géographie de Lille auprès de M. le Ministre de la marine.

Mesdames ! Noblesse oblige et quand on porte un nom aussi glorieux dans les annales de la Géographie, et que ce nom flottera sur toutes les mers du Globe, portant dans les plis de ce pavillon français toujours victorieux, le nom et la grandeur de notre chère cité, il est impossible que vous vous désintéressiez d'une science aussi attrayante qu'instructive et vous tiendrez au contraire, en faisant en grand nombre, partie de la Société de Géographie de Lille, à contribuer à maintenir à la France la première place qu'elle occupe dans le monde Géographique, perpétuant ainsi le souvenir des officiers et de l'équipage du navire de guerre « La Lilloise » gisant là bas hélas ! perdu dans les glaces du Groenland (1).

---

(1) Quelque temps après la lecture de ce rapport, le 19 février dernier, M. Hansen-Blangsted, géographe danois, relatait dans une séance de la Société de Géographie de Paris, que l'expédition du capitaine Holms, dont il a été question page 76 du présent volume (mission danoise au Grœnland, rentrée récemment après une absence de deux ans et demi), avait rapporté entre autres choses intéressantes, une collection de bois représentant exactement les contours de la côte orientale de ce Pays, car les membres de l'expédition y reconnurent parfaitement les îles devant lesquelles ils avaient navigué.

Ces cartes exécutées sur bois avaient été évidemment faites par des gens civilisés et érudits, car elles ne pouvaient être l'œuvre de grœnlandais, peuple sauvage ; n'etaient-elles pas un vestige de quelque descendant de « La Lilloise » et un indice de la survivance de quelques-uns de nos compatriotes !

Telles étaient les réflexions suggérées à M. Hansen.

Afin d'approfondir le plus possible la question, j'écrivis à M. A. Bonvarlet, consul de Danemark à Dunkerque, président du Comité Flamand, et celui-ci, avec sa bienveillance habituelle, me répondit ainsi :

CONSULAT DE DANEMARK
Pour les départements
DU NORD, DU PAS-DE-CALAIS
ET DE LA SOMME.

Dunkerque, le 22 mars 1886.

Monsieur A. EECKMAN,
Secrétaire général adjoint de la Société de Géographie,
LILLE.

MONSIEUR,

Je m'empresse de répondre à la lettre dont vous m'avez honoré le 20 courant.

Les journaux de Dunkerque, dont malheureusement je ne possède pas la collection, doivent à partir de la fin de 1833, contenir çà et là quelques indications, tant sur les derniers renseignements reçus de *La Lilloise* que sur les expéditions faites postérieurement pour retrouver le marquis de Blosseville et ses malheureux compagnons.

Après la proclamation du palmarès et la remise des prix aux Lauréats des deux sexes du concours de Géographie de 1885, par M. Alfred Renouard, Secrétaire-général, la séance est levée.

Quant à l'expédition danoise qui vient, me dites-vous, de rentrer à Copenhague après trois années d'exploration, je ne puis mieux faire que d'écrire par le présent courrier au Ministère de la marine Danoise. Les cartes et les plans gravés sur bois qu'elle aurait rapportés ne sauraient, selon moi, avoir été exécutés par des officiers de *La Lilloise*, mais doivent avoir été faits par des Groënlandais. Ces peuplades, quoiqu'habitant une terre de désolation, sont beaucoup moins ignorants qu'on ne se le figure généralement chez « le peuple le plus spirituel de la terre ».

L'instruction y est poussée très loin et est, prise dans le sens moyen, bien supérieure à celle des Français. Il y a quelques dix ans, presque tous les Islandais mâles savaient le latin assez complètement pour l'écrire couramment. Aujourd'hui, l eaucoup d'entre eux parlent et écrivent non seulement leur langue maternelle, qui est l'ancien norwégien, c'est-à-dire la langue des Rois de mer du temps de Charles-le-Chauve et de Charles le-Simple, et le Danois, mais encore l'Anglais et le Français ! Nous voilà bien loin de *La Lilloise*. Permettez-moi d'y revenir. Il me paraît impossible, étant données les relations établies chaque été entre les côtes du Groënland et le Danemark, que des survivants de l'équipage de ce navire aient pu mourir ignorés chez les Esquimaux groënlandais ; que l'on n'ait pas eu connaissance d'eux et que l'on n'ait pas retrouvé leurs traces assez tôt pour réussir à les rapatrier.

Si éloignées les unes des autres que soient les peuplades éparpillées sur les rivages des mers glaciales, elles ne sont pas sans avoir entre elles des communications momentanées où les évènements importants ne manquent pas d'être signalés. Je suis d'ailleurs convaincu que, dès 1833, des communications annuelles avaient lieu entre le Groënland et le Danemark et que le séjour chez les Esquimaux de naufragés de *La Lilloise* n'eût pas manqué d'être mentionné.

Si je ne me trompe, le gouvernement de Louis-Philippe avait offert une prime considérable, 100,000 francs, à ceux qui pourraient donner des renseignements positifs sur la perte de *La Lilloise*. Je ne suis pas certain du chiffre, il s'agit de faits qui se sont passés dans mon enfance ; je sais néanmoins qu'il était assez gros pour tenter les baleiniers qui, alors plus nombreux que de nos jours, se rendaient vers le pôle Nord, mais je sais que la preuve n'a pas été acquise.

Je ne manquerai pas de vous communiquer la réponse qui me sera faite de Copenhague, et vous prie d'agréer, etc.

A. BONVARLET.

Dunkerque, le 2 avril 1886.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,

Je reçois à l instant même de S. E. M. le Ministre de la Marine de Copenhague une lettre qui est datée du 31 mars, et dont je m'empresse de vous communiquer le contenu :

« MONSIEUR LE CONSUL,

» Ayant reçu votre lettre du 22 mars cette année, j'ai demandé des renseigne-
» ments chez le chef de l'expédition Groënlandaise en question. Sur ma demande,
» le chef de l'expédition m'a fait le rapport suivant :

» Les cartes d'Angmagsalik, gravées sur bois, et rapportées par l'Expédition, » sont faites par les indigènes pendant le séjour de notre expédition à Angmagsalik. » Tout indique que l'art de graver les cartes sur bois est inventé par les Esquimaux » eux-mêmes.

» Les rares traditions concernant les Européens qu'on trouve parmi les indigènes » à Angmagsalik, sont inventées, ou elles ont rapport à des évènements passés il » y a des siècles sur la côte Ouest du Groënland.

» Nous avons trouvé des indigènes si âgés, qu'ils se rappellent d'avoir vu un » Esquimau ayant rencontré M. Graah, explorateur Danois, quatre années avant le » départ de *La Lilloise* pour le Groënland; ces indigènes disaient qu'ils n'avaient » vu des Européens avant l'arrivée de notre expédition.

» D'après mon avis, il n'y a point de probabilité pour que l'équipage de *La Lilloise* » ait eu aucun rapport avec les indigènes de la côte Est du Groënland.

» Le chef de l'expédition va faire paraître prochainement un article dans les » comptes-rendus de la Société danoise de géographie, où il traitera plus complète- » ment les rapports des indigènes avec les Européens.

» Veuillez agréer, Monsieur le Consul, etc.

» *Le Ministre de la Marine.* »

Si négatifs que soient ces renseignements qui, d'ailleurs, concordent pleinement avec mes premières impressions, je suis persuadé que vous les recevrez avec plaisir et qu'ils prendront une petite place dans le dossier que vous forn. au sujet de *La Lilloise.*

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire-général, etc.

A. BONVARLET.

P.-S. — Les renseignements complémentaires qui me parviendraient ultérieurement à ce sujet, seront insérés aux prochains Bulletins.

ALEX. EECKMAN.

SOCIÉTÉ DE VALENCIENNES

LA TERRE & L'EAU

Conférence faite à la Société de géographie de Valenciennes, par M. Emile BOUANT, professeur de physique au Lycée Charlemagne.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je me demandais hier quelle fée ennemie de l'éloquence avait bien pu me pousser, moi l'homme de science si peu habitué au maniement de la parole, à céder aux trop aimables instances qui m'avaient été faites, de venir vous entretenir.

Aujourd'hui, en présence d'une assistance si nombreuse et si choisie, mon anxiété est devenue de l'angoisse, et peu s'en est fallu que je ne reprenne lâchement le train du retour. Je n'en ai rien fait, cependant, retenu par un scrupule de conscience qui pourrait bien nous être funeste, à vous et à moi. Mais puisqu'enfin votre mauvaise fortune a voulu que nous soyons réunis pour quelques instants, entrons de suite en matière, et tâchons de n'y pas rester longtemps.

Pour ne pas trop m'écarter de l'objet ordinaire de vos études, je vous parlerai du rôle de l'eau dans la nature, des modifications incessantes qu'elle apporte dans le relief de notre globe, de son influence climatérique ; ce sera faire à la fois de la *physique* et de la *géographie générale*. Le sujet est des plus vastes ; aussi devrons-nous nous contenter d'en marquer très légèrement les points principaux.

IMPORTANCE DE L'EAU. — Et comment notre liquide n'aurait-il pas un rôle capital dans l'ordonnance générale des phénomènes terrestres, quand nous le voyons répandu partout à profusion. L'atmosphère en renferme de notables proportions, et nous vivons dans la vapeur d'eau tout autant que dans l'air ; qu'on creuse le sol en un endroit quelconque, on rencontre de l'eau ; plantes, animaux, terres en sont totalement imprégnés ; il n'est pas jusqu'au feu lui-même qui ne la recèle dans ses flammes les plus éclatantes. Et tout cela n'est rien à côté de l'ensemble des neiges éternelles, des glaciers, des torrents, des fleuves, à côté surtout de l'immensité de l'océan. Les mers couvrent,

comme le montre l'inspection de la carte, les trois quarts de la rondeur du globe ; et de plus, le relief continental est, dans son ensemble, beaucoup moins haut que la mer n'est profonde. Le fond de la Méditerranée se trouve, en certains endroits, à plus de 4000 mètres ; on a sondé en 1874, au large du Japon, une profondeur de 8573 mètres, c'est à peu près la hauteur du Gaourisankar, la plus grande montagne du globe. D'après les calculs de M. Otto Krümmel, la masse totale des terres émergées serait seulement la vingt-deuxième partie de celle des eaux salées. — Regardez le plus majestueux de tous les fleuves, celui des Amazones ; son débit moyen est 160 fois plus considérable que celui de la Seine ; quand on navigue dans son estuaire, large de 200 kilomètres, on se surprend à demander si la mer elle-même ne doit pas son existence à ce fleuve qui lui apporte nécessairement l'immense tribut de ses eaux ; et pourtant qu'est-il, ce courant des Amazones, auprès de la masse des vagues océaniques ? Figurez-vous tous les fleuves du monde réunis en un seul : « ce cours d'eau prodigieux, véritable Méditerranée coulante, » devrait rouler ses flots sans cesse pendant plus de cinq millions d'années avant d'avoir fourni autant d'eau qu'il y en a dans l'Océan.

« L'eau est ce qu'il y a de plus grand ! » s'écriait Pindare il y a vingt-quatre siècles, comme s'il eut compris déjà le rôle de l'élément liquide. C'est que, sans l'eau, aucun animal, aucune plante ne pourrait subsister : la terre sans eau serait la terre sans vie. Ce serait presque aussi la terre sans mouvement, car les roches desséchées, que ne viendraient plus baigner les eaux courantes, resteraient dans une immobilité inerte qui serait comme la mort du monde minéral. Seule l'atmosphère, désormais sans nuages, accompagnerait de ses balancements rhythmiques la succession monotone des jours et des nuits.

Nous ne nous soucions guère de tout cela, nous autres qui vivons entourés de sources, de ruisseaux, de rivières, incommodés parfois par des pluies que nous trouvons trop fréquentes, mais qui entretiennent autour de nous une verdoyante fraîcheur. Mais combien changeraient vite nos sentiments si nous étions transportés brusquement dans les plaines desséchées du Sahara. Les végétaux y sont représentés par de rares chardons ou quelques mimosées ; les animaux, par le scorpion, le lézard, la vipère et la fourmi ; la mouche, la puce elle-même ne peuvent résister à la sécheresse de ces redoutables contrées. Le désir de rencontrer une goutte d'eau est tel que le voyageur découragé a constamment la vision altérée par des mirages lointains qui font

danser devant ses yeux des vapeurs semblables à des palmiers, à des groupes de tentes, à des montagnes ombreuses, à d'étincelandes cascades. — Mais que quelques gouttes d'eau arrivent dans ce désert, fournies par un puits artésien ou descendues d'un massif montagneux, et aussitôt le tableau change. Une oasis se forme ; l'eau suffit à changer la face terrible du désert et à l'embellir de vergers magnifiques. — Tandis que dans notre Europe bien arrosée, on s'aborde bourgeoisement en se demandant des nouvelles de la santé ou des affaires, les Gallas de l'Afrique orientale se disent en s'inclinant : « As-tu trouvé de l'eau. » Sans aller aussi loin, la rareté de l'eau est si grande, dans certains villages de l'Aragon, qu'il faut l'aller chercher au loin au prix des plus grandes fatigues ; naguère encore elle y était quelquefois plus recherchée que le vin, et, quand la vendange approchait, en employait le vin des celliers à la confection du mortier destiné à bâtir les maisons pour faire place à la récolte nouvelle. Il doit en être autrement aujourd'hui.

L'eau liquide. — La nature nous présente constamment l'eau sous trois états différents. Dans les froides régions qui avoisinent le pôle, on la voit toujours solide, formant la glace et la neige ; dans les climats tempérés, elle est le plus souvent liquide, l'atmosphère enfin la renferme à l'état de vapeurs invisibles dans tous les climats.

Liquide, elle nous arrive par la pluie. Tombant des nuages sur le sol, elle descend les pentes, constituant d'abord les eaux sauvages, puis les ruisseaux, les torrents, les rivières et les fleuves. Partout elle répand la vie, arrosant les plantes, désaltérant les animaux, fournissant aux hommes des chemins toujours ouverts, et une force motrice toujours prête.

En grande partie aussi elle s'enfonce sous terre, imprègne les roches, se combine à quelques-unes d'entre elles, dissout de faibles proportion de quelques autres. Ces eaux descendent ainsi jusqu'à ce qu'elles rencontrent une couche imperméable qu'elles ne puissent traverser. Alors elles s'arrêtent, s'accumulent ou suivent les ondulations de la couche sur laquelle elles reposent ; à la circulation de la surface correspond une circulation souterraine. Puis, quand la couche imperméable vient affleurer au bas de la colline, au fond de la vallée, l'eau revoit la lumière, formant une source.

Ce retour à l'extérieur ne s'accomplit pas toujours aussi aisément. Quelquefois le liquide s'est enfoncé si profondément dans le sein de la

terre que sa température s'est élevée beaucoup au-dessus de cent degrés. Alors s'établit une lutte entre la force élastique de la vapeur et la pression toujours énorme que les roches surincombantes exercent au-dessus d'elle ; souvent la vapeur, remportant l'avantage, se fraye un passage par violence et revient verticalement à la surface du sol. Dans les contrées volcaniques, principalement en Islande, on rencontre d'immenses puits pleins d'une eau presque bouillante, desquels s'élèvent de temps en temps d'immenses colonnes liquides, poussées par la vapeur souterraine : ce sont les geysers. D'autres fois, la convulsion est plus violente encore. Les eaux souterraines, à force de descendre à travers les crevasses du sol, arrivent dans le voisinage des masses fondues à température très élevée qui se trouvent disséminées dans la croûte terrestre ; la tension de la vapeur devient capable de surmonter tous les obstacles, et les roches sont par elles secouées, disjointes, entraînées au dehors, et même lancées dans l'espace. Les volcans et très probablement aussi les tremblements de terre n'ont pas une autre origine : ils sont produits par la circulation souterraine des eaux.

Peut-être cependant la totalité des eaux d'infiltration ne revient-elle pas à la surface. A mesure que les masses profondes de notre planète se refroidissent, les eaux peuvent descendre plus profondément, imprégner de nouvelles roches ou se combiner à elles. De là peut-être une diminution progressive de la masse totale des eaux qui participent à la circulation générale. D'après M. Contejean, l'écorce solide serait en quelque sorte une masse poreuse dans laquelle l'eau s'insinue par les mille canaux qui lui sont ouverts, envahissant les profondeurs et cheminant lentement, mais sûrement, vers le centre au fur et à mesure que le domaine du feu se rétrécit. Plusieurs géologues pensent que l'Océan primitif a déjà diminué du cinquantième de son volume, et que toutes les eaux finiront par disparaître. Puis, après l'absorption de l'eau par les roches viendra l'absorption de l'atmosphère ; c'est alors que notre planète offrira le spectacle désolé que nous indiquions il y a quelques instants. Réduite au même état que la lune par la perte de ses eaux et de son air, elle continuera, comme un astre mort entraînant à sa suite un autre cadavre, à décrire dans l'espace ses ellipses éternelles.

L'eau solide. — Solide, nous voyons l'eau former la glace et la neige. La neige, cette pluie de l'hiver, résulte de la congélation de l'eau des nuages ; les cristaux de neige formés dans une atmosphère

calme sont tous construits dans le même type ; les molécules s'arrangent pour former des étoiles hexagonales ; mais ces fleurs à six pétales prennent les formes les plus variées et les plus merveilleuses. La beauté se superpose à la beauté, comme si la nature, une fois à la tâche, prenait plaisir à montrer, même dans la plus étroite des sphères, la toute puissance de ses ressources. En bien des points du globe la neige est complètement méconnue ; non loin de nous, à Lisbonne, elle est si rare qu'on lui donne le nom de *pluie blanche* et qu'autrefois on la considérait comme un très funeste présage. Dans d'autres contrées, au contraire, plus voisines des pôles ou situées à des altitudes considérables, la glace et la neige constituent l'état normal sous lequel on rencontre l'eau. En France, dans les plaines, et surtout dans le midi, la neige dure peu, le plus souvent ; on cite cependant de remarquables exceptions. « En 1771, la neige couvrit la terre en Languedoc, en Dauphiné et en Provence pendant soixante jours de suite. Il tomba une si grande quantité de neige à Carcassonne, qu'elle fit crouler plusieurs maisons par sa pesanteur et que plusieurs habitants y périrent sans pouvoir recevoir de secours. »

Sur les montagnes, les chutes de neige sont parfois formidables. Agassiz, étant à l'hospice du Grimsel, dans les Alpes, à une hauteur de 1874^{m} au-dessus du niveau de la mer, a vu tomber, pendant 6 mois d'hiver, l'énorme couche de 17^{m} de neige. Quoi d'étonnant qu'on voit couler alors le long des pentes ces désastreuses avalanches, qui détruisent tout sur leur passage. Il y a peu d'année encore, Barèges était enfouie chaque hiver sous d'énormes amas de neige glissant en avalanche des montagnes voisines ; aujourd'hui, des plantations intelligemment faites ont presque complètement arrêté ce fléau.

Plus terribles encore sont les inondations résultant d'une fonte trop rapide. Est-il nécessaire d'en citer de nombreux exemples ? — Du 21 au 24 juin 1875, des pluies torrentielles tombèrent, sans discontinuer, dans le bassin de la Garonne ; ces pluies, à elles seules, eurent suffi pour déterminer une crue assez forte, mais non pour amener la terrible inondation dont personne n'a perdu le souvenir. Poussés par un vent tiède qui les échauffait, les nuages rencontrèrent les Pyrénées, alors couvertes d'une prodigieuse quantité de neige : il n'en fallut pas davantage pour déterminer une fonte générale, qui s'opéra avec une rapidité qui allait devenir fatale. Les eaux provenant de la pluie, et celles plus abondantes que produisait la fusion, arrivèrent en même temps dans les affluents de la Garonne et dans le fleuve lui-même, et la crue prit dès le début des proportions inquiétantes.

L'intrépide général Nausouty, installé depuis quelques jours à son observatoire météorologique du Pic du Midi, avait vu le danger : la vallée de la Garonne était menacée d'une dévastation complète. Il fallait porter dans la plaine un avertissement qui, s'il arrivait à temps, pouvait sauver bien des existences. Les deux braves qui constituaient tout le personnel de l'observatoire n'hésitèrent pas. Pendant que le général demeurait seul, au sommet du pic, à continuer les observations, se demandant s'il n'allait pas périr emporté par l'ouragan, son compagnon, M. Baylac, ne consultant que son courage, entreprenait une descente impossible. Perdu dans une effroyable tourmente, disparaissant presque à chaque pas dans une immense couche de neige fondante, il parvenait enfin au but de son voyage. — Mais tant de dévouement devait être inutile. Sur ces pentes rapides l'eau allait plus vite que M. Baylac : elle était arrivée avant lui. On n'avait encore eu le temps de prendre aucune mesure, que déjà une partie de Toulouse était envahie. Le 23 juin, le faubourg St-Cyprien s'abimait presque soudainement sous les eaux. Ses 30,000 habitants, dont un petit nombre seulement avait songé à fuir, se trouvaient entourés par les flots, isolés du reste du monde. Puis, l'eau montant toujours, le spectable devint plus lugubre. Les maisons, s'écroulant avec un fracas sinistre, entraînaient dans leur ruine les malheureux habitants. De sinistres épaves, meubles, poutres, tonneaux, lits, berceaux, cadavres même, étaient charriées par un courant auquel rien ne pouvait résister. En vain les habitants de la ville et les soldats de la garnison firent des prodiges ; en vain les dévouements furent nombreux et sublimes, les malheurs ne purent être évités. Tous les ponts emportés, un immense faubourg d'une grande ville détruit, plusieurs villages absolument rasés, toutes les récoltes perdues, plus de 400 victimes, voilà ce qu'avait fait cette fonte des neiges.

Pour ne pas rester sur d'aussi tristes tableaux, et nous réconcilier avec cette belle neige qui, malgré ses terribles emportements, nous fait beaucoup plus de bien que mal, indiquons son rôle protecteur pour la végétation. La neige, en effet, conduit très mal la chaleur, c'est-à-dire qu'elle empêche le sol qu'elle recouvre de se refroidir par l'effet du rayonnement nocturne. Elle agit comme un manteau de fourrure qui recouvrirait la surface de la terre. Le thermomètre nous montrerait nettement combien cette préservation est efficace. Un thermomètre suspendu à 1^{m} au-dessus du sol, abrité par un toit métallique qui laisse librement circuler l'air, donne la température vraie de l'at-

mosphère. Qu'on étende horizontalement sur la neige, en dehors de l'abri, un second thermomètre : il indiquera pendant la nuit, et surtout le matin, une température plus basse que le premier ; c'est l'effet du rayonnement. Mais ce refroidissement est tout superficiel. Un troisième thermomètre, placé à quelques centimètres sous la neige, marquerait, au contraire, une température plus élevée que celle de l'air. Bien plus, si l'épaisseur de la neige est assez grande, le froid extérieur ne pénétrera dans la couche qu'avec une extrême lenteur, et le sol conservera toujours une température à peine inférieure à zéro. Sous une couche de neige de 10 centimètres d'épaisseur, la température du sol s'abaisse bien rarement plus bas que — 3°, et toutes les plantes de nos pays peuvent supporter, sans périr, cette température. C'est pour cette raison que les grands hivers sans neige sont les plus désastreux pour la végétation.

La glace est encore beaucoup plus répandue que la neige, soit qu'elle se forme directement par la congélation des eaux de la mer, des lacs, des fleuves ou des rivières, soit que, constituant les glaciers des montagnes, elle proviennent d'une transformation progressive de la neige. Plus légère que l'eau, la glace flotte à la surface du liquide ; si elle était plus lourde, elle se rendrait au fond au fur et à mesure de sa formation ; l'eau, toujours refroidie à sa surface, continuerait à se congeler, et l'amoncellemont du solide à la partie inférieure augmenterait de plus en plus : la congélation continuerait tant qu'il resterait de l'eau à solidifier. La mort de tous les êtres qui vivent dans l'eau pourrait être, sur certains points, la conséquence d'un semblable état de choses.

Dans la nature, la glace se forme généralement lorsque les eaux, suffisamment refroidies, au moins à leur surface, atteignent la température de 0°. La congélation a lieu dès lors par la surface. De longues aiguilles de glace prennent naissance, qui se soudent et s'enchevêtrent les unes aux autres ; la surface entière se couvre d'une couche mince dont l'épaisseur augmente lentement, devenant rarement très considérable, et qui préserve la masse liquide d'une congélation totale. Cependant les choses se passent souvent autrement dans les rivières ; là l'eau, sans cesse agitée par le courant, a une température sensiblement uniforme en tous ses points ; quand cette température est arrivée à zéro, la congélation commence ; la rivière charrie des glaçons. Les savants ont cru pendant longtemps que ces glaçons étaient exclusivement formés à la surface de l'eau ; c'était une erreur ; le plus

grand nombre se forme au fond, directement sur le lit, là où la profondeur est peu considérable et le sol garni de cailloux ou de gravier. Longtemps avant que les physiciens aient admis la formation de la glace de fond, elle était connue des meuniers, des pêcheurs, des bateliers. Chacun sait maintenant que les glaçons prennent naissance sur le sol même, et deviennent flottant lorsqu'ils ont acquis une force ascensionnelle suffisante pour se détacher des cailloux qui les retiennent. Les glaces de fond, tout aussi bien que les glaces de surface, se forment principalement dans le cours supérieur, à cause du moindre courant et de la moindre profondeur des eaux. Arrivées dans le cours inférieur, elles se soudent les unes aux autres, sont arrêtées par les obstacles, et finissent par couvrir la rivière d'une couche continue et immobile. Dans la mer, il se forme aussi des glaces de fond, sur les côtes aux plages sablonneuses. Remontant brusquement à la surface, elles mettent quelquefois les embarcations en danger ; dans les régions polaires, elles soulèvent fréquemment de grosses pierres arrachées des écueils.

Dans les grands hivers de nos climats, l'épaisseur de la glace devient parfois considérable, elle est alors capable de supporter les plus lourds fardeaux. En décembre 1879, un grand nombre de rivières en France servirent, au lieu et place des routes, à la circulation des charriots de marchandise. Qui ne connaît ce fait d'armes de la guerre de Hollande, en 1795? Une partie de la flotte hollandaise mouillait près du Texel. Pichegru, qui ne voulait pas qu'elle eut le temps de se détacher des glaces et de faire voile vers l'Angleterre, envoya des divisions de cavalerie et plusieurs batteries d'artillerie légère vers le Nord-Hollande. Le Zuydersée était gelé ; nos escadrons traversèrent au galog ces plaines de glace, et l'on vit des hussards et des artilleurs à cheval sommer comme une place forte ces vaisseaux devenus immobiles. La flotte se rendit à ces assaillants d'une espèce si nouvelle.

Mais les glaces ne peuvent durer toujours dans nos climats tempérés. Le froid n'immobilise pas longtemps les flots de la mer, pas plus qu'il n'arrête le courant des rivières. Le dégel arrive, la neige fond, la rivière monte et soulève l'immense masse de glace. Des craquements épouvantables se font entendre; les fragments qu'avait soudés la gelée se séparent et reprennent leur course un moment interrompue : c'est la débâcle. Le fleuve devenu torrent précipite sa course, les glaçons arrêtés par les obstacles s'amoncellent et renverse tout sur leur passage. Les ponts sont emportés, les chaussées détruites, les

plaines submergées. Nulle puissance ne peut arrêter le fléau, et l'homme assiste, impuissant, à la ruine de tous ses travaux.

Toutes les chroniques sont remplies des désastreux effets produits par les débâcles. L'histoire de la débâcle de la Loire, à la fin de décembre 1879, est encore présente à l'esprit de tous; nous en dirons quelques mots, car elle est remarquable, non pas par ses graves conséquences, mais par un nouveau triomphe de l'homme sur les forces aveugles de la nature.

La débâcle de la Haute-Loire se signala d'abord par un désastre. Au village de Némant, dans la commune d'Avaine, les glaces, poussées par le courant, coupèrent, sur une étendue de 300 mètres, le chemin qui longe le fleuve. Aussitôt il se forme là une première embâcle que l'on détruit par la dynamite; la retenue des eaux avait été telle, qu'en moins de 30 minutes la Loire était montée d'un mètre au pont de Saumur. Les glaces se remettent en mouvement. et bientôt elles arrivent en masse à Villebernier. Sous la poussée de l'eau la surface solide tout entière s'ébranle; les glaçons, serrés les uns contre les autres, sont entraînés par le courant; le fracas sinistre de la débâcle se fait entendre jusqu'à Saumur, semblable à un roulement de tonnerre. Mais, au bout de quelques heures, le transport des glaces cesse tout à coup; elles s'arrêtent au-dessus de Saumur, le 9, et s'accumulent en quantité considérable.

Entre Saumur et Montsoreau il s'établit une différence de niveau de $2^{m}50$. Dans le silence de la nuit on entend un bruit confus et monotone : c'est l'eau qui se heurte contre la banquise et fait chute par derrière : le spectacle est grandiose et effrayant. Les glaces s'accumulent de plus en plus, et forment bientôt un immense bloc, tout d'une pièce. De l'île Souzay à Montsoreau, sur une étendue de dix kilomètres, tout est couvert; le courant est intercepté et se fraye un passage du côté de Dampierre, dans une étroite vallée qu'il inonde. L'île de Souzay est presque entièrement couverte par les glaces : on en ramène à terre les habitants et les bestiaux, non sans de grandes difficultés.

On conçoit les terreurs des riverains. D'une part, le glacier pouvait céder à la violence du courant, se mettre en marche, emporter les ponts de Saumur, s'arrêter de nouveau au-dessous de la ville et déterminer une inondation qui aurait pu détruire des quartiers entiers. D'un autre côté, la levée qui sépare la Loire de la vallée de l'Authion pouvait être emportée par la violence du courant, et plusieurs milliers d'hectares de terrain, un grand nombre de villages, auraient été sub-

mergés.— Au bout de quelques jours, les craintes étaient momentanément calmées par suite de la baisse rapide des eaux. C'est alors que de nombreux visiteurs accoururent en foule pour contempler ce spectacle à la fois grandiose et terrible. Les vastes prairies abandonnées par la Loire présentaient un singulier aspect. Elles étaient pavées d'immenses dalles de glace d'une épaisseur de 40 à 50 centimètres. Tous les arbres étaient tordus, brisés, décapités ; des ravines profondes avaient été creusées par les eaux. Dans le fleuve, sur une longueur de douze kilomètres, c'est véritablement une mer de glace, couverte de débris de toutes sortes. Non seulement les glaçons sont dressés les uns contre les autres, présentant des aspérités à pic, mais encore, au milieu de cette plaine raboteuse, on voit s'élever des collines, se creuser des vallées ; en maintes endroits le glacier repose directement sur le fond ; des sondages indiquent une épaisseur de dix mètres de glace.

Mais ce n'est qu'un repos momentané. Bientôt le dégel reviendra ; la Loire, grossie pour la seconde fois, exigera un passage, et les plus grands malheurs seront à craindre. Ce passage, il faut le créer à la hâte : il faut tailler dans le vif cet immense bloc. Des travaux énormes sont entrepris : la dynamite fait rage, un chenal de grande largeur est creusé pour livrer passage au courant et amener la désagrégation lente de toute la masse. Tous les jours les ingénieurs tiennent conseil ; après la rive gauche, c'est la rive droite qu'on attaque ; la banquise est sapée de toutes parts. Tandis que tout le monde désespère et proclame l'inutilité des efforts, tandis que les donneurs de conseils parlent et écrivent, les ingénieurs agissent ; ils poursuivent leur but avec opiniatreté, et ils l'atteignent. Ils ont puissamment contribué à préserver la ville de Saumur et la vallée de l'Authion de bien des ruines.

Du reste, dans ce terrible hiver, le plus terrible qu'aient vu le centre et le nord de la France, à coup sûr depuis cent ans, et peut-être même depuis plus de mille ans, il se produisit bien des phénomènes météorologiques extraordinaires. Il débuta, dans la nuit du 3 au 4 décembre 1879, par une effroyable tempête de neige, et une chute de verglas qui causa d'immenses dégâts dans la sylviculture ; sous le poids d'une épaisse couche de glace les arbres se brisaient. Les animaux n'étaient pas plus épargnés que les plantes : des alouettes ont été fixées au sol, rivées dans le verglas par les pattes ou par la queue. Dans la Champagne, on trouva des perdreaux gelés, debout, dans un linceul de glace. L'on ne peut s'empêcher de comparer cet envahissement glaciaire à celui qui, aux époques géologiques, a surpris les mastodontes

qu'on retrouve aujourd'hui sur les bords de la Léna. Eux aussi se présentent debout, le nez en l'air, serrés dans un vêtement de glace, comme s'ils avaient été surpris par un immense verglas.

Un de ces mammouths fut découvert en parfait état de conservation en 1779, au milieu des glaces de l'embouchure de la Léna, par un pêcheur tunguse. Cet animal était enseveli là et conservé par les glaces depuis bien des milliers d'années. Le pêcheur en prit les défenses, et les tribus voisines le dépecèrent pour nourrir leurs chiens de sa chair. On rapporte même qu'il ne se firent pas faute d'en manger eux-mêmes.

Lorsqu'Adam, naturaliste russe, arriva pour constater la découverte, il ne restait plus que des os auxquels adhéraient encore quelques lambeaux de peau. En 1864, un autre mammouth fut découvert dans le golfe d'Obi. Dans la glace, en effet, les matières organiques se conservent indéfiniment, grâce au froid : de la viande de boucherie, entourée de glace, peut faire la traversée de l'Amérique du Sud en France, d'un mois de durée, et se vendre ensuite sur nos marchés comme viande fraîche. En 1860, un glacier des Alpes autrichiennes a rejeté un cadavre bien conservé, encore revêtu d'un costume dont la coupe antique est abandonnée depuis des siècles par les montagnards.

C'est aussi pendant cet hiver de 1879 que se produisit la terrifiante catastrophe du pont de la Tay. Ce pont, entièrement métallique, qui reliait Dundee à Edimbourg, avait plus de trois kilomètres de longueur ; il était terminé seulement depuis 1875 et passait pour une œuvre merveilleuse d'audace et de solidité. Or, le 28 décembre 1879, pendant la tempête qui marqua la fin de la première période des froids, et qui coïncida en France avec le commencement de la débâcle de la Loire, la vitesse du vent atteignait, à Glasgow, 115 kilomètres à l'heure. A 7 heures du soir, un train renfermant plus de 300 voyageurs s'engagea sur le pont de la Tay, venant d'Edimbourg : il ne devait pas arriver à Dundee. Sur une longueur de mille mètres le pont fut emporté par tempête, et le train disparut. Malgré les plus actives recherches, bien peu de cadavres même furent retrouvés.

Mais revenons à la glace. Les masses qu'on en rencontre en France, dans les plaines, sont bien faibles, même dans les grands hivers, si on les compare à celles accumulées sur les hautes montagnes ou dans les régions désolées qui avoisinent le pôle. Sur les montagnes élevées, toute pluie est de la neige. Là, les rayons du soleil, qu'aucun nuage n'arrête, sont vifs. Ils traversent une atmosphère glacée pour venir

fondre lentement la neige à sa surface. L'eau de la fonte pénètre dans les couches inférieures, descend un peu, puis, soustraite à l'action de la chaleur solaire, se congèle de nouveau, soudant ensemble les cristaux de neige. Aussi, à une faible distance du sommet, on ne trouve plus de la neige, mais une sorte de glace non transparente, c'est le *névé*. A mesure que l'on descend, le névé, sans cesse fondu à sa surface et sans cesse congelé, ressemble de plus en plus à de la glace; il devient transparent : on est sur le *glacier*.

Le glacier, large de plusieurs centaines de mètres, long de plusieurs kilomètres, profond de plusieurs dizaines de mètres, masse énorme placée sur un terrain en pente, descend lentement. Il coule sur les flancs de la montagne, comme le ferait une rivière, mais avec une extrême lenteur. Veut-il traverser une gorge, il la presse de tout son poids : la pression détermine une fusion partielle, l'eau de fusion se regèle après avoir traversé la gorge, et le glacier reprend au-dessous de l'obstacle la largeur qu'il avait auparavant. Et ainsi il descend, descend toujours, mais sans s'allonger jamais; sa base, en effet, qui se trouve presque dans la plaine, là où il fait chaud, fond à mesure qu'elle s'abaisse, alimentant les rivières et les fleuves. Et pendant que l'immense masse se ronge peu à peu par le bas, elle s'alimente à la partie supérieure par suite de la chute des neiges; et ainsi le glacier, toujours renouvelé et toujours en mouvement, semble toujours le même et toujours immobile comme la montagne qu'il recouvre.

Plus loin, dans les régions polaires, l'œil ne rencontre que des mers immobiles, que des glaciers surplombant d'immenses champs de neige à la surface desquels se dressent des rochers nus et dépouillés où se dessine de loin en loin la silhouette d'un renne ou d'un ours blanc. Là, tout est sous la glace, tout est sous la neige; sur terre comme sur mer, on ne voit que de l'eau solidifiée.

Ces grands amas de neige et de glace ne sont pas sans avoir quelque influence sur la distribution de la température à la surface du globe. Quand l'été arrive, les glaces commencent à fondre, se disloquent : c'est la débâcle, formidable comme les glaces qui la produisent. Les champs de glace des pôles se brisent et leurs débris s'en vont à la dérive. Des montagnes de glace, provenant de la chute des glaciers de l'Océan, se détachent de la masse avec le bruit du tonnerre et deviennent errantes. On les nomme des *icebergs*; leurs dimensions sont colossales. Elles ont parfois une superficie de plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés, ou même constituent de véritables continents; d'autres, semblables à des montagnes, s'élevent à 120 mètres

au-dessus de la surface de l'eau. Et tout cela flotte doucement, entraîné par les courants marins vers nos régions tempérées. A mesure qu'elles s'éloignent du pôle, ces glaces fondent ; quelques-unes à peine arrivent jusqu'au nord de l'Écosse, déposant sur ses côtes des débris arrachés aux rivages du Spitzberg et du Groenland.

Malheur au vaisseau qui est pris entre ces blocs énormes, il est broyé et disparaît.

La vapeur d'eau. — Dans la nature on rencontre aussi l'eau à l'état gazeux. C'est que partout elle s'évapore ; le corps des animaux, les organes des plantes, la surface des terres humides, des rivières et de l'Océan, la surface même des glaciers et des neiges éternelles sont le siège d'une évaporation continuelle. Il doit donc y avoir toujours de la vapeur d'eau dans l'air, quelle que soit sa transparence. Il importe en effet de ne pas confondre la vapeur, gaz absolument transparent et invisible, avec les particules liquides qui constituent les nuages et les brouillards. Regardez une marmite qui bout sur le feu ; un jet vertical s'élève par le petit trou du couvercle et trouble la transparence de l'air ; c'est de la vapeur, dit-on. Non, ce n'est pas de la vapeur, mais une buée condensée, formée de particules presque infiniment petites d'eau à l'état liquide. Mais suivez du regard le jet opaque qui s'élève dans l'air ; il s'étale en un nuage qui oscille, s'étend, devient plus transparent et finalement disparait, comme dissous dans l'air : la vapeur condensée a en effet repris l'éclat gazeux et s'est répandue dans l'atmosphère.

Comment constater la présence de la vapeur dans l'air en apparence le plus sec ? rien n'est plus aisé. Prenez une carafe pleine d'eau fraîche, introduisez-là, après l'avoir bien essuyée dans un appartement chaud ; une buée se forme sur le verre, et des gouttelettes ruissellent de toutes parts : la vapeur atmosphérique a été condensée par le froid.

Mais s'il y a toujours de l'humidité dans l'air, il n'y en a pas toujours en même quantité. L'atmosphère est plus humide au-dessus des mers qu'au dessus des sables brûlants du désert ; l'air est plus riche en vapeur d'eau quand il fait chaud que lorsqu'il fait froid. De plus, le vent qui souffle tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, qui arrive tantôt très sec, tantôt fort humide, produit en chaque lieu un état d'humidité essentiellement variable. Enfin, aux grandes hauteurs, la proportion de vapeur d'eau diminue. Toutes les grandes montagnes de la terre sont revêtues de couches neigeuses provenant de la condensation de la vapeur atmosphérique ; mais il est certain que, si elles s'élevaient

encore à une altitude plus considérable dans les espaces aériens, elles finiraient par atteindre une limite supérieure des neiges.

Dans ces régions presque absolument sèches, quelques aéronautes sont parvenus, et particulièrement Gay Lussac, puis Glaisher. Le premier, arrivé à 7,000 m. d'altitude, voulait s'élever encore ; pour alléger son ballon, il se débarrassa de tous les objets dont il pouvait à la rigueur se passer. Au nombre de ces objets figurait une chaise en bois blanc, que le hazard fit tomber sur un buisson, tout près d'une jeune fille qui gardait les moutons. Quel ne fut pas l'étonnement de la bergère ! comme eût dit Florian. Le ciel était pur, le ballon invisible. Que penser de la chaise, si ce n'est qu'elle provenait du paradis ? On ne pouvait objecter à cette conjecture que la grossièreté du travail : les ouvriers, disaient les incrédules, ne pouvaient être là-haut si inhabiles. La dispute en était là, lorsque les journaux, en publiant toutes les particuliarités du voyage de Gay-Lussac, y mirent fin en rangeant parmi les effets naturels ce qui jusqu'alors avait paru un miracle.

Des données à peu près certaines permettent d'établir que la quantité totale de vapeur d'eau qui se trouve répandue dans l'atmosphère est à peu près 100 fois plus considérable que celle des eaux du lac de Genève ; si cette vapeur était répandue uniformément autour du globe, et qu'elle vint à se condenser complètement, elle recouvrirait la terre d'une couche de 14 centimètres 1/2 d'épaisseur. En somme celà fait bien peu d'eau ; mais nous verrons bientôt quelle activité déploie cette masse relativement faible, et quels sont ses effets importants.

Et d'abord la vapeur d'eau la plus transparente, qui laisse passer la totalité de la lumière du soleil, arrête une très notable proportion de la chaleur. Sans la vapeur d'eau atmosphérique, nos journées seraient beaucoup plus chaudes qu'elles ne le sont. Les grands plateaux secs, tels que ceux du Thibet et du Sahara, doivent en partie la température si élevée de leurs journées à la rareté de la vapeur d'eau dans l'atmosphère placé au-dessus d'eux.

Inversement, du reste, la vapeur d'eau atmosphérique s'oppose au rayonnement nocturne, au refroidissement rapide : les hivers du Thibet sont presque insupportables pour cette raison. La suppression, pendant une seule nuit d'été, de la vapeur d'eau contenu dans l'atmosphère qui couvre le nord de la France, serait accompagnée de la destruction, de toutes les plantes que la gelée fait périr. Dans le Sahara, où le sol est de feu et le vent de flammes, le froid de la nuit est souvent très pénible à supporter. On voit, dans cette contrée si chaude, de la glace se former pendant la nuit. La vapeur aqueuse est une écluse qui emma-

gasine la température à la surface de la terre ; c'est une couverture plus nécessaire à la vie végétale que les vêtements ne le sont à l'homme.

Mais ce n'est pas tout ; la vapeur ne reste pas toujours dans l'air à l'état gazeux ; elle se condense fréquemment. Tout refroidissement de l'air humide, quelle qu'en soit la cause, détermine cette condensation. La vapeur reprend l'état liquide, et des gouttelettes d'eau microscopiques troublent la transparence de l'atmosphère, constituant suivant la hauteur, des brouillards ou des nuages, prompts à se résoudre en pluie ou en neige. Dans cette condensation, la vapeur continue son rôle pondérateur de la chaleur ; le même retour à l'état liquide est accompagné d'une forte production de chaleur : production qui lutte avec succès contre les diverses causes de refroidissement ; en temps de pluie il ne fait jamais très froid.

D'autres fois, lorsque le sol s'est refroidi par suite du rayonnement nocturne, la vapeur se condense à sa surface, constituant la *rosée*. Chacun connaît les bienfaits de la pluie : on sait qu'elle est indispensable à la vie des plantes et qu'elle alimente les sources et les rivières, sans lesquelles les animaux non plus ne sauraient vivre. On saisit souvent moins nettement le rôle de la rosée. Semblable en cela à la pluie, elle arrose un peu les plantes et maintient autour d'elle la fraîcheur.

Mais surtout la rosée défend la terre contre les envahissements du froid ; dégageant de la chaleur par le fait même de sa formation, elle empêche dans certaines limites l'abaissement de la température du sol. C'est par elle que les plantes se sauvent de la gelée en reprenant à l'air la vapeur qu'elles y avaient mise en réserve et la chaleur qui s'y était cachée ; puis, quand le soleil reparaîtra au matin, son premier soin sera de ramener la rosée à l'état gazeux, de refaire la provision de chaleur qui s'est dissipée.

Parfois cependant, quand le rayonnement nocturne est trop intense, l'action de la rosée est insuffisante, la température du sol s'abaisse au-dessous de zéro, et la rosée se solidifie sous forme de gelée blanche. Ce phénomène se produit fréquemment au printemps. A cette époque, la nature renaît à la vie, les plantes qui craignent le froid se développent, les arbres sont en fleurs et les dégats de la gelée blanche sont considérables. Que de gens attribuent encore ces tardives gelées du printemps à l'influence néfaste de la lune d'avril, la terrible *lune rousse !* La lune a de tout temps été accusée de bien des vilaines choses. Cet astre « mou et humide » nous envoie du froid, tandis que le soleil envoie de la chaleur ; sa lumière noircit le teint, putréfie la viande ; sa centième révolution fait éprouver, tous les huit ans, une espèce d'efferves-

cence aux saisons; ses divers aspects permettent de tirer des pronostics certains sur le temps du mois ; la réussite d'un grand nombre d'opérations domestiques, culinaires, agricoles et même commerciales dépend de la phase de la lune pendant laquelle elles ont été exécutées. Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les préjugés ridicules dont la lune est encore aujourd'hui le sujet. Contentons-nous de montrer combien la lune rousse est innocente de tous les méfaits qu'on lui attribue. Dans le malheureux phénomène des gelés tardives du printemps, elle est, pour nous servir de l'expression d'Arago, témoin et non pas acteur. Elle est en effet toujours présente, claire et visible aux yeux de tous, illuminant de ses rayons les nuits funestes pendant lesquelles sont détruites les fleurs des arbres et les jeunes pousses de la vigne; est-ce à dire pour cela qu'elle soit la cause de la catastrophe ? Les gelées blanches ne se produisent jamais quand le temps est couvert et la lune cachée par les nuages, car un ciel serein, exempt ou presque exempt de vapeur d'eau, est la condition indispensable à l'intensité du refroidissement nocturne. Les agriculteurs de tous temps n'ont pas manqué de remarquer cette coïncidence, l'éclat de la lune accompagnant toujours les froids tardifs : de là à rendre notre satellite responsable des ruines qu'il éclaire, il n'y a qu'un pas. Hélas ! les gelées blanches ; ne sont malheureusement pas le privilège de la pleine lune d'avril ; elles se produisent pendant tous les quartiers, avant la lune d'avril, et souvent aussi, pour notre malheur, pendant la lune de mai, qui n'est plus rousse.

La circulation de l'eau. — Nous connaissons maintenant, au moins un peu, l'eau sous ses trois états. Voyons comment elle les prend successivement à la surface de la terre.

Sur notre continent, l'eau symbolise le mouvement par excellence ; elle coule et coule toujours, sans répit, sans fatigue ; les siècles ne parviennent pas à dessécher le mince filet d'eau qui s'échappe des fissures du rocher et n'étouffent pas son doux et clair murmure. Partout où est l'eau, vous voyez le mouvement. Les oscillations incessantes de l'atmosphère, les vagues de l'Océan et ses marées, les courants fluviaux et ceux de la mer, ne lui laissent jamais, et nulle part, un moment de repos. Le lac si tranquille, la mare stagnante sont à chaque instant agités par les courants de correction dus aux variations de la température extérieure. Il n'est pas jusqu'au majestueux glacier, qui semblerait devoir être l'éternel symbole de l'immobilité, qui ne coule

constamment sur les flancs des plus hautes montagnes. Et ces mouvements qui nous frappent ne sont rien à côté de ceux que nous ne voyons pas ; à côté des lointains voyages de la vapeur atmosphérique qui, partie de l'Océan, va s'élever à des hauteurs où nul être humain n'est jamais parvenu, décrire autour du globe un cycle immense, pour revenir enfin à son point de départ ; à côté aussi des parcours cachés du liquide à travers les vaisseaux de la plante, les veines et les artères de l'animal, à travers les conduits souterrains qui cheminent dans l'épaisseur de la croûte terrestre, à côté surtout des mille transformations chimiques qui, à toute heure, disjoignent et réunissent de nouveau les éléments constituants, oxygène et hydrogène.

L'Océan reçoit par mille bouches, de toutes les terres du globe, les eaux les plus diverses. Ces eaux sont constamment brassées dans leur marmite immense par les vagues, les marées, les courants temporaires dus à l'action du vent, et surtout les courants permanents, dont nous n'avons pas le temps de rechercher ici l'origine. Ces courants permanents, semblables à des fleuves qui auraient des centaines de kilomètres de largeur, sont entraînés à travers les bassins océaniques. Parcourant toutes les mers, ils en brassent les eaux, aussi bien au fond qu'à la surface, car, si les uns sont superficiels, les autres sont profondément cachés. Leur fonction la plus importante est la régularisation de la température. Ils conduisent au pôle une prodigieuse quantité de chaleur venant de l'équateur, et rafraîchissent l'équatenr par les eaux glacées du pôle. Le plus important de ces courants est pour nous *Gulf-Stream* ; plus rapide que l'Amazone, plus impétueux que le Mississipi, présentant une masse mille fois plus grande que celle de ces deux fleuves, il fait le tour du golfe du Mexique, et s'élance dans l'Océan Atlantique, pour venir baigner, déjà bien refroidi, la partie occidentale de l'Europe. Par lui, nous recevons une notable proportion de chaleur de l'équateur ; grâce à lui les myrtes, les lauriers roses et les orangers poussent en plein air sur les côtes de Cornouailles, tandis que Terre-Neuve, à la même latitude, est cernée par les glaces, au Gulf-Stream l'Europe doit une partie de sa richesse agricole, et par suite de sa puissance matérielle et morale.

Et pendant cette immense circulation, notre liquide s'évapore ; il donne naissance à la vapeur atmosphérique. Celle ci aussi se dirige vers les pôles, poussée par les vents réguliers. Lorsqu'elle arrive dans les régions plus froides, la vapeur atmosphérique se condense et forme les nuages ; puis les gouttelettes deviennent assez grosses, et elles tombent à travers l'air. Au moment de la condensation, toute la

chaleur qu'avait dépensée le soleil pour produire la volatilisation est régénérée ; elle arrive sous le sol avec la pluie. C'est à ce moment que les chaleurs venant de l'équateur réchauffent réellement les régions froides.

Et le liquide, arrivé à la surface du sol, continue à parcourir son cycle éternel. Là son rôle est changé, mais il n'est pas devenu moins beau. L'eau continentale ne porte plus la chaleur, mais elle répand la vie, comme nous l'avons déjà dit, elle arrose les plantes, désaltère les animaux, fournit aux hommes des chemins toujours ouverts, et une force motrice toujours prête. En même temps, elle entraîne les mille débris des roches pour aller les déposer en alluvions dans les plaines basses, dans les profondeurs de l'Océan ; elle écroule les montagnes pour combler les abîmes de la mer.

Enfin, elle revient, ayant accompli un premier voyage, à l'Océan d'où elle est partie. Y trouvera-t-elle, cette fois, le repos ? Espérance vaine, car elle sera reprise dans l'engrenage primitif, et, par un nouveau cycle, continuera son mouvement perpétuel.

A peine lui sera-t-il possible de se reposer un instant, notre humble gouttelette d'eau, quand elle tombera en neige, ou se transformera en glace. Mais quand elle aura protégé pendant quelques instants nos récoltes contre les grosses intempéries de l'hiver, le soleil viendra lui donner le coup de fouet du départ ; il fondra la neige comme il avait volatilisé l'eau, et le voyage, un moment interrompu, recommencera de plus belle.

C'est que les mouvements incessants de l'eau sont tous et toujours dûs à la même cause, à la chaleur solaire. C'est elle qui, directement, fait naître les courants marins, évapore l'eau, la conduit gazeuse sur les continents, où elle retombera en pluie. Ce torrent qui coule avec furie est l'ouvrage du soleil ; semblable à une pompe colossale, l'astre prend l'eau au niveau de la mer, l'élève et la déverse sur les hauteurs d'où elle descend ensuite, le long des pentes, pour revenir à son point de départ. Sans le soleil, source presque unique de force à la surface de la terre, plus de mouvement possible, et notamment plus de circulation des eaux.

N'est-ce pas aussi le soleil qui, préparant de longue main les énormes provisions de houilles dont nous exploitons les gisements, nous a donné le moyen de nous passer momentanément de son concours dans nos opérations industrielles. Mais ces provisions seront épuisées dans quelques siècles. Que feront les générations futures ? Il leur faudra bien revenir au soleil, employer directement la force vive qu'il répand

à profusion autour de nous, et dont nous ne tirons pour le moment presque aucun profit industriel. Et là, nous ne verrons pas la fin de la provision. La force vive des eaux mises en mouvement à la surface des continents par la chaleur du soleil suffirait à elle seule, bien employée, à actionner 10,000 fois plus d'usines qu'il n'en existe dans tous les pays civilisés. Qu'on songe à la force immense perdue dans la chute des torrents des montagnes, des mille ruisseaux et des mille rivières. La cataracte du Niagara, à elle seule, a une force vive supérieure à celle produite par la consommation de la houille dans le monde entier.

Pourquoi tant de forces qui nous sont gratuitement offertes par le soleil sont-elles perdues pour nous? Parce que, dans la plupart des cas, on ne peut les utiliser sur place, et qu'on n'a pas la possibilité de les transporter au loin. Mais voici venir l'électricité, dont le transport lointain est dès aujourd'hui possible. Un jour viendra, peut-être assez proche, où des machines magnéto-électriques, actionnées par les chutes d'eau, enverront partout, au moyen de simples fils conducteurs, la force motrice, la lumière et la chaleur. Ce jour là, les machines à vapeur seront vaincues ; au siècle de la vapeur succèdera le siècle de l'électricité; ce jour là, nous pourrons brûler sans crainte notre dernier morceau de charbon. Le mouvement des eaux, principal élément de la vie du globe, deviendra ce jour-là l'indispensable auxiliaire de la civilisation.

Mais il est temps de terminer cette rapide esquisse. Adieu donc, petite gouttelette; continue à manifester ton pouvoir magique sur terre et sur mer; avec tes sœurs, couronne encore les cîmes des montagnes, arrose et féconde les vallées, travaille sans cesse au développement des plantes et des animaux, et assure le bien-être de l'humanité : sois l'emblème de la douceur et de la majesté; de la douceur quand tu prends part au léger murmure du ruisseau, de la majesté lorsque ta petite voix se mêle à la voix retentissante de la mer. Continue à embellir les tableaux de la nature, soit en dessinant les riches couleurs de l'arc-en-ciel, soit en offrant à nos yeux ravis le spectacle des feux de l'aurore et du crépuscule; portée par les vents ou par les flots, répand partout tes innombrables bienfaits. En un mot, par ton exemple admirable, inspire à l'homme qui veut parcourir dignement sa carrière, l'amour du vrai, le culte du beau et la pratique du bien.

ÉMILE BOUANT.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(in extenso)

LE SOUDAN FRANÇAIS

PÉNÉTRATION AU NIGER.

QUATRIÈME PARTIE.

SOMMAIRE : Période de paix en 1883-1884. — Ravitaillement en 1884-1885. — Construction du poste de Niagassola. — Hostilités avec Samory dans le Bouré et le Manding. — Affaire de Nafadjé. — Ahmadou quitte le Niger et s'établit à Nioro. — Voyage de la canonnière. — Les gens de Niamina chassent, à notre instigation, les Sofa d'Ahmadou. — Samory bloque Niagassola et envahit le Gangaran. — Ravitaillement de 1885-1886 sous les ordres du colonel Frey. — Une armée de Samory mise en déroute à Farki-Djingo le 17 janvier. — Retour de l'envoyé de Tombouctou.

Dans notre premier article, en 1881, sur la pénétration au Soudan par le Sénégal nous disions, page 14 : « Il s'agit d'occuper par des » postes-comptoirs la ligne de Médine au Niger. Ce n'est pas par la » force que nous voulons nous établir dans le pays. Les circonstances » sont favorables ; nous resterons neutres entre les belligérants. »

Dans notre second article, en 1883, nous disions, page 20 : « Nous » pénétrons dans ces pays pour y faire régner la paix et la justice, afin » que les habitants puissent jouir de leurs richesses naturelles, en » faisant avec nous un commerce avantageux aux deux partis. »

Enfin, dans notre troisième article, en 1885, nous disions, page 16, en parlant des populations indigènes : « Persuadons-leur que nous ne » voulons pas nous mêler à leurs guerres, que nous ne désirons qu'une » chose, commercer pacifiquement avec tout le monde. »

Ceci rappelé, nous allons reprendre le récit des évènements, et nous verrons jusqu'à quel point on s'est conformé à ces idées.

Nous savons que lors du ravitaillement par le colonel Boilève (1883-1884), cet officier ayant été fidèle au programme ci-dessus indiqué, il

n'y eut aucune espèce d'hostilité contre nous. Un grand mouvement commercial par caravanes s'établit entre Médine et les pays de l'intérieur. Ahmadou était occupé de ses démêlés avec ses frères ; Samory opérait sur la rive droite du Niger dans le Ouassoulou, et leurs agents semblaient avoir la consigne de vivre en paix avec nous.

En 1884-1885, le commandant Combes fut chargé du ravitaillement de la ligne de pénétration. Depuis trois ans dans le Haut-Sénégal, cet officier avait été promu au grade de chef de bataillon pour sa brillante conduite à l'assaut de Daba où il était entré le premier par la brèche.

Le départ de la colonne eut lieu le 31 décembre 1884 de Diamou, terminus de la voie ferrée, à cinquante kilomètres de Médine. L'effectif comprenait vingt officiers dont trois indigènes ; quatre cent quatorze hommes, dont deux cent cinquante-neuf indigènes, quatre pièces d'artillerie, cent quatre-vingt conducteurs, palefreniers, etc. On arriva à Bafoulabé le 5 janvier 1885, à Badoumbé le 25 du même mois.

Le commandant punit quelques villages qui, suivant leur ancienne habitude, avaient pillé des caravanes ; il exigea la restitution des biens volés aux Diulas (conducteurs de caravanes).

C'est alors qu'il obtint du gouvernement l'autorisation de créer un poste à Niagassola, les circonstances lui paraissant le permettre. Dans notre marche vers le Niger en 1882-1883, le fort de Kita étant établi, on avait hésité sur la route à suivre au-delà : irait-on directement par la ligne la plus courte à Bamakou, ou bien suivrait-on la vallée du Bakhoy par Niagassola, pour arriver au Niger dans le Bouré, ce fameux pays aurifère qui attire notre attention depuis si longtemps et qui exerce sur beaucoup d'esprits une véritable fascination ? On avait, avec raison, préféré le premier parti comme présentant le moins de difficultés et le plus de chances de réussite.

Mais, une fois notre communication complétée entre Médine et Bamakou, les projets sur le Bouré revinrent sur l'eau et exercèrent certainement une influence sur les déterminations du commandant de la colonne.

Nous pensons qu'il était absolument prématuré d'agir ainsi.

Depuis les hostilités qui avaient eu lieu sur les bords du Niger entre le colonel Desbordes et Samory, deux ans auparavant, et dans lesquelles ce dernier n'avait pas été l'agresseur, une espèce de trêve existait entre nous et notre ancien adversaire. Les travaux de Niagassola ne furent donc pas inquiétés.

Samory, de son côté, avait établi sa domination sur la plus grande partie du Manding et sur le Bouré, en laissant dans chaque village un chef avec quelques hommes.

En mars 1885, le commandant de la colonie se portait à Niagassola pour en faire terminer les travaux. Voyant le Manding de Kangaba et le Bouré dégarnis de troupes de Samory, il pensa que : « Il fallait profiter de l'occasion pour rejeter l'ennemi (?) de l'autre côté du Niger et châtier le chef de Kangaba, coupable d'avoir amené Samory sur la rive gauche. »

Ce qui semble être la vérité, c'est qu'il ne put résister à la tentation de s'emparer enfin de ce fameux Bouré. Il parcourut le Manding, le Bouré et toute la rive gauche du Niger jusqu'à Tiguibiri, confluent du Tankisso. Il réussit d'autant plus facilement que, comme nous l'avons dit, il n'y avait dans chaque village que quelques hommes de Samory qui s'enfuirent et furent remplacés par des chefs à notre dévotion.

Le commandant avait partagé ses forces en différents détachements qui opéraient isolément. Au seul village de Koma, dans le Bidiga, le lieutenant Péroz ayant reçu des coups de fusil tandis qu'il palabrait, enleva le village de vive force après une affaire assez chaude.

Le commandant dit que le Bouré entier et même le Birdiga-Sakala ressemblent à une immense écumoire. On trouve partout des trous de mine qui, pour la plupart, ne sont exploités que pendant l'hivernage, alors que l'abondance de l'eau permet le lavage des terres aurifères.

En revenant de Tiguibiri par les bords du fleuve, la colonne arriva le 16 avril devant Kangaba où on avait donné rendez-vous au capitaine Delanneau, commandant un détachement de la garnison de Bamakou. Kangaba fut évacué à leur approche par les gens de Samory ; apprenant que ceux-ci s'étaient concentrés à Figuéra, sur la rive droite, le commandant passa le Niger à gué avec un mètre d'eau. Son avant-garde, commandée par le capitaine Delanneau, atteignit l'ennemi et le mit en fuite en lui faisant subir des pertes assez fortes.

On brûla le village et on repassa le fleuve.

Le capitaine Louvel fut alors envoyé pour créer un poste destiné à servir de centre de ravitaillement, à mi-route de Niagassola et de Tiguibiri, au village de Nafadjé qu'il ne faut pas confondre avec celui où le capitaine Galliéni passa le Niger en 1880. Le 19 avril, le commandant envoya à Nafadjé, une compagnie de tirailleurs et une pièce de canon pour renforcer ce point jusqu'à la fin de la campagne ; puis il alla

à Bamakou, où il arriva le 24 avril avec ses troupes en très bon état, n'ayant pas perdu un seul homme par la maladie.

Nous savons qu'Ahmadou, au printemps de 1884, lors de l'arrivée de la colonne de ravitaillement Boilève à Bamakou et du montage de la canonnière, avait passé de Ségou à N'Yamina, sur la rive gauche, avec ses fidèles et ses trésors, laissant un de ses fils pour commander en son nom à Ségou. Il craignait évidemment d'être coupé du Kaarta et du Sénégal par l'apparition de bateaux à vapeur sur le Niger.

Son frère Mountaga, chef du Kaarta, ne lui inspirant pas de confiance, peut-être parce qu'il était en bons termes avec nous, et refusait d'aller le trouver, Ahmadou désirait en finir avec lui.

Mais il eut toutes les peines du monde à pénétrer dans le Kaarta, les Bambara du Bélédougou interceptant la route, et il ne put passer pour ainsi dire qu'en se dérobant à eux.

Mountaga, à l'approche de son frère, prit des mesures de défense ; il fortifia son tata de Nioro, fit démolir toutes les cases aux abords du tata et s'y enferma avec une grande quantité de vivres et de fourrages et une garnison composée de talibés et de sofas de son parti. Il avait fait demander des secours à Tidiani, chef du Macina, qui lui avait promis de venir lorsque la saison serait favorable. En attendant, Ahmadou le bloquait étroitement.

Sur ces entrefaites, nous avons vu que le commandant était arrivé le 24 avril à Bamakou. Il s'occupa de la canonnière que le lieutenant de vaisseau Davoust était en train de faire réparer. C'est alors qu'il conçut le projet d'exciter la population de N'Yamina à chasser les Sofa qu'Ahmadou y avait laissés en garnison et à se mettre sous notre protection, mais les eaux étaient encore trop basses pour mettre ce projet à exécution ; du reste, le commandant fut rappelé en toute hâte vers le Manding par les nouvelles fâcheuses qu'il en reçut. Samory et son frère Fabou, en apprenant que leurs agents avaient été chassés du Manding et du Bouré, avaient réuni leurs forces, passé le Niger et envahi ces provinces.

Le commandant télégraphia au capitaine Louvel de se replier sur Niagassola, mais il était trop tard. Le capitaine après avoir eu un engagement très sérieux avec l'ennemi au marigot de Komodo, était bloqué dans un petit tata que nous avions construit à Nafadjé, autour de nos magasins. Le commandant se porta en toute hâte à son secours, il arriva le 5 juin à Niagassola, après une marche forcée, ayant fait le dernier jour cinquante-quatre kilomètres. Il y trouva un billet du capi-

taine Louvel lui annonçant qu'il était entouré par des forces considérables depuis le 2, qu'il lui était impossible de s'ouvrir un passage sans sacrifier les blessés, beaucoup d'hommes et le matériel. Le commandant, laissant à Niagassola le capitaine Chanteaume avec soixante-dix hommes, marcha en toute hâte sur Nafadjé. Arrivé à Farabalé le 8, il y laissa 6 Européens écloppés avec 10 tirailleurs et des vivres, et s'adjoignit 90 volontaires indigènes, ce qui portait ses forces à un peu plus de 200 hommes. Il aborda Nafadjé par le côté le plus faiblement occupé par les forces de Samory, et opéra sa jonction avec le capitaine Louvel.

La petite garnison de Nafadjé avait horriblement souffert pendant le blocus qu'elle avait supporté ; on n'avait pas d'autres vivres que du maïs, chaque homme avait par jour un demi-litre d'eau d'une mare où coulait l'urine des bêtes de somme. L'infection résultant des nombreux cadavres ennemis qui entouraient le tata était insupportable et causait chez les hommes des syncopes. Les assaillants étaient au nombre de cinq à six mille ; les cavaliers forçaient les fantassins à marcher en avant.

Le 10 juin au soir, la colonne quitta Nafadjé et fit une halte de nuit à Oudoula. Le lendemain, de ce point à Farabalé, elle ne livra pas moins de six combats, l'ennemi essayant de l'arrêter à chaque mauvais passage. Dans deux de ces combats, les tirailleurs durent charger à la baïonnette pour se faire jour. De Farabalé à Dialikrou, il y eut un engagement très sérieux dans la matinée, le peloton de spahis dégage la route par une charge à fond ; on se repose le 13 à Dialikrou ; la pluie était continuelle. Il restait, pour arriver à Niagassola, à traverser le marigot de Kokoro, au fond duquel Fabou s'était retranché pour nous disputer le passage, pendant que Samory nous attaquait en queue et sur les flancs.

Pendant que la majeure partie de la colonne était chargée de tenir tête à Samory en arrière et sur les flancs, le canon, par un tir bien ajusté, faisait brèche dans les palissades élevées par Fabou sur les bords du Kokoro, et derrière lesquelles quelques milliers d'indigènes étaient postés. La brèche à peine ouverte, 35 tirailleurs, sous le commandement du lieutenant Péroz, s'élancent avec un courage admirable contre l'obstacle, et, à coups de crosse et de baïonnette, à coups de fusil et de révolver, ils culbutent les ennemis dans la rivière et ouvrent largement le passage au reste de la colonne. Nous avions 28 blessés, dont plusieurs grièvement. Grâce à la supériorité de nos armes

nous avions fait subir à l'ennemi des pertes énormes, celui-ci n'avait guère laissé moins de 600 hommes sur le terrain ; la cavalerie de Samory nous suivit jusqu'à Niagassola. Le commandant se fit envoyer des renforts de Bamakou, de Koundou, de Badumbé et de Bafoulabé. Tenant l'ennemi à distance, il compléta par plusieurs voyages de Sitakota à Niagassola, les approvisionnements en vivres et en munitions de guerre de ce dernier poste. L'ennemi, ébranlé par ses pertes, et ayant appris l'arrivée de renforts de différents côtés, s'était éloigné dans la direction du Bouré. Le commandant laissa à Niagassola le lieutenant Péroz avec dix européens et cinquante tirailleurs, puis il se dirigea par Kita, Toukolo, Badoumbé, Bafoulabé vers Médine, où il arriva le 29 juillet.

La colonne avait expéditionné pendant trois mois de la saison pluvieuse.

La canonnière « le Niger » ayant été réparée par M. le lieutenant de vaisseau Davoust, on attendait la crue des eaux pour lui faire faire son voyage vers Tombouctou. Elle partit le 6 septembre de Koulikoro avec le capitaine Delanneau qui, nommé commissaire du Gouvernement français, était chargé d'entrer en relations avec les États riverains.

Sur la rive gauche, habitée par les Bambara, l'accueil que reçut le personnel de la canonnière chaque fois qu'il eut affaire aux indigènes. fut très amical. Sur la rive droite, où dominent les fidèles d'Ahmadou, l'attitude fut froide, réservée, sans cependant être hostile.

A l'aller, la canonnière s'arrêta à Kenenkou (11 septembre), à N'Yamina (12 septembre). Elle passa devant Ségou, à 200 mètres de la rive droite. Toute la population était sur les bords du fleuve, attirée par la nouveauté du spectacle, mais assistant calme et tranquille à cet évènement qui constituait cependant une révolution profonde dans ces régions.

Poursuivant sa route, la canonnière fit relâche devant Sansanding (1er octobre). Cet important marché des Sarrakhollé qui pendant si longtemps avait résisté aux attaques des Toucouleurs de Ségou, avait cependant fini par succomber, car les explorateurs ne trouvèrent plus que des ruines là où s'élevait naguère, au temps de Mungo-Parck et, plus récemment de Mage, un centre riche et peuplé.

Au delà de Sansanding, le Niger est un véritable labyrinthe, un fouillis d'iles et de marigots, un enchevêtrement de bras au milieu desquels il est bien difficile de reconnaître le vrai fleuve et de se diriger si l'on n'a pas de pilote. Le commandant de la canonnière n'en avait pas engagé ou n'avait pu en trouver. On atteignit cependant Diafarabé

au confluent du Niger et du marigot de Djenné, mais on ne put atteindre cette ville, le marigot dans lequel la canonnière s'était engagée devenant impraticable.

A partir de Diafarabé, les bois disparaissent presque complètement; à peine, de temps à autre, voit-on surgir, au dessus d'un immense désert d'herbes marécageuses, des bouquets d'arbres qui abritent de petits villages, quelques cases de pêcheurs, bien souvent abandonnées et en ruines.

Le 12 octobre, la canonnière, remontant le fleuve, passait devant Sansanding. Là on recueillait le bruit que le fils d'Ahmadou, qui commandait à Ségou, se préparait à barrer l epassage à notre petit vapeur. Il n'en fut rien. Même la canonnière s'étant mise au plein, juste en face Ségou, les Toucouleurs, qui s'étaient portés en masse sur le rivage, assistèrent impassibles aux efforts faits par l'équipage pour dégager le « Niger ». S'ils avaient eu quelques projets hostiles, l'occasion était propice pont les mettre à exécution. La canonnière remise à flot, vint mouiller en face de l'ancienne demeure d'El-Hadj-Omar.

Le 19 octobre, après une navigation ralentie par le courant, on touchait à N'Yamina. Le capitaine Delanneau obtint des habitants, qui déclarèrent accepter notre protectorat, l'expulsion de la garnison de Sofa d'Ahmadou; mesure grave dont les conséquences sont encore à apprécier.

Enfin, dans les premiers jours de novembre, la canonnière était de retour au mouillage de Manambougou; elle avait eu beaucoup de peine à remonter les rapides entre Koulikoro et Manambougou et avait dû renoncer, par suite de la baisse des eaux, à revenir jusqu'à Bammakou.

Dans cette exploration, exécutée pacifiquement, et qui nous procurera d'intéressants détails sur l'hydrographie du Niger, la canonnière s'était avancée jusqu'à 400 kilomètres en aval de Bammakou, presque à mi-chemin de Tombouctou. Il eut fallu partir plus tôt pour atteindre cette ville; c'est une affaire remise à six mois.

En décembre 1885, fut réunie à Médine la colonne de ravitaillement annuel, commandée par le colonel d'infanterie de marine Frey, ayant sous ses ordres le commandant Combes. Elle était composée d'un bon millier d'hommes. Voici quelle était alors la situation politique du pays: Ahmadou était venu à bout de vaincre la résistance de ses frères; Mountaga, désespérant de pouvoir résister plus longtemps,

s'était tué dans son tata ; Daah s'était enfui avec quelques centaines de cavaliers, ses femmes, ses enfants et ses troupeaux et s'était rendu dans le Fouladougou, à Larballa, près de Sédian, c'est-à-dire à portée de notre poste de Koundou ; deux autres frères d'Ahmadou s'étaient rendus à Kita ; tous demandaient notre appui contre Ahmadou. Quant à ce dernier, on doit supposer qu'il s'était formalisé du renvoi de sa garnison de N'Yamina, à notre instigation. Il avait réuni autour de lui une armée que les indigènes évaluaient à 15,000 hommes, envoyait des avant-gardes sur les routes qui conduisent de Nioro à nos différents postes, et avait interdit à ses sujets tout commerce avec nous. Les uns disaient qu'il voulait envahir le Bélédougou et qu'il avait déjà envoyé un gros de ses forces sur Farabougou dans cette intention ; d'autres prétendaient que, au lieu de venir se heurter à nos postes, ce qui n'est guère supposable, il voulait laisser la colonne s'engager à l'intérieur et, la tournant, aller chez les Guidimakha, entre Médine et Bakel. On disait même qu'une avant-garde de 500 cavaliers et 400 fantassins s'était mise en route dans ce but.

Quant à Samory, il avait, après la retraite du commandant Combes, envahi le Birgo, le Gadougou, le Bafing et pénétré dans le Gangaran, sans toutefois menacer nos postes et sans tenter d'intercepter les communications entre ceux de la ligne de pénétration, ne bloquant que Niagassola.

Telle était la situation qu'avaient amenée nos provocations envers Ahmadou et Samory, à N'Yamina et dans le Bouré.

Au commencement de 1886, à l'approche de la colonne de ravitaillement, commandée par le colonel Frey, Samory divisa ses forces en trois parties ; l'une, évaluée à 12,000 hommes, sous les ordres de son frère Malinkamory, était à Galé pour s'opposer à la colonne qui irait ravitailler Niagassola. Les deux autres étaient en observation sur le Niger, rive gauche, l'une à Sibi, à une vingtaine de lieues en amont de Bamakou, et l'autre dans le Bouré, près du confluent du Tankisso et du Niger.

Le colonel Frey divisa ses forces en deux parties pour marcher sur Galé ; le commandant Combes devait, avec 270 tirailleurs, partir de Kondou avec mission d'essayer de couper la retraite vers l'Est à Malinkamory, et le colonel Frey devait se porter directement de Kita sur Galé, avec le reste de la colonne.

Les troupes de Malinkamory, à leur approche, rétrogradèrent vers le Sud ; un petit engagement eut lieu le 15 entre leur arrière-garde et

notre avant-garde. L'armée de Malinkamory continuant sa retraite, le commandant supérieur la poursuivit dans la direction de Nafadjé, au Sud de Galé, où il arriva le 17 janvier. Dans la nuit, il surprit un poste avancé de l'ennemi et apprit des prisonniers que Malinkamory devait passer la nuit au marigot de Farki-Djingo.

Notre colonne arriva à cent mètres du camp ennemi sans être signalée. Les hommes de Malinkamory, surpris, n'eurent pas le temps de décbarger leurs armes ; ils s'enfuirent dans toutes les directions, laissant sur la route plus de 1,500 fusils ; on en avait tué quelques-uns et pris un certain nombre de chevaux.

Malinkamory se sauva d'une traite jusqu'à Farabala, puis se dirigea vers le Niger, ses soldats étant entièrement dispersés dans le pays. La colonne, continuant sa poursuite, fit quelques prisonniers à Nabou.

A la suite de ce brillant succès, la colonne rentra à Niagassola pour s'y reposer quelques jours, puis elle se dirigea sur Bammakou, où le colonel termina son opération du ravitaillement des postes. Samory ayant témoigné le désir qu'on lui envoyât un officier pour traiter des conditions de paix, on acquiesça à sa demande.

Le colonel Frey avait aussi écrit à Ahmadou pour lui demander des explications sur la défense que ce dernier avait faite à ses sujets d'approvisionner nos postes et nos colonnes, Ahmadou fit une réponse vague en disant qu'il agirait suivant nos propres agissements.

Les colonnes du ravitaillement annuel coûtent plus d'un million. C'est une trop grande charge pour le budget de la colonie. Il faut absolument que, grâce à une politique plus pacifique, on puisse immédiatement réduire de moitié les garnisons des postes, qu'on y mette le moins possible de soldats européens, enfin qu'on cherche à nourrir les soldats indigènes avec les produits du pays ; de cette manière, on pourra réduire les dépenses annuelles de plus de moitié.

Il faut aussi que l'Administration coloniale encourage par tous les moyens le commerce local à créer des comptoirs sous la protection de de tous nos postes ; il faut, à cet effet, choisir un bon emplacement auprès de chaque poste, l'allotir et mettre les concessions de terrain en vente au plus fort enchérisseur.

Un ingénieur-entrepreneur, M. Lartigues, a proposé d'établir, dans le Haut-Fleuve, à la place du chemin de fer commmencé et qui semble abandonné, un chemin de fer aérien de son invention, à un seul rail élevé de 1^{m},50 au-dessus du sol ; il prétend qu'avec ce chemin de fer, on arriverait à une énorme économie dans le ravitaillement des

postes. Quand même cela serait vrai, son système est loin de présenter les garanties suffisantes pour qu'on en fasse l'essai sur une aussi grande échelle. Il a rendu certainement de bons services aux alfatiers de la province d'Oran, par la facilité de son déplacement, mais comme ligne permanente servant à un transit commercial, on ne saurait le prendre au sérieux. Pour l'établir solidement, nous sommes convaincu qu'il faudrait dépenser autant, sinon plus, que pour une voie ordinaire, à rails posés sur le sol ; de plus, ce chemin de fer constitue un obstacle permanent à la circulation des particuliers, des caravanes ; enfin, il pourrait être dégradé, détruit même, par les grands animaux qui parcourent ces régions.

En raison de la charge portée par les trains du chemin de fer Lartigues, comparée à celle des wagons sur doubles rails, il n'y a pas, à coup sûr, d'exagération à admettre que le prix de transport se trouverait triplé, c'est-à-dire porté de 0fr.,04 à 0fr.,12c. par tonne de marchandises et par kilomètre, de sorte que les frais de transport de la tonne, entre Bamakou et Bafoulabé, s'élèveraient, au minimum, à 47 fr. Dans ces conditions les produits de la vallée du Niger ne pourraient être amenés sur nos marchés d'Europe.

Si la question des transports par voies rapides et économiques ne nous a donné jusqu'à présent que des déceptions dans le Haut-Sénégal, par contre celle des communications par télégraphe électrique a enfin reçu une solution satisfaisante.

C'est en 1862 que la télégraphie électrique fut introduite au Sénégal. On fit d'abord naturellement la ligne de Saint-Louis à Gorée qui était la plus urgente, puis, successivement on la prolongea de l'un et l'autre côté sur Dagana, sur Rufisque, sur Podor, sur Joal, etc.

En 1885, on immergea un câble de Ténériffe à la baie d'Yof au nord de Dakar, comme prolongement de la ligne espagnole de Cadix aux Canaries. La colonie se trouva alors en communication avec la métropole.

Dans ces dernières années, à mesure qu'on créait les postes du Sénégal au Niger, on établissait en arrière le fil électrique. Mais on ne pouvait obtenir du Fouta, ni par persuasion ni par force, qu'il laissât établir la ligne sur son territoire. Les indigènes enlevaient le fil, renversaient et brûlaient les poteaux à mesure qu'on les plaçait. Ce ne fut qu'en 1885, à la suite d'une conférence qui eut lieu à Oréfondé, dans le Fouta, entre le gouverneur et Abdoul-Boubakar, qu'on obtint de ce dernier la promesse sérieuse qu'il protégerait la

construction de la ligne et qu'il se chargerait de veiller à sa conservation, moyennant une indemnité annuelle de 2,000 fr. Cette promesse fût tenue, et à la date du 27 décembre 1885, on put communiquer directement des rives du Niger à Paris.

Les missionnaires du Saint-Esprit qui ont obtenu de beaux résultats aux environs de Joal, dans les États Serrères, avaient naturellement pensé à former un établissement dans les pays nouveaux de l'intérieur où nous venions d'asseoir l'influence française.

Leur présence pourrait, en effet, être très avantageuse dans le Bélédougou, dont les populations sont si hostiles à l'islamisme. Encouragés dans leurs projets, ils avaient déjà désigné un personnel qui devait aller s'établir dans les environs de Koulikoro avec une succursale servant de sanatorium sur les hauteurs de Kita. Mais les bonnes dispositions à leur égard changèrent complètement lorsque se manifesta une réaction contre les entreprises coloniales, à la suite des affaires du Tonkin ; l'amiral Galiber, ministre de la marine, se montra hostile à notre extension vers l'intérieur du Soudan. On parlait même d'abandonner les postes au-delà de Bafoulabé, on ordonnait le démontage de la canonnière. Dans ces conditions, il ne pouvait plus être question de l'établissement des missionnaires sur le Niger. C'est ce qu'on leur déclara ; on refusa même d'acquiescer à leur demande d'envoyer un de leurs Pères en qualité d'aumônier auprès de la colonne du colonel Frey pour reconnaître le pays.

Espérons que grâce à la nouvelle tournure qu'ont prise les affaires dans la vallée du Niger, les missionnaires pourront, cette année, mettre leurs projets à exécution.

Dans notre précédent travail, nous avons dit quelques mots d'un envoyé de Tombouctou qui est venu à Paris l'hiver dernier en passant par le Sénégal. Ce même envoyé qui était retourné à Tombouctou l'été suivant, vient par le télégraphe, d'annoncer au gouverneur de Saint-Louis son arrivée à Bammakou et en même temps son dessein de faire un nouveau voyage en France. Il est nécessaire d'entrer dans quelques détails à son sujet et au sujet de sa mission.

Lors de son premier voyage, il était porteur d'une lettre adressée au gouverneur du Sénégal par Sidi-Hadj-Ibrahim, Kiahia de Tombouctou. Les fonctions de Kiahia paraissent analogues à celles de maire.

Cette lettre disait à peu près :

« Louange à Dieu seul. »

« Nous avons appris que vous vous disposiez à venir vers nous ; le » porteur de la lettre, Sidi-el-Hadj Abd-el-Kader, fils de Bakar- » Djeberi, habitant de Tombouctou, qui a beaucoup voyagé et par terre » et par eau, vous donnera les renseignements dont vous aurez besoin » sur le pays. Si vous ne venez que pour faire du commerce, vous serez » les bien venus ; si vous venez dans d'autres intentions, sachez que le » pays ne nous appartient pas. Les Touareg, les Brabisch, les Bambara, » les Poul se le disputent. Ce serait donc à eux que vous auriez affaire » si vous vouliez vous établir dans notre pays. Nous autres marchands, » nous n'avons pas de pouvoir à cet égard. Ce que nous désirons, c'est » que vous ne veniez que pour faire du commerce.

» Jeudi 4 Schaban 1301.

» Signé : EL-HADJ-IBRAHIM. »

Abd-el-Kader était parti de Tombouctou au mois de mai 1884 ; il avait passé par Goundam, le Fermagha, Segala et le Bélédougou. Arrivé à Bammakou, il suivit la ligne de nos postes, ne faisant connaître sa mission qu'au commandant de Médine et encore sur l'insistance de celui-ci. Il a donné une assez mauvaise raison pour expliquer cette conduite, c'est que, dans leurs usages, les envoyés ne faisaient connaître leur mission qu'aux personnes à qui ils étaient adressés. Nous serions portés à supposer qu'il nous a caché quelque chose à ce sujet. Il y avait à Bammakou, lorsque le colonel Desbordes s'en est emparé, trois frères *Niaré*, c'est ainsi qu'on désigne en bambara les Maures noirs négociants. Deux d'entre eux, après nous avoir fait leur soumission, cherchèrent à nous trahir en appelant l'armée de Samory, dans laquelle servaient leurs fils ; ils furent fusillés, les circonstances exigeant cette mesure rigoureuse. Ces marchands devaient être en relation d'affaire avec les commerçants de Tombouctou, comme tous ceux des bords du Haut-Niger.

Un des buts du voyage d'Abd-el-Kader n'aurait-il pas été de s'assurer de ces faits et de régler quelques comptes de commerce ?

On sait que les Maures commerçants de Tombouctou proviennent les uns du Tafilelt, dépendant du Maroc, les autres de Ghadamès, dépendant de Tripoli ; ils se sont généralement croisés avec les races du Soudan ; ils parlent l'arabe hassania comme ceux des bords du Sénégal, peu différent en somme de celui de l'Algérie. La langue la

plus répandue dans la ville est le bambara ; le poul y est également parlé, le songhay y est à peine connu.

On y mange du pain de blé, qu'Abd-el-Kader a déclaré être meilleur que celui de Saint-Louis ; cela tient à ce qu'il est fait avec de la farine fraîche, moulue la veille par les femmes dans leurs petits moulins arabes composés de deux pierres rondes superposées. La boisson habituelle, après l'eau, est le lait. Les gens riches boivent du thé venant du Maroc ; ils le préparent en le mouillant légèrement, le roulant ensuite dans du sucre pilé, puis versant dessus de l'eau bouillante ; ils le boivent froid. Nous avons vu à Paris, au palais de la Légion d'honneur, au moment où on offrait à El Hadj Abd-el-Kader une tasse de thé avec du pain beurré, son visage rayonner de joie. « C'est la première fois, » dit-il, que cela m'arrive depuis mon départ de Tombouctou. Je crois » être encore chez moi. »

Quelques personnes ont dit qu'Abd-el-Kader ne venait pas de Tombouctou, qu'il était absent de cette ville depuis plusieurs années, ayant été obligé de la quitter pour nous ne savons quelle raison ; en tout cas, cela n'eût pas empêché qu'il fût chargé de venir nous trouver de la part de la Djemmaa.

Quoi qu'il en soit, Abd-el-Kader n'est pas le premier venu ; c'est un beau jeune homme, d'une bonne trentaine d'années, d'un teint un peu foncé, très intelligent et dont les manières dénotent qu'il appartient à l'aristocratie de son pays. Il a beaucoup voyagé, beaucoup acquis, et raisonne parfaitement.

Expliquant les motifs de sa mission, il nous dit :

« Vous êtes maîtres de l'Algérie depuis longtemps, vous venez de » vous emparer de la Tunisie ; du Sénégal, vous venez de pousser votre » domination jusqu'au Niger ; depuis assez longtemps déjà nous avons » compris que l'avenir vous appartenait dans ces contrées et que nous » ne pouvions mieux faire que d'entrer en relations amicales avec » vous ; mais, pressés entre le Touareg au nord et le Macina au sud, » nous n'étions pas libres d'agir comme nous l'aurions voulu. Aujour- » d'hui nous n'avons plus de ménagements à garder ; les bouleverse- » ments occasionnés par les guerres d'El-Hadj Omar, qui ont eu pour » conséquence l'interruption de la navigation sur le Haut-Niger, nous » ont mis aux abois. Depuis plus de deux ans, nous ne cessons de refu- » ser aux agents marocains, envoyés par les négociants anglais du cap » Juby et de Mogador, le droit de créer des lignes de caravanes sur » Tombouctou et des établissements dans cette ville. C'est que nous

» nous défions des Anglais et que nous avons appris qu'ils viennent de
» perdre le Soudan égyptien où ils ont été massacrés par milliers, tandis
» que d'un autre côté nous apprenions que vous étiez établis sur le
» Haut-Niger et que vous y aviez déjà un bateau à vapeur. C'est ce qui
» nous a tout à fait décidés, car c'est avec vous que nous avons
» évidemment le plus d'intérêt à entretenir des relations d'amitié et
» de commerce. Nous ne comptons même que sur vous pour sortir de
» la triste situation où nous sommes.

» Nous avons entendu parler de votre intention de relier vos posses-
» sions du nord de l'Afrique avec le Sénégal ; nous qui sommes sur la
» route, nous sommes disposés à ne pas contrecarrer vos projets,
» mais nous entendons qu'il s'agisse entre nous de traités pacifiques
» mais non pas de conquêtes et d'occupation militaire. Vous aurez à
» vous entendre à Tombouctou avec le Kiahia, avec la Djemmaa et
» avec les chefs des grandes caravanes. Soyez bien convaincus que le
» jour où la nouvelle se répandra dans tout le Soudan que Tombouctou
» a des traités avec la France, vous trouverez toute facilité pour vos
» opérations commerciales dans ces contrées.

» Vous me demandez si nous accepterions un consul avec une garde,
» la liberté pour tout Français de construire des établissements à
» Tombouctou et aussi d'y installer des écoles. J'ai le pouvoir d'accepter
» provisoirement de telles conditions, au nom du Kiahia, sauf la
» question de la garde armée, qui serait à discuter ; mais mes pouvoirs
» ne s'étendent pas jusqu'à passer un traité à ce sujet.

» Je dois vous dire pourquoi la lettre que je vous apporte est si laco-
» nique et insiste sur ce point que le territoire ne nous appartient pas.
» C'est que je courais grand risque d'être pillé et assassiné dans mon
» voyage, et la lettre fût tombée alors entre les mains des Toucouleurs
» de Ségou ; ils n'auraient pas manqué d'exploiter cette circonstance
» pour exciter contre nous les populations du Soudan en leur disant
» que nous trahissions la cause de l'islam, en nous soumettant aux
» chrétiens. »

El-Hadj Abd-el-Kader fut reçu avec méfiance au Sénégal dans les postes par où il passa. Son humble équipage, qu'il explique par la crainte qu'il avait d'être assassiné et pillé en route, en était un peu cause. A Saint-Louis ce fus pis encore, et il se manifesta une véritable hostilité contre lui. Nous sommes portés à croire que cela venait des Kountah de la famille de Beckay, qui habitent dans le Cayor, aux environs de Saint-Louis. Nous savons qu'à la suite des guerres d'El-

Hadj Omar, le fameux Ahmed-El-Beckay, dont Barth a fait un si pompeux éloge, mourut laissant trois fils, dont l'aîné s'appelle Abidin. Abidin et la famille ont abandonné le parti qu'avait embrassé leur père, c'est-à-dire celui des Touareg qui protégeaient un peu Tombouctou contre les Poul du Macina. Il s'est joint à ces derniers, repoussés vers le nord par les Toucouleurs, et s'est retiré dans le Fermagha. La tribu des Kountah, à laquelle appartiennent les Beckay, est très puissante dans toute l'Afrique occidentale. Avec leurs parents, leurs amis, leurs clients, établis dans l'Adrar, le Tiris, à Tichit dans le Tagant, à Saint-Louis même, les Beckay sont maîtres d'une voie commerciale de Tombouctou à Saint-Louis qui a pris, dans ces derniers temps, une certaine importance. Ils doivent craindre de voir s'établir une ligne rivale par le Niger et la ligne de nos postes. De là, croyons-nous, leur hostilité envers Abd-el-Kader, dont le voyage tendrait à ouvrir cette ligne.

Abd-el-Kader arriva en France sur un paquebot des Messageries maritimes après une traversée d'hiver très pénible, le bâtiment ayant été presque en perdition. Il fut présenté au Président de la République le jour même de la réception du premier de l'an, au palais de l'Élysée. Quoiqu'ayant apprécié et admiré toutes les merveilles qui l'entouraient dans cette circonstance, il ne se troubla pas et aux paroles de bienvenue du Président, il répondit par quelqes phrases empreintes d'une couleur orientale, terminant par ces mots : « J'ai couru bien des » dangers pour venir dans votre beau pays, j'ai bien souffert sur mer » du mauvais temps et du froid, mais aujourd'hui je revois le soleil en » votre personne et j'ai tout oublié. »

Nous saurons bientôt s'il revient cette fois avec des pouvoirs suffisants pour conclure un arrangement entre nous et la population de Tombouctou.

Pour notre part, nous pensons que, *quand nous nous établirons à Tombouctou, ce qui ne pourra se faire que lorsque nous aurons deux bons bateaux à vapeur sur le Niger, nous devrons simultanément nous établir près d'In-Salah,* ce qui nous est facile par Goléa ; en passant par ce point nous éviterons des complications avec le Maroc et certaines puissances européennes.

Paris. 25 Mars 1886. GÉNÉRAL FAIDHERBE.

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR
A LILLE.
(*in extenso*).

LONDRES AU COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON, archiviste de la société de géographie de Lille, membre de la Commission historique du Nord.

Suite et fin (1).

La Tour de Londres est un des monuments les plus remarquables que l'on puisse rencontrer. Cette construction, qui occupe plus de cinq hectares de terrain, est plus grande par les souvenirs qu'elle évoque dans l'esprit, que par la poésie des réalités présentes. Guillaume-le-Conquérant en fut le fondateur par la construction de la grande tour carrée du centre, presque tous les souverains, ses successeurs, ajoutèrent de nouvelles annexes à ce monument sinistre, dont les pierres éloquentes racontent les plus sanglantes chroniques qui puissent troubler l'âme d'un homme. Que de crimes ont vus ces murailles, que de sanglots étouffés sous ces voûtes abaissées ! L'écrivain anglais, Harrisson Ainsworth, dans son roman historique et dramatique, nous donne le récit émouvant des péripéties de cet étrange édifice.

Depuis 1728, la Tour de Londres a subi des transformations. La prison d'État n'y existe plus, mais elle a conservé son important dépôt d'archives, son immense arsenal avec sa collection remarquable d'armures anciennes et sa remise de canons, dont quelques-uns de fort calibre.

Les joyaux de la couronne ou *Regalia*, y sont conservés toujours religieusement et renfermés dans de fortes vitrines. Quelques bijoux du siècle dernier ont été aussi aussi transformés et employés à la confection de la couronne de la reine Victoria, qui ne compte pas moins de 2,783 diamants et dont la valeur est estimée à 111,900 livres (2,797,500 fr. Les diamants de la couronne sont évalués à 3 millions de livres (soit 75 millions de francs).

(1) Voir page 128 du présent volume.

L'argenterie du royaume d'Angleterre, servant aux grandes cérémonies et fêtes de la cour, est inventoriée plus de 50 millions de francs.

La ménagerie a été supprimée, mais elle a laissé son nom à la porte qui y donnait accès, elle s'appelle le *Lions-gate*, la porte des Lions.

La Monnaie existe toujours et ne forme pas la partie la moins curieuse de la Tour. On y voit dans une vitrine la représentation de un million de livres en souverains. La valeur totale des pièces monnayées, de 1817 à 1880, à été de 246 millions de livres sterling (3 milliards 150 millions de francs). On a monnayé, en 1881, à Birmingham, 50 tonnes de bronze, d'une valeur de 21,280 livres.

La Tour de Londres, que personne aujourd'hui ne songe à prendre d'assaut, n'en est pas moins défendue avec autant de précautions que si elle avait à redouter l'attaque d'une légion d'ennemis.

Reprenons le récit de notre voyageur :

« Le pont de Londres est plus fameux qu'il n'est beau. C'est un » enfant unique dont on fait grand cas. Il a dix-neuf arches très basses, » éloignées de vingt pieds l'une de l'autre. Il est bordé de maisons, » mais il n'est pas droit, ayant un coude vers le tiers. Il est ouvert en » trois endroits, dont un se levoit autrefois en pont-levis. On luy » donne 800 pieds de long, 60 de haut et 30 de large. Le pied d'Angle- » terre est plus petit que le notre, il n'a que onze pouces et demy de » France. L'arpent est composé de 160 perches, la perche 15 pieds et » demy de France. Le tiers du pont est traversé de huit arcades qui » soutiennent les maisons des deux cotez, l'autre partie fait une seule » galerie. Il y a une porte à l'entrée du faubourg de Souttwark, dont » la rue qui y aboutit, quoique large n'est pas droite. Ce faubourg est » grand, mais il est rempli de vilaines maisons, la plupart de bois. » Il n'y a que la grande rue qui prend depuis l'église Saint-Georges » jusqu'au pont qui soit bien garnie de boutiques. On y voit l'hopital » de Saint-Thomas pour les malades dont il sera parlé dans la suitte. » Il y a plusieurs paroisses, dont Ste-Marie-Ouer est la principale ; le » le batiment en est fort ancien. On y fait des glaces, des verres et de » la fayence en plusieurs verreries, au bout de ce faubourg, vis-à-vis » de Wesminster, est la maison de Lamberk ou réside l'archevêque » de Cantobery ; c'est un grand batiment gotique, qui a de l'étendue » avec un cloitre, ce qui foit croire que c'étoit autrefois un couvent. » Il y a une très grande salle par bas, comme un réfectoire et une » chapelle. En haut ce sont de grandes pièces embellies des portraits

» des archevêques de Cantorbéry. La bibliothèque est assez conside-
» rable, elle précède l'appartement ou l'on voit le portrait de l'arche-
» vêque, celuy de sa femme et de sept filles qu'il a toutes mariées. Le
» jardin quoique grand n'a rien de curieux qu'une petite place plantée
» en vigne, chose très rare en Angleterre. On nous dit que le raisin
» avoit bien de la peine à murir.

Il faut vous parler, Monsieur, d'un jardin tout proche de celui de
» l'archevêque, qui passse en beauté ceux de tous nos traiteurs
» de la Courtille et du Bourguet. Ce jardin s'appelle Faësal. Il est
» des plus curieux à voir. Il consiste en un bois coupé de grandes
» allées, avec une cinquantaine de cabinets couverts de tuilles et
» disposez dans le bois de manière que l'un ne va pas dans l'autre ;
» c'est le plus beau cabaret du monde. Nous y fumes exprès en barque
» pour y disner : des nymphes familières ont coutume d'orner ces
» cabinets, et leur abord est des plus facile.

» Il y a encore de l'autre coté du pont par delà la Tour, le faubourg
» de Wapping qui s'étend deux milles de long de la Tamise. C'est ou
» demeurent les ouvriers en soye et les tisserans au nombre de plus
» de 100,000. Mais cela ne sent point la ville, ce sont de vrais faux-
» bourgs.

» Il est temps, plus que jamais, Monsieur, de vous parler de la
» Tamise. C'est la richesse et la beauté de Londres. Elle a deux fois
» la largeur de la Seine devant le Louvre, et cette rivierre qui vient
» au-dessus d'Oxfort, composée de la Tame et de l'Isis, et qui n'est
» pas si forte à beaucoup près que la Marne s'enflant des eaux de la
» mer qui y jette son flux à plus de quatre-vingt-milles de haut paraît
» elle-même une seconde mer. La marée monte vingt milles au-dessus
» du pont jusqu'au village de Kingston.

» Les gros batiments entrent par son embouchure proche Grave-
» send et viennent à Wolwich ou est la fonderie générale des canons.
» de là à Grennwich, au-dessus duquel sont les chantiers des gros
» vaisseaux de guerre, et arrivent ainsi jusqu'au pont de Londres.

» Le cours de la Tamise depuis Londres est de vingt lieues envi-
» ron jusqu'à son embouchure proche Gravesend. Le Rhin, le Danube,
» l'Escaut, le Rhône, la Saône et la Loire que j'ay parcouru disputé-
» roient à peine avec la Tamise. Les vaisseaux ne passent pas le pont.
» Au-delà ce ne sont que des barques et des petites gondoles pour la
» facilité du commerce. On en compte des dernières au moins 1,000.
» Cette partie de la rivière est aussi couverte de gondoles que les

» grands canaux de Venise, les matelots sont adroits ; la plupart ont
» des plaques sur la manche ou sont les armes de quelques seigneurs.
» On les paye suivant un tarif ainsi que les fiacres.

» Nous avons fait exprès plusieurs promenades sur la Tamise, pour
» voir la ville de Londres dont l'étendue est des plus considérable.
» A l'examiner de près, Monsieur, vous ne voiez, excepté la maison
» de Somerset, que des maisons noires et basses qui bordent la rivierre
» sans aucun quay. Le dome de St-Paul et quantité de clochers bien
» batis sortent de cette multitude de maisons et les rendent encore
» plus laides. Si la ville avoit son quay bordé de belles maisons, ce
» seroit un aspect qui auroit peu d'égal. »

Les désirs de notre voyageur du siècle dernier sont largement réalisés. Le pont de Londres qui était d'un accès difficile et qui cachait la vue du fleuve, est aujourd'hui remplacé par une élégante construction commencée en 1825 et achevée en 1831, qui ne ressemble en rien au pont de pierre, bâti de 1176 à 1209, son devancier, lequel a cependant résisté près de sept siècles aux divers éléments de destruction. C'est sur le pont de Londres que l'étranger peut se rendre compte de l'activité incroyable et de la circulation énorme qui règnent dans cette partie de la ville. On a calculé qu'il passe journellement sur ce pont plus de 100,000 personnes et 20,000 voitures.

Neuf autres ponts servent maintenant à traverser la Tamise ainsi que le fameux tunnel, commencé également en 1825 et terminé en 1843, après des accidents et des péripéties sans nombre.

La vue des quais, prise par le pont de Londres, est saisissante par le mouvement d'hommes, de chariots, de voitures, de vaisseaux qui y fourmillent. Des docks bordent le bassin de la Tamise à perte de vue. Le port de Londres, dans le sens large du mot, s'étend du pont de Londres jusqu'à six milles et demi de distance (près de 10 kilomètres et demi), il est partout sillonné de vaisseaux, de bateaux à vapeur, à voiles et d'une quantité innombrable de barques.

Parmi les ponts qui servent à la traversée du fleuve, celui de Waterloo, bâti de 1811 à 1817, est le plus remarquable comme construction. Du pont de Blackfriars, bâti de 1760 à 1769, on jouit d'une vue splendide par une nuit sereine : sous les pieds, se trouve l'abîme mouvant, béant et sombre, formé par les eaux noires de la Tamise ; relevant les yeux, vous avez devant vous l'admirable panorama des maisons, des magasins et des établissements innombrables qui bordent ses rives, au-dessus desquels le vaste dôme de Staint-Paul arrondit sa

coupole gigantesque, d'autres monuments grandioses et Westminster, l'abbaye sans pareille et sans rivale en Angleterre.

Le gentilhomme reprend son récit :

« Il y a beaucoup de places à Londres, mais fort irrégulières. Sans » leur secours, on étoufferoit par raport au grand nombre d'habitans » et au charbon. La plus grande place est celle de Lincolns-inn-fiels, » séparée en quatre quarrez bordez de barrières de bois. Il y a une » grande rue tout autour et quantité d'assez belles maisons ou logent » plusieurs seigneurs. Ces maisons sont précédées par de petites » cours, entourées de grilles de fer avec de petittes portes ou les » carosses ne peuvent entrer. Smit-Fiels est encore une grande place » qui sert de marché aux chevaux ; elle est à moitié moins grande et » plus irrégulière. La place de Moor-Fields est coupée en quatre » grands quarrez de prez bordés d'arbres. Au-dessus, il y a encore » deux autres places quarrées entourées d'arbres, ou l'on voit des » atteliers pour fondre de petits canons. La place de Leicester-Fields » est plus petitte et n'est proprement qu'un quarré entouré de barrières » de bois avec un jardin au milieu.

» Les places qui ne sont pas si grandes sont appellées squarres, ou » quarrez. Le plus beau et le plus régulier est celui de St-James. Il » est entouré de maisons de seigneurs régulièrement baties et à peu » près de même hauteur à l'exception d'un coté. Ces maisons sont » toutes sans cours, n'y jardins, n'y portes-cochères, n'y architecture. » Elles sont baties de briques, et toutes entourées de barrières de fer » à hauteur d'appuy pour empescher qu'on approche des fenestres. » Les portes sont faites en petits portiques d'architecture de bois peint » en blanc avec deux lanternes à coté. On a pavé cette place de très » beaux pavés. Au milieu est un grand bassin d'eau, dont le jet vient » des pompes et monte onze à douze pieds quand il joue. Ce bassin est » entouré d'une allée et d'une balustrade de fer octogone avec dix » piliers de pierre aux huit angles qui soutiennent des lanternes. C'est » peut-être, Monsieur, le plus bel endroit de Londres. Le quarré de » Blomsburg est assez régulier. Ceux de Red-Lion, d'Hanover, de » l'or, celui de Soho, ou du roy dont le compartiment du jardin est le » plus régulier, orné d'une fontaine avec la figure en pied de Charles II » et des quatre principales rivières de l'Angleterre. Celui de la reine » est entouré d'assez jolies maisons, mais d'irrégulière structure, avec » des barrières de bois et dans le milieu des jardins et des arbres. Il » y a encore un jardin de la reine à Wesmister. Le quarré de Charter-» House est irrégulier et coupé en diagonales par des arbres.

» Il y a encore deux quarrez nouveaux appellez Cavendik et Grosvener qui seront des plus beaux de la ville, quand les batimens en seront achevez. La statue équestre de Georges Ier en plomb doré est posée au milieu d'un jardin, dans le quarré de Grosvener.

» Il y a aussi une grande quantité de marchez, mais je ne vous parlerai que d'un, Monsieur, qui est très beau, c'est celui de Covent-Garden, ou l'on vend des herbes, des fleurs et des arbrisseaux verds. La plupart des maisons qui le bordent sont percées en arcades, formant de belles galeries pour se promener pendant la pluye, avec une colonne au milieu qui soutient un cadran. Il y a au fond une autre église de Saint-Paul dont le frontispice est soutenu de quatre grosses colonnes énormes, avec un entablement en bois, qui font l'effet d'une grange, les Anglois estiment ce morceau d'architecture.

» Outre la fontaine qui est dans le quarré de St-James, je n'en connois pas d'autre que celle qui est sous le piédestal de la figure de Charles II dans le Stock-Market, ce sont deux dauphins entrelassez qui jettent de l'eau dans une coquille. Mais cette fontaine ne joue plus. Il y en a encore une dans la cour du collège de Lincoln.

» Au deffaut des fontaines et des puits, ils ont quatre pompes principales qui fournissent de l'eau à toute la ville, sans compter les pompes à bras qui se trouvent dans toutes les rues attenant les parapets. Ce sont des Compagnies qui vendent l'eau à chaque maison, que l'on leur distribue trois fois par semaine. Chacun a son réservoir de plomb, et l'eau que l'on donne est plus que suffisante pour le remplir.

» La pompe sous le pont est l'une des quatre, elle a cinq grandes roues qui font mouvoir huit corps de pompes chaque, cela fait en tout quarante corps de pompes qui portent l'eau dans un tour de bois, d'ou elle se distribue dans toute la ville dans des tuyaux de bois, qui passent dans le milieu des rues à cause des caves des maisons. Ces tuyaux sont de chesne ou d'orme emboitez sans cercle de fer, et chaque maison a son petit tuyau de plomb qui va au réservoir. On en tire de l'eau pour les latrines qui en sont lavées et se perdent la plupart par les égouts qui vont tomber dans la Tamise. Il n'y a de singulier que les roues qui tournent des deux cotez, suivant le flux et reflux ; ainsi les pompes sont foulantes et refoulantes. Les roues et corps de pompes sont au niveau de la rivierre, à cause des voutes des arches du pont qui sont fort basses. Nous vismes

» dessous le pont des arcades bandez des deux cotez pour soutenir les
» maisons.

» La seconde pompe est une autre tour de bois faite en pyramide
» contre Somerset ou l'eau s'élève par le moïen du feu. Ce sont deux
» fourneaux ou l'on met continuellement du charbon dont la fumée
» noircit tout ce quartier là ; on sait assez que le feu causant une vapeur
» dans le cylindre devient supérieur à l'air extérieur et fait monter le
» piston et qu'ensuite condensant par l'injection de l'eau froide il fait
» baisser le piston ou est attaché la tringle qui fait lever une bascule,
» dont l'autre bout fait monter et descendre une autre tringle attachée
» à des pistons de plusieurs pompes aspirantes placées et se succédant
» l'une l'autre dans le puisart, dont l'eau est contrainte de monter
» dans un réservoir et de descendre par sept ou huit gros tuyaux de
» fer qui fournissent beaucoup d'eau à la ville. Le plus surprenant de
» cette machine est que le feu est le principe de tous ses mouvements.
» Elle est composée de plusieurs tuyaux, d'un cylindre, d'un robinet
» d'injection, d'un régulateur lesquels sont faits pour modérer la
» violence du feu, sans cela la machine créveroit.

» La troisième pompe se voit allant à Islington. Son mouvement
» venait autrefois d'un moulin à vent qui fut emporté. Présentement,
» ce sont quatre chevaux qui la font aller. L'eau vient du ruisseau
» d'Herfort, qui en conduit à Londres pendant plusieurs milles. »

« La quatrième pompe est à Chelsey, au bord de la Tamise, c'est un
» canal fourni par la marée haute qui fait tourner les roues. La marée
» venant de 25 lieues, proche Gravesend, ne salit point l'eau de la
» Tamise à Londres. Il y a beaucoup de conduites, toutes en bois. Les
» réservoirs sont tout autour. Il y a un rond dans le parc, avec une
» gerbe au milieu, il vient de Chelsey. C'est la meilleure eau pour
» boire. En général on ne trouve point de bonne eau à Londres. Celle
» qui vient de Bristol coûte 12 s. de france la bouteille. On voit
» encore deux forts grands réservoirs aux environ de la ville, l'un du
» côté de St-James, l'autre du côté d'Amstek, »

Depuis cent cinquante ans et plus, les places et squares se sont multipliés et embellis à Londres. Parmi ces derniers on remarque, Trafalgar-Square, avec la haute colonne en l'honneur de Nelson, rappelant le souvenir de la victoire navale des anglais, qui força Napoléon Ier de lever le camp de Boulogne, formé en vue d'une descente en Angleterre, et bien d'autres qui viennent assainir l'immense ville et conserver la santé de ses habitants.

La question des eaux est maintenant régie par neuf grande sociétés. La description des pompes qui existaient en 1728, ne manque pas d'intérêt, deux fonctionnaient par l'eau, une par des chevaux et la quatrième par le feu, l'explication de la machine à vapeur, toute primitive, est curieuse. Combien la découverte de Papin a été modifiée et est arrivée à un degré de perfection qui permet de faire tant de choses avec le secours de la vapeur.

Notre narrateur arrive à la description des églises

« Je commencerai, Monsieur, par l'Église de St-Paul, qu'on regarde » comme la plus belle église de l'Europe, après St-Pierre de Rome, » qu'on peut dire avec justice, estre infiniment au-dessus. Le che- » valier Wren, en a esté l'architecte, il a commencé l'ouvrage et l'a » fini avant de mourir, chose assez rare dans un aussi grand bâtiment » qui a duré quarante ans. Cet architecte ayant voulu éviter de copier » la voûte de St-Pierre qui est ornée d'un bout à l'autre de son ber- » ceau, d'un compartiment de roses, est tombé dans un autre défaut, » c'est d'avoir coupé sa voûte en divers cintres et en plusieurs petits » cercles qui ne s'accordent nullement avec la grande coupole du » milieu, On ne peut disconvenir que ce ne soit une grande fabrique » d'une bonne architecture, mais trop lourde dans toutes ses parties. « Cette église n'est pas si grande qu'on la représente, et elle trop serrée » par les maisons voisines, a peine y a-t-il un espace tout autour, que » l'on a entouré d'une balustrade en fer d'un très mauvais goût. Cet » espace sert de cimetière, plein d'herbes et assez négligé. La rue du » Strand pour y arriver est trop étroite, faite en arc et tout de biais, à » la façade, qui ne paraît que quand on est très proche. »

« Le portail est fort beau et plus orné que celui de St-Pierre, ayant » deux étages de colonnes et de pilastres dont celuy d'en bas est corin- » thien et l'autre composite. Les colonnes sont accouplées, douze en » bas et huit en haut, mais ces deux ordres ensemble ne sont pas plus » haut que celui de St-Pierre. On y voit un beau fronton, ou l'on a » représenté la chute de St-Paul, dans un grand bas relief de marbre » blanc, qui occupe tout le tympan. La statue de St-Paul est la pointe » du fronton, et les douzes apôtres sont en pied, au-dessus des socles » à l'aplomb des colonnes. Il y a encore quatre figures de docteurs de » l'Église, accouplez, posez à l'aplomb des colonnes, qui sont aux » extrémités du péristile d'en bas, et quatre autres figures dans les » niches des deux ordres, qui représentent la Foy, l'Espérance, la » Charité avec huit tableaux en relief au-dessus de ces figures. La

» porte principale paroit trop étroite pour sa hauteur. Le même ordre
» continu en pilastres accouplez l'un sur l'autre dans le pourtour des
» deux campanilles qui sont très élevez et couronnez de bon goût, l'un
» sert d'horloge et l'autre d'escalier pour monter à la bibliothèque des
» chanoines, vous montez de la place dans l'église par un grand perron
» à deux reprises. La statue pédestre de la reine Anne avec quatre
» figures qui ornent le pied d'estal, représentant les quatre royaume
» est posée dans la petite place en face de cette porte. Il faut vous pré-
» venir, Monsieur, pour une bonne fois, pour éviter les redittes, au
» sujet de la sculture. On regrette le marbre, en la voiant si mauvaise,
» et cela est à un point qu'on ne scauroit vous l'exprimer. Jugez,
» combien nature patit, chez des curieux comme nous devoir si mal
» emploier de beau marbre. »

» Cette église est bâtie sur un temple de Diane et construite de
» pierre de Porland, la plus belle du païs, et qui conserveroit sa blan-
» cheur et son poli sans cette maudite fumée de charbon qui est si
» corrosive, qu'elle mange les autres pierres et noircit celle-là presque
» partout. Cette église, suivant le plan gravé, a 486 pieds anglais de
» long, qui réduit en pieds françois font 465 3/4, et la principale nef
» a 44 pieds anglais qui font 42 de nos pieds de roy et deux pouces de
» large, et un peu plus vers la grande entrée ou sont deux chapelles,
» la croisée a 234 de nos pieds sur la même largeur de la nef. (Le
» transept). Les deux tours ou clochers, ont 200 pieds anglais de haut,
» et le dome depuis le rez-de-chaussée, a 280 pieds de haut. On voit
» plusieurs grands souterrains sous cette église qui est toute voûtée, on
» y a posé quelques tombeaux. Les deux ordres règnent au dehors
» tout autour en pilastre acouplez avec un attique et des vases à
» l'aplomb des pilastres, et sont ornez dans les deux portes latérales
» par deux petites rotondes, dont les colonnes sont trop grosses et
» trop serrées. Le derrière de l'église est en tour ronde, quoique les
» bas cotez ne tournent pas à l'entour du chœur, et forment deux culs
» de sac. Le dedans offre un beau vaisseau très régulier, interrompu
» par les orgues, posez sur le jubé qui sépare le chœur de la nef. Ces
» orgues sont toutes dorées, mais trop élevées, elles coupent l'église
» en doux, et cachent entièrement le chœur. L'attique au-dessus du
» grand ordre formé par des pilastres corinthien, est trop haut pour
» les corniches qu'on a fait adroitement peu saillants. C'est trop faire
» en architecture, Monsieur, ou pour l'effet de l'optique, on fait l'atti-
» que un peu élevé, quand on fait saillir la corniche, qu'on cacheroit

» une partie d'en bas, ou bien l'on fait peu saillir la corniche en tenant
» l'attique dans sa proportion, l'un fait autant que l'autre. Les modil-
» lons ne m'ont pas paru bien distribuez dans les angles et pans coupez.
» Les bas cotez sont beaux, et les croisées sont en voussures avec des
» compartiments de roses et de mosaïques sculptez en relief dans la
» pierre de taille. Au bas de la nef se sont deux chapelles fermées
» et toutes revêtues de menuiserie. On voit à côté des fonds de bap-
» têmе en marbre blanc ; il se forme dans la croisée un beau vestibule
» à chaque entrée, Le dome ne paroit pas assez élevé en dedans pour
» la largeur de son diamètre. Le massif des pandantifs et gros piliers
» est ouvert en arcades, traversez par un mur à la hauteur de l'im-
» poste pour former une tribune et au-dessous est une seconde arcade
» surmontée d'un fronton circulaire, au travers de laquelle on voit
» dans le fond le petit ordre de pilastres des bas cotez qui règnent au
» tour. Quoique cela coupe la grande corniche, on peut dire que cela
» est hardy et particulier à cette église, on sçait bien que le solide est
» derrière, mais c'est toujours une légèreté due au génie de l'architecte.
» A St-Pierre de Rome, comme presque dans toutes les grandes églises
» on pratique dans les gros piliers des niches entre deux pilastres pour
» y placer de belles figures. Les peintures de la coupole sont en gri-
» sailles rehaussées d'or. C'est l'histoire de St-Paul en huit morceaux
» qui sont passables. Ils sont peints par le *chevalier Tornille*, qui est
» présentement le premier peintre du Roy, pour l'histoire. Le chœur
» est orné de formes en bois sculptez très proprement ; le premier
» rang pour les chanoines, le deuxième pour les musiciens ; au-dessus
» des formes ce sont des tribunes pour les dames, dans le goût des
» loges de la comédie. C'est où elles entendent la prédication qui se
» fait au milieu du cœur. Elles y montent par de petits escaliers, mé-
» nagez derrière les formes, dont les issues donnent dans les bas cotez
» Il y a encore des galeries pour les hommes au-dessus de ces tribunes.
» Le sanctuaire est revêtu de marbre et de quelques dorures. Il est
» fermé par une balustrade de fer. Deux gros chandeliers dorez sont
» sur l'autel, qu'ils appellent table, qui est couvert d'un tapis de velours
» cramoisy galonné d'or. »

» On voit partout cette église beaucoup de sculptures sans aucun
» tableau. Rien ne parait plus nud; il faudroit quelque opposition ce
» qui fait estimer plus le dehors que le dedans. Nous montâmes un
» jour au dôme, qui est tout couvert de plomb et baty en dedans de
» deux calottes de briques l'une dans l'autre. En dehors le dôme forme

» une grande tour ronde avec un ordre de colonnes corinthiennes et
» quatre niches dans le massif. On tourne tout autour sous les arcades
» qui se lient aux colonnes et qui retombent sur un petit ordre corin-
» thien décore le mur du fond. Ces colonnes portent un grand enta-
» blement avec un attique en balustrade et des vases à l'aplond des
» colonnes. On se promène encore sur cette balustrade. Le mur est
» percé de plusieurs croisées avec des pilastres entre deux qui sou-
» tiennent la coupole. La lanterne est ornée d'une balustrade dorée et
» de douze colonnes accouplez sur six avant corps et qui porte un
» attique avec un petit dôme à côté ou est la boule et la croix. La vue
» y est fort belle, mais la fumée des cheminées empêche qu'on ne
» découvre bien loin ; quoique nous eussions pris l'heure la plus con-
» venable entre deux repas. Nous voilà, Monsieur, convaincus plus
» que jamais que Londres est plus long que Paris. Mais qu'il est quatre
» fois moins large. Ainsi faites la compensation, l'un revient à l'autre
» nous vîmes d'assez près les peintures de la coupole, étant sur le
» balcon du grand entablement du dedans, les figures en sont fort
» grosses, mais peu correctes. On nous conduisit de là, par des cor-
» ridors au-dessus des bas côtés de la nef, dans une chambre où il y
» a un modèle fort grand en bois et élevé sur des tretteaux qui repré-
» sente le premier projet pour bâtir cette église ; on a très sagement
» fait de ne le pas exécuter. Ensuite nous vîmes la bibliothèque des
» chanoines avec une galerie en haut pour les petits livres et une
» salle à côté où ils s'assemblent. On a pratiqué à côté dans une des
» tours ou campanilles qui accompagnent la façade un escalier rond
» qui est tout en l'air. Les marches sont posées les unes sur les autres
» sans aucun noyau n'y mur ; c'est par le moyen des queues que l'on
» laisse aux pierres et qui entrent avant dans le mur. Que cet escalier
» est surprenant. La cage en est très large. Ces sortes d'escaliers
» sont assez d'usage dans ce pays ; on les exécute dans les maisons ;
» en bois ou en marbre. Cet escalier sert à monter au clocher ou est
» la grosse cloche de l'horloge qui a sept pieds de diamètre. Ces tours
» ou campanilles sont ornez de seize colonnes avec des avant-corps
» qui font un bon effet. Le couronnement en est fort galant avec
» plusieurs vases et des arcades, sans donner dans le colifichet. Ce
» sont des pommes de pin qui les terminent, mais c'est une croix sur
» le dôme, ainsi que sur l'attique en dehors derrière le sanctuaire. Ce
» sont les seuls qui se voit à Londres.

» Il n'y a jamais que deux chanoines par mois et un doyen pour

» deservir l'église, avec des clercs, des musiciens et des enfants de
» chœur. Cela ne remplit guère les formes de ce grand vaisseau.
» L'évêque est fort vieux et ne vient guère à St-Paul.

» Après l'église St-Paul, l'abbaye de Wesminster est l'église la plus
» grande et la plus considérable. Elle est dédiée à l'apôtre St-Pierre,
» bâtie sur les ruines d'un temple d'Apollon. Les sépultures des rois
» et des reines d'Angleterre, ainsi que de leurs grands personnages,
» rendent cette église très fameuse. L'ouvrage quoique gothique est
» des plus beaux. La voûte est très élevée et l'église très claire. On la
» voit réparée en dehors en plusieurs endroits. Le clocher a été abattu
» et ce qui en reste, est couvert carrément. On donne à cette église
» 482 pieds de long, et à la croisée 195, sa largeur et de 75 pieds. Ce
» sont des pieds anglais plus petits que les notres ; ce qui rend l'église
» trop étroite pour sa hauteur qui est considérable. Il y a des chapelles
» dans les bas cotés ou l'on voit d'anciens tombeaux. Tous les murs
» sont ornés d'épitaphes et de tombeaux modernes, plus fameux par
» les noms que par leur sculpture. On y voit ceux des savants Casau-
» bon, Cambden, des poètes Dryden, Ben-Johnson, Butler, Saint-
» Évremont. Le tombeau de Prior est assez beau, principalement son
» buste et les deux enfants d'en haut, les deux figures qui accompagnent
» le tombeau, sont médiocre, sculptez par Gibbs. Au dessus du tom-
» beau de Cambden, on voit celui d'Ernestus Grabius, chanoine, qui
» est assis avec une plume à la main. La sculpture en est passable.
» Proche delà, est le tombeau de Bardi, maître d'école qui est couché.
» La sculpture en est de F. Bird ; le tombeau du duc de Buckingham,
» est assez beau, quoique simple, fait par Schema Kord et Delivo. On
» travaillait au tombeau du fameux Newton, en marbre blanc, rien
» ne répond moins à l'idée de ce grand homme. »

» Les tombeaux des rois, sont autour du chœur, dans des chapelles
» où il n'y a rien de remarquable. Au bout du chœur, dans une
» chapelle élevée et toute pavée de mosaïque, on y montre deux
» chaises de bois fort anciennes, dans lesquelles on couronne les rois
» et les reines, avec la prétendue pierre de Jacob. Au fond de cette
» chapelle, on voit le tombeau de la reine Catherine, fille de Charles VI,
» roi de France et femme d'Henri V d'Angleterre. L'on ouvre son
» cercueil ou son corps est entier à l'exception de quelques parties
» que les catholiques ont emportez. De cette chapelle on monte dans
» celle d'Henri VII qui est un chef-d'œuvre en dehors et en dedans
» pour la sculpture gothique. Son tombeau en bronze, est isolé, au

» haut de la chapelle ; il y parait couché à côté de sa femme. Le tom-
» beau d'Edouard VI, celui de Marie Stuart, si connue par ses vertus
» et par ses disgrâces. Elle parait très belle dans la statue de marbre,
» et celui d'Henri II, est en dehors à droite. Sur la gauche est celui
» de la reine Elisabeth, avec une épitaphe fort digne d'elle, le sculp-
» teur l'a fait plus belle que nous ne la voyons dans ses portraits, Gre-
» gorio Letti est le seul qui luy ait donné les qualitez de belle et de
» vertueuse dans sa vie, 2 volumes in-12. La chapelle d'Henry VII, est
» toute remplie des armoiries et des drapeaux des chevaliers du bain
» qui y tiennent leur chapitre. A côté de cette église, on voit de
» grands cloîtres, qui dénotent que c'était autrefois un couvent de
» religieux bénédictins, dont le revenu sert à entretenir trente cha-
» noines et une école fondée pour quarante écoliers et leurs maîtres.
» L'église a deux façades principales, dont une est entourée d'une
» grande cour ou place. Il ne faut pas oublier de vous dire, Monsieur,
» que la voûte du chœur et de la croisée sont relevez de filets d'or qui
» détachent fort bien l'ouvrage gothique. »

» On nous montra dans des chapelles élevées, plusieurs figures en
» pied, faites de cire que l'on conserve dans des armoires avec des
» glaces sur le devant. Ces figures sont celles de Guillaume III et de
» la reine Marie sa femme avec leurs habits royaux. La figure de
» Charles II de même dans ses habits, ainsi que celle du général Monk
» qui remit ce monarque sur le trone. La figure de la duchesse de
» Richemond, avec les mêmes habits qu'elle porta au couronnement
» de Guillaume III. On voit au fond de la boïtte un perroquet qu'elle
» aimait fort, avec son plumage naturel. »

» La petitte église de Ste-Marie dans la rue appellée Le Strand,
» quoiqu'elle ne puisse pas entrer en parallèle avec les deux précé-
» dentes, mérite bien icy sa place, son portail est orné d'une rotonde
» soutenue de huit colonnes ioniques, et d'un perron et de deux piedes-
» taux ornez de vases à l'entrée. Au-dessus de la rotonde ; c'est un
» fronton soutenu de quatre colonnes corinthiennes accouplées, avec
» une grande arcade dans le milieu ; on voit au-dessus une tour en
» pyramide à trois étages composée de colonnes, d'arcades et de vases
» de très bon goût d'architecture. Les deux ordres règnent tout autour
» de l'église avec des resauts dans les deux entablements soutenus de
» colonnes et de frontons de différentes formes : le tout est couronné
» d'un attique en balustrade orné de vases. L'enceinte de l'église est
» environné d'un petit mur avec une balustrade de fer d'assez bon

» goût. Le dedans est très propre, d'un même ordre d'architecture
» que celuy du dehors, mais dénué de peinture et de dorure suivant
» le goût du païs. »

» Saint-Martin est une nouvelle église dont la façade est composée
» d'un beau péristile soutenu de six colonnes corinthiennes avec un
» grand fronton et un beau clocher. »

» Saint Georges est à peu près dans le même goût. Le péristille n'a
» que quatre colonnes, son clocher est très galant. Ces deux églises
» sont du même architecte et sont fort propres en dedans. »

» L'église de St-James n'est considérable que parce qu'elle est la
» paroisse de la cour et l'une des plus grandes de la ville. Son clocher
» est assez élevé et le dedans est fort propre. Ce sont des galeries en
» haut dont les bans recouverts de drap, sont faits en amphithéâtre
» pour les dames. Ces galeries sont soutenues de colonnes de bois, et
» les orgues sont au fond. La chaire du prédicateur est tout l'orne-
» ment de l'église ; car la table à la place de nos autels, est très simple.
» Les fonds baptismaux sont de marbre veiné et d'assez bon goût. Ce
» sont des bans séparez comme les notres dans toute l'étendue du lieu.
» On voit cette église en face du quarré St-James. »

» Ste-Marie le Bow, voicy une église dont toute la beauté, consiste
» dans son clocher le plus élevé de Londres. Il a deux cent ving-cinq
» pieds d'hauteur. On le voit en passant dans la grande rue entre
» St-Paul et la bourse. Ce clocher est de figure quarré jusqu'à une
» certaine hauteur, orné par le bas d'une belle porte cintrée et au-
» dessus une fenêtre avec un balcon, ensuite c'est une grande arcade
» avec pilastres ioniques, surmontez de quatre ornements avec des
» vases et une balustrade. Le reste est de figure ronde, douze colonnes
» isolées soutiennent la première corniche portant des balustres et des
» consoles en arc boutans qui soutiennent une seconde colonnade de
» douze colonnes sur un plan quarré à plusieurs resaults ; et au dessus
» s'élève l'éguille en pyramide à pans, avec un dragon doré sur la
» boule. Cette composition est de bon goût. »

« Les clochers, les carillons et le son des cloches sont fort du goût
» des Anglois. »

« On peut dire, Monsieur, qu'en général les clochers de Londres
» sont batis de belles pierres, et d'une variété de dessein très agréable,
» ils sont plus curieux à voir, que les églises ou ils mettent beaucoup
» de colonnes trop grosses et trop près l'une de l'autre. La belle
» proportion n'y est pas observée, comme ils évitent de mettre de la

» peinture et de la dorure dans leurs églises, qui sont dénuées outre
» cela de chapelles. Rien n'est plus simple à voir, ce ne sont que des
» bans tout autour, un orgue et une chaire de prédicateur; qui en voit
» une en voit cent. Venons aux hôpitaux. »

Permettez de m'arrêter et de voir avec vous ce que sont en ce moment les églises ou édifices religieux à Londres.

Mon voyageur a parlé longuement de l'église St-Paul qui s'élève sur une éminence, presque au centre de la ville, et semble la dominer avec son dome grandiose; l'état de ce monument répond encore à la description faite en 1728, dix-huit ans après son entière édification

L'abbaye de Westminster ou plutôt l'église collégiale de St-Pierre, étonne toujours le monde par la richesse de son architecture. Le nombre des tombeaux s'y est encore accru. Toutes les gloires de l'Angleterre y ont leur souvenir, excepté lord Byron, qui n'est pas entré dans le temple du Christ, parce qu'il ne croyait pas au christ. C'est la seule église gothique qui soit restée complète à Londres et dont l'aspect n'a pas pris le genre nu et morne des temples protestants, ainsi que le constate notre voyageur du commencement du siècle dernier pour toutes les églises, dont il ne donne la description que de quelques unes, trouvant que toutes se ressemblent.

Depuis un siècle et demi, bien des églises ont été construites et réparées, des monuments anciens ont été donnés de nouveau au culte, je citerai l'église du Temple et bien d'autres pourraient être indiquées.

La ville de Londres est religieuse, elle compte un ecclésiastique sur 3,000 habitants. Les derniers recensements nous donnent un total de 852 édifices religieux, ainsi répartis: 429 églises anglicanes et 423 chapelles, sur ces 423 chapelles, 121 appartiennent à la secte des indépendants; 100 aux Baptistes; 77 aux Wesleyens; 29 aux Catholiques romains; 10 aux Calvinistes; 10 aux Presbytériens anglais; 10 aux Juifs; 7 à la Société des Amis. Beaucoup de ces édifices n'ont aucun caractère architectural.

Un grand mouvement catholique s'accentue en Angleterre et Londres depuis un certain nombre d'années, plusieurs grandes églises sont en construction. Il n'est pas de ma compétence de traiter un sujet si sérieux.

Continuons notre récit:

« L'hôpital de Bedlam ou Bethlem joignant les murs de la cité, en
» face de la grande place de Moorfields est un grand bâtiment composé
» de deux longues galeries, avec un gros pavillon dans le milieu et

» deux autres qui le terminent. Il est entouré de cours, et les arbres
» de la place de Moorfields luy servent de jardin, Nous y vismes au
» premier la loge des fous et des lunatiques. Les trois pavillons sont
» ornez de quelque architecture et de campanilles. Les arbres de la
» place sont trop près et empeschent de découvrir la façade de ce
» bâtiment qui est un des beaux de Londres. »

« L'hopital d'Askès ou Hoxton est un peu plus loin. Il forme une
» grande façade dont le corps du milieu est plus élevé, avec un fronton
» et deux pavillons très simples aux deux bouts. Dans toute la façade
» par bas ce sont des galeries soutenues d'arcades et de colonnes, cet
» hopital est précédé par des prez et des arbres tout autour. Il a été
» fondé et bati par un seul particulier du corps des chapeliers, pour
» entretenir plusieurs hommes de métier. »

« L'hopital St-Barthelemy dans la place Smithfield, a été rebati par
» Henri VIII, dont la statue est au-dessus de la porte. C'est l'hotel-
» Dieu de Londres pour tous les malades et blessez, Il consiste en
» plusieurs corps de logis. On passe par une grande salle bordée de
» boutiques, et par un autre passage ou rue, à l'hopital suivant.

» L'hopital du Christ est pour les enfans bleus ; il donne sur la rue
» de Newgate et il fut fondé par Edouard VI, pour huit cent vingt
» garçons et quatre vingts filles, qu'on met en apprentissage à quatorze
» ans. Il y a dans cette maison une école de mathématiques et de
» navigation fondée par Charles II dont on a mis la figure au dessus d'une
» porte, ainsi que celle du jeune roy Edouard VI. Cet hopital est bien
» baty, avec une église dont le clocher en pyramide est tout à jour et
» orné de colonnes. C'était autrefois un couvent de franciscains dont
» on voit encore les cloitres. Il y a plusieurs cours et quarrez entourés
» d'arbres. »

« L'hopital de Charter-housse a pris son nom d'un couvent de char-
» treux qui y étoient avant la réformation. Robert Sutton l'a fondé,
» pour quatre-vingts vieux gentils hommes d'extraction et appauvris
» par les malheurs. L'on les habille, l'on les loge et l'on les nourrit
» fort bien. Il est aussi pour quarante écoliers, à qui on apprend
» toutes sortes d'exercices. La maison est des plus anciennes, précédée
» par un grand quarré croisé par de belles rangées d'arbres. Il y
» a plusieurs cours, une chapelle et un grand jardin séparé en potagers,
» en boulingrins et en bosquets avec une belle terrasse. »

« L'hopital St Thomas est situé dans le fauxbourg de Southwark
» pour y recevoir les malades. Il y a quatre cours entourées de
» batimens qui s'enfilent l'une dans l'autre. Il a été fondé par un seul

» homme nommé Guy, libraire. Tous les batimens d'en haut sont
» soutenus par des colonnes de bois. Ce qui forme des galeries par
» bas pour se promener à couvert. »

« Les hopitaux royaux de Chelsey et de Greenwick se trouvent dans
» dans la suitte. »

« Il y a encore, Monsieur, plusieurs maisons fondées en forme
» d'hopitaux, mais cela me méneroit trop loin. Cependant malgré ces
» fondations vous estes accablez de pauvres à Londres et ils sont plus
» persécutans que partout ailleurs. »

De nos jours la ville de Londres a multiplié ses hôpitaux, tout en conservant les anciens avec leurs destinations primitives. Ces établissements sont régis avec tout le confort que peut imaginer une civilisation matérielle poussée à ses dernières limites.

La situation des pauvres, au lieu de s'améliorer est devenue bien plus terrible encore qu'en 1728, malgré les hospices, les maisons de refuge, la charité privée, etc. Le paupérisme est venu s'abattre sur l'Angleterre, comme une plaie vive et saignante dont elle cherche en vain les moyens de cicatriser. Londres, plus qu'aucune autre ville, renferme ces troupeaux de déshérités, fatalement rejetés du mouvement de la civilisation, et qui ne s'en approchent que pour être broyés par elle. Le reste du globe ne saura nous offrir un plus douloureux spectacle. Le dénûment de ces êtres voués à la misère, leur abjection morale, leur ignorance profonde vont croissant d'année en année.

Quels conseils pourront donner les économistes? Quelles lois l'Angleterre, pourra-t-elle promulguer pour arrêter ce grand mal, qui menace de la détruire?

Reprenons la description des collèges :

« Les collèges s'entendent dans un autre sens que les notres. On
» appelle ainsy les Corps des médecins, des avocats, des procureurs
» et des sergents en droit. Cependant il y a des collèges ou l'on ins-
» truit la jeunesse, mais on les appelle ordinairement Écoles, où l'on
» enseigne gratis dans plusieurs. L'école de Saint-Paul près de cette
» église est joliment batie avec deux grands pavillons pour les maitres.
» Elle est fondée pour 153 écoliers. On y enseigne le latin, le grec et
» l'hébreu. L'école royale de Wesminster est encore fameuse, fondée
» pour quarante écoliers par la reine Élisabeth. Comme la ville de
» Londres n'est point Université, ceux qui veulent se faire docteurs,
» sont obligés d'aller à Cambridge ou à Oxford, à quinze lieues envi-
» ron de Londres.

» Vous m'allez demander sans doute, Monsieur, ou l'en enseigne les

» jeunes filles, n'y ayant point de couvent pour les élever. Les parents
» les mettent à Londres en pension dans les écoles destinées pour les
» filles, ou les maîtres à danser, à chanter et autres, y viennent pour
» l'ordinaire. Le soir on les mène promener dans les quarrez les plus
» voisins de leur maison s'il n'y a point de jardin, revenons aux
» collèges.

» Celuy des médecins est situé dans Warvick-Lake ; son entrée est
» élevée en dôme ; c'est ou l'on fait les dissertations anatomiques dans
» un amphithéâtre fait exprès, au fond d'une petite cour est un bati-
» ment ou vous montez dans une grande salle ou les médecins
» s'assemblent en une autre petitte où ils délibèrent. Ces salles sont
» ornées des portraits des principaux médecins. Vous remarquerez
« qu'ils portent tous l'épée et que le roy en fait souvent des çhevaliers.
» Le nombre en est fixé à quatre-vingt. Ils ont droit d'emprisonner
» ceux qui exercent la médecine à Londres sans leur permission.

» Le collège des physiciens est celui de la Société royale de Londres,
» si fameuse et si estimée de tous les savans. Ce collège appellée
» Gresham est très petit. Il a une grande salle pour l'assemblée de la
» Société, ou l'on voit plusieurs microscopes. On voit au fond d'une
» cour un cabinet curieux remply de squelettes d'hommes et de
» femmes avec quantité de poissons, oyseaux, serpents desséchez et
» autres modèles de machines. On monte à un corridor en haut remply
» de choses qui concernent l'anatomie et l'histoire naturelle ou il y a
« peu de choses curieuses. J'y vis seulement la teste d'un enfant
» conservée dans une bouteille, dont les chers étoient très vives et les
» yeux très entiers. Il faut que la liqueur soit d'une autre composition
» que l'esprit de vin. Vous sçavez, Monsieur, que le but de cette
» Société est de chercher à montrer les miracles de la nature et de
» l'art, et après l'examen fait, de les enregistrer. On y admet les
» étrangers.

» Le collège des docteurs communs est proche St-Paul et compose
» un batiment assez grand, ou demenrent les docteurs en droit civil et
» comme il y a des docteurs de différents genres, on l'appelle collège
» des docteurs communs. Il y a encore plusieurs collèges, comme celuy
» de Sion, de Gresham que nous laisserons, s'il vous plaît, comme peu
» considérables, pour venir au collége de Greys-Inn.

» Le collège de Greys-Inn est fort grand, composé de plusieurs
» cours et de jardins très spacieux. Les batimens n'en sont pas régu-
» liers, ayant esté batys et augmentez en divers temps. Ce collège sert
» de demeure aux avocats et aux procureurs qui sont obligez d'y avoir

» leur demeure marquée, pour la commodité du public. Ils y mangent
» en commun. Tous vêtus de longues robes noires avec des bonnets.
» Leur chapelle et leur bibliothèque se remarquent dans la première
» cour.

» Le collège de Lincolns-Inn, borde un coté de la grande place de
» Lincolns-Inn-Fields par une grande terrasse élevée le long du jardin.
» Ce collège est encore plus grand que Greys-Inn. On y compte trois
» ou quatre grandes cours, dans une desquelles appellée la nouvelle
» cour, on voit une fontaine avec un petit bassin rond d'ou s'élève
» une colonne avec un quadran au-dessus. Sur le piédestal, il y a
» quatre petits amours qui jettent de l'eau quand on veut. On voit une
» grande chapelle dans la deuxième cour. Nous parlerons dans la
» suitte du jardin de ces deux collèges. Les gens de loy occupent tous
» ces batimens.

» Le Temple, ancienne demeure des Templiers, est encore un
» collège, ou il y a beaucoup plus de cours et de batimens que dans
» les précédens. La situation en est charmante, toutes ses veues
» donnent sur les jardins du collège, pratiquez au bord de la Tamise.
» On se pourroit perdre dans la quantité de cours et de passages de
» ce collège. Il y a une chapelle très ancienne, ou vous voiez plusieurs
» tombeaux des anciens chevaliers. Cet endroit est privilégié pour
» dettes, est habité par les jurisconsultes et étudiants en droit qui se
» divisent en quatre ordres, dont les anciens gouvernent le collège,
» avec un trésorier. Chaque ordre a sa chapelle, sa bibliothèque et sa
» salle à manger. Ces étudiants sont ordinairement gentilshommes :
» on en compte environ huit cent (800). Ils ont des réglements parmy
» eux observez religieusement. Les avocats ne sont obligez d'y demeu-
» rer que pendant les quatre termes ou temps que l'on tient les cours
» des plaidoyers à Wesminster. Passé ce temps, ils demeurent chez
» eux, où ils peuvent aller coucher encore tous les soirs. Ils sont
» obligez d'estre toujours en robe dans le collège, hors de là ils portent
» l'épée.

» Leurs logements sont très propres. Nous en visitâmes deux ou
» trois, ayant fait connoissance avec les parents d'un milord qui étoit
» étudiant. On leur fait païer une certaine somme en entrant, et un
» loyer fort cher de leur appartement. C'est tous les revenus de cette
» Société.

» Ils ont un parlement entre eux vers Noël, et pendant le carnaval,
» ce ne sont que divertissemens, bals, musique, jeux de dez et des

» repas superbes. On y élit un prince ou un chef qui a ses officiers. Le
» roy leur a fait souvent l'honneur d'y venir manger

» Sans parler de la Bibliothèque du Roy, de celles des collèges de
» Greys-Inn, de Lincoln, du Temple et de la Société royalle, les
» bibliothèques publiques sont au nombre de deux. Celle du collège de
» Sion et celle du chapitre de Wesminster qui n'est ouverte que pen-
» dant les cours de justice. Elles ne sont pas fort considérables pour
» les livres. »

Londres, vu l'accroissement de sa population et le besoin de l'instruction, a dû augmenter comme toutes les autres capitales et grandes villes, le nombre de ses écoles primaires et secondaires. Outre les écoles et collèges tenus par des laïcs, des établissements dirigés par des religieux se sont fondés, soit à Londres et dans d'autres parties de l'Angleterre. Des Jésuites surtout y ont des établissements magnifiques.

Pour les demoiselles, les dames du Sacré-Cœur, celles de la Sainte-Union et autres ordres riches, ont formé des pensionnats qui, par la richesse et le confort, peuvent rivaliser avec les établissements anglais, si renommés sur le continent.

Pour les bibliothèques, le nombre s'en est multiplié selon les besoins d'instruction et de lecture. Il est impossible de ne pas mentionner la Bibliothèque Nationale, qui fait partie du vaste ensemble du British-Muséum. C'est une merveilleuse collection de livres, formée de cinq grandes bibliothèques, dont une, celle du roi Georges III, et dont la création ne remonte pas au-delà d'un siècle. Elle contient aujourd'hui plus de neuf cent mille volumes, imprimés ou manuscrits, et va croissant toujours.

La salle de lecture, qui occupe presque toute l'étendue de la cour intérieure du British-Muséum, est une des plus grandes, des plus commodes et des plus belles du monde Des crédits énormes sont à la disposition des conservateurs afin d'acquérir toutes les raretés bibliographiques qui se présentent.

Il est temps que je finisse, comme bibliophile, amateur de livres, je ne peux mieux le faire qu'après la description succinte d'une des grandes bibliothèques de l'Europe.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de votre bienveillante attention. Si M. le Président m'y autorise, j'aurai l'honneur de terminer la description de Londres et de ses environs, dans une autre lecture.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

France : I. Congrès des Sociétés savantes a la Sorbonne. — M. Goblet, ministre de l'instruction publique, a décidé dernièrement, suivant un vœu que nous avons souvent émis, qu'au Congrès des Sociétés savantes qui a lieu ordinairement chaque année en avril, à Paris, une section de géographie historique et descriptive serait créée au sein du Comité des travaux historiques et scientifiques. Voici la lettre qui a été adressée à ce propos par M. le Ministre à tous les Présidents des Sociétés françaises de géographie :

« Monsieur le Président,

» J'ai l'honneur de vous annoncer que, par arrêté spécial, j'ai créé, au sein du Comité des travaux historiques et scientifiques, une section de *Géographie historique et descriptive*.....

» La création d'une section de Géographie historique et descriptive donne satisfaction à des vœux qu'avaient émis depuis longtemps diverses Sociétés savantes, et en particulier les Sociétés de Géographie, d'origine plus récente, mais dont le nombre et l'importance s'accroissent tous les jours. La certitude de voir leurs travaux et leurs communications soigneusement étudiés, analysés, publiés par les soins d'une section spéciale ou mis en lumière devant le Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, sera pour elle un précieux encouragement ; elle ne peut qu'augmenter l'élan des nombreux travailleurs qui s'adonnent à cet ordre de sciences et qui n'auront plus à regretter de ne pas savoir où diriger, pour les mieux faire connaître, les résultats de leurs études et de leurs recherches.

» Je vous prie, Monsieur le Président, d'appeler sur cette nouvelle organisation l'attention des membres de votre Société, et de lui donner, par les moyens en votre pouvoir, toute la publicité désirable.

» Agréez, Monsieur le Président, etc., etc. — René GOBLET. »

Comme conséquence de cette décision, le programme des questions proposées d'avance au Congrès de la Sorbonne pour 1886, a du être modifié. On a, entre autres, retenu diverses questions comme ressortissant du domaine de la géographie historique et descriptive, et on les a fait figurer à part, et on a dû rattacher les sciences naturelles à la 4e section (sciences mathématiques, physiques, chimiques et météorologiques) à laquelle on a donné pour l'avenir le nom de « Section des sciences ».

Voici toutes les questions qui, pour cette année, constituent le programme de la section de géographie historique et descriptive :

1. Anciennes démarcations des diocèses et des cités de la Gaule servant encore aujourd'hui de limites aux départements.

2. Signaler les nouvelles découvertes de bornes militaires ou les constatations de chaussées antiques et qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

3. Grouper les renseignements que les noms des lieux-dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

4. Exposer les découvertes archéologiques qui ont servi à déterminer le site de

villes de l'antiquité et du moyen-âge, soit en Europe, soit en Asie, soit dans le nord de l'Afrique.

5. Signaler les documents géographiques curieux (textes et cartes manuscrits) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements et des communes.

6. Étudier les mouvements généraux des sables en Afrique et en Asie. Déterminer les régions où les sables reculent et celles où ils progressent.

7. Étudier les résultats géographiques obtenus à la suite des grandes explorations accomplies récemment au Congo, dans l'Indo-Chine et au Tonkin.

8. Étudier les communications fluviales ou par canaux entre la Manche et la Méditerranée.

Plusieurs membres de notre Socisté se sont déjà fait inscrire pour se rendre au Congrès de la Sorbonne, entre autres MM. Van Hende, Eeckman, Isaïe Reumaux, Quarré-Reybourbon, Alfred Renouard, etc.

II. Congrès géographique annuel. — C'est la ville de Nantes qui a été choisie en 1886 comme siège du huitième Congrès national des Sociétés françaises de géographie, et c'est naturellement la Société de géographie commerciale de Nantes qui a été chargée de son organisation. Les questions qui seront discutées dans ce Congrès sont des plus intéressantes ; en voici le libellé :

Enseignement et cartographie. — 1° Est-il préférable, dans l'enseignement de la Géographie, d'aller du connu à l'inconnu et de substituer la méthode analytique à la méthode synthétique, ou, en d'autres termes, de faire précéder l'étude de la Géographie par celle de la Topographie ?

2° De la nécessité qui s'impose de plus en plus de donner à l'étude des colonies françaises le plus large développement possible.

3° De l'utilité de développer dans l'enseignement l'étude de la Géographie locale, la lecture des cartes topographiques et spécialement celles de l'état-major.

4° De l'avantage de débarrasser certains atlas classiques des cartes inutiles qu'ils renferment et d'éliminer des écoles toute carte dont le dessin, en ce qui regarde le relief du sol, n'est propre qu'à donner de fausses idées aux élèves ?

5° L'étude et la division des terres par bassin est-elle pratique ? La place faite à la Géographie politique et administrative dans les manuels destinés à l'enseignement est-elle trop grande ? Ne serait-elle pas avantageusement remplacée par une part plus importante faite à la Géographie économique ?

6° Dans la représentation du figuré du terrain, les courbes de niveau sont-elles préférables aux hachures ?

7° N'y aurait-il pas lieu, pour les Sociétés de Géographie, de prendre sous leur patronage la composition, dans chaque département de leur région, d'un atlas cantonal ?

8° L'École nationale de Géographie.

9° Création en France d'un établissement géographique ayant pour but la centralisation, l'unification et la publication de tous documents, ouvrages, cartes, etc., intéressant la science géographique.

Colonisation. — 1° Quels sont les moyens les plus propres à développer le mouvement d'émigration vers les colonies françaises ?

2° La question du travail aux colonies. — Immigration chinoise, africaine et indienne.

3° De l'intérêt que présente, par suite du percement prochain de l'isthme de Panama, le développement de nos possessions océaniennes.

4° Nécessité de renouer les relations de la France avec les populations issues d'anciennes colonies françaises.

5° Qu'entend-on par l'assimilation des colonies à la France ? Qu'entend-on par l'autonomie des colonies ? Que penser de la constitution de nos colonies en États indépendants ? Qu'est-ce qu'un protectorat ? Le protectorat est-il applicable à toutes les races ?

Géographie commerciale. — Voies de communication. — 1° Les relations des ports bretons avec l'Amérique

2° Extension des relations commerciales de la France avec le bassin du Congo.

3° Des moyens les plus propres à relier l'Algérie au Niger par le Sahara. État actuel de la question.

4° Que pourrait tenter le commerce français pour lutter, dans les mers de Chine, contre les nations rivales ? Examiner la situation des concessions faites en Chine aux Européens.

5° Étude sur les diverses explorations du Mékong et chances de développer de ce côté le commerce français.

6° Nécessité, dans l'intérêt des transports nationaux et du transit international, de raccords plus nombreux et plus intimes entre les voies fluviales et les gares riveraines.

En dehors de ces questions générales, la Société de Géographie de Nantes a ajouté au programme, comme d'habitude, divers sujets de géographie locale. Ce sont :

Géographie locale. — 1° Les projets de canalisation de la moyenne et de la basse Loire.

2° Le lac de Grand-Lieu.

3° La Grande-Brière.

4° La vallée de l'Erdre.

Un certain nombre de membres de notre Société comptent se rendre à ce Congrès, entre autres pour Lille, MM. Faucher et Eeckman; pour Valenciennes, MM. Doutriaux, Paul Foucart, etc.

III. Exposition de géographie commerciale de Nantes. — A l'occasion du Congrès des Sociétés françaises de géographie, la Société de géographie commerciale de Nantes organise dans cette ville, sous le patronage de la municipalité, une exposition dite de géographie commerciale dont elle nous envoie le programme détaillé. L'exposition sera ouverte le 15 juin 1886; la clôture et la distribution des récompenses auront lieu le 15 août 1886.

Le programme de l'exposition comprend cinq sections : géographie scientifique (topographie, géographie militaire, géologie, Sociétés de géographie, etc.); ethnographie ; voyages et moyens de communication ; produits français et coloniaux (produits naturels et commerciaux de la Bretagne, de l'Anjou et de la Vendée, etc.); exposition scolaire (toute personne qui veut exposer un travail utile à l'étude de la géographie peut concourir à l'exposition scolaire, quelle que soit sa résidence.)

Les colis destinés à l'exposition devront être rendus à Nantes avant le 15 mai.

IV. Mouvement maritime de la France en 1885. — Le mouvement total de la navigation en France — entrées et sorties réunies (bâtiments chargés seulement), cabotage non compris — a été pour 1885 de 20 millions 938,635 tonneaux, contre 20 millions 687,894 tonneaux en 1884, soit en plus pour 1885 250,000 tonneaux environ. En 1883, ce tonnage avait dépassé 22 millions.

Voici, pour 1885, par ordre d'importance, la part que chacun de nos douze principaux ports, sur lesquels le port de *Dunkerque* vient au quatrième rang, a prise à ce mouvement :

1. Marseille.....	Ton.	6.152.008	7 Rouen.....	Ton.	888.446
2. Le Havre.....		3.220.627	8. Boulogne		753.297
3. Bordeaux		1.928.064	9. Dieppe.....		716 575
4. *Dunkerque*.....		1.189.030	10. Saint-Nazaire.....		689.818
5. Calais.....		975.863	11. Bayonne.....		105.874
6. Cette.....		923.196	12. Nantes.....		100.285

Recherches sur la direction des courants de l'Atlantique. — M. Goblet, Ministre de l'instruction publique, a adressé au Président de notre Société une circulaire, en date du 6 février 1886, et dont voici le texte. Il s'agit de recueillir soigneusement, au cas où ils seraient rejetés sur nos côtes, des flotteurs laissés en mer, au nord-ouest des Açores, par le prince Albert de Monaco :

« Dans l'intention d'étudier la direction du Gulf-Stream et celle des autres courants de l'Atlantique, le prince Albert de Monaco, pendant une expédition à bord de son yacht l'*Hirondelle*, a laissé en pleine mer, au nord-ouest des Açores, le 27 et le 28 juillet 1885, un certain nombre de flotteurs. Ces appareils consistent en sphères creuses de cuivre rouge ou en barils et bouteilles contenant un imprimé qui relate les circonstances dans lesquelles l'opération a été faite et le but poursuivi. L'imprimé est lui-même conservé dans un tube de verre soudé à la lampe.

» Le Comité des travaux historiques et scientifiques m'a prié d'employer tous les moyens en mon pouvoir pour assurer les résultats de cette tentative. Il est possible, en effet, que plusieurs de ces flotteurs soient rejetés sur les côtes de France, et, dans cette hypothèse, il serait important de les recueillir avec soin.

» Désireux de répondre au vœu qui m'est exprimé, j'ai déjà saisi de la question les ministères de la marine, des travaux publics et des finances, ainsi que MM. les préfets des départements du littoral, afin que les fonctionnaires ou agents placés sous leurs ordres fussent invités à rechercher soigneusement si l'un des flotteurs abandonnés dans l'Océan n'aurait pas été rejeté à la côte. Ils veilleraient, en cas d'affirmative, à ce que l'appareil fût remis à la préfecture ou au centre scientifique le plus proche, qui en préviendrait mon département.

» Il m'a paru, Monsieur le Président, que vous seriez également en mesure de m'aider à répondre aux intentions du Comité. Je viens donc vous prier de vouloir bien confier la même enquête scientifique à ceux des membres de votre Société qui vous sembleraient le mieux à même de poursuivre ces investigations avec toute la méthode désirable. Il vous appartiendra, d'ailleurs, de prendre telles autres dispositions que vous jugerez convenables pour recueillir ces informations et les transmettre à mon administration. »

Angleterre. — Le tunnel de la Mersey. — On sait que Liverpool et Birkenhead sont séparées l'une de l'autre par la rivière de la Mersey. Désormais, cette séparation n'existera plus, car on vient de relier ces deux villes par un tunnel passant sous l'eau et qu'on vient récemment d'inaugurer. Un chemin de fer traverse le tunnel, et Liverpool et Birkenhead ne sont plus, grâce à lui, qu'à quatre minutes de distance. Ainsi se trouvent confondus les réseaux qui desservent Liverpool et le Lancashire et ceux qui desservent le Cheshire et pays de Galles ; les mines de houille et les mines de fer de cette dernière province peuvent envoyer directement leurs produits à Liverpool. Deux chiffres feront comprendre l'importance du tunnel

de la Mersey : en 1884, les bacs de Liverpool à Birkenhead ont transporté 26 millions de voyageurs et 750,000 tonnes de marchandises.

ASIE.

Tonkin. — Notre résident général à Hué et le général commandant en chef le corps expéditionnaire, ont adressé au Ministre de la Marine et des colonies des rapports détaillés sur la situation agricole, industrielle et commerciale au Tonkin.

Nous y avons puisé les renseignements suivants, qui présentent un réel intérêt.

L'exportation des riz reprend d'une manière sensible depuis le 1er avril 1885. Les marchands chinois, représentants de maisons établies à Hong-Kong, semblent en ce moment n'avoir que le souci d'y envoyer tout le riz qu'ils peuvent acheter au Tonkin, étant assurés de bénéfices très grands.

Le prix de cette denrée et de toutes autres vendues couramment, ainsi que du bétail et de produits divers, varie beaucoup selon les provinces. Ainsi, le picul (61 kilog. 280 gr.) de riz, 1re qualité, vaut 10 fr. à Son-Tay, 9 à Hanoï et 6 1/2 à Bac-Ninh. Le vermicelle est un à prix élevé à Haï-Duong et coûte moitié moins à Haïphong. Le sucre ordinaire vaut 38 fr. 50 c. à 40 fr. La viande au détail de porc, de bœuf et de buffle se paie de 40 à 60 c. la livre. Le cent d'œufs coûte 5 fr. à Hanoï et 2 fr. 30 c. à Haïpohng.

L'or en feuilles est coté 4 fr. 90 c. le gramme. L'étain est tenu à 105 fr. le taël (38 gr.) à Nam-Dinh, et ne vaut que 52 fr. à Bac-Ninh. La cire se débite à 4 fr. le kilogramme à Son-Tay. La soie tissé de première qualité se vend à Bac-Ninh 22 fr. 65 c. les dix carrés de 40 centimètres.

Certains produits ne se vendent guère qu'à Haïphong, où se développe de plus en plus la vie à l'européenne. Le prix d'un porc vivant est de 18 à 25 fr.; celui d'une barrique de vin de Bordeaux, 135 fr. Le vinaigre et l'huile d'olive se débitent par caisses de 12 bouteilles. Les 100 kilogr. de fers à T sont à 25 fr. les 60 c., et la tonne de charbon de terre vaut 54 fr.

Le général en chef a, depuis le 1er avril, fixé le cours de la piastre à 4 fr. 45 c. La même piastre en monnaie, dite ligatures de sapèques, vaut 6 fr. 50 c.

Le port de Haïphong conserve une assez grande animation, grâce aux entrées de navires de commerce chargés d'approvisionnements. Les magasins des négociants de cette ville sont remplis de marchandises européennes qui se vendent rapidement dans l'intérieur aux cantiniers des colonnes du corps expéditionnaire et aux autres marchands dans les centres régionaux.

Les résidents font exécuter par les indigènes dans les chefs-lieux de provinces des travaux de terrassements et de voirie indispensables pour l'assainissement des villes. L'entretien des routes pendant la saison pluvieuse exige une surveillance de tous les instants, à cause des orages qui les détériorent sur plusieurs points à la fois. Les réparations s'effectuent rapidement par le système annamite des corvées. Aussitôt que des dégâts ou affouillements sont signalés, la corvée du village s'y transporte sous la direction des notables. Quand il s'agit de travaux considérables, le gouverneur de la province en dirige l'exécution par les corvées de plusieurs cantons réunis.

Les barres des fleuves du Tonkin entretiennent de grandes quantités de poissons d'espèces variées. L'une d'elles, le Ca-lon-bon, ressemble par sa conformation et le goût de sa chair, à la sole d'Europe. On donne, depuis l'occupation, le nom de sardine à un petit poisson qui fait son apparition de fin octobre à fin mai sur les côtes du golfe. Pour la prendre, les pêcheurs se servent de grands filets ayant leurs mailles espacées de deux centimètres; une certaine quantité est consommée fraîche;

les sardines salées sont exportées en Chine. La pêche se fait à marée basse et par des fonds de 4 mètres environ.

Lorsque la tranquillité sera complète, une ou deux fabriques pourront trouver dans cette pêche un bénéfice très rémunérateur.

On trouve aussi sur les côtes un poisson « *cathu* », ayant la forme et la chair du maquereau avec une peau plus foncée. Pour conserver le *cathu*, les Annamites le font griller et le placent entre deux petits bambous.

La variole sévit chaque année au mois de mars. Sa marche a été ascendante au printemps dernier. Les indigènes, instruits des bienfaits de la vaccine, s'empressent de se présenter dans les centres où se trouvent de passage des médecins-vaccinateurs.

Le service des travaux publics continue la construction des rives directrices pour préserver des inondations la rive droite de Song-Koï. Ces travaux permettront d'établir des débarcadères durables, utiles à l'accostage des chaloupes à vapeur qui font le service de transit entre la ville capitale d'Hanoï et le port d'Haïphong, ainsi qu'à l'embarquement et au débarquement des passagers, des bagages et des marchandises d'alimentation et d'usage courant.

L'école primaire française, créée à Hanoï fonctionne parfaitement. Elle est placée sous la direction de deux professeurs de France, assistés de quatre instituteurs annamites venus de Cochinchine. Environ cent élèves la fréquentent assidûment, et leur inscription toute spontanée montre la confiance des familles dans le caractère définitif de l'occupation française.

AFRIQUE.

Madagascar aux Français. — I. Le traité avec la France. — Voici le texte du traité consenti le 17 décembre 1885 entre les gouvernements de France et de Madagascar et approuvé par les Chambres :

Art. 1er. — Le gouvernement de la République représente Madagascar dans toutes ses relations extérieures. Les Malegaches à l'étranger sont placés sous la protection de la France.

Art. 2. — Un résident, représentant le gouvernement de la République, présidera aux relations extérieures de Madagascar sans s'immiscer dans l'administration intérieure des États de S. M. la Reine.

Art. 3. — Il résidera à Tananarive avec une escorte militaire. Le résident aura droit d'audience privée et personnelle auprès de la reine.

Art. 4. — Les autorités dépendant de la reine n'interviendront pas dans les contestations entre Français ou entre Français et étrangers. Les litiges entre Français et Malegaches seront jugés par le résident assisté d'un juge Malegache.

Art. 5. — Les Français seront régis par la loi française pour la répression de tous les crimes et délits commis par eux à Madagascar.

Art. 6. — Les citoyens français pourront résider, circuler et faire le commerce librement dans toute l'étendue des États de la reine. Ils auront la faculté de louer, pour une durée indéterminée, par bail emphythéotique renouvelable au seul gré des parties, les terres, maisons, magasins et toute propriété immobilière. Ils pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malegache libre de tout engagement antérieur. Les baux et contrats d'engagement de travailleurs seront passés, par acte authentique, devant le résident français et les magistrats du pays, et leur stricte exécution garantie par le gouvernement.

Dans le cas où un Français devenu locataire d'une propriété immobilière viendrait à mourir, ses héritiers entreraient en jouissance du bail conclu par lui, pour le temps qui resterait à courir, avec faculté de renouvellement.

Les Français ne seront soumis qu'aux taxes foncières acquittées par les Malegaches.

Nul ne pourra pénétrer dans les propriétés, établissements et maisons occupés par les Français ou par les personnes au service des Français qu'avec leur consentement ou avec l'agrément du résident.

Art. 7. — Sa Majesté la reine de Madagascar confirme expressément les garanties stipulées par le traité du 7 août 1868 en faveur de la liberté de conscience et de tolérance religieuse.

Art. 8. — Le gouvernement de la reine s'engage à payer la somme de 10 millions de francs, applicables tant au règlement des réclamations françaises liquidées antérieurement au conflit survenu entre les deux parties, qu'à la réparation de tous les dommages causés aux particuliers étrangers par le fait de ce conflit. L'examen et le règlement de ces indemnités est dévolu au gouvernement français.

Art. 9. — Jusqu'au parfait payement de la somme de 10 millions de francs, Tamatave sera occupé par les troupes françaises.

Art. 10. — Aucune réclamation ne sera admise au sujet des mesures qui ont dû être prises jusqu'à ce jour par les autorités militaires françaises.

Art. 11. — Le gouvernement de la République s'engage à prêter assistance à la reine de Madagascar pour la défense de ses États.

Art. 12. — S. M. la reine de Madagascar continuera, comme par le passé, de présider à l'administration intérieure de toute l'île.

Art. 13. — En considération des engagements pris par S. M. la reine, le gouvernement consent à se désister de toute répétition à titre d'indemnité de guerre.

Art. 14. — Le gouvernement de la République, afin de seconder la marche du gouvernement et du peuple hova dans la voie de la civilisation et du progrès, s'engage à mettre à la disposition de la reine les instructeurs militaires, ingénieurs, professeurs et chefs d'ateliers qui lui seront demandés.

Art. 15. — Le gouvernement de la reine s'engage expressément à traiter avec bienveillance les Salakaves et les Antakares et à tenir compte des indications qui lui seront fournies à cet égard par le gouvernement de la Républiqne.

Toutefois, le gouvernement de la République se réserve le droit d'occuper la baie de Diégo-Suarez et d'y faire les installations à sa convenance.

Art. 16. — Le Président de la République et S. M la reine de Madagascar accordent une amnistie générale, pleine et entière, avec levée de tous les séquestres mis sur leurs biens à ceux de leurs sujets respectifs qui, jusqu'à la conclusion du traité et auparavant, se sont compromis pour le service de l'autre partie contractante.

Art. 17. — Les traités et conventions existant actuellement entre le gouvernement de la République et S. M. la reine de Madagascar sont expressément confirmés dans celles de leurs dispositions qui ne sont point contraires aux présentes stipulations.

Art. 18. — Le présent traité ayant été rédigé en français et en malegache, et les deux versions ayant également le même sens, le texte français sera officiel et fera foi sous tous les rapports aussi bien que le texte malegache.

Art. 19. — Le présent traité sera ratifié dans le délai de trois mois au plus tôt, si faire se pourra.

II. L'organisation du protectorat. — Voici les dispositions principales du décret par lequel sont réglées les attributions du résident général de Madagascar :

De par l'article 1er, le représentant de la République française à Madagascar (qui est, comme on le sait, M. Le Myre de Villers), porte le titre de résident général ; il est nommé par décret du Président de la République et relève du ministre des affaires étrangères.

En vertu des articles suivants, il est le dépositaire des pouvoirs de la République française ; il représente seul le gouvernement français dans toute l'île. Il exerce toutes les attributions prévues par les traités du 17 décembre 1885, préside aux relations extérieures du gouvernement hova, a sous ses ordres les services français, les commandants de son escorte militaire et de la flottille affectée au service de l'île, ainsi que les fonctionnaires et officiers mis par le gouvernement français à la disposition du gouvernement hova.

Le résident général a sa résidence officielle à Tananarive, mais il peut se transporter sur les autres points de l'île : il est assisté par un résident siégeant à Tananarive, qui le supplée en cas d'absence.

Les agents français creés ou à créer sur divers points de l'île, chargés précédemment d'exercer les attributions consulaires, porteront désormais le titre de résidents ou de vice-résidents, et relèveront du résident général.

Le résident général a seul le droit de correspondre avec le gouvernement de la République. Il communique avec les divers départements ministériels par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères. Il est autorisé à correspondre directement avec les commandants des établissements français de Madagascar, ainsi qu'avec le gouverneur de la Réunion et les consuls de Zanzibar et d'Aden.

Les établissements français à Diégo-Suarez constituent un service distinct placé sous l'autorité du ministre de la marine.

— Un second décret, rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères et du garde des sceaux, a trait à l'organisation judiciaire de la résidence générale.

En vertu de l'article 1er, en matière civile et commerciale, les instances entre Français et les instances dirigées contre des Français, défendeurs principaux, par des étrangers non indigènes à Madagascar, seront jugées par les tribunaux des résidences et vice-résidences, en conformité des dispositions en vigueur dans les Échelles du Levant, sauf les dispositions contenues aux articles suivants.

L'article 2, en effet, dit :

« Les tribunaux des résidences et vice-résidences jugeront en dernier ressort : 1° les demandes dans lesquelles les justiciables auront déclaré vouloir être jugés sans appel ; 2° les demandes personnelles et mobilières dont le principal n'excèdera pas 3,000 fr.; 3° les demandes reconventionnelles ou en compensation, lors même que, réunies à la demande principale, elles excèderaient 3,000 fr »

Si l'une des demandes principale ou reconventionnelle, s'élève au-dessus de cette somme, le tribunal ne se prononce sur toutes qu'en premier ressort. Néanmoins, il sera statué en dernier ressort sur les demandes en dommages-intérêts, lorsqu'elles seront fondées exclusivement sur la demande principale elle-même.

L'appel des jugements rendus en premier ressort par les tribunaux des résidences et vice-résidences sera porté devant la Cour d'appel de l'île de la Réunion.

Il y sera procédé conformément à la législation en vigueur dans la colonie.

Le recours en cassation contre les jugements rendus par les tribunaux des résidences et des vice-résidences n'est ouvert aux parties que pour cause d'excès de pouvoir.

Les constestations entre Français et Malgaches seront réglées par le résident ou le vice-résident assisté d'un juge malgache.

Le régime en vigueur, en ce qui concerne les contraventions, délits et crimes

commis par des Français dans les Échelles du Levant, est applicables aux contraventions, délits et crimes commis par les Français à Madagascar.

Les jugements par défaut en matière correctionnelle pourront être attaqués par la voie de l'appel, après les délais de l'opposition.

Les attributions conférées par la loi de 1836 à la Cour d'appel et au tribunal de première instance d'Aix appartiendront à la Cour d'appel de l'île de la Réunion et au tribunal de première instance de Saint-Denis, lesquels procèderont conformément à la législation en vigueur dans les colonies.

Après quelques autres décrets sur la procédure à suivre en ces matières, le décret comporte les dispositions suivantes :

Les résidents et vice-résidents de France à Madagascar seront investis du droit de haute police conféré aux consuls de France dans les Échelles du Levant.

Le Français, expulsé en vertu de ce droit, pourra être embarqué sur des batiments nationaux ou étrangers, pour être dirigé, suivant les circonstances, sur la France ou l'île de la Réunion, ou sur un lieu de station navale française.

En cas de vacances des résidences et des vice-résidences, d'absence ou d'empêchement des résidents ou vice-résidents, les personnes régulièrement appelées à remplacer, suppléer ou représenter lesdits agents exerceront les fonctions qui sont attribuées à ces derniers par le présent décret.

La vigne sur les hauts plateaux de la province d'Alger. — Jusqu'ici, la vigne était surtout cultivée dans le Tell de l'Algérie, mais on n'avait guère songé à la cultiver dans la région des Hauts-Plateaux. Dans l'*Algérie agricole* du 15 février 1886, M. Paul Madinier étudie les essais de culture de la vigne qui ont été faits dans les cercles de Chellala et de Djelfa (hauts plateaux de la province d'Alger).

« En 1884, dit-il, on a planté, parmi les tribus de l'annexe de Chellala, 13,571 pieds de vigne en terrain irrigable, dont la réussite a été complète. En 1885, on a voulu tenter un essai plus concluant : on a planté un hectare en vignes, à 2 kilomètres au nord de Chellala, en terrain non irrigable. Jusqu'à présent, le résultat est satisfaisant, mais peut-être grâce à ce que l'année a été particulièrement pluvieuse. Dans les tribus de Djelfa, 25,000 plants de vignes ont été répartis.

» Il est certain que si la culture de la vigne pouvait être développée sur les hauts plateaux, ce serait une source de richesse bien grande dans une contrée dont la culture est très pauvre. »

AMÉRIQUE.

Antilles. — Saint-Domingue. — Il importe de signaler à l'industrie et au commerce européens l'accroissement rapide que prend depuis quelques années, la République dominicaine, habitée à peine aujourd'hui par 500,000 habitants, et capable d'en contenir huit millions. Sa fertilité exubérante est connue. Colomb appelait cette île le Paradis terrestre et lui légua ses cendres, qui y reposent. Les Américains du Nord la considèrent comme la clef du golfe mexicain et le point destiné à dominer Panama, dont le canal devra se compléter par l'établissement d'un port franc dans la splendide baie dominicaine de Samana.

La République dominicaine est la plus rapprochée de l'Europe de toutes les Républiques sud-américaines. Elle offrira sous peu aux industries européennes un débouché de 40 à 50 millions de francs.

Son budget, qui se soldait, il y a quelques années, par 1 million 1/2 de francs,

atteint aujourd'hui le chiffre de 10 millions, et son mouvement commercial monte déjà à 30 millions de francs.

Ces progrès ont été obtenus, — le peuple tout entier en est bien convaincu aujourd'hui, — par la paix et par le travail.

Cette progression sera chaque jour plus marquée avec la facile augmentation des produits et l'exportation des sucres, mélasses, miel d'abeilles, cacao, café, cire, ramie, acajou, cèdre, dividivi, campêche, gaïac, résines, cuirs, tabac, bétail, écaille, amidon, vieux cuivre, cuivre et or natifs, cornes de bœufs, os, rhum, bananes, maïs, riz, oranges, ignames, ananas, cocos, huiles, écorces de mangliers, etc.

Le chemin de fer de Samana à Santiago s'achève avec des capitaux anglais qui atteignent déjà dans la République un chiffre de 35 à 40 millions de francs, tandis que les capitaux français n'arrivent peut-être pas à 2 millions.

Le chemin de fer de Santo-Domingo à San-Cristoval est à l'étude en faveur d'une industrie française, les chemins Decauville, qui fonctionnent déjà sur plusieurs plantations. La concession en a été faite à un Français et une des plantations s'appelle « la France ».

Les téléphones sont installés partout; le télégraphe fonctionne dans la République; une nouvelle ville, Santa-Paula, s'élève à Samana; des aqueducs d'irrigation s'établissent à Azua et à Nizao; de nombreux émigrants arrivent; plus de quarante vapeurs espagnols, français, américains, allemands, et plus de soixante-dix voiliers anglais, espagnols, américains, allemands, hollandais, danois, italiens, norwégiens, français, ont visité, dans les premiers mois de 1885, le seul port de Santo-Domingo.

Le Transcontinental Canadien. — Le projet de relier entre elles toutes les provinces de l'Amérique anglaise du nord par un chemin de fer de près de 3,000 milles (4,800 kilomètres) allant de l'Océan Atlantique au Pacifique et mettant en communication directe Halifax, le point le plus avancé du Canada, du côté de l'Europe, avec un des ports de la Colombie, sur le Pacifique, date de l'établissement de la confédération canadienne elle-même.

C'est en 1870 que le projet de chemin de fer transcontinental, en germe dans la constitution fédérale de 1867. a pris une forme définitive et qu'on en a arrêté les bases. Les quatre principales provinces unies en 1867, c'est à-dire Ontario, Québec, le Nouveau-Brunsvick et la Nouvelle-Écosse, venaient de constituer au nord-ouest la province du Manitoba.

On négociait l'entrée de l'île du Prince-Édouard dans le giron fédéral. La Colombie elle-même déclara qu'elle ne demandait pas mieux que d'y prendre sa place pourvu qu'on fit cesser son isolement.

L'union n'était possible qu'avec un chemin de fer rattachant la province du Pacifique au Canada proprement dit, à travers les Montagnes Rocheuses.

La Colombie accéda donc à la Confédération, à cette condition que, dans une période de dix ans, le chemin de fer en question serait construit.

Après quelques travaux poussés sans activité, de 1873 à 1875, un syndicat qui avait à sa tête des capitalistes canadiens et qui comptait des associés à New-York, à Londres et à Paris, signait, en 1879, une convention par laquelle il s'obligeait à terminer le chemin de fer en 1890, moyennant une subvention de 130 millions de francs, 10 millions d'hectares de terre et l'abandon des travaux déjà exécutés

Les travaux ont été, depuis lors, menés avec beaucoup de vigueur.

De Montréal à Port-Moody, point terminus choisi sur la côte du Pacifique, la ligne principale du chemin de fer aura, non compris les embranchements, une

longueur totale de 4,650 kilomètres. Sur ce total, 3,255 sont terminés et livrés à l'exploitation : 555 kilomètres de Montréal à Callendar, sur le lac Nipissing ; 161 kilomètres de Callendar à l'embranchement du Sudbury ; 107 kilomètres de la rivière Népigon à Port-Arthur ; 2,236 kilomètres de Port-Arthur à Summit, et, dans la Colombie, 196 kilomètres de Savona à Port-Moody. Il ne reste donc à construire que 1,394 kilomètres : 777 kilomètres au nord du lac supérieur, 466 à travers les Montagnes-Rocheuses jusqu'à Savona, et 149 kilomètres dans la Colombie même. Enfin, en plus de ces travaux sur la ligne principale, la Compagnie a construit ou est en train de construire des embranchements dont la longueur totale sera de 632 kilomètres.

En réalité, on est aujourd'hui à moins de 480 kilomètres de la Colombie, 1,545 kilomètres de chemin étant livrés à l'exploitation à l'ouest de Winnipeg. En attendant, et pour suppléer le chemin de fer dans cette partie de son tracé, des vapeurs font le trajet du lac Huron à la baie du Tonnerre, sur le lac supérieur. Les voyageurs pourront parcourir d'un seul trait 2,254 kilomètres à l'ouest de Port-Arthur.

Le transcontinental canadien terminé, voici quelle sera sa situation vis-à-vis des villes rivales américaines :

Le trajet de Liverpool à Port-Moody, sur le Pacifique, par Montréal et le Transcontinental canadien, sera plus court de 1,234 kilomètres que par New-York et San-Francisco. Le voyage de Liverpool au Japon par Montréal et Transcontinental canadien, sera de 1,722 kilomètres plus court que par New-York et le transcontinental américain.

Ainsi se réalisera, après plus de trois siècles, le programme de Jacques Cartier, dont l'espoir, en se dirigeant vers le Canada, était de découvrir la route de la Chine.

Par la convention qu'elle a conclué avec le gouvernement, la Compagnie du Transcontinental est tenue de finir le chemin avant 1890. Quoique ce terme soit bien rapproché, si l'on en juge par l'importance des travaux restant à exécuter, il a paru trop éloigné cependant au gré de l'impatience publique. Aussi l'a-t-on rapproché de quatre ans, et le Parlement vient-il d'accorder une subvention supplémentaire de 157 millions de francs, à la condition que le chemin soit terminé en 1886.

On espère donc que l'inauguration aura lieu dans l'été de 1886, et qu'elle coïncidera avec l'établissement d'une ligne directe entre le Hâvre et Québec. Le voyageur fera le trajet de Paris à Québec en neuf jours, dont trois passés dans le golfe Saint-Laurent, à l'abri des tempêtes, et, de Québec, un train du Transcontinental le conduira, en 88 heures, à Port-Moody, ce qui mettra Paris à 13 jours du Pacifique.

Le Transcontinental rattache au Canada deux provinces : Manitoba et la Colombie, ainsi que tout le territoire du nord-ouest.

La superficie totale de la Confédération est à peu près égale à celle de l'Europe. Les territoires du nord-ouest canadien ont une étendue de 4,421,500 kilomètres carrés. (Neuf fois celle de la France.)

La province de Manitoba, qui n'est comparativement qu'un point sur la carte de cette contrée immense, contient environ 36,000 kilomètres carrés de terres propres à la culture. Après avoir franchi la chaîne des Montagnes-Rocheuses, à 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer, le Transcontinental canadien entrera sur le territoire de la Colombie britannique. La superficie de cette province est de 254,000 kilomètres carrés. Ses richesses principales consistent en mines et en forêts.

L'île de Vancouver, qui a 483 kilomètres de longueur sur 96 kilomètres de largeur moyenne, fait partie de la Colombie.

Port-Moody, qui sera le grand port sur le Pacifique et le point terminns de la ligne, est, avec le Hâvre d'Esquimals, le port le plus avantageusement doté par la nature que l'on puisse trouver sur la côte du Pacifique, au nord de San-Francisco

OCÉANIE.

Taïti. — Il est bien triste de constater que les importations de France, de 751,052 fr. en 1881, se sont abaissées graduellement : 662,267 fr. en 1882, 618,567 fr. en 1883, et enfin à 543,434 fr. en 1884, tandis que les marchandises d'origine étrangère, de 3,470,207 francs en 1881, après être tombées aux chiffres de 3,088,184 fr. en 1882 et 2,684,192 fr. en 1883, se sont relevées, en 1884, au total de 3,535,082 fr.

Pourtant il ne faut pas trop prendre l'alarme, car nombre d'expéditions faites de France par les voies rapides parviennent par San-Francisco et sont ainsi imputées à tort au commerce de l'Amérique.

En somme, la France a fourni, en 1884, environ 17,5 °/₀ de la consommation générale.

En 1881, il a été exporté directement de France pour 399,534 fr., en 1884, pour 200,459 fr. seulement.

Il a été exporté pour 2,834,015 fr. de produits en 1881. Chaque année, l'exportation à l'étranger a augmenté et elle a atteint, en 1884, 3,429,496 fr.

Soit 18 fois plus qu'il n'a été envoyé dans les ports de la métropole.

RÉGIONS POLAIRES.

Encore une exploration de l'Alaska. — L'Alaska « La Grande-Terre », dont nous avons déjà signalé une exploration dans le dernier bulletin et dont l'acquisition par les États-Unis en 1867, reçut de l'opinion publique un accueil assez dédaigneux, est décidément devenu un champ d'explorations et de découvertes intéressantes pour la géographie ; un ou deux des derniers explorateurs vont même jusqu'à prédire un grand avenir à ce territoire dont quelques parties, disent-ils, peuvent rivaliser avec certaines parties de l'Angleterre, de l'Écosse ou de la Prusse.

Quand on s'occupe de l'Alaska, il ne faut pas perdre de vue que son territoire est égal, en superficie, à deux fois et demie le territoire de la France ; qu'il y a place, par conséquent, pour de grands fleuves, de puissantes chaînes de montagnes qui viendront peu à peu garnir la carte encore assez nue de ces régions.

Le lieutenant Schwatka a exploré l'an dernier le fleuve Yukon qui, avec ses 3,500 kilomètres de développement, dont 1,370 dans la Colombie anglaise, forme la principale artère de l'Alaska.

Les quelques détails publiés depuis lors permettent d'apprécier la portée de ce voyage. Après la traversée des chaînes littorales, c'est aux sources mêmes du fleuve, à un petit lac presque toujours gelé au fond d'un ancien cratère, que M. Schwatka commença son exploration. Mince filet d'eau d'abord qui franchit un chapelet de 7 ou 8 lacs reliés par de hauts défilés, le cours du Yucon ne tarde pas à cheminer majestueusement à travers la contrée qui lui envoie, de droite et de gauche, le tribut d'affluents dont quelques-uns ont l'importance de la Seine. Au fort Selkirk, que le lieutenant Schwatka détermina en latitude et longitude, le lit du Yucon, parsemé de

nombreux îlots, n'a pas moins de 850 mètres de largeur. Il reçoit tout près de là, sur sa droite, l'ancien Lewis-River des trafiquants, la Pelly-River, que le capitaine Robert Campbell, de la Compagnie d'Hudson, avait descendue en 1852 et que, sur son autorité, on avait considéré comme la tête du grand fleuve. M. Schwatka a constaté que la Pelly-River, charriant seulement les 3/5 du volume du Yucon ne peut prétendre qu'à la qualification de tributaire. En aval du fort Selkirk et jusqu'à l'île Saint-Michel, le Yucon est vaseux, contourné en méandres et semé d'îles. Large de 15 à 18 kilomètres, il se resserre de temps à autre jusqu'à 250 mètres; la rapidité du courant oblige alors à décharger les canots pour faire des portages.

Au-delà, le fleuve qui atteint jusqu'à 22 kilomètres de largeur, sillonne de vastes plaines sous 165° 30′ de longitude Ouest; il débouche enfin à l'Océan glacial par cinq grands bras qui s'étalent en un delta de 100 kilomètres.

Tout en décrivant le fleuve, M. Schwatka donne des détails fort intéressants sur les indigènes riverains, dont les uns sont tout-à-fait misérables, tandis que d'autres jouissent d'un aisance et d'une civilisation relatives.

L'Alaska, dont il s'en faut encore beaucoup que la carte soit complète, présente un problème géographique pour la solution duquel M. Schwatka compte entreprendre un nouveau voyage. Le Tananah est regardé par quelques-uns comme un affluent du bas Yucon, par d'autres comme un fleuve ayant son embouchure à la côte nord.

Nous devons aussi de bons détails sur l'Alaska à un missionnaire, M. Sheldon Jakson. Ce territoire est couronné par les plus majestueux sommets de l'Union; tels sont le Mont Cook et le mont Orillon, dont la hauteur dépasse celle du Mont-Blanc, puis le mont Saint-Elie qui atteint 4,500 mètres. De ces puissants massifs, descendent des glaciers qu'il faut ranger parmi les plus grands du monde. Le Mont Fairweather, par exemple haut de 4,482 mètres, donne naissance à un glacier long de 80 kilomètres et qui, large de 13 kilomètres à la fin de son trajet, se termine en une paroi à pic de 60 mètres au-dessus de la mer.

L'Alaska, avec les îles qui en dépendent plus ou moins, comporte un système de 61 volcans, dont plusieurs en activité. Comme en Islande et en Nouvelle-Zélande, ceux qu'on trouve en Alaska sont à côté des glaciers des thermes, des lacs de soufre et de salpêtre, des sources minérales en ébullition. Le cratère du Goreloï renferme une source minérale et chaude qui n'aurait pas moins de 30 kilomètres de pourtour, c'est-à-dire presque la longueur du développement de l'enceinte fortifiée de Paris.

M. Sheldon Jackson divise l'Alaska, pour son climat et ses productions naturelles, en trois zones. Le territoire du Yucon, au nord, dont les températures extrêmes sont de + 40° à —50° centigrades, avec une moyenne de —6 et dont les animaux à fourrures forment la richesse principale. Le territoire Alécutien, qui renferme la presqu'île d'Alaska, la côte nord-ouest et les îles Aléoutes, a comme extrême de température + 30° et —26°, avec 2° comme moyenne.

Les pêcheries forment sa ressource essentielle. Enfin, le territoire de Sitka, au sud-ouest, est caractérisé, grâce au passage du Kouro-Sivo, par un climat plus clément que celui des deux autres zones. Le thermomètre y oscille de —17°, qui est la température hivernale de la Virginie et du Kentucky, à + 23°, qui est la température estivale de Minnesota. La moyenne générale annuelle est de + 6°. Le Sitka, excellent champ pour l'émigration, renferme, en outre, de magnifiques forêts de cèdres et de pins, avec des mines de charbon et de métaux de toutes les espèces, sauf l'argent et l'étain.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(*in extenso*).

L'ESPAGNE TELLE QU'ELLE EST

SES HABITANTS. — SES MŒURS. — SES PRODUCTIONS. SON COMMERCE.

par H. CASTONNET DES FOSSES,
Président de section de la Société de Géographie commerciale de Paris.

Nous entendons souvent répéter que le pittoresque s'en va et que si l'on veut visiter un pays ayant conservé sa couleur locale, son originalité, il faut sortir de l'Europe et entreprendre un voyage au long cours. Cette opinion est tant soit peu erronée et, pour trouver le pittoresque, il n'est pas besoin de franchir l'Océan, ni même de sortir de l'Europe. Près de la France, de l'autre côté des Pyrénées, il existe un pays privilégié, qui a conservé sa physionomie particulière et peut longuement intéresser le touriste à la recherche du nouveau et de l'inconnu. Ce pays curieux c'est l'Espagne, et, si vous voulez bien, ce soir, nous allons nous en entretenir durant quelques instants.

Mon intention n'est pas de vous faire une causerie artistique sur l'Espagne, et de vous parler de ses magnifiques basiliques, que l'on voit dans toutes les villes de la péninsule et qui font à juste titre l'objet de notre admiration, ni des monuments arabes, vestiges d'une civilisation qui a disparu après avoir brillé d'un vif éclat, ou de vous promener dans les galeries du merveilleux musée de Madrid. Cela nous entraînerait beaucoup trop loin, et, du reste, je me sens incapable de marcher sur ce terrain. Nous nous entretiendrons de l'Espagne telle qu'elle est, de

ses habitants, de ses mœurs, de ses productions et de son commerce, et après je crois que nous aurons amplement fait connaissance avec les compatriote de Don Quichotte, de Gil Blas et de Sancho Pança.

Au mot d'*Espagne*, l'imagination, si justement définie la folle du logis, se met à rêver, à divaguer et nous introduit dans le domaine de l'utopie. L'on songe aux brigands ornés d'un chapeau gigantesque et d'un manteau couleur de muraille, aux cavernes qui leur servent de repaires, aux attaques à main armée, aux scènes de jalousie, aux sérénades que l'on ne cesse d'entendre sous les balcons, que sais-je? et l'on dit: Quel affreux pays que l'Espagne! La vie n'y est pas en sûreté! Tous ces récits sont autant de contes fantastiques, qui ne reposent sur aucune réalité! En Espagne la sécurité est aussi grande qu'en France et l'on peut parcourir ce pays sans aucune crainte, et j'espère que d'ici peu de temps, l'ancien royaume de Charles-Quint sera la contrée où l'on fera son voyage de noces.

La nation espagnole est bien faite pour fixer l'attention de l'observateur. L'on sent qu'il y a un grand peuple qui a eu des faiblesses, mais qui a eu ses grandeurs dont il s'enorgueillit à juste titre, et est encore capable de jouer un rôle sur la scène européenne. Pour bien juger le peuple espagnol, il ne faut pas se borner à visiter rapidement Madrid et quelques grandes cités, mais s'enfoncer dans l'intérieur du pays, voir avec soin les petites villes, les bourgs, les villages et pénétrer dans l'intimité des familles. Après un tel voyage dans la péninsule ibérique, l'on pourra dire que l'on connaît l'Espagne telle qu'elle est.

Disons d'abord quelques mots de l'Espagne en général. Depuis 1833, l'Espagne est divisée en 49 provinces qui portent les noms de leurs capitales. Cependant, il est d'usage, ainsi qu'en France, de se servir des anciennes dénominations, et c'est ainsi que l'on dit, l'Aragon, la Catalogne, la Castille, l'Andalousie. Chaque province est administrée par un gouverneur civil et se subdivise en *partidos* ou arrondissements; à la tête du *partido* se trouve un *subdelegado*. Chaque *partido* comprend un certain nombre de *municipios*, qui sont nos communes; on en compte 9400 dans toute l'Espagne. Pour chaque municipio, il y a un *alcade* dont les fonctions correspondent à celles de nos maires et un *ayuntamiento*, qui n'est pas autre chose qu'un conseil municipal.

Au point de vue judiciaire, l'Espagne possède une cour de cassation appelée tribunal suprême, qui se divise en quatre chambres, 15 audiences ou cours d'appel, 563 tribunaux de partidos et 9400 justices de

paix. Il y a un juge de paix par municipio. L'Espagne n'a pas de circonscription correspondant à notre canton. Notons en passant que c'est le juge de paix qui est chargé de la tenue des registres de l'état-civil, contrairement à ce qui a lieu dans notre pays où ce rôle rentre dans les attributions de nos maires.

L'Espagne n'est pas encore régie par une législation uniforme ; elle possède néanmoins un code de commerce calqué en grande partie sur le nôtre, un code pénal et des lois générales sur la procédure civile, l'instruction criminelle et le régime hypothécaire. Mais il n'existe pas de code civil, et si en cette matière la législation présente, en bien des cas, un caractère identique, elle varie cependant en plusieurs de ses dispositions, et, en outre, plusieurs provinces, surtout les provinces à *fueros* ou celles qui formaient autrefois la couronne d'Aragon, ont conservé plusieurs de leurs anciennes coutumes et nombre d'usages particuliers.

L'un de ces usages, qui mérite le plus d'attirer notre attention, est le *tribunal des eaux*, qui existe dans tout l'ancien royaume de Valence. Qui de nous n'a entendu parler de la merveilleuse fertilité de ce royaume, due en partie aux irrigations pratiquées avec autant de soin que d'intelligence ? Chaque cultivateur a le droit de faire couler l'eau dans son domaine et d'arroser son sol, mais il ne doit pas garder l'eau au delà d'un certain délai ; sinon il est considéré comme *voleur d'eau*. Pour juger les questions d'arrosages, *cuestiones de riego*, comme l'on dit, il y a plus de huit siècles, le khalife Al-Hakem-al-Mos-Tansir-Billah créa le *tribunal des eaux*, qui a été respecté par les rois d'Aragon, lorsqu'ils s'emparèrent du pays. C'est bien la justice la plus patriarcale que l'on puisse imaginer; pas d'avocats, pas d'huissiers, pas d'avoués. Les juges ou *sindices* sont des laboureurs élus par les laboureurs.

Tous les jeudis, à midi, le plus ordinairement, le tribunal des eaux, composé de trois syndics, se réunit en plein air devant la principale porte de l'église; un canapé des plus agrestes compose tout le mobilier; l'usage du papier, des plumes et de l'encre est inconnu à ces juges vraiment bibliques, qui rappellent Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes ; la cloche de l'église se met en branle et la séance commence. Le plaignant expose ses griefs, l'adversaire répond, le premier syndic interroge, et consulte ses collègues. Le jugement est rendu et le délinquant est condamné à une amende dont le minimum est fixé à une pezete ; si ce dernier veut réclamer, les syndics lui infligent une nouvelle amende d'une pezete, afin de lui faire garder le

silence ; il est tenu de payer sur-le-champ, sinon le tribunal exige qu'il laisse comme gage son chapeau ou sa jaquette. Chaque paroisse tant soit peu importante possède son tribunal, et l'on ne saurait dire les services que rend cette institution si peu coûteuse et en même temps si pittoresque ; que l'on vienne dire maintenant que l'Espagne manque de charmes et d'attraits.

Au point de vue militaire, l'Espagne est divisée en quatorze capitaineries générales, qui portent le nom des anciennes provinces. Elle a actuellement 200,000 hommes sous les armes, et le soldat espagnol n'a pas dégénéré et mérite toujours sa vieille réputation ; il est d'une sobriété remarquable, dur à la fatigue, et sa bravoure est toujours la même. Il pousse très loin le point d'honneur, et le fait suivant le prouvera. Dans la guerre du Maroc, à la prise de Tétouan, un troupier répondit à quelqu'un qui lui demandait si son régiment avait perdu beaucoup de monde : « Il en reste encore pour une fois, mais pas davantage. » Ce propos ne rappelle-t-il pas le temps des bandes de Fuentes qui terrorisaient le monde et que Condé ne parvint à vaincre qu'à force de génie.

L'instruction publique a fait dans ces derniers temps de notables progrès en Espagne. L'on compte dix universités dont quatre de premier ordre et six de second ordre. Jadis la plus célèbre était celle de Salamanque, l'un des centres intellectuels de l'Europe, et qui aujourd'hui a perdu toute son importance. L'enseignement secondaire est donné par quarante et quelques collèges et l'enseignement primaire par 30,000 écoles.

La population de l'Espagne s'élève à 17,000,000 d'habitants. La race n'est pas unique comme on pourrait le croire tout d'abord, et, sans parler des Basques, qui habitent plusieurs provinces limitrophes des Pyrénées, et des Gitanos que l'on trouve répandus dans toute la péninsule et proviennent de souches distinctes, l'on remarque plusieurs types. Tantôt l'Espagnol a le teint pâle, tantôt il a le teint basané, tantôt il est petit, tantôt de haute stature, surtout dans l'Aragon; souvent, contrairement à l'opinion reçue, les femmes ont les cheveux blonds, et la pâleur, chez elles, est aussi grande que si elles habitaient les pays du Nord. Suivant les provinces que l'on parcourt, l'on peut facilement se rendre compte de l'influence plus ou moins grande du sang romain, visigoth, arabe ou berbère. La langue du pays est l'espagnol ; le peuple parle sa langue aussi correctement que les classes éduquées. La meilleure prononciation se trouve dans les Castilles, tandis qu'elle

est vicieuse en Aragon et en Andalousie. Dans la Galice, l'on parle un dialecte particulier qui tient le milieu entre l'Espagnol et le Portugais. Dans la Catalogne et l'ancien royaume de Valence, l'on se sert d'un idiome qui a de nombreux rapports avec le provençal Cependant, dans toute l'Espagne, l'espagnol est la langue de la bonne société et, en même temps, celle des affaires.

Ces quelques détails étant donnés, faisons connaissance avec la nation espagnole et voyons d'abord ce qu'on appelle la Société.

La société espagnole ne ressemble nullement à la société française, à la société anglaise ou allemande, et l'étranger un peu observateur, qui vivra quelque temps dans les salons de Madrid ou dans les *tertulias* de Séville sera frappé à chaque instant de l'immense différence qui existe entre cette société et celle des autres pays de l'Europe.

La société espagnole est à la fois aristocratique et démocratique; elle est aristocratique par ses manières, son grand air, son urbanité, sa courtoisie, sa politesse exquise. Elle est démocratique dans un sens qui n'a rien de politique; aussi elle offre un charme tout particulier, et c'est sur ce point que nous croyons devoir insister.

Un étranger arrive en Espagne; ses manières sont celles d'un homme comme il faut, sa tenue convenable, son extérieur décent et son langage celui d'un homme bien élevé; si une première occasion, née du hasard ou de quelque autre cause lui permet d'être introduit, dans un salon, le voici d'emblée assimilé à tous ceux qui ont déjà leur place marquée depuis longtemps dans le cercle où il vient d'entrer. Il a voix au chapitre, et s'il confirme par un aperçu intelligent, par une manière d'être simple et vraie, la faveur qu'on lui fait en l'accueillant dans ce milieu, le voilà désormais inféodé; il fait partie du cercle de famille; on ne lui fera pas subir *de stage* comme nous en avons, hélas, la mauvaise habitude en France. On ne lui adressera pas de question indiscrète, l'on ne s'occupera pas de la situation qu'il occupe, et l'on ne demandera pas s'il remonte aux Croisades ou depuis combien de temps ses ancêtres ont *pignon sur rue*. Si quelque personne de l'intimité demande quel est cet étranger, l'on se contentera de répondre : c'est un *caballero*.

Ce simple aperçu pourrait suffire pour vous indiquer le laisser-aller qui existe dans un salon, en Espagne; mais, ne l'oublions pas, ce laisser-aller, qui n'a rien de malséant, est toujours des plus corrects et ne peut choquer qui que ce soit. Aussi il en résulte un grand charme dans les relations sociales. Si nous pénétrons dans une réunion, nous pouvons

constater immédiatement que la plus grande animation y règne. Les éclats de rire frais et sonores se font entendre, la joie est naturelle, la voix simple, chacun se sent chez soi et parle à son voisin comme un ami. Des groupes particuliers se forment ; souvent un jeune homme et une jeune fille causent en tête à tête. En France ce serait presque un scandale ; en Espagne, l'on trouve cela tout naturel et *honni soit qui mal y pense*. Partout règnent la franchise et la bonhomie , et le convenu qui, dans notre pays, est un véritable tyran, dont l'autorité gagne chaque jour malgré nos révolutions, n'existe pas de l'autre côté des Pyrénées.

La cause de cette bonhomie, de cette franchise serait curieuse à étudier et deviendrait pour nous un haut enseignement; il faut l'aller chercher dans les habitudes des Espagnols, qui ne se créent pas des devoirs lourds à porter, consistant à faire des visites inutiles ou assister à des réunions dans lesquelles l'on va par convenance. En Espagne, si quelqu'un fréquente un salon, c'est que son cœur ou ses sympathies l'attirent. Pas de conventions sociales, pas de ces dates qui, de saison en saison, amènent des réunions périodiques, des bals gourmés où personne ne se connaît, de ces fêtes splendides auxquelles préside l'ennui, de ces dîners officiels où le faste a tant de part et où l'ostentation occupe le haut de la table.

En Espagne, une dame dira à ceux qui composent son cercle ces simples mots : « Je suis tous les soirs chez moi, demain et toujours. » Cela suffit, et ceux qui composent le cercle viendront mettre leur esprit et leur gaieté en commun. Ils seront brillants parce qu'ils seront naturels. Là-bas, l'on n'ira jamais s'entasser cent dans un salon. L'on se réunira chez telle ou telle personne, parce que l'on aura plaisir à se trouver ensemble ; aussi une grande intimité existe-t-elle chez tous ceux qui forment un salon et, si le malheur vient frapper à la porte de quelqu'un, le deuil sera général.

Notons ce petit détail que, dans un salon espagnol, la cigarette est tolérée, et l'homme qui s'est fait de cette habitude un besoin impérieux ne sortira pas, après un quart-d'heure d'entretien, pour courir à son cercle fumer un havane, un *puro*, comme l'on dit là-bas, dont les dames des autres pays lui interdisent la jouissance.

Le charme d'un salon en Espagne, comme partout ailleurs, réside dans la conversation, et je vous assure qu'elle ne chôme pas. Cependant remarquons que l'on évite de parler politique et l'on a raison. En Espagne, les partis sont nombreux et la politique serait un terrain

trop brûlant pour y aborder. L'on parle des nouvelles de la ville, de ce qui se passe à Madrid, à Paris, des courses de taureaux, de la loterie, de la chronique de la fameuse *correspondencia de Espana*, qui a tant de lecteurs, et de la littérature espagnole aussi bien que française, car la société espagnole ne mérite pas cette réputation d'ignorance qu'on lui a faite et bien à tort. Le français y est généralement parlé et nos publications, nos romans, sont connus aussi bien que chez nous. Il y a une trentaine d'années notre romancier le plus à la mode était Alexandre Dumas, et les *Trois Mousquetaires* soit dans leur langue originale, soit traduits en castillan, pénétraient partout. Il en était de même des *Quarante-cinq* et des autres romans appartenant à la même école. Il y a quelque temps, les voyages de Jules Verne ont obtenu une vogue incroyable. Mais ce qu'il faut constater avec plaisir, c'est que les romans constituant cette littérature malsaine, ordurière, qui malheureusement chez nous ont tant de succès, n'inspirent en Espagne que du dégoût. Un *caballero* penserait qu'il est indigne de lui de salir son esprit en prenant connaissance de ces scènes où le sensualisme s'étale dans ce qu'il a de plus hideux et de plus grossier.

Si l'Espagnol aime, recherche et cultive notre littérature, n'allez pas croire cependant que la sienne est tellement pauvre qu'il n'y peut trouver aucune satisfaction. Hélas! que de gens en France se figurent que *Don Quichotte* est le dernier livre écrit en Espagne, que, depuis l'époque de Cervantès, les muses ont tenu rigueur à la patrie du Cid et que les lettres y sont dans la pénurie la plus complète. Cette opinion est plus qu'erronée, et il est inutile d'y répondre. La littérature espagnole est, au contraire, des plus riches et des plus originales. Sans parler de Cervantès, de Quevedo, de Calderon, et de Lope de Vega, elle possède un genre unique, le genre *piccaresque*, qui a produit une foule de romans ayant une couleur à part, et dont Lesage s'est fortement inspiré pour écrire son *Gil Blas*. Si, aujourd'hui, il n'existe aucun auteur *piccaresque*, une nouvelle école de romanciers s'est formée. Est-il besoin de les énumérer? Qu'il nous suffise de citer Trueba et Fernan Caballero, pseudonyme sous lequel se cache une femme qui a écrit de délicieuses nouvelles, remarquables par leur sensibilité, leur grâce et leur délicatesse.

Le tableau rapide que nous venons de tracer de la société espagnole nous a déjà fait connaître quelles en étaient les mœurs et les habitudes. L'Espagnol est avant tout un homme d'intérieur; il aime sa famille, son intérieur; il s'y plaît et on le voit de suite. En France, lorsque nous

allons dans une ville de province, souvent l'ennui paraît tomber du ciel, et lorsque le soir nous assistons à une réunion de famille, à une *veillée*, il semble que chaque personne trouve le temps plus ou moins long et attend avec impatience l'heure du départ. En Espagne c'est en vain que l'on chercherait quelque chose d'analogue. L'esprit de famille s'y est conservé intact, tel qu'il existait autrefois. L'autorité paternelle y est encore respectée et les fils, devenus hommes faits, se montrent pleins d'égards pour leur mère. Les serviteurs vieillissent dans les maisons et il n'est pas rare d'en voir vingt, vingt-cinq ans dans la même famille, y prendre leurs invalides et y mourir. Aussi sont-ils considérés comme des parents. Il en résulte que le foyer domestique existe encore, que cette institution à la fois si vieille et si jeune est intacte, et que cette source de joies et de plaisirs n'est pas encore tarie. Aussi la nation espagnole a-t-elle conservé un puissant élément de force et de vitalité.

La vie que mènent les Espagnols est fort simple et le luxe est à peu près inconnu à toutes les classes de la population. L'on fait généralement trois repas par jour : l'on déjeune à huit heures et demie, l'on dîne à une heure et l'on soupe à huit. La cuisine espagnole n'a rien de bien tentant et elle aurait à bon droit excité la colère de Brillat-Savarin. Le pain est cuit sans levain. Souvent le vin a un goût exécrable, qui rappelle l'outre en peau de bouc où il a été conservé. L'huile d'olive laisse fort à désirer ; elle est rance et de suite l'on voit qu'elle n'a pas été épurée. D'ordinaire, l'on déjeune avec une tasse de chocolat ; à dîner, la pièce de résistance est le *puchero*. Le *puchero* est le mets national des Espagnols : il se compose de bœuf bouilli, de lard et d'un pois blanc, carré, gros comme le bout du doigt et connu sous le nom de garbanzos ; il est fort coriace, aussi est-il besoin d'une assez longue préparation pour en faire un comestible. Voilà le *puchero*, et tout Castillan vous dira qu'il constitue un manger délicieux. Je n'ai jamais partagé cet enthousiasme. Pour compléter un aperçu de la cuisine indigène, ajoutons que le safran est l'un des principaux assaisonnements ; on le fait entrer partout, dans l'omelette aussi bien que dans la salade. En outre, sur la table se trouvera toujours une assiette remplie d'olives fraîches que l'on s'amusera à grignoter entre les différents services. Telle est la cuisine espagnole, et elle n'a rien de séduisant pour un estomac français. Aussi les gourmets auront-ils de la peine à être partisans de l'ancien royaume de Charles-Quint.

Je me hâte de rassurer les touristes qui voudront passer les Pyré

nées. Il est évident que, dans toutes les villes tant soit peu importantes, l'on trouve des hôtels fort confortables où l'on peut vivre à la française. Je n'ai parlé que des mœurs intimes, de la vie que les Espagnols mènent chez eux, et là-bas les Français peuvent y retrouver leurs habitudes auxquelles ils tiennent tant. Aussi, ceux de nos compatriotes qui voudront entreprendre ce voyage n'ont donc aucune crainte à avoir pour leurs intérêts matériels, tant au point de vue de la table que du logement.

Si nous pénétrons dans une maison espagnole, nous serons frappés de la simplicité qui y règne. L'intérieur est vaste et commode, et l'espace n'y est pas ménagé comme à Paris, où l'on vous rationne l'air avec une parcimonie extrême, au grand détriment de la santé. Les escaliers sont larges, spacieux, et l'on traverse une longue enfilade de pièces avant d'arriver à la partie de la maison qui soit réellement habitée. L'usage des parquets est à peu près inconnu. Toutes les chambres sont carrelées en briques, et ces briques sont recouvertes de nattes, de joncs et de roseaux. Le mobilier est des plus primitifs, et il ne faut pas s'attendre à trouver des meubles somptueux et élégants; inutile d'y chercher un seul meuble sculpté. L'on y verra une grande quantité de canapés et de chaises en paille. Aux murailles sont souvent suspendues des gravures enluminées qui n'ont rien d'artistique, tant s'en faut, et représentent les aventures de Don Quichotte, de Gil Blas ou de Geneviève de Brabant. Sur les étagères nous verrons des caniches en verre filé, quelques petites figurines en biscuit ou en porcelaine représentant des personnages historiques. Mais nous ne trouverons aucun de ces bibelots, aucun de ces petits riens que les dames, en France, aiment tant et qu'elles savent arranger avec tant de goût et de grâce. En un mot, un mobilier espagnol a toujours quelque chose de vieux et paraît quelquefois dater d'un demi-siècle.

Les lits doivent nous arrêter un instant. Les traversins sont inconnus et sont remplacés par un double oreiller. Dans la plus grande partie de la Péninsule, mais principalement dans le midi, les lits sont enveloppés d'un moustiquaire, et cet ustensile est à peu près indispensable pour se préserver des moustiques qui, durant la nuit, sont autant d'ennemis invisibles, et contre les attaques desquels il est difficile de se garantir. Le moustiquaire vous sauvera de leurs piqûres, mais toute la nuit vous entendrez ces maudites petites bêtes bourdonner, sonner la charge, et leur vacarme vous rendra le sommeil impossible pendant les premiers jours. Mais vous ne tarderez pas à vous y

habituer, et au bout de fort peu de temps, vous dormirez aussi bien qu'en France.

Si, pendant votre apprentissage pour vous familiariser avec les moustiques, vous restez éveillé, rassurez-vous, une distraction à peu près nouvelle pour vous charmera vos loisirs. En France, certaines personnes ont l'habitude d'avoir des perroquets. En Espagne, au lieu de perroquets, ce sont des cailles; or, cet usage est universellement répandu et, dans chaque maison, il y a toujours deux ou trois cailles renfermées dans une cage, suspendue à une fenêtre ou dans un vestibule, et ces oiseaux, qui font le charme des Espagnols, viennent à chaque instant, par leur cri monotone, rompre le silence de la nuit et indiquer leur présence, qui bientôt devient insupportable.

Une ville espagnole, naturellement, ressemble peu à une ville française et excite la curiosité à plus d'un titre. L'Espagne possède un certain nombre de grandes villes. Après Madrid, les plus importantes sont : Barcelone (250,000 h.), le centre commercial le plus considérable de toute la péninsule; Valence (150,000 h.), Séville (140,000 h.), Malaga (120.000 h.), Murcie (95,000 h.), Sarragosse (85,000 h.), Carthagène (80,000 h.), Grenade (75,000 h.), etc.

La plupart des villes d'Espagne ont un cachet particulier que plusieurs d'entre elles, hélas ! tendent à perdre. Un certain nombre possèdent des rues étroites, tortueuses, où les voitures ne peuvent circuler. Telle est la ville de Tolède, qui est un véritable labyrinthe; telle est celle de Murcie, où l'on peut se promener toute une journée sans avoir l'espoir de rencontrer un seul attelage. Ses rues sont telles, que presque toujours deux voitures ne pourraient rouler de front. Cependant les places de cette cité sont spacieuses et ornées pour la plupart de fontaines qui servent à l'alimentation. Depuis quelques années, l'on a fait de grandes améliorations dans les villes. Des quartiers nouveaux ont été construits, surtout à Sarragosse et à Barcelonne, et Séville est actuellement sillonnée par un tramway. Ainsi, vous le voyez, la voirie n'est pas aussi arriérée que l'on pourrait le croire.

N'allez pas penser que les villes d'Espagne ont quelque chose de triste et de sépulcral. Il est vrai que, dans plusieurs d'entre elles, les voitures ont de la peine à circuler, et dans celles où les rues sont larges et spacieuses, les équipages que l'on rencontre n'ont rien de bien coquet et ne pourraient figurer avec honneur dans l'avenue des Champs-Élysées. Néanmoins, une ville espagnole présente toujours une animation qui pourrait faire envie à beaucoup de nos petites villes

de province, dont l'aspect est souvent triste, monotone et bien fait pour donner le spleen.

Si nous voulons nous rendre compte du mouvement d'une cité espagnole, rendons-nous sur la principale place qui porte presque toujours le nom de *Plaza de la Constitucion*. C'est le centre de la ville : c'est là où se trouvent les cafés et les principaux magasins. En Espagne, un magasin ne ressemble en rien à nos magasins de France et surtout à ceux de Paris, qui brillent par leur étalage si artistement arrangé, si bien que les gens s'y arrêtent forcément. En Espagne, généralement un magasin n'a pas d'extérieur : son entrée est étroite, et si nous pénétrons dans l'un d'eux, nous trouvons plusieurs personnes assises autour du comptoir. Ce sont des voisins, des amis qui sont venus voir le maître de céans, ont pris rendez-vous chez lui pour se raconter les nouvelles du jour. La conversation ne paraît pas languir et, tout en servant la *pratique*, le marchand ne perd pas un mot de tout ce qui peut s'y dire et se mêle souvent à l'entretien. L'acheteur même ne sera pas mal venu, s'il place à propos quelque observation.

Les cafés mériteraient une longue visite ; nous n'y jetterons qu'un coup d'œil. Les consommations y sont exquises; qui ne connaît pas les glaces et les sorbets de l'Espagne ? qui n'a pas entendu parler des *bebidas*, qui sont des boissons composées avec du citron, de l'orange, des fraises et ont un goût fort agréable. L'on prend aussi une consommation que l'on ne trouve que de l'autre côté des Pyrénées et qui, par conséquent, est quelque chose de *sui generis*. C'est ce qu'on appelle la *manteca*. Une *manteca* est faite avec du beurre et des œufs non encore formés que l'on tire du corps d'une poule éventrée. Les Espagnols se montrent fort enthousiastes de ce manger ou de cette boisson, donnez-lui le nom qu'il vous plaira. Je vous avouerai que je n'ai jamais partagé cet engouement.

Il existe, de par les villes d'Espagne, une profession qui rappelle celle de nos marchands d'eau. Ce sont les *aguadores* ou marchands d'eau en détail, qui parcourent les promenades avec une cruche en terre ou un petit tonneau et quelques verres, et indiquent leur présence par le cri perçant de : « *Agua fresca* ». Vous pouvez vous rafraîchir à peu de frais pour un *cuarto*, et je vous assure que lorsque la chaleur est étouffante, vous êtes heureux d'apercevoir un aguador. Dans les rues, l'on trouve des *confiterias* et *pastellarias*, c'est-à-dire des boutiques où l'on vend des confitures et des pâtisseries, friandises dont les Espagnols se montrent fort amateurs, principalement les

dames et les enfants. Nous ne pouvons nous dispenser de citer un gâteau qui se rapproche de nos petits fours, que l'on nomme *cheveu d'ange* et dont le goût ne laisse rien à désirer.

Si nous voulons nous rendre compte de la physionomie de la population d'une ville, il faut aller sur la promenade l'*Alameda*, comme on l'appelle, qui est une grande allée plantée d'arbres. C'est là, à partir de cinq heures, que se rencontrent les habitants de la ville, et si nous nous y arrêtons, nous pouvons voir défiler devant nous une partie de la société. Nous aurons le regret de constater que le costume national a tendance à disparaître, et pour le chercher il faut se rendre dans quelque petite cité éloignée des grands centres ; ailleurs il se fait rare. Notons cependant que les hommes ont conservé l'usage du grand manteau dont ils s'enveloppent quand il fait froid. Les femmes ont retenu la mantille, qui est si gracieuse, et qu'elles portent à ravir. Malheureusement la mantille perd du terrain et, dans tout le nord de l'Espagne, l'on commence à quitter cette coiffure si pittoresque pour adopter le chapeau français qui, malgré les efforts de nos modistes, est loin d'être aussi coquet et aussi élégant.

L'Espagnol aime la promenade non pour se promener, mais parce qu'elle constitue pour lui un lieu de rassemblement, un lieu de réunion. Il va s'asseoir sur l'alaméda pour passer en revue les personnes et les objets qui l'environnent, il descend et monte la promenade. Des groupes se forment et l'on entend causer avec animation. Jamais l'on ne donnera le bras à une dame ; l'on marche à côté d'elle. Si plusieurs dames se trouvent ensemble, elles précèdent leurs maris ou les caballeros, qui suivront par derrière. Tel est l'usage. N'oublions pas que toutes les femmes ont des éventails, qu'elles savent manier avec une dextérité merveilleuse. L'on dit même que le maniement de l'éventail constitue un art, un véritable langage qui permet de correspondre. Souvent les hommes ont des éventails et cette habitude qui, en France, serait ridicule ou tout au moins puérile, là bas n'a rien de choquant, tant il est vrai que souvent ce qui est vérité en deçà des Pyrénées, est erreur au-delà.

Les Espagnols aiment les réunions, ils y fument, ils y jouent. Le loto, les dominos sont des jeux qu'ils affectionnent. Disons en passant que leurs cartes diffèrent sensiblement des nôtres, et ressemblent assez aux cartes dont on fait usage dans les campagnes de la Bretagne. Ils s'invitent aussi à dîner, mais pour eux le dîner a peu d'importance. On l'a dit avec raison, les Français dînent ensemble pour

causer, les Anglais pour manger et les Espagnols pour fumer ; car à table, comme partout ailleurs, l'on retrouve l'éternelle cigarette, qui est l'indispensable de l'Espagnol et complète en quelque sorte son existence.

La danse constitue une grande distraction, et toutes les classes de la société l'aiment avec passion ; sur les promenades, au moment où la musique militaire se fait entendre, il n'est pas rare de voir des groupes se former et danser avec un entrain qui fait à la fois envie et plaisir. Dans les bals, il existe un usage qui ne laisse de nous surprendre, nous autres Français. Les dames qui sont invitées à une valse, une polka, un quadrille n'attendent pas que leurs cavaliers viennent les chercher ; elles se rendent dans le salon où l'on danse, et y rencontrent leurs *caballeros ;* après avoir dansé, le *caballero* fait une révérence à la dame, qui regagne sa place sans qu'on l'y reconduise.

Le jeu occupe une large place dans l'existence des Espagnols et, il faut l'avouer, le Gouvernement encourage, par l'institution de la loterie, ce triste penchant qui là bas est la cause de ruines fréquentes. Toutes les semaines l'on procède au tirage de la loterie et, chaque samedi, la population se presse au bureau de la loterie, anxieuse, désireuse de savoir si le sort ne l'a pas favorisée. L'on joue un peu partout. Les cercles sont de véritables maisons de jeu. Si, dans les cafés, les cartes sont prohibées, en revanche, l'on joue les dominos avec passion et, en entrant, l'on est tout abasourdi par le bruit que font les joueurs en ramassant les dominos sur les tables. C'est un vacarme assourdissant auquel l'on a peine à se faire. Enfin, au nombre des distractions, citons encore les combats de coqs, qui donnent l'occasion d'engager de nombreux paris, et les courses de taureaux, dont on a si souvent parlé qu'elles sont devenues un véritable lieu commun. Notons que les Espagnols comprennent très bien le sentiment de répulsion qu'elles inspirent tout d'abord aux étrangers. Mais peu à peu l'on finit par s'habituer et à y prendre goût, tout comme si l'on était d'origine castillane.

Pour bien se rendre compte de la physionomie de la population d'une ville, il faut assister à une fête religieuse. En Espagne, la vie est intimement liée à la religion et, de toutes les fêtes, celle qui est la plus importante, en quelque sorte la fête nationale, est la Fête-Dieu, la *fiesta del Corpus Christi*, comme l'on dit, et dans chaque cité, l'on assiste à une procession où se déroule quelque épisode historique qui intéresse la province, la ville. C'est à Valence que la procession *del*

Corpus Christi présente l'aspect le plus original, et l'on est surpris de trouver des costumes qui rappellent le temps de la domination romaine; à Burgos, des groupes d'enfants dansent devant le dais, qui est suivi de cinq grands mannequins, cinq géants représentant cinq rois Maures. Cet usage qui, au premier abord, peut sembler bizarre, consacre le souvenir d'une victoire remportée sur les Musulmans, il y a plusieurs siècles. Aussi lorsqu'on est renseigné, l'on ne peut s'empêcher d'admirer une nation qui a conservé le souvenir des glorieuses actions accomplies par ses ancêtres et nous trouvons là une preuve de son ardent patriotisme.

Une nuit dans une ville d'Espagne est également fort curieuse et offre plus d'une particularité; tout d'abord, l'on croit que l'on va entendre une sérénade dans chaque rue. C'est une erreur. L'usage des sérénades commence à se perdre et on ne le retrouve plus que dans l'Andalousie, principalement à Cordoue, à Séville et à Grenade.

Si les sérénades sont peu fréquentes, en revanche, l'on entend souvent jouer de la mandoline et, le soir, il m'est souvent arrivé d'écouter quelque muletier, ou même un soldat qui, cherchant à se distraire des ennuis de la caserne, pinçait de la mandoline et montrait parfois un talent qui n'aurait pas été déplacé sur un théâtre de province ou dans quelque salle de concert.

Mais ce qui frappe le plus, la nuit, dans une ville d'Espagne, ce sont les *serenos*. Dès que le soleil est couché, vous entendez à chaque instant pousser un cri monotone qui indique l'heure et le temps qu'il fait. Pour indiquer le beau temps, le cri est *sereno*, et, en Espagne, les nuits sont presque toujours belles, c'est le cri « *sereno* » que l'on entend le plus souvent. Aussi la dénomination de *sereno* s'emploie-t-elle pour désigner le veilleur de nuit.

Le *sereno* est un personnage fort utile. Si vous êtes égaré, il vous indiquera votre chemin et vous reconduira même chez vous. Voulez-vous vous lever de grand matin, prévenez-le la veille et il viendra vous éveiller. Dans les villes où l'on habite par appartement, il fait fonction de concierge; pendant la nuit il possède les clefs des maisons de son quartier et viendra vous ouvrir votre porte, si l'heure est un peu tardive. Si au moment de rentrer chez vous, vous ne le voyez pas, appelez-le à haute voix et vous le verrez bientôt apparaître avec sa lance et sa lanterne. Enfin, ne l'oublions pas, le *sereno* est un véritable agent de police et, grâce à son activité, la sécurité règne dans les villes, la nuit aussi bien que le jour.

Si nous quittons les villes et si nous visitons les campagnes, nous y trouvons également de nombreux sujets d'étude.

Il y a un fait à établir tout d'abord, c'est que l'Espagne n'est pas comme nous l'avons déjà dit, le pays légendaire du brigandage ; c'est une erreur qu'on ne saurait trop combattre. L'Espagne est sillonnée de routes généralement bien entretenues ; quant aux chemins de fer, il est difficile de faire leur éloge, non pas que les accidents soient plus fréquents là que partout ailleurs, mais ils marchent avec une lenteur désespérante. Les express sont inconnus, et quand on a fait cinq lieues à l'heure, l'on trouve que l'on a franchi l'espace sans perdre de temps. Aux gares, les arrêts se prolongent indéfiniment. Quel est le but de cette locomotion qui rappelle un peu celle de nos anciennes diligences? Est-ce un défaut d'organisation, est-ce un moyen de visiter le pays, de mieux apprécier le paysage? Voilà ce qu'il ne m'appartient pas de dire et je laisse ce soin à mes auditeurs.

Si nous parcourons la campagne espagnole, nous sommes surpris de la différence que nous trouvons entre elle et la campagne française. Les maisons isolées, si communes, si fréquentes en notre pays, n'existent en Espagne qu'à l'état d'exception. Un village est généralement bâti sur une éminence ; sa population varie de cent à cinq cents habitants. Il est presque toujours situé en dehors de la grande route ; l'on est surpris du calme que l'on y trouve ; tout est silencieux et l'absence du bruit est ce qui frappe tout d'abord. L'église est naturellement le principal et presque toujours l'unique monument. Elle ne laisse pas d'intéresser l'étranger. Ses dorures, ses peintures criardes, les statues de ses saints barbouillés de vermillon, l'orgue qui produit un bruit analogue à celui de deux poulies grinçantes, attirent l'attention et étonnent, quoique les règles de l'art n'y soient pas respectées la plupart du temps.

Mais ce qui étonne dans un village espagnol, c'est l'absence de cabarets. S'il est situé non loin de la route fréquentée par les muletiers, il y a une *posada*, et dans le cas où il n'existe pas de *posada*, l'on descend chez le notable où l'on reçoit une hospitalité simple et cordiale, et si le dîner laisse à désirer, l'on constate de la bonne volonté et c'est l'essentiel. L'on se met en quatre pour recevoir l'hôte et l'empressement que l'on vous témoigne dédommage et du mauvais dîner que l'on est exposé à faire et du gîte dont le comfort laisse à désirer.

Presque toujours un torrent ou un ruisseau coule à côté du village et l'alimente d'eau potable. Les maisons d'un village sont, suivant

l'expression pittoresque de Théophile Gautier, couleur de pain grillé. Les rues, entre deux rangées de maisons qui semblent vouloir se rapprocher comme pour vous prendre dans un étau, sont des corridors sombres où l'on trouve toujours un peu de fraîcheur. Aussi les paysannes passent-elles l'après-midi assises sur le seuil de leurs portes, peignant et repeignant leurs longs cheveux noirs lustrés comme le plumage des hirondelles. Autour d'elles jouent de nombreux enfants blancs et roses qui vous regardent avec de grands yeux bleus d'un air tant soit peu étonné.

Une bonne fortune, c'est de se trouver dans un village un jour de fête. Après les vêpres, la population se réunit sur la place, devant l'église, et danse au son du tambour de basque avec accompagnement de mandoline. Tous les paysans déploient, à cette occasion, le plus grand luxe. Les hommes portent de belles culottes de velours, de larges ceintures et, sur la tête, un foulard à carreaux blancs et roses. Les femmes ont des corsets bleus lacés par devant et par derrière, la jupe courte, rouge, verte ou jaune, et ont le soin de montrer le bas de la jambe. Dans leurs cheveux tordus, elles portent des flèches de cuivre ou des boucles d'or, héritage légué par leurs grand'mères. Les deux sexes sont chaussés de l'espadrille. La danse est toujours des plus animées et les airs que l'on entend rappellent souvent ceux de la Basse-Bretagne ; aussi un Français ne peut-il que prendre plaisir à voir ces amusements populaires où la gaîté est toujours à l'ordre du jour.

Dans un village espagnol, les personnages importants, les notables, sont le curé, le vicaire, le maître d'école ou les maîtres d'école, car souvent il en existe deux dans le même village, et le barbier. Chose qui étonnera mes auditeurs, c'est la cordialité qui existe entre ces différents personnages. Le curé est regardé comme un ami par ses paroissiens ; le maître d'école, qui a conscience de son rôle et pense qu'il *a une grande mission* à remplir, n'essaie pas de se créer un parti en entrant en lutte avec l'autorité ecclésiastique. Le curé et le magister vivent d'ordinaire en bonne intelligence et cet usage de là-bas est assez rare en France. Quant au barbier, il ne faut pas s'imaginer trouver en lui un *figaro*. Le barbier espagnol ne joue pas le rôle que nous sommes tentés de lui donner. C'est un brave homme qui vit étranger à la politique et gagne honnêtement sa vie en exerçant plusieurs métiers. Aussi c'est un personnage fort important ; car en dehors de ses fonctions habituelles, il donne des conseils sur la culture, dit son avis sur

la moisson, est vétérinaire et pratique la médecine lorsqu il n'y a pas de médecin dans le village, ce qui arrive assez souvent en Espagne. Quelle médecine ! c'est toujours un peu l'école du docteur Sangrado. La saignée est à l'ordre du jour et le barbier manie la lancette avec une hardiesse qui ferait pâlir, je crois, la Faculté de médecine toute entière.

Puisque nous sommes à la campagne et à la recherche de la couleur locale, n'oublions pas de dire quelques mots du muletier. L'on ne peut pas un seul instant faire abstraction du muletier, lorsque l'on parle de l'Espagne.

C'est une profession fort enviée et le muletier espagnol se considère comme un être heureux et n'envie rien aux puissants du jour. Vous rencontrez ce personnage à chaque instant, sur les routes, dans les villages, à la porte de la *posada*, poussant devant lui ses mules, faisant fonctions de messager, fumant sa cigarette ou entonnant quelque chanson pour se distraire de la monotonie du chemin qu'il lui faut parcourir et qui souvent est assez long. Mais le muletier espagnol est un marcheur intrépide. Les étapes ne l'effraient pas et à le voir, l'on dirait qu'il défie la fatigue et qu'il regarde comme un point d'honneur de ne jamais montrer sa lassitude. Il est toujours agréable de rencontrer quelque multier ; sa conversation distrait agréablement et l'on est surpris de trouver chez lui presque toujours une courtoisie, une urbanité qui ne laissent pas de charmer, sans cependant être un sujet d'étonnement, lorsqu'on se rappelle que l'on est en Espagne. De l'autre côté des Pyrénées , l'homme du peuple est toujours *hidalgo* , toujours castillan, toujours grand seigneur.

Le tableau que nous venons de tracer du village espagnol indique suffisamment que la vie que l'on y mène est paisible, l'existence s'y écoule dans le plus grand calme. Le cabaret y est inconnu, l'on n'y fait pas de politique et peu nombreux sont les journaux qui pénètrent dans un village. Aussi est-on fort peu au courant de ce qui se passe à quinze ou vingt lieues, à Madrid, ou même dans la capitale de la province. Peu importe au paysan espagnol ; il est d'humeur tranquille et les *pronunciamentos* qui sont l'œuvre d'une infime minorité, de quelques ambitieux le laissent fort indifférent.

L'Espagne est une région des plus fertiles et la nature l'a richement dotée. Les parties les plus sèches de la Péninsule ont un bon sol et produisent pour ainsi dire spontanément. Malheureusement, le pays est mal cultivé et la terre ne rend pas tout ce qu'elle pourrait donner.

Le plus grand obstacle à l'agriculture est le manque d'eau. En général, en Espagne, les rivières sont presque toutes à sec pendant l'été et les fleuves ne sont guère navigables que près de leurs embouchures. Aucun travail sérieux n'a été exécuté pour canaliser les rivières et aménager les eaux ; aussi l'aridité est-elle souvent des plus grandes. Ce manque d'eau tient principalement à l'absence de forêts ; l'Espagne est complètement déboisée et les forêts qui, il y a quatre ou cinq siècles, étaient nombreuses, n'existent plus qu'à l'état de souvenir. Aussi le bois est-il excessivement rare et, pour se chauffer, les paysans sont souvent obligés de brûler des bouchons de paille ou du fumier séché et tassé. Enfin, n'oublions pas les ombres du tableau. L'Espagne est exposée à un fléau terrible, à l'invasion des sauterelles, et rien ne peut donner une idée des ravages que commettent ces maudites petites bêtes, lorsqu'elles s'abattent sur un canton. Elles détruisent tout et en quelques heures transforment un riant pays en un véritable désert. C'est en vain que l'on chercherait la moindre feuille, le moindre brin d'herbe. Un jour, un nuage de sauterelles s'abattit sur la voie ferrée et il fallut deux heures de travail pour que le train pût se remettre en marche. Aussi le cri de « *las langostas* », « les sauterelles », est il un cri de terreur et d'effroi dans toutes les campagnes de la Péninsule.

Les productions de l'Espagne sont, dans la zone septentrionale, le froment, l'orge, le maïs, la pomme de terre, l'olivier, la vigne, les vins non liquoreux, etc.; dans le midi, les vins liquoreux, le blé, l'oranger, le citronnier, le riz, le caroubier, etc. Les froments espagnols sont de la meilleure qualité ; ils sont pleins, nourris, savoureux, couverts d'une écorce légère, donnant une farine fine et très blanche et peu de son. Il y en a beaucoup auxquels la mouture ne fait pas perdre plus de 5 pour cent, tandis que les blés du nord de l'Europe perdent souvent plus de 15. Il en résulte une différence considérable dans la qualité, la quantité et la bonté du pain qu'on en tire. Les blés glacés qui proviennent de certaines parties de l'Estramadure sont très beaux et rivalisent avec ceux de la Sicile ; il est vrai que la panification en est un peu moins facile que celle des blés tendres. Quant aux variétés, elles sont nombreuses : blés rouges, bleus, blancs, clairs, variés, durs, tendres, blés de trois mois, de printemps, d'automne, blés d'irrigation et de terrains secs, blés ronds, blés catalans, valenciens, etc. L'Aragon, l'Andalousie jadis surnommée le grenier de l'Espagne, le Léon, les Castilles, la vieille Castille surtout, tiennent la tête dans la production des froments.

La plupart des provinces produisent du seigle ; la Catalogne, l'Estramadure, la Biscaye sont celles qui en donnent le plus. On le cultive principalement sur les montagnes, dans quelques vallées et dans les terrains maigres et arides des plaines. Il paraît aussi que la Manche, dont le sol est pauvre et sec, en produit beaucoup par rapport à son étendue.

On cultive au contraire très peu l'avoine en Espagne ; elle n'y est presque pas employée pour la nourriture des bestiaux, sans doute comme trop échauffante. On en trouve pourtant en certaine quantité dans la Catalogne, la Galice, les provinces de Ségovie, de Salamanque et de Tolède.

La culture de l'orge, au contraire, est très répandue sur tous les points du territoire, et la récolte de cette seule céréale s'élève chaque année à un chiffre considérable. Ce sont principalement les provinces de Cordoue, de Murcie, de Tolède, de Terruel et de Salamanque qui produisent l'orge. Le pays d'Almério donne une espèce particulière d'orge nommée « del Milago » et qu'il est, paraît-il, facile de mélanger frauduleusement avec le froment.

Le maïs, dont la végétation superbe trahit une origine exotique, est entré si complètement dans l'alimentation du peuple espagnol qu'on l'appelle parfois *blé d'Espagne*. Il fut introduit d'Amérique en Europe il y a près de trois siècles. Depuis lors, la culture s'en est établie dans tout le pays, notamment dans le royaume de Valence, en Catalogne, et dans les provinces du Nord. En Galice et en Biscaye, les paysans se nourrissent presque exclusivement d'une sorte de pain de maïs qu'ils nomment *borrona* ; cuit au four et mangé tout chaud, ce pain d'un jaune d'or est vraiment délicieux.

Le riz est également une des principales productions de l'Espagne. Celui de Valence tient le premier rang, et au nord-ouest du lac d'Albifera, à une lieue de la ville de Valence, tout le pays est couvert de rizières ou *tilerras de arroz*. Dans cette partie de la huerta, le nombre des canaux d'irrigation est tellement considérable qu'on n'est pas cinq minutes sans en traverser plusieurs. L'on élève autour de chaque rizière un rebord en terre pour empêcher l'eau de s'échapper, et au moyen d'une petite vanne, l'on peut à volonté en exhausser ou en abaisser le niveau. Ces rizières sont d'un rapport très productif ; malheureusement, les exhalaisons marécageuses empestent la contrée et font chaque année de nombreuses victimes parmi les cultivateurs forcés de travailler du matin au soir, les pieds dans l'eau et la tête

exposée à un soleil brûlant. Il n'en est peut-être pas un qui ne soit sujet aux fièvres intermittentes.

Le sorgho ou douro des Arabes, plante originaire des hautes régions du Nil, et dont les populations danubiennes se servent en guise de blé, a été aussi introduit en Espagne et la culture en est assez importante. La province de Girona passe pour produire le meilleur seigle. Quant au sarrasin, au millet, on les rencontre également dans plusieurs provinces.

L'olivier se trouve dans presque toutes les parties du royaume, notamment dans les bassins de l'Ebre, de la Guadiana et du Guadalquivir, où il forme des forêts immenses. Arbre triste et gris, l'effet n'en est pas heureux dans les paysages; ce qui contribue souvent à rendre son aspect plus froid et plus monotone, c'est que les *olivares* sont toujours plantés avec une régularité et une symétrie parfaites.

Les olives de Séville, très recherchées aujourd'hui dans toute l'Espagne, étaient déjà célèbres chez les Romains. Cicéron, félicitant un de ses amis d'avoir été nommé gouverneur de la Bétique, le prie de lui envoyer des olives de ce pays. Ces olives sont de plusieurs sortes, les unes de forme ovale et dépassant parfois la grosseur d'un œuf de pigeon, les autres rondes et de la grosseur d'une cerise; celles-ci bonnes surtout pour faire de l'huile, celles-là meilleures à manger.

La récolte des olives se fait dans toute l'Andalousie en automne, comme dans nos provinces méridionales; les fruits, recueillis dans de vastes couffins de jonc, sont ensuite transportés à dos d'âne jusqu'au lieu d'exploitation.

L'huile pourrait être délicieuse au goût et figurer avec honneur sur tous les marchés d'Europe, mais elle est généralement âcre, et parfois puante. Cela vient de la mauvaise méthode que l'on suit pour sa fabrication. D'ordinaire, l'on ne cueille les olives que lorsqu'elles sont trop mûres, et l'on ne fait pas de triage entre celles qui sont saines et celles qui sont pourries. Avant de les presser, on les garde longtemps amoncelées pour les faire fermenter, sous prétexte qu'alors elles rendront davantage. En outre, les moulins à huile dont on se sert sont détestables et plus que primitifs. Il en résulte que l'huile d'Espagne ne peut s'exporter et se consomme sur place. Cependant, depuis une vingtaine d'années, plusieurs fabricants, Catalans surtout, sont entrés dans une voie nouvelle, ont adopté les nouveaux procédés et ont obtenu des produits d'une qualité supérieure. Les fabriques

d'huile les plus importantes se trouvent à Barcelone, à Girona, Lérida et Alméria.

Les légumes cultivés en Espagne sont nombreux, mais une énumération serait ici fastidieuse. Bornons-nous à citer le *garbanzo*, le légume national par excellence, le complément indispensable du *puchero* ou pot au feu, et le lupin, le légume du pauvre; on le mange bouilli et grillé. Puis viennent les haricots blancs, noirs, rouges, jaspés, les fèves, petites et grosses, les pois et leurs mille variétés, les oignons, les betteraves, les pommes de terre, les citrouilles et l'ail. L'on fait en Espagne une grande consommation de l'ail et de l'oignon. L'on estime à 70,000 kilogrammes la production de l'ail et à 400,000 celle de l'oignon. La culture des pommes de terre donne un rendement de 500,000 kilogrammes environ. Nous ne pouvons, puisque nous sommes sur le chapitre des légumes, nous dispenser de nommer les câpres, les piments avec lesquels on fait une espèce de ragoût dont le peuple se montre fort friand, et les tomates, qui comptent diverses variétés et donnent lieu à un commerce assez considérable. La fabrication des conserves de tomates a obtenu un certain développement à Bilbao et certaines maisons exportent chaque année 30, 40, 50 et même 100,000 flacons de conserves. Inutile de dire que les fruits cultivés en Espagne sont très abondants. Dans les royaumes de Valence et de Murcie, l'on cultive le bananier, le dattier, l'oranger, le citronnier, le figuier de Barbarie. Dans les autres provinces ce sont les raisins, les figues, les olives, les pêches, les abricots, les poires, les pommes, selon le climat et l'altitude. L'amandier se trouve principalement en Catalogne, à Valence, en Andalousie et aux Baléares; le royaume de Grenade, surtout dans les environs de Malaga, est la partie où il y en a le plus. Les amandes se divisent en plusieurs variétés tant amères que douces. Les plus délicates sont celles d'Ibi, à six lieues d'Alicante. Leur supériorité serait due à un genre particulier de culture qui consiste à les enter sur des amandiers sauvages. L'île de Majorque en produit aussi beaucoup. L'exportation pour toute l'Espagne approche de 4 millions de francs.

Le noyer est aussi l'un des arbres les plus communs de l'Espagne, mais les provinces du Nord sont celles où il abonde le plus; la Catalogne et la Biscaye font avec les noix un commerce très lucratif. Les noisettes d'Espagne sont également recherchées; c'est l'Angleterre qui, à elle seule, en reçoit la plus grande partie, soit plus de 5,000,000 de kilogrammes. Les provinces septentrionales produisent aussi beaucoup de

châtaignes et de marrons dont une très grande partie est exportée par la voie de Bilbao ; celles de Lugo ont une réputation méritée.

Le caroubier est indigène dans le midi de l'Europe ; ses rameaux, qui s'élèvent jusqu'à dix mètres, sont disposés en tête arrondie comme ceux du pommier. En Espagne où le feuillage est rare, le caroubier est un arbre de grande ressource ; ses gousses douceâtres servent à la nourriture du bétail qui en est très friand, ou même à celle des pauvres gens, dans les temps de disette ; elles sont l'objet d'une spéculation importante. C'est en Catalogne et dans le royaume de Valence que l'on trouve les plus beaux caroubiers, ils dépassent quelquefois la grosseur des plus gros chênes et l'on en a vu qui produisaient jusqu'à 1200 kilogrammes de fruits, leur feuillage d'une beau vert foncé contraste d'une manière très heureuse avec la teinte grisâtre et un peu triste des oliviers. Le bois, connu vulgairement sous le nom de *carouge*, est employé avec avantage dans les arts à cause de sa dureté.

Le pin pignon se rencontre aussi fréquemment en Espagne où il atteint plus de cent pieds de hauteur. Les habitants mangent ses fruits connus sous le nom de *pignons doux*, sans préparation, comme des noisettes ; l'on en fait aussi des dragées et des pâtisseries. Son bois est employé dans la charpente et dans la menuiserie. L'espèce de chêne qui produit le gland doux, extrêmement voisine de l'yeuse ou chêne vert, est très abondante ans toutes les provinces. Son gland est très recherché, l'on attribue la supériorité de la viande des porcs de l'Estramadure à ce qu'ils se nourrissent presque exclusivement de glands doux.

L'Espagne a la bonne fortune d'avoir un sol favorable aux palmiers. Le raisin sec est un produit fort important et les provinces de Grenade et de Malaga en font un objet de commerce considérable ; il en est de même des figues que l'on cultive aux Baléares, en Aragon, à Alméria, à Malaga, à Cadix. Leur production est évaluée anuuellement à plus de 130 millions de kilogrammes ; la plus grande partie est consommée dans le pays et l'exportation, qui se réduit à peu de chose, n'atteint guère que les figues sèches ; quant aux pêches et aux abricots, inutile d'insister sur ce point. Chacun sait que plusieurs provinces, principalement celle de Logrono, ont en quelque sorte la spécialité de la fabrication des conserves de fruits, en sirop ou à l'eau-de-vie, et que la pêche et l'abricot sont les matières premières de cette industrie, si l'on peut s'exprimer de la sorte. L'art des sucreries est très avancé au-delà des Pyrénées, il remonte assez loin. Au XVIIe siècle ;

Madame d'Aulnoy nous parlait de bonbons à la liqueur, de dragées, de gelées de fruits qui faisaient les délices des dames espagnoles. La nation castillane n'a pas dégénéré depuis, et l'art des sucreries est toujours des plus florissants chez nos voisins.

La nature a tellement favorisé l'Espagne que son sol, dans le midi, peut produire la canne à sucre. Au temps des Maures cette industrie était en plein rapport ; aujourd'hui, quoique cette culture n'existe plus guère que dans la province de Malaga, et encore est-elle restreinte, l'Espagne fait chaque année avec les cannes qu'elle récolte chez elle, près de six millions de kilogrammes de sucre. Les nombreux moulins à sucre dont on voit les vestiges témoignent de l'extension de la fabrication au temps des Arabes. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les premières cannes importées dans le Nouveau-Monde venaient d'Andalousie.

Lorsqu'on parle des productions de l'Espagne, il ne faut pas oublier les vins. L'Espagne est un pays qui, par sa situation topographique, est éminemment propre à la culture de la vigne, et de tout temps, le vin a été l'un de ses produits principaux. Les vignes d'Espagne sont en général d'espèces beaucoup plus fortes, plus feuillues et plus vivaces que les nôtres ; vers cent ans, elles sont en plein rapport, du moins dans les fonds argileux. On les plante profondément dans des fosses d'un mètre et plus. Les grappes sont fort nombreuses à chaque pied et les grains de raisin si pressés qu'ils se chassent les uns les autres. Par malheur les cultivateurs espagnols emploient pour la fabrication des vins les procédés les plus primitifs. A mesure qu'il arrive de la vigne, le raisin est déversé dans de vastes réservoirs en maçonnerie ; c'est là qu'on le foule aux pieds et qu'on le couvre de planches chargées de pierres, car le pressoir est encore inconnu. Au bout d'un temps plus ou moins long, on soutire le moût que l'on transporte dans les cuves ; il y séjourne jusqu'au milieu du mois de mars, époque à laquelle l'on s'occupe de le transvaser par crainte des chaleurs ; à part cela, aucun souci de l'exposition des celliers, de la dimension des cuves, du degré de fermentation. Quant aux opérations multiples en usage en France, l'ouillage, le soufrage, le fouettage, nul n'y songe ni ne les connaît ; aussi le vin n'est-il jamais dépouillé et garde-t-il un fort goût de terroir, épais, plat et violent. Dans certaines localités de l'Aragon, on ne peut guère le conserver au-delà de six mois ; ajoutez à cela l'odeur de l'outre en peau de bouc, (car la bouteille est encore fort peu répandue dans les campagnes), dans laquelle on l'enferme communément pour le vendre

en détail et il ne faut pas s'étonner si, au lieu d'une boisson agréable. il ne donne que trop souvent un breuvage imparfait. Nous ne parlons, bien entendu, que des vins communs qui se consomment dans le pays et encore, au nombre de ces vins, l'on trouve quelques crus qui ne manquent pas de réputation et de valeur. Tels sont les vins de Valdepéras dans la Nouvelle-Castille, qui sont d'un beau rouge foncé, capiteux et qui auraient pour origine des plants apportés de Bourgogne. Il y a en Espagne une région essentiellement vinicole, c'est la Rioja, la Castille. Depuis, quelques propriétaires ont cherché à améliorer les vignes espagnoles en important des cépages du Bordelais et du Médoc, et les résultats qu'ils ont obtenus ont été des plus satisfaisants.

Si, pour les vins rouges, les Espagnols ont tout à faire ou presque tout, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de vins blancs où ils sont passés maîtres. Le choix des cépages, les procédés de bonne fabrication sont observés depuis des siècles aux environs de Jerez, de Malaga et d'Alicante ; aussi ces vins jouissent-ils à juste titre d'une réputation quasi-universelle. Ces vins sont de véritables liqueurs et ont un moelleux et un plein que la chaleur du soleil peut seule achever. Ce sont surtout les vins de Jerez qui sont célèbres ; ils sont l'objet de soins minutieux et, à l'époque des vendanges, les raisins sont littéralement cueillis grain à grain au fur et à mesure de leur maturité. Le Jerez est un des vins qui se conservent le plus longtemps ; l'on en trouve qui ont cent et même deux cents ans. La culture de ce vin occupe plus de 6000 hectares et sa production dépasse annuellement 2,500,000 litres (1).

Sous le rapport des pâturages l'Espagne est moins bien partagée, et l'on peut dire que les prairies, qui sont l'une des beautés de notre France, n'y existent qu'à l'état d'exception. Les troupeaux se composent de moutons, de chèvres et de porcs. La race bovine laisse beaucoup à désirer. Le cheval est un objet de luxe et la mule est la bête de trait que l'on emploie le plus communément. Les Espagnols tirent surtout leurs mules du Poitou, leurs chevaux étant impropres à produire des mules en raison du climat.

Puisque nous parlons de l'agriculture, nous devons dire quelques mots des procédés de culture qui, hélas ! sont des plus rudimentaires. L'assolement qui se pratique en France, et fait chaque année succéder

(1) L'on estime à 2,500,000 hectolitres, la production annuelle du vin en Espagne.

une culture à une autre culture, est inconnu. Il en est de même de l'emploi de la chaux dont nous nous servons comme engrais. La pelle et la pioche sont également peu répandues et, pour ouvrir le sol, le paysan se sert d'une pique qui se termine par une lame légèrement recourbée. La brouette a à peine fait son apparition de l'autre côté des Pyrénées. Dans les villages, pour conserver le vin, au lieu de se servir de barriques, l'on a recours à de grandes amphores en terre, pouvant contenir chacune plusieurs hectolitres. Vous le voyez, en Espagne, l'agriculture a encore beaucoup de progrès à accomplir, et cependant quel sol riche et fertile. Il suffirait d'apporter quelques légères améliorations à ce qui a lieu actuellement, et ce pays qui ne demande qu'à produire, qu'à se couvrir de moissons, deviendrait pour ainsi dire le grenier de l'Europe.

Mais pour bien se rendre compte des ressources que présente l'Espagne, il ne faut pas oublier de parler de ses richesses minières. Le pays possède de beaux bassins de houille, et cependant l'exploitation en est fort limitée. C'est celui des Asturies qui est le plus productif. Le minerai de fer est également fort répandu. Quant au plomb, c'est un métal fort abondant. Il provient surtout des provinces de Murcie, de Jaën et d'Alméria. Il en est de même du cuivre, de l'étain et du mercure. L'Espagne possède aussi des gisements de chaux phosphatée, et chacune de ses sierras tient en réserve de véritables trésors de marbres dont on commence à peine à s'inquiéter. Enfin, une ressource précieuse, ce sont les argiles réfractaires ou kaolins de Zamora qui sont associés au granit, et qui jadis étaient employés par les Romains et maintenant sont utilisés à Séville pour la fabrication de la porcelaine.

L'on s'étonne, à juste titre, de voir l'industrie si peu développée en Espagne. Cette infériorité doit être imputée au caractère du peuple espagnol qui, heureux d'habiter un si beau pays, a peu de besoins. C'est en vain que l'on chercherait ce mouvement, cette agitation, cette fièvre que l'on remarque en Angleterre. Barcelone fait exception et acquiert chaque jour de plus en plus cette vie pressée du commerçant qui sait que le temps est un capital. Mais Barcelone diffère essentiellement du centre de l'Espagne et ne peut jamais être prise comme type.

Cependant, il ne faudrait pas conclure que l'industrie est, et a toujours été chose étrangère à l'Espagne. Sans remonter au temps des Arabes, il suffit de vous reporter aux XVe et XVIe siècles ; à cette

époque, la sculpture sur bois avait atteint un haut degré de perfection ; et il en était de même de la marqueterie. Aujourd'hui, le meuble artistique ne compte plus en Espagne que quelques rares adeptes. Il en est de même de la fabrication des tapis. Sous la domination des Maures, les tapis de Murcie s'exportaient dans une partie de l'Europe. Cette industrie est tombée. En 1720, le roi Philippe V avait établi à Madrid une fabrique de tapisseries et, pour la diriger, fit venir des Flamands d'Anvers. Cette fabrique a disparu, et aujourd'hui à peine trouve-t-on quelques fabricants qui livrent des produits qui, sans avoir la valeur de ceux de Murcie, cependant sont appréciés et peuvent figurer sur tous les marchés et soutenir la concurrence à juste titre.

Au XVIe siècle, l'art des vitraux était parvenu très haut. Les vitraux de plusieurs cathédrales étaient de véritables chefs-d'œuvre. Mais cet art n'était guère que décoratif. Jadis, les fenêtres garnies de vitres étaient une rareté en Espagne, et au XVIIe siècle, plusieurs pièces du Palais-Royal en étaient dépourvues. Aussi Madame d'Aulnoy disait-elle, « que le verre était rare, que beaucoup de maisons avaient des fenêtres sans vitres, et que lorsqu'on voulait parler d'une maison où il ne manquait rien, l'on disait : elle est vitrée. »

Si aujourd'hui le mot de Madame d'Aulnoy est inexact et si les maisons en Espagne ont des vitres tout comme en France, cependant les verriers espagnols laissent fort à désirer. Leurs produits sont grossiers et sont encore loin, je ne dis pas des merveilles artistiques de Baccarat, mais des plus simples échantillons des verreries de France et d'Autriche.

Il n'en est pas de même de la céramique qui occupe une place distinguée, et si, dans cette industrie, les Espagnols montrent une grande originalité, ils ont tant soit peu conservé leur place, quoique cependant ils ont perdu là, comme dans beaucoup d'autres branches de l'industrie. Au XVe siècle, rien qu'à Séville, l'on comptait près de cinquante fabriques où se faisaient de très belles faïences. Malaga, Talavera, Valence, Murcie, Majorque étaient renommés pour leurs produits ; au milieu du XVIIIe siècle, l'on avait commencé à fabriquer de la porcelaine tendre et, au commencement de ce siècle, de la porcelaine dure. Aujourd'hui les cruches et les plats en faïence vernissée et coloriée de Talavera sont toujours très recherchés. Les énormes vases en grès rouge qui portent le nom de *tinajas* et tiennent là-bas lieu de tonneaux, viennent pour la plupart de Lucena, de Lorca et de Toboso. Quant aux carafes de terre cuite rouge ou jaunâtre ser-

vant à rafraîchir l'eau, qui sont appelées *alcarrazas* et commencent à se répandre à l'étranger, c'est Andujar, dans la province de Jaën, qui en livre le plus à la consommation. L'on trouve encore différentes fabriques à Valence, à Malaga, et dans l'île de Majorque, mais si les produits de ces dernières villes se distinguent par leur forme élégante, ils sont loin de valoir ceux d'Andujar qui a l'avantage de posséder une terre qui est une sorte de marne argileuse convenant essentiellement à la fabrication des alcarrazas.

L'Espagne a toujours conservé, et avec raison, sa vieille réputation pour la fabrication des armes, couteaux, poignards et *navajas*. Le centre de l'industrie coutellière se trouve à Albacete; pour la coutellerie commune, c'est Santa-Cruz de la Mudela, dans la Manche, qui tient le premier rang.

Pour les bijoux, l'Espagne est assez arriérée, cependant disons que la petite ville d'Eibar, dans le Guipuzcoa, livre des produits qui, pour la délicatesse et le fini, peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs articles de Paris. Ces bijoux, tout particuliers, sont en acier incrusté d'or, et le débit qui s'augmente chaque jour en est grand, tant à l'étranger que dans toute la Péninsule.

Pour ce qui concerne la sparterie, inutile d'insister sur ce point : nous savons tous que la fabrication des vastes paniers est une industrie des plus florissantes en Espagne.

Celle du coton est assez importante, et quoiqu'elle soit presque entièrement centralisée dans la Catalogue, elle représente pour cette seule province un capital de 150 millions, les manufactures qui sont au nombre de 700 et les broches de 12,000,000 occupent plus de cent mille ouvriers. La fabrication des indiennes se fait sur une large échelle; il en est de même des toiles de chanvre et de lin. Ces dernières, qui sont fabriquées par des tisserands à la campagne, sont généralement grosses et communes, à part quelques-unes qui sont de très belle qualité. Quant à l'industrie des tissus de laine, elle est fort ancienne. Jadis les fabriques de Ségovie occupaient près de 40,000 personnes et Cuença, à elle seule, lavait chaque année plus de 60,000 quintaux de laine. L'industrie de la laine est tombée à la fin de la monarchie en décadence, et ce n'est que de nos jours qu'elle commence à se relever. Pendant longtemps, l'Espagne seule a possédé la race précieuse des mérinos qu'elle a laissé dégénérer. Ses laines fines sont remarquablement fortes et résistantes, mais on leur reproche d'être dures comme celles de la Beauce et du Midi, aussi ne peuvent-elles

lutter contre celles de l'Australie. La passementerie est bien fabriquée ainsi que les blondes, les dentelles qui ont toujours été renommées et la lingerie fine qui témoigne d'un bon goût, surtout dans ses broderies.

Quant à l'éventail, il est superflu d'en parler. C'est l'indispensable de toutes les femmes, de la chambrière aussi bien que de la grande dame. Les fabriques de Valence jouissent d'une réputation méritée.

Enfin, en terminant l'aperçu rapide que nous donnons de l'industrie espagnole, n'oublions pas de rappeler que la sériciculture donnait naguère de beaux revenus. Malheureusement la maladie des vers à soie est venue la réduire considérablement ainsi que dans notre pays. Depuis quelques années, l'on a introduit des cocons du Japon ; espérons que l'Espagne retrouvera bientôt la source d'un produit qui, récemment encore, était assez important.

Pour bien connaître l'Espagne, au point de vue économique, après avoir parlé de son agriculture et de son commerce, nous sommes amenés à parler de son commerce. Le mouvement commercial s'élève à environ 1.700 millions, dont 950 millions pour les exportations et 750 pour les importations. Notons que les exportations ont tendance à augmenter tandis que les importations accusent une diminution sensible. L'Angleterre et ses colonies achètent à l'Espagne pour 200 millions de produits et en importent pour 210 millions. Les importations de la France s'élèvent à 240 millions, mais l'Espagne nous vend près de 310 millions de produits et cette augmentation tient en grande partie au phylloxera qui a ravagé les vignobles de nos départements méridionaux et nous force de faire des achats considérables de vins espagnols. Il y a quelques années, il était à peine fait mention de l'Allemagne comme puissance commerciale. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Les Allemands envahissent l'Espagne par leurs produits et en ce pays leur mouvement commercial, tant exportations qu'importations, dépasse la somme de cent millions. Viennent ensuite les Etats-Unis dont le chiffre d'affaires est représenté par 75,000,000 de francs, la Belgique par 45,000,000, la Suède-Norwège par 30,000,000, l'Italie par 30,000,000, la Russie par 30,000,000, le Portugal par 25,000,000, l'Algérie par 19,000,000, la Hollande par 18,000,000, le Danemarck par 300,000, la Suisse par 200,000, le reste de l'Amérique 250,000,000, etc.

La marine marchande espagnole, naturellement, ne laisse pas d'être assez considérable ; elle est représentée par 2300 navires jaugeant

561.000 tonneaux. La plupart des bâtiments sont à voile ; l'on n'en compte que 350 à vapeur. Le principal port est Barcelone, puis viennent Cadix, Malaga le grand marché d'huile. Inutile de dire que la marine espagnole ne suffit pas au transit qui appartient en partie aux Anglais. De leur rocher de Gibraltar, nos voisins d'Outre-Manche introduisent en fraude, en achetant la complaisance des douanes espagnoles, leurs produits manufacturés, et cette situation privilégiée fait qu'aucne autre nation ne pourra leur faire concurrence dans l'Espagne méridionale.

Dans le tableau que nous venons de tracer du mouvement commercial de l'Espagne, nous avons vu que les exportations étaient assez importantes, 950,000,000 de francs. Ses vins entrent dans ce chiffre pour près de la moitié. Puis viennent ensuite les métaux bruts (85,000,000 fr.), les minéraux (80,000,000 fr.), les céréales (15,000,000 fr.), les animaux (30,000,000 fr.), les étoffes à filer (10,000,000 fr.), l'espartero, le liège (25,000,000 fr.), les produits manufacturés, résines, huiles, drogueries, matières colorantes (40,000,000 fr.). Les produits qui sont importés en Espagne sont principalement représentés par les denrées coloniales, les semences, les animaux, le charbon, les métaux, les minéraux, les étoffes à filer, les peaux, les cuirs, les verreries, les objets métalliques, les toiles filées, les tissus, les corderies et les meubles. Vous le voyez, il y a un vaste champ pour notre activité. Nous pouvons trouver là un large débouché pour notre industrie. L'Espagne est un pays d'avenir. Nous devons plus que jamais y porter notre attention.

Vous entendez souvent répéter que la nation espagnole est une nation en décadence, décrépite. C'est une erreur contre laquelle l'on ne saurait trop protester. L'Espagne est au contraire une nation pleine de jeunesse et de virilité, et tout nous rattache à ce glorieux pays qui a tant de titres à notre admiration. L'union de la France et de l'Espagne s'impose, union politique et commerciale. Au commencement du XVIIe siècle, Louis XIV avait prononcé un mot célèbre : « il n'y a plus de Pyrénées » ; ce mot est vrai plus que jamais. La France et l'Espagne sont deux nations sœurs. Elles ont les mêmes intérêts, et aucune cause de division ne doit exister entre elles, et par conséquent, entre Français et Espagnols, il ne peut y avoir de Pyrénées.

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES

Pendant le premier trimestre de 1886,

Par M. Paul FOUCART, avocat, secrétaire-général de la Société de Valenciennes.

Durant le premier trimestre de l'année 1886, la Société de Géographie de Valenciennes a organisé trois conférences qui toutes ont attiré un nombreux auditoire et obtenu un vif succès.

L'une d'elles, pleine d'humeur et de renseignements curieux, a été donnée par M. Sé-Samouro Oukawa, secrétaire de la légation japonaise à Paris. A la fois surpris et charmé d'entendre parler la langue française avec tant d'originalité et d'esprit par un enfant de l'Extrême-Orient, le public valenciennois a fait fête au conférencier qui, espérons-le, n'est pas venu dans le Nord pour la dernière fois.

Les deux autres conférenciers ont traité, à des points de vue différents, de la question du Congo, et des efforts auxquels se livrent actuellement diverses nations euporéennes pour coloniser l'Afrique équatoriale. M. Guillot, à l'infatigable dévouement duquel on ne fait jamais vainement appel, a exposé les voyages de M. de Brazza le dimanche 14 mars, et M. le lieutenant Valcko, de l'armée belge, est venu, quinze jours plus tard, parler de ceux de Stanley.

Nous ne voulons point, par une insuffisante analyse, déflorer le travail de M. Guillot, puisque celui-ci a promis de le rédiger lui-même et de le publier intégralement dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*. Disons seulement que sa conférence a causé un double plaisir, et par son mérite propre, et parce que, ayant été honorée de la présence de MM. Crepy et Renouard, elle a permis de resserrer les liens qui unissent désormais la Société de Lille à celle de Valenciennes.

Quant à la causerie de M. Valcke, nous ne pouvons mieux la résumer qu'en en reproduisant le consciencieux compte-rendu publié dans son numéro du 1er avril par le *Courrier du Nord* :

« M. le lieutenant Valcke », dit ce journal « personnifie bien

l'énergie calme et persévérante, intelligente et active, des races du Nord. Jeune encore, il a la chevelure et la moustache blondes, mais l'œil assuré, la contenance simple et sympathique, l'abord franc et ferme. Sans s'être exercé en artiste à la parole, M. Valcke dit nettement et clairement ce qu'il veut dire, parce qu'il entretient ses auditeurs de choses qu'il a observées lui-même, qu'il a étudiées, en un mot de choses sur lesquelles il a des souvenirs ou des idées précises. Profondément convaincu dans ses opinions, animé de tendances généreuses, il ne manque pas de chaleur en exprimant les unes et les autres.....

» Il faut d'ailleurs distinguer avec soin dans le bassin du Congo, suivant l'explorateur belge, la région du Congo inférieur et celle du Congo moyen. La première est assez aride et malsaine, la sécheresse y règne; la seconde, au contraire, est d'une fertilité et d'une richesse extrêmes, grâce à des pluies abondantes et fréquentes.

» La découverte des bouches du Congo date du XVe siècle. Un navigateur portugais les reconnut en 1484, et quelques établissements de capucins et de jésuites y furent fondés; ils ne résistèrent pas très longtemps. En 1816, une tentative de colonisation fut faite sans succès par les Anglais. En somme, ces explorateurs anciens n'avaient guère pris connaissance de l'intérieur du pays. Les indigènes, eux, avaient surtout retenu de leurs premières relations avec les blancs le souvenir d'abominables cruautés dont ils avaient été victimes, et qui devaient rendre plus difficile l'œuvre des conquérants d'aujourd'hui.

» Quant aux relations commerciales avec les Européens, elles s'étaient traduites jusqu'en ces derniers temps pour les Congolais par l'odieuse traite des nègres et par l'importation d'un produit contre lequel M. Valcke a fait une sortie vigoureuse, les alcools de pommes de terre allemands, véritable poison cyniquement versé aux populations africaines.

» C'est par l'est que le Congo devait être véritablement découvert. Livingstone trouva la partie supérieure de ce fleuve en cherchant les sources du Nil. Stanley, qui reprit l'œuvre du célèbre explorateur anglais, suivit le cours d'eau auquel était parvenu Livingstone, et apprécia dès lors le pays splendide que baignait le Congo moyen.

» En parlant de Stanley, M. le lieutenant Valcke a tenu à rendre hommage à celui dont il a été le collaborateur. Sans doute Stanley a ses défauts, a-t-il dit, il n'a pas toujours dans sa conduite les scrupules que recommande notre civilisation européenne; mais il possède du

moins des qualités de premier ordre : ce sont une ténacité et une énergie indomptables. C'est par là qu'il a surmonté dans ses explorations de grands obstacles et qu'il a imposé son nom à l'histoire. Stanley a aussi une ambition ardente, et qui souffre impatiemment toute rivalité : M. Valcke ne nous l'a pas dit, mais il nous l'a laissé deviner, en faisant allusion aux dissentiments que Stanley eut avec ses compagnons lorsqu'à la suite de son premier voyage d'exploration, il fut chargé par l'Association internationale africaine de fonder des établissements dans ce pays nouveau. C'est le désir d'aller en avant avec toute la vitesse possible, dans la crainte d'être devancé par d'autres explorateurs, qui rendit Stanley d'une exigence extrême envers le personnel de son expédition.

» M. Valcke nous a ensuite parlé des difficultés rencontrées par lui-même et ses collègues pour s'établir au Congo. Le pouvoir étant très divisé dans cette lointaine contrée, il fallut traiter avec plus de 4,000 chefs de village pour en acquérir des territoires : et ce n'était pas chose aisée quand on se trouvait obligé de commencer par faire comprendre aux indigènes qu'ils étaient propriétaires de leurs terres, et pouvaient les aliéner, c'est-à-dire en assurer la jouissance à autrui.

» Enfin, après avoir rappelé la consécration des efforts des explorateurs par la reconnaissance de l'État du Congo au Congrès de Berlin, le conférencier nous a donné son avis sur l'avenir de ce royaume nouveau.

» Le Congo, a-t-il dit, ne sera jamais pour les Européens une colonie de peuplement ; mais c'est une magnifique colonie d'exploitation, où nous pouvons écouler certaines de nos marchandises et nous procurer des matières premières.

» Les produits que fournit dès maintenant le Congo sont les suivants:

» Une sorte de palmier dont les fruits donnent de l'huile : cette huile extraite dans le pays vaut en Europe 600 francs la tonne ; les amandes importées à l'état brut s'y vendent 300 francs la tonne ;

» Les arachides, plantes dont la graine fournit une huile fine et vaut 400 francs la tonne ;

» Le sésame, autre végétal oléagineux ;

» Le caoutchouc ; ce produit, appelé à faire au Congo l'objet d'une très importante exploitation, vaut de 5 à 10 francs le kilo en Europe. Il est fourni par une sorte de liane. Les indigènes le recueillent d'une manière très primitive ; ils vont dans les forêts, recueillent dans la

paume de la main le suc très consistant de la liane, puis se l'appliquent sur le corps; quand ils sont ainsi couverts d'un enduits épais, ils rentrent chez eux et se raclent pour avoir leur récolte.

» Le copal, espèce de matière résineuse solide, qui se vend de 750 à 1250 fr. la tonne, existe abondamment au Congo à l'état fossile. L'exploitation de ce produit est facile, on le trouve à ras du sol.

» L'ivoire enfin est abondant vers le haut Congo. Les petites dents se vendent de 10,000 à 15,000 fr. la tonne, les belles dents de 20 à 25,000 fr.

» Il est difficile, faute de données précises, d'évaluer l'importance du commerce de l'Europe avec le Congo à l'heure où nous sommes. Cependant M. Valcke estime que les maisons européennes qui concentrent ce commerce y ont engagé un capital de 15 millions, et déterminent sur les rives du fleuve un mouvement d'affaires de 20 millions par an. M. Valcke croit qu'on pourra facilement décupler ce chiffre.

» En effet, d'autres produits que les précédents doivent être exploités au Congo.

» Le café et le tabac y existent à l'état sauvage : il suffira sans doute d'une culture rationnelle pour en obtenir d'excellente qualité.

» On a aussi fait avec un complet succès des essais de culture du riz et du maïs. Pour donner une idée de la fertilité du pays, il suffira de dire qu'on y obtient quatre récoltes de maïs par an, dans le haut Congo, et deux récoltes dans le bas Congo.

» Enfin la vanille et les autres épices s'y acclimatent très facilement; elles donneront quand on le voudra un rapport immédiat.

» M. Valcke croit qu'il sera facile de fonder au Congo des comptoirs commerciaux et de décider les indigènes à y venir échanger contre des cotonnades, des armes, etc., les produits du pays, qu'ils exploiteraient et cultiveraient eux-mêmes.

» Des tentatives de ce genre ont été déjà couronnées de succès, dans le principal village fondé par les organisateurs de l'État du Congo, Léopoldville. Au début, trente hommes avaient peine à se procurer leur subsistance à Léopoldville : aujourd'hui, grâce aux leçons de culture données aux nègres, 400 hommes y vivent facilement, à raison de 7 centimes par jour l'un.

» Au reste, pour montrer la confiance qu'inspire le Congo à M. Valcke, commettons une petite indiscrétion : le jeune explorateur vient de se marier en Belgique, et il compte emmener bientôt avec lui sa jeune femme à Léopoldville.

» M. Valcke pense néanmoins, n'oublions pas de le dire, qu'on ne pourra tirer du Congo tout le profit possible, qu'à dater du jour où un chemin de fer reliera le bassin moyen du fleuve à la côte.

» Notre hôte a terminé sa conférence, dont plusieurs passages ont été applaudis, en conviant tous les Eurepéens à s'unir là-bas, comme les membres d'une même et grande famille, pour civiliser l'Afrique centrale. »

Dans l'un des passages de sa conférence, M. Walcke a, comme on vient de le voir, flétri en termes énergiques l'introduction dans la région du Congo des alcools de pommes de terre, et il a, de plus, manifesté la crainte de voir sous peu s'installer sur les bords du fleuve des distilleries d'ananas donnant u nproduit meilleur assurément, mais capable encore de nuire.

Ces paroles posent nettement un grave problème dont il serait digne des Sociétés de géographie de provoquer une solution radicale, contraire peut-être aux principes d'industrialisme à outrance qui jusqu'ici ont trop souvent présidé aux rapports des nations de l'Europe avec les populations arriérées, mais conforme à ceux de la morale.

Que l'unité de civilisation, jadis tentée par l'Empire romain pour le bassin de la Méditerranée, doive peu à peu s'établir à la surface du globe, c'est ce qui ne semble faire doute pour personne; et personne ne doute non plus que les échanges commerciaux, facilitant et préparant celui des idées, ne soit un efficace moyen de la préparer. Mais ces échanges, dont les peuples européens, atteints de surproduction, prennent de plus en plus l'initiative, ne sont justiciables que s'ils ont pour but l'avantage réciproque des contractants, et non point l'enrichissement de l'un au prix de la corruption de l'autre. Or, l'alcool, — cette *eau de vie* qui devient souvent une *eau de mort* — est tellement nuisible aux nègres africains qu'il peut, si l'on n'y prend garde, les étioler et les faire disparaître, comme il a presque détruit ailleurs les Peaux-Rouges et les naturels de l'Australie. Si donc les beaux sentiments manifestés en maints protocoles sont autre chose que des mots fallacieux, l'Europe ne doit éprouver aucun scrupule à interdire dans l'Afrique équatoriale la fabrication et la vente de ce produit, qui y devient un poison.

Nous espérons qu'un vœu en ce sens sera soumis à quelque prochain Congrès géographique.

Le Secrétaire général,
Paul FOUCART.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(in extenso).

MES VOYAGES AU SÉNÉGAL

Par M. le Dr COLIN (1), médecin de marine, explorateur du Tambaoura, du Diébédougou et de la vallée de la Falémé.

Le 5 juillet 1878, je m'embarquai pour le Sénégal ; à mon arrivée dans cette colonie je fus retenu à Dakkar, à Saint-Louis et dans les

(1) Notice sur le Dr Colin.

M. le Dr Colin, un des explorateurs dévoués qui ont contribué à l'extension de notre colonie du Sénégal, est né aux Essarts (Vendée), le 5 septembre 1854. Après avoir fait toutes ses études au Lycée de Douai, il commença, en 1872, à suivre les cours des Écoles de médecine navale, à Rochefort, puis à Brest.

En 1877 il vint à l'École de Paris où il passa son examen de doctorat, puis il s'embarqua pour le Sénégal, le 5 juillet 1878.

Il y arriva dans un moment où une terrible épidémie de fièvre jaune sévissait à Saint-Louis et gagnait même nos postes situés le long du Sénégal.

Après deux ans de séjour à Bakel, il fut attaché en qualité de médecin à la première expédition du colonel Borgnis-Desbordes (1880) et visita le Gangaran et le Bagmonkudougou. A son retour, il resta encore près d'un an dans le poste de Médine, puis rentra en France (1882).

Chargé en mars 1883 par le Ministre de la Marine d'une mission politique dans le Soudan occidental, il se rend au Sénégal, suit la route de l'intérieur, signe deux traités qui plaçaient sous notre protectorat le Tambaoura et le Diébédougou, deux pays les plus riches du Bambouk méridional. Il étudie ensuite l'itinéraire de Bafoulabé à Khassana, point où les caravanes, se rendant à la côte, viennent compléter leurs provisions d'or, puis trouve dans la Falemé, rivière d'une navigation relativement facile, la route la plus directe conduisant de notre colonie du Sénégal aux districts aurifères qui se trouvent vers les montagnes du Fouta-Djallon.

En récompense de ces heureuses tentatives et de ses efforts pour résoudre des questions commerciales, la Société de Géographie commerciale de Paris lui a décerné récemment une médaille de vermeil.

Je suis heureux que M. le Dr Colin m'ait autorisé à donner au Bulletin de la Société de Géographie de Lille-Valenciennes, le compte-rendu de ses voyages et je tiens à l'en remercier à cette place.

E. Guillot,

Ancien Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Lille.

environs jusqu'au mois de décembre suivant par la fièvre jaune qui venait d'éclater et qui, dans ce court espace de temps, dévora 22 médecins.

Au mois de décembre, je fus envoyé au poste de Bakel, dans le Haut-Sénégal. Tous les Européens qui s'y trouvaient précédemment, sauf le commandant, étaient morts de la fièvre jaune. J'étais chargé de faire l'enquête sur la façon dont cette terrible maladie avait été importée, car la fièvre jaune est essentiellement une maladie des côtes; elle ne se développe jamais dans l'intérieur, et lorsqu'elle y a été apportée, elle s'éteint sur place dès qu'elle n'a plus d'aliments et ne se renouvelle plus. J'insiste sur ce détail, car il y a encore malheureusement de bons esprits qui croient que la fièvre jaune existe normalement dans le Haut-Sénégal et constitue l'un des principaux obstacles à la colonisation de ce pays. C'est une grosse erreur. La fièvre jaune n'a jamais paru dans le Haut-Sénégal que par la faute de l'Administration, lorsque les mesures sanitaires les plus simples ont été méprisées.

Après un an passé au poste de Bakel, j'avais le droit de demander à rentrer au chef-lieu, c'est-à-dire à Saint-Louis. La règle du service médical, au Sénégal, est que les médecins fassent un an de séjour dans les postes et un an à Saint-Louis. Loin de profiter de ce droit, je réclamai comme une faveur de faire ma seconde année à Bakel. Pendant ma première année, j'avais pu voir tout ce que ce pays ignoré offrait d'intéressant au triple point de vue de la géographie, de l'histoire naturelle et du commerce. J'avais commencé à l'étudier sous ces diverses faces, ma santé était excellente, je réunissais des collections nombreuses; je ne demandais qu'à rester.

Au début de cette seconde année, le 14 décembre 1879, j'épousai une jeune fille du pays, ce qui me créa des relations plus profondes dans la contrée et me permit de me familiariser davantage avec les mœurs des indigènes. En même temps j'étudiais la langue du pays et commençais à la parler couramment.

Au mois de septembre 1880, j'entendis parler de l'organisation d'une expédition qui devait aller mettre à exécution le plan grandiose du général Faidherbe, c'est-à-dire occuper les pays compris entre le Sénégal et le Niger et y établir une ligne de postes. J'aurais regretté toute ma vie si j'avais manqué une aussi belle occasion de pénétrer plus avant dans ce pays mystérieux que j'aimais chaque jour davantage à mesure que je découvrais en lui de nouvelles ressources. Je fis une

demande au Gouverneur du Sénégal, et celui-ci voulut bien m'accorder d'accompagner l'expédition en considération de mon long séjour dans le Haut-Pays et des services que j'avais pu y rendre.

Je partis donc pour le Nigor avec la première expédition du colonel Borgnis-Desbordes, comme médecin de la colonne d'avant-garde, le 28 décembre 1880. Nous arrivâmes à Kita le 6 février 1881, et, dès le lendemain, j'étais désigné pour faire le service médical auprès de la mission topographique qui accompagnait l'expédition. Nous restâmes un mois à Kita, parcourant les environs, et le 1er mars nous reprenions la route du Sénégal. Des raisons politiques avaient empêché l'expédition de pousser jusqu'au Niger, mais nous nous en étions approchés à une distance de quatre journées de marche. La mission suivit, pour rentrer à Médine, la route de l'intérieur, par le Gangaran et le Bagnionkadougou, pays absolument nouveaux, et le 1er avril, elle fermait à Bafoulabé le cercle de son itinéraire après avoir parcouru plus de 600 kilomètres dans des contrées inconnues quelques mois auparavant. J'avais mis ce voyage à profit pour augmenter mes notes et mes collections.

Au mois de juin 1881, le commandant Fournier, commandant supérieur du Haut-Sénégal, en l'absence du colonel Desbordes, reçut du Gouverneur l'ordre de faire récolter et de lui expédier des pieds de cette fameuse vigne du Soudan sur laquelle, un an auparavant, le botaniste Lécart avait rappelé l'attention. Comme il savait que je m'occupais depuis longtemps de la flore du pays, il me désigna pour m'occuper de cette recherche La vigne du Soudan existe dans les environs de Médine. En quinze jours j'avais réuni une douzaine de caisses que j'expédiai à Médine, d'où le commandant de ce poste les envoya au Gouverneur.

J'étais dans le Haut-Sénégal depuis bientôt trois ans. Je pensai qu'il était temps de rentrer en France et d'utiliser les collections et les documents que j'avais réunis. Je comptais partir à la fin de juillet, mais le médecin du poste de Médine fut rappelé à Saint-Louis et je le remplaçai dans ce poste. A peine était-il parti que la nouvelle de l'apparition de la fièvre jaune à Saint-Louis nous parvenait à Médine. De concert avec mon collègue de Bakel, et puissamment aidé par les commandants de ces deux postes, nous prîmes des mesures sévères pour éviter une nouvelle invasion du fléau et nous fûmes assez heureux pour l'arrêter à nos portes.

Je pensais pouvoir descendre à Saint-Louis dès que, l'épidémie

terminée, on pourrait disposer d'un médecin pour me remplacer. Je me trompais. Les cadres étaient insuffisants et personne ne vint. J'étais à Médine et dans l'Extrême-Haut-Sénégal depuis un an. Je commençais à me sentir fatigué, — le poste de Médine est très défectueux comme construction et comme position topographique; j'avais fait pendant cette année un service très pénible; notre campagne à Kita avait été très dure, — je demandais à retourner à mon vieux poste de Bakel, le plus beau et le plus confortable de tous les postes du Sénégal, en attendant d'être relevé.

Enfin, le 7 août 1882, je disais au revoir à ma femme et à ma chère petite fille, et je m'embarquais sur un des remorqueurs du Haut-Sénégal qui me ramenait à Saint-Louis, où je fus fort bien reçu par mon chef direct, M. le médecin en chef Savatier, qui joint à ses grandes qualités médicales la science d'un naturaliste achevé, et qui, par conséquent, avait vu d'un très bon œil mes recherches dans le Haut-Pays. Un mois après, je m'embarquais pour la France, et après une traversée désagréable — nous avons mis un mois pour faire une route que les bateaux de commerce font en 15 jours — je revoyais la France. — J'avais passé dans la colonie 49 mois consécutifs, dont 44 dans le Haut-Sénégal. — Je crois être le seul, avec Barth, qui ait séjourné aussi longtemps dans les régions intérieures de l'Afrique tropicale.

Dès mon arrivée en France, je me mis en devoir de me mettre en relations avec les différentes personnalités qui pouvaient s'intéresser à mes travaux et m'aider à les répandre dans le public. Je me fis présenter à M. Gauthiot et à M. Maunoir, et je n'ai pas besoin d'ajouter que je fus fort bien accueilli par ces messieurs, dont l'amabilité est bien connue de tous ceux qui ont eu des rapports avec eux, et peu de temps après je faisais une conférence à la Société de Géographie de Paris, et une autre à la Société de Géographie commerciale. Cette dernière fut insérée dans le Bulletin de la Société et dans la *Revue des études maritimes et coloniales* publiée par le ministère de la Marine. — En même temps, je fis don au musée de la Société de quelques échantillons que j'avais rapportés, et je communiquai à M. de Rochebrune, aide-naturaliste au Muséum, mes collections zoologiques. M. de Rochebrune, qui a été médecin à Saint-Louis du Sénégal, commençait à ce moment la publication d'un grand ouvrage sur la faune de la Sénégambie. Cet ouvrage qui n'est pas encore terminé, enrichi de planches magnifiques, constitue un véritable bienfait pour tous ceux qui, allant au Sénégal, voudront accorder quelque attention à sa faune si riche et si remarquable.

Avant lui, on n'avait rien, et on était obligé de compulser une foule d'auteurs qui ont étudié diverses parties de la faune de la côte occidentale d'Afrique. J'ai rapporté de mes voyages deux espèces de mammifères absolument nouvelles dont l'une, un buffle bien vivant, doit encore se trouver au Jardin d'Acclimatation, et une espèce d'oiseau inconnu. J'ai enrichi la faune du Haut-Sénégal de 10 espèces de mammifères, 43 espèces d'oiseaux, 17 espèces de reptiles qui n'y avaient pas encore été signalées et qu'on considérait comme propres à d'autres régions de l'Afrique. Dans la découverte de ces espèces, M. de Rochebrune a au moins autant de mérite que moi, car si je les ai observées et recueillies, c'est lui qui en a publié la description. C'est, en effet, le rôle du voyageur de recueillir le plus qu'il peut, et c'est le rôle du savant de faire un choix de ce qui a été rapporté et d'en tirer ce qui peut s'y trouver d'intéressant. Il est donc de toute justice que le nom de M. de Rochebrune ne soit pas séparé du mien pour ce qui concerne l'histoire naturelle du Haut-Sénégal, car nous avons fait, chacun dans notre sphère, la moitié du travail.

Le ministère de la Marine était occupé, à cette époque, par deux hommes qui s'intéressaient vivement aux entreprises coloniales en général, et au Sénégal en particulier. Ils voulurent bien accorder quelque attention à mes travaux, et peu de temps après mon retour en France, en mars 1883, M. Charles Brun, sur le rapport de M. Diolèce, me chargeait d'une mission dans le Soudan occidental. Cette mission était purement politique. Je devais me rendre dans les pays aurifères, situés entre le Haut-Sénégal et le Haut-Niger, et qui n'avaient pas encore été parcourus par des Européens, et passer avec les chefs de ces pays des traités donnant à la France des droits sur leur territoire, sage précaution à une époque où toutes les diplomaties de l'Europe se partagent l'Afrique et tâchent d'en attraper le plus de morceaux. — Mon intention était de pénétrer jusqu'au Bouré et même jusqu'au Ouassoulou, situé de l'autre côté du Niger, de visiter ces deux pays, de traverser le Niger au nord des États d'Ahmadou, sultan de Ségou, avec lequel nos rapports étaient alors extrêmement tendus, et de revenir à Médine sur le Sénégal par les pays situés également au nord de l'empire de Ségou et qui sont tous ses ennemis. Je suis convaincu,

d'ailleurs, que j'aurais pu très facilement accomplir ce voyage si j'avais été aidé par l'administration du Sénégal au lieu d'avoir à me débattre contre son opposition jalouse et mesquine. Dans ce dernier voyage, en dehors d'amitiés personnelles, je n'ai guère trouvé que le Conseil général de la colonie qui m'ait donné quelque appui. — Deux plans s'offraient à moi pour effectuer la mission qui m'était confiée. Je pouvais, ou me rendre directement au Bouré en remontant le Sénégal, puis en suivant la ligne de nos postes entre ce fleuve et le Niger, ou gagner ce même pays en piquant droit sur lui par les régions aurifères de l'intérieur. Au moment où s'effectua mon départ définitif de Saint-Louis, à la fin de juin, la première route devenait difficile ; la saison des pluies commençait, les nombreuses rivières et les ruisseaux qui se jettent dans le fleuve, les marais qui avoisinent ses bords, devaient créer des embarras considérables à une caravane. Je serais arrivé sur les frontières du Bouré avec des animaux à moitié morts — si toutefois ils étaient arrivés —, et avec des marchandises avariées. Et c'était là le moindre des inconvénients à redouter. Pour entrer dans le Bouré, pour nous assurer, sinon la possession, au moins le droit au commerce dons ce pays, il était de toute nécessité que je me misse en rapport avec Samory sous la domination duquel il se trouvait alors. Or, à mon arrivée à Kita ou à Bammakou, les commandants de ces postes pouvaient parfaitement m'interdire toute communication avec notre vieil ennemi, en alléguant des raisons politiques dont ils étaient seuls juges et que je n'avais pas à discuter.

Toutes ces considérations examinées et mûrement pesées, je me décidai pour la route de l'intérieur. La suite de mon voyage me prouva que j'avais sagement agi, car bien avant d'arriver au Bouré, je recevais une lettre du gouverneur m'interdisant de faire à Samory des offres de traité,

Après avoir recruté mon personnel et mon matériel au milieu de difficultés inouïes, je pus enfin me mettre en route le 14 septembre. J'emmenais avec moi un jeune soldat du train qui me rendait les plus grands services, mais je ne devais pas le conserver longtemps : peu de jours après, il se blessait gravement avec son revolver et il était obligé de m'abandonner seul au milieu des bandits qui me servaient à la conduite de mon convoi, rebuts de tous les chantiers de la colonie.

Nous étions alors en pleine saison des pluies, et les marches étaient on ne peut plus pénibles. Nous mettions deux jours pour faire 25 kilom. dans l'eau et dans la boue. Je me réjouissais cependant de voyager

dans cette saison où la vie atteint son summum de développement, où toutes les plantes sont en plein épanouissement, où abondent les insectes et les oiseaux qui disparaîtront lorsqu'arrivera la sécheresse, où l'homme lui-même sort un peu de son apathie pour travailler la terre, où les champs sont couverts de cultures, la saison enfin où l'on peut le mieux se rendre compte de toutes les richesses du pays. Aussi, je moissonnais et je récoltais autant que me le permettaient mes moyens de transport et les rares instants que je pouvais distraire de la surveillance de mon convoi.

Dès que j'eus dépassé la zone de pays déjà connue qui occupe le nord du Bambouck, je m'occupai de passer des traités, et j'en passai deux à peu de temps d'intervalle avec les deux chefs des pays les plus riches, non seulement en or, mais en denrées de toute espèce, du Bambouck méridional. Ces traités sont conçus dans l'esprit le plus large et le plus avantageux pour nous ; ils nous concèdent à nous, et à nous seulement, le droit de commerce, d'établissement agricole, d'exploitation minière dans tout le pays, et cela pour une rétribution annuelle qui ne doit pas dépasser 2,800 francs en marchandises. Ces traités se trouvent exposés tout au long à la fin du dernier ouvrage de M. le général Faidherbe, « *Les Annales Sénégalaises* ». Quelques esprits étroits et superficiels affectent de ne pas considérer ces traités comme chose sérieuse, et ils mettent en avant la mauvaise foi des indigènes qui, disent-ils, en passeront dix par jour avec dix puissances différentes, pourvu qu'on les gorge suffisamment de cadeaux. Cette appréciation est tout à fait fausse. Il ne s'agit pas de savoir si les indigènes font preuve de duplicité et se donneront à une autre puissance après s'être donnés à une première : il s'agit de savoir à qui ils se sont donnés d'abord, et qui a, en un mot, la priorité de la possession ou du protectorat. Je soutiens que cette manière de voir est la bonne, et nous en avons tous les jours des preuves. Les Allemands ont déjà dû renoncer à plusieurs de leurs prétentions coloniales en Afrique ou ailleurs, parce qu'ils trouvaient des ayant-droit avant eux. Un voyageur fera donc toujours un acte extrêmement profitable à son pays en lui attachant des peuples nouveaux, car s'il ne le faisait pas, d'autres ne tarderaient pas à le faire à sa place, et le jour n'est sans doute pas loin où toutes les nations du globe, l'Afrique comprise, auront chacune au moins un protecteur.

Je passai mon premier traité à Dialafara, capitale du Tambaoura,

après avoir visité les superbes mines d'or de Sola, qui se trouvent à une quinzaine de kilomètres dans le N.-O.

A mon arrivée dans cette ville, le 5 novembre 1883, tous mes animaux étaient morts, sauf deux bœufs, et j'avais dû faire à pied la dernière partie de la dernière étape, sous le soleil terrible de la fin de la saison des pluies, étant à peine en convalescence d'une violente attaque de dyssenterie. Mon traité passé, le pays exploré, je songeai à continuer ma route, et pour cela il me fallait des moyens de transport. J'écrivis au roi du Diebédougou, chez lequel je devais me rendre en quittant Dialafara, pour lui exposer ma détresse et le prier de m'envoyer les moyens indispensables au transport de mes bagages et de ma personne. J'étais d'ailleurs peu exigeant ; je lui demandais simplement un âne pour moi et des hommes pour mes colis. Famalé, c'est le nom de ce chef, qui n'avait jamais vu de Français, mais qui avait été rassasié du récit de leur puissance, s'empressa de m'envoyer trois chevaux et trente hommes, et lorsque j'arrivai dans sa capitale, à Khassama, merveilleusement située à plus de 500 m. d'altitude sur le plateau de la grande chaîne du Tambaoura, il me fit une réception grandiose.

Deux jours après, un traité identique à celui passé avec le Tambaoura, était dressé en trois expéditions avec textes français et arabe en regard, signé par le roi, son successeur et les notables, et la France comptait un territoire de plus dans l'intérieur de l'Afrique.

Je commençai à parcourir le pays et j'allai tout d'abord visiter les grandes mines d'or de Mouralia qui sont encore plus riches que celles de Sola. Le Diebédougou vient, d'ailleurs, dans l'esprit des indigènes, immédiatement après le Bouré comme richesse aurifère, et il n'est pas rare de voir à Khanama des caravanes, venant de ce dernier pays et se rendant aux comptoirs de la côte, qui complètent leur provision d'or à Khanama et dans les autres villages du pays.

Khanama n'est distant de notre poste de Bafoulabé que de 120 kilomètres environ. Je songeai à l'immense avantage qu'il y aurait si on pouvait un jour relier cette ville à notre grande ligne du Sénégal au Niger, dont Bafoulabé est la première station, et je résolus d'examiner cette route et de me rendre un compte exact des difficultés qu'elle pouvait présenter. Je partis donc à la fin de novembre, je me rendis à Bafoulabé, et je revins à Khassama par deux routes différentes, après avoir fait de chacune d'elles un lever topographique à grande échelle et extrêmement détaillé. — Je dois dire que ce que j'avais vu m'avait

fait revenir sur mon idée première ; le bassin Est du Tambaoura ne contient aucune trace d'or, et le versant de ce côté présente de grandes difficultés de terrain.

De retour à Khassama, je ne trouvai plus d'interprète ; le mien s'était enfui pendant mon absence.

Au moment de quitter le Diebédougou, je me trouvais fort perplexe pour savoir de quel côté j'allais diriger mes pas. Continuer ma route dans le Sud, c'est-à-dire vers le Bouré, était aventureux. Ce pays et ses environs étaient journellement parcourus par des coureurs de Samory. Il était donc à peu près impossible d'y parvenir sans entrer en pourparlers avec Samory. Pour ma part, j'y étais tout disposé et je crois toujours que si j'avais pu parvenir jusqu'auprès du conquérant, j'aurais été bien accueilli, car le bruit courait déjà qu'il était disposé à traiter avec nous. Mais, comme je l'ai dit, j'avais reçu du gouverneur une lettre m'enjoignant de ne pas me mêler de cette affaire : mes marchandises, mon argent s'épuisaient, mes hommes, plus indisciplinés que jamais, refusaient de s'avancer davantage vers le Sud. Samory était à un mois de marche. Je réfléchis que, dans ces conditions, il était préférable de ne pas risquer dans une aventure qui avait beaucoup de chances contre elle, les résultats déjà acquis et qui méritaient d'être conservés. Les instructions ministérielles relatives à mon voyage disaient : « Le Dr Colin s'occupera de nous créer des débouchés commerciaux dans des pays voisins de nos possessions actuelles et avec lesquels il sera matériellement facile de nous créer des rapports. » J'avais rempli la première partie de ce programme par les traités passés ; restait à remplir la seconde en cherchant la voie de communication facile et commode. Ma reconnaissance du côté de Bafoulabé ne m'avait pas donné tout ce que j'espérais. Je me retournai du côté de l'Ouest, et je résolus de voir si la véritable route vers les régions aurifères de la chaîne du Tambaoura n'était pas la Falémé, cette grande rivière qui, partant du massif du Fouta-Djallon, arrose tous les pays qui se trouvent compris entre lui et le Sénégal où elle vient se jeter à 30 kilom. en amont de notre poste de Bakel. Par sa direction presque rectiligne du Sud au Nord, elle semblait devoir être la route directe vers les régions du Sud, si toutefois elle était navigable, et la constitution orographique de son bassin permettait de l'espérer.

Je partis donc de Khassama le 20 janvier 1884, en faisant promettre à l'un des fils de Famaló, le plus intelligent, de venir me rejoindre à Bakel d'où je voulais le conduire à Saint-Louis pour le présenter au gouverneur.

Je piquai droit sur la Falémé, et après quatre petites journées de marche je découvris, du haut du plateau qui encaisse sa rive droite, cette ravissante rivière roulant ses flots d'argent sur un lit de roches, au milieu de la plus verdoyante et de la plus fraîche végétation qui se puisse imaginer. J'étais alors au village de Kenieko, un bijou enfoui dans la verdure, à 400 kilom. environ de l'embouchure de la rivière. — Je la descendis jusqu'a Sénoudébou, à 65 kilom. de son embouchure. Malheureusement, il me fut impossible de faire ce que je voulais, c'est-à-dire d'en lever un tracé exact et à grande échelle. En effet, les routes du pays ne suivent pas les bords de la rivière, et ceux-ci sont couverts d'une végétation tellement exubérante de hautes graminées, de bambous, d'arbres épineux qu'il est absolument impossible de s'y frayer un passage. Cependant, à chacune de mes étapes, j'allai reconnaître la rivière et, grâce à l'état des eaux, dont l'étiage, presque à sa plus basse cote, laissait à sec en beaucoup d'endroits une partie du lit de la rivière, je pouvais me rendre compte de sa direction, de la nature de son lit, et de la hauteur des eaux pendant la saison des pluies d'après les traces qu'elles avaient laissées sur les berges. Je ne négligeais pas non plus l'étude et la fixation sur mes travaux topographiques de tous les points exploités par les indigènes pour la recherche de l'or, soit dans le lit même de la rivière, soit dans les environs. — Ces investigations, jointes aux renseignements multipliés fournis par les indigènes, me donnèrent la certitude que, jusqu'au village de Kéniéko et probablement plus loin encore, la Falémé ne présente aucune chute ni aucun rapide de nature à entraver sérieusement la navigation. Le plus grand obstacle consiste en d'énormes roches en saillie très nombreuses en certains endroits, mais qu'il serait très facile de faire sauter, au moins en partie, de façon à ménager un chenal pour le passage des bateaux. La route commerciale vers le Tambaoura et le Diebédougou était donc trouvée.

Je rentrai à Sénédoubou le 15 mars, c'est-à-dire six mois après en être parti. Je ne pris que le temps d'embrasser ma femme et ma fille, et le 20 mars je me remettais en route pour Bakel où je comptais trouver de l'argent pour payer mes hommes, acheter de nouvelles marchandises et armer une embarcation avec laquelle j'aurais remonté la Falémé dès que les premières crues l'auraient permis. Je restai trois mois dans ce poste avant de pouvoir toucher les 6,000 francs de solde qui m'étaient dus, obligé de garder mes hommes qui m'étaient parfaitement inutiles, mais que je ne pouvais cependant pas renvoyer sans

les payer. Enfin, le 10 juin, je touchais mon argent, et le 1er juillet, je repartais sur un petit chaland équipé à mes frais. Je voulais rapporter un relevé hydrographique de la Falémé, à grande échelle, 0,5 cent. pour 1 kilom., démontrant que cette rivière était navigable jusqu'à Kéniéko, c'est-à-dire jusqu'aux grandes mines de Bambouk. Je fis, en effet, ce travail jusqu'à Sénoudebou, mais dès qu'il s'agit de franchir le premier rapide qui se trouve juste en amont de ce point, mon petit chaland, très vieux et très usé, subit des avaries graves, et il fallut renoncer à aller plus loin.

D'autre part, le fils de Falamé que j'avais invité à venir à St-Louis avec moi, m'attendait à Bakel depuis quelque temps déjà et commençait à s'impatienter. Or, je tenais beaucoup à lui faire faire ce voyage, car je crois qu'un des meilleurs moyens de faire pénétrer notre influence chez les indigènes, c'est de les mettre le plus possible en contact avec notre civilisation. Je quittais donc Sénoudebou le 15 août. Le 7 septembre, je partais de Bakel sur un bateau de la Mon Gérard Devès, où M. Justin Devès nous offrit la plus cordiale hospitalité, et après avoir présenté au gouverneur le fils de Falamé et rendu compte de ma mission aux membres de la Commission, qui avaient examiné mon plan avant mon départ, et au Conseil général qui m'avait subventionné, je m'embarquais pour la France le 24 septembre.

En somme, les résultats que j'ai obtenus sont ceux-ci :

1° Deux traités qui nous donnent l'entière possession des deux pays les plus riches du Bambouck : le Tambaoura et le Diebédougou ;

2° Un lever topographique à très grande échelle de tout mon itinéraire sur une étendue de plus de 500 kilomètres, permettant à ceux qui me suivront, au colon, au mineur, au négociant qui, dans un jour prochain, se tourneront inévitablement vers ce beau pays riche et d'accès facile, leur permettant, dis-je, de fixer leur route, de compter avec les difficultés de terrain qu'ils auront à rencontrer, et leur donnant toutes les indications nécessaires pour les meilleurs points de campement ou d'établissement ;

3° Un lever hydrographique de la Falémé au $\frac{1}{20.000}$, indiquant les passages, les roches, les bancs de sable, sur une étendue de 65 kilomètres ;

4° Une collection nombreuse d'échantillons commerciaux et d'objets d'histoire naturelle.

Ainsi que je l'ai dit en commençant, ma mission officielle était d'ordre purement politique. Mais je n'ai pas cru devoir me borner à la conclusion des traités. J'ai pensé qu'il ne suffisait pas d'assurer à son pays la possession d'un territoire, mais qu'il fallait encore reconnaître les routes qui peuvent y donner accès et en rapporter tous les échantillons qui peuvent donner une idée de sa richesse, de la constitution de son sol, de sa faune et de sa flore. C'est ce que j'ai fait, en ne craignant pas d'ajouter mes propres ressources aux ressources insuffisantes qui m'avaient été fournies par l'État. Seul, obligé de m'occuper des soins matériels de la mission, de l'organisation et de la conduite de mon convoi, de la direction et du maintien de mon personnel voleur et indiscipliné, de mes relations avec les indigènes, des longues routes à faire, on ne savait trop comment, de ma subsistance de chaque jour, souvent fatigué et malade plus par les ennuis et les contrariétés morales que par l'influence du climat, mais toujours soutenu par cette idée enracinée en moi qu'il y avait là quelque chose à faire et qu'il fallait vulgariser ce pays en le faisant connaître sous toutes ses faces.

De retour en France, je me suis occupé immédiatement de publier mes travaux. J'ai fait une Conférence à la Société de Géographie commerciale, j'ai dressé moi-même la carte de mon voyage, et j'en ai établi la relation, toujours seul, car non-seulement le Ministère ne m'a donné aucun appui, mais il a fait tout ce qu'il a pu pour m'entraver en refusant de me laisser séjourner à Paris et en me mettant en congé à demi-solde pendant six mois. Je dois ajouter, pour être complet, qu'il a naturellement refusé de me rembourser ce que j'avais dépensé de ma poche, alléguant que personne ne m'avait autorisé à dépasser mon crédit. Comme si on pouvait exiger d'un voyageur, qui parcourt des régions tout à fait nouvelles et qui se trouve chaque jour aux prises avec l'imprévu, d'établir d'avance le bilan exact de ses dépenses, à 5 ou 6,000 francs près.

C'était là tout ce que m'avait rapporté ma mission jusqu'au jour où la Société de Géographie commerciale, qui m'a toujours montré tant d'affectueuse sympathie, a bien voulu croire que j'avais fait quelque chose pour la Géographie et pour le Commerce et m'en donner un témoignage en me mettant au nombre des heureux que la Commission des prix et son rapporteur, M. Guillot, avait proposé de récompenser. C'est un honneur dont je lui suis profondément reconnaissant.

Dr COLIN.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

L'émigration allemande. — Le gouvernement allemand, voulant se rendre compte de l'émigration de ses nationaux, a prescrit à ses agents consulaires de faire le recensement de ses sujets qui se trouvent sous leur protection. D'après ce recensement, il se trouve :

	Allemands.
En Suisse	95.262
Autriche-Hongrie	95.510
Italie	5.221
Suède	953
Finlande	628
Bosnie	698
Grèce	314
Chili	4.033
Égypte	879
France	81.988
Pays-Bas	42.026
Grande-Bretagne	40.371
Belgique	34.196
Danemark	33.158
Norvège	1.471
Espagne	952
Russie	394.299
États-Unis de l'Amérique du Nord	1.966.742
Queensland	11.638
Australie du Sud	8 798
État Victoria	8.571
Nouvelle-Galles du Sud	7.521
République-Argentine	4.997
Nouvelle-Zélande	4.819
Algérie	4.201
Uruguay	2.225
Pérou	998
Tasmanie	782
État de Guatemala	231

L'Amérique du Nord possède donc le plus grand nombre d'Allemands : 1,966,742; puis vient la Russie avec 394,299 (beaucoup sont employés dans l'administration de ce gouvernement). Viennent ensuite l'Autriche-Hongrie et la Suisse, puis la France au cinquième rang.

La population de l'Alsace-Lorraine. — La population d'Alsace-Lorraine a subi d'assez importantes fluctuations depuis 1871. A cette date, elle était de 1,549,738 habitants, y compris les militaires ; en 1875, elle descend à 1,531,804, pour atteindre en 1880 le chiffre de 1,566,578.

Pour la Basse-Alsace on comptait	en 1871,	600,406	habitants.
Id.	en 1875,	598,180	id.
Id.	en 1880,	642,015	id.
Pour la Haute-Alsace.....	en 1871,	458,873	id.
Id.	en 1875,	453,374	id.
Id.	en 1880,	461,942	id.
Pour la Lorraine.	en 1871,	490,459	id.
Id.	en 1875,	480,250	id.
Id.	en 1880,	492,713	id.

La statistique fournit de plus les informations suivantes sur les idiomes que l'on parle dans les deux provinces annexées.

En Alsace-Lorraine, la langue allemande domine actuellement dans 72 p. c. des communes, les deux langues dans 4 p. c. et le français dans 22 p. c.

En rapportant ces données aux trois départements, on trouve que l'allemand est parlé en Basse-Alsace dans 95 p. c. de communes, en Haute-Alsace, dans 85 p. c., en Lorraine dans 49 p. c. Sur 1,698 communes qu'on compte dans les trois départements, il y en a encore 417 qui sont dispensées de l'allemand comme langue officielle.

Pour ce qui concerne la Lorraine en particulier, 373 communes sont de langue allemande ; 40 sont de langue mixte et 341 ne parlent que le français. L'arrondissement de Sarreguemines est tout allemand ; l'arrondissement de Forbach compte deux communes de langue mixte et cinq de langue française ; l'allemand domine dans les arrondissements de Boulay et de Sarrebourg ; les villes de Metz et de Thionville sont rangées dans les communes mixtes. En revanche, les arrondissements de Château-Salins et de Metz-campagne sont encore français en majeure partie. Le dernier a six communes mixtes : Ars, le Ban-Saint-Martin, Devant-les-Ponts, Montigny, Noviant et le Sablon.

ASIE.

La nouvelle frontière entre la Russie et la Perse. — La question, si longtemps débattue, de la délimitation des frontières entre la Russie et la Perse, à la suite des dernières annexions réalisées par la première dans la région transcaspienne, peut être considérée comme réglée. La Commission spéciale, instituée par les deux Gouvernements pour procéder à la délimitation, a terminé ses travaux. La nouvelle frontière part de la baie Hassan-kuli, sur la mer Caspienne, et se dirige par la crête des monts Songen-Dagh et Siatchirim sur la vallée du Tchandyr, d'où, tournant vers le N., elle gagne les monts Kélat-Dagh pour aboutir, en suivant les sommets des monts Dolontcha et Bordar, aux ruines du village de Baba-Dourmaz, sur la rivière Attek.

La Russie gagne au tracé de cette nouvelle frontière une bonne ligne stratégique, car les fortes positions du défilé de Gurmah et de la passe d'Arwez sont comprises dans la partie du territoire litigieux, qui lui est attribuée. Celle-ci est, du reste, exclusivement habitée par des tribus turcomanes, qui n'ont jamais reconnu la sou-

veraineté du shah de Perse ; le gouvernement persan a donc pu aisément faire le sacrifice d'une souveraineté purement nominale.

Le principe de la nouvelle délimitation avait été consacré par une convention qui intervint, entre les deux États, après la prise de Gheok-Tepé par le général Skobelef en 1881 ; mais son application soulevait de nombreuses difficultés à raison des intérêts considérables se rattachant pour les populations riveraines de la frontière à l'exploitation des cours d'eau pour l'irrigation. Ce sont ces difficultés qui ont été résolues par le travail de la Commission.

La nouvelle frontière de l'Afghanistan. — Un rapport daté de Meruchak, 8 janvier, fait connaître que la Commission anglo-russe a terminé ses travaux, et que le protocole a été signé par les commissaires des deux puissances.

La frontière part de Hanz-i-khan, se dirige presque en ligne droite vers un point situé à quatre verstes au N. de Robat-i-khashan, et de là tout à fait en ligne droite vers Meruchak et un point situé un peu au S. du confluent du grand Peadjarik. La nouvelle limite longe ensuite le cours supérieur de la Murghab, qu'elle traverse à une distance de trois verstes environ au N. de Meruchak.

Passage des rapides de Préapatang par un torpilleur. — Depuis le traité imposé par la France au roi du Cambodge, Norroddon, la situation de ce pays a été fort modifiée au point de vue politique et administratif : ce traité accorde aux Européens et aux indigènes le droit de posséder le sol ; il établit une juste répartition des impôts : il en opère la répartition d'une façon équitable, et il prescrit enfin une application convenable des revenus publics aux dépenses d'intérêt général.

Le roi ne touche plus ce qu'il veut ; on lui fait tous les ans une pension de 300,000 piastres ; des traitements fixes ont également été accordés aux enfants du roi, aux gouverneurs de provinces, aux balats et à tous les employés que nous avons conservés. Une telle révolution ne pouvait s'opérer sans troubles dans le pays, mais il serait inexact de donner le nom de guerre à la répression de désordres commis par des bandes non armées qui fuyaient devant quatre hommes et un caporal.

Nous ne pouvons point laisser se continuer un tel état de choses dans un pays que nous voulons coloniser ; mais il n'y a nullement lieu de s'effrayer. Pour tenir le pays en respect, pour rétablir le calme partout, il faut créer dans des endroits propices et autant que possible sur les rives du Mékong, des postes importants, capables non seulement de la défensive, mais aussi de l'offensive. Ce n'est pas en restant confinés dans des postes peu nombreux que nous pacifierons le pays ; il faut faire davantage et se montrer de tous côtés.

Tel est le rôle des canonnières dans le fleuve, tel doit être celui des postes à terre.

Les canonnières tiennent les vrais grands chemins du pays, elles montrent le pavillon de droite et de gauche, vont et viennent, portent des vivres et des munitions aux postes éloignés, se rassemblent là où il y a danger. Leur artillerie composée surtout de canons-revolvers, suffit largement aux besoins de la lutte, et on ne peut reprocher à ces petits bateaux que leur peu de vitesse.

A la saison des pluies, quand les eaux montent, le fleuve grossit, des tourbillons se forment, le courant devient fort ; il atteint dans certains passages la vitesse de 2 à 3 mètres à la seconde, et alors il faut aux canonnières un temps infini pour le remonter ; elles y arrivent, mais trop lentement.

Depuis deux ans, l'une de ces canonnières a été détachée dans le haut fleuve, du

côté de Sambor, afin d'étudier les rapides, jusqu'ici réputés infranchissables, qui séparent le Cambodge du royaume de Siam. Ce travail difficile et délicat, dirigé par M. de Fésigny, lieutenant de vaisseau, commandant *la Sagaie*, est déjà fort avancé. A l'heure actuelle, cet officier a franchi les trois quarts des rapides ; il n'a plus que 4 à 5 milles à faire pour que nous possédions un chemin commercial qui, pendant la saison humide, pourra nous conduire en plein Laos. Une telle route doit exister.

Le torpilleur 44 vient de le prouver.

Parti de Saïgon pour escorter le commandant de la marine, le capitaine de vaisseau Réveillère, dans son inspection des canonnières au Cambodge, ce petit bateau, du type des 45 et 46 qui ont si vaillamment combattu à Fou-Tchéou, a franchi, le 8 septembre dernier, les derniers rapides qui arrêtaient la canonnière *la Sagaie*.

Nous extrayons d'un rapport de son capitaine les passages suivants :

« Le 7 septembre au soir, le torpilleur 44 était mouillé au point extrême atteint par *la Sagaie*, dans ses excursions précédentes ; l'hydrographie du fleuve avait cependant été faite en embarcation jusqu'à 3 milles au-delà, mais à partir de ce point venait l'inconnu.

» Il fallait se reporter aux récits des voyageurs et aux renseignements fournis par les habitants plus ou moins sauvages des îles voisines.

» Ces derniers, amadoués par le bon accueil qui leur avait été fait précédemment à bord de *la Sagaie*, vinrent à bord aussitôt qu'on les eût envoyé chercher.

» A l'aide d'interprètes, on les fit causer : Pouvait-on passer les derniers rapides ? Quel chemin fallait-il prendre ? Que trouverait-on au-delà ?

» Telles étaient les trois principales questions adressées.

» A la dernière question, leurs réponses s'accordaient parfaitement avec les dires des voyageurs ; il paraissait certain qu'une fois ces derniers rapides franchis, on ne trouvait plus aucun danger devant soi, et c'était là un aiguillon de plus pour forcer le passage.

» A la première question, les Cambodgiens répondaient bien affirmativement qu'il y avait passage, mais où il était impossible de s'entendre, c'était sur l'endroit du passage.

» Rendez-vous fut néanmoins donné à ces pilotes d'occasion pour le lendemain matin qui devait être le jour décisif.

» Dès six heures, au lever du soleil, nous étions en route derrière *la Sagaie* et franchissions les 3 milles dont l'hydrographie était connue ; arrivés à ce point, nous laissâmes tomber l'ancre, ayant devant nous deux rangées de brisants qui barraient la rivière et à notre gauche un arroyo relativement tranquille, à bords bien définis, bien tranchés. Un passage pouvant exister des deux côtés, M. de Frésigny se décida à remonter avec des embarcations naviguant le long des bords, pendant que le commandant de la marine attaquerait rapidement les rapides de devant avec le torpilleur.

» A sept heures du matin, le torpilleur étant en marche a touché la première ligne de brisants ; les tourbillons étaient nombreux, mais leur force était moindre à mesure qu'on en approchait.

» Les Cambodgiens venus, ainsi qu'on le leur avait recommandé, indiquaient du doigt l'endroit où, suivant eux, il y avait un passage, mais ne savaient expliquer par où il faudrait passer aussitôt après.

» Le commandant de la marine, placé à l'avant au milieu d'eux, alors que j'étais resté à la barre et à la machine, commanda : « machine en arrière. » Nous fûmes,

en quelques minutes, entraînés en aval à plus de 1,000 mètres. Je reçus alors l'ordre de remettre en avant et de me représenter comme à la première attaque; la machine fut mise à 180 tours (10 nœuds), nous approchâmes doucement du point dangereux.

» La force du courant était grande; les Cambodgiens semblaient sûrs de leur fait; ils montraient un passage où existait, en effet, un calme relatif; le commandant de la marine fit alors mettre la machine à toute vitesse, nous pénétrâmes les tourbillons, lançâmes sur tribord puis sur babord, la partie était gagnée; nous n'eûmes plus à franchir que des passages encore très troublés, mais bien moins dangereux.

» Ces rapides se continuent, en effet, sur une longueur d'environ 5 milles, puis le fleuve redevient beau, plus beau peut-être que dans le bas.

» Nous continuâmes à marcher plus de 12 nœuds, nous passâmes la frontière, défilâmes devant la dernière demeure du rebelle Si-Votha, frère aîné de Noroddon, nous prîmes à la hâte un tracé du fleuve et, à dix heures et demie, un petit affluent nous conduisit devant la ville siamoise de Stoung-Treng.

» Cette ville, qui a été visitée par M. de Lagrée, Francis Garnier et le docteur Harmand, paraît être un centre de commerce assez important; le cours d'eau qui la baigne remonte assez loin dans le nord et doit lui servir de route commerciale.

» A peine au mouillage devant la ville, nous reçûmes des visites nombreuses, pendant lesquelles un de nos pilotes cambodgiens se cachait avec terreur et cela, nous dit-il, parce qu'il avait été autrefois captif dans le pays.

» Nos visiteurs félicitèrent le commandant d'avoir été le premier à passer les rapides avec un bateau à vapeur, et racontèrent que depuis quelque temps déjà, on s'attendait à ce spectacle.

» Le gouverneur nous fit inviter à descendre, le fils d'un général siamois envoyé pour empêcher les Cambodgiens rebelles de passer la frontière, vint nous présenter ses respects, et comme le temps pressait, nous appareillâmes.

» Deux heures après, nous étions de retour au point le plus dangereux des rapides; le torpilleur, entraîné par un courant violent, gouvernait bien, il était pour ainsi dire conduit et dirigé par les filets liquides qui l'emportaient; aussi, manœuvra-t-il à merveille quand il fallut passer le dernier coude et le plus mauvais tourbillon.

» A une heure de l'après-midi, nous étions amarrés derrière *la Sagaie*, heureux et fiers d'une entreprise qui ne pouvait guère être tentée que par un torpilleur.

Le commerce français au Tonkin. — Le chef d'une des grandes maisons de commerce françaises du Tonkin, a donné à notre secrétaire-général des renseignements très intéressants sur la situation du commerce français dans l'Indo-Chine.

D'après ces informations, le peu de succès du commerce français semble tenir à trois causes principales :

1° Le fret exagéré réclamé par la seule Compagnie française qui desserve régulièrement, par steamer, nos possessions d'Indo-Chine. Les divers tarifs de cette Compagnie donnent une moyenne de 100 fr. par tonne de marchandises expédiée de France au Tonkin. La moyenne du fret par steamer partant des grands ports anglais pour Hong-Kong, dépasse rarement la moitié de cette somme; par voilier, le fret, surtout pour les marchandises lourdes, embarquées comme *dead weight*, descend à vingt-cinq et même vingt francs la tonne.

Ajoutons que les indemnités pour avaries, promptement réglées par les Compa-

gnies anglaises, donnent lieu pour nos commerçants à de si longues et si coûteuses formalités, que beaucoup préfèrent se résigner à la perte pure et simple.

2° Les bénéfices trop élevés que demandent les maisons françaises au commerce colonial. L'Anglais vendra, au besoin, ses produits à Hong-Kong, Calcutta ou Melbourne, sans plus de bénéfices, fret déduit, qu'à Londres. Le commerçant français, au contraire, se fait, trop souvent, ce faux raisonnement : « Si je ne gagne » pas plus au Tonkin qu'en France, 20 % au lieu de 10, ce n'est pas la peine de me » déranger et de risquer mon argent. »

3° L'industrie française ne se préoccupe pas assez de fabriquer *pour les colonies*. On essaie plutôt d'écouler sur les marchés de l'Extrême-Orient des articles démodés, invendables en Europe, que de manufacturer, comme nos concurrents étrangers, des articles *spécialement adaptés* aux besoins, aux goûts et au climat du pays.

Nouvelles voies de communication dans la Sibérie septentrionale. — Dans une séance récente de la Société russe de géographie, M. Nosiloff a donné des indications sur les explorations faites, sous les auspices de MM. Sidoroff et Sibyriakoff, dans le N. des Ourals, en vue de découvrir les meilleures routes, qui pourraient établir des communications entre la Petchora, le grand fleuve du N.-E. de la Russie, et l'Obi, qu'on peut considérer comme l'artère principale de la Sibérie.

Il paraît qu'il existe dans la partie septentrionale des monts Ourals, des passes qui permettraient d'établir facilement une jonction entre les bassins des deux fleuves. La plus accessible serait, semble-t-il, la passe des Schokourinsk. Un défilé d'une longueur de 98 milles seulement conduit de Kurga, village sur la Petchora, où arrivent aisément les bateaux à vapeur, à la rivière de Sygva, un des affluents de la Sosva, qui paraît être navigable pour les bateaux jusqu'à un point, qui n'est qu'à une distance de 35 milles de la passe précitée.

La Sygva a de 4 à 7 pieds de profondeur et 150 à 350 yards de largeur; tandis que la Sosva, avec une profondeur de 6 à 18 pieds, forme un canal excellent même pour les gros navires.

Quant au défilé même, l'altitude n'en est que de 1,450 pieds au-dessus du niveau de la mer et de 1,150 au-dessus du lit de la Sygva; un chemin de fer d'une longueur de moins de 100 milles écarterait toutes les difficultés que présente maintenant la navigation de la mer de Kara et du golfe de l'Obi, encombré par les glaces.

Une autre passe, celle de Voikarsky, se trouve presque à la même distance; son point le plus élevé est à 1,650 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le chemin de fer transcaspien. — Le général Annekof, directeur des travaux du chemin de fer qui doit relier la Caspienne à l'Amou-Daria (l'ancien Oxus), adresse à la Société de Géographie de Paris une note fort intéressante sur la situation présente de cette grande entreprise. Il n'y a guère plus de quatre ans que fut résolue par le gouvernement russe la construction d'une voie ferrée de Kizil-Arvat à l'Amou-Daria. On savait, par des études préalables, mais sommaires, qu'on ne se heurterait pas à d'insurmontables obstacles. Le caractère des difficultés devait apparaître plus tard.

Au-delà de Merv, deux directions se présentaient, celle de Tchardjoui et celle de Bourdalyk. Il s'agissait de savoir quelle était la meilleure pour le prolongement possible du chemin de fer projeté des bords de l'Oxus à Samarkande. Pour prendre

parti à cet égard, il était nécessaire de pousser les travaux d'étude jusqu'à Samarkande même et dans deux directions à la fois.

Entre temps, une convention fut conclue avec l'émir de Bokhara, sur le territoire duquel la voie passait.

De Kizil-Arvat, où aboutit la ligne qui part de Mikhaïlowski sur la Caspienne, le chemin prend une direction sud est-est, traverse l'oasis de Aschel, passe sous les murs de Ghéok-Tépé. La station principale de cette partie est Askhabad, à 217 kilomètres de Kizil-Arvat. Plus loin, elle contourne la pointe que font dans cette région les possessions du shah. Elle pénètre ensuite dans l'Attrek, contrée où l'on a trouvé beaucoup de villages abandonnés et qui se repeuplent rapidement depuis l'annexion russe. Le plus considérable de ces villages est Kaakka. Plus loin, s'élève Dacchak d'où partent les routes de Sérak, de Méched et de Hórat. De Kizil-Arvat à Douchak, on compte 391 kilomètres Sur tout ce parcours, l'eau potable existe en quantité suffisante.

De Douchak, la voie s'infléchit au nord-est-est et s'enfonce dans le désert vers Merv. Là les ruisseaux font défaut, mais on trouve deux grandes rivières, le Tedjen et le Mourghab. De Douchak au Tedjen, il y a 51 kilomètres. Le Tedjen est un fleuve intéressant, encore peu étudié dans une partie de son cours. En été, à cause de la fonte des neiges, l'eau y est abondante; en hiver, il est presque à sec; mais si on creuse son lit desséché, on rencontre à quelques mètres de l'eau.

Du Tedjen au Mourghab, il y a 125 kilomètres; du Mourghab aux premiers puits avoisinant Merv, il y a 100 kilomètres Dans ce pays, régnerait parfois l'aridité la plus redoutable, si on n'avait creusé un canal d'irrigation qui apporte l'eau du Mourghab jusqu'à 58 kilomètres du Tedjen.

Merv, dit le général Annenkof, est une ville naissante. Naguère, c'était une vaste enceinte devant, en temps de guerre, servir de refuge à la population de l'oasis, et capable au besoin, de soutenir un siége. Depuis que Merv est russe, les maisons y poussent comme par enchantement; des lots de terre sont concédés à qui veut les prendre avec l'obligation de construire immédiatement. Ce sera bientôt une jolie cité, ayant de larges rues avec de spacieux trottoirs et des avenues plantées d'arbres.

Le Mourghab charrie en été un gros volume d'eau; son débit est d'environ trois cents mètres cubes à la seconde; il tombe en hiver à soixante-quinze mètres cubes. L'aire des cultures y était plus grande autrefois avant la destruction de la digue Sultan-Bend, qui fut opérée en 1874. On fait des études pour la construction d'une digue nouvelle, et le gouvernement russe a assigné dans ce but une somme de 600,000 roubles.

Entre la ville de Merv et les ruines des grandes cités situées à 46 kilomètres de là vers l'est, la voie court au milieu des champs cultivés et des jardins. Puis, sur une longueur de 190 kilomètres, elle traverse un désert de sable. C'est là que se trouve la partie la plus difficile du tracé, à cause du manque d'eau. On sait, toutefois, que les couches inférieures du sol recèlent une vaste nappe qui fournira les ressources nécessaires. En creusant les puits plus profondément, en opérant quelques forages artésiens, on triomphera des obstacles. A mesure qu'on approche de l'Amou-Daria, les puits donnent manifestement de l'eau venue souterrainement du fleuve.

Le chemin de fer transcaspien est une route militaire; l'exploitation en a été confiée à des officiers. On a pensé que l'énergie et la solidité de l'administration de l'armée étaient indispensables pour mener à bien cette entreprise. « La Russie, dit le général Annenkof, n'est pas assez riche pour sacrifier des centaines de

millions dans un but politique, en exécutant à grands frais des travaux difficiles. »

Voici, enfin, l'état présent de ces travaux :

Le service est ouvert jusqu'à Askhabad ;

La voie est prête jusqu'à Ghiaours ;

De Ghiaours à Merv les travaux sont achevés, les ponts et les gares sont en construction ;

Depuis peu, les travaux d'exécution on commencé de Merv vers l'Amou-Daria.

La ligne entière mesurera 1,065 kilomètres, sur lesquels on peut dire que près de 600 kilomètres sont construits de Kizil-Arvat à Merv.

Un détail pour finir. Les ingénieurs de l'armée russe ont à lutter avec deux ennemis redoutables, le sable et le vent. Le vent, dans ces plaines dénudées, transporte des amas pulvérulents qui auraient bientôt achevé de recouvrir la voie, si on n'arrêtait leur marche Il n'y a guère qu'un moyen pour cela, c'est de planter des arbres le long du chemin ; ils servent de remparts contre l'ensablement Ce sont des plantations françaises faites dans des conditions analogues en Algérie qui ont servi de modèle aux constructeurs du chemin de fer transcaspien.

Annam et Tonkin. — Le 27 janvier a paru au *Journal officiel* le décret d'organisatisn du protectorat de l'Annam et du Tonkin. Ce protectorat est considéré comme un service distinct et indépendant, ayant ses lois propres, son budget, ses moyens, et ne conservant avec le gouvernement de la métropole d'autres liens que ceux qui résultent de la nomination du résident général et de quelque hauts fonctionnaires, et de l'allocation d'une subvention qui sera nécessaire pendant quelques années encore pour équilibrer les recettes et les dépenses. On sait que M. Paul Bert a été nommé Résident général, dépositaire des pouvoirs de la République en Annam et au Tonkin. Deux résidents généraux ont été nommés à Hanoï et à Hué.

Il y a sous la direction du résident supérieur à Hanoï trois résidents :

1° Un résident à Haï-Phong, qui a sous ses ordres les vice-résidents de Haï Dzoung et de Tien-Yen ;

2° Un résident à Son-Tay, qui a sous ses ordres les vice-résidents de Tuan-Quan et de Lao Kaï ;

3° Un résident à Nam-Dinh, qui a sous ses ordres le vice-résident de Ninh-Din.

Le résident supérieur à Hanoï conserve sous sa direction immédiate les vice-résidents de Bac-Ninh, Lang-Son et Tat-Khé.

Le résident supérieur à Hué a sous sa direction trois résidents :

1° Un résident à Binh-Thuan ;

2° Un résident à Qui-Nhone, lequel a sous ses ordres le vice-résident de Xuan-Day ;

3° Un résident à Than-Hoa, lequel a sous ses ordres les vice-résidents de Vinh et de Dong-Hoï.

La vice-résidence de Tourane relèvera directement du résident supérieur à Hué.

Ajoutons que M. le capitaine d'infanterie de marine Aymonier, très connu par ses explorations au Cambodge et dans le Laos, est nommé Résident à Binh-Thuanh, la province de l'Annam qui se trouve à la frontière de la Cochinchine. M. le capitaine Aymonier a fait l'an dernier un séjour de quatre mois dans le Binh-Thuanh à la suite duquel il a donné de très intéressants renseignements sur la richesse et la population de cette partie de l'Annam où se trouve une importante colonie de Jchames, d'origine indienne, que les Annamites ne sont jamais parvenus à s'assi-

miler. M. Aymonier compte se servir de ces Jchames, race très intelligente, pour combattre l'influence des lettrés annamites.

C'est M. Charles Lemire, auteur de plusieurs ouvrages intéressants sur la Cochinchine, le Cambodge et la Nouvelle-Calédonie qui a été nommé Résident à Qui-Nhone.

La question du Sanpo. — Le *Calcutta Englishman* fait connaître que M. Meedham et le capitaine d'état-major Moleswork, de l'armée du Bengale, qui avaient quitté Sadiya le 12 décembre dernier, pour essayer de pénétrer dans le Thibet, ont échoué dans cette entreprise et sont rentrés à Dibrugarsh. Les voyageurs avaient pu atteindre Rima, une ville du Thibet, mais il leur a été impossible d'y entrer à cause de l'hostilité des indigènes.

Pour aller de Sadiya à Rima, l'expédition avait suivi le cours du Brahmapoutre, et les voyageurs croient pouvoir affirmer aujourd'hui que la rivière décrite par le pundit A. K., se jette dans ce fleuve et qu'on peut regarder dorénavant comme résolue la question de l'identité du Sanpo avec le Dijong.

AFRIQUE.

Voyage de M. Thomson dans l'Afrique orientale. — Déjà connu par un voyage en Ouroua, à l'ouest du Tanganika, M. Thomson commençait le 15 mars 1883, à Rabaï, près Monbâsa, une expédition dont les fatigues et les dangers auront largement profité à la géographie de l'Afrique orientale.

Escorté de 120 porteurs recrutés parmi ce que la plage de Zanzibar offrait de moins bon, il arrivait au Kilima-N'djaro en traversant un pays déjà décrit sur la route qui conduit à ces cantons pittoresques du Djagga, que nous ont fait connaître le baron Von der Decken et M. Kersten, il rencontrait les Wa-Taveta, population paisible, hospitalière et honnête, bien que de mœurs peu rigides. A Taveta, commencèrent les difficultés. Il fallait pénétrer chez les Massaï qui font la terreur de tous les voisins et auxquels, en outre, M. Fischer avait livré un combat quelques jours auparavant. M. Thomson n'en essaie pas moins de contourner sur les mêmes traces le massif du Kilima-N'djara. Longeant d'abord le gros massif par sa base sud, il en fait bientôt l'ascension jusqu'à 2.665 mètres d'altitude pour collectionner des plantes. Il put ainsi contempler de près les deux pics neigeux, le Kibo, le plus haut à l'ouest, et le Kimawenzi, à l'est, qui dominent tout cet ensemble montagneux. La présence des Massaï, signalés sur la route, dans la plaine, avait engagé M. Thomson à suspendre sa marche au nord. Il la reprend dans la direction ouest et arrive bientôt à Kibonoto, c'est-à-dire à la frontière du pays des Massaï et à leurs premiers kraals, ceux de N'garé-N'érobi, dans le canton de Siguirari, directement à l'ouest du Kilimandjaro. Au début, l'accueil est favorable, mais il en coûte dix charges de verroterie, et malgré cette libéralité, les indigènes ne tardèrent pas à devenir tout-à-fait hostiles, un couteau est levé sur M. Thomson; le pays prend les armes. Il dut battre en retraite sur Taveta et Monbâsa, autant pour recruter des porteurs que pour prendre un nouvel approvisionnement de marchandises. Revenu à Taveta, il se décide à contourner le Kilima-N'djaro par l'est; il passe une des têtes de la Tzavo, affluent du fleuve Sabaki et se retrouve bientôt sur un autre point de la frontière des Massaï. De ce côté-là, les guerriers étaient partis en expédition,

M. Thomson peut étudier au nord du massif la dépression de N'guiri, située à 1,082 mètres ; c'est le fond boueux, humide et salin d'un ancien lac, encore tout couvert de sources, de mares et de marais, et qui devait avoir une grande étendue. Aucun ruisseau du Kilima-N'djaro ne vient aboutir à cette dépression. Quatre marches plus loin, dans le nord ouest, conduisent le voyageur au pied du Donyo-Erok, où le terrain, volcanique dans la région précédente, devient métamorphique. A ce point du voyage, les Massaï « ces sauvages les moins scrupuleux et les plus arrogants de l'Afrique », sont les maîtres de la caravane. « S'ils nous avaient tiré le nez, ajoute M. Thomson, nous étions forcés de leur offrir nos plus gracieux sourires pour toute réponse. » Sous la plume du voyageur anglais, le portrait des Massaï n'a rien de bien séduisant : sale, puant, graisseux et badigeonné d'argile, le Massaï ne songe à prendre femme que sur le déclin de sa vie, tant il aime les émotions des guerres et des coups de main. Alors seulement il abandonne son lourd bouclier en peau de buffle, son sabre, sa lance et sa massue ; il se fait honnête homme et se marie, Mais il ne cesse pas d'être le nomade toujours enragé, toujours émigrant, en quête de pâturages.

De Kilima-N'djaro, c'est-à-dire de 3° de latitude sud au lac Baringo, par 1° 45′ de latitude nord, il découvre et suit au nord-nord-ouest une dépression très caractéristique aux points de vue géographique et géologique, qu'on a déjà cherché à comparer et à rattacher aux dépressions de la vallée du Nil et de la Mer Morte. C'est là que M. Thomson trouve non seulement les marécages de N'guiri dont il a été question, mais encore les lacs Naïvacha, haut de 1,829 mètres, Elmeteïta et Nakouro, puis enfin, à l'extrémité nord de son itinéraire et à 914 mètres seulement d'altitude, le lac Baringo, ou plutôt le lac des Ba-Ringo ; en effet, ce nom signifie « peuple du léopard » ; la carte du capitaine Speke nous montrait le lac Baringo, comme une annexe orientale de N'yanzaet relié au Nil par l'Asoua. Après la traversée de l'Afrique, par M. Stanley, il fallut bien isoler le Baringo du N'yanza ; mais aujourd'hui seulement, grâce à M. Thomson, nous connaissons *de visu* et la véritable position et l'étendue relativement faible de ce lac qui forme un petit bassin indépendant.

Toute cette partie de la relation de M. Thomson est riche en observations géologiques du plus haut intérêt. Autour des lacs, en dehors des chaînes de montagnes qui bordent à l'est et à l'ouest la longue coulée, les signes de l'action volcanique abondent. Le volcan éteint du Donyo-Longonat avec son cratère aux arêtes tranchantes, hautes de 2,743 mètres ; l'entassement des débris de roches volcaniques qui ont aidé à la formation du lac Naïvacha, les cônes d'éruption, les sources thermales, les fissures fumantes et le mont Bouron qui, non loin de là, lance des vapeurs, voilà tout un ensemble de découvertes d'une véritable importance.

A l'est de la curieuse coulée, M. Thomson a poussé une reconnaissance jusqu'au pied du haut mont Kœnia, dont aucun autre Européen ne s'était approché aussi près. Pour y arriver, il a traversé une chaîne qu'il a nommée Aberdare Range, du nom du président actuel de la Royal Geographical Society, puis un plateau où il rencontre avec une forêt de conifères, un vrai brouillard épais d'Écosse. Le Kœnia, cône volcanique d'aspect majestueux qui émerge d'une plaine haute elle-même de 1,737 mètres, mesure 55 kilomètres de diamètre à la base. Jusqu'à 4,500 ou 4,600 mètres, la montagne s'élève progressivement par une pente faible, mais tout à coup se dresse en forme de pain de sucre la partie la plus haute, dont les flancs sont tellement abrupts, que la neige ne trouvant pas à se fixer partout, blanchit par taches seulement la teinte noire générale du Kœnia. De là, le nom qu'il porte chez les Massaï, Donyo Eguéré, qui, d'après son itinéraire, veut dire *Mont moucheté*.

M. Thomson a déjà publié la position du Kœnia : 0° 10′ sud, 34° 25′ est de Paris; mais il ne paraît pas que, malgré les éclaircies qui permettent assez régulièrement, soir et matin, de contempler la cime du Kœnia comme celle du Kilima-N'djaro, il ait eu un théodolite pour mesurer la hauteur absolue de la montagne.

A l'est, et parallèlement à la longue coulee dont il a été question plus haut, nous trouvons, alignés du sud au nord, sur une bande qui ne mesure pas plus de 3° de longitude, le Kilima-N'djaro, le Kœnia, le Tchibtcharagnani, le Ligonyi et le Wocho, c'est-à-dire cinq des plus hauts sommets de toute l'Afrique ; leur formation est due presque et indubitablement à un grand soulèvement volcanique.

Une épizootie particulière décimait les troupeaux des environs de Kœnia et les Massaï souffraient de cette maladie terrible conseillère de la faim. Ils vinrent donc à M. Thomson lui demander, le couteau sur la gorge, un remède contre le fléau qui les accablait. Le voyageur leur échappa par une fuite de nuit.

A l'ouest du lac Baringo, il atteint le rivage du lac N'yanza. Toujours en pays massaï, il a traversé et relevé les chaînes méridionales du Kamarsia et de l'Elgueyo (2,372 mètres), à l'ouest desquelles il se trouvait dans le bassin du grand lac, et dans le Kavirenda, dont le nom n'a jamais été que celui d'une plaine et non celui d'un lac. Au point de vue ethnologique, il a constaté ce fait remarquable que les Wa-Kavirondo comme les Wa-Taïta sont un mélange de deux sangs ; et, tandis que les tribus du nord sont parentes par la langue des Sawahili de la côte de Zanzibar, les tribus du sud parlent une langue de la famille nilatique.

Après bien des objections, on laissa M. Thomson arriver au lac, à 82 kilomètres du point où en sort le Nil. Ses observations nous obligent à réduire de beaucoup l'étendue du N'yanza dans la direction du nord-est.

Une dernière observation importante, recueillie par M. Thomson, ouvre des aperçus tout nouveaux dans l'histoire d'une partie de l'Afrique où la civilisation n'est plus aujourd'hui qu'à différents âges de son enfance. En allant au N'yanza, il a laissé un peu dans le nord deux hauts massifs, le Tchibtcharagnani (3,600 - 3,700 mètres), et l'Elgo ou Lygonyi (4,250 - 4,260 mètres). Dans les premières assises du massif de l'Elgon, il a découvert, rangées en lignes, des caves artificielles, dont quelques-unes servent d'abri à tout un village, y compris les parcs à bestiaux. Ces caves, que le voyageur estime creusées de la main des hommes et qui s'étendent au loin dans l'intérieur de la montagne, atteignent jusqu'à 9 mètres de hauteur; elles sont consolidées au moyen de colonnes qui soutiennent le plafond. En raison de leur nombre, de leur dimension, de leur position par rapport à certains points de l'horizon, en raison aussi de l'absence de toute tradition qui s'y rapporte parmi les habitants actuels, M. Thomsen croit que ces caves sont d'anciennes galeries de mine. Il ne va pas plus loin dans ses hypothèses, laissant à un successeur assez heureux pour y pénétrer et aux archéologues le soin de rattacher ces monuments à une civilisation définie.

Sans avoir perdu un seul de ses porteurs, sans s'être trouvé dans le cas de tuer un seul indigène, M. Thomson rentra à Monbâsa en repassant par les contrées qu'il avait traversées à l'aller.

Le voyage de M. Thomson enrichira la géographie d'un long itinéraire appuyé sur des observations hypsométriques et astronomiques qui contribueront à remplir, tout en la rendant plus précise, la carte de l'est africain.

L'exploration du Kassaï par le lieutenant Wissmann. — Le bassin du Congo, presque totalement ignoré il y a trente ans, ne tardera pas à être

complètement exploré et reconnu. Attaquée au nord par M. de Brazza, au sud par les Portugais, au centre par l'Association internationale, la zone inconnue se rétrécit chaque jour : elle est réduite actuellement à la région équatoriale. Parmi les découvertes qui se sont succédé tout dernièrement, l'exploration du Kassaï par le lieutenant Wissmann nous paraît présenter un intérêt exceptionnel. Nous allons la résumer d'après le *Mouvement géographique*, du 4 octobre 1885.

Le Congo, qui débouche dans l'Atlantique sous le 6e degré de latitude sud, présente de singulières analogies avec notre Loire dont il reproduit, sous l'équateur, dans des proportions gigantesques, la direction et la démarche.

Comme la Loire, le Congo se dirige d'abord vers le nord, s'arrondit en une belle courbe régulière et descend au sud-ouest vers la mer. Mais si la Loire parcourt 3 degrés de latitude, le Congo en mesure 15, et la base de l'angle qu'il décrit de ses sources à ses bouches est le triple de celle de notre maître fleuve. Même ressemblance dans le tracé des affluents, imposé aux eaux par le relief et la forme du bassin. C'est dans l'intérieur de la courbe que coulent les plus considérables, qui prennent naissance sous la même latitude que la branche maîtresse et répètent, sur une moindre échelle, sa direction primitive et son inflexion finale.

Cette analogie vient de recevoir une nouvelle confirmation. L'hydrographie du Congo est encore loin d'être faite. On ne connaît guère que le cours du fleuve le long duquel on a relevé, comme autant de points de repère et d'amorces, des affluents dont l'importance fait prévoir celle des rivières qui y débouchent ; on connaît généralement le cours supérieur de ces mêmes rivières. Elles prennent leur source vers le 10e et le 12e degré de latitude sud, dans un plateau qui s'adosse, à l'ouest, aux monts Massomba, et à l'est, aux monts Lokinga. C'est dans cette région que se sont effectuées les premières traversées de l'Afrique, de Benguela à Zanzibar ou réciproquement. Les géographes ont cherché à remplir le blanc de la carte du Congo en réunissant par des traces hypothétiques les sources connues aux affluents également connus ; mais faute d'avoir respecté le principe de l'analogie, ils ont fabriqué à la plupart de ces rivières un faux état-civil. Les cours d'eau indiqués par leurs cartes se dirigeaient uniformément vers le nord, au lieu de se recourber à l'ouest, en suivant la pente du bassin.

De là de fausses identités et une confusion accrue encore par le changement de nom de ces cours d'eau que chaque peuple riverain baptise d'une dénomination particulière L'exploration du lieutenant Wissmann vient de rétablir les faits au moins pour les affluents du bas fleuve.

Le lieutenant Wissmann s'est préparé à cette dernière expédition par une traversée de l'Afrique qu'il a exécutée en 1881-82. A peine revenu, il repartait d'Europe en 1883, et se proposait cette fois de reconnaître le cours du Kassaï qu'il avait traversé dans son premier voyage, en allant de Saint-Paul-de-Loanda à Sadani, et sur les bords duquel il avait noué des relations avec un chef nègre, Moukengé. La nouvelle expédition s'organisa au commencement de 1884, à Malangé, sur le haut Coanza, petit poste portugais de l'Angola. A ce moment revenait d'un grand voyage à travers le royaume de Muati-Yanvo, le Dr Pogge qui, dans son trajet de retour, avait descendu le Kassaï jusqu'à son confluent avec la Laloua, par 5 degrés de latitude sud ; c'est le point le plus septentrional du fleuve atteint jusque-là par un Européen. Ce retour inattendu fut une bonne fortune pour Wissmann et favorisa singulièrement l'organisation de sa caravane, car le Dr Pogge lui céda presque tous ses porteurs et deux de ses interprètes.

L'expédition se met en route le 17 juillet 1884 et se transporte en trois mois du Coanza sur le Kassaï, où elle arrive sans encombre en suivant la route déjà tracée

par Pogge et des explorateurs antérieurs ; elle emportait un canot d'acier pouvant contenir 10 à 12 personnes et comptait 400 porteurs nègres, des mécaniciens et des charpentiers blancs, 5 lieutenants et un docteur.

A Lomboukou, résidence de Moukengé, située près de la Laloua, Wissmann explore le pays et élève une station, Loulouabourg. Une flottille de 20 pirogues est construite par le charpentier Buschlag qui est laissé avec 80 personnes à la garde de la station.

Le 28 mai 1885, Wissmann et ses compagnons, au nombre de plus de 200 personnes, s'embarquent sur la Louloua et franchissent ses rapides en perdant une pirogue et 4 indigènes. Ce fut le seul accident que l'expédition eut à déplorer.

Le 5 juin, la flottille entrait dans les eaux du Kassaï et entamait la partie la plus émouvante de son voyage ; la découverte commençait. Le Kassaï change de nom et est appelé par les indigènes le Saïré : c'est le Zaïre de Livingstone. Il a un aspect grandiose et affecte les allures d'un fleuve. Son cours est parsemé d'îles pittoresques et ses rives bordées de forêts magnifiques ; elles sont très peuplées.

Les indigènes qui voyaient des blancs pour la première fois, les accueillent avec bienveillance et s'empressent d'échanger leurs produits, ivoire et caoutchouc, contre des coquillages, des perles, du cuivre ; ils s'appellent successivement Bacoubas, Badingas et Bangodis.

Le 18 juin, sur la rive droite, une première, puis une deuxième rivière apparaissent : ce sont les deux bouches d'un cours d'eau puissant, et elles mesurent 250 et 300 mètres Au dire de l'explorateur, c'est le Loubilach-Sankourou, visité en 1881 par Pogge et Wissmann lui-même. Au lieu de se diriger au nord et de déboucher dans le Congo au-dessus de l'équateur, il s'infléchit à gauche et se déverse dans le Kassaï. Celui ci se dirige constamment au nord-ouest, puis à l'ouest-nord-ouest et atteint bientôt la largeur de 3 kilomètres. De chaque point de la rive, extrêmement peuplée, se détachent des pirogues qui viennent dévisager les nouveaux venus et trafiquer avec eux.

Le 20 juin, par la rive gauche, on voit déboucher un nouvel affluent de 30 mètres de large : c'est le Temba, formé sans doute par deux rivières déjà reconnues, le Loangé et le Louchico.

Mais les mauvais jours étaient arrivés Le 24 juin, l'expédition pénètre dans le pays des Batoukous, tribu inhospitalière, batailleuse et anthropophage. Ils accueillent les étrangers avec des cris de fureur, des imprécations, des gestes de menaces. Les femmes se distinguent par leur acharnement. Elles jurent, gesticulent, montrent leurs dents aiguës, se frappent les seins avec un air de bestialité inouïe. L'expédition essuie cette bordée sans s'émouvoir ; les mesures sont prises, toutes les attaques sont victorieusement repoussées ; le 1er juillet, un fusil apparaît sur le rivage, mais le porteur est un ami, le danger est passé.

Le fleuve s'était rétréci et profondément creusé en cet endroit. Le décor change, les rives s'écartent, le fleuve s'étale sur une immense surface sans profondeur, et Wissmann lui attribue près de 10 kilomètres de large ; son lit est tout encombré d'îles et de bancs de sable ; ses eaux deviennent noirâtres. Les indigènes armés qu'on rencontre saluent le drapeau comme une connaissance. Le 2 juillet apparaît à gauche un nouvel affluent, c'est le Koango, venu du sud, et connu dans tout son parcours. Il est le dernier tributaire de gauche du Congo ; son importance est considérable. Désormais, le fleuve s'appelle le Koua, mais ses eaux s'accroissent et se foncent encore. Le 4 juillet, dernier affluent à droite, la rivière Mfini, aux eaux noires, qui apporte au Koua le tribut du lac Léopold II et qui serpente lentement

entre des rives herbeuses, au milieu d'un labyrinthe de marécages et de canaux enlacés.

En aval, le Koua traverse une plaine fertile, habitée et connue. La rive droite est peuplée et cultivée, la gauche est laissée aux éléphants qui paissent par troupeaux dans de vastes prairies. Le 6 juillet, on en tue sept en un quart d'heure.

Dans le fleuve, nouvel obstacle, nouveau danger, grouillent les hippopotames. Les pirogues ont de la peine à se frayer un passage au travers de leurs bandes; elles ont beau leur abandonner le haut du fleuve et longer prudemment les rives à la file, les bêtes monstrueuses viennent flairer ces intrus et, de leurs coupes, soulèvent les pirogues.

Enfin, le 9 juillet 1885, après 43 jours de navigation, l'expédition aperçoit et salue l'étendard azuré qui lui montre le port. Elle arrivait à Kouamouth (bouche du Koua) sur le Congo, tandis qu'on l'attendait à 400 kilomètres de là et à trois degrés plus au nord sur l'équateur.

Tel est l'émouvante odyssée de 800 kilomètres, qui réforme tous les tracés des cartes et nous révèle l'hydrographie du bas Congo. C'est le Kassaï, majestueux courant de 2,000 kilomètres dont près de la moitié sont navigables, qui draine tout l'immense espace situé au sud ouest du Congo, le quart ou le tiers peut-être du bassin tout entier. Par sa longueur, sa direction, la richesse de ses tributaires, l'abondance de ses eaux, il est la réduction du Congo. On pouvait ignorer son importance, car en se rapprochant de son confluent, il se rétrécit de nouveau jusqu'à ne mesurer que 410 mètres, mais son cours puissant et rapide, son lit profond, emportent au grand fleuve la masse de quatre grandes rivières dont on faisait naguère des affluents indépendants. On ne saurait assez relever le mérite de cette découverte et l'audace heureuse de ce jeune explorateur de trente-deux ans. Il a bien mérité de la science géographique.

Cependant tout n'est pas encore dit sur l'hydrographie du Congo. Pour rester sur le terrain de la rive gauche, des surprises nous y attendent encore.

Si tous les affluents connus par leur cours supérieur à partir du Lomani, viennent confluer dans ce Zaïré retrouvé, qui est l'ancien Congo des géographes, que faire des trois grandes embouchures reconnues par Stanley et ses successeurs sur la rive du Congo dans sa courbe équatoriale ? Il y a place pour de puissantes rivières qui sont déjà baptisées et qui attendent leur explorateur. Ce sont le Loulemgou, l'Ikélemba et l'Ourouki. Le succès de Wissmann va piquer d'honneur les autres voyageurs.

Sur la rive droite du Congo (et les territoires français de l'ouest africain touchent à cette rive), il y a aussi des rivières puissantes, quoique inconnues, à remonter ou à descendre. Nous souhaitons que ce soient des Français qui attachent leur nom à ces nouvelles découvertes.

Statistique de la culture de la vigne en Algérie. — La culture de la vigne prend chaque jour en Algérie une extension plus grande. La récolte avait atteint, en 1884, 896,291 hectolitres pour une superficie plantée de 50,716 hectares.

La production totale se répartit de la façon suivante entre les trois provinces : province d'Alger, 398,330 hectolitres ; province de Constantine, 261,890 hectolitres; province d'Oran, 358,080 hectolitres.

La récolte algérienne a donc dépassé l'année dernière, pour la première fois, le million d'hectolitres. Elle forme aujourd'hui un sérieux appoint à la production de la métropole, et il nous paraît intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs

les chiffres suivants qui retracent bien les développements qu'a pris la culture de la vigne dans notre colonie :

En 1876....	221.000	hectolitres sur	16.700	hectares.
En 1878....	338.220	—	17.614	—
En 1879....	351.525	—	19.994	—
En 1880...	432.580	—	23 723	—
En 1881....	488.599	—	30.482	—
En 1882....	681.335	—	39.468	—
En 1883....	821.584	—	45.483	—
En 1884....	896.291	—	50.716	—
En 1885....	1.018.300	—	60.410	—

AMÉRIQUE.

Le nouvel État de l'Amérique du Nord. — Un nouvel État vient d'être ajouté aux Etats-Unis. La République se composait, on le sait, jusqu'ici de quarante-cinq Etats et de sept territoires habités par des Indiens et qui n'ont pas encore été définitivement constitués comme partie intégrante de l'Union américaine. Par 32 voix contre 22, le sénat de Weshington vient d'adopter le projet de loi élevant le Dakota — un des territoires en question — au rang d'Etat.

En vertu de ce bill, le territoire actuel du Dakota est divisé en deux parties séparées par le 46e parallèle. La partie située au sud de cette ligne constituera le nouvel État ; la partie nord prendra le nom de territoire de Lincoln.

Le Dakota a une superficie d'environ 390 kilomètres carrés et une population d'environ 135,000 habitants.

Le nouvel Etat comprendra 47 comtés, le nouveau territoire 33 seulement. La matière imposable est évaluée à 49 millions de dollars pour le premier et à 43 pour le second. Les impôts ont produit dans tout l'ancien territoire, en 1884, la somme de 273,000 dollars ; la dette est de 262,000 dollars.

Les villes principales sont : Yankton (la capitale jusqu'en 1883), Bismark, Fargo, Sioux-Falls, Jamestown, Bon-Homme, Grand-Forks et Deadvod.)

Le nouvel État, arrosé par le Missouri à l'O. et la rivière Rouge à l'E., est limitrophe du Dominion du Canada, qui le borne au N. Le Minesota à l'E., le Montava à l'O. et le territoire de Lincoln au S. le limitent dans les autres directions.

Partage de la Patagonie. — Le *Star and Herald* donne les renseignements suivants sur le récent partage de la Patagonie entre le Chili et la République argentine :

« La Patagonie, cette terre de l'Amérique du Sud, si familière aux géographes et aux ethnologues, a disparu de la carte.

» Il y a un an ou deux, la République argentine et le Chili en étaient venus presque aux mains dans cette contrée. Les deux adversaires avaient pris contact, on a cru pendant quelque temps à une conflagration sanglante, quand les gouvernants ont conclu un arrangement et ont partagé la Patagonie.

» De cette immense région, que chacun d'eux semblait vouloir annexer, le Chili a eu pour sa part la côte occidentale jusqu'à la pointe extrême S. du continent,

jusqu'au cap Horn, y compris la Terre-de-Feu, les détroits de Magellan et les îles de la côte du Pacifique.

» La République argentine a eu en partage toute la contrée qui s'étend depuis la pente orientale des Andes jusqu'à l'Atlantique. Les îles situées sur la côte du Pacifique, devenues la propriété du Chili, renferment, paraît-il, de riches mines de charbon et des gisements métallifères. Quant à la partie échue à la Confédération argentine, elle est formée d'immenses pampas, propres à l'élevage du bétail, bœufs, moutons et chevaux, et représente une valeur importante.

» Le Chili, qui occupe des points avantageux dans le détroit de Magellan, peut commander entièrement le commerce interocéanique et l'attirer par le cap Horn.

» Cette modification des divisions territoriales de l'Amérique du Sud, est une des plus importontes en même temps que des plus paisibles révolutions qui se soient opérées récemment dans la géographie du monde.

» D'après la *Revue Sud-Américaine*, l'île principale de la Terre-de-Feu a été partagée en deux portions à peu près égales par une ligne droite, tirée par environ 69° à l'O. du méridien de Paris; la partie orientale aurait été attribuée à la République argentine, la partie occidentale est échue au Chili avec toutes les autres îles du groupe, y compris l'île du cap Horn.

» Quant au détroit de Magellan, dont la République argentine commande le débouché oriental, mais dont le Chili possède tout le chenal et les débouchés occidentaux, il a été neutralisé et est librement pratiqué par la navigation de toutes les nations. »

OCÉANIE.

Deux nouvelles expéditions en Nouvelle-Guinée. — Une expédition sous le commandement du capitaine Everill, qui avait été organisée par la Société australienne de géographie, vient de rentrer à Cooktown, dans la colonie de Queensland.

Elle a remonté la rivière Fly sur un parcours de 400 milles anglais environ, et elle a atteint le territoire qui a été placé récemment sous la protection de l'Allemagne. A une distance de 200 milles de la côte méridionale, l'expédition a découvert un affluent important du Fly, auquel on a donné le nom de Rivière Strickland, en l'honneur du président de la Société de géographie de Sydney.

L'attitude des indigènes était hostile et l'expédition s'est vue obligée plusieurs fois de faire feu sur eux.

Une seconde expédition, qui est organisée par l'Association allemande de la Nouvelle-Guinée, doit s'embarquer prochainement à Hambourg. Son chef est le docteur Schrader, membre de la direction de l'Observatoire de Hambourg, qui a déjà été chef d'un entreprise analogue, l'expédition scientifique envoyée en 1882 dans l'hémisphère austral.

Les préparatifs sont presque entièrement achevés. Six gardes forestiers expérimentés ont été envoyés en avant. On a fait construire à Hambourg et en Norwège quinze maisons en bois, qu'on emportera toutes démontées et qui pourront être dressées aux endroits que les explorateurs jugeront convenables dans la Nouvelle-Guinée. On a engagé à Java, 40 Malais, pour faire le service des transports, etc. Cinq experts dans différentes branches des sciences physiques formeront le corps savant de l'expédition.

Les explorations seront limitées à la portion de l'île qui se trouve désormais sous le protectorat allemand ; selon les prévisions, elles dureront environ trois ans.

L'explorateur Leichhardt. — Depuis 37 ans, un des voyageurs qui ont rendu les plus éminents services pour l'exploration des parties inconnues de l'Australie, le docteur Leichhardt, a disparu sans laisser de traces. Le gouvernement de l'Australie méridionale n'a rien fait jusqu'à présent pour retrouver au moins les restes des membres de sa dernière expédition. Un explorateur bien connu, M. D. Lindsay, est en route depuis le milieu d'octobre pour accomplir cette tâche pénible et périlleuse, et cela à ses propres frais. L'expédition est partie d'Adélaïde le 26 octobre 1885 et a pris le chemin de fer jusqu'à « Hergott Springs », dernière station du chemin de fer du Nord (29° 34′ lat. S. et 137° 50′ long. E. de Greenwich). De là, elle s'est rendue d'abord vers le N.-N.-O. jusqu'au « Finke River », qui prend sa source dans les montagnes de Mc. Donnel. M. Lindsay explorera alors, avec le plus grand soin, le territoire situé à l'E. du « Finke », qui est encore complètement inconnu et qui a une surface d'environ 20,000 milles carrés ; plusieurs indices font espérer que c'est là qu'on trouvera les traces de l'expédition Leichhardt.

Les voyageurs se dirigeront ensuite vers le N.-N.-O. jusqu'au « Herbert River » qui franchit la limite entre le Queensland et l'Australie méridionale sous 20° 56′ lat. S. et 138° long. E. de Greenwich. M. Lindsay y exécutera des travaux d'arpentage, dont il a été chargé, et il regagnera alors la côte au golfe de Carpentaria. Le voyage durera probablement toute une année.

RÉGIONS POLAIRES.

Les résultats scientifiques de l'expédition Greeley. — Dans une des dernières séances de la Société de géographie d'Edimbourg, M. le lieutenant Greeley, chef de la station météorologique établie à la baie Lady Franklin, a donné des indications détaillées sur ses explorations dans les régions polaires.

Les observations que l'expédition a faites relativement à la température ont eu pour résultat de constater le fait que la terre de Grinnell a la température moyenne la plus basse du globe : elle est de 20° centigrades au-dessous de zéro.

Les observations concernant les marées ont confirmé celles qui avaient été faites en 1875 et 1876. Le conférencier a fait remarquer qu'un grand nombre de vérifications simultanées à sept stations spéciales dans la mer Polaire et dans les passes de Robeson et de Kennedy mettraient les experts hydrographes en état de déterminer exactement la forme et la direction des vagues formant la marée : ce sont là des éléments d'une grande importance pour la détermination théorique de la configuration des terres et du fond de la mer dans les parages du Nord.

A la terre de Grinnell, on a découvert du charbon, non seulement à divers endroits sur la côte, mais aussi dans l'intérieur ; on en a tiré la preuve concluante que les conditions climatériques ont changé, comme cela a eu lieu pour la forêt fossile qu'on a trouvée près du cap Baird, par 81° 30′ lat. Nord.

Des découvertes de restes d'Esquimaux ont donné à supposer qu'il était possible qu'une nouvelle race d'hommes eût poussé son immigration dans le bassin polaire.

Le lieutenant Greeley a passé ensuite aux découvertes géographiques. Ces découvertes ont prouvé que le continent a une étendue bien plus considérable qu'on ne le

croyait. Le résultat de ses explorations a été d'ajouter aux cartes reconnues jusqu'alors comme les plus complètes, une nouvelle ligne de côtes d'un développement de 125 milles au-delà du point polaire le plus éloigné, où fussent parvenues les expéditions précédentes.

Le point le plus éloigné, qui ait été vu par Beaumont, le cap Britannia, se trouve à 50 milles au-delà du point extrême atteint en dernier lieu par l'expédition Greeley. De l'île Britannia, le lieutenant Lockwood a poussé à 100 milles plus loin, et passé un jour et demi à l'île Lockwood, le point le plus avancé qu'eût jamais atteint par terre ou par mer l'homme civilisé (83° 24′ lat. N. et 40° 46′ long. O. de Greenwich). En montant sur une élévation de près de 3,000 pieds, on a pu s'assurer d'une façon évidente qu'il n'existait pas de terre dans un rayon de 60 milles au N. ou au N.-O.; mais au N.-E. on apercevait la côte du Groënland, que l'œil perdait de vue au cap Washington, par 83° 35′ lat. N. On a donc ajouté ainsi 125 milles de côtes nouvelles au Groënland, sans compter les lignes de fiords, et du cap May la terre ferme a été portée à un degré de latitude plus au N.

La nouvelle terre est composée de promontoires élevés et escarpés le long des côtes; l'intérieur du pays est également accidenté; on n'y a vu que trois glaciers. Il est évident que la couche de glace qui couvre le sol du Groënland s'arrête loin au S. du 82e parallèle. Enfin, depuis les passes de Robeson et de Kennedy, dans la direction de l'O., jusqu'au fiord Greeley et à la mer Polaire, on rencontre une série de vallées fertiles, couvertes d'une végétation luxuriante.

Le conférencier a terminé en faisant observer qu'il reste encore beaucoup à faire dans la sphère des explorations polaires; car en particulier celles qui sont à organiser dans le Groënland, dont personne ne connaît jusqu'ici les limites d'une façon précise, ne sont qu'à leur début.

Le lieutenant Greeley, malgré tout ce qu'il a souffert, est loin de déconseiller toute expérience ultérieure; son opinion est que les recherches, à l'avenir, doivent être poussées à l'aide de traîneaux et de barques dans la direction de la terre François-Joseph, qui offre, selon lui, non pas seulement l'unique route vers les régions polaires extrêmes, mais celle qui assurerait la plus grande somme de découvertes géographiques.

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR
A LILLE.
(*in extenso*).

LES CÔTES DE LA FRANCE

Par M. Ed. MELON, Ingénieur civil des mines.

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis une trentaine d'années, les voyages et les séjours au bord de la mer sont devenus extrêmement fréquents, à l'époque des vacances, et si l'on compte sur les côtes de France une centaine de stations balnéaires, c'est par centaines de mille que l'on peut compter ceux qui s'y rendent chaque année en villégiature. On doit s'en réjouir au point de vue de l'hygiène générale et il faut souhaiter que cette habitude s'enracine de plus en plus parmi nous ; il faut aussi souhaiter que, grâce à la diminution des prix de transport, à une facilité de vie plus grande sur certaines plages moins recherchées, le nombre de ceux qui fréquentent le bord de la mer aille toujours en augmentant. La vie en plein air, les longues stations sur les plages, la pêche et les bains de mer! voilà ce qui est bien propre à rendre les forces perdues, à retremper les énergies usées dans la fièvre de la vie moderne ; voilà surtout ce qui convient aux enfants et donnera pour l'avenir de jeunes générations saines et vigoureuses ! — Mais, à côté de ces résultats immédiats qui sont ceux que l'on va chercher au bord de la mer, il faut placer aussi les enseignements du plus haut intérêt que chacun peut retirer de son séjour sur les côtes. C'est à ce point de vue que je veux me placer aujourd'hui et je me propose d'examiner rapidement avec vous les phénomènes généraux dont les côtes de France sont actuellement le siège, ainsi que ceux dont nous pouvons retrouver la trace, en contemplant les falaises qui présentent tant d'aspects différents, merveilleusement variés par la nature des roches qui les constituent.

Vous savez tous que la France possède ce privilège immense d'avoir une frontière maritime extrêmement développée, baignée par la mer

du Nord et la Manche, l'Océan Atlantique et la Méditerranée. Sur chacune de ces côtes les phénomènes varient et nous aurons à signaler les différences qu'ils comportent. Mais un fait général les domine tous et c'est l'action continue, incessante, des flots de la mer qui viennent battre les continents et les entâment plus ou moins profondément. C'est donc ce phénomène général que nous devons envisager tout d'abord.

L'Erosion et la destruction des falaises.

Les falaises qui se dressent sur nos côtes ne sont que les restes des montagnes et des coteaux, autrefois plus ou moins inclinés, dont les pieds étaient baignés par les flots. Poussés par la marée et par le vent les flots les ont abattues, en les frappant sans relâche à la base. Ce sont d'abord des masses rocheuses entières qui se sont écroulées ; puis, sous l'action incessante des vagues, ces masses se sont émiettées en fragments et en galets, finalement réduites en sables que les eaux entraînent, qui se déposent en bancs plus ou moins épais, que les courants latéraux transportent en tous sens. Cette action est continue sur nos côtes et varie avec les saisons, atteignant son maximum aux grandes marées des équinoxes. Elle produit à la longue des modifications considérables que tous nous avons pu voir de nos propres yeux. — En 1862, à la suite d'une terrible tempête, un observateur a vu la mer abattre des rochers sur la falaise du cap *La Hève* (au Havre) de plus de 15 mètres dépaisseur. Cette falaise de la Hève a été entamée de plus de 1,400 mètres depuis l'an 1,100, soit plus de 2 mètres par an. Un savant, M. Lennier, qui a étudié avec beaucoup de soin les phénomènes *d'érosion* des rivages, estime que chaque année la Manche entame les côtes du *Calvados* de 0m25 au moins ; sur le littoral de la *Seine-Inférieure*, l'érosion enlève au moins 0,30 par an.

Le Pas-de-Calais, qui est le siège de phénomènes de courants extrêmement violents, ne cesse de s'élargir chaque année. M. Thomé de Gâmond, le promoteur du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre, a prouvé que la falaise du *Griz-nez* recule en moyenne de 25 mètres par siècle. Si l'on admet que le progrès des érosions actuelles n'est pas inférieur à celui des siècles passés, il aurait fallu 60,000 ans pour détruire l'isthme de jonction qui réunissait autrefois l'Angleterre au continent. Ce chiffre est naturellement très approximatif, car, ains que nous le verrons, ces côtes sont le siège de phénomènes de soulèvement et de dépression, et l'empiètement de la mer a pu dépasser la moyenne de 25 mètres en cent ans.

Les côtes présentent des caractères très différents sous le rapport des dépôts qu'y forme la mer. Nous distinguerons quatre catégories qui sont : 1° *Les côtes rocheuses* : elles appartiennent à des montagnes plus ou moins élevées, et présentent le profil général des masses rocheuses. La plage y est de très peu d'étendue : *l'estran*, c'est-à-dire la partie que ne recouvre pas la mer à marée haute, est très peu important.

2° Les *côtes à galet et à gravier* : elle se rattachent souvent aux collines du continent ; le littoral est plus plat et l'on y distingue quelquefois les levées de galets caractéristiques auxquelles on donne le nom de *cordons littoraux*.

3° Les *côtes sablonneuses* : ellos sont essentiellement plates ; les plages très étendues présentent un *estran* considérable, des bancs de sables d'épaisseur variable et souvent des *dunes* caractéristiques.

4° Les *côtes limoneuses* : ce sont en général des baies ou des anfractuosités profondes où la vague perdant toute sa vitesse laisse déposer les sables fins qu'elle tenait en suspension.

Il y a lieu de remarquer que, d'une manière générale, la profondeur de la mer sur les côtes est en relation directe avec la hauteur des continents qu'elle baigne. Les côtes basses et sablonneuses du Nord sont baignées par la Manche dont la profondeur moyenne ne dépasse pas 50 mètres. Les navires doivent donc se tenir au large. Les côtes rocheuses sont caractérisées par une inclinaison très rapide du fond de la mer : les navires peuvent s'en approcher et les côtoyer de près.

Ces caractères déterminent immédiatement la nature des *ports* que l'homme établit sur les côtes.

Sur la Méditerranée, dont la profondeur, le long des côtes, est très considérable, un port n'est en général autre chose que l'appropriation aux besoins de la navigation d'une anse, d'une baie abritée contre les vents. Les travaux artificiels de ces ports ne consistent alors que dans les constructions de digues pour arrêter les vents dominants, en jetées pour faciliter l'entrée des bassins, en approfondissements suivant l'importance toujours plus grande que prennent les navires de guerre ou de commerce.

Sur l'Océan et sur la Manche, à cause de l'oscillation des marées, les conditions d'un port sont bien différentes. En général, ils s'établissent à l'embouchure d'un fleuve ou d'une petite rivière, et les navires y resteraient à sec pendant la marée basse, si l'on n'y construisait les *bassins de flots* qui reçoivent l'eau lorsque la mer est haute, et dont on ferme les portes lorsqu'elle vient à baisser. Les travaux d'art y

sont alors considérables : jetées prolongées en mer pour créer un profond chenal ; digues latérales contre les vagues ; épis pour arrêter les galets et les sables, et les détourner du port ; bassins avec portes et écluses pour retenir les eaux ; enfin, bassins et écluses de chasse pour repousser au loin les sables et tenir propre le chenal d'entrée. Tels sont les travaux que nécessite la création des ports. Partout où ils ne sont pas exécutés les ports s'ensablent et deviennent inabordables. Tel est le cas des ports de Dunkerque, de Calais, de Boulogne, du Havre, etc.

Aujourd'hui, avec le tirant d'eau considérable exigée par la grande navigation, il devient quelquefois nécessaire de créer un port en *eau profonde* ; c'est ce que l'administration des Ponts et Chaussées réalise en ce moment à Boulogne. C'est que ce Napoléon Ier avait créé à Cherbourg. Dans ce cas il faut s'avancer loin de la côte, en pleine mer, au moyen de jetées prolongées, obtenues par l'immersion de blocs puissants arrachés aux falaises de la côte ou aux collines voisines. Les jetées décrivent une courbe, enserrant une grande surface d'eau, en dehors de la zone soumise au flux et au reflux ; elles se rapprochent enfin et laissent une passe aux navires qui viendront se mettre à l'abri dans cette baie artificielle conquise sur la mer. — A Cherbourg la jetée est une simple digue qui ferme transversalement la baie et laisse deux passes à l'est et à l'Ouest.

Dans la fondation des ports sur les côtes de l'Océan et de la Manche, il y a lieu de tenir compte de l'amplitude de la marée qui varie considérablement d'un lieu à un autre.

Les mouvements de la marée sont, comme chacun sait, déterminés par les attractions émanées de la lune et du soleil. Deux fois en 24 heures 50, durée d'un jour lunaire, la mer est successivement attirée, soulevée par l'attraction lunaire : ce qui donne naissance à deux grandes vagues de marées ordinaires. Mais le soleil exerce aussi son action de la même manière, pour former deux grandes vagues en 24 heures, et les marées que nous constatons ne sont que la résultante de ces deux actions. La conséquence immédiate de ce fait est que suivant la position occupée par la terre dans l'espace par rapport à la lune et au soleil, l'action de l'attraction solaire s'ajoutera ou se retranchera de l'attraction lunaire. Les marées de *syzygie* auront lieu à la pleine lune et à la nouvelle lune, alors que les centres des trois astres sont dans l'espace sur une seule et même ligne : ce sont les marées de *vive eau*. Les marées de *quadrature* sont celle de *morte eau*, alors que la vague solaire vient se retrancher de la vague lunaire. On a

calculé que l'action de la lune est trois fois plus forte que celle du soleil. Si elle était égale, les marées de quadrature seraient *nulles*.

Voici les hauteurs que les marées atteignent sur les côtes de France :

Dunkerque	5m,40
Calais	6 30
Boulogne	7 50
Dieppe	8 80
Le Havre	7 10
Cherbourg	5 60
Granville	12 30
Saint-Malô	11 40
Brest	6 40
Saint-Nazaire	5 40
Royan	4 70
Bayonne	2 80

Les grandes différences entre les hauteurs des marées proviennent de l'exposition des côtes qui peuvent arrêter le flot, plus ou moins, et en surélever le niveau. Ainsi à Granville et à St-Malo, le maximum est atteint parce que les côtes arrêtent le flot qui vient du large pour pénétrer dans la Manche.

L'onde marée est d'autant plus haute qu'elle rencontre des plans plus inclinés, d'autant moins que les grands fonds sont plus rapprochés de la terre. C'est ainsi que dans le golfe de Gascogne où les grandes profondeurs sont très près des côtes, la marée a la hauteur la plus petite. Une marée de vive eau qui donne 3 mètres à St-Jean-de-Luz où le fonds de 100 brasses est à 15 milles, donne une hauteur de 8 mètres à Brest où le même fonds de 108 brasses est 5 fois plus éloigné de la terre.

On peut, de ces considérations, déduire ce fait que, à l'époque encore relativement recente où l'isthme du Pas-de-Calais, réunissait la France et l'Angleterre, les marées dans la Manche devaient atteindre 7 à 8 mètres au dessus du niveau qu'elles atteignent aujourd'hui. C'est même là l'origine du détroit ; car sous ces pressions gigantesques, l'isthme calcaire n'a pu résister, et a fini par livrer passage à la vague, qui, en se précipitant librement dans la mer du Nord, a déterminé aussitôt l'abaissement du niveau sur tout lel ittoral.

Etablissement du port.

On appelle ainsi le temps qui s'écoule entre le passage de la lune au méridien et le moment de la pleine mer. Il varie suivant la vitesse

de la propagation de la marée dans les golfes et les estuaires. La rapidité de la propagation des vagues dépend de la profondeur de l'océan. Dans le fonds de 8.000 mètres la vague possède une vitesse de 850 kilomètres à l'heure — 10 fois celle des trains les plus rapides — avec des fonds de 100 mètres, la marée ne se propage qu'avec une vitesse de 96 kilomètres à l'heure et quand le fond n'est que de 100 mètres, sa vitesse ne dépasse pas 25 kilomètres ou 416 mètres par minute.

A Bayonne, comme à Lorient, l'établissement du port est de 3 heures 30 ; à l'embouchure de la Gironde et à Cherbourg, de 7 heures 40 ; au Havre, de 9 heures 15 ; à Dieppe, de 10 heures 40 ; à Dunkerque enfin de 11 heures 45.

Si l'on réunit, sur une carte, tous les points de la surface de la mer où la pleine mer se produit à la même heure, on obtient les lignes *cotidales*. Leur inspection montre qu'elles sont en relation exacte avec la profondeur des fonds ; le flot ralentit son mouvement dans le voisinage des bas fonds, des écueils et des rivages.

Les courants.

Dans les détroits, les courants qui se produisent à cause de la différence du niveau, sont parfois d'une violence extrême et par leurs remous et leurs tourbillons peuvent être rangés parmi les plus dangereux phénomènes de l'océan. Ainsi l'entrée des îles anglo-normandes est redoutée des navigateurs, à cause de la vitesse effrayante des vagues. Tel le *Ras Blanchard*, entre le cap la Hogue et l'île d'Aurigny, célèbre par le désastre de la flotte de Tourville. Tel le passage de la *Déroute*, dans lequel se rencontrent les courants qui longent le Cotentin et ceux qui viennent de la haute mer, entre Jersey et Guernesey. Les vagues y prennent des vitesses de 16 kilomètres à l'heure au moment des vives eaux.

Lorsque les flots de marée pénètrent dans un estuaire d'une rivière ou d'un fleuve, ils se gonflent en vague à cause du rétrécissement des rivages et du frottement sur les bas fonds, Dans les petites rivières côtières, ce phénomène est connue sous le nom de *barre*, et, si le fond est uniforme d'inclinaison et le profil des rides réguliers, il se réduit à une simple ride plus ou moins accentuée. D'autres fois les conditions topographiques exagèrent le phénomène et donnent naissance au *Mascaret*, comme par exemple dans la *Seine*. Le courant du large arrive avec une vitesse de 5 à 7 mètres 50 par seconde, produisant un croissant dont les pointes se brisent en écume sur les rivages, tandis qu'au milieu la vague unie, ronde, progresse comme un rouleau de 2

à 3 mètres de diamètre au dessus de la surface du fleuve qui ne semble même pas ridée.

Les vagues se gonflent en arrière en rides concentriques non moins hautes ou *éteules*, précédant les flots de la grande nappe plus uniforme de la marée.

Suivant la nature du fond et sa profondeur, suivant le rétrécissement du lit de la rivière, le mascaret augmente son élan et sa vitesse — il diminue et perd graduellement sa hauteur quand le lit augmente de profondeur ou de largeur et reprend sa violence première sur les bas fonds.

Ces phénomènes varient à chaque marée, suivant son importance, la direction et la force des vents régnants. Le mascaret peut causer des dommages considérables sur les rives ; on y remédie en approfondissant le chenal et régularisant les rives.

Dans les estuaires, le niveau de l'eau s'élève brusquement au moment de la marée. A Tancarville, la montée qui est en moyenne de 4 mètres s'accomplit en deux heures, tandis que la descente du flot dure dix heures. Le flot marin pénètre, du reste, à une très grande distance de l'embouchure des rivières. Dans la Seine il se fait sentir au-delà de Rouen, 116 kil., dans la Garonne à 160 kil. environ. Comme il est naturel, l'amplitude de la marée dans un fleuve varie depuis l'embouchure jusqu'au point où elle est nulle.

On sait que les mouvements des marées sont à peu près nuls dans la *Méditerranée* : les différences de niveau ne sont que de 20 à 30 centimètres et bien inférieures à celles qui peuvent résulter de l'action des vents.

De ce fait résulte une différence capitale au point de vue du régime fluvial, entre les rivières qui aboutissent à la Méditerranée, à l'Océan à la Manche, ou sur les mers à grande marée ; l'entrée du flot moyen qui surélève le niveau, deux fois en 24 heures, de plusieurs mètres, permettra l'entrée des navires du plus fort tonnage. De plus, le chenal parcouru dans les deux sens par les grandes masses d'eau sera toujours plus ou moins libre et d'un accès facile. La rivière devient ainsi un grand golfe maritime où pourront se développer les bassins de commerce. Ainsi du Havre, de Rouen, de Nantes et de Bordeaux. Sur la Méditerranée, l'absence de marée détermine l'accumulation des boues et des vases et la formation des cordons littoraux à l'embouchure des fleuves. Les ports s'éloigneront donc de ces fleuves et, s'il s'en établit sur la côte, ce sera dans des baies plus ou moins profondément échancrées. Ainsi de Cette, de Marseille et de Toulon.

Alors que de grandes villes commerçantes se sont établies sur toutes les rivières et les fleuves qui aboutissent à l'Océan ou à la Manche, le grand fleuve méditerranéen, le Rhône, se perd en un delta complètement inutile à la navigation, delta qui empiète sans cesse sur la mer par les millions de mètres cubes que le fleuve y déverse chaque année.

Ce phénomène des marées donne une forme spéciale très caractéristique aux falaises de l'Océan et de la Méditerranée (fig. 1, 2 et 3).

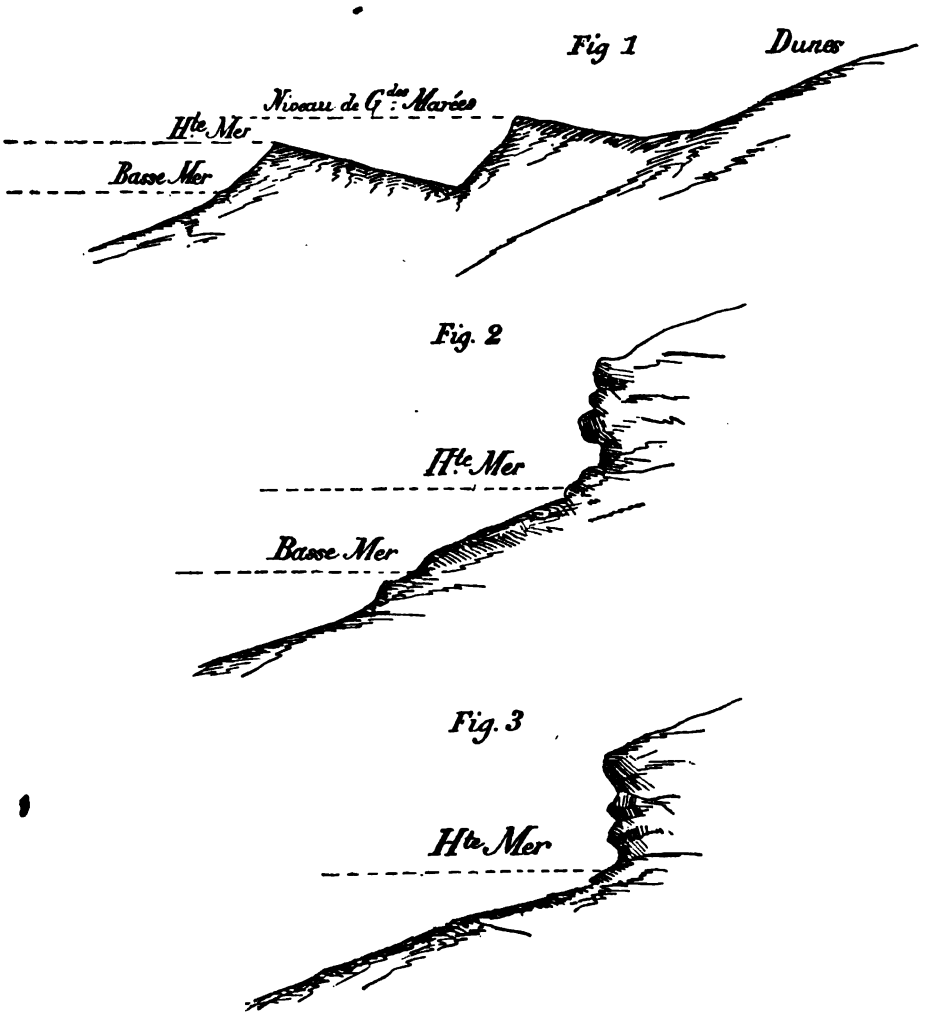

Les *érosions* tendent à détruire et à faire reculer les parties de côtes les plus avancées dans la mer; les saillies, les promontoires et les caps sont entamés peu à peu et diminuent. Pour la même cause, comme phénomène complémentaire, les anses et les baies se régularisent.

Si vous examinez de près une falaise rocheuse, vous apercevez de suite de quelle manière agissent les érosions. La falaise, minée par la base, se creuse de plus en plus et les parties supérieures surplombent les eaux. Il vient un moment où leur poids les emporte ; elles s'écroulent et il se forme au pied un éboulis de roches plus ou moins volumineuses. Celles-ci, entamées à leur tour par le choc des vagues, se fragmentent en roches plus petites, puis finalement en gros *galets*. Remarquons que dès lors l'action des vagues n'en est que plus énergique, car les gros galets entraînés par la mer, puis lancés comme des projectiles sur les roches plus résistantes, finissent par les entamer et les réduire en fragments. Ces gros galets s'usent dans cette lutte de chaque jour, se fragmentent à leur tour et deviennent peu à peu des *graviers*. Les graviers, plus mobiles que les galets, sont roulés en tous sens et le frottement aidant donnent naissance aux *sables*. Ces divers éléments, repris par les marées plus ou moins fortes, deviennent alors des *alluvions voyageuses* et sont la proie des courants qui longent les côtes. Ils vont alors se déposer sur les différents points du littoral où la vague perd toute sa vitesse, dans les anfractuosités, dans les baies et dans les estuaires.

Ainsi les galets écroulés des falaises, et triturés par l'action des flots, à l'est du cap d'Antifer, cheminent vers l'embouchure de la Somme, le long des côtes. Repris par un courant qui les rejette en mer, ils voyagent de banc en banc vers le détroit. En même temps, ils s'usent par le frottement, ils passent à l'état de sable, puis de vase tenue qui vient se déposer soit sur les rivages des Flandres, soit sur les nombreux bancs de la mer du Nord qu'ils exhaussent peu à peu. Les dix millions de mètres cubes de débris enlevés chaque année aux falaises qui bordent la Manche sont ainsi transportés vers le nord où ils ont formé jadis les *wateringues* des Flandres et forment encore aujourd'hui les *polders* de la Hollande.

C'est à ce phénomène complexe qu'est dû le contraste frappant que présentent les rivages de la Manche découpés en *baies concaves* qui se creusent chaque année, avec ceux du Pas-de-Calais et de la mer du Nord dont la forme convexe est très nettement accusée

Plus les fragments dus aux érosions sont petits, et plus ils seront emportés loin. De même sur une plage donnée les fragments les plus tenus sont les plus éloignés des falaises et si l'on fait une coupe perpendiculaire au littoral, on les voit se déposer uniformément par ordre de grosseur depuis la limite de l'*Estran* jusqu'au pied de la falaise où gisent les éboulis.

Les eaux fluviales jouent aussi un grand rôle dans la destruction des falaises, et principalement dans les formations argileuses ou calcaires. Ces eaux les ravinent en tous sens pendant la saison des pluies. En hiver, sur les faces exposées aux vents, la gelée tend à les fendiller, à les diviser en fragments sans résistance. En été, le soleil les dessèche et de ces actions diverses résulte un affaissement de la masse, qui perd sa cohésion et tend à se détruire d'elle-même.

Que la falaise soit entamée à sa base par la vague et tout s'écroulera rapidement.

De là proviennent les changements d'aspect très fréquents que présentent les grandes formations argileuses des côtes de la Manche, à Boulogne, à Honfleur et à Dives.

Rapprochons de cette action celle des eaux des fleuves et rivières qui apportent leur continuent de matériaux de démolition, galets, graviers, sables et limons, provenant des continents. Les matériaux sont repris par la marée et les courants littoraux et viennent s'ajouter aux éléments des érosions de la côte, pour se déposer avec eux et donner les mêmes caractères.

Cordons littoraux.

Les *cordons littoraux* sont le résultat de l'action de la vague sur les galets des côtes. Les vagues déferlant sur les côtes entraînent les galets, les poussent devant elles et quand elles se retirent les abandonnent en cordons épais concentriques à la ligne des côtes. Ces cordons régularisent alors les déchiquetures et les anfractuosités par des cordons affectant des lignes courbes à grand rayon. Un exemple remarquable est celui de la baie d'Audierne (Finistère), formée de rochers granitiques qui la divisent en petites baies, et caractérisée au sud-ouest par une levée de galets qui a environ douze kilomètres de long et s'appuie aux deux extrémités sur deux rochers, avec une hauteur moyenne de 5 mètres.

Les points b, c, d correspondent aux différentes hauteurs qu'atteignent les marées et s'effacent suivant leur importance. Cette levée forme un barrage, et en arrière s'étendent des terrains plats qui recueillent les eaux fluviales et côtières donnant naissance à de petits étangs.

Dans certains cas, ces levées se sont déposées entre une île et la côte à laquelle elle se trouve ainsi rattachée : tel est le cas de l'île de Quiberon ; telle est aussi l'île sur laquelle est construite la ville de St-Malo. — Dans la Méditerranée, nous citerons la soudure qui réunit l'île de Giens à la côte d'Hyères et ont ainsi déterminé la formation de la presqu'île de Giens. — Le cap *Cépet* près de Toulon est réuni de la même manière au continent. Ce phénomène est naturellement beaucoup plus fréquent dans la Méditerranée que dans l'Océan, puisque les marées y sont à peu près nulles. Toutes les plages du golfe de Lyon depuis Argelez-sur-mer jusqu'aux Bouches du Rhône, forment une série de cordons littoraux interrompus seulement par les éperons de Leucate, d'Agde et de Cette, et se développent sur plus de 200 kilomètres. Ils ont ainsi déterminé tous ces étangs qui, sans aucun doute, étaient autant de baies pratiquées à la base des collines du Languedoc.

C'est à cet ordre de phénomènes que doit être rattachée la *prolongation partielle des langues de terre*, baignées de chaque côté par un courant et projetant en mer, à grande distance, une pointe terminale qui croît chaque année. Telle est le cap *Ferret*, situé dans le chenal qui fait communiquer la baie d'Arcachon avec l'Océan. En soixante années il s'est avancé de 5 kilomètres dans la direction sud.

Les Dunes.

Les dunes se forment sous l'action du vent le long des plages sablonneuses. Les particules les plus tenues sont incessamment poussées en avant par le vent du large, qui les enlève aux sables apportés par la marée, et grâce aux inégalités du sol, à des cailloux, à des épaves, sont arrêtées dans leur mouvement. De là, la première formation sablonneuse qui rompt l'horizontalité du sol. C'est le point de départ de la *dune* : le vent qui glissera à sa surface, parvenu à l'extrémité, laissera tomber le sable léger qu'il entraîne en suspension. Il se formera un talus d'éboulement du côté de la terre dont la pente est

plus ou moins rapide. La tête de la dune se transportera successivement en *a*, *a* (fig. 4).

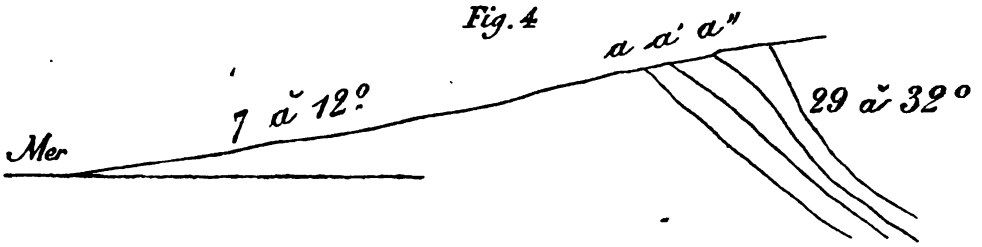

Le long de la côte les dunes ne forment pas une barrière continue ; mais, sur la dune principale, grâce à des corps étrangers ou à des plantes, viennent se greffer d'autres dunes dont l'ensemble forment des monticules mouvants, espacées par des vallées plus ou moins profondes. La hauteur des dunes varie de 5 à 30 mètres, et atteint quelques fois 60 mètres dans les Landes de la Gascogne. La dune la plus rapprochée de la mer est la plus récente : c'est aussi la moins élevée.

L'arête la plus élevée est celle qui est la plus voisine des terres ; c'est celle qui s'enrichit des matériaux arrachés aux dunes qui les précèdent. Leur direction générale dépend de l'orientation du rivage et de la direction des vents dominants les plus forts qui, naturellement, portent plus loin leurs effets. Leur forme générale affecte celle d'un croissant. Cette forme provient de ce que les grains de sable, vers le centre, ont une pente plus considérable à descendre et cheminent moins vite. De plus, les vents soufflent de différents côtés et font progresser plus rapidement une pointe que l'autre.

Les plus connues sont celles de Dunkerque, d'Ambleteuse, de St-Pol de Léon et de Croisic, des Sables d'Olonnes et des Landes de Gascogne.

Les côtes de la Méditerrannée n'ayant pas de marée présentent des *estrans* très étroits ; les dunes ne peuvent donc pas s'y former puisque les matériaux sablonneux font défaut.

Les zones des dunes peuvent avoir de très grandes largeurs. Elle atteint 5 à 8 kilomètres sur le littoral du golfe de Gascogne. La plus élevée, celle de Lascours atteint 89 mètres de hauteur.

Les dunes, en refoulant les eaux fluviales et celles des sources vers l'intérieur, donnent naissance à des marais, marécages ou même à des étangs. Sur plus de 200 kilomètres de longueur, les Landes de Gascogne présentent aussi une succession d'étangs, tous situés à une distance à peu près égale de la mer, qui donnent un caractère très particulier à cette contrée. Ces étangs sont pour la plupart sans communication avec la mer, à l'exception de celui d'*Arcachon* qui n'est, à proprement parler, qu'une petite baie. — Celui de *Cazau* étale sa nappe d'eau à une altitude variant de 15 à 20 mètres au dessus du niveau de la mer. Sa profondeur, de 30 mètres en certains points, montre que c'est une ancienne baie qui a gardé pendant longtemps sa communication avec l'Océan ; l'eau salée s'est écoulée complètement, les communications se sont fermées et les eaux fluviales l'ont tranformée en un étang d'eau douce,

Le progrès des dunes et leur marche vers l'intérieur, d'après les observations du célèbre Brémontier, sur celles de la Teste, peuvent atteindre 25 mètres par an. Pour s'opposer à ces progrès il faut chercher à les fixer. Ce résultat s'obtient, naturellement, dans certains cas, par la consolidation des dunes ; si les eaux des ruisseaux sont riches en oxyde de fer, il se forme une sorte de roche analogue au grès. D'une manière générale, il faut avoir recours à la végétation. — Il est parfaitement certain que les dunes que nous connaissons aujourd'hui ont une origine très récente ; les plages étaient couvertes autrefois de forêts, d'arbres divers, qui venaient jusque la limite des plus hautes mers. *Montaigne* écrivant au milieu du XVIe siècle dit que les envahissements des sables avaient lieu depuis quelques temps (Essais, livre IV). En 1332 les seigneurs de Lespare chassaient le cerf, le sanglier, dans des forêts que remplacent aujourd'hui les dunes de Médoc. Ce sont les défrichements déraisonnés qu'ont commis les hommes qui ont donné naissance à ces formations. Mais le mal qu'ils ont produit, ils peuvent, sinon le réparer, du moins l'arrêter. Il n'y a pas encore cent ans (1787) que l'ingénieur Bremoutier a montré comment on pouvait, par l'ensemencement des terres, arrêter leur marche envahissante. Les dunes de Gascogne sont aujourd'hui fixées définitivement. Par surcroit, l'hectare de dunes qui avait une valeur nulle, a pris une valeur considérable dans les essences qu'on retire des forêts de pins. Si, dans le Midi, les semis de pin sylvestre, ont parfaitement réussi, dans le Nord, il n'en est pas de même. La fixation des dunes ne peut être obtenue que par la plantation d'*oyats*, plantes de la famille des grami-

nées, à longues racines traînantes, dont les radicelles, sous le sol, forment un long filet. On le plante en quinconce à 0m,60 de distance, et quand le sol est affermi, quand on a obtenu un premier gazonnement, on peut y développer des tamaris, des pourpiers, des fusains. Au bout de quelques années, il sera facile d'y faire croître les pins sylvestres, les mélèzes et les bouleaux. Si ces plantations étaient conduites avec soin, il serait certainement possible de transformer les dunes du département du Nord et de leur donner une valeur égale à celle qu'ont prise aujourd'hui les dunes de la Gascogne.

Soulèvements et dépressions.

Les côtes sont le siège de phénomènes de soulèvements et de dépressions, qui existent certainement sur la surface des continents mais ne peuvent y être aussi facilement mis en évidence.

Les côtes méridionales de la France ne présentent pas les caractères distinctifs de soulèvement que les géologues ont retrouvé sur certaines côtes de la Tunisie, de l'Italie, de la Sardaigne et de la Corse. Mais on peut noter certains indices incontestables qui prouvent qu'à l'époque romaine les marais pénétraient beaucoup plus avant dans l'intérieur des terres : ainsi la voie romaine de *Beaucaire* à *Beziers* décrit une grande courbe vers le Nord, ce qui ne peut s'expliquer que par l'existence de marais qu'elle devait contourner et qui n'existent plus aujourd'hui. L'auteur languedocien Astruc signale aussi ce fait que les eaux thermales de *Balarue* n'ont pas été connues des Romains pourtant grands amateurs de bains ; comme elles émettent des vapeurs chaudes qui les signalent de loin, il faut admettre qu'elles étaient alors recouvertes par les eaux de l'étang de *Thau*, qui depuis lors se sont retirées.

Les côtes de l'Atlantique présentent des caractères très nets de soulèvement. *Guerande*, *Le Croisic*, *Bourgneuf* et les *Sables d'Olonne* sont dans ce cas. La baie d'Aiguillon n'est que la rivière de l'ancien golfe de Poitou qui, il y a 2,000 ans pénétrait jusqu'à Niort par une ouverture large de 30 à 40 kilomètres. — *La Rochelle*, jadis presqu'isolé au milieu des flots, ne communique plus avec la mer que par un chenal étroit et envasé. — *Marennes*, que l'on désignait autrefois sous le nom de « Colloque des îles » est complètement rattaché aujourd'hui au continent. — La péninsule d'Arvert, entre la Seudre

et la Gironde a cessé d'être un archipel pendant le moyen-âge. — A *Rochefort* les anciennes cales des vaisseaux construites sous Louis XIV se sont exhaussées de près d'un mètre depuis cette époque.

Les phénomènes de dépression ou soulèvement des côtes sont plus nettement visibles encore dans certains points voisins de ceux que nous venons de citer. La côte des Landes s'est affaissée depuis l'époque historique et, à la marée basse, en plusieurs endroits près d'Arcachon, on constate des traces de fondations de maison. — On peut citer aussi l'île de *Cordouan* qui s'est rétrécie de siècle en siècle. De plus on a du, pour conserver au phare de Cordouan son ancienne portée, portée qui dépend de sa hauteur au-dessus des mers, exhausser la tour construite dans l'île. On a pu calculer ainsi que l'abaissement du sol était de 30 centimètres par an.

Sur la côte de Bretagne, de nombreuses forêts englouties par la mer, des édifices aujourd'hui battus des vagues, démontrent que cette partie de la France est le siège d'un phénomène lent d'abaissement. — Près de la pointe de *Cornouaille* une voie romaine se dirige vers la mer et l'on retrouve à marée basse des débris de construction ancienne. — Une route, à travers les bois, allait directement d'*Avranches* à *St-Servan*, traversant un territoire aujourd'hui recouvert par les eaux qui ont isolé le Mont St-Michel et l'îlot de Tombelaine. — A l'ouest de *St-Brieuc*, on retrouve à marée basse un grand nombre de stations romaines.

Ces phénomènes se retrouvent également sur les côtes de la Manche. Il suffit de signaler l'affaissement bien connu de la vallée de la Somme et les *Tourbières d'Abbeville* qui ne renferment que des débris d'animaux et de végétaux terrestres. — A *Calais* les rues se trouvent à plus d'un mètre au-dessus des hautes marées, tandis que le sol cultivé descend jusqu'à la limite du flot. — A *Dunkerque* la hauteur des rues n'est que de 0,60 au-dessus du niveau des marées de vive eau et les champs sont labourés jusqu'à 1^{m} en contrebas de la mer.

Ces phénomènes se retrouvent et s'accusent encore davantage, ainsi que chacun sait, près de l'embouchure de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin.

Il ne paraît pas probable qu'ils soient limités aux côtes. Mais pour les observer dans les continents, les points de repère ont manqué jusqu'ici. Grâce aux nivellements très exacts qu'ont nécessités les chemins de fer, il est permis d'espérer que dans quelques cent ans

nos descendants pourront étudier ces phénomènes mieux que les géologues actuels n'ont pu le faire.

Caractères géologiques.

Si l'on veut rechercher quels sont les caractères généraux qui donnent aux côtes de la France les allures spéciales et particulières que nous avons étudiées, on reconnaît que la nature des côtes dérive essentiellement de la structure géologique des terrains où elles se découpent. Vous savez quelles sont les trois grandes divisions que l'on peut établir dans la série des couches qui forment l'écorce terrestre. Ce sont : 1° les terrains granitiques et de transitions, les plus profondément situés ; 2° les terrains secondaires ou jurassiques ; enfin, 3° les terrains tertiaire, quartenaire et d'alluvion, les plus récents et contemporains de l'homme sur la terre.

Les terrains *granitiques*, composés de schistes cristallins, traversés de roches éruptives, se composent de masses compactes et dures, aux arêtes vives, aux profils sévères et nettement accusés. Ce sont eux qui constituent les falaises des presqu'îles de *Cotentin* et *de Bretagne*, sur l'Océan ; des côtes des *Maurès* et de l'*Esteret* sur la Méditerranée, délimitant le golfe de *Fréjus*. La dureté de la roche oppose une grande résistance aux assauts de la mer : de là des caractères très particuliers de ces côtes qui les font reconnaître à première vue. J'ajouterai que les roches constituant les falaises, possèdent des colorations variées, jaune, rouge, brun, noir ou verdâtre qui les distinguent très nettement.

Les roches d'origine *secondaire* se rattachent à deux catégories : 1° celles qui appartiennent aux calcaires métamorphiques des Pyrénées ou des Alpes. A *Saint-Jean-de-Luz*, par exemple, et sur la côte méditerranéenne, les falaises ont participé aux grands soulèvement de ces montagnes ; aussi dominent-elles la mer et, grâce à leur dureté relative ainsi qu'à leur coloration, présentent certains caractères voisins de ceux des roches plus anciennes. Ajoutons que ces côtes offrent la particularité d'être extrêmement profondes, et l'on rencontre à quelques kilomètres des côtes, aussi bien dans le golfe de Gascogne que dans la Méditerranée, les grands fonds de 4,000 mètres ; 2° les roches secondaires ou jurassiques proprement dites. Au point de vue qui nous occupe, ces roches comprennent deux grandes divisions : les *calcaires*

et les *argiles*. Les falaises appartenant à ces formations occupent une très grande étendue des côtes de la France ; elles sont généralement peu élevées et se rattachent à des systèmes de collines qui couvrent le continent à petite distance. Au cap *Blanc-Nez*, nous trouvons les calcaires crayeux blancs ou jaunâtres, qui dressent leurs escarpements en face de ceux de la côte anglaise, de même époque et de même nature. Au *Gris-Nez*, ce sont des argiles que nous retrouvons grises et sombres, formant les falaises des côtes boulonnaises. De l'embouchure de la Somme jusqu'à l'estuaire de la Seine, les roches crayeuses s'étendent sans interruption ; puis, de la Seine aux côtes du Calvados, ce sont de nouveau les belles formations argileuses qui se profilent sur le ciel en découpures pittoresques à Honfleur, Villerville, Trouville et Dives. Le caractère crayeux disparaît sur les côtes du Calvados et les roches calcaires se rattachent aux grandes formations de l'*oolite*.

Ces formations se continuent jusqu'à la baie des *Weys* avec les ports d'Isigny et de Carentan, d'où l'on aperçoit les roches granitiques de Cotentin. — Sur l'Atlantique, nous retrouvons les alternances de calcaires et d'argile dans le littoral jurassique de la Saintonge. — Sur la Méditerranée, les argiles disparaissent complètement et les roches *crétacées*, avec des escarpements de 2 et 300 mètres, dominent seules toute la côte de la Provence.

Les terrains tertiaires donnent quelques baies dans la Méditerranée, à Marseille notamment — l'estuaire de la Gironde sur l'Océan et les côtes du Médoc.

Les terrains quaternaires présentent des côtes basses et plates, formée par les alluvions de l'époque préhistorique. Ce sont celles du Nord de la France, entre *Calais* et la frontière belge. Elles offrent, en somme, peu de développement.

Nous avons cherché à décrire les grands phénomènes dont nos côtes étaient le siège, et le résultat qne ces actions prolongées avaient sur leurs formes, leurs contours et leur aspect. Ces actions sont dans une relation intime avec la nature géologique des falaises qui constituent les côtes et c'est là l'enseignement que nous désirions faire ressortir de l'étude à laquelle nous nous sommes livré. En parcourant les côtes de la France, et portant votre attention sur la structure géologique de ses falaises, en examinant les galets et les sables que vous foulez aux pieds, vous saisirez sur le vif les actions complexes auxquelles donne lieu la lutte incessante des flots de la mer contre les continents.

C'est en pénétrant dans l'étude en détail des différentes côtes de la France, qu'on sentirait mieux encore tout l'intérêt des phénomènes sur lesquels nous avons voulu simplement attirer votre attention. Nous nous estimerions heureux si chacun de nos auditeurs emportait de cette causerie un plus vif amour pour les merveilles de la nature, et en même temps un désir plus vif de les contempler à la lumière des sciences qui, loin de leur enlever leur poésie, leur ajoute celle qu'elles possèdent en propre, et les illumine d'une splendeur sans égale.

LES RUSSES & LES ANGLAIS DANS L'ASIE CENTRALE

Par M. E. GUILLOT,

Professeur agrégé d'Histoire au Lycée Charlemagne,
Membre d'honneur de la Société de géographie de Lille,
Vice-président de la 4e section de la Société de géographie commerciale de Paris,
Officier d'Académie.

Suite (1).

III.

Les côtes asiatiques de la mer Caspienne. — Les steppes du Turkestan méridional.

La mer Caspienne peut être considérée dès aujourd'hui comme un lac russe. A l'exception des ports de Recht, Balfrouch et Asterabad, qui dépendent encore de la Perse, la Russie est maîtresse de ses rives. La Caspienne, qui est située à 40 mètres environ au dessous de la Méditerranée, présente dans sa partie septentrionale, l'aspect d'un lac marécageux et peu profond, gelant tous les hivers; au centre, la profondeur augmente, et vers le sud la navigation devient beaucoup plus facile. Les côtes européennes, assez droites, sont marquées surtout par le vaste delta du Volga, sur lequel s'élève le port d'Astrakhan; les rives asiatiques, au contraire, sont extrêmement découpées depuis le golfe Mort jusqu'à l'Atreck.

La mer y forme de vastes bassins où, pénétrant par une étroite ouverture, elle perd une grande partie de ses eaux par évaporation et dépose le sel en abondance; çà et là s'étendent de longues chaînes de marais appelés « Sors » ou des dépressions salines, en avant desquelles s'allongent des îles étroites, dont la plus connue est l'île Concombre. Les Russes ont peu à peu étendu leur domination sur les côtes de la Caspienne. Après avoir attaqué les Kirghiz, ils ont, en

---

(1) Voir pages 454 et 549 du tome IV.

1841, pris possession de l'île d'Ashourada, qui menace Asterabad ; en 1854, ils fondent Alexandrowsk ; puis ils établissent le port de Michaëlow, d'où se détache aujourd'hui le chemin de fer qui, par Géoktepé, Kizil-Arvat et Askabad, doit se prolonger jusqu'à Saraks.

Ashourada fait partie d'un groupe d'îles sablonneuses qui dominent une vaste rade intérieure. Ces îles émergent de 8 à 9 pieds seulement au-dessus du niveau de la mer ; aussi sont-elles souvent couvertes par la lame dans les fortes tempêtes. Les sondages dans la rade donnent une moyenne de 16 pieds. Il y a fort peu de commerce à Ashourada ; les Russes l'occupent uniquement comme base d'opération d'une puissante armée destinée à marcher vers l'Orient. Les Persans ont construit sur la terre ferme, à l'ouest, deux petits forts insignifiants. Une armée n'éprouverait aucune difficulté à débarquer du côté de l'Est ; une marche la porterait au Gourgan, où l'on trouve de l'eau en abondance ; une deuxième lui permettrait d'atteindre l'Atreck. Ashourada a donc une grande importance stratégique, et les Russes l'ont si bien compris que, malgré son éloignement de leurs côtes, et malgré son climat meurtrier pendant les mois de l'été, ils en ont fait leur principale station navale sur la mer Caspienne. Le port russe qui s'élève dans l'île n'a qu'une profondeur de 14 à 16 pieds ; mais presque tous les navires de la mer Caspienne sont construits de façon à pouvoir y entrer et tous pourraient s'y renfermer à la fois, parfaitement abrités.

Deux cours d'eau, dont les vallées appartiennent à la Perse depuis le traité de 1882, viennent finir sur la côte sud-est de la Caspienne.

Le Gourgan, ou rivière des Loups, n'offre d'autre importance que de pouvoir fournir de l'eau immédiatement et en abondance aux troupes débarquées près d'Ashourada. Elle arrose Asterabad ; l'on y pêche d'excellent poisson ; son embouchure n'est jamais desséchée. Au nord s'étendait jadis, sur une longueur de 350 kilomètres, la muraille Rouge, destinée à protéger le passage du fleuve, et dont il subsiste aujourd'hui des ruines.

L'Atreck a des eaux moins abondantes. Prenant sa source assez loin vers l'est, près de Koochan, dans un petit village nommé Itabile, tantôt presqu'à sec, tantot sujet à des crues brusques et désastreuses, ce fleuve serpente avec un faible courant à travers une riche et large vallée, où il recueille de nombreux torrents. Puis il s'engage dans la plaine, se grossit du Simbur, traverse un moment des marais et finit dans la Caspienne, près de la baie de Hassan-Kouli. Il ne peut porter que des bâtiments d'un faible tirant d'eau, et n'a que deux pieds de

profondeur à son embouchure. Les Turcomans se servent pour le remonter de petits bateaux à voiles qui, s'ils étaient halés par des remorqueurs à vapeur, pourraient faciliter l'approvisionnement d'une armée suivant les rives de l'Atreck jusqu'au confluent du Simbur.

Sur les bords des baies de Krasnovodosk et Michaelow, viennent finir le Grand-Balkan, dernier contrefort du plateau de l'Oust-Ourt, et le Petit-Balkan, qui termine sur la côte les chaînons du Kopet-Dagh.

Il résulte donc de ce simple exposé que les rivages de la Caspienne orientale ont acquis de nos jours une importance stratégique considérable : c'est par là certainement que se dirigera un jour l'expédition destinée à marcher sur les Indes. Les Russes peuvent, en utilisant la grande voie navigable du Volga, transporter leurs troupes à Astrakan. En les débarquant à Michaelow, ils pourront se rendre par la voie ferrée jusqu'à Saraks, et de là marcher sur Hérat, en remontant le Hériroud et en traversant le défilé de Zulfikar; ou bien, débarquant à Ashourada, et emprnntant le territoire Persan, ils s'avanceront par la vallée du Gourgan ou de l'Atreck sur Mesched, pour atteindre ensuite le même défilé. Les deux routes leur sont également accessibles, l'une située entièrement dans leurs possessions, dont ils réclament l'extension, l'autre passant sur le territoire de la Perse, qui devrait très probablement se borner à protester contre sa neutralité violée, sans pouvoir opposer aux Russes aucune résistance sérieuse.

Les vastes plaines du Turkestan qui succèdent à la région des montagnes et des plateaux et qu'arrosent, insuffisamment aujourd'hui le Syr, l'Amou-Déria, et leurs anciens affluents se perdant pour la plupart dans les sables, ne sont point partout également habitables et fertiles. A l'est de la Caspienne, et entre les fleuves s'étendent de grands espaces sablonneux, déserts uniformes, que les caravanes redoutent toujours de traverser. Les Steppes couvrent environ la moitié du Turkestan : aussi le pays compte-t-il à peine huit millions d'habitants pour une superficie qui équivaut à six fois celle de la France. La surface de ces étendues monotones, loin d'être uniformément plate, se découpe souvent en longs sillons sablonneux qui la font ressembler à une mer agitée, dont les vagues se seraient subitement solidifiées : Çà et là des sables mouvants, qui sont la terreur des voyageurs, quelques puits saumâtres fixant la route des caravanes. L'aspect de ces solitudes, uniforme en hiver devient plus varié quand, au printemps, la Steppe, malgré l'absence d'eau courante, se couvre pendant quelque temps de verdure et de fleurs ; mais le climat, géné-

ralement glacial ou torride, arrête la végétation, et c'est à peine si l'on distingue, au milieu des sables ou des fondrières qui couvrent la plaine, quelques maigres chardons ou quelques rares forêts de roseaux. Rien d'ailleurs ne saurait donner une idée plus exacte des steppes que la pittoresque description qu'en a tracé Elisée Reclus (1).

« Presque partout la Steppe se présente comme un espace nu, » laissant le regard glisser sur le sol uni jusqu'à la courbure de la » terre sous l'horizon. Parfois les Steppes déroulent leur surface en » longues vagues, régulières comme celles de la mer tropicale sous le » souffle des alizés; mais l'uniformité des nuances empêche de recon- » naître les crêtes et les sillons intermédiaires, et l'on est étonné de » voir des caravanes entières disparaître dans les plis du sol comme » si le sol les avait engouffrées. Tel monticule de 50 mètres de haut, » que battaient autrefois les eaux de la mer, se dresse au-dessus de la » plaine comme une montagne superbe; telle berge d'érosion, dont le » sable s'écoule dans une mare, prend l'aspect d'une falaise de l'Océan.

» Le matin, la réfraction des rayons lumineux contribue à aug- » menter les dimensions de tous les objets; un aigle, posé sur le sol, » ressemble à un chameau; une touffe d'herbe prend l'aspect d'un » arbre.

» Dès que le soleil est élevé, l'air échauffé par les rayons d'un ciel » ardent, presque toujours sans nuages, frisonne incessamment, » comme la vapeur d'une fournaise. Tout prend une forme onduleuse » et changeante.Lorsque le ciel se voile,c'est pour apporter des nuages » de sable brûlant, sous lesquels tout se confond en une brume rou- » geâtre. »

La Steppe de la faim, au Nord de Tackend, est particulièrement redoutée des caravanes qui doivent la traverser. Le Kizil-Koum, ou désert rouge, se développe entre le Syr et l'Amou Déria et tire son nom des sables au reflet rougeâtre qui le couvrent. Plus au Sud, limité par la Caspienne et la verdoyante région des Attak, le Kara-Koum ou désert noir, a gagné depuis des siècles, en ensablant les anciens affluents de l'Amou et en comblant peu à peu les anciens lits du grand fleuve qui aboutissaient jadis à la Caspienne. Son sol, en grande partie argileux, mêlé de sable et entrecoupé parfois de marais salins, rappelle sur plusieurs points les terres noires de la Russie

---

(1) Reclus — L'Asie Russe.

méridionale : quelques puits assez éloignés marquent la route que suivent les caravanes ; par des irrigations abondantes, par des dérivations habilement combinées il serait facile de rendre à la plus grande partie des boues qui le constituent une fertilité relative. A deux cents mètres au-dessus de la mer d'Aral s'élève le plateau de l'Oust-Ourt, argileux, sans végétation, à l'exception de quelques rares paturages qui couvrent les bas fonds du Sud : les débris de campements que l'on y rencontre marquent le traéé de la route la plus courte entre la mer d'Aral et la Caspienne, route utilisée par les Russes dans leur expédition de 1878.

Dans ces steppes on trouve fréquemment de vastes espaces de terrain argileux nommés takir, élégamment carrelés en été par le fendillement de la couche superficielle, et en hiver, pendant la saison des pluies changés en mares peu profondes ou offrant une surface glissante et dangereuse pour la marche des chameaux et des chevaux.

Les sables qui couvrent ces immenses déserts sont fréquemment agités par le vent surtout par le terrible Garmsal, comparable au Sirocco et au Foën, et qui se fait sentir chaque année en été. C'est un vent bas du sud ouest ou de l'ouest, qui, après avoir passé par les déserts indiqués précédemment, pénètre jusque dans les hautes vallées et vient se heurter contre le pied du Thian-chan et les dernières ramifications du Pamir : il élève brusquement la température, et exerce sur les culture une action délétère et assèchante.

« Le 18 mai 1881 le Garmsal soufflait en rafales sur la steppe de la » Faim, et le thermomètre montait à 1 h. du soir à + 41°6. Le soleil » était voilé par un écran de poussière fine et brûlante ; l'air insup- » portable et lourd ; tout dans le paysage gris était abattu, désolant. » Le 1er juin, près de Samarcand, le Garmsal commença à 4 h. du soir; » à 5 heures le thermomètre indiquait + 39°2 ; tout le paysage était » noyé dans une poussière grise qui laissait à peine deviner la position » du soleil au-dessus de l'horizon (1). »

A Djame, petit village sur la frontière Boukharienne souffle au printemps et en été un vent O. S. O. violent et fiévreux ; lors de l'expédition de 1878 le camp Russe faillit sous l'action de cette pernicieuse température se changer en hôpital.

Dans le Turkestan comme en Algérie, en Tunisie et dans toute

---

(1) Capus. — L'Asie centrale. — Communication faite à la Société de Géographie de Lille.

l'Afrique Septentrionale la présence de l'eau est la condition essentielle du développement des cultures et de la fécondité du sol. Le terrain le plus favorable aux cultures et le plus répandu est le loess, terre argilo-calcaire-sablonneuse qui couvre d'immenses espaces de terrains ; presque toutes les grandes villes du Turkestan sont construites sur le loess et avec du loess. Cette terre argileuse, qui se trouve en dépôts atteignant dans certains endroits des hauteurs considérables, sert à la fabrication des briques, ou séchées au soleil, ou cuites au four, qui entrent dans la construction des maisons des huttes et des mosquées. Autour de Tackend on peut observer de ces falaises à pic de 20 et 30 mètres de hauteur ; c'est à leur présence que les oasis de Tashkend, de Boiskhara, de Karshi, de Balk, de Khiva et la vallée du Zerafchan doivent leur fertilité et leur richesse. Le loess est une terre franche perméable et chaude, facile à manier à la charrue et à la herse.

Le Syr, l'Amou-Deria et les principales rivières du Turkestan, comme le Nil, le Gange, le Rhône et tous les grands fleuves charient des quantités considérables de boue et de sable qui vont se déposer non-seulement à leurs bouches mais encore tout le long de leur cours et jusque dans les canaux d'irrigation ; presque toutes les cultures des régions montagneuses sont établies sur ces terres d'alluvion, qui, dans les vallées inférieures et surtout vers les deltas des fleuves atteignent un degré de fertilité vraiment merveilleux. « Suivant » Schmidt et Dorandt les seuls champs du Khanat de Khiva absorbent » 7 milliards de mètres cubes d'eau qui déposent pendant la saison » des irrigations d'avril à juillet 16,600 tonnes de limon (1). »

Les irrigations artificielles, on le comprend sans peine, ont une grande importance dans toute l'Asie centrale à cause de l'insuffisance des pluies et de l'irrégularité du débit des fleuves.

Le cultivateur attache partout un prix immense au mince filet d'eau qu'il détourne à grand peine sur son champ et il n'est pas rare que des scènes de violence et d'assassinat se produisent entre indigènes au sujet de l'eau d'irrigation.

L'Irrigatortjoura, chargé par le gouvernement Russe de surveiller le régime des eaux, possède une influence considérable : sous sa direction de grands travaux se sont accomplis ; telle région, jadis déserte ou

---

(1) Capus. — *Loc. cit.*

infertile, est aujourd'hui couverte de végétation ou de verdure, et il serait injuste de ne pas reconnaître que depuis l'arrivée des Russes le paysage s'est manifestement transformé. Tackend, capitale du Turkestan qui en 1864 ne possédait qu'une étroite ceinture de jardins peuplés d'arbres fruitiers et de quelques arbres de haute futaie, est aujourd'hui pour ainsi dire cachée dans des massifs de peupliers ; elle ressemble à un immense parc où les maisons se dissimulent au milieu de bouquets de verdure. A Samarcand, il y a quinze ans, on subissait souvent des étés sans pluies ; aujourd'hui, il pleut quatre ou cinq fois dans l'espace de trois mois.

Le développement des irrigations, et l'extension des cultures qui en est la conséquence, pourront dans un avenir, assez éloigné il est vrai, transformer l'aspect du pays et lui rendre sa fertilité primitive : déjà, l'on a formé le projet de défricher les terres désolées de la steppe de la Faim, et de rendre à l'agriculture, par le creusement de nouveaux ariks, un sol qui était jadis cultivé comme le prouvent les canaux dérivés du Syr-Déria et du Zérafchan dont on a retrouvé des vestiges.

Mais il y a dans presque tout le Turkestan un ennemi terrible et opiniâtre pour les régions fertiles ou cultivées, un ennemi dont les invasions ont transformé en désert des régions autrefois fertiles, et dont les progrés, s'ils n'étaient arrêtés, pourraient en peu de temps détruire et annuler le travail de l'homme : c'est le *sable*.

Provenant principalement des terres d'alluvion apportées par les fleuves, de la décomposition des grés et des couches supérieures des sédiments tertiaires, des dépôts de sable formés par le Syr ou l'Amou-Deria, poussés par les vents continus, ces sables forment des monticules mouvants, prenant souvent la forme de fer à cheval et que l'on appelle barkanes; ces barkanes envahissent les cultures, couvrent les villages, faisant reculer la verdure et la civilisation. Le grand danger est au nord de Khodjend vers la province du Ferghana ; le gouvernement Russe s'est ému, et des comités ont été formés afin d'appliquer dans le Turkestan les moyens déjà usités sur les côtes de France et dans les Landes de Gascogne, pour la fixation des sables ; leurs délibérations n'ont pas encore produit les résultats que l'on est en droit d'espérer, et l'invasion continue, menaçante, terrible, vers le Ferghana, le Boukhara, le Khiva et sur les bords de l'Amou.

Un autre travail considérable et dont l'importance n'est pas moindre, a été entrepris, celui du reboisement des montagnes, qui, seul, en attendant les réservoirs modérateurs, pourra régulariser les cours des

fleuves et diminuer leur caractère torrentiel. Si d'après certains manuscrits les collines et montagnes de Turkestan nous apparaissent comme ayant été autrefois boisées, on peut dire aujourd'hui que, malgré les affirmations de Vambéry, il n'existe pas de massifs d'arbres méritant le nom de forêt. Ce nom est seulement appliqué par les indigènes à un assemblage de quelques peupliers, de quelques saules plus ou moins éparpillés, ou a des massifs de végétation arborescente qu'un Européen décorerait à peine du nom de bois. M. le général Korolkoff a formé le projet de rétablir l'ancien état de choses et de procurer au Turkestan les heureux résultats que le reboisement a donnés dans les Indes, en Australie, dans le Delta du Nil, et donne chaque jour en Europe. Il a recherché les essences qui conviendraient le mieux au climat du Turkestan, et, soutenu par les subsides du gouvernement, il a créé quatre grands centres de plantations, deux dans la montagne et deux dans la Steppe. Il est à désirer que cette œuvre utile puisse être continuée avec activité, et que le général Korolkoff, dont les travaux se rapportent à la région voisine de Samarcand, parvienne à inspirer des imitateurs qui appliquent cette méthode aux autres parties du Turkestan. L'envahissement des sables et le manque d'eau sont les deux maux terribles dont souffre aujourd'hui ce pays où les Russes dominent en maîtres, les irigations artificielles, la fixation des amas sablonneux, et le reboisement des montagnes sont les remèdes qui, appliqués avec discernement et intelligence, peuvent ramener la fertilité et la richesse dans une région aujourd'hui encore si triste et si déshéritée.

IV.

La Perse et l'Afghanistan.
Région du Khorassan, de l'Hilmend et du Caboul.

Au sud du Turkestan, occupant une position importante sur la route des Indes, se trouvent deux Etats, souvent ennemis, dont l'Angleterre et la Russie se disputent depuis plus d'un demi siècle l'alliance et le protectorat : ce sont la Perse et l'Afghanistan.

La Perse, un des rares empires anciens qui aient survécu, malgré de nombreuses transformations, n'est pas dans une situation qui permette de croire à son avenir. Malgré quelques réformes partielles et surtout locales, accomplies par le shah Nasr-Eddin à la suite de ses

voyages en Europe, le gouvernement absolu, la banqueroute dans les finances, le défaut de flotte, aussi bien sur la Caspienne que sur le golfe Persique, l'insuffisance de l'armée forment un ensemble peu brillant de prospérité nationale,

La crainte perpétuelle d'une invasion faite par les Russes, les Turcs ou les Afghans paralyse le développement des routes et des moyens de communication ; par suite point ou peu de commerce.

Aussi la Perse est-elle tombée, par le fait de ses gouvernants au niveau le plus bas que puisse atteindre, sans dissolution, une nation jadis puissante.

Parmi les voyageurs qui ont exploré la Perse, et plus particulièrement la région du Nord-Ouest destinée à jouer plus tard un grand rôle dans la question de l'Asie centrale, un de ceux qui ont le mieux compris l'importance politique et stratégique de ce pays et les routes utilisables des régions de l'Atreck du Gourgan et du Khorassan, est le colonel Valentin Baker. Il entreprit en 1873 avec le capitaine Clayton et le lieutenant Gill, de visiter la frontière Persane, dont le tracé était si peu connu, et d'étudier avec soin les régions traversées plutôt qu'explorées par Burnes, Ferrier, Abbot, Thompson, Vambéry, et Fraser, par où, selon lui, pouvait peut-être un jour s'effectuer une marche des Russes de la mer Caspienne sur Hérat.

Partis de Londres le 20 avril 1873, les explorateurs passèrent par Constantinople, Trébizonde avant d'aborder à Poti, le port de Tiflis, auquelle il est relié par un chemin de fer. Dans la capitale de la Transcaucasie ils furent bien reçus par le grand duc Michel, et, après avoir recueilli de nombreux et intéressants renseignements sur le pays, ils allèrent jusqu'à Vladikaukaz étudier dans tous les détails, l'organisation des établissements militaires des cosaques. La mission se rendit ensuite à Bakou, puis débarqua à Ashourada où commencèrent pour elle les fatigues du voyage.

Dans les premiers jours de juin, Baker atteignit Téhéran qui, suivant la coutume, au moment de la saison chaude, était abandonné de tous les personnages officiels, en villégiature dans les montagnes de l'Elbourz. Abandonné du capitaine Clayton, qui, depuis longtemps, malade, fut obligé, à son grand regret, de retourner en Angleterre, Baker avec le lieutenant Gill, chargé principalement des levés topographiques, et accompagné d'une suite nombreuse de porteurs domestiques et muletiers, s'engagea dans les régions mal connues qu'il voulait explorer. Il visita Damghan, Shahroud, Mesched, le Khorassan et le Déréguez,

dont la reconnaissance est, avec celle des vallées de l'Atreck et du Gourgan, le point capital du voyage.

Il dut renoncer à gagner Merv à cause des difficultés suscitées par des agents diplomatiques subalternes, et l'opposition des chefs Kourdes ou persans qui empêchèrent son passage à travers leur pays.

Ayant receuilli une précieuse collection de notes et de renseignements, Baker s'embarqua à Enzeli et revint en Angleterre par Bakou et Moscou.

La Perse peut être considérée comme un immense désert, séparant deux régions que la nature a parfois enrichies ou que les irrigations artificielles ont rendues plus fertiles. Au Sud vers Ispahan, à Chiraz dans la vallée des roses, partout où l'eau se montre, s'étendent de charmantes oasis, dominées par des chaînes de montagnus sèches et prodigieusement steriles. Vers Kirmanchah et Hamadan, le long de la frontière, Turque des irrigations artificielles donnent quelque fertilité à des étendues considérables de terrains.

Si, quittant cette première zone habitable, on cherche à pénétrer au nord dans l'intérieur de l'Iran, on ne rencontre plus que le désert. C'est un immense plateau salé, inhabité et sans cultures, traversé seulement par de petites caravanes qui y suivent péniblement un petit nombre de routes dont le tracé est indiqué par quelques puits saumâtres. Il n'y pleut presque jamais ; l'horizon est limpide, le ciel serein. Le sol est d'un jaune fauve, semblable au limon du fond d'un bassin desséché : il est partout imprégné de sel, mélangé de nitre, qui cristallise à sa surface ; cette couche de sel, qui a fait donner à la région le nom de Grand désert salé, a quelquefois 30 ou 35 centimètres d'épaisseur, et au-dessous d'elle on trouve souvent une eau saumâtre. Des vents terribles tombent des montagnes qui limitent le plateau ; mais, au lieu d'averses bienfaisantes, ils amènent, en hiver, un air glacé, en été, des tourbillons de poussière et des trombes de sable. Dans cette région élevée de 650 à 1,200 mètres, l'hiver est aussi dur que dans les parties les plus froides de la France, sous une latitude égale à celle du Sahara septentrional, et l'été accablant par suite de l'absence d'arbres, de sources, et par la réverbération des rayons sur les collines de sable et les champs de sel.

Au delà du plateau intérieur, entre l'Elbourz et la Caspienne, se développe une bande étroite de terres fécondes, bien arrosées par de nombreux torrents. Une végétation puissante y fleurit ; les collines sont couvertes de forêts de teks, de chênes, de noyers, tandis que

des gisements de fer et de charbon se trouvent sur le versant méridional des montagnes; mais tout le long de la côte, l'excès d'humidité engendre souvent la fièvre paludéenne et des tremblements de terre détruisent fréquemment les villes des deux provinces de cette zone, le Ghilan et le Mazandéran.

Vers le Gourgan et l'Atreck, depuis la Caspienne jusqu'au Hériroud, s'étend la vaste et importante province du Khorassan, visitée par Valentin Baker, et qui correspond à peu près à l'ancienne Parthie. Sa partie montagneuse, au milieu de laquelle le Gourgan et l'Atreck, coulant vers la Caspienne, et la rivière de Mesched, allant à l'est grossir le Hériroud, ouvrent comme trois longues vallées, est très froide en hiver; quand il pleut dans la plaine, c'est dans le Khorassan la saison de la neige. Le sol, quoiqu'en beaucoup d'endroits sablonneux et aride, produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. De bons pâturages nourrissent les troupeaux des Turkomans; les plus beaux tapis de la Perse sont fabriqués dans le Khorassan : on y fait des sabres dont la réputation égale celle des lames de Damas; dans les montagnes, d'abondantes mines fournissent les rubis et les turquoises. Mais longtemps cette province a été exposée aux incursions et pillages des tribus nomades devenues aujourd'hui moins dangereuses. Mesched en est la capitale; elle a des fabriques de velours et de pelisses de fourrure renommées en Perse. On y remarque plusieurs mosquées, entre autres celle qui contient le tombeau du saint mahométan Ali ben Moussa, que viennent visiter chaque année une foule de pèlerins.

Au point de vue stratégique, cette province de Khorassan a une importance extrême à cause de routes qui, on l'a vu plus haut, permettent aux Russes, en partant d'Ashourada, de remonter le Gourgan et l'Atreck, de gagner Mesched, et, en descendant par un chemin facile le cours de la rivière qui arrose cette ville, d'atteindre après quelques jours de marche le défilé de Zulfikar.

Les explorations du Dr Lessar dans l'Asie centrale et en particulier la découverte de la grande route de communication, qui remonte le Hériroud Tedjend, en conduisant de Saraks à Hérat, permet aujourd'hui de se faire une idée fort exacte du pays désigné sous le nom d'Afghanistan.

C'est un immense plateau, sorte de forteresse naturelle, pays aux pentes abruptes, aux vallées élevées et froides, que sa situation a pendant longtemps préservé du joug étranger. Un vaste fossé, dépression

naturelle aujourd'hui bien connue, s'étendant du défilé de Zulfikar au lac Hamoun et à Quettah sépare l'Afghanistan du plateau de l'Iran, dont on s'était habitué à le considérer comme une partie intégrante.

Au-dessus des plateaux élévés, se dresse encore la vaste forteresse du Caboulistan, formant pour ainsi dire une région à part, hérissée de montagnes qui semblent assurer son indépendance, et à travers lesquelles s'ouvrent des défilés étroits et difficiles à franchir comme celui de Koor Kaboul, célèbre par le massacre de l'expédition anglaise en 1842 et celui de Khaybers, gardé par les forts d'Ali Musjid et de Jamroud. Les vallées, élevées de 1,800 à 2,000 mètres, qui le constituent s'abaissent vers l'Est par le Caboul jusqu'aux bords de l'Indus, vers l'Ouest par le Hériroud jusqu'au défilé de Zulfikar, vers le Sud, par le Hilmend et ses nombreux affluents, vers la dépression sablonneuse dont le lac Hamoun occupe le centre, vers le Nord enfin par ces anciens affluents de l'Amou Déria qui comme la Mourghab, les rivières de Balk, de Maimene et de Koundouz n'atteignent plus le grand fleuve.

Plusieurs villes importantes s'élèvent dans cette curieuse région; Caboul sur la rivière du même nom, qui après avoir arrosé Djellalabad et contourné le mont Tartara va joindre à Attok ses eaux à celle de l'Indus, ouvrant ainsi une route d'invasion pénible, mais que les Anglais ont plusieurs fois suivie : nulle ville, dit-on, ne remonte à une plus haute antiquité; c'est là que tomba le diable précipité du ciel, c'est là que, fut enterré Caïn. Kabura fut visitée par Alexandre-le-Grand ; et le sultan Baber en parle au XVe siècle.

Elle est située à 1,900 mètres d'altitude dans une plaine couverte de jardins et vergers, de riches cultures, mais que dominent les cimes dénudées des montagnes : elle est mal bâtie et de vastes faubourgs l'entourent. Son climat est tempéré, mais les tremblements de terre, celui de 1874 en particulier, et les invasions anglaises l'ont souvent éprouvée. Sa situation, sur la route qui conduit de l'Inde dans le Turkestan par les vallées des nombreux affluents encore mal connus, que le Caboul recueille sur sa rive gauche, lui donne une importance capitale et lui présage encore un brillant avenir.

Au Sud de l'Afghanistan, dans la région basse qui borde les dernières collines, entre l'Arghand et le Tarnak se développe Kandahar à 1,066 mètres d'altitude. La plaine sans eau que l'on nomme le Germsil (pays de la chaleur) vient jusqu'à ses portes.

Fondée par Alexandre Le Grand elle s'appela d'abord Alexandrie

d'Arachosie. C'est une des clefs de l'Inde comme Hérat, Merv et Caboul. Entourée d'une enceinte garnie de tours, elle est dominée au Nord par une citadelle ; les rues y sont plus régulières et plus propres qu'à Kaboul, mais les ruines provoquées par les événements de 1874 n'ont pas disparu. Si le chemin de fer de Chikarpour n'y arrive pas encore, il y a du moins des routes praticables à la cavalerie et à l'artillerie et les premiers postes anglais sont à trois ou quatre journées de marche depuis que les Anglais ont, pour garantir la sécurité de l'Inde, reculé leur frontière.

L'Afghanistan nous apparaît donc comme un pays de transition, de passage, gardant la route qui peut rapprocher les Anglais des Russes et ouvrant une communication naturelle vers les possessions de ces deux peuples. C'est là sans aucun doute, que ce décidera un jour la grande querelle, qui décidera du sort de l'Asie centrale et qui attribuera soit à la Russie, soit à l'Angleterre la domination de ces vastes et importantes régions.

E. Guillot.

(*à Suivre*).

COURS ET CONFÉRENCES DU SAMEDI SOIR
A ROUBAIX.
(*in extenso*).

Conférence du 20 Mars 1886

LA SUISSE

Par M. Ch. JUNKER.

Mesdames, Messieurs,

J'ai été encouragé, l'année dernière, par l'indulgence avec laquelle vous avez bien voulu accueillir ma causerie sur l'Alsace.

Cédant à l'invitation de notre honorable Président, je viens aujourd'hui solliciter votre bienveillante attention pour vous parler d'un pays voisin et ami, de la Suisse.

Par sa position géographique, par l'histoire et le caractère de ses habitants, ses institutions politiques, le groupement des nationalités qui la composent, la Suisse est l'un des pays d'Europe qu'il importe le plus d'étudier.

Le 1er février 1871, une convention signée entre le général Clinchant et le général suisse Herzog permettait à notre armée de l'Est de se réfugier avec armes et bagages sur le territoire Helvétique :

85,000 hommes, 11,000 chevaux, 202 pièces de canon furent ainsi sauvés du désastre.

Voici comment le peuple suisse ratifia la convention de son général. Lorsqu'on vit arriver cette pauvre armée en lambeaux, ces malheureux, soldats en haillons, pâles, exténués, mourants, une immense pitié s'empara de ces cantons qui se saignèrent pour fournir aux vaincus vivres, argent, vêtement, logis.

Quelles plaies et quelles douleurs roulait cet immense flot de l'armée en déroute! Des fourgons de fiévreux, des voitures de malheureux aux pieds, aux mains littéralement gelés!

Le Gouvernement suisse avait demandé 15 millions : le seul canton de Zurich en apporta en quelques heures 27, la Suisse entière souscrivit 106 millions.

Il fallait par jour 30,000 pains de 3 livres, 150 bœufs, 600 quintaux de paille, 500 quintaux d'avoine. On trouva, on donna tout celà! Et quand de pauvres blessés disaient à des paysans aussi misérables qu'eux : « Mais vous, vous ne gardez rien, pas de provisions pour vous? » Les braves Suisses répondaient : « Ne craignez rien, Dieu y pourvoira! »

Un témoin oculaire me disait, il y a quelques jours, qu'il n'oublierait jamais le spectacle imposant de la réception faite à Zurich au corps français qui y fut interné.

A la nouvelle « ils viendront aujourd'hui », la place de la gare fut envahie par la population de la ville et de la campagne.

« Nous les attendions, dit-il, depuis de longues heures, avec amples provisions de pain, de viande, de vin, de liqueurs, de tabac. »

L'arrivée intérieure des trains fut saluée d'énergiques hourras, de frénétiques cris de « Vive la France! » Mais, lorsqu'ils sortirent de la gare, lorsque nous vîmes l'horrible détresse dans laquelle nous arrivaient ces pauvres vaincus, la pitié et la sympathie firent, un moment, place à la douleur et cette foule composée de plus de 20,000 personnes se mit à pleurer!

En cette occasion, la Suisse tout entière fut pour la France vaincue une nourrice, une mère. J'ai bien le droit, n'est-pas, de vous la présenter comme une nation amie? (Applaudissements).

SUISSE.

CANTONS dans l'ordre de leur entrée dans la Confédération	DATE.	Superficie en kilom. carrés.	Population du Canton.	Habitants par kilomètre carré.	CHEF-LIEU DU CANTON.	Population du chef-lieu.	Altitude du chef lieu.
						h.	m.
Schwitz	1291	908	51.235	56	Schwitz	6.543	514
Uri	1291	1076	23.700	22	Altorf	2.901	450
Unterwald Haut	1291	475	15.356	32	Sarnen	4.039	471
Unterwald Bas		290	11.992	41	Stans	2.210	458
Lucerne	1332	1501	134.806	89	Lucerne	17.850	438
Zurich	1351	1725	320.000	185	Zurich	25.102	412
Glaris	1352	691	34.213	49	Glaris	5.330	481
Zoug	1352	240	22.994	95	Zoug	4.924	422
Berne	1353	6889	532.164	77	Berne	44.086	543
Soleure	1481	784	80.424	102	Soleure	7.700	434
Fribourg	1481	1669	115.400	69	Fribourg	12.000	640
Bâle-Ville	1501	36	65.101	1809	Bâle	61.400	265
Bâle-Campagne	1501	422	59.271	140			
Schaffhouse	1501	294	38.348	130	Schaffhouse	12.000	395
Appenzell-Extér[r]	1513	261	51.958	199	Appenzell	11.082	781
Appenzell-Intér[r]	1513	159	12.841	80		4.302	
St-Gall	1803	2020	210.491	104	St Gall	22.000	670
Thurgovie	1803	988	99.552	100	Frauenfeld	5.809	419
Argovie	1803	1404	198.600	141	Aarau	6.006	366
Vaud	1803	3223	238 730	74	Lausanne	30.069	515
Grisons	1803	7185	94.868	13	Coire	8.889	590
Tessin	1803	2818	130.777	46	Bellinzona	2.436	237
Valais	1803	5248	100.216	19	Sion	5.000	507
Neuchâtel	1815	808	103.730	128	Neuchâtel	16.000	437
Genève	1815	279	101.595	364	Genève	68.020	376
		41393	2.848.362	69[h]			

Étude géographique.

Au centre de la haute Europe qu'elle domine du sommet de ses Alpes, la Suisse s'étend entre 3°,50′ et 8°,5′ de longitude orientale et 45°,50′ et 47°,50′ de latitude septentrionale. Elle est ainsi à peu près à égale distance du pôle à l'équateur, du détroit de Constantinople et du détroit de Gibraltar.

Ses limites naturelles sont : le Rhin et le lac de Constance au Nord; le Rhin et les Alpes à l'Est ; les Alpes au Sud ; le lac Léman et le Jura à l'Ouest.

Ses limites politiques correspondent à peu de chose près aux limites naturelles : l'Empire d'Allemagne au Nord ; l'Empire austro-hongrois et la principauté de Liechtenstein à l'Est ; le royaume d'Italie au Sud; la République française à l'Ouest.

La Suisse mesure 360 kilomètres de l'Est à l'Ouest et 226 kilomètres du Nord au Sud. Son étendue territoriale est, d'après les données du bureau topographique fédéral, de 41,418 kilomètres carrés.

Avec ses hautes montagnes couvertes de neiges éternelles, ses glaciers, ses beaux lacs, ses fraîches vallées ; avec sa flore si riche et si variée, la Suisse est un des pays les plus montagneux et les plus élevés de notre continent. Son altitude *moyenne*, d'après Leipoldt, est de 1299^{m}9.

C'est là que les fleuves de l'Europe centrale reçoivent la plus grande abondance de leurs eaux, et traversent des bassins vastes et profonds, réservoirs immenses où se purifient leurs eaux et où se règle le débit de leur courant.

La Suisse a dans ses glaciers et dans ses lacs une partie considérable de l'eau qui doit fertiliser les plaines de la Lombardie, de la France rhodanienne, de l'Allemagne méridionale.

Ces montagnes étaient jadis redoutées. Les voyageurs évitaient la Suisse à cause de la difficulté de ses chemins ; les routes commerciales faisaient de grands détours pour n'avoir pas à traverser les hauts massifs des Alpes.

Maintenant, au contraire, grâce aux chemins de fer et aux nombreux moyens de locomotion rapide, les étrangers se portent en foule vers la Suisse pour contempler ses glaciers, ses escarpements, ses cascades ses sites merveilleux. De tous les pays du monde, c'est précisément

celui dont on s'écartait le plus autrefois, qui est aujourd'hui le plus visité.

La passion des voyages, des excursions est née depuis que, de tous les points de l'Europe on peut, dans l'espace de quelques jours, arriver en Suisse, la visiter et rapporter chez soi le souvenir de sa majestueuse beauté.

« La Suisse, dit Elisée Reclus, est devenue comme une terre commune pour tous ceux dont le cœur bat d'émotion à la vue des grands spectacles de la nature ; il semble qu'une existence est incomplète lorsqu'il lui manque la joie d'un voyage dans les grandes Alpes. Le nom même de la Suisse évoque dans l'esprit l'idée de paysages incomparables et toutes les régions de l'Europe sont parsemées de « petites Suisses » ainsi nommées parceque dans leurs sites ou majestueux ou charmants on revoit quelques traits de l'admirable contrée ».

Au point de vue géographique, la Suisse comprend trois régions : les *Alpes*, le *Jura* et le *Plateau*.

	SUPERFICIE en kilomètres carrés.	POPULATION.	POPULATION par kilomètre carré.
		habitants.	habitants.
Suisse entière.....	41.418	2.850.000	69
Surface habitable.	26.830	2.850.000	106
Région des Alpes.....	25.014	829 531	33
Région du Plateau.....	12.072	1.522.455	125
Région du Jura.....	4.332	498.014	114

Les *Alpes Suisses* sont la partie centrale et la plus élevée de la Chaîne des Alpes qui, du golfe de Gênes, va jusqu'au Danube, en Autriche, et dans la presqu'île Hellénique.

Elles présentent quatre grandes chaînes partant d'un point central le massif du St-Gothard :

1° Les *Alpes valaisannes* qui se divisent en Alpes *Lépontines* du

St-Gothard au Monte-Rosa, et Alpes *Pennines* du Monte-Rosa au Mont-Blanc (4638m) ;

2° Les *Alpes bernoises* qui comprennent l'énorme massif du Finsteraarhorn et forment les Alpes d'*Uri* et d'*Unterwald* (4360m) ;

3° Les *Alpes grisonnes* qui remplissent tout le canton des Grisons et présentent les massifs du Rheinwaldhorn, du Septimer et du Bernina (4000m) ;

4° Les *Alpes glaronnaises* qui s'étendent du St-Gothard jusqu'au coude du Rhin, près de Coire ; elles ont pour ramifications les Alpes de *Schwitz* et les Alpes de St-Gall (élévation moyenne 2700m).

Le *Jura Suisse* comprend la partie principale des chaînes qui se développent du Rhône au Rhin en décrivant un arc de cercle dont le côté concave est tourné du côté de la Suisse. Le Jura est formé de plusieurs chaînes parallèles d'une hauteur moyenne de 12 à 1,300 mètres.

Le *Plateau Suisse* s'étend des Alpes au Jura, du lac Léman au lac de Constance. Il a une hauteur moyenne de 500 mètres et présente une suite non interrompue de collines et de plateaux qui ne justifient nullement le nom de Plaine ou de Plateau donné à cette partie.

La ligne qui divise l'Europe en deux versants généraux traverse toute la Suisse. Elle y est déterminée par le Jura, le Jorat, les Alpes bernoises, le St-Gothard et les Alpes grisonnes.

Au versant du Nord appartient le bassin du Rhin ; au versant du Sud, les bassins du Rhône, du Pô, de l'Adige et du Danube.

Le *Rhin* prend sa source aux glaciers de Marschol et de Piz-Vahl-Rhein.

Vous vous rappelez les vers de Boileau :

> Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
> Le Rhin tranquille et fier du progrès de ses eaux,
> Appuyé d'une main sur son urne penchante,
> Dormait au bruit flatteur de son onde naissante....

Comme allégorie, c'est charmant, mais comme renseignement géographique c'est incomplet. Les gens du pays montrent au touriste une infinité de torrents et de ruisseaux qu'ils appellent Rhin. Tout ce qui coule (*alles was rinnt*) s'appelle Rhin. Il y a le rhin d'Ursera, le rhin de Gaemmern, le rhin de Cornera, ceux de Medels, de Somvix, de Vrin, de Vals : j'en passe un bon nombre. La réunion de ces cours d'eau forme les 3 Rhins qui se rejoignent à Reichenau.

Le *Rhône* a sa source au pied du St-Gothard, au glacier qui, à

l'époque des grands froids que les géologues appellent *quaternaire*, remplissait tout l'espace compris entre les grands massifs des Alpes Bernoises et celui du Mont-Rose.

La disparition de cette énorme nappe ne s'accomplit que lentement et graduellement, à mesure que le climat d'Europe devint plus doux. Cela dura un nombre de siècles indéterminé ; puis, un beau jour, les vallées envahies se retrouvèrent libres et la végétation aussi bien que les êtres vivants qui, naturellement, avaient péri dans l'immense submersion, reparurent à la surface réchauffée du sol.

La mer de glace avec laquelle communique le Rhône a encore près de six lieux de longueur.

Non loin de l'hôtel du glacier jaillissent trois ruisselets d'eau tiède (18°) qui vont se jeter dans le torrent auquel le glacier donne naissance. C'est là pour les montagnards la véritable source du Rhône et non l'écoulement d'ondes glacées dégorgé par la voûte cristalline au bas du glacier. Il parcourt la vallée à laquelle il donne son nom et qu'il a fréquemment dévastée par ses inondations.

On parle encore de l'épouvantable catastrophe qui signala le printemps de 1818, lorsque le glacier de Gietroz, obstruant le cours de la Dranse, fit de la vallée entière un grand lac auquel on tacha vainement de ménager une galerie d'écoulement. Lorsqu'enfin la digue se rompit, les eaux se précipitèrent à travers les défilés, emportant les ponts, les châlets, les moulins, culbutant tout ! La débâcle qui avait commencé à 5 heures de l'après-midi, arriva au lac de Genève à 11 heures du soir, après avoir parcouru 18 lieues en 6 heures. Sur son passage elle avait détruit plus de 500 maisons, noyé quantité de bétail et fait une trentaine de victimes humaines.

Le canton du Valais et la Confédération ont entrepris la correction de son lit, pour éviter de pareils désastres. A Martigny, il fait un coude très brusque, du côté du nord, et va se jeter dans le Léman près de Bouveret.

D'autres rivières prennent leur source dans les glaciers : l'Aar, la Reuss, la Limmath, la Linth, l'Inn, l'Emmen, la Sarine, la Thièle, la Lortz, la Thur, la Birse, l'Arne, etc., etc.

Si l'urne inépuisable où tous ces cours d'eau prennent leur source est entourée de calme, de silence et de mystère, à peine en sont-ils sortis qu'ils s'élancent avec fracas de chûte en chûte à travers les rochers, les ravins ; leurs flots se brisent, écument et mugissent dans des passes étroites et vertigineuses.

Ces chûtes forment une des beautés les plus pittoresques de la Suisse.

Lacs.

On les divise en lacs des Alpes, du Jura, du Plateau, ou aussi en grands, moyens, petits et très petits lacs.

Voici les dimensions des plus grands lacs.

LACS.	Altitude moyenne.	Superficie en myriamètres carrés	Profondeur moyenne.	Profondeur extrême.	Contenance approximative en millions de mètres cubes.
Léman	371m	5.77	150m	334m	86.700
Neuchâtel	435	2.39	75	144	18.000
Bienne	434	0.42	40	77	1.680
Morat	435	0.27	30	48	81
Brienz	564	0.29	200	261	6.000
Thun	561	0.47	156	217	6.941
Lucerne	436	1.13	160	260	16.950
Zug	418	0.38	126	218	4.560
Wallenstatt	428	0.23	123	145	3.360
Zurich	410	0.87	105	143	8.750
Constance	398	5.39	149	275	80.850
Majeur	197	0.214	195	380	4.173

Dans la région des Alpes on trouve une soixantaine de petits lacs entre 660 à 1,600 mètres d'altitude.

Canaux.

La Suisse possède sept canaux les canaux de Stockalpen, de la Lütschine, du Renggbach, de la Glatt, d'Entrerochos, destiné à relier le lac de Genève au lac de Neuchâtel, et les canaux de Mœllis et de la Linth, qui conduisent dans le lac de Wallenstaedt les eaux de la Linth.

Climat.

Le climat de la Suisse est, naturellement, très variable suivant les localités et les altitudes. — Dans certaines vallées bien abritées contre

le vent du Nord et bien exposées au soleil, le thermomètre monte jusqu'à + 31°; dans d'autres il descend jusqu'à — 31°. La température moyenne est de + 8°,50 en été et de — 10°,25 pour l'hiver. Excepté dans certaines plaines marécageuses, dans des vallées humides, le climat est pur, salubre et l'air serein.

Chaque année des centaines de phthisiques vont, avec succès, passer leur hiver au milieu de la neige et des glaces, dans les villages grisons de Davos à 1,550 mètres d'altitude, ou dans l'Engadine située à 1,800 mètres.

Tandis qu'en Angleterre la phthisie enlève 124 malades sur mille, on n'en compte :

Suisse entière.....	77 sur 1.000	Valais.....	49 sur 1.000
Bâle.....	106 — 1.000	Fribourg.....	37 — 1.000
Genève.....	101 — 1.000	Zug.....	17 — 1.000

Dans les Alpes, à partir de 2,600 mètres sur le versant Sud et à partir de 2,400 mètres sur le versant Nord, règnent les neiges éternelles. Voici, en quelques mots, comment s'opère l'intéressant phénomène de la transformation de ces neiges en glaciers.

L'été, à la chaleur des rayons du soleil, la surface de la neige commence à fondre; les gouttelettes qui proviennent de cette fusion s'infiltrent dans les couches inférieures, qui, ressaisies par les gelées nocturnes — car là-haut il gèle toutes les nuits — se changent en une masse solide, imparfaitement cimentée, demi-poudreuse, qui n'est plus neige et qui n'est pas encore de la glace: c'est ce que l'on appelle le *névé*. Ce névé s'imbibe à son tour de nouvelles quantités d'eau provenant de la fonte de la neige, il devient dur et compact et forme les glaciers.

On compte en Suisse un millier de glaciers. Pour se faire une idée de la quantité prodigieuse de glace que contient un seul grand glacier, il suffit de savoir que celui de Rosegg a une épaisseur de 193 mètres et celui de l'Unteraar de 366 mètres; que le glacier du Gorner couvre plus de 12 kilomètres de terrain et que celui de l'Aletsch a une étendue d'environ 20 kilomètres.

Des calculs de la Commission fédérale d'hydrométrie, il ressort que la Suisse possède 209.609 hectares de glaciers c'est-à-dire plus des cinq centièmes du territoire de la Confédération. Ces glaciers sont en mouvement continuel. Une cabane en pierres, construite en 1827, par

un savant suisse, M. Hugi, sur le glacier de l'Unteraar, fut retrouvée en 1839 à 1,400 mètres plus bas. L'été suivant on a constaté qu'elle s'était encore avancée de 65 mètres.

Un des spectacles les plus grandioses des Alpes, mais quelquefois des plus terribles par ses conséquences, est celui des avalanches de neige ou de glace et des éboulements de montagnes.

Les vents qui soufflent le plus fréquemment sont celui du N.-E ou la bise, et le vent du S.-O. Le vent qui apporte les changements les plus brusques de la température est le célèbre *foehn*, le *favonius* des Latins. C'est lui surtout qui fond les neiges au printemps. « Sans le fœhn, disent les habitants des Grisons, ni le bon Dieu, ni le soleil d'or ne peuvent rien ! » Mais ce vent si utile est terrible lorsqu'il souffle en tourmente sur les lacs exposés à toute sa furie.

Productions agricoles.

Terrains de la Suisse utilisés pour la production :

Terres arables et vignes.....	609.120 hectares	soit	15.6 %
Prairies et pâturages.....	1.428.610 —	—	35.8 %
Forêts..... :.....	712.800 —	—	17.9 %
	2.750.530 hectares		69.3 %

Au point de vue de la végétation, la Suisse se divise en plusieurs zones parfaitement distinctes.

Dans la zone inférieure, jusqu'à 580 mètres, croissent le froment, le mûrier, la vigne et le châtaignier.

Jusqu'à 800 mètres on trouve encore des céréales, des chênes, des noyers ; c'est la région des prairies les plus riches.

Plus haut, jusqu'à 1,400 mètres, viennent les forêts de hêtres, le seigle, l'orge, des pâturages abondants.

Ensuite on entre dans la zone des sapins, des mélèzes, des aroles, qui finit à une altitude de 1,800 mètres.

A partir de 2,000 mètres, toute culture cesse : plus de plantes potagères, rien que du foin sauvage et une flore essentiellement naine des saules minuscules, des buissons rabougris, des rhododendrons.

Au-dessus de 2,500 mètres, dans la région des neiges éternelles, on ne rencontre plus que dans quelques endroits exposés au soleil des mousses et des lichens.

Les plantes *alpines*, si intéressantes par leurs couleurs, trouvent leur

vraie patrie au-dessus des massifs de hêtres et de sapins. Là, fougères, hépatiques et mousses garnissent le sol d'un feutre épais : d'une seule poignée on arrache parfois dix espèces de fleurs admirables, oreilles d'ours, anémones, renoncules, gentianes, silènes, dryades, etc... Sur les rochers tournés au midi croît le noble *Edelweiss*, tant célébré par les poètes suisses et que les clubs alpins ont pris pour emblême. Cette plante cotonnière, extrêmement frileuse, est enveloppée d'un triple duvet blanc chaudement ouaté. Elle devient de plus en plus rare et difficile à trouver.

Plus abondante, et très belle dans son genre, est la rose des Alpes connue aussi sous le nom de rhododendron : c'est la plante alpine par excellence, charmante et pleine de poésie. Ne l'envoyez point aux Suisses qui vivent à l'étranger ; car, de même que le son de la trompe et la mélodie du ranz des vaches, elle leur donnerait le mal du pays.

Une légende de l'Oberland bernois veut qu'elle soit née du sang d'un berger qui, pour obéir à un caprice de sa belle, entreprit l'ascension d'une roche sourcilleuse, près du lac de Thoune, et retomba mort au pied de la montagne.

On élève, en Suisse, beaucoup de bétail. L'espèce bovine compte plus d'un million de têtes ; il y a 500.000 moutons, 400.000 chèvres, 350.000 porcs et 150.000 chevaux. On trouve l'âne et le mulet dans plusieurs cantons.

Il semblerait que la Suisse, avec ses monts si difficilement accessibles, ses vallées profondes et sinueuses, devrait être restée l'asile des grands fauves, il n'en est pas ainsi. De toutes parts la culture victorieuse envahit le désert et l'homme est allé les détruire.

L'ours, le loup, le lynx, le sanglier deviennent de plus en plus rares.

Le cerf et le chevreuil ont disparu ; les bouquetins se font rares. La race si intéressante des chamois menace de s'éteindre et la Confédération a dû décréter des « montagnes franches » où la chasse du chamois est interdite.

Il ne se tue pas, annuellement, dans toute la Suisse, un milier de chamois ; en revanche, avec le temps, presque tous les chasseurs de chamois se tuent. Ce qui n'empêche pas les hôteliers de servir souvent du chamois à leurs naïfs consommateurs.

On raconte qu'un chamois, âgé de quelques mois, s'étant endormi,

fut pris vivant par un montagnard qui lui construisit une écurie où il pouvait paître et gambader à son aise. La bête prospérait et tout eût été pour le mieux sans la gendarmerie.

Une loi défend formellement de prendre le jeune chamois : aussi notre braconnier se vit-il condamné à dix francs d'amende. Restait à savoir ce qu'on devait faire de la bête illégalement capturée ? Le tribunal se déclara incompétent et renvoya la question à l'autorité Cantonale. Finalement le Conseil fédéral à Berne, saisi de l'affaire, ordonna la mise en liberté immédiate de l'animal.

Le propriétaire ouvrit donc la porte de l'écurie ; mais le chamois refusa de prendre la clef des champs. La dessus, nouveau rapport à Berne. Par décision du Conseil, un gendarme fut chargé, cette fois, de reconduire le prisonnier opiniâtre dans un district de montage où la chasse était interdite. Ce qui fut fait, un beau soir d'hiver, par une lune propice. Arrivés sur l'Alpe franche, le gendarme intima au braconnier de rester en arrière et partit seul avec le chamois auquel il délivra son certificat officiel de libération. Mais à peine Pandore eut-il lâché l'animal que celui-ci se mit à courir au triple galop dans la direction de son écurie.

Le bon gendarme, fort perplexe, référa de la chose à Glaris, où, en vertu du principe de la liberté, on décida qu'on laisserait le bouc récalcitrant agir à sa tête.

Le fils encorné des monts glaronnais fait aujourd'hui l'ornement d'un parc de Zurich.

Dans les hautes cîmes on rencontre le lièvre alpestre dont le pelage est tout blanc

Quant à la marmotte, tout inoffensive, c'est le plus connu des hôtes de ces monts. L'été durant, elle se régale d'orchidées, de silènes, de racines et de fleurs de toute saveur. Revienne l'hiver, n'ayant plus à dîner, la marmotte dormira : Une façon commode, à coup sûr, de résoudre le dur problème de la vie.

Les lacs et les rivières, généralement assez poissonneux alimentent la Suisse d'excellent poisson.

Parmi les gros habitants des rivières et des lacs, le plus curieux est le vorace brochet dont la large gueule est garnie de plus de 700 crocs aigus.

Dans le lac de Zoug on harponne des carpes qui pèsent cinquante à soixante livres ; c'est à ces énormes terrassiers aquatiques qu'on

attribue en forte partie l'écroulement d'une rue entière de la petite ville de Zoug qui s'abîma dans les eaux en 1435.

Dans le Rhin, on pêche le saumon, ce poisson voyageur qui habite la mer et les fleuves, et qui remonte les plus grande chûtes où on le tire à coups de fusil, pour ainsi dire au vol.

L'excellente truite se trouve dans toutes les rivières que les déjections industrielles n'ont pas encore empoisonnées ; on vante beaucoup la délicate féra du lac de Genève.

Parmi les oiseaux, nous trouvons les mêmes espèces que celles qui habitent la France.

Des oiseaux de proie, le faucon, l'aigle, c'est le vautour gypaète (Lämmergeier, vautour des agneaux) qui est le plus redouté. Aperçoit-il au bord d'un précipice un animal trop lourd pour ses serres, un mouton, un vieux chamois ou une chèvre, il se met à décrire autour de lui des cercles étroits et rapides ; puis, quand il a étourdi sa victime, du choc de son aile puissante il essaie de le faire choir dans l'abîme.

Un fait consigné aux registres de la paroisse de Habkern parle d'une fillette du nom d'Anna Zurbuchen qui fut saisie dans un pré par un gypaète qui la transporta pardessus les précipices en un coin solitaire de la montagne où elle fut retrouvée vivante par un paysan d'Interlaken dont la présence avait fait fuire le vorace carnassier.

Dans certaines forêts de montagnes on trouve l'excellent coq de bruyère, la bécasse, la grive, etc... Plus de 150 espèces d'oiseaux de passage traversent la Suisse au printemps et à l'entrée de l'hiver au moment des migrations.

Les reptiles n'abondent pas en Suisse : des couleuvres et des vipères dont une seule espèce, la vipère rouge, au dos tacheté de brun, au ventre rosé, a une morsure souvent mortelle.

La Suisse est pauvre en métaux précieux et en métaux utiles. On trouve très peu d'or et d'argent, une petite quantité de fer, de plomb, de cuivre, de nickel. Les Alpes fournissent du granit, du marbre, de l'albâtre, du gypse, de l'ardoise, de la pierre ollaire, de superbes cristaux.

Le plateau est riche en grés ; on exploite de la houille, du lignite, de la tourbe.

Le Jura est riche en calcaire.

Autrefois la Suisse tirait tout son sel de l'étranger, aujourd'hui on exploite des roches salées sur les bords du Rhin (Argovie et Bâle) et dans le canton de Vaud (Bex).

Très riche en eaux minérales, la Suisse compte une trentaine de bains de premier rang, une centaine de second rang et plusieurs centaines de sources de moindre importance.

Routes et Chemins de Fer.

La nature opposait en Suisse de bien grands obstacles au développement des échanges. Dans ce pays de montagnes, de torrents, d'avalanches et d'éboulis, les routes commerciales étaient fort difficiles à construire et d'un entretien coûteux : On sait que dans certains défilés de montagnes, les voyageurs ne passent qu'en tremblant et ne se parlent qu'à voix basse ; aux premières chaleurs du printemps, les puissantes couches de neige suspendues aux grands sommets n'attendent qu'une légère vibration de l'air pour s'abimer au fond des cirques. Néanmoins, la Suisse possède, dans les plaines et dans les montagnes, un réseau très complet de grands chemins.

Le Jura est franchi par plus de vingt routes carrossables, les lacs sont bordés de larges voies dont plusieurs taillées dans le roc vif ; les arrêtes secondaires des Alpes livrent passage à de grandes routes par tous leurs cols.

Quatre voies internationales passent de l'un à l'autre versant des Alpes Suisses. Ce sont, par ordre de trafic : Le St-Gothard (65.800 voyageurs), le Simplon (28.200), le Splügen (25.000), le Bernardin (24.000), le Maloggia (16.000).

Mais de nos jours les chemins carrossables ne suffisent plus ni au commerce, ni aux voyageurs ; il leur faut des voies ferrées se rattachant par de nombreuses mailles à l'ensemble du réseau de l'Europe.

Les chemins de fer Suisses exploités représentent une longueur de plus de 2.620 kilom. et classent ce pays au nombre de ceux qui, relativement à leur superficie, ont le plus de voies ferrées.

Les principales lignes sont :

Genève — Lausanne — Neuchâtel — Soleure — Bâle ;

Genève — Lausanne — Fribourg — Berne — Zurich et Romanshorn;

Brigue (Simplon) Sion — Lausanne — Jougne — Paris ;

Bâle — Lucerne — St-Gothard — Milan ; etc., etc.

Les chemins de fer Suisses ont nécessité un capital d'établissement de plus d'un milliard.

Les tunnels qui percent les Alpes, ceux qu'on va construire encore, modifieront la géographie même de la Suisse : Au lieu d'être un faîte de séparation, ce pays va devenir un lieu de passage pour tous les peuples, et il prendra une importance de plus en plus commerciale pour le transit, en devenant le centre des grands dépôts pour le négoce de l'Europe centrale.

TUNNELS.

	Mont Cenis.	Simplon.	St-Gothard.
Longueur.....	12.233 mètres	18.743 mètres	14.920 mètres
Altitude	1.250 m.	720 m.	1.154 m.

Postes et télégraphes.

Postes.

Les Perses paraissent être les premiers qui aient connu une organisation postale. Du temps de Cyrus, l'an 560 avant J. Ch., il existait un service de courrier chargé de transmettre de station en station, les ordres du gouvernement.

Chez les Romains, l'institution de la poste aux chevaux était bien organisée du temps des Césars.

Dans le moyen-âge, Charlemagne avait un service postal semblable à celui des Romains.

D'après Marco Polo, les chinois possédaient vers l'an 1300 un service de postes bien organisé.

La poste anglaise date du 14e siecle, mais ce n'est que vers 1635 que Charles Ier institua la poste publique.

En 1516 Franz de Taxis organisa le premier service postal entre Bruxelles et Vienne, et plus tard de Suisse en Hollande. En France, le service de la poste fut organisé pour l'état en 1542 et pour le public en 1622.

En Suisse, les négociants de St-Gall avaient, dès le XVe siècle, organisé un service de messager à cheval pour Nuremberg. La loi fédéral de 1849 remit l'administration des postes aux mains de la Confédération.

Nous sautons brusquement jusqu'en 1874, année qui marque une des dates les plus importantes de l'histoire des postes. Le 9 octobre 1874, vingt-deux États, conclurent à Berne l'UNION INTERNATIONALE DES POSTES avec bureau central à Berne.

Le but de cette entente était d'obtenir une certaine uniformité dans la tarification.

Le développement rapide de l'Union postale est une preuve irréfutable de son utilité. A son début, elle comptait 22 États, avec une superficie de 35 millions de k^{m2} et 350 millions d'habitants. En 1883, elle avait déjà groupé 73 pays, mesurant 80 millions 201.120 k^{m2}, et possédant une population de 831 millions 713,251 habitants.

Voici, d'après le bureau international des postes, quelques chiffres de statistique postale pour 1883.

PAYS.	BUREAUX de poste.	PERSONNEL employé.	LETTRES et cartes par habitant.	SERVICE intérieur Journaux par 1000 numéros.
Allemagne	13.637	79.384	18.6	472.721
Autriche	4.148	15.763	13.1	81 302
Hongrie	3.109	6.447	5.9	34.765
Belgique	869	4.802	19.4	82.584
États-Unis d'Amérique	47.863	69.020	0.6	?
Grande Bretagne	15.951	91.002	41.5	142.702
France	6.486	52.636	16.8	310.180
Russie	4.663	16.765	1.3	93.519
Suède	1.896	3.905	8.2	28.455
Espagne	2.655	7.112	6.»	?
Italie	3.609	18.790	7.5	105.925
Suisse	2.909	5.936	25.4	56.505

TÉLÉGRAPHES.

L'antiquité ne connaissait de l'électricité que l'attraction exercée par certains corps entre eux et obtenue par le frottement. C'est un bourgmestre de Magdebourg, Otto de Guericke, qui, vers 1650, construisit la première machine électrique dont les physiciens aient fait usage. Le transport de l'électricité par certains corps, qui furent appe-

lés conducteurs, a été découverte en 1729 par Grey et Wehler, physiciens anglais. En 1752, Franklin imagina le paratonnerre et, en 1799, Volta découvrit la pile électrique. Enfin, fait des plus importants, c'est en 1820 qu'Oersted, un physicien danois, fit connaître la propriété de l'électricité de faire dévier l'aiguille aimantée : C'est sur cette dernière observation qu'est basée la télégraphie électrique.

Un professeur de mathématiques, M. Lesage, de Genève exécuta en 1774 un instrument de télégraphie électrique, conçu par lui depuis 1760. Les essais dans cette voie se poursuivirent jusqu'en 1793, époque à laquelle l'abbé Claude Chappe découvrit le télégraphe articulé, qui consistait dans l'emploi de bras qui, suivant la position qu'on leur donnait, servaient à transmettre des signaux aériens du point expéditeur, au point récepteur. Ce télégraphe se répandit rapidement en Europe, et fit écarter l'électricité sur laquelle l'attention fut ramenée par la découverte d'Oersted.

L'invention de la bobine électrique par Schweigger vint augmenter les chances de succès de l'électricité, que Samuel Morse, physicien des États-Unis, assura par la découverte faite en 1832 de l'appareil de télégraphie électrique, qui porte son nom. Douze ans plus tard, on inaugurait la première ligne télégraphique entre Washington et Baltimore, et l'invention se répandit dans les principaux pays.

L'année 1851 vit l'inauguration du télégraphe sous-marin de Douvres à Calais. En 1858, une tentative grandiose fut faite pour réunir l'Europe au continent américain. L'opération de la pose d'un câble d'une longueur de 800 lieues réussit; mais le courant électrique ne circula que pendant quelques jours.

Actuellement des lignes de télégraphie sous-marine relient tous les continents. On en trouve entre l'Europe et l'Afrique, entre l'Afrique et les Indes, la Chine et le Japon, entre l'Asie et l'Amérique.

La loi fédérale du 23 décembre 1851, prévoyait l'établissement en Suisse de trois lignes telégraphiques : Rheineck-Genève; Zurich-Chiasso et Bâle-Lucerne, dont le coût total devait être de 400.000 fr.

En 1883, la Suise disposait d'un réseau de 16.838 k^m de lignes télégraphiques et marchait à la tête de toutes les nations avec 101 dépêches par an par 100 habitants : chiffre réduit en Angleterre à 91; en Allemagne à 39; en France à 67; en Belgique à 74; en Hollande à 80; en Italie à 23 ainsi qu'en Autriche; en Espagne à 14 dépêches par 100 habitants.

Commerce. — Industrie.

Le commerce de la Suisse est essentiellement un commerce de transit. A l'intérieur, il est facilité par de nombreuses et bonnes routes, les bateaux à vapeur, les voies ferrées, les postes et télégraphes.

Le commerce extérieur consiste surtout dans l'importation des objets de première nécessité, céréales, denrées coloniales, fer, houille, cotons, soies, etc..... et dans l'exportation des produits manufacturés, soieries, cotonnades, horlogerie, bijouterie, fromages, beurre, machines, instruments aratoires, bois de construction, ouvrages en bois sculpté, façonné, etc.....

L'importation est beaucoup plus considérable que l'exportation.

En 1883, il a été importé 6 millions de quintaux d'objets de consommation, 9 millions de quintaux de matières brutes, 2 millions d'objets demi-bruts et fabriqués, et 2 millions de quintaux d'objets divers.

A l'exportation, les bois et charbons figurent pour huit millions de francs.

Il a été exporté 120.000 têtes de bétail, mais il en a été importé 155.000 ; ce qui prouve que, quoique riche en bétail, la Suisse ne l'est pas assez pour suffire à sa consommation et à celle de ses nombreux visiteurs.

L'exportation du bétail suisse porte essentiellement sur les animaux destinés à l'élevage et à la reproduction ; tandis que l'importation porte sur le bétail de boucherie de moindre valeur.

Les principales branches de l'industrie suisse sont : la fabrication des tissus de soie, de coton, principalement en rubannerie, les broderies de St-Gall, la filature de schappe et de coton, l'horlogerie, l'orfévrerie, la construction des machines, la fabrication des produits chimiques pour teinture, etc., etc.

L'industrie est la source des richesses qui permet à la Suisse de se suffire, malgré la faible importance relative de son agriculture et de ses exploitations minières qui ont surtout pour objet le sel, l'asphalte, l'anthracite.

Sous l'impulsion de la nécessité qui poussait autrefois les Suisses à l'émigration, ceux qui restaient dans les villages employaient leurs longs hivers à la fabrication d'objets en bois ou de tissus.

Ce fut la modeste origine de cette activité manufacturière qui a

placé ce pays au rang si élevé parmi les contrées productives de l'Europe.

M. J. Gfeller, traducteur au Ministère du Commerçe à Berne, auquel je me fais un plaisir et un devoir d'adresser publiquement mes remerciements pour l'obligeance qu'il a mise à me fournir les documents officiels qui m'étaient utiles pour grouper les renseignements commerciaux sur la Suisse, a écrit sur sa patrie les excellentes lignes qui suivent :

« Notre pays est petit, mais nous l'aimons assez pour qu'il soit grand à nos yeux. Si, à beaucoup d'égards, la nature lui a refusé ce qui fait la fortune industrielle et commerciale d'autres pays : la houille, le fer, la proximité de la mer et la facilité des communications, nous y avons suppléé jusqu'à un certain point par la simplicité des besoins et l'amour du travail. Si les événements ont partagé le pays en trois parties pour la langue, en deux fractions pour la religion, l'esprit de dévouement à la patrie nous a unis dans un même sentiment, mieux que l'unité n'aurait pu le faire. Ce sont ces sentiments : amour du sol natal et union fraternelle de ses habitants qu'il faut évoquer pour maintenir la Suisse à la tête de la civilisation et du progrès. »

Ces belles et nobles pensées font honneur au patriote qui les a si bien traduites !

Ce qui fait la force industrielle et commerciale de la Suisse, c'est qu'on s'y applique à étudier et à produire avec avantage tout ce qui se vend soit en Europe, en Asie ou en Amérique.

Son marché se compose de tous les marchés du monde !

La Suisse a étudié avec le plus grand soin l'organisation commerciale et industrielle de tous les pays et elle s'est approprié, en le perfectionnant, ce qui, dans chaque législation, lui a paru utile et pratique.

Institutions de crédit et d'épargne.

BANQUES.

Le commerce et l'industrie suisses trouvent dans les institutions de crédit de puissants et sérieux auxiliaires.

Il y a en Suisse 218 banques de tout genre disposant d'un capital de près de 300 millions de francs.

La loi fédérale du 21 décembre 1881 régit les opérations des banques d'émission : 33 banques sont autorisées à émettre des billets.

La moyenne de la circulation par tête de population a été en 1884 : Italie, 38 fr. ; Suisse, 44 fr. ; Belgique, 83 fr. ; France, 84 fr.

L'encaisse obligatoire en espèces est en Suisse de 40 °/₀ du montant des biliets émis.

Situation des principales banques d'émission en 1884 :

	CIRCULATION	ENCAISSE MÉTALLIQUE	°/₀
Banque de France	2.977′.590.000	2.029′.800.000	68
» de Belgique	353′.350.000	94′.920.000	27
» d'Angleterre	896′.170.000	521′.520.000	58
» d'Allemagne	1.067′.670.000	647′.280.000	61
» d'Autriche	939′.310.000	513′.470.000	55
» d'Italie	510′.290.000	234′.020.000	46
Les 33 banques suisses	129′.328.000	72′.729.000	56

Il existe en Suisse 10 banques hypothécaires avec 248,000,095 fr. de prêts en 1881 et 11 banques cantonales avec 166,000,000 fr. en 1881 à intérêt moyen de 4 1/2 °/₀.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Voici quelques chiffres qui donneront une idée de l'importance des résultats obtenus par cette institution qui est un des moyens les plus précieux d'encourager le travail, l'économie, la moralité.

Montant des dépôts aux caisses d'épargne :

	CAISSES D'EPARGNE	CAISSES D'EPARGNE POSTALES
Angleterre	2.010′.000.000	1.052′.570.000
Belgique	102′.000.000	52′.500.000
Italie	840′.000.000	108′.800.000
Hollande	80′.000.000	7′.050.000
France	1.745′.000.000	77′.430.000
Autriche	1.736′.000.000	13′.080.000
Russie	80′.000.000	
Suisse	305′.000.000	
Allemagne	2.632′.000.000	

Monnaies. — Poids et Mesures.

La France, la Suisse, la Belgique et l'Italie ont conclu en 1865 la convention monétaire latine à laquelle s'est jointe la Grèce. D'autres pays : l'Espagne, la Roumanie, la Serbie, ont adapté leur système monétaire à celui du franc, sans cependant accepter ce dernier complètement.

On se demande pourquoi le système monétaire français n'a été adopté que par une dizaine de nations, tandis que vingt nations au moins ont déjà accepté le système métrique.

Ce fait vient en partie de ce que la base du système monétaire français est une pièce d'argent de 5 grammes à $\frac{835}{1000}$, unité peu stable, puisque le titre de la base a souvent varié et que sa valeur est beaucoup plus mobile encore.

Il est probable que si on eût pris pour unité monétaire une pièce de 5 grammes d'or à $\frac{900}{1000}$ divisée en mille parties, le système monétaire eût eu le même succès que le système métrique.

Des modifications s'imposent à l'union monétaire latine, l'abondance de l'argent et la rareté relative de l'or accentuant de plus en plus l'écart qui existe entre la valeur de ces deux métaux.

En Suisse, l'usage du système métrique français fut déclaré facultatif en 1868 et obligatoire par la loi du 3 juillet 1875.

Brevets d'invention.

La Suisse n'a pas encore de loi sur les brevets d'invention. Une tentative de révision constitutionnelle dans ce but a été repoussée par le peuple, il y a 4 ans.

Mais depuis lors, une Société s'est constituée pour faire avancer cette question. La Suisse fait partie de l'union pour la protection de la propriété industrielle. Elle accorde une protection légale à la propriété des dessins et modèles, et au dépôt des marques de fabrique et de commerce. Nul doute que, mieux étudiée, mieux présentée, la loi ne finisse par être votée.

Représentation des intérêts économiques.

Le service consulaire suisse est régi par le règlement du 26 mai 1875. D'après ses dispositions, les fonctionnaires consulaires doivent

s'efforcer d'exécuter promptement les ordres du Conseil fédéral, de contribuer à ce qui peut avancer la prospérité de la Confédération, de protéger et de sauvegarder les intérêts des citoyens suisses. En outre, ils ont l'obligation d'adresser un rapport annuel sur les faits d'ordre économique qui se sont produits dans le pays de leur résidence durant l'année.

Ces fonctionnaires reçoivent des indemnités, mais ils n'ont pas de traitement fixe.

Tandis qu'en Suisse on a souvent considéré l'institution de consuls de carrière comme un progrès désirable et de nature à développer les relations internationales, parce qu'on pensait que des consuls de profession, n'ayant pas d'intérêts particuliers à sauvegarder, pouvaient seuls renseigner impartialement, la Chambre syndicale des négociants-commissionnaires de Paris est convaincue que l'amoindrissement de l'exportation française vient en grande partie de ce que les consuls français sont des fonctionnaires politiques qui manquent des connaissances pratiques dont les consuls étrangers font bénéficier le commerce de leur pays.

La France, la Belgique, l'Italie ont organisé des écoles supérieures du commerce qui préparent à la carrière consulaire, et le système consulaire français est en voie de réorganisation ; il est du plus haut intérêt que le commerce et l'industrie soient renseignés sur les marchés extérieurs.

Espérons qu'il sortira de notre école supérieure du commerce des consuls qui, tout en défendant les intérêts politiques de la France, sauront renseigner le commerce et l'industrie sur les exigences, les fluctuations, les avantages et les dangers des marchés extérieurs. (*Applaudissements*).

Les musées commerciaux, les comptoirs d'échantillons, les musées industriels, les bureaux de renseignements, les sociétés en faveur du développement commercial et industriel, et une presse commerciale spéciale sont autant d'utiles auxiliaires à ces puissants facteurs de la production, partant de la richesse nationale.

Colonisation. — Émigration.

Les entreprises coloniales répondent à des manifestations fort diverses de l'esprit humain. Tandis que les unes sont inspirées par des idées religieuses et doivent servir de but ou de prétexte à un désir de

civilisation, d'autres sont tentées pour la recherche de débouchés commerciaux nouveaux et nécessitées par le besoin d'étendre au dehors l'activité économique du pays.

Certaines colonies servent d'école aux soldats de la métropole ; d'autres enfin sont destinées à l'émigration.

L'influence des colonies, tant au point de vue des pays colonisateurs qu'à celui des pays colonisés, peut être envisagée diversement.

Beaucoup d'écrivains nient absolument que les peuples que l'on prétendait régénérer aient gagné en moralisation au contact des Européens.

Nous n'étudierons point ce côté de la question, puisque la Suisse ne figure pas au tableau suivant :

Possessions étrangères des nations européennes en 1884.

Grande Bretage	19.820.591	Km²	213.904.545	hab.
Turquie	5.909.874	»	34.759.600	»
France	1.331.325	»	9.633.066	»
Hollande	1.980.184	»	28.601 920	»
Russie	16.312.600	»	15.314.140	»
Espagne	436.396	»	8.169 097	»
Portugal	1.825.252	»	3.333.700	»
Danemark	88.459	»	43 396	»
Italie	632	»	1.303	»

Tous les peuples ne peuvent acquérir ou conquérir des possessions, mais tous peuvent fonder des colonies pacifiques d'émigrants. Au point de vue du prestige politique ou militaire, le résultat n'est évidemment pas le même ; quant aux avantages matériels, sont-ils bien où on les cherche ?

Si autrefois les colonies étaient pour leurs métropoles des sources de revenus fort appréciées, il n'en est plus ainsi actuellement, pour certaines d'entre elles tout au moins.

Il est à remarquer qu'à l'exception de l'Angleterre, ce sont les pays n'ayant pas de possessions étrangères qui, jusqu'ici, ont donné les plus forts courants d'émigration ; citons l'Allemagne, la Suisse, l'Italie ; tandis que des pays à colonies tels que la France, l'Espagne, le Danemark fournissent relativement peu d'émigrants.

Le mouvement d'expansion d'un pays à l'extérieur est donc indépendant du fait d'avoir ou de ne pas avoir de colonies. Il tient plutôt à la densité de la population, aux habitudes, aux goûts de celle-ci et aux ressources du pays.

Voici quelques chiffres de densité :

	SUPERFICIE en millions de kilomètres carrés.	POPULATION en millions.	DENSITÉ par kilom. carré. Nombre d'habitants.
Europe	10.0	333	33.3
Asie	43.1	758	17.6
Afrique	30.0	206	6.9
Océanie	11 0	37	3.4
Amérique du Nord	24.8	72	2.9
Amérique du Sud	17.8	28	1.6
Pour les cinq continents	136.7	1434	10.5

Voici la nomenclature des principaux États de l'Europe dans l'ordre de la densité :

Belgique	190 hab.	Roumanie	41 hab.
Hollande	126 »	Serbie	37 »
Grande Bretagne	112 »	Espagne	33 »
Italie	98 »	Grèce	31 »
Allemagne	84 »	Monténégro	26 »
France	71 »	Turquie	26 »
Suisse	69 »	Russie	16 »
Autriche	61 »	Suède	10 »
Danemark	51 »	Norvège	6 »
Portugal	48 »		

En Amérique on remarque les densités suivantes :

États-Unis	5.5	Nicaragua	2
Colombie	3.6	Vénézuela	1.8
Chili	3.5	Bolivie	1 8
Pérou	2.8	Equateur et Honduras	1.5
Uruguay	2.3	République Argentine	1.0

Peu sensible pendant le moyen-âge, le mouvement d'émigration reprend avec la découverte du Nouveau-Monde. La curiosité, l'intérêt attirèrent en Amérique de hardis explorateurs qui, mettant à profit les richesses de ce sol vierge, amenèrent rapidement un fort courant d'Européens.

(*A suivre.*)

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

Géographie de la Belgique. — Nous extrayons de l'*Annuaire de l'Observatoire royal de Bruxelles*, pour 1886, les renseignements suivants concernant la géographie de la Belgique :

Superficie. — La superficie totale de la Belgique est de 29,455 kilom. carrés ; le développement de la frontière maritime est de 67 kilomètres.

La plus grande distance d'un point à l'autre du pays, à vol d'oiseau, est de 285k.m., 120, compris entre la commune d'Adinkerke (Flandre occidentale, point de jonction de la côte maritime et de la frontière française) et la commune d'Aubange (Luxembourg, point de jonction de la frontière française et de celle du Grand-Duché).

Les chefs-lieux de province. — Le tableau suivant indique la position, l'altitude et la population des neuf chefs-lieux :

VILLES.	LONGITUDE E. DE PARIS.	LATITUDE N.	ALTITUDE MÉTRIQUE.	POPULATION (1).
Bruxelles.....	2° 2′ 4″	50° 51′ 11″	54,00	168,029 (2)
Anvers.....	2° 3′ 58″	51° 13′ 17″	3,47	185,637
Liége.....	3° 12′ 48″	50° 37′ 56″	61,24	138,920
Gand.....	1° 23′ 30″	51° 3′ 14″	5,89	138,736
Bruges.....	0° 53′ 24″	51° 12′ 32″	6,42	45,073
Namur.....	2° 31′ 16″	50° 27′ 21″	82,40	26,543
Mons.....	1° 36′ 55″	50° 27′ 17″	51,11	24,825
Hasselt.....	3° 0′ 5″	50° 55′ 50″	35,47	12,828
Arlon.....	3° 27′ 33″	49° 39′ 47″	414,06	7,914

(1) Les chiffres de cette colonne sont extraits de l'*Almanach royal officiel* de 1885.
(2) Toute l'agglomération en compte 423,725.

Hydrographie. — Le bassin de l'Escaut est le plus étendu des bassins hydrographiques du pays ; sa superficie est de 14,660 kilomètres carrés environ. Celui de la Meuse en mesure environ 12,480 et celui de l'Yser 1,650 ; le bassin du Rhin (par la Sure) ne comprend, en Belgique, qu'une superficie de 500 kilomètres carrés et celui de la Seine (par l'Oise) qu'une superficie de 160 kilomètres carrés.

L'Escaut mesure, en Belgique, 207 kilomètres de cours; la Meuse, 185. Les cours d'eau les plus longs sont ensuite: la Semois, 178 kilomètres; l'Ourthe, 166; la Lys, 115; la Dyle, 110; la Sambre et la Dendre, 105; la Grande-Nèthe, 104 et la Senne, 103.

La population de la France et de l'Allemagne. — D'après M. Charles Grad, député de l'Alsace au Reichstag, voici quelle a été de 1820 à 1880 la progression de la population en France et en Allemagne :

	France.		Allemagne.	
1820.....	30,471,875	habitants.	26,291,606	habitants.
1830.....	32,569,223	—	29,518,125	—
1840	34,230,178	—	33,783,150	—
1850.....	35,783,170	—	35,395,496	—
1860.....	36,713,166	—	37,745,187	—
1870.....	37,608,310	—	40,816,249	—
1880.....	37,321,186	—	45,234,061	—

On voit, qu'en 60 ans, abstraction faite de la perte de l'Alsace-Lorraine, les Français se sont accrus de 7 millions et les Allemands de 19 millions.

L'un dans l'autre, chaque mariage en Allemagne donne 5 enfants, comme en Angleterre, contre 3 seulement en France. Chaque année, on compte en Allemagne 1 naissance sur 25 habitants; en France, 1 sur 37, année moyenne. Pendant la dernière décade (1871-1880), le nombre total des naissances en France a été de 937,343; en Allemagne, de 1,771,334, ou bien près du double. Il y a dans ces chiffres un enseignement brutal qui nous dispense de tout commentaire.

Rome, port de mer. — On commence à parler beaucoup en Italie d'un canal navigable qui relierait Rome à la mer. Ce serait moins grandiose que notre projet de canal des deux mers en France, dû à l'initiative d'un enfant du Nord, M. Verstraet, (habitant actuellement Paris, et membre de la Société de géographie de Lille). Mais l'importance militaire et commerciale de Rome, qui vit surtout actuellement par ses souvenirs historiques, en serait considérablement agrandie. Le Tibre n'est pas un fleuve grandiose, tant s'en faut; même à côté de la Seine, ce n'est qu'un nain. Cependant, depuis quelque temps, le petit cabotage à vapeur a trouvé moyen de l'utiliser, et il existe plusieurs lignes de petits vapeurs entre Rome et Gênes et autres lieux. Mais la plupart débarquent à Fiumicino, parce que leurs bateaux sont trop longs pour franchir les coudes du fleuve. Les autres se bornent donc à la navigation entre Rome et la mer. Une voie plus profonde et plus large, permettrait à cette navigation de prendre une assez grande importance. Déjà une ville de 300,000 âmes a des besoins considérables de matières encombrantes, qui préfèrent les voies aquatiques toutes les fois qu'elles ont le choix; de plus, le réseau italien a fortement développé la production agricole et industrielle de la vallée du Tibre, qui est généralement malsaine, mais non pas improductive, tant s'en faut.

Il est probable que, dans son cours supérieur, le Tibre sera plus largement utilisé par l'industrie qu'il ne l'est actuellement, car un pays où la houille manque complètement et où les cours d'eau ne sont pas communs, doit attacher une grande importance à ceux qu'il possède. Le projet de canalisation du Tibre est bien ancien car il date de 1838, mais jamais aucun ingénieur ne s'en est occupé d'une façon aussi sérieuse que maintenant. Il y a actuellement deux projets, l'un de M. Galuni l'autre

de MM. Oberhoker et Vosprigrano. M. Carlo Gabuni a proposé un canal à écluses dont le niveau serait supérieur à celui de la Méditerranée; d'après son projet il n'y aurait que deux écluses, l'une à chaque extrémité: c'est celui qui en ce moment semble être le favori. MM. Oberhoker et Vosprigrano ont proposé, de leur côté, un canal purement maritime, qui coûterait plus cher, mais qui ferait de Rome un port militaire aussi bien que commercial, et avec les torpilleurs et les navires sous-marins, les refuges dans l'intérieur des terres seraient plus redoutés que jamais. Que l'un ou l'autre de ces projets soit adopté, Rome est destinée à devenir plus ou moins vite un port de mer important. C'est ce que le Secrétaire-général voulait avant tout signaler aux lecteurs de notre Bulletin.

Le centenaire de l'Institut géographique de Gotha. — Tous les membres de la Société de géographie de Lille connaissent au moins de nom le fameux Institut géographique de Gotha, auquel on doit la publication des magnifiques cartes allemandes qui font l'admiration du monde entier. Cet Institut a célébré récemment son centenaire; et, à ce propos, quelques-uns de nos sociétaires ont demandé au Secrétaire-général de rappeler en quelques mots quelle a été son origine. Les lignes qui suivent répondent à ce désir :

L'Institut géographique de Gotha a été d'abord fondé sous forme d'une modeste librairie par Justus Perthes, fils du médecin particulier du prince de Rudolstadt.

Justus Perthes concourut d'abord avec le libraire Ettinger à la publication de l'*Almanach de Gotha*, lequel était édité en allemand et en français; plus tard, il continua seul cette publication, qui est encore faite aujourd'hui par l'Institut géographique,

Après avoir édité quelques ouvrages biographiques et historiques, il n'en édita plus guère que d'un caractère exclusivement géographique. Le *Voyage de Magellan autour du monde*, avec cartes, marqua son début dans ce genre, et fut bientôt suivi de l'*Empire allemand* avant la révolution et après la paix de Lunéville par Hoff, avec une carte de l'Allemagne. Il ne tarda pas à faire paraître un premier *Atlas en 25 cartes* de Heusinger, qui, sacrifiant aux idées du temps, avait remplacé les frontières politiques par les frontières naturelles. Peu après, on lui vit s'adjoindre comme collaborateur Adolf Stieler, dont le nom est resté si célèbre dans le monde géographique, et commencer la publication de l'*Atlas universel en 25 cartes* de ce géographe, publication qui fut continuée par son fils Wilhelm.

C'est sous cette direction que la maison Justus Perthes édita le *Grand atlas des parties extra-européennes de la terre* de Hunrich Berghaus, puis l'*Atlas scolaire* de Stieler, dont l'édition française date de 1862, ainsi qu'un *Atlas scolaire de l'antiquité*, un petit *Atlas de la Confédération germanique* et une grande *Carte de l'Allemagne*, dus également à Stieler. Après la mort de celui-ci, Wilhem Perthes édita l'*Atlas de géographie historique* de Sprüner, qui fut annoncé comme le « véritable complément de l'atlas manuel de Stieler », et l'*Atlas de géographie physique* de Berghaus, dont une édition réduite porte le titre d'*Atlas scolaire de géographie physique*.

Avec le concours d'Émile de Sydow, il publia ensuite des *cartes murales* et un *Atlas manuel méthodique*, dont, comme pour Stieler, il fit paraître un atlas scolaire. Ces publications indiquaient le relief du sol par des variations marquées de dessins et de coloris. A son fils Bernhard est due la transformation de la maison en Institut géographique. Bernard Perthes prit comme collaborateur Auguste Petermann, qui fit paraître un *Annuaire géographique*, et plus tard, une publication mensuelle, l'une des meilleures encore actuellement connues, sous le titre *Mittheilungen aus*

Justus Perthes geographische Anstalt, par le Dr Petermann. On peut trouver ce recueil à la Bibliothèque de la Société de Géographie de Lille.

ASIE.

Expédition de M. le Dr Radde. — Une expédition russe destinée à explorer les territoires situés au delà de la mer Caspienne et le nord du Khorassan est partie le 2 février de Tiflis sous la direction de M. le docteur Radde. Cette expédition, dont font partie l'ingénieur Kouschine et le docteur W. Brauer d'Iéna, compte avoir terminé sa tâche au mois de septembre. Le retour se fera par Mesched et Téhéran.

Expédition de M. Bourne dans le Yunnan. — Une expédition anglaise sous la direction de M. Bourne, qui fait partie de la légation en Chine, doit partir de Pékin pour aller explorer pendant deux ans la partie sud-est de la province chinoise du Yunnan.

Voyage au fleuve Amour de M. Georges Kennan. — M. Georges Kennan, l'explorateur américain en Sibérie, vient d'arriver à Irkoutsk, de retour d'un voyage au fleuve Amour. M. Kennan avait fait partie de l'expédition envoyée au Kamtchatka et dans le nord de la Sibérie lors de l'insuccès de la première tentative de réunir l'Europe et l'Amérique par un câble sous-marin, et quand on avait projeté de faire passer le télégraphe par la Sibérie. Dans son dernier voyage, M. Kennan a particulièrement étudié les colonies pénitentiaires du Transbaïkal et du territoire de l'Amour.

AFRIQUE.

Voyage de M. Aubry dans l'Afrique orientale. — M. Aubry, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des mines, chargé par le Ministre de l'Instruction publique d'une mission dans l'Afrique orientale, vient de parcourir pendant deux ans et demi le royaume de Choa, une grande partie du pays des Gallas, des Danakils et des Çomalis. Il rapporte des observations très curieuses sur ces régions encore peu connues.

Il a déterminé le cours de l'Aouach et de ses affluents, celui du Mougueur, du Gouder, du Godjeb et de beaucoup d'autres rivières, ainsi que les hauteurs de nombreuses montagnes. Il s'est occupé aussi de recherches géologiques, minéralogiques et paléontologiques qui n'avaient jamais été faites, et les nombreuses formations qu'il a rencontrées marquent un progrès dans le domaine de la science.

Dans ce voyage, M. Aubry avait un collaborateur qu'il a eu le malheur de perdre, c'est le docteur Hamon de la Faculté de Paris, chargé également d'une mission par le Gouvernement. Au moment de rentrer en France, le docteur Hamon a été atteint de fièvres sur les bords de l'Aouach et a succombé loin de sa famille, de sa mère qu'il croyait bientôt revoir.

Le départ de M. Aubry n'a pas été sans péril : c'est à coups de fusil qu'il a dû se frayer un chemin parmi les hordes sauvages des Çomalis. Lors de cette attaque,

ayant perdu presque tous ses chameaux, il dut abandonner ses collections de zoologie et de botanique, celles de géologie, de minéralogie, de paléontologie ont pu heureusement être sauvées, ainsi que ses cartes et ses notes de voyage.

Les possessions européennes sur la côte occidentale. — I. Français et Allemands. — Un arrangement vient d'intervenir entre la France et l'Allemagne, relativement aux possessions voisines l'une de l'autre de la côte occidentale d'Afrique.

La France a reconnu les droits de l'Allemagne sur tout le pays du Grand-Batanga ou le Sud du Cameroon jusqu'au Rio del Campo (2°20′ de latitude Nord), qui se jette dans le golfe de Biafra. De plus, elle admet que les Allemands peuvent s'étendre du côté de l'Est jusqu'au 12° 40′ de longitude du méridien de Paris, et que. par conséquent, ils peuvent atteindre certaines parties du bassin de l'Oubandji-Ukundja, dont la propriété a été reconnue à la France par la récente convention de Berlin.

En remontant vers le Nord, sur la côte des Esclaves, l'Allemagne reconnaît les droits de la France sur Aguhey, Abananquem et Grand-Popo. La France reconnaît le protectorat de l'Allemagne sur le pays de Togo, avec Porto-Seguro et Petit-Popo, moyennant certaines stipulations destinées, d'une part, à sauvegarder les intérêts des négociants français établis sur ces derniers points, et d'autre part à assurer le maintien de la situation acquise au roi de Porto-Seguro, qui s'est, du reste, placé spontanément sous le protectorat allemand.

L'Allemagne nous laisse, en revanche, le champ libre au Sénégal, où notre action n'est pas limitée au littoral comme sur la côte des Esclaves On sait que les Allemands avaient autrefois fait diverses tentatives pour s'installer sur divers points du Bas de Côte, notamment à Taboria et dans le Kabtaï, districts situés entre les rivières Rio-Pongo et Dubreka. Il eût certainement été dangereux pour notre influence en Sénégambie, de voir une enclave allemande s'y constituer. Grâce à l'arrangement qui vient d'être signé, notre champ d'action sera rigoureusement défini, et notre situation territoriale sur le littoral africain déterminée avec précision.

II. Français et Portugais. — Les travaux de la Commission franco-portugaise chargée de la délimitation des possessions respectives des deux pays sur les côtes occidentales d'Afriques sont terminés, à la satisfaction des deux parties. Le Portugal nous cède le petit territoire de Ziguinhor, dans la Cazamance, qui formait enclave dans nos possessions de la Sénégambie; nous lui cédons une bande de terrain à Massabé, c'est-à-dire à la limite Sud du Congo français. De cette façon, la frontière méridionale du Congo Français se trouve ainsi complètement délimitée.

III. Français et Belges. — Il reste à régler la question de la frontière orientale avec l'État libre du Congo qui appartient à la Belgique.

IV. Français et Espagnols. — On doit aussi fixer la frontière septentrionale du Gabon, de concert avec l'Espagne.

Les possessions européennes sur la côte orientale. — Tout n'est pas rose pour les Allemands. La Société de l'Afrique orientale a envoyé une expédition dans le pays de Sofou, avec le chef duquel a été conclu un traité de protectorat. L'expédtion ayant pénétré ensuite dans une contrée non soumise à l'autorité de ce chef, a été attaquée par les indigènes. Deux de ses membres, le lieutenant Schmidt et le docteur Henschel ont été blessés.

Cependant l'enthousiasme des Allemands ne s'est pas refroidi. La Société va établir immédiatement cinq nouvelles stations. Deux seront situées sur la route des

caravanes, des lacs à la côte; deux autres sur le Rufidji et le Pangani, et la cinquième au centre de l'Usagara. Le lieutenant Schlüter est déjà parti pour Uhele, au sud de l'Usagara, pour y créer une station; le lieutenant Schmidt, accompagné d'un commerçant, M. Sohugue, se dirige, chargé de la même mission, sur le Pangani. M. Horncke, qui était en train de remonter le Tana avec des bateaux, vient, à la suite d'une entante survenue entre la Société de l'Afrique orientale et la Compagnie de Witu, de retourner à la côte; il est chargé de fonder une station sur les confins de Witu et du Kilimandjaro.

Enfin, M. Lukas aurait, malgré les protestations du sultan de Zanzibar, arboré le pavillon de la Compagnie à Gazi au sud de Mombaz, point qui est considéré comme la clef de la région du Kilimandjaro, et le lieutenant Andersen aurait acquis le territoire de Sabatei entre la côte et cette montagne. Cette prise de possession aurait également soulevé les protestations du sultan.

D'un autre côté, la Compagnie allemande pour la colonisation de l'Afrique orientale, annonce qu'en vertu de traités passés en septembre et novembre dernier, elle a adjoint à ses possessions tout le pays des Çomalis, depuis la frontière du territoire anglais, aux environs de Berbera, jusqu'à Warscheich, aux environs de Makdischo, sur la frontière du sultanat de Zanzibar.

Le territoire nouvellement acquis comprend 225 lieues géographiques du littoral et les ports d'Obia et de Haluli.

La Compagnie s'est de plus, assuré, par traité, la possession du pays montagneux d'Uhehe, baigné par le fleuve Ruaha. Grâce à ces traités, la Compagnie possède tout le littoral jusqu'au 9e degré de latitude sud; le lac Nyassa en forme la frontière Est.

En outre, d'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, un certain nombre de chefs du pays des Msaras (six cheiks de Gasi et de Takaungu) auraient autorisé les frères Denhardt à mettre le pays des Msaras sous le protectorat de l'Allemagne.

Si l'on ajoute que le comte Pfeil et le lieutenant Schlüter viennent d'incorporer aux possessions allemandes tout le territoire entre le Rufidji et le Rovouma d'un côte et de l'autre côté entre l'Océan indien et le lac Nyassa, on verra que le territoire placé sous le protectorat de l'Allemagne, a une étendue de 30,000 lieues géographiques, soit près de 1,500,000 kilomètres carrés.

Au Dahomey. — Le roi de Dahomey aurait renoncé aux sacrifices humains, depuis que le Portugal a accepté le protectorat de son royaume.

Comme conséquence de ce protectorat, un décret royal du 29 décembre a modifié l'organisation du nouveau district d'Ajuda.

Saint-Jean-Baptiste d'Ajuda, fondée en 1680, est située à environ 65 kilomètres à l'ouest de l'embouchure du Lagos par 6° 10' de lat. N., 20° 21' de long. E. sur la côte dite des Popos, dans le royaume de Dahomey, près d'une baie ou lagune à une lieu du port d'Adra. On y fait la troque du coton, de la cire et de l'ivoire avec les nègres de l'intérieur.

AMÉRIQUE.

Iles Bermudes. — Nous trouvons dans la *Coll. des tarifs douan. statistiques* d'intéressants renseignements de géographie commerciale sur les îles Bermudes. Ce groupe d'îles nombreuses, situés dans l'océan Atlantique, à l'est des États-Unis et à égale distance des Antilles et de la Nouvelle-Écosse, ont une superficie d'envi-

ron 11 mille acres, dont un cinquième est cultivé. Une quinzaine d'îles seulement sont habitées par une population de 18,000 habitants, dont deux tiers de race de couleur.

Les plus importantes de ces îles sont :

L'île Saint-Georges, de 3 milles de longueur sur un demi-mille de largeur, renferme le meilleur port de l'archipel ; les navires d'un tirant d'eau de 4m80 peuvent y mouiller

L'île Bermude, la plus grande, de 13 milles de long sur un et demi de large, renferme le siège du gouvernement Hamilton, situé dans un hâvre qui peut recevoir des bâtiments d'un tirant d'eau de 4 à 5 mètres ;

L'île Saint-David, de 2 milles de longueur ; l'île Somerset, l'île Ireland, etc., qui ont d'un mille à deux milles de long.

Les montagnes sont couvertes de cèdres et les plaines sont fertiles en arrow-root, pommes de terre et légumes.

C'est une station militaire et maritime importante pour l'Angleterre, qui y tient une garnison permanente de 1,600 hommes. Le commerce d'importation est de 250 mille livres sterling, dont un tiers vient d'Angleterre ; celui d'exportation est de 85,000 livres, et consiste en bestiaux, grains et farines, tissus de laine et de coton, fers, bières, habillements, etc. Les échanges ont lieu surtout avec les États-Unis. Ces îles servent de point de relâche aux bâtiments qui naviguent vers le golfe du Mexique ou qui en reviennent; les navires entrés dans les deux ports d'Hamilton et de Saint-Georges et ceux qui en sont sortis représentaient, en 1880, un tonnage de 185,000 tonnes, dont 150,000 sous pavillon anglais.

Les chemins de fer transcontinentaux. — Le chemin de fer Canadien-Pacifique, commencé en 1879, ainsi que nous l'avons exposé page 221 du présent volume, est maintenant achevé, et la ligne va sans interruption de Québec à l'Océan Pacifique. Le premier train est arrivé le 8 novembre de Montréal à Vancouver. Ce chemin de fer a 4,666 kilomètres de longueur. Partant de Montréal sur le Saint-Laurent, il passe par Otawa, longe les grands lacs Huron et Supérieur, traverse la province de Manitoba par Winipeg, Regina, Calgary, franchit les montagnes Rocheuses à la passe du *Cheval qui rue*, à une hauteur de 3,500 pieds et aboutit à Port-Moody en face l'île Vancouver, sur le Pacifique. On compte pouvoir aller de Montréal à Vancouver en 90 heures, au mois de mai courant, quand la ligne va être livrée à l'exploitation.

Voici, d'autre part, trois lignes qui unissent les deux océans à travers la République des États-Unis :

C'est d'abord l'*Union Pacific Railroad*, décrété le 1er juillet 1862, qui, depuis le 10 mai 1869, unit New-York et San-Francisco par Harrisbourg, les Alléghanis, Pittsboug, Chicago, Davenport, Omaha, le Far-West, Cheyenne, les montagnes Rocheuses, Ogden, le grand lac Salé, le pays des Mormons, la Sierra-Nevada et Sacramento. Cette ligne a 5,259 kilomètres de longueur. On la parcourt d'une seule traite en six jours et demi au prix de 120 dollars (600 francs).

Puis vient le *Southern Pacific Railroad*, qui, depuis le 17 mars 1881, relie San-Francisco à la Nouvelle-Orléans. La traversée, qui est de 2,495 milles ou plus de 4,000 kilomètres, se fait en cinq jours.

La ligne se dirige de San-Francisco vers le sud-est de la Californie. A Mohave-Junction, elle rencontre la ligne qui réunit Saint-Louis sur le Mississipi à San-Francisco (3,851 kil.), puis, continuant à descendre vers le Sud et passant par les Angeles, elle traverse à Yuma le Rio Colorado. Dès lors elle se dirige franchement

vers l'Est. A Benson, vient se greffer un embranchement pour Guaymas, port sur la mer Vermeille. A Deming, un tronçon continental dessert Atchison, Topeka, Santa-Fé et Kansas-City sur le Missouri.

A El-Paso, sur le Rio Grande del Norte, vient se souder le *Mexican Central*, qui, depuis le mois de mars, rejoint Mexico par l'État de Chihuahua.

La voie descend alors le Rio Grande del Norte, passe successivement à San-Antonio et, par Houston, arrive à la Nouvelle-Orléans.

La troisième ligne longe d'assez près la frontière de l'Amérique anglaise ; c'est le *Northern Pacific Railroad*, terminé depuis 1883. Son point de départ est Saint-Paul, sur le haut Mississipi, au nord-ouest de Chicago, ou Duluth, à l'extrémité du lac Supérieur. Elle passe par Brainerd, Fargo, Jamestown, Bismark, Glendive, Milles City Billing, non loin du parc national de Yelloustone, Heleno, Garrison, Heron et Wallula et aboutit à Portland, sur le Pacifique, après un parcours de 3,075 kilomètres.

OCÉANIE.

Une nouvelle île. — M. Greenbaum, consul des États-Unis aux îles Samoa, rapporte qu'une île, dont on n'avait jamais entendu parler, a surgi récemment du fond de la mer, à une distance d'environ 40 milles des îles Tonga, dans la direction des Fidji, et sur la ligne du trajet des navires venant de la Californie.

Cette île a 2 milles de long et 250 pieds de haut. Elle est située par 20° 28' lat. S. et par 175°21' long. O. de Greenwich.

Les anglais en Océanie. — L'Allemagne a reconnu la prépondérance de l'Angleterre sur les groupes de Gilbert et d'Ellice.

Le groupe Gilbert est au Sud des îles Marshall, à cheval sur l'équateur ; le groupe Ellice, par 178° de longitude Est et 8° de latitude Sud.

D'un autre côté, le commandant de l'escadre anglaise aurait hissé le pavillon anglais sur les îles Louisiade, Woodlark, Entrecasteaux et sur les rivages du golfe Huon, en Nouvelle-Guinée.

La France et l'Allemagne en Océanie. — L'Allemagne, par une convention récente, s'engage à ne rien entreprendre contre les droits de la France sur les îles sous le Vent dans la mer du Sud, près de Taïti et aux Nouvelles-Hébrides (1). Le gouvernement français, de son côté, s'engage à respecter les intérêts allemands dans les possessions françaises.

L'Angleterre renonce également à toute prétention aux îles sous le Vent, mais elle réserve son opinion à propos des Nouvelles-Hébrides. Nous dirons dans notre prochain Bulletin ce qu'elle aura décidé à ce sujet.

---

(1) On se rappelle qu'en 1880, poussé par un commerçant, M. Godefroy, l'Allemagne a essayé de créer un établissement à Raiatéa, une de ces îles.

RÉGIONS POLAIRES.

Nouvelle expédition de M. le lieutenant Schwatka. — M. le lieutenant Schwatka, de la marine des États-Unis, connu pour ses explorations dans les régions polaires, fait des préparatifs pour une nouvelle expédition dans la direction du pôle arctique. Il espère être en mesure de partir au printemps prochain.

Il compte surtout utiliser les chiens, les traîneaux et les bateaux plus que ne l'ont fait les explorateurs qui l'ont précédé.

Exploration des côtes septentrionales de la mer Glaciale par M. le Dr Bunge et le Baron Toll. — Le journal *Sibérie*, d'Irkoutsk, donne les informations suivantes sur l'expédition du Dr Bunge et du baron Toll :

« L'expédition chargée par la Société russe de Géographie d'explorer les côtes septentrionales de la mer Glaciale et les îles de la Nouvelle-Sibérie, avait quitté Irkoutsk le 7 avril 1885 pour Verkhoïansk, où elle arrivait le 18 du même mois. Le baron Toll partait le 4 mai en exploration de la partie supérieure du fleuve Yana, dont il revenait le 26 mai avec de riches matériaux pour la science. Le 12 juin, il repartait pour explorer les courants des fleuves Dolgoulan et Bytantaï, tandis que M. Bunge se mettait en route sept jours plus tard pour descendre le Yana. Il arrivait le 26 à Schassardakh, à une trentaine de verstes de l'embouchure de l'Adytcha. Puis il descendait le fleuve jusqu'à l'embouchure. Les deux explorateurs se sont rencontrés le 18 juillet à Tschogour (dix verstes au nord de l'embouchure de la Bytantaï), d'où ils ont continué le 22 leur voyage le long de la Yana, jusqu'à Kzatschié. Ils comptaient gagner cette localité au bout d'un mois et passer ensuite à l'embouchure de la Yana, dans l'océan polaire.

» D'après les informations reçues par le gouverneur de Yakoutsk, les deux voyageurs reçoivent dans toutes les localités qu'ils traversent le meilleur accueil. Partout la population leur fournit des chevaux et les approvisionnements nécessaires. L'état des deux voyageurs est parfaitement satisfaisant. »

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 6 Mai 1886.

Présidence de M. Paul CREPY.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4. MM. Paul Crepy, Président, Faucher, vice-Président, Van Hende, bibliothécaire, Quarré-Reybourbon, archiviste, et Crépin, secrétaire, prennent place au bureau.

MM. Alfred Renouard et Al. Eeckman, absents de Lille, s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président entretient les membres présents des excursions projetées pour l'été. Déjà la Commission spéciale, présidée par M. H. Crépin, s'est réunie plusieurs fois. Deux excursions ont été organisées : l'une aux verreries d'Escaupont, par Fresnes, avec retour par le bois de Bon-Secours et Peruweltz, l'autre à Saint-Amand et à la forêt de Raismes, avec retour par Valenciennes; une troisième va avoir lieu prochainement à Renescure : les excursionnistes visiteront le château féodal et l'abbaye de Wœstyne, la forêt de Clairmarais et l'emplacement des îles flottantes. Enfin, le Comité se réunira de temps en temps pour en organiser de nouvelles tournées : celles-ci seront annoncéesaux sociétaires par la voie des journaux.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. H. Verly, donnant, en raison de ses nombreuses occupations, sa démission de vice-président : M. Verly restera membre du Comité d'études et fait les vœux les plus sincères pour la prospérité de la Société. — Cette démission est acceptée, mais M. le Président exprime l'espoir que M. Verly, l'un des trois promoteurs de la fondation reprendra ses fonctions plus tard, lorsque ses loisirs le lui permettront davantage.

Le classement de la bibliothèque et des archives vient d'être entièrement terminé, grâce au dévouement de M. Quarré-Reybourbon, qui a

voulu inaugurer ses fonctions d'archiviste, en mettant à jour cet important travail. — En même temps, M. Quarré-Reybourbon s'est occupé avec M. Van Hende de la composition et de l'exécution des diplômes de la Société : l'esquisse en a été faite par M. Van Driesten, artiste héraldiste à Lille, et finalement mille exemplaires seront mis, à partir du 1er juillet, à la disposition des membres de la Société qui pourront le recevoir moyennant un prix des plus modique.

M. Paul Crepy annonce qu'il offre à la Société un appareil-gazomètre qui lui manquait pour les projections des grandes conférences ; cet appareil vient d'arriver au siège de la Société : M. le professeur Damien, conservateur de nos appareils scientifiques, a bien voulu le faire exécuter d'après les modèles les plus perfectionnés. M. le Président dit qu'il est heureux de pouvoir ainsi remercier la Société tout entière des marques de sympathie qu'elle a bien voulu lui témoigner, à l'occasion de sa promotion dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Le Comité de Roubaix a dû pourvoir au remplacement d'un de ses membres, M. Albert Masurel : M. Junker, industriel, a été désigné à sa place.

Le Comité d'études a décidé qu'une lettre de remerciements serait adressée à M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot à Roubaix, qui a bien voulu, une première fois à Lille, et une autre fois à Roubaix, faire une conférence des plus intéressantes sur le bassin de la Gironde.

Le concours annuel de 1886 a été fixé au 17 juin. Le programme en a été élaboré par la Commission spéciale des prix et récompenses qui s'est réunie plusieurs fois sous la présidence de M. J. Brunel, vice-président de la Société. Chacun des membres de la Société et les instituteurs publics et libres de la région en ont reçu un exemplaire.

M. le Président annonce que M. le commandant Delamare, l'un des membres les plus actifs et les plus distingués du Comité d'études, vient de quitter Lille pour se rendre à Sens avec le grade de lieutenant-colonel. En exprimant à M. Delamare la vive satisfaction qu'il a ressentie de sa nomination, le Comité d'études a décidé, à l'unanimité, de le nommer membre correspondant. Cette décision a été transmise à M. Delamare qui, dans une lettre des plus flatteuses pour le bureau, lui en a exprimé ses vifs remerciements. M. le Président exprime à ce propos, l'espoir que M. le général commandant le 1er corps

d'armée, voudra bien autoriser un officier supérieur de la garnison de Lille à remplacer M. le lieutenant-colonel Delamare comme membre du Comité.

M. le Président fait part qu'au Congrès des Sociétés savantes qui a eu lieu récemment à la Sorbonne, la Société a été représentée par M. Van Hende, Quarré-Reybourbon et Eeckman. Au Congrès national annuel des Sociétés de géographie qui aura lieu cette année à Nantes du 4 au 9 août, MM. Paul Crepy, Faucher et Eeckman, se proposent de représenter la Société ainsi que les principaux membres du bureau de la Société de Valenciennes.

Il est procédé à la nomination d'un membre du Comité (conseiller) en remplacement de M. Courmont, décédé. M. Albert Mullier, membre adjoint, est désigné au scrutin secret et à la majorité des voix. Les candidats proposés par le bureau, étaient MM. Boudry, Fernaux, A. Houzé de l'Aulnoit, E. Lessens, Houzé et Mullier.

Il est donné lecture d'une lettre de décès de M. Rabaud, Président de la Société de géographie de Marseille. A la réception, M. le Président s'est empressé d'adresser une lettre de condoléances.

La séance se termine par une intéressante improvisation de M. Bère, membre du Comité, sur le voyage qu'il vient d'accomplir de Lille à Constantinople. Sur la demande de M. le Président, M. Bère consent à donner pour le *Bulletin* le manuscrit de ses impressions.

La séance est levée à 10 heures.

COURS ET CONFÉRENCES DU SAMEDI SOIR
A ROUBAIX.
(*in extenso*).

Conférence du 20 Mars 1886

LA SUISSE

Par M. Ch. JUNKER.

(Suite et fin). (1)

L'émigration du vieux continent est un des faits les plus remarquables de notre époque.

De 1815 à 1877, l'émigration des habitants du Royaume-Uni atteignit le chiffre de 8,544,913 personnes ! Pendant le même temps, il est parti des ports allemands 4,114,000 émigrants !

L'équilibre qui cherche à s'établir entre les pays à densité grande et ceux à densité moindre est un mouvement qui paraît résulter de lois naturelles que l'homme est intéressé à seconder.

Voici comment M. Gfeller résume les avantages de l'émigration : « L'émigrant emporte avec lui les goûts, les habitudes et les sentiments de son pays ; il tient haut le drapeau de l'honneur national. Pour le pays, le départ de l'émigrant est évidemment une perte, mais elle peut être compensée dans une certaine mesure, lorsque celui qui part contribue au développement des relations commerciales de sa patrie et qu'il ouvre des débouchés aux produits de ses industries. C'est ainsi que se créent les colonies de consommateurs qui sont les plus avantageuses pour un pays, en ce qu'elles ne coûtent rien, tout en assurant les échanges, sources de bénéfices. L'extension remarquable du commerce de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Suisse tient en partie à des causes de cette nature. Au contraire, la France, dont les naissances soldent en déficit sur les décès et qui ne fournit d'autres courants d'émigration que ceux que créent les obligations du service militaire des colonies, ne peut lutter à armes égales avec ses concurrents, ceux-ci bien outillés au point de vue des consommateurs nationaux qui font, sur les marchés étrangers, une

(1) Voir page 320 du présent volume.

réclame naturelle et efficace aux produits de leur pays, sont également privilégiés par la possession d'un personnel commercial nombreux et approprié aux exigences de la concurrence actuelle. »

Ces observations sont très justes. Si la France veut tirer parti de ses colonies et y vendre ses produits, *il faut absolument que des Français s'y établissent*, qu'ils y consomment, y demandent, y vendent *eux-mêmes* leurs produits.

Il est indispensable que ce soient des Français qui prouvent à leurs voisins la supériorité des marchandises françaises, leurs avantages sur les similaires.

Il faut que notre gouvernement encourage, subventionne l'émigration des Français dans nos colonies. Les jeunes gens qui s'y établissent devraient être assimilés à une milice coloniale et exemptés du service militaire continental.

Nos hommes d'État devraient s'étudier à ne pas imiter éternellement le jeu de Bertrand qui tirait les marrons du feu pour son ami Raton, en créant à grands frais des colonies dont profitent avant nous et plus que nous nos ennemis et nos concurrents commerciaux !

Et c'est aux grands centres de production comme Roubaix qu'incombe le devoir de former, d'encourager des négociants-colons.

Sur notre budget municipal, nous avons vu figurer des bourses à l'école des Beaux-Arts, des bourses au Conservatoire, des bourses à St-Cyr et à Polytechnique : C'est très bien ! mais ce n'est pas assez. Nous devrions y voir figurer des bourses pour la Tunisie, le Tonkin, l'Algérie, etc.....

A côté de grands peintres, de bons musiciens, de brillants soldats qui feront honneur à Roubaix, nous formerions de bons et habiles négociants-colons qui vendraient ses produits, les feraient apprécier dans nos colonies et qui, eux, rapporteraient au centuple les sacrifices que leur ville natale aurait faits pour eux ! (*Applaudissements prolongés*).

Pendant que certaines nations équipent des armées, préparent, organisent des expéditions lontaines toujours coûteuses, souvent dangereuses, le Suisse, plus pratique, fait de la colonisation individueile.

Il part seul, n'ayant souvent d'autre capital que son instruction, son courage, l'amour du travail et l'amour de la patrie. Il va dans les pays étrangers dont l'école lui a appris la langue, les mœurs, les usages. Il y travaille : il tâche de s'y établir ; il y appelle soit les produits Suisses, soit ses compatriotes ; la petite colonie, s'organise, elle prospère et tant est grand l'amour de la patrie, que quand ces émigrants ont

amassé une fortune, ils la rapportent en Suisse pour en profiter, pour en faire profiter leur famille et leur pays natal.

Je compare volontiers, dans ma pensée, la Suisse à une immense ruche d'abeilles : 20,000 Suisses vont, tous les ans, chercher au dehors la rémunération d'un travail qu'ils ne trouvent plus chez eux ; mais qu'ils soient en France, en Europe ou ailleurs, partout ils restent Suisses. En partant, chacun se dit : « je reviendrai pour l'hiver ! » qu'il pense à l'hiver de la saison ou à l'hiver de la vie !

Jeunes gens qui m'écoutez, imitez-le ce suisse dans son amour pour la patrie, dans son ambition de lui être utile, même en s'éloignant d'elle. La France traverse une crise, son excès de production l'étouffe, il lui faut des débouchés extérieurs. C'est faire acte de patriotisme que d'aider à la recherche de ces débouchés ! (*Applaudissements*).

EXCURSIONS.

Il me semble qu'en France, on ne connaît pas assez la Suisse pittoresque. J'en accuse les Compagnies de chemins de fer qui ne font pas aux touristes d'assez grandes concessions pour engager la jeunesse à visiter soit les Pyrénées, soit les côtes de la mer, les Cévennes ou les Alpes.

Certaines personnes croient avoir parcouru la Suisse en visitant quelques villes belles, sans doute, mais qui ne donnent qu'une idée bien imparfaite de la vraie Suisse.

En dehors du monde des hôtels, le seul connu de beaucoup d'étrangers qui n'y font qu'une rapide apparition et qui suivent les itinéraires officiels où l'exploitation de l'étranger est devenue la principale industrie, est un tout autre monde de vie normale où se doit étudier la véritable Suisse, la terre classique de la bonne hospitalité.

Parcourir les vallées élevées, franchir les monts et les cols, escalader des pics, visiter quelques glaciers, tout celà à pied, le sac au dos: voilà la vraie excursion ! Voilà de grandes et nobles jouissances qui deviennent une passion dès qu'on les connaît, voilà où je voudrais voir utiliser les vacances de nos jeunes générations.

Il semble que l'âme s'élève plus encore que le corps ; il semble qu'on revient de ces hauteurs fortifié, purifié, meilleur ! Ces grands spectacles remuent l'âme des plus sceptiques, des plus indifférents : tous en reviennent, tous y retournent avec plaisir.

Quoique le temps presse et que j'aie peur de lasser votre attention, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de ne pas quitter la Suisse

sans vous raconter, ne fût-ce qu'une partie, d'une excursion que nous y avons faite et dont l'itinéraire était :

Bâle, Olten, Lucerne, Vitznau, Rigi, Arth, Zoug, Zurich, Brugg, Bâle.

Bâle et Lucerne sont de jolies villes, fort intéressantes ; mais on regarde tout celà d'une façon presque distraite. Ce qui vous attire, vous absorbe, c'est le lac, c'est cette belle nature, c'est la vue de cette terre classique d'héroïsme et de liberté.

Tout ce que Florian, Lemierre, Schiller nous ont écrit, tout ce que le génie de Rossini nous a laissé de mélodie sur la magnifique légende de Guillaume Tell, vous enlève, vous entraîne vers ce fameux lac des quatre cantons, le plus beau de la Suisse.

A partir du moment où le premier tour de roue vous éloigne de Lucerne jusqu'à celui ou le bateau aborde dans le paisible et charmant golfe de Vitznau, ce n'est que surprises, ce n'est qu'aspects inattendus, ce n'est qu'un défilé ininterrompu de merveilleux tableaux dont l'histoire et la légende ont encore augmenté le charme : Tantôt ce sont des rochers coupés à pics à des hauteurs vertigineuses ; tantôt des découpures gracieuses laissent entrevoir les plus jolis paysages, les retraites les plus coquettes, où l'on découvre de charmantes villas.

C'est le bras de Kussnacht, c'est le Neuhabsbourg reconstruit sur l'ancien château détruit en 1352 par les Confédérés. Ce sont les ruines du château de Gessler. C'est enfin le chemin creux (hohle Gasse) où Guillaume Tell fit son coup de maître ! autant de noms, autant de souvenirs !

Le lac est sillonné par 14 bateaux à vapeur dont quelques uns ont une force de plus de 100 chevaux, et par de charmants yachts de plaisance.

On arrive à Vitznau tout entier sous le charme de cette délicieuse promenade. A côté du débarcadère, on prend le chemin de fer du Rigi.

Il faudrait une soirée entière pour décrire, comme elle le mériterait l'ingénieuse invention de cette voie qui se développe sur une longueur de 7,058 mètres avec une différence d'altitude entre les stations extrêmes de 1,369 mètres et des rampes variant de 7 à 25 %.

La voie est à l'écartement de 1^{m}435. Une crémaillère est posée parallèlement aux rails dans l'axe de la voie et engrène avec un pignon de 20 dents calé sur le moteur. Les locomotives sont à chaudière verticale ; cette disposition était imposée par la pente extraordinaire de la voie ; elles ont la force de 120 chevaux ; la vitesse de marche est de 4,800 mètres à l'heure, aussi bien à la montée qu'à la descente. A la

montée, les pistons des cylindres sont actionnés par la vapeur ; le poids seul du train suffit à la descente. L'air aspiré puis comprimé dans les cylindres fait l'office de frein, ainsi qu'un filet d'eau qui est amené du tender au cylindre.

Chaque train est composé d'une locomotive et d'une seule voiture contenant 9 bancs de 6 places. Le wagon est poussé à la montée par la machine, retenu par celle-ci à la descente, sans y être attelé et pourvu de freins puissants.

Des gardes-voie d'une vigilance éprouvée précédent chaque train, se relayant de 10 en 10 minutes et s'assurant qu'aucun éboulement ou qu'aucun accident n'ont endommagé la voie.

Les voyageurs sont assis dans les wagons sur des sièges fortement renversés en arrière. De cette façon, non seulement on ne se rend pas compte de l'énorme pente de la voie, mais on finit par croire que le wagon est horizontal et que ce sont les arbres, les hôtels qui penchent et vont s'écrouler. Cette aberration de la rétine vous fait un singulier effet.

La voie est construite avec une audace inouie sur les flancs de la montagne dont il a fallu souvent relier les crêtes par des ponts jetés sur des vallées de plus de cent mètres de profondeur. A un moment donné, on sort d'un tunnel de 67 mètres à l'issue immédiate duquel s'ouvre un précipice qu'on franchit au moyen d'un pont à poutres métalliques de 76 mètres de longueur, en courbe de 180 mètres de rayon et avec une inclinaison de 25 %.

Du haut de ce pont, qui est un vrai chef-d'œuvre, le coup d'œil est vertigineux et l'impression réellement effrayante !

Après quelques stations desservant des hôtels splendides et immenses, on arrive au but du voyage le Rigi-Kulm. A côté et au-dessus de la station se trouvent des hôtels qui peuvent, pour la même nuit fournir d'excellents lits à 2,000 touristes.

Aussitôt que vous êtes installé dans votre chambre, on vous apporte l'heure, le prix des repas et vous vous empressez de courir au point culminant d'où la vue embrasse le féerique panorama de trois chaînes de montagnes, 13 lacs, 17 villes, 40 villages, 70 glaciers répandus sur 100 lieues de circonférence. Assis sur un gazon court et élastique, on a de la peine à détacher les yeux de ce merveilleux tableau et à s'arracher à la contemplation, je dirai à l'admiration de cet imposant et indescriptible spectacle.

Le soir, nous avons joui de la vue d'un magnifique coucher de soleil. A mesure qu'il approche de l'horizon, le soleil du soir devient

jaune, puis rouge sombre; tous les corps qu'il frappe directement revêtent cette teinte rougeâtre qui donne aux glaciers un aspect si étrange. Soudain, l'astre s'étant couché, tout passe au noir.

Nous rentrons à l'hôtel, nous soupons, puis nous faisons un tour au salon où l'on entend de la musique. où l'on danse, où l'on s'amuse en touristes qu'un même but, la recherche du beau, a réunis dans ces confortables hôtelleries où l'on entend parler les langues de tous les pays du monde.

Le lendemain matin, nous avons eu l'aubaine d'un splendide lever de soleil. Je n'essaierai pas de vous donner une idée des magiques flamboiements qui accompagnent cette transition de la nuit au jour, de la richesse infinie des nuances et des tons intermédiaires qui prête à ces illuminations un caractère de sublimité dont l'âme garde à jamais l'impression.

Vers trois heures du matin, l'hôtel retentit du son du cor des Alpes : c'est le signal du lever pour les braves, les amateurs du beau, du grandiose.

Il fait excessivement froid ; aussi chacun se couvre comme il peut. Quelques imprudents, surpris en plein été par cette variation inattendue, s'entortillent dans les couvertes de leur lit et cherchent dans les accoutrements les plus bizarres à se garantir du froid.

On attend. La clarté augmente peu à peu. Une frange dorée se dessine au-dessus des montagnes de St Gall. Cette frange s'élargit, les cîmes neigeuses se dorent à leur tour, puis, se revêtent de teintes roses : c'est le soleil qui dépose sur leurs fronts le baiser matinal. On attend et tout à coup un éclair jaillit !..... c'est le premier rayon du soleil. Exclamation sur toute la ligne. C'est un formidable Ah ! ! Que ce soit un rayon de soleil ou une éblouissante fusée, le public se montre toujours reconnaissant et il applaudit.

On se disperse. Les uns regagnent leur lit, d'autres se hâtent de jeter sur le papier leurs impressions encore fraîches.

Nous avons déjeuné et bouclé nos valises pour continuer joyeusement à pied notre promenade dans ce monde des splendeurs alpestres.

Nous rencontrâmes un groupe scolaire sous la conduite de son instituteur.

A un endroit de la côte, qu'il avait cherché, il rangea ses élèves autour de lui, monta sur un petit tertre pour les dominer tous et il allait commencer à parler, lorsqu'il nous vit passer. Voyant dans nos enfants des sujets à instruire, le maître nous invita à nous approcher et il commença par ces mots :

« Il y a aujourd'hui même 75 ans, le 2 septembre 1806, le Rossberg, que vous voyez là, n'était pas découpé comme maintenant. Au-dessus du petit bosquet que vous voyez là, à gauche de ce chalet, la montagne se continuait en pente douce jusqu'à une hauteur d'environ six mètres au-dessus du niveau du lac de Lowerz que vous remarquez là à droite dans le lointain.

(De sa canne il indiquait tous les points cités, absolument comme nos conférenciers nous font suivre, sur le tableau noir ou sur la carte, les points géographiques désignés).

« Une vallée splendide, qu'à cause de sa fertilité on avait nommé Goldau, c'est-à-dire plaine d'or, s'étendait entre le village de Goldau et celui de Arth qui était près du lac de Zug.

« Le bonheur paisible, la tranquillité régnaient dans cette vallée qui trouvait à profusion les légumes, le laitage, le poisson et dont le commerce de bois et de fromage était pour les habitants une grande source d'aisance.

« Depuis longtemps on avait bien dit que le Rossberg n'était pas solide sur sa base ; on avait raconté que, déjà au XIVe siècle, un de ses morceaux avait écrasé le village d'Unrœthen et que plus tard, au XVIIIe siècle des quartiers de roches s'en étaient détachés ; mais, comme toujours, à force d'entendre parler du danger, on finit par ne plus s'en inquiéter.

« Or, le matin du 2 septembre, à la suite de pluies abondantes, des crevasses apparurent sur les pentes et des bruits insolites se firent entendre. A midi, des fragments de rochers roulèrent sur le flanc de la montagne.

« Vers deux heures, un bloc important se détacha et tomba dans la vallée qui fut aussitôt couverte d'un nuage de poussière noirâtre.

« Un jardinier, qui creusait un trou dans son enclos, s'enfuit d'épouvante en voyant sa bêche se mouvoir toute seule.

« Bientôt l'on remarqua au-dessus du village une crevasse plus large que les autres, et qui, peu à peu, augmenta de diamètre et de profondeur. Au même instant toutes les sources cessèrent de couler, les arbres des bois se mirent à chanceler et des légions innombrables d'oiseaux s'envolèrent, avec des cris d'effroi, dans la direction du Righi.

« Ce fut avant cinq heures du soir que se produisit la catastrophe finale annoncée par ces différents symptômes. Sol, forêts, montagnes, maisons, églises, tout fut saisi d'une violente convulsion. Un pan du Rossberg, d'une lieue de long sur 324^m^ de large, venait de s'écrouler.

En moins de cinq minutes, une des plus belles contrées de la Suisse est devenue le chaos que vous apercevez maintenant : quatre villages, Goldau, Rœthen, Bussingen et une partie de Lowerz, deux églises et deux chapelles, 120 maisons, 200 chalets, 457 habitants, 227 têtes de bétail étaient ensevelis sous ce mont de décombres évalué à 40 millions de mètres cubes.

« De l'endroit même où je suis placé, dit-il avec émotion, mon père a été témoin de cette épouvantable catastrophe. Il a vu une société de touristes bernois qui, une heure auparavant, avaient passé à côté de lui gais et heureux, disparaître dans cette œuvre affreuse de dévastation. Tous les ans, le 2 septembre, mon père venait à cette place, avec le seul survivant de notre famille, remercier Dieu de les avoir épargnés et il nous racontait les détails de cette scène navrante de désolation et de ruine. A mon tour, je viens à chaque anniversaire raconter à mes élèves ce lugubre épisode de l'histoire de cette contrée. »

Après avoir cité quelques sauvetages miraculeux, le Maître finit son intéressant récit par d'instructives réflexions sur les conditions géologiques de ces montagnes.

Cette conférence, en plein air, devant ce panorama merveilleux, nous causa une impression indéfinissable que nous n'oublierons jamais.

Peuple suisse.

Malgré les différences de races, de langues, de religions, de constitutions locales et de mœurs, les Suisses des divers cantons ont des traits communs qui les distinguent des autres peuples de l'Europe. On leur reconnaît la franchise du caractère, la cordialité, le courage, la fidélité, des mœurs simples et pures.

« Ce qui distingue encore le Suisse, dit Larousse, ce qui le place au premier rang de l'humanité civilisée, c'est la droiture du cœur, un bon sens rare, une patience à toute épreuve, une aspiration constante vers le progrès. Chez lui, toutes les classes de la société concourent de tout leur pouvoir à la prospérité générale, chacun en est jaloux et fier, chacun en fait sa chose et le but de sa vie. »

En toutes choses, il vise à la réalisation pratique ; aussi est-ce le peuple suisse qui s'est rapproché le plus de l'idéal purement politique du gouvernement direct par les citoyens.

Dans « la Suisse contemporaine, » M. Dixon, qui l'a étudié, prête à ce peuple les idées suivantes :

« Nous avons besoin d'hommes honnêtes et non de grands hommes.

« Tous pour un et un pour tous, » voilà notre règle.

« Le serment du Grutli, voilà notre code oral traditionnel. »

« Tout notre enseignement n'a qu'un but : que personne n'aspire à devenir homme public avant d'avoir bien compris qu'il faut mettre le bien public au-dessus de l'intérêt particulier. »

La Suisse, régie par un gouvernement républicain fédératif, a su donner à l'Europe l'exemple, dont celle-ci a peu profité, d'un peuple libre se gouvernant lui-même et progressant sans cesse, par le fait seul de la liberté, en moralité et en bien-être.

Le cadre d'une causerie géographique ne comportant pas l'étude des lois, je me borne à donner un court résumé de la Constitution fédérale de la confédération Suisse. Elle fut votée par le peuple le 19 avril et proclamée le 29 mai 1874.

En reconnaissant aux cantons le droit de souveraineté absolue dans le choix de leur constitution particulière, le pacte fédéral ne fait que cette seule réserve : « Pourvu que cette Constitution soit conforme aux principes républicains que proclame la Suisse et qu'elle puisse toujours être révisée sur la demande du peuple. »

Quelques cantons ont donc conservé leurs anciennes assemblées populaires où les élections, le vote du budget se délibèrent en commun, en plein air! L'assemblée de Glaris a gardé l'usage de faire assister les enfants à ces débats : groupés autour de l'estrade, ils écoutent les discours des hommes faits et s'initient à la discussion des affaires publiques.

Seule, la confédération peut conclure des traités et déclarer la guerre ; c'est d'elle que dépend la force militaire composée des contingents cantonnaux ; c'est elle qui bat monnaie et fixe les poids et mesures, elle dirige les postes et télégraphes, perçoit les droits de douane sur la frontière.

La Confédération a pour devoir de protéger les droits et la liberté du citoyen et de veiller à ce que les cantons eux-mêmes ne se permettent pas de la violer.

Le budget de la Confédération s'élève à environ 45 millions de francs tant en dépenses qu'en recettes.

Le tableau ci-joint prouve qu'en Suisse, de même que dans les autres pays, le budget grossit d'année en année. Les dépenses sont couvertes principalement par le produit des douanes, car les recettes des postes et des télégraphes sont à peu près employées pour le service.

J'ai donné en détails le budget de 1885.

L'autorité suprême de la Suisse, représentée par l'assemblée fédérale qui siège à Berne, est composée de deux sections : le Conseil

national, dont les membres sont nommés pour trois années, en raison d'un député par 20,000 habitants, et le Conseil des États, où chaque canton envoie deux mandataires, chaque demi canton, un seul.

Les membres du Conseil national, représentant directement le peuple, sont indemnisés par la Confédération, tandis que les députés du Conseil des États sont indemnisés par les cantons.

L'Assemblée, formée des deux chambres, nomme un Conseil fédéral exécutif de sept membres, dont l'un est désigné comme président de la confédération pour une année seulement : il n'est point rééligible. Son traitement annuel, payé par la Confédération comme celui des autres membres du Conseil fédéral, est de 13,500 fr.; ses collègues reçoivent 12,000 fr. Dans presque tous les cantons, le gouvernement local est organisé de la même manière que le gouvernement central.

Ajoutons, à propos de la constitution fédérale, qu'elle repose sur le principe de la souveraineté du peuple, qui, grâce au referendum, juge en dernier ressort : toute loi votée par les chambres n'est considérée comme acceptée par le peuple que si, dans le délai de trois mois, 30,000 citoyens actifs ou huit cantons ne demandent pas qu'elle soit soumise au vote populaire.

Tous les citoyens suisses agés de 20 ans révolus sont électeurs et éligibles aux fonctions publiques : les non-laïques sont seuls exclus du nombre des éligibles.

La Suisse n'a pas d'armée permanente.

L'armée fédérale se compose : 1° de l'armée régulière ou élite, formée des hommes de 20 à 32 ans ; 2° de la landwehr qui comprend les hommes de 33 à 44 ans qui ne peuvent être appelés sous les drapeaux qu'en cas de danger.

L'ensemble des milices qu'il serait possible de rassembler en cas de danger national, est évalué à 225,000 hommes dont 119,000 soldats d'élite.

L'armée suisse a fort bel aspect, chacun y met de la bonne volonté et beaucoup de patriotisme. Elle est bien équipée et armée. Le fusil à répétition Federli tire 9 coups chargés en une seule fois et les suisses sont réputés excellents tireurs. Leur artillerie et leur état-major sont très sérieux. Peu de cavalerie.

Dès l'âge de sept ans, les suisses sont exercés ensemble au métier militaire par des manœuvres proportionnées à leurs forces. On a commencé par les amuser en les déployant en tirailleurs, en les habituant à se rassembler en compagnies, à courir et à sauter : ils vont ensuite par bataillons, s'exercent au tir, où ils deviennent extrêmement habiles.

Quand ils ont 20 ans, ce sont déjà des soldats, et on n'a plus rien à leur apprendre. Les récréations, les promenades sont des exercices militaires.

Dans un pays libre et démocratique où le peuple se gouverne lui-même et où chaque citoyen est armé du droit de vote, il importe au plus haut point que ce peuple soit éclairé. Les suisses l'ont compris depuis longtemps ; aussi y a-t-il peu de nations où l'instruction soit plus répandue, plus forte, et où les citoyens fassent pour elle plus de sacrifices.

Dans tous les cantons, elle est obligatoire et dans les écoles publiques elle est gratuite. Le père de famille peut envoyer ses enfants à l'école ou les faire élever chez lui ; mais, dans ce cas, l'instruction doit être égale à celle que l'enfant aurait reçue à l'école.

Les écoles primaires sont à la charge des cantons ; seule, l'école polytechnique de Zurich est fédérale. Des écoles normales et des séminaires, destinés à fournir le pays d'instituteurs et d'intitutrices, ont été fondés dans la plupart des cantons.

Il est pourvu aux besoins de l'instruction supérieure par les quatre universités de Bâle, Berne, Zurich et Genève, par les académies de Lausanne et de Neuchâtel et par le polytechnicum de Zurich.

La fondation de nombreuses bibliothèques populaires et celle d'une multitude de journaux politiques, littéraires et scientifiques ont puissamment contribué au développement intellectuel des populations de la Suisse qui, au point de vue de l'instruction, occupe un des premiers rangs parmi les états européens.

Dans les cantons industriels, l'instruction est beaucoup plus développée que dans les cantons alpestres : tandis qu'à Bâle, Zurich, Vaud on compte 4 illettrés sur 1,000 habitants, on en compte 115 à 315 sur 1,000 dans les cantons de Schwitz, Fribourg. La moyenne des recrues qui ne savent pas lire est de 9 pour 100.

Sur 2,848,000 habitants, 2,300,000 parlent la langue allemande, 608,000 parlent la langue française, 162,000 parlent l'italien et 40,000 parlent la langue romanche.

Environ 1,667,000 pratiquent la religion réformée, environ 1,161,000 appartiennent à la religion catholique, environ 7,000 israélites sont citoyens suisses.

Les suisses émigrent beaucoup, par contre cette hospitalière et libérale contrée attire aussi les étrangers. Ainsi en 1880, il restait en

Suisse 211,035 étrangers, tandis que dans l'immense empire allemand, il n'y en avait alors que 275,856.

SUISSES A L'ÉTRANGER.		ÉTRANGERS EN SUISSE.	
En France	66.281	Français	53.653
En Allemagne	28.241	Allemands	95.262
En Autriche	6.714	Autrichiens	13.194
En Italie	12.104	Italiens	41.645
En divers pays d'Europe.	6.367	De divers pays	7.281
En Amérique	107.780		
En Afrique	3.156		
En Australie	2.300		
En Asie	802		
	234.045		211.035

(Il y a en France 66,281 suisses et 53,653 français sont allés demeurer en Suisse. Tandis qu'en France et Algérie il y a 86,189 allemands, il n'y a pas 5,000 français en Allemagne !).

Étude historique

Les plaines de l'Helvétie étaient déjà peuplées bien des siècles avant que l'histoire eût commencé pour elles. Même les âges qui s'écoulèrent entre les deux périodes glaciaires avaient vu l'homme établir ses campements dans les vallées des Alpes.

A Veyrier, près du Mont-Salève, on a recueilli des ossements et des outils en bois de renne qui racontent le genre de vie des Troglodytes.

A Tayngen, non loin de Schaffousé, d'autres grottes servant d'habitations humaines ont été explorées et ont livré de véritables trésors archéologiques.

Après la disparition du renne, lorsque depuis longtemps les glaciers avaient reculé vers les hautes vallées, d'autres populations, celles des Lacustres, habitaient la contrée.

Depuis longtemps, les pêcheurs Suisses connaissaient l'existence de rangées de pilotis dans les anses peu profondes de certains lacs. Les archéologues y voyaient les restes de digues romaines. Mais en 1853-

1854, une découverte imprévue vint mettre les savants sur les traces de la vérité.

Le niveau du lac de Zurich ayant baissé plus que de coutume, les riverains d'Obermeilen en profitèrent pour construire des digues destinées à conserver à la culture les terrains ainsi découverts. Les terrassiers trouvèrent sous une couche de vase des morceaux de charbon, des pierres noircies par le feu, des ossements travaillés, des ustensiles de toute espèce témoignant de l'existence d'un ancien village *palafitte*, c'est-à-dire bâti sur pilotis.

On a découvert dans les lacs Suisses plus de 200 groupes d'habitations dont quelques uns comptaient 500 cabanes ainsi bâties au milieu des eaux, sans doute pour se mettre à l'abri des agressions.

Certains calculs font croire que ces peuples existaient il y a 3,300 ans; mais on ne sait à quelle époque disparut avec les villages palafittes, cette race primitive d'habitants. Il est probable que ce fut à la suite de l'invasion du pays par les peuplades moitié celtiques, moitié germaniques qui, sous le nom d'Helvétiens, commencèrent à jouer un rôle dans l'histoire écrite et que Rome, plus tard, eut tant de peine à soumettre.

Obligé de terminer, je ne puis vous parler du grand libérateur, du vengeur de la patrie oppressée. Quelques historiens, du reste, ont contesté son existence.

Que Guillaume Tell appartienne à l'histoire ou à la légende, peu nous importe! nous constatons qu'aujourd'hui encore, il est pour les Suisses la personnification de l'amour de la patrie, du courage civique, du dévouement jusqu'au sacrifice.

Bénies soient les légendes qui, pendant des siècles, peuvent amener de tels résultats; qu'elles maintiennent les nations dans la voie du patriotisme ou qu'elles poussent l'humanité vers le progrès et vers la civilisation!

L'esprit de Tell a inspiré les Suisses qui ont toujours su résister à la domination étrangère et qui ont su garder leur indépendance politique et territoriale.

Cette indépendance a fait de la Suisse un pays neutre où les délégués des peuples d'Europe purent souvent discuter leurs intérêts réciproques et arrêter les bases de traités durables :

C'est en Suisse qu'a été conclue l'union postale universelle.

C'est en Suisse qu'a été arrêtée la Convention de Genève, dans le

but d'atténuer les terribles effets du perfectionnement de l'art de la guerre.

Est-il donc bien téméraire d'espérer que la génération des jeunes élèves, qui m'écoutent ce soir, verra se conclure en Suisse un accord qui permettrait aux nations européennes d'employer au perfectionnement de leur état social et de leur outillage national une partie des milliards que leur coûte annuellement la « paix armée » !

L'obligation s'impose à toutes les contrées de l'Europe de se préparer sérieusement à la défense de leur industrie, de leur commerce et de leur agriculture menacés par l'invasion des produits du Nouveau-Monde. (*Applaudissements prolongés*).

Assiette de l'impôt.

Une causerie géographique n'étant pas un cours d'économie politique, je n'ai point à dire mon opinion sur la perception des impôts. Mais comme cette question est à l'ordre du jour de nos législateurs et que l'opinion publique en France va en être saisie, je crois utile, à nos jeunes auditeurs surtout, de savoir comment on perçoit l'impôt sur les recettes, revenus et bénéfices dans le canton de Bâle.

L'impôt sur le revenu et sur les bénéfices est payé par :

1° Toutes les personnes qui habitent le canton depuis un an ;

2° Les personnes qui, n'habitant pas le canton, sont actionnaires, commanditaires ou intéressées dans des affaires industrielles ou commerciales du canton ;

3° Les personnes qui, n'habitant pas le canton, y possèdent des propriétés ou des immeubles, ou qui y ont des revenus quelconques.

Sont dispensés de l'impôt sur le revenu :

1° Les célibataires dont les recettes ne dépassent pas 800 fr. par an ;

2° Les personnes mariées ou les veufs avec des enfants en bas-âge, dont les recettes ne dépassent pas 1,200 fr.

3° Les veuves avec enfants en bas-âge dont les recettes ne dépassent pas 1,500 fr. ;

4° Les domestiqnes demeurant avec leurs maîtres ;

5° Les assistés.

Paient un impôt fixe de 5 francs :

1° Les célibataires dont les recettes atteignent de 800 à 1,200 fr. ;

2° Les mariés et les veufs avec enfants en bas-âge dont les recettes atteignent de 12 à 1,500 fr.

Paient un impôt fixe de 10 fr. par an :

1° Les célibataires dont les recettes atteignent de 12 à 1,500 fr. ;

2° Les mariés et les veufs et veuves avec enfants en bas âge, dont les recettes atteignent de 15 à 1,800 fr.

Toutes les recettes en dehors des cas ci-dessus désignés paient :

jusqu'à	4,000 fr.	1 %
de 4,001 jusqu'à	8,000 fr.	2 %
de 8,001 jusqu'à	12,000 fr.	3 %
Et au-dessus,		4 %

Chaque année, au mois d'avril, on acquitte les impôts de l'année écoulée.

Le contribuable remet au percepteur une déclaration ainsi conçue : « Je soussigné déclare en âme et conscience que la somme de..... représente bien le total de mes recettes et revenus pour l'année 188..... »

Le contribuable, dont la déclaration accuse dans l'année plus de pertes que de bénéfices, n'a rien à payer.

Une Commission de contrôleurs, choisis parmi les contribuables, vérifie les déclarations. Chaque contribuable peut être appelé à justifier l'exactitude de celle qu'il a faite.

Les fausses déclarations donneraient lieu à des amendes variant de deux à cinq fois le montant de l'impôt dû, sans préjudice des poursuites de police pour faux serment.

« L'impôt sur le revenu et la fortune, — disent les amis qui, de Bâle, m'ont renseigné, — peut prêter à des commentaires et à des critiques. Mais tel qu'il fonctionne ici, il est rationnel, rentre facilement, donne lieu à fort peu de plaintes et finalement alimente largement le buget d'une ville et d'un canton les mieux dotés de la Suisse en œuvres utiles comme écoles, entretien, propreté des voies et des édifices, etc...

« Cet impôt ne gène personne, car, dès que l'on ne peut pas payer, on en est exempté. L'on ne voit pas des cultivateurs dont la moisson est perdue, des vignerons dont la vigne a gelé ou des commerçants ou industriels, dont l'année a été soldée en perte, être forcés de faire des dettes pour acquitter l'impôt.

« Ceux qui possèdent et gagnent sont heureux et fiers de payer.

« Le contrôle est dans l'opinion publique. Comme le budget doit s'équilibrer, la part d'impôt augmenterait pour ceux qui paient, s'il y avait beaucoup de non payants : les fraudeurs seraient facilement découverts et déconsidérés.

« S'il se commet des fraudes, c'est par des personnes qui, pour paraître plus riches qu'elles ne sont ou qui ont besoin de cacher une

gêne momentanée et de soutenir leur crédit, déclarent plus de recettes qu'elles n'en ont réellement. Le Trésor public ne se plaint pas et se garde de poursuivre ce délit. »

Pour l'intelligence de mes lecteurs, je donne 3 exemples d'application tirés de la loi même.

Ex. 1. — A a reçu pendant l'année 1885 :

1° Ses appointements de comptable.....	2.400 fr.
2° Gratification	200
3° Prix de location d'une maison.....	600
4° Valeur de la location de la maison qu'il habite.....	600
	3.800 fr.
Dont il déduit l'intérêt d'un capital qu'il doit.....	900
Restent.....	2.900 fr

Sur lesquels il paiera 1 %.

Soit un impot de net. 29 francs.

Ex. 2. — C a reçu pendant l'année 1885 :

Bénéfices *nets* sur ses affaires commerciales.....	14.000 fr
Intérêts dividendes ou bénéfices sur d'autres affaires.	7.500
Valeur de location de sa propre maison habitee par lui.	3.000
	24.500 fr.

Sur lesquels il paiera :

4.000 fr.	à 1 %.....	40 fr.
4.000	à 2 %.....	80
4.000	à 3 %.....	120
12.500	à 4 %.....	500
		740 fr.

Ex. 2. D..., cultivateur, a reçu pendant l'année 1885 :

1° Moisson vendue pendant l'année.....		4.500 fr.
2° Valeur de la partie employée à son propre usage...		800
3° Valeur de location de sa maison.....		300
		5.600 fr.
Dont il faut déduire :		
1° Frais d'exploitation, main-d'œuvre, entretien, réparations.....	2.000 fr.	3.300 fr.
2° Intérêts sur argent prêté.....	1.200	
3° Pertes diverses.....	100	
Reste bénéfice net.....		2.300 fr.

Sur lesquels il paiera 1 %,

Soit un impôt net de 23 francs.

BUDGET DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE POUR L'ANNÉE 1886

ADOPTÉ PAR LES CHAMBRES FÉDÉRALES LE 23 DÉCEMBRE 1885.

RÉCAPITULATION DES DIVERS CHAPITRES.

RECETTES.		
I. — PRODUIT DES IMMEUBLES ET CAPITAUX.		
A Immeubles	196.530	
B Capitaux	893.495	
		1.090.025
II. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE.		
A Chancellerie fédérale	14.000	
B Tribunal fédéral	8.000	
III. — DÉPARTEMENTS.		
A Politique	15.000	
B Intérieur	292.000	
C Justice et police	200	
D Armée	3.573.133	
E Finances et péages :		
Finances	9.823.000	
Péages	20.335.000	
F Commerce et agriculture	38.900	
G Postes et chemins de fer :		
Administration des Postes	19.516.000	
Administration des télégraphes	2.909.000	
Administration des chemins de fer	23.300	
		56.525.533
IV. — IMPRÉVU.		1.442
		57.639.000

DÉPENSES.		
I. — SERVICE DE L'EMPRUNT FÉDÉRAL.		1.868.480
II. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE.		
A Conseil national	184.900	
B Conseil des États	12.800	
C Conseil fédéral	85 500	
C Chancellerie fédérale	306.400	
E Tribunal fédéral	150.100	
		739.700
III. — DÉPARTEMENTS.		
A Politique	365.100	
B Intérieur :		
Section de l'intérieur	825 500	
Section des travaux publics	3.210.645	
C Justice et police	62.600	
D Armée	18.205.132	
F Finances et péages :		
Finances	8.696.700	
Péages	1.955.100	
F Commerce et agriculture :		
Commerce et industrie	402.100	
Agriculture	418.250	
Forêts, chasse et pêche	119.300	
G Postes et chemins de fer :		
Postes	18.041.800	
Télégraphes	2.719.500	
Chemins de fer	136.850	
		55.158.577
IV. — IMPRÉVU.		12.243
		57.779.000
BILAN.		
Les Recettes présumées		57.639.000
Dépenses présumées		57.779.000
Excédant de dépenses		140.000

Budjets de la Suisse.

	Recettes.	Dépenses.
1862	19.911.653 Fr.	19.286.039 Fr.
1863	19.495.891 »	18.671.651 »
1864	18.979.425 »	18.716.242 »
1865	19.188.124 »	19.416 599 »
1866	20.103.283 »	21.552.495 »
1867	19.781.961 »	19 572.989 »
1868	20.947.536 »	20.343.579 »
1869	22.049.352 »	21.744.458 »
1870	21.906.816 »	31.350.811 »
1871	27.513.704 »	24.782.366 »
1872	29.641.914 »	27.559.245 »
1874	36.993.000 »	37.003.000 »
1875	39.516.000 »	39.266.000 »
1876	41.738.000 »	42.775.100 »
1883	50.456.136 »	50.033.764 »
1884	47.605.079 »	46.190.091 »
1885	45.882.000 »	45.740 000 »
1886 (Projet adopté)	57.639.000 »	57.779.000 »

Ce tableau prouve que la France n'est pas le seul pays dont le budget va s'augmentant.

NOTA. — Dans ces chiffres, l'instruction publique ne figure que pour 522,000 francs dépensés à l'École polytechnique fédérale de Zurich. Toutes les autres écoles sont payées par les cantons.

L'association des Sociétés suisses de géographie reçoit un subside annuel de 1,000 francs.

TABLEAU des Traités de Commerce Suisses en vigueur en 1885.

ÉTATS	CONCLUSION.	APPLICATION.	ÉCHÉANCES.	GENRE.
Allemagne	1881 23 mai.	1881 1er juillet.	1886 30 juin.	F
Autriche-Hongrie.	1868 14 juillet.	1869 5 février.	Un an après dénonciation	F
Belgique.....	1862 et 1879.	1879 18 novemb	d°	F
Brésil.....	1878 21 octobre.	1879 16 avril.	d°	C
Danemarck.....	1875 10 février.	1875 10 juillet.	1885 10 juillet.	F
Espagne	1883 14 mars.	1883 18 août.	1887 30 juin.	T
États-Unis	1850 25 novemb	1855 novemb.	Un an après dénonciation	F
France.....	1882 23 février.	1882 16 mai.	1892 1er février.	T
Grande-Bretagne .	1855 6 septemb.	1856 6 mars.	Un an après dénonciation	F
Hawai (Iles).....	1864 20 juillet.	1869 26 février.	d°	F
Italie.....	1883 22 mars.	1884 1er février.	1888 ou 1892.	T
Japon.....	1864 6 février.	1864 6 février.	En révision.	T
Pays-Bas	1875 19 août.	1878 1er octobre.	1888 30 septembre.	F
Perse.....	1873 23 juillet.	1874 27 octobre.	1886 26 octobre.	F
Portugal.....	1873 6 décembre	1876 30 juillet.	Un an après dénonciation	F
Roumanie.....	1880 30 mars.	1881 24 décemb.	1891 30 janvier.	C
Russie.....	1872 14 décemb.	1873 30 octobre.	Un an après dénonciation	F
Salvador.....	1883 30 octobre.	1885 7 février.	1895 6 février.	F
Serbie	1880 10 juin.	1880 10 juin.	Un an après dénonciation	F
Turquie	1861 29 avril.	1861 1er octobre	1889 30 septembre.	T

T. — Traité avec tarif conventionnel.

F. — Traité basé sur la clause de la nation la plus favorisée.

C. Traité consulaire.

EXPORTATIONS SUISSES EN 1885.

NATURE des marchandises.	VALEUR totale exportée	Acheté par l'Allemagne.	Acheté par la France.	Acheté par l'Italie.	Acheté par l'Autriche.	Acheté par l'Angleterre.	Acheté par les Etats-Unis.	Acheté par les Autres pays.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Tissus de soie et mi-soie et rubanneries	99.156.730	9.665.307	18.178.501	2.157.705	2.793.982	32.098.619	26.335.034	7.927.582
Broderies, dentelles	91.234.834	4.055.074	9.119.675	1.473.386	1.150.432	25.588.198	39 135.824	11.012.245
Montres de poche	78.848.025	20.289.463	7.589.382	6.184.531	8.692.248	16.997.103	3.257.601	15.037.697
Soie, déchets de soie, filés de schappe et soie	69.336.492	47.444.601	10.629.049	2.223.492	3.077.673	3.317.473	27.590	2.613.652
Tissus de coton y compris rubans, passementerie	51.551.515	6.903.112	4.240.768	9.660.852	5.440.950	1.106 784	707.378	23 491.671
Fromages	39.493.923	8.036.523	13.470.049	10.291.205	1.829.705	341.896	2.356.569	3.167.976
Filés de coton	22.322.437	8.049.497	7.316.487	2.179.063	2.682.428	16.126	15.708	2.063.128
Bétail	20.271.667	8.804.988	4.783.016	6.205.736	365.627	» »	» »	112.300
Machines	19.121.636	4.973.958	3.321.046	4.422.190	2.561.070	971.391	173.009	2.698.972
Lait condensé	13.590.751	699.194	330.145	83.245	29.338	11.582.422	32.296	834.111
Filés de laine	6.291.013	5.245.084	8.957	266.884	595.591	166.656	» »	7.841
Couleurs artificielles dérivées du goudron	5.656.605	1.892.841	1.261.016	230.244	334.478	1.135.645	» »	802.381
Peaux brutes	5.623.340	2.095.746	1.906.661	441.738	264.435	192.410	166.850	555.490
Chaussures cuir	5.374.062	86.672	178.761	3.962	46.359	950.924	90.250	4.017.134
Viandes fraîche	5.131.307	32.193	5.083.327	7.439	2.366	» »	» »	5.982
Orfèvrerie d'or et d'argent, bijouterie	3.879.173	1.006.531	701.806	1.054.087	240 420	163.310	41.072	671.947
Tresses de paille	3.596.055	1.027.985	818.614	194.459	157.395	377.464	741.651	278.487
Boîtes à musiques	2 990.206	839.524	387.230	69.127	87.363	565.623	686.871	353.710
Cuirs	2.882.517	196.479	302.938	231.550	140.662	353 634	1.537.505	119.768
Tissus élastiques	2.376.251	219.408	309.740	334.921	308.870	18.870	46.860	1.137.811
Cigares et cigarettes	2.127.185	176.646	329.707	123.139	15.945	375.627	125.298	980.811
Bois commun de construction	2.126.910	268.060	1.648.808	206.734	2.418	» »	» »	890
Beurre frais et fondu	2.051.589	184.475	1.737.733	13.806	4.382	33.249	36	77.908
Ouvrage fer forgé	1.926.025	532.623	331.161	419.639	192.403	95.175	81.758	273.266
Chocolat	1.820.821	242.745	215.141	405.757	341.508	118.157	11.150	486.363
Papier à imprimer, à écrire et emballer	1.691.493	265.501	700.136	420.171	15 814	55.714	2.875	231.282
Fibre pour pâte à papier	1.617.673	7.900	1.190.098	417.705	70	» »	» »	1.900
Vin	1.497.298	255.992	939.964	133.334	8.433	62.391	29.538	67.646
Extraits de matières colorantes diverses	1.322.957	530.026	174.446	28.592	87.474	137.769	223.565	141.085
Asphalte, bitume, huile de goudron	1.143.478	781.787	286.091	2.136	53.999	1.200	» »	18.265

Relevé de quelques Importations en Suisse en 1885.

ARTICLES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
Soies, déchets de soie, filés de soie, schappe, etc..	109.730.300 fr.	69.336.492 fr.
Blés et farine	81.747.884	472.741
Coton en laine	34.266.700	256.030
Tissus de laine blanchis, teints et imprimés	34.098.400	679.753
Or, argent, platine monnayés non ouvrés	28.776.097	32.112.643
Vin	25.972.060	1.497.298
Tissus de coton, rubans, passementerie	24.326.950	51.551.515
Bétail	21.967.640	20.271.667
Vêtements, lingerie, confections	17.650.000	2.854.526
Sucres	16.725.996	5.924
Houille	15.293.082	21.491
Cuirs	11.753.880	2.882.517
Café brut	11.399.775	95.382
Tissus soie et mi-soie, rubans	8.948.700	99.156.730
Tissus de lin, chanvre, jute	7.456.700	421.047
Machines	6.824.605	19.121.636
Huiles grasses de toute espèce	6.272.040	163.506
Pétrole et huiles minérales	5.940.594	34.012
Orfévrerie, or, argent	5.775.549	3.879.173
Tabac en feuilles non manufacturé	5.748.710	266.646
Esprit de vin, alcool, eau-de-vie en fûts	5.515.864	289.654
Livres imprimé, cartes, musique	4.903.464	2.662.568
Montres de poches, mouvements, pièces	4.780.859	78.848.025
Porcs et cochons de lait	4.737.040	235.759
Œufs	4.534.400	29.629
Ouvrages en fer forgé	4.448.071	1.926.025
Filés de coton	4.391.865	22.322.437
Chaussures	4.372.368	5.374.062
Chevaux	3.756.094	986.382

Statistique des fabriques Suisses en 1882.

BRANCHES	Etablissements.		Force motrice.		Ouvriers.	
	sans moteurs.	avec moteurs.	eau.	vapeur.	masculins.	féminins
	Nombre.		Chevaux.		Nombre.	
Industrie textile	974	645	29.390	10.201	33.345	52.358
Peaux, crins, corne, etc	26	42	213	211	2.051	1.702
Produits alimentaires	70	73	741	588	2.440	4.196
Industrie chimique	42	60	300	1.462	2.138	611
Typographie	15	135	3.800	828	3.089	1.861
Industrie du bois	2	109	1.047	804	2.746	167
Travail des métaux	1	47	2.231	396	1.955	203
Horlogerie, bijouterie	21	72	414	266	5.541	3.017
Machines	13	199	2.133	2.252	14.105	167
Saline, matériaux	6	90	1.064	1.036	2.954	216
Total en 1882	1.170	1.472	41.333	18.044	70.364	64.498
	2.642		59.377		134.862	
Total en 1884	2.969		59.455		141.737	

Population d'après les professions.

	Chiffres absolus.		Chiffres relatifs °/₀.	
	1870	1880	1870	1880
Production du sol	1.156.955	1.168.137	433.45	410.43
Industrie	948.101	1.057.889	355.21	371.70
Commerce	175.174	206.003	65.63	72.38
Transport	62.293	112.440	23.34	39.51
Administration publique, sciences et arts	109.194	115.969	40.91	40.75
Services personnels	29.204	30.016	10.94	10.54
Sans professions et inconnues	188.226	155.648	70.52	54.69
	2.669.147	2.846.102	1000.000	1000.000

Alcoolisme.

La statistique suivante range la Suisse au nombre des pays dans lesquels la consommation de l'eau-de-vie est la plus répandue.

Nombre de litres consommés annuellement par tête de population :

Pays.	Eau-de-Vie.	Vin.	Bière.
Norwège	3.90	1.0	15.30
États-Unis	4.69	2.64	31.3
Grande-Bretagne	5.37	2 09	143.92
Autriche-Hongrie	5.76	22 40	28.42
France	7·28	119.2	21.10
Russie	8 08	0.8	4.65
Suède	8.14	0.36	11.
Allemagne	8.60	6.0	65.0
Belgique	9.20	3.7	169.20
Suisse	9.40	55.	37.50
Pays-Bas	9.87	2.57	27
Danemark	18.9	1.0	33.33

L'enquête de 1882 a mis à jour un ensemble de faits assurément fort tristes. On a constaté que, de 1877 à 1882, 1,525 décès soit 254 par an ou 5 ‰ avaient été causés par l'abus des spiritueux.

Sur 3,874 hommes admis dans 14 établissements publics d'aliénés de 1877 à 1881, 825 individus soit 21 % étaient atteints d'alcoolisme.

Pour restreindre l'abus des boissons alcooliques et mettre un frein aux ravages qui en résultent, le Conseil fédéral de la Suisse propose d'accorder à la Confédération le droit de réglementer la distillation et la vente de certaines catégories de boissons distillées. (J. Gfeller).

Industrie des hôtels.

Il existait, en Suisse, en 1880 :

1,002 établissements pour étrangers disposant de 58,137 lits et d'un personnel de 16,022 individus des deux sexes.

Le capital immobilisé dans ces entreprises était évalué :

A 240 millions de francs pour les bâtiments et terrains.
A 73 »et demi » pour le mobilier.
A 6 » » pour le service de l'exploitation.

Soit à 319 millions et demi de francs au total.

Les recettes annuelles étaient fixées à 52,800,000 fr.

Dans ces chiffres ne sont pas comprises beaucoup de maisons particulières qui sont louées en été aux touristes qui peuvent séjourner pendant quelques semaines.

On se plaint quelquefois du prix élevé des chambres et des pensions ; mais si l'on songe aux difficultés d'alimentation, de transport et à la courte durée de la saison d'exploitation, on comprend que les prix sont forcément élevés.

La plupart de ces grands hôtels montés par actions ne rapportent que 3 à 6 %; beaucoup ne rapportent rien.

HAUTEUR DES PICS.

Mont-Blanc	France	4810	Badus	Uri	2931
Mont-Rose (Dufour)	Vallais	4638	Moleson	Fribourg	2005
Mischabelhorn	Vallais	4554	Scutis	Appenzell	2504
Mont-Cervin	Vallais	4484	Tour-d'Aï	Vaud	2383
Finsteraarhorn	Berne	4275	Monte-Leone	Vallais	3565
Jungfrau	Berne	4167	Fletschhorn	Vallais	4016
Moine	Berne	4105	Crispalt	Uri	3080
Schreckhorn	Berne	4080	Oberalp	Uri	3330
Wetterhorn	Berne	3708	Beverin	Grisons	3300
Aletschhorn	Vallais	4198	Gyslifluh	Argovie	774
Bernina	Grisons	4052	Righi	Schwitz	1800
Eiger	Berne	3975	Pilate	Unterwald	2133
Damasstock	Uri	3638	Eggishom	Vallais	2934
Tœdi	Glaris	3623	Mont-Tendre	Vaud	1680
Fauelhorn	Berne	2683	Fluchthorn	Grisons	3396
Galenstock	Uri	3596	Hausstock	Glaris	3156
Languard	Grisons	3266	Rossberg	Long	1582
Piz-Rotondo	Tessin	3197	Hasematt	Soleure	1449
Piz-Linard	Grisons	3416	Weissenstem	Soleure	1289
Titlis	Uri et Unterwald	3239	Dent-de-Brenleire	Fribourg	2356
Uri-Rothstock	Uri	3000	Hoher-Kasten	Apaenzell	1799
Murtschenstock	Glaris	2442	Kamor	Appenzell	1762
Rheinvaldhorn	Grisons	3398	Gaebris	Appenzell	1253
Oldenhorn	Vaud	3134	Speer	St-Gall	1956
Diablerets	Vaud	3251	Hoernli	Thurgovie	1135
Dent-de-Morles	Vaud	2980	Dent-de-Jaman	Vaud	1879
Trinserhorn	St-Gall et Glairs	3028	Piz-Tambo	Grisons	1961
Rothhorn	Lucerne et Unterwald	2351	Camoghé	Tessin	2226
Calanda	St-Gall	2808	Cristallina	Tessin	3153
Bristenstock	Uri	3075	Niösen	Berne	2366

HAUTEURS DES COLS.

Nufenen	Vallais	2440			
Segnes	Grisons	2675	Stiela	Grisons	2377
Greina	Grisons	2360	Grimsel	Vallais	2183
Scaletta	Grisons	2619	Fluela		2405
Septimer	Grisons	2311	Klausen	Glaris	1962
Albula	Grisons	2313	Pillon	Vaud	1552
Bernina	Grisons	2334			
Furka	Uri	2432	Kimkel	St-Gall	1351
Matterjoch	Vallais	3322	Wormserjoch	Vallais	2512
Monte-Moro	Vallais	2862			
Panix	Grisons	2407	Wildhans	St-Gall	1104
Balme	Valais	2204			
Gd. St-Bernard		2063			
Kreuzli	Uri	2350	Brunig	Berne	1004
Splugen	Grisons	2117			
Bernardin	Grisons	2063	Pragel	Schwitz	1543
Gemmi	Berne	2302			
Sanetsch	Berne	2246	St-Cergues	Vaud	1263
Juliers	Grisons	2287			
Lukmanier	Grisons	1917			
Malvia	Grisons	1811			
St-Gothard	Uri	2114	Jougnes	Vaud	1000
Oberalp	Uri	2052	Etzel	Schwitz	960
Surènes	Untenvald	2305	Sattel	Schwitz	900
Cheville	Vaud	2036			
Gries	Vallais	2418			
Simplon	Vallais	2010			
Joch	Untenvald	2210			
Rawyl	Berne	2421			

LE CANADA

Par M. FABRE,
Commissaire-général du gouvernement de Canada en France.

Conférence faite à Roubaix en avril 1886.

Le Canada, dont je viens vous parler ce soir, a un titre particulier à votre sympathie : ce titre, c'est qu'il aime *par-dessus tout la France.*

Les pays qui ont aimé la France à certaines heures, lorsqu'ils en avaient besoin, lorsqu'ils avaient besoin de son sang et de son or, ne sont pas rares dans le monde ; mais des pays qui l'ont aimée toujours comme le mien, en connaissez-vous beaucoup ? Qui l'ont aimée pour en avoir reçu le bienfait de l'existence, qui l'ont aimée après les déchirements de la séparation, à travers les ombres de l'oubli ; qui l'ont aimée pour elle-même, sans en attendre rien, sans la juger, sans la critiquer, en l'aimant tout simplement, en connaissez-vous beaucoup ?

Chez nous, si vous traversiez les mers comme autrefois, vous retrouveriez la France. La vieille France d'abord, celle que vous êtes venus apporter sur nos rivages, celle que vous nous avez alors fait connaître. Nos lois, nos mœurs dans la province de Québec, sont celles d'une de vos anciennes provinces avant 89. La *Coutume de Paris* a tenu bon chez nous jusqu'en 1866 : nous avons retardé le plus longtemps possible le moment de renoncer à ces vieilles lois dont nos pères se trouvaient bien et qui, de génération en génération, protégeaient leur modeste patrimoine. Lorsqu'enfin, après tous les autres, nous avons fait un code, nous avons voulu du moins qu'il fût, autant que possible, semblable au vôtre. Notre paysan, c'est votre ancien paysan, plus émancipé seulement, moins économe aussi : il s'accorde volontiers jusqu'au luxe d'une nombreuse famille. Beaucoup d'enfants, c'est sa gloire, — une gloire que le vôtre aujourd'hui ne lui envie peut-être pas assez. Cette gloire, il la rêve pour lui-même, et c'est rarement un vain rêve : il la rêve même pour les autres. On cite un candidat qui, aux élections, fut battu, parce qu'il n'avait pas d'enfants : négligence dans son service civique. Un brave citoyen lui avait dit en réunion publique : Un député doit être comme ses électeurs, pour les représenter fidèlement : nous avons tous des enfants : où sont les

vôtres ? Nous voulons que notre député s'occupe de l'avenir de nos enfants, et s'il n'en a pas lui-même, pourquoi s'en occuperait-il ?

Vous retrouveriez aussi chez nous la France moderne. A la vivacité de nos débats dans le Parlement de Québec, à la véhémence de la polémique de nos journaux, vous reconnaîtriez aisément que si le sort, qui nous a tenus à l'écart des révolutions qui ont occupé vos loisirs depuis que nous nous nous sommes séparés, nous a façonnés aux habitudes politiques anglaises, nous n'avons pas perdu toutes vos qualités, ni même tous vos défauts. Notre petite tribune est parfois fort agitée : on y parle tour à tour le français et l'anglais, quelquefois les deux à la fois ; et originalité de plus, parfois aussi celui qui parle dans une langue n'a pas compris au juste ce qu'on vient de dire dans l'autre. Vous voyez qu'il est encore plus difficile de s'entendre à Québec qu'au Palais-Bourbon.

Quant aux journaux, il y en a, comme en France, quelques-uns de trop : dix (français, bien entendu) à Québec, six à Montréal, trois aux Trois-Rivières, et d'autres par ci par là.

L'aigreur de leurs polémiques s'explique : l'abonné paie lorsque cela lui plaît, sans se presser. On en a vu payer à la fois quarante ans d'abonnement, par testament. Vous me demanderez peut-être comment nos journaux vivent. Mon Dieu ! je suis directeur d'un journal depuis près de vingt ans et je serais fort embarrassé de vous le dire. Il arrive un moment où des abonnés généreux paient pour les autres. A ce moment-là, vos amis politiques vous disent : Vous faites payer vos abonnés, mais vous allez les perdre ! Et ils vous les conservent, à leurs frais. En revanche, on ne vous marchande pas l'admiration : tous vos articles sont bons ; mais il faut taper dur : sans cela, pas plus de lecteurs que d'abonnés.

La situation de la population franco-canadienne abandonnée par la France en 1763, pouvait être considérée comme désespérée. Le drapeau français ne partait pas seul : il ramenait à sa suite en Europe, non seulement les débris de l'armée française, mais encore les éléments les plus actifs des classes aisées : les hommes de profession, les négociants, tous ceux que leurs intérêts, la nécessité cruelle retenaient au sol. Nous restions 65,000, paysans, soldats, seigneurs et prêtres. Il semble, qu'à ce moment, il eût été, à la rigueur, permis à nos pères de douter de l'avenir et de se résigner à se laisser absorber par les vainqueurs. Ils n'y songèrent point un seul instant. Il y a bon nombre d'exemples chez nous de familles anglaises devenues françaises, il n'y

en a que peu ou point, dans le peuple surtout, de familles françaises devenues anglaises.

Ce pays, se dirent nos pères, que la France et l'Angleterre viennent de se disputer, nous appartient et nous le gardons.

Et ils se mirent tranquillement, régulièrement, sans arrière-pensée, à croître et à multiplier. Par un phénomène singulier, et qui ne s'explique que par le patriotisme qui n'a cessé d'animer nos populations, la moyenne des naissances dépassa, sous le régime anglais, ce qu'elle avait été sous le régime français. Évidemment, l'ardeur des colons ne se dispersait plus dans les aventures, elle se fixait au foyer, elle se concentrait dans la famille. On se préparait de tous côtés à résister à l'émigration anglaise qui envahissait nos rivages, non plus en lui opposant des soldats disputant le terrain par les armes, mais en ralliant des familles entières occupées à combler les vides laissés par les Français rentrés en France et à fortifier nos rangs.

C'est ainsi que notre population s'est si fort accrue, et que de ce groupe de 65,000 sont sortis le million et demi de Français qui habitent aujourd'hui le Canada.

Les campagnes surtout nous restèrent absolument fidèles, et encore aujourd'hui toutes les parties anciennes de la province de Québec sont habitées par des populations toutes françaises. Plus tard, l'élément anglais désespérant de prendre pied dans les vieilles paroisses, se rejeta vers les nouveaux canton de l'Est, dans l'espoir d'y former une sorte de province anglaise au sein de la province française. Nous l'y avons suivi, et là une nouvelle lutte toute pacifique s'est engagée : et nous sommes en train de lui disputer ce domaine. Quant aux Anglais, qui, enhardis par la conquête, s'étaient aventurés dans les vieilles paroisses, ils étaient nos prisonniers : nous en avons fait des Français, et ils ne s'en plaignent pas.

C'est au régime féodal, bien mitigé il est vrai, que l'élément français doit sa conservation.

Le seigneur canadien a depuis longtemps disparu ; il était déjà fort déchu lorsque l'abolition de la tenure seigneuriale vint, en 1854, lui enlever les derniers restes de sa splendeur. La vie large, facile, qu'il menait, avait fort ébréché ses domaines. Ne guerroyant plus contre les Bostonnais, ni contre les Iroquois, il avait tourné son activité contre lui-même, et passé bravement ses rentes au fil de l'épée.

En revanche, le curé, seconde puissance créée par la France et respectée par l'Angleterre, est resté. Il supplée au seigneur tombé et

dirige à lui seul le mouvement de colonisation. C'est à lui, à son action incessante, qu'on doit de voir chaque année s'élever de nouvelles paroisses, tomber dans notre domaine de nouveaux cantons. Il a entre les mains, il faut le dire, un merveilleux instrument, l'habitant ou paysan canadien. Il ne le pousse jamais en vain vers la forêt ; l'habitant, laissant derrière lui quelques-uns de ses enfants en possession du domaine conquis, s'en taille un nouveau dans les terres incultes, avec l'aide des autres, car il en a à mettre partout. Avec un courage et une puissance de travail hors ligne, il vient à bout de tous les obstacles. Rien ne le décourage, rien ne le lasse, et il est si acharné à la besogne qu'à peine a-t-il défriché un coin de terre, il se porte aussitôt plus loin pour percer encore la forêt qu'on voit, pour ainsi dire, reculer pas à pas sous l'effort de la colonisation. Le vingt-sixième enfant de l'habitant est au curé, tous les autres sont à la terre.

Dans les campagnes de la province de Québec, on ne parle que le français. Il y a des comtés où il n'y a pas un seul anglais : dans d'autres, les quelques anglais, qui y ont pénétré sont devenus français. Le premier ministre actuel de la province de Québec porte un nom écossais, mais il ne parle que peu ou point l'anglais.

Le paysan canadien, privé de théâtre, aime fort les discussions politiques. Elles ont lieu le dimanche, à la porte de l'église, après la messe, par la pluie ou la neige souvent. Qu'importe ! c'est aux orateurs à réchauffer l'auditoire. Le peuple reste ainsi à écouter de midi à six heures, à part l'interruption des vêpres, pesant le mérite de chaque orateur, sensible surtout à la faconde, à la verve, préférant un mouvement d'éloquence au raisonnement qui lui prouve que la loi a été violée et que les finances de l'État vont mal. Ce qu'il veut, ce sont des émotions, un plaisir intellectuel. Il préfère l'éloquence à l'économie politique et quelquefois l'esprit à la sagesse. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à comparer un meeting politique anglais à une assemblée populaire française. Le meeting a lieu d'ordinaire dans une salle destinée aux réunions de tempérance ; il est organisé savamment, comme une séance du Parlement, ou solennellement, comme un sermon. On discute à fond les questions du jour. L'auditoire, recueilli, médite les considérations politiques. Il lui faut des chiffres, des faits, des détails minutieux sur la dépense publique.

Le paysan canadien ne rappelle pas du tout, je vous assure, ce personnage d'un des derniers romans de M. Xavier de Montépin, que le

romancier décrit en ces termes : *Un indien du Canada, au visage cuivré, portant le costume de son pays.*

Le costume de mon pays, il me faut l'avouer en sacrifiant le pittoresque à la vérité locale, c'est le vôtre, c'est le mien, celui sous lequel j'ose me présenter devant vous, *habit noir et cravate blanche.*

Ce personnage de son roman, M. de Montépin l'appelle tour à tour *Indien, Canadien;* il n'existe pas pour lui de différence.

Indien, Canadien, même race, même teint, même costume !

Le nom seul du personnage de M. de Montépin rappelle vaguement non pas le Canada, mais..... l'Espagne : *Chuchillino.*

M. de Montépin est évidemment sous l'impression que les Canadiens sont tous des Indiens au visage cuivré, qu'ils vont court vêtus dans les rues de Montréal et de Québec, et que leurs représentants délibèrent à Ottawa, en rond, en fumant le calumet.

Les villes nous furent plus disputées que les campagnes. C'est vers les centres populeux que se portèrent les nouveaux arrivés. Le commerce, les affaires tombèrent naturellement en leurs mains. Ils apportaient des capitaux, ils avaient la protection et toutes les faveurs de l'administration. Il nous fallut entreprendre une lutte absolument inégale. Pour le petit commerce, c'était chose relativement facile, mais pour le commerce de gros, pour la banque, la lutte a été longue, difficile, et ce n'est qu'après des efforts persévérants, infatigables, que nous sommes parvenus à reprendre en partie, à Montréal et à Québec, la place qui nous appartenait.

En 1832, on fondait, par actions souscrites à titre gracieux par les bons citoyens, la première maison de gros canadienne-française, qui s'appelait la *Maison Canadienne;* puis, la première banque canadienne, la *Banque du Peuple.* Plus tard, on disputait la navigation du Saint-Laurent aux Compagnies anglaises en leur opposant d'abord un modeste vapeur qui prenait fièrement le nom de *Patriote* et n'en allait pas plus vite pour cela. C'est un de mes souvenirs d'enfance d'avoir voyagé lentement sur ce bateau, tandis que mon père me faisait comprendre que pour un bon Français le devoir commence dès le plus bas âge, et consistait ici à préférer le petit bateau au grand. Je me sentais irrité de la supériorité des vapeurs anglais qui nous devançaient ; je me demandais, en soupirant, si jamais nous pourrions les humilier à notre tour. C'est fait aujourd'hui, et la Compagnie des bateaux qui font le service entre Montréal, Québec et les grands lacs, a à sa tête des Canadiens français.

La lutte entre les deux populations avait pris à l'époque dont je parle une forme si aiguë, qu'au sein des familles françaises on avait résolu de ne plus se vêtir que d'étoffes fabriquées dans le pays, à l'exclusion des étoffes anglaises, forme primitive du protectionnisme national. C'était rude et point élégant, mais à l'habit on jugeait l'homme. A la session de 1836 du Parlement, le chef du parti canadien français, M. Papineau, parut au milieu de ses collègues revêtu d'un costume de ce genre, qu'il portait, du reste, avec le plus grand soin, et c'est dans ce costume qu'il prit la présidence de l'assemblée. L'industrie nationale sortait de la résistance politique et s'affirmait pour la première fois.

Tout cela est bien loin de nous maintenant et s'efface de la mémoire comme des événements. La paix règne entre les diverses populations. Elles rivalisent d'efforts pour la commune prospérité. Français et Anglais se partagent le commerce et l'industrie. Des banques canadiennes-françaises se sont élevées à côté des banques anglaises. La province de Québec a largement doté de nombreuses compagnies de chemin de fer et a construit elle-même le grand chemin de fer qui traverse la plus ancienne partie du pays, et relie entre elles Québec, Montréal et Ottawa.

Le Canada n'a rien à envier aux autres pays, et au Canada même, la population française n'a rien à envier aux populatiens rivales.

En réalité, le Canada n'est ni tout à fait anglais, ni absolument français. Il participe du caractère des deux races, non seulement par l'origine de ses populations, mais encore par ses mœurs, ses habitudes, ses idées. Un Anglais en mettant le pied sur le sol de ce pays qui appartient à l'Angleterre, sent cependant qu'il n'est plus sur les bords de la Tamise.

De son côté, un Français arrivant de France, retrouve aussitôt bien des choses admirablement conservées qui lui rappellent la Bretagne ou la Normandie ; mais à côté de cela, des idées dont il a perdu le souvenir, des mœurs dont il a perdu l'habitude, un train d'existence tout nouveau pour lui, plus large, plus libre sous bien des rapports.

L'Anglais ou l'Écossais du Canada n'est pas l'Anglais de Londres ni l'Écossais d'Édimbourg. Il est plus libre, plus dégagé d'allure. Le contact des Français, le voisinage des Américains l'ont modifié, émancipé. Un effet tout contraire s'est produit sur le Canadien-Français ; le contact des Anglais, la pratique d'institutions d'un positivisme absolu l'ont rendu sage. S'il a les sentiments d'un français, ses actes ressem-

blent fort à ceux d'un anglais. Il a le pli parlementaire, l'habitude de l'obéissance volontaire aux règles.

Les deux races s'empruntent leurs qualités et se rendent, à l'occasion, leurs défauts adoucis, rectifiés.

C'est à Québec que l'on peut mieux saisir sur le fait les relations cordiales, sans assimilation cependant, des deux populations. Elles s'unissent sans se confondre, elles s'y coudoient sans s'immoler l'une à l'autre.

Québec a été, jusqu'en 1840, la capitale du Bas-Canada ; elle l'est redevenue depuis la Confédération. Cela lui a constitué un caractère officiel qui n'a jamais nui à la liberté de son allure. C'est le principal centre libéral du pays, en même temps qu'une ville très mondaine. Sous l'ancien régime, avant 1840, tandis que Papineau tonnait à la Chambre, contre les abus du régime anglais, le château recevait les descendants de la noblesse française. Sous le nouveau régime, le château a fait la paix avec le Parlement, et ils dansent aux sons du même orchestre.

La population y est aux trois quarts française. La ville a un cachet ancien et passe pour la seule ville européenne qu'il y ait en Amérique. On l'appelle volontiers familièrement le *Vieux Québec*.

Les deux populations, tout en conservant leurs marques d'origine, ont bien des traits communs. Ainsi, elles ne reconnaissent toutes deux que le mariage d'inclination. Point de dot, c'est la règle chez les Anglais comme chez les Français. Il y a quelques exceptions, mais rares. Comment, du reste, le commun des mortels, doterait-il les huit ou dix enfants qui forment la moyenne des familles ? L'amour, qui, en bien d'autres pays a, dit-on, des habitudes légères et se plaît à brouiller les ménages, chez nous les unit. Il a pris le mariage sous sa protection. Il escorte les jeunes couples à l'église, et de la vie ne les quitte.

Pour bien se rendre compte de ce qu'est aujourd'hui la population française du Canada, il faut se rappeler que, séparé politiquement de la France en 1761, toutes relations entre les deux pays ont été suspendues pendant près d'un siècle. Pendant cinquante ans, après la conquête, l'écho de ce qui se passait en France, ne nous arrivait que de loin en loin. Les livres français traversaient l'Océan lentement, sans suite, au hasard. Il y en avait qui ne venaient jamais, d'autres qui arrivaient bien en retard. On s'attachait naturellement aux premiers que l'on recevait en leur attribuant une valeur qu'on ne leur reconnaissait pas toujours en Europe. C'étaient parfois des ouvrages secondaires

qui nous initiaient à quelques-unes des phases du mouvement littéraire. Les rares exemplaires de ces quelques ouvrages passaient de mains en mains, faisaient le tour d'une ville, parfois du pays entier, frappant les esprits à leur image. Nous avons été longtemps en retard sur vous d'un demi-siècle.

Nous en étions encore à Montesquieu (étions-nous pour cela si fort à plaindre ?) lorsque Chateaubriand régnait en France sur toutes les imaginations. Et à l'heure qu'il est, malgré la facilité des rapports entre les deux pays, je ne sais pas si nous goûtons bien le naturalisme, comme il veut être goûté, avec une pointe de répugnance, avec un grain de répulsion.

Cela nous a valu les dédains de M. de Goncourt, un jour que M. Taine l'invitait à surveiller les écarts de son style. Mon opinion, disait M. Taine, est qu'un écrivain français, doit, en écrivant, se figurer qu'il va être lu par un étranger instruit, curieux, amateur des idées neuves, versé dans la littérature française depuis Montaigne jusqu'à Chateaubriand ; par un Suédois, par un Français du Canada qui n'est jamais venu à Paris et ne connaît que nos livres. »

A cela, M. de Goncourt a répondu : « Quant à écrire, selon la recommandation de mon ami M. Taine, en faveur du Suédois et du Canadien, qui sait aux trois quarts le français ou l'a oublié à moitié, je ne ferai pas à cette théorie l'honneur de la discuter. »

Le français, que M. de Goncourt nous accuse d'avoir oublié, c'est celui que nous n'avons jamais appris, c'est celui que parlent *Germinie Lacerteux*, ainsi que les personnages de l'*Assommoir* et de *Pot-Bouille.*

Et comme il nous paraît aux révoltes de l'esprit français qu'il n'aura qu'un temps, nous attendrons, pour l'apprendre, que la Suède nous en donne l'exemple, ou que l'Académie nous y oblige.

La Constitution de 1867, qui a établi la Confédération entre les provinces, a fait de la province de Québec un État dans l'État, une sorte d'État français. Cette Constitution confère à chaque province une véritable indépendance, et pour tout ce qui touche à l'instruction publique, au domaine public, aux lois civiles, notre Parlement provincial est roi et maître. Lieutenant-Gouverneur, premier Ministre, Président de la Cour de cassation, Présidents des deux Chambres, sont toujours des Canadiens Français. C'est affaire entendue. Au Parlement, au Palais, on parle surtout notre langue. A Ottawa, au Parlement fédéral, rien ne se fait sans nous ; à Québec, au Parlement

provincial, rien ne se fait que par nous. Par une route longue, parfois pénible, nous sommes revenus au point de départ : si le drapeau qui flotte sur la citadelle de Québec n'est plus le drapeau français, la ville que ce drapeau abrite est aussi française qu'en 1760.

Sur 211 députés qui composent le Parlement fédéral on ne compte, il est vrai, que 55 députés français ; mais le reste de la députation étant à peu près également divisé, moitié aux conservateurs, moitié aux libéraux, 40 de nos 55 voix suffisent pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Ces 55 députés français ne représentent pas, du reste, tout notre effectif dans l'électorat. Il y a des groupes d'électeurs français au sein d'un grand nombre de circonscriptions dans les autres provinces ; et ces groupes d'électeurs jouent dans ces circonscriptions, où la majorité obtenue par le candidat victorieux n'est souvent que de 25 à 50 voix, le même rôle que la députation française au Parlement : ils décident du succès ou de l'échec des candidatures. Ces groupes divers, isolés avant la Confédération, se rallient à nous : ils se concertent et se comptent, et ne donnent leur concours qu'à bon escient. Il nous vient maintenant quelques députés français d'Ontario et du Nouveau-Brunswick ; il nous en viendra bientôt de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Édouard. L'un de nos compatriotes est ministre dans la province, jadis considérée comme toute anglaise, du Nouveau-Brunswick. Un autre s'est fait nommer député à la Chambre d'Ontario, l'ancien Haut-Canada, et savez-vous ce qu'il a fait dans cette Chambre toute anglaise ? il a prononcé un discours en français, pour affirmer son droit. Bien entendu, on n'a pas compris un mot de ce qu'a dit notre compatriote, mais on l'a applaudi à tout rompre.

Dans la première phase du régime anglais, allant de 1791 à 1837, nous luttons pour qu'on pratique dans toute sa sincérité le régime parlementaire qu'on nous a accordé L'Angleterre n'a pas, comme on le pense bien, commencé par se désintéresser de sa conquête. Elle voulait, et c'était naturel, effacer de nos idées et de nos mœurs l'image de la patrie française et nous former à sa propre image. Les Anglais qui émigrèrent au Canada, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, venaient prendre possession d'une terre conquise. Ils venaient en maîtres réclamer pour eux seuls le gouvernement, les fonctions publiques, et tout le reste. Lentement, nous les avons détournés de ce dessein ; patiemment, nous les avons corrigés de l'envie de fausser leur propre système, le système dont ils sont

justement fiers ; définitivement, nous les avons ramenés à l'observance fidèle de leurs propres lois. Nous avons obtenu ce triomphe, non pas, bien entendu, en portant la lutte sur le terrain national, mais en la maintenant prudemment sur le terrain politique, nous gagnant par là de hautes sympathies en Angleterre et l'alliance du parti libéral de la province anglaise du Haut-Canada.

Est-ce à dire que nous n'avons pas eu quelques efforts à faire pour nous former au régime parlementaire, calme et sévère, emprunté à l'Angleterre ? L'esprit français, vous en savez peut-être quelque chose, ne s'accommode pas spontanément du régime parlementaire Il s'en tire à merveille dans les grands jours, dans les discussions d'éclat ; mais dans le terre-à-terre des débats simplement utiles ou tout bonnement fastidieux, il s'impatiente, se cabre et renverse son cavalier. C'est ce qui vous est arrivé plus d'une fois, je crois. Nous sommes, nous, restés en tous points fidèles au régime parlementaire. Nous avions, il est vrai, pour soutenir notre résolution, cette considération suprême que ce régime était notre sauvegerde et la tribune notre unique rempart contre les assauts des vainqueurs.

Voulez-vous une preuve frappante de l'influence que nous exerçons sur l'administration fédérale ? Vous savez combien, dans tous les pays régis par le suffrage populaire, il est difficile d'arriver aux fonctions publiques sans recommandation politique. Eh bien, il y a, tant dans l'administration fédérale que dans l'administration provinciale, une cinquantaine de fonctionnaires nés en France et venus au Canada depuis vingt ans ; ils touchent en totalité plus de 300,000 francs de traitement par an. N'allez pas croire cependant que je veuille, en disant cela, provoquer une émigration de fonctionnaires de France au Canada. A Dieu ne plaise ! Nous pouvons, sous ce rapport, nous suffire à nous-mêmes.

Le chiffre de la population française s'élève aujourd'hui au Canada, à près de 1,400,000 sur 4,500,000 d'habitants. A part cela, on compte aux États-Unis, principalement dans les États limitrophes, près de 500,000 Canadiens-Français, par groupes de 5,000, 10,000 et même 15,000. Il y a même un groupe à Saint-Paul qui s'appelle la *Petite-France ;* mais tous les autres groupes aussi sont comme autant de *petites Frances* qui n'oublient pas la *grande France.*

En remontant aujourd'hui le Saint-Laurent, votre drapeau porté par vos vaillants marins est salué de tous les côtés à la fois par des groupes français. Si, franchissant les Grands-Lacs, ils pénétraient jusqu'au fond

du Nord-Ouest, ils y seraient encore acclamé par des voix françaises. Ces populations sont échelonnées sur le parcours entre l'Atlantique et le Pacifique, comme pour les inviter à les suivre jusqu'au Nord-Ouest. A l'avant-garde, dans le golfe Saint-Laurent, l'île du Prince-Édouard, avec ses 10,751 Acadiens, puis la Nouvelle-Écosse, avec ses 41.219, et le Nouveau-Brunswick, avec ses 56,635 Français et Acadiens. Au centre, la province de Québec, avec son million, et la provice d'Ontario, avec ses 102,743 Français. Enfin, au loin, sur le dernier plan, Manitoba et la Colombie, avec leurs 13,761 Français.

Notre situation vis-à-vis de l'Angleterre peut se définir en quelques mots : c'est l'indépendance, moins le nom ; la chose, sans l'étiquette. Le gouvernement anglais est pour nous comme un souverain à ce point constitutionnel, qu'il se désintéresse absolument de nos affaires, les ignore presque toujours probablement, dans tous les cas, ne s'en mêle jamais.

Depuis la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, nos relations avec elle ont traversé trois phases.

De la conquête à l'insurrection de 1837, le gouvernement anglais (ou du moins ses agents, se prêtant aux desssins de la minorité), cherche à unifier les populations, et sinon à faire disparaître l'élément français, du moins à le préparer à se fondre par degré au sein de l'élément victorieux. Pour atteindre ce but, l'administration s'inspire d'idées plus ou moins autoritaires et absolutistes ; elle n'appelle les populations à jouir des institutions représentatives qu'avec des restrictions qui en gênent l'exercice et en stérilisent les bienfaits.

De 1841, lors de l'établissement de l'Union entre le Haut et le Bas-Canada, le régime se transforme, et nous entrons en possession complète des institutions politiques auxquelles l'Angleterre doit sa grandeur.

Nous nous gouvernons à notre gré, sans aucune intervention de la part de l'autorité métropolitaine.

En 1867, sur l'initiative des deux provinces qui formaient le Canada proprement dit, la Confédération est fondée, et on peut dire que dès ce jour le Canada est constitué en État demi-souverain, ne se rattachant plus à l'Angleterre que par un lien tout d'affection et de reconnaissance.

Ce lien a failli se briser, et c'est la colonie elle-même qui l'a renoué, avec une ardeur dont on a peu d'exemple

Au moment même de la fondation de la Confédération, l'éco libé-

rale, en Angleterre, prêchait l'abandon des Colonies, et cette doctrine, en contradiction directe avec celle que nous voyons prévaloir partout aujourd'hui, rencontrait la plus grande faveur dans le monde politique. On semblait vouloir commencer par le Canada la dissolution de l'Empire colonial.

Le *Times* nous signifiait en termes fort nets notre congé. Comme nous ne voulions pas l'entendre ainsi, il se fâchait. Tout le monde ne se fâchait pas comme le *Times*, mais bien des gens dans les sphères officielles étaient de son avis.

Sous l'inspiration de ces idées séparatistes, le gouvernement anglais ordonnait le retrait de ses troupes. Nous protestions en vain.

Pour nous consoler un peu, on décidait de laisser une faible garnison à Halifax, port d'embarquement le plus rapproché de l'Angleterre, comme pour nous faire sentir que ces quelques bataillons étaient toujours sur le point de partir, emportant avec eux le drapeau anglais.

Dans cette même ville d'Halifax, lord Lisgar prononçait un discours au cours duquel il nous laissait clairement entendre que, lorsque nous réclamerions notre indépendance, nous l'obtiendrions. De tous côtés, des protestations s'élevaient contre le sens attribué aux paroles officielles, et le gouverneur se voyait obligé d'atténuer avec bonne grâce sa déclaration, et de dire que, si nous étions libres de demander notre indépendance, il serait toujours fort agréable à l'Angleterre de n'être pas mise en demeure de nous l'accorder.

Il nous semble assez piquant de rapprocher ces souvenirs du spectacle que nous voyons aujourd'hui, de cette ardeur qui s'empare de tous les pays européens et les pousse à étendre au loin leur empire. Un pays qui ne veut pas de colonies, ou qui, du moins, dit qu'il en a quelques-unes de trop, l'évocation est singulière à l'époque actuelle, en proie à des préoccupations si différentes de celles-là !

La principale raison que donnaient les libéraux anglais pour motiver leur attitude à notre égard était celle-ci : A titre de colonie, disaient-ils, le Canada ne nous rapporte rien, et il nous coûte quelque chose ; il peut même nous coûter fort cher dans l'éventualité d'un conflit avec les États-Uunis. Devenu pays indépendant, il nous rapporterait tout autant qu'aujourd'hui, car son commerce resterait tributaire du nôtre, et les bénéfices que nous tirerions de nos relations avec lui n'impliqueraient aucune responsabilité.

Au fond, la véritable raison était, d'une part, la crainte d'un conflit toujours possible avec les États-Unis ; de l'autre, le désir de nous

amener à constituer une force militaire suffisante pour réprimer les conflits qui pourraient se produire à l'intérieur, comme celui qui a éclaté cette année au Nord-Ouest.

D'un commun accord nous avons établi une situation intermédiaire qui peut se résumer ainsi : souveraineté nominale de la part de l'Angleterre, indépendance absolue de la part du Canada.

Cette indépendance, elle s'est manifestée en 1879 par l'adoption d'un tarif douanier qui frappe également les articles anglais et les articles étrangers. On nous a accordé en même temps le droit de négocier directement des traités de commerce avec les pays étrangers, sous la seule réserve, dictée par les convenances diplomatiques, d'invoquer au préalable les bons offices des représentants accrédités de la Grande-Bretagne.

Certes, c'est là un fait nouveau dans les Annales coloniales. Pour la première fois, une colonie est mise sur le même pied que les pays indépendants par la souveraineté dont elle dépend. Et l'Angleterre, atteinte dans ses intérêts comme dans les théories libre-échangistes qui lui sont chères, n'a pas même tenté quelques représentations pour détourner le coup qui la visait comme les autres ; elle n'a pas dit au Canada : frappe, mais écoute. Elle a laissé frapper son commerce sans murmurer ; elle n'a fait mine d'intervenir, ni directement ni indirectement.

Notre situation à l'heure qu'il est dans les vieilles provinces est celle-ci : Nous dominons dans la province de Québec, nous avons notre part d'influence dans Ontario, les provinces maritimes, l'île du Prince-Edouard. Notre influence est menacée dans le Manitoba, elle est nulle dans la Colombie.

Au début la Confédération comprenait quatre provinces : Ontario, Québec, Nouvelle Ecosse, N. Brunswick. En 1869, le Canada racheta de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les territoires du Nord-Ouest et y constitua une nouvelle province : le Manitoba.

Les Métis de langue française, (mélange de sang français et indien), ont formé jusqu'à l'annexion le gros de la population du territoire désigné sous le nom de Manitoba, mais ils sont aujourd'hui de toutes parts débordés. Ils tiennent des sauvages le goût de la vie nomade. Ils ont hésité à entrer dans la Confédération. La liberté des forêts leur paraissait supérieure à la liberté politique. Très normands, ils feignaient de craindre pour leurs droits de propriété : on allait les dépouiller, peut-être. Au fond, ils sentaient bien que l'envahissement de tous ces

gens industrieux des vieilles provinces les forcerait à changer leurs habitudes, à modifier leur train de vie. La chasse, la pêche, la vie libre, passeraient au second plan. Et puis, ils se disaient probablement que sous le nouveau régime la prépondérance échapperait tôt ou tard à l'élément français. Profitant de ces inquiétudes, de ce malaise, l'un d'entre eux, qui avait lu l'histoire de France, leur proposa d'instituer un gouvernement provisoire. Il est difficile, même à un gouvernement provisoire, de ne pas faire quelque acte définitif. Un incident regrettable vint compliquer la situation. Le gouvernement de Fort-Garry avait fini par se croire aussi régulièrement constitué qu'un autre : il voulut faire acte d'autorité et intimider ses ennemis.

Un certain Scott, de sa prison provisoire, menaçait de se venger de ceux qui l'y retenaient. Cité devant un conseil de guerre, il y fut aussitôt jugé, condamné et fusillé. On comprend l'émotion produite dans la Confédération par cet incident. Jusqu'alors, on avait été fort indulgent pour le mouvement d'indépendance qui se produisait au Nord-Ouest : on était tenté d'y voir le signe de précoces aptitudes politiques chez les Métis. Mais les choses, décidément, allaient trop loin, et il fallut bien arrêter les Métis sur une pente aussi dangereuse. Une expédition militaire commandée par le colonel Wolseley, qui depuis lors a atteint une si haute fortune, mit fin à la république de Fort-Garry, sans effusion de sang.

La répression brilla par sa douceur. Le chef du gouvernement, Riel, fut condamné à cinq ans de bannissement, et son général en chef, Lépine, qui avait présidé le conseil de guerre, à deux ans de prison. La captivité de Lépine était d'un genre particulier : on se bornait à l'obliger à rentrer en prison tous les soirs avant neuf heures. Un soir, il s'attarda chez un ami, et il arriva un quart d'heure en retard à la prison. Impossible de se faire ouvrir. Il était en train de casser le cordon de la sonnette, lorsqu'enfin il entendit au-dessus de lui une fenêtre s'ouvrir et un des gardiens lui crier : *Vous savez bien qu'on ne rentre pas après neuf heures!* Et la fenêtre se referma avec ce bruit familier aux oreilles des locataires en retard !

L'accord a toujours été si cordial au Canada entre les diverses populations, le désir d'éviter toute cause de discorde si général, que nonobstant leur tentative de révolte, les Métis ont été traités, non comme des vaincus, mais comme des vainqueurs. La province du Manitoba a été mise de suite sur le pied d'une grande province ; elle a les mêmes

institutions politiques que celles de Québec, en même temps qu'elle est représentée au Parlement par deux sénateurs et cinq députés.

Winnipeg, la capitale du Manitoba qui n'avait pas 500 habitants en 1870, en compte aujourd'hui 30,000. La valeur de la propriété s'y accroît d'une façon extraordinaire. On en jugera par un simple trait. Il y a douze ans, l'archevêque Taché voit arriver à Saint-Boniface, qui fait face à Winnipeg, un de ses paroissiens qui lui annonce qu'il lui faut quitter le pays. Les temps sont durs et la fortune n'arrive pas. Ce qui désole le plus le brave homme cependant et lui cause un véritable remords, c'est qu'il n'a pas de quoi payer le banc qu'il avait à l'église. Il se trouvera donc avoir volé les messes qu'il a entendues, dévotement du reste. Il n'a à offrir, pour acquitter sa dette et apaiser ses remords, qu'un petit morceau de terrain dans Saint-Boniface, à peine de quoi payer une messe basse. L'archevêque console le pauvre homme, le bénit et accepte le terrain. Dix ans après, le terrain était vendu 130,000 fr. ; les messes étaient payées au centuple.

La révolte de 1870 au Manitoba vient d'avoir son pendant au Nord-Ouest. Cette fois Riel, rentré au Canada, a fait appel aux Indiens, et la répression a été plus difficile et sanglante. L'insurrection a été vaincue par les seules forces militaires du pays, c'est-à-dire, par les régiments de volontaires appelés sous les armes et dans les rangs desquels marchaient côte à côte Canadiens-Français et Canadiens-Anglais. Nos soldats improvisés, placés en face des Métis et des Indiens, qui sont peut-être les meilleurs tireurs du monde, se sont battus comme de vieux soldats.

Les traces de la guerre sont déjà disparues ; le territoire du Nord-Ouest à peine éprouvé, et qui a bénéficié des frais de la guerre, est en pleine prospérité. Le chemin de fer du Pacifique va y répandre partout l'émigration. Il n'y aura plus d'insurrection possible dans un pays sillonné en tous sens par des trains rapides, et l'on verrra avant peu d'années, les chefs indiens eux-mêmes se civiliser au point de devenir conducteurs de train, ou chefs de gare. Il y aura quelque émotion à tenir son billet d'*aller et retour*, d'une tête plate ou d'un visage rond, qui autrefois ne songeait, en vous voyant, qu'à vous enlever la chevelure.

En 1870, la Colombie, située sur l'Océan Pacifique, a fait son entrée dans la Confédération. Elle y a mis pour condition la construction d'un chemin de fer reliant les deux océans. Ce chemin est aujourd'hui terminé. Il a été construit en cinq ans par un syndicat de capitalistes

largement aidé par le gouvernement. Il n'a pas moins de 4,650 kilomètres. Le parcours de Québec à Vaucouver, sur l'océan Pacifique, se fait en quatre jours, ce qui constitue à notre chemin un avantage marqué sur les lignes américaines. C'est la route la plus courte et la plus rapide entre les deux océans, et aussi la route la plus rapide vers la Chine et le Japon.

La ligne aura coûté 500 millions de francs. Une ligne qui traverse trois régions différentes, celle des forêts, celle des prairies et celle des montagnes, offrait naturellement des difficultés de tout genre. La section des prairies a marché très vite : on a fait jusqu'à sept milles de chemin par jour. Le Pacifique Canadien coûtera moins cher que les deux lignes américaines rivales. Le principal tunnel est celui du Mont Stephen qui a un quart de mille de longueur. D'ordinaire on construit les chemins de fer par deux ou trois cents milles, au fur et à mesure des exigences du trafic. Ici il a fallu, pour ainsi dire, construire la ligne tout d'un trait, sans avoir le temps de tirer bénéfice des parties terminées.

Le transcontinental canadien terminé, voici quelle est sa situation vis-à-vis des lignes américaines. Le trajet de Liverpool à Port-Moody sur le Pacifique, par Montréal et le transcontinental canadien est plus court de 1,1234 kilomètres que par New-York et San-Francisco. Le voyage au Japon par Montréal et le transcontinental canadien, sera, en conséquence, de 1,722 kilomètres plus court que par New-York et le transcontinental américain.

Ainsi se réalise, après trois siècles, le programme de Jacques Cartier, dont l'espoir en se dirigeant vers le Canada, était de découvrir la route de Chine. En s'avançant dans ce pays inconnu, presque jusqu'à la fin, il espérait voir s'ouvrir devant lui le passage espéré. Il lui fallut enfin y renoncer et s'arrêter à quelques lieus de Montréal. Cet endroit reçut alors le nom de la « la Chine » qu'il porte encore aujourd'hui. C'était bien la route de la Chine qui se déroulait devant l'héroïque marin : son rêve, repris par Champlain et qui obséda longtemps l'esprit de leurs successenrs, était comme une sorte de pressentiment de ce qui arrive aujourd'hui.

Dès maintenant, vous êtes à une quinzaine de jours de la Colombie. De France à Québec, 9 jours, dont trois passés dans le golfe Saint-Laurent à l'abri de tempêtes et du mal de mer. De Québec, un train du Transcontinental vous conduira en quatre jours sur les bords de

l'océan Pacifique. De là, vous irez en Chine ou au Japon, si le cœur vous en dit.

Il y a deux ans, l'Association britannique de Londres pour l'avancement des sciences, est venue tenir ses séances à Montréal. Le professeur Bonney, le secrétaire de l'Association, a avoué depuis qu'il n'avait pas été sans inquiétude sur l'issue de l'audacieuse entreprise. Engager un millier de savants à laisser là leurs chères études et à traverser l'Atlantique, n'était pas chose facile. Et puis, on se demandait si on trouverait là-bas une société préparée à recevoir pareille visite. L'inquiétude n'a pas été de longue durée; 650 savants ont répondu à l'appel de l'Association et ils ont trouvé à Montréal un accueil et un auditoire digne d'eux.

L'exemple donné par les savants anglais sera un jour suivi, il faut l'espérer, par les savants français.

Les impressions de voyage de ces personnages distingués, dont l'impartialité ne saurait être mise en doute, sont infiniment intéressantes. Elles forment l'ensemble le plus imposant de précieux témoignages qu'ait encore reçus le Canada, et plus particulièrement le Nord-Ouest canadien. Un grand nombre d'entre eux ont suivi la ligne du chemin de fer du Pacifique jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

A cette époque, la région du Lac-Supérieur n'était pas encore terminée; et les savants anglais durent voyager à la façon des gens du pays.

« Pendant notre voyage en canot, a raconté l'un des savants. nous avons vu ce que les vigureux rameurs du Nord-Ouest peuvent accomplir. Il avait fallu renoncer à faire remorquer nos canots par un steamer, parce que les étincelles qui s'échappaient de sa cheminée auraient tôt ou tard mis le feu à nos nombreux colis. Force fut donc de recourir à la puissance des bras de cette vaillante race, et, pendant trois jours, nos canotiers nous conduisirent au taux régulier de trente-cinq coups d'aviron par minute. »

Quelques incidents, dit mon voyageur, donnent une idée de ce que sont les distances en ce pays. Je rencontrai un jour un colon qui conduisait sa charrette chargée d'articles de ménage et lui demandai où il allait ?

— Je vais à Edmondstone, répondit-il.

— Et quand y arriverez-vous ?

— Oh ! probablement dans trois mois !

Et cependant les Métis ne languissent pas en route.

Un délégué du gouvernement fédéral canadien, le colonel de Salaberry, qu'on avait envoyé au Manitoba en 1870 pour s'enquérir de la situation des Métis, me racontait que pour visiter les différents *postes* de ces immenses solitndes — il y était au cœur de l'hiver — il se faisait transporter par une traîne sauvage attelée d'une douzaine de chiens, ayant toujours avec lui une escorte de Métis. Il eut souvent à faire des étapes de 60 à 70 kilomètres dans la journée. Eh bien, les chiens parcouraient au galop cette longue distance, et l'escorte des Métis, au nombre de huit ou dix, courait toute la journée derrière la traîne du colonel et ne se laissait jamais devancer. Pendant une quinzaine de jours consécutifs, le colonel faisait une moyenne de 50 kilomètres par jour ; et pas un seul des métis de son escorte n'a renoncé à la tâche. Les Indiens n'en pouvaient faire autant.

« Ce qui m'a le plus frappé au Canada, dit le professeur Bonney, ce sont les étendues immenses de tout ce que vous voyez et étudiez. Des fleuves énormes, des plaines sans fin. Prenez, par exemple, le Lac-Supérieur. Vous pourriez y noyer l'Irlande. Je n'avais jamais eu l'idée de l'étendue de Terre-Neuve, jusqu'à ce que j'eusse longé pendant vingt-quatre heures sa côte méridionale. Je connais bien les grands fleuves de l'Europe, particulièrement le Danube, le Rhin, le Rhône, mais ce sont de simples ruisseaux comparés à l'énorme Saint-Laurent.

« Les immenses étendues de terres vierges du Nord-Ouest sont de nature à étonner beaucoup un Européen. Il y a sans doute quelques points des Alpes, de l'Ecosse et même de l'Angleterre, où nul pied humain ne s'est posé ; mais ils sont toujours très près des terres habitées. Au Nord-Ouest, c'est tout autre chose. Vous parcourez des centaines de lieues entre le Lac-Supérieur et les Rocheuses, et tout cela est terre vierge, montrant à peine, de loin en loin, des commencements de culture. »

Pour les ressources du Manitoba et du Nord-Ouest, tous les témoignages des savants anglais s'accordent ; je n'en citerai que deux. Et d'abord celui du docteur Spooner qui, parlant de l'époque qui a précédé la construction du Pacifique, dit : De ce que l'on n'y cherchait alors que des fourrures, il ne faut pas conclure qu'on ignorât la vraie valeur de ces immenses contrées. On savait bien que c'était un des plus magnifiques pays du globe. Le climat y est sans doute sévère en hiver, mais on s'exagére ici ses effets sur l'organisme. Il est bien autrement favorable à la santé que nos climats doux et humides. Quant à l'été il y est simplement splendide. J'ai vu charger à bord des navires, sur les

grands lacs, les plus beaux fruits, et à quels prix ! Un superbe panier de pêches pour un franc et demi ! Puis des raisins, des pommes délicieuses, des poires de toute beauté, et le tout à profusion.

« Les progrès de ce pays, ajoute-t-il, sont merveilleux et on y est quelquefois témoin des contrastes les plus singuliers. J'étais un jour en dehors de la ville de Winnipeg. J'avais derrière moi un campement indien ; devant moi je voyais l'un des grands édifices de la ville éclairé à la lumière électrique, et un tramway venait me prendre près du campement indien pour me ramener chez moi. »

Je citerai aussi le témoignage du docteur Mac Grégor :

» Le sol y est d'une fertilité vraiment étonnante. Et je puis vous dire, en toute sincérité, que sur le petit parcours que j'ai fait de Dublin à Belfast, j'ai vu plus de terres pauvres que je n'en ai vu sur tout l'immense parcours de Winnipeg aux Montagnes-Rocheuses, environ six cents lieues de distance. Tout ce pays est littéralement couvert de gibier. Et s'il ne serait pas exact de dire que j'ai vu tomber les canards *dans les marmites,* je puis affirmer en toute conscience que je les ai vu tomber dans les mains mêmes du cuisinier qui allait les rôtir. »

Faut-il, après cela s'étonner d'entendre dire à un autre savant : « Je ne me suis pas contenté d'examiner les choses en passant. J'ai visité la plupart des établissements échelonnés le long du chemin de fer ; je me suis rendu dans les fermes et j'ai causé avec les cultivateurs. Je leur ai parlé de leur condition et de leurs espérances. Règle générale, je les ai trouvés très contents. Ils aiment ce pays ; ils en parlent comme d'une région fertile. Je n'ai pas rencontré un seul homme qui voulût retourner au pays d'où il venait. »

Les régions qu'il traverse, le transcontinental les ouvre à tous les peuples, sans entrave d'aucune sorte. N'y viendrez-vous pas lutter à nos côtés et nous aider à prendre notre part, notre large part, de ce nouveau et vaste domaine livré à la colonisation ? On dit que vous ne colonisez pas : venez coloniser avec nous, nous donnerons le démenti à cette injurieuse légende.

L'exemple une fois donné par vos ancêtres, nous avons colonisé la province de Québec sans vous. Si le résultat obtenu par notre seule énergie est considérable, que n'aurions-nous pas fait avec vous ? Rien de plus héroïque que les annales de la Nouvelle-France depuis la découverte jusqu'à la conquête. Les exploits y succèdent aux exploits. Un fait cependant vient jeter l'ombre sur ce grand tableau, c'est la

faiblesse numérique de l'émigration qui vint de France au Canada Plus d'un siècle après le premier voyage de Jacques Cartier, en 1665, nous n'étions encore que 3,000. La progression plus rapide durant le dix-huitième siècle, n'avait porté, pourtant, le chiffre de notre population qu'à 65,000, lors de la cession du pays à l'Angleterre.

C'est une revanche pacifique à prendre. L'occasion s'offre à vous de réparer la faute commise : nous pouvons ensemble nous emparer d'une grande partie du Nord-Ouest canadien, y faire surgir une seconde province de Québec, y implanter une nouvelle France. Les mêmes avantages de colonisation sont offerts à tous. Français, vous êtes de suite reconnus Canadiens, et selon l'expression familière à nos paysans, *chez nous vous êtes chez vous.*

La France est chez elle au Canada tout comme l'Angleterre. Si trois millions d'habitants d'origine britannique sont naturellement plus accessibles à tout ce qui porte le cachet anglais, près d'un million et demi d'habitants d'origine française recherchent tout ce qui vient de France. Divisés entre nous, pour suivre votre exemple, pour rester bien Français, nous sommes tous d'accord lorsqu'il s'agit de la France. J'ajoute que les Anglo-Canadiens eux-mêmes voient sans jalousie le mouvement qui tend depuis quelques années à nous rapprocher de vous. De même que l'Angleterre a compris qu'en favorisant notre développement par la liberté commerciale la plus complète, elle servait ses propres intérêts, puisqu'elle est en situation de bénéficier la première de notre prospérité, de même nos concitoyens anglais du Canada ont senti que l'affluence des capitaux français sur notre sol, opérant d'abord à notre profit, serait aussi un facteur puissant dans l'accroissement de la fortune publique. Le commerce, l'industrie française n'ont donc à redouter chez nous aucune entrave, ni même à lutter contre aucun secret mauvais vouloir. Le Canada ne saurait faire moins que l'Angleterre et refermer la porte qu'elle ouvre toute grande à tous.

Grâce à son génie, à son industrie, à l'art qu'elle apporte en toutes choses, la France obtiendrait bientôt chez nous sur bien des points une sorte de suprématie Les affinités nationales reprendraient toute leur force, et, par degré, l'industrie canadienne, du moins l'industrie canadienne-française, deviendrait une des branches de l'industrie française. Nos hommes d'affaires, nos industriels élevés aujourd'hui à l'école anglaise, à l'école américaine, les seules qui leur soient ouvertes, viendraient chercher des modèles en France et bientôt n'en connaîtraient

plus d'autres. Nous vous emprunterions votre manière de faire les affaires, ce qui nous conduirait à ne plus aimer à les faire qu'avec vous. De ce jour-là, nos relations seraient mieux assurées que par le plus solide traité de commerce.

Ce n'est pas trop exiger, sans doute, que de demander à la France de regarder le Canada du même œil que l'Angleterre, et de voir en lui un État dont l'alliance est acceptable, dont les symphaties sont dignes d'être recherchées. En connaissant mieux le Canada, la France s'y intéressera d'avantage.

C'est son œuvre aussi que celle qui chaque jour grandit sur les bords du Saint-Laurent, et s'il n'a pas été sans gloire pour elle d'en jeter les bases, il ne serait pas sans profit d'aider à son complet épanouissement.

En attendant les relations que j'indique, les liens de sympathie se resserrent de jour en jour davantage entre les deux pays.

Autrefois peu de Français allaient au Canada, ou, s'ils y allaient, ils se bornaient à y passer quelques jours. En ces années dernières, ils y vont davantage et plusieurs y prolongent leur séjour. Il y a aujourd'hui en France tout un groupe de Français qui, un an, deux ans durant, ont habité le Canada et conservé de leurs compatriotes d'outre-mer le plus bienveillant souvenir.

Reste toujours l'objection du climat. Mais fait-il réellement froid au Canada ? Je commence à en douter. Tous les Canadiens qui viennent à Paris l'hiver se plaignent du froid. C'est donc qu'ils n'y sont pas habitués !

Et puis pour combattre les rigueurs du climat, il faut compter sur l'hospitalité canadienne, chaude, empressée. Aussitôt qu'à Québec, on signale un étranger à l'horizon, on se porte à sa rencontre. C'est à qui l'aura le premier chez lui. On l'invite à dîner, à voir la ville, à se fixer dans nos murs, à épouser une fille sans dot, une veuve sans enfant. Et du premier jour au dernier, c'est toujours le même accueil, le même empressement, le même regret de voir le temps s'écouler si vite.

En échange de cette bonne hospitalité, on n'exige de vous que des discours. Soyez prêt à parler toujours, verre en main ou le bras étendu vers l'horizon. Levez-vous et parlez nous du vieux pays. C'est la consigne. On juge un homme par ses discours. Même les déclarations d'amour doivent se faire à la tribune.

A toutes ses autres grandeurs, Montréal vient d'ajouter une gloire nouvelle. Son carnaval d'hiver est en train d'attirer toute l'Amérique,

en attendant que l'Europe y vienne. Sur la glace, il n'y a que le premier pas qui coûte comme il n'y a que la première chute qui compte ; encore quelques hivers, et bon nombre d'Européens viendront à Montréa patiner sur la vraie glace, de la glace qui ne fond pas au premier rayon du soleil, qui résiste, qu'il n'est pas nécessaire de remettre au froid à chaque instant. Montréal les recevra dans un vrai palais de glace, construit à l'aide des plus beaux et solides morceaux de glace que fournit le Saint-Laurent, chauffé si l'on y tient absolument, en tous cas éclairé à la lumière électrique. Ce palais résiste trois mois au soleil et ne disparait qu'au printemps. C'est ici vraiment que l'on voit le patineur, le beau patineur qui s'élance avec grâce, qui passe, léger et rapide, au milieu des groupes, décrit mille figures capricieuses autour des dames, court, valse, signe son nom, écrit au besoin le vôtre, relève celles qui tombent, entraîne celles qui hésitent, soutient celles qui chancellent ; mais ne pose pas qui veut sur son front ce diadème qui ne fond qu'au printemps. Cependant, les anciens, qui forment la galerie, assurent que nos pères valaient mieux que nous sur la glace comme ailleurs. On parle encore d'un patineur qui, il y a quelque cinquante ans, parcourait en patin les soixante lieues qui séparent Québec de Montréal, en éblouissant sur la route, des éclairs de son patin, les belles dames du temps.

Il faut bien l'avouer cependant, les Français sont toujours un peu pressés d'en finir et de rentrer en France, pays où il fait trop bon de vivre. C'est ce qui leur nuit dans ces expéditions lointaines et dont il faudrait travailler à les guérir, si l'on veut que le réveil de l'esprit colonial ne reste pas stérile. Rien de durable ne se fera, si l'on n'enleve aux Français qui partent l'esprit de retour, sans détruire toutefois en eux l'esprit patriotique. Aujourd'hui encore, tous ceux qui vont chercher fortune au loin achètent en partant leur billet de retour. Ce billet souvent reste en portefeuille, mais toujours il leur nuit en les détournant des entreprises qui lieraient leur sort à celui de leur nouvelle patrie et hors desquelles il n'y a qu'établissement précaire.

L'exemple du Canada ici vient à point. Tous les Canadiens-Français sont attachés à la France, et cependant, même si cela était possible, ils ne voudraient pas revenir en France. Ils se sont créé une autre France et ils aiment les deux France à la fois : celle d'où ils viennent et celle où ils vivent.

Il n'est point rare aussi de voir les Français qui ont acquis chez nous quelque fortune, revenir en Frauce, poussés par les souvenirs d'autre-

fois ; mais bientôt retourner au Canada, ramenés par les liens récents triomphant des premiers souvenirs.

Quant aux Canadiens, ils prennent de plus en plus l'habitude de venir en France. Bientôt, dans les classes aisées de la société, ceux qui n'y seront pas venus formeront l'exception.

On peut dire sans trop d'exagération qu'à l'heure qu'il est, un certain nombre de Français sont en train de devenir Canadiens et plusieurs Canadiens de passer Français. On retrouve Paris à Montréal ou à Québec ; on rencontre Montréal ou Québec à Paris.

Cette émigration de la France au Canada, et cette contre-émigration du Canada en France, ne donnent pas encore cependant des résultats sensibles. Si, néanmoins, on craignait pour la France une diminution de population, quelques familles canadiennes, avec la merveilleuse fécondité que l'on sait, suffiraient à en faire remonter le chiffre déclinant. La France peuplant le Canada, le Canada se chargerait volontiers de repeupler la France.

Les Français y gagneraient et les Canadiens ne perdraient rien à cet échange de population ; car une fois au Canada, les Parisiens eux-mêmes deviennent Canadiens : ils entrent dans le mouvement général. En voyant partout des enfants, aux portes, aux fenêtres, sur les toits, ils se piquent d'émulation et ne laissent pas longtemps la maison vide.

Et qui sait ce que nous réserve l'avenir ? Rendant à la France, quoiqu'un peu tard, bienfait pour bienfait, le Canada, formé à son image, formera peut-être à son tour, dans quelque coin du territoire français, une petite France à l'image du Canada.

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR
A LILLE.
(*in extenso*).

LES RUSSES & LES ANGLAIS DANS L'ASIE CENTRALE

Par M. E. GUILLOT,

Professeur agrégé d'Histoire au Lycée Charlemagne,
ancien Secrétaire-général, Membre d'honneur de la Société de géographie de Lille,
Membre du Conseil et Président
de la 4e section de la Société de géographie commerciale de Paris,
Officier d'Académie.

Suite (1).

V.

Les routes de l'Asie Centrale. — Progrès des Russes dans cette région.

La description que nous avons essayée de présenter du Turkestan méridional, et des parties septentrionales de l'Afghanistan et de la Perse, c'est-à-dire des régions de l'Asie centrale ou l'influence moscovite et britannique sont depuis longtemps en rivalité, nous permettra, quelque rapide et insuffisante qu'elle soit, de suivre les progrès menaçants des Russes, et les tentatives incessantes faites par les Anglais pour arrêter ou modérer la marche de leurs rivaux.

Depuis que la Russie a commencé à prendre place parmi les nations Européennes, c'est-à-dire depuis environ deux siècles, le caractère qui domine et explique toute son histoire c'est l'unité de politique, la constance froide et calculée, que les revers ou les retards ne peuvent anéantir, et qui semble être sortie de fréquentes épreuves, plus vivace et plus fortement trempée.

Tous les successeurs de Pierre-le-Grand, avec une sagacité qui les honore, et une ténacité qu'a souvent couronnée le succès, ont poursuivi l'exécution de ce double projet, qui est l'essence même de la politique Russe : l'extension en Europe dans la presqu'île des Balkans

(1) Voir pages 454 et 549 du tome IV et page 307 du tome présent

vers la Mer Noire et l'Archipel, l'extension en Asie, dans le Turkestan et vers l'Inde. Aucun échec, aucun arrêt imposé à leur ambition ne les a fait renoncer à leur entreprise ; vaincus quelquefois, ils se relevaient toujours, ayant souvent l'intelligence de paraître céder, et la patience d'attendre de longues années avant de reprendre l'accomplissement du plan mûrement arrêté. Et voilà pourquoi aujourd'hui les Russes ont si profondément entamé l'Empire Ottoman, pourquoi aussi, maître incontestés du Turkestan, ils franchissent chaque jour une étape nouvelle sur les routes qui conduisent dans l'Inde.

Ces routes par lesquelles les Russes se sont avancés jusqu'à ce jour et qu'ils suivront sans aucun doute plus tard pour attaquer les défenses Anglaises, peuvent être réparties en trois groupes : 1° les routes du Nord permettant aux Russes de s'avancer du Syr ou de l'Amou-Déria jusqu'aux défilés de l'Hindou-Kouch, du Kohi-Baba et du Safid-Koh, qu'ils devront ainsi franchir pour atteindre Caboul ou Hérat ; 2° les routes de l'Ouest, conduisant de Krasnovodsk, Michaëlow ou Ashourada sur la Caspienne, à Hérat, soit en longeant les dernières ramifications du Kopet-Dagh, soit en empruntant les vallées de l'Atreck ou du Gourgan, pour atteindre Hérat ou Kandahar ; 3° les routes de l'Est, permettant à des corps Russes qui occuperaient déjà Caboul, Hérat ou Kandahar d'atteindre l'Indus, en contournant ou en franchissant les monts Soliman.

1° Routes du Nord.

C'est par le Nord que les Russes sont tout d'abord arrivés : ils avaient de très bonne heure étudié le tracé d'une ligne ferrée partant d'Orenbourg, traversant le Syr et l'Amou-Déria, pour se diriger ensuite vers Hérat. De son côté M. de Lesseps, encouragé par le gouvernement Russe, avait fait des travaux préliminaires en vue de continuer ce chemin de fer jusqu'aux Indes. Arrêté par les difficultés que présentait le passage de l'Hindou-Kouch, il a cru trouver un itinéraire plus facile, permettant d'atteindre le Kachmir par Kashgar et les steppes du Pamir. Mais ces projets qu'il nous sera peut-être donné de voir accomplir dans un avenir lointain, ont singulièrement perdu de leur importance, depuis que l'on construit la ligne partant de Michaëlow et longeant la région des Attak pour rejoindre Saraks sur le Tedjend. C'est à la suite de tentatives répétées, et quelquefois malheureuses, à la suite d'étapes successives, que les Russes, partis de l'Oural, sont arrivés à occuper les vallées du Syret de l'Amou-Déria.

L'inspirateur de toute la politique Russe, aussi bien dans l'Asie cen-

trale qu'en Europe, est Pierre-le-Grand. Lorsqu'en 1697 après avoir séjourné à Saardam, il vint à Londres, il y étudia l'organisation de la compagnie des Indes et songea dès ce jour à avoir sa part des trésors de l'Asie.

Deux voies lui semblaient possibles pour atteindre l'Inde : ou bien descendre le Volga jusqu'à Astrakham, aborder à Recht, prendre la route de terre jusqu'à Bender-Abassi et gagner ensuite Karatchi près de l'embouchure de l'Indus; ou bien, après avoir descendu le Volga, traverser les steppes des Kirghiz jusqu'à Khiva et de là par Boukhara et Samarcand se diriger sur l'Inde.

Pierre-le-Grand préférait la première voie et essaya tout d'abord de l'ouvrir. Il ordonna d'étudier la mer Caspienne et en fit dresser une carte qui fut rectifiée en 1710; en même temps des négociations heureuses étaient entamées avec la Perse; mais des complications survinrent; la guerre civile éclata dans le pays, et le projet fut ajourné.

Restait la route du Turkestan. Pierre négocia avec le chef Turkoman Khodja Néfès pour rétablir l'ancien lit de l'Amou Déria vers la Caspienne, ce qui est exactement le projet repris de nos jours par les ingénieurs Russes, et une expédition fut envoyée pour ouvrir la route. 6,000 hommes, sous le commandement du prince Bokowitsk, pénétrèrent dans les steppes des Kirghiz; mais cette tentative aboutit à un épouvantable désastre et des tempêtes de sable engloutirent ceux que les attaques de la trahison des Kirghiz avaient épargnés.

Pierre-le-Grand revint alors à son premier projet, et, profitant d'une guerre civile qui avait éclaté en Perse, il se fit céder, au traité d'Ismaïl-Bey (1722), les ports de Derbent, Bakou et Asterabad. Ce dernier surtout avait pour lui une importance capitale; placé à l'origine de la route qui devait traverser la Perse entière. Les Russes qui, depuis Pierre-le-Grand, ont du restituer Asterabad, se sont de nos jours établis en avant de cette ville dans l'île d'Ashourada, qui fournit une excellente base d'opérations à une armée voulant s'avancer sur Hérat par les vallées de l'Atreck et du Gourgan. Pierre-le-Grand est donc le véritable promoteur de la conquête de l'Asie centrale.

Catherine II, son digne successeur, très occupée par les partages de la Pologne et la conquête des côtes de la mer Noire sur les Turcs, ne se désintéressa point cependant de l'Asie centrale. Le projet de conquête fut rédigé par Voltaire; il était précédé d'un mémoire explicatif dont l'auteur est Bernardin de Saint-Pierre. Celui-ci vint même à Saint-Pétersbourg et fût nommé officier Russe, grâce au général du Bosquet; puis il développa son plan devant Catherine : il s'agissait de

fonder vers l'oasis de Khiva une principauté vassale de la Russie, mais s'administrant elle-même et possédant une indépendance presqu'entière. Du Bosquet, alléguant que cette création était contraire au caractère absolu du gouvernement de Catherine, proposa l'installation de places d'armes au sud du lac d'Aral, et le rétablissement de l'ancien cours de l'Amou-Deria vers la Caspienne. Bernardin, obtint de Catherine une audience solennelle, mais ne put faire triompher son plan ; et, ne voulant point céder, découragé de son échec, il quitta la Russie La conquête de l'Asie centrale fut encore ajournée, et ne devait être accomplie que dans notre siècle.

C'est vers 1834 que commença la marche en avant qui parfois ralentie, n'a jamais été suspendue depuis. Les Russes commencèrent par établir des forts le long de l'Oural et jusqu'à la mer d'Aral pour arrêter les invasions des Kirghiz, et, après une lutte de plusieurs années, ils réprimèrent l'insurrection de ces nomades, dirigée par Khazimoff. (1838-1844).

Presqu'en même temps que les Anglais, essayaient d'occuper l'Afghanistan et subissaient le terrible et légendaire désastre de Koor Kaboul, une expédition Russe commandée par le général Pérowski s'avançait contre Khiva (1839-1841). Le désastre, déjà éprouvé sous Pierre-le-Grand se renouvela : il fallut par une température de 40° au-dessous de zéro s'engager dans les steppes ; les chameaux devant servir à transporter les vivres et les fourrages périrent en masse ; le vin et l'eau gelèrent. Enfin la profondeur des neiges, les maladies qui se déclarèrent obligèrent Pérowski à rebrousser chemin sans avoir aperçu un seul soldat ennemi.

Cet échec fortifia naturellement l'audace des Khiviens, et le gouvernement Russe dut reconnaître que l'unique moyen d'obtenir la paix de ces Khans orgueilleux, était de leur déclarer la guerre et de la pousser avec vigueur. Trois États eurent surtout à subir l'hostilité des Russes : le Khanat de Khokand dans la vallée supérieure du Syr Déria ; celui de Boukhara sur le Zerafchan ; celui de Khiva au sud-ouest des Bouches de l'Amou-Déria.

En 1848, à la suite de l'émeute fomentée dans les steppes par le sultan Kénissar, les Russes qui venaient de faire explorer la mer d'Aral, élevèrent un rangée de forts destinés à protéger la frontière. Mais, pas plus que les fortifications construites sur la mer d'Aral et à l'embouchure du Syr-Déria, ils ne réussirent à arrêter les pillages des Khiviens et des Khokandiens : les caravanes furent attaquées sans merci, et les prisonniers soumis à un pénible esclavage.

C'est alors que le général Perowski résolut de recourir aux mesures les plus énergiques ; après avoir fait explorer, par une forte reconnaissance, la vallée du Syr-Déria, il s'empara de la forteresse d'Ak-Melchéti (1852), l'entoura de nouveaux remparts et lui donna son nom qu'elle a conservé depuis. Les Russes se répandirent peu à peu dans la vallée du Syr et, en 1865, le général Tchernaïeff, pour punir le souverain de Taclkend qui levait des contributions énormes sur les caravanes traversant ses États, s'empara de cette ville qui est devenue la capitale de toutes les possessions russes de l'Asie centrale. Le général Romanowski se rendit maître l'année suivante par la bataille d'Iadjar, du pays au sud de Tackend, et de toute la province de Khodjend (1866). Alors fut créé le gouvernement du Turkestan que le général Kaufmann, résidant à Tackend, fut chargé d'organiser.

Le nom du général Kaufmann est intimement lié aux conquêtes et aux annexions qui vont suivre ; mais, il faut le reconnaître à sa louange, c'est une politique de paix et de modération qu'il essaya tout d'abord de suivre. Des missions furent envoyées dans tous les petits États voisins pour conclure avec eux des traités commerciaux. Elles ne rencontrèrent partout que la mauvaise foi et la duplicité asiatiques. Le Khan de Khokand, en particulier, tout en paraissant négocier, attendait le voyage que le général Kaufmann devait faire à St-Pétersbourg pour fomenter un soulèvement général : il fallait déjouer ces menées séditieuses. Le gouverneur voulut frapper l'imagination de ses ennemis par un coup décisif : il marcha sur Samarcand, la ville sainte des musulmans de l'Asie centrale, et s'en empara ; l'impression produite fut immense, et l'émir de Boukhara se déclara vassal des Russes qui le tiennent, du reste, aujourd'hui, comme on l'a expliqué plus haut, par la possession du cours du Zerafchan supérieur (1863) ; il dut promettre de n'entretenir de relations avec aucune autre puissance étrangère sans le consentement des Russes.

Ayant ainsi franchi la grande ligne frontière du Syr-Déria, les Russes devaient forcément englober les deux Etats de Khiva et de Khokand et se trouver dans l'obligation, ou de les supprimer, ou de leur imposer une suzeraineté devenue chaque jour plus menaçante. Déjà, en 1854, Khiva avait été un instant occupé, puis évacué ; le Khan de cette ville, ayant, en 1871, soutenu une révolte des Kirghiz, on résolut de le chatier. Une première tentative, dirigée par le colonel Markozow, échoua. Le général Kaufmann prépara alors une formidable expédition. Après avoir lutté contre la faim et la soif au milieu des sables, et vaincu des difficultés sans nombre, les Russes entrèrent

à Khiva (1873). Le Khan dut leur céder la rive droite de l'Amou, accorder la libre navigation sur la mer d'Aral et sur les fleuves, avec d'importants privilèges commerciaux, et payer une indemnité de guerre. Khiva ne fut pas annexé, grâce à l'intervention de l'Angleterre.

Quelques années plus tard, les Khokandiens se soulevèrent contre leur Khan Khudayar, qu'ils jugeaient, avec raison, trop dévoué aux intérêts moscovites, et, lorsque celui-ci se fut retiré avec ses trésors à Orenbourg, ils essayèrent vainement d'arrêter la marche des Russes. Battus à Makram (1875), ils ne purent empêcher leurs ennemis d'occuper tout l'Etat de Khokand, qui fut annexé et devint la province actuelle du Ferghana, territoire de 60 lieues de long, avec le climat du midi de la France, et qui est une des meilleures parties des possessions russes dans l'Asie centrale.

Un instant détournée vers Constantinople pendant la guerre d'Orient (1877-78), vers la région des Attak par le châtiment des Tekkes et la prise de Geoktépé (1880) et vers la Chine par le règlement de l'affaire du Kouldja (1882) la politique Russe toujours habile à profiter des embarras de l'Angleterre, ne tarda pas à se manifester de nouveau dans la région du Turkestan méridional.

Les Turkomans-Tekkes qui occupaient l'oasis de Mew, une des clefs de l'Inde, comme disent les historiens, effrayés de l'approche des Russes qui arrivaient à la fois par le Nord et par l'Ouest, avaient, depuis plusieurs années, commencé à fortifier leur ville : ils avaient entrepris des travaux considérables et avaient tiré de Khiva et de l'Afghanistan plusieurs pièces de campagne. Braves d'ailleurs et audacieux, armés d'une lance, d'un sabre, d'un fusil à deux coups, et montés sur d'excellents chevaux, ils réalisent l'idéal du cavalier irrégulier ; longtemps dispersés, ils s'étaient un moment ralliés autour du Mourchid-Khan, chef d'une grande énergie. Déjà en 1862 ils avaient anéanti une armée Persane, et lui avaient enlevé une trentaine de canons, qu'ils avaient aussi transportés à Merv Ils avaient d'ailleurs une confiance aveugle et singulière dans les secours qu'ils attendaient des Anglais ; à plusieurs reprises, des agents britanniques, tels que Napier et Butler, avaient parcouru la contrée habitée par les Tekkes, leur apprenant à manier les canons et à construire les fortifications, et leur inspirant la crainte des Russes qui se rapprochaient sans cesse, et la confiance chez les Anglais qui étaient loin de chez eux et qui leur semblaient pour ce motif moins redoutables : ils attendaient sans cesse les secours promis, et le chef européen qui devait les commander. M. Paquier rapporte que « en 1881 après la chute de Géoktépé, le général Skobéleff trouva

» dans les écuries de la citadelle un cheval blanc de toute beauté,
» magnifiquement harnaché, et destiné à ce Messie, que tout le monde
» espérait voir accourir de Calcutta. Le triomphe des Russes dans la
» vallée d'Attak n'ébranla pas la foi que les tribus avaient dans l'inter-
» vention anglaise. M. O. Donovan devait en faire quelques mois plus
» tard la pénible expérience. Arrivé dans l'oasis de Merv quelques mois
» plus tard, il fut pris par cet officier ou cet agent mystérieux, si
» longtemps attendu. Les Merviens aussitôt l'élurent triumvir, chargé
» de deux autres khans ou chefs de gouverner l'oasis. Ils tenaient leur
» sauveur, et ne voulaient pas le laisser s'échapper. Le malheureux
» voyageur qui se savait voué à une mort certaine, dans le cas où les
» Russes, précipitant leur marche, le trouveraient dans l'oasis, dut
» avoir recours à un ingénieux stratagème pour quitter ses adminis-
» trés et retourner à Téhéran (1). »

Si les Tekkes semblaient ainsi disposés à accepter l'appui et même le protectorat de l'Angleterre, les Tedjiks et les autres populations sédentaires et paisibles du Mourghab supérieur et de la vallée de Maïmène souhaitaient la rapide arrivée des Russes. N'avaient-ils pas en effet à se plaindre du brigandage de ces Tekkes qui, venus de l'ouest, c'étaient peu à peu avancés jusqu'à l'oasis de Merv, et, pouvaient, continuant leur marche et leurs dépradations, déborder vers Maimène et jusqu'à l'Amou-Déria? L'intervention Russe seule pouvait, en les fixant, arrêter ces pillages. Et puis, il faut bien le dire, le nom de la Russie était populaire dans l'Asie centrale.

On n'oubliait pas qu'au moment de la conquête des Khanats situés dans les vallées du Syr et de l'Amou-Déria, les Russes s'étaient prononcés contre l'esclavage : ils avaient délivré des milliers de malheureux qui, devenus libres, et revenus en Perse, dans l'Afghanistan, à Hérat, avaient célébré le nom du Czar. Profitant de ces divisions, et sachant d'ailleurs qu'ils ne rencontreraient aucune résistance sérieuse, les Russes annexèrent l'oasis de Merv (1884) et cette conquête, bien que depuis longtemps prévue, produisit en Europe une impression profonde. Le cabinet de Saint-James avait déclaré que l'occupation de cette oasis constituerait un casus belli. Aujourd'hui le drapeau Moscovite flotte sur Merv, et l'Angleterre a dû se borner à imprimer aux travaux du chemin de fer de Sibi sur Quettah une activité plus grande : c'est là seule réponse qu'elle a faite au défi qui lui a été adressé.

---

(1) Revue de Géographie. — Juin 1885. — Paquier : La Question de Hérat.

bientôt les Russes ont mis à profit les embarras de l'Angleterre au Soudan pour accomplir de nouveaux progrès, et au moment même ou la commission anglo-russe, chargée d'établir la nouvelle frontière entre l'Afghanistan et les possessions du Czar, semblait devoir commencer ses travaux, ils ont occupé après quelques légères escarmouches Saraks, Zulfikar, Poul-i-Khatoum et plusieurs localités du territoire contesté entre les deux nations dans les vallees du Mourghab et du Tedjeud. Aujourd'hui la commission de délimitation poursuit ses travaux et l'on a pu constater les excessives revendications de la Russie en face des hésitations ou des protestations timides de l'Angleterre. Quelle que soit la solution adoptée, et quand même une fois encore le conflit serait évité, il n'en est pas moins certain qu'avant quelques années les Russes, qui ont dépassé l'Amou-Déria, déborderont dans les vallées du Hérivoud du Mourghab, des rivières de Maimènè de Balk, de Koundouz et arriveront au pied des montagnes qu'ils chercheront alors à franchir. Quatre grandes routes s'offriront à eux à travers ces hautes chaînes de l'Hindou Kouch, du Kohi-Baba et du Safih-Koh dont nous avons présenté la description :

S'ils arrivent de Koundouz ou Balk ayant pour objectif Baboul, ils franchiront l'Hindou-Kouch à l'un des nombreux défilés qui percent la chaîne, soit comme les caravanes au col de Bamian, soit comme jadis Alexandre-le-Grand et de nos jours Wood au défilé de Kawak. S'ils s'avancent de l'Amou-Déria, de Maimène ou de Merv, ayant Hérat pour objectif, ils atteindront cette ville soit en passant le col de Mazret-i Baba, que les neiges rendent, il est vrai, pendant six à sept mois impraticable, ou, longeant le Henroud-Tedjend par Zaraks, Poul-i-Khatoum et Sulficar, ils suivront cette route toute naturelle que leur a révélée le docteur Lessar. Ces marches qui, suivant l'itinéraire choisi, varieraient de 200 à 400 kilomètres environ, ne s'accompliraient certes pas sans résistance et les Russes devraient s'attendre à des difficultés matérielles bien plus grandes que celles dont ils ont jusqu'à ce jour triomphé. Mais l'histoire de leurs conquêtes passées témoigne assez hautement de leur persévérance pour qu'on puisse un seul instant douter du résultat final et pour qu'il ne soit pas téméraire d'affirmer qu'en cas d'échec, la Russie, calme et résignée, sans reculer et sans céder, attendrait une occasion plus propice de satisfaire ses désirs de conquêtes et les aspirations ambitieuses de sa politique séculaire.

E. Guillot.

(à Suivre).

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

Les câbles télégraphiques de l'Europe. — Il nous paraît intéressant de relever dans le Bulletin de la Société de géographie de Lille la situation actuelle des principales communications sous marines qui relient soit les diverses stations européennes entre elles, soit le continent lui-même avec les autres parties du monde. Il y a vingt ans, c'est à peine si l'on comptait quelques câbles télégraphiques et encore étaient-ils généralement fort courts ; aujourd'hui, c'est un véritable réseau qui couvre le fond des mers.

Entre l'Europe et l'Amérique du Nord, dix câbles fonctionnent actuellement, ils ont été posés : un en 1869, un en 1873, un en 1874, un en 1875, un en 1879, un en 1880, un en 1881, un en 1882, deux en 1884. Six de ces câbles partent de Valentia, en Irlande, deux de Brest, deux de Penzance, en Angleterre. Ces deux derniers ont été posés l'année dernière par la Compagnie Bennett; ils sont reliés au Hâvre par deux autres câbles partant de Penzance. Un autre câble, partant également de Penzance, se rend à Emden, en Allemagne, et met ce dernier pays en relation avec l'Amérique du Nord.

L'Europe est mise en communication avec l'Amérique du Sud par deux câbles partant tous deux de Lisbonne et aboutissant à Pernambuco (Brésil).

Les communications télégraphiques de l'Angleterre avec les Indes sont assurées par deux câbles, partant de Bombay, touchant à Aden et à Suez, repartant d'Alexandrie et traversant la Méditerranée jusqu'à Marseille, en touchant à Malte et à Bône. Un autre câble, touchant à Lisbonne et à Gibraltar, relie Malte à Falmouth.

C'est l'Angleterre qui possède le plus de câbles ; elle est en communication avec la France par huit câbles posés entre Douvres et Calais, avec le Portugal, par un câble touchant à Vigo et atterrissant à Lisbonne, avec l'Espagne par deux câbles entre Falmouth et Bilbao, avec l'Allemagne par quatre câbles posés entre Emden et Lowestoff, avec la Norwège par deux câbles atterrissant à Arendal et Ekersund, avec la Suède par un câble atterrissant à Gothembourg, avec le Danemarck par un câble allant de Newcastle à Sonderwig, avec la Hollande par deux câbles allant de Londres à La Haye, enfin avec la Belgique par un câble allant de Londres à Ostende. Ces derniers câbles ont plusieurs fils.

Rappelons à ce propos que les colonies anglaises possèdent de nombreux câbles : 1° entre Malte et Tripoli ; 2° entre Malte et la Sicile ; 3° entre Otrante et Alexandrie, touchant à Candie et Zante ; 4° entre Alexandrie et Alep, touchant à Chypre ; 5° entre Alexandrie et Port-Saïd ; 6° entre Suez et Aden, touchant à Souakim, dans la Mer Rouge ; 7° entre Souakim et Djeddah, à travers la même mer ; 8° entre Madras et l'Australie, dans la mer des Indes, reliant Penang, Singapour et Java ; c'est par ce câble, relié à celui de Singapour à Saïgon, à Hué et à Haïphong, posé l'année dernière, que nous avons des nouvelles du Tonkin et de la Cochinchine. — Dans la mer de Chine, les Anglais possèdent encore des câbles reliant Saïgon,

Hong-Kong, Fou-Tchéou et Sanghaï, d'une part; Haïphong, Hong-Kong, Amoy et Sanghaï, de l'autre. — Les deux câbles qui relient Sanghaï au Japon (Nangasaki), à la Corée et à la Sibérie, leur appartiennent encore. — Sur les côtes d'Afrique, un câble partant de Cadix et allant au Sénégal, en touchant aux îles Canaries, a été posé par eux; celui qui, partant d'Aden, va au Cap, en touchant à Zanzibar, à Mozambique et à Saint-Laurent Marquez, leur appartient également. — L'Australie est reliée à la Nouvelle-Zélande par un câble allant de de Sydney à Nelson. — Enfin, les Anglais ont encore posé un câble dans les golfes Persique et d'Oman, entre Kuratchée, dans l'Inde, et Fao, dans la Turquie d'Asie, touchant à Bushire et Jask, en Perse.

La France est reliée à l'Algérie par trois câbles, entre Marseille et Alger; un autre câble, atterrissant à Marseille et à Barcelone, relie la France à l'Espagne.

La Russie est reliée au Danemarck par un câble, entre Libau et Copenhague; à la Suède par trois, entre Nystad et Stockholm; avec Constantinople par un câble, allant de cette ville à Odessa. Ce câble, prolongé à travers la mer de Marmara et l'Archipel, va de Constantinople à Salonique.

L'Autriche ne possède qu'un câble : il va de Trieste à Corfou et à Zante.

Un petit câble, à travers l'Adriatique, entre Otrante et Volona, met l'Italie en communication avec la Turquie.

La Corse et la Sardaigne sont reliées par des câbles de peu de longueur, la première à la France, la deuxième à l'Italie.

Nous indiquons plus loin quels sont les câbles télégraphiques particuliers à l'Amérique : ceux-là sont les seuls qui n'aient aucun point de contact en Europe.

ASIE.

Les explorations de M. Ney Elias. — M. Ney Elias, l'explorateur auquel la Société de Géographie de Londres a récemment décerné une médaille d'or, et qui a rempli pendant ces dernières années les fonctions de Résident anglais à Ladakh, avait été, au commencement de l'année dernière, envoyé par lord Dufferin, Gouverneur général de l'Inde, à Yarkand et à Kashgar, dans le but de se livrer à des recherches et à des explorations géographiques.

Nous apprenons, dit la *Gazette géographique*, que M. Elias a passé d'Yangi Hassar dans la région du Pamir et atteint les bords de l'Oxus à Warmar. Ensuite, il a exploré en détail les pays de Roshau et de Shignan, d'où il a pénétré dans le Badashan. Il devait, peu de temps après, se rencontrer avec le colonel Ridgway et la Commission de la délimitation de la frontière afghane à Charshambeh, avant d'aller séjourner à Kashgar.

Exploration de MM. Meedham et Molesworth dans le Thibet. — Le *Calcutta Englishman* annonce que M. Meedham, de la police d'Assam et le capitaine Molesworth, du corps d'état-major du Bengale, qui avaient quitté Sadiya le 12 décembre dernier pour se rendre à Rima, dans le Thibet, sont retournés à Dibrugarsh. Ils sont parvenus jusqu'à Rima; mais il leur a été impossible d'y entrer à cause de l'hostilité des Thibétains.

Pour aller de Sadiya à Rima, ils avaient suivi le cours du Brahmapoutre; de sorte qu'ils sont à même d'affirmer avec autorité que dans ce fleuve se jette la rivière décrite par l'explorateur « A. K. » comme ayant des dimensions égales à celle du « Dzang-bô » et qu'on peut regarder comme résolue définitivement la question de l'identité du Dzang-bô avec le Dijong.

Le dernier voyage du colonel Prjevalsky dans l'Asie centrale. — Le célèbre explorateur russe, le colonel Prjevalsky, lisons-nous dans le *Temps*, vient de rentrer en Russie de son quatrième voyage d'exploration dans l'Asie centrale.

« Le premier voyage de M. Prjevalsky avait duré trois ans (1871-1873). Disposant de bien faibles ressources, il était resté deux ans dans le Thibet et avait poussé jusqu'aux sources du fleuve Bleu ; le premier, il avait exploré la partie orientale de l'Asie centrale. Les années 1874 et 1875 furent consacrées à l'étude et au classement des matériaux scientifiques rapportés de ce premier voyage et aux préparatifs d'un second. Cette fois, l'explorateur avait été richement équipé, disposant d'une somme de 24,000 roubles (60,000 francs), qui lui fut octroyée par ordre de l'empereur Alexandre II, sur la proposition du ministre de la guerre. Six cosaques furent mis à sa disposition. L'expédition se rendit en 1876, dans le Tian-Schan et à Tarim, mais, ne pouvant avancer, elle revint en Russie au commencement de l'année suivante avec quelques matériaux qu'elle put réunir malgré la courte durée de ses travaux.

Le troisième voyage commença en 1878 L'expédition était composée de douze personnes. La tentative de pousser jusqu'à Sadji, au Thibet, échoua faute de vivres et de moyens de transport. Après avoir traversé le lac Zaissan et le Thibet jusqu'à Saidam, M. Prjevalsky dut s'arrêter à cent cinquante verstes de la capitale du pays ; mais, par contre, il put explorer en 1879 les sources du fleuve Jaune.

Enfin, au mois de novembre 1883, le colonel Prjevalsky entreprit son quatrième voyage, dont il vient de rendre compte dans deux conférences publiques, tenues à Moscou et à Saint-Pétersbourg.

M. Prjevalsky a commencé par parler du Thibet. Ce pays a un climat continental, avec des changements subits du froid au chaud, et vice-versâ. La chaleur monte parfois à 65° Cels ; la température moyenne de l'été est de 45° Cels à l'ombre. En hiver, le thermomètre descend jusqu'à 40 et 45°.

Dans le Thibet méridonal, les conditions climatériques changent. La température ne monte pas en été, au-delà de 23° et les froids aussi sont plus modérés. Malgré cela, l'excès d'humidité empêche le développement de la végétation, de sorte que le pays n'a même pas de pâturages suffisants pour le bétail. Cependant la faune y est abondante. On compte jusqu'à quinze espèces de mammifères et cinquante-trois espèces d'oiseaux. Les animaux que l'on rencontre dans les vallées du Thibet septentrional se distinguent généralement par leurs grandes proportions. Il y a beaucoup de troupeaux de taureaux sauvages (yacs) qui ne sont pas féroces, beaucoup d'antilopes, de moutons et d'ânes sauvages. On y rencontre aussi des ours, des loups et des renards. Les fleuves et les lacs sont assez riches en poissons.

Les habitants mongols de cette contrée rappellent, par leurs mœurs et leurs coutumes, cette nature sauvage. Ils vivent dans des cabanes (yourtes) de feutre.

Le Kaltsou, pays limitrophe de la Chine, présente un tout autre aspect. L'irrigation y est abondante, la végétation très intéressante.

Le pays est habité par des Toungouses boudhistes qui logent dans des cabanes pareilles à celles des paysans russes. On y trouve aussi une peuplade appelée Daldy, qui, par son extérieur, diffère peu des Chinois.

Deux religions se partagent les habitants de la contrée : le boudhisme et l'islam. La doctrine de Bouddha, d'une compréhension trop élevée pour l'intelligence de ces peuplades primitives, y dégénere sensiblement. Elle a d'ailleurs sur les Asiates une action débilitante, tandis que la doctrine de Mahomet, basée sur le glaive et la force, engendre une race active et énergique.

M. Prjevalsky raconte qu'il prit tout d'abord une voie déserte dans la direction

du fleuve Jaune. Il a fallu deux mois pour traverser le désert à l'époque des plus grands froids ; le mercure gelait dans les thermomètres.

Arrivés dans une région plus méridionale, les voyageurs trouvèrent une température moins basse, mais présentant des variations de 40 degrés en un seul jour : en janvier, il y a eu, au soleil, 20° de chaud, et, la nuit, 20° de froid.

Le mois de février a été passé dans le Thibet montagneux, où l'on a complété les collections ornithologiques. Au mois de mai, l'expédition pénétra dans le Saidam méridional, dont le souverain voulait s'opposer au passage de M. Prjevalsky et de ses compagnons ; il finit cependant par céder et donna à l'expédition des guides et des chameaux.

Laissant ses provisions à la garde de sept cosaques, M. Prjevalsky se rendit aux sources du fleuve Jaune. Ce fleuve, qui, vers le sud-est, atteint une largeur immense, a une importance exceptionnelle pour les Chinois.

Des sources du fleuve Jaune, M. Prjevalsky se dirigea vers le Midi, aux sources du fleuve Bleu. Après une marche de cent cinquante verstes (1), les voyageurs rencontrèrent des Tourgoutes qui se montrèrent très hostiles. Des coups de fusil les firent reculer, mais le passage du fleuve Bleu était impraticable, et M. Prjevalsky dut rebrousser chemin.

Du Saidam méridional, il se dirigea, accompagné de treize personnes, sur le Saidam occidental, où la pauvreté du sol rend impossible le séjour des animaux, même des chameaux. Après avoir traversé huit cents verstes environ, l'explorateur arriva au bord d'un marais impénétrable habité par une nuée de faisans.

Après une excursion dans le Thibet occidental, les voyageurs arrivèrent à Gaz, et de là, par les défilés, à Loto, où ils trouvèrent une population de race turque qui les reçut très bien Le même accueil leur fut fait dans la région occidentale de la Chine, limitrophe au Turkestan oriental. C'est un pays magnifique, fertile, chaud, n'ayant jamais d'hiver, ayant une double récolte par an (en février et en juillet) et ayant des fruits pendant toute l'année.

En avançant plus loin, l'expédition est retombée en plein désert, interrompu par des sasis. Les pluies ne cessèrent pas pendant vingt jours de suite. M. Prjevalsky a été le premier à explorer la rivière de Potam, dont le cours n'a que 150 verstes et qui sort d'un petit marais du désert.

Ayant franchi le Potam, l'expédition passa la rivière Triam, atteignit la riche oasis de Okson, traversa le Tian-Schan et visita Sekoul, limite du quatrième voyage. »

AFRIQUE.

Voyage de M. Schwarz dans le pays de Cameroons. — Une lettre de M. Schwarz, l'explorateur africain, écrite le 27 janvier à bord d'un navire à l'ancre devant Gorée, dans les eaux de la Sénégambie, contient le récit des intéressants voyages de cet explorateur dans l'intérieur du pays de Cameroons. Nous l'empruntons à la *Gazette géographique* :

M. Schwarz dit qu'il a suivi la grande route des caravanes jusqu'à Calabar; puis, ayant atteint Bakundu, sur les confins du territoire déjà exploré, il a poussé vers

(1) La verste russe = 1.066 mètres.

l'Est et parcouru une région au sujet de laquelle aucune des cartes existantes jusqu'ici, ne donne des notions exactes et qu'habitent des tribus peu disposées à accueillir des étrangers. Après y avoir traversé de vastes forêts vierges, riches en arbres résineux et en café sauvage et très peuplées d'éléphants, M. Schwarz a franchi le fleuve Kumba, et est arrivé au territoire Bazon, qui possède des villes très populeuses. Ce district, qui fournit aux habitants de la côte de l'ivoire, de l'huile et des esclaves, forme un plateau très pittoresque et relativement bien cultivé. Les indigènes, qui s'appellent Basiarami et qui s'occupent d'agriculture et de l'élève du bétail, n'étaient même pas connus de nous jusqu'à présent.

M. Schwarz a dû arrêter là ses explorations, ayant rencontré dans le voisinage du Calabar septentrional une bande de 500 nègres armés, à la vue desquels il a cru devoir retourner à la côte par le fleuve Mungo.

Nouvelle expédition de M. le lieutenant Wissmann. — Nous avons rapporté, p. 281 du présent volume, l'expédition de M. le lieutenant Wissmann dans le Kassaï.

Après sa descente du Kassaï, il avait quitté Banana pour aller prendre quelque repos à Madere. Nous apprenons qu'il vient de repartir pour le Congo, où il va poursuivre ses explorations à travers les territoires, jusqu'ici inconnus, qui s'étendent au Nord-ouest de Loulouabourg,

Exploration de M. le lieutenant Von François. — M. Von François est de retour en Europe. On sait que, pendant les deux ans qu'il a passés en Afrique, il a parcouru d'abord avec M. Wissmann la région qui s'étend de Saint-Paul de-Loanda et le Kassaï, qu'il a descendu cette rivière jusqu'au Stanley-Pool, et que depuis, avec M. G. Grenfell, il a exploré sur le *Peace* les affluents de la rive gauche du Congo septentrional qu'il a remonté jusqu'à l'Équateur. M. Von François est né à Luxembourg; il est le fils d'un général tué en 1870 à Spikeren. Il a lui-même servi contre la France. Il résulte de renseignements qu'il a communiqués au *Mouvement géographique* de Bruxelles, que la région située entre la chaîne côtière de l'Ouest, la courbe du Congo et environ le 8° de latitude Sud, constitue un plateau variant entre 300 et 800 mètres d'altitude. Ce plateau s'incline vers le Nord jusqu'au 5e parallèle, puis à partir de là vers le Congo, dans la direction O.-N.-O. Ce plateau se déroule en ondulations plates entre lesquelles coulent le Kassaï, le Tchouapa (Ourouki) et le Loulongo. Le Kassaï serait navigable sur une longueur totale de 880 kilomètres, la vitesse de son courant au confluent de Louloua, serait à l'étiage de 80 mètres à la minute. Quant au Louloua, il serait navigable jusqu'au point où il reçoit le Louibo.

Le Tchouapa (Ourouki) est encore une magnifique voie fluviale ainsi que le Boussera, son affluent de gauche. Il serait navigable pendant plus de 840 kilomètres.

Quant au Loulongo, il pourrait être remonté en bateau pendant 600 kilomètres et son affluent de droite, le Lopouri, offrirait également plus de 300 kilomètres à la navigation.

Tout ce pays serait comme privilégié en fait de climat, de 26 à 32° centigrades en moyenne. Pas de véritable saison des pluies. Quelques orages, mais pas d'ouragan.

La végétation est luxuriante. Les palmiers et les arbres à copal dominent. Quant aux animaux sauvages, ils sont moins nombreux qu'on le supposerait. Peut-être, comme la vue ne peut porter loin dans ces forêts vierges, est-il difficile de les voir.

La population est le plus dense le long du Tchouapa et du Boussera, le moins dense sur le Loulongo. Toutes les tribus se livrent à l'agriculture et ont une certaine industrie. Certaines d'entre elles sont cannibales. Toutes parlent la même langue.

M. Von François estime que le profit à retirer pour le commerce de la région explorée sera immense : les plantations, l'élève du bétail ont un avenir assuré dans les vallées du Kassai, du Tchouapa et du Loulongo.

Voyage de M. le Dr Wolff de San Salvador au Quango. — Le Dr Wolff, de retour en Allemagne, lisons-nous dans la *Gazette géographique*, a rendu compte à la Société de géographie de Berlin de son voyage de San-Salvador au Quango. Il avait entrepris son expédition, avec le lieutenant Schulze et le Dr Büttner, pour apprendre à connaître le pays et les habitants de cette partie du bassin du Congo. Dans la partie inférieure du fleuve, la situation lui a paru misérable vu la stérilité du sol. Les limites du commerce de l'ivoire se sont resserrées; la plus forte maison de Vivi, la *Hollandische Hondelsvenoostschap*, n'en exporte que 80 tonnes annuellement. Sur la route du Congo à San-Salvador, le voyageur n'a trouvé ni arbres ni arbustes ; les indigènes ne se livrent pas à l'agriculture ; ils vivent plutôt d'extorsions sur les caravanes de passage. A San-Salvador, le roi Totila jouit encore d'un certain prestige, quoique de fait son pouvoir soit réduit à fort peu de chose. De San-Salvador, où le Dr Wolff perdit son compagnon, le Dr Schulze, les difficultés jusqu'à Damba se présentèrent en foule. Le souverain de cette dernière localité, Muene Poutou Kasongo, jeune homme de 16 ans, ne put lui fournir un nombre suffisant de porteurs, en sorte qu'il dut se diriger vers le Quango avec un très petit nombre d'hommes. Il traversa plusieurs fois le Quilou, qui n'est point un tributaire du Congo, mais se verse directement dans la mer, près d'Ambrizette. L'affaiblissement de la santé du Dr Wolff, ainsi que l'impossibilité d'engager, parmi les indigènes, les porteurs nécessaires, l'obligea de revenir à San-Salvador.

Voyages de M. le Dr Büttner dans l'Afrique occidentale. — Le correspondant berlinois du *Daily Chronicle* télégraphie que le Dr Büttner, de retour de ses voyages dans l'Afrique occidentale, rapporte avec lui plusieurs traités de protection qu'il a conclus, pour le compte de l'Allemagne, avec des chefs indigènes des territoires entre le fleuve Orange et le cap Frio. D'après ces traités, les territoires sont placés sous le protectorat du gougernement allemand, que les chefs indigènes promettent d'aider de leur mieux. Le résultat de ces traités, qui formeront bientôt l'objet d'un Livre Blanc qui sera distribué au Reichstag, est de pousser la limite des possessions allemandes de l'Afrique orientale au 12e de latitude Sud.

La baie de Sainte-Lucie. — Les Allemands ayant abandonné toute prétention à la baie de Sainte-Lucie (côte orientale d'Afrique), les Boërs de la république du Transwaal ont trouvé bon de s'y installer et, après avoir acquis des terrains d'un chef zoulou, ont créé une nouvelle République. Le Gouvernement anglais, intervenant à son tour, vient de leur déclarer que, en vertu de droits antérieurs, il ne reconnaissait aucunement leurs prétentions. Il lui reste à prendre possession effective du territoire en question.

AMÉRIQUE.

L suppression des distances par le canal de Panama. — Notre Bulletin ne saurait prôner d'une façon quelconque telle ou telle entreprise, mais il ne voudrait pas non plus laisser ses lecteurs indifférents aux résultats que peut amener la conclusion d'un changement géographique comme celui que donnerait l'achèvement du canal de Panama. A ce titre, nous avons calculé quelles seraient les économies de distances gagnées entre New-York et les villes suivantes sur la route par le cap Horn :

De New-York à :	Distance par le cap Horn.	Distance par l'isthme de Panama.	Économie de distance sur la voie du cap Horn.
	Milles.	Milles.	Milles.
Sanghaï	22.000	10.400	11.600
Valparaiso	12 900	4.800	8.100
Callao	13 500	3.500	10.000
Guayaquil	14.300	2 800	11.500
Panama	16.000	2.000	14.000
San-Francisco	19.000	5.000	14.000
Canton	21.500	10.600	10.900
Calcutta	23.000	13.400	9.600

Les câbles télégraphiques de l'Amérique. —Toutes les Antilles sont reliées par un câble partant de Georgetown, dans la Guyane anglaise, et allant aux États-Unis. Un autre câble relie la Jamaïque à Colon dans l'isthme de Panama.

Sur la côte Est, un câble part de Para, dans le Brésil, et va jusqu'à Buenos-Ayres, dans la République Argentine, touchant à San-Luiz, Para, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro, Santos, Desterros, Rio-du-Sol, Chuy et Montevideo.

Sur la côte Ouest, les principales villes sont reliées par un câble, partant de Tehuantepec, dans le Mexique, et finissant à Valparaiso, au Chili.

Enfin, dans le golfe du Mexique, un câble relie la Vera-Cruz et Tampico à Galveston, aux États-Unis. La mer Caspienne a aussi son câble qui la traverse dans toute sa longueur, entre Bakou et Krosnowodosk.

Exploration de M. le Dr H. Ten Kate dans l'Amérique du Sud. — Un voyageur néerlandais, H. Ten Kate, déjà connu par sa grande exploration des États du Sud-Ouest de l'Amérique du Nord, et sa récente excursion en Laponie, vient, sous les auspices du prince Roland Bonaparte, de parcourir plusieurs provinces de l'Amérique du Sud et d'y faire d'importantes études anthropologiques.

Après un arrêt de quelques jours à Demerara, il est arrivé le 13 juin à Paramaribo ; de là il s'est dirigé sur le Haut-Para et, dans un long et pénible voyage en canot, a visité les rives de la Haute Cottica et du Patamacca. Après avoir parcouru les environs de Coronie, qui constituent une des plus belles régions du littoral Surinamais, le docteur se rendit vers le Haut-Saramacca, afin d'y étudier les nègres des bois appelés Bekous et Mousingas.

Le 10 septembre, le Dr Ten Kate, accompagné de M. Kalff, magistrat, et de dix hommes (bateliers et domestiques), partait pour un nouveau voyage qui dura 78 jours. Ils suivirent d'abord le Wanica, canal qui fait communiquer le Surinam avec la Saramacca; ils entrèrent ensuite dans le Coppename et sur les bords du Tibiti et du Wayombo, visitèrent plusieurs campements indiens; puis ils remontèrent un sous-affluent de cette rivière, le Nikérie, jusqu'au 3e rapide, c'est-à-dire jusqu'à un endroit bien au-dessus du dernier point connu marqué sur les plus récentes cartes. Ils ne purent aller plus loin, la rivière n'ayant plus assez d'eau; du reste, des accès de fièvre rendaient aux explorateurs ce voyage très pénible.

La région arrosée par la haute Nikérie est un désert très boisé et absolument inhabité. Les rives sont constituées par des terres argileuses, mais les nombreux rochers qui se trouvent dans la rivière sont granitiques.

Au mois d'octobre, le docteur, malgré la fièvre, explora la rive anglaise du Corantin, fit quelques excursions sur l'Essequibo et le Massarouni. Le 27 novembre, il était de retour à Paramaribo.

Depuis, le docteur a dû remonter le Surinam et, dans la Guyane anglaise, le Pomerson-River et, après une courte station dans l'île de la Trinidad, visiter le Venézuela. De là, il se rendra en Floride.

Ainsi se terminera probablement ce voyage circulaire, au milieu de populations d'origine plus ou moins caraïbe. M. Ten Kate rapporte des documents précieux et des collections anthropologiques et d'histoire naturelle qu'il destine aux musées français et néerlandais.

Voyage de M. le vicomte G. de Brettes dans le Chaco austral. — En mars 1885, M. le vicomte G. de Brettes a exploré l'intérieur du Chaco austral. De Corrientes, il a pénétré dans le désert, et l'a parcouru pendant 44 jours. Il a découvert un grand lac salé, sur les bords duquel il a marché pendant neuf jours, et trois rivières, probablement tributaires du rio Vermejo, car elles coulent du Sud au Nord.

Le Chaco austral est plat, parsemé d'arbres épineux (mimosées), de marécages et de prairies (hautes herbes coupantes). Les Indiens qui l'habitent sont hypocrites et cruels.

M. G. de Brettes comptait traverser complètement le Chaco austral de l'Est à l'Ouest en diagonale (Corrientes à Candelario), mais les fièvres l'ont forcé à revenir sur ses pas (23 avril 1885).

OCÉANIE.

Le croiseur Fabert. — Le *Courrier de Hambourg* publie l'extrait suivant d'une lettre de Nouméa :

« Le croiseur *Fabert*, de la marine française, commandé par le capitaine de frégate Cochet et monté par 300 hommes d'équipage, avait reçu, après la guerre du Tonkin, l'ordre de visiter l'archipel Soulou, le nord de Bornéo e la Nouvelle Guinée, et de se rendre ensuite par Nouméa à Tahiti.

» Après deux relâches dans l'archipel de la Sonde, ce bâtiment se rendit sur les côtes de la Nouvelle-Guinée et mouilla dans les environs de Doré, dans une anse qui se trouve au Sud de la presqu'île Mamori, la partie hollandaise de la Nouvelle-Guinée Ensuite, le *Fabert* visita toute la région entre la baie de Gœlvink (hollandaise) jusqu'à port Constantin, dans la baie de l'Astrolabe, terre de l'Empereur-Guillaume. Dans la baie Humboldt, qui forme la limite entre les provinces hollandaises et allemandes de la Nouvelle-Guinée, le croiseur fut attaqué par les naturels et se vit forcé de répondre par une salve de d'artillerie à la grêle de flèches qui

pleuvait sur lui, salve à la suite de laquelle les assaillants se retirèrent avec trois morts et de nombreux blessés.

» Après la terre de l'Empereur-Guillaume, le commandant Cochet se rendit dans la Nouvelle-Bretage, visita les factoreries de la maison Hernsheim et la station établie depuis plusieurs années par cette maison à Matupi. Le commandant Cochet s'est déclaré satisfait de cette visite ; la station lui a paru très florissante ; le croiseur put s'approvisionner de charbon et de vivres et emporta même une douzaine de moutons de l'île.

La question des Nouvelles-Hébrides. — Dans notre dernier Bulletin, nous avons entretenu nos lecteurs de la question des Nouvelles-Hébrides (p. 352). En voici l'exposé exact :

En 1853, lorsque nous prîmes possession de la Nouvelle-Calédonie, on oublia d'arborer notre pavillon sur le groupe des Nouvelles-Hébrides, qui sont des dépendances de ces îles.

Par suite de cette omission inexplicable, les Nouvelles-Hébrides, que nous avons jusqu'ici négligé d'occuper, sont devenues un objet de convoitise pour les Australiens, qui somment le gouvernement anglais d'empêcher l'annexion de ces îles à la France.

Un compromis avait été passé à ce sujet entre notre ambassadeur à Londres et le gouvernement britannique. L'Angleterre promettait de donner son assentiment à l'occupation de ces îles, pourvu qu'on lui cédât l'île de Ropa, qu'on prît l'engagement de ne pas molester ses missionnaires méthodistes et qu'on renonçât à envoyer des forçats dans le Pacifique.

Mais, au dernier moment, elle s'est ravisée et a demandé l'avis des gouvernements australiens. A l'exception de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Nouvelle-Zélande, les colonies australiennes se prononcent contre nous.

Si les Nouvelles-Hébrides restent aux mains des Anglais, la Nouvelle-Calédonie, resserrée entre les colonies anglaises, deviendra australienne. Cette conséquence serait évidemment plus que regrettable.

RÉGIONS POLAIRES.

Résultats scientifiques de l'expédition Holm. — D'après une communication faite par M. Hansen-Blangsted à *Société de Géographie* de Paris, on vient d'avoir à Copenhague une exposition des collections recueillies par l'expédition du capitaine Holm sur les côtes orientales du Groënland. Cette exposition est surtout intéressante au point de vue ethnographique. Les tribus groënlandaises autour de la baie d'Angmagsalik, tribus entièrement inconnues, y sont principalement représentées.

La population de la côte orientale du Groënland était, en automne 1884, de 548 âmes, dont 113 dans les environs du cap Dau (Sermilik, Angmagsalik et Sermiligak), et le reste sur la côte entre Tingmiarmint Jgdloluarsuk (fiord de Bernstorf). Dans ce nombre 247 hommes et 301 femmes. La population possédait 142 hayaks et 33 oumiaks. Le langage des habitants sur la côte orientale est le même que celui des Esquimaux de la côte occidentale ; seulement les habitants de la côte méridionale ont l'organe monotone, tandis que ceux des contrées plus septentrionales ont la vaix agréable et douce.

Les indigènes, dans la contrée où l'expédition a séjourné, avaient une taille élancée et la figure caractéristique, le nez saillant. Il n'y a pas de doute que les habitants d'Angmagsalik ne soient de vrais Esquimaux. Cette parenté est prouvée, non seulement par leur langage, mais encore par leurs mœurs, leur religion et leurs légendes, entièrement conformes à ceux des indigènes de la côte occidentale.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Membres de la Société.

PAGES.
Bureau de la Société 4
Membres d'honneur 3
Membres correspondants 3
Membres fondateurs 7
Membres ordinaires 7

II. — Société de Valenciennes.

Bureau de Valenciennes 31
Membres ordinaires 31
Em. Bouant. — La terre et l'eau, conférence faite à la séance solennelle de distribution de prix de la Société de Valenciennes 158
Paul Foucart. — La Société de Valenciennes pendant le premier trimestre de 1886 254

III. — Distribution solennelle des récompenses à Lille.

Paul Crepy. — Discours du Président 141
Incident 143
Alex. Eeckman. — Rapport sur les travaux de l'année 1885 144

IV. — Section de Roubaix.

Junker. — La Suisse 320, 356
Fabre. — Le Canada 382

V. — Procès-verbaux des assemblées générales.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 décembre 1885 37
Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 1886 353

VI. — Grandes conférences.

H. Coudreau. — Le territoire contesté entre la France et le Brésil 42
Castonnet des Fosses. — L'Espagne telle qu'elle est 225

VII. — Communications aux assemblées générales.

Paul Fauque. — De France à Sumatra 77
Général Faidherbe. — Le Soudan français 177
Dr Colin. — Mes voyages au Sénégal 259

VIII. — Cours et conférences de Lille (Jeudi soir).

Ludovic Breton. — Théorie de la formation de la houille dans les bassins franco belge 91
Monteil. — Sénégal et Soudan 113
L. Quarré Reybourbon. — Londres au XVIIIe siècle 128, 192
Melon. — Les côtes de la France (*avec figures*) 289
E. Guillot. — Les Russes et les Anglais dans l'Asie centrale 307, 405

IX. — Nouvelles et faits géographiques.

Europe.

PAGES.

France. — Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne..... 212
Congrès géographique annuel..... 212
Exposition de géographie commerciale de Nantes..... 214
Mouvement maritime en 1885..... 215
Recherches sur la direction des vents de l'Atlantique..... 215
Quelques statistiques : 1° la population ; 2° les journaux périodiques..... 138
Statistiques diverses. — L'émigration allemande..... 272
La population de l'Italie..... 72
La population de l'Alsace-Lorraine..... 344
La population de la France et de l'Allemagne..... 345
La population de la Bosnie et de l'Herzégovine..... 139
Géographie statistique de la Belgique..... 345
Renseignements. — Les câbles télégraphiques de l'Europe..... 413
Le canal de la mer du Nord à la Baltique..... 72
Faits divers. — Une île qui sombre..... 72
Le tunnel de la Mersey..... 271
Rome port de mer..... 345
Le centenaire de l'Institut géographique de Gotha..... 346

Asie.

Les Russes en Asie..... 72
Le Port Courbet..... 139
Tonkin..... 216
La nouvelle frontière entre la Russie et la Perse..... 272
La nouvelle frontière de l'Afghanistan..... 273
Passage des rapides de Préapatang par un torpilleur..... 273
Le commerce français au Tonkin..... 275
Nouvelles voies de communication dans la Sibérie septentrionale..... 276
Le chemin de fer transcaspien..... 277
Annam et Tonkin : organisation du protectorat..... 278
La question du Sanpo..... 279
Expédition de M. le Dr Radde..... 347
Expédition de M. Bourne dans le Yunnan..... 347
Voyage au fleuve Amour de M. Georges Kennan..... 347
Les explorations de M. Ney Elias..... 414
Exploration de MM. Meedham et Molesworth dans le Thibet..... 414
Le dernier voyage du colonel Prjevalsky dans l'Asie centrale..... 415

Afrique.

Voyage de M. le Dr Wolff de San-Salvador au Congo..... 418
Le chemin de fer du Congo..... 73
Canal de Suez..... 73
Nouvelles annexions allemandes en Afrique..... 74
Retour du capitaine Storms..... 139
Madagascar aux Français : 1° le traité avec la France..... 217
— — — 2° l'organisation du protectorat..... 218
La vigne sur les Hauts-Plateaux de la province d'Alger..... 220
Voyage de M. Thomson dans l'Afrique orientale..... 279

Exploration du Kassaï par le lieutenant Wissmann..... 281
Nouvelle expédition de M. le lieutenant Wissmann..... 417
Statistique de la culture de la vigne en Algérie..... 284
Voyage de M. Aubry dans l'Afrique orientale..... 348
Voyage de M. le Dr Battner dans l'Afrique occidentale..... 418
Les possessions européennes sur la côte occidentale : Français et Allemands.. 348
— — — — Français et Portugais.. 349
— — — — Français et Belges..... 349
— — — — Français et Espagnols.. 349
Les possessions européennes sur la côte orientale..... 349
La baie de Sainte Lucie..... 418
Au Dahomey..... 350
Voyage de M. Schwartz dans le pays de Cameroons..... 416
Exploration de M. le lieutenant von François..... 417

AMÉRIQUE.

Faits divers. — Le plus long tunnel du monde..... 74
Les chemins de fer transcontinentaux..... 350
Les câbles transatlantiques de l'Amérique..... 419
La suppression des distances par le canal de Panama..... 419
Amérique du Nord. — Le nouvel État de l'Amérique du Nord..... 285
Les Mormons au Mexique..... 140
Le transcontinental canadien..... 221
Antilles. — Saint-Domingue..... 220
Amérique du Sud. — Partage de la Patagonie..... 285
Iles Bermudes..... 350
Expédition de M. le Dr H. Ten Kate dans l'Amérique du Sud..... 419
Voyage de M. le vicomte G. de Brettes dans le Chaco austral..... 420

OCÉANIE.

Population des îles Sandwich..... 75
Les îles Marshall à l'Allemagne..... 140
Nouvelles des autres colonies allemandes océaniennes..... 140
Taïti..... 223
Deux nouvelles expéditions en Nouvelle-Guinée..... 286
L'explorateur Leichardt..... 287
Une nouvelle île..... 351
Les Anglais en Océanie..... 351
Le croiseur Fabert..... 420
La question des Nouvelles-Hébrides..... 421

RÉGIONS POLAIRES.

Retour de l'expédition Holm..... 76
Résultats scientifiques de cette expédition..... 421
Exploration de l'Alaska..... 140
Encore une exploration de l'Alaska..... 223
Les résultats scientifiques de l'expédition Greeley..... 287
Exploration des côtes septentrionales de la mer Glaciale par le Dr Bange et le baron Toll..... 351
Nouvelle expédition de M. le lieutenant Schwatka..... 352

Lille Imp. L. Danel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

DEUXIÈME SEMESTRE DE 1886

Septième Année. — Tome Sixième.

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL.

1886.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX ADMIS DANS LE PREMIER SEMESTRE DE 1886.

MEMBRES ORDINAIRES.

Lille.

Nos d'inscription.	MM.
1203.	PÉROCHE (J.), directeur des contributions indirectes du Nord.
1206.	CLEENEWERCK, commis des postes et télégraphes.
1207.	DELEFILS (Eugène), agent d'assurances, rue Patou, 4.
1209.	OZENFANT (Auguste), propriétaire, rue des Jardins.
1210.	LONGREZ, propriétaire, rue des Postes, 18.
1211.	LÉZIES, négociant en tapis, rue des Chats Bossus.
1212.	DUHEM (Arthur), propriétaire, rue Stappaert, 15.
1218.	DUFLO, chimiste, rue de Bourgogne, 54.
1219.	MATHELIN, ingénieur, rue de Douai, 95.
1220.	BLONDIN, juge honoraire, rue Saint-André, 12.
1221.	QUÉNET (Edmond), commis-négociant, rue Notre-Dame de Fives.
1222.	BOUTRY, docteur en médecine, rue de Douai, 79.
1223.	FAUCHILLE-STIEVENART, fabricant de fils à coudre, rue Jacquemars-Giélée.
1224.	DUBOIS, docteur en médecine, rue Bourjembois.
1226.	PÉRUS (Henri), propriétaire, rue de Bourgogne, 47.
1227.	BÉRIOT (Camille) fabricant de chicorée, rue de Douai, 69.
1228.	BATAILLE, gérant de la succursale de la Belle Jardinière, rue Princesse, 40
1229.	DANSET (Narcisse), fabricant de toiles, rue des Augustins, 7 bis.
1230.	DESROUSSEAUX, secrétaire-adjoint de la Société Industrielle du Nord
1231.	PICARD (Armand), capitaine d'artillerie de forteresse, place de la République 4
1232.	POTIER (G.), sous-lieutenant au 43e de ligne, rue de Roubaix, 52.
1233.	ROUZÉ (Émile), étudiant, rue des Augustins, 7 bis.
1234.	FRANÇOIS (Paul), équipements militaires, rue Nationale, 247.
1235.	FREMAUX (Henri), propriétaire, rue Négrier, 23.
1236.	DEBAISIEUX, propriétaire, rue Belle Vue, 70.
1237.	GERRAERT, propriétaire, rue Grande Allée.

Armentières.

1238. BECQUART (Henri), fabricant de toiles.

Condé-sur-l'Escaut.

1239. BEAUMONT (Louis), entrepreneur de travaux publics.

Croix.

Nos d'inscription.	MM.
1205.	CROMBER (Henri), gérant de la Société anonyme des produits chimiques

Haubourdin.

1225. DEFRETIN, architecte.

Roubaix.

1204. FLORIN (Léopold), ancien fabricant, place de la Liberté.
1213. THOYER, directeur de la succursale de la Banque de France
1214. RUFFELET (Justin), avocat, rue Deregnaucourt.
1215. WATTELLE-BAYART, fabricant, rue Fosse aux Chênes.
1216. BERNARD, docteur en médecine, route de Tourcoing.
1217. LEFEBVRE, professeur à l'Institut Turgot.

Templeuve.

1208. BARATTE (Eugène), propriétaire.

SOCIETE DE VALENCIENNES.

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX ADMIS DAMS LE PREMIER SEMESTRE DE 1886.

MM. Abadie, pharmacien, à Valenciennes.
Allavène, attaché à la Banque de France, à Valenciennes.
Amand (Victor), propriétaire, à Condé-sur-l'Escaut.
Anilt (le docteur), pharmacien, à Valenciennes.
Bernard, directeur de l'Agence de la Société Générale.
Bertau (Edgard), propriétaire, à Valenciennes.
Boulan (Paul), négociant, à Valenciennes.
Batigny (Anatole), entrepreneur de peinture, à Valenciennes.
Cailliau (Auguste), banquier, à Valenciennes.
Canu (Jules), avocat, à Valenciennes.
Carpentier, commissaire-priseur, à Valenciennes.
Chadenier, sous-préfet de l'arrondissement, à Valenciennes.
Cocheteux, docteur en médecine, à Valenciennes.
Covillion, sous-lieutenant au 8e dragons, à Condé-sur-l'Escaut.
Danniaux, ancien magistrat, à Valenciennes.
Delbauve (Liévin), négociant en cuirs, à Valenciennes.
Dupont (Paul, fils), banquier, à Valenciennes.
Frappart, maire, à Aulnoy.
Henry, rédacteur en chef du *Courrier du Nord*, à Valenciennes.
Jager, percepteur, à Condé-sur-l'Escaut.
Ledieu (Adhémar), propriétaire, à Valenciennes.
Gillet (Arthur), expert-comptable, à Valenciennes.
Lefebvre (Émile), propriétaire, à Valenciennes.
Lefrancq-Claisse, négociant, à Valenciennes.
Margerin, docteur en médecine, à Valenciennes.
Mestreit, directeur de la Compagnie des Tramways, à Anzin.
Moreaux-Sturbois, maire, à La Sentinelle.
Namur, notaire, à Valenciennes.
Nicolle (François), juge au Tribunal de Commerce, à Valenciennes
de Preux (Gustave), au château de la Villette, à Saultain.
Serbat, industriel, à Saint-Saulve.
Trinquet (Numa), brasseur, à Valenciennes.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(in extenso)

Les forces productives de l'Australasie Britannique.

Par M. E. LEVASSEUR, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille.

Conférence faite à Lille le 31 Janvier 1886 à la séance solennelle de la distribution des récompenses.

La race européenne s'est fixée dans les trois régions de la zone tempérée de l'hémisphère austral. Dans l'Amérique du sud, elle occupe, indépendamment des provinces méridionales de l'Empire du Brésil, les trois républiques de l'Uruguay, de la République Argentine du Chili; en Afrique, elle est établie dans la colonie du Cap, et dans les États indépendants d'Orange et du Transvaal, aujourd'hui République sud-africaine; en Océanie, elle a fondé les colonies britanniques de l'Australasie.

Comme, dans ces trois régions, elle a trouvé un climat à peu près conforme à celui de l'Europe, elle a pris facilement racine et elle s'est développée, avec plus ou moins de rapidité suivant les conditions naturelles du sol et suivant les circonstances politiques, mais en somme partout avec succès; elle s'est substituée aux races sauvages qu'elle a, sur certains points, exterminées ou refoulées et que, sur d'autres, elle a subordonnées ou absorbées en mêlant son sang à celui des indigènes.

L'occupation de ces régions, qui, pour l'Amérique, date du XVIe siècle, n'a commencé à produire, pour toutes les trois, ses pleins effets qu'au XIXe siècle. La navigation à vapeur, qui en abrégeant les voyages, a rapproché les distances, a relié plus étroitement l'hémisphère austral à l'Europe et a changé les conditions générales de la

circulation et de la production des richesses dans le monde ; elle est la cause principale du progrès accompli de nos jours dans ces régions.

A cette cause s'en ajoutent deux autres qui sont les deux facteurs de toute richesse matérielle ; la nature et l'homme.

D'une part, la nature offrait des espaces pour ainsi dire indéfinis de terres, dont une partie considérable pouvait être employée pour la culture ou pour le pâturage, des espèces particulières de végétaux qui pouvaient aussi être utilisés, un climat sous lequel poussaient les plantes et vivaient les animaux domestiques de l'ancien continent.

D'autre part, les Européens possédaient de précieuses qualités morales, telles que l'énergie au travail, le sentiment de la prévoyance qui donne à l'homme la force d'épargner, l'habitude d'une forte organisation sociale ; ils possédaient aussi des arts industriels perfectionnés et des connaissances scientifiques étendues ; ils avaient des capitaux ; ils savaient comment on en forme par l'épargne et de quelle importance est leur emploi pour la multiplication des richesses. Travail, science, capital sont les trois conditions que l'économie politique considère comme essentielles pour la prodution.

Ces qualités et ces conditions faisaient défaut pour la plupart aux indigènes. Les Européens les apportèrent avec eux lorsqu'ils vinrent exploiter ces terres nouvelles : c'est à leur civilisation qu'est due la transformation de cette nature pour ainsi dire vierge et la formation de nouveaux champs d'activité économique et intellectuelle dans le monde.

Le développement de ces trois groupes de sociétés intéresse l'étude de la colonisation et constitue un chapitre important de l'histoire contemporaine. Nous avons consacré au groupe des colonies Australasiennes notre cours de 1884-1885 au Collège de France, comme nous avions précédemment consacré une partie de nos leçons à celui de l'Amérique du nord et du sud.

Dans l'œuvre de la civilisation, il y a une part qui revient à la nature et une part, beaucoup plus grande, qui appartient à l'homme. Pour distinguer l'une de l'autre, il est nécessaire de prendre connaissance de la géographie physique d'un pays, de l'histoire et de l'organisation politique de ses habitants, avant d'examiner les résultats de l'exploitation du sol par le travail de l'homme ; c'est là une étude de détail que nous avons faite dans notre cours, mais que nous n'avons pas pu aborder dans une conférence ni dans la présente communication

qui est le fonds sur lequel a porté la conférence. Nous nous bornerons à quelques mots sur le climat et à un aperçu général de l'état présent de la population australasienne et des résultats économiques qu'elle a obtenus.

Les colonies britanniques de l'Australasie n'ont pas encore un siècle d'existence, puisque c'est au mois de Janvier de l'année 1788 que Sir Arthur Phillip, après une traversée de plus de huit mois, débarqua à Botany-Bay d'abord, puis à Port Jackson quelques jours après. Les progrès qu'elles ont fait durant ce laps de temps sont un exemple frappant de la force d'expansion dont est douée notre race, lorsque des hommes, soutenus par le génie de la civilisation moderne, prennent possession de terres vierges d'une étendue considérable, sous un climat suffisamment propice.

I.

Le climat.

Pour comprendre la raison d'être de la principale industrie agricole de ces colonies, il faut non seulement savoir la vaste étendue de ce territoire qui mesure plus de 8 millions de kilomètres carrés et où, par conséquent, il n'y a en moyenne qu'un habitant par 2 kilomètres 1/2, mais connaître le climat qui a dirigé vers l'élevage le principal effort des colons.

Nous nous bornerons d'ailleurs à indiquer le caractère de ce climat pour l'Australie, sans parler de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande. Mais l'Australie, à elle seule, compte pour plus des 19/20es dans la superficie totale.

L'Australie est la masse de terre la plus considérable qui sépare l'Océan Indien et le Grand Océan ; elle est elle-même le plus petit des trois continents. Ce continent présente aux rayons solaires une surface d'échauffement assez considérable pour exercer une action très sensible sur les courants atmosphériques et, par conséquent, sur la direction générale des vents. En été, la terre, qui y est plus chaude que les mers environnantes (30 degrés en moyenne dans la partie la plus chaude, au sud du golfe de Carpentarie), détermine un courant

d'air ascendant ; ce phénomène se constate par la pression barométrique qui est généralement faible (758 millimètres en moyenne) pendant cette saison dans la partie centrale de l'Australie. C'est pourquoi l'air afflue, en rasant le sol, pour rétablir l'équilibre rompu par le vide que tend à produire la colonne ascendante : il en résulte que les vents de sud-ouest dominent sur la côte méridionale, les vents de sud-est sur la côte orientale, les vents de nord-ouest sur la côte nord-est, c'est un phénomène bien connu des météorologues et analogue au courant ascendant et à l'appel d'air qu'on voit se produire au-dessus de la plaque chaude d'un poële. En hiver, au contraire, la terre devient plus froide que les mers environnantes, la pression barométrique atteint son maximum (768 millimètres) et le phénomène inverse se produit : des vents divergeants soufflent du continent sur la mer. Il en résulte qu'en été les vents, surtout ceux qui viennent du sud, étant plus froids que la contrée sur laquelle ils soufflent, condensent rarement leurs vapeurs et donnent peu de pluie et qu'en hiver la poussée d'air écarte du continent les vents pluvieux de la mer : double cause de sécheresse, surtout dans la partie méridionale de l'Australie, située au sud de la zone torride et hors de la région montagneuse de la Cordillère.

La sécheresse est, en effet, un des caractères dominants du climat australien. Le premier voyageur qui a réussi à traverser dans toute sa longueur, du nord au sud, ce continent, Mac Douall Stuart, a passé trois mois et demi sans avoir un seul jour de pluie.

On peut donc dire, d'une manière générale, que l'Australie est une terre plus propice à l'élevage du mouton dans des pâturages secs et maigres, qu'à l'engraissement du bœuf dans des prairies herbeuses ou même à la culture des céréales.

II.

Les Hommes.

Au commencement du siècle, on comptait dans la colonie naissante de Sydney 5,547 Européens, dont la plupart, amenés de force, étaient des condamnés incapables de faire souche d'honnêtes gens.

En 1833, les colons n'étaient encore qu'au nombre de 71,000.

Avant le milieu du siècle, en 1841, ils étaient 200,000.

La Nouvelle-Galles, qui en avait à elle seule près de 150,000, protestait victorieusement alors contre l'envoi de nouveaux condamnés; car elle avait pris rang au nombre des populations régulièrement constituées.

Quarante ans après, le recensement de 1881 a constaté dans les sept colonies Australasiennes, l'existence de *2,742,000 habitants*, dont 2,137,000 en Australie, sans compter les indigènes (1) dont le nombre avait toujours été très peu considérable relativement à l'étendue du territoire et qui dépérissent au contact de la civilisation, étouffés par son développement ou minés par ses vices (2).

Les habitants étaient répartis de la manière suivante dans les colonies en 1841, en 1861, en 1881 et en 1883:

(Voir le tableau, page 13, de la population des sept colonies à ces quatre dates et la figure n° 1, représentant la population de ces colonies aux mêmes dates.)

---

(1) Ils ne sont compris que dans les recensements de Victoria (pour 780) et de la Nouvelle-Galles (pour 1,643, nombre inférieur à la réalité). Nous avons dit ailleurs (dans notre cours du Collège de France) qu'on évaluait leur nombre total à soixante mille environ en Australie et qu'en outre, il y en avait, en 1881, 44,097 en Nouvelle-Zélande.

(2) Il reste encore quelques petites tribus vivant au milieu des colons. M. Marin la Meslée a vu, en 1876, dans le bassin du Darling, une tribu d'une quarantaine d'individus, presque nus, ou vêtus de lambeaux de couvertures de laine, abrités derrière des plaques d'écorce de gommiers, n'ayant que des chiens croisés de dingos pour animal domestique. Il dit: « Jamais un tel spectacle de dégradation n'avait frappé mes regards et je n'aurais jamais pu croire qu'il y eut des êtres humains capables de vivre dans un tel état de misère et de saleté. » (*L'Australie nouvelle*, p. 190.)

Le même auteur rapporte qu'un jeune sauvage, auquel les missionnaires avaient donné en Angleterre une bonne éducation classique, était retourné, après sa rentrée en Australie, à une existence à demi-sauvage et était devenu, en outre, un ivrogne.

COLONIES.	SUPERFICIE EN		POPULATION EN			DENSITÉ en 1881.	POPULATION probable au 31 Décembre 1884.
	Milles anglais carrés.	Kilomètres carrés.	1841.	1861.	1881 (recensement d'avril 1881).		
						par 1 kil. □	
Queensland (Queensland)	668,224	1,730,700	1,500?	34,885	213,525	0,1	309,913
New South Wales (Nouv.-Galles du sud)	309,175	800,763	149,669	358,278	751,468	0,9	921,268
Victoria (Victoria)	87,884	227,619	20,416	541,800	862,346	3,7	961,276
South Australia (Australie méridionale).	903,425	2,339,870	15,000?	126,830	279,865	0,1	312,781
West Australia (Australie occidentale).	1,057,250 (1)	2,738,277	4,000?	15,691	29,708	0,01	32,958
Tasmania (Tasmanie)....	26,375	68,311	8,000?	89,977	115,705	1,7	130,541
New-Zealand (Nouv.-Zélande) et dépendances	106,000 (1)	274,200	5,000?	98,971	489,933 (2)	1,8	564.304
	3,158,333	8,179,718	203,585	1,266,432	2,742,556	moyenne. 0,33	3,233,041

En 1850.....	530,000
1861.....	1,266,432
1871.....	1,926,770

(1) Le statisticien de Victoria (1882) donne, comme superficie, exactement calculée, 975,920 milles carrés pour l'Australie occidentale et pour la Nouvelle-Zélande 104,408 m. c.; mais il omet les îles de l'Australie occidentale et les dépendances de la Nouvelle-Zélande. (Voir *The Australian Handbook for* 1883).

(2) Les 44.097 indigènes recensés ne sont pas compris dans ce nombre; la population totale de la Nouvelle-Zélande est donc de 534,000 habitants. Les aborigènes, dont le nombre est inconnu dans l'Australie occidentale, dans l'Australie méridionale et dans Queensland, était estimé en 1883 pour cette dernière colonie à une vingtaine de mille, sans compter 13,697 polynésiens.

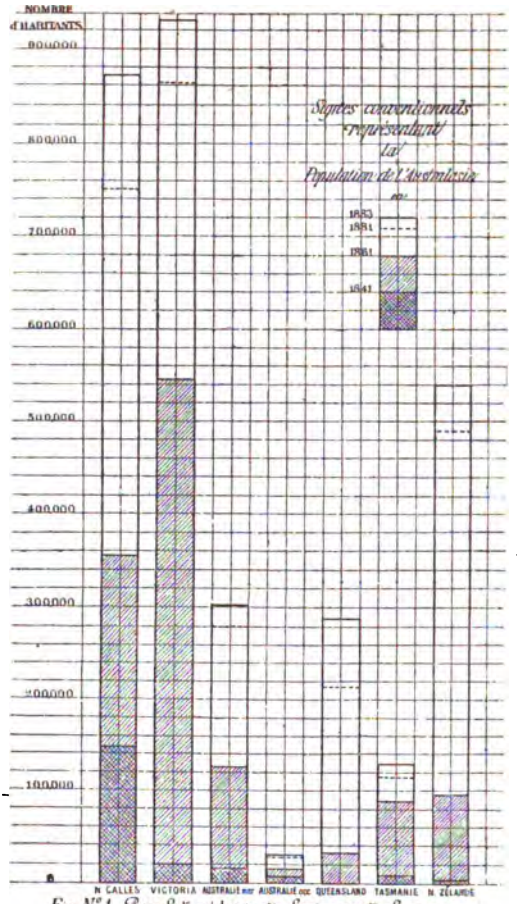

Fig N° 1 Population des sept colonies australasiennes.

Si l'on ajoute à ces nombres les *îles Fidji* (environ 20,960 kil. c. et 129,960 hab. en déc. 1884 avec l'île Rotoumah), qui n'appartiennent pas aux contrées complètement exploitées par la race européenne (1), on trouve un total d'environ *8,200,700 kilomètres carrés*, si même on ajoute la partie britanique de la Nouvelle Guinée où les Anglais n'ont encore que quelques établissements de missionnaires et dont la superficie, dans les limites fixées entre l'Angleterre et l'empire Alle-

(1) Le nombre des Européens était, en décembre 1884, de 3,513 (2,586 hommes et 927 femmes) dans les îles Fidji.

mand, est de 163,200 kilomètres carrés, on obtient un total de 8,363,900 kilomètres carrés. La population est de *2,863,150 d'âmes* pour l'année 1881 et d'environ *3,323,000* pour l'année 1884.

La très grande majorité de cette population est de *race anglaise*. Dans les colonies (Queensland, Victoria, Australie mér^e^., Tasmanie, Nouvelle-Zélande) où le recensement de 1881 a distingué la nationalité, on a trouvé : 1,150,000 nés en Australasie, 677,000 en Grande-Bretagne, 34,000 en Allemagne, 29,000 en Chine, etc. Les institutions et les mœurs ont le cachet britannique ; *l'anglais* est la langue parlée dans toutes les colonies Australasiennes. Le PROTESTANTISME, avec ses diverses églises, épiscopale (1), presbytérienne, wesleyenne, etc., est la religion dominante ; cependant on compte un grand nombre de *catholiques* (2), qui, pour la plupart, proviennent de l'émigration irlandaise (3).

Les gouvernements australasiens se sont d'ailleurs tous prononcés pour la séparation de l'Église et de l'État ; aucun culte en principe n'est salarié aujourd'hui et tous les cultes sont libres ; les écoles publiques n'ont plus, dans aucune colonie, le caractère confessionnel. Mais, comme aux États-Unis, le sentiment religieux occupe une large place dans les âmes et se manifeste par le grand nombre d'églises qu'on voit dans les villes et à côté desquelles la philanthropie a élevé des loges maçonniques.

L'énergie est le caractère dominant de cette nouvelle branche de la race blanche. Comme les Américains des États-Unis, les Australasiens sont ardents et tenaces dans la poursuite de la fortune. Chez eux, plus peut-être que dans le vieux monde, la lutte pour la vie est âpre, mais le résultat est souvent plus avantageux, parce que la terre ne manque pas et paie largement les soins qu'on lui donne. Il leur faut conquérir cette terre par le travail. Le récit qu'un vieillard

---

(1) L'église épiscopale est divisée en 18 diocèses, 2 dans Queensland, 5 dans la Nouvelle-Galles, 2 dans Victoria, 1 dans l'Australie méridionale, 1 dans l'Australie occidentale, 1 en Tasmanie, 6 dans la Nouvelle-Zélande.

(2) L'église catholique compte 2 archevêchés (*Sydney* et *Melbourne*) et 15 évêchés.

(3) Le recensement de 1881 a donné un total de :

1,905,000 protestants.
585,000 catholiques.
10,000 israélites.
252,000 autres ou sans culte.

d'Ipswich, dans le Queensland, faisait à un voyageur français en 1876 (1), est l'histoire à cet égard de beaucoup de petits colons d'Australasie.

« Eh bien, j'ai pris ma pioche et ma pelle, et je suis venu dans ce désert, car c'était un désert alors ; j'ai semé, j'ai planté, j'ai récolté. Plus tard, j'ai pu devenir propriétaire d'une charrue, et mes récoltes sont devenues plus abondantes ; j'avais toujours un marché au pénitencier de Moreton Bay. Pendant ce temps là, d'autres venaient, le terrain se défrichait autour de moi, et un jour j'ai vu la route de fer passer devant ma porte. Il y a déjà quinze ans de cela. Aujourd'hui, tout ce que vous voyez là, des deux côtés de la ligne, est ma propriété. J'ai des enfants qui sont bien établis, et me voilà arrivé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, capable encore de faire mes trois lieues à pied, sans éprouver trop de fatigue. J'ai travaillé, et je jouis aujourd'hui d'un bien-être que je n'avais jamais rêvé sous le chaume de mon vieux père, quand je gardais les animaux dans les plaines de la vieille Irlande. »

Beaucoup de colons vivent solitaires, dans des fermes isolées, et se contentent des relations intimes de la famille. Cependant on peut dire que la race a certaines qualités remarquables de sociabilité : le grand nombre des sociétés de secours mutuels (friendly societies), des associations de charité et autres en est une preuve.

Dans l'ordre économique, l'importance des banques est aussi un signe de certaines tendances de sociabilité qui sont particulièrement développées en Australasie. En mars 1881, 51 banques avaient en dépôt 1,470 millions de francs (2), sur lesquels 65 % environ étaient des dépôts portant intérêt. Leur encaisse métallique était de 310 millions ; leur circulation en billets, seulement de 115 millions de francs. Une statistique portant sur 27 banques d'émission de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à la date du 30 juin 1885 établit que leur actif s'élevait à 3 milliards de francs. Il y a, en outre, de nombreuses caisses d'épargne, des sociétés de construction, des assurances :

---

(1) Dans les premières années de son établissement, ce vieillard avait vu la petite colonie, composée d'une vingtaine de blancs, attaquée par les indigènes, un des blancs fait prisonnier et mangé presque sous les yeux des autres colons qui se défendaient dans leurs maisons sans pouvoir en sortir. (*Australie nouvelle* par Marin la Meslée, p. 107.)

(2) Plus des 2/3 des opérations avaient été faites par les banques de Victoria et de la Nouvelle-Galles.

l'épargne est relativement plus considérable en Australasie qu'en Europe.

L'énergie vitale dont témoignent ces faits est assurément une des causes principales qui font que cette race a pris si bien racine dans le sol et explique le progrès rapide de la population australasienne, qui, trois ans et demi après le recensement, à la fin de 1884, atteignait le nombre de 3,233,000 habitants.

Ce progrès est dû aussi à deux causes démographiques, l'une externe, l'immigration, l'autre interne, l'excédent des naissances sur les décès.

III.

L'Immigration.

L'émigration, dont les statistiques officielles ne donnent qu'un compte approximatif semblerait, si l'on ne considérait que les nombres bruts, avoir introduit en Australasie, de 1825 à 1884, un peu plus d'un million et demi d'individus partis des ports du Royaume-Uni (1); il est vrai que beaucoup de voyageurs sont confondus avec les vrais colons dans ce total.

Jusqu'en 1837, cette émigration n'avait jamais été jusqu'à 5,000 individus par an; elle s'éleva, avec la crise irlandaise, à 14,021 en 1838, et jusqu'à 32,625 en 1841, plus tard à 32,191 avec la crise de 1849. L'or en a été le plus énergique stimulant; il a attiré en une seule année (1852) 87,881 émigrants, presque tous à destination de Victoria, et, pendant quatorze ans, il a maintenu les arrivages annuels à plus de 30,000 (excepté en 1860 et 1861). L'ardeur s'est ralentie ensuite pendant huit ans (1866-1873) avec le ralentissement de la production des mines; l'émigration n'a repris d'importance qu'en 1874 à la suite d'une crise européenne. (Voyez la fig. N° 2, qui indique l'émigration totale partie des ports britanniques depuis 1835, et, depuis 1841, la destination pour les cinq principales colonies).

Depuis 1841, Victoria a reçu, sur le total brut d'un million et demi, 570,000 personnes environ, la Nouvelle-Zélande 255,000, la Nouvelle-Galles 205,000, l'Australie méridionale 140,000, Queensland plus de 100,000. La Tasmanie et l'Australie occidentale ont été les moins bien partagées; cette dernière particulièrement n'a eu ni l'attrait de l'or, ni

(1) Sur ce total, 74,300 seulement appartiennent à la période 1825-1841. On naviguait alors à la voile et le voyage durait de trois à cinq mois : on émigrait peu.

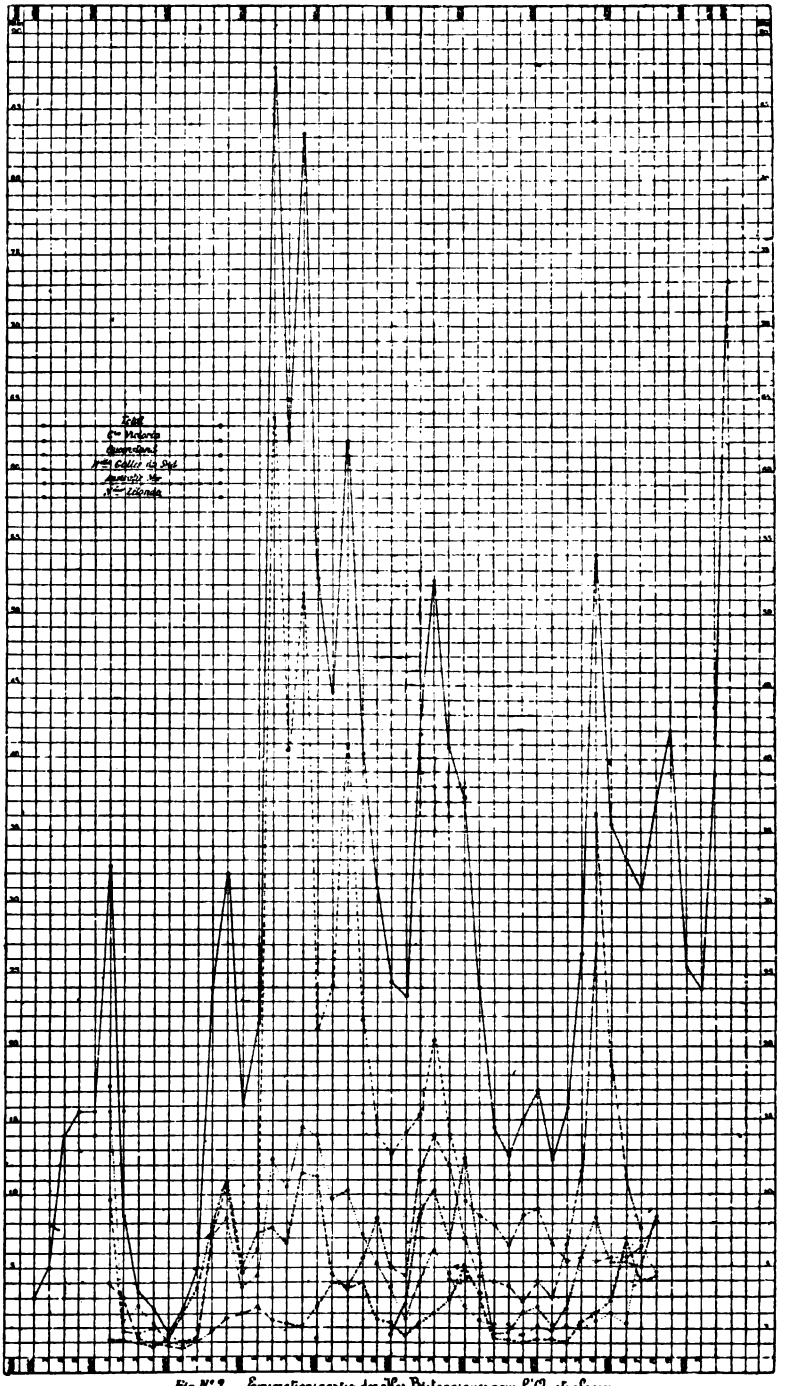

Fig. N.° 2 Emigration partie des îles Britanniques pour l'Australasie.

celui de la propriété, parce qu'une grande partie des terres avait été d'abord aliénée en vastes domaines.

Les relevés anglais, qui ne mentionnent que les individus enregistrés comme émigrants, restent nécessairement un peu au-dessous du nombre réel de ceux qui partent des îles Britanniques pour l'Australasie. Il faudrait, d'ailleurs, pour avoir ce nombre total, ajouter les Européens qui s'embarquent dans les ports de l'Allemagne (plus de 50,000 de 1847 à 1885), (1) de France, (2) etc., et les émigrants venus des autres parties du monde.

D'autre part, il y a un mouvement considérable d'émigrants qui, arrivés en Australasie, changent de résidence, passent d'une colonie à une autre ou quittent entièrement ces contrées après un certain temps de séjour. C'est ainsi que les statistiques coloniales constatent pour les dix années de la période 1871-1880, une immigration totale de 1,233,880 individus et une émigration totale de 804,400 ; la différence, qui représente à peu près le nombre des habitants réellement gagnés par l'Australasie, est de 429,440, soit une moyenne d'environ 43,000 par an (3). La moyenne est notablement supérieure depuis 1881, les colonies australasiennes ont gagné78,000 colons en 1884.

---

(1) En 1885, le nombre des émigrants Allemands qui se sont embarqués dans les ports Allemands a été de 604; Le chiffre le plus fort de l'émigration, celui de 1883, a été de 2,104.

(2) En France, depuis 1870, le ministère de l'intérieur n'a enregistré en tous que 12 émigrants français pour l'Australie, le maximum a été 4 en 1875. Il est vrai que tous les français qui vont se fixer à l'étranger ne figurent pas sur cette statistique. Cependant il est parti plus d'étrangers que de français des ports de France.

(3) Voici le détail par année :

Années.	Immigration.	Émigration.	Excédent.
1871	69,350	49,311	20,039
1872	80,280	62,717	17,563
1873	93,815	64,149	29,666
1874	137,660	71,883	65,777
1875	134,091	78,413	55,678
1876	131,805	83,868	47,937
1877	139,798	89,348	50,450
1878	139,011	95,184	43,827
1879	150,942	95,338	55,304
1880	157,128	113,929	43,199
Totaux.	1,233,880	804,440	429,440
1881	165,588	122,503	43,085
1882	173,262	120,286	52,976
1883	215,275	140,372	74,903
1884	235,573	157,447	78,126

La plupart des immigrants viennent de la métropole (1) dont ils apportent la langue, les mœurs, les institutions ; ils lui restent attachés non seulement par la subordination politique qui lie la colonie, mais par de nombreuses affinités sociales, qui, au point de vue économique, ont encore plus d'importance.

Les *Chinois* sont, dans cette immigration, un groupe à part. Leur patrie se trouve à proximité et ils se rencontrent en Australasie, comme sur presque toutes les côtes du Grand-Océan. Ils étaient, en 1881, environ 32,000. Leurs qualités laborieuses et la modicité de leurs prétentions les font rechercher des patrons, surtout pour l'exploitation des mines et sous le climat tropical. Les ouvriers les redoutent comme des concurrents qui donnent leur travail à trop bas prix et ils se font un argument de leurs vices pour les proscrire. De 1855 à 1865, une loi de Victoria a même limité l'importation des Chinois, et leur nombre s'est beaucoup réduit (2). La politique voit aussi leur affluence avec inquiétude, parce qu'ils ne font guère souche dans le pays, émigrant sans femmes, envoyant en Chine l'argent qu'ils gagnent et déterminés à rentrer eux-mêmes, vivants ou morts. Cependant, malgré les proscriptions, ils continuent à venir chercher du travail.

Les propriétaires emploient aussi des indigènes de l'Océanie dans l'Australie occidentale, dans Queensland et surtout dans la Nouvelle-Zélande où le travail des Maoris est très apprécié.

La plupart des immigrants sont des adultes qui (3), étant dans la

---

(1) De 1853 à 1881, le nombre annuel des émigrants par les ports britanniques a varié entre 53,958 (1874) et 12,227 (1871) ; sur ces nombres, les Anglais forment environ les trois quarts du total, les Irlandais et les Écossais figuraient pour 52,581, en 1874, et pour 11,695, en 1871. Durant la période 1870-1880, le nombre des émigrants des ports britanniques pour l'Australasie, a été de 313,000 sur un total de 2,228,000 émigrants partis de ces mêmes ports pour tous les pays hors d'Europe.

(2) Nombre des Chinois dans la colonie de Victoria :

1854	2,000	
1859	42,000	
1861	24,732	
1871	17,935,	dont 31 femmes.
1881	12,128,	dont 259 femmes.

La colonie de Victoria, en 1856, n'autorisait les navires à débarquer qu'un chinois par 10 tonneaux de chargement et levait un impôt de 250 francs par immigrant chinois, et une capitation de fr. 12.50 par an.

(3) En 1880, sur 11,661 immigrants qu'a gagnés la colonie de Victoria, il y avait 11,280 adultes et 381 enfants au-dessous de 15 ans.

force de l'âge, apportent toute leur capacité de travail. Beaucoup, parmi les Européens, apportent aussi des capitaux. Le capital et le travail fructifient facilement dans ces contrées. Les hommes, parmi lesquels dominent en première ligne les agriculteurs, jardiniers ou charretiers, en seconde ligne les ouvriers de l'industrie, les industriels ou marchands, forment la majorité. Cependant les femmes, femmes mariées ou filles, représentent aujourd'hui plus du tiers de l'immigration ; beaucoup se placent comme servantes (1). Aussi la population compte-t-elle proportionnellement plus d'adultes, surtout du sexe masculin, que les populations européennes, comme le fait voir la figure comparée N° 3 qui représente, d'après le recensement de

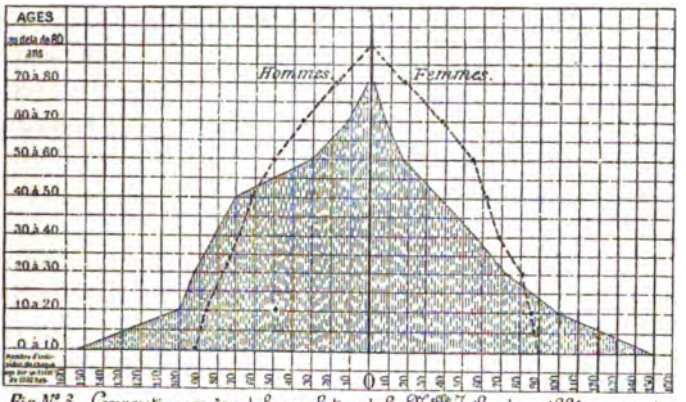

Fig. N° 3. Composition par âges de la population de la Nlle-Zélande en 1881, comparée à la population de la France.

(La population de la France est indiquée par la ligne ponctuée...)

1881, la population par groupes d'âge de la Nouvelle-Zélande, ramenée à 1,000 individus et comparée à la population de la France.

V.

La Démographie australasienne.

La population qui reçoit ainsi chaque année un contingent d'immigration, compte proportionnellement plus d'adultes qu'une autre :

---

(1) Voici, comme exemple. la répartition des émigrants partis en 1880 des îles Britanniques pour l'Australasie : hommes, 14,889 ; femmes, 10,549 — mariés, 4,988 ; célibataires ou veufs adultes, 15,776 ; enfants au-dessous de 12 ans, 4,674. Total : 25,438.

première raison pour que la mortalité générale y soit faible, puisque les adultes sont moins exposés à la mort que les enfants et les vieillards. D'autre part, le climat est en général salubre (1) et, malgré les déceptions qu'éprouvent parfois les immigrants courant après la fortune dans les pays lointains, il y a relativement peu de misère dans ces sociétés nouvelles où le travail est recherché et bien payé (2); il y a aussi moins d'ignorance de l'hygiène dans les campagnes et moins d'entassement dans les villes qu'en Europe. Aussi, pendant qu'il meurt chaque année en France, pays de faible mortalité pourtant, 22,5 individus par 1,000 habitants et, en moyenne en Europe, 28 par 1,000 (3), les colonies australasiennes n'en perdent que 15,5 en moyenne (4); la plus favorisée, la Nouvelle-Zélande, dont le climat se rapproche le plus de celui de l'Europe occidentale, n'accuse même qu'une mortalité de 12,17; la moins favorisée, parce que son climat est le plus chaud, Queensland (5) une mortalité de 17,27 (6). (Voir la figure N° 4, qui indique la mortalité annuelle, c'est-à-dire le nombre de décès par 1,000 habitants des six principales colonies de l'Angleterre.)

Quoique les mariages soient, surtout dans Victoria, encore aujourd'hui

---

(1) On remarquait déjà, il y a plus de trente ans, que la mortalité de l'armée anglaise était moindre dans la Terre de Van Diemen et dans la Nouvelle-Zélande que dans les colonies d'Asie et d'Afrique.

(2) Aussi y a-t-il peu de décès d'enfants. Sur 100 naissances, il n'y a que 10 (Nouvelle-Zélande) à 1.48 (Austr. mérid.) décès d'enfants âgés de moins d'un an, tandis qu'en France on en compte environ 16 à 17.

(3) Pour la période 1872-1883 en France et 1865-1883 en Europe.

(4) L'année 1875 est une année de mortalité exceptionnelle dans toutes les colonies australasiennes. La mortalité de l'année 1884 a été de 15 p. 1,000.

(5) Même dans Victoria, dont le climat est le plus tempéré en Australasie, l'été est la saison où la mortalité est la plus forte (29.59 p. °/₀ de la mortalité totale de l'année), tandis qu'en Angleterre c'est l'hiver (27.49 p. °/₀).

(6) Voici, d'après les décès enregistrés (l'enregistrement n'a-t-il pas quelques lacunes?) de 1869 à 1879, la mortalité moyenne de chacune des colonies :

		Mortalité en 1884.
Queensland.....	17.27 décès par 1,000 hab.	21.97
Nouvelle-Galles du Sud.	14,96	15.88
Victoria.....	15.54	14.27
Australie méridionale..	14 94	15 52
» occidentale..	15.66	21.87
Tasmanie.....	15.59	15.50
Nouvelle-Zélande.....	12.17	10.39

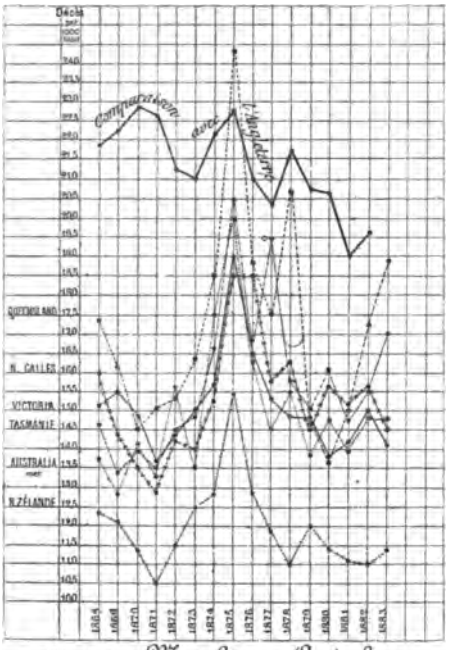

Fig N° 4 Mortalité en Australasie

moins nombreux qu'en Europe (1) (6,8 par 1,000 hab. en moyennne; 79 pour l'année 1884), infériorité qui a vraisemblablement pour cause principale le petit nombre de femmes (2), la natalité, qui s'élevait à plus

---

(1) La moyenne générale en Europe est de 8.4 p. °/₀ (période 1865 - 1883); celle de la France est de 7.9. Elle était dans les colonies australasiennes (période 1869 - 79) de :

		Nuptialité en 1884:
Queensland.....	8.13	8.91
Nouvelle-Galles du Sud.	7.71	8.36
Victoria.....	6.37	7.63
Australie méridionale..	7.92	8 23
» occidentale..	6.69	7.11
Tasmanie.....	6.82	7.81
Nouvelle-Zélande.....	7.92	6.88

(2) Nous avons dit qu'il y a en général beaucoup plus d'immigrants du sexe masculin (sur les 25,000 émigrants partis en 1880 du Royaume-Uni pour l'Australasie, il y avait 60 p. °/₀ d'adultes du sexe masculin et 40 du sexe féminin). Il y avait, en

de 37 naissances en moyenne par an et par 1,000 habitants (1) de 1868 à 1882, est à peu près égale à la moyenne européenne, laquelle est d'environ 38. (Voir la figure N° 5, qui indique la natalité annuelle, c'est-à-dire le nombre de naissances par 1,000 hab. des six principales colonies et de l'Angleterre.) Cette natalité semble, d'ailleurs, avoir une tendance à décroître dans la plupart des colonies, à mesure que se constitue d'avantage l'équilibre démographique ; elle n'a été que de 35 p. 1,000 en 1884.

Il y a donc eu un fort excédent des naissances sur les décès (37-15,5 = 21,5), et, par le seul fait de cet excédent, la population augmente de 2 pour 100 par an. Dans la *Tasmanie*, qui occupe le dernier rang, on compte 185 naissances contre 100 décès, et dans la *Nouvelle-Zélande*, qui est au premier rang avec l'Australie occidentale, 334 naissances contre 100 décès, et, conséquemment un accroissement, d'environ 2,2 p. 100 par an (2).

1882, 84.2 femmes pour 100 hommes en Australasie. La proportion dans chaque colonie était en 1881 :

Queensland.....	72	femmes par 100 hab.
Nouvelle-Galles du Sud.	82.9	
Victoria.....	93.1	
Australie méridionale..	88	
» occidentale..	75.3	
Tasmanie.....	89.1	
Nouvelle-Zélande.....	82.5	

Dans la plupart de ces colonies, la différence était plus grande en 1869 qu'en 1882 ; l'équilibre tend lentement à s'établir. La moyenne générale, calculée pour l'année 1883, était de 83.6 femmes pour 100 hommes.

(1) Voici la natalité moyenne de 1868 à 1882 :

		Natalité de 1884 :
Queensland.....	39.43	35.75
Nouvelle-Galles du Sud.	38.55	37.92
Victoria.....	34.11	30.49
Australie méridionale..	38.07	38.38
» occidentale..	32.35	33.84
Tasmanie.....	30.80	35.66
Nouvelle-Zélande	40.13	35.91

En France, elle n'est même que de 26 ; mais la natalité française est très faible. En Angleterre, de 1869 à 1879, la natalité moyenne a été de 45.7. La natalité moyenne en Europe est de 38 (période 1865-1883).

(2) Voici, pour chaque colonie, le taux moyen d'accroissement annuel par 100 habitants, de 1868 à 1882, résultant de l'excédent des naissances sur les décès :

Queensland.....	2.25
Nouvelle-Galles du Sud.	2,35
Victoria.....	1.94
Australie méridionale..	2,30
» occidentale..	1.67
Tasmanie.....	1.50
Nouvelle-Zélande.....	2.28

L'immigration, s'ajoutant à l'excédent des naissances, a produit un résultat beaucoup plus considérable encore, puisqu'une population, qui,

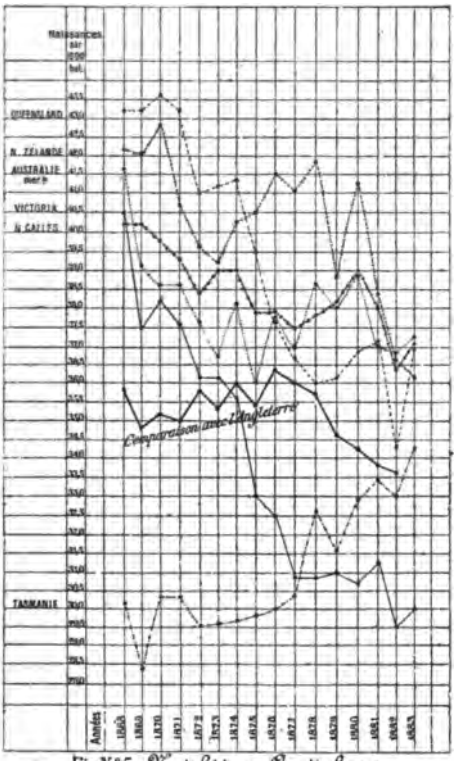

Fig N°5 Natalité en Australasie

en quarante-trois ans, a passé de 200,000 habitants à plus de 3 millions, a eu un accroissement moyen d'environ 6,5 pour 100 par an. Entre les deux derniers recensements (1,924,770 en 1871 et 2,742,550 en 1881), l'accroissement moyen n'est plus que de 4 pour cent environ. Aussi le recensement constate-t-il que la moitié à peu près de la population australasienne est née en Australasie et l'autre moitié à l'étranger. La figure N° 6 montre dans quelle mesure, de 1868 à 1882, chaque colonie a participé au progrès.

Cette condition démographique ne durera sans doute pas toujours. Déjà, avons-nous dit, la natalité a diminué, notamment dans Victoria, et la mortalité, dont la moyenne est restée à peu près stationnaire à travers les variations annuelles, augmentera probablement quelque

peu quand l'immigration des adultes n'exercera plus autant d'influence sur la composition de la population. Mais l'Australasie restera un pays

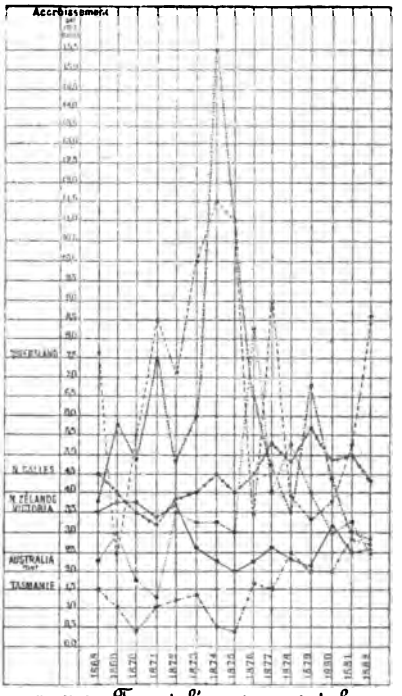

Fig. N° 6 Taux de l'accroissement de la population en Australasie.

salubre où, pendant longtemps, la moyenne du bien-être sera supérieure à celle des vieilles nations. D'ailleurs, en attendant cette période d'équilibre, les colonies grandissent et sont devenues un des deux principaux foyers de la civilisation moderne dans l'hémisphère austral.

Trois colonies, la Nouvelle-Galles, la Tasmanie et l'Australie occidentale ont été en partie peuplées par la transportation. Elles ont reçu (1) en tout, de 1788 à 1868, 137,161 condamnés : minime frac-

---

(1) Nombre de condamnés qui ont été transportés en Australasie :

Nouvelle-Galles.....	(1788-1839)	59.788
Tasmanie.....	(1803-1853)	67.655
Australie occidentale	(1853-1868)	9.718
		137.161 dont 20,319

femmes (il n'y a pas eu de femmes transportées dans l'Australie occidentale).

tion du nombre total de colons que l'émigration leur a fournis. Elles subissent encore quelques conséquences fâcheuses de cette origine impure : le nombre des arrestations, des délits et des crimes y est plus considérable que dans les autres colonies. Voici, par exemple, le nombre des arrestations et des citations en justice pour contraventions, délits et crimes par 1,000 habitants en 1882 (les autres années donnent des résultats de même nature).

Australie occidentale	167 (1)
Tasmanie	73
Nouvelles-Galles	82
Victoria	53
Australie méridionale	50
Nouvelle-Zélande	44
Queensland	49

V.

La Terre.

Malgré le progrès de la population, il s'en faut de beaucoup que toute la terre d'Australasie soit encore appropriée. La densité moyenne est à peine de 0,4 habitants par kilomètre carré ou *4 habitants par 10 kilomètres carrés* (en 1884).

---

(1) Le tableau suivant indique les causes de l'arrestation.

	Arrestations, sur 100 habitants en 1882, pour			
	attentats contre les personnes.	contre les propriétés.	Ivrognerie.	Autres cas punissables.
Australie occidentale	12	15	140	
Nouvelle-Galles	11	9	27	33
Tasmanie	5	7	15	45
Queensland	6	4	15	21
Victoria	4	5	13	28
Nouvelle-Zélande	4	4	13	22
Australie méridionale	3	3	16	27

Sans doute, cette terre n'est pas partout de nature à être mise en culture, ni même à être utilisée pour le pâturage. Il restera toujours, ou du moins bien longtemps encore, de vastes espaces déserts dans le centre de l'Australie et dans les hautes montagnes de la Nouvelle-Zélande. Cependant, à mesure que les exploitations sont mieux faites et que les pionniers s'avancent, l'étendue qu'on attribuait au désert semble se rétrécir (1).

Il ne faut pas oublier que le premier directeur du cadastre, qui a été un des premiers explorateurs du pays, Oxely, déclarait que toute la contrée au sud du 30e parallèle et à l'ouest de 147° 30′ était absolument inhabitable ; c'est là cependant que sont aujourd'hui le riche district de Riverina et une partie des bonnes terres de Victoria.

La partie occupée n'est jusqu'ici qu'une très petite fraction de la superficie totale. Les terres vendues par la Couronne et constituées en propriétés privées représentaient, à la fin de l'année 1882, un peu moins de 5 p. % de cette superficie (2) et il n'y avait guère en culture que 8 p. % des propriétés privées (voir la fig. N° 8).

---

(1) Le voyageur Gilles estimait, non sans exagération sans doute, que les trois quarts du continent Austral pouvaient être utilisés pour le pâturage.

(2) Cette superficie totale, calculée d'après les données de 1882, était de 3,759,332 milles carrés ou 2,021,972,120 acres (mesure qui vaut 40 ares environ) ; les terres vendues en décembre 1882 représentaient 92,561,001 acres. 7,128,000 acres étaient en culture, à la fin de décembre 1884, et l'étendue des acres en culture s'élevait à 8,014,329 acres. Mais, en 1883, les nombres donnés par le statisticien de Victoria (M. Heylen Hayler, *Victorian Yearbook for* 1883-84 sont inférieurs, surtout pour la Nouvelle-Galles (24 millions d'acres au lieu de 40), à cause vraisemblablement de la révision des aliénations faite à l'occasion de la loi de 1884.

Voici, par colonie, le détail (par millions d'acres) des terres vendues à la fin de 1884 :

	Millions d'acres des terres de la Couronne vendues.	Prix de la vente en millions de livres sterling.
Queensland.....	6.6	8.5
Nouvelle-Galles	24.7	46.9
Victoria	13.5	14.1
Australie méridionale....	6.8	6.6
Australie occidentale....	1.7	0 3
Tasmanie.....	4.3	1.3
Nouvelle-Zélande.....	17.4	3.5
Total.....	75.—	81.—

Les terres louées pour l'élevage du bétail avaient une beaucoup plus grande étendue : mais elles ne sont affermées que temporairement, pour un loyer très modique, et elles peuvent être divisées en lots et mises en vente, lorsqu'elles ont été arpentées ou reconnues propres à la colonisation.

Aussi, la population qui cultive la terre n'occupe-t-elle, comme la terre cultivée, que des espaces restreints dans le monde australasien. Elle est concentrée dans la région côtière de l'est et du sud-est de l'Australie, dans la vallée principale de la Tasmanie et dans quelques parties de la Nouvelle-Zélande ; il n'y a pas en tout 300,000 kilomètres carrés sur lesquels on rencontre plus d'un habitant par kilomètre carré (voir la fig. N° 7). Il reste encore une large place au peuplement.

Fig. No. 7. Densité de la population.

Note. Les hachures simples représentent approximativement les régions qui ont plus de 1 habitant par kilomètre carré ; les hachures croisées, celles qui en ont plus de 10.

VI.

La politique de l'immigration.

Les gouvernements coloniaux ont compris que le sol n'est qu'une des conditions de la richesse et que c'est le travail de l'homme qui fait la richesse ; ils se sont efforcés, en conséquence, d'attirer des hommes pour mettre leur sol en valeur.

Ils ont employé, à cet effet, des moyens divers. Dans le principe,

l'initiative a été prise par la métropole. Des condamnés ont été transportés aux frais de l'État, gardés par des soldats, employés à des travaux divers. Ce système n'a jamais donné que de médiocres résultats dans la Nouvelle-Galles, dans la Tasmanie, dans l'Australie occidentale où il a été appliqué et il a été réprouvé comme un élément de désorganisation sociale par les colons, dès que ceux-ci se sont sentis assez forts pour se suffire par eux-mêmes. Des compagnies de colonisation se sont formées qui ont importé des travailleurs et vendu les terres que la Couronne leur avait concédées ; c'est à ce système que l'Australie méridionale et l'Australie occidentale doivent leurs premiers habitants. Mais le résultat obtenu par ces compagnies a encore été médiocre.

Aujourd'hui l'initiative appartient principalement aux gouvernants coloniaux qui ont dépensé et dépensent chaque année de fortes sommes pour payer le passage des immigrants (1), qui surveillent cette importation d'hommes par des agences placées en Angleterre et dans les colonies. Ils passent eux-mêmes des contrats avec des Compagnies de transport maritime ; ils encouragent surtout l'immigration des ouvriers de ferme, âgés de moins de 40 ans, celle des servantes, et recherchent de préférence les personnes qui ont des parents ou des amis déjà établis dans le pays.

Si les loyers sont, en général, plus chers en Australasie qu'en Angleterre, le pain et la viande y sont à meilleur marché et les salaires sont plus élevés (2) : c'est un des attraits de l'immigration.

(*A suivre.*)

---

(1) L'année 1874 est celle où le système des subventions a donné le plus fort résultat. Sur 53,958 émigrants partis du Royaume-Uni pour l'Australasie, 44,394 étaient « assistés », c'est-à-dire qu'on leur payait le passage en totalité ou en partie. La Nouvelle-Zélande, l'Australie méridionale, la Nouvelle-Galles, Queensland sont les colonies qui ont le plus employé ce système.

Le prix du passage, par bateau à vapeur, de Londres à Melbourne, est d'environ 1,500 à 1,950 francs pour la première classe, et d'environ 400 à 530 francs pour la dernière classe.

(1) A Melbourne, certains salaires avaient légèrement augmenté de 1870 à 1880 ; les vivres avaient plutôt diminué qu'augmenté.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

La Société de géographie de Valenciennes

Pendant le second trimestre de 1886.

Trois conférences, une excursion et la préparation de son concours annuel, voilà le bilan de la Société de géographie de Valenciennes pour le second trimestre de 1886.

La première de ces conférences a été donnée, le 11 avril, par M. Faucher, l'un des vice-présidents de la Société de Lille, dont l'énergie ne se repose jamais et dont la parole à la fois claire et énergique est au-dessus de tous éloges. A propos des gisements de nitrate de soude découverts dans le désert d'Atacama, il a raconté les péripéties de la guerre qui, à leur sujet, a éclaté entre le Chili, la Bolivie et le Pérou, et s'est terminée par l'écrasant triomphe de la première de ces trois républiques. Tel qui avait cru ne devoir entendre qu'un exposé froid et technique a été réchauffé jusqu'à l'enthousiasme par les admirables exemples du patriotisme chilien. Le travail de M. Faucher n'est pas de ceux qu'on résume ; il se doit à lui-même et il doit à ses auditeurs de le publier intégralement.

Des autres conférences et de l'excursion, nous n'avons que peu de choses à dire ici, puisque deux membres dévoués de la Société de Valenciennes ont bien voulu en rédiger, à l'usage des lecteurs du *Bulletin*, des comptes-rendus spéciaux. Dans sa double exposition, l'une didactique, l'autre polémique, M. Alglave a obtenu un succès auquel ont rendu justice même ceux qui ne partagent pas ses idées sur la réforme de l'impôt des alcools. Quant à l'excursion aux sources de l'Escaut, les récits des touristes qui y ont pris part ont inspiré de vifs regrets aux membres de la Société de Géographie que leurs occupations avaient empêché de s'y associer.

Depuis 1884, notre Société a organisé, pour les élèves de l'enseignement primaire, un concours qui a lieu au mois de juillet et dont les récompenses se distribuent à la rentrée des classes, vers octobre ou

novembre. Des médailles sont données à cette occasion par la ville de Valenciennes, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts et la Chambre de commerce. Il a jusqu'ici excité une vive émulation à laquelle l'avenir n'est sans doute appelé à donner aucun démenti. Une foule d'enfants des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai ont déjà, cette année, demandé à y prendre part, mais on à dû leur répondre négativement, la Société de Valenciennes ayant le malheur de n'être point assez riche pour essayer de répandre son influence sur les pays voisins.

Comme d'habitude, ce concours aura lieu le même jour et à la même heure dans chaque chef-lieu de canton.

Il sera divisé en deux sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles.

Chaque section comprendra deux divisions : la première pour les jeunes gens ayant eu moins de onze ans le 1er janvier 1886, la seconde pour ceux âgés à cette date de plus de onze ans et de moins de quatorze, qu'ils suivent ou non les cours d'un établissement quelconque d'instruction.

Le sujet, tiré des programmes de l'instruction primaire, sera emprunté à la géographie de la France ou à celle de ses colonies. Il comprendra le tracé d'une carte et la description d'une région déterminée.

Le nombre et la nature des prix, dans chaque division et dans chaque section, seront fixés ultérieurement, en tenant compte de la force des compositions.

Les jeunes gens remplissant les conditions d'âge ci-dessus indiquées, et ayant déjà obtenu des prix aux concours de 1884 ou de 1885, pourront concourir de nouveau. S'ils obtenaient une récompense de même degré que celle qui leur a déjà été décernée, elle serait transformée à leur égard en un rappel de prix, et le prix proprement dit serait accordé à un concurrent nouveau. S'ils n'obtenaient qu'une récompense inférieure, elle serait annulée.

Tel est le plan du concours de cette année, exactement copié d'ailleurs sur celui de l'année précédente, qu'a sanctionné une heureuse expérience. Notre Société compte, plus tard, entourer d'un vif éclat la distribution des prix.

Le Secrétaire-Général,
PAUL FOUCART.

I.

CONFÉRENCES DE M. Émile ALGLAVE

SUR LE MONOPOLE FACULTATIF DES ALCOOLS.

Le monopole facultatif des alcools n'a évidemment pas grand rapport avec la géographie. Mais on ne doit pas oublier que M. Émile Alglave, qui en est le promoteur et l'apôtre, est né à Valenciennes; que ses compatriotes sont fiers de lui, et que la Société de Géographie a été trop heureuse de saisir un prétexte quelconque de le leur faire entendre.

Depuis longtemps, du reste, la presse valenciennoise s'était préoccupée des projets de l'éminent professeur de science financière. Le *Courrier du Nord* en avait fait un exposé complet dans ses N^os^ des 30 janvier, 13 février et 25 mars 1886, tandis que, de son côté, *la Réforme du Nord* les critiquait dans une série d'articles dûs à la plume habile de M. Paul Douay, distillateur à La Briquette. Le public était donc prêt à écouter et à juger en connaissance de cause les arguments qui lui seraient présentés.

Dès que l'on fût certain de la venue à Valenciennes de M. Alglave, plusieurs des adversaires de son système demandèrent que la réunion fût contradictoire. La chose était assez nouvelle pour la Société de Géographie, et en outre assez difficile à organiser, la conférence devant avoir lieu le samedi 8 mai à 5 heures, et devant être suivie, à 7 heures, d'un banquet en l'honneur de M. Aglave. Impossible, dans l'intervalle, d'entendre à la fois celui-ci et ses interlocuteurs. Mais tout finit par s'arranger. Il fut convenu que le samedi, au théâtre de Valenciennes, M. Alglave parlerait seul, mais que, le lendemain dimanche, à 10 heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il répondrait à toutes les questions qui lui seraient posées.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner quelque idée de la première conférence de M. Alglave, que d'emprunter le remarquable résumé qu'avec son talent et sa fidélité habituels, M. Victor Henry, secrétaire de la Chambre de commerce de Valenciennes, en a publié le 13 mai dans le *Courrier du Nord:*

« On sait », nous dit cet écrivain, « qu'en proposant de monopoliser

la vente des alcools, M. Alglave vise un double but. Il pense, d'une part, à modifier profondément le système fiscal actuel, en substituant à un certain nombre des impôts actuels, un monopole dont il espère un rendement pécuniaire très élevé. Il se flatte d'offrir, d'autre part, un remède efficace pour combattre le grave fléau de l'alcoolisme.

» Sur les effets et les progrès rapides de l'alcoolisme, M. Alglave nous a donné au début de sa conférence un aperçu fort inquiétant. Il nous a dit qu'il ne fallait pas chercher ailleurs la cause des maladies de poitrine qui frappent annuellement un certain nombre de jeunes gens de 25 à 35 ans, et des maladies de foie qui exercent leurs ravages sur les hommes plus robustes, pour les enlever de 35 à 45 ans. Il nous a montré, à la suite des médecins spécialistes, l'alcoolisme comme la cause des mouvements de fureur inconsciente auxquels on peut rapporter un nombre assez considérable de crimes depuis quelques années. Enfin, l'usage abusif de l'alcool énerve et affaiblit à tel point les populations que, si le mal n'est pas entravé, l'Europe, au dire de certains hygiénistes, ne pourra plus, dans une cinquantaine d'années, faire la guerre, faute de soldats capables de résister aux fatigues d'une campagne.

» D'ou vient qu'à cet égard la situation empire journellement? De ce que, par suite des maladies de la vigne, la production des alcools de vin est devenue minime et a été remplacée par la production des alcools industriels, dont beaucoup sont moins purs que les premiers et renferment des substances toxiques très dangereuses.

» Il est possible, à la vérité, par une rectification très complète, de débarrasser l'alcool de ces impureté, et ce serait contre l'alcoolisme le meilleur remède. Mais cette opération élève de 10 à 12 francs par hectolitre les frais de fabrication et ne se traduit par aucune qualité extérieure, c'est-à-dire n'influe pas sur le goût de la boisson. Aussi le commerce n'est-il pas disposé à acheter les alcools purifiés de préférence aux autres s'il doit les payer plus cher, et les fabricants hésitent-ils à augmenter leurs dépenses d'une somme élevée, qu'ils ne pourraient se faire rembourser par l'acheteur.

» La question, d'après M. Alglave, revient à forcer les fabricants à purifier leurs alcools tout en assurant le remboursement des frais faits à cet effet, de manière à ne pas porter un coup fatal à l'industrie. Et notre concitoyen trouve la solution du problème dans son système, qui consiste à faire acheter dans certaines conditions par l'État (sauf une

restriction que nous rappellerons plus loin) les alcools produits par les distillateurs. L'Etat les revendrait ensuite aux consommateurs.

» Sur le mode d'achat des alcools par l'Etat, M. Aglave a donné samedi des détails nouveaux et qu'il nous semble intéressant de noter avec précision.

» L'Etat achèterait par voie d'adjudications fractionnées et à des intervalles rapprochés, l'alcool réclamé par la consommation. Les alcools soumissionnés devraient avoir un minimum de pureté qui serait déterminé soigneusement. De plus, un prix minimum aussi serait fixé, au-dessous duquel les offres ne pourraient être faites : et ce prix serait calculé par l'Etat, de telle sorte qu'il assurât un bénéfice raisonnable au vendeur. En outre, l'Etat donnerait une prime pour chaque dixième d'impuretés enlevé au-delà de la rectification obligatoire.

» Cette purification supérieure de l'alcool ne serait pas, d'ailleurs, dans les achats de l'Etat, une cause de préférence. Comment donc ces achats seraient-ils distribués entre les offrants ? Car le prix minimum fixé par l'Etat assurant un profit acceptable aux fabricants, tous soumissionneront évidemment sur cette base, et il pourrait y avoir plus d'alcool offert qu'il n'en serait besoin. Eh bien! M. Alglave propose d'inscrire dans le cahier des charges qu'à prix égal, 1° les soumissionnaires producteurs d'alcools seraient toujours préférés à ceux qui présenteraient un alcool qu'ils n'auraient pas fabriqué eux-mêmes ; et 2° que la commande de la quantité d'alcool nécessaire à l'Etat serait répartie entre les soumissionnaires producteurs, proportionnellement à la production de chacun d'eux.

» On voit qu'il y a là une mesure de protection non dissimulée en faveur de la distillerie même, et que la spéculation est écartée des adjudications de l'Etat d'une façon fort nette.

» Le fonctionnement du système entraînerait-il des frais aussi élevés qu'on l'a prétendu ? Il faudrait évidemment un certain nombre de laboratoires pour analyser les alcools offerts à l'Etat. En admettant que les livraisons se fissent par dix hectolitres, il y aurait 150 mille analyses à faire pour les 1,500,000 hectolitres d'alcool consommés en France. Le laboratoire municipal installé à Paris et chargé de vérifier les produits alimentaires fait environ 25,000 analyses par an, et, très complètement outillé, coûte 200,000 fr. On peut donc estimer que l'installation des laboratoires nécessaires à l'Etat pour sauvegarder la santé publique, ne reviendrait annuellement qu'à un million.

» L'alcool acheté par l'Etat, il s'agit de le revendre aux consomma-

teurs. On n'a pas oublié que, dans le système de M. Alglave, l'Etat livre l'alcool à 40 degrés dans des bouteilles d'un quart de litre, au prix de 1 franc la bouteille. Notre concitoyen calcule que, dans ces conditions, en supposant une remise de 20 pour cent aux cabaretiers et en doublant le prix de revient de l'alcool pur, pour faire face aux frais de manipulation et autres, l'Etat aurait un bénéfice d'un milliard à peu près.

» On a objecté à M. Alglave que les dépenses de magasinage, d'achat et de remplissage des bouteilles, et d'expédition, s'élèveraient de beaucoup au-dessus de ses prévisions. M. Alglave le nie.

» Dès aujourd'hui, l'alcool est mis en bouteilles et voyage avant d'arriver entre les mains des consommateurs ; ces opérations ne coûteront pas plus cher à l'Etat qu'aujourd'hui aux marchands. Quant aux bouteilles, M. Alglave s'est assuré auprès des industries compétentes qu'elles ne reviendraient pas à plus de 15 à 20 centimes pièce, tout en remplissant les conditions spéciales que l'on sait. De plus, comme ces bouteilles devront être rendues à l'administration, on n'en aura besoin que d'un nombre restreint. Il s'agira de calculer combien de bouteilles resteront ensemble en circulation. M. Alglave croit qu'il ne sera besoin de dépenser en bouteilles que 30 millions, si on les prend d'une contenance d'un quart de litre, 15 millions si elles sont d'un demi-litre (car M. Alglave laisse à cet égard le choix aux partisans de son système). Quinze millions sur un revenu de quinze cents millions que notre concitoyen attend du monopole des alcools, ce n'est pas énorme.

» Reste à s'occuper du personnel nécessaire pour faire fonctionner le système. Sauf les chimistes chargés des analyses, M. Alglave ne prétend créer aucuns fonctionnaires nouveaux. Des entreposeurs seraient évidemment nécessaires pour tenir à la disposition des marchands de détail les eaux-de-vie : mais l'Etat chargerait de cette fonction les marchands en gros actuellement existants ; on mettrait en adjudication le droit d'être entreposeur. Des lieux de dépôts secondaires sont tout indiqués, ce sont les débits de tabac. Avec cette organisation, l'Etat n'aurait besoin que d'une dizaine de grands magasins spéciaux pour y recevoir les alcools achetés.

» L'État, dans le système de M. Alglave, revend le litre d'alcool, à 40°, nous l'avons dit, quatre francs. Les débitants de boissons devront détailler l'eau-de-vie aux consommateurs sans augmentation de prix ; en la versant dans des petits verres d'une contenance d'un quarantième de litre, ils donneront conséquemmet le petit verre pour dix centimes.

M. Alglave calcule que tel est le prix du petit verre d'eau-de-vie en France, et ainsi se flatte-t-il de n'imposer en général aux consommateurs aucun surcroit d'impôt par son monopole, presque toute la consommation de l'alcool se faisant dans les débits de boissons et au détail, d'après les statistiques.

» Dans le Nord, à la vérité, M Alglave avoue que les clients des estaminets subiront une certaine augmentation en prenant l'eau-de-vie au verre, car celui-ci se paye cinq centimes. Mais habituellement, dit-il, les verres employés dans ce pays sont bien moins grands que ceux qui deviendraient la mesure commune : au lieu de quarante par litre, on en verse 50, 60 et même jusqu'à 65. De plus l'eau-de-vie ainsi débitée a le plus souvent en moyenne 35 degrés, et non 40°.

» Pour les personnes qui achètent l'eau-de-vie au litre, il est incontestable que l'augmentation serait sensible : le prix du litre s'élèvera de 2 fr. 50 à 4 fr. En principe M. Alglave trouve que cette augmentation peut se justifier, parce que les personnes qui achètent leur eau-de-vie au litre sont en général celles qui jouissent d'une certaine aisance, et qu'il n'est pas injuste qu'elles paient l'alcool autant que l'ouvrier obligé de l'acheter au petit verre.

» Mais ici se présente une objection concernant le rendement du monopole imaginé par M. Alglave. Pour calculer le revenu de ce monopole, il s'attache au chiffre de la consommation actuelle de l'alcool. Cette consommation ne diminuera-t-elle pas sensiblement par suite de l'élévation du prix de vente des eaux-de-vie ? M. Alglave ne le pense pas. D'après les statistiques, nous l'avons déjà dit, la consommation de l'alcool se fait pour les 7/8 dans les cabarets, et dans la plus grande partie de la France le prix du petit verre ne sera pas changé. Quant à la vente de l'alcool au litre, comme elle ne représente qu'un huitième de la consommation d'après les données précédentes, il ne peut se produire à cet égard grand mécompte. D'ailleurs, les statistiques ne fussent-elles pas tout à fait exactes, il faut remarquer que l'impôt sur l'alcool a successivement été élevé de 40 à 156 francs sans diminuer en rien la consommation.

» Et en dernier lieu, pour compenser toute moins-value se produisant de ce chef, M. Alglave compte sur l'amoindrissement de la fraude aujourd'hui pratiquée, grâce aux obstacles qu'y apporterait son système. A l'heure qu'il est, on peut frauder en grand. On soustrait à l'atteinte du fisc un hectolitre d'alcool à la fois. Cela fait un gain de 156 fr. Nos lecteurs connaissent les heureuses conséquences que M. Alglave attend

de l'emploi d'une bouteille spéciale. Les eaux-de-vie ne pourraient plus être vendues que dans les bouteilles de l'État. Il faudrait renouveler la fraude, et par conséqent les risques, bouteille par bouteille.

» Quand aux bouteilles spéciales, elles seraient telles qu'après les avoir vidées de l'eau-de-vie livrée par l'État, elles ne pussent, remplies d'alcool de contrebande, présenter l'aspet de bouteilles régulières. On a beaucoup plaisanté sur ces bouteilles, a dit M. Alglave : cependant il est bien facile de réaliser les conditions exigées. Il suffirait au besoin de fermer le bouchon avec une bande de papier timbré ou un cachet spécial. D'ailleurs, pour éviter qu'il n'en reste en circulation, on les ferait payer un prix assez élevé en les livrant, prix remboursable à ceux qui rendraient la bouteille.

» Ajoutons que les cabarets continueraient à être exercés comme aujourd'hui, de sortes que les garanties actuelles ne seraient pas abandonnées, mais que d'autres viendraient s'y ajouter.

» Rappelons-ici pour mémoire que M. Alglave laisse complètement libre le commerce des alcools français destinés à l'exportation ; et que, d'autre part, tout fabricant d'eau-de-vie ou de liqueurs conserve le droit de vendre directement sa marchandise aux consommateurs, sous la double condition : 1° de la laisser soumettre à une visite hygiénique des chimistes de l'Etat (qui auront droit d'en empêcher la vente si elle est toxique), 2° de payer un droit un peu plus élevé que l'impôt ordinaire. Ce droit, l'État le percevra sur les fabricants en leur vendant ses bouteilles, dans lesquelles les liqueurs devront circuler, et en les leur vendant vides pour le même prix que si elles étaient remplies d'alcool.

» Si quelques catégories de consommateurs sont exposés, par l'application du système de M. Alglave, à payer plus cher l'eau-de-vie, si certains intermédiaires ou courtiers sont menacés de disparaître, notre concitoyen fait valoir les avantages qu'en revanche le grand public retirerait du monopole de l'alcool. Il serait assuré d'abord de ne plus être empoisonné par des eaux-de-vie toxiques. D'autres part, les 800 millions de bénéfice net que M. Alglave attend du fonctionnement de ce monopole permettraient non seulement d'établir sur des bases excellentes le budget, mais de supprimer un certain nombre d'autres impôts pesant lourdement sur l'agriculture et les populations travailleuses. C'est ainsi que notre concitoyen présente comme la conséquence de son système la suppression de l'impôt foncier sur les terres non bâties (80 millions), la suppression de l'impôt sur les vins et les

bières, la suppression des octrois (ce qui demanderait 144 millions) et dans les communes dépourvues d'octroi, la suppression des centimes additionnels et des prestations.

» En terminant sa conférence, M. Emile Alglave nous a donné d'intéressants renseignements sur l'accueil fait à son système dans plusieurs pays étrangers. On vient de décider dans le Venezuela l'application de ce système. En Suisse, on en poursuit sérieusement l'étude. En Roumanie, le Gouvernement s'apprête à mettre en vigueur un projet analogue. En Allemagne, nul n'ignore que M. de Bismarck s'était proposé de faire voter le monopole de l'alcool, mais en l'organisant d'une façon beaucoup moins libérale que M. Alglave, auquel il avait emprunté son principe. M. de Bismarck a échoué parce qu'il a voulu faire de son projet une arme destinée à frapper ses ennemis politiques en même temps qu'un moyen de restreindre encore l'indépendance relative des divers Etats de l'Allemagne, en établissant dans chacun d'eux des débitants d'alcool qui auraient été les agents du gouvernement impérial. Peut-être M. de Bismarck se décidera-t-il quelque jour à établir au moins en Prusse, où il est tout puissant, le monopole de l'alcool. Et M. Alglave tire de cette éventualité un argument en faveur de l'application de son propre projet en France. En effet déjà les alcools allemands entrent en grande quantité sur notre territoire. Au jour où M. de Bismarck aurait la libre disposition de toute la production alcoolique de la Prusse, il est homme à sacrifier annuellement quelques millions pour lancer une énorme quantité d'alcools en France au-dessous des prix de revient, de manière à ruiner notre industrie. Liés par les traités de commerce, nous ne pourrions fermer nos frontières à cette invasion nouvelle. Or, le système de M. Alglave remédierait au danger : l'État français aurait le devoir en effet d'exclure de ses adjudications les alcools étrangers. Ainsi notre industrie pourrait être préservée des coups du chancelier de fer. »

Telles ont été quelques-unes des idées exposées par M. Alglave dans sa conférence du samedi. Mais celle du dimanche matin a permis d'apprécier peut-être mieux encore sa puissante dialectique et l'immense érudition qu'une étude assidue lui permet d'apporter à l'appui de ses projets de réforme.

Il a eu deux contradicteurs successifs ; d'abord M. Vigreux, directeur de la distillerie Claudon, à Denain, puis M. Paul Douay qui avait été l'un des promoteurs de cette seconde réunion. M. Alglave leur a répondu d'une manière le plus souvent victorieuse et qui, en dehors

de l'opinion que tels ou tels peuvent avoir sur son système de monopole, a été pour lui l'origine d'un véritable triomphe personnel.

M. Paul Douay ayant lui-même formulé, dans le n° de la *Réforme du Nord* du 14 mai, l'une des objections qu'il a opposées à M. Alglave, nous nous faisons un plaisir de la reproduire :

« Le Samedi, » écrit-il, « M. Alglave avait déclaré que son projet de monopole était une réforme bien démocratique. Le Dimanche la qualité de démocratique a été contestée à son système et voici de quels arguments on s'est servi :

» Prenons, a-t-on dit, deux liqueurs spiritueuses au même degré, 40 par exemple. L'une sera la simple eau-de-vie de betteraves, vendue par l'Etat a raison de un franc le quart de litre ; l'autre sera de la Chartreuse ou de la Fine-Champagne, vendue 3 francs le quart de litre.

» Le prix de la première — nous citons ici les chiffres mêmes de M. Alglave — se décompose de la manière suivante : 10 centimes de marchandises et 90 centimes d'impôt, total un franc.

» Le prix de la seconde se subdivise ainsi : valeur de la liqueur, 2 francs ; importance de l'impôt représenté par le prix de la bouteille achetée vide à l'Etat, un franc : total, 3 francs.

» Il en résulte que le consommateur qui consacre un franc de son revenu à acheter un quart de litre d'eau-de-vie ordinaire, abandonne à l'Etat 90 centimes, c'est-à-dire qu'il paie sur ce revenu un impôt de 90 pour cent.

» Au contraire le consommateur qui met 3 francs à un quart de litre d'eau-de-vie fine, paie un franc d'impôt, soit 33 pour cent seulement du revenu affecté à cet achat.

» Ainsi voila bien la différence : 90 pour cent d'un côté et 33 pour cent de l'autre.

» Nous nous trouvons donc ici en présence d'un véritable impôt progressif puisque le taux, le tant pour cent, n'est pas le même pour tous. Mais, ô iniquité ! le revenu le plus faible est justement le plus frappé : il paie 90 pour cent ; l'autre, qui est trois fois plus gros, en [est quitte avec 33 pour cent, soit 67 de moins que le premier. C'est l'impôt progressif à rebours, et c'est de la démocratie à l'envers.

» Aujourd'hui avec l'impôt de 156 francs par hectolitre d'alcool pur, le litre d'eau-de-vie ordinaire à 40 degrés (non pas le quart de litre, mais le litre entier) ne se vend guère plus de un franc. Il paie à l'Etat 62 centimes, ce qui fait reporter l'impôt à 62 pour cent.

» C'est déjà une proportion énorme, exorbitante ; et voilà pourquoi nous ne cessons dans cette feuille de protester contre l'exagération des impôts indirects. Au contraire, dans le camp du monopole, on trouve, paraît-il, que le pauvre gagne trop facilement la vie ; que le revenu de son travail, taxé à 62 pour cent, n'est pas suffisamment atteint ; que le malheureux vit trop bien ; qu'il faut l'égorger un peu plus et lui faire cracher 90 pour cent.

» Quant à nous, nous en rapportant à l'exposé des chiffres qui précèdent, nous nous sommes permis de faire observer à M. Alglave qu'un tel système ne méritait pas d'être qualifié de démocratique. »

On opposera peut-être à M. Douay qu'il n'est peut-être pas vraiment *démocratique* dans le meilleur sens du mot de pousser le peuple à une consommation excessive d'alcool. La dignité personnelle, si remarquable chez certaines populations orientales que le mahométisme a préservées de l'ivrognerie, nous montre tout ce que nos classes ouvrières gagneraient à en boire infiniment moins. On lui répondra de plus, au nom de la logique du système de M. Alglave, que celui-ci voulant exclusivement frapper d'impôt l'alcool, il est juste que, placées dans les bouteilles de l'Etat, soit simples, soit décorées des étiquettes des Chartreux, de Madame Amphoux ou de M. Douay lui-même, des quantités égales d'alcool paient un impôt égal abstraction faite de tous les autres éléments. On répondra enfin aujourd'hui dans le système que voudrait maintenir M. Douay, l'inégalité qu'il signale, existe d'une manière bien plus scandaleuse encore, puisque, le bourgeois achetant l'alcool au litre le paie beaucoup moins cher que l'ouvrier qui l'achève au petit verre.

En dehors de MM. Vigreux et Douay, une troisième personne M. Jules Michaux, négociant à Saint-Saulve, avait l'intention d'interpeller M. Alglave. En ayant été empêchée par le temps, elle a résumé ses critiques, dans la lettre suivante, adressée le 10 mai au *Courrier du Nord*, et que l'impartialité nous oblige à reproduire à notre tour :

« Samedi j'assistai à la conférence de M. Alglave, et dimanche matin à la séance contradictoire. Je m'étais proposé de lui faire quelques objections, et j'avais là dans ma poche mon discours tout prêt ; j'allais demander la parole. Déjà deux contradicteurs s'étaient fait entendre, l'attention du public était lassée, déjà il était levé et se dirigeait vers la porte, il était midi ; ventre affamé n'a pas d'oreilles ; je me suis tu, et crus bien faire.

» Mais enfin, j'avais à cœur mes arguments que je croyais simplement irréfutables. Je me fis donc présenter à M. Alglave. La conversation tomba de suite sur le monopole : « Vous avez, » lui dis-je, « mis de suite le public dans vos intérêts en lui persuadant, ce qu'il n'est déjà que trop porté à croire, bien à tort, qu'il est aujourd'hui empoisonné, et vous avez ajouté qu'après l'établissement du monopole l'empoisonnement serait supprimé. Vous feriez analyser tous les alcools consommés. Soit. Qui vous empêche de le faire aujourd'hui? mettez un chimiste dans chaque distillerie et faites accompagner d'un acquit spécial partout les alcools consommables résistant à l'analyse; défendez sous peine d'amende et de prison la vente à la consommation d'alcools différents ; vous pouvez même établir vos cinq laboratoires ; seulement cette question est une question bien différente, bien distincte du monopole. — Mais, Monsieur, dans les grandes distilleries, c'est très simple ; mais pour les petites ? — Les petites sont bien exercées ; il est tout aussi facile d'analyser leurs produits. — Mais les bouilleurs de cru vont fournir des alcools toxiques. — Exercez-les, et s'ils fraudent encore vous avez les moyens de répression. » La discussion en resta là, M. Alglave prenait un train pour Bruxelles.

» Eh bien, si je me rencontre encore avec M. Alglave, je ne lui tiendrai plus le même discours. Je lui parlerai en converti et voici ce que je lui dirai :

» Vous venez de trouver un milliard cinq cents millions à l'Etat ; moi je me fais fort de lui trouver autant de milliards et de millions qu'il voudra et qui ne coûteront pas plus à personne que votre simple milliard et demi.

» — Et comment donc cela s'il vous plaît, Monsieur, ne maquera-t-il pas de me dire.

» — C'est bien simple : j'appliquerai tout naïvement en grand, sur une vaste échelle, votre système de monopole.

» Il y aura le monopole du vin, le monopole de la bière, le monopole du cidre, le monopole du beurre, le monpole du lait, tous les monopoles désirables.

» Je dirai aux consommatenrs : « Vous ne paierez pas plus cher », et je m'arrangerai, en effet, pour qu'ils paient le même prix ; et surtout je ne manquerai pas d'ajouter : « Vous aurez meilleur. Aujourd'hui, vous êtes tout simplement empoisonnés ! La fuschine qui se trouve dans le vin, les glucoses et les colorants dans la bière, les acides dans le cidre, la margarine dans le beurre, la chaux, la craie dans le lait ;

toutes ces saletés, tous ces poisons conspirent, s'unissent pour attaquer vos santés; toutes les maladies, maladie de foie, maladie des bronches, maladie des poumons, tous les maux découlent de cette source ; oui, je le répète, tous ces poisons vous tuent aussi sûrement que le couteau d'un assassin. Eh bien ! quand vous aurez adopté mon système, l'empoisonnement disparaîtra comme par enchantement, et vous allez le comprendre tout de suite.

» J'installerai cinq, dix, vingt laboratoires, s'il le faut, et je ferai analyser tous les produits, que moi, Etat, j'achèterai au producteur.

» De plus, pour éviter toute fraude, je mettrai mes marchandises dans de petits récipients, avec des fermetures perfectionnées ! »

« Aux producteurs, je dirai :

» Vous, vous n'avez pas à vous plaindre, parce que vous trouvez ainsi un acheteur sérieux et que je vous assure contre la concurrence étrangère. C'est vrai, vous serez à la merci de l'Etat ; mais, pour le quart d'heure, rassurez-vous, je vais vous faire une loi par laquelle je vous assure un prix minimum. »

« Quant aux intermédiaires, je leur dirai :

» C'est toujours un progrès de vous supprimer. C'est vrai que, moi, Etat, je vais me mettre à votre place et qu'il n'y aura rien du tout de supprimé, mais c'est pour le plus grand bien général. D'ailleurs, ne vous plaignez pas trop, mon monopole sera facultatif. En effet, je vous vendrai mes récipients vides le même prix que pleins, vous les remplirez, après, toutefois, que vos marchandises auront été analysées, et vous les vendrez le prix que vous voudrez. Ne dites plus un mot pour vous plaindre, si vous ne voulez que je vous enlève ce morceau de pain que j'ai l'incroyable faiblesse de vous laisser. »

« Devant des raisonnements aussi convainquants, cela est clair, personne n'osera s'opposer à mes projets. Surtout, si en présence d'hommes du métier, pratiques mais inhabiles à la discussion, j'ai le bonheur de posséder un incontestable talent oratoire et une présence d'esprit affinée par l'habitude des débats publics. J'aurai pour principe de ne jamais rester sans répliquer, et si par hasard, j'étais pris de court, je trouverai quelque apostrophe de ce genre : « Messieurs, vous êtes empoisonnés, j'empêche qu'on vous empoisonne, et on me défend d'agir ! » Et immanquablement le public éclatera en bravos.

» Veuillez agréer, etc.

» Jules MICHAUX. »

En laissant de côté les plaisanteries qui terminent cette lettre, on

peut répondre à la première objection que M Alglave poursuit deux buts : d'abord sauvegarder la santé publique, puis emplir les caisses de l'Etat ; et que si l'un pouvait être atteint (ce qui est fort douteux) par le nouveau système que préconise M. Michaux, l'autre ne le serait certainement pas.

Quant à la seconde, il est bien certain que si le commerce des produits alimentaires devenait à ce point malhonnête, qu'on ne pouvait empêcher l'empoisonnement des masses que par une mesure aussi radicale qu'un monopole universel, il y faudrait recourir : *Salus populi, suprema lex esto.*

Nous n'avons fait toutes ces citations que pour montrer avec quel intérêt passionné a été écouté et discuté M. Alglave, et aussi quelle courtoisie n'a cessé de régner dans les débats qui se sont engagés aussi bien dans la conférence de l'Hôtel-de-Ville que dans la presse. Le mieux serait assurément de ne pas payer d'impôt, mais puisque nous sommes loin d'en être là, nous croyons résumer fidèlement l'impression générale du public en disant, ainsi que l'a fait M. Lepez dans l'*Impartial du Nord,* que si le système de M. Alglave n'est pas parfait, il est tout au moins fort séduisant.

X.....

Membre de la Société de Géographie de Valenciennes.

II.

Une excursion aux sources de l'Escaut.

La Société de géographie de Valenciennes avait organisé pour le dimanche 30 mai une excursion dont le but était l'entrée du canal souterrain de Saint-Quentin et les sources de l'Escaut au Catelet.

Cette promenade était de nature à séduire les plus sédentaires des géographes. Qui n'a désiré, en effet, voir à sa naissance ce fleuve à qui notre pays doit en partie sa richesse foncière et sa prospérité industrielle, et contempler les travaux gigantesques conçus au commencement du XVIIIe siècle pour relier le Nord de la France avec Paris par la jonction de l'Escaut avec la Somme? Tels sont les sentiments qui animaient nos excursionnistes à leur départ, par une de ces brillantes matinées où le soleil promet d'être de la partie toute la journée, ce qu'il a fait du reste.

Obligés de subir les retards que des communications mal établies

entre Valenciennes et le Cambrésis lui imposent, la caravane valenciennoise, partie par le train de six heures trente du matin, n'arrive à Epéhy, le terme de son voyage en chemin de fer, qu'à onze heures. L'arrêt qu'elle a dû subir à Cambrai, lui a permis d'y prendre un déjeuner préparé pour la recevoir et où les Cambrésiens ont tenu à justifier leur vieille réputation d'hospitalité.

Arrivés à Epéhy, nos voyageurs n'ont plus qu'un souci : dégourdir leurs jambes et atteindre leur but ; ils se mettent allègrement en route à travers des plaines parsemées de bosquets et de fermes.

La route est belle, et, entraînés par la beauté du site, ils n'hésitent pas à se détourner de quelques kilomètres pour atteindre l'entrée du canal par le défilé d'Ossu. Ils n'ont qu'à se louer de leur détermination, car, au bas de ce village, ils trouvent le canal au milieu d'une vallée étroite couverte d'une végétation luxuriante. Bientôt apparaît une longue file de bateaux en stationnement et attendant le toueur qui doit les prendre pour les entraîner vers le tunnel. Un peu plus loin, en effet, le toueur vient en sens inverse, amenant du souterrain un convoi de trente-quatre bateaux, qui avance lentement et forme une file de près d'un kilomètre.

Continuant à suivre les digues du canal, nos excursionnistes brûlent le village de Vandhuille et, par une tranchée embaumée d'accacias, ils arrivent à l'entrée du souterrain.

Cette entrée n'a rien de monumental : une simple voûte massive, solide comme notre ex-porte de Lille et moins exposée qu'elle aux attaques de la pioche. Le passage est de la largeur d'un seul bateau.

Nous sommes à 5.669 mètres de Riqueval (la sortie du côté de Saint-Quentin), et à 22,673 mètres de cette dernière ville. Les bateaux traversent le canal à l'aide d'un toueur, dont la chaîne apparaît au fond des eaux limpides et glauques comme celles d'un lac suisse. Le chemin de halage n'existe pas : sur l'une des rives a été ménagé un passage très étroit : nous essayons de nous y engager, mais bientôt, pris de vertige, nous revenons sur nos pas. Ce phénomène est, paraît-il, très fréquent, et le soir, à la veillée, les gens du pays parlent de voyageurs qui, s'étant trop avancés, n'ont jamais reparu. Ce n'est pas notre cas, et reprenant notre marche à travers les lacets ombragés qui entourent cette entrée, nous reparaissons au haut de la voûte et, pendant quelques centaines de mètres, nous parcourons le dessus du souterrain.

La route nous est tracée par une longue carrière blanche qui se

détache en relief d'une façon bizarre sur le sol cultivé, Nous trouvons bientôt l'explication de cette différence de terrain. De distance en distance existent des cheminées qui, débouchant sur cette carrière, communiquent avec le fond du tunnel. Ces cheminées servent aujourd'hui à son aération, mais, à l'origine, elles ont servi à rejeter les terres provenant de l'extraction. Ce sont ces terres crayeuses qui, déposées en remblai à la surface, forment cette longue voie blanche indicatrice de la direction du canal. Il serait intéressant de la suivre jusqu'à Riqueval, mais nous sommes encore loin des sources de l'Escaut et nous devons laisser de côté cette sortie du souterrain, plus belle et plus imposante que celle de Vandhuille.

On ne peut quitter cette œuvre sans un profond sentiment d'admiration pour ceux qui l'ont conçue et réalisée. Le percement du mont Cenis, celui du Saint-Gothard sont des entreprises évidemment plus importantes ; mais de quels moyens ne disposent pas nos ingénieurs pour réaliser leurs conceptions ? Reportons-nous, au contraire, en 1724, à l'époque où M. de Narcy, le premier concessionnaire, voulut, par ce canal, opérer la jonction de l'Escaut et de la Somme. Quels étaient ses instruments ? Les bras des ouvriers, la brouette, la poudre. Aussi ne pût-il mener son entreprise à bonne fin. Il fallut plus tard la ténacité de Napoléon Ier et les bras de ses prisonniers de guerre pour achever cette œuvre séculaire, après y avoir dépensé plus de quinze millions.

L'heure avançant, nous nous dirigeons vers le Catelet où nous apercevons des ruines paraissant être les restes d'un ancien château-fort. Le chemin de fer n'arrive pas au Catelet. Aussi au milieu de la vaste rue qui le traverse, en face de l'hôtel où nous viendrons dîner, apercevons-nous l'antique diligence qui fait le service avec la ville de Saint-Quentin. Il nous reste à parcourir quatre à cinq kilomètres pour arriver en bas du mont Saint-Martin où nous trouverons les sources de l'Escaut dans les champs, simple filet d'eau serpentant au milieu de l'herbe et des arbres qui indiquent son cours.

Dans son *Glossaire topographique de l'arrondissement de Valenciennes*, notre regretté Louis Cellier, s'occupant des sources de l'Escaut, en fait la description suivante que nous nous plaisons à retracer ici :

« Au nord du département de l'Aisne, dans l'ancien Vermandois, se » trouve un village du nom de Beaurevoir ; c'est là que l'Escaut avait » autrefois sa source au milieu du cimetière, source qu'on appelait

» *Sommescaut.* A la suite de travaux de dessèchement entrepris par
» le seigneur du lieu, le cours des eaux s'étant trouvé obstrué, elles
» se firent jour quelque peu plus loin, dans les environs de l'ancienne
» abbaye du Mont-Saint-Martin. L'arcade qui recouvre encore aujour-
» d'hui la fontaine porte gravée en creux cette inscription composée
» par les religieux :

Felix sorte tua Scaldis
Fons limpidissime
Qui a sacro scaturiens agro
Alluis et ditas nobile Belgium
Totque claras urbes lambens
Gravius Thetidem intras. »

Cette description, publiée en 1859, est encore exacte aujourd'hui et c'est à regret que nous ne pouvons citer entièrement le travail si précis de l'auteur qui nous fait suivre ce simple filet d'eau à travers les villes et les bourgades de France et de Belgique jusqu'à sa majestueuse entrée dans la mer.

L'abbaye du Mont-Saint-Martin se dresse un peu plus loin, avec son immense enclos, ses vieux tilleuls, ses vastes cours et ses étables non moins vastes, auxquelles est aujourd'hui adossée une sucrerie. Cette ancienne construction, où l'emblême de Louis XIV apparaît sur la façade, sollicite encore notre curiosité. Mais le propriétaire est mort. Où trouver le concierge ? Le temps nous presse et nous devons nous hâter vers l'hôtel où le dîner nous attend.

Il est quatre heures. Tous calculs faits, nous avions parcouru 21 kilomètres. Les appétits sont ouverts et c'est avec la plus vive satisfaction que nous nous asseyons autour d'une table bien blanche où va mousser le cidre du pays. Le dîner se fait lestement et gaiement. Cinq heures sonnent le départ et en supprimant les détours du matin, nous reparcourons allègrement les 11 kilomètres qui nous séparent d'Épéhy, un de ces gais villages dont la principale et presque l'unique rue est l'ancienne chaussée Brunehaut d'Arras à Reims.

Le train de Picardie et Flandre, avec une lenteur de bateau, nous ramène à Cambrai où nous retrouvons une vitesse normale qui nous met à Valenciennes en une heure. Grande est notre surprise d'apprendre qu'il a plu dans la journée : nous avons échappé à cet ennui et nous nous séparons en nous disant que cette excursion est une des plus attrayantes que la Société ait organisées. ***

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

France. — Le recensement dans le Nord.

Voici les résultats du nouveau recensement dans le Nord en 1886:

CANTONS.	POPULATION en 1881	POPULATION en 1886	Augmentation.	Diminution.
Avesnes-Nord	12.780	13.229	459	»
Avesnes-Sud	16 690	17.599	909	»
Bavai	16.976	17.243	267	»
Berlaimont	10.596	10.961	365	»
Landrecies	16.174	16.329	155	»
Maubeuge	50.232	53.240	3.008	»
Quesnoy-Est	13.741	13.393	»	348
Quesnoy-Ouest	14.616	14.413	»	203
Solre-le-Château	13.355	12.827	»	528
Trélon	34.710	35.040	330	
Total pour l'arr. d'Avesnes	109.870	204.284	5.493	1.079
Cambrai-Est	22.447	21.440	»	1.007
Cambrai-Ouest	26 605	26.989	384	»
Carnières	29.596	29.767	171	»
Cateau	30.908	30 956	48	»
Clary	33.267	34.451	1.184	
Marcoing	25.156	24.123	»	1.033
Solesmes	26.909	26 086	»	823
Total pour l'arr. de Cambrai	194.888	193.812	1.787	2.863
Arleux	13.871	13.086	»	785
Douai-Nord	24.748	25.242	494	»
Douai-Ouest	26.374	28.612	2.238	»
Douai-Sud	22.596	23.278	682	»
Marchiennes	23.181	22.899	»	282
Orchies	17.421	17.167	»	254
Total pour l'arr. de Douai	128.191	130.284	3 414	1.321
Bergues	15.259	15.384	125	»
Bourbourg	13.953	14.177	224	»
Dunkerque-Est	28.511	30.542	2.031	»
Dunkerque-Ouest	30.756	32.641	1.885	»
Gravelines	11.611	11.717	106	»
Hondschoote	13.490	13.291	»	199
Wormhoudt	14.964	14.647	»	317
Total pour l'arr. de Dunkerque	128.544	132.399	4.371	516
Bailleul-Nord-Est	17.781	18.015	234	»
Bailleul-Sud-Ouest	14.006	14.451	445	»
Cassel	14.085	13.363	»	722
Hazebrouck-Nord	16.082	16.313	231	»
Hazebrouck-Sud	14.416	14.593	177	»
Merville	20.615	20.792	177	»
Steenvoorde	14.772	15 008	236	»
Total pour l'arr. d'Hazebrouck	111.757	112.535	1.500	722

CANTONS.	POPULATION en 1881	POPULATION en 1886	Augmentation.	Diminution.
Armentières	42.575	47.449	4.874	»
La Bassée	16.537	16.588	51	»
Cysoing	18.516	18.145	»	371
Haubourdin	31.667	34.194	2.527	»
Lannoy	31.199	32.716	1.517	»
Lille-Centre	25.170	25.324	134	»
Lille-Nord-Est	48.491	52.692	4.201	»
Lille-Ouest	25.821	26.828	1.007	»
Lille-Sud-Est	23.530	23 659	129	»
Lille-Sud-Ouest	90.057	96 164	6.107	»
Pont-à-Marcq	17.972	17.687	»	285
Quesnoy-sur-Deûle	21.335	21.907	572	»
Roubaix-Est	70.790	77.026	6.236	»
Roubaix-Ouest	48.048	53.569	5.521	»
Seclin	25.686	26.573	887	»
Tourcoing-Nord	50.712	53.362	2.650	»
Tourcoing-Sud	47.951	51 541	3.590	»
Total pour l'arr. de Lille	636.077	675.424	40.003	636
Bouchain	51.511	51.786	475	»
Condé	26.066	27.508	1.442	»
Saint-Amand, rive droite	20.395	21.107	712	»
Saint-Amand, rive gauche	14.873	14.746	»	127
Valenciennes-Est	25.179	25.535	356	»
Valenciennes-Nord	35.267	36.733	1.466	»
Valenciennes-Sud	30.641	30.774	133	»
Total pr l'arr. de Valenciennes	203.932	208.389	4.584	127

RÉCAPITULATION.

Avesnes	199.870	204.284	5.493	1.079
Cambrai	194.888	193.812	1.787	2.863
Douai	128.191	130.284	3.414	1.321
Dunkerque	128.544	132.399	4.371	516
Hazebrouck	111.757	112.535	1.500	722
Lille	636.077	675.424	40.003	656
Valenciennes	203.932	208.389	4.584	127
Total	1 603.259	1.657.127	61.152	7.824

Augmentation..... 53.868

Les Sociétés de géographie en Europe. — Le *Geographischer Jahrbuch*, 1885, renferme une statistique des Sociétés de géographie qui existent en Europe. La Grande-Bretagne et ses colonies n'arrivent qu'en cinquième rang pour le nombre des Sociétés et en troisième rang pour le nombre des membres!

La France et l'Algérie.....	comptent	26	Sociétés et	18,000	membres.
L'Allemagne.....	compte	24	»	9,300	»
La Grande-Bretagne et ses colonies	»	5	»	5,300	»
L'Italie.....	»	6	»	2,680	»
L'Autriche-Hongrie.....	»	2	»	1,900	»
L'Empire russe.....	»	4	»	1,380	»
La Belgique.....	»	2	»	1,300	»
Les Pays-Bas et leurs colonies....	comptent	2	»	1,270	»
Le Portugal et ses colonies.....	compte	2	»	1,200	»
La Suisse.....	»	6	»	1,000	»
Le Danemarck.....	»	1	»	750	»
La Suède.....	»	1	»	750	»
L'Espagne.....	»	2	»	630	»
La Roumanie.....	»	1	»	179	»

En dehors des Sociétés européennes, les seules Sociétés de géographie qui existent au monde sont celles des États-Unis (2 Sociétés et 1,500 membres), de la République Argentine (2 et 600 m.), du Brésil (3 et 430 m.), du Japon (1 et 200 m.), de l'Égypte (1 et 175 m.), du Mexique (1 et 150 m.)

Le nombre des juifs en Europe. — Nous résumons ci-après la statistique de la population juive, que publie la *Deutsche Rundschau*, de Vienne, d'après le professeur docteur von Klöden.

Les données recueillies, d'après les sources les plus authentiques, ont été rangées suivant leur importance dans un ordre décroissant, en établissant pour certains pays la proportion pour cent de la population totale. Pour l'Europe, ce calcul donne 1.648 p. c., pour l'Autriche-Hongrie, 4.33 p. c., pour la Russie, 3.44 p. c., pour la Prusse, 1.33 p. c., pour l'Empire allemand, 1.03 p. c. La plus grande proportion est fournie pour les gouvernements russes de Ssuwalki, (14.53) et de Mohilew (13); puis viennent les districts polonais de Siedlce et Lomza (12.53 et 12.84); puis Radom et Varsovie (11.57 et 11.11), ainsi que la Galicie, en Autriche (11.73 p c.) dont les 687,592 juifs représentent 3.1 p. c. de la population totale de ce pays.

Le nombre total de juifs en Europe peut être réparti comme il suit :

Empire allemand, 562,751; dans ce chiffre, la population de Berlin représente la plus grande proportion avec 53,949 juifs ou 4.80 p. c., ensuite Mannheim avec 5,328 juifs ou 4.29 p. c., puis Hambourg avec 16,024 ou 3.53 p. c. et Posen avec 56,609 ou 3.32 p. c. Autriche-Hongrie : 1.643,708 juifs, dans lesquels la Bukowine est représentée par 67,418 ou 11.79 p. c.

Russie 2,552,145.

France 63,000, dont 42,000 à Paris et environs ou 1.49 p. c.

Italie 40,430, dont 7,688 à Livourne.

Turquie d'Europe 118,780, dont 40,000 à Constantinople.

Serbie.....	3,500	ou	0.11	p. c.
Roumanie.....	265,000	»	4.93	»
Grèce.....	2,652	»	0.15	»
Suède.....	2,993	»	0.07	»

Danemark	3,946	»	0.20 p. c.
Pays-Bas	81,693	»	1.95 »
Luxembourg	777	»	0.37 »
Belgique	3,000	»	0.05 »
Grande-Bretagne et Irlande	49,439	»	0.14 »
Portugal	200		
Espagne	1,902	»	0.01 »
Suisse	7,373	»	0.25 »

Les sources du Danube. — M. T. de Wogan vient de faire un voyage sur le Danube, dans le but d'en étudier les sources. Il semble que le fleuve a une longueur totale de 2,840 kilomètres et une chute totale de 678 mètres. C'est à tort qu'on a longtemps regardé comme la source du Danube, celle qui jaillit dans le jardin du prince Fürstenberg, opinion que consacre un monument érigé à grands frais sur les lieux par le prince : nombreuses en effet sont les sources qui jaillissent dans cette région, et toutes peuvent élever d'égales prétentions. Dans la première partie de son cours, le fleuve perd une notable quantité d'eau qui tombe dans des passages souterrains par des fissures s'ouvrant dans son lit. Le docteur A. Knop avait déjà décrit ces passages souterrains, et ses observations ont été confirmées par M. Wogan.

Une prétendue île danoise. — Sur les cartes danoises, on trouve près de la côte orientale de l'île Bornholm dans la Baltique, une petite île du nom de Christiansö. C'est là une erreur, car il n'y a jamais eu pareille île en cet endroit. A vingt kilomètres de Bornholm se trouve un petit groupe de trois îlots appelés respectivement Christiansholm, Frederiksholm et Gräsholm : on y trouvait autrefois des fortifications aujourd'hui ruinées, appelées Christiansö. Comment ce nom a-t-il pu passer à une prétendue île près de la côte de Bornholm, voilà ce qui reste inexpliqué.

Une bourse de Commerce à Berlin. — La bourse de commerce, dit *Das Echo* du 17 juin 1886, doit s'ouvrir le 1er octobre. La salle principale, couverte par un plafond vitré, occupe une surface de 850 mètres carrés. Le nombre des bureaux à louer est de 204, dont 68 au rez-de-chaussée, et 136 à l'étage, auquel on accède par un grand escalier. En outre, il existe une salle spéciale avec 125 armoires, destinées à conserver des échantillons. On dit que l'industrie textile est celle qui a loué la majeure partie des bureaux; lorsque tout sera occupé, le revenu annuel atteindra 95,000 marcs.

Le Prince du Japon en Europe. — *Das Echo* de Berlin du 17 juin 1886, nous apprend que le prince du Japon habite en ce moment Vienne. Ce prince porte le nom du Tuschimi, et il a vingt-huit ans. Il accomplit présentement un voyage circulaire en Europe et se propose de visiter les différentes cours européennes. Il a séjourné déjà longtemps en Italie, en Espagne et en France. Le prince royal Tuschimi, qui occcupe dans l'armée japonaise le rang de colonel, a reçu une éducation tout européenne. Il a séjourné longtemps, pendant son enfance, à Paris et à Berlin, il parle couramment le français.

De Vienne, le prince doit aller à la cour de Berlin, puis, à la cour de Londres. A l'automne prochain il doit faire voile sur l'Amérique pour retourner au Japon.

Le prince Tuschimi a été reçu par l'empereur d'Autriche en audience particulière; il s'est rendu ensuite au ministère des affaires étrangères, où il a fait une visite au Ministre, comte Kalnoky.

Une mission chinoise en Russie. — Nous lisons dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* que plusieurs jeunes chinois, viennent d'arriver à St-Pétersbourg au commencement de l'été de 1886, pour apprendre la langue russe et faire leurs études de médecine. On dit que ces jeunes gens appartiennent aux familles chinoises les plus considérées.

ASIE.

Voyage du colonel Stewart en Asie centrale. — Le numéro de mars des *Proceedings* de la Société de géographie de Londres, publie un important compte-rendu du voyage exécuté par le colonel Stewart dans la vallée de Hérat et à la frontière persane, de Hari-rud à Sistan. On y trouve une foule de renseignements précieux sur une région qui semble appelée à jouer dans l'avenir un plus grand rôle encore que par le passé. La communication a été suivie d'une intéressante discussion, à laquelle a surtout pris part le docteur Aitchison, le botaniste attaché à la Commission de délimitation de la frontière afghane. Le *Scottish Geographical Magazine* du mois de mars dernier, renferme un article du même colonel Stewart sur son voyage à Badghis en 1883 et à la vallée de Hérat en 1885.

AFRIQUE.

L'expédition autrichienne du Congo. — Le voyageur Oscar Lenz écrit de Léopoldville, 21 décembre 1885, une lettre que publient les *Mittheilungen* de Gotha :

« Par les nombreux rapports que j'ai envoyés à la Société royale de géographie de Vienne et qui, j'espère, seront arrivés en Europe et auront été publiés dans les *Mittheilungen* de cette Société, vous aurez été à même de suivre le cours de mon expédition. La question des porteurs a été cause d'une grande perte de temps. C'est une affaire assez laborieuse que de recruter dans le Bas-Congo, c'est-à-dire, dans la région près de Vivi, un grand nombre de porteurs pour le transport de marchandises jusqu'au Stanley-Pool. Les derniers décrets du gouvernement français ont entravé, pour ne pas dire rendu impossible, le moyen employé jusqu'ici, c'est-à-dire l'engagement des gens de Loango. En supposant qu'un voyageur qui ne soit pas Français, réussisse en général à y trouver des porteurs, il ne parviendra qu'à les engager tout au plus pour une période de six mois. Si l'Européen les retient plus longtemps, il aura à acquitter une forte amende pour chaque individu retenu. En outre, lors de l'engagement, il aura non seulement à payer à ses hommes une partie des appointements, mais encore il devra déposer dans les caisses du gouvernement une somme de caution pour chaque porteur, somme qui est confisquée si les gens ne sont pas rentrés par vapeur dans leurs foyers. Abstraction faite de cette considération, qu'il serait difficile d'amener des Loangos plus haut que le Stanley-Pool, cette condition est complètement rendue impossible par la clause relative à la durée de l'engagement. On est donc réduit aux indigènes du pays qu'on ne trouve que sur la route du Sud du Congo dans le pays de Ngombe. Grâce à l'appui de Makitu, commerçant influent, mon compagnon, M. Baumann, est parvenu à m'amener 80 hommes à Ango, malgré des intrigues et des difficultés de toute espèce contre lesquelles il a eu à lutter. La demande de porteurs est très considérable. Le gouvernement de Vivi en utilise un très un très grand nombre, ainsi que les missions baptistes anglaises et

américaines. Ajoutez à cela que dans ces derniers temps, une maison de commerce hollandaise de Banana, qui a construit une factorerie sur le Stanley-Pool, vient de monter un grand steamer venant d'Europe, qui se démonte complètement en charges de porteurs de 70 livres environ et qui se trouve peut-être déjà à Banana. C'est le premier essai que les négociants de la côte tentent pour se fixer dans l'intérieur. De plus, la factorerie du Stanley-Pool peut devenir également un dépôt de marchandises comme Banana en est un sur la mer. L'achat des produits naturels ne peut se faire que sur le Haut-Congo et sur ses affluents, car au Stanley-Pool, l'ivoire, par exemple, est presque aussi cher qu'à la côte. Ajoutez encore à cela le transport coûteux des marchandises vers l'intérieur du pays et celui des produits vers la côte. C'est une grave erreur de croire que l'on peut parvenir facilement du Bas-Congo au Stanley-Pool. Un homme seul avec un petit nombre de porteurs pour ses bagages privés peut, en tous cas, exécuter le voyage sans trop de difficultés, mais une expédition avec de grandes quantités de marchandises, doit d'abord faire parvenir les porteurs de l'intérieur du pays, ce qui demande beaucoup de temps et d'argent.

» Je ne veux pas entrer dans des détails sur l'état des stations de l'État du Congo, je me bornerai à faire remarquer que la différence des nationalités des employés et, d'autre part, le manque d'unité dans les ordonnances de l'administration centrale de Bruxelles et du gouvernement de Vivi, ont créé une situation qu'il serait désirable de voir cesser dans l'intérêt général. On ne pourrait donc que gagner à voir substituer une entreprise nationale à ce cosmopolitisme ; le travail coopératif de quatre ou cinq nationalités différentes d'employés ne sera jamais possible, et même en supposant qu'un homme vienne en qualité de gouverneur et qu'il inspire non seulement du respect, mais de la crainte, il parviendra difficilement à vaincre la basse jalousie des nombreux éléments dont se compose le corps des employés. Depuis la publication de l'ouvrage de Stanley, les différentes grandes puissances coloniales sont moins que jamais tentées de s'intéresser à l'État du Congo ; pour tout homme un peu au courant de la situation, les données fournies par cet ouvrage au sujet de la prétendue richesse de l'Afrique équatoriale en productions naturelles doivent paraître simplement ridicules. Ces indications données complètement au hasard ne peuvent provoquer qu'une réaction nuisible, en ce sens qu'on n'attribuerait plus aucune valeur au territoire dont il s'agit. La vérité entre ces deux extrêmes serait, comme toujours, dans le milieu.

Si l'on pouvait trouver en Europe des philanthropes qui seraient disposés à réunir la somme, qu'il serait au surplus impossible de déterminer d'une maniere même approximative, pour la construction d'un chemin de fer jusqu'au Stanley-Pool, il se produirait, en tous cas, une amélioration importante dans les relations actuelles. Il est même possible que dans quelques années on pourrait couvrir les frais d'exploitation ; mais d'ici à dix ans, il ne faut pas songer à voir produire un intérêt quelconque au capital considérable qui serait nécessaire à cette construction.

» Les difficultés techniques sont d'une nature facile à surmonter ; mais il faudrait un nombre considérable de ponts et de viaducs, qui tous devraient être construits en fer et en pierre pour traverser la masse de coupures plus ou moins profondes. Il ne m'est pas possible de dire la somme de travail qu'il faudrait pour arriver à ce résultat. s nègres ne pourraient pas être employés à ce travail et on ne sera pas assez insensé pour faire venir ici des ouvrier européens. La plus grande difficulté à redouter, ce sont les fièvres violentes que provoque le creusement du sol ; la construction d'un chemin de fer ferait donc un grand nombre de victimes parmi les ingénieurs et les surveillants européens qu'il faudrait nécessairement employer à cette entreprise. Je ne comprends pas le motif pour lequel on ne considère toujours

que la rive nord dans le projet d'études techniques qui se poursuit actuellement. Je me rallie aux nombreuses personnes d'ici qui estiment la rive sud plus convenable sous tous les rapports. Les Français préfèreraient naturellemenr la rive nord, vu que Brazzaville s'y trouve située et qu'elle devrait être le point extrême. Peut-être n'a-t-on l'intention de construire la voie que jusqu'à Isangila, d'utiliser ensuite le fleuve pour transporter les marchandises sur la rive sud et de continuer la ligne de ce côté à partir de Manyanga jusqu'à Léopoldville ou Kinchassa. Il serait cependant plus simple de faire commencer la ligne sur la rive sud vis-à-vis de Vivi et ensuite de la prolonger jusqu'au Stanley-Pool.

» Nous avons expédié à Vienne, un itinéraire très détaillé de la route Ango-Ango jusqu'au Stanley-Pool et nous espérons qu'il sera bientôt publié. Malgré le grand nombre d'Européens qui ont déjà parcouru ce chemin, il n'en existe pas encore un levé aussi exact que le nôtre. A Ango-Ango et au Stanley-Pool, on exécute une série de déterminations de longitude et de latitude. Il existe un assez grand nombre de ces obsevvations, mais on n'a publié nulle part les éléments qui ont servi de base à ces calculs. Il serait donc désirable au point de vue du contrôle, de voir donner la plus grande publicité possible aux observations que nous avons exécutées.

» En ce qui concerne la marche en avant de notre expédition, les évènements nous sont assez favorables jusqu'ici, en ce sens que, grâce à la bienveillance de l'administrateur général, Sir Francis de Winton, nous avons obtenu notre passage sur le vapeur *Stanley* jusqu'à la « Fallstation » et l'on a mis à notre disposition, M. Bohndorff, qui est actuellement au service de l'État du Congo. Celui-ci était naturellement tout disposé à voyager avec nous; je compte sur son concours et celui de Djouma, son serviteur niam-niam, pour réussir dans mes efforts, qui consistent à atteindre les pays de Niam-Niam à partir du Congo. Selon toutes les probabilités, le *Stanley* lèvera l'ancre vers le dernier jour du mois de décembre 1885 et arrivera environ six semaines après à la station de Stanley-Falls, où je dois chercher à m'entendre avec Tippo-Tip, pour obtenir de lui l'autorisation de continuer ma route dans la direction nord et nord-est. Si cette démarche ne devait aboutir à aucun résultat, je devrais essayer de remonter un des affluents du nord et de la rivière Loika, déjà parcourue par Grenfell, serait bien la plus convenable pour cette exploration.

» Sur la dernière carte d'Afrique que vous avez bien voulu m'envoyer, vous avez mentionné l'hypothèse dite de Wauters, d'après laquelle l'Oubangi et l'Ouellé sont identiques; M. Grenfell opine également dans ce sens. Cependant cette opinion ne me paaaît pas tout à fait certaine, si l'on regarde les cartes détaillées de M. Grenfell (à la bienveillance duquel nous en devons une copie). On remarque qu'il a remonté l'Oubangi, surtout dans la direction nord; la petite inclinaison vers l'Est à la fin du voyage peut, selon toute apparence, n'être qu'une sinuosité locale. En tous cas, cette hypothèse paraît assez vraisemblable; peut-être serons assez heureux de pouvoir vous transmettre quelque chose de certain au sujet de ces questions hydrographiques.

» Nous apprenons par des notes de journaux que les voyageurs européens se sont dirigés, à partir de Lado, dans la direction du sud. Après le départ du docteur Fischer, au mois de juillet de cette année, de la côte orientale, celui-ci aurait bien pu trouver plus tôt que nous une occasion de rejoindre le docteur Junker et les autres Européens. Naturellement nous chercherons toujours à vous faire parvenir des nouvelles au sujet de ces hommes de mérite, quand il nous sera possible de gagner le pays des Niam-Niom. Par suite des tristes évènements dont le Soudan égyptien est le théâtre, le retour vers le nord paraît impossible, et les voyageurs en question doivent être sauvés ou par le Congo ou du côté de Zanzibar.

» Avec le vapeur *Stanley*, en partance actuellement, se trouve une expédition du Roi des Belges qui doit se rendre aux Stanley-Falls ; cette expédition, composée de MM. Van Gèle, Waeterinks et Eyken, a pour mission de régler les rapports de Tippo-Tip, un marchand arabe des plus influents, avec l'État du Congo. Malheureusement, les deux premiers sont tombés malades d'une forte fièvre bilieuse et sont obligés, dès qu'on pourra les transporter, de retourner à Vivi et de là en Europe. Malgré ce contretemps, le vapeur compte encore sept passagers : M. Deane, nommé chef de division pour les Falls, et M. Eyken, ensuite un agent commercial de l'État du Congo, M. Van den Berg, M. Ward, qui est appelé à la station de Bengala, et notre expédition (Lenz, Baumann et Bohndorff). Nous devons relever quelques Européens stationnés sur le Haut-Congo et ramener un grand nombre de soldats haoussas, dont le temps de service est expiré. Comme le manque de ces derniers se fait sentir, nous allons essayer cette fois d'enrôler des hommes de Bengala qui passent pour très intrépides, pour le service de la station de Stanley-Falls. Au surplus, la plus grande partie du personnel sur le Haut-Congo sera licencié pour des motifs d'économie, et on ne laissera subsister, pour le moment, que Bengala et la station des Falls. C'est beaucoup trop peu pour maintenir notre influence sur l'énorme parcours du fleuve entre le Stanley-Pool et les Stanley-Falls.

» Actuellement, une Commission fonctionne ici pour fixer les limites entre le territoire français et l'État du Congo dans le voisinage d'Oubangi. Les Français ont délégué le capitaine Rouvier et le docteur Ballay, qui a été pendant plusieur années le collaborateur de M. Brazza. L'État du Congo est représenté par M. Massari, le voyageur italien.

» Voilà les dernières nouvelles que nous avons à vous communiquer d'ici. On considère comme un évènement très important l'établissement de la factorerie hollandaise sur le Stanley-Pool, chose fort incommode pour les grands négociants indigènes, Ngaliema, Pedro Congo, Makitu, etc., car ils perdront inévitablement de leur trafic par suite de cette installation ; mais ils ne sont pas capables d'opposer quelque chose de sérieux à cette entreprise que d'autres maisons de commerce suivront certainement sous peu. On ne peut pas nier que sur le Bas-Congo, c'est-à-dire jusqu'au Stanley-Pool, l'État du Congo est parvenu à exercer une certaine influence sur les indigène, et qu'il est à même, dans certaines circonstances, de réprimer par la force les insurrections qui pourraient se produire et qui ne peuvent prendre un caractère sérieux à cause de la rivalité des nombreuses tribus.

» Léopoldville, 21 décembre 1885. »

La vie de voyage au Congo. — Nous extrayons d'une correspondance particulière quelques détails de voyage dont le récit, fait sans prétention dans l'intimité de la famille, revêt, par cela même, un caractère de vérité qui en rehausse l'intérêt :

« Au milieu de ce long voyage que je fais en ce moment à pied et qui mène de Vivi à Stanley-Pool, je vole un court instant aux affaires pour vous envoyer un petit mot.

» Le matin, je me lève à cinq heures ; le soleil n'a pas encore paru. J'ouvre ma tente, et j'éveille mes noirs. Pendant qu'ils allument leurs feux pour cuire le maïs, j'absorbe une tasse de café que je fabrique moi-même, je jette un coup d'œil aux colis, je compte mes porteurs. Puis je fais fermer ma caisse de provisions, plier la tente, lever les charges, et nous partons.

» Il est six heures. Nous allons ainsi à la file indienne sur un sentier, large comme deux fois la main, à travers les hautes herbes, les forêts, les montagnes,

tantôt escaladant, tantôt passant une rivière ou un torrent, ou bien glissant péniblement au fond de quelque ravin, pour gravir aussitôt après quelque pic escarpé. A 9 heures, le soleil est très dur et on est tout en nage.

» On s'arrête vers 11 heures, rompu, altéré; il faut faire le feu, cuire quelque chose qu'on mange sur la terre, avec une feuille d'arbre pour assiette et la voûte du ciel bleu pour abri. Vers 3 heures on reprend le même chemin à travers d'autres montagnes, et cela durant un mois, sans jamais voir un blanc, sans jamais entendre un mot de la langue maternelle.

» On s'arrête à six heures, et je dresse ma tente et mon lit; pendant ce temps, on allume le feu avec du silex, dont le sol est semé; je rédige mes notes de la journée, les noms des villages par lesquels j'ai passé, et les remarques que j'ai pu faire. Après le souper, vers huit heures, je me couche. A neuf heures, je fais ma ronde, puis encore à minuit, afin de constater que les hommes reposent et qu'aucun indigène ne me vole. Et cela va ce petit train-là tous les jours.

» Ma santé est excellente ; la marche me fait du bien et le climat s'est montré assez bon garçon pour moi. Depuis mon départ de Vivi, je n'ai à enregistrer qu'une fièvre qui a vite cédé aux injonctions de la quinine.

» Durant ma route, j'ai vu des hommes étranges ; les uns avec des tatouages impossibles, les autres avec ou sans costumes, d'autres avec deux gros bâtons blancs tout droits dans les oreilles, d'autres encore avec des bâtonnets ou des dents de sangliers dans le nez.

» Tous portent de lourds bracelets et d'énormes anneaux de cuivre aux jambes. Ils ont généralement peur de l'homme blanc. C'est pour eux un être extraordinaire, tout-puissant sur les eléments ; il fuient à mon approche, puis viennent peu à peu, regardent, s'asseyent devant ma tente, et ne me quittent plus du regard. Quand je mange, je me fais l'effet de ces animaux dangereux qu'on a mis en cage, et je crois entendre à la porte quelque dompteur imaginaire convoquer les gens civilisés du pays à venir contempler cette bête curieuse qui s'appelle l'homme blanc.

» Que je fasse un mouvement, que je me lève brusquement, et tous décampent avec un rare ensemble.

» Dans leurs villages, composés de huttes en paille, avec une seule ouverture par devant, qui sert à la fois de porte, de fenêtre et de cheminée, ils nourrissent exclusivement des poules, des porcs, des chèvres et des chiens.

» Leur nourriture se réduit au maïs, au manioc, soit cru, soit fermenté, aux arachides et à un fruit très semblable à nos prunes brunes, mais amer. Ils boivent de l'eau, de temps à autre du vin de palme, qu'ils nomment malafou, et fument le chanvre. La calebasse leur fournit leurs gourdes ; leurs marmites sont noires, de terre brûlée, et leurs pagnes de fibres d'écorce tressées. Ils se procurent du feu très hobilement, en frottant deux silex l'un contre l'autre.

» Pendant ma route, l'orage (un orage de ces pays-ci est toujours terrible) nous surprit. Ma tente venait d'être dressée; je relâchai les cordes qui la maintenaient, précaution indispensable, afin que resserrées par l'eau, elles n'arrachent point les piquets d'attache. La pluie tombait à torrents et envahissait les deux mètres carrés de terrain qui renfermaient le seul échantillon civilisé dans ce pays barbare.

» J'appelai alors mes hommes pour qu'ils fissent un petit canal circulaire, afin de détourner les eaux. De mon lit, où je m'étais sauvé et sur lequel je trônais comme un autre Robinson dans son île, je dirigeais leurs opérations fango-aquatiques.

» L'orage cessa enfin. Mes noirs, qui avaient dès l'abord abandonné toute idée d costume pour mettre leurs pagnes à l'abri sous une natte, les reprirent. Eux, sauvages, étaient parfaitement secs ; moi, le blanc, l'homme prodige, j'étais trem

comme une soupe. Il faut bien payer l'avantage d'être civilisé. J'ai eu aussi occasion de tuer à 200 mètres, avec mon rifle, une superbe antilope, grande comme un cheval, dans la vallée de la Boundi, où je fis, à cette occasion, un déjeuner de Pantagruel.

» Inutile de dire que mes hommes y trouvèrent leur compte. Ces gens (j'avais lu le fait, mais ne le croyais guère) mangent du sel comme nous du sucre; plusieurs fois, ils firent leurs repas de ce mets délicieux, auquel ils mêlaient entre chaque bouché quelques grains de leur petit piment vert. J'en ai goûté un, et j'ai souffert, littéralement souffert, de brûlures au palais, pendant au moins une heure. »

Un curieux procès. — Nous lisons dans *Das Echo* de Berlin (17 juin 1886) qu'un procès considérable a été intenté par le gouvernement égyptien à la Compagnie du canal de Suez, au sujet des droits de douane arriérés sur les remorqueurs à vapeur, bateaux dragueurs et autres machines fonctionnant dans le canal.

Le tribunal de première instance, sous la présidence de M. Moriondo, s'est prononcé en faveur du gouvernement. Le canal est considéré comme une partie du territoire égyptien, sauf ce qui touche au trafic international entre les deux mers, et le tribunal admet par suite que la Compagnie du Canal doit payer les frais de douane et les impôts pour tout le matériel d'exploitation importé.

AMÉRIQUE.

Les deux grands fleuves de l'Amérique. — Le *Bulletin* de la Société de géographie de Berlin publie un curieux tableau donnant la longueur de 376 des principales rivières du monde et la superficie des bassins qu'ils arrosent. Nous remarquons dans ce tableau que, si le Mississipi a 5882 kilomètres de longueur et le fleuve des Amazones seulement 4,829, la superficie du bassin du Mississipi n'est que la moitié du fleuve des Amazones. Les chiffres sont, pour le Mississipi, de 3,201,545 kilomètres carrés, et pour le fleuve des Amazones, de 7,337,132 kilomètres carrés.

Les progrès de la race nègre dans l'Amérique du Nord. — Le *New York World* du 10 Juin 1886, donne d'intéressants détails sur les progrès de la race nègre dans les états du sud de l'Union du nord de l'Amérique.

En Géorgie, les hommes de couleur payaient l'année passée des impôts sur une richesse de plus de 10 millions de dollars. Ils possédaient plus de 700 000 jours de terre. Jusqu'en 1880, les nègres de cet État ne payaient d'impôt que sur une richesse de 5 millions et demi de dollars. En autres termes, les anciens esclaves de la Géorgie ont, dans les 5 dernières années, entassé autant de richesses, que dans les 15 années qui ont suivi la guerre civile et leur émancipation.

On estime que les électeurs de couleur en Géorgie possèdent en moyenne par tête 10 jours de terres et 100 dollars de bien.

Il faut ajouter, cependant, que la masse des nègres n'est pas prévoyante: ils sont ardents aux jouissances et vivent au jour le jour. Cependant, une forte portion d'entre eux réussissent mieux que la basse classe de travailleurs, qui vient de l'autre côté de l'océan, en Amérique. L'enrichissement du nègre et la tendance de la plupart d'entre eux à ne travailler que pour soi, ont obligé les blancs à reconnaître sa valeur comme travailleur. Ils trouvent, que dès que le nègre a conquis

quelque richesse, il commence à s'intéresser vivement à l'ordre et à la légalité. Il est le premier à réclamer la punition des menus délits de vol, et comme chaque année son aisance augmente, il accorde une attention croissante à ses droits, en raison de son indépendance et de son aptitude à contribuer au bien public.

Les ouvrages français dans les bibliothèques du Brésil. — La *Statistica do Rio de Janeiro* nous apprend ce qui suit à propos des volumes consultés dans les bibliothèques publiques du Rio :

Pendant le premier semestre de 1885, on a consulté :

A la Bibliothèque Nationale, 6,428 ouvrages, dont 3,739 en portugais; 2,568 en français; 78 en latin; 6 en arabe; 20 en anglais ; 9 en italien ; 5 en espagnol; 3 en allemand.

A la Bibliothèque de l'Armée, 639 ouvrages, dont 503 en Portugais ; 183 en français; 4 en anglais; 1 en espagnol; 1 en grec.

A la Bibliothèque de la Marine, 1373 ouvrages, dont 733 en portugais; 540 en français ; 76 en anglais ; 1 en allemand ; 4 en italien; 15 en espagnol ; 3 en latin ; 1 en guarani.

A la Bibliothèque Municipale, 3,876 ouvrages, dont 2,260 en portugais; 1,437 en français; 67 en anglais; 5 en allemand; 3 en Italien ; 33 en espagnol ; 1 en grec; 14 en latin.

A la bibliothèque de l'École Polytechnique, 1,767 ouvrages, dont 171 en portugais; 1,562 en français; 24 en aglais.

Au cabinet de lecture portugais, 13,355 ouvrages, dont 12,069 en portugais; 1,312 en français; 7 en anglais ; 3 en espagnol.

Soit comme total :

19,480 ouvrages en portugais ; 7,602 en français ; 198 en anglais; 9 en allemand; 177 en italien, espagnol, latin, grec et guarani.

Comme on le voit, les ouvrages français sont ceux qui sont le plus consultés après ceux écrits dans la langue du pays.

Les Français au Canada. — Le *Reporter*, journal publié à Plantagenet, comté de Prescott (Ontario), jette un cri d'alarme contre l'envahissement des Français : « Il y a, dit-il, de nombreuses propriétés à vendre dans les comtés de Russell et de Prescott; la disparition des colons anglais n'est pas due à leur mauvaise réussité, puisque les terres de ces comtés sont excellentes. La véritable cause de cette exode est l'ascendant des colons français. Plus nombreux que les Anglais, ils s'emparent des meilleures situations du pays. »

L'élément français s'unit et vote en masse pour ses candidats ; il ne tarde pas à dominer. Les Anglais, n'étant plus maîtres de la situation, s'en vont s'établir ailleurs.

L'élément français est continuellement augmenté par les recrues qui lui arrivent du champ inépuisable de la province de Québec.

L'Anglais peut résister en Europe, en Asie, en Afrique, mais le Canadien-Français est trop fort pour lui. *L'habitant* est le vrai vengeur de Waterloo.

Le même fait se produit dans Prescott, Russell, Carleton, Stormont et Glengarry, et il n'est pas improbable que dans vingt-cinq ans ils contrôleront toute la partie Est d'Ontario jusqu'à Kingston, sans compter tout le Nord de la province, depuis la rivière Ottawa, jusqu'à celle des Français. Dans ce temps-là aussi, les établissements anglais des cantons de l'Est auront été obligés de capituler.

OCÉANIE.

Une nouvelle mine d'or en Australie. — De l'Australie occidentale, lisons-nous dans *Das Echo*, de Berlin, du 17 Juin 1886, est parvenue récemment à Londres la nouvelle qu'on venait de découvrir une nouvelle mine d'or paraissant fort riche. Cette nouvelle mine se trouve à 370 milles anglais dans l'intérieur des terres, et est entourée de toutes parts par des contrées désertes; la colonie habitée la plus voisine est Derby, qui comprend environ 10 maisons. Ce nouveau gisement aurifère a déjà excité, dans les colonies australiennes, un vif intérêt; des vapeurs bondés de mineurs et de spéculateurs, partent d'Adelaïde et de Melbourne à destination de cet Eldorado occidental.

La question des Nouvelles-Hébrides. — La question des Nouvelles-Hébrides, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre dernier Bulletin, a fait depuis l'objet d'une certaine agitation factice dans les cercles politiques de Londres et d'Australie. Voici les faits qui l'ont motivée :

Au mois de mars dernier, un de nos nationaux, nommé Joachim, installé à Mallicollo, une des îles de l'archipel, fut massacré par une tribu d'indigènes, et l'aviso la *Dives* fut expédié de Nouméa pour tirer vengeance du crime. L'île Ouzembo fut cernée, on tira quelques coups de canon, et on brûla les cases des coupables.

Des ouvriers de la grande Compagnie néo-calédonienne des Nouvelles-Hébrides ayant été tués depuis par les féroces canaques et plusieurs de nos établissements agricoles ayant été menacés, les deux navires de guerre, la *Dives* et le *Magellan*, reçurent l'ordre de se rendre aux Nouvelles-Hébrides; ces bâtiments mirent à terre quelques marins pour protéger nos nationaux et leurs comptoirs à Sandwich ou à Mallicolo ; à Sydney, en Australie, le bruit courut aussitôt que notre pavillon était arboré sur ces îles.

Ce fait, que nous serions heureux, pour notre part, de voir se réaliser, n'a pas été confirmé, et nous doutons fort que des instructions, visant une prise de possession, aient été données aux commandants de nos navires.

Mais à ce propos, certains journaux anglais ont avancé qu'il y aurait eu entre la France et l'Angleterre une convention qui nous lierait envers cette dernière puissance. En réalité, aucun engagement écrit n'a été signé entre les deux gouvernements. Le marquis d'Harcourt, notre ambassadeur à Londres, fit simplement savoir au Foreign-Office, en février 1878, que le gouvernement français, n'ayant lui-même aucune intention de s'adjoindre les Nouvelles-Hébrides, serait heureux de recevoir du gouvernement de la Reine la même assurance. Nous serions donc fort surpris que notre ministre des affaires étrangères eût déclaré à lord Lyons, comme l'a dit M. Bryce, sous-secrétaire d'État, dans l'une des dernières séances de la Chambre des communes, que la France se considérât comme obligée, par traité avec l'Angleterre, de respecter l'indépendance des Nouvelles-Hébrides. Il n'y a jamais eu ni traité, ni convention formelle à cet égard entre les deux puissances.

Il nous sera permis d'ajouter que l'Angleterre, en cette circonstance, fait preuve d'une singulière malveillance à l'égard d'une nation amie : les Nouvelles-Hébrides, situées à 350 milles seulement de la Nouvelle-Calédonie et à 1,250 des côtes australiennes, ne peuvent être d'aucune utilité à l'Angleterre ni à ses colonies, tandis qu'elles forment une véritable dépendance de notre colonie océanienne. Et ce mau-

vais vouloir de nos voisins est d'autant plus pénible pour la France qu'il coïncide et fait contraste avec les dispositions si conciliantes que le gouvernement britannique vient de témoigner à l'Allemagne, dans la convention du 6 avril dernier, qui détermine la sphère d'influence des deux puissances dans l'Océan Pacifique.

Le volcan Merapi, à Java. — Dans le dernier numéro des *Transactions* du *Halle Verein für Erdkunde*, M. von Brandis rapporte quelques curieuses observations qu'il a faites pendant une année de séjour en 1861-62 sur les pentes du volcan actif Merapi, à Java, qui a été en éruption récemment. Du sein du cratère, s'élevaient, parfaitement droit, deux blanches colonnes de vapeur, et non de fumée, dont l'épaisseur était la même en haut comme en bas. Pendant plusieurs semaines, leur blancheur présenta le même degré d'intensité; les deux colonnes avaient la même hauteur, et d'après les mesures prises, celle-ci variait de 330 à 450 mètres. Leurs extrémités supérieures étaient coupées net comme les bouts de deux cierges; l'épaisseur de l'une variait de 5 à 15 mètres, celle de l'autre n'était que de moitié. La distance de l'une à l'autre semblait être d'environ 20 mètres. L'une de ces colonnes semblait parfois changer de couleur, mais le vent paraissait n'avoir aucune action pour les faire dévier de la verticale. Tout d'abord l'observateur pensa qu'il devait y avoir à cette altitude un calme perpétuel; mais il n'en est rien, car d'autres ont constaté qu'il y souffle constamment un vent du sud-est.

Bornéo.—M. E. Burls a visité la ville de Bruni, ancienne capitale de Bornéo. Elle est située sur une rivière aux rives boueuses, à douze milles de la mer. Les habitations sont pauvres et petites : elles sont bâties sur pilotis et couvertes de feuilles de palmier. Le sultan, qui passe pour être âgé de plus de cent ans, a épousé récemment une jeune fille de quinze ans : c'est sa cent soixantième femme. Son territoire a été récemment le théâtre de plusieurs insurrections qu'il a été impuissant à réprimer; la question est de savoir si ce seront les autorités du gouvernement de Sarawak ou celles de la Compagnie du Nord-Bornéo qui prendront possession des districts révoltés. Plus de vingt sujets anglais de Sarawak ont été tués récemment par les rebelles de la rivière Trusan, non loin de Bruni.

Une nouvelle île dans les mers du Sud. — On a reçu de Fidji des nouvelles relatives à l'éruption volcanique qui a eu lieu récemment dans le groupe des Amis. Le *Melbourne Argus* du 10 décembre, publie à ce sujet la correspondance suivante :

« A Ogea, une des îles les plus rapprochées du point d'éruption, situé à 175 milles sud-ouest, on entendit, le 14 octobre, de fortes décharges qu'on eût prises pour celles d'un siège d'artillerie : ces décharges continuèrent à de courts intervalles jusqu'au 17. Il est à remarquer à ce propos, que l'explosion eut lieu où fut observée pour la première fois le 12, à Tonga, et qu'il est fait mention « d'un bruit sourd se produisant par intervalles pendant la nuit ». Pendant que se produisaient ces puissantes décharges, Ogea était fréquemment et très violemment secouée par des tremblements de terre, en sorte que la population se trouvait dans une grande consternation. Pendant la nuit, une lueur sinistre, comme celle d'un grand feu, était visible dans la direction de Tonga, et ces phénomènes eurent pour résultat final, dans la matinée du 17, un effroyable rugissement pareil au bruit que feraient des milliers de canons déchargés simultanément. Le lendemain, un petit bâtiment qui avait traversé le large entre les Fidji et le groupe des Amis, toucha à Ogea : il avait

rencontré sur sa route d'immenses champs de pierres ponces. Ce fait confirma la croyance généralement admise qu'une terrible explosion volcanique s'était produite à Tonga. D'après une tradition, l'île de Tofua, dans le groupe des Amis, non loin du théâtre de l'éruption actuelle, présentait autrefois des symptômes d'activité volcanique, et l'on croyait qu'une explosion s'était produite sur une très vaste échelle... »

Le correspondant du *Fiji Times*, à Tonga, qui a été témoin oculaire de l'éruption, en a donné à ce journal le compte-rendu suivant :

« Dans la nuit du dimanche 11 octobre 1885, on ressentit plusieurs légères secousses de tremblements de terre, et en différents points des éclairs furent perçus par intervalles. Plusieurs personnes remarquèrent de sourds grondements par intervalles pendant la nuit. Au point du jour, le lundi matin, 12 octobre, les indigènes rapportèrent qu'un steamer était en vue. Le gouvernement tongan envoya le schooner *Sandfly ;* l'explosion fut aperçue pour la première fois vers midi ; le docteur Buckland accompagné de plusieurs officiers, partit pour aller contempler l'éruption volcanique qui allait évidemment avoir lieu. Le *Sandfly* revint le 16 il avait atteint le théâtre de l'éruption le 13, mais trop tard pour assister au phénomène à son apogée ; le lendemain matin, on avait aperçu pour la première fois une petite île ; le bâtiment s'était approché à un mille du rivage, mais un fort courant l'avait empêché de s'approcher davantage. Le 17 octobre, un certain nombre de résidents frétèrent le schooner de Tugi ; le lendemain matin, ils furent témoins d'un spectacle dont la magnificence surpassait tout ce que l'homme a jamais pu contempler. Nous vîmes une île qui n'avait pas moins, je pense, de neuf milles de superficie et qui avait surgi depuis quatre jours, si les observations du *Sandfly* sont correctes. Sur ses bords, un volcan sous-marin vomissait en quantité prodigieuse des vapeurs et de l'eau salée qui s'élevaient en une colonne d'un mille de hauteur. Il serait impossible de donner une description exacte et détaillée du phénomène. C'était un spectacle au-dessus de toute description. Les formes qu'affectaient les nuages de vapeur lorsqu'ils atteignaient leur plus grande hauteur, étaient belles et fantastiques au-delà de toute expression. Tandis que ces nuages tourbillonnaient et s'enlaçaient les uns les autres, d'autres colonnes, aux contours nettement définis, étaient projetées dans les airs, et c'étaient sans cesse de nouveaux tourbillonnements, de nouveaux enlacements, de nouveaux jeux de gerbes liquides retombant sur le sol. L'île, qu'on désigne sous le nom de « Fakaogo fei lagi » ou « île Fakaogo », est située à 16 à 20 milles environ au nord-ouest de Honga-Hapai. Je ne puis me référer à aucune carte, mais je pense qu'elle est sur l'emplacement du récif des Culdibras (Culebras ?)marqué sur la carte, à peu de distance au sud de Tonga et Kao. Les navires qui arrivent ici venant de Fidji, pourront visiter l'île sans se détourner beaucoup de leur route. Pendant la nuit, on aperçoit des éclairs, mais c'est aux savants à s'assurer s'ils proviennent de flammes volcaniques ou de l'électricité engendrée par la condensation des vapeurs. Il y a de nombreuses conjectures sur la formation de l'île, et l'on ne peut que former des conjectures jusqu'au jour où l'île aura été visitée. La hauteur de l'île, lors de la visite du *Sandfly*, était de 20 à 30 pieds, et, quand nous la vîmes samedi, elle semblait être de 200 à 300 pieds. »

La vie du colon en Océanie. — L'un de nos amis fixé à Tahiti depuis quinze ans, nous adresse les renseignements suivant sur la vie matérielle du colon français dans notre belle colonie océanienne. On les lira sans doute avec intérêt:

Installation. - Pour l'acquisition des terres, la Caisse agricole lui donnera de grandes facilités. Suivant leur situation, les terres varient enormément de valeur,

puisqu'il en est de très fertiles à 100 fr. l'hectare, et d'autres beaucoup moins riches, mais mieux situées, à 1,500 et 2,000 fr. l'hectare.

Construction de la maison. — Une grande chaumière tahitienne coûtera environ 750 à 1,000 fr., mais ne durera que cinq ans. Une bonne maison en bois, pour une petite famille, peut s'obtenir dans les districts pour 3,000 à 5,000 fr.

Mobilier et batterie de cuisine. — Modèles américains, bois tournés, chaises cannelées. Pour une famille, de 1,000 à 1,200 fr.

Basse-cour et bétail. —	Prix moyen d'un cheval du pays..	Fr.	150 »	à	250 »
	— d'une bonne vache.....		400 »		» »
	— d'une bonne chèvre.....		10 »		20 »
	— Bœuf non dressé.....	Kil.	1 20		» »
	— Porc.....		1 10		» »
	— Mouton.....	Fr.	25 »		30 »
	— Bonne poule.....		2 50		3 »
	— Coq.....		2 50		3 »
	— Dindon et dinde.....		25 »	et	15 »
	— Canard.....		5 »	à	7 50
	— Oie.....		20 »		25 »

Prix des vivres. —	Pain.....	le kilog.	1 »	à	» »
	Farine.....		1 »		» »
	Porc salé.....		1 25		2 50
	Porc frais.....		2 »		» »
	Bœuf salé.....		2 »		» »
	Bœuf frais.....		2 50		3 »
	Lait.....	le litre.	1 »		» »
	Œufs.....	la douz.	1 80		2 »
	Beurre salé.....	le kilog.	6 »		7 50
	Saindoux.....		2 25		2 50
	Saumon salé, de.....		» 80		1 »
	Morue.....		1 10		2 »
	Poisson frais, suivant l'abondance, de		» 15		1 50
	Bon vin ordin. des côtes de Bourg, la barrique.....		200 »		225 »

Le sol fournit abondamment une foule de fruits, qui sont d'excellents aliments, légers et nourrissants et qui demandent peu de soin.

Il faut néanmoins compter qu'un homme robuste dépense 5 fr. par jour pour sa nourriture, et une femme 3 fr. S'il y a des enfants, le ménage doit compter sur une dépense journalière de 10 francs. Cette dépense diminue à mesure que la famille se familiarise avec les fruits et les produits du pays. Le pain cesse bientôt d'être aussi nécessaire; mais le vin reste indispensable à peine d'anémie précoce.

Travail possible a l'Européen. — De 5 heures du matin à 9 heures, de 4 heures du soir à 7 heures, soit 7 heures par jour, l'Européen peut faire tous les travaux des champs au soleil. De 10 heures à 4 heures de l'après-midi, il devra travailler à l'ombre, à la vanillière ou à la caféierie.

Main-d'œuvre des indigènes. — Il n'y faut pas compter. Quand ils consentent à aider le colon, ils demandent de 2 fr. 50 à 4 fr. par jour, suivant leur fantaisie.

Ce que produit la petite ferme. — Le meilleur et le plus sûr produit de la petite ferme est donné par la basse-cour. Elle exige *énormément* de soins, les volailles sont difficiles à élever. Leur principales maladies sont : 1° la pépie; 2° la purulence des yeux ; 3° une sorte de gale qui leur couvre les yeux et le bec de tumeurs noires et dures remplies de petits vers blancs. Tout cela se peut guérir avec des soins. Le porc est d'une ressource très grande, il s'élève rapidement, les fruits qui couvrent le sol et dont il se nourrit, communiquent un bon goût à sa viande.

Le gros bétail ne réclame d'autre soin que l'enlèvement et l'arrachement des otiques qui le dévorent si l'on n'y prend garde. Les animaux sont doux. La vache, généralement mal nourrie, donne huit ou neuf litres de lait; elle en donnerait au moins le double bien soignée.

La petite ferme, outre tous les fruits nécessaires à la vie commune, possède ou doit posséder un champ de coton et de maïs, une vanillière et une caféierie que cultivent et soignent les femmes et les enfants. On peut à cela joindre un petit carré de tabac qui pousse très bien et se vend très cher.

L'hectare de coton bien cultyié donnera 1,8000 k. de coton par an, et la première année 300 à 350 l. de maïs.

La vanille et le café ne produisent qu'au bout de dix-huit mois pour la vanille et cinq ans pour le café.

La première et la deuxième année, ce n'est donc que sur la basse-cour, les fruits, le maïs et le coton que devra compter le colon. Le maïs donne produit en seize semaines, le coton en sept mois demi-récolte, grande récolte à onze mois, le tabac seize à dix-neuf semaines suivant l'exposition. Le tabac devient superbe à Tahiti.

Hygiène. — L'hygiène est la question la plus délicate et celle qui doit faire hésiter bien des pauvres gens à se venir fixer parmi nous.

Nous n'avons ni fièvres pernicieuses, ni choléra, ni animaux nuisibles dans cette colonie, mais ces fléaux sont remplacés par :

1° L'éléphantiasis ;

2° Les affections pulmonaires;

3° Les affections rhumatismales.

Or, les médecins attribuent la dégénérescence du sang d'où provient l'éléphantiasis à diverses causes, mais tous s'accordent à dire que le rapide et fréquent passage de l'extrême fraîcheur du matin à la grande chaleur du soleil de 9 h. 1/2 à 10 heures du matin et de l'après-midi, est une des causes principales de cette dégénérescence.

D'autre part, l'homme qui sautant encore tout en sueur de son lit pour se rendre au travail à 5 heures du matin, et qui traverse les grandes herbes couvertes de rosée froide et si abondante, qu'en moins de quelques secondes le pauvre laboureur est mouille jusqu'à la peau, a de bien grandes chances pour contracter des douleurs rhumatismales et de solides bronchites, qui, doucement et accumulées les unes sur les autres, se transforment en asthme.

Le colon travailleur peut redouter l'astme ou les rhumatismes.

Pour être tout à fait exact, il faut ajouter que les colons malheureux sont inconnus.

Tous ne sont pas riches sans doute, mais aucune des choses indispensables à la vie ne leur manque. Après deux ou trois ans de grands travaux, tous se tirent très bien d'embarras. Les hommes cultivent, les femmes faites et les plus âgées s'occupent de la basse-cour. Les enfants font le mariage des vanilles et la cueillette du café et

du coton. Puis un peu de couture, les blanchissages, etc., et tous se font une existence heureuse à peu près.

Telle est en gros la vie matérielle du colon à Tahiti.

Que de pauvres gens s'en accommoderaient dans nos campagnes de France !

Les pêcheurs de nacre des îles Gambier. — Un voyageur qui a visité récemment l'Océanie, signale la dépopulation rapide qui ruine quelques-unes de nos îles, notamment les îles Gambier. Un docteur de marine ayant voulu visiter les enfants de Mangaréva, les trouva tous rachiques ou scrofuleux :

« Le ressort moral ne paraît pas moins brisé chez les Mangaréviens que le ressort physique. L'usage qu'il font de leurs intermittentes ressources va nous le dire d'une bien douloureuse manière. La partie masculine de la population se livre chaque année, pendant trois ou quatre mois, à la pêche des nacres, travail pénible qui rapporte à un plongeur exercé jusqu'à vingt et vingt-cinq francs par jour.

» Au lieu de serrer précieusement le produit de son labeur pour se procurer quelque confort pendant les mois de chômage, il achète une barrique de vin ou une dame-jeanne d'eau-de-vie, qu'il fait transporter sous les ombrages près du rivage, et là, tant que dure le liquide enivrant, il se maintient dans un état d'abrutissement et d'inconscience, qui sera, hélas ! trop tôt, celui du dernier sommeil. Pendant huit mois de l'année, il vit misérablement et traîne la plus triste existence.

» Ceux qui me donnent ces détails, semblent douter qu'aucun Mangarévien fasse exception à cette désolante règle ; d'autre part, ils affirment que les services du culte ont presque cessé d'être fréquentés par les indigènes.... A tous les points de vue, la situation de ces pauvres gens est vraiment lamentable et propre à inspirer les plus mélancoliques réflexions »

On voit se justifier cette parole de M. le lieutenant de vaisseau Caillet, ancien résident, qui écrivait au ministère des colonies : « Bientôt notre pavillon aux Gambier ne flottera plus que sur des tombes. »

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(in extenso)

Les forces productives de l'Australasie Britannique.

Par M. E. LEVASSEUR, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille.

Conférence faite à Lille le 31 Janvier 1886 à la séance solennelle de la distribution des récompenses.

(Suite). (1)

VII.

La vente des terres.

L'espoir de devenir propriétaire est un attrait non moins puissant. Il trouve en Australasie une large et facile satisfaction : 30 millions d'hectares (75 millions d'acres) de terres publiques avaient déjà été vendus à la fin de 1882, 1,320,000 hectares ont été vendus en 1883 et 1,660,000 en 1884. Le total des terres aliénées définitivement ou sans condition était donc en janvier 1885, de près de 33 millions d'hectares, ce qui représente une superficie presque égale aux 3/5 de la France ; le prix moyen a été de 67 fr. l'hectare.

(Voir la fig. N° 8 qui indique le rapport des terres cultivées, vendues et louées pour pâture à l'ensemble du territoire).

Les gouvernements, pour faciliter l'acquisition de ces terres, en font arpenter tous les ans une certaine étendue ; ils réservent les emplacements nécessaires pour les écoles et les services publics, vendent le reste à l'encan par petits lots dans les parties destinées à devenir des villes, par lots d'une plus grande superficie et d'un prix moindre dans les campagnes, sans que personne puisse acquérir plus d'un certain nombre d'acres déterminés par la loi. Ils autorisent, en

(1) Voir page 8 du présent volume.

outre, les particuliers à choisir eux-mêmes, avant l'arpentage, à occuper et à acquérir des terrains, jusqu'à concurrence du nombre d'acres permis (1), et ils accordent des délais pour le paiement à ces concessionnaires (selectors).

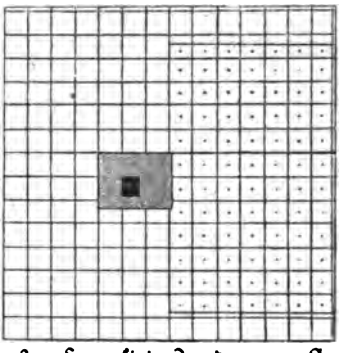

Fig. No. 8. Superficie des terres en Australasie.

Superficie des terres vendues (au Décembre 1883)

" en culture.

" approximative des terres louées, comme pâturages.

Le grand carré représente la superficie totale des sept colonies australasiennes, à raison de 25 millimètres carrés par 10 millions d'acres.

Les colonies se peuplent ainsi d'une race de propriétaires qui enrichissent le sol en le cultivant et qui constituent le principal élément conservateur de ces sociétés. C'est en même temps un élément démocratique ; il contrebalance l'influence des grands éleveurs ; ceux-ci s'efforcent de convertir en propriétés privées les vastes pâturages qu'ils tiennent en location de l'État (2).

---

(1) De 40 à 640 acres dans la Nouvelle-Galles du sud, pas plus de 1,000 acres dans l'Australie méridionale ; de 40 à 5120 acres dans Queensland ; pas plus de 120 acres dans Victoria et en Tasmanie ; pas plus de 320 acres pour les terres de culture et de 5,000 pour les terres de pâture dans la Nouvelle-Zélande. Les terrains urbains se vendent en général par fractions d'acre.

(2) « Les squatters, écrivait M. Marin la Meslée en 1876, « voient d'un fort mauvais œil les intrus venir s'établir au beau milieu de leurs stations et choisir les parties les plus riches de leurs runs pour y planter leur tente. Aussi y a-t-il aujourd'hui guerre à mort, en Victoria, entre le squatter et le petit free selector que son grand ennemi méprise souverainement, et qu'il nomme par dédain fermier de perroquets ». — *L'Australie nouvelle*, p. 33.

VIII.

Le gouvernement et l'administration.

L'Angleterre a transmis à ses colonies son esprit politique et ses habitudes d'autonomie. Chacune d'elles (à l'exception de l'Australie occidentale qui est une colonie de la Couronne) (1) jouit d'un gouvernement parlementaire, fait à l'imitation de celui de la mère-patrie ; mais, d'une part, sans l'aristocratie héréditaire de la Chambre des Lords, d'autre part, avec une beaucoup plus grande concentration de pouvoirs sous certains rapports, particulièrement sous celui des voies de communication, les chemins de fer étant presque partout la propriété de l'Etat. Le gouverneur, qui représente la Couronne d'Angleterre, gouverne par l'organe d'un ministère responsable ; un Parlement, composé d'une Chambre haute et d'une Chambre basse qu'on désigne en général par les noms de Conseil législatif et d'Assemblée législative, et qui procèdent, la première d'une nomination gouvernementale ou d'un suffrage restreint, l'autre d'un suffrage plus large et même presque universel, fait les lois et préside en réalité à l'administration du pays.

Entre ces colonies, il y a des nuances politiques et économiques. Les intérêts et les tendances ne sont pas partout les mêmes ; il y se produit même de vives rivalités d'influence et, sur quelques points, des velléités séparatistes : Victoria, avec son caractère démocratique et ses prétentions manufacturières, paie une indemnité à ses députés et vote des tarifs de douanes protectionnistes, imposant des droits qui s'élèvent jusqu'à 25 %, sur des objets que lui fournit ordinairement l'Angleterre ; la Nouvelle-Galles, au contraire, plus aristocratique et agricole, a adopté un régime libéral en matière de douanes ; dans Queensland, les colons du Nord veulent disposer à leur gré des travailleurs, plus ou moins librement engagés, qui cultivent la canne, et Rockhampton menace de se séparer des colons du Sud de Brisbane qui condamne tout esclavage déguisé. Quoiqu'aucune loi locale n'entre en vigueur sans avoir la sanction, directe ou indirecte, de la Couronne d'Angleterre, les Colonies ont donc en fait une large autonomie et

(1) Ces colonies sont devenues entièrement indépendantes depuis la suppression du système pénitentiaire (à Queensland en 1839, dans la Nouvelle-Galles en 1849).

elles en usent quelquefois contrairement même aux intérêts de la métropole.

La législation anglaise est, d'ailleurs, en vigueur en Australasie, tant qu'elle ne se trouve pas en contradiction avec une loi particulière de la Colonie, et la Colonie peut elle-même se donner des lois particulière, pourvu que celles-ci ne soient pas en opposition avec les lois fondamentales de l'Angleterre.

Les groupes de population qui se forment, gouvernent leurs propres affaires, nomment des administrateurs et lèvent des taxes sur leurs habitants ; quand ils ont acquis une importance suffisante, ils demandent et obtiennent une charte qui les érige en municipalité ou en cité. Dès que le groupe a acquis quelque consistance, on est certain d'y trouver des écoles, des bibliothèques, des temples, des hôtels, des banques, la poste, qui transmet la correspondance et l'argent, la caisse d'épargne, le télégraphe, un journal (1) Les villes sont éclairées au gaz ; des tramways sillonnent les rues et les faubourgs ; l'emploi du téléphone est répandu. Dans les campagnes, la culture se fait avec des machines. Ces sociétés nouvelles s'outillent dès leur début avec tous les instruments de la civilisation la plus avancée.

L'aspect des cités rappelle la vie anglaise. Le dimanche, les boutiques sont fermées, les rues sont désertes, les parcs sont la promenade favorite de l'après-midi. Il n'y a guère que Melbourne qui ait un aspect gai le dimanche et où l'on trouve des mœurs plus cosmopolites à cet égard.

---

(1) M. Cotteau, qui, en 1884, visitait la ville naissante de Byrock, située à l'extrémité de la voie ferrée, à 733 kilomètres de Sydney, donne une idée juste de la manière dont s'organisent ces populations.

« Là, je puis dire que j'ai assisté à la naissance d'une ville australasienne. Dans la plaine aride, immense, absolument déserte il y a deux mois, s'élèvent de tous côtés des constructions de briques, de bois, de tôle ou simplement d'écorce d'eucalyptus. On compte déjà 10 boutiques bien approvisionnées, 6 entrepôts de laine, 5 hôtels, 3 salles de billards, 2 jeux de boules, plusieurs boulangeries, boucheries, etc. Deux grandes rues s'alignent le long du chemin de fer ; d'autres rues transversales sont amorcées. La population dépasse déjà 250 habitants, et on va construire une école pour 30 enfants.

» Des ballots de toutes sortes de marchandises jonchent le sol, provisoirement abritées sous des bâches ; des Chinois campent sous une hutte grossière, faite de branchages ; de nouveaux arrivés n'ont encore d'autre domicile que la charrette qui les a amenés. Cependant, de confortables voitures de maître, de lourdes diligences, d'énormes camions attelés de huit ou dix chevaux arrivent ou repartent, soulevant sur leur passage des nuages de poussière. ».

Dans les campagnes, le fermier vit d'ordinaire solitaire, loin de toute relation ; des ouvriers cherchent, en trop grand nombre, dans l'ivrognerie leur principale distraction.

Le nombre des grandes villes est encore bien restreint. Le recensement de 1881 n'a compté que deux agglomérations de plus de 200,000 individus et, en tout, 12 agglomérations de plus de 20,000 (1), nombre correspondant à peu près au tiers de la population totale de l'Australasie.

Les colonies font de grands sacrifices pour l'instruction, qu'elles regardent avec raison comme une des conditions essentielles de la civilisation et de la démocratie. Elles ont, pour la plupart, un ministre spécial de l'instruction publique. L'instruction primaire y est gratuite, excepté dans la Nouvelle-Zélande ; elle est partout obligatoire ; les écoles, entretenues par le gouvernement, n'ont pas en général de caractère confessionnel (2). L'instruction secondaire est donnée dans un grand

(1) Nous disons agglomérations, parce que les nombres ci-dessous comprennent la ville et les faubourgs (excepté pour Hobart et Wellington, où la ville seule est comptée) : ainsi la cité proprement dite de Melbourne n'avait, en 1831, que 65,000 habitants et Ballarat forme deux municipalités.

VILLES DE PLUS DE 20,000 HABITANTS AU 1er AVRIL 1881.

				Estimation pour 1884 par milliers d'hab.
(avec les Faubourgs)	Melbourne	(V)	282,947	320
	Sydney	(N.G)	224,211	300
	Adelaïde	(A.M.)	67,954	80
	Duncain	(N.Z)	42,794	50
	Ballarat	(V)	41,087	55
	Sandhurst	(V)	38,420	40
	Brisbane	(Q)	31,109	45
	Auckland	(N.Z)	30,952	45
	Christchurch	(N.Z)	30,715	35
(la ville seulement)	Hobart	(S)	27,248	30
	Geelong	(V)	20,682	28
(la ville seulement)	Wellington	(N.Z)	20,563	25

(2) Les lois qui régissent l'instruction primaire datent de 1872 pour Victoria, de 1880 pour la Nouvelle-Galles, de 1875 pour Queensland et l'Australie méridionale, de 1871 pour l'Australie occidentale, de 1868 pour la Tasmanie, de 1878 pour la Nouvelle-Zélande. Plusieurs colonies, particulièrement Victoria, la Nouvelle-Galles, l'Australie méridionale, ont un ministère spécial de l'instruction publique. L'obligation existe pour Victoria (de 6 à 15 ans), la Nouvelle-Galles (de 6 à 14 ans), l'Australie méridionale, l'Australie occidentale, la Tasmanie; la gratuité absolue pour Queensland et la Nouvelle-Zélande ; la laïcité complète pour Victoria, Queensland, l'Australie méridionale. Dans toutes les colonies, le pays est divisé en districts scolaires administrés par des bureaux d'école.

nombre d'écoles de grammaire, de hautes écoles et de collèges, dont quelques-uns sont subventionnés par le gouvernement. Il y a cinq universités, celles de *Sydney*, *de Melbourne* (1), *d'Adelaïde*, *de Nouvelle-Zélande* et *d'Otago*, qui ont droit de conférer des grades au même titre que les universités anglaises, une école de technologie à *Melbourne*, un collège technique et des écoles d'art à *Sydney*. Aussi l'éducation est-elle un des chapitres les plus coûteux des budgets coloniaux. Les travaux publics, les chemins de fer qui appartiennent à l'Etat, les postes et télégraphes, l'assistance publique sont aussi, avec l'intérêt des dettes publiques, les chapitres les plus importants de la dépense. Au budget, figure la dépense militaire que la métropole laisse aujourd'hui à la charge de ses colonies, dépense minime en Australasie, comme aux Etats-Unis. Il n'y a pas de buget des cultes, toutes ces colonies ayant supprimé cette dépense et laissé aux fidèles le soin de pourvoir à l'entretien de leur culte.

La vente des terres publiques, le produit des chemins de fer, des postes et télégraphes, les douanes sont, d'autre part, les principales sources du revenu. Les deux tableaux suivants font voir quel a été, depuis 1860, l'accroissement des budgets et des dettes des sept colonies. Celui du revenu public a été plus rapide encore que celui de la population ; il était de 187 millions de francs pour les sept colonies en 1860 et de 557 en 1884 (2). Il ne suffit pas cependant à l'outillage coûteux

(1) Comme exemple, nous citons l'Université de Melbourne, qui, en 1880, avait 301 étudiants, dont 73 pour les arts, 52 pour le droit, 35 pour le génie civil, 141 pour la médecine et qui délivrait 51 diplômes, 4 de bachelier, et 5 de maître ès arts, 9 de bachelier et 3 de docteur en médecine, 12 de bachelier en chirurgie, 8 de bachelier en droit.

(2) REVENU PUBLIC (par millions de francs).

	1860	1870	1880	1884
Queensland (1).....	4.5	19.7	40.3	66 8
Nouvelle-Galles du sud*.	47	64 4	122.6	177.9
Victoria (1).....	77 1	81.5	115.5	140.3
Australie méridionale*..	12.6	21.9	50.7	50.6
Australie occidentale ...	1.7	2.4	4.5	7.2
Tasmanie*.....	10.3	6.7	11	3.7
Nouvelle-Zélande*.....	13.7	43.3	82.1	92.7
Total.....	166 9	239 9	426.7	557.4
Iles Fiji	.....	.....	2	2.3

* Dans le revenu public de ces quatre colonies, le produit des emprunts est compris. Il ne l'est pas pour les trois autres colonies.
(1) L'année fiscale pour ces colonnies s'étend de juillet en juillet.

de ces sociétés qui ont des ports, des chemins de fer à construire, beaucoup d'autres travaux nécessaires à l'outillage de la civilisation à exécuter et qui, confiantes dans leur développement, ont une grande hardiesse pour les entreprendre et pour engager des dépenses. Aussi, les colonies ont-elles toutes contracté des dettes dont le montant s'élevait, en 1884, à plus de 3 millards de francs (1). C'est une dette de plus de fr. 820 par habitant, supérieure par conséquent à celle que les Français ont à supporter.

IX.

La production des mines.

L'or a été une des principales causes de la rapide fortune de l'Australasie (2). La découverte du précieux métal en 1851, dans la *Nouvelle-Galles* et dans *Victoria*, bientôt après dans *Queensland*, dans la

(1) Dettes publiques (par millions de francs).

	1860	1870	1880	1884	par habt et en 1883 en francs.
Queensland	1.7*	87.7	304.8	410.5	1300 fr.
Nouvelle-Galles du sud	95.7	247 -	372.6	615.0	622 »
Victoria	127.9	298.1	551.5	688.1	650 »
Australie méridionale	21.7	48.6	246.6	386.8	1140 »
Australie occidentale	0.04	0.8	9.-	19.1	382 »
Tasmanie	10.-	31.7	48.6	80.0	472 »
Nouvelle-Zélande	14.8	196.-	714.6	821.5	1455 »
Totaux	271.84	909.9	2447.7	3021.0	822 fr. en moyenne

(*) Année 1861.

(2) La vente des terres publiques dans les colonies d'Australie a produit 7,226,000 francs pendant les cinq années (1846-1850), qui ont précédé la découverte de l'or, soit 1,445,200 francs année moyenne ; elle a produit 126,536,900 francs dans les cinq années qui l'ont suivie (1852-1856), soit 24,307,380 francs, année moyenne.

Tasmanie, dans la *Nouvelle-Zélande*, fit affluer les immigrants. Beaucoup trouvèrent la misère au lieu de la richesse qu'ils avaient rêvée ; mais les terres, qui n'attendaient que le travail de l'homme pour devenir fécondes, ont gagné des cultivateurs. Cependant, l'extraction a d'abord donné pendant quelque temps de magnifiques résultats ; aucune période n'a égalé celle de 1856 à 1860, pendant laquelle le rendement annuel a été en moyenne de plus de 300 millions de francs ; une année même (1853) il a atteint 350 millions.

Les moyens de production étaient très simples au début ; ils se sont perfectionnés avec les années et ils ont dû nécessairement devenir plus puissants et ils ont nécessité l'emploi de gros capitaux, lorsque les mineurs ont pénétré dans les couches profondes d'alluvions anciennes ou attaqué les roches quartzeuses qui renferment les filons de métal.

Néanmoins, l'extraction ne s'est pas soutenue à la hauteur qu'elle avait tout d'abord atteinte, comme on peut en juger par le tableau de la production et par la figure ci-jointe (voir la figure N° 9, représentant, par période et par colonie, la production annuelle de l'or) qui indiquent la production moyenne par périodes quinquennales.

En 1884, la production totale, quoiqu'un peu supérieure à celle des quatre années précédentes, n'a pas dépassé, d'après les estimations officielles, *145 millions de francs* (1). Cependant, de 1851 à 1882, l'Australie a produit plus de *7 milliards et 1/2 de francs* en or ; les sept dixièmes environ proviennent de *Victoria* ; la *Tasmanie*, *Queensland* et la *Nouvelle-Zélande* sont au second rang. Les douanes accusent dans le même temps une exportation de plus de 6 milliards et 1/2 ; l'excédent a dû, ou rester dans le pays, ou passer les frontières sans déclaration, ce qui arrive fréquemment pour une marchandise aussi facile à dissimuler.

Les autres métaux, *argent* de *Victoria*, *cuivre* de *l'Australie méridionale*, *étain* de *la Nouvelle-Galles*, de *Queensland* et de *la*

---

(1) La production, d'après les données officielles, était de 175 millions en 1882 et de 137 millions en 1883.

Tasmanie, ne sont pas sans importance : l'extraction, en 1884, avait une valeur totale inférieure à 70 millions de francs (1).

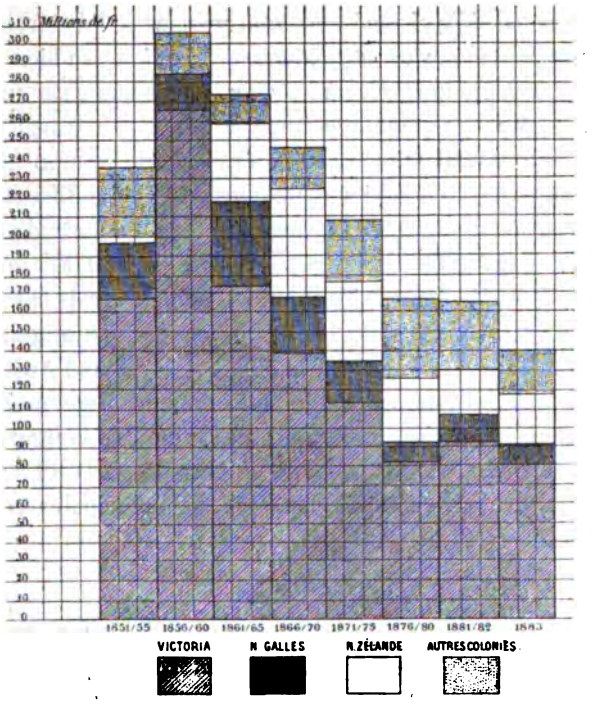

Fig N°9. Moyenne annuelle de la production de l'or par périodes quinquennales et par colonies.

Le *charbon de terre*, que la *Nouvelle-Galles du sud*, la *Nouvelle-Zélande, Queensland* et la *Tasmanie* exploitent (environ 2 millions 1/2 de tonnes en 1882), a plus d'importance encore pour l'avenir de l'industrie locale.

---

(1) VALEUR EN MILLIONS DE FRANCS.

	argent.	cuivre.	étain.	galène.	antimoin
Nouvelle-Galles du sud..	0.4 ?	14.4 ?	20 ?		
Victoria	1.3 ?	2.5 ?	8.8 ?		
Australie méridionale...		11.7			4.1 ?
Queensland			3.3	0.6	
Tasmanie			7.5		

X.

La production en céréales.

L'agriculture a déjà donné, et elle promet à l'Australasie, dans l'avenir, par le labourage et l'élevage, une richesse bien plus abondante et plus durable que les mines d'or, parce que c'est une richesse que l'homme crée, renouvelle et augmente par son travail, et que le fonds auquel ce travail peut s'appliquer est loin, comme nous l'avons dit, d'être employé tout entier. Quelques chiffres suffisent pour faire juger du progrès général en Australasie : le nombre d'hectares en culture était de 176,000 hectares en 1858, de 480,000 en 1870, de 3,205,000 en 1884 (1). Dans la Tasmanie et dans les trois colonies orientales de l'Australie, l'étendue des terres en culture augmente à peu près dans la même proportion que la population ; dans l'Australie méridionale et dans la Nouvelle-Zélande, elle a même augmenté (de 1869 à 1880) beaucoup plus rapidement, ainsi que le montre la figure ci-jointe. (Voir la figure N° 10, représentant le nombre d'acres — 1 acre = 0,40 hect. — en culture par habitant dans les six principales colonies, de 1868 à 1880.)

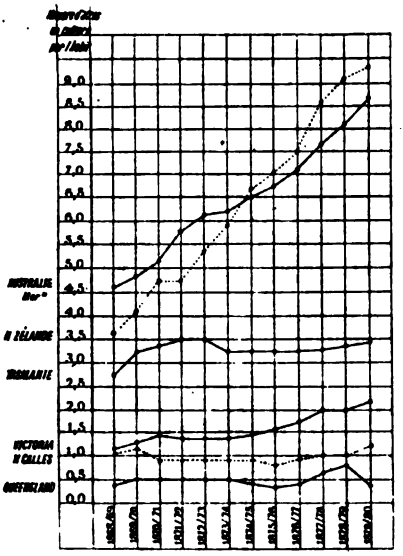

Fig. N° 10. Nombre d'acres en culture par habitant dans les six principales colonies.

(*A suivre.*)

(1) Celui des terres cultivées en céréales était 760,000 hectares en 1870 et de 1,610,000 en 1882.

COURS ET CONFÉRENCES DU SAMEDI SOIR
A ROUBAIX.
(*in extenso*).

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS A MADAGASCAR

Par M. CASTONNET DES FOSSES.

Président de la section de Colonisation de la Société de Géographie commerciale de Paris, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Conférence faite à Roubaix le 10 Avril 1886.

Le conflit qui s'est élevé entre le gouvernement français et les Hovas, et les évènements qui en ont résulté ont attiré de nouveau notre attention sur Madagascar et aujourd'hui nous y avons de nombreux et sérieux intérêts. La question de Madagascar se pose maintenant avec une nouvelle actualité et cette question intéresse à la fois et notre honneur, et notre commerce et la colonisation.

Au moment où notre pays cherche des débouchés nouveaux pour ses produits, des champs d'exploitation pour son industrie, de nouvelles sources d'aliment pour son commeree maritime, nous devons nous préoccuper de l'importance que peut avoir pour nous Madagascar et nous demander quelles sont les ressources de cette grande terre, ses avantages, quel parti nous pourrons en retirer, connaître ses produits, ceux que nous y pourrons importer, et savoir si cette île peut, dans l'avenir, devenir une véritable colonie dans toute l'acception du mot, devant recevoir des émigrants européens, ou si elle ne sera jamais pour nous qu'une station maritime, un poste dans la mer des Indes.

L'île de Madagascar est située à 85 lieues de la côte africaine, qu'elle longe presque parallèlement et dont elle est séparée par le détroit de Mozambique. Elle est comprise entre les 11° 57' et 25° 45' de latitude sud et les 40° 50' et 48° 10' de longitude Est et se trouve, pour ainsi dire, à l'entrée de la mer des Indes dont elle est en quelque sorte la clef. Elle

domine à la fois le passage du cap de Bonne-Espérance et le détroit de Bab-El-Mandeb. Cette île qui, pour l'étendue, vient immédiatement après Bornéo et la Nouvelle-Guinée, a 1.600 kilomètres dans sa plus grande longueur sur 340 à 480 de largeur. Elle a environ 900 lieues de tour et sa superficie est à peu près égale à celle de la France.

Vu de la mer, Madagascar se présente comme un vaste amphithéâtre de mamelons juxtaposés, se succédant depuis le littoral jusqu'aux sommets de l'intérieur de l'île qui s'aperçoivent à une vingtaine de lieues en mer. Ses montagnes sont autant d'échelons gigantesques qui forment un escalier colossal où la pensée émerveillée monte de marche en marche et parcourt toutes les nuances de la végétation depuis le vert sombre et vif jusqu'aux teintes azurées qui finissent par se confondre avec les nuages.

Les côtes de Madagascar, à part le rivage sud-est qui avoisine Port-Dauphin, sont en général plates, souvent basses et marécageuses. Leur configuration primitive a été quelque peu modifiée par le travail de ces petits animaux marins qui produisent le corail et par l'action incessante des vagues qui ont accumulé autour de certaines plages des dépôts considérables de débris madréporiques. Si l'on suppose l'île coupée en deux parties par une ligne imaginaire allant de Tomanove au cap Saint-André, l'on voit que tout le littoral situé au midi de cette ligne, tant à l'est qu'à l'ouest et comprenant près des trois quarts des côtes, offre peu de bons mouillages : l'on n'y trouve pour s'y abriter que quelques rades foraines. La partie située au nord de cette ligne contient, au contraire, de beaux ports où les vaisseaux peuvent venir se réfugier en toute sécurité, aussi cette région est-elle celle où les Européens devront porter leur activité et fonder des établissements.

La première baie que l'on trouve après avoir doublé le cap d'Ambre pour descendre le long de la côte orientale est celle de Diégo-Suarez, l'une des plus belles que l'on connaisse. Son entrée a 2,400 mètres de large et forme un véritable chenal protégé par un banc de sable et un îlot qui en rendent la défense facile. Sa profondeur varie entre 32 et 48 mètres, c'est-à-dire plus qu'il n'est nécessaire aux plus grands vaisseaux de ligne. La baie de Diégo-Suarez est abondamment pourvue d'eau douce et jadis sur ses bords se trouvaient de belles forêts ; malheureusement par suite du déboisement pratiqué par les indigènes, ses rives sont presque complètement dénudées. Cette baie se compose, à proprement parler, de trois baies appelées par les Malgaches

Douvouch-Foutchi, la baie des cailloux blancs: *Douvouch-Varats*, la baie du tonnerre; *Douvouch-Vasa*, la baie des Français et d'une quatrième baie moins praticable, qui, reconnue par la corvette la *Nièvre* en a pris le nom. Tous les voyageurs qui ont exploré Madagascar sont d'accord pour vanter la baie Diégo-Suarez. C'est une véritable petite mer intérieure dont le centre forme un magnifique bassin de 10 kilomètres de long sur 7 de large. Ainsi suivant certains géographes, l'on ne peut en donner une idée plus juste et plus exacte qu'en la comparant à celle de Sevastopol, avec cette différence que les avantages dont elle jouit sont infiniment plus nombreux que ceux de cette dernière. A la suite du dernier traité, les Hovas ont renoncé à la possession de la baie de Diégo-Suarez et le gouvernement français l'a occupé et se propose d'y fonder un établissement. Déja les travaux d'installation ont été commencés Si nous savons tirer parti de ce mouillage, nous pourrons en faire une station militaire et navale de premier ordre et arriver à dominer toute cette partie de la mer des Indes.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les mouillages du littoral. Qu'il nous suffise de nommer les baies de Vohemar, d'Antongil et de Tintingne, près de l'île Sainte-Marie et celle de Teneriffe, où se trouve Foulpointe, sur la côte qui s'étend du cap d'Ambre à Tamatave. Si nous parcourons le rivage entre le cap Saint-André et le cap d'Ambre, nous y rencontrons des ports naturels où pourraient s'abriter des flottes entières. Telles sont les baies de Baly, de Boueny, de Bombetok, de Saumalaza et de Passandava. Cette dernière, qui est dominée par l'île de Nossi-Bé, rénnit toutes les conditions requises pour y établir une station navale de premier ordre.

La grande île de Madagascar est le résultat de soulèvements probablement contemporains de ceux de l'Afrique orientale. C'est un immense massif surbaissé formant un vaste plateau, borné à l'est et à l'ouest par des chaînes qui descendent vers la mer comme autant de terrasses successives. La partie Est et Nord de Madagascar est toute montagneuse, tandis que la partie Sud et Ouest est relativement plate ou tout au moins ne présente que des plaines plus ou moins ondulées.

Pendant longtemps, l'on a cru que Madagascar était traversé par une chaîne de montagnes s'étendant du nord au sud. Aujourd'hui, l'on reconnaît l'existence de cinq chaînes qui sont dirigées parallélement les unes aux autres en affectant le sens longitudinal et séparées au centre par un vaste plateau surbaissé. Les montagnes de Madagascar ne présentent pas de ces dislocations constituant de majes-

tueuses vallées, telles qu'on en rencontre en Suisse, à l'île de la Réunion et dans le massif de l'Himalaya. Il ne faut pas s'attendre à y trouver des pics élevés ou des cîmes abruptes et couvertes de neige. Le système orographique consiste en une vaste série de mamelons juxtaposés se succédant graduellement les uns aux autres depuis la région du littoral, où sont placés les premiers contreforts. Chacun de ces mamelons est séparé de celui qui le suit immédiatement par une petite vallée aboutissant à un autre mamelon qui domine le précédent de quelques mètres et ainsi de suite jusqu'à la base des chaînes principales dont l'ascension peut se faire en quelques heures et sans difficultés. La raison en est très simple. En quittant le rivage, l'on n'a pas cessé de s'élever pendant six ou sept jours de marche et l'on est arrivé ainsi insensiblement à une hauteur de 1,800 à 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

L'on ne possède aucun renseignement bien positif sur les montagnes de Madagascar. Nous savons que leurs chaînes sont au nombre de cinq. Entre les trois premières, qui sont situées dans la partie ouest de l'île, se trouvent des plaines sablonneuses et des plateaux arides coupés de ravins peu profonds. Les deux autres chaînes, beaucoup plus considérables, forment un grand massif granitique qui s'étend du nord au sud en se rapprochant de la côte orientale. L'on évalue l'altitude des plus hauts sommets à 3,200 mètres environ.

Tout indique que des feux aujourd'hui éteints ont autrefois bouleversé Madagascar. Dans le Betsiléo, l'on voit, sur une étendue de plusieurs lieues, des masses de lave et sur d'autres points de l'île se montrent des scories, des pierres ponces et des crevasses considérables. Aujourd'hui l'action volcanique paraît avoir complètement cessé ; aucun volcan en activité n'a encore été signalé.

Des plateaux qui embrassent les parties les plus élevées de l'île, des montagnes qui les couronnent, s'échappent un grand nombre de rivières, qui, grâce à la configuration du sol, se dispersent de tous les côtés et s'en vont aux rives, à l'Est et à l'Ouest. Aussi Madagascar est-il l'un des pays les mieux arrosés de la terre. Plusieurs de ces cours d'eau sont assez profonds ; quelques-uns ont parfois autant de largeur que ceux que nous avons en France, et notamment la Seine, à Paris. Malheureusement, ils sont impropres à la navigation. La plupart d'entre eux sont encombrés, à leur embouchure, par des débris d'arbres et de végétaux, des amas de sable et de limon. Le reflux de la mer y amène des galets et y forme des bancs qui, souvent, font affluer les

eaux sur les terres basses et donnent naissance à des marécages. En outre, la disposition du sol en amphithéâtre produit des cascades et des chutes qui, presque toujours, sont autant d'obstacles insurmontables aux communications que l'on voudrait établir par voie d'eau entre le littoral et l'intérieur. Cependant les indigènes savent utiliser les rivières et se servir de petites pirogues au moyen desquelles ils parviennent à contourner les rochers qui obstruent le chenal et forment des rapides.

Les lacs sont assez nombreux à Madagascar, principalement sur la côte orientale, où, sous la double influence des vents et des flots, les débris madréporiques accumulés depuis des siècles ont fini par former une longue dune qui s'étend sur un développement de 300 kilomètres. Cette dune, en s'opposant à l'écoulement des eaux descendant de l'intérieur, a donné naissance, sur cette partie du littoral, à une série de lacs qui sont semés de petites îles pittoresques et abondent en poissons. Le plus grand de tous, le lac Rassoua-Bé, a douze lieues de long sur une largeur de cinq à six kilomètres.

Une terre aussi vaste que Madagascar, qui possède en même temps des plaines basses, des plateaux et des montagnes, a l'inappréciable avantage de la superposition des climats. Sur les côtes et sur les versants, l'année se divise, ainsi que dans les contrées intertropicales, en deux saisons : la saison sèche, qui commence en avril et va jusqu'en novembre, et la saison pluvieuse qui règne de la fin de novembre à la fin de mars. Pendant la première, la chaleur est tempérée par les brises de la mer. La seconde, désignée communément sous le nom d'*hivernage*, est celle des ouragans et des bourrasques. Les orages, renommés à juste titre par leur intensité, se font souvent entendre. Les vents soufflent à Madagascar à des époques fixes, en suivant des courants réguliers. Ils se divisent en moussons nord-ouest et de sud-ouest. Ils donnent souvent lieu à des raz de marée, principalement sur la côte qui regarde l'Afrique.

Le climat, quoique varié selon la latitude, et surtout le degré d'élévation dans la région centrale, peut être classé dans la catégorie des climats chauds et humides. C'est dans les mois de janvier et de février que la chaleur atteint son maximum, qui ne dépasse guère 35 degrés centigrades. Cependant on en a constaté quelquefois jusqu'à 40 dans le pays d'Ankove. Du mois de juin au mois de septembre, le froid est assez vif. Il arrive que les cîmes de certaines montagnes se couvrent de glace ; la grêle tombe avec abondance et le givre revêt la surface

du sol. En mai, juin, juillet et août, la côte jouit d'une température modérée qui est d'autant plus agréable qu'elle est rafraîchie par la venue des brises quotidiennes.

L'insalubrité de Madagascar est en quelque sorte légendaire. Ce pays a été placé au rang des contrées les plus malsaines de la terre et cette triste réputation lui a valu le funèbre surnom de *cimetière des Européens*. Sans vouloir amoindrir l'importance du mal, il ne faut pas cependant lui donner des proportions effrayantes. Cette insalubrité reprochée avec raison de tout temps au climat des côtes de l'île, est due presque exclusivement aux pluies torrentielles qui inondent chaque année le pays et au débordement des rivières, dont les eaux sont brusquement arrêtées par les sables que les vents et l'action des flots y accumulent. Aussi se répandent-elles dans les campagnes, qu'elles envahissent d'autant plus facilement, que le sol est plat et ne présente aucun obstacle. En janvier et en février, les fortes chaleurs dessèchent une partie de ces marais où beaucoup de matières végétales sont en décomposition; il en résulte des fièvres meurtrières, principalement sur la côte orientale, et l'Européen ne se guérit jamais complètement de ces fièvres lorsqu'il en est atteint. Aussi il ne pourra vivre dans cette région qu'à l'état d'exception, et il lui sera des plus difficile d'y fonder des établissements tant soit peu considérables.

C'est surtout pendant la saison de l'hivernage que ce terrible fléau se fait vivement sentir, tandis que les blancs peuvent presque impunément habiter le littoral de la fin de mai à la fin d'octobre. Toutes les côtes ne sont pas également soumises aux ravages de la fièvre. La région du nord passe pour en être à peu près exempte; quant à l'intérieur de l'île, l'on dit que la salubrité y croît à mesure que l'on s'élève. Le plateau d'Ankove, le centre de la puissance des Hovas, serait aussi sain que la France méridionale.

Si au point de vue de la salubrité, Madagascar laisse à désirer, l'on a vanté outre mesure sa fertilité, et à en croire certains enthousiastes, cette terre serait un véritable Éden; il faut en rabattre: dans le nord de l'île, les terres sont noires; sur le littoral, elles sont sablonneuses et la végétation ne commence à devenir vigoureuse qu'à deux lieues de la mer. Toutefois, le sol est excellent dans les environs de Fort-Dauphin, à la baie de Saint-Augustin et dans le nord-ouest, où l'excès de végétation a créé un autre dépôt superposé au premier et composé en grande partie d'humus. Dans l'intérieur, le sol est souvent ferrugineux et ocreux, et dans le pas des Hovas il est granitique. La plupart

des plateaux sont rocailleux et stériles ; les vallées seules sont productives.

L'on retrouve à Madagascar, la végétation qui s'épanouit dans toutes les régions tropicales. Les forêts sont considérables. Cependant elles sont loin d'être aussi majestueuses que celles du Nouveau-Monde. Le déboisement à Madagascar, comme dans beaucoup d'autres pays, a été malheureusement pratiqué et ses effets ont été déplorables. Le sud de l'île est dénudé. Cependant dans les autres parties, l'on trouve encore de belles forêts, dont la plupart des arbres sont d'essence supérieure et propres à toutes les grandes constructions navales et à l'ébénisterie. Malheureusement, faute de routes et même de sentiers battus, l'exploitation en serait des plus difficiles et des plus dispendieuses. Car, ne l'oublions pas, à Madagascar, les transports n'ont lieu qu'à dos d'hommes. Énumérer les différentes espèces d'arbres, serait fastidieux ; bornons-nous à dire que certains d'eux fournissent la gomme copal, la gomme élastique, d'autres une espèce de papyrus servant à fabriquer des cordages et un feutre grossier, et que d'autres encore sont une sorte d'acajou très dur et d'un rouge foncé. La liane à caoutchouc, qui est l'une des richesses de l'île, est fort répandue. L'on voit quantité de palmiers et plusieurs espèces de mimosas. Le bambou est très commun, et l'on assure que les bords des rivières du pays des Sakalaves abondent en bois de santal. Terminons cet aperçu rapide en nommant l'ambrouvatier, dont les feuilles servent de nourriture aux vers à soie indigènes et le bois d'ébène fort répandu, mais malheureusement de qualité inférieure. Les graines oléagineuses sont des plus nombreuses, ainsi que les orchidées et les fougères, et les plantes arborescentes qui sont pour la plupart d'un port admirable.

Aussi la flore de Madagascar est-elle l'une des plus riches et bien faite pour étonner le voyageur. En 1771, elle excitait l'admiration du botaniste Commerson qui écrivait : « Quel admirable pays que Madagascar ! c'est là que la nature semble s'être révélée comme dans un sanctuaire particulier. » L'on y trouve quelques plantes au suc vénéneux, et parmi ces dernières, il en est une le tanghin qui a acquis une triste réputation. Cet arbuste ressemble par son feuillage et son écorce au frangipanier, que l'on cultive dans les jardins des colonies, son fruit a quelques rapports avec l'amande de Provence. C'est un poison des plus violents et entre les mains des chefs Malgaches, il a été pour les naturels du pays, un terrible agent de destruction.

Ainsi que les autres îles de la mer des Indes, Madagascar possède

de réelles épices représentées principalement par le muscadier, le poivre, le giroflier et le gingembre. L'on extrait de différents arbres plusieurs espèces d'huiles dont la plus connue est celle du palma-christi. Le bananier, l'oranger, le citronnier, le limonnier, le pamplemousse, le manguier et le sagoutier y sont fort répandus ainsi que le cocotier. Si nous nous en rapportons aux naturalistes, sa noix aurait été apportée par les vagues, il y a environ deux siècles, époque à laquelle il a commencé à croître dans l'île. L'arbre à poivre, qui est d'importation plus récente encore, y prospère. Le murier croît dans presque tous les cantons. Le chanvre est à l'état sauvage. Le tabac réussit également dans l'intérienr et sur les côtes de l'île, et l'on a reconnu qu'il était de bonne qualité. Le coton vient sur les coteaux de l'Ankove, comme dans les terres basses. Le sol convient parfaitement au sésame et à l'arachide. Quant à l'indigotier, il pousse spontanément et les indigènes savent depuis longtemps en extraire le principe colorant. La vanille s'y trouve également et pourra devenir une branche importante de commerce. L'on a essayé de cultiver la canne à sucre, mais sans succès. Les terres qui paraissent convenir à cette exploitation sont généralement inondées par des pluies continuelles, et la végétation est trop vigoureuse pour que le vésou soit épais et donne un rendement suffisant et rémunérateur. Il en est de même du caféier ; si tout d'abord, l'arbuste paraît être acclimaté, il ne tarde pas à dépérir et il faut fréquemment le renouveler ; de plus son grain est de qualité médiocre. En outre, les plantations de café qui existent actuellement à Madagascar sont ravagées par la maladie qui sévit à Ceylan, à Bourbon, aux Antilles françaises et est pour ces pays un véritable désastre. Aussi, contrairement à ce qui a été dit et écrit, Madagascar ne sera jamais une *terre à café* et ce serait se faire d'étranges illusions que de penser qu'un jour, ce produit pourrait donner lieu à une exportation tant soit peu sérieuse.

L'une des principales productions agricoles est le riz dont on compte jusqu'à onze variétés. On le cultive non seulement dans les régions humides, mais encore dans les terrains secs, qui, sans être aussi productifs donnent des récoltes abondantes et d'asssez bonne qualité. L'on recueille différentes espèces d'ignames, du manioc, du maïs, du millet, des fèves, des concombres, des pastèques, des melons, des ognons. Le sol est propice à la plupart des plantes potagères. Dans ces derniers temps, un grand nombre d'arbres fruitiers ont été introduits par les missionnaires et les voyageurs et généralement les

résultats obtenus ont été satisfaisants M. Grandidier, s'est particulièrement distingué et c'est grâce à lui que le noyer, le cerisier, l'amandier et le pommier ont été importés à Madagascar. La pomme de terre a parfaitement réussi ; les Malgaches la recherchent avidement. Il n'en est pas de même du froment, de l'orge et de l'avoine, auxquels le terrain paraît médiocrement convenir et qui du reste sont peu estimés des indigènes. Dans le pays d'Ankove et aux environs de Tamatave, l'on a planté des vignes originaires du Cap. Elles viennent pour ainsi dire sans culture, tant la nature du sol leur est favorable et produisent assez pour faire du vin. Malheureusement les Hovas ne savent pas en tirer parti et ont la mauvaise habitude de récolter le raisin avant qu'il ait atteint sa maturité.

Cet aperçu rapide est suffisant pour donner une idée des ressources de Madagascar aux Européens qui voudraient y fonder des établissements. Elles ne laissent pas d'être nombreuses, mais il ne faut pas les exagérer. Au point de vue des productions, la grande île africaine présente la plupart des avantages de toutes les régions des tropiques, sans cependant produire la canne à sucre et le caféier. La partie du nord est de beaucoup la plus fertile ; mais ne l'oublions pas, à Madagascar l'Européen ne peut se livrer à la culture. Aussi, malgré les rêves que quelques enthousiastes ont pu former, cette grande terre ne pourra jamais devenir une *nouvelle Java* elle ne sera qu'une, possession tenant son importance de sa situation dans la mer des Indes.

Le règne animal est d'autant plus curieux que Madagascar possède une faune qui lui est particulière. Cette terre nourrit des animaux inconnus ailleurs et dont la présence fait croire que cette île serait le reste d'un continent sur lequel pèse maintenant la mer des Indes. Le détroit qui la sépare de la côte de Mozambique est trop large pour que les grands quadrupèdes de l'Afrique aient pu venir s'y fixer. Aussi n'y rencontre-t-on ni tigres, ni lions, ni ours, ni éléphants, ni aucun de ces grands mammifères dangereux qui désolent bien des contrées. L'on n'y trouve que de petits animaux inoffensifs pour la plupart.

Quand les Français s'établirent au XVIIe siècle, à Madagascar, ils y rencontrèrent quantité de bœufs qui étaient à l'état sauvage ; ils sont aujourd'hui devenus plus rares par suite des chasses qui leur ont été faites. Cependant on en trouve des troupeaux assez considérables dans quelques forêts, principalement dans l'ouest. Les sangliers qui diffèrent de ceux de l'Europe par la structure de leur tête, sont répandus sur tous les points de l'île encore abrités par les bois et

les récoltes ont souvent à souffrir de leurs ravages. L'espèce féline n'est représentée que par un gros chat sauvage qui n'est nullement dangereux. Le chien malgache diffère du nôtre et ressemble assez au renard. Il vit souvent dans les forêts à l'état sauvage et l'on remarque que domestiqué, il a moins d'instinct que le nôtre. En fait d'espèces qui lui soient particulières, Madagascar possède une famille de quadrumanes, les makis dont on ne retrouve les représentants nulle part ailleurs. N'oublions pas de nommer le tenrec qui tient à la fois du lapin et du hérisson et l'aye-aye qui entre dans l'ordre des quadrumanes et est l'un des animaux les plus étranges de la création. Ajoutons les chauve-souris dont certaines sont noires et jaunes, grosses comme des poules et se suspendent aux branches des arbres et l'on connaîtra à peu près toutes les bêtes des bois de cette grande île.

L'ornithologie est très riche en individus et variée en espèces. Les forêts sont peuplées de merles, de perroquets noirs, de ramiers verts, de magnifiques pigeons aux couleurs brillantes, bleues, jaunes ou irisées et à crête rouge. La pintade à caroncule verte y est très commune, ainsi que plusieurs variétés de cailles. Le gibier d'eau abonde, la volaille se rencontre partout. Si l'Australie possède le cygne noir, Madagascar a une espèce de cygne gris dont la tête est ornée d'une crête bleue et rouge et que probablement nous verrons bientôt nager dans les bassins de nos promenades. Les oiseaux de proie sont représentés par des espèces assez nombreuses dont une nocturne. Enfin, remarquons que Madagascar représente une particularité bien faite pour attirer l'attention des naturalistes, sur 160 oiseaux, dont l'existence est aujourd'hui reconnue, il y en a plus de cent qui sont propres à cette terre.

Les forêts sont peuplées de serpents qui ne laissent pas d'être d'une certaine grosseur et ont jusqu'à 12 ou 15 pieds de long. Ces reptiles qui se rattachent au genre des boas ne sont nullement dangereux et rendent au contraire les plus grands services en détruisant une quantité prodigieuse de rats. Il existe également des tortues dans l'île. Les rivières et les lacs sont très poissonneux. Les poissons les plus communs sont l'anguille qui parfois atteint des dimensions énormes, la carpe, le turbot et le gouraimi. Ce dernier poisson dont la chair est délicate, est originaire de Chine et a été introduit par les créoles de Bourbon. La plupart des ruisseaux sont peuplés d'écrevisses et de grosses crevettes appelées *camarons*. Les cours d'eau, comme tous

ceux qui sont situés dans les latitudes méridionales ont l'inconvénient de servir de refuge à de nombreux caïmans qui ont jusqu'à 14 pieds de long. Ce sont les seuls animaux dangereux dans cette contrée. Cependant, jamais ils n'attaquent l'homme à terre et il rare qu'ils dépassent les rapides et remontent au-delà des grandes chûtes.

L'entomologie est intéressante et présente un nombre considérable d'individus. Le ver à soie vit à Madagascar à l'état sauvage. Les abeilles y sont très communes. Les mouches phosphorescentes se trouvent par milliers et de magnifiques papillons y brillent d'un éclat inconnu à nos climats tempérés. Dans certaines parties de l'île, l'on trouve plusieurs variétés de fourmis remarquables par leur grandeur. Le voisinage de l'Afrique occasionne parfois des invasions de sauterelles qui par leur structure rappellent les cigales d'Europe. Là, comme partout, leur apparition est vivement redoutée par les indigènes et leur présence est un fléaux des plus désastreux.

La minéralogie de Madagascar est peu connue. L'on trouve en abondance le cuivre, l'étain, le fer, le plomb. Les mines les plus connues sont celles de l'Ankove, et depuis des siècles, les indigènes exploitent le minerai de fer, mais seulement pour leurs besoins qui, du reste, se réduisent à peu de choses. L'on sait que dans plusieurs provinces, les gîtes sont extrêmement riches et d'une extraction facile. Sur plusieurs points, on a observé des pyrites contenant une grande quantité de souffre et le nitre se montre fréquemment à la surface des escarpements, à 80 kilomètres de Tananarive, l'on a découvert de l'oxyde de manganèse et le sel gemme paraît exister dans certains districts. Plusieurs voyageurs affirment l'existence de l'or; les quelques Français qui ont parcouru le sud racontent avoir vu la *fameuse poudre* entre les mains des indigènes. Les Malgaches assurent que leur île contient des mines d'argent, mais jusqu'à présent l'on n'a pu vérifier, l'exactitude de leurs allégations et voir si elles étaient fondées. Depuis longtemps, l'on trouve à Madagascar des pierres précieuses, mais malheureusement, elles ne sont ni très belles ni très variées; ce sont des amethystes, des opales et des aigues-marines. Le cristal de roche qui y est fort répandu se fait au contraire remarquer par sa beauté. Le marbre est assez commun au centre de l'île et l'on trouve des carrières de porphyre ainsi que du kaolin, des ocres et des terres colorantes.

L'une des ressources les plus précieuses de Madagascar est le charbon de terre, dont on a reconnu l'existence. Sur la côte nord-ouest,

un bassin houiller s'étend sur une longueur de 180 kilomètres sur 50 kilomètres de large. Sa superficie serait de près de 3,000 kilomètres carrés. La qualité de son charbon offrirait à peu près toutes les variétés : houille sèche, houille grasse et houille à gaz. Une analyse d'une de ces houilles a été faite à Paris et l'on a constaté qu'elle donnait 15,80 de matières volatiles, 70,87 de carbone fixe et 13,33 de cendres. Ces gisements constituent pour nous un avantage inappréciable, d'autant plus que Madagascar doit être pour nous principalement une station maritime et qu'en y fondant des établissements sur la côte septentrionale, nous n'avons pas d'autre but. Avec le charbon que possède la terre malgache, nos bâtiments qui naviguent dans la mer des Indes cesseront d'être obligés de s'approvisionner dans les ports des possessions britanniques et de se trouver ainsi placés dans la dépendance de l'Angleterre.

Si au point de vue de l'histoire naturelle, Madagascar présente une physionomie particulière, il en est de même pour ce qui concerne ses habitants. Cette grande île, qui fait partie de l'Afrique, a été originairement peuplée par des colonies venues de l'archipel indien et que l'on reconnaît être de race malaise. Les données ethnographiques que l'on possède aujourd'hui sur ce pays ne permettent pas de conserver de doutes à ce sujet. Plusieurs émigrations eurent lieu à différentes époques ; nous pensons pouvoir placer la plus récente au VIIIe siècle de l'ère chrétienne. Une preuve indéniable que Madagascar a été peuplé par des émigrations malaises, c'est que parmi les tribus qui se partagent actuellement le sol de l'île, on rencontre fréquemment des individus représentant le type malais dans toute sa pureté. En outre, la langue qui est parlée par les populations, sous la forme de divers dialectes, présente de nombreuses analogies avec l'idiôme de Java. Le nom même que portent les indigènes indique leur origine. Les mots *Malacassa* et *Malagache*, sous lesquels ils se désignent, proviennent des mots : *raza Malacassa*, qui signifient race de Malacca.

Si l'élément malais a peuplé Madagascar, ce serait une grave erreur que de penser qu'il est resté pur, sans subir aucun changement. Des émigrants africains et arabes sont venus y apporter de nombreuses *altérations* et parfois le type primitif a été, en quelque sorte, *transformé*.

On reconnaît à Madagascar l'existence d'un assez grand nombre de tribus qui se partagent en trois zones, dont les populations, quoique

ayant la même origine, se distinguent les unes des autres par des différences très marquées.

Une de ces zones, qui est peuplée par les Sakalaves, comprend tout le versant occidental, une autre le versant oriental, qui regarde l'Océan indien, et la troisième, le centre de l'île, c'est-à-dire la région des plateaux.

La zone occidentale a reçu de nombreux émigrants venus de l'Afrique dont elle est séparée par le détroit de Mozambique. Aussi les Sakalades, qui occupent la région depuis la baie de Passandava jusqu'à la rivière de Saint-Vincent, sont-ils la population rappelant le moins l'origine malaise. C'est le type africain qui domine chez eux. Leur teint est noir foncé et leurs cheveux demi-crépus. Leur organisation politique est nulle et ils sont divisés en petites peuplades toutes remarquables par leur férocité.

Sur la côte de l'est, on trouve à peu près les mêmes caractères physiques. Les peuples de cette zone, dont les principaux s'appellent Betsimsaracks et Bétanimènes, sont grands et bien faits. Leur teint est bistré, tirant sur le marron plus ou moins foncé, leurs cheveux laineux, leurs traits réguliers et leur physionomie respire généralement la douceur. Chez eux, le sang noir domine, quoique à un degré moins prononcé que chez les Sakalaves. Jadis ils avaient la prédominance dans l'île et faisaient des expéditions jusqu'aux Comores. Aujourd'hui, ils ont cessé d'être belliqueux et sont plutôt pasteurs qu'agriculteurs.

De toutes les races de Madagascar, la plus digne de fixer l'attention est celle des Hovas, qui occupe la troisième zone. Arrivée la dernière sur le sol malgache, cette migration malaise trouva les côtes déjà occupées et dut se retirer dans des régions encore désertes; elle alla se fixer dans les vallées du haut plateau qui domine l'île tout entière. Moins bien partagés que les autres peuplades, les Howas devinrent forcément industrieux et s'adonnèrent à l'agriculture. Leur pays est cultivé avec soin; la plupart de leurs vallons ont été transformés en rizières et les irrigations y sont pratiquées avec art et intelligence. Tant qu'ils ont vécu isolés des autres tribus, ils ont conservé les traits fins, le nez aquilin, les cheveux noirs, droits ou bouclés, qui indiquaient leur origine malaise. Mais aujourd'hui, depuis qu'ils sont sortis de leur pays d'origine, vers le commencement du siècle, leur type primitif s'est grandement modifié.

D'autres éléments sont venus se mélanger avec la population indi-

gène. Tels sont les Arabes qui occupaient les Comores dès le VIIe siècle et vinrent s'établir sur la côte nord-ouest de la grande île. Ces émigrations ne durent pas être très nombreuses, puisqu'elles ne modifient pas sensiblement la race primitive. Cependant il est à remarquer que la langue parlée dans la région du nord-ouest a retenu un assez grand nombre de mots arabes. De plus, la circoncision se pratique assez généralement et l'origine de cet usage paraît remonter à l'arrivée des sectateurs de Mahomet. Malgré sa force d'expansion, l'islamisme n'a pu conquérir Madagascar. Cependant le souvenir des Arabes est resté vivace, et aujourd'hui encore, une tribu, celle des Antaigmours, se prétend originaire de la Mecque.

Quoique la race malgache ait été altérée par son mélange avec les nègres, elle présente encore de beaux types, principalement dans l'intérieur. Les hommes sont, en général, grands, bien faits et robustes et leurs femmes ne manquent pas d'une certaine élégance. Ils ont les cheveux longs et tressés et la figure imberbe, sauf les vieillards qui portent la barbe assez longue et se donnent ainsi un aspect vénérable. Leur costume, à la fois simple et pittoresque, consiste en deux morceaux de toile. De l'un, ils s'entourent les reins, de l'autre, la partie supérieure du corps. Dans les jours d'apparat, les Howas ont le *lamba*, pièce d'étoffe ou de coton qui varie suivant la fortune de ceux qui le portent. Quant à la femme, la douceur de sa physionomie en fait une nature agréable. Elle tresse sa chevelure avec un soin tout particulier. Le vêtement qui couvre ses épaules lui serre les reins et maintient la poitrine sans la comprimer. Le jupon est remplacé par une draperie et le buste est entouré d'une pièce de soie ou de coton Cependant, depuis quelques années, les femmes ont quelque tendance à s'habiller comme les Européennes et pour celles qui sont aisées, la robe est devenue de rigueur pour les réceptions officielles.

Il ne faut pas chercher chez les indigènes de Madagascar le confort qui est l'apanage des peuples civilisés. Les habitations sont des cases; des joncs entrelacés composent les murs, et un simple feuillage la toiture. Les portes et les fenêtres sont composées d'un cadre en bois de tamier garni de feuilles. L'intérieur d'une maison comprend généralement deux pièces l'une sert de chambre à coucher et l'autre est la salle où l'on mange et où l'on fait la cuisine. Les meubles ne sont pas nombreux et consistent en nattes, lits, et tabourets grossièrement fabriqués. Les ustensiles de ménage se réduisent à des pots de terre et aux feuilles de *ravenola* qui remplacent les verres, les assiettes et les

cuillères. Cependant chez les Hovas, les plats en bois et les gobelets en corne sont d'un usage général ainsi que les jarres destinées à contenir et à conserver l'eau.

Le riz forme la base de la nourriture des Malgaches, comme le pain chez les Européens. Ils y joignent des légumes, des fruits, de la volaille, de la viande de bœuf et de sanglier. Le mets dont ils se montrent le plus friand est un composé de poulets coupés en très petits morceaux et bouillis avec du piment, des feuilles de citrouille et de morelle. Leur boisson habituelle est de l'eau qu'ils font bouillir dans le vase dont ils se servent pour faire cuir le riz, la croûte qui s'y est attachée pendant la cuisson précédente donne au breuvage une saveur toute particulière. Les liqueurs spiritueuses qui ont été apportées par les Européens sont fort appréciées et il n'est pas rare de voir les Malgaches en user avec excès à l'occasion des cérémonies funèbres.

Il serait intéressant d'étudier les coutumes des Malgaches, mais nous sortirions du cadre que nous nous sommes imposés. Bornons-nous à dire que certaines d'entre elles rappellent les usages des insulaires de l'Océanie. Avant l'arrivée des Européens, les Malgaches étaient adonnés à une sorte de fétichisme ; ainsi que la plupart des peuples de l'Orient, ils croyaient à deux principes et avaient la foi dans deux génies, l'un bon, l'autre mauvais. Actuellement les superstitions sont toujours très nombreuses, et les amulettes ou talismans ont toujours autant d'adhérents que par le passé.

L'organisation de la famille n'a rien qui doive nous arrêter. Disons seulement que la polygamie est usitée dans toute l'île et que néanmoins le sort des femmes est généralement heureux. Le moindre chef en possède ordinairement trois, dont l'une occupe le premier rang par l'autorité qu'elle exerce, c'est elle qui dirige l'intérieur de la maison. Les enfants se montrent pleins de déférence et de respect pour leurs parents et généralement pour toutes les personnes âgées. L'esclavage existe et l'on estime que la moitié de la population est dans la servitude. Les esclaves sont des prisonniers dont s'emparent les Hovas et des nègres que des boutres amènent de la côte d'Afrique. Cette institution à Madagascar est loin d'avoir le caractère patriarcal qu'elle possède chez les Musulmans.

Les Malgaches sont divisés en tribus, subdivisées elles-mêmes en villages, gouvernés par des chefs, électifs dans certains cantons, héréditaires pour la plupart et dont le pouvoir est fort limité. Toutes les affaires qui touchent aux intérêts généraux de la communauté, telles

que les travaux relatifs à l'agriculture, la paix ou la guerre, se traitent dans une assemblée ou *kabar*, présidée par les chefs et les plus anciens du village. Toute la population a le droit d'y prendre part ; quand l'entreprise qu'on veut discuter doit être secrète, la réunion a lieu la nuit dans quelque site écarté. Jusqu'à ces derniers temps, les Malgaches n'avaient pas de lois écrites, et encore aujourd'hui l'on n'en trouve que chez les Hovas qui possèdent des codes à l'imitation des Européens, mais ces codes n'existent que pour la forme et c'est l'arbitraire qui préside à la manière dont la justice est rendue.

Avant la fondation du royaume Hova, les Malgaches n'avaient aucune notion de l'art de la guerre, quoique leurs tribus fussent presque toujours en lutte les unes contre les autres. Leurs armées n'étaient guère que des bandes, marchant sans ordre, sans discipline et vivant de rapines et de pillages. Leurs batailles n'étaient que des mêlées confuses.

Aujourd'hui les fortifications qui protègent les villages sont restées les mêmes que par le passé et consistent en palissades de bois entourées d'un fossé de six à sept pieds de profondeur sur autant de largeur; actuellement les Hovas possèdent des fusils, quelques canons et ont même un commencement d'organisation militaire, mais encore des plus défectueuses. Aussi sont-ils incapables de tenir devant des Européens et le vrai moyen de défense du royaume de Radama réside dans les difficultés matérielles que présente la route de Tananarive.

Le mode d'organisation de la propriété rappelle celui que nous trouvons chez les Musulmans et dans la plupart des pays de l'Orient. Le souverain est seul propriétaire et ses sujets qui possèdent des terres, ne sont considérés que comme des tenanciers. L'agriculture est dans un état des plus rudimentaires. La charrue est inconnue et l'on se sert de bœufs pour piétiner la boue des rivières afin d'y enfouir les herbes. L'industrie est très arriérée. Les produits manufacturiers ne comprennent guère que des pagnes, des étoffes faites avec les pétioles du tafia, des nattes, des corbeilles, de la coutellerie, une poterie grossière et quelques pièces d'orfévrerie. Depuis longtemps, les Malgaches travaillent le fer et cependant leurs forges sont à l'état primitif, leurs soufflets brillent par leur simplicité et ne sont que des troncs d'arbres percés d'un bout à l'autre. Le commerce d'exportation consiste principalement en gommes, en cuirs, et en un certain nombre de bestiaux destinés à l'approvisionnement des îles Maurice et Bourbon. Les monnaies que

l'on emploie généralement pour les échanges sont la piastre d'Espagne et notre pièce de cinq francs.

Ainsi que nous l'avons dit, la langue Malgache appartient à la grande famille des langues Malaises. Pendant longtemps, l'écriture a été inconnue à Madagascar. Les Arabes y ont introduit leur alphabet. Depuis bientôt soixante ans, les Européens ont importé le leur, et aujourd'hui les caractères latins sont universellement adoptés par les indigènes. Cette innovation a amené dans l'île un élément essentiel de civilisation. Jusqu'à présent, la littérature malgache ne se compose que de chansons et de fables. Les indigènes n'ont aucun souvenir des choses passées ; aussi leur histoire est-elle inconnue pour la plupart d'entre eux. En revanche, ils sont passionnés pour la danse, la poésie et la musique et le soir on les voit se réunir en grand nombre pour écouter un chant que l'un d'eux improvise ou entendre un concert qui se compose des instruments les plus primitifs.

Malgré leur contact avec les Européens, les Malgaches sont restés dans un état voisin de la barbarie. Ils se montrent généralement fort indifférents et peu soucieux d'améliorer leur situation. Ceux qui habitent la côte, à part les Sakalaves, sont d'un caractère doux et timide ; les Hovas qui résident à l'intérieur, sont, au contraire, d'un caractère belliqueux.

Pour l'indigène, la supériorité du blanc s'impose comme une chose naturelle. Grand ami du mouvement, tout travail régulier l'ennuie. Paresseux avec délices, il est incapable de se livrer à un effort sérieux ; la moindre satisfaction de ses besoins lui rend insupportable tout lien quelque léger qu'il soit. Quoique son intelligence soit vive et impressionnable, il est avant tout l'homme du moment et nulle idée d'avenir ne le préoccupe. Il vit au jour le jour et se laisse guider par son insouciance qui est, en quelque sorte, le fond de son caractère. Le chiffre de la population ne peut être qu'approximativement apprécié, mais nous pensons qu'en l'évaluant à quatre millions, on a chance de ne pas beaucoup s'écarter de la vérité.

Telle est la population en présence de laquelle nous nous trouvons à Madagascar, et nous croyons pouvoir affirmer qu'elle se montrera toujours plus ou moins réfractaire à l'action de la civilisation européenne et que la colonisation se heurtera là à de nombreux et sérieux obstacles.

Ce n'est pas la première fois que l'attention de la France se porte du côté de Madagascar. Sous Henri IV et Louis XIII, l'on avait songé

à entrer en relations avec l'Extrême-Orient et, en 1642, une Compagnie de commerce avait été fondée avec la protection de Richelieu. L'Inde était le but que l'on se proposait, et l'on pensait avoir trouvé une station avantageuse dans l'île de Madagascar qui fut déclarée possession française et reçut le nom d'île Dauphine. De 1642 à 1670, plusieurs expéditions eurent lieu, et parmi ceux qui se distinguèrent le plus dans cette entreprise, nous devons nommer de Flacourt et Souche de Rennefort. Toutes les tentatives furent à peu près inutiles, et les nombreux efforts qui furent déployés dans l'œuvre que l'on poursuivait, ne donnèrent aucun résultat; il fallut renoncer à l'idée que l'on avait formée de coloniser Madagascar et d'y créer une nouvelle France, et en 1674, les survivants des colons, au nombre de soixante-trois, étaient forcés en présence des attaques des indigènes, d'évacuer notre établissement de Fort-Dauphin. Tous les sacrifices que la Compagnie s'était imposés avaient été en pure perte. Pendant cette période de trente ans, la France avait envoyé 4,000 émigrants à Madagascar. Les deux tiers avaient péri de misère, de maladies ou dans les guerres que nous avions été obligés de soutenir contre les Malgaches.

L'on ne renonça pas complètement à l'idée de s'établir à Madagascar, et de nouvelles tentatives eurent lieu en 1733, 1750, 1753 et en 1773, mais elles n'aboutirent à aucun résultat et, au bout de quelque temps, le gouvernement français donnait l'ordre d'évacuer les points de la côte que nous avions occupés et les comptoirs que nous avions fondés. L'on eut dit que l'on voulait simplement se borner à faire valoir ses droits de propriété sur la grande île africaine, droits que l'on ne peut contester et qui sont hors de toute discussion.

L'on s'est souvent demandé quelles étaient les causes de nos échecs dans les différentes tentatives auxquelles nous nous sommes livrés pour coloniser Madagascar, aux XVIIe et XVIIIe siècle. Il est bien certain que nous avons eu là à lutter contre les difficultés les plus sérieuses, le climat et l'hostilité des indigènes, et cependant nous serions parvenus à vaincre ces obstacles; mais nous avons eu à lutter contre un ennemi autrement terrible. Cet ennemi, c'est l'administration avec sa routine ordinaire, c'est la bureaucratie qui étouffe toute initiative. Voilà la principale cause de nos insuccès à Madagascar aux XVIIe et XVIIIe siècle. Depuis, deux siècles se sont écoulés, et rien n'est changé. Dans notre pays, la bureaucratie n'a fait que se développer, et à chaque instant l'on se heurte à son incapacité et à son

ineptie qui étouffent toute liberté d'action et paralysent les forces vives du pays. Pour coloniser, il faut avant tout avoir et montrer de l'initiative.

Des milliers de fonctionnaires détruisent avec méthode tous les efforts privés quelques minimes qu'ils soient, afin de se rendre indispensables. Si nous voulons sérieusement coloniser, que l'on supprime le fonctionnarisme qui est un fléau pour la France, et nous retrouverons les qualités dont jadis nous avons fait preuve au Canada, à Saint-Domingue et dans l'Inde. Actuellement, il n'y a en France qu'une ville où la bureaucratie ne l'emporte pas sur l'initiative privée ; cette ville c'est Roubaix. Aussi son commerce grandit-il chaque jour, et à l'heure actuelle, cette cité déploie une énergie indomptable pour résister à la crise commerciale que nous traversons. Ces efforts ont été récompensés, et l'on peut dire qu'à Roubaix, le cœur de la France est encore chaud et bat avec une violence inconnue, hélas, à beaucoup de villes de notre pays.

Nous nous rappelons tous les guerres de la Révolution et de l'Empire. En 1815, la paix avait été signée et les mers cessaient de nous être fermées. Le gouvernement de la Restauration ne pouvait demeurer indifférent aux questions d'expansion et de colonisation. Il pensait à l'île Dauphine et songeait à porter son activité de ce côté. Forcé de laisser l'île de France aux Anglais, il avait apprécié toute l'étendue d'un tel sacrifice et cherchait une compensation dans la fondation, à Madagascar, d'un établissement pourvu d'un bon port comme l'île que nous avions perdue.

Les Anglais ne pouvaient pas voir sans jalousie l'exécution d'un projet si favorable aux intérêts de notre marine et de notre commerce. Aussi le gouverneur de l'île Maurice eut-il la prétention de revendiquer la possession exclusive de Madagascar en alléguant que cette île avait été cédée à la Grande-Bretagne sous la dénomination générale de dépendances de l'île de France. Un échange de notes eut lieu à ce sujet entre les Cabinets de Saint-James et des Tuileries, et il fut reconnu que Madagascar ne faisait pas partie des établissements cédés par la France à la Grande-Bretagne. Nos droits n'étaient plus désormais mis en doute.

Sur ces entrefaites, d'importants évènements s'étaient accomplis à Madagascar. Jusqu'à la fin du siècle dernier, sur le littoral aussi bien que dans l'intérieur, les habitants ne formaient que des peuplades divisées en tribus et en villages. Les chefs étaient indépendants et

constamment en guerre pour faire des razzias de bœufs et d'esclaves. Il n'existait aucun État organisé.

Les Hovas, qui sont aujourd'hui la nation dominante, ne possédaient alors aucune influence en dehors des hauts plateaux du centre, où, depuis des siècles, ils vivaient inconnus et isolés. Ils étaient divisés en une douzaine de tribus, toujours en lutte les unes contre les autres. Le chef de chacune d'elle ne pensait qu'à guerroyer contre ses voisins. L'un de ces roitelets, nommé Dianampouine, après quelques succès importants qu'il avait remportés sur ses voisins, eut l'idée de réunir sous sa domination toute la région de l'Ankove. Il y parvint en profitant des divisions de ses adversaires. Une fois maître du pays, il le pacifia et prépara ainsi la suprématie du peuple Hova. Quand il mourut en 1810, après un règne de trente ans, il laissait à son fils Radama un petit royaume avec une capitale qu'il avait fondée. La nouvelle cité avait reçu le nom de *Antananarivo* ; ce n'était alors qu'un misérable village composé de quelques huttes qui dût à sa position l'honneur d'être choisi comme résidence royale.

Radama continua l'œuvre de son père ; il descendit du plateau d'Ankove, imposa sa suprématie à différentes tribus et s'empara de la côte orientale. Les Bétanimènes reconnurent son autorité. En 1817, il entrait triomphalement dans Tamatave, que nous avions occupée de 1805 à 1811, et qui, depuis, menait une existence indépendante sous le gouvernement d'un mulâtre, originaire de l'île de France. Les Hovas, jusqu'alors peuplade, étaient devenus une nation et leur puissance était désormais fondée.

Les Anglais ne pouvaient que voir avec plaisir la création d'un État howa à Madagascar qui devait forcément contrebalancer notre influence. Aussi s'étaient-ils empressés de se mettre en rapport avec Radama, et en 1816, en 1817 et 1820, leurs agents s'étaient-ils rendus à Tananarive pour assurer le roi de leur appui contre les Français. Ils lui fournirent des armes, des munitions et lui donnèrent même quelques sergents pour former et instruire son armée. Le 16 août 1817, Radama signait, avec un envoyé de l'Angleterre, un traité de paix et d'amitié et s'engageait à rester leur allié fidèle ; une cérémonie eut lieu ; pour montrer ses sympathies, le monarque malgache, avait revêtu un uniforme anglais, qui consistait en un habit rouge, un pantalon bleu et un chapeau orné d'un immense panache.

Sur ces entrefaites, le Gouvernement français s'était décidé à relever ses anciens établissements, et en 1818, nous reprenions possession

de la petite île Sainte-Marie, et l'année suivante, du Fort-Dauphin. L'expédition avait été malheureusement mal préparée : l'administration avait fait preuve d'une incurie incroyable; des défrichements eurent lieu à Sainte-Marie et l'on eut à compter avec le climat qui décima la colonie naissante. En outre, les Hovas se montraient fort hostiles et étaient devenus pour nous des voisins des plus gênants; ils étaient en train de conquérir la côte orientale et occupaient Foulpointe d'où ils menaçaient nos escales. En 1825, Radama se portait avec 4,000 hommes devant Fort-Dauphin, où nous n'avions que quelques hommes, et le forçait à capituler. Malgré ces difficultés, le Gouvernement français n'avait pas l'intention de renoncer à ses projets ; il envoyait de nouveaux émigrants et leur donnait plusieurs centaines de noirs pour cultiver la terre. La situation de Madagascar présentait trop d'avantages pour qu'on songeât à l'abandonner et en s'établissant à Sainte-Marie, l'on pensait avoir trouvé le moyen de se porter sur la grande terre.

Pendant que nous cherchions à prendre pied à Madagascar, Radama consolidait son royaume en s'appuyant sur les Anglais ; en retour, il les autorisait à résider dans l'île, à y commercer, à y construire des navires, à y cultiver des terres, et autorisait l'entrée de leurs marchandises moyennant un droit de 5 %. De leur côté, nos voisins d'Outre-Manche ne demeuraient pas inactifs : la Société des Missions de Londres envoyait des pasteurs méthodistes qui se livraient à une propagande des plus actives et avant tout politique. La haine de la France était le but que poursuivaient ces prêcheurs. Grâce à la protection du gouvernement hova, ils parvinrent à créer une imprimerie, à fonder des écoles et à recruter un certain nombre d'adhérents L'influence de l'Angleterre était devenue prépondérante à Tananarive.

En 1828 mourait Radama, au moment où il se préparait à entreprendre de nouvelles conquêtes ; il était arrivé à faire reconnaître sa suprématie par plus de la mottié de l'île. Le parti des vieux Hovas ressaisit le pouvoir et la veuve de Radama, Ranavalo fut proclamée reine; une réaction eut lieu contre les Européens. Les traités avec l'Angleterre étaient déchirés et les Anglais obligés de quitter Tananarive. Les premiers éléments de civilisation étaient étouffés et les Hovas paraissaient vouloir retourner à la barbarie.

Nous nous rappelons que le gouvernement de la Restauration avait pris pied à Madagascar. En 1826, il avait eu tellement à se plaindre des Hovas qu'une expédition avait été jugée nécessaire. Les opéra-

tions commencèrent en 1829 : Tintingue et Foulpointe étaient bombardées et tombaient en notre pouvoir. Déjà l'on prenait l'offensive et les Hovas étaient refoulés dans l'intérieur ; à Tanavarive, l'on commençait à s'inquiéter sérieusement. Le gouvernement de la Restauration attachait le plus grand prix à la possession de Madagascar qu'il regardait comme indispensable pour contrebalancer la puissance de l'Angleterre dans la mer des Indes. Il avait l'intention de placer toute l'île sous le protectorat de la France et d'occuper les principaux points de la côte.

Sur ces entrefaites, la révolution de juillet éclate. Le gouvernement de Louis-Philippe, aussi pacifique là qu'ailleurs, abandonna toute politique offensive et rappela l'expédition. L'on évacua les points que nous occupions sur le littoral et l'on se borna à posséder la petite île de Sainte-Marie. En 1832; l'amiral de Rigny faisait explorer la baie de Diégo-Suarez et songeait à y créer un établissement. Pendant ce temps la reine Ranavalo terrorisait ses sujets. Le culte des idoles était plus que jamais en honneur. L'intérieur de l'île redevint inabordable et Tananarive fut considérée comme une ville sacrée dont on ne pouvait approcher sous peine de mort. Sous son règne l'on ne compte que cinq ou six Européens qui purent y pénétrer. Les missionnaires anglais avaient été expulsés et la haine des blancs était à l'ordre du jour. Ranavalo désirait soumettre toute l'île à son autorité ; elle porta ses armes contre les Sakalaves qui habitaient la côte nord-ouest. Un grand nombre d'entre eux s'étaient réfugiés à Nossi-Bé pour échapper à la tyrannie des Hovas. Dans la détresse où ils se trouvaient, ils s'adressèrent au gouverneur de l'île de Bourbon et des traités étaient signés avec eux en 1840 et en 1841. Les Sakalaves à qui nous accordions notre protection nous cédaient les îles Nossi-Bé. Nossi-Cumbo, Nossi-Mitsiou et Nossi-Fari et reconnaissaient tous nos droits de souveraineté sur la côte occidentale, depuis la baie de Passandara jusqu'au cap Saint-Vincent. Quelques mois après, l'île de Mayotte nous était vendue par son sultan, Andrian-Souli. Nous reprenions pied à Madagascar.

La présence des Français dans le canal de Mozambique accrut la fureur des Hovas. Nos nationaux, missionnaires et commerçants, furent plus que jamais soumis aux mauvais traitements. Une répression était nécessaire, et en 1845, l'amiral Romain Desfossés vint bombarder la ville de Tamatave. Il fut sérieusement question d'une expédition, mais

les chambres s'y opposèrent. Elles trouvaient que nous avions *bien assez d'une Algérie à conquérir et à coloniser.*

Le régime de terreur organisé à Madagascar par Ranavalo n'avait pourtant pas étouffé entièrement, dans l'île, l'influence française. Elle avait été maintenue, grâce au dévouement de plusieurs de nos compatriotes. Sous Radama Ier, un Français M. Legros, avait construit les principaux édifices de la capitale ; un autre, M. Arnoux, avait fondé une sucrerie à Mokela, à Tananarive, M. Loberde était parvenu à gagner les sympathies de la reine, et avait obtenu d'elle, l'autorisation de créer des manufactures, un autre Français établi à l'île Maurice avait également obtenu la protection de Ranavalo et de plus il s'était lié avec son fils ; il était devenu son *frère de sang*, et avait acquis une grande influence sur son esprit. Le jeune prince, d'accord avec ses amis, pensait qu'une révolution était nécessaire pour tirer le peuple Hova de l'état d'abrutissement où il se trouvait. Un complot fut ourdi et tous les Français y avaient pris part. Les conjurés se proposaient de proclamer roi, le fils de Ranavolo. Mais l'Angleterre veillait et le missionnaire méthodiste Ellis, reçut de lord Clarendon une mission secrète pour Madagascar. Ellis révéla à Ranavalo les menées de Lambert et de Laborde et les intentions de son fils. La vieille reine exila tous les Français et se montra plus cruelle que jamais envers ses sujets. Elle mourut quelques années plus tard en 1861.

Son fils lui succéda sous le nom de Radama II et à peine était-il au pouvoir qu'il rouvrait l'île aux Français, rappelait ses amis proscrits, et montrait ses intentions en envoyant en France, M. Lambert en qualité d'embassadeur. Le gouvernement impérial, tout en réservant expressément les droits de la France, commit l'imprudence de reconnaître Radama II, roi de Madagascar. Le commandant Dupré représenta l'empire au couronnement du nouveau roi qui donna des fêtes somptueuses aux Européens. Sous la tente où l'on célébrait le festin, l'on voyait suspendus les drapeaux réunis de la France, de Madagascar et de l'Angleterre, mais il était facile de constater que nous avions pris le premier rang et notre influence s'implantait à Tananarive au détriment des Anglais. Un traité était signé par Radama, il accordait la liberté des cultes, la juridiction des consuls de chaque puissance, la libre circulation des étrangers et donnait aux Français la faculté d'acheter, de vendre, de prendre à bail et d'exploiter les terres, maisons et magasins. En somme, avec la convention que nous venions

de conclure, nous pouvions exercer un protectorat officieux, sinon officiel sur l'île toute entière.

M. Laborde était nommé consul de France à Madagascar, et M. Lambert duc d'Emirne. La grande île par la volonté de son souverain allait enfin s'ouvrir pacifiquement. A Paris, sur les instances de M. Lambert, fut constituée une Compagnie de Madagascar au capital de 50 millions, avec un gouverneur, M. de Richemont, un résident, M. Lambert, un conseil d'administration, sans parler d'un institut composé d'ingénieurs, de négociants, de savants, de mécaniciens, d'agriculteurs, chargé de préparer les voies à un large mouvement de colonisation.

Les Anglais voyaient avec colère que Madagascar allait échapper à leur influence ; ils surent exciter le vieux parti Hova, éveiller ses défiances et une conspiration fut ourdie. A sa tête se trouvaient les pasteurs méthodistes, le fameux Ellis était l'âme du mouvement. Au mois de mai 1863, au moment où M. Lambert était en France, le malheureux Radama était étranglé et ses partisans emprisonnés ou massacrés.

Les traités furent déchirés, la Compagnie dissoute ; toutefois, le gouvernement impérial exigea de la nouvelle reine des Hovas, Ramoma, une indemnité de 900,000 fr. qui ne fut payée qu'en 1866, et encore à grand peine.

Les Anglais, au contraire, avaient toutes les sympathies du gouvernement Hova qui, en 1865, leur accorda un traité tout à l'avantage de leurs intérêts et de ceux des missions protestantes Nous avions, de notre côté, essayé de négocier avec la cour de Tananarive, mais sans aucun succès. En 1868, mourut la reine Ranavalo, la veuve de Radama II. Sa cousine Ramoma lui succéda sous le nom de Ranavalo-Manjaka II.

Nous obtenions enfin un traité en 1868 qui, du reste, était assez banal. Nos nationaux avaient la faculté de pratiquer librement et d'enseigner leur religion, de construire des établissements destinés à l'exercice de leur culte ainsi que des écoles et des hôpitaux. En outre, aucun Malgache ne pouvait être inquiété au sujet de la religion qu'il embrasserait. De plus, nos nationaux étaient assurés d'une protection complète pour leurs personnes et leurs propriétés. On leur accordait le droit de s'établir partout où ils le jugeraient convenable de prendre à ferme et d'acquérir toute espèce de biens, meubles et immeubles, de se livrer à toutes les opérations commerciales ou industrielles et

d'avoir à leur service des sujets de la reine, pourvu qu'ils ne fussent ni soldats, ni esclaves.

En concluant ce traité, ni la reine, ni son premier ministre n'avaient l'intention de tenir leurs engagements. Le traité fut bientôt violé et la loi portant le numéro 85 vint interdire à tout Malgache de vendre ses terres à un étranger sous peine de dix ans de travaux forcés. De plus, pour bâtir des églises, des hôpitaux ou des écoles, il fallait s'adresser à la Cour de Tananarive, qui accordait ou refusait l'autorisation, suivant sa convenance. Cette déloyauté devait forcément amener un conflit.

Sous ce nouveau règne, la France devait perdre le peu de prestige qu'elle possédait encore à Madagascar. L'Angleterre dominait complètement et allait, en fait, exercer un véritable protectorat sur l'ancien royaume de Radama. Sa prépondérance ne tarda pas à être assurée par un évènement qui détruisit la vieille politique des Hovas. En 1869, les idoles de Tananarive étaient solennellement renversées, et la reine embrassait le protestantisme avec ses principaux officiers.

Le protestantisme anglais était définitivement implanté dans l'île de Madagascar et, grâce aux ressources pécuniaires dont il dispose, il a pu faire de sérieux progrès, et compte aujourd'hui 400,000 adhérents dans le royaume des Hovas. La secte de beaucoup la plus nombreuse et la plus importante et qui est en même temps la religion de la reine et de la cour, est celle des Méthodistes. Soutenue par la *London Missionnary Society*, elle possède aujourd'hui 250 pasteurs anglais, 500 pasteurs indigènes et près de 300,000 adeptes. Viennent ensuite les quakers (Fried's Association) qui ont à leur tête des protestants des Etats-Unis et les Anglicans qui dépendent de la Society for the propagation of the Gospel, dont le siège est à Londres. Ces derniers, arrivés assez récemment, ont un évêque à Tamatave. Enfin, il y a la secte des Luthériens de Norwège, dont les deux prémiers missionnaires débarquèrent à Madagascar en 1869.

La propagande organisée par les pasteurs anglais est des plus actives, grâce aux subsides qu'ils reçoivent de Londres. Ils ont des imprimeries, des journaux et exercent une véritable tyrannie sur les indigènes. Les quatre sectes réunies possèdent 27 stations ; le missionnaire chargé de diriger chacune d'elle, rédige un mémoire sur la situation religieuse, politique et intellectuelle de sa localité, et tous ces mémoires sont remis au gouvernement britannique, qui est ainsi parfaitement renseigné et peut agir en connaissance de cause. Le but que se pro-

posent les missionnaires anglais, surtout ceux de l'Église Méthodiste, est de soumettre Madagascar à leur pays, et pour arriver à ce résultat, ils ne reculent devant aucun moyen. Leurs prédications ne respirent que la haine et sont une série de calomnies contre la France.

Les missionnaires catholiques ont aussi porté leurs efforts du côté de Madagascar. Après quelques tentatives isolées, ils débarquèrent dans l'île en 1845, et c'est à partir de cette époque, que nous les voyons poursuivre leur apostolat d'une manière suivie. Malgré les difficultés que leur suscitèrent les pasteurs anglais, ils sont arrivés à des résultats sérieux. Aujourd'hui, l'on compte 82,000 catholiques qui tous sont autant de partisans de la France.

Si nous rappelons ce que nous avons dit à propos du traité de 1868 et de la façon dont les Hovas l'exécutaient, un conflit était inévitable. Il n'allait pas tarder à naître, et les causes d'une rupture ne manquaient pas entre la France et la cour de Tananarive.

Le traité n'était pas exécuté; de plus, nos nationaux étaient à chaque instant insultés et plusieurs de nos navires avaient été pillés. Nos voisins d'Outre-Manche faisaient une propagande des plus actives et déjà prévoyaient le jour où Madagascar ferait partie de leur empire colonial. Sur ces entrefaites, en 1878, mourait à Tananarive, notre ancien consul, M. Laborde, laissant à ses neveux une succession estimée de 7 à 800,000 francs. Les Hovas saisirent avec joie l'occasion de montrer leur hostilité en mettant le sequestre sur les biens en question, et en refusant aux héritiers légitimes de M. Laborde, l'entrée en jouissance. C'était une atteinte portée aux droits les plus légitimes. En même temps, une tentative de vexation était exercée contre nos alliés, les Sakalaves, et notre drapeau insulté.

Une semblable situation ne pouvait se tolérer plus longtemps. Le gouvernement français s'était décidé à agir : le commandant Letimbre reçut l'ordre d'enlever le drapeau Hova sur certains points de la côte nord-ouest où il avait été planté comme pour narguer nos droits. Des pourparlers eurent lieu sans plus de résultats que l'ambassade Hova qui se rendit à Paris et à Londres en 1882. L'on entrait dans la période des hostilités.

Il n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes imposé de parler des opérations militaires. Nous nous bornerons à dire que plusieurs points de la côte où les Hovas avaient des postes, furent bombardés à différentes reprises, ainsi que les villes de Majunga et de Tamatave. Cette dernière reçut une organisation municipale et le président de la

Commission chargée de l'administrer, fut notre vice-consul, M. Raffray, bien connu dans le monde géographique par ses savantes découvertes et qui, dans ces circonstances, fit preuve d'une énergie peu commune. En 1884, les négociations reprirent pour être suivies de nouvelles hostilités. Il est vrai que les combats que nous livrions n'étaient guère que des escarmouches, mais néanmoins l'on se demandait comment se terminerait l'*affaire de Madagascar*, lorsqu'en février 1886, l'on apprit qu'un traité était signé entre la France et la cour de Tananarive.

Il ne faut pas se le dissimuler, ce traité nous place dans une nouvelle situation à Madagascar, et dans un avenir plus ou moins rapproché, il nous impose la guerre. Aussi, il est essentiel que nous connaissions l'organisation du royaume Hova, et en même temps que nous nous rendions un compte exact des avantages que l'île offre à notre commerce et du parti que nous pourrons en tirer au point de vue de la colonisation. C'est alors que nous comprendrons les intérêts français à Madagascar.

Dans l'étude à laquelle nous nous sommes livré, nous avons vu qu'à Madagascar, la race des Hovas s'était emparée de la prépondérance Il n'en faudrait pas conclure qu'elle ait envoyé des essaims et fondé des colonies dans les différentes parties de l'île. Les Hovas sont restés dans l'Ankove, leur pays natal ; si quelques-uns sont venus s'établir sur la côte orientale, ils s'y regardent comme campés et la plus grande partie de la population est formée par les Betanimènes et les Betsimsaraks. La côte nord-ouest est exclusivement habitée par les Sakalaves, et le gouvernement de Tananarive n'y a jamais possédé que quelques postes. Quant à la région méridionale de l'île, elle est encore peu connue et ses peuplades vivent dans une complète indépendance.

L'Ankove occupe une forte position au centre de l'île. C'est un pays montueux, présentant une succession de collines, arides pour la plupart, et séparées les unes des autres par de petits marais fangeux, remplis de joncs et de plantes aquatiques. Le sol est d'une fertilité médiocre, les parties accidentées sont à peu près inhabitées, tandis que les parties basses et les vallées sont, au contraire, fort peuplées. A force de travail et d'irrigations, les indigènes y ont créé des rizières et des plantations de manioc, de patates, de citrouilles et de cannes à sucre. Les villages sont assez nombreux, ils sont presque tous environnés de fossés assez profonds pour les défendre contre une irruption soudaine.

Dans la région qui avoisine le pays des Sakalaves, les districts sont à peu près déserts. En somme, l'Ankove, dont la population est évaluée à 1,200,000 habitants, dont 6 à 700,000 Hovas et le reste esclave, n'a rien qui puisse tenter la colonisation, et ce n'est pas de ce côté que les Européens devront porter leur activité.

Malgré les notables changements qui ont eu lieu depuis le commencement du siècle, il n'en faudrait pas conclure que le gouvernement qui siège à Tananarive soit organisé d'une façon régulière et qu'on puisse le comparer à ceux d'Europe. A Madagascar, c'est encore la barbarie, et le vernis de civilisation que les indigènes des villes ont pu prendre au contact des blancs, existe à peine superficiellement et ne peut faire illusion.

Le gouvernement Hova est le despotisme pur. Le peuple n'est compté pour rien, la noblesse dépourvue de toute puissance et de tout prestige est tenue soigneusement à l'écart. Les nobles descendent des anciens chefs qui se partageaient autrefois le pays d'Ankove. Lorsqu'en 1810, l'un d'eux, Dianampouine, finit, en se débarrassant de ses collègues, par s'emparer de leur territoire, il laissa à leurs familles le titre d'*andriana* (nobles). Ce sont les seuls nobles de l'Ankove, et leurs privilèges ne consistent qu'en prérogatives purement honorifiques. Leur influence tend de plus en plus à disparaître et on les tient systématiquement éloignés des affaires du pays.

La reine actuelle, qui vient de succéder à Ranavalo-Manjoka II, descend par les femmes de Dianampouine, le fondateur du royaume. En somme, la souveraine des Hovas n'est qu'un mannequin qu'on montre quelquefois au peuple avec un grand apparat. Le personnage omnipotent est le premier ministre qui est en même temps son mari. Tout le pouvoir est concentré entre ses mains. Les autres ministres, au nombre de huit, ne sont que des agents sans autorité et ne pouvant prendre aucune mesure sans la permission du premier ministre. Dans ces derniers temps, les méthodistes ont persuadé à ce dernier d'établir un simulacre de gouvernement représentatif. Tananarive a l'avantage de posséder un *parlement* de cent membres, qui est censé décider des affaires de l'Etat. Quatre-vingt-dix-neuf membres sont des élèves de la *London Missionnary Society*. Dans les grandes circonstances, l'opposition peut réunir jusqu'à trois voix : la comédie est complète.

L'organisation du royaume hova est encore rudimentaire. Chaque province ou district est gouverné par un commandant et divisé en un certain nombre de cantons, à la tête desquels est un fonctionnaire

soumis au précédent. Chaque canton est formé d'un certain nombre de tribus qui se subdivisent elles-mêmes en villages, ayant à leur tête des chefs dont le pouvoir est plus ou moins grand, suivant l'importance de la population. Les finances, la justice et la police sont encore dans l'enfance. Les impôts se perçoivent la plupart du temps en nature et de la façon la plus arbitraire. La justice est vénale et au plus offrant. La police n'existe pas, aussi la sécurité laisse-t-elle beaucoup à désirer. En dehors de la capitale, les indigènes se pillent et s'entr'égorgent sans que le gouvernement s'en préoccupe. A Tananarive, il existe un corps de 500 veilleurs de nuit qui, pendant le jour, sont employés au nettoyage des rues. Pendant la nuit, ils doivent veiller à la sûreté de la ville, en poussant sans cesse le cri de *zovy* (qui vive !). Les services qu'ils rendent sont tout à fait négatifs Ils sont la cause des insomnies qu'éprouve le voyageur nouvellement arrivé. De plus, ce sont eux qui commettent la plupart des vols.

Depuis Radama Ier, tous les souverains ont essayé de constituer une armée, et, malgré leurs efforts, l'art de la guerre est encore chez les Hovas à l'état d'enfance. Au commencement des hostilités avec la France, la reine pouvait disposer d'environ 30,000 hommes. A vrai dire, l'organisation militaire n'existe pas. La solde est inconnue, et le soldat doit se nourrir et s'équiper à ses frais. Son accoutrement est des plus grotesques. Son instruction est à peu près nulle ; quelques mouvements simples et la formation du carré, voilà ce que connaissent les Hovas. Ils sont rarement exercés au tir et ne savent pas se servir des quelques pièces de canon qu'ils ont en leur possession. Mais n'oublions qu'ils ont maintenant des officiers anglais à leur tête et que si nous avions de nouveau la guerre, si nous n'avions pas affaire à des adversaires redoutables, cependant il faudrait compter avec une armée qui aurait peut-être plus de valeur que l'on ne croit généralement.

La réunion des Hovas en un seul état n'a pas modifié leur organisation sociale; ils ont continué de vivre groupés par villages on hameaux de cinquante, soixante ou quatre-vingt cases, sans chercher à fonder des villes. Le seul centre important que l'on trouve dans l'Ankose, est Tananarive qui, quoique de création récente, contient environ 20,000 maisons ou huttes avec près de 100.000 habitants.

Il faudrait bien se garder de comparer Tananarive à une capitale européenne. Elle ne diffère des villages Hovas que par son étendue. La ville est bâtie sur le sommet et les flancs d'une montagne de granit; la hauteur du point culminant est de 1,500 mètres au dessus du niveau

de la mer. De loin, l'aspect ne laisse pas d'être grandiose et original. Lorsqu'on s'approche, les illusions disparaissent. Des palissades et des fossés garnis de quelques canons entourent la cité, mais ces fortifications peu importantes ne peuvent servir qu'à mettre à l'abri d'un coup de main et seraient incapables de résister à la moindre pièce de campagne. Les rues sont étroites et deviennet souvent des passages assez difficiles ; une seule voie présente un peu d'aspect, malgré ses irrégularités et possède un dallage laissant, il est vrai, beaucoup à désirer. Les places d'assez grande superficie sont dépourvues d'ornements. Les maisons, entassées les unes à côté des autres sont pour la plupart en terre glaise, en bois, en briques cuites au soleil, ou en roseaux et couvertes de chaume. Quelques unes construites en pierres rappellent les habitations européennes. Sur presque toutes s'élèvent des paratonnerres destinés à les protéger contre la foudre qui tombe fréquemment pendant la saison d'été. Les seuls édifices à remarquer sont le palais de la reine et les églises catholiques et protestantes dont les clochers s'aperçoivent de loin.

Tananarive présente un aspect des plus animés Chaque jour, de grand matin, on voit des marchands affluer dans les rues, conduisant des bœufs, des moutons et des chevaux. Des esclaves parcourent les différents quartiers en portant dans de grands paniers de bamboux des oies, des canards, des poules, du riz, des fruits et des légumes en criant leurs marchandises comme en Europe. Dans les marchés qui se trouvent sur les places publiques, sont établies des boucheries où l'on débite la viande au détail. Si Tananarive offre peu de distractions, en revanche la vie y est à si bon marché que les voyageurs et les missionnaires en ont été surpris.

Après Tananarive, le centre le plus considérable du royaume howa est Tamatave, qui se trouve en dehors du pays d'Ankove, sur la côte orientale. L'on peut évaluer sa population à 20,000 habitants, dont 2,000 Européens. La ville est construite sur la partie nord d'une pointe sablonneuse et n'a guère que deux rues presque parallèles et reliées entre elles par plusieurs sentiers. Tamatave est le grand centre commercial de Madagascar, c'est là que s'est concentrée la plus grande partie du trafic. Les exportations consistent en peaux, cire, caoutchouc, gomme élastique, suif, semences oléagineuses, riz et bœufs. Après Tamatave, nous ne pouvons indiquer que Foulpointe, grand village d'environ 200 cases pouvant contenir 1,000 à 1,200 habitants. L'on y trouve quelques traitants et son port peut contenir une dizaine de vaisseaux.

L'exposé rapide que nous venons de faire du pays des Howas complète la description que nous avons donnée de Madagascar, et maintenant nous pouvons nous demander les ressources que cette île peut nous offrir au point de vue de colonisation.

Nous avons vu que Madagascar était loin de posséder la fertilité que maintenant l'on veut lui attribuer. Jamais le pays d'Ankove n'attirera l'émigration européenne et quant aux autres parties de l'île, il n'y a guère que la côte nord-ouest qui puisse se prêter à la création d'établissements. Madagascar ne sera jamais pour nous une colonie à sucre et à café ; quant aux arachides qui y réussissent, il ne faut pas oublier que la production de cette plante a dépassé, depuis quelque temps, les besoins de la consommation, si bien qu'au Sénégal les prix ont tellement baissé qu'ils sont à peine rémunérateurs. La liane à caoutchouc, découverte il y a environ une quinzaine d'années, est une des richesses de l'île et a fourni au commerce d'exportation une valeur annuelle de douze à quinze cents mille francs. Malheureusement, la quantité en diminue journellement et cette gomme finira par disparaître si l'on continue à suivre les errements actuels. Pour s'en procurer, l'indigène commence par couper le sommet de la plante, puis descend successivement jusqu'au sol et enfin fouille le sol lui-même pour extraire des racines le suc qu'elles contiennent, et dans son insouciance, il ne songe pas à remplacer la liane qu'il a détruite.

L'on est généralement d'accord pour dire que le riz est le seul produit indigène sérieux, et avant la guerre, il paraît que l'on en exportait chaque année cinq à six mille tonnes. Nous croyons qu'il ne faut se faire illusion à ce sujet, et que jamais Madagascar ne sera pour nous un marché de riz tant soit peu considérable, et, que dans tous les cas, il lui serait impossible de soutenir la concurrence des pays de l'Extrême-Orient, dont la production va, d'ici peu de temps, subir un nouveau développement, par suite de l'établissement des Français au Tonkin et des Anglais en Birmanie. La culture à laquelle l'on puisse surtout se livrer à Madagascar avec l'espérance sérieuse d'obtenir des résultats, est celle de la vanille. Le sol lui convient et les essais qui ont été faits, ont parfaitement réussi. Les vanilleries de Bourbon sont actuellement ravagées par les maladies et leur rendement est presque illusoire. Il y a là une place à prendre, et les futures vanilleries de la terre malgache ne manqueront pas de débouchés.

Nous avons souvent entendu dire que ce qui doit un jour assigner à Madagascar la première place parmi les pays intertropicaux, ce sont

les cultures importées, telles que la ramie et les épices. Sans examiner quelles seraient les cultures étrangères capables de réussir à Madagascar, nous ferons remarquer que cette île est loin de posséder tous les avantages qui lui ont été attribués, puisque les premiers immigrants seraient obligés d'importer avec eux les productions destinées à devenir la principale ressource de la future colonie. De plus, n'oublions pas que Madagascar ne possède aucune route, aucun sentier battu et que tout est à créer pour ce qui touche les communications. De plus, nous savons que l'Européen ne pourra jamais y cultiver lui-même la terre ou se livrer à un travail sérieux. Où prendra-t-on la main-d'œuvre? Les Malgaches, à part les Hovas, sont d'une paresse qu'il est presque impossible de vaincre; quant aux Hovas, nous ne devons pas nous attendre à les voir quitter leur pays d'Ankove pour venir se louer en qualité de travailleurs. Pour nous procurer la main-d'œuvre, nous serons obligés d'avoir recours à l'émigration asiatique et africaine, et il nous faudra faire venir des coolies ou des noirs de la côte d'Afrique. Sans parler des difficultés que pourra nous susciter le recrutement des travailleurs, il nous entraînera forcément dans des dépenses sérieuses.

Trouverons-nous à Madagascar, un débouché pour nos produits? Nous ne le pensons pas. Le Malgache n'a pas de besoins, et depuis qu'il est en rapport avec les Européens, il ne s'en est guère créé de nouveaux. Le commerce de Madagascar n'est guère que de 20 à 25 millions par an, dont 6,000,000 avec Maurice, 5,000,000 avec les Etats-Unis et 2,000,000 avec l'Angleterre. La France n'entre que pour la somme de 8 à 10 millions. Le caoutchouc, les bœufs, le riz et le copal constituent les exportations. Le rhum, les toiles, les cotonnades, la quincaillerie, les farines et les conserves représentent les importations. Notons que la plupart des tissus sont fournis par les Américains, qui s'en sont en quelque sorte arrogé le monopole. Aussi notre industrie ne peut guère compter sur Madagascar.

Nous avons signé un traité, et, il ne faut pas se le dissimuler, ce traité n'est qu'une duperie, une trève à courte échéance, et nous nous verrons bientôt dans la nécessité de recommencer la guerre.

Nous livrons aux Hovas, nos protégés, les Sakalaves, nous reconnaissons à leur reine la souveraineté de toute l'île, nous nous contentons de passer des baux emphytéotiques, c'est-à-dire que nous renonçons au droit de posséder des terres à titre de propriétaires, et, de plus, nous nous engageons à ne pas nous immiscer dans l'administration

intérieur du royaume et même à prêter assistance à la reine pour la défense de ses Etats.

En retour de ces concessions, que l'on pourrait appeler d'un autre nom, le gouvernement français a le droit de représenter Madagascar dans ses relations extérieures et d'avoir un résident à Tananarive avec une escorte militaire. Les Hovas lui abandonnent Diégo-Suarez et s'engagent à payer la somme de dix millions de francs pour indemniser nos nationaux. Nous continuons d'occuper Tananarive jusqu'au paiement intégral de l'indemnité.

La situation créée par ce traité est des plus singulières, et ce quasi-protectorat donnera bientôt lieu à de sérieuses difficultés. Le résident est en route pour Tananarive, et dans la mission dont il est chargé, il sera assisté d'un vice-résident qui restera près de lui et aura dans ses attributions les affaires commerciales, et de deux autres vice-résidents qui habiteront Tamatave et Majunga. Ce serait se faire d'étranges illusions que de penser que ces représentants de la France seront écoutés à la cour de Tananarive et que notre influence y deviendra prépondérante. Nous aurons sans cesse à lutter contre les méthodistes anglais, et cette rivalité se manifestera bientôt ouvertement par quelque conflit. Du reste, il ne faut pas se le dissimuler, les Hovas n'ont consenti à signer ce traité que sur le conseil des agents de l'Angleterre. Ils ont vu l'occasion d'avoir une trève et de se préparer pour une nouvelle guerre, et à la reprise des hostilités, nous aurons affaire à un ennemi mieux exercé et nous serons surpris de ses progrès qu'il a accomplis dans l'art de la guerre, grâce aux leçons de ses instructeurs, qui sont des officiers de l'armée britannique.

Les dernières nouvelles reçues de Tamatave sont loin d'être pacifiques. Les indigènes se montrent plus hostiles que jamais et il n'était pas question du paiement de l'indemnité.

Mais en cas de guerre, pourquoi ne pas marcher droit à Tananarive imposer un traité aux Hovas dans leur capitale ? Telle est la question que l'on se pose. Sur ce point, tout le monde est d'accord et le dissentiment ne porte que sur les difficultés d'exécution d'un tel plan. Les deux routes qui conduisent à Tananarive et partent l'une de Majunga, l'autre de Tamatave, traversent des marécages, des fondrières où la fièvre règne en maîtresse ; de plus, le corps expéditionnaire serait obligé de traîner avec lui ses vivres et ses munitions, et n'oublions pas que tous les transports se font à dos d'homme. Nos troupes arriveraient dans le pays d'Ankove décimées par les maladies et trouveraient

probablement Tananarive vide de ses habitants et devenue la proie des flammes. Nous ne pensons pas qu'il soit de notre intérêt d'entreprendre une campagne aussi dispendieuse. Ce serait inutilement sacrifier le sang français.

Nous n'avons pas oublié que les Hovas ne forment qu'une minorité à Madagascar, toutes les tribus obligées de reconnaître leur souveraineté, sont avides de vengeance et ne demandent qu'à marcher. Il faudrait les utiliser et en former des bandes qui iraient à chaque instant ravager le territoire hova. Cette politique ne tarderait pas à porter ses fruits. Les Hovas seront bientôt refoulés dans l'Ankove, leur pays d'origine. Peu à peu, ils se trouveront enfermés dans un cercle allant sans cesse en se rétrécissant, et obligés de demander merci.

Notre rôle ne doit pas se borner à donner notre appui aux tribus ennemies des Hovas. Il est temps que nous prenions pied d'une façon définitive dans la partie septentrionale de l'île. Nous occupons la baie de Diégo-Suarez; il faut que d'ici peu de temps elle devienne une station navale de premier ordre, et qu'elle soit pour nous une base d'opérations dans la mer des Indes, qui nous permette de lutter contre la prépondérance de l'Angleterre. Telle est, selon nous, la solution de la question de Madagascar.

Actuellement, l'on parle beaucoup de la politique coloniale qui ne date pas de notre époque, mais remonte à Henri IV, à Richelieu, à Colbert, à Dupleix. Nous sommes partisans de l'expansion coloniale et nous le déclarons hautement, parce que nous y voyons le relèvement de notre pays. Mais il ne faut pas que la politique coloniale soit laissée à la direction des *politiciens* et leur serve de champs de manœuvre. Il faut qu'elle soit inspirée par des hommes pratiques, des commerçants, des industriels. Que l'on s'éclaire de leurs avis, de leurs conseils, et nous arriverons à recouvrer un empire colonial et à réaliser le programme de Dupleix qui, il y a cent quarante ans, aurait assuré l'avenir commercial de la France, s'il avait été soutenu par le gouvernement de Louis XV et compris par ses contemporains.

H. CASTONNET DES FOSSES.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

Superficie et population des principaux pays colonisateurs de l'Europe. — Nous extrayons du *Journal de la Société de Londres* deux tableaux indiquant, en chiffres ronds, la superficie et la population des principaux pays colonisateurs de l'Europe et de leurs possessions. Les nouvelles colonies acquises par l'empire allemand n'y ont pas encore été indiquées :

A. — SUPERFICIE.

PAYS.	SURFACE EN KILOMÈTRES CARRÉS.			EN %.	
	MÈRE PATRIE.	COLONIES.	ENSEMBLE.	M. P.	COLON.
Angleterre.....	312.639	20.552.574	20.865.213	1.5	98.5
Portugal.....	89.297	1.827.259	1.916.556	4.7	95.3
Paqs-Bas.....	32.745	1.767.748	1.800.493	1.8	98.2
France.....	528.393	990.825	1.519.218	34.8	65.2
Espagne.....	499.570	429.085	928.655	53.3	46.2
Danemark	35.686	225.564	261.250	13.7	86.3
Totaux....	1.498.330	25 793.005	27.291.385	5.5 (En moyenne).	94.5

B. — POPULATION.

PAYS.	POPULATION EN 1881.			EN %.	
	MÈRE PATRIE.	COLONIES.	ENSEMBLE.	M. P.	COLON.
Angleterre.....	35.153.780	213.918.000	249.071.000	14.1	85.9
Pays-Bas.....	4.172.991	26.841.587	31.014.588	13.5	86.5
France.....	37.672.048	8.722.857	46.394.905	81.2	18.9
Espagne.....	16.350.874	8.175.467	24.526.341	66.7	33 3
Portugal.....	4.160.315	3.723.967	7.884.282	52.8	47.2
Danemark.....	1.969.045	127.122	2.096.167	91.8	8.2
Totaux....	99.489.053	261.509.010	360,988.063	27.6	72.4

Le dessèchement du lac Copaïs. — L'idée ancienne du dessèchement du lac Copaïs va être réalisée avec le concours de la science moderne, des ingénieurs français et des capitaux français. Une Société française a entrepris cette opération.

Jusqu'à aujourd'hui, le lac Copaïs présentait, au milieu de la Béotie, l'aspect d'une immense étendue de 25,000 hectares, couverte de roseaux. Il renfermait 300 millions de mètres cubes d'eau, mais, à la fin de l'été, l'eau disparaissait en grande partie et le lac devenait un marécage pestilentiel. De juillet à fin octobre, les fièvres paludéennes faisaient de nombreux ravages parmi les populations environnantes. Le dessèchement du lac Copaïs va assainir le pays et fournir à l'agriculture 25,000 hectares de terres cultivables. Le domaine de Copaïs prendra la place du lac Copaïs. Les eaux du lac seront déversées dans les petits lacs de la plaine de Thèbes transformés en réservoirs et emmagasinées de manière à servir à l'irrigation du domaine où elles seront ramenées par des pompes mues par la force hydraulique.

Le canal émissaire de Carditza, destiné au dessèchement du lac Copaïs, vient d'être inauguré en grande cérémonie. Le 13 juin 1886, les vannes ont été relevées et les eaux du Copaïs se sont engouffrées avec fracas dans le canal. Dès les premiers jours, les eaux du Copaïs ont baissé de sept centimètres par jour ; elles s'écoulent à raison de 14 millions de mètres cubes par heure.

Le *Messager d'Athènes*, du 17 juin 1886, publie le détail des fêtes de l'inauguration et les discours prononcés à cette occasion. Nous avons emprunté à ce journal, et particulièrement au discours de M. Pochet, directeur des travaux, les éléments de la présente note.

Batoum et le traité de Berlin. — La presse européenne et les cercles politiques à l'étranger continuent à se préoccuper de la question de Batoum, qui, en vertu d'une notification du Cabinet de Saint-Pétersbourg aux grandes puissances, a cessé d'être port franc. Les journaux anglais n'ont pas manqué de s'écrier avec indignation que cettte mesure était une flagrante violation du traité de Berlin que la Russie venait de déchirer. C'est là une accusation emportée qu'on pourrait être surpris de voir formulée par ceux qui n'ont pas hésité à encourager et à approuver la révolution de Philippopoli. Mais que dit le traité du 13 juillet 1878, en ce qui concerne Batoum? D'après l'article 58, ce territoire appartient en toute souveraineté à la Russie ; il n'y a donc pas de nouvelle incorporation à l'empire, et il ne s'agit nullement d'une modification au *statu quo* territorial créé par l'acte au bas duquel les grandes puissances ont mis leur signature, mais d'un changement de régime douanier, la Russie ayant modifié l'intention stipulée par l'article 59 de ce traité, « d'ériger Batoum en port franc, essentiellement commercial. »

Néanmoins, l'Angleterre, au Congrès de Berlin, avait attaché une grande importance à cette clause, que lord Beaconsfield appelait « un résultat de haute valeur », et lord Salisbury, deuxième plénipotentiaire, déclarait, à cette occasion, que si l'Angleterre reconnaissait toujours la convention relative à la fermeture des détroits, c'était à cause de la transformation de Batoum en port libre et commercial.

Quoi qu'il en soit, la Russie ne pouvait choisir avec plus d'habileté son heure pour dénoncer une clause qui gênait l'extension de sa puissance maritime dans la mer Noire. C'est, en effet, au moment où l'Angleterre, devenue la proie des partis, est absorbée par les soucis d'une crise intérieure des plus graves et où l'instabilité ministérielle paralyse son action diplomatique.

Quand même le Gouvernement britannique croirait devoir recourir à une protestation, ce ne pourrait être que *pro forma* ; car il n'a certes pas à compter sur l'appui des autres puissances.

Facilités offertes en Bohême pour les explorations d'étudiants. — *Das Echo* de Berlin, du 24 juin 1886, nous apprend que des hôtels d'étudiants allemands ont été installés en différents points le long de la frontière Nord-Est de la Bohême, pour faciliter aux étudiants allemands des écoles moyennes et supérieures, les voyages à pied et particulièrement les explorations du Riesengebirge. Ces hôtels d'étudiants ont été installés d'abord à Marschendorf, Spindelmühle, Rochlitz et Harachsdorf, d'où l'on peut atteindre, dans l'espace de quelques heures, tous les points remarquables du Riesengebirge. Dans ces hôtels, on offrira gratis aux étudiants allemands, le logis et un déjeuner, lorsqu'ils seront munis d'un livre de légitimation donné spécialement dans ce but, avec le certificat de l'établissement d'instruction dont ils font partie. On doit ensuite installer un semblable hôtel sur la Schneekoppe, la principale montagne du Riesengebirge.

Les hôtels sont ouverts du 15 juillet au 15 septembre, c'est-à-dire pendant le temps des vacances, et chaque étudiant peut en user deux fois, à l'aller et au retour.

Un projet de loi portugais. — Le Parlement portugais vient de voter en faveur de MM. Capello et Ivens un projet de loi dont l'initiative avait été prise par la Société de géographie de Lisbonne.

Cette loi garantit aux explorateurs : 1° une pension annuelle de 600,000 reis (3,333 francs) à chacun, en surplus de celle, d'une somme égale, qui leur avait déjà été accordée, lors de leur premier voyage ; 2° l'exemption de tous les droits, impôts ou émoluments à payer au Trésor, ainsi que de ceux à acquitter pour les récompenses honorifiques qu'ils ont reçues ; 3° le payement des frais d'une édition de l'ouvrage qui racontera leur dernière traversée du continent africain, dont 5,000 exemplaires leur seront remis, la propriété de cet ouvrage restant aux explorateurs ; 4° la confirmation des grades qui leur avaient été conférés, les dispensant du temps qu'ils auraient besoin de servir encore en Afrique d'après la loi, pour que ces grades puissent être rendus définitifs.

L'ouvrage des explorateurs est sous presse à l'Imprimerie Nationale de Lisbonne. On peut compter que dans deux mois le premier volume pourra être publié.

ASIE.

Départ de M. Colman Macaulay pour le Thibet. — Un explorateur anglais déjà connu, M. Colman-Macaulay, est en route pour le Thibet. Il sollicite des Thibétains l'autorisation de pénétrer dans leur pays et d'y nouer des relations commerciales.

Le Gouvernement de Lhassa a fait répondre qu'il relève de la Chine, et que, malgré ses bonnes dispositions, le voyageur devait, par convenance, en référer au Gouvernement de Pékin.

Le Thibet a été, on le sait, pendant longtemps, le pays du mystère. Un seul voyageur anglais a pu atteindre Lhassa, la capitale, en 1811. Pendant les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler, divers explorateurs anglais ont essayé d'y pénétrer en l'abordant du côté de la Chine ; mais ils n'ont pas tardé à être arrêtés plus ou moins promptement par les Chinois. En 1860, le capitaine Blakiston commença une exploration. Il fut forcé de battre en retraite sans pouvoir dépasser le Yang-tse-Kiang, à Pingshan. Cooper, en 1869, accomplit un voyage extraordinairement difficile, et atteignit, affublé de la queue et du vêtement chinois, Bathang et Alenzé, dans le Thibet oriental. Après avoir eu à supporter de grandes privations,

il dut revenir sur ses pas. Dans ces derniers temps, le capitaine Gill échoua encore dans une nouvelle tentative dont il a donné la relation dans son livre « *River of the Golden Sand* ».

On voit quels sont les précédents de la tentative de M. Colman Macaulay.

Quelle est l'importance du Thibet comme marché ? On n'en sait rien. Jusqu'à présent, le commerce a suivi une route qui traverse le Népaul, ce qui le soumet aux agissements rapaces des autorités de cet État. On prétend que Lhassa serait un marché important pour les soies, les tapis, la quincaillerie de Chine, les cuirs et les chevaux de Mongolie, les thés du Sze-Thouen, les draps et autres produits de l'Angleterre et de l'Inde. Les lainages anglais y sont très appréciés, ceux de couleur jaune et écarlate surtout. On fait aussi usage de cotonnades imprimées dont les dessins représentent des fleurs. Les Thibétains échangent ces marchandises contre de l'or, de l'argent, des couvertures fabriquées avec leurs laines renommées, du sel, du borax, des queues de yak. La laine est le produit le plus important, et l'on dit qu'elle est inépuisable, étant donné le nombre de yaks et de moutons qui constituent la richesse du Thibet.

D'un autre côté, certains voyageurs, M. O'Conor entre autres, parlent du Thibet comme d'un pays pauvre dont le sol est stérile, dont les habitants sont dépourvus de toute industrie. Le commerce ne serait pas chose facile dans un pays qu'on ne peut aborder qu'après avoir franchi des passes, d'une altitude considérable, couvertes de neige une partie de l'année.

D'après cette divergence d'opinion, on ne peut prédire quel est l'avenir du commerce au Thibet.

La délimitation de la frontière du Tonkin. — Les travaux de la Commission des frontières du Tonkin se sont poursuivis activement jusqu'à la fin d'avril. A cause de la saison, les Commissaires se sont ajournés au 15 octobre. C'est du côté du Yunnan qu'auront lieu alors les opérations de délimitation. M. Saint-Chaffray étant malade et obligé de rentrer en France, c'est M. le lieutenant-colonel Tisseyre qui devient le chef de la Commission, avec M. Dillon, Résident supérieur en Annam.

Les travaux de M. Prejévalsky. — M. Prejévalsky, promu au grade de général et doté de 6,000 francs de pension à vie ; s'occupe de la construction d'une carte des pays qu'il a récemment visités. On sait que le célèbre explorateur russe est né en 1839 à Smolensk, qu'en 1867-70 il a parcouru la région de l'Amour et que depuis 1871, il a visité les contrées les plus centrales et les moins connues de l'Asie. Ses travaux le placent au premier rang des voyageurs du siècle. Son dernier voyage, qui a duré deux ans, a coûté 164,000 francs.

AFRIQUE.

Assassinat du voyageur Marcel Palat. — On sait qu'un jeune lieutenant, M. Marcel Palat, avait entrepris de traverser le Sahara, d'atteindre Tombouctou et de remonter le Niger jusqu'à Bamakou, d'où il aurait gagné le Sénégal.

Aux dernières nouvelles reçues (15 janvier), M. Palat qui se trouvait déjà dans le Touat, luttait avec certaines difficultés, mais il espérait les vaincre, grâce à sa

patience et à son énergie, et à l'appui de Si-Kaddour, l'un des chefs de la famille des Ouled-Sidi-Cheikhs, venu l'an dernier à Paris

« Je me fais l'effet, écrivait-il, d'un bouchon dans une écluse; il tourne, s'enfonce, surnage, revient sur ses pas, disparaît encore, mais pour flotter définitivement au fil de l'eau, et suivre sa destinée qui est évidemment de se rendre de ruisseau en ruisseau jusqu'à la mer. »

Ce courageux officier, ainsi qu'il résulte d'une dépêche (23 mars) reçue par le Ministre de la guerre, a été assassiné avec son domestique, vers le 8 mars, à deux jours de marche d'In-Çalah, au lieu dit Badjoum, dans l'Oued-Plisen, par deux Oulad-Bou-Hamma et deux individus de Diugher, qu'il avait engagés comme guides.

Les assassins appartiendraient à la même tribu des Touaregs qui a massacré la mission Flatters, et la puissante secte religieuse des Senousi ne serait pas étrangère à l'assassinat.

In-Çalah est une oasis du Sahara central dont la principale agglomération est par 27° 11′ de latitude nord et 0° 5′ de longitude ouest. C'est l'entrepôt du commerce de Tripoli, de Tunis et de Ghadamès avec Tombouctou. Son marché est très fréquenté, surtout par les Châmbas d'Algérie et les Touaregs du Ahaggar.

Le lieutenant Palat s'était longuement préparé au long et difficile voyage qu'il avait entrepris. C'est à lui que l'on doit la traduction de l'ouvrage du docteur Lenz, l'explorateur autrichien qui est allé à Tombouctou.

Marcel Palat parlait et écrivait couramment l'arabe, l'anglais, l'allemand et l'espagnol. Né le 22 mars 1856, à Verdun, il était entré, en 1875, à Saint-Cyr, en sortait deux ans après comme sous-lieutenant au 11e hussards, puis était envoyé en Algérie, où il servit dans les bureaux arabes.

Sous le pseudonyme de Marcel Frescali, il avait publié plusieurs études militaires et fantaisistes très remarquables, entre autres : *Fleur d'Alfa*, *Mariage d'Afrique*.

Nous empruntons au journal *Le Temps*, la liste des explorateurs qui, comme le lieutenant Palat, sont tombés victimes du fanatisme des Touaregs. La voici :

Le commandant Laing (Anglais) qui, parti de Tripoli, atteignit Tombouctou par Ghadamès ; tué au retour par son guide, en 1826.

Davidson, médecin anglais, tué dans le Sahara marocain, à Souékéya, par les Aarib, en 1836, sur la route de Tombouctou.

Macguin, caporal du génie anglais, attaché à la mission Nogel, assassiné en 1857 dans le desert par les Touaregs.

Mme Tinné (Hollandise), tuée en 1869 par les Touaregs, au sud de Ghadamès.

Dournaux-Dupéré (Français), assassiné entre Ghadamès et Rath en 1874.

La mission Flatters, massacrée par les Touaregs en 1881, près de la saline d'Amadghor.

Les Pères Richard, Morat et Pouplart, missionnaires français, égorgés dans le Sahara, au sud de Ghamadés, en 1881, par les Touaregs.

Le lieutenant Palat ferme cette liste nécrologique.

Les Possessions françaises et portugaises au Sénégal. — Voici le texte de la convention relative à la délimitation des possessions françaises et portugaises au Sénégal :

« En Guinée, la frontière qui séparera les possesions françaises des possessions portuaises suivra :

Au nord, une ligne qui, partant du cap Roxo, se tiendra, autant que possible, d'après les indications du terrain, à égale distance des rivières Cazamance (Casa-

mansa) et San Domingo de Cacheu (Sao Domingos de Cacheu), jusqu'à l'intersection du méridien 17° 30' de longitude ouest de Paris, avec le parallèle 12° 40' de latitude nord. Entre ce point et le 16° de longitude ouest de Paris, la frontière se confondra avec le parallèle 12° 40' de latitude nord;

A l'est, la frontière suivra le méridien 16° ouest, depuis le parallèle 12° 40' de latitude nord jusqu'au parallèle 11° 40' de latitude nord;

Au sud, la frontière suivra une ligne qui partira de l'embouchure de la rivière Cajet, située entre l'île Catack (qui sera au Portugal) et l'île Tristâo (qui sera à la France), et, se tenant autant que possible, suivant les indications du terrain, à égale distance du Rio Componi (Tabati) et du Rio Cassini, puis de la branche septentrionale du Rio Componi (Tabati) et de la branche méridionale du Rio Cassini (marigot de Kakondo) d'abord, et du Rio-Grande ensuite, viendra aboutir au point d'intersection du méridien 16° de longitude ouest et du parallèle 11° 40' de latitude nord.

Appartiendront au Portugal, toutes les îles comprises entre le méridien du cap Roxo, la côte et la limite sud formée par une ligne qui suivra le thalweg de la rivière Cajet et se dirigera ensuite au sud-ouest à travers la passe des Pilotes pour gagner le 10° 40' latitude nord, avec lequel elle se confondra jusqu'au méridien du cap Roxo.

S. M. le Roi de Portugal et des Algarves reconnaît le protectorat de la France sur les territoires du Fouta-Djallon, tel qu'il a été établi par les traités passés en 1881 entre le Gouvernement de la République française et les Almamys du Fouta-Djallon.

Le Gouvernement de la République française, de son côté, s'engage à ne pas chercher à exercer son influence dans les limites attribuées à la Guinée portugaise. Il s'engage, en outre, à ne pas modifier le traitement accordé, de tout temps, aux sujets portugais par les Almamys du Fouta-Djallon. »

Les possessions françaises et portugaises dans la région du Congo. — Voici le texte de la convention relative à la délimitation des possessions françaises et portugaises dans la région du Congo :

« Dans la région du Congo, la frontière des possessions portugaises et françaises suivra une ligne qui, partant de la pointe de Chamba, située au confluent de la Loema ou Louisa Loango et de la Lubinda, se tiendra, autant que possible et d'après les indications du terrain, à égale distance de ces deux rivières et, à partir de la source la plus septentrionale de la rivière Luali, suivra la ligne de faîte qui sépare les bassins de la Loema ou Louisa Loango et du Chiloango, jusqu'au 10° 20' de longitude est de Paris, puis se confondra avec ce méridien jusqu'à sa rencontre avec le Chiloango, qui sert en cet endroit de frontière entre les possessions portugaises et l'État libre du Congo.

Chacune des hautes parties contractantes s'engage à n'élever à la pointe de Chamba aucune construction de nature à mettre obstacle à la navigation.

Dans l'estuaire compris entre la pointe de Chamba et la mer, le thalweg servira de ligne de démarcation politique aux possessions des hautes partie contractantes.

Le Gouvernement de la République française reconnaît à Sa Majesté très fidèle le droit d'exercer son influence souveraine et civilisatrice dans les territoires qui séparent les possessions portugaises d'Angola et de Mozambique, sous réserve des droits précédemment acquis par d'autres puissances, et s'engage, pour sa part, à s'y abstenir de toute occupation. »

État libre du Congo. La capitale de l'État libre du Congo sera désormais Boma, port intérieur du fleuve situé sur la rive droite. Depuis le 14 avril, M. Janssen y a établi son quartier général.

L'abandon des stations de Vivi, d'Isanghila et de Manyanga a été décidé. On ne conserve sur la rive droite que Banana. Sur la rive gauche, Matadi va être établi en face de Vivi, et à mi-chemin entre Matadi et le Pool où se trouve Léopoldville, toujours sur la rive gauche, sera établie la station de Loukoungou.

Voyage de M. W. Montagu Kerr dans le bassin de Zambèze. — M. W. Montagu Kerr a rendu compte à la Société de géographie de Londres de son voyage dans le bassin du Zambèze.

Parti du Cap vers la fin de 1883, il pénétra dans la République du fleuve Orange où il rencontra un chasseur célèbre, M. Selous. Ils gagnèrent ensemble Lichtemberg, ville en décadence du Transvaal, et malgré une pluie torrentielle de plusieurs semaines, ils atteignirent le Bechuanaland, en traversant le Marico, affluent du Limpopo. Le 5 avril, ils arrivèrent à la ville de Khama, le roi nominal des Bechuanas. Cette ville a été longtemps le centre d'un grand commerce de peaux de girafes, de léopards et de lions. On se rendit ensuite aux mines d'or de Tapi, après avoir traversé de nombreuses collines d'où descendent plusieurs affluents du Limpopo.

Puis on atteignit les monts Matoppo, hautes montagnes granitiques, qui séparent les eaux du Limpopo, de la Sabia et du Zambèze. La route s'élève à environ 4,300 pieds au-dessus de la mer et mène ensuite dans le plateau des Matabélés. Les villages sont nombreux, et le pays, qui produit beaucoup de maïs, paraît plus habité. Nos voyageurs s'approchaient de Gubuluwaya, le village où réside Lo Bengula, le plus grand monarque de l'Afrique australe. Une foule de Matabélés se rassemblèrent autour des voitures, offrant leurs produits et du tabac en échange d'étoffes.

On visita le harem du monarque, qui reçut, d'ailleurs, parfaitement M. Kerr et son ami.

Après s'être séparé de M. Selous qui partit pour la chasse vers les rivières Malabe et Chobé, M. Kerr reprit sa marche au nord-est, le long des monts Matoppo, traversant les rivières que les pluies avaient gonflées, et un pays très propre à la culture. Enfin, il atteignit le pays des Mashona, qui ont établi leurs villages sur les parties les plus inaccessibles des rochers de leur pays montagneux. Inférieurs aux Matalébés par les qualités physiques, ils ont le teint plus foncé et se rapprochent beaucoup plus du type nègre. Ils arrangent de toutes sortes de manières leurs cheveux frisés et crépus, les traversent avec un os effilé et les lient en petites touffes avec de la fine écorce de mimosa. Ils les enduisent de graisse ou d'huile de noix, formant ainsi quelque chose qui ressemble à une grappe de mûres. Entre les deux dents de devant, ils pratiquent en limant une ouverture qui représente un V renversé. Les femmes se rasent la tête. Leurs armes sont l'arc et la flèche, la hache et la sagaie. Chaque homme a deux ou trois sagaies, qui sont en général plus grandes et de lame plus large que chez les Zoulous. Ils se nourrissent de maïs et de noix broyées. Quant à la viande, ils l'aiment tant, qu'ils s'inquiètent peu du temps où l'animal a été tué.

Le 21 juin, M. Kerr repartit de la capitale des Mashona, en compagnie de 33 porteurs et d'une foule de personnes de tout sexe et de tout âge, qui le suivirent jusqu'à la rivière Angane. La crainte de se mouiller les empêcha d'aller plus loin. Ses porteurs désertèrent bientôt; mais il put les remplacer et atteignit la demeure du chef Chuzu qui faillit l'assassiner. Échappé à temps, à la faveur de la nuit, il fut

de nouveau abandonné par ses porteurs sauf trois, et parvint à Inyota, où le chef Chilabura l'accueillit favorablement et lui procura des Makorikori qui le menèrent à Chibinga. Il y fit un assez long séjour et reconnut du sable aurifère dans la rivière M'singua et autres affluents de l'Umkumburra. Il observa également d'abondantes efflorescences salines. Le sol, élevé de 1,300 pieds au-dessus de la mer, est couvert de forêts depuis les monts Makomwé jusqu'au Zambèze. La mouche tsetsée, y abonde et, par conséquent, les chevaux et les bêtes à cornes y sont inconnus.

M. Kerr ayant changé ses porteurs, se mit en route pour Teté où il arriva le 28 août dans le dénuement le plus complet. Cette ville, prospère du temps de Livingstone, est aujourd'hui en décadence; les éléphant se sont retirés dans l'intérieur, et le commerce de l'ivoire, qui était la principale ressource des Portugais, a disparu à peu près.

Après être resté huit jours à Teté, M. Kerr traversa le Zambèze, remonta le Revuqué, un des gros affluents de ce fleuve, et reconnut sur ses bords des mines de charbon et des minerais de fer et de cuivre; mais bientôt il est abandonné de ses porteurs, et ce n'est qu'à grand peine qu'il atteignit la capitale du roi des Angoni où il fut détenu plusieurs mois comme prisonnier. Après des aventures qui tiennent du roman, grâce à l'intervention d'une sœur du roi et surtout d'un chasseur d'éléphants, M. Da Costa, il put se tirer de ce mauvais pas, et continuer sa route au N.-N.-E.

Le 25 septembre, arrivé à la latitude du lac Nyassa, M. Kerr se tourna vers l'est et traversa les monts Kirk; puis descendant dans la plaine, il arriva bientôt a Livingstonia; mais la mission était déserte et abandonnée.

Depuis seize jours, il était là plein d'anxiété quand le 10 octobre, pendant la nuit, il fut éveillé par les indigènes qui criaient : « Un blanc! un blanc! » C'était M. le lieutenant Giraud qui revenait du lac Bangouelo, et qui devint pour M. Kerr un intime ami, et M. Harkis, qui dirige la vapeur au service des missionnaires sur le lac Nyassa. M. Giraud, abandonné au lac Tanganiyka, allait rejoindre la côte. M. Kerr l'accompagna, et tous deux arrivèrent à Quillimane au mois de novembre.

Nos deux voyageurs avaient remarqué que l'Afrique australe se dessèche; les eaux s'abaissent dans les lacs, et des rivières, qui coulaient autrefois, sont aujourd'hui à sec. M. Giraud avait observé le même phénomène sur le Tanganiyka.

Les possessions allemandes sur la côte orientale d'Afrique. — C'en est fait. Toute la côte orientale qui s'étend entre le cap Guadarfui et le cap Delgado, sauf une partie du littoral libre au nord du fleuve Jouba, appartient à l'Allemagne.

Monbaz, Pangani, Saadani, Bagamoyo, Quiloa sont encore, il est vrai, au sultan de Zanzibar. Mais nous craignons que ces possessions ne deviennent bientôt, elles aussi, allemandes.

Nous empruntons aux *Mittheilungen* de Gotha, l'historique de ces acquisitions:

« 1° L'Ousagara, le Ngouro et l'Oukami, arrosés par le Wam et ses affluents, ont été acquis par MM. le Dr Peters et le comte Pfeil, suivant contrat de décembre 1884, sanctionné par une lettre impériale protectrice du 27 février 1885;

» 2° Le Khoutou, situé au sud, est devenu également région allemande à la suite d'un traité en date du 10 juin 1885, obtenu par le comte Pfeil;

» 3° Toute la région du Kilimandjaro, comprenant l'Ousembara, le Paré, le Djaga et l'Arouscha, c'est-à-dire les territoires compris entre les fleuves Pengani et Tana,

explorés par MM. le Dr Juhlke et le lieutenant Weiss, ont été acquis par traité en juin 1885;

» 4° Le pays des Çomali, compris entre le cap Guardafui et le petit village des Warscheid, près de Magadoxo, a passé sous le protectorat allemand à la suite de divers traités conclus en septembre et novembre derniers par les soins de MM. le lieutenant Andersen et Hœrnecke;

» 5° Le lieutenant Schmidt a obtenu l'Ouzaramo, au sud de Bagamoyo, par traité du 19 décembre 1885;

» 6° Le comte Pfeil et le lieutenant Schlüter y ont ajouté l'Ouhébé, aux sources du Roufidji, en novembre 1885;

» 7° L'Oubena, le Mahangé, le Ouagindo, etc., c'est-à-dire toute l'immense région s'étendant entre la côte et le nord du lac Nyassa, entre le Roufidji au nord et la Ravouma au sud, ont été réunis aux possesions précédentes par les mêmes voyageurs.

» Toutes ces acquisitions se sont faites au nom de la *Deutsche-Ostafrikanische Gesellschaft.*

» Enfin 8° le Witou, situé entre le Tana et le Djouba, a été acquis en avril 1885 par les frères Denhardt, au nom et pour le compte du *Comité de Witou* de Berlin, et a obtenu aussi ses letttres de protectorat.

» Grâce à ces acquisitions, l'Allemagne occupera dans l'Afrique orientale une superficie de plus de 1 million de kilomètres carrés, soit plus du triple du royaume de Prusse (348,830 kil. carrés). Par ce fait, l'Allemagne qui occupe dès aujourd'hui Dar-es-Salam, le meilleur port de cette partie de la côte, s'est assuré les routes qui mènent à l'Est à Taborah et au Tanganiyka, au Nord-Est au lac Victoria et à l'Ouganda, et au Sud-Est au lac Nyassa. Il est plus que probable qu'elle étendra graduellement son influence jusqu'à la rive orientale du Tanganiyka.

» En même temps que les acquisitions s'étendent, les stations se multiplient.

» Il en a été créé deux dans l'Ousagara, l'une à Sina, où se font des essais de cultures potagères, l'autre à Kiora où l'on a établi une factorerie, et d'où un ingénieur, M. Rhode, procède au levé topographique de cette partie du pays. MM. Hœrnecke, Gravenreuth et Kohler ont fondé un autre poste sur le Pangani. Dans l'Ousambara, pays fertile et salubre, MM. Von Zabewski et Von Vitich ont aussi établi un poste; M. le Dr Schmidt explore la région au point de vue géologique.

» MM. Braun et Nielson ont fondé, de leur côté, une station dans la vallée de Kingani, sur le chemin de Bagamoyo, pour assurer la sécurité de cette route; MM. de Saint-Paul et Von Brozowski sont chargés d'en établir une semblable sur le chemin de Sadani, et M. de Zélewski s'est assuré la possession du pays de Msara.

» M. d'Anderten a acquis les territoires de Geriyama et de Wasanya.

» Enfin, MM. Krensler et Von Bulow ont fondé la station de Dounda, sur le Roufou, dans le beau et fertile district de l'Ousaramo.

» En Allemagne même, s'est fondée une nouvelle Société missionnaire luthérienne, dont le siège est à Hersbrück, en Bavière, et dont le champ de travail sera les nouveaux territoires de la côte orientale. Les premiers missionnaires qui s'y rendront s'établiront probablement dans le bassin du Tana. »

Le protectorat de la France aux îles Comores. — Les îles Comores viennent d'être placées sous le protectorat de la France. Le sous-secrétaire d'État aux colonies, M. de Laporte, vient de l'annoncer à la Commission du budget. La Commission a applaudi. Il a ajouté qu'une somme de 70,000 fr. par an serait

nécessaire pour l'exercice de ce protectorat nouveau : la Commission a fait bon accueil à sa demande. Elle lésinera, s'il le faut, sur d'autres points. Sur celui-ci, elle saura faire face aux obligations de la France. Un bon point pour la Commission!

Les Comores sont un groupe de trois îles, nommées la Grande-Comore, Augouan et Mohéli. Elles forment, avec Mayotte, qui déjà nous appartient, une sorte de chaîne reliant le nord de Madagascar avec la côte de Zanzibar. Leur superficie est de 3,500 kilomètres carrés en tout, presque le double de la Réunion, un peu moins que la moyenne d'un département français. Leur population est évaluée à 110,000 habitants, dont 80,000 pour la Grande-Comore seulement. Ces habitant sont Arabes pour la plupart, et tous musulmans. Les trois îles passent pour suffisamment saines; la Grande-Comore, qui a été récemment explorée par un botaniste français, M. Humblot, est en outre très fertile : il y a peu de temps encore, on la croyait stérile, les côtes étant en effet aussi arides qu'inhospitalières; on sait aujourd'hui, grâce à M. Humblot, qu'elle offrira, quand nous le voudrons, des ressources aux Français de la Réunion et de Madagascar : d'abord des terres encore neuves et fécondes, et puis des stations sanitaires excellentes; sur ses montagnes, de 2,000 mètres de haut, on peut retrouver toute la série des climats, depuis les plus ardents jusqu'aux plus tempérés. Augouan et Mohéli ne sont pas non plus dénuées de richesses.

Mais là n'est pas la seule importance de ces îles. Celui qui les possède est maître des communications de Madagascar avec la côte d'Afrique ; il tient de plus entre ses mains le canal de Mozambique. Les Comores possédées par d'autres que par la France, c'est Madagascar surveillée de près, menacée à la première occasion, exposée à un débarquement sur cette immense étendue de côtes que nulle flotte ne peut se vanter de surveiller suffisamment.

C'est précisément pour ces raisons que l'Angleterre avait médité de nous enlever les Comores.

En 1883, elle avait installé un consul sur la Grande-Comore; elle ne possède pas un seul national sur cette île; elle n'y fait pas un sou de commerce. Au reste, la Grande-Comore n'a de relations qu'avec Madagascar et la Réunion, où elle achète sa provision de riz; et son commerce est surtout aux mains d'une centaine de Français qui l'habitent et y sont fort bien vus. Mais la Grande-Comore étant divisée entre deux sultans, dont l'un, Saïdi-Omar était notre ami, c'était assez pour que l'Angleterre crût avoir trouvé un joint. Peu après, son consul cherchait querelle à Saïdi-Omar, et comme les autorités françaises ne se pressaient pas assez d'intervenir, la flotte de boutres du sultan fut brûlée, la Grande-Comore se vit réduite à une famine épouvantable, où périt une moitié de la population... Et le nom anglais resta pour longtemps exécré dans ces parages.

Ce sont ces évènements qui ont achevé de jeter dans nos bras les souverains des trois îles. L'horreur que les Anglais ont su inspirer aux malheureux Arabes des Comores les a rendus, non plus seulement nos amis — ils l'avaient toujours été, — mais nos protégés.

Notre protectorat nouveau, établi sans effort, sans violence, nous fait honneur, et prouve, une fois de plus, que nous ne sommes point incapables d'une expansion pacifique. N'oublions pas que nous devons ce succès au commandant de Mayotte.

La France et l'État du Congo. — Un différend assez sérieux s'est élevé entre la France et l'État du Congo. Il porte sur la délimitation de la frontière nord est de notre colonie de l'Ouest africain.

Le traité du 5 février 1885 entre la France et l'Association internationale du

Congo, devenue plus tard État libre du Congo, assigne comme limite entre les possessions des deux puissances :

« Le Congo jusqu'a un point à déterminer en amont de la rivière Licona-
» Koundja; une ligne à déterminer depuis ce point jusqu'au 17e de longitude Est de
» Greenwich, en suivant, autant que possible, la ligne de partage d'eaux du bassin
» de la Licona-Nkoundja, qui fait partie des possessions françaises, et enfin le 17e
» de longitude Est de Greenwich. »

Il s'agissait dès lors d'établir exactement, cette région étant encore imparfaitement connue, où était située l'embouchure de la Nkoundja. Une Commission, composée de deux de nos compatriotes, MM. le docteur Ballay et Kouvier, et de deux délégués de l'État du Congo, se livra à une étude minutieuse de la topographie de ces territoires, et reconnnt, par un acte signé le 26 janvier 1886 à Pombo, que l'embouchure de cette rivière coïncide bien avec celle qui avait été tracée sur la carte annexe au traité du 5 février 1885; les représentants des deux parties intéressées étant tombés d'accord sur ce point important, il semblait donc qu'aucune difficulté ne dût être soulevée.

Mais l'État du Congo qui, avant, et depuis sa constitution, n'a cessé de montrer sa jalousie et son mauvais vouloir à l'égard de M. de Brazza et de la France, ne l'a pas entendu ainsi : il refuse de reconnaître la convention signée par ses délégués officiels et il intrigue avec une insigne mauvaise-foi pour escamoter en sa faveur un vaste et fertile territoire de plusieurs milles carrés de superficie. Il prétend nous enlever le bassin de l'Ouhangi, qui se confond avec celui de Nkoundja, et reporter notre frontière à une centaine de lieues plus en aval.

D'où provient ce revirement soudain dans les vues de ceux qui président aux destinées du nouvel État africain? Il faut l'attribuer aux hardies explorations opérées en 1885 par le missionnaire anglais G. Grenfell, qui découvrit un affluent du Congo, capable de rivaliser un jour avec ce fleuve et auquel fut donnée l'épithète un peu ambitieuse de *second Congo*. Or, cette rivière, dont l'importance a été exagérée, l'Oubangi, ne serait autre que la Nkoundja, remontée précédemment par M. de Brazza et ensuite par les membres de la Commission de délimitation en 1886.

C'est ce que l'État libre ne veut plus reconnaître aujourd'hui, dans l'espoir de s'arrondir à nos dépens. Il est curieux de constater qu'une carte politique de l'Afrique centrale, publiée par l'Institut national géographique de Bruxelles, le 15 mars 1885, avant qu'on eût constaté l'importance de l'Oubangi, fixait la limite en question à l'équateur, d'après les termes du traité du 5 février 1885, tandis qu'après la découverte de Grenfell, le même Institut s'empressait de fabriquer, pour les besoins de la cause, une autre carte où la frontière française était reportée beaucoup plus au sud de l'équateur.

Nous ne reviendrons pas sur les avantages que la France a concédés à l'Association internationale pour l'échange des importants territoires de Makoko, sur la rive gauche du Congo, contre les stations secondaires du Niari-Quillou; nous n'insisterons pas sur l'immense service que la France lui a rendu en décidant, par ses bons efforts, le Portugal à lui abandonner une bande côtière et un débouché sur l'Atlantique. Nous n'attendons aucune reconnaissance de l'État du Congo, mais nous avons le droit d'exiger le respect des engagements. La France n'a plus de concessions à faire, et nous aimons à croire qu'il n'y a rien de fondé dans le bruit d'après lequel notre gouvernement chercherait quelque moyen terme pour satisfair l'avidité de ce jeune État besoigneux, qu'il a eu la générosité de reconnaître.

Émigration des Savoyards en Algérie. — Nous apprenons que l'émigration des habitants de la Savoie ne se dirige plus vers Paris et les grandes villes, mais se tourne vers l'Amérique du Sud et surtout vers l'Algérie. Les braves cultivateurs savoyards s'y font du pain et quelques-uns même sont sur le chemin de la fortune,

Les communes de Verrens-Arvey, de Tournon, de Notre-Dame-des-Millières et de Bouvillard, dans le canton de Grésy-sur-Isère, sont celles qui fournissent le plus d'émigrants.

Les maladies de la vigne et la baisse du prix du bétail ne font qu'accentuer ce mouvement.

La frontière de la Tunisie. — On a décidé, dès le principe de l'occupation française, que la limite de la régence avec la Tripolitaine serait une rivière, l'Oued-Fissi, et non une autre, l'Oued-Magta, située 20 lieues plus loin.

Il résulte de cette situation, que les pillards de la Tripolitaine s'en donnent à cœur-joie dans cet espace, razziant sans cesse les tribus tunisiennes qui comptent toujours, mais en vain, sur la protection du bey de Tunis, leur maître.

On n'a jamais pu faire cesser cet état de choses, parce qu'on a toujours prétendu que toute tentative au-delà de l'Oued-Fissi serait périlleuse et demanderait 10,000 hommes.

Or, le résident de France, M. Cambon, avec quatre à cinq compagnons, parmi lesquels un député de la Gironde, vient d'aller jusqu'à l'Oued-Magta et l'a remontée dans le désert. Partout les Arabes sont accourus au-devant de lui, l'ont escorté et guidé, tous lui ont dit en montrant la rive opposée de la rivière : « C'est ici que commence la Tripolitaine. » Toutes les tribus lui ont tenu le même langage, et ont demandé à être protégées par le Bey, auxquelles elles étaient soumises.

La lumière est donc faite aujourd'hui sur la véritable situation de la zone frontière ; le pays est Tunisien jusqu'à l'Oued-Magta, les populations qui l'habitent le déclarent, et on peut entrer en relations avec elles sans expéditions militaires. Il nous paraît nécessaire de prendre des mesures en conséquence.

Les Anglais sur le Niger. — Malgré les préoccupations de sa politique intérieure, l'Angleterre n'en continue pas moins, sans bruit, mais avec persévérance, à étendre sa puissance coloniale. Il y a quelques jours, la *Gazette*, journal officiel du gouvernement britannique, publiait le texte d'une charte octroyée à la *National African Company*, constituée à Londres au capital d'un million de livres sterling pour l'exploitation du Niger et du Bénué.

Depuis de longues années, l'Angleterre convoite cette partie de l'Afrique ; ainsi, à la Conférence de Berlin, elle repoussa le contrôle international appliqué au Niger, comme si ce fleuve lui appartenait déjà en propre, et elle n'accepta que la liberté de navigation, s'engageant à en appliquer elle-même le principe sur le Niger. C'est alors qu'elle s'empressa de proclamer son protectorat sur les embouchures de cette grande artère fluviale, et sur son cours inférieur, jusqu'au confluent de l'important affluent du Bénué.

Les quatre Compagnies anglaises établies dans ces parages fusionnèrent en une seule, *The National African Company*, à laquelle les deux Compagnies françaises du Sénégal et de l'Afrique équatoriale, incapables de soutenir plus longtemps la concurrence, cédèrent également leurs comptoirs, et le commerce anglais régna alors sans rival sur le Bas-Niger.

Cependant les Allemands faisaient leur apparition sur le Bénué ; pour ne pas se laisser prévenir, la Compagnie anglaise chargea M. G. Thomson, explorateur connu, d'aller passer des traités avec les sultans puissants de Sokota et de Gandu, et le négociateur réussit à assurer à ses compatriotes le monopole commercial de ces deux riches empires qui s'étendent de Tombouctou au lac Tchad, au cœur du Soudan. Il ne restait plus qu'à obtenir la reconnaissance officielle du gouvernement anglais par une charte d'incorporation ; ce qui a eu lieu, comme nous venons de le dire.

Cette charte, analogue à celle qui a été concédée à la Compagnie de Bornéo, autorise la *National African Company* à faire acte de gouvernement sur les territoires acquis, à les exploiter commercialement, et l'oblige à conserver un caractère purement britannique. Nul doute que, comme pour la Compagnie des Indes, un jour ou l'autre les possessions de la *National African Company* seront incorporées à l'empire britannique. Ayant échoué dans ses tentatives pour gagner le Soudan à l'Est par le Haut-Nil, l'Angleterre s'efforce, avec plus de succès, de l'entamer du côté opposé par le Niger et le Bénué.

« Il y a là, dit un journal de Londres, le germe d'un nouvel empire dont personne » ne peut prévoir les futures destinées. »

La France doit suivre attentivement les agissements britanniques dans cette partie de l'Afrique centrale. C'est au prix de grands sacrifices qu'elle est parvenue à étendre sa domination du Sénégal aux rives mêmes du Niger, où son drapeau flotte à Bamakô, et il n'est que temps qu'elle établisse solidement sa suprématie sur tout le cours du Niger supérieur jusqu'à Tombouctou, si elle ne veut se laisser encore une fois distancer par l'activité infatigable d'une autre puissance, dont l'ambition coloniale n'a pas de bornes.

Le phylloxera à Philippeville. — La présence, malheureusement trop certaine, du phylloxera avait été signalée l'année dernière dans la partie occidentale de l'Algérie, à Tlemcen et à Sidi-Bel-Abbès. Depuis le mois de mai 1836, le phylloxera a été officiellement reconnu dans la partie orientale de l'Algérie, à Philippeville. L'*Algérie agricole* du 1er juin 1886, donne à ce sujet de nombreux détails.

« Le phylloxera, dit l'*Algérie agricole*, est officiellement constaté dans l'arron- » dissement de Philippeville, notamment dans les vignobles et jardins de Saint- » Antoine, au portes mêmes de la ville Les premiers examens de M. le Dr Ricoux, » maire, et de l'expert communal ne laissaient plus aucun doute dès le mardi 25 mai. » A cette époque, cinq taches étaient déjà reconnues. »

L'examen attentif des vignobles environnants a révélé que le mal était plus étendu qu'on ne le croyait d'abord. « Actuellement, il y a déjà 14 taches signalées et recon- » nues qui vont exiger la destruction complète de plusieurs hectares. Il est encore » impossible de préjuger la gravité de la situation : c'est l'entrée de la plaine du » Saf-Saf qui est contaminée, et l'on sait que cette partie constitue un des beaux et » riches vignobles de l'Algérie. Le mal serait certainement inquiétant si, par des » essaimages d'insectes ailés remontant la vallée, les grandes cultures de Jemmapes » étaient déjà infestées.

» Le service de destruction prévu par la loi et les règlements spéciaux est énergi- » quement conduit.... Le point important est d'apprécier dès maintenant la date à » laquelle on doit faire remonter l'origine de l'invasion ; on déterminera ainsi très » approximativement le nombre des essaimages d'été dont la dissémination pério- » dique aurait pu porter au loin d'autres contagions. Il y a, malheureusement, un » point sur lequel il n'existe aucun doute, c'est que quand la vigne traduit son

» dépérissement par des signes extérieurs visibles et bien marqués, elle est, depuis » des annés déjà, sous les atteintes du puceron. »

Voyage du capitaine Longbois en Éthiopie. — Un explorateur français, le capitaine Longbois, auquel M. le Président de la République a confié une lettre et des présents destinés au roi du Choa, remplit en même temps une mission du Ministère de l'Instruction publique. M. Longbois a suivi d'Obock à Ankober un chemin en partie nouveau, sur lequel il a fait des observations précieuses pour la géographie proprement dite.

Une étude du fleuve Aouach a permis à M. Longbois de reconnaître que ce cours d'eau offre une voie navigable et d'en corriger le tracé sur plusieurs points. notamment la partie du lac Abelbad où se jette la rivière. L'Aouach, qui roule des eaux bourbeuses où vivent l'hippopotame et le crocodile, est large de 20 à 45 mètres et son courant n'est que de 46 mètres à la minute. On pourrait, dit M. Longbois, profiter de cours d'eau pour le transport des marchandises jusqu'à la cataracte qui se trouve au pied du piton de Dabita, c'est-à-dire à 35 ou 40 kilomètres seulement de la ville de Farré et, par conséquent, jusqu'au Choa proprement dit. C'est là un ensemble de résultats qui touche non seulement la géographie, mais aussi l'avenir de nos relations avec l'Éthiopie. Si, comme l'indique encore M. Longbois, le port d'Obock est défectueux et trop petit pour répondre aux besoins que nous crée notre situation nouvelle dans les mers de la Chine, du moins est-il situé dans un endroit sain; mais Tadjourah, ou nous venions de nous établir, remplira peut-être mieux le but.

Huit déterminations de points en latitude et en longitude appuient l'itinéraire de M. Longbois, d'Obock à Ankober, ville dont la position serait à peu près celle que le Dr Beke avait trouvée en 1841. Quant aux populations, les observations du voyageur français seront utiles pour l'étude de la race Afar. Il nous dépeint les pasteurs nomades Danâkil comme des sauvages fiers et insolents, autant que lâches et féroces, et plongés dans les superstitions les plus absurdes.

Les travaux géographiques de MM. Dutreuil de Rhins, D Ballay et lieutenant Mizon. — Comme résultat géographique, la mission de M. de Brazza dans l'Ouest africain nous a apporté cette anné un document précieux, le levé détaillé du fleuve Ogôoué, exécuté par M. Dutreuil de Rhins. Commencé au mois de mai 1883, à l'embouchure de ce fleuve, dans la baie de Nazaré, ce levé nous conduit à 400 kilomètres, à vol d'oiseau dans l'intérieur, un peu au-delà du confluent de la rivière Lolo, où l'explorateur arrivait au mois de juillet. La première partie de cet utile travail a été dresssée au $\frac{1}{320.000}$; mais à partir de la rivière N'gounié et jusqu'à Lolo, six feuilles donnent le cours de l'Ogôoué, à l'échelle de $\frac{1}{80.000}$, ce qui a permis à l'auteur de marquer tous les détails du fleuve et de ses rives, tels qu'il les avait relevés jusqu'à la limite de la portée de la vue. Cette dernière partie de la carte est un document de première main qui conservera toujours sa valeur et auquel seule une bonne position astronomique du point extrême, le confluent de la Lolo, pourra apporter un perfectionnement.

Le Dr Ballay, quand il a été appelé à assister en qualité de délégué technique, le représentant de la France à la conférence de Berlin, arrivait du champ des travaux de la mission dirigée par M. de Brazza, dont il a été longtemps le collaborateur dévoué. Il en a rapporté un document géographique important, fruit de ses travaux

personnels, mais dont le tracé cartographique n'est pas encore achevé. C'est un relevé à la boussole d'une grande partie du cours de l'Alima, à partir du poste français de Leketi, sur la Leketi-Libala, affluent de l'Alima jusqu'au confluent de l'Alima dans le Congo. Rappelons ici qu'en 1880, M. de Brazza avait découvert la Leketi, sur le plateau d'Achikouya, à 108 kilomètres sud-est de Franceville; qu'en 1878, il découvrait, en compagnie du Dr Ballay, la grande rivière Alima, qu'il avait reconnu 64 kilomètres de son cours, près de la source et jusqu'à quelque 360 kilomètres en ligne droite du point où elle se jette dans le Congo. C'est donc les 4/5es du cours de l'Alima que M. Ballay ajoute à nos cartes et avec tout le détail topographique que peuvent donner des visées répétées de 100 à 900 mètres.

De plus, il s'est assuré, en la descendant en bateau, à partir du confluent de la Leketi-Libala, que l'Alima est navigable. D'autres levés exécutés par le Dr Ballay, précisent la connaissance du Congo sur 185 kilomètres en amont du Stanley-Pool jusqu'au pays d'Ibaka, c'est-à-dire au confluent de la Wabouma où se trouve la station française de N'ganchou; à l'Ouest de ce point, ils relient au Congo la résidence du makoko ou roi des Batéké.

La reconnaissance de l'Ogôoué, par M. Dutreuil de Rhins, s'arrête à la rivière Lolo. En ce point même, commence une autre reconnaissance détaillée du reste de l'Ogôoué supérieur, exécuté par M. Mizon, lieutenant de vaisseau, et qui s'étend jusqu'au confluent de la Likoko ou Libombi avec l'Ogôoué. A partir de là, la reconnaissance par eau se transforme en une longue route par terre qui chemine parallèlement à la Louété, puis au Niari-Kouilou et à quelque distance de ces deux cours d'eau pour aboutir à la côte de l'Océan, entre Mayoumba et Loango. Dressé avec un grand soin et riche en détails, cet itinéraire est le premier qui franchisse par terre l'espace situé entre le Haut Ogôoué et la côte. Il coupe en particulier tous les affluents de droite de la Louété et du Niari-Kouilou. Il faut espérer que l'un des membres de la mission de Brazza, M. Dolisie, aura, de son côté, recueilli des observations utiles à la géographie, en accomplissant un trajet de Loango à Stéphanieville et à Philippeville, aux rives du Haut-Niari.

AMÉRIQUE.

Projet gigantesque. — Le climat des États des bords de l'Atlantique peut-il être changé? — Sous ce titre, se trouve exposé dans le journal *Scientific American*, un projet qui n'a rien moins pour but que de modifier profondément les conditions climatériques des côtes orientales de l'Amérique du Nord. La pensée est hardie et réellement Américaine, et le but lui-même tellement grave, que la réalisation en semble à peine vraisemblable. Cependant, ce projet ne peut manquer d'exciter, dans l'ancien et le nouveau monde, un vif intérêt, parce qu'on ne peut refuser une certaine solidité aux raisons sur lesquelles il s'appuie.

Les rivages américains de l'Océan Atlantique présentent, on le sait, un climat sensiblement plus froid que les rivages européens. Ainsi, par exemple, New-York, quoique situé à la même latitude que Madrid, offre à peine la température moyenne annuelle de Londres, et la presqu'île de Labrador, dont les anses et ports sont fermés par les glaces, pendant la majeure partie de l'année, s'étend à des latitudes analogues à celles de l'Angleterre et de l'Irlande. La raison de cette différence de climat se trouve dans les courants maritimes; ainsi, le Gulf-Stream, dès qu'il a dépassé la Floride, s'éloigne de plus en plus des côtes américaines, et s'écoule dans

la direction Nord-Est, vers les Iles Britanniques, pendant que le courant froid, venant du pôle, après avoir passé le détroit de Davis, et s'être accru d'un courant froid venant de la baie d'Hudson, baigne la presqu'île de Labrador, entre dans le détroit de Belle-Isle qui sépare le continent de l'île de Terre-Neuve, et s'étend sur les côtes orientales des États-Unis jusqu'au Sud, en séparant ces côtes du courant chaud du Gulf-Stream. La vitesse de ce courant polaire a été évaluée dans le détroit de Belle-Isle à 3,7 kilom. à l'heure. La température de l'eau, dans le même détroit est, pendant une grande partie de l'année, voisine de zéro, et l'on sait, que même dans le mois d'août, il y passe des centaines d'Iceberg.

Si l'on parvenait à fermer ce détroit, les conditions climatériques seraient, selon toute vraisemblance, profondément modifiées. Le courant polaire serait obligé de se faire un chemin autour de l'île de Terre-Neuve, et de se diriger de là vers le Sud, ce qui le porterait sur le Gulf-Stream, et l'inclinerait en dessous de ce courant. Les côtes du continent américain seraient alors débarrassées du mur de glace, qui les sépare actuellement du Gulf-Stream, et on verrait s'établir, par suite, des conditions climatériques semblables à celles qui règnent dans les mêmes latitudes des côtes de l'Atlantique en Europe. En tout cas, il se produirait certainement une réaction sur le climat de ces côtes, particulièrement dans les Iles-Britanniques. Le Gulf-Stream, par sa rencontre avec le courant polaire froid, serait obligé de changer de direction, et une portion importante de sa masse prendrait part au mouvement de recul qui le rejette actuellement vers les îles Canaries et de là vers la mer Caraïbe. Vraisemblablement, il s'en suivrait pour les côtes de l'Europe un refroidissement de climat.

John Goodridge, l'auteur de ce projet, admet, qu'au point de vue technique, il est possible de barrer le détroit de Belle-Isle. Ce détroit a une largeur d'environ 17 kilomètres et une profondeur moyenne de 50 mètres. Les hautes masses rocheuses qui le bordent, fourniraient facilement matière à la constitution d'une digue, et les dépenses ne dépasseraient pas 40 millions de dollars. Si donc l'Angleterre, donnait son consentement au travail à faire dans sa colonie, les Américains pourraient poursuivre ce projet gigantesque et modifier, par suite, le climat dans la moitié de cette partie du monde.

Traversée de l'Amérique méridionale par le prince Karl d'Urach-Wurtemberg. — S. A. le prince Karl d'Urach-Wurtemberg vient d'arriver en bonne santé à Rio de Janeiro après avoir mis plus d'un année pour traverser dans toute son étendue l'Amérique méridionale. Ce périlleux voyage, exécuté sous sa seule direction, au milieu de mille dangers, à travers des régions presque inexplorées et où se sont aventurés un très petit nombre d'Européens, a attiré au jeune voyageur les plus respectueuses sympathies.

Le prince Karl a été accueilli dans la capitale du Brésil avec un vif intérêt par la Cour, le monde diplomatique et la Société.

L'empereur don Pedro l'a reçu avec la plus affectueuse cordialité.

Le prince Karl se dispose à s'embarquer prochainement pour l'Europe.

Exploration de M. le commandant J. Fontana dans la République Argentine. — Dans les derniers jours du mois d'octobre, le commandant Fontana, gouverneur du territoire du Chubut, s'était mis en route pour les contrées désertes de cette partie de la République Argentine, à la tête d'une expédition d'exploration.

Au bout de trois mois, délai qui qui avait été fixé pour le tour de cette expédition,

le Gouvernement n'en ayant reçu aucune nouvelle, envoya à la recherche des voyageurs un détachement qui revint quelques semaines après, sans avoir pu se procurer aucune information à leur égard. Il y avait donc tout lieu de craindre un malheur, lorsque, dans les premiers jours du mois de mars, on a reçu au ministère de l'intérieur, à Buenos-Ayres, une lettre en date de Rawson, localité limitrophe de la colonie du Chubut, le 9 février, par laquelle le commandant Fontana annonçait son retour.

Cette lettre rapporte que l'expédition a parcouru une grande partie du territoire du Chubut, à partir des côtes de l'Atlantique jusqu'aux cîmes des Andes couvertes de neige, et qu'elle a recueilli un grand nombre d'observations et de renseignements d'une haute valeur au point de vue géographique et d'une grande importance pour la connaissance des populations dans ces parages.

OCÉANIE.

Nos intérêts commerciaux aux Nouvelles-Hébrides.—A propos de la question des Nouvelles-Hébrides, certains journaux ont rappelé que c'est le voyageur français Bougainville qui a découvert une partie de ces îles, notamment Pentecôte et Aurora, que cet archipel est une dépendance géographique et géologique de la Nouvelle-Calédonie, que le recrutement des travailleurs néo-hébridais est indispensable à l'avenir de cette colonie. A notre tour, il nous semble surtout utile de démontrer quels intérêts commerciaux considérables la France a le devoir de sauvegarder dans ces parages lointains du Pacifique.

S'il est un nom populaire en Nouvelle-Calédonie, c'est celui de M. John Higginson, Écossais d'origine, qui a obtenu les lettres de grande naturalisation française et qui, depuis des années, se trouve à la tête de vastes et nombreuses exploitations minières dans cette possession océanienne. Frappé de la beauté des ports, de la luxuriante végétation des Nouvelles-Hébrides, dont la première vue avait arraché un cri d'admiration au célèbre capitaine Cook, notre compatriote avait résolu de faire de ces îles autant de terres françaises.

En 1878, étant commissaire à l'Exposition universelle de Paris, il appela l'attention du gouvernement sur ce groupe, et fit comprendre l'importance de la question à l'amiral Pothuau, alors ministre de la marine et des colonies.

L'amiral Dupetit-Thouars fut envoyé aux Nouvelles-Hébrides pour explorer ces îles en vue d'une occupation probable, mais l'affaire échoua par suite de considérations diplomatiques. M. Higginson conçut alors le projet de fonder une grande Compagnie qui achèterait des terres aux chefs indigènes, crcerait des comptoirs et des communications régulières entre la Nouvelle-Calédonie et les îles du groupe et arriverait, par des acquisitions successives de territoires, à mettre au mains des Français, et par conséquent de la France, l'archipel néo-hébridais tout entier. N'est-ce pas une Compagnie qui a donné à l'Angleterre l'empire des Indes; et une autre Compagnie ne va-t-elle pas lui assurer bientôt la possession de la vaste île de Bornéo ?

L'idée de M. Higginson était d'autant plus opportune, que des colons anglais avaient déjà fondé aux Hébrides quelques établissements, en ayant soin de faire enregistrer en Australie leurs titres de propriété, et qu'un aviso de la marine britannique, en station dans les eaux de ces îles, exerçait une sorte de protectorat déguisé. Il n'était que temps d'agir. Aussi, au mois de septembre 1882, notre compatriote

réunissait-il à Nouméa les principaux colons, pour leur exposer, avec l'ardeur qui l'anime, le plan qu'il avait conçu pour la conquête pacifique des Nouvelles-Hébrides. « La terre est libre, disait-il ; nous arriverons les premiers ; nous allons trouver » d'admirables ports, des vallées d'une fertilité prodigieuse, des forêts splendides, » des mines aussi riches que celles de la Nouvelle-Calédonie. Formons un capital. » Envoyons aux Hébrides des colons et du bétail. Tirons parti de toutes les » ressources que présentent ces contrées. Les comptoirs que nous créerons seront » des établissements privés ; ils n'affecteront, en aucune façon, le caractère d'une » prise de possession exercée par le gouvernement français ; ils ne pourront donc » pas porter ombrage aux autres puissances. Mais, d'autre part, ces établissements » seront français, et la France les protègera au même titre qu'elle protège tous les » biens de ses nationaux. »

Le chaleureux appel de M. Higginson fut entendu ; une Société à un important capital, fut promptement formée, et le 25 octobre suivant, une première expédition montée sur le *Caledonien*, quittait Nouméa, à destination des Nouvelles-Hébrides. « C'est peut-être, dit à ce propos le *Néo-Calédonien*, l'évènement le plus important » qui se soit produit ici depuis la prise en possession de la colonie. »

M. Higginson partait lui-même quelques jours plus tard sur un navire portant son nom.

Le *John Higginson* se rendit à Port-Villa, dans l'île Sandwich, où le *Calédonien* avait déjà fait la réquisition de terres considérables ; c'est là que fut fondé le premier comptoir de la Compagnie calédonienne des Hébrides. Sandwich possède un autre port, Havannah-Harbour, assez vaste pour abriter toutes les flottes du monde ; M. Mac Leod, un Anglais, y possédait des territoires très étendus ; M. Higginson les lui acheta avec les constructions et les goëlettes ; car M. Mac-Leod avait une petite marine et était en réalité le monarque de l'île Sandwich. M. Higginson venait de faire un coup de maître en menant cette rapide campagne avec une vraie *furia francese* ; en un jour il avait acheté tous les établissements anglais de Sandwich.

A la fin de l'année 1884, M. Higginson fit un nouveau voyage aux Hébrides sur le navire *Ne Oblie*, qui alla jeter l'ancre à Port-Sandwich, dans l'île Mallicolo : là, le drapeau français fut arboré et un véritable traité d'alliance fut signé le 10 novembre 1884, entre les représentants de la Compagnie calédonienne des Hébride et le chef Naïm-Bangéróra de Port-Sandwich. Ce chef déclara placer sa tribu sous la protection de la Société, vendre volontairement le territoire de Port-Sandwich à cette Compagnie et demander que lui et les siens fussent reconnus comme sujets de la France et autorisés à adopter les couleurs de son drapeau.

Bref, par une heureuse série d'acquisitions, la Compagnie Calédonienne est devenue propriétaire de 500,000 hectares environ, soit le quart de la superficie totale des îles de l'archipel. Elle possède à Sandwich, Mallicolo, Api, etc., cinq exploitations agricoles en plein rapport, six stations commerciales florissantes, et l'an dernier elle a exporté 45,000 tonnes de coprah ; dans les fermes on cultive le blé, le maïs et le café ; enfin, elle emploie à son service 150 blancs, plusieurs milliers de travailleurs indigènes, daux goëlettes et un steamer. La maison Ballande, de Bordeaux, a aussi un comptoir à Port-Orly, dans l'île Santo-Valna.

Ainsi, non seulement les Nouvelles-Hébrides seraient pour la France une précieuse acquisition comme terres d'une fertilité exceptionnelle, comme refuges pour la transportation pénénale, comme centre de recrutement de travailleurs pour la Nouvelle-Calédonie, comme station stratégique importante sur la route de Panama, mais encore nos nationaux à force d'énergie ont créé dans ces îles des établissements et acquis des intérêts considérables dignes de toute la sollicitude de la métropole, et

qui se trouveront gravement compromis si la France n'y plante pas résolument son drapeau, car l'Angleterre, excitée par l'Australie, convoite l'archipel néo-hébridais, et à la première occasion ne se fera aucun scrupule de l'annexer.

Départ de M. le capitaine Beeston pour une exploration à Bornéo. — Le Gouvernement anglais de la partie Nord de Bornéo a pris à son service le capitaine Beeston, pour le charger d'explorer le pays aux points de vue de la géographie et de la minéralogie.

Le capitaine est déjà parti pour la rivière Segama, qui a été, il y a quelques années, visitée par M. Frank Hatton. Il doit rechercher dans le voisinage s'il y a des mines d'or.

Le partage du monde. — Le comte Herbert de Bismarck, sous-secrétaire d'État de l'empire d'Allemagne, et sir E.-B. Malet, ambassadeur d'Angleterre, ont signé un traité qui rappelle la fameuse Bulle qui séparait, à un autre âge, le monde colonial entre l'Espagne et le Portugal.

MM. de Bismarck et Malet ont fixé, le 6 avril, au nom de l'Allemagne et de l'Angleterre, — en vue de délimiter la sphère d'influence de chacune de ces puissances dans la partie occidentale de l'océan Pacifique, — une ligne de démarcation qui, partant d'un point situé dans le voisinage de Mître-Rock, sur la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée, à 8° de longitude méridionale, coupe les îles Salomon de telle façon que les trois grandes îles septentrionales de ce groupe, îles Bougainville, Choiseul et Isabelle, restent à l'Allemagne, et se dirige ensuite vers le nord-est, du côté des îles Marshall.

L'Allemagne et l'Angleterre s'engagent mutuellement à bandonner toutes leurs possessions ou protectorats antérieurs dans la partie de l'océan Pacifique située au-delà ou en deçà de cette ligne de démarcation, à n'y pas faire de nouvelles acquisitions et à ne pas s'y opposer à l'extension de l'influence de l'une ou de l'autre puissance.

Cette convention ne s'applique pas aux îles Samoa et Tonga, qui demeurent territoire neutre.

RÉGIONS POLAIRES.

Trouvailles de M. le capitaine Fairweather dans les terres arctiques. — M. le capitaine Fairweather, commandant la baleinière *Terra-Nova* de Dundee, a fait parvenir récemment à l'Amirauté anglaise une série de documents et d'objets déposés dans les terres arctiques, près de la passe du Prince-Régent, par les expéditions envoyées à la recherche de sir John Franklin, il y a une trentaine d'années. Ces reliques présentent un certain intérêt, et la façon dont elles ont été retrouvées est curieuse.

Le capitaine Fairweather raconte que, se trouvant à la fin de juin à l'entrée de la passe du Prince-Régent, il vit arriver près de son navire plusieurs traîneaux d'indigènes. Ces Esquimaux étaient vêtus d'effets européens, de pantalons en bougran, de jaquettes de pilotes, de chemises de flanelle, et ils arboraient des casquettes de laine et des chapeaux de feutre. Leurs traîneaux étaient pleins de tabac en carottes,

et ils possédaient jusqu'à la poudre d'ognons dont ils ignoraient l'usage et qu'ils prisaient. Ils avaient aussi du rhum, des conserves de viande. Ils racontèrent qu'ils avaient découvert « une cache à trésor » dans l'île Beechey, et qu'ils avaient pris tout ce qu'elle contenait. Le capitaine fouilla dans les traîneaux, pendant que les hommes de son équipage s'empressaient d'acheter leur tabac aux Esquimaux. M. Fairweather découvrit ainsi une petite boîte contenant des papiers que les indigènes avaient mis de côté pour en faire des bourres de fusil. Ces papiers avaient été laissés successivement à l'île Beechey par toutes les expéditions arctiques qui y ont atterri. Le plus ancien de ces documents est du 22 août 1854 et est signé par le commandant sir E. Belcher. Il énumère les tentatives infructueuses faites pour retrouver les équipages de l'*Erèbe* et de la *Terreur*, ainsi que les désastres arrivés à son expédition : il était obligé d'abandonner l'un de ses navires, l'*Assistance*, et de tâcher de revenir en Angleterre sur l'*Étoile du Nord*, seul. Il joignit à cette relation la liste des provisions et des effets qu'il laissait à l'île Beechey ; enfin, il déposa, dans le même étui une communication de l'Amirauté, ordonnant à sir E. Belcher de faire revenir en Angleterre, du mieux que cela se pourrait, tous les équipages occupés à rechercher les traces de sir John Franklin. L'Amirauté estimait que l'on avait sacrifié assez d'existences dans ce but, et se trouvait, d'ailleurs, embarrassée par la guerre de Russie.

On sait que lady Franklin ne tint nul compte de cet ordre ; elle équipa à ses frais et par souscriptions une expédition de recherches, et le second des documents rapportés par le capitaine Fairweather relate le passage à l'île Beechey du capitaine M'Clintock. Ce document est daté de la « baie de l'Erèbe » 14 août 1858. Le capitaine M'Clintock a mis au-dessous : « 15 août » comme s'il n'était pas sûr de la date ; il exprime sa détermination de pousser plus au nord ; on sait les résultats de sa tentative, qui dissipa tous les doutes sur le sort de l'expédition Franklin et ajouta une page tragique aux annales du pôle.

Le plus récent des documents rapporté par le capitaine Fairweather est daté du 26 août 1875 ; il est signé de sir Allen Young, qui poussa jusqu'à l'île Beechey dans son yacht la *Pand ra*. C'est ce navire, qui, rebaptisé la *Jea nette*, fut pris dans les glaces au nord du détroit de Behring. Le capitaine Dulong dut l'abandonner et finit par mourir de faim et de froid avec ses hommes.

Les documents rapportés par le capitaine Fairweather seront conservés dans les archives de l'Amirauté anglaise.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(in extenso).

Les forces productives de l'Australasie Britannique.

Par M. E. LEVASSEUR, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille.

Conférence faite à Lille le 31 Janvier 1886 à la séance solennelle de la distribution des récompenses.

(Suite). (1)

La culture est relativement facile ; elle n'a presque pas besoin de fumier sur des terres qui ne sont pas encore fatiguées ; elle se contente de labours peu profonds et, comme la rente de la terre est à peu près nulle, le prix de revient des produits, malgré le taux élevé des salaires (2), est faible.

Le rendement moyen des terres cultivées en froment est généralement moindre que celui de la France (qui est d'environ 15 hectolitres à l'hectare) dans *Victoria*, dans la *Nouvelle-Galles* et surtout dans l'*Australie méridionale*, (env. 9 hectolitres à l'hectare), 7 seulement en 1884 ; mais il lui est supérieur dans *Queensland*, dans la *Tasmanie* et surtout dans la *Nouvelle-Zélande*, où les documents officiels le portent à 26 hectolitres à l'hectare (3) (moyenne de 1869 à 1883). (Voir la figure N° 11, représentant le rendement par acre des six principales colonies, de 1869 à 1883. — Le rendement en boisseaux, par acre,

(1) Voir pages 8 et 65 du présent volume.

(2) En 1880, on payait, dans la colonie de Victoria, au laboureur 19 sh. 7 d. par semaine (environ 25 fr.) avec la nourriture, un garçon de ferme 16 sh. 10 d. (environ 21 fr.); en 1885 20 sh. et 20 à 25 sh. par semaine.

(3) Ce rendement est si élevé qu'on pourrait le mettre en doute ; cependant la statistique officielle n'a jamais enregistré depuis 1869, un rendement inférieur à 22. En 1884, il est évalué à 25.5

peut être considéré comme équivalent à peu près au rendement en hectolitres par hectare ; il n'est inférieur que d'environ 1/10e.)

RÉCOLTE DES CÉRÉALES par millions d'hectolitres.

COLONIES.	FROMENT			AUTRES CÉRÉALES en 1883
	1856	1873	1884-85	
Queensland.....	?	0.03	0.070	0.51
Nouvelle-Galles du sud..	0.60	0.71	1.51	1.73
Victoria	0.63	1.72	3.75	3.20
Australie méridionale...	?	2.24	5.4	0.11
Australie occidentale ...	?	0.12	0.13	0.03
Tasmanie.....	0.42	0.34	0.21	0.27
Nouvelle-Zélande.....	?	1.23	2.47	3.34
	?	6.49	13.62	8.29

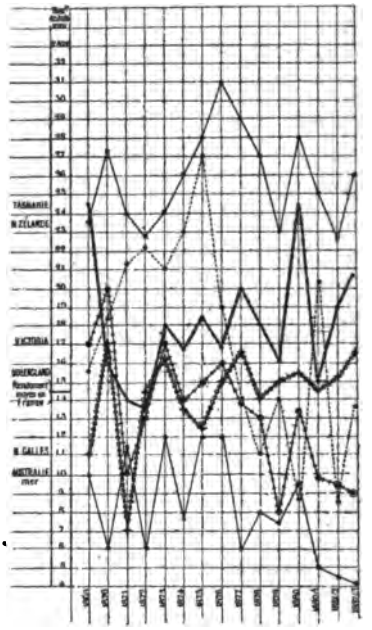

Fig. N° 11. Rendement en boisseaux par acre cultivé en froment dans les six principales colonies.

Le climat humide et le sol volcanique de la Nouvelle-Zélande sont favorables à la culture. Au contraire, la sécheresse de l'Australie sont redoutables aux récoltes et font varier beaucoup le rendement. Dans l'ensemble malgré les défaillances de l'Australie occidentale et de la Tasmanie et l'état à peu près stationnaire de l'Australie méridionale où le nombre d'hectolitres récoltés n'a pas suivi la progression du nombre d'hectares ensemencés, il y a un progrès considérable.

La récolte du *froment* était de 3 à 4 millions d'hectolitres en 1862, de 6 millions 1/2 en 1873 (1); dix ans après, en 1883, elle atteignait 16 millions; elle n'a été que de 13 millions 1/2 en 1884. *L'avoine* (2 millions d'hect. en 1867 et plus de 6 millions d'hectolitres en 1885), céréale des pays froids, n'a d'importance que dans les trois colonies du sud, *Tasmanie, Victoria* et *Nouvelle-Zélande*, où la récolte a triplé en dix ans; le *maïs* (environ 1 million en 1857 et 2,226,000 hectolitres en 1883) n'en a que dans celles du Nord, *Nouvelle-Galles* et *Queensland*. Les autres céréales, *orge*, etc., donnent en tout moins d'un million d'hectolitres.

La *pomme de terre* est un des produits essentiels de la culture anglo-saxonne; la récolte de 1883 était *de 396 millions de kilogrammes*, dont plus des sept dixièmes étaient récoltés dans *Victoria* et dans *la Nouvelle-Zélande* (2), c'est-à-dire dans la partie la moins chaude.

Le *tabac* de la *Nouvelle-Galles* et de *Victoria*, qui est moins employé pour la fabrication des cigares que pour le lavage des toisons le *coton* et *la canne à sucre* de *Queensland*, deux cultures dont le manque de bras gêne un peu le développement, mais dont la seconde donne de belles espérances, *le phormium* de la *Nouvelle-Zélande* sont au nombre des produits agricoles qui méritent une mention.

L'Australie aspire, depuis 1858, à devenir une contrée vinicole; le

---

(1) Année de faible récolte d'ailleurs; les récoltes de 1870 à 1881 ont été (en millions d'hectol.);

1870	de 5.0 mill. hect.	1874	7.6	1878	9,4	1882	11.5
1871	5.2	1875	7.8	1879	13.2	1883	16.0
1872	7.8	1876	6.7	1880	11.4	1884	16.4
1873	6.4	1877	9.4	1881	10.7	1885	13.2 ?

(2) 3,800,000 hectolitres en 1870
8,130,000 » » 1880
4,820,000 » » 1882

climat s'y prête, et les colons font de grands efforts pour améliorer la fabrication de leurs vins qui sont en général médiocres et de peu de conservation, mais dont plusieurs ont déjà des qualités estimables. Cependant le phylloxera a envahi certains vignobles et la production n'est pas en progrès ; elle était de 86,000 hectolitres de vin en 1873 et de 81,000 en 1884, provenant de *l'Australie méridionale*, de *Queensland* et surtout de *Victoria* et de *la Nouvelle-Galles*.

XI.

Le bétail et la laine.

La principale richesse de l'Australasie n'est pas encore dans la culture ; elle est et elle restera longtemps dans l'élevage, surtout l'élevage du mouton, qui convient parfaitement au climat sec de l'Australie et qui permet d'utiliser de vastes espaces avec peu de bras et peu de capitaux. L'Australie possède dans la zone tempérée d'immenses étendues de pâturages maigres et pierreux qui nourrissent à peine un mouton par hectare, sous un soleil chaud (1). Comme sur les plateaux d'Espagne où s'est formée la race mérinos, l'animal est obligé de marcher beaucoup pour trouver sa nourriture ; sa toison y gagne en finesse (2). Quand il se trouve dans des pâturages humides et plantureux, comme en Nouvelle-Zélande, il tend à devenir un animal de boucherie et à se couvrir d'une laine plus forte.

Non seulement les cultivateurs entretiennent beaucoup d'animaux de ferme sur leurs terres, parce qu'ils n'en mettent en labour que la moindre partie, et qu'ils font des luzernes et autres prairies artificielles, surtout dans *Victoria*, dans l'*Australie méridionale* et la

---

(1) L'Australie occidentale est la seule colonie de la zone tempérée dont les pâturages, sur beaucoup de points, paraissent jusqu'ici convenir médiocrement au mouton.

(2) Le progrès s'est fait non seulement pour la qualité, mais pour la quantité. La toison donnait, en moyenne, 770 grammes de laine lavée en 1860 et 1,080 grammes en 1877.

Nouvelle-Galles (1), mais un grand nombre de « squatters » se livrent exclusivement à l'élevage du mouton sur de vastes espaces que les gouvernements leur louent à cet effet et où ils établissent leurs « runs » ou stations. Ces stations ont quelquefois une superficie de plus de cent kilomètres carrés divisés en plusieurs pacages, par des barrières en fil de fer; on y compte par dizaines de mille les têtes de bétail que quelques pâtres à cheval suffisent à garder.

Depuis 1797, date à laquelle les huit premiers mérinos espagnols ont été importés du Cap à Sydney et depuis 1807, année où la première balle de laine a été importée en Angleterre, la race ovine a considérablement multiplié.

L'Australasie possédait 536,000 moutons en 1829, 17 millions en 1856, plus de 49 millions en 1871 et, en 1883, près *de 80 millions de moutons*, d'après les statistiques coloniales (2). Les circonstances défavorables avaient réduit ce nombre à 74 millions en 1884 (3) La *Nouvelle-Galles*, qui a toujours occupé sous ce rapport le premier rang, compte à elle seule pour les deux cinquièmes dans ce total, *la Nouvelle-Zélande, Victoria* et *Queensland* sont, bien loin derrière elle, au second rang. Le tableau ci-joint, page 134, indique l'état du bétail à deux époques et l'exportation de la laine en Australasie ; les deux figures, qui l'accompagnent, (figure N° 12, nombre des moutons dans les colonies Australasiennes, de 1856 à 1884, et figure N° 13. Répartition des moutons par Colonie en 1883), montrent l'accroissement du nombre des moutons et leur répartition par colonie.

(1) En 1883, il y avait :

	Terres en culture (y compris les prairies artificielles).	Sur ce total, les prairies artificielles et fourrages occupent :
	(milliers d'hectares)	
Queensland	66	12
Nouvelle-Galles	315	114
Victoria	855	236
Australie méridionale	1100	160
Australie occidentale	24	8
Tasmanie	157	77
Nouvelle-Zélande	563	63
	3110	670

(2) Exactement 79.8 millions d'après des relevés datant de Décembre 1883 et Mars 1884. En Mars 1884, la Nouvelle-Galles comptait 34 millions de moutons.

(3) 74,345,880 d'après la statistique provisoire pour 1884 par M. H.-H. Hayter.

LE BÉTAIL ET LA LAINE EN AUSTRALASIE.

	Nombres exprimés par milliers d'unités.						Exportation de LA LAINE Nombres exprimés p. millions de kil.		PORCS par milliers d'unités en 1884.
	CHEVAUX en		BŒUFS en		MOUTONS en				
	1856.	1884.	1856.	1884.	1856.	1884.	1856.	1884.	
Queensland	»	253	»	4.266	»	9.309	»	15.8	52
Nouvelle-Galles du sud	251	331	2.023	1.336	7.736	30.380	9	82.9	212
Victoria	69	294	647	1.288	4.642	10.638	10	53.1	234
Australie méridionale	49	168	273	389	1.963	6.696	4	28.9	164
Australie occidentale	»	37	23	71	178	1.547	»	2.9	20
Tasmanie	»	27	88	129	1.615	1.720	2	3.7	57
Nouvelle-Zélande	»	162	92	699	990	14.056	1	36.	200
	»	1.272	3.146	8.178	17.124	74 346	26	223.3 (1)	939
En 1861	»	»	»	4 039	»	23.741	»	»	»
» 1871	»	782	»	4.713	»	49.773	»	»	737

(1) Y compris le commerce intercolonial, qui est d'environ 18 millions de kilogrammes.

Une conséquence de cette richesse est le bon marché de la viande : le kilogramme de mouton se vendait au détail à Melbourne, de fr. 0,20 à

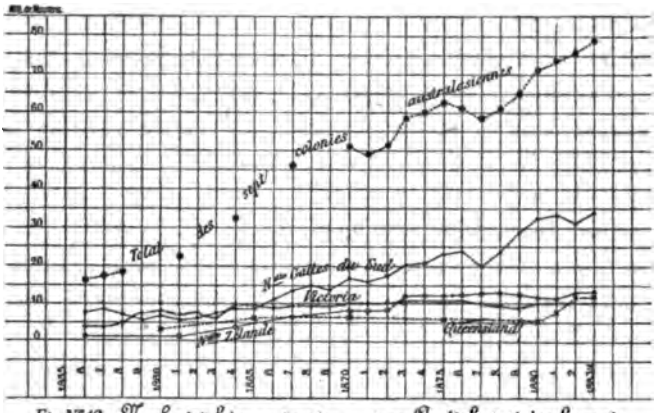

Fig. N° 12 Nombre total des moutons (——) en Australasie et dans les quatre principales colonies depuis 1856.

0,50 le kilogramme en 1882 (1). Aussi, commence-t-on à faire des *conserves* (en boîte ou dans la glace) que l'on vend aux navires et que

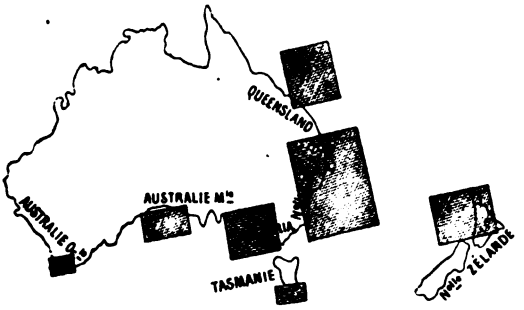

Fig. N° 13. Répartition des moutons par colonies.
(1 millimètre carré pour 100,000 moutons.)

l'on expédie jusqu'en Europe ; de grandes usines sont déjà installées pour cette fabrication, et plus encore pour la préparation des peaux et cuirs et de la *graisse*, autres articles très importants du commerce de l'Australasie. Un seul navire peut apporter en Angleterre, en une

(1) Il était moins cher à Wellington (fr. 0.20 à 0.40) ; plus cher à Adélaïde (0.60 à 1.20) et à Sydney (0,60 à 1.20).

quarantaine de jours, 27,000 carcasses de moutons bien conservées à l'aide d'appareils frigorifiques. Un des docks de Londres est aménagé de manière à les recevoir dans des caves, où des machines réfrigérantes entretiennent une température constante au-dessous de zéro, ces carcasses sont enveloppées de calicot, et la viande peut, sans que les frais de manutention par kilogramme soient considérables, se conserver fraîche jusqu'au moment où elle est expédiée sur les marchés. Il y a dans cette industrie nouvelle le germe d'une importante révolution économique.

La *laine* est le produit principal, parce que c'est celui dont le commerce d'exportation est le plus facile. La laine d'Australie est généralement blanche, forte et fine ; elle laisse encore à désirer sous le rapport de la longueur des brins. Il y a, d'ailleurs, avec une production aussi abondante, des qualités très diverses ; quelques-unes, communes, comme celle de Manaro, district marécageux de la Nouvelle-Galles, d'autres fines, longues et nerveuses, comme celle de *Tasmanie*, la plus renommée de toutes. L'exportation, qui peut servir de mesure approximative de la production, était d'environ 26 millions de kilogrammes en 1856, et, en 1884, de 223 millions de kilogrammes (1) ; la quantité a quintuplé en moins de trente ans, quoique la sécheresse persistante ait légèrement diminué dans certaines colonies, de 1880 à 1884, le nombre des moutons (2), et, par suite, la quantité de laine disponible.

En 1884, les colonies australasiennes possédaient *1,272,000 chevaux 8,178,000 bœufs* (3), *939,000 porcs. La Nouvelle-Galles du sud* occupait le premier rang par le nombre de chevaux, *Queensland* par le nombre des bœufs. Il y a peu de chèvres et d'ânes ; mais les volailles d'Europe se sont multipliées, et on commence à élever des *autruches*

---

(1) Cette exportation est l'exportation totale, résultant de l'addition des valeurs, exportées par chaque colonie, sans que les quantités réexportées aient été déduites (nous reviendrons sur cette question en traitant du Commerce). Les laines australasiennes valaient, à Londres, en Décembre 1882, de fr. 3.45 à 2.60 en qualité supérieure, et de fr. 1.40 à 2.55 en qualité inférieure. Les laines de Tasmanie et de Victoria sont celles qui se cotent le plus haut.

(2) Ainsi, la Nouvelles-Galles avait 33 millions de moutons en 1881, 31 en 1882, 34.4 en 1883, 30.3 en 1884 ; l'Australie méridionale 6.8 en 1881 en 6.3 en 1882.

(3) Dans Victoria, un quart environ se composait de vaches laitières. Le nombre des bœufs dans les colonies australasiennes s'était élevé jusqu'à 8,664,000 en 1882, il a diminué en 1883 et en 1884.

dans *Victoria* et dans les colonies voisines. (*Australie méridionale* et *Nouvelle-Galles du sud.*)

XII.

La richesse agricole.

Pour se faire une idée juste de la richesse agricole de l'Australasie, il ne faut pas comparer les récoltes qu'elle produit ou le bétail qu'elle nourrit, à son territoire ; car ce territoire est en grande partie inoccupé et les moutons même ne sont qu'au nombre de 8 1/2 par kilomètre carré. C'est avec la population qui possède cette richesse que la comparaison doit être établie.

RÉCOLTES ET BÉTAIL PAR TÊTE D'HABITANT (en 1882).

	FROMENT	AUTRES CÉRÉALES	CHEVAUX	BŒUFS	MOUTONS	PORCS
Queensland	0.2	2.4	0.9	16.4	48.5	0.2
Nouvlle-Gallesd. sud	1.8	2.1	0.4	2.2	38.9	0.2
Victoria	3.5	2.4	0.3	1.4	11.2	0.2
Australie méridle ..	9.0	0.2	0 5	1.0	2.2	0.3
Australie occidle ..	2.9	1.0	1.0	2.0	40.0	0.5
Tasmanie	2.8	2.5	0.2	1.0	15.0	0.2
Nouvelle-Zélande..	7.2	7.9	0.3	1.6	25.0	0.4
Moyenne générale pour l'Australasie	3.9	2.6	0.5	3.9	25.8	0.28
Moyenne générale pour la France	3.2 (*)	4.3	0.07	0.3	0.5	0.15

(*) La récolte de 1882 en France a été exceptionnellement bonne (122 millions d'hectolitres). La moyenne (100 millions d'hectolitres) donnerait 2.9.

XIII.

La flore et la faune indigènes.

La plus grande partie de l'Australie n'offre que des steppes et des déserts pierreux, semés de broussailles épineuses. Cependant il existe,

surtout dans *Queensland*, dans certaines parties de la *Cordillère Australienne* et dans la *Nouvelle-Zélande*, de vastes étendues boisées (1). Des arbres caractéristiques de la flore australienne, les *cèdres*, les *acacias*, les *eucalyptus*, qui comprennent un grand nombre d'espèces répandues dans presque toute l'Australie et dont les feuilles pendantes en forme de couteau donnent un peu d'ombre, les *fougères arborescentes* s'y trouvent en abondance et fournissent des bois d'essences diverses à l'industrie et au commerce. La *Nouvelle-Zélande* possède une flore quelque peu différente ; le *phormium tenax* est un des végétaux qui la caractérisent.

La faune australienne est pauvre. On a compté cent dix espèces de *marsupiaux* dont les plus connus sont les *kangourous ;* on trouve le *dingo*, espèce de chien sauvage, redouté des squatters, des *rats* en grand nombre, des *serpents* et des *lézards*, des oiseaux, dont le plus grand, *l'ému*, ressemble à l'autruche, et parmi lesquels il y a une grande variété de *perroquets*, un animal bizarre, *l'ornithorynx*, qui tient du mammifère et de l'oiseau, mais qui chassé par les collectionneurs, a presque disparu, beaucoup de *poissons* et de *crustacés*, des quantités considérables de *moustiques* qui incommodent non moins les gens que le bétail. Excepté le poisson dont se nourrissaient les indigènes, et le *kangourou* que l'on chasse, la faune indigène offre très peu de ressources : ce qui explique en partie la condition misérable des sauvages de l'Australie. Ce continent doit les éléments de sa fortune et de sa civilisation au bétail européen.

XIV.

La chasse et la pêche.

On chasse le *kangourou* et quelques animaux d'Europe, qui se sont multipliés en Australie, entre autres le *lapin*, le *buffle* des marais dans le nord-ouest, le *daim* dans la Cordillère Australienne. Le *poisson,* qu'on pêche en abondance, est encore la principale nourriture des indigènes.

---

(1) L'industrie de l'élevage contribue dans plusieurs régions à rendre le paysage encore plus nu, les propriétaires détruisant les arbres pour que l'herbe pousse mieux.

La mer fournit la *nacre*. Les tortues qu'on pêche principalement sur la côte de l'*Australie occidentale* sont recherchées pour leur *écaille*, et divers poissons. On trouve en grand nombre les *chiens de mer* sur la côte de la Tasmanie. Des ports de la côte méridionale d'Australie, de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande partent des navires qui vont dans l'océan Glacial du sud à la pêche de la *baleine*. Les *huîtres* de *Sydney* sont renommées. On pêche *des huîtres perlières* dans le voisinage de l'île *Dirk Hartog*.

XV.

La production industrielle.

Une contrée où l'énergie des habitants trouve dans l'agriculture un emploi illimité, ne peut donner à l'industrie qu'un rôle secondaire. Cependant, comme elle a été peuplée par une race qui apportait avec elle les arts et le génie de la civilisation, certaines industries se sont rapidement développées, surtout celles qui sont liées à l'agriculture : la *minoterie*, qui compte dans la *Nouvelle-Galles du sud* et dans *Victoria* plus de 300 moulins, la plupart à vapeur, les *brasseries*, les fonderies de *suif*, la préparation des *viandes conservées*, du *sucre*, du *noir animal*, les *distilleries*, les *tanneries*, les fabriques de *machines agricoles* et de *voitures*. L'or a fait créer les *hôtels de monnaie* de *Sydney* et de *Melbourne*. La construction des villes a multiplié les *briqueteries*, et des industries se sont installées pour satisfaire non seulement aux besoins journaliers de la vie urbaine, mais aux besoins du luxe et de l'intelligence : telles sont, par exemple les imprimeries, la variété des bois a donné naissance à *l'ébénisterie* et aux *constructions navales* qui commencent à prendre de l'importance dans la *Nouvelle-Zélande*. L'abondance de la laine a suscité des entreprises de *filature* et de *tissage*; les Australasiens, qui ont la matière première sous la main et qui peuvent faire venir d'Europe des machines et des contre-maîtres, comprennent qu'ils ont intérêt à fabriquer pour leur propre marché certains tissus ; des entrepreneurs l'ont tenté avec succès.

Victoria, la colonie dont la population est le plus dense, a la prétention de devenir un Etat manufacturier. La prétention est légitime, mais Victoria aurait pu la soutenir sans s'enfermer, comme elle l'a fait à tort suivant nous, derrière un tarif de douanes restrictif. Un jour viendra assurément où l'Australasie, sans jamais se suffire à elle-même, parce

qu'un pays vend et achète davantage à l'étranger à mesure qu'il s'enrichit, exportera des produits manufacturés, comme le font aujourd'hui les Etats-Unis.

XVI.

Les voies et moyens de communication.

Les voies de communication. — Une colonie dont les habitants vivraient exclusivement du produit de leurs terres sans exporter de denrées, pourrait subsister sans avoir de bonnes voies de communication. Une colonie dont la prospérité est fondée sur l'exportation d'un produit encombrant et qui a de vastes territoires à exploiter, ne saurait s'enfermer dans l'isolement. Les colonies australasiennes, qui n'avaient pas même, comme les Etats-Unis, la ressource de belles voies d'eau navigables et de la canalisation, ont compris, comme la grande République Américaine, qu'un des moyens les plus efficaces de préparer la colonisation et de développer leur richessse, était de créer des voies de communication; car ce sont elles qui donnent de la valeur à la terre en donnant un débouché à ses produits et qui attirent l'immigrant, plus confiant, lorsqu'il se sent ainsi rattaché au monde civilisé.

Partout des commissions spéciales de district sont chargées de la construction et de l'entretien des routes et lèvent des taxes à cet effet; mais les routes sont coûteuses et animent médiocrement la circulation, quand les distances sont très grandes, quoique des entrepreneurs aient établi presque partout des services de diligences (1). Les colonies ont voulu sillonner leur territoire de voies ferrées; comme les premières Compagnies formées dans ce dessein avaient eu peu de succès, elles ont entrepris la construction à leurs frais et elles ont aménagé l'exploitation en vue des besoins particuliers de leur clientèle (2). Le budget de la métropole n'a pas contribué à la création des voies ferrées australasiennes; mais le marché de Londres a fourni une grande partie des capitaux et les gouvernements coloniaux ont trouvé plus facilement à y placer leurs titres d'emprunts que n'auraient pu le faire des Compagnies privées.

(*A suivre.*)

---

(1) Ces diligences étaient loin d'être toujours confortables (voir l'*Australie nouvelle*, p. 51) en 1881; les routes elles-mêmes n'étaient souvent marquées que par les ornières des roues sur une plaine raboteuse.

(2) Ainsi les chemins de fer ont presque tous des aménagements spéciaux de gares et de wagons pour le transport des moutons.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(in extenso.)

DE LILLE A CONSTANTINOPLE

Par M. BÈRE, Ingénieur de la Manufacture des tabacs de Lille,
Membre du Comité d'études.

Le voyage de Constantinople est aujourd'hui devenu bien facile, et de tranquilles voyageurs, amateurs de confortable, peuvent maintenant se transporter aisément jusqu'à la vieille capitale de l'Orient. Il n'y a pas bien longtemps encore, il fallait s'embarquer à Marseille et rester six jours en mer : cette traversée intéressante qui permet de jeter un coup d'œil sur les côtes de l'Italie, les côtes de la Grèce et les nombreuses îles de l'archipel, n'est certes pas abandonnée par les touristes qui font bien, lorsque leurs loisirs le permettent, de prendre la voie maritime soit au départ, soit au retour, mais l'orient express, qui part de Paris deux fois par semaine, les conduit au but après trois jours et quatre nuits de voyage. Bien que cette course à travers l'Europe soit un peu rapide, elle procure un réel plaisir au voyageur commodément installé dans les larges sleeping-cars, il voit se dérouler devant lui un panorama varié : les champs de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Roumanie ; de grandes villes comme Munich, Vienne et Pest, semblent glisser devant ses yeux, les deux fleuves majestueux de l'Europe et leurs affluents apparaissent successivement ; l'orient-express s'arrête à Giurgevo sur le bord du Danube, qu'on traverse en bateau à vapeur ; presque sans prendre haleine, on monte à Roustchouk dans un train qui s'arrête à Varna, sur le bord de la mer Noire, et montant sur le bateau tout prêt à parti, on se trouve le matin au réveil dans le Bosphore, en face de Constantinople.

C'est ainsi qu'on peut se transporter aujourd'hui jusqu'aux premiers rivages de l'Asie, et en songeant que la distance est ainsi abrégée, nous n'osons même pas jeter en passant une expression sentimentale de regret aux vieilles voitures de poste qui facilitaient, il est vrai, les

connaissances et les aventures, mais qui imposaient au voyageur une observation instructive et fatigante ; d'ailleurs, rien n'empêche maintenant encore de ralentir la course, de s'arrêter aux points principaux, de faire une partie du trajet en voiture ou même à pied.

Sans aller jusque là, il est tout au moins naturel de s'arrêter dans l'élégante capitale de l'Autriche, qui s'est enrichie depuis quelques années de monuments remarquables, où de larges boulevards et de rues animées offrent au voyageur de nombreuses distractions. Pour y arriver, une voie nouvelle a été ouverte depuis un an et demi environ, c'est la ligne de l'Arlberg, qui continue le chemin de fer de Bâle à Zurich et à Buchs et passe dans le massif de montagne qui lui a donné son nom ; le spectacle de cette partie sauvage et grandiose de la Suisse, encore peu connue, est des plus intéressants, un tunnel de 10 kilomètres et demi de long donne accès dans le Tyrol, on arrive ainsi directement à Insprück, entourée de montagnes, dans une situation pittoresque. On sait qu'Insprück est reliée à l'Italie par la ligne du Brenner, remarquable par sa hardiesse, ses vingt-deux tunnels, ses courbes et ses rampes, qui rivalise par sa beauté avec celle du Semmering, entre Vienne et Gratz, qui est elle-même établie le long de rochers abrupts et offre de magnifiques points de vue. Le désir de suivre ces lignes nous a entrainés à faire un détour par Insprück et à traverser le Tyrol, la Styrie et la Carinthie, à descendre dans la vallée de la Drave célèbre par les marches des armées de l'Empire ; sur la frontière de la Styrie et de la Carinthie se trouve le château où fut, dit-on, enfermé Richard Cœur de Lion. Les souvenirs historiques, les légendes, et les merveilles plus positives de l'art moderne se succèdent ainsi, occupant l'esprit et les yeux du touriste.

Pest est justement célèbre par ses beaux édifices, ses larges avenues, ses jardins, par les belles Hongroises, par le Danube qui traverse majestueusement la ville. En Hongrie, l'aspect est changé, ce sont de vastes et fertiles plaines jusqu'à la frontière Roumaine à Verciorova. Là on longe le Danube, ayant en face de soi la rive escarpée de la Serbie, et on peut admirer le célèbre passage des Portes de fer. Pour être véridique, nous avouerons que ce nom éveille des idées plus grandioses que la réalité. Il ne faut pas perdre de vue le fleuve, du moins lorsqu'on est en wagon, sans quoi on risquerait de ne pas apercevoir le passage jadis redouté des navires ; quelques rochers cachés sous les flots bouillonnants resserrent le lit du fleuve ; le péril est dissimulé, ce qui est

doublement regrettable au point de vue des navigateurs et au point de vue du pittoresque.

Jusqu'à Bucharest, s'étendent aussi de vastes plaines, d'un aspect assez misérable, sur lesquelles on aperçoit de loin en loin des chaumières et de pauvres villages ; les habitants de la campagne ont conservé leur costume traditionnel, grand sayon blanc, grand bonnet et hautes guêtres. Le type est bien celui des populations latines, les hommes sont bien bâtis, et les femmes ont l'extérieur très agréable.

La partie de la Roumanie la plus belle et la plus riche s'étend au Sud et au Sud-Est, du côté des montagnes et du Danube.

L'agriculture forme d'ailleurs la principale ressource du pays, qui n'a presque pas d'industrie. La capitale de la Roumanie s'est beaucoup développée depuis quelque temps, elle est percée de belles et larges rues, les faubourgs ont une vaste étendue, ils sont formés de maisons peu élevées, séparées les unes des autres, entourées de petits jardins, chaque famille a la sienne La chaussée, large avenue qui s'étend aux portes de la ville, entre quelques bosquets de verdure, est sillonnée le dimanche et les jours de fêtes par d'élégantes voitures, et parcourue par un monde brillant. Les monuments sont rares, le palais du roi n'est pas un édifice bien remarquable ; on voit cependant de jolies constructions, de belles églises grecques, entre autres celle de la domina Balasa, récemment bâtie, qui est fréquentée par la société élégante.

La grande rue Vittorei est très animée par des voitures que des cochers russes conduisent aux plus rapides allures, dignes en cela de servir d'exemple à leurs confrères de nos pays. Beaucoup de ces cochers appartiennent à la secte des Scopitzi ou Mutilés, malgré les lois sévères édictées contre elle. Un emprunt de 16 millions a été contracté récemment pour l'embellissement de la capitale, qui, par son animation, ses magasins, ses jolies personnes, produit sur l'étranger l'impression la plus favorable. Au milieu coule une petite rivière, bien canalisée, aux eaux troubles, et douée, dit-on, de propriétés merveilleuses. Qui en boit ne peut plus quitter Bucharest. L'épreuve est dangereuse, mais qu'on boive ou non l'eau de la Dimbovitza, on éprouve certainement le désir de revoir ses bords.

La société roumaine est fort gaie, fort hospitalière, elle imite les coutumes françaises et paraît éprouver pour la France une réelle sympathie. Notre langue est d'un usage courant dans les salons.

Ce fut pour nous un véritable surprise d'entendre autour de nous les conversations à l'opéra de Bucharest. Qu'on se figure une jolie

salle de spectacle, éclairée à la lumière électrique, ornée des plus fraîches toilettes, le français venant agréablement frapper nos oreilles, nous pouvions presque nous croire au milieu de compatriotes.

La littérature est en grand honneur; les femmes, généralement jolies, portent avec beaucoup de goût les toilettes parisiennes. S'il était permis de critiquer ses hôtes, surtout quand leur accueil a été charmant, nous reprocherions aux Roumains d'aimer un peu trop le plaisir. Mais laissons ce reproche dans la bouche de ceux qui les ont vus plus longuement, et laissons leur la responsabilité des critiques.

La haute société est formée de propriétaires, fonctionnaires, banquiers, hommes politiques. Ces derniers suivent avec beaucoup d'intérêt les évènements qui se passent chez nous ; ils forment aussi des partis d'opinions contraires ; mais ceux-ci n'agitent pas de grosses questions constitutionnelles ; ils acceptent la royauté comme le régime assurant le mieux actuellement l'indépendance de la Roumanie ; en revanche ils discutent avec âpreté dans les Chambres et surtout dans leurs journaux les questions de finance et d'administration. On reproche un peu à la France son attitude dans la question de la navigation du Danube, ses lenteurs à reconnaître l'indépendance de la Roumanie après le traité de Berlin, ses rigueurs dans la question douanière, les Roumains aussi pourtant penchent vers le protectionnisme. Mais ils oublieront volontiers ces griefs, et se félicitent dès maintenant des procédés du ministre français actuel, M. de Coutouly. En revanche, ils ont une rancune persistante contre la Russie, à laquelle ils ne pardonnent pas l'oubli des services rendus ; très fiers, à juste titre, des secours qu'ils ont portés aux Russes à Plewna, ils auraient voulu en être récompensés autrement que par l'échange de l'infertile Dobrutscha contre la riche Bessarabie. Ils espèrent réunir un jour les provinces russes et autrichiennes qu'habite une population roumaine et constituer ainsi le grand peuple latin de l'Orient.

Leurs voisins, les Bulgares, forment des vœux analogues ; ils veulent s'agrandir du côté de la mer ; ils aspirent à l'indépendance complète. Confiants dans les récents succès de leur armée, ils veulent dès maintenant secouer toute influence étrangère, le parti dit radical, qui est au pouvoir, représente plus particulièrement ces idées. Depuis que les officiers russes ont quitté l'armée, elle est commandée par des officiers de grade inférieur ; le prince Alexandre est le seul général. Peu de jours avant notre passage à Varma, le 24 mars (style grec) jour de la

fête du prince, s'était produit un petit évènement qui dénote assez bien les dispositions des Bulgares à l'égard de la Russie.

Les consuls étrangers sont d'habitude invités aux cérémonies officielles de la fête ; cette année, les autorités, voulant écarter le consul russe, n'avaient fait aucune invitation. Avec quelques travaux projetés depuis bien longtemps, Varna pourrait devenir un beau port. M. de Lacretelle, le consul actuel, a retrouvé dans ses archives un projet complet, prêt à être exécuté. Il date d'une vingtaine d'années. Quand verra-t-il le jour ?

Varna est sans doute trop près de Constantinople pour que des travaux publics puissent y être exécutés. C'est la contagion de l'exemple. A Constantinople, la nature a tout fait, l'homme rien ou presque rien. Un magnifique canal, aux rives pittoresques et riantes, le célèbre Bosphore, relie la mer Noire à la mer de Marmara. Presque à l'endroit où il rejoint cette dernière mer, il pousse une pointe dans les terres d'Europe et forme la Corne d'or, longue de plusieurs kilomètres et large de 600 mètres environ à son ouverture, la ville est construite en amphithéâtre tout autour de ce port naturel. On vante avec raison le panorama remarquable qui s'offre au voyageur entrant dans la Corne d'or. A mesure qu'on approche, on voit se succéder sur les rives du Bosphore de vieux châteaux légendaires, des palais, des maisons de plaisance, puis apparaissent les maisons de Constantinople serrées les unes contre les autres, dominées par les mosquées avec leurs dômes et leurs minarets, par les hautes tours de Galata et du Séraskier ; ce spectacle n'est apprécié dans toute sa beauté que lorsque le soleil répandant sa lumière, d'une teinte particulière à ces contrées, dore cet ensemble et lui donne un relief saisissant. Il nous fut possible d'admirer plusieurs fois ce coup d'œil, en nous promenant sur les monticules d'Asie, qui, dominant Scutari, font face à Constantinople, ou en montant sur les édifices élevés de la ville, mais nous avouerons que la vieille cité, objet de notre curiosité, nous causa quelque déception le matin de notre arrivée, car ayant traversé l'Europe par un ciel sans nuages, nous aperçumes pour la première fois Constantinople enveloppée d'un humide brouillard. Peut-être, à ce propos, est-il utile d'avertir nos lecteurs qu'il est imprudent de partir pour la Turquie avant le milieu du printemps. En Roumanie, en Bulgarie, la neige se voyait en larges bancs autour de nous, quand nous avons traversé ces régions en avril dernier, sans nous inquiéter d'ailleurs, grâce au beau soleil qui réchauffait l'atmosphère, et nous faisait éprouver cette sen-

sation bien connue de ceux qui ont en plein été franchi des hauteurs sur lesquelles la neige ne disparaît presque jamais. A Constantinople, l'hiver est souvent rigoureux, l'été qui est chaud, succède sans transition adoucie à une demi-saison traversée de froids et de pluie. Cette année, l'hiver était venu en février, et quoique passé en avril, il n'avait pas permis à la végétation de se développer, les campagnes nues, les arbres encore secs, nous causèrent quelque désappointement, que nous voudrions charitablement éviter à nos aimables collègues de la Société de Géographie.

Après avoir sacrifié les voitures de poste ou diligences sans considération pour leurs vieux services et ceux qu'elles rendent encore dans les provinces arriérées, qu'il nous soit permis de dire un peu de mal de la science et de la civilisation, car les bateaux à vapeur, lourds et bruyants, ont fait fuir les gracieux caïques qui glissaient en tous sens sur la Corne d'or et le Bosphore, non pas tous, mais un grand nombre et ils répandent en tout temps un voile de fumée sombre sur le tableau dont nous avons fait une pâle description.

Nul n'ignore aujourd'hui que Constantinople est formé de parties très différentes ; entre la Corne d'Or et la mer de Marmara, Stamboul, la ville turque, puis le quartier grec du Phanar, puis, celui de Psammatia, limités par les vieilles murailles derrière lesquelles les Grecs du Bas-Empire se croyaient inattaquables ; de l'autre côté de la Corne d'or, le faubourg commerçant de Galata, et au-dessus, la ville européenne appelée Péra. Trois ponts de bateaux franchissent le port, le plus important est celui de Galata, toujours parcouru par une foule bariolée dans laquelle l'observateur peut étudier les types des races les plus variées. A Stamboul, il n'y a pas de larges voies, les ruelles s'enchevêtrent et aboutissent soit à de larges places mal délimitées, soit à la Corne d'or. Point de quai, l'eau baigne les maisons. En face, à Galata, il en est à peu près de même, et lorsqu'on débarque pour monter à Péra, seul quartier que le voyageur puisse habiter, on est désagréablement surpris, à moins d'être prévenu à l'avance. Vous vous confiez à un guide de votre hôtel, vous distribuez, sur ses conseils, des bacchichs à droite et à gauche, et vous gravissez les pentes de Pira. La langue turque est assez difficile, mais vous apprenez très vite, aux dépens de votre bourse, le sens de ce mot : le bacchich. Sans vous inquiéter autrement de vos bagages, qu'un vigoureux hammal porte sur son dos, gravissant doucement les rues escarpées, vous arrivez à votre hôtel, où vous trouvez, moyennant 15 fr. par jour ou

20 fr. au plus, tout le confortable que vous pouvez raisonnablement souhaiter.

Qu'on n'oublie pas non plus de se munir de passeport. A l'arrivée, un bacchich ou pourboire suffisant peut amadouer le représentant de la police, mais au départ, on risque fort si on n'a pas de pièces régulières d'être renvoyé au Consulat ou à l'ambassade, et quand on se trouve en règle, le bateau est parti, il faut attendre le second bateau de la semaine. La visite de la douane est assez sérieuse, le bacchich peut toutefois calmer le zèle des agents du fisc.

Les voitures ne manquent pas à Constantinople, mais l'état des pavés en rend l'usage peu agréable. Plusieurs lignes de tramways ont été établies, les cars, d'une forme peu élégante, circulent rapidement, précédés, dans les rues principales, par une sorte de postillon à pied, qui écarte, en courant, les passants trop tranquilles ou les chiens endormis. Péra possède même, depuis quelques années, un chemin de fer funiculaire qui permet d'éviter la forte montée de Galata. Les courses un peu longues se font souvent à cheval, de nombreux loueurs de chevaux se tiennent aux endroits les plus fréquentés ; qu'on trotte, qu'on galope, le maître suit en courant derrière la monture et accélère au besoin sa course.

Qu'on nous pardonne de parler encore du bacchich, vieille rancune de voyageur, qui pourtant n'a pas emporté trop mauvaise opinion des Turcs, mais c'est le préliminaire de toute visite aux mosquées et aux palais. La question d'argent a une importance incontestable, nous ne pouvons passer sous silence les principaux éléments du budget des dépenses. Toute monnaie passe à Constantinople, de là, de grands embarras pour l'étranger qui a grand peine à se reconnaître au milieu des pièces de toutes sortes et de diverses valeurs. La petite monnaie est rare, l'échange des pièces d'argent assez difficile. Le marchand aime mieux ne pas vendre que de changer pour un modique achat de quelques paras la pièce d'un méjidjé, ou de 4 fr. 25 ; il faut alors s'adresser aux changeurs de profession, dont les petites boutiques se trouvent à tous les coins dans les quartiers fréquentés, et qui retiennent naturellement un léger escompte.

Le bacchich remplace souvent les appointements qui devraient être servis aux fonctionnaires. Ceux-ci ne sont presque plus payés ; à eux de chercher des moyens pour y suppléer ; il est vrai que parfois le sultan use envers eux d'une bienveillance exceptionnelle : il fait annoncer publiquement qu'un de ses serviteurs, pour prix de ses bons

offices, recevra le dixième ou le douzième de ses appointements annuels.

C'est depuis 1876 surtout que la gêne est grande en Turquie; les impôts rentrent mal, les ressources sont fort irrégulières. L'industrie est à peu près nulle. L'agriculture pourrait donner des revenus, car le pays est, en beaucoup d'endroits, naturellement fertile, mais les moyens de transport font défaut, les récoltes ne peuvent parvenir sur les lieux de consommation, à cause des frais de transport.

Les lettres confiées à la poste turque n'arrivent à destination qu'après un temps difficile à évaluer d'avance. Grâce à la poste française et aux postes que les principaux États européens ont installées, la correspondance avec l'étranger se fait régulièrement. Mais point de facteurs, chacun fait chercher ses lettres dans le bureau où il présume en recevoir. Le télégraphe turc fonctionne mieux que la poste, et même assez bien.

Dans de pareilles conditions, on devine ce que peut être l'administration ottomane; le meilleur moyen de la stimuler est encore le recours au bacchich, celui-ci croît naturellement en raison de l'importance de l'affaire.

Le sultan actuel examine pourtant les affaires principales, avec l'aide de deux secrétaires, qui ont été tirés par lui de l'obscurité, et qui sont ses hommes de confiance.

Voir le sultan est le désir bien naturel de tous les voyageurs, désir facile à contenter, car le padischah est obligé par la loi religieuse de se rendre publiquement tous les vendredis à la mosquée. Le sultan Abd-ul-Hamid, bien qu'il vive très retiré, constamment en garde contre les trahisons et sans cesse obsédé par la crainte d'une mort tragique, ne peut se soustraire à cette obligation. Tandis que ses prédécesseurs faisant leur choix entre les différentes mosquées, traversaient à tour de rôle les divers quartiers de la ville, Abd-ul-Hamid ne varie guère; il a fait construire tout près de son palais d'Yldiz-Kiosk une petite mosquée, très coquette d'ailleurs, où il se rend le plus souvent par une large avenue, qui est, comme le palais, un peu en dehors de la ville. Grâce à un de nos compatriotes, qui est un ancien agent de la police parisienne, et qui aujourd'hui exerce les fonctions de conseiller de la police turque, nous sommes entrés dans une dépendance du palais; là se trouvaient aussi un petit nombre d'étrangers, introduits comme nous par faveur, nous avons pu contempler par les fenêtres toute la cérémonie du Selamlick. Les troupes qui formaient la haie ont accueilli

leur souverain par des vivats répétés, il s'avançait sur un cheval gris magnifiquement harnaché, suivi d'un pompeux état-major de personnages militaires et civils, tous à pied, marchant sur quatre files. Pendant que le souverain était à la mosquée, les troupes ont défilé, dans une attitude très imposante, aux sons de la musique des divers régiments. Est-ce parce que la majeure partie de ces troupes s'était éloignée ? avait-il de pressantes occupations au palais ? toujours est-il que le sultan, au sortir de la mosquée, après une heure environ de prière, est monté en voiture et a regagné rapidement son séjour favori, tandis que les grands personnages couraient comme des fuyards, par derrière ; parmi eux le Kislar agasi, ou grand Eunuque noir à cheval, attirait tout particulièrement l'attention, s'efforçant de suivre au galop la voiture de Sa Majesté.

L'armée turque, vue ainsi au Selamlick, laisse une impression très favorable ; les hommes paraissent vigoureux, ils ont l'air martial dans leurs uniformes de couleur sombre que relèvent leurs bandes rouges et le fez national. Les mouvements s'exécutent avec ensemble et précision. D'ailleurs les exercices, auxquels on peut assister tous les jours, en se rendant à côté du Séraskiérat, ou ministère de la guerre, prouvent que les soldats turcs sont formés d'après les principes de l'art moderne. Mais dans les provinces, l'effet produit est moins bon, l'équipement et le matériel se ressentent de l'état des finances. Du moins, le soldat turc est sobre, robuste, persuadé que s'il meurt sur le champ de bataille, il va droit au paradis, il combat avec une bravoure dont il a fourni maintes preuves. L'armée turque, telle qu'elle est, aurait promptement raison de l'armée grecque, dans le cas d'un duel entre les deux nations,

Le sultan Abd-ul-Hamid se fie tout particulièrement à elle, non-seulement, bien-entendu pour défendre ses États, mais pour protéger sa personne. On prétend même que son vif désir de maintenir la paix vient avant tout de l'appréhension que lui causerait, pour sa sûreté personnelle, le départ des nombreuses troupes garnissant Constantinople composées en grande partie de fidèles Albanais musulmans. Être le maître absolu de ses sujets, n'avoir qu'un mot à dire pour se faire obéir d'eux, être entouré de tous les biens matériels qui peuvent adoucir ou embellir l'existence, et avec cela se croire, au milieu des soucis, toujours exposé aux mystérieuses embûches des assassins, remarquable contraste, qui, du reste, n'est pas nouveau dans l'histoire.

Abd-ul Hamid porte sur son visage sombre les traces de ses préoccupations. Lorsque par extraordinaire il est obligé de sortir publiquement de son palais un autre jour que le vendredi, il fait connaître quel chemin il va suivre, les régiments s'y portent, la foule les suit; puis au dernier moment arrive un contre ordre : le sultan a changé son itinéraire. Il recueille avidement tous les bruits de conspiration, et les porteurs de nouvelles en ce genre, qu'elles aient ou non l'apparence de la vérité, sont bien récompensés. Le sultan ne veut décourager personne, craignant de négliger un dénonciation qui par hasard se trouverait être vraie.

Le service d'espionnage est très actif; il faut de défier partout de la présence d'agents secrets qui retiennent toutes les paroles compromettantes échappées aux Turcs comme aux étrangers. Il est un nom surtout qu'on ne peut prononcer qu'à voix basse. Nous avons été vivement frappés de l'émotion que nous avons causée à quelques personnes habitant le pays en prononçaut ce nom avec la liberté de langage qui nous est habituelle en France : c'est celui de l'ex-sultan Mourad. Prédécesseur d'Abd-ul-Hamid, il ne resta pas longtemps au pouvoir. Ces faits sont encore présents à l'esprit de tous ceux qui s'occupent tant soit peu des affaires d'Orient. Il remplaçait lui même le célèbre Abd-ul-Azis, qui fut déposé et assassiné à la suite d'un complot organisé par Midhat-Pacha. Les conspirateurs furent déçus dans leur projet de gouverner avec Mourad, car ce dernier, à peu près fou, ne pouvait paraître en public. Il fallut bien le remplacer, et Abd-ul-Hamid, son frère, fut appelé à l'empire comme le plus âgé de la famille, suivant la règle successorale.

Le sultan actuel n'eut rien de plus pressé que d'éloigner Midhat-Pacha, qui mourut peu après, et, détail singulier, on n'entendit plus parler des personnes de la suite de Midhat, qui avaient consenti à l'accompagner en exil. En même temps Mourad fut enfermé dans un palais de Constantinople, sur le bord du Bosphore; il vit dans ce palais, étroite prison entourée d'un mystère impénétrable.

Le sort de ses prédécesseurs, ceux qui viennent d'être cités, et ceux qui furent encore avant eux, comme l'illustre Mahmoud, l'énergique vainqueur des Janissaires, justifie assez les craintes d'Abd-ul-Hamid, et les éventualités d'une mort violente sont en effet assez sérieuses pour troubler la tranquillité des sultans. Néanmoins, ils n'ont pas tous ce caractère inquiet et ombrageux. Abd-el-Aris était fier, emporté, se croyait inaccessible aux complots. Les Parisiens ont pu le

voir fréquemment pendant l'exposition de 1867. Ce fut un grave évènement que le voyage du sultan ; on se souvient encore à Constantinople des illuminations qui fêtèrent son retour. Bien des considérations s'opposaient au départ : la tradition, la crainte des conspirations, l'amour propre même. La sultane mère, qui exerçait sur lui une assez grande influence, était hostile au projet : « Eh bien ! lui disait-elle, si l'empereur des Francs veut te montrer son exposition, il n'a qu'à te l'envoyer ! » Puis que de tracas pendant le voyage ! Malheureux Fuad-Pacha qui l'avait conseillé, il dut supporter bien des invectives ! Les tunnels effrayaient Abd-el-Azis ; il avait défendu qu'on allumât du feu sur le navire qui le transportait, ne se doutant pas qu'il y avait au-dessous de lui une chaudière et une machine à vapeur. A Paris, il s'indignait de ce qu'on se permît de faire dîner à sa table Mourad, son héritier présomptif, qu'il considérait comme son humble sujet. Mais ces histoires ou d'autres analogues sont connues.

Dans ce temps là le palais était gai ; certes la situation de l'empire ottoman n'était pas fort brillante ; on s'égayait néanmoins, surtout aux dépens des créanciers. Parmi ces créanciers se trouvaient notamment de braves Arméniens, sujets du sultan, avec lesquels il n'était pas nécessaire de se gêner. Non qu'on refusât de les payer, au contraire, on leur avait délivré des bons parfaitement réguliers pour venir toucher au palais les sommes dûes. Seulement on avait lâché dans la Cour de magnifiques guépards, grands chats à crinière, peu dangereux d'ailleurs, qui faisaient des bonds effroyables devant les pauvres créanciers. Ceux-ci, gens prudents, remettaient à un autre jour le recouvrement de leurs créances, à la grande joie des secrétaires et amis du sultan qui se livraient chaque fois à une gaité lucrative.

Aujourd'hui la cour est fanatique, le goût de la plaisanterie est passé.

C'est que les dix dernières années n'ont pas été heureuses ; bien des morceaux se sont détachés de l'empire, et l'avenir est bien sombre. Malgré leur résignation et leur fatalisme, les Turcs souffrent dans leur amour propre de cette diminution de puissance ; la paix que le sultan veut maintenir est supportée avec peine par l'armée, le caractère d'Abd-ul-Hamid ne le rend pas populaire ; un vague mécontentement se devine sous le calme apparent. On assure même que lors des derniers évènements de Roumélie, il a failli se faire jour, et que le pouvoir d'Abd-ul-Hamid a chancelé.

Grands furent le mécontentement et la surprise causés par cette

révolution, qui avait été préparée par les Rouméliotes avec beaucoup de discrétion, et qui fut accomplie avec beaucoup d'adresse.

Quand la nouvelle du fait accompli parvint à Constantinople, l'émoi fut tel dans l'entourage de sa majesté, qu'on n'osa pas pendant plusieurs heures la lui avouer. On s'y résigna pourtant.

Le sultan indécis et troublé voulut immédiatement recourir à son conseiller ordinaire, en matière de politique extérieure, à l'ambassadeur d'Allemagne. M. de Radowitz était absent, il fallut faire venir au palais le chargé d'affaires, qui, n'ayant pas reçu d'ordres supérieurs, se trouva assez embarrassé.

L'influence de l'Allemagne est aujourd'hui prédominante ; cette puissance semble au sultan plus désintéressée en Orient. Jadis, après la guerre de Crimée, la France et l'Angleterre étaient particulièrement écoutées ; aujourd'hui l'Allemagne a le prestige de la force. Théophile Gautier, dans son charmant ouvrage sur Constantinople, écrit vers 1853, observe que le palais de l'ambassade de Russie, dominant orgueilleusement les autres édifices, « force le regard et semble s'emparer par avance de la ville. » Cette réflexion m'est revenue à l'esprit en considérant le palais de l'ambassadeur d'Allemagne, vaste construction, récemment élevée, qui se détache de loin en masse sombre sur le fond de la ville européenne, et semble affirmer la domination allemande. A trente ans de distance, les idées prennent corps, et se matérialisent de la même manière. L'histoire de ce palais est curieuse : un vrai trait de mœurs. Le sultan, jaloux de montrer ses bonnes dispositions à la puissance qui le fascine, a simplement confisqué un vaste terrain qui appartenait à un de ses sujets grecs, et en a fait cadeau à l'ambassade d'Allemagne.

Celle-ci, constatant au bout de quelques mois que le cadeau était tout-à-fait sérieux et définitif, s'est décidée à construire. Il n'y a rien là de contraire aux règles de la justice turque : le sultan est maître absolu des biens de ses sujets et il en dispose à son gré.

A l'égard des sujets du sultan on use de procédés sommaires ; les Européens sont mieux traités, depuis que leur nombre et leur influence ont augmenté, ils se sont soustraits au régime des lois turques qui leur rendraient la vie impossible ; les capitulations, qui ont été établies, leur donnent même une situation privilégiée et leur assurent dans certains cas l'impunité. La police turque les a-t-elle arrêtés, elle doit les remettre aux ambassades ; pour tout crime ou délit ils se réclament de leurs ambassadeurs, et ils échappent bien souvent ainsi à la répres-

sion. Ce ne sont pas seulement les Européens qui trouvent moyen de s'esquiver ; tandis que la police ne peut entrer dans leurs demeures qu'avec un cawas de l'ambassade, elle doit se faire accompagner de l'iman pour pénétrer dans les maisons turques. Ces lenteurs sont bien faites pour éteindre complètement le zèle des malheureux agents qui, étant peu ou point payés, arrêtent parfois le soir les passants pour les relâcher moyennant un bacchich.

Il règne cependant à Constantinople une assez grande sécurité, et l'homme qui le soir, même dans les quartiers écartés, marche avec assurance ne court pas grands risques d'être attaqué. L'étranger n'est plus exposé aux mêmes dangers qu'autrefois. Il nous est arrivé après une promenade éloignée de traverser après le coucher du soleil les rues de Stamboul sans que notre vue causât la moindre émotion aux Turcs, peu nombreux du reste, qui n'étaient pas encore rentrés dans leurs demeures. Il n'en était pas ainsi jadis. Les étrangers, qui blessent les lois turques, ne sont guère exposés qu'à des demandes d'expulsion, encore le Gouvernement use-t il de ménagements. Ainsi il y a quelque temps était venu à Constantinople un étranger qui montrait au public comme dans nos fêtes foraines divers tableaux historiques, l'un de ces tableaux représentait l'assassinat du Czar. Ordre fut donné aussitôt de faire partir cet homme dangereux, à qui on paya du reste une indemnité bien supérieure à ses bénéfices éventuels. Les journalistes, qui discutent les actes du pouvoir, sont assez fréquemment l'objet de demandes d'expulsion, mais les ambassades résistent. D'ailleurs les critiques du Gouvernement sont tolérées, pourvu que la personne du Sultan reste au-dessus de toute discussion.

Le turc a le caractère doux et résigné ; il est sobre, éprouve peu de besoins ; du lait caillé, un peu de mouton rôti, des fruits ou des sucreries lui suffisent pour sa nourriture, avec l'indispensable tasse de café qu'il boit tranquillement en fumant le narghilé. Il est bon, bienveillant et naturellement honnête, c'est le voisinage des Européens qui l'a corrompu ; ceux-ci, substituant les produits à bon marché de l'industrie moderne à ceux dont les Turcs pouvaient autrefois se contenter, ont développé en Turquie de nouveaux besoins et ruiné les habitants de ce pays, qui n'ont pas su entrer dans la voie du progrès. Dans les campagnes la corruption est beaucoup moindre que dans les villes. L'exemple des européens n'a pas modifié le tempérament calme et froid des Osmanlis, ils sont seulement devenus plus tolérants. On peut par exemple boire du vin aujourd'hui dans un bon restaurant turc, sans

soulever l'indignation des enfants du Prophète, et, si on veut, arroser de vin grec quelques plats du pays, comme les feuilles farcies, le pilaw, le kébab, ou la poitrine de poule au lait.

Quant aux femmes, les rigueurs du passé ne se sont guère relâchées. La femme turque vit au harem, sort voilée, ne peut être vue à visage découvert par d'autres hommes que son mari, son père, son frère et ses enfants. Le mari même ne sort jamais avec sa femme, il lui rend visite au harem et se fait annoncer pour que les autres femmes aient le temps de se retirer sans être vues Toute maison turque comprend deux parties, le selamlick ou appartement des hommes, et le harem qui n'est autre que, l'appartement réservé aux femmes. C'est là que sont les tentures et les meubles les plus riches. Les dames européennes peuvent être admises à voir ces richesses, mais les hommes n'ont aucun espoir de satisfaire sur ce point leur curiosité, à moins de visiter, comme nous l'avons fait, un palais abandonné. Celui de Beylerbey, sur la rive asiatique du Bosphore, n'est plus habité depuis Abd-ul-Azis, les étrangers qui le parcourent peuvent admirer les magnifiques étoffes, les colonnes de marbre, les grandes vasques de marbre dans lesquelles se baignaient les odalisques, tous les objets rassemblés par le luxe oriental. Les femmes portent au-dehors le féredgé et le voile dit yachmach qui ne laisse voir que les yeux et parfois le milieu du visage. Les élégantes ne paraissent nullement redouter les regards curieux et sont très sensibles à l'admiration.

C'est à la promenade des Eaux-Douces qu'il faut les voir le vendredi, elles s'y rendent en voiture ou en caïque, elles couvrent les pelouses de leurs féredgés aux couleurs claires. Dans les larges allées circulent des voitures qui ont tout le cachet parisien, et aussi des fiacres vulgaires. Les Turcs ne vont pas seuls aux Eaux-Douces, mais l'élégance européenne y coudoie l'élégance orientale.

Avec leurs yeux brillants et leurs sourcils embellis par le secours de l'art, sous le yachmach très orné et transparent que les jolies khanouns ont adopté, la plupart sont réellement séduisantes, surtout quand elles sont assises, quand leur démarche généralement pesante et leur féredgé assez disgracieux ne détruisent pas l'impression première. Malgré leur apparente coquetterie, les intrigues avec les femmes turques sont très rares; tel qui croit pouvoir se glorifier d'une bonne fortune n'a triomphé que d'une arménienne ou d'une circassienne, conquête beaucoup plus, facile. Un don Juan qui s'obstine risque fort

de perdre sa peine, et surtout de se mettre mal avec la police, gardienne vigilante de l'honneur des maris et de la religion.

Les costumes des hommes varient suivant leur nationalité. Il y a encore des turcs en caftan et en turban, mais peu ; le fez est devenu la coiffure nationale, obligatoire et inséparable ; se couvrir du fez, c'est se reconnaître sujet du sultan ; un nouveau sultan adopte-t-il une forme nouvelle, tout le monde change. Oter le fez dans une maison où l'on est reçu, c'est faire à l'hôte une injure vivement ressentie. L'ayant ôté par mégarde dans un cercle où domine pourtant l'élément étranger, nous causâmes un certain émoi aux habitués. Il a d'ailleurs ses avantages, car il permet d'observer autour de soi sans être remarqué. Qu'on ne regarde point cependant les femmes avec la curiosité naturelle au voyageur, car les Turcs n'hésiteraient pas à rappeler vivement au curieux les lois musulmanes. L'accès des mosquées est très facile ; deux d'entre elles toutefois sont interdites aux infidèles, le fez ne suffit pas à celui qui ignore les pratiques et les saluts de la religion musulmane.

Dans le grand bazar cette coiffure constitue une véritable sauvegarde contre les dragmans polyglattes qui s'attachent aux pas de l'étranger, à la condition de ne pas ouvrir la bouche, sans quoi le fez ne tromperait plus personne, et il faudrait renoncer à regarder tranquillement les étoffes, bijoux, armes, etc., accumulés dans ce vaste capharnaum.

Il serait injuste d'oublier les chiens, qui sont les meilleurs agents de la voirie ; ces braves animaux, tout à fait inoffensifs, sont très sensibles aux caresses et valent mieux que leur réputation. Ils sont très rangés, sont groupés par quartiers dont ils ne sortent pas. Je me suis laissé dire que depuis quelques années, la misère ayant augmenté, ils sont moins bien nourris et leur nombre diminue. Qui croirait que la crise s'est étendue jusqu'à eux ?

La grande rue de Péra présente dans le jour une physionomie animée ; le dimanche matin surtout l'animation est très élégante. Les femmes de la société de Péra sont vêtues à la dernière mode de Paris, elles ont un goût très vif pour la toilette, qui, d'ailleurs, sied bien à leur type oriental ou méridional un peu accentué. Sur les façades des maisons font saillie des scharnicirs, sorte de balcons couverts ; là se tiennent à certaines heures les dames de Péra, commodément installées, elles causent, lisent ou travaillent, et dévisagent les passants avec une assurance qui ne se laisse pas aisément démonter, et qui, en France, n'est pas habituelle aux femmes du monde. La société cos-

mopolite de Péra est, on peut bien le supposer, un peu mêlée, les besoins sont grands, les mœurs faciles, depuis une quinzaine d'années beaucoup de fortunes se sont fondues. Les ambassades donnent le ton, aussi le but de beaucoup de familles est d'y être admises. De là une grande considération pour le personnel diplomatique, considération qui revêt parfois des formes exagérées. L'hiver dernier, dans un salon, un jeune attaché de l'ambassade de France s'approche d'une dame à côté de laquelle était assis un monsieur d'un certain âge, occupant dans une administration une situation importante. Le monsieur se lève, insiste pour céder sa place au jeune attaché, et ce dernier résistant par politesse : « On ne reste pas assis, dit-il, quand un attaché d'ambassade est debout. »

Les trois langues qu'il est le plus utile de connaître à Constantinople, surtout à Péra, sont le grec, l'italien et le français. Depuis quelques années le nombre des Allemands augmente et l'allemand se répand. Les Turcs eux-mêmes apprennent le français. Nous estimons que notre Gouvernement doit faire tout le possible pour maintenir l'usage de notre langue, qui est un puissant moyen d'influence.

Les objets d'art et les objets de goût français sont très recherchés dans tous les pays que nous avons traversés. Nous avons pu constater ces dispositions dans les petites villes où nous nous sommes arrêtés. Qu'on nous permette de terminer ce long récit par une légende que le hasard du voyage nous a fait connaître en Carinthie. La capitale de ce pays n'est pas considérable, mais très bien située, près d'un beau lac entouré de montagnes, aux eaux d'une rare transparence. Sur la place principale de la ville se dresse un groupe représentant un dragon-sphynx, espèce de monstre en pierre de sept mètres de long, en face de lui un homme, armé d'une massue, s'apprête à le combattre. Entrés dans un joli petit caéf, où l'on vend en même temps des pâtisseries, nous demandâmes à une jeune Styrienne, aux beaux yeux noirs, qui servait la clientèle, ce que représentait ce groupe remarquable par sa rudesse. Voici la légende, très peu connue, paraît-il : Jadis, le beau lac était entouré de bois sombres, où régnait un animal fantastique, qui dévorait les jeunes filles assez hardies pour s'en approcher. Il est vrai que les eaux claires comme le cristal réfléchissaient leur agréable visage, et ne pouvant se détacher de ce spectacle, elles devenaient la proie du monstre. Non loin demeurait une belle orpheline, élevée par un tuteur méchant et une belle-mère cruelle, réduite par eux aux emplois les plus pénibles. Aimée d'un beau jeune homme du

pays, elle voulut un jour chercher auprès de lui protection contre les mauvais traitements dont on l'accablait. Elle s'égara près du lac, elle allait tomber entre les griffes du dragon, quand par bonheur le beau jeune homme qui l'aimait se précipita vers elle pour la soustraire au danger. Le monstre, jaloux d'une si belle proie, suit le jeune couple ; mais, nouvel Antée, il perdait sa vigueur en s'éloignant des rives. Le jeune homme, le voyant faiblir, s'arrête, le combat et en débarrasse le pays. Depuis ce jour, les jeunes Carinthiennes peuvent contempler les eaux du lac, qui, plus que jamais, réfléchissent de charmants visages.

F. BÈRE.

COURS ET CONFÉRENCES DU SAMEDI SOIR
A ROUBAIX.
(*in extenso*).

LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA
(République Argentine et République de l'Uruguay)

CONFÉRENCE FAITE A ROUBAIX LE 27 MARS 1886.

Par M. A.-P. POTEL,
Ingénieur-civil, membre de la Société de Géographie Commerciale de Paris.

MESDAMES et MESSIEURS,

Lorsque l'amour des découvertes, les affaires, ou même le plaisir, poussent nos compatriotes vers les pays lointains. à côté du but scientifique qui les préoccupe s'en trouve un autre, très pratique et vers lequel leur attention doit être tout spécialement appelée : je veux parler de l'étude des échanges et du mouvement industriel.

Nous ne devons pas l'oublier, Messieurs, un pays peut se trouver aussi cruellement atteint dans ses œuvres vives par la lutte commerciale et industrielle que par la lutte des champs de bataille.

Soyez bien persuadés que nos voisins, jaloux de notre ancienne prépondérance, sachant d'autre part combien tout déplacement nous coûte, à cause du bien-être que nous avons jusqu'à ce jour trouvé chez nous, profitent de l'inertie naturelle à notre caractère — inertie qui, en se prolongeant plus longtemps, deviendrait coupable— et, plus hardis que nous, vont nous enlever sur le marché du monde les meilleures affaires, c'est à-dire celles qui pourraient nous donner, presque sans efforts, les plus éclatants résultats.

Il y a quelques années on nous reprochait de ne pas savoir la géographie, la géographie scientifique, la géographie descriptive des divers

points du globe, de leur forme particulière, de leurs cités et des divers cours d'eau qui les baignent.

Cette géographie là, s'il était vrai que nous l'ignorions, nous l'avons apprise depuis 1870; mais il est une autre branche de cette belle science vers laquelle tous nos efforts doivent converger, et cette branche c'est la GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

C'est par elle que nous devons travailler à la prospérité du pays, prospérité que nous contribuerons à développer certainement en étudiant chaque point du globe, en donnant sur chacun d'eux, dans la mesure de nos forces, les renseignements les plus circonstanciés, en faisant connaître les habitudes et les besoins de leurs habitants, puis ce qu'il faut faire pour les satisfaire.

C'est pour me conformer à ce programme que je veux parler aujourd'hui de pays situés bien loin du nôtre sur le globe terrestre, mais bien près de nous si nous envisageons leurs mœurs, leurs costumes et leur état de civilisation, j'entends deux républiques que j'ai visitées, et qui toutes deux bordent le rio de La Plata : *La République Argentine et la République de l'Uruguay.*

Mais avant de vous faire parcourir avec moi ces pays par la pensée, je veux vous en montrer rapidement la route, au moyen des photographies que j'ai pu me procurer sur place. Nous allons donc traverser l'Atlantique, en passant par Dakar sur la côte d'Afrique, point d'escale de la compagnie des Messageries maritimes; puis, en visitant, grâce à la Cie des Chargeurs réunis, Ténériffe, Saint-Vincent et la côte du Brésil, c'est-à-dire Pernambuco, Bahia et Rio-de-Janeiro, pour arriver enfin dans le vaste estuaire formé par la réunion de l'Uruguay et du Parana, estuaire qui porte le nom de *Rio-de-la-Plata.*

— Ce fut Juan Diaz de Solis qui le découvrit en 1516. Parti du port de Lepe le 8 octobre, il relâcha aux Canaries, poursuivit sa route, découvrit la magnifique baie où se bâtit plus tard la ville de Rio-de-Janeiro, puis, continuant à longer les côtes, arriva dans un vaste estuaire qu'il prit d'abord pour une mer intérieure, et, à cause du peu de salure de ses eaux, il la dénomma *Mare Dulce.*

Onze années plus tard, *Sébastien Cabot* s'embarquait à Cadix et venait visiter à son tour ces mêmes parages.

La légende raconte qu'en arrivant, sachant déjà avoir devant lui un fleuve et non une mer, il jeta par dessus son bord une pièce de mon-

naiè et dénomma ainsi la Mare Dulce de Solis, le RIO DE LA PLATA ou *rivière de l'Argent.*

La République Orientale de l'Uruguay, qui s'est fondée sur la rive gauche du Rio de la Plata, république dont nous voulons plus spécialement nous occuper dans cette conférence, — est située entre les 30, 5' et le 35° de latitude Sud et les 56° 15' et 50° 45' de longitude Ouest du Méridien de Paris.

Presque tout son territoire est entouré d'eau ; on peut le considérer comme une vaste péninsule réunie à l'extrémité méridionale de l'empire du Brésil.

Ainsi l'a constaté le général Uruguayen Reyes, en 1856, la ligne de démarcation de cet état est restée la même que celle du temps de la domination espagnole. Cette ligne a environ 450 milles géographiques d'étendue ; elle passe par la crête des monts Aedo et Santa-Anna jusqu'à la rencontre, à l'Ouest, des sources de la rivière Couarim, qui débouche dans le lac Mérim.

Son périmètre ressemble à un polygone de plusieurs côtés ; il est bordé à l'Ouest par le Yaguaron, au sud par le Rio de la Plata, au sud-est par l'Océan Atlantique, à l'est et au nord-ouest par le lac Mérim et des rivières secondaires.

Le général Reyes a calculé que la superficie de cette République est de 186.920 kilomètres carrés, soit un peu plus du tiers de la France, ou deux fois la superficie du Portugal.

Son sol est alternativement composé de monticules et de vallées. Il est arrosé par une multitude de rivières et de cours d'eau, presque tous aussi abondants. Il est d'une fertilité remarquable et produit tous les fruits et les légumes d'Europe. On voit dans les jardins qui entourent Montévidéo, capitale de la République, les pommiers à côté des orangers, les cerisiers et la vigne à côté des figuiers de Barbarie; c'est-à-dire les fruits des tropiques à côté des fruits de nos climats tempérés.

Les fleurs sont magnifiques et en telle abondance que les plus pauvres demeures en sont ornées.

La vie matérielle en ces pays est à très bon compte. La viande vaut dans les villes 30 à 40 cent. le kilogramme, le vin 80 cent. le litre, le pain et les légumes le même prix qu'en France ; un beau poisson pour quelques sous, les loyers seuls sont d'un prix aussi élevé qu'à Paris.

Dans la campagne, 25 livres de viande de bœuf se vendent ordinairement 4 francs.

— En 1796 fut faite la première statistique, dénombrant la population de la Bande orientale de l'Uruguay qui, comme la République Argentine actuelle, était alors sous la domination espagnole.

Ce dénombrement de 1796 lui attribuait une population de 30.685 personnes. La ville de Montévidéo et ses abords en comptait pour sa part 15.245.

En 1829, après la déclaration de l'Indépendance, la République avait une population de 74.000 âmes.

Au recensement de 1852, une année après la grande guerre, célèbre par le siège de Montévidéo, siège qui dura 8 ans et 7 mois, le nombre des habitants était de 131.969 personnes, divisé en 103.383 *nationaux* et 28.596 *étrangers*.

En 1860, c'est-à-dire 8 ans après, la population s'était accrue considérablement. Le recensement fait en cette année donne comme résultat 221.300 habitants, dont 141.517 nationaux et 76.783 étrangers, se divisant en 123.798 hommes et 57.502 femmes.

Treize ans après, M. Vaillant, un de nos compatriotes établi dans l'Uruguay, organisait le service de statistique qui fonctionne dans ce pays ; il fixait ainsi le chiffre de la population.

Dans la ville de Montevideo.....	105.286	habitants.
Dans les districts ruraux du département....	22.408	—
Dans les 12 départements de la campagne...	222.496	—
Ensemble..... ..	420.000	—
Le total du recensement de 1860 étant de....	221.300	—

Il y avait eu pendant ces 13 années une augmentation de population de 228,700 personnes.

Comme on le voit, l'augmentation avait été rapide ; mais, à cette époque, une crise commerciale et financière éclata et la population diminua. Depuis, l'ère de calme et de prospérité étant revenue, la population a atteint de nouveau ce dernier chiffre, ainsi que nous le verrons tout à l'heure

De la République de l'Uruguay nous allons passer à la République Argentine.

La ville de Buenos-Aires fut fondée le 11 juin 1580 par Juan de Garay accompagné de 60 soldats et volontaires espagnols.

De 1580 à 1744, aucune statistiqne ne permet de fixer d'une façon positive la population de cette cité.

A cette époque, c'est-à-dire 164 ans après sa fondation, un recense-

ment divise la ville en 8 sections et lui assigne une population de 9.457 habitants, plus une garnison composée d'une compagnie d'artillerie de 36 hommes, 4 compagnies d'infanterie ensemble 147 hommes, 77 dragons, 98 invalides et comme enfants et esclaves des soldats 490 personnes.

Enfin, les magistrats et leurs familles étaient compris pour 210 personnes, le clergé séculier et régulier 387 personnes, divers 208, ce qui portait la population totale de la ville à 11.220 personnes, à laquelle il faut ajouter 6.064 habitants divisés en 8 capitaineries dans la campagne, ce qui formait une population totale de 17,284 individus.

De nouveaux recensements furent faits en 1753-56-59-66.

En 1778, le recensement officiel donna pour la première fois une division bien nette de la population et de sa composition ; la voici pour la ville :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Espagnols	7.821	7.898	15.719
Indiens	276	268	544
Métis	289	385	674
Mulâtres	1.366	1.787	3.153
Nègres	1.933	2.182	4.115
	11.685	12.520	24.205

HABITANTS DE LA CAMPAGNE :

	Hommes.	Femmes.	Total
Espagnols	5.008	4.724	9.723
Indiens	831	702	1.543
Métis	—	—	—
Mulâtres	571	449	1.020
Nègres	351	279	630
	6.771	6.154	12.925

Cela donnait une population de 37.130 personnes.

D'autres recensements eurent lieu en 1779, 1801, 1810 et 1813; mais c'est seulement en 1822 que, pour la première fois, les étrangers y figurent officiellement.

L'indépendance avait été proclamée en 1810, ce qui fait que nous

voyons figurer sous le titre de nationaux, les espagnols fixés à titre définitif dans le pays.

C'est le docteur Ventura Arzac qui fit le recensement de 1822 ; il comprenait 36.867 nationaux — 2.065 espagnols — 1.684 étrangers — 1.115 indiens et 18.685 divers, soit un total de 55.416 habitants.

Pour abréger, voici *in-globo* le chiffre de la population en 1855 : elle était de 275.000 personnes ; enfin, nous reportant 26 ans plus tard, c'est-à-dire en 1881, date du dernier recensement, nous constatons pendant cette dernière période une augmentation de 2.667.000 individus, soit une augmentation de 103.000 personnes par année.

Aujourd'hui la République Argentine possède 2.942.000 habitants qui, ajoutés aux 438.000 de la République de l'Uruguay, se décomposent ainsi :

	RÉPUBLIQUES		Ensemble.
	Orientale (1) de l'Uruguay.	Argentine (2).	
Italiens	36.303	123.641	159.944
Espagnols	39.780	59.022	98.802
Français	14.375	55.432	69.807
Brésiliens	20.178	»	20.178
Argentins	15.546	»	15.446
Anglais	2.772	17.950	20.722
Allemands	2.155	8.616	10.741
Autres nationalités	9.143	99.084	108.227
Total	140.222	363.745	
Nationaux	298.023	2.578.255	2.876.278
Ensemble	438 245	2.942.000	
Total général			3.380.245

(1) Recensement de 1879.
(2) Idem. de 1881.

Nous allons maintenant donner la valeur de la fortune foncière dans ces pays, par nationalité. :

	RÉPUBLIQUES		Ensemble.
	Orientale de l'Uruguay.	Argentine.	
Italiens	123.156.973	165.159 115	288.316.088
Espagnols	139.203.576	45.774.265	284.977.841
Français	72.271.197	53.519.700	125.790.897
Anglais	43.023.160	32.318 795	75.341.955
Allemands	16.860.868	16.180.725	33.041.593
Autres nationalités	237.516.198	88.197.660	325.713.856
Total	632 031.970	401.150.260	
Nationaux	476.564.952	552.226.990	1.028.791.942
Ensemble	1.108.596.922	953.377.250	
Total général			2.061.974.172

Nos compatriotes possèdent donc en propriétés foncières pour une valeur de près de 126 millions de francs. Nous pouvons ajouter une pareille somme au moins comme fortune mobilière, consistant principalement en maisons de commerce, de sorte que la fortune française dans la Plata, peut être estimée environ à 250 millions de francs.

— Le climat de la Plata est généralement sain et tempéré ; cependant, dans les villes du littoral, il est sujet, vers certaines époques de l'année, à des variations brusques de température. comme du reste dans les villes du midi de l'Europe avoisinant la mer. Dans les mois les plus chauds, c'est-à-dire en décembre et janvier, correspondant pour notre hémisphère aux mois de juillet et d'août, la température maxima dans l'Uruguay est de 31° centigrades, et dans les mois les plus froids c'est-à-dire juillet et août, le thermomètre descend rarement à 0°.

Pour bien fixer les idées sur l'excellence du climat, voici le tableau de la mortalité pour les années 1878 et 1879, dans la ville de Montevideo.

La population de cette ville est de 105.286 habitants.

Il est mort en	1878	1879
Hommes	1.732	1.817
Femmes	1.205	1.458
Soit	2.937	3.275

Soit une moyenne pour ces deux années $\frac{6212}{2} = 3106$.

La mortalité règne surtout sur les premiers mois de l'enfance; cela tient à l'alimentation qui consiste presque uniquement en viandes rôties, alimentation qui prédispose les enfants à la dyssenterie et aux inflammations d'intestins.

Il est facile de s'en rendre compte en examinant le tableau de la mortalité :

	1878	1879
Morts-nés ou n'ayant vécu que quelques heures	231	234
De 1 jour à 12 mois	704	770
De 1 an à 5 ans	420	718
» 5 » à 10 »	70	90
» 10 » à 15 »	42	38
» 15 » à 20 »	115	97
» 20 » à 30 »	297	270
» 30 » à 40 »	304	250
» 40 » à 50 »	216	229
» 50 » à 60 »	166	165
» 60 » à 70 »	172	165
» 70 » à 80 »	92	121
» 80 » à 90 »	48	56
» 90 » à 100 »	26	24
» 100 et plus	3	10

Voici maintenant le tableau de la natalité. De 1875 à 1879, elle a été dans la république de l'Uruguay, pour ces 5 années, de :

	Dans la capitale.	Dans les 12 départements	Ensemble
Garçons	12.620	38.768	51.388
Filles	13 697	38.404	52.101
Total	26.317	77.172	103.489

D'où une moyenne par année de $\frac{108.489}{5} = 20697$.

L'immigration européenne pour les pays de la Plata est considérable. Elle provient surtout de l'Italie et de l'Espagne. Pour la France, la moitié des émigrants est de provenance basque ; mais leur no nbre est moins considérable que celui des Italiens, pour la plupart napolitains, milanais ou gênois. Il est du reste facile de se rendre compte de la proportion d'immigration, en consultant le tableau de la population, que nous avons donné plus haut.

En 1878 et 1879, date de la dernière statistique officielle, publiée en 1882, pour l'Uruguay, nous avons pu constater qu'il

était entré	20.224 personnes
et sorti	12.989 —
D'où une différence à l'entrée de :	7.235 personnes

Sur ce nombre, 3,881 émigrants s'étaient présentés à la commission locale d'immigration, commission qui ne fait aucune propagande en Europe ; elle en avait placé 3,033.

Malheureusement, dans le nombre des personnes qui vont chercher l'aisance dans les pays de la Plata, la plupart n'ont aucun état manuel, de sorte que les hommes de peine sont en très grand nombre et les gens de métier font défaut, ce qui est très regrettable.

Nous croyons que c'est la place, ici, de donner le montant des salaires ordinairement payés dans ces pays.

Un ménage de laboureur, gagne par mois, avec nourriture et logement.....					125 à 170 fr.
Un laboureur seul, avec nourriture et logement.....					70 à 100
Les journaliers pour chemin de fer..... ..... ou de 80 c. à 2 fr. du mètre cube suivant la nature du terrain, toujours avec nourriture et logement.					80 à 100
Jardiniers.....	(logement et nourriture).....			au mois...	90 à 100
Cuisinières.....	id.	id.	....	id.....	80 à 100
Servantes.....	id	id	.....	id.....	70 à 80
Perruquiers	id.	id.	.....	id.....	100 à 120
Mécaniciens....	id.	id.	.....	id.....	300 à 350
Relieurs.....	id.	id.	.....	id.....	100 à 150
Tailleurs.....	id.	id.	.....	à la journée	7 à 10 fr.
Charpentiers...	id.	id.	.....	id.....	5 à 10
Cordonniers....	id.	id.	.....	id.....	5 à 10
Forgerons.....	id.	id.	.....	id.....	7 à 10
Ferblantiers ...	id.	id.	.....	id.....	6 à 10
Maçons.....	id.	id.	.....	id.....	7 à 10
Selliers.....	id.	id.	.....	id.....	6 à 10

Si des travailleurs n'ayant que leurs bras comme avoir, nous passons

à ceux qui, munis de quelques capitaux, voudraient aller tenter fortune dans ces pays d'outre-mer, nous leur conseillons de se grouper; car, là, comme en Europe, il faut de l'argent pour organiser un établissement quel qu'il soit.

Jusqu'à présent, il n'y a peu près que l'élevage des bestiaux qui soit régulièrement exploité, mais il faut d'assez gros capitaux pour le tenter.

Voici quelques chiffres de rendement que nous a donnés un de nos bons amis établi *estanciero* dans la Plata, depuis une dizaine d'années.

Nous prenons comme exemple une ferme ou *estancia* de 8 *suertes* ou environ 6 lieues carrées qui servirait exclusivement à l'engraissement et à l'élevage. Il est possible de mettre là-dessus environ 12.000 animaux.

1re Année. Achat de 12.000 veaux mâles à 3 p., soit 15 fr.....	180.000 fr.
1 année d'intérêt à 12 p. % (1).....	21.600
Location du terrain et frais par animal, 5 fr...	60.000
Ensemble.....	261.600
2e Année. Animaux de 3 ans.	
Intérêt à 12 p. %, soit.....	31.392
Location et frais	60.000
Ensemble.....	358.992 fr.
3e Année. Animaux de 4 ans.	
Intérêt	42.359
Location et frais 6 fr. par animal.....	72.000
Ensemble.....	467.351
Mortalité générale évaluée 15 %, moyenne prise sur la 2e année.	52.949
Total.....	520.300 fr.
Soit $\frac{520.300}{12000}$ = 43 fr. 35.	
A reporter.....	520.300 fr.

(1) 12 p. % est le taux ordinaire de l'argent dans la Plata.

Report..... 520.300 fr.

Or, le prix de vente des bœufs de 4 ans a été

en 1881 de 82,50
en 1882 de 87,00
en 1883 de 75,00
Total 244,50

La moyenne est donc de $\frac{244\ 50}{3} = 81.50$.

Soit pour 10,200 bœufs, mortalité déduite à
81,50 = ... 831.000 fr.

Total..... 311.000 »

en trois années ou plus de 100,000 fr. par an, en dehors des 12 p. % d'intérêt annuel du capital employé. Voilà pour les gros capitaux ; pour les capitaux plus restreints, voici ce que peut donner l'élevage du mouton, plus spécialement tenté dans la République Argentine.

Je cite ici M. Daireaux qui a étudié cette importante question pendant un séjour de 12 années dans La Plata.

« L'*estancia* consacrée à l'élevage du mouton est généralement » composée de terrains restreints,; cependant il y a de riches pro- » priétaires qui occupent 5, 6 et même 10 lieues. Pour un troupeau de » 2,000 têtes, 200 hectares, 250 au maximum, suffisent ; la terre se » divise en conséquence, et, sur 1 lieue de pâturages passables, on » peut placer 10 à 12 troupeaux de cette importance. On trouve faci- » lement des terrains à louer, bien qu'ils soient chaque jour plus » recherchés.

« Le système pratique est celui de l'association : le propriétaire ou » locataire du terrain fournit un *rancho*, 1,000 brebis, 200 hectares à » un métayer qui, fornissant également 1,000 brebis, et entrant pour » moitié dans les frais d'installation, aura la garde du troupeau. Tous » les produits se diviseront par moitié; le métayer cependant a le droit » de nourrir sa famille en tuant les animaux nécessaires à sa consom- » mation ; il doit compte, bien entendu, de chaque peau provenant de » ces abatages quotidiens ; d'octobre à décembre a lieu la tonte ; en » mai, avant la mise bas d'automne, qui commence à cette époque » et qui est la plus productive, on peut vendre les animaux gras ou » vieux et faire place aux agneaux.

» Le produit de ce genre d'industrie est vraiment prodigieux. Nous » avons pris au hasard le compte de rendement d'un troupeau de » 2,040 moutons élevés par un métayer soigneux, associé par moitié. » Il fut payé, en avril, 5 fr. par tête, soit 10,200 fr. ; en décembre, le » produit net en laine fut de 2,200 fr. ; les peaux provenant de la » consommation du métayer et de quelques animaux morts, donnèrent » 420 fr. ; en avril suivant, on put extraire du troupeau 800 animaux » choisis que l'on vendit 9 fr. pièce, soit 7,200 fr., et le troupeau, » augmenté déjà des mises bas d'avril, resta encore de 1,900 têtes à » la veille de la mise bas d'automne, qui devait donner au moins 500 » agneaux, soit un revenu de près de 100 pour 100 en une seule année, » pour un troupeau très ordinaire. Certes, il y a des métayers peu » soigneux et des propriétaires négligents qui détruisent ou laissent » perdre leur troupeau peu à peu, et, au bout de quelques années, » sont plus pauvres qu'au début ; mais l'homme travailleur et sobre, » ne trouvera nulle part un emploi plus avantageux d'un petit capital. » Ce premier capital, l'immigrant qui fera preuve de qualités sérieuses, » ne manquera pas de propriétaires qui le lui prêtent, trop heureux de » s'attacher un homme capable de faire prospérer leurs intérêts en » même temps que les siens propres ; mais il ne faut pas croire que » cette vie soit des plus douces ; le seul charme pour celui qui aime le » *farniente* le plus invariable, c'est l'oisiveté absolue. »

Il existe dans les deux Républiques dont nous nous occupons, 28,155,249 bêtes à cornes et 68,063,619 moutons.

L'histoire de la création de cet immense troupeau est réellement très curieuse. En 1553, c'est-à-dire cinquante ans après les premières descentes des Espagnols sur les rives du Rio de la Plata, les frères Goës, deux Portugais dont l'histoire a conservé les noms, amenèrent de Sainte-Catherine sur la côte du Brésil, par la route de terre, jusqu'à l'Assomption du Paraguay, huit vaches et un taureau, source de tout ce bétail. Pour récompense de ce voyage, qui dura six mois, ils reçurent une vache.

Pendant de longues années, le gouvernement espagnol se refusa à laisser faire aucune exploitation, de sorte que ce bétail se reproduisit en liberté d'une façon prodigieuse. Les propriétaires ne connaissaient pas le chiffre de leurs troupeaux, ce qui permettait aux voleurs indiens et à ceux venus du côté du Brésil, d'exercer en paix leur coupable industrie.

Enfin, en 1794, cinq matelots irlandais venus sur la côte de Patago-

nie pour la pêche de la baleine, se trouvant échoués et recueillis à Buenos-Ayres, eurent l'idée d'appliquer à la conservation de la viande les procédés de salaison et de séchage employés à celle du poisson ; c'était fort simple, mais l'ignorance des colons était telle, ils avaient eu jusque-là si peu d'intérêt à s'occuper de ces questions, que la révélation de ces cinq matelots fut accueillie comme une découverte des plus merveilleuses.

On fit des essais qui réussirent parfaitement : des échantillons chargés sur des navires en partance, firent le tour du monde sans s'altérer ; en un mot, le résultat fut du premier coup si satisfaisant, qu'après presqu'un siècle écoulé aucune modification n'y a été apportée.

De ce jour, l'industrie si importante des *saladeros* était créée. Cependant, il ne fallait pas songer à fabriquer du jour au lendemain des quantités de viande salée. Ce qui faisait défaut, c'étaient non seulement les hommes pratiques et entendus dans ce travail nouveau, mais encore le sel, les tonneaux, et, ce qui était plus grave, les capitaux. Il fallut, comme toujours, que les *hacendados* s'adressassent au roi, lui demandant de favoriser la création de cette industrie, d'autoriser la venue de cent ouvriers irlandais catholiques qui pussent enseigner aux nègres ce travail nouveau ; on demandait aussi la fondation d'une Compagnie qui pût acheter et centraliser tous les produits que l'on préparerait dans les *estancias* pour les exporter dans les autres colonies et sur le continent européen.

Ces pétitions restèrent sans réponse, et les colons durent se contenter d'employer le nouveau système de salaison, chacun séparément, suivant le nombre de ses troupeaux et des esclaves dont il disposait, mais sans que l'on pût songer à établir des *saladeros*. Ce ne fut que de longues années après que quelques-uns furent créés à Buenos-Ayres, assez peu importants, du reste, au début, pour qu'ils n'aient pas laissé trace dans les documents publics.

En 1822 seulement, l'existence en est constatée par un règlement qui les atteint. Ils s'étaient groupés autour de Buenos-Ayres et devenaient assez gênants pour la ville, qui s'agrandissait et les englobait, pour qu'une ordonnance leur enjoignit de s'éloigner à une demi-lieue au moins du palais municipal, le *Cabildo*. Enfin, le traité de 1825 avec l'Angleterre, en autorisant celle-ci à faire le commerce, leur donna une impulsion rapide, décida par cela même la fortune des *hacendados*, quintupla la valeur des troupeaux et contribua à la création d'une aristocratie de propriétaires qui vint prendre la place des riches négo-

ciants espagnols expulsés en 1810. A la même époque, un *estanciero* platéen, voyageant en Europe, envoyait à Buenos-Ayres pour y perfectionner la fusion des graisses, un chimiste français, M. Antoine Cambacérès, neveu du prince de l'empire, qui devait consacrer sa vie au progrès de cette industrie, et qui créa, au bout de quelques années de séjour, un établissement modèle, aujourd'hui encore exploité par son fils.

Aujourd'hui plus de cinquante saladeros fonctionnent dans les deux républiques, et on y abat annuellement 1,200,000 têtes de bétail. L'industrie de l'élevage du mouton est également très prospère. L'année dernière, elle a donné comme rendement près de 60 millions de kilogrammes de laine, vendue 119 millions de francs.

On compte que le bénéfice du *saladerista* est d'environ une piastre, soit un peu plus de cinq francs par tête d'animal abattu.

A côté de l'élevage, de nombreuses industries pourraient être installées dans la Plata ; elles offriraient de grands avantages à ceux qui se livreraient à leur exploitation. Nous voulons parler entr'autres de distilleries, de tanneries et surtout d'entreprises de travaux publics.

La stabilité des gouvernements de ces pays est maintenant suffisamment assurée pour que nos compatriotes soient absolument certains d'y trouver toutes les garanties de calme nécessaires pour le développement des industries qu'ils pourraient avoir l'idée d'aller y installer.

— Lors de la conquête, par les Espagnols, de nombreuses tribus Indiennes habitaient les plaines de la Plata.

Dans la République Argentine, elles ont été continuellement poursuivies et refoulées plus avant vers la Patagonie. Le même sort leur est réservé qu'aux tribus du Far-West de l'Amérique du Nord. Toutes celles qui veulent garder leur indépendance, qui ne veulent pas se fondre avec l'élément blanc, sont fatalement destinées à disparaître par extermination.

L'historique de ces peuples peu connus, nous entraînerait trop loin pour que nous puissions le faire dans ce court opuscule. Disons seulement que la dernière tribu qui fut détruite dans l'Uruguay, fut celle des *Charruas*. C'est en 1831, près de Maldonado, qu'ils furent vaincus. Depuis trois siècles ils luttaient contre les Espagnols, avec une intrépidité et une ténacité véritablement extraordinaires.

En 1800, un historien Espagnol, Araza, écrivait :

« Peut-être les Charruas ont-ils coûté plus de sang à l'Espagnol que » les nombreuses armées de l'Inca et de Montezuma, et cependant » leur nombre ne s'élève pas au chiffre insignifiant de quatre cents ; » on a essayé contre eux, toujours en vain, de petites et de grandes » expéditions ; sobres, agiles et forts, plus grands en moyenne que les » Européens, tous coulés dans le même moule, au visage énergique » et bronzé, encadré de cheveux longs et touffus, ils ont l'œil perçant, » l'ouïe extraordinairement fine, les dents blanches, la main et le » pied petits. »

Les cinq ou six Charruas qui survécurent au combat, furent faits prisonniers et confiés à Montévidéo à un directeur de Cirque français qui les amena à Paris, où le dernier d'entre eux finit misérablement dans un hôpital.

Aujourd'hui l'homme qui a remplacé l'Indien dans la prairie, qui prend soin de la propriété et se livre aux rudes travaux des champs, s'appelle le Gaucho. Descendant des premiers Espagnols qui ont occupé le pays, et des *China* ou filles d'Indiens, il tient des deux races : de l'Espagnol il a la fierté ; de l'Indien, la ruse, la souplesse, l'adresse et le génie d'observation de la nature dans ses lois les plus communes.

C'est l'homme primitif dans toute l'acception du mot. De taille moyenne et bien prise, bronzé par le sang de sa race et par le soleil qui le frappe en pleine face du matin au soir, lorsqu'il traverse sur son cheval l'immense plaine appelée *pampa*, à peine garnie de loin en loin par un *ombou*, il est toujours d'humeur gaie et égale s'il a son morceau de viande fraîche à faire rôtir dans la prairie (*assado*) et son verre d'eau journalier ; quant au pain, qu'il en ait peu ou point, cela lui est égal.

Grande et large est son hospitalité, il reçoit le voyageur comme un frère, ne lui demandant jamais où il va, ni d'où il vient. Il partage avec lui tout ce qu'il possède, sans vouloir accepter le moindre payement, à moins que ce ne soit à titre de cadeau ou de souvenir et encore que ce ne soit pas de l'argent.

Pour lui-même il n'a pas de coquetterie. De larges pantalons appelés *chiripa*, une veste de drap noir, une ceinture dans laquelle est passé son couteau, un *poncho*, ou couverture de laine douce, rayée, percée en son centre d'un trou pour passer la tête et un *sombrero* en feutre, voilà son accoutrement.

Dans la prairie, il est ordinairement chaussé de bandes de cuir souple, attachées à ses pieds et le long de sa jambe jusqu'au genou au moyen de lanières, à la façon indienne ; mais lorsqu'il vient en ville il met de belles bottes à l'écuyère en cuir verni, et je vous assure qu'avec son costume original, il a alors fort bel air.

S'il n'est pas très coquet pour lui, il n'en est pas de même pour son cheval. Il n'aime pas la selle anglaise de nos pays, il lui préfère son *recado*, qui lui compose un excellent lit lorsqu'il couche dans la plaine. Ses étriers sont souvent en argent massif, d'une forme très haute et toute spéciale ; il en est de même de la garniture du mors et de la bride, de ses éperons, de la poignée et du fourreau de son couteau. Tout l'argent qu'il pourra gagner passera dans ses ornements, à moins qu'il ne boive la *cagne*, ou eau-de-vie de canne à sucre à la *pulperia*, et ensuite qu'il ne joue, car le jeu est la passion dominante chez lui. Les cartes et les dés l'attirent, et ce vice est tellement enraciné chez le *gaucho* que, s'il devient soldat, bien qu'il lui soit interdit sous les peines corporelles les plus graves d'avoir des cartes ou des dés, il invente mille combinaisons pour satisfaire sa passion. Une, entre autres, m'a paru singulièrement originale. Deux petits tas de sucre à peu près égaux étant formés, et deux mouches étant attrapées, les deux joueurs tirent au sort le tas sur lequel chacun d'eux place sa mouche. Celle des deux qui a le plus tôt fini son tas de sucre, fait gagner le propriétaire du tas.

Dans la campagne, lorsque le *gaucho* a tout perdu et qu'il soupçonne son adversaire d'avoir triché ce qui arrive souvent, le drame succède au jeu ; les couteaux sont tirés et presque toujours un homme reste sur le carreau le ventre ouvert. Comme la justice est loin, le plus ordinairement le dénouement de ces scènes tragiques reste ignoré.

Jamais le *gaucho* ne vous volera de l'argent, je parle ici du travailleur et non du bandit qui parcourt les plaines, celui-ci n'étant plus heureusement qu'une exception. Mais s'il peut vous prendre un morceau de cuir capable de servir à l'ornement de sa selle ou de sa bride, il le fera sans vergogne ne considérant pas cela comme un larcin.

L'élevage du bétail étant, comme nous l'avons dit, la seule industrie véritablement grandement établie, c'est au *gaucho* que les soins tout primitifs qu'elle nécessite sont dévolus ; ces soins portent sur trois points.

Lorsque les jeunes taureaux ont six mois, on les marque ; quand ils ont deux ans, on les castre, et, à quatre ans, on les vend pour être

tués, salés, puis expédiés au Brésil et à la Havane, où ils forment la meilleure partie de la nourriture des noirs et le mets national, composé de cette viande cuite avec des haricots rouges, que les Brésiliens appellent *féjoade*.

Nous avons démontré plus haut ce que peut rapporter l'élevage du bœuf et du mouton, nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet.

Lorsque la semaine est finie, les *gauchos*, pour se reposer, cherchent des amusements en rapport avec les moyens dont ils disposent. Ils sont de deux sortes : les courses de chevaux et la danse.

Ils enfermeront dans un *corral*, ou vaste enceinte formée de pieux de bois dur, une *tropilla* ou troupe de jeune chevaux de la prairie, qui n'ont pas encore été montés. A la porte de cette enceinte se trouvent deux poteaux ordinairement réunis par en haut, au moyen d'un fil de fer.

A un signal donné, la troupe de chevaux est chassée de l'enceinte; au moment de son passage à la porte, un *gaucho* qui s'est suspendu au fil de fer dont nous parlions tout à l'heure, se laisse tomber au hasard sur l'un des chevaux. Celui-ci, à peine a-t-il senti le cavalier toucher son dos, se met à ruer et à se livrer aux bonds les plus capricieux et tous plus inimaginables les uns que les autres. Malgré toutes ces ruades, le *gaucho*, que sans exagération on pourrait appeler le Centaure moderne, se maintient le plus ordinairement sur l'animal, et alors il est reconnu *Buen-Ginete*, c'est-à-dire : bon cavalier.

Je disais que le *gaucho* se livrait volontiers et aimait même beaucoup la danse; mais, comme il n'a pas d'orchestre à sa disposition au milieu de la *pampa*, il danse au son de la guitare et en s'accompagnant de chants, que le plus souvent il improvise.

Voici une de ces improvisations que j'ai entendue un soir dans la prairie, et que j'ai traduite aussi exactement que possible :

— Tous ne racontent pas de la même manière les années qu'ils ont vues passer.
— L'enfant dit une de plus et le vieillard une de moins.
— Moi, je vis courir entre des sourires celles de ma première jeunesse.
— Aujourd'hui, je voudrais les retenir, mais elles, ingrates, s'envolent!
— Je voudrais les arrêter à l'instant où j'ai contemplé ton visage.
— Je désirerais que les années fussent un moment, et ton amour l'éternité.

Ce cadre est trop restreint pour me permettre d'étendre les citations, sans quoi je démontrerais facilement, combien le goût et le sens poétique sont développés chez ce peuple.

— J'ai dit que la population totale des deux républiques était de 3,380,245 individus, et que la fortune foncière s'élevait à plus de 2 milliards ; je vais maintenant indiquer le chiffre général du commerce dans ces contrées. Le voici en chiffres ronds pour les années 1882 et 1883 :

	1882	1883
	—	—
République de l'Uruguay.....	211	237
» Argentine.....	618	700
Soit ensemble.....	821	et 987 millions de francs.

Dans ces chiffres la France est comprise pour 173 millions et demi en 1882, et pour 232 millions et demi en 1883, se décomposant ainsi pour 1883 :

Importations dans ces républiques :

République de l'Uruguay.....	18 millions 3/4
» Argentine.....	87 » 1/2
Soit.....	106 millions 1/4

Exportations en France :

République de l'Uruguay.....	21 millions 1/4
» Argentine.....	105 »
Ensemble	126 millions 1/4

Eh bien, Messieurs, ces chiffres qui semblent magnifiques au premier examen, sont au fonds moins brillants que ceux qui se rapportent au commerce de nos voisins. Pendant que nos transactions avec ces pays ont augmenté depuis 4 ans dans la proportion de 50 pour °/₀, celles des Anglais ont augmenté de 80 pour °/₀ et celles des Allemands de 400 pour °/₀.

Je sais bien que si je prends les chiffres relevés dans la statistique du ministère du commerce, les 232 millions 1/2 que je citais tout à l'heure deviendront un peu plus de 348 millions ; mais, si je prends ce dernier chiffre je devrai augmenter dans la même proportion ceux relatifs à nos voisins et le résultat restera le même. La différence sensible, que je signale, entre les chiffres donnés par la statistique locale des douanes et le chiffre du Ministère du commerce français,

provient du taux élevé des droits d'entrée qui fait qu'on ne déclare presque jamais la valeur réelle des marchandises importées. Voici, du reste, les chiffres donnés par le Ministère du commerce, par nature de marchandises, en 1883 :

TABLEAU DES IMPORTATIONS DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE ET DE L'URUGUAY.

Marchandises et produits mis en consommation pendant l'année 1883.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEURS ACTUELLES.	
Laines en masses	113.605.279 fr.	6.114.186 fr.
Peaux et pelleteries brutes	58.749.355	11.864.329
Graisse de toutes sortes	7.082.084	5.707.273
Céréales (grains et farines)	6.187.353	233.575
Graines oléagineuses de lin	1.881.864	»
Crins bruts préparés ou frisés	1.692.362	620.934
Plumes de parures (autruches)	1.084.980	757.172
Bois de teintures en bûches et d'ébénisterie	1.078.355	172.556
Cornes de bétail brutes	611.669	859.100
Arachides, noix de Touloucouna et safran	389.072	161.000
Noir d'os (noir animal)	253.880	»
Viandes salées et conserves en boîtes	»	2.981.654
Tabac en feuilles et en côtes	»	110.400
Autres articles	971.864	243.785
	193.647.738	29.815.964

TABLEAU DES EXPORTATIONS DE FRANCE POUR LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE ET L'URUGUAY.

Marchandises françaises ou francisées exportées pendant l'année 1883.

COMMERCE SPÉCIAL.	VALEURS ACTUELLES.	
Tissus, passementerie et rubans de laines	24.302.188 fr.	1.794.501 fr.
Vins	22.717.108	6.595.136
Vêtements confectionnés et pièces de lingerie cousues	11.882.125	871.283
A reporter	58.901.421	9.260.920

Report.....	58.901.421	9.260.920
Bijouterie et orfèvrerie d'or, de platine et d'argent.....	2.437.300	5.252
Ouvrages en peau ou en cuir.....	5.735.315	»
Sucres raffinés.....	6.013.684	1.454.704
Tissus, passementerie et rubans de coton....	3.648.252	736.134
Fer, fonte et acier.....	17.817	1.245.378
Eaux-de-vie, esprit et liqueurs.....	3.545.418	1.024.116
Outils et ouvrages en métaux.....	2.065.239	524.349
Peaux préparées et ouvrages en cuir.....	2.636.790	929.656
Papier, carton, livres et gravures.....	2.296.759	376.054
Tabletterie, bimbeloterie, lorgnettes, éventails, écrans et boutons.....	1.786.913	500.354
Machines et mécaniques.....	953.308	198.530
Bijouterie et métaux autres que l'or, le platine et l'argent.....	1.391.600	127.400
Poteries, verres et cristaux.....	1.455.205	421.406
Poissons marinés ou à l'huile.....	1.308.906	465.006
Tissus, passementerie et rubans de soie ou de bourre de soie.....	641.964	174.257
Hologerie.....	42.600	»
Huile fine pure d'olive.....	314.863	66.170
Médicaments composés.....	916.401	297.178
Chapeaux de feutre.....	874.252	»
Tissus, passementerie et rubans de lin ou de de chanvre.....	247.646	»
Matériaux.....	843.541	255.152
Meubles.....	741.401	156.180
Fromages.....	148.302	»
Vannerie.....	299.158	»
Coutellerie.....	333.478	»
Meules à moudre.....	293.160	202.020
Autres articles.....	5.860.707	1.640.756
	105.751.760	18.831.988

Ensemble des importations et des exportations... 348.047.450 fr.

Je disais tout à l'heure que le chiffre de nos transactions n'augmentait pas dans la même proportion que celui de nos voisins. Je vais citer quelques extraits du dernier rapport de M. G. B. d'Anglade, gérant du consulat général de France à Montévidéo, rapport adressé à M. le ministre du commerce, le 16 août de l'année dernière.

« La France, dont les produits industriels étaient autrefois presque sans rivaux, bien qu'elle soit encore aussitôt après l'Angleterre, dont les importations dans l'Uruguay sont les plus considérables, n'aug-

mente pas son commerce avec ce pays-ci dans les mêmes proportions que l'Allemagne et l'Italie, par exemple.

» En 1880, la France avait importé dans l'Uruguay pour..... 18.204.480 fr.
En 1881, le chiffre diminuait et tombait à.... 15.697.508 fr.
De même en 1882, à..... 14.183.424 fr.
Et l'augmentation de l'année 1883 (4.572.169 francs) ne donne qu'un chiffre de..... 18.852.793 fr.
à peine supérieur à celui de l'année 1880.

» Voici, au contraire, quels sont les chiffres des importations de l'Italie dans l'Uruguay :

1878.....	4.683.652 fr.
1879.....	5.905.677
1880.....	8.226.252
1881.....	5.573.847
1882.....	6.715.283
1883.....	7 093.623

» Les importations, de provenance allemande, ont suivi une marche plus rapide encore :

1878.....	4.368.249
1879.....	5.026.968
1880.....	5.957.609
1881.....	6.378.183
1882.....	7.585.336
1883.....	10.961.244

Et M. d'Anglade continue ainsi :

» Ce sont là des chiffres éloquents, et il y aurait lieu, pour l'industrie et le commerce français, de se préoccuper d'un pareil état de chose qui, s'il continuait, pourrait lui devenir fatal sur le marché de La Plata, grand débouché destiné à devenir plus grand encore.

» J'ai interrogé à ce sujet la Chambre consultative du commerce français, qui est certainement compétente, et parmi les raisons nombreuses, mais d'un ordre tout spécial, qui m'ont été fournies, j'ai le devoir d'en signaler une à la bienveillante attention de Votre Excellence.

» Les produits de l'industrie française arrivent tous sur le marché de Montévidéo avec des prix trop élevés ; certainement il faut mettre

en ligne de compte la main d'œuvre plus chère en France qu'en Allemagne ou en Italie, mais aussi la connaissance plus exacte du marché par le commerce allemand et italien.

» Le public étant habitué ici aux produits français, qu'il payait des prix très élevés, le commerce allemand et italien, qui fabrique tout spécialement en vue de l'exportation, a copié nos modèles en flattant les goûts du pays et est arrivé à produire, aux dépens de la qualité de l'objet, *des meubles, par exemple, tout couverts d'ornementation dans le goût oriental à un prix bien plus bas que les produits similaires français beaucoup plus simples.*

» D'après l'avis de la Chambre consultative du commerce français, si notre industrie veut pouvoir lutter avec avantage, il est indispensable qu'elle produise en vue de l'exportation sans chercher à imposer son goût pour le simple et le beau. »

Pour compléter et avant d'indiquer aussi exactement que possible les divers articles fournis en plus grande quantité par nos voisins que par nous-mêmes, je veux faire connaître en chiffres ronds le chiffre du commerce anglais dans La Plata, toujours d'après les douanes locales :

Importations d'Angleterre dans la Plata.....	545 millions.
Exportations de La Plata en Angleterre.....	5 millions.
Ensemble.....	550 millions.

On remarquera évidemment que nos exportations dépassent nos importations de 20 millions, quand chez les Anglais c'est le contraire qui existe. C'est que nous sommes, avec les Belges et les Allemands, les grands acheteurs de laine de La Plata, tandis que les Anglais approvisionnent leurs usines dans leurs colonies d'Australie, ce qui, pour eux, présente un double bénéfice, trop facilement appréciable pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce sujet.

Voici maintenant les divers articles sur lesquels nous appelons toute l'attention des industriels de notre pays, articles relevés sur la statistique des douanes locales :

FIL-DE-FER POUR CLÔTURER LES PROPRIÉTÉS.

L'Angleterre a fourni l'année dernière.....	15.400	tonnes.
La France.....	5.400	»
La Belgique.....	3.500	»
L'Allemagne.....	2.000	»

FER-BLANC.

L'Angleterre	868.000	kilog.
La Belgique	36.000	»
La France	1.325	»

COLONNES EN FONTE ET POUTRELLES EN FER.

Belgique	300.000	francs.
Angleterre	150.000	»
France	200	»

COGNAC.

La France en a fourni pour	4.400.000	»
et l'Allemagne pour	1.650.000	»

Puisque nous sommes sur la question des liquides, voici la quantité de vins exportés d'Europe à La Plata :

Espagne,	41 millions	1/2 de litres,	représentant	18	millions	de francs.
et la France,	31 »	1/2 »	»	16	»	»

toujours, comme argent, d'après l'appréciation donnée par les douanes de la Plata ;

CHAUSSURES.

Belgique	875.000	francs.
France	700.000	»
Angleterre	500.000	»

CHEMISES DE TOILE ET DE COTON.

Pour cet article, c'est nous qui tenons la tête.

France	26.000	douzaines.
Angleterre	18.000	»
Italie	5.600	»
Allemagne	5.900	»

TOILES D'EMBALLAGE.

Angleterre	4.000.000	de kilog.
France	31.000	»

TOILES DE COTON.

République Argentine (1) :

Angleterre	4.700.000	kilog.	+	6.200.000	mètres.
Allemagne	285.000	»	+	1.000.000	»
États-Unis	154.000	»	+	407.000	»
France	134.000	»	+	2.780.000	»

République de l'Uruguay :

Angleterre	12.000.000	»
France	400.000	»
Allemagne	330.000	»
États-Unis	280.000	»

TOILES DE FIL.

Angleterre (R. A.)	660.000	»
Belgique	650.000	»
France	250.000	»
Allemagne	170.000	»

TISSUS DE LAINE.

Allemagne	650.000	mètres	+	12.500	kilog.
Angleterre	400.000	»	+	20.200	»
France	332 000	»	+	53.000	»
Belgique	67.000	»	+	»	»

BONNETERIE DE TOUTES SORTES.

Allemagne	220.000	douzaines.
Angleterre	210.000	»
France	135.000	»

MOUCHOIRS.

Angleterre	465.000	douzaines.
France	28.400	»
Allemagne	12.500	»

PAPIER.

	à écrire.		d'imprimerie.		d'emballage.	
Angleterre	105.000	kilog.	450.000	kilog.	182.000	kilog.
Italie	116.000	»	92.000	»	1.105.000	»
France	100.000	»	55.000	»	82.000	»
Espagne	95.000	»	»		»	
Allemagne	75.000	»	478.000	»	20.000	»
Belgique	65.000	»	580.000	»	75.000	»

(1) Il existe un droit d'entrée différentiel pour tous les articles où nous indiquons séparément des kilog. et des mètres.

PAPIERS PEINTS.

France	70.000 kilog.	pour	150.000	francs.
Allemagne	30.000 »	»	40.000	»
Angleterre	18.000 »	»	25.000	»

MACHINES.

États-Unis	23.000	charrues.
Angleterre	500	»
France	9	»

MACHINES D'AGRICULTURE DIVERSES.

Angleterre	1.150.000	francs.
États-Unis	575.000	»
France	75.000	»

MACHINES DIVERSES ET MOTEURS A VAPEUR.

Angleterre	1.575.000	francs.
États-Unis	1.375.000	»
France	420.000	»
Allemagne	300.000	»

MACHINES A COUDRE.

Allemagne	7.746 machines	pour	825.000	francs.
États-Unis	2.400 »	»	250.000	»
Angleterre	1.028 »	»	100.000	»
France	438 »	»	50.000	»

SUCRES.

France	10.700 tonnes,	représentant	10.200.000 francs.
Allemagne	4.700 »	»	4.790.000 »
Belgique	2.300 »	»	2.140.000 »
Hollande	1.600 »	»	1.500.000 »

CHARBON DE TERRE.

Angleterre	200.000	tonnes.
États-Unis	2.900	»
France	néant	»

Le prix de la tonne de charbon à La Plata est de 50 francs.

TOILES CIRÉES.

Angleterre	70.000	mètres.
Allemagne	11.000	»
France	8.000	»

TOILES A VOILES.

Angleterre	530.000 kilog.	+	220.000	mètres.
États-Unis	280.000 »	+	50.000	»
France	60.000 »	+	844	»

VERRES A VITRES.

Belgique	450.000	francs.
France	60.000	»
Angleterre	25.000	»

MEUBLES.

France	670.000	»
Allemagne	450.000	»
États-Unis	550.000	»

BOUGIES, *industrie créée en France.*

Belgique	365.000	kilog.
Hollande	164.000	»
Allemagne	122.000	»
Angleterre	124.000	»
Italie	27.000	»
France	7.800	»

CIMENTS.

Angleterre	10.000	tonnes.
France	1.776	»
Belgique	993	»
Allemagne	660	»

— Ainsi que le constatent les rapports de nos consuls et ainsi que j'ai pu le constater par moi-même à La Plata, notre infériorité relative, qui malheureusement va en s'accentuant, tient surtout à l'organisation de notre commerce. Pendant que nos concurrents vont vendre directement leurs produits, s'informant sur place des besoins de leurs acheteurs, nous attendons patiemment, dans nos usines, les ordres que l'on veut bien nous transmettre.

Il nous faut absolument changer cette façon d'opérer, sous peine d'une ruine certaine. Deux moyens se présentent à l'esprit ; tous deux sont faciles et pratiques. L'un des deux consiste à former des syndicats d'industries diverses, permettant l'envoi de représentants sur place tout en diminuant les frais pour chacun ; l'autre à créer des musées industriels et commerciaux dans les grands centres que nous voulons exploiter. Mais cela fait, il y aura encore une grave question à résoudre.

Je vous ai indiqué que La Plata contient 70,000 Français ; je vous ai dit que leur fortune foncière et commerciale s'élevait à plus de 250,000,000 de francs. Je vous ai prouvé de plus que nos transactions

annuelles avec ces pays se montent à 232 millions. Eh bien, Mesdames et Messieurs, vous aurez peine à le croire, l'énorme mouvement d'argent que suppose de pareils chiffres se fait par les mains des étrangers, car nous n'avons pas de *banque française* dans La Plata !

Montévidéo et Buénos-Ayres possèdent huit grandes banques : une est italienne, une espagnole, trois anglaises, disposant d'un capital de plus de 50 millions, trois sont locales et il y a aussi quelques maisons de commerce émettant du papier sur leurs succursales d'Europe. Le bilan d'une de ces banques, la *London and River Plate Bank C.*, arrêté au 30 septembre dernier, accuse les résultats suivants :

« Déduction faite des créances douteuses et des intérêts courants, » un bénéfice net de l. st. 161.000, soit : 4.025.000 francs ; de cette » somme, les directeurs proposent : (A) de payer le 22 décembre un » dividende de 4 0/0 et boni de 3 0/0, ce qui fait, avec le dividende » payé en juin dernier, une distribution de 11 0/0 pour l'exercice ter- » miné, impôts déduits ; (B) en outre, de placer 25.000 l. st. au capital » de réserve, qui s'élèvera ainsi à 210.000 l. st., soit : 5.250,00 fr. ; de » sorte qu'il restera encore un solde de 10.600 l. st. à porter au » compte nouveau de profits et pertes. »

Nos commerçants et nos industriels sont trop intéressés à ces questions pour que ces résultats magnifiques ne les frappent pas. Car ce n'est pas de seulement notre argent dont l'étranger profite au moyen de ses banques, mais bien aussi de nos affaires elles-mêmes. Quant un Français va porter son papier à escompter dans une banque anglaise ou allemande, le directeur de celle-ci voit avec qui notre compatriote trafique et il s'empresse, soyez-en sûr, d'en faire part à ses compatriotes. Voilà le vrai danger et celui auquel il faut porter un remède immédiat.

Aussi, je ne saurais trop vous le dire, Messieurs, groupez-vous ! Assemblez-vous pour fonder une banque française dans la Plata.

Le jour où cette banque sera fondée, vous pourrez avoir des renseignements certains sur vos clients et vous dispenser d'utiliser les intermédiaires qui prélèvent, vous le savez mieux que moi, des commissions considérables sur nos produits.

Soyez sûrs que si nos compatriotes établis dans la Plata voient ce mouvement se dessiner dans la mère-patrie, ils joindront leurs capitaux aux vôtres et vous serez alors aussi puissants que les Anglais dans les républiques de La Plata.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

Les Shingalais à Paris. — On sait que depuis longtemps l'établissement zoologique du bois de Boulogne de Paris fait venir des points du monde les plus divers, des indigènes jusqu'alors connus seulement des voyageurs. C'est ainsi qu'on y a vu successivement les Esquimaux du pôle ; les Fuégiens de l'Amérique antarctique ; les Gauchos des Pampas ; les Araucans de l'Amérique occidentale ; les Galibis des grands bois de la Guyane ; les Khamoucks des steppes caspiennes ; les Peaux-Rouges des prairies du Missouri ; les Lapons des régions glacées de l'Europe septentrionale.

Au mois d'août, ce sont les habitants de Ceylan, 57 hommes et treize femmes, qui sont venus s'offrir à la curiosité du public. Parmi eux se trouvent des prêtres de Boudha, des médecins, des jongleurs, danseurs et charmeurs de serpents.

Ils ont été reçus à la gare du Nord par le haut personnel de la Société d'acclimatation, un sous-chef de gare, une nombreuse escouade d'employés de la ligne, le secrétaire du commissaire de police du quartier et quelques privilégiés admis sur le quai de débarquement, parmi lesquels se trouvait le secrétaire-général de la Société de Géographie de Lille.

Les Shingalais amènent avec eux douze éléphants, dont une femelle allaitant son petit ; quatorze zébus trotteurs attelés et divers animaux du pays. Les zébus appartiennent à une race de bœufs à bosses qui rappelle les bisons. Les éléphants, dressés au travail sous la conduite de leurs conducteurs (mahouts) à cheval sur leur cou, et armés de leurs tridents, exécutent les travaux de force les plus curieux, transportant des troncs de bois énormes, des pierres pesantes et les alignant avec adresse et précision. Tous ces animaux étaient enfermés dans des wagons à claire-voie.

Leurs conducteurs, de même que les autres membres de la caravane, sont des hommes de petite taille, au teint cuivré, aux yeux vifs et noirs, ils portent les cheveux longs, mais relevés et noués par derrière en un chignon. Leur costume sommaire, formé d'une pièce de cotonnade de couleur voyante, rappelle la *gandoura* arabe. Ils fument tous la pipe, et le premier et le seul mot français qu'ils ont articulé en descendant du train, a été celui-ci : *tabac* ! *tabac* ! Notre secrétaire a eu l'honneur d'offrir une cigarette à l'un des chefs ; il a prononcé un mot guttural qui voulait sans doute dire : merci, et a fait disparaître le paquet dans les profondeurs du jupon qui lui sert d'*inexpressible*.

Les éléphants ont fait moins de difficultés, pour monter et descendre du train, que ne le craignaient leurs guides. Il faut, en effet, que ces animaux soient doués d'une forte dose de patience pour entrer, sortir et rester dans des wagons qui les forcent à se tenir courbés de près de 8 centimètres pendant un trajet de 14 heures. Il est vrai que quelques signes d'impatience, très délicatement exprimés cependant, par ces voyageurs extraordinaires et placides, se sont traduits par des dégâts évalués à environ 400 francs par le chef du matériel de la Compagnie.

Pendant le débarquement, notre secrétaire-général a été témoin de scènes étranges et pittoresques.

Lorsque l'un des *mahouts* veut grimper sur l'éléphant, il fait un signe ; l'animal

étend horizontalement une de ses pattes de devant. L'homme porte, ainsi que tous ses compagnons, du reste, au second doigt de chaque pied un petit anneau en cuivre de la grandeur d'une alliance, et dès que l'intelligente bête sent le contact de l'anneau, il soulève son conducteur qui achève de grimper en s'accrochant après les oreilles de l'éléphant. Notre secrétaire a vu l'un des mahouts, laisser tomber, en grimpant ainsi, la petite lance à trois dents qui sert à aiguillonner la marche des puissants animaux. Dès que l'homme a été assis sur le cou de l'éléphant, ce dernier a ramassé bénévolement avec sa trompe son propre instrument de supplice, et l'a remis à son conducteur. Les zébus servent également de monture.

Un fait curieux s'est produit : un ouvrier, déchargeur de charbons, nommé Vincent, voyant des wagons ouverts, s'était approché pour déchiffrer l'inscription qu'ils portaient tous : *Great ceylonese exhibition*. La curiosité le poussant, il monta dans le véhicule. L'un des Shingalais, qui se trouvait alors à environ cent pas de là, y avait oublié un sac de grain (c'est un grain spécial, semblable à l'orge que mangent indistinctement les hommes et les animaux). Le mahout dit à l'éléphant *Irrmi* ou *Krimmi*, ou quelque chose d'approchant ; cela voulait dire vraisemblablement : Apporte ! L'éléphant ramassa avec sa trompe le sac et l'homme, et, les tenant embrassés, les déposa aux pieds du cornac. Vincent, qui est Auvergnat, se croyait perdu, et criait des *bougrri* et des *fouchtrrra* à tue-tête. Lorsqu'il s'est retrouvé debout et sain et sauf, il a été absolument ahuri.

Les Shingalais vont occuper la grande pelouse du jardin d'acclimatation de Paris.

ASIE.

La frontière russo-afghane. — La Commission internationale de délimitation entre la Turkménie russe et l'Afghanistan « l'État Tampon », a repris le cours de ses travaux interrompus par les froids de l'hiver, pendant lesquels on a observé le thermomètre à 20 degrés au-dessous de zéro (lat. 37 degrés). En partant de Méroutchak, elle est arrivée fin mai aux abords de l'Amou-Daria. M. Lessar, indisposé, n'a pas pu prendre, dans ces derniers temps, une part active aux travaux de délimitation.

Notons en passant que la Commission prétend que la passe de Zulfikar, qui a failli amener la guerre entre l'Angleterre et la Russie, n'a aucune importance stratégique. Elle a, du reste, été laissée aux Afghans. Quant aux débouchés de la passe, l'un reste aux Russes, l'autre aux Afghans. (Nos lecteurs sont priés de se reporter à la remarquable conférence de M. Guillot sur les progrès des Russes et des Anglais dans l'Asie centrale.)

Nouvelles du voyage de MM. T. F. Needham et Molesworth au Thibet. — On a quelques renseignements sur le voyage de MM. Needham et Molesworth, qui sont partis le 12 décembre de Sadiya, et ont remonté la vallée du Brahmapoutre, avec le projet de s'avancer dans le Thibet et de résoudre la question du Dzang-Bô.

Le voyage se fit sans trop de difficultés, grâce à l'expérience de M. Needham, au travers des jungles semi-tropicales, de terrasses dénudées et couvertes de pins, et le 4 janvier, on atteignit Roema, dans le Thibet. Là, on fut accueilli à coups de fusil, si bien qu'il fallut rétrograder sur Sadiya, où on arriva après quatorze jours de marche. L'itinéraire de M. T. F. Needham va rejoindre celui du célèbre Paundit hindou A. K. Sa publication nous éclairera sur le problème du Dzang-Bô. Nous saurons si, oui ou non, il est la tête du Brahmapoutre.

Nouvelles de l'expédition de MM. Bunge et Toll.— Les dernières nouvelles que l'on vient de recevoir à Saint-Pétersbourg au sujet de l'expédition Bunge-Toll sont datées de Kazatchié, le 12 décembre, où les deux voyageurs sont depuis le 23 août. Comme il était alors trop tôt pour s'installer en hivernage, le Dr Bunge s'est occupé des préparatifs d'une excursion à l'île de Kotelnoï, où l'on se proposait de se rendre vers la mi-mars en traîneaux tirés par des chiens. Le voyage de retour aura lieu vers la mi-novembre. Les deux voyageurs se sont rencontrés à Bouloun sur la Léna où le Dr Bunge s'était rendu pour surveiller la régularité des livraisons de poissons commandées à Yakoutsk. M. Toll revenait de son excursion à la baie Borkhaïa sur l'océan Glacial et de ses chasses sur la rive droite de la Léna, d'où il a ramené six chèvres de montagne.

Vers la fin d'octobre, les deux voyageurs sont rentrés à Kazatchié, où ils se sont occupés de la rédaction de leurs rapports et de l'emballage des collections. Dans les premiers jours de décembre, le baron Toll a encore fait une excursion à un point situé à 270 verstes au sud-est d'Oustyansk, territoire de Tchendon, où un Toungouse a découvert il y a quelques années un crâne de mammouth, encore en partie couvert de peau et de poil.

Avant leur départ pour la Nouvelle-Sibérie, les voyageurs se proposaient de visiter encore ce point, et de voir s'il ne serait pas possible de découvrir un squelette entier. Les résultats de l'expédition doivent être considérés comme satisfaisants. Presque tout le territoire de la Yana et de ses affluents a été exploré dans le courant de l'été dernier.

AFRIQUE.

L'Ouest africain. — Le capitaine de frégate Rouvier et le docteur Ballay, pour la France, MM. Massari, lieutenant d'artillerie de la marine italienne, et Librechts, sous-lieutenant de vaisseau belge, pour l'État libre du Congo, malgré les difficultés qui ont été soulevées et que nous avons rapportées page 118 du présent volume, ont fixé le 26 janvier, le point de limite sur le Congo des possessions de la France et de l'État libre. Ce point se trouve à l'intersection du cours du grand fleuve avec le parallèle de 0°6′20″ sud, sur une pointe située à environ 400 mètres du village de Pombo, et sur la rive droite de l'Oubangi où nous avons un poste par 8°30″ de latitude sud et 17°35′ de longitude Est de Greenwich.

La délimitation de notre frontière à l'Est a donc été amorcée; mais il a été impossible aux délégués de la fixer autrement qu'à son point de départ; car ils ont conclu de leurs explorations qu'il faudrait organiser sérieusement une expédition mixte pour reconnaître la région inconnue où sera la frontière qui séparera le Congo français de l'État libre du Congo.

En effet, ils ont remonté l'Oubangi, qui leur semblait être la ligne de séparation des deux territoires; mais cette rivière se dirige droit au nord. Au point où ils ont viré de bord, l'Oubangi courait toujours dans la même direction. Ils se sont demandé alors comment et où ils pourraient rallier le méridien de 17° de Greenwich qui, par la convention conclue avec l'Association internationale, doit former un tronçon de la limite orientale du Congo français.

Il est à remarquer que la position géographique du poste d'Oubangi a été déterminée rigoureusement et que, pour la première fois, un point du grand fleuve peut être placé sur la carte avec exactitude. On pourra donc rectifier les cartes, ce qui est bien nécessaire, car les erreurs qu'on y relève sont considérables.

Il résulte des reconnaissances faites par MM. Rouvier et Ballay, que l'Oubangi et la Licona-Nbounga sont des cours d'eau complètement distincts, qu'ils n'ont pas de delta commun comme il avait été annoncé.

Exploration scientifique de M. Aug. Linden. — Un botaniste belge, M. Aug. Linden, qui a déjà parcouru les forêts vierges de la Papouasie, de la Nouvelle-Guinée, des Célèbes et des Moluques, est parti le 15 avril pour le Congo ; il va y entreprendre une exploration scientifique, à l'effet de compléter par un choix de plantes africaines, les collections déjà si riches de la *Compagnie Continentale d'Horticulture* de Gand.

Nouvelles de l'expédition de M. le lieutenant Wissmann. — M. le lieutenant Wissmann, dont nous avons annoncé le départ, page 417 du précedent volume, est arrivé le 30 janvier à Vivi d'où il est parti immédiatement pour Léopoldville avec MM. les lieutenants de Macar et Le Marinel. Ces explorateurs vont reprendre l'étude de la région du Kassaï, cet affluent du Congo, que l'éminent voyageur allemand a exploré récemment.

A Loulouabourg, M. Wissmann organisera définitivement sa caravane avec le concours de ses fidèles Balouba, et se dirigera, par terre, vers l'Est. Il est peu probable qu'il suive son itinéraire de 1881, qui l'a conduit à Nyangoué. Il se dirigera plutôt plus au Sud, à travers une région inconnue, extrêmement intéressante au point de vue hydrographique ; car c'est là que les récits indigènes placent un lac Landji, dans lequel se réuniraient les trois branches supérieures qui constituent le Congo : le Loualaba, le Louapoula et le Lougouka.

Il paraît probable qu'une fois sur le Congo, le point que l'explorateur cherchera à atteindre, sera la station des Falls, d'où il pourra, assez rapidement, regagner Léopoldville.

Découvertes de MM. les lieutenants Kund et Tappenbeck dans les régions du Koango et du Kassaï. — Grâce à MM. Wissmann, Von François et Grenfell, lisons-nous dans le *Mouvement Géographique*, la plus grande partie de la région située au Sud de la grande courbe du Congo est hydrographiquement relevée. Cependant, entre le lac Léopold II, le Kassaï, le Sankourou et la Boussera, un grand blanc restait à combler. MM. les lieutenants Kund et Tappenbeck de l'expédition allemande de Nokki, ont résolu la question par la découverte d'une nouvelle rivière navigable nommée l'Ikata, affluent de droite du Kassaï.

C'est le 9 août dernier que les deux explorateurs quittèrent Léopoldville, à la tête d'une caravane de 88 nègres de la côte de Loango. Ils se dirigèrent par terre, vers le S.-S.-E., traversant le plateau qui sépare le Koango des fleuves côtiers. Le 6 septembre, ils franchirent le Koango à peu près sous le 6° parallèle et, à partir de ce moment, pénétrèrent dans une région tout à fait inconnue, se dirigeant vers l'E. N.-E., en droite ligne sur le Kassaï. Dans cette partie de leur route, entre le Koango et le Kassaï, ils franchirent successivement trois cours d'eau importants, coulant vers le N. N.-O. : le *Wambo*, le 28 septembre ; le *Saïda*, le 6 octobre ; et le *Kouilou*, le 7 octobre.

Le 19 du même mois, l'expédition arrivait au Kassaï, en avant du confluent du Louebo, suivait pendant quelques jours la rive gauche de la grande rivière reconnue par Wissmann, la franchissait, non sans combats avec les indigènes, puis, à travers les plaines de la rive droite, poursuivait sa route vers le N.-E., à travers des forêts vierges ininterrompues.

Bientôt MM. Kund et Tappenbeck atteignirent la rive gauche d'une nouvelle rivière nommée *Ikata* (3°25' latitude S. 2°10' longitude E.,) qu'ils remontèrent assez loin vers l'E., jusqu'environ sous le 21°30' méridien de Greenwich, et qu'ils redescendirent ensuite jusqu'à son confluent. Ils constatèrent ainsi que l'Ikata, qui semble avoir sa source vers l'Est, non loin de celle de la Boussera (affluent de gauche du

Tchouapa), coule parallèlement au Sankourou d'abord, au Kassaï inférieur ensuite ; s'identifie avec le *Mfini*, découvert par Stanley, et que celui-ci ne croyait être que l'émissaire du lac Léopold II, tandis qu'il est aussi le cours inférieur d'une rivière d'une très grande importance.

Le 14 janvier, l'expédition s'était arrêtée dans son ascension de l'Ikata pour prendre la route de retour ; le 24, montée dans des pirogues, elle arrivait à Kwamouth, et le 28, elle rentrait à Léopoldville, après un voyage extrêmement pénible, contrarié à diverses reprises par l'hostilité des indigènes, et après une absence de cinq mois et demi.

Dans plusieurs circonstances, les voyageurs ont risqué leur vie ; c'est ainsi que, le 16 décembre, la caravane eut à soutenir un combat acharné dont l'issue fut désastreuse. Le lieutenant Kund y fut blessé de trois coups de lance qui faillirent le tuer, et ce n'est que par un hasard providentiel que le lieutenan Tappenbeck ne fut pas tué par un indigène avec lequel il luttait corps à corps ; la lance de celui-ci rencontra la courroie de la cartouchière de l'explorateur et le coup fut amorti.

Les voyageurs ont reconnu que les populations qui habitent les rives de l'Ikata se livrent toutes à la pratique du cannibalisme ; le grand nombre de crânes amoncelés dans les villages, l'atteste de la façon la plus positive.

La reconnaissance de l'Ikata, ajoute, au réseau déjà si riche du Congo, au moins 550 nouveaux kilomètres de voie fluviale.

Expédition de M. le Dr Buttner dans le bassin du Koango. — M. le docteur Buttner, qui est sur son retour ainsi que nous l'avons annoncé, page 418 du précédent volume, vient d'explorer le bassin du Koango. Il a franchi, en juillet, les hautes terres (750 à 950 mètres d'altitude) qui séparent le bassin des rivières côtières de celles s'écoulant vers le Pool ou le Koango, a traversé sous 6° de latitude Sud et 15°45' de longitude Est le cours du *Ntasi-Maleo*, large de 15 mètres, et qu'on suppose déboucher au Stanley-Pool. Il atteignit le 20 juillet le Koango, au confluent du Quilo (rive gauche), par environ 17°5' de longitude et 5°5' de latitude. De ce point il passa sur la rive droite de la rivière et alla visiter au sud-est le souverain de Kassongo. Puis, redescendant le Koango, il constata que cette rivière suit constamment la direction sud-nord, un peu à l'ouest du 17e méridien. Malheureusement, il n'a pas pu aller jusqu'au bout et constater où va le Koango. Il se demande si c'est bien, comme on l'a supposé jusqu'ici, un affluent du Kassaï et n'a pu vérifier comment il est rejoint par les trois rivières Wambo, Saia et Kouilou traversées par MM. Kund et Tappenbeck.

C'est le 20 septembre que M. le docteur Buttner arrivait au Stanley-Pool après une exploration de deux mois et demi.

Ces renseignements sont empruntés au *Mouvement Géographique* de Bruxelles, si compétent pour tout ce qui concerne l'Afrique équatoriale.

Les entrepreneurs étrangers en Tunisie. — On écrit de Tunis au *Bulletin de renseignements :*

« Nous entendons souvent des plaintes amères sur la prépondérance de l'étranger à Tunis, nous recevons les doléances nombreuses de gens qui se plaignent du peu d'appui que leur donne le gouvernement. Mais, en vérité, il faut bien convenir que, si l'administration ne brille pas par la largeur de ses vues, le français compte toujours trop sur elle, et ne se risque guère dans une colonie, si belle soit-elle, que quand déjà tout y est fait par ses voisins. Aux colonies, plus encore qu'en France, on n'a que la position qu'on a su se faire soi-même.

» Ainsi, pour la Tunisie, le manque d'initiative de nos compatriotes, laisse passer

bien des entreprises en d'autres mains. On va construire des tramways à Tunis, et c'est une Société belge qui a obtenu la concession, aucun concurrent français ne s'étant présenté. Ce sont des Anglais qui ont eu l'idée de construire le premier chemin de fer de La Goulette à Tunis. et d'éclairer la ville au gaz. Des Belges exploitent les carrières de marbre de Chamtou. D'autre part, un Français obtient en concession les alfas de l'Arad, mais c'est en Angleterre qu'on trouve l'argent pour les exploiter. A Tunis encore, on sentait le besoin d'avoir un théâtre français ; qui vient de le créer ? un Français ? non ! un italien. »

Il y a encore d'autres industries à créer en Tunisie, et de prospères et de sérieuses ; quantité de gens en France, qui ne savent à quoi employer leur activité et leur argent, auront-ils l'idée d'aller en Tunisie ?

Maisons de commerce européennes au golfe de Guinée (Côte d'Or). — Les maisons faisant le commerce à Assinie, Grand-Bassam et dépendances, sont au nombre de sept, dont une française (A. Verdier, du port de La Rochelle, ayant cinq comptoirs différents) ; deux anglaises (l'une, la maison C. et A. Swanzy, de Londres, possède sept comptoirs), une américaine et trois indigènes.

Il faut aussi mentionner la plantation récente de café de M. Treich, sujet français.

Le capital commercial des factoreries françaises est de 2,000,000 de francs ; celui des établissements anglais, de 3,350,000 fr. ; américaines, de 250,000 fr. ; noirs indigènes, de 150,000 fr.

Second voyage de M. le lieutenant Valcke au Congo. — Les membres de la Société de Géographie se rappellent l'intéressante conférence faite il y a quelques mois sur l'État indépendant du Congo par M. le lieutenant Valcke, du génie de l'armée belge, venu à Lille, accompagné de sa jeune épouse.

Comme il nous l'avait annoncé à cette époque ; il comptait repartir avec sa compagne pour le Congo vers le mois de mai suivant ; Mme Valcke aurait été ainsi la première dame belge partie pour ces contrées lointaines.

En effet, le 15 mai dernier, M. et Mme Valcke se sont embarqués à Anvers sur le steamer *L'Angola*, de la Compagnie Anglo-Portugaise, qui y fait mensuellement escale. Une jeune flamande les accompagne également en qualité de femme de chambre.

M. le lieutenant Valcke est chargé d'organiser le service des transports depuis l'embouchure du Congo jusqu'à Léopoldville, au-delà des cataractes du fleuve.

Sa résidence officielle sera à Matadi, en face de la station de Vivi ; M. Valcke y occupera une maison de fer et bois construite en Belgique à son intention et partie par le paquebot du 15 juin.

Une lettre de Boulaba (îles du Cap Vert), signale leur passage en ce port. La traversée avait été jusque-là mauvaise, mais leur santé néanmoins était satisfaisante.

M. Valcke trouvera en arrivant à Banana les services publics de l'État indépendant du Congo. Les postes et télégraphes, la justice, etc., fonctionnent comme en Europe.

AMÉRIQUE.

Nouveau voyage de M. Thouar. — M. Thouar qui est, comme on le sait, membre correspondant de la Société de géographie de Lille, et qui est venu lui-même l'année dernière nous faire une remarquable conférence sur la traversée du Gron Chaco boréal, est parti de Buenos-Ayres le 26 février pour se rendre à Sucre par la voie de Tucuman - Salta, Jujuy et Tarija où il a dû arriver dans les premiers jours d'avril. Il compte redescendre en canot ou en pirogue le cours du Pilcomayo

depuis Chicha, à sept lieues en aval de Sucre, jusqu'à l'embouchure de la rivière, dans le Paraguay. Il est accompagné d'un dessinateur, M. Th. Novis.

Nouvelles de l'expédition de M. Guillermo Araoz dans le Gran-Chaco Austral. — M. Guillermo Araoz, chef de l'expédition fluviale au Chaco Austral, a fait connaître au ministère de la marine de la République Argentine son arrivée à Puerto Bermejo le 22 mars.

Dans sa note, il dit qu'il a étudié le rio jusqu'au fort Belgrano, en triomphant de toutes les difficultés qui s'opposaient à la navigation. Il a acquis la conviction que ce fleuve est navigable pendant toute l'année jusqu'au point de réunion du Teuco. A cet endroit, il faudra débarrasser le lit du fleuve de tous les troncs d'arbres qui l'obstruent : ce sera une dépense peu importante. Il faudra faire le même travail pour le Teuco.

Les plans et les rapports qu'il prépare avec le concours de MM. Zorilla et Valiente, lieutenants de l'armée, qui l'ont accompagné dans son expédition, permettront au ministre de connaître jusque dans ses moindres détails le résultat de la mission qui lui a été confiée.

OCÉANIE.

Retour de M. le capitaine John Strachan de son expédition en Nouvelle-Guinée. — Le capitaine John Strachan est revenu en janvier de sa deuxième expéditon dans l'intérieur de la partie anglaise de la Nouvelle-Guinée. Il a remonté sur un parcours de 161 kil. la rivière Maï-Kassa (Baxter), dont les embouchures se trouvent sous 9° 18' de latitude Sud et 142° 24' de longitude Est de Greenwich. M. Strachan a fait pendant cette expédition plusieurs excursions dans l'intérieur du pays et a trouvé des territoires qu'il déclare éminemment propres à l'établissement de plantations. Sur la côte, entre l'embouchure du Maï-Kassa et le golfe de Papouasie, il a découvert cinq rivières plus petites, mais également navigables sur une certaine étendue. M. Strachan a rapporté des collections d'échantillons de bois, des produits du sol, quelques animaux vivants et de nombreuses curiosités, entre autres une idole représentant le dieu Leeger.

État actuel du commerce à la Nouvelle-Calédonie. — Un négociant de Nouméa écrit au *Bulletin de renseignements* qu'il n'a, pour sa part, qu'à se féliciter d'avoir quitté la France pour la Calédonie, car sa santé y est excellente et ses affaires sont en bonne voie.

« Il ne faut, malgré tout, dit-il, engager personne à venir ici pour l'instant, car la crise se prolonge et tout le monde se plaint ; l'arrêt dans l'immigration et dans l'exploitation des mines porte un coup funeste à la colonie et laisse bien des bras sans emploi. Plusieurs maisons de commerce ont fait faillite, d'autres liquident.

» Il nous faudrait beaucoup de capitaux pour entreprendre la construction de travaux indispensables, tels qu'un port, des bassins, etc., mais ils font défaut, et l'État, que cela regarde cependant, ne fait toujours rien.

» Il y a ici cinq à six boulangers ; deux viennent de faire faillite. Les briquetiers et maçons sont en nombre suffisant, car on bâtit peu et presque toutes les constructions sont en planches. Nos quatre ou cinq menuisiers et leurs ouvriers chôment eux-mêmes souvent. Tous nos cordonniers (6 ou 8) végètent et souffrent amplement, car la chaussure bon marché vient d'Australie et celle plus élégante, de France ; de même pour la sellerie. Il y a aussi trop de tailleurs et toutes les femmes sont couturières. Un médecin civil, venu l'année dernière, est reparti, il y a deux mois, très mécontent. Pas besoin de vétérinaires non plus ; l'administration en a un qui suffit

bi
c'
f

aux. Armuriers, chapeliers, n'ont absolument rien à faire ici ; serruriers, maréchaux-ferrants, aubergistes, jardiniers, maraîchers, surabondent. Les employés de la Marine sont plus nombreux que les places à prendre, surtout depuis que l'administration a réduit son personnel.

» Au contraire, un pâtissier et un charcutier feraient de l'argent, ainsi que des cuisiniers dont manquent nos hôtels. Charcutier et pâtissier devraient apporter quelques capitaux et le matériel voulu pour monter de bons établissements ; leur talent suffirait aux cuisiniers. C'est à cela que se réduisent, pour le moment, les professions dont on peut dire que Nouméa ait besoin.

» On se plaint beaucoup ici que la colonie soit sacrifiée par la mère-patrie, et l'on suit avec soin les évènements d'Europe, car chacun reçoit un journal de France. »

En résumé, ajoute le *Bulletin de renseignements*, cette lettre nous confirme dans cette opinion que la colonie est bien malade et qu'elle ne fera que végéter de plus en plus si l'État ne prend de rapides mesures pour faire exécuter les grands travaux projetés et promis depuis longtemps. Cet état de choses est bien regrettable, car le climat de la colonie y est ravissant, la vie y est très agréable, très facile et très bon marché. Il n'y a que les loyers, surtout dans le centre des affaires, qui soient d'un prix élevé.

Ajoutons que le Ministre de la Marine accorde toujours, trois fois l'an, quelques passages gratuits pour la Nouvelle-Calédonie.

L'éruption du Tarawera (Nouvelle-Zélande). — Le mont Tarawera est situé dans la grande zone volcanique de l'île septentrionale en Nouvelle-Zélande. Les environs ont déjà fréquemment ressenti des secousses de tremblement de terre, et les eaux du lac qui porte le même nom que celui de la montagne, ont subi il y a quatre ou cinq ans une transformation complète, étant passées du bleu au vert sombre et devenues nauséabondes et malsaines. Les localités les plus connues du district étaient Ohinemnta, peuplée de 50 Européens et de 150 indigènes, et Wairoa, un lieu d'arrêt pour les touristes.

C'est le 9 juin, vers minuit, que les secousses ont commencé. Habitués au phénomène, les habitants n'y ont pas fait d'abord grande attention. Mais le lendemain, à deux heures de la nuit, un bruit effrayant, suivi d'une terrible secousse, les a fait sortir en hâte de leurs maisons. Le mont Tarawera leur est apparu surmonté d'une immense colonne de feu. De mémoire d'homme on n'avait vu pareil spectacle, et l'on ne soupçonnait pas que la paisible montagne fût un volcan ou pût en devenir un. De ses trois cônes sortaient de la lave et de la boue, en même temps que des débris de roche et des masses incandescentes étaient lancés dans toutes les directions. Bruits souterrains et secousses se succédaient, et simultanément s'élevaient de la montagne, à 1,000 pieds de hauteur, des colonnes de flammes. Les habitants de Wairoa contemplaient ce terrible spectacle, lorsqu'une masse brûlante de cendres et de boue est tombée sur eux, les tuant, les suffoquant en les ensevelissant vivants.

Plus de 100 personnes et 6 Européens notamment ont disparu. Sur une grande étendue, le pays est dévasté. La merveille de l'hémisphère Sud, les terrasses roses et blanches de Rotomahana, a disparu. Les arbres sont brûlés ou déracinés ; une épaisse couche de cendre couvre les pâturages, condamnant les troupeaux à périr ; des centaines de geysers ont fait leur apparition et, si le Tarawera s'est calmé, le Rotomahana, transformé en une série de volcans, menace d'une nouvelle éruption.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(in extenso).

Les forces productives de l'Australasie Britannique.

Par M. E. LEVASSEUR, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille.

Conférence faite à Lille le 31 Janvier 1886 à la séance solennelle de la distribution des récompenses.

(Suite). (1)

Le premier chemin de fer construit en Australie, celui de Sydney à Parramatta, date de 1855. Depuis ce temps jusqu'en 1883, la dépense totale de construction a été de 1,507 millions de francs. Ce milliard et demi a payé la construction de 11,986 kilomètres, longueur exploitée en décembre 1884 (2). Le kilomètre, qui a coûté quelquefois un prix très élevé quand il a fallu traverser la Cordillère, ne revient en moyenne qu'à 151,700 francs (3) : le peu de valeur des terrains et l'uniformité des grandes plaines de l'Australie explique cette différence. C'est pourquoi les plus bas prix se trouvent dans l'Australie occidentale, où cependant ils ne suffisent pas pour rendre l'entreprise rémunératrice, et les plus

(1) Voir pages 8, 65 et 129 du présent volume.

(2) En 1870, la longueur était de 1,520 kilomètres ; en 1875, de 3,700.

(3) En 1882, l'Europe avait 177,000 kilomètres de chemins de fer pour lesquels elle avait dépensé 65 milliards 1/2 de francs.

élevés dans Victoria et la Nouvelle-Galles, où l'activité du trafic procure des bénéfices (1).

Le nombre de kilomètres exploités, comparé à la population, donne le rapport considérable de *37 kilomètres par 10,000 habitants* en 1884 (2), tandis que la France n'en possède que 7 1/2. Mais un pays dont la population est dense, compte en général moins de kilomètres de chemins de fer qu'un pays peu peuplé relativement à sa population et en compte plus relativement à son territoire. Ainsi Victoria, la colonie la mieux partagée, comptait, en 1882, 95 kilomètres de chemins de fer par 10,000 kilomètres carrés, tandis que la France en possédait 548. L'Australie occidentale, dont la plus grande partie est un désert, n'en avait que 0,6, et l'ensemble du territoire australasien en avait environ 12. En Australie, les chemins de fer s'étendent sur les trois colonies de l'est, de *Brisbane* à *Melbourne* par *Sydney*, reliant ainsi les trois capitales par une suite de lignes (3) à peu près parallèles à la côte, dont la construction a été terminée en 1885, et par de nombreuses lignes perpendiculaires à la côte, qui relient l'intérieur à l'Océan ; on se rend de Sydney à Melbourne en vingt heures et on pénètre (janvier 1886) dans l'intérieur jusqu'au lac Eyre par Adelaïde, jusqu'au Darling (à Bourke) par Sydney, jusque dans le bassin de Warrego par Brisbane et jusqu'au Barcoo (à Jericko) par Rochhampton. Le centre, l'ouest et le nord de

---

(1) (1882—1883).

	Nombre de kilom.	Capital engagé (en millions de francs).	Prix de revient par kilom.	Revenu net par kilom.	Nombre de kil. de ch. de fer par 10,000 hab.	Nombre de kil. de ch. de fer par 10,000 kil. de superficie.
Queensland....	1387	156	112500 fr.	4400 fr.	55.4	10.1
Nouvlle-Galles.	2104	396	188200 »	10690 »	25.7	26.2
Victoria.....	2168	494	227800 »	8000 »	23.9	95.0
Australie mérle.	1512	162	107100 »	2400 »	51.5	6.4
Australie occle..	152	4	26300 »	perte	49.4	0 6
Tasmanie.....	267	13	48600 »	200 »	21.8	39.0
Noulle-Zélande.	2344	282	120300 »	3840 »	45.3	84.5
Totaux en moyennes	9934	1507	151700 fr.	4230 fr.	33 1	12.1

(2) 33.1 en 1882-83 Les États-Unis ont à peu près le même rapport : 35 kil. pour 10,000 hab.

(3) La différence d'écartement des rails dans la Nouvelle-Galles du sud et dans Victoria ne permet pas aux trains de circuler d'une extrémité à l'autre.

l'Australie sont encore dépourvus de voies ferrées (1), quoique un projet de construction de ligne trans-continentale de Brisbane au golfe de Carpentarie ait été proposé au parlement de Queensland en 1883 et que l'Australie méridionale pousse avec persévérance sa ligne du nord vers le Port Darwin.

Les lignes télégraphiques, dont la longueur augmente rapidement chaque année, mesuraient environ 50,000 kilomètres en 1882 ; elles relient tous les centres de population, ayant quelque importance ; par la ligne de l'Australie du sud, qui va d'*Adélaïde* à *Perth* par *Eucla* et *Albany*, l'Australie occidentale communique, depuis 1877, avec les autres colonies d'Australie (2).

Depuis 1869, la Tasmanie est reliée à l'Australie par le *câble du détroit de Bass* (de *Flinders*, près du *cap Shank*, à *Low head*, près de *Tamar*, 281 kilomètres) ; depuis 1876, la Nouvelle-Zélande, dont les deux îles sont en communication, est reliée aussi à l'Australie par le *câble de Botany-bay* à *Wakapuaka* (1,840 kilomètres). Le groupe australien est relié à l'Europe, depuis 1872, par « l'Overland Line » qui traverse tout le continent austral, d'*Adélaïde* au *Port Darwin*, sur une longueur de 4,070 kilomètres, et qui se continue par un double câble de Port Darwin à Aden, par Banjoewangie (Java), Singapore, Penang, Madras, Bombay, et, de là, en Europe « via Suez » ou « via Téhéran ». D'Adélaïde à Londres, la distance est de 228,000 kilomètres ; les dépêches coûtent 10 sh. 8 d. par mot (3) ; elles sont transmises dans un espace de trois à six heures (4).

---

(1) Les 190 kilomètres de l'Australie occidentale comptent en 1884 à peine dans cette étendue.

(2)

Lignes télégraphiques.	Kilomètres en 1884.
Queensland	10.168
Nouvelles-Galles	15.590
Victoria	6.431
Australie méridionale	8.467
» occidentale	3.016
Tasmanie	2.367
Nouvelle-Zélande	6.822
	52.862

(3) Pour l'Australie méridionale, Victoria et la Tasmanie ; 10 sch. 10 d. pour les autres colonies d'Australie et pour la Nouvelle-Zélande. En 1882, le nombre des dépêches transmises, a été de 39,157 et la recette a été de 5,640,000 fr.

(4) Comme entre Adélaïde et Londres la différence de temps est de 9 h. 14 m., une dépêche arrive de Londres de 3 à 6 heures avant l'heure de l'expédition.

Une active navigation complète ces moyens de communication. Elle se concentre principalement dans les ports de *Rockhampton* (baie de Keppel), de *Maryborough* (baie de Hervey), de *Brisbane* dans Queensland, de *Newcastle*, de *Sydney* dans la Nouvelle-Galles du sud, de *Melbourne*, de *Geelong*, de *Belfast* (Port Fairy), de *Portland* dans *Victoria*, de *Port Adelaïde*, de *Robetown*, de *Port Elliot*, de *Port Augusta* dans l'Australie méridionale ; d'*Albany*, de *Fremantle*, port de Perth, dans l'Australie occidentale ; de *Launceston* et de *Hobart* dans la Tasmanie ; d'*Auckland*, de *Napier*, de *Wellington*, de *Nelson*, de *Lyttelton*, de *Dunedin*, d'*Invercargill*, etc., dans la Nouvelle-Zélande.

La *marine* marchande des colonies australiennes représentait, en 1884, 341,260 tonnes, dont un tiers appartenait à la *Nouvelle-Galles* du sud et un quart à la *Nouvelle-Zélande* (3). Le *mouvement maritime*, entrée et sortie réunies, était de plus de *15 millions de tonnes :* la *Nouvelle-Galles* du sud et *Victoria* occupent le premier rang (4). Il n'était

---

(3)

Colonies.	Marine marchande en Juin 1884 (par milliers de tonnes).
Queensland	8.8
Nouvelle-Galles	116.8
Victoria	60.4
Australie méridionale	38.0
» occidentale	7.2
Tasmanie	19.0
Nouvelle-Zélande	91.6
	341.0

(4) MOUVEMENT DE LA NAVIGATION. (ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES) (en millions de tonnes).

	Marine de la Grande-Bretagne.				Marine des autres Pays.				Total général.			
	1860	1870	1880	1884	1860	1870	1880	1884	1860	1870	1880	1884
Nouvelle-Galles	0.7	1.3	2.2	2.9	0.2	0.1	0.2	0.5	0.9	1.4	2.4	4.7
Victoria	0.9	1.2	2.1	2.4	0.3	0.1	0.1	0.4	1.2	1.3	2.2	3.1
Australie mérid	0.2	0.3	1.1	1.3	0.03	0.01	0.1	0 02	0.23	0.31	1.2	1.8
» occid	0.08	0.1	0.2	0.3	0.03	0.01	—	—	0.11	0.11	0.2	0.4
Tasmanie	0 2	0.2	0.4	0.4	—	—	—	—	0.2	0.2	0.4	0.6
Nouvelle-Zélande	0 2	0.5	0.7	0.7	0.08	0.04	0.1	0.1	0.28	0.54	0 8	1.1
Queensland	0.08	0.2	1.2	1.8	—	—	0.05	—	0.28	0.2	1.25	3.6
TOTAL	2.36	3.8	7.9	9.8	0.64	0.26	0.55	0.12	3.00	4.06	8.45	5.3

que de 2 millions 1/2 en 1856, de 3 en 1860, de 4 en 1870 et de 8 1/2 en 1880. L'Angleterre a presque tous les profits de cette navigation.

Plusieurs services de paquebots relient l'Australasie au reste du monde :

1° La « *Peninsular and Oriental Steam Navigation Company* », qui prend la malle à Brindisi, fait le service par Suez et Colombo et relâche au sud de l'Australie, à *King George's Sound* (Australie occidentale) et à *Glenelg* (Australie méridionale), avant de toucher à *Melbourne*, d'où elle poursuit son voyage jusqu'à *Sydney*. Le service de la poste, subventionné par la colonie de Victoria, doit se faire entre Londres et Melbourne en 42 jours, 13 heures pendant la mousson de sud-ouest et 40 jours 13 heures dans les autres saisons (1).

2° La « *British India Steam Navigation Company* » dite aussi Queensland royal Mail line subventionnée par la colonie de Queensland, fait, depuis 1880, le service postal de *Brisbane*, par Suez, Aden, Batavia, et le détroit de Torrès, avec relâche dans les principaux ports du Queensland, *Cooktown*, etc. Le trajet de Londres à Brisbane par Brindisi est de 47 jours.

3° La « *Pacific Mail Steamship Company* » fait, depuis 1875, le service de Sydney à la Nouvelle-Zélande en touchant à *Auckland* et en traversant le Grand Océan par les îles *Fiji*, par *Honolulu* jusqu'à *San Francisco* (Californie). De Londres on gagne par cette voie, Auckland en 42 jours et Sydney en 47 jours (2).

4° La « *Compagnie des Messageries maritimes* » fait, depuis novembre 1882, le service de l'Australie par Marseille, Suez, Aden, les Seychelles, la Réunion, Maurice, *King George's Sound, Adélaïde, Melbourne, Sydney* et se rend de là à *Nouméa* (3). Ce service est subventionné par le gouvernement français (4). Le trajet, en 1883, s'est fait en 42 jours 1/2 en moyenne.

---

(1) La durée moyenne des voyages, en 1882, avait été de 40 jours. De Colombo à King George's sound, le trajet est de 12 jours, 5 jours de là à Glenelg, puis 3 jours pour Melbourne, en tout 20 jours ; le trajet de Melbourne à Sydney de 3 jours 1/2. En 1884. le transport des lettres de Londres à Melbourne a été effectué, en moyenne, en 37 jours, 14 heures; le transport le plus rapide a été de 35 jours 5 heures, 15 minutes. Pour Sydney, le transport moyen des lettres a été effectué en 33 jours 1/2.

(2) Ainsi la malle de janvier 1885 a quitté Sydney le 1er janvier, Auckland le 6, Honolulu le 26, est arrivée à San Francisco le 29 et à Londres le 16 février.

(3) Le prix du passage jusqu'en Australie est de 1,650 fr. en première classe et de 570 fr. en troisième.

(4) 3,297,000 francs de subvention.

5° L'« *Orient steam Company* » fait, depuis 1883, en cinquante-trois jours, un service de Gravesend et Plymouth par Naples, Suez, Diego Garcia (îles Chagos), *Adélaïde, Melbourne* et *Sydney*. En 1884, le service s'est fait en moyenne en 36 jours. Les paquebots d'émigrants prennent la route du Cap.

6° La « *New Zealand Shipping Company* » fait, depuis 1884, un service régulier entre la Nouvelle-Zélande et San-Francisco. Le voyage entre Londres et la colonie dure de 42 à 45 jours. En avril 1886, a commencé le service du *Lloyd de l'Allemagne du Nord*, de Bremerhaven, par Suez, les Chagos, Adelaïde et Melbourne à Sydney, En 1885, L'*Union Steamship Company of new Zealand* a inauguré un service nouveau entre la Nouvelle-Zélande et San-Francisco.

XVII

Le commerce.

Le commerce extérieur ne fournit pas la mesure exacte de l'état de richesse d'un peuple et ne donne pas le moyen d'établir une comparaison rigoureuse entre deux Etats ou entre deux périodes différentes pour un même Etat, parce quo son importacne, relativement à l'ensemble de la richesse, varie avec les conditions économiques. On peut dire en général que les colonies agricoles ont, proportionnellement à leur richesse totale, un commerce extérieur plus considérable que les Etats à la fois manufacturiers et agricoles, parce qu'elles sont obligées d'acheter presque tous les produits fabriqués qu'elles consomment et d'exporter beaucoup de produits naturels pour les payer ; on est en droit de dire aussi que, dans une colonie agricole, le développement rapide du commerce extérieur est un indice certain d'une croissance rigoureuse. Cet indice est favorable à l'Australasie britannique.

Le commèrce extérieur était, en 1833, d'environ 45 millions de francs pour la Nouvelle-Galles et la Tasmanie, les seules colonies qui eussent quelque vitalité à cette époque ; en 1844, il était d'environ 80 millions (1).

---

(1) Cet élan n'a pas été sans rencontrer d'obstacles. L'excès d'importations provoquées par la richesse subite du pays amena la crise de 1853-1854 et de nombreuses faillites en 1855 ; mais le commerce reprit son essor en 1856.

En 1851, au moment où la découverte de l'or inaugurait un nouvel état de choses, il n'était encore que de 230 millions ; treize ans après, par un élan rapide qui a coïncidé avec l'affluence des immigrants, avec une grande exportation d'or et une importation considérable de produits destinés à satisfaire aux besoins et au luxe des nouveaux enrichis, il s'était élevé à plus de 1,700 millions, y compris le transit intercolonial, ce qui réduit à un milliard de francs environ le commerce proprement dit d'importation et d'exportation avec les autres pays. Il est resté à peu près stationnaire de 1864 à 1871.

L'or devenant moins abondant, une certaine gêne se manifestait; l'immigration se ralentissait. Le commerce, surtout le commerce d'importation, a faibli jusqu'au jour, où, grâce à la production croissante de la laine et à la demande soutenue du marché européen, un nouvel élan a porté ce commerce, de 1,400 millions en 1870 à *2,964 millions de francs en* 1884 (1) : il s'élevait même, si l'on compte les îles Fidji, *à 2,984 millions*. Ce nombre, comprenant le commerce des colonies entre elles aussi bien que le commerce étranger, représente le mouvement commercial qui traverse les frontières des sept colonies, tel que les douanes l'enregistrent; il est naturellement supérieur à la valeur réelle des marchandises échangées avec les pays autres que l'Australasie.

---

(1) (D'après le *Statistical abstract* anglais).

COMMERCE DES COLONIES AUSTRALASIENNES (Y COMPRIS LE COMMERCE DE RÉEXPORTATION)

(en millions de francs).

	1860.	1870.	1880.	1884.
Queensland	32	89	163	277
Nouvelle-Galles du sud	315	395	737	1027
Victoria	701	623	763	882
Australie méridionale	86	111	280	309
Australie occidentale	—	—	21	23
Tasmanie	51	36	72	78
Nouvelle-Zélande	53	237	312	368
	1238	1491	2348	2964

(Voir les figures ci-jointes, dont la première — figure 14 — indique le

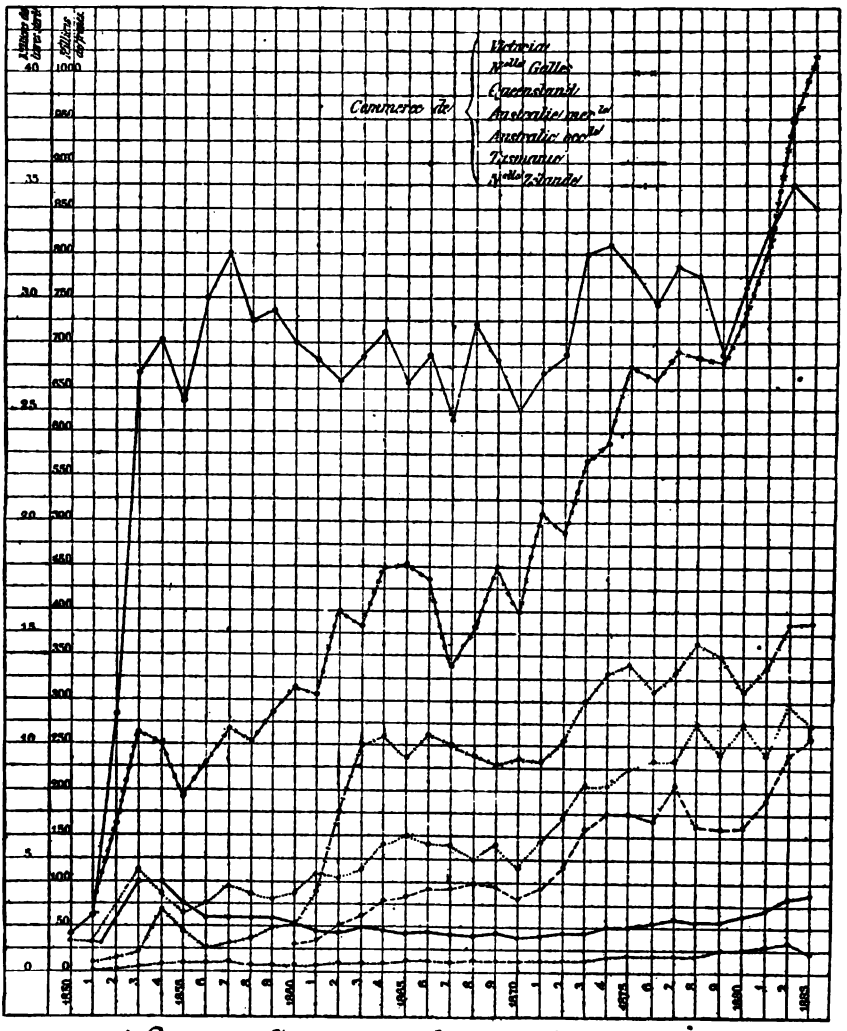

Fig. N° 14. Commerce de chacune des sept colonies australasiennes de 1850 à 1883.

commerce total de chaque colonie de 1850 à 1883, dont la seconde — figure 15 — indique le commerce d'importation et d'exportation de de chaque colonie en 1882, et dont la troisième — figure 16 —

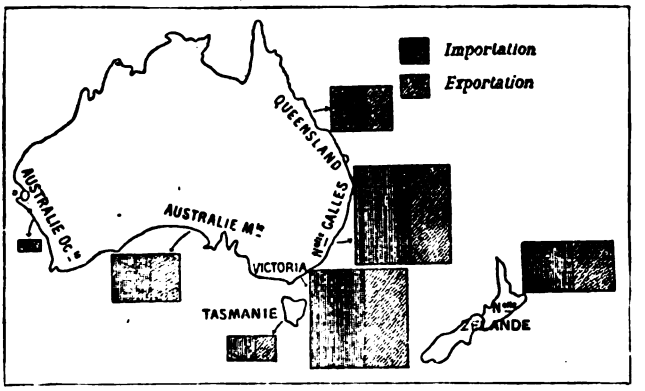

Fig. N° 15. Commerce (Importation et exportation) de chaque colonie en 1882.

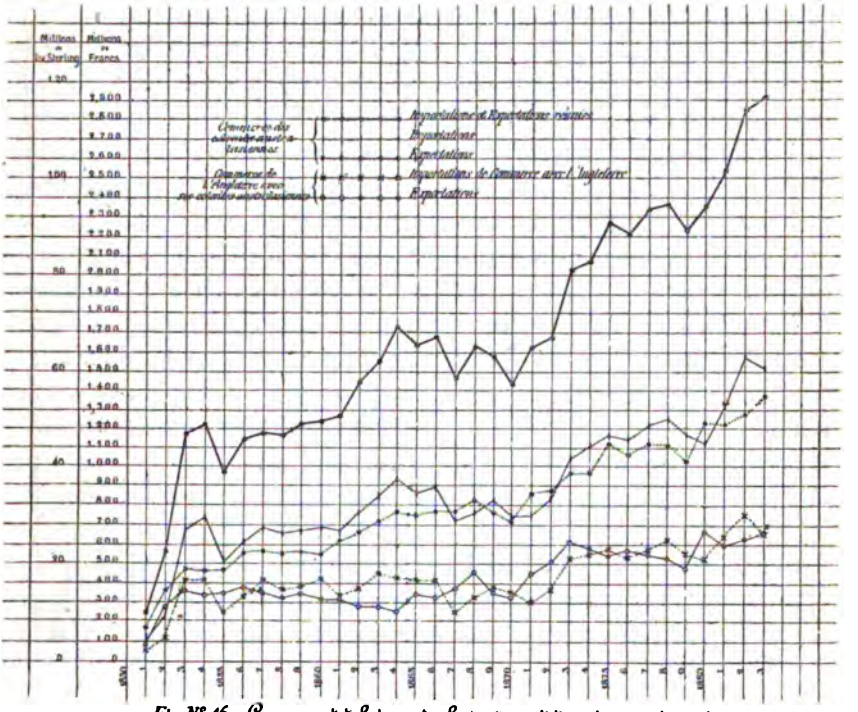

Fig. N° 16. Commerce total des sept colonies (importation et exportation) et commerce d'importation et d'exportation avec l'Angleterre.

Fig N° 16. Commerce total des sept colonies (importation et exportation) et commerce d'importation et d'exportation avec l'Angleterre.

indique, depuis 1851, le commerce total des sept colonies australasiennes, de leur importation et de leur exportation avec le commerce des colonies et de l'Angleterre.) Si les importations paraissent le plus souvent supérieures aux exportations, la réalité n'est pas nécessairement conforme à l'apparence, parce qu'une partie de l'or, qui est, avec la laine, la principale marchandise d'exportation, échappe aux constatations de la douane. Cependant, depuis quelques années, la diminution de valeur de la laine et l'accroissement des importations de fer, d'acier, de machines, de tissus ont vraisemblablement modifié la balance à l'avantage de l'importation (1) : les emprunts contractés en Angleterre par les colonies expliquent cette différence.

Victoria et la *Nouvelle-Galles du Sud* occupent le premier rang dans le commerce australasien. Victoria s'y est élevé d'un bond, après la découverte de ses placers, et dépassait déjà 700 millions de francs en 1854 ; mais elle eut peine à se maintenir à ce niveau quand l'or devint moins abondant, parce que le peu d'étendue de son territoire limitait la multiplication des moutons et qu'elle a dû combler avec les produits de son agriculture, blé, farine, pommes de terre, bétail, cuir, le déficit de sa production minière ; elle a cependant atteint le chiffre de *882 millions en 1884*. Le commerce de la Nouvelle-Galles du Sud a grandi aussi sous l'influence de l'or ; mais il a pris un essor moins subit, parce que le métal précieux était moins abondant, et un essor plus soutenu, parce que la production de la laine a pu augmenter sans cesse, grâce aux immenses pâturages de l'intérieur. En 1884, il dépassait celui de Victoria : il atteignait *1,027 millions*.

La différence est même plus grande que ne l'indique la valeur totale du commerce ; car, si le port de Sydney est un entrepôt recevant et réexpédiant des marchandises pour *Queensland, Victoria, la Nouvelle-Zélande*, etc., Melbourne est un entrepôt plus important encore, qui fait de nombreux échanges avec la *Tasmanie*, l'*Australie méridionale*, la *Nouvelle-Zélande* et surtout avec la *Nouvelle-Galles du Sud*, dont elle reçoit beaucoup de laines par mer, sans compter celles qui lui arrivent de l'intérieur par terre. Le transit enfle le commerce de ces deux colonies, mais surtout celui de Victoria. Les produits du sol et

---

(1) De 1873 à 1880, il y a eu, d'après les valeurs enregistrées en douane, excès d'importation pour Victoria, la Nouvelle-Galles du Sud, la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie ; excès d'exportation pour Queensland, l'Australie méridionale et l'Australie occidentale.

des manufactures nationales de cette dernière colonie figuraient dans son exportation à raison de 70 % environ, tandis qu'elles figuraient à raison de 82 % dans celle de la Nouvelle-Galles (1). Victoria, d'ailleurs, est la colonie la plus peuplée ; la proportion du commerce total par tête d'habitant y était d'environ 900 francs, tandis qu'elle atteignait 1,100 francs dans la Nouvelle-Galles du Sud. Cette proportion n'est pas, non plus que les chiffres du commerce, la mesure précise de la prospérité ; ainsi, au début, quand *Victoria*, n'ayant pas encore de manufactures, faisait avec son or une grande demande de produits étrangers, le commerce s'est élevé, en moyenne, durant la période 1852-1855, à plus de 2,400 fr. par tête, et aujourd'hui *Queensland*, l'*Australie méridionale*, la *Nouvelle-Zélande* ont une moyenne qui s'éloigne peu de celle de la Nouvelle-Galles du Sud (2).

Ces trois colonies occupent le second rang. La *Nouvelle-Zélande* (398 millions en 1884) s'y est élevée brusquement, de 1860 à 1864, par l'exportation de son or et s'y soutient par le progrès de l'agriculture et de l'élevage. L'*Australie méridionale* le doit surtout à sa laine et à son froment ; *Queensland* à sa laine et à son or.

La *Tasmanie*, dont le mouvement commercial, après la découverte de l'or, semblait promettre davantage, et l'*Australie occidentale*, qui a toujours été la moins florissante des colonies australasiennes et dont le commerce est de 23 millions, sont au dernier rang.

Les *tissus* et les *vêtements*, le *sucre* et le *thé*, le *fer*, les *machines* et la *quincaillerie*, les *liqueurs* et autres *boissons*, les *bois* et autres *matériaux de construction* sont les principaux objets d'importation venus des autres parties du monde, avec la *laine*, *l'or* et le *bétail* qui passent d'une colonie australasienne dans une autre.

La laine est le premier article de l'exportation. En 1860, l'Australasie en expédiait 31 millions de kilogrammes ; en 1870, 80 millions environ ; en 1884, 223 millions (en comprenant l'exportation d'une colonie à l'autre, qui a lieu surtout entre Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud, 180 millions environ, en défalquant les doubles emplois, comme sur la figure 17 ci-jointe), dont près de 36 % provenaient de la

---

(1) Moyenne de 1876-1880. A la même époque, elles figuraient à raison de 85 % dans le commerce de l'Australie méridionale, et de 96 à 99 % dans celui des autres colonies.

(2) En 1883, la moyenne générale pour l'Australasie était de 970 fr. par habitant.

Nouvelle-Galles du Sud, 26 % de *Victoria,* 15 de la *Nouvelle-Zélande,* 13 de l'*Australie méridionale*, 6 de *Queensland,* le reste de la *Tasmanie* et de l'*Australie occidentale* (voir sur la figure ci-jointe — figure 17 — l'exportation totale de laine pour les sept colonies et

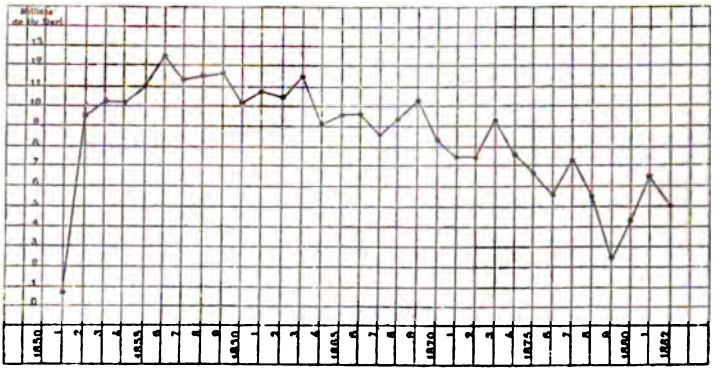

Fig. 17 Exportation de l'or.

l'exportation particulière des trois principales colonies, et sur la figure ci-jointe — figure 18 — l'exportation comparée de la laine par colonie,

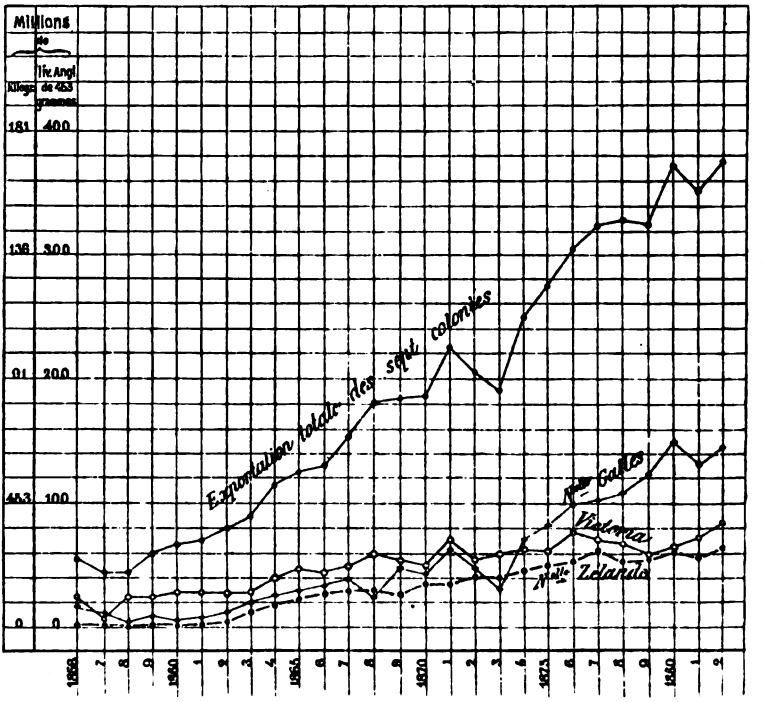

Fig N° 18. Exportation totale de la laine et exportation des trois principales colonies.

en 1882.) Les 223 millions de kilogrammes de laines exportées représentaient une valeur d'environ 530 millions de francs. La plus grande partie de cette laine (environ 130 millions de kilogrammes en 1884) est expédiée sur Londres (1).

Après la laine, vient *l'or*. Quoique l'exportation en ait beaucoup diminué depuis 1855, et soit même tombée presqu'à 60 millions en 1875, elle figurait encore pour *126 millions* dans le total du commerce de 1884 et provenait presque entièrement de *Victoria* en première ligne, de la *Nouvelle-Galles du Sud*, de la *Nouvelle-Zélande* et de *Queensland* en seconde ligne (voir figure 17, représentant la valeur approximative des exportations d'or pour les sept colonies).

Après la laine et l'or, le *bétail*, les *peaux* et le *suif*, le *blé* et la *farine*, le *cuivre*, l'*étain* et la *houille* sont des articles importants du commerce. Les céréales et les farines, dont l'exportation n'appartient guère qu'à l'*Australie méridionale*, à *Victoria* et à la *Nouvelle-Zélande*, favorisée par un climat moins chaud que celui des autres colonies (excepté la Tasmanie, qui expédie à ses voisines du beurre et des pommes de terre), représentaient à elles seules, en 1882, une valeur d'environ 80 millions de francs.

(*A suivre.*)

---

(1) IMPORTATION DE LA LAINE A LONDRES.
(en milliers de balles, 1 balle = 120 kil).

	1870	1880	1884	Valeur en Décembre 1882 du kilog. de laine, qualité moyenne, à Londres.
Victoria	209	405	358	2 fr. 60 à 3 fr.
Nlle-Galles d.Sud et Queensland	142	226	341	2 » 20 à 2 » 85
Australie méridionale	68	110	118	2 » 05 à 2 » 55
» occidentale	5	9	13	
Tasmanie	17	24	24	2 » 75 à 3 »
Nouvelle-Zélande	107	189	229	2 » 40 à 2 » 65
Total pour l'Australie	548	863	1084	
Cap et Natal	124	193	189	
TOTAL	672	1056	1273	En 1882, le prix moyen de l'année avait été d'environ 2 fr. 70 ; le prix moyen de 1884 a été d'environ 2 fr. 40.

Ces 1,273,000 balles représentaient environ 482 millions de livres ; en 1883, l'importation a été de 1,177,000 balles pesant 400 millions de livres.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(in extenso.)

LA FORÊT DE MORMAL

Par M. Henri BÉCOURT.

Inspecteur des Forêts au Quesnoy (Nord).

I.

ORIGINE DE LA FORÊT. — Elle faisait partie de la forêt Charbonnière. — Sa consistance à l'époque gallo-romaine et après l'invasion de 407. — Villæ, tombes et médailles découvertes dans l'enceinte actuelle de la forêt. — Elle dépend du fisc sous les rois des deux premières races qui en détachent des parcelles pour doter des monastères et pour constituer en faveur des leudes des bénéfices ou des fiefs. — Elle est comprise ensuite dans les domaines des comtes de Hainaut. — Sa réunion au domaine royal, sous Louis XIV; revendications dont elle est l'objet de la part de l'Espagne et de l'Autriche.

La forêt de Mormal est un démembrement de l'ancienne forêt Charbonnière, *Carbonaria* (1), *Carbonia* (2), *Nemus Carboneria* (3), *Silva Carboniriensis* (4), *Silva de Carbonariis* (5), dont le nom, d'après Ducange, Boucher (6) et autres, lui vient de ce que ses habitants pendant et après l'occupation romaine, se livraient à la fabrication du charbon de bois (7).

(1) DUCANGE et A. DE VALOIS, v° *Carbonaria;* BUCHERIUS, *Belgium romanum*, p. 330; WENDELIN, *Natale solum legis salicæ*, p. 86 et 137; WASTELAIN, *Description de la Gaule Belgique*, p. 447; DOM. BOUQUET, t. III, p. 637. ad notam.

(2) SIGEBERT, ap. *Pertz*, t. VI, p. 308.

(3) GISLEBERT, *Chronicon Hannoniæ*, p. 137.

(4) *Acta Sanctorum Belgii*, t. III, p. 8.

(5) Charte de 1137, ap. MIRŒUS, t. I, p. 103.

(6) Carbonaria silva... ita dicta a carbonibus qui, ex fagis inibi frequentibus, tunc ut hodie, fieri et ad vicinos deferri solebant. BUCHERIUS, p. 380.

(7) D'après BELLEFOREST, *Cosmographie universelle*, l. II, p. 444, ce nom de Charbonnière serait une altération de Cambronière, mot dérivé de Cambron, chef des Cimbres, et peut-être des Cimbres eux-mêmes.

Mentionnée pour la première fois par Sulpice Alexandre, historien cité par Grégoire de Tours (1), à l'occasion d'un succès remporté sur les Francs par les Romains sous Théodose-le-Grand, la forêt Charbonnière s'étendait sur le territoire des Nerviens ; mais quelles étaient ses limites ? Les auteurs sont peu d'accord sur leur situation exacte.

Disons d'abord que Guichardin (2) la place à tort entre la Sambre et la Meuse ; avec plus d'exactitude, Mabillon (3), Dom Calmet (4), Boucher (5) et Victor Houzé (6) l'étendent entre la Meuse et l'Escaut, tandis que Ducange (7), Wastelain (8), Vendelin (9), Schayes et Piot (10) lui accordent les territoires autrefois occupés par le Hainaut et le Brabant. Avec M. Maury (11), elle dépasse l'Escaut et comprend la forêt actuelle de Saint-Amand ; mais avec M. Duvivier, qui la sépare de la Fagne, elle ne franchit ni l'Escaut, ni la Sambre. Comme le fait remarquer ce dernier, « la divergence d'opinions s'explique parfaitement, si l'on considère que les forêts, simples accidents du sol, ne sauraient avoir de délimitation bien précise, spécialement quand elles confinent à d'autres forêts et qu'il n'existe pas entre elles une séparation naturelle, comme un fleuve, une montagne » (12).

Mais s'il est difficile d'indiquer les limites exactes de la forêt Charbonnière, que les chroniqueurs citent comme l'un des grands territoires francs de l'époque Mérovingienne, on peut dire toutefois qu'à l'Occident elle ne devait pas dépasser la vallée de l'Escaut, qui séparait la Neustrie de l'Austrasie ; qu'à l'Orient si, avec la plupart des auteurs,

---

(1) Francos de Germania et apud Carbonariam silvam magna strage eos vincerunt. *Sulp. Alexander* ap. Gregur. Tur., l. II. chap. 9.

(2) *Description des Pays-Bas*, p. 40.

(3) *Acta Sanctorum Benedictorum*, sæculo V, p. 308.

(4) T. I, p. 439.

(5) *Belgium romanum*, p. 38.

(6) Cette vaste forêt Charbonnière, dit-il, d'où Ambiorix et ses Eburons se précipitaient sur les légions romaines, étendait ses rameaux dans la Thiérarche, la Fagne et le pays de Famars, *Arch. hist. du Nord de la France*. T. IV, p. 93.

(7) V° Carbonaria.

(8) *Descript. de la Gaule Belgique*, p. 447.

(9) *Natale solum legis salicæ*, p. 86 et 137.

(10) *Les Pays-Bas avant et pendant l'occupation romaine.*

(11) *Les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, ch. XI, p. 186.

(12) *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 15.

on y comprend la Fagne, elle confinait au pays de Lomme ou de Namur, lequel faisait partie de l'Ardenne (1); qu'au Nord, elle était bornée par le Rupel et la Dyle, et enfin que la Seille, affluent de l'Escaut, et la Helpe mineure, affluent de la Sambre marquaient vraisemblablement son extrême limite au Sud. Elle s'étendait par conséquent sur la plus grande partie de l'ancien *pagus Nerviorum* ou *Civitas Cameracensis*, à laquelle correspondait, au moyen âge, le diocèse de Cambrai qui embrassait le Cambrésis, le Hainaut, le Brabant et la Flandre en deçà de l'Escaut.

La forêt Charbonnière se rattachait, d'ailleurs, de tous côtés, à d'autres massifs : à l'Ouest, elle touchait à la forêt de la Lys, *Lisga silva*, *Lisganaw* (2), dont le point central semble avoir été Harlebeck, et à la *Wasda silva* ou *Waës*, dans le comté de Gand; au Nord, elle confinait à la forêt de l'Escaut, *Scaldis silva*, *Skeldeholdt*, qu'administra le forestier Théodoric (3); à l'Est, elle était limitrophe de la forêt des Ardennes, *Arduenna silva*, la plus étendue de la Gaule Belgique, d'après César (4), et au Sud, à la forêt d'Arouaise, *Arida Gamantia silva*, qui s'avançait jusqu'à Ancre, aujourd'hui Albert, et jusqu'à Bapaume, et à celle de Thiérarche, *Theoracia silva*, dont les bois de Saint-Michel et du Nouvion sont des restes (6).

Sous la domination romaine, pendant la période de tranquillité qui signala le IIIe siècle, des essartements importants furent effectués dans cette forêt, principalement autour des villes (*oppida*), des étapes (*mansiones*) et des relais (*mutationes*), établis le long des routes stratégiques, qui de Bavay rayonnaient sur tous les points de la Gaule (7), et de vastes étendues furent ainsi livrées à la charrue. Mais

(1) Miræus. Opera diplomatica, t. IV, p. 504.

(2) Les forêts de la Lys et de l'Escaut sont mentionnées dans une Charte de Charles-le-Chauve, de 877, et celle de Waës dans une autre, de 969, par laquelle Lothaire l'attribue avec les terres, les eaux et les édifices qu'elle renfermait, à Theodorick, comte de Gand et de Hollande.

(3) Miræus, *Opera diplom.* t. I, p. 33.

(4) *De bello gallioc*, V. 3; VI. 29.

(5) *Vita Heldemari ermitæ*, dans les *Historiens de France*, t. XIV, p. 157.

(6) L'Hermite, *Excursions dans l'Aisne*, dans la *France littéraire*, p. 526.

(7) On en compte généralement huit, la première conduisant à Tongres, la seconde à Trèves, la troisième à Reims, la quatrième à Soissons, la cinquième à Cambrai, la sixième à Tournai, la septième à Gand et la huitième à Utrecht. D'Oultreman, *Hist. de la ville et comté de Valenciennes*, p. 4, en ajoute une neuvième, allant à Valenciennes, et M. l'abbé Villers, *Étude sur les chaussées romaines*, p. 25, six autres.

après Constantin, le progrès dans la science agricole s'arrêta ; partout l'habitant des campagnes fut soumis aux exactions des *judices* et autres agents du fisc, exactions dont l'empereur Majorien et Lactance nous ont fait une si vive peinture et qui eurent pour résultat la haine des possesseurs de domaines, des lites ou colons, et l'abandon d'une partie des cultures (1) ; les invasions du Ve siècle, en couvrant de ruines la contrée, empirèrent encore cette situation et la végétation forestière regagna une partie du sol qu'elle avait perdu (2).

Au début de leur domination dans la Gaule Belgique, les Francs qui s'adonnaient moins à la production des céréales qu'à l'élève du bétail, modifièrent peu l'état de choses existant ; ils paraissent même avoir veillé avec soin à la conservation des forêts qui, en produisant des herbages, des glands et des faînes pour la nourriture de leurs troupeaux, leur permettaient de satisfaire leur passion pour la chasse (3). Mais vers le milieu du VIIe siècle, un changement important commença à se produire : ce que des individus isolés n'avaient pu ou voulu opérer, les abbayes qui s'élevèrent sur différents points de la Charbonnière, le réalisèrent, soit directement, soit indirectement. D'une part, en effet, les moines défrichèrent autour d'eux, leur règle leur faisant un devoir du travail manuel ; d'autre part, ils fondèrent de petites colonies agricoles, qui donnèrent naissance à des prieurés et à des villages, et ces colonies, qu'ils établirent en accueillant les faibles et en les mettant à l'abri, autant que faire se pouvait, de l'oppression de la juridiction laïque, suivirent leur exemple (4).

Entre tous les établissements pieux qui concoururent à modifier l'état forestier de la contrée, le monastère de Lobbes vient au premier rang ; richement doté par Dagobert, il dût son origine à St-Landelin, qui fonda également ceux d'Aune sur la Sambre (640), de Crespin sur le Hon (647) et de Wallers dans la Fagne (657). Vers la même époque (647), apparaît l'abbaye d'Hautmont, qui fut élevée par le comte Maldegaire, de Strépy, près de Binche, plus connu sous le nom de St-Vincent. Quatre

---

(1) Championnière, *De la propriété des eaux courantes*, p. 467 et suiv.

(2) M. Galesloot. La *Province de Brabant*, p. 182.

(3) M. Maury, ouvrage cité, p. 98.

(4) Gossart. *Précis de l'histoire des principaux établissements religieux de l'arrondissement d'Avesnes* ; Bron de Reiffenberg, *Histoire du Comté de Hainaut*, t. 1, p. 38 ; Dewez, *Histoire particulière des provinces belgiques*, t. III, p. 229 et suiv.

ans après, sa femme Waltrude (Ste-Waudru) se retirait à *Castri locus*, qui avait été un poste militaire sous les Romains, mais qui n'était plus alors qu'une affreuse solitude au milieu des bois, et s'y construisait une cellule, qui devint bientôt un riche monastère et fut le noyau de la ville de Mons ; de son côté, Aldegonde, sœur de Waltrude, édifiait, sur une colline, près de la Sambre, couverte de mauvaises broussailles et appelée pour cette raison *Malbodium*, un établissement semblable, autour duquel vinrent se grouper quelques cabanes qui furent l'origine de Maubeuge et à qui elle légua son patrimoine de Cousolre. Citons encore parmi les monastères qui s'élevèrent dans le même siècle, celui de Maroilles *(Maricolensis)*, qui eut pour fondateur Chonebert, et que St-Humbert, son premier abbé, soumit à la règle de St-Benoît, et ceux de Dompierre et d'*Ursigundus*, près d'Harnu, fondés, le premier par St-Etton et le second par St-Ghislain dont il retint le nom et qui lui apporta la règle de St-Basile (1). Les premiers temps de ces monastères, dans quelques-uns desquels on compta jusqu'à trois cents religieux, furent généralement prospères et l'agriculture progressa autour d'eux (2) ; mais, à l'époque des incursions des Normands, ils furent réduits en cendres par ceux-ci, ou pillés par leurs *avoués*, c'est-à-dire par les seigneurs chargés de les protéger et ce n'est qu'au XIe siècle qu'ils parvinrent à se relever et à prendre de nouveaux développements.

La dernière mention qui soit faite de la forêt Charbonnière, se trouve dans Folcuin (3) ; c'est à l'occasion de l'invasion des Hongrois, en 954. A partir de cette époque, elle n'est plus citée que dans les chartes et les écrivains du XIIe siècle, et son nom ne reste appliqué qu'à une petite forêt au Nord de Mons. C'est que depuis longtemps déjà, la forêt Charbonnière se trouvait morcelée en un grand nombre d'autres, parmi lesquels nous signalerons les plus importantes :

1° La forêt Charbonnière proprement dite, *Carbonaria silva*; elle était comprise entre la forêt de Seneffe au Nord, le territoire de Mons au Sud, la forêt de Brocqueroie à l'Ouest et la Sambre à l'Est (4) ;

---

(1) Balderic, *Chronique d'Arras et de Cambrai*, passim. L'abbaye de Liessies, dans la Fagne, apparaît seulement au siècle suivant ; elle fut fondée par Wibert, comte de Poitou.

(2) A. Paillard de Saint-Aiglan. *Mémoire sur les changements de l'état social en Belgique*, dans le t. XVI des Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles.

(3) « Hungri.... Hasbaniam ignibus et deprædatione agressi, Carbonariam petunt. » *Gesta abbatum Lobbiensium*, ap. Pertz. t. IV, p. 66.

(4) M. Duvivier. ouv. cité, p. 63.

2° La forêt de Soigne ou de Soignies, *Sungia, Sonnia silva, Sonienbosch* (1) ; elle s'étendait de l'Ouest à l'Est, entre la Senne et la Dyle ; du Nord au Sud, entre le territoire de Bruxelles et la *silva Carbonaria*. Elle avait encore sept lieues de circonférence au XVIe siècle (2) ;

3° La forêt de Seneffe, *Sonefia silva* ; elle était comprise entre Nivelles et la *silva Carboneria ;*

4° La forêt de Brocqueroie, *Brocherul*, *Brotherota*, *Broqueroie silva;* elle était située au Nord-Est de Mons et les bois de Glin, de Bruille, de Mons, d'Hasnon, de Naast et d'Havré, etc., en sont des restes ;

5° Le bois d'Amblise, *Amligis*, *Ambligia*,, *Ambligis silva;* elle s'étendait au midi de Condé et recouvrait une grande surface au VIIe siècle (3).

6° La Fagne, *Fania silva* (4) ; elle est aujourd'hui divisée en un grand nombre de massifs, dont les principaux sont : en Belgique, la Fagne de Mariembourg et celle de Chimai ; en France, la Fagne de Trélon et celle de Sains, le bois l'Abbé, les haies d'Avesnes, d'Anor, de Fourmies et de Cartignies (5), la haie Catelenne et le bois de Neumont, etc.

7° La forêt de Mormal; *Mormal silva* (6) ; *Mourmail* (7) ; *Mour-*

---

(1) C'est-à-dire bois du Soleil, peut-être parce qu'il était consacré à ce dieu. On a fait aussi dériver ce nom de *Sogne*, en wallon, effroi. V. à ce sujet dans les Ann. forestières, t. XIII, p. 263, un article de A. Ysabeau.

(2) Guichardin, ouv. cité, p. 40.

(3) Wastelain, *Desc. de la Gaule Belgique*, p. 438.

(4) D'après Ducange, V° *Fania*, la Fagne doit son nom au hêtre *fagus*, qui était autrefois l'essence dominante de cette forêt et qui en a été chassé systématiquement pour faire place au chêne et au charme. D'après certains auteurs modernes, ce nom dériverait de *fangia* et résulterait de la nature du sol, qui n'est d'ailleurs pas plus fangeux que celui de Mormal.

(5) Le mot *Haia*, haie, s'appliquait au moyen âge aux forêts de peu d'importance et à celles qui étaient exploitées en taillis simple ou en taillis sous futaie.

(6) *Chronique* d'Hériman de Tournai, contemporain de Bauduin I et de Bauduin II ; — Charte de 1167, par laquelle Bauduin IV concède à l'abbaye d'Hautmont un droit de passage sur le chemin tendant de la forêt à Potelles : Preterea viam apud Harbiniis que de Mormal dirigitur ad Poteles, sicut eis concessimus. *Cart. de l'Abb. d'Hautmont*, fol° 9.

(7) *Cartulaire des cens et rentes dus aux comtes de Hainaut*, 1265-1286 ; Arch. de l'État à Mons. Ce cartulaire a été édité par M. Léopold Devillers.

mail (1) ; *Mourmailh* (2) ; *Mourmal* (3) ; *Mortmal* (4). D'après certaines traditions, ce massif se serait étendu primitivement sur une surface beaucoup plus considérable que celle qu'il occupait à la fin du moyen âge ; ainsi, il aurait embrassé toute la région comprise entre Jeumont, Bavai et Valenciennes au Nord et la Seille au Midi, entre l'Escaut à l'Ouest et la Sambre à l'Est ; mais on n'a pas de données certaines sur son étendue à cette époque. En tout cas, si l'on admet cette démarcation, on peut affirmer que la forêt n'était pas continue à l'époque gallo-romaine, car elle renfermait des localités assez importantes, dans lesquelles on a trouvé de nombreuses antiquités se rapportant à cette période.

Il y avait également alors, dans l'enceinte actuelle de la forêt, des clairières assez vastes qui étaient livrées à l'agriculture et on en a la preuve par les vestiges des *villæ* qui y étaient construites. Ces habitations, qui étaient formées de bois et de terre mêlée avec de la paille, reposaient sur des fondations où entraient le silex, que l'on trouve abondamment dans le lit d'un grand nombre de ruisseaux, et parfois le

---

(1) Charte de Guillaume I, du 25 juin 1332, mêmes arch.

(2) Quittance du comte de Juliers, de 1332, mêmes arch., 2e cartul., n° 201, f° 672.

(3) Ordonnances rendues depuis Guillaume IV, de la maison de Bavière, jusqu'à Philippe IV, roi d'Espagne, comte de Hainaut.

(4) *Procès-verbal de Jean Le Feron*, escuyer, conseiller du Roy, commissaire député par Sa Majesté, pour la reformation générale des eaux et forests de France et des conquestes de Sa Majesté dans les provinces de Flandres, p. 25. Arch. de l'Inspection des forêts du Quesnoy.

Depuis le XVIIIe siècle, on est revenu à la première orthographe de ce nom qui est d'origine celtique ; dans la langue de nos aïeux, *Mor* signifie en effet haut, élevé, et *Mal*, mont, colline, mots que Saint-Vincent traduisit par ceux d'*Altus mons* pour désigner le monastère qu'il construisit sur les rives de la forêt et qui fut l'origine d'Hautmont, si important de nos jours, grâce à ses forges. Dans ses chroniques du Hainaut, qui renferment tant de fables, Jacques de Guyse donne de Mormal une étymologie différente ; il prétend que ce nom a été attribué à la forêt à la suite d'une victoire sanglante remportée sur les Tréviriens, les Mosellans et les Albains, par Orse, reine de la cité des Belges, à la tête d'une armée composée d'hommes et de femmes ; l'endroit où eut lieu la déconfiture des étrangers, dit-il, est appelé par les habitants du pays *Mors malorum*, et il ajoute que pour perpétuer le souvenir de cette affaire, qu'il fait remonter au temps d'Ezéchias, roi de Juda, on y planta des chênes, en mémoire des hommes, et des hêtres en mémoire des femmes qui périrent dans l'action. Le P. Lambiez, *Hist. monumentaire des Gaules*, p. 291 et Madame Clément Hemery précisent le lieu du combat ; d'après eux, il aurait été livré au Brai-Moulcon !

grès et le calcaire carbonifère, et elles étaient couvertes en tuiles; c'étaient généralement de simples huttes, dans lesquelles se logaient, avec leurs bestiaux, les esclaves et le maître qui les dirigeait (1); et au lieu de se trouver groupées comme dans nos villages modernes, elles étaient disséminées ça et là, mais presque toujours à côté d'un cours d'eau. On peut encore voir aujourd'hui des traces de ces *villæ* aux cantons de Brai Robot, du Vivier Muthiau, de la Sambrette et de la Fontaine-Malgueule, ainsi que sur les bords des routes Duhamel, du Roi du Bois, de Fontaine et de Richilde. Une des plus vastes paraît être celle que l'on a découverte en 1884, en ouvrant cette dernière route: elle est de forme rectangulaire et mesure vingt mètres de longueur sur dix de largeur; les murs des fondations ont une épaisseur de 0m45, portée à 0m70 aux angles et aux endroits sur lesquels s'élevaient les poteaux qui devaient supporter la charpente du toit; à peu de distance de là, on reconnaît encore la mare ou *wez*, où venaient s'abreuver les bestiaux attachés à cette petite exploitation.

On a d'ailleurs rencontré sur l'emplacement ou à peu de distance de ces *villæ* et même dans des lieux où l'on n'en a pas découvert de débris, des objets de diverses natures se rapportant à la même époque et dont nous ferons l'énumération dans l'ordre de leur découverte.

En 1790, on déterra plusieurs médailles pendant une exploitation au canton des Bailles d'Obies (2).

En l'an XII, un bûcheron, nommé François Hallan, domicilié à Obies, en dessouchant un hêtre de quatorze pieds de tour, au triage du bois Lobry, aujourd'hui du Quesne-au-Leu, trouva à quatre ou cinq pieds de profondeur, soixante-treize grosses pièces de monnaie et vingt-cinq petites qui avaient dû être renfermées dans un sac en cuir; ce bûcheron les céda à l'Inspecteur des forêts au Quesnoy, M. Déwâtenne, qui les transmit à l'administration pour en faire le dépôt à la collection des Antiques (3).

---

(1) A. Terninck, *Étude sur l'Attrebatie*, dans la *Picardie, revue hist. et lett.* n° 10. Oct. 1867; Taillart, *hist. des institutions dans le Nord de la France.* p. 78; Guisot, *Cours d'hist. mod.*, 2e leçon, p. 10.

(2) Me Clement Hemery, *Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes*, t. I, p. 109 et suiv.

(3) Archives de l'Inspection des forêts du Quesnoy. Registre de l'an XII, Madame Clément Hémery rapporte à tort, d'après l'arpenteur Wattaux, cette découverte à l'année 1822.

Quelques années plus tard, en 1804, on faisait une découverte semblable dans le même canton près du hameau du Bottiau : elle consistait en trois cents médailles ou monnaies, en argent et en bronze, de Commode à Vespasien, qui entrèrent dans la collection de M. Carlier, curé de Bavay (1).

En 1817, une urne fut mise au jour dans le canton du Renard ; en 1829, on en trouvait deux autres dans le canton de la Rouge mère, en même temps que l'on rencontrait quelques médailles dans une fouille faite au canton de la Flaque à grues, à l'entrée de la forêt (2).

Dans le canton déjà cité du Quesne-au-Leu, on découvrit en 1841 à quelques mètres de la chaussée de Bavay à Reims, soixante squelettes plus ou moins entiers qui étaient disposés sur une surface de cent mètres de longueur et de dix à douze mètres de largeur, et qui gisaient à une profondeur variant de deux à quatre pieds, la tête faisant face à l'Orient. Parmi ces squelettes, un seul était placé dans une enceinte en maçonnerie de chaux et de mœllons irréguliers de calcaire carbonifère, épaisse de dix-huit centimètres ; aucune dalle ne recouvrait ce tombeau, et le squelette gisait au milieu de la terre qui le remplissait (3). Le cimetière dont il s'agit paraît être celui de soldats germains, à la solde de l'empire, qui étaient chargés de la défense d'un poste fortifié, établi dans le voisinage et appelé par ces barbares Guerlontrau (4).

Pendant que l'on exploitait en 1862, la partie du massif de la Carrière qui porte le nom de Défriché, un bûcheron découvrit environ deux cent cinquante médailles du IIIe siècle, renfermées dans un vase en terre ; elles ont été malheureusement dispersées dans le pays, sans aucun profit pour la science.

En 1869, des terrassiers, en construisant la route du Roi du Bois, recueillirent dans l'intérieur d'une *villa* dont ils venaient de mettre au

---

(1) De Bast. Ant., 2e suppl., p. 92.

(2) Me Clement Hemery. Ouv. cité.

(3) *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, 1859, p. 215. Extrait d'un rapport de l'Ingénieur des ponts et chaussées Bolaert du 15 janvier 1842.

(4) Ce nom était encore en usage au moyen âge pour désigner l'emplacement et les environs du dit poste et l'on appelait Chaussée de Guerlantrau, la partie de l'ancienne voie romaine qui le reliait à Bavay. Voir E. Manmier *Etudes étym. hist. et comp. sur les noms de villes, bourgs et villages du dépt du Nord*, aux mots *Werwick*, p. 164, et *Estrœuw*, p. 222 pour l'étymologie de Guerlontrau.

jour des fondations, deux plats en terre parfaitement conservés, ainsi qu'une monnaie en *electrum,* dont l'effigie était presque effacée (1).

L'année 1881 est celle où fut faite la découverte la plus intéressante. En déracinant un arbre dans son jardin limitrophe de la forêt, mais qui en dépendait autrefois, le sieur Wéry, de la Grande Carrière, hameau de Berlaimont, rencontra à une profondeur de deux pieds, un vase en verre en forme de coffret, qui renfermait une paire de boucles d'oreilles, deux anneaux, dont un cannelé, deux bagues à cacheter (2), la première enrichie d'une pierre précieuse, sur laquelle est gravée en creux une femme debout tenant une couronne, la seconde portant un camée où est représenté un scorpion également gravé en creux ; enfin 550 médailles ou médaillons, de Commode à Galien (3).

Signalons enfin le résultat des fouilles exécutées dans la *Villa* Richilde dont il a été question précédemment : les objets trouvés consistent en deux squelettes, dans des débris de tuiles et de vases et dans un fragment de meule en granit de grande dimension, probablement d'une *mola asinaria* (4).

Les circonstances qui amenèrent la disparition des *Villæ* (5), sont

---

(1) Cette monnaie, qui se trouve dans la collection de M. A. Maury, de l'Institut, paraît frappée sur le modèle des *Philippi* de Macédoine, dont l'usage était très répandu dans l'antiquité.

(2) « Les bagues à cacheter, qu'on appelait *Annuli signatorii,* étaient le plus souvent des pierres gravées représentant des figures ou des personnes qu'on aimait ou de la personne même à qui était la bague, ou des divinités, des sacrifices et des histoires des dieux. » *L'Antiquité expliquée*, 2 éd., t. III, p. 226-227, par *Dom Bernard de Montfaucon.*

(3) Les médailles sont aux effigies de *Commode, Lucius Verus*, *Clodius Albinus*, *Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla* (*Ant. Pius Aug. Germ.*), *Fulvia Plautilla*, *Geta*, *Macrin*, *Julia Soœmias*, *Elagabal* (*M. Aur. Antoninus Aug,*), *Aquila Severa*, *Julia Mæsa*, *Sévère Alexandre*, *Mamée*, *Maximin*, *Balbinus*, *Pupienus*, *Gordien III*, *Philippe I*, *Otacilla*, *Philippe II*, *Trajanus Decius*, *Etruscilla*, *Herennius Etruscus*, *Hostilianus*, *Tribonius Gallus*, *Volusianus*, *Valérien*, *Galien*, *Salonina*, *Saloninus*, et *Duadumenianus.*

(4) « Avant qu'on eut trouvé l'usage des meules, les boulangers pilaient le froment dans des mortiers.... Depuis que l'usage des meules fut trouvé, on les faisait tourner par des ânes auxquels on bandait les yeux, de là est venu le nom de *mola asinaria.* Dom. Bernard de Montfaucon, » t. III, l. V, p. 360.

(5) Indépendamment des *villæ*, on rattache encore à la période gallo-romaine la construction de puits ou de souterrains, que l'on nomme dans le pays : *Puits des Romains* ou *des Sarrasins* et qui sont si nombreux sur les territoires de Hon-Hergies, de Bellignies et de Houdain. D'après un document reposant dans les

faciles à déterminer ; il faut la rapporter à l'invasion des Vandales, des Alains et des autres peuples barbares qui s'abattirent sur la contrée en 407 et pendant les années suivantes, et qui, après avoir égorgé ou dispersé les habitants, brulèrent ou saccagèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage. Ces *villæ* ne furent pas relevées dans l'étendue qu'occupe aujourd'hui la forêt de Mormal et celle-ci se referma par suite pour plusieurs siècles ; mais elle ne resta pas sans maître.

Lorsqu'ils eurent supplanté les Romains dans la contrée et qu'ils y eurent assis leur domination, les rois francs se réservèrent les grandes forêts, les marais, les landes *(wareschaix)*, les cours d'eau et généralement tout ce qui dépendait du fisc. Ces domaines, avec les *villæ* qu'ils renfermaient, furent depuis lors appelés *fiscs royaux* et constituèrent ainsi la principale source de leurs revenus. Ainsi, sous les Mérovingiens, le territoire d'Hornu, appartenait à ces princes (1), soit parce que sous la domination romaine, il avait été un domaine impérial, soit parce que les conquérants s'en étaient emparés comme d'un héritage vacant. Les bois s'étendant depuis Lobbes jusqu'à la Sambre faisaient partie des nombreuses possessions des Carlovingiens ; au milieu de ces bois, dont ils firent un véritable parc et sur la chaussée romaine de Bavay à Tongres, s'élevait le palais des Estinnes, *Lestinæ*, bâti probablement par Pépin d'Héristal ; il fut le séjour préféré de ce prince, qui date de là plusieurs de ses diplômes (2), et plus tard de Charles-le-Chauve qui fit battre monnaie (3). Les bois d'Amblise et de Vicoigne dépendaient de la *villa regia* de Valenciennes (4), où Clovis III, en 693, tînt un plaids, où Charlemagne, en 771, et Louis le Débonnaire, en 818, séjournèrent. La Fagne (5), et la forêt de Broc-

---

Archives de l'Inspection du Quesnoy (registre de l'an XII), on voyait encore à cette époque la bouche de trois de ces souterrains ; l'un d'eux était signalé au canton du Quesne-au-leu, près de la chaussee, et les deux autres dans les cantons du Pinson et du Chêne-Cuplet. M. l'Inspecteur Dewatenne allait faire des fouilles pour les explorer, lorsqu'il cessa tout-à-coup ses fonctions ; il serait aujourd'hui assez difficile de retrouver leur situation.

(1) Félix Hachez. *La Cour des Chênes à Hornu*, p. 111.

(2) Lejeune. *Coup-d'œil géogr. stat. et hist. sur le canton de Rœux*, p. 14.

(3) M. Duvivier. *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 65.

(4) D'Oultreman. *Hist. de Valenciennes ;* D. Bouquet, t. IV, p. 678, t. V, p. 18, 37 et 140.

(5) Pierart. *Excurs. arch.*, etc., p. 311 et 314.

queroie faisaient également partie du fisc ; il en était de même de la forêt de Mormal et d'une partie de la vallée de la Sambre, à laquelle elle est contiguë.

De bonne heure, les rois francs détachèrent de cette forêt des parcelles et même des cantons entiers pour récompenser les leudes qui s'étaient distingués à leur service et pour doter des monastères. Ainsi l'on voit par une charte de 706, Childebert III, donner à l'abbaye de Saint-Denis (1), des biens situés au couchant de notre massif, lesquels se composaient de maisons, de granges, d'étables, de champs, de prés et de bois, avec les serfs qui y étaient attachés et le bétail qu'on y élevait ; en 826, Louis le Débonnaire concéder à l'abbaye de Maroilles, (2) avec les bois y attenants, la *villa* de Sassignies, placée entre la forêt et la Sambre ; en 852, Lothaire II, qui venait de répudier sa femme Theutberge, pour prendre Walrade avec laquelle il habita le palais de Hon-Hergies, près de Bavai, accorder, à la prière de sa fille Berthe, à son médecin Ossard, plusieurs bonniers en terre arable, prés et bois, situés entre Landrecies et Preux-au-Bois ; puis, en 983, l'empereur Othon III, faire don à Rothard, évêque de Cambrai, de la contrée comprise entre le Mont *Sanslonir* (Montplaisir où Montpaisible (?), près de *Vendelgiæ*, (le Câteau-Cambrésis) et le confluent de l'Helpe mineure, laquelle renfermait notamment le petit bois l'Evêque, aujourd'hui défriché, et le grand bois l'Evêque proche de Landrecies (5).

Antérieurement au Xe siècle, le territoire qui devait former le Hainaut, était divisé en plusieurs comtés, administrés par des gouverneurs amovibles. A cette époque, commence à prévaloir un principe nouveau, qui était d'ailleurs en germe dans les mœurs des Francs et en vertu duquel les Comtés de Mons et de Valenciennes devinrent, comme tant d'autres, héréditaires dans la même famille. Mais, à raison de la

---

(1) Miræus, t. IV, p. 682; Jacque de Guyse, t. VIII, p. 158.

(2) Idcirco tradimus ad monasterium quod dicitur Maricolas.... villulam, nomine Sassigniacas, mansos XII habentem, cum ecclesia, œdificiis, pratis, silvis et mancipiis. Miræus, t. I, p. 246. Ce domaine fut, comme tant d'autres, pillé et saccagé à l'époque de l'invasion des Normands ; au XIIIe siècle, il appartenait aux sires de Mastaing, dont le nom a été donné aux bois qui en dépendaient.

(3) Bron Ernouf. *Histoire de Walrade et de Lothaire II et de leurs amours.*

(4) 2me Catulaire du Hainaut, fol° 23. Arch. dép. à Lille.

(5) Balderic, *Hist. d'Arras et de Cambrai.* Ch. VII. Delwarde, *Hist. génér. du Hainaut*, t. II, l. VIII, p. 481.

faiblesse croissante du pouvoir central, l'hérédité conduisait fatalement à la propriété ; ce changement s'accomplit dans le Hainaut, après bien des vicissitudes, vers l'année 998 : Régnier au long Col avait été le premier comte héréditaire de Mons ; son arrière petit-fils, Regnier IV gouverna ce comté comme souverain indépendant, sous la seule réserve de l'hommage (1). Dès lors, ce dernier réunit à ses domaines particuliers ceux qui faisaient encore partie du froc et c'est ainsi que les forêts de Brocqueroie, de Mormal (2), etc. furent comprises dans les biens des Comtés de Hainaut, auxquels sa petite-fille Richilde rattacha la haie de Vicoigne, après la succession qu'elle fit du Comté de Valenciennes (3).

A l'époque où nous sommes parvenus, la forêt de Mormal s'étendait, de l'Est à l'Ouest, depuis l'ancienne voie romaine de Bavai à Reims jusqu'à Fontaine-au-Bois (4) et Englefontaine, et du Sud au Nord

---

(1) Bron de Reiffenberg, Hist. gén. du Hainaut, t. 1, p. 136.

(2) Il est à remarquer qu'un lieu voisin du carrefour actuel du Cheval-Blanc fut longtemps désigné sous le nom de Monseigneur Regnier ; on ne saurait douter qu'il rappelle quelque évènement se rapportant à l'un des comtes de ce nom.

(3) Comme les rois Francs, les premiers comtes de Hainaut, les Regnier et les Bauduin, concédèrent à leurs fidèles, sous la réserve de l'hommage, ainsi qu'à des abbayes, une partie des anciens domaines royaux tombés en leur possession. Ainsi, Regnier V abandonna à Werric-le-Sor ou le Roux, seigneur de Leuze, « en feaulté et hommaige, pour de ce posséder à perpétuité toutes les terres qui sont entre les deux Helpes », lesquelles constituèrent la pairie d'Avesnes. (Z. Piérart, p. 245) ; Richilde, en 1061, concéda à l'abbaye de Saint-Denis en Brocqueroie, récemment fondée, une partie de la forêt de Brocqueroie, (*Cart. de l'abbaye de St-Denis*, fol. 10 v°, aux Arch. de l'État, à Mons); Bauduin V remit, de son côté, à l'abbaye de Vicoigne une partie de la forêt voisine, qui était tenue en fief par la comtesse Emmise. D'Oultreman, *Hist. de Valenciennes*, p. 314, rapporte ainsi cette cession : « La comtesse, femme de Godefroy d'Arescoth, tenait en fief de Bauduin, comte de Hainaut, la plus grande partie de la forest de Vicoigne, duquel Godefroy et la comtesse sa femme, Wattier d'Aulnoit et Renier de l'Espaix tenaient la même partie en arrière-fief, et finalement Alman de Pons la tenait des dits Wattier et Renier. Pendant ce temps, certains religieux se sont amassés et ont commencé d'habiter cette forest avec l'agrégation du susnommé Alman, et pour ce que il était bien séant que celui-là fut affranchi de la puissance séculière, je, Bauduin, comte de Hainau, ay transporté ceste partie de forest de la main d'Alman en celles de Watier et Renier et de celles en la main de la comtesse, et de la main de la comtesse l'ayant pris en la mienne, je l'ai octroyée à vous, ô vénérable abbé Garin et à tous vos successeurs. J'y ai ajousté la cense de Susemont, franche du fief de Gontier du Brueil et de Wattier Mustel et de Servais de Saint-Géry. Fait l'an MCXLIII. »

(4) Le canton de la forêt, voisin de Fontaine, portait le nom de Bois-le-Comte ; il était contigu au Bois-l'Évêque.

depuis Berlaimont, Sassegnies et Landrecies jusqu'à la chaussée de Bavai à Soissons qu'elle dépassait cependant : elle occupait, en effet, au-dessus de ce chemin, une partie du territoire de Jolimetz avec la haie de la Claièle, ainsi qu'une partie de celui du Quesnoy, avec la haie du Ghard ; en outre, elle s'avançait jusqu'à Wargnies ou la haie Hourdeau, *Haourdiel*, qui était qualifiée fille ou fillette de Mormal (1), et la haie Quelipont étaient de ses dépendances. Elle embrassait une superficie qu'on peut évaluer à 11,000 hectares.

Entre autres localités, on rencontrait sur son périmètre celles ci-après, que nous faisons suivre de la date où elles sont signalées pour la première fois dans les anciens titres : Bavisiau, *Baviseis*, 673 ; Mecquignies et Obies, *Obsii*, 1065 ; Hargnies, *Hornensis locus*, Ve siècle, *Harigni*, 1178 ; Pont-sur-Sambre, *Pons*, 1190 ; Aymeries, *Haimeries*, 1086 ; Berlaimont, *Berlanmons*, 1083 ; Sassegnies, *Sassigniacœ*, 818 ; Landrecies, *Landrecitæ* et Fontaine-au-Bois, *Fontanæ*, 852 ; Preux-au-Bois, *Petrosum*, 1046 ; Englefontaine, 1186 ; Le Quesnoy, *Haimon-Quesnoit*, 1161 ; (3) Orsinval, *Ursinens*, 1111 ; Wargnies, *Warniacum*, 847 ; Faurœulx, *Falsum Rodium*, XIe siècle (4) ; Villereau, *Villerellum*, 1064 ; Potelles, *Poteles*, 1167 ; Herbignies, *Harbeniæ* (5), et Gommegnies, *Gumeniæ*, 1083 ; enfin, Amfroipret, *Amfroiprent*, 1083,

---

(1) *Compte Ve de Philibert, seigneur de Veyre, de Cauroy, etc, bailli des Bois du Hainault*, 1500-1501. Archives départementales du Nord, Chambre des Comptes, à Lille.

(2) Bavisiau dépend aujourd'hui d'Obies.

(3) Il y avait au moyen-âge, dans un canton voisin d'Obies, un massif de chênes, que l'on appelait *Kesnoye-Griffon*, du nom du sergent Griffon qui le surveillait ; ne pourrait-on pas admettre que Le Quesnoy, qui, primitivement, était connu sous le nom de *Haymon-Coisnoit*, *Quercetum Haymonis*, doit ce nom à une chênaie dépendant du bois du Ghard, comprise dans la *melte* du sergent Aymon ? Trop ami du merveilleux, Vinchant, dans ses Annales du Hainaut, t. I, p. 46, éd. 1848, prétend que cette ville fut habitée autrefois par Aymon, « père de ces quatre tant renommés chevaliers, Régnault, Allard, Guichard et Richard », en il ajoute que c'est en souvenir de lui qu'on l'appelle aucunes fois *Quercetum Haymonis*. Nous laissons au lecteur le soin de choisir entre ces deux étymologies, et nous bornant à ajouter que lorsque Bauduin IV eût entouré de murailles les quelques maisons voisines de la chênaie dont il s'agit, la localité changea son nom en celui de Quesnoy-le-Comte.

(4) Autrefois paroisse, Faurœulx n'est plus aujourd'hui qu'une dépendance du Quesnoy.

(5) Ce hameau fait partie à présent de Villereau.

Au XIIe siècle, les territoires de ces paroisses ou hameaux renfermaient encore des bois étendus, rameaux détachés de la forêt. Mais les démembrements dont celle-ci avait été l'objet, devaient se poursuivre, comme on le verra ultérieurement, et les pertes qu'elle éprouva furent loin d'être compensées par les accroissements qu'elle reçut.

Parmi les bois dont elle s'accrut, figure celui de Mortreux, *silva Morteruel*, situé près d'Herbignies. Bauduin IV l'acquit, en 1167, de l'abbaye d'Hautmont, avec la *silva Hosteliva*, voisine de Sebourg, sous la condition notamment que l'abbaye pourrait mettre en culture son petit bois du Tilleul, près de Louvroil, qui n'avait pu être défriché jusqu'alors, parce que sa conservation était utile, ou jugée telle, à la défense de Maubeuge (1). Un autre bois, situé sur Hargnies, fut en partie annexé à la forêt en 1178; il appartenait alors à une dame noble, nommée Mainsende. Restée veuve avec trois enfants en bas-âge, Hugo, Robert et Hawide, elle résolut de s'asservir avec eux à l'abbaye précitée, afin de jouir de sa protection et d'échapper ainsi à la tyrannie de ses voisins. Elle possédait un riche domaine composé de champs, de prairies, d'eaux et de forêts qu'elle désirait lui céder avec les esclaves qui l'habitaient. Bauduin V, dont le consentement était nécessaire pour réaliser cet accord, voulut bien le donner, mais sous la réserve, que Mainsende lui cèderait la portion de sa forêt, connue dans la suite sous le nom de haie de Guerlontrau ou des Lombards, parce qu'elle protégeait le Comté contre les attaques des ennemis (2).

---

(1) Igitur, in territorio Lovroles quod Altimontensis ecclesia a Nivellensi capitulo tenet, ecclesiasticis et imperialibus subnixa priviligiis est quedam silvula, Tilietum dicta, quam ob custodiam ville nostre Malbodii scilicet actenus extirpari vetuimus; sed nunc venerabilis Clarembaldi jam dicte ecclesie abbatis et fratrum voluntati silvam concessimus, ut eam colant et teneant sine quavis infestatione nostra contra omnes preti defensiones.... Concesserunt nobis partem silve Hostelivæ dicte apud Sevurc,..... Addiderunt etiam silvam Morteruel dictam apud Harbinies, a nobis jam occupatam. *Cartulaire de l'Abbaye d'Hautmont*, fol. 9.

(2) « In nomine sancte et individue trinitatis, amen. Quum labilis est mortalium memoria, et omnia post se labentia trahunt tempora, sic debent confirmari quc fuerint in tempore, ne mutentur, vel annichilentur pariter cum tempore. Eapropter, ego Balduinus, divina mesericordia comes Hanoensis, a Balduino comite Hasnoniensi comes quintus, notum fieri volo tam futuris quam presentibus, quod quedam mulier, Maniscendis cognomine comitissa, nobilibus parentibus orta, illo versu euvangelico aure cordis precepto : « Qui non renuntiaverit omnibus que possidet, non potest meus esse discipulus », et cetera, Christum sibi heredem facere preeligens et sancte conversationi adherere volens, in meam presentiam venit, et, Dei inspirante clemen-

Jusqu'au XVe siècle, la forêt de Mormal, avec le domaine de Locquignol, dont nous nous occuperons plus tard, fit partie des domaines des comtes de Hainaut. A partir de 1436, date de la mort de la comtesse Jacqueline, elle partagea les destinées du comté : elle échut successivement aux ducs de Bourgogne Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, ensuite à Marie de Bourgogne qui, par son mariage avec Maximilien, la porta dans la maison d'Autriche. A la suite de l'abdication de Charles-Quint, elle passa à Philippe II d'Espagne et à ses successeurs.

Après le traité des Pyrénées, qui valut à la France Landrecies et Le Quesnoy, avec leur territoire, des officiers de ce royaume prirent possession de la Haie-le-Comte et du bois Hourdeau ; ils voulurent également mettre la main sur Mormal, prétendant que ce massif faisait

---

tia, omne allodium quod in territorio de Harigni habebat et omnia que in villa et in eadem parochia in campis, in silvis, in aquis, in pascuis, et redditibus, et hospitibus, pro remedio anime sue et predecessorum suorum, coram me et hominibus meis, Clarembaldo Altimontensis ecclesie sancti Petri abbati, ad usus fratrum ibidem Deo servientium, in elemosinam contradidit; et hoc donum, duobus filiis suis, Hugone et Roberto, et Hawide filia sua, qui presentes aderant, ultro concedentibus et manum donationi apponentibus, Roberto quoque fratre suo de Querceto concedente, et me assentiente et donationi manum apponente, celebriter est confirmatum, jure tamen salvo Walteri, natorum predicte Mainsendis quarti, qui a patria discesserat. Qui si forte redierit, quartam partem in allodio et in hereditate, nullo contradicente, recuperabit; et si reversus ecclesie Altimontensi se mancipare preelegerit et monachus fieri voluerit, ecclesia eum sine contradictione in fratrem recipiet, et illius quartam partem allodii et hereditatis cum tribus partibus fratrum et sororis habebit. Si forte non reversus decesserit, ecclesia omnia hec prenominata nullo herede reclamante in pace obtinebit. Ego autem comes Balduinus portiunculam unam silve ad illam partem allodii pertinentis, que vulgo haia dicetur, que pro defensione patrie et reipublice solet fieri, et jus advocatie hujus terre pro tuitione alloddii ad pacem ecclesie, nutu et assensu prescripte Mainsendis hanc elemosinam conferentis et domini Clarembaldi abbatis Sancti-Petri, in manu mea michi retinui. Ut autem carta hec rata et a successoribus meis perpetuo inviolata permaneat, et ne qui eam temere infringere presumat, subscriptis eorum qui interfuerunt nominibus, sigilli mei auctoritate muniri et corroborari feci. S. Gaufridi clerici Toeniensis. S. Eustachii domini scilicet de Ruez. S. Gerardi Malifiliastri. S. Hoeli de Keveren. S. Reneri de Trit. S. Willelmi de Potelis. S. Gilonis de Bermerein. S. Arnulfi de Landast. S. Oberti de Bruilo. S. Johannis sacerdotis et capellani. Acta sunt hec in municipio quod dictur Haymonchaisnoit, anno verbi incarnati M.C.LXXVIII°, indictione XI, concurrente VI, epacta nulla, regnante Frederico imperatore, anno primo Rogeri Cameracensis electi. Ego Gislebertus, capellanus et cancellarius, predicte donationi interfui, cartam scripsi et sigillo munivi. » *Cart. de l'abbaye d'Hautmont*, fol° 16, recto. Comparez l'origine de la réunion à la forêt de la haie dont il s'agit, avec celle que lui donne dans ses *Excursions hist. et arch.*, p. 158, M. Z. Piérart.

partie de la prévôté du Quesnoy. Mais l'Espagne résista vivement à cette usurpation ; elle soutint que si la prévôté du Quesnoy et le territoire de Landrecies avaient été cédés par les traités, la forêt de Mormal, qui ne faisait partie, ni de l'une, ni de l'autre de ces circonscriptions, devait lui demeurer. A l'appui de sa réclamation, elle rappela que la forêt de Mormal, de même que celles de Vicoigne et de Brocqueroie, était indépendante de toutes villes, prévôtés, châtellenies et baillages, et que ces trois massifs formaient un baillage distinct, dans lequel le Grand bailli des Bois du Hainaut et les officiers sous ses ordres, exerçaient la justice civile et criminelle ; elle produisit des titres établissant que Mormal avait sa justice séparée de celle du Quesnoy et une administration qui lui était propre ; que les recettes de cette forêt étaient portées au compte de la Recette Générale du Hainaut et n'étaient pas confondues avec celles du Quesnoy et de Landrecies ; que si les plaids de la forêt de Mormal se tenaient alors au Quesnoy, de même que ceux de Vicoigne et de Brocqueroie se tenaient à Valenciennes et à Mons, c'était seulement pour la commodité des habitants et des marchands de bois ; que les habitants domiciliés à Locquignol ou sur les rives de la forêt et qui détenaient des biens en mainfermes, relevaient non des prévôtés voisines, mais du Baillage des Bois ; que, d'ailleurs, la dite forêt n'était qu'en partie enclavée dans les territoires cédés par le traité des Pyrénées, et enfin, qu'elle était un franc-alleu ou domaine appartenant personnellement au souverain (1).

Les commissaires nommés par Louis XIV pour soutenir ses prétentions, ne purent s'entendre avec ceux de Charles II. En attendant que le litige fût résolu, les députés des deux rois, dans une conférence tenue à Saint-Omer le 4 juin 1661, décidèrent que le Receveur de la forêt de Mormal, pour Sa Majesté Catholique, ferait la recette des coupes de bois, que les deniers de cette recette seraient restitués au Roi Très Chrétien, s'il était reconnu que cette forêt devait lui appartenir, et que désormais aucune exaction n'y serait commise par les troupes des deux puissances. On convint de plus, que cinq cents cordes de bois seraient délivrées chaque année par les officiers de cette forêt pour le chauffage des garnisons françaises de Landrecies et du Quesnoy.

Au début de la guerre entreprise par Louis XIV contre la Hollande,

---

(1) Archives du département du Nord (Fonds de la forêt de Mormal).

Légende

1 Quesne au Leu : Tombes. squelettes.
2 id Médailles
3 id id
4 Vivier Muthiau : Villa
5 Bailles d'Obies : Médailles
6 Brai Robot : Villa
7 Sambrette : id.
8 Carrière : id :
9 id. : Médailles. Bijoux
10 Défriché : Médailles.
11 Route Malgueule : Villa
12 Warfusée : Villa. médailles. plats
13 Font. Cendrier : Villa.
14 Flaque à grues : Médailles
15 Font. Madame : Villa
16 Chêne Cuplet : Tombe fran
17 Pont à pourceaux : Urne
18 Rte de Fontaine : Villa
19 Rouge-Mère : Urnes. m
20 Ermitage : Ermit. de Récoll
21 Laie Richilde : Villa. b
poteries. squelettes.
22 Morgnies : Tombe de Garga
23 Locquignol Ceau de la Mo

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

bientôt suivie d'une coalition de toute l'Europe contre la France, le *statu quo* subsistait toujours, et l'Espagne renonçait moins que jamais à abandonner ses droits ; c'est ainsi que l'on vit le comte de Fuentès, Gouverneur du Hainaut espagnol, défendre à tous marchands de bois d'acheter désormais des arbres des Français qui occupaient la forêt militairement, sous peine d'être « traitez comme voleurs publicqz du bien de Sa Majesté » (1). Mais bientôt intervint une nouvelle convention (2) en vertu de laquelle les souverains d'Espagne et de France décidèrent qu'on partagerait provisionnellement les revenus de la forêt par moitié et que ces revenus continueraient à être perçus en totalité par le Receveur Général du Hainaut espagnol. Après le traité de Nimègue, la France cessa d'exécuter cette convention ; par ce traité. elle s'agrandissait des prévôtés de Bavai et de Maubeuge, de sorte que la forêt de Mormal se trouvait englobée de tous côtés dans le territoire français : au surplus, l'art. 14 de ce traité, portait que les territoires de ces prévôtés étaient cédés avec leurs enclaves.

L'Espagne ne se résignait pas cependant à la perte d'un domaine aussi important. Lors de la guerre entre la France et la ligue d'Augsbourg, provoquée par l'affaire des réunions, Charles II comprit la forêt parmi ses revendications ; mais au traité de Lille, il n'en fut point fait mention, non plus qu'à celui de Ryswick (1697), qui amena la paix (3).

Cette question semblait donc être entièrement tranchée ; on devait pourtant l'agiter de nouveau. Au milieu du siècle dernier, la Maison d'Autriche qui, depuis le traité d'Utrecht, possédait les Pays-Bas catholiques, éleva à son tour des prétentions sur la forêt de Mormal. Des négociations furent ouvertes à ce sujet à Paris, de 1751 à 1752, par le comte de Kaunitz, alors ambassadeur de Marie-Thérèse auprès du Gouvernement français : les arguments mis en avant par l'Espagne au siècle dernier, furent reproduits pour la plupart. Mais la France répondit par une fin de non recevoir (4), et depuis lors, la propriété de la forêt ne lui fut plus contestée.

(*à Suivre*).

---

(1) Placard du 2 mai 1676 à la Bibliothèque de Mons. N° 681.

(2) La date de cette convention est du 16 juin 1676.

(3) Archives du département du Nord (Fonds de la forêt de Mormal).

(4) Idém.

COMPTE-RENDU DES EXCURSIONS DE 1886.

DE LILLE A LONDRES

par M. Achille ACHERAY, membre adjoint du Comité des Excursions.

Excursion de la Société de Géographie de Lille, du 24 au 29 Juillet 1886.

24 Juillet. — Première Journée.

1 h. après-midi. — Les voyageurs pour Londres en voiture.

Nous partons 35 Lillois, 13 Valenciennois, 6 Tourquennois, soit en tout 54, mais par un prompt renfort, nous nous voyons 56 en arrivant au port, après avoir cueilli deux Armentiérois au passage.

A 3 h. nous sommes en gare maritime de Calais. L'*Invicta* (nom rassurant) est sous vapeur. Un vent assez violent souffle du Sud-Ouest. Un matelot du bord nous affirme que c'est simplement une forte brise.

Mais nous ne sommes pas sortis de la passe depuis dix minutes que déjà le pont n'est plus tenable, et notre groupe se disperse, qui à l'avant sous une soupente aux cordages, qui à l'arrière, qui sur la dunette. Seul un trio reste à l'avant, appuyé contre la lisse de tribord et reçoit stoïquement d'énormes paquets de mer.

Et les petits baquets circulaient toujours.

Voici Douvres. Ah ! Tant mieux !

Au débarquement nous comptons nos victimes. Une bonne douzaine ont payé le fameux tribut, et la face verdâtre de quelques-uns indique assez qu'il était temps de fouler un plancher moins mouvant que celui de l'*Invicta*. L'eau de mélisse (pas de réclame) ou quelques gorgées de rhum réconfortent les estomacs éprouvés Et maintenant en route pour Londres par le *South-Eastern railway*.

Nous suivons d'abord la côte jusqu'à Folkestone, et de temps à autre nous jouissons d'échappées superbes sur la mer.

De Folkestone à Londres plus d'arrêt. Le paysage est charmant jusqu'au bout. C'est une succession ininterrompue de monticules et de vallons semés de bouquets d'arbres.

Pas ou peu de céréales, mais des champs de houblonnières qui nous rappellent à 2 h. de distance la Flandre aimée que nous venons de quitter.

Puis en s'éloignant de la mer les monticules grandissent, deviennent collines et forment avec les vallées un véritable feston de verdure piqué de mille taches blanches et mobiles.

Ces taches ce sont des moutons. O bergeries de Racan et de Mme Deshoulières, Idylles Florianesques, où êtes-vous ? Ces moutons-là ne portent pas de rubans roses, les gardeuses n'écoutent pas au pied d'un chêne les accords amoureux de Tircis.

Mais salut quand même à cette riante bergerie. Car c'est elle qui fournit prosaïquement les excellents *lambs* que nous mangerons demain, assaisonnés de sauce à la menthe.

20 minutes avant Londres : Chislehurst, plutôt maison de campagne que château, tout contre la gare. La bouffée des amers souvenirs nous monte au cerveau. Tous les pères de famille, qui ont la joie immense de conserver leurs enfants et savent ainsi mesurer la douleur de les perdre, ne songent plus bientôt qu'à la femme, à la mère, qui après toutes les jouissances a connu toutes les amertumes, et nous saluons son souvenir avec une douloureuse pitié. La politique est bannie de notre excursion bien entendu. Seulement nos cœurs ont battu plus fort, parce que l'humanité a monté en croupe et galope avec nous.

8 h. précises. — Nous sommes en gare de Charing-Cross. Notre caravane se rend à pied en 10 minutes à *Leicester-Square* où M. Lubin, notre cicerone, nous a fait préparer bon souper et bon gîte, *Hôtel de Paris et de l'Europe.*

Nous avons eu déjà dans le trajet un rapide avant-goût des splendeurs qui fixeront plus longuement nos regards ; le gracieux monument de Charing-Cross, un bijou de dentelle de pierre, au milieu de la cour du superbe hôtel de la gare, puis Trafalgar-Square, avec la colonne de Nelson au bas, et comme rideau de fond les jolies colonnades de National Gallery.

Le soir nous flânons une heure dans Regent street, Piccadilly, Hay-Market.

Mais il est déjà tard, et tous les magasins sont fermés. Les boutiquiers

ont pris leur vol pour la campagne dès midi, l'après-dînée du samedi étant consacrée au repos. Les cafés et restaurants vont être fermés à onze heures.

Sur l'invitation de MM. Spiers et Pond, nous visitons leur magnifique restaurant, *The Criterion*. Un large escalier de marbre nous conduit au 1er à une immense salle, luxueusement meublée, la *Glee room*, soit salle des fêtes. On y mange avec accompagnement de musique et de chœurs. En bas la *Grill-Room* que nous retrouverons partout dans Londres. Vous choisissez votre morceau dans d'énormes quartiers de viande voiturés sur un chariot en métal blanc, et vous attendez 20 minutes que votre *rumsteak* soit grillé à point.

Il est 11 h. 1/2. Nons ne rencontrons plus que des *policemen* avec leur lanterne au ceinturon, et des Putiphars éhontées qui arrachent nos manteaux. Allons, Joseph, notre place n'est plus ici. Regagnons notre lit trop grand, orné d'un oreiller trop petit, et laissons le trottoir à ses propriétaires empuantées de *gin*. Bonsoir.

25 Juillet. — Deuxième Journée.

Greenwich. — Kew.

Nous nous levons frais et dispos.

Le sexe laid et barbu veut se faire raser. Impossible. On ne rase pas le dimanche.

Un groupe va entendre une messe basse juste en face de l'hôtel. Nous sommes dans une chapelle très simple, enclavée entre deux maisons privées. Une porte ogivale pour la distinguer de l'épicier voisin, et c'est tout.

Il y a ainsi, dans Londres, 20 chapelles catholiques romaines plus humbles que notre plus humble église de village. Depuis la Réforme, nos voisins ont attendu jusqu'à 1840 pour construire à destination du culte catholique la cathédrale de Saint-Georges.

Les 56 partent à pied pour le quai de la Tamise, à 15 minutes de l'hôtel.

Nous traversons des rues à peu près désertes. Peu de piétons. Quelques rares *cabmen* allant au pas devant les temples suivant le règlement formel, entre 10 et 11 heures.

De 9 h. à 1 h., Londres est une ville morte. Tous les *bars* (marchands

de vins et *spirits*) sont clos. C'est la trève des ivrognes. Et malheur au marchand qui enfreindrait la consigne. Pour la première fois, un simple verre de *whisky* de 1 penny lui coûtera une amende de 20 livres (500 fr.), récidive, 50 livres, la quatrième fois, fermeture de l'établissement.

Nous montons en bateau à Charing-Bridge. 56 Français, 4 guides, 3 Anglais seulement.

Les *whitebaits* de la Tamise ont dû tressaillir d'étonnement dans leur aquatique demeure à entendre le battement des roues d'un *steamboat* entre 9 h. et midi. *Shocking !*

En route pour Greenwich-rive gauche, nous voyons White-Hall, Sommerset-House, la Colonne de feu, la Tour de Londres (nous y reviendrons plus tard). En 30 minutes, nous avons atteint Greenwich, sur la rive droite.

Nous passons en flâneurs devant les magnifiques hôtels de l'Hôpital de la Marine, l'École de la Marine, les Invalides de la Marine.

Mais défense d'entrer. C'est dimanche. — Nous grimpons jusqu'à l'Observatoire. Défense d'entrer. Nous sommes réduits à régler nos montres sur le méridien de Greenwich et à nous promener dans le parc dessiné par Le Nôtre, un compatriote comme vous le savez.

Les antiques et solennels châtaigniers, dont un mesure 7 mètres de circonférence, plantés par des mains françaises, abritent des daims familiers qui ne se lèvent même pas à notre approche.

11 heures. — Nous redescendons au quai. En attendant le bateau, quelques-uns entrent dans un hôtel et voudraient bien prendre un vermouth à la Française. Mais leurs *schillings* ne parviennent pas à corrompre l'anguleuse *bar-maid*, élevée dans la crainte des policemen.

Nos amis calment leur soif avec un affreux verre de limonade. Ils en ont bu une fois, ils n'en boiront plus.

Retour à l'hôtel, déjeûner rapide et re-départ pour Kew. Prononcez : Ki-oûe, en amont de la Tamise.

Au début, tout va bien. *All right !* A gauche, l'hôpital Saint-Thomas, qu'un aimable médecin de nos amis visitera dans deux jours. A droite, nous poussons mentalement un triple *hip, hip, hip, hurrah* pour le Palais du Parlement dont la magnifique façade gothique s'étend sur 287 mètres.

Malheureusement, après Westminster et le Parlement, plus rien que les rives banales d'une rivière quelconque.

Au bout de 2 heures de bateau, une vigie audacieuse, qui n'a jamais navigué que sur la Deûle, signale Kew. Fausse alerte.

C'est le Seven-Oaks pier (prononcez pîre). 03 minutes après, nouvelle fausse alerte. Ce n'est pas Kew. C'est Apple-tree pier.

Un grincheux s'écrie que nous marchons de *pier* en *pier*. Nous le condamnons à mort pour le lendemain. Il sera exécuté sur le billot de Anne de Boleyn.

Notre bateau touche le fond. Nous avançons en tortues. Nous n'avons plus pour nous récréer que la vue de baigneurs de 12 à 15 ans, nus comme un discours d'académicien (Eh bien, et le Cant?) et de paisibles pêcheurs à la ligne.

Il y a bien encore à examiner sur le bateau les réclames à tons criards qui tireraient les yeux de F. Sarcey (Colman's mustard, Keen's mustard, Willing Paddington, Maple, les deux moines au teint rajeuni par le Pear's-Soap, ou bien la dame blonde et trop plantureuse dont les cheveux ont été régénérés par Allen). Mais cette pâture-là ne suffit pas à des estomacs affamés de nouveau.

Il est 4 h., comme dans le « Dernier jour d'un condamné ». — Ouf! C'est Kew.

Nous avons deviné, mais pas vu les merveilles du parc. Une galerie fort intéressante de bois des îles, des serres parfaitement soignées, mais qui n'offrent de remarquable, après tout, qu'une collection très nombreuse et très variée, dit-on, d'orchidées; mais ces parasites bizarres, qui se contentent pour végéter de la mousse ou de l'écorce des arbres, n'étaient pas en fleur, sauf quelques *cypripedium* très connus de tous les amateurs. — Le clou de notre visite a été la *Victoria Regia*, énorme nénuphar qui mesure 1m 50 de diamètre. La feuille, d'un vert métallique, est garnie, sur toute la longueur de sa circonférence, d'un rebord haut de 2 centimètres et à angle droit. Les Flamandes ont dû copier en petit sur ce joli modèle les tourtières qui font la joie de leurs enfants à la kermesse. Le guide fait fleurir notre phénomène en Août. Il avait anticipé sur sa date officielle, et étalait une fleur violacée, quadruple de nos fleurs de marais.

Et c'est tout? Oui c'est tout. Nous nous préparions à visiter le temple du roi Guillaume, le temple de Minden, le temple d'Eole, etc, quand une véritable trombe d'eau s'abat sur nos têtes.

Sauve qui peut! Nous tâchons de rassembler les 56 membres épars

de notre caravane, et pour cela nous cherchons un cri de ralliement. Parbleu, il est trouvé de suite : Kioûe, Kioûe.

La moitié retourne par le bateau-tortue, d'autres par les omnibus, d'autres par le train.

Et à 8 heures, nous nous retrouvions tous au complet à Leicester-Square.

Et comme la gaîté française avait son coin réservé dans notre nécessaire de voyage, nous nous sommes vite consolés de nos mésaventures sèches du matin et humides du soir.

Pendant le retour, des anglaises avaient ri à gorge (?) déployée des chapeaux de nos françaises. — Ruches à miel, nids d'hirondelles. — Pardon, Mistress Cork-Screw, cela vaut mieux que vos toques à la Rembrandt, vos tartes écrasées et vos capotes innommées.

Conclusion : Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il grèle, que le Ciel promette seulement un pâle rayon de soleil, arrangez-vous pour ne jamais passer le dimanche en Angleterre.

Lundi 26 Juillet. — Troisième Journée.

Cathédrale de Saint-Paul. — La Tour de Londres. — Albert-Memorial. — Musée de Kensington. — Musée britannique. — Incident. — Musée Tussaud. — Alhambra.

Voici les 3 *Mail-Coaches* de Lubin qui arrivent. Figurez-vous les paulines de Paris qui seront bondées tout-à-l'heure de touristes joyeux et un peu bruyants.

Les 56 sont casés. *Go ahead* à St-Paul.

Les *Cockneys* de Londres nous regardent passer avec moins d'étonnement que les Cockneys-badauds de Paris.

Il est vrai que ces parties en bandes rentrent absolument dans les mœurs anglaises. Il est vrai aussi que nous ne sommes pas affublés de costumes grotesques, et que nous avons proscrit la gâteuse qui figure seulement sur nos boîtes d'allumettes chimiques avec la légende de la petite soubrette. « Madame, encore un malade ».

— Dans le Strand, dans Pall-Mall, une série de palais défile devant nous. C'est le Club de l'Athénée, le Club de la Réforme, le Club des Conservateurs, le Club de l'Armée et de la Marine, le Club de ceci, le Club de cela. — Il y en a une centaine dans Londres, et quelques-

uns sont dignes d'abriter une tête couronnée. L'aspect en est souvent grandiose, mais toujours glacial.

Nous entrons dans la Cité, c'est-à dire au cœur de Londres. C'est le comptoir de l'Angleterre, le centre des affaires, quartier fiévreux de 9 heures à 5 heures, petite ville ankylosée de province le soir, toute la population des bureaux ayant regagné son *at home* aux environs de Londres.

Le temple-Bar Memorial, élevé sur l'emplacement même de la porte de temple-Bar indique l'entrée de la cité.

Nous pourrions faire de l'érudition facile et apparente en retraçant l'historique de chaque monument. Nous nous contenterons de renvoyer nos amis aux Guides Joanne et de Baedeker qui étaient dans toutes les mains.

Nous passons à gauche devant le Palais de Justice, puis Guild-Hall, que nous visiterons plus tard, la Bourse, l'hôtel des Postes et Télégraphes. Mansion-House, la Colonne de feu, colonne commémorative du terrible incendie qui dévora treize mille maisons en 1666.

Nous avançons lentement et nous sommes loin de nous en plaindre, chaque arrêt nous permettant de fixer plus attentivement les monuments, les maisons et les gens. Nous n'avons jamais eu la prétention de connaître Londres en 4 jours, mais nous voudrions au moins en rapporter une idée la moins vague possible de la physionomie générale.

Un policeman, planté impassible devant nos voitures, lève la main : les piétons ont eu le temps de traverser la chaussée. — En route pour quelques minutes.

Tous les cent mètres, nous remarquons contre la bordure du trottoir des boîtes en fonte, en forme de parallélogramme. Qu'est-ce que cela ? Des boîtes aux lettres ? Mais non, nous avons déjà glissé notre prose dans des boîtes rondes, peintes en rouge, assez disgracieuses, en tout semblables à la boîte de notre marchand de coco. Tout-à-coup nous apercevons un boy de 10 ans qui y dépose le contenu de son bac. Rien de commun avec les poulets parfumés des young-ladies. Ce n'est pas une letters-box, c'est une *dung-box*.

Il y a une légion de gamins, cantonniers minuscules, qui se glissent, comme des couleuvres, entre les cabmen, les omnibus, devant, derrière (derrière surtout), sous le ventre des chevaux, et transforment la rue de bois en un parquet propre à faire pâlir de jalousie la Flandre immaculée. — Recommandé à M. Mongy.

Du bas de Ludgate-Hill, nous apercevons le panthéon, pardon, St-

Paul. Cette imposante masse architecturale mériterait plus de dégagements. Elle écrase les alentours de son immensité. Mais Lilliput écrasé se venge en nous empêchant d'examiner à l'aise les formes du géant.

La basilique, ou pour mieux dire la nécropole, construite par Christophe Wren sur les plans de St-Pierre de Rome, nous frappe par son ensemble imposant. Mais ici comme partout, d'ailleurs, on éprouve nous ne savons quelle sensation de froid.

Tous les édifices de la métropole ont un aspect lugubre et semblent porter le deuil du climat. La fumée et le brouillard ont déposé sur eux de l'Ouest à l'Est une couche noire ombrée qui leur donne un aspect tout particulier.

Nous visitons la crypte, pleine de souvenirs historiques, de souvenirs glorieux pour l'Angleterre. — Mais hélas! N'insistons pas. — Gloire au delà, humiliation en decà.

Nos fibres patriotiques sont remuées douloureusement, et nous ne sommes pas fâchés de remonter au grand air et de secouer le souvenir des Wellington, Nelson, Collingwood et autres.

Et maintenant à la tour de..... Londres! à la Bastille britannique.

Quand on conspire
Quand sans frayeur.

Vous savez le reste. — Nous n'avons ni perruque blonde ni collet noir. — Et pourtant à la porte on nous force à laisser toute espèce de paquet, voire nos jumelles. Nous prendrait-on pour des fenians?

C'est jour de visites gratuites. Donc foule énorme de Citizens à faces plus ou moins patibulaires. Nous boutonnons nos paletots, nous veillons à nos montres. *Beware of pick-pockets*, disent certains écriteaux.

La première impression est vraiment joyeuse. On se croirait aux bouffes parisiens. Les gardiens portent un accoutrement si bizarre qu'on réprime difficilement une forte envie de rire. Mais après tout cette défroque moyen-âge est subie par de vieux soldats à barbe blanche, dont la poitrine est bardée de décorations.

Nous restons donc sérieux, et nous allons voir d'ailleurs des choses plutôt faites pour engendrer le spleen.

Nous sommes en plein moyen-âge : créneaux machicoulis, ponts-levis. C'est un superbe décor. Mais nous n'aurons pas le temps d'en étudier les détails.

Nous voyons la tour Blanche, la Horse-Armoury, la Wakefield Tower.

Nous n'entrerons pas dans la tour de la cloche où Elisabeth fut retenue prisonnière par sa sœur Marie, ni dans la tour sanglante où furent assassinés les enfants d'Édouard, ni dans la tour de briques où Jane Grey fut enfermée avant son exécution.

Dans la Horse-Armoury nous remarquons les armes de notre Henri IV, de Henri VIII, le Barbe-Bleue de là-bas, la reine Elisabeth, en costume de l'époque, à cheval. Le billot sur lequel les lords Lovat Kilmarnock et Balmerino furent exécutés en 1745; le masque en fer et la hache de l'exécuteur. Pouah! Toutes ces murailles suintent le sang.

Hâtons-nous de quitter ces horreurs. Voici la tour de Wakefield: c'est l'écrin des joyaux de la couronne. Sceptres, vaisselle du sacrement, fonts baptismaux, diadêmes constellés de saphirs, de rubis, et d'émeraudes, masses d'armes, 75 millions de splendeurs. A la bonne heure; voilà qui chasse un peu les nuages de nos fronts assombris.

Mais il est écrit que nous ne sortirons pas du drame sanglant. — Dans la cour, nous faisons cercle autour d'une large pierre noire. C'est-là qu'ont été exécutées Anne de Boleyn, Howard, Jane Grey.

Et (cruelle ironie des contrastes), pendant que nous restons le cœur serré devant cette pierre noire, les petits fifres de la garde, en tuniques rouges à brandebourgs blancs, nous jouent un air oriental qui nous transporte au pays ensoleillé d'Aouda

Nous rentrons à Leicester-Square. Nos deux chefs d'excursion proposent de garder les trois voitures même après huit heures du soir, en dehors de programme Lubin, afin de nous conduire tous au musée Tussaud et à St-James Hall.

Adopté à l'unanimité. Les auteurs de la motion sont acclamés. Ce soir même ils seront conspués. *La donna e mobile,* et une réunion de cinquante-six encore plus.

Nous remontons à deux heures dans nos voitures à destination de Albert Memorial et South-Kensington. Nous passons par Regent Street, Piccadilly, Green-Park, Hyde-Park.

Regent Street et Piccadilly sont pavées en bois, comme toutes les artères principales de Londres. Mouvement incessant de voitures dans un ordre parfait, les cochers anglais tenant la gauche et non la droite.

Tout cela file, refile, défile sans tapage, et s'arrête *subito* sur le moindre signe du policeman.

Le respect de l'autorité est absolu, presque religieux. — Le tableau un peu terne de la rue est égayé par les cris des conducteurs d'omnibus pendus par une main à leurs courroies de cuir et hélant les passants.

« Ring'g'Crôss, Cadilly, Strâând'Bichèun' Soit Charing Cross, Piccadilly, Strand Exhibition. » C'est vraiment drôle. On jurerait qu'ils ont avalé des cailloux qui ne veulent pas passer. Ces gens affairés abrègent tout. L'un de nous demandait son chemin à un policeman qui lui répond avec flegme : « Première rue à droite. — *Take the bus.* — Prenez l'omnibus. » Ce digne fils d'Albion mange les deux premières syllabes. — Demain nous verrons chez Whiteley des vases de Worcester, l'employé nous dira Houeursteu. Il mangera la syllabe du milieu. Nous avons vu beaucoup d'insulaires en France, ils mangeaient des Sandwichs et des paniers de fruits. Chez eux ils mangent en plus leurs mots. — John Bull mange toujours quelque chose.

Nous passons devant Green-Park (contenance 28 hectares). En face est un château royal d'un froid de Sibérie. Nous entrons dans Hyde-Park (contenance 168 hectares) et tout à l'heure nous serons dans Kensington-Park (contenance 140 hectares). De sorte qu'en une demi-heure nous aurons vu trois parcs qui représentent une contenance de 338 hectares en plein Londres. Oasis charmante dans le contraire d'un désert. Arbres séculaires, vaches en pature comme en pleine campagne. Ce n'est plus notre bois de Boulogne-parisien léché, peigné, astiqué. C'est le bois de Vincennes plus nature. Nous ne sommes pas à l'heure du pschutt et du v'lan de Hyde-Park, et nous ne rencontrons que des rentiers et des *nurses* sans le moindre accompagnement de militaires.

Nous avons déjà salué à Greenwich le dessinateur du jardin de Versailles. Son souvenir nous suit partout. La Palisse aurait dit que les Parcs d'Angleterre sont dessinés à l'Anglaise. Il faudrait ajouter que toutes les corbeilles de fleurs sont à la Française. A notre humble avis, ces deux styles se heurtent, et nous aimerions mieux un franc dessin.

Nous descendons à Albert Memorial. Joanne, page 56.

C'est une statue colossale élevée à la mémoire du prince-consort par la Reine Victoria et la Nation.

Duissons-nous passer pour des Vandales, nous avouerons que cette masse étonne, mais n'émeut pas.

Les Anglais ont fait grand par toute la capitale, mais dans tout ce que nous avons vu, le Parlement et l'Abbaye de Westminster ont eu

seuls le don de nous empoigner, et nous ne connaissons nulle part de plus majestueux ensemble.

Nous nous faisons voiturer à South-Kensington Museum, à 10 minutes de là.

Que pouvons-nous en dire ? Rien ou à peu près rien, et c'est grand dommage, car nous savons qu'il y a douze salles très intéressantes. Mais à peine avons-nous entrevu la salle des émaux et ivoires, et la galerie d'architecture, que déjà on nous appelle pour repartir.

Encore cinq minutes, M. le bourreau ! *Time is money* ; sans doute, mais à la condition que le temps soit bien employé. Et en vérité, mes frères, je vous le dis, nous avons traversé deux galeries, comme on traverse un couloir

C'est alors que nous avons ressenti durement la tyrannie des voitures, la tyrannie du retour à l'hôtel à heure fixe, la tyrannie d'un programme trop chargé, enfin (doit-on le dire ?) la tyrannie d'une masse trop grande où les goûts sont disparates et où il faut obéir à la loi du nombre. *Dura lex, sed lex.*

Au moins nous aurons tout à l'heure une belle compensation avec le British museum.

Nous passons par le côté nord de Kensington-Garden et Hyde-Park, et nous suivons quelque temps Oxford-Street, la rue la plus longue de Londres.

Les petites maids, avec leur soupçon de bonnet coquettement campé sur le sommet de la tête, ouvrent leurs fenêtres à guillotine pour mieux voir les jeunes Français qui embellissent la première voiture. Oui, qui embellissent, vous avez bien lu. Car enfin la beauté est relative, nous formons nos jugements par comparaison.

Or, nous rencontrons des soldats à tuniques rouges, la toque démesurément penchée sur l'oreille, accroche-cœurs collés aux tempes, la jugulaire au-dessus du menton, stiff comme une barre de fer, les yeux fixés à cinquante pas, et l'éternel Stick à la main. Jambes grêles, tuniques trop courtes qui les grandissent encore, ils ressemblent à des hérons.

Nos jeunes gens nous paraissent des Antinoüs.

Voici British-Museum, un Louvre considérablement diminué. Belle façade d'ordre ionique. Portique soutenu par deux rangées de 8 colonnes chacune. Enfin ici nous avons pu examiner sans secousses, sans fâcheux à nos trousses, le musée des Antiques, les Galeries Assyriennes, Égyptiennes, Romaines, Grecques, la Salle Etrusque, le Salon des

Manuscrits, la Bibliothèque du Roi. On nous permettra de n'en pas faire le compte-rendu. Le Pigeon de la Fontaine peut dire à sa pigeonne : « Je dirai. J'étais là. Telle chose m'advint. Vous y croirez être vous-même. On peut essayer de rendre des impressions générales. On ne décrit pas un musée.

Nous rentrons à l'hôtel. On nous crie du Regent Circus : » *Crawford divorce.* — *Where is my sister?* (Où est ma sœur ?). C'est une scie à la Parisienne. Boulevard Montmartre retrouvé à Hay-Market. Et nous qui cherchions la couleur locale !

Ici se place un incident dont je crois devoir rendre compte.

— Les deux délégués de l'excursion F + A = Président de la Société de Géographie. Or F+A+40 touristes demandent que M. Lubin nous amène demain ses 3 voitures couvertes et non une seule couverte et deux découvertes comme aujourd'hui. Que voulez-vous? F + A + 40 sont hydrophobes ; ils craignent l'humidité, ces goutteux du présent et de l'avenir ; ils ont barboté à Kew, ils ont reçu quelques grains aujourd'hui. Le cicerone leur répond qu'il est impossible de les satisfaire. Alors leur imagination craintive est hantée tout à coup par des cauchemars terribles, ils ne voient plus que cataractes, trombes d'eau, déluge pour le lendemain, et ils se hasardent timidement à demander si, en cas de pluie battante, on ne pourrait pas intervertir l'ordre et la marche du... programme et visiter par exemple les musées à couvert au lieu des jardins à découvert.

Ils sont chutés par une minorité bruyante qui trouve un interprête spontané dans X.

X + 13 lance cette apostrophe fameuse à F + A + 40 : « Nous sommes ici sous la direction de M. Lubin, nous n'avons qu'à le suivre. » O Mirabeau, voile-toi la face !

Mais non, mais non, cher X + 13 ; M. Lubin, fort correct, consulte souvent les deux chefs de l'excursion. En homme qui a du savoir-vivre, il leur fait voir qu'il est le Directeur *sous* leur direction. Et c'est justement ce qu'ont oublié X + 13, gens très pratiques d'ailleurs et parfaitement à l'abri pour leur propre compte dans le véhicule privilégié.

Nous ne filerons pas une fibre de chanvre pour pendre X + 13. Mais, sans plaisanter, nous engageons les délégués de l'avenir à exhiber leurs panaches, afin que nul n'en ignore. Dans une excursion nombreuse et à longue distance il faut une direction unique, sous peine de tomber dans le pathos.

Pas besoin de vous dire que F + A + 40 = Président de la Société ont été ahuris par cette sortie et ne l'ont pas relevée, afin de ne pas introduire la discorde au camp des Frrrrançais.

M. le Président de la Société, nous nous en rapportons à votre jugement, mais puisque votre quantité = F + A + 40 prenez garde, et rappelez-vous la réponse de Roquelaure au Roi-Soleil. « M. de Roquelaure vous avez été bien maladroit. — Oh! sire, c'est impossible. J'avais l'honneur de parler au nom de votre majesté. »

En route pour le musée Tussaud.

Il est convenu qu'un Français, qui va à Londres, n'a pas vu Londres s'il n'a pas vu le musée Tussaud et le tunnel sous la Tamise.

La génération de Louis-Philippe se serait crue déshonorée, si elle n'avait pas visité à Paris le Café des Aveugles au Palais-Royal et son sauvage de Ménilmontant. La badauderie est éternelle. Donc nous avons vu cette farce de foire. Nous aimons autant les musées de cire d'un docteur quelconque que nous retrouverons dans 3 semaines à la ducasse de Lille.

Voiture 1 schilling. Entrée 1 schilling. Salle des horreurs (encore!) six pence, Total 2 schilling 6. C'est cher pour voir la Famille royale, quelques figures d'Anglais très connus, beaucoup de figures d'Anglais inconnus chez nous, et des Français que nous avons vus de près, mais que nous ne reconnaissons pas; la guillotine qui a exécuté Louis XVI et la voiture de Napoléon 1er.

Pour l'amour de Dieu, ramenez-nous au musée Grévin.

Nous redescendons à St-James Hall pour entendre des nègres authentiques, sans cirage, qui donnent un concert vrai. *Closed* pour cause de éparations.

Allons à l'Alhambra. Installons les dames dans des fauteuils *very-comfortable*. Devant elles tout sera gracieux. Derrière elles tout serait *shocking*. La chanteuse, l'Etoile, la « Vital Spark » se démène sur les planches, mais laisse froids les spectateurs. Par contre les grimaces des deux clowns qui lui succèdent désopilent toutes les rates britanniques. Le clown est le dieu des cafés-concerts ici.

Le Ballet militaire est digne d'une grande scène de Paris. 300 danseuses, en uniforme de Horse-Gards, Highlanders, marins, etc. Le groupe est charmant. Toutes les nations, drapeau en tête, viennent défiler devant une général anglais fort jolie. Albion, n'en sois pas fière. C'est une Italienne.

Notre soirée se termine par une émotion imprévue. Les anglais viennent de siffler le drapeau russe. Le drapeau français entre en scène. Un tonnerre d'applaudissement éclate.

Vous devinez si nos cœurs ont battu plus fort. Passez la frontière, vous ne vous appelez plus Pierre, Paul ou Jacques, vous vous appelez Chauvin.

27 Juillet. — Quatrième Journée.

Abbaye de Westminster. — Brasserie Barclay. — Jardin Zoologique. — Albert-Hall. — Palais de Cristal. — Royal-Aquarium.

Un Lillois, noctambule en chambre, nous raconte que, ne trouvant pas le sommeil, il fumait une cigarette à sa fenêtre à 2 heures du matin. Il a vu une forme noire rôdant dans la cour de l'hôtel, une lanterne sourde à la main, sondant toutes les serrures des portes, furetant dans tous les coins. Notre ami allait crier au voleur *Thief*! *Thief*! quand il a vu le rodeur passer sous un bec de gaz et continuer la même manœuvre chez les voisins. Ce prétendu rodeur, c'était un policeman en ronde de nuit. Dormez en paix, braves Londonniens. Argus au casque noir veille pour vous, et si votre porte est mal close, trois coups de marteau vous inviteront à venir la fermer.

Nos voitures passent devant le Ministère de la Guerre. La grille centrale est flanquée de deux énormes guérites en pierre sous lesquelles s'abritent deux superbes Horse-Guards. Immobiles sur leurs montures, gantelets blancs, casque argenté sur lequel déborde une crinière blanche. Oh ! Les beaux soldats de théâtre !

Nous ne pouvons pas entrer au Parlement. L'entrée en est rigoureusement interdite depuis l'explosion de dynamite à la Tour de Londres.

Mais au moins nous pouvons visiter l'Abbaye de Westminster, en forme de croix latine comme St-Paul.

Autant St-Paul est nu, autant Westminster est surchargé de statues. On dirait plutôt d'un musée que d'une église.

C'est une jolie femme devant laquelle vous resteriez en extase, si vos yeux n'étaient pas distraits par les bracelets, les colliers, les pendants d'oreilles dont elle s'est enlaidie.

Ainsi les monuments funèbres s'y comptent par centaines. Profusion de tableaux qui fait oublier l'admirable cadre, pierres précieuses enchâssées dans un bijou mille fois plus précieux.

Nous fixons plus particulièrement les groupes en marbre de William Pitt, Palmerston Cobden, Newton, Darwin, Shakespeare, Milton, etc.

Nous remontons dans nos mail-coaches; et maintenant : *Paulo minora canamus*. Après le grand art, l'Industrie. Nous allons à la Brasserie Barclay, Perkins et C°.

Nous avons largement le temps de fumer un cigare anglais médiocre, mais très cher.

Allumons-le, avec ces atroces *vesuvians* qui brûlent nos vêtements et répandent l'odeur âcre des Pastilles du Sérail.

Vous vous rappelez cet affreux jeu de mots qu'une main sacrilège avait inscrit sur la tombe de Santerre, brasseur, général de carrefour, tristement célèbre pour avoir commandé le roulement de tambours que vous savez.

Ci-jît le général Santerre. Qui de Mars n'avait que la bière.

Au moins ce sacripant s'y connaissait en bière de Mars ou autres mois, et nous aurions compris qu'un cicerone du temps l'introduisît chez le Barclay du temps.

Mais nous, pourquoi ? Il n'y a pas un brasseur dans les 56.

Nous ne nous attarderons pas à décrire cette usine immense qui couvre 5 hectares de terrain.

On y fait du *stout* et de *l'ale*.

Le stout est brun comme de la mélasse. Sa couleur lui vient d'orge torréfié. Buvez-en une pinte, et vous tomberez dans une lourde ivresse.

Les Anglais le mélangent avec de l'ale par moitié et en font du *half an half* qu'on boit sans danger.

Déjeuner : mangé du *lamb* (agneau) avec de la sauce à la menthe et force *pickles*. Soif inextinguible.

Nous allons au Jardin Zoologique.

Quand vous avez lu 366 fois, dans une année bissextile : Revalescière Du Barry, Chocolat Menier, etc., vous arrivez fatalement à vouloir en goûter,

Les Anglais sont très avancés dans l'art de la réclame. Ils ont crié sur tous les tons : Notre Jardin Zoologique est le plus beau du monde.

Vraiment ? Allons voir.

Eh bien, MM. les Anglais, vous nous permettrez de décerner les prix à Anvers et Paris, et de vous accorder un simple accessit.

Votre collection de fauves est pauvre. Votre aquarium est un petit bocal sans poissons. Vous n'avez de vraiment remarquables que vos amphibies.

Moyennant six pence, nous nous offrons et nous offrons à une légion de bébés roses, la sortie d'un énorme hippopotame. La masse graisseuse plonge jusqu'à la berge, se hisse laborieusement jusqu'à la cour, et engloutit le petit pain du gros gardien, qui disparaîtrait lui-même comme une pilule dans la gueule énorme du monstre, si le monstre était carnivore.

Un coup d'œil aux oiseaux, et nous rentrons sans enthousiasme, mais sans regret de notre journée. Il ne faut pas abuser des musées, qui tendent les yeux et l'esprit. Nous avons passé une après-midi sans pluie, au grand air. L'appétit est aiguisé, et nous allons faire honneur au *ox-tail soup*, à la soupe à la queue de bœuf qui nous attend.

On ne se couche pas avant minuit. C'est la règle. Nous ne vivons pas, nous chauffons à toute vapeur.

Les cochers nous crient : Bicheûn ! Bicheûn ! Allons à l'Exposition Coloniale.

O Littré, viens à notre secours et prête-nous le vocabulaire complet des admiratifs.

Nous tombons dans une féerie des mille et une nuits : Hall vitré grandiose, plantes des tropiques, fleurs multicolores éclairées par la lumière électrique.

En avant du Hall, cent mille visiteurs se pressent dans un jardin grand comme la place de la Concorde. Dans les arbres, des milliers de lumières scintillent comme des vers luisants. Au milieu, une fontaine dont le tuyau central lance sa colonne d'eau à 30 mètres de hauteur. Cascades offrant toutes les gammes du prisme, pluie de diamants, de topazes et d'améthystes.

Nous restons une demi-heure muets, béants, sous le charme. On va fermer, nous n'avons que le temps de traverser rapidement, trop rapidement hélas ! la rue du Vieux-Londres, évocation fidèle et très curieuse du moyen âge.

Pas une minute pour visiter les galeries de l'Exposition Coloniale.

La foule regagne les portes. Nous jetons un regard en courant sur une immense salle où nous voyons pendre du plafond de grandes

toiles de calicot blanc espacées de 10 mètres. — Tiens, tiens, les Bains Deligny, ici.

Non, mes amis, vous vous trompez. C'est une succursale du restaurant Spiers et Pond, déjà nommés.

Vous, vous auriez tendu un velum élégant pour vous protéger du soleil.

Les fils d'Albion ne l'entendent pas ainsi. Le laid coudoie le beau, l'ombre fait ressortir la lumière. A côté des splendeurs du jardin, une boutique de blanchisseuse.

Du reste, nous trouvons partout cette absence d'harmonie. Ainsi, dans Regent Street même, à côté d'un hôtel superbe, à côté d'un mansion, comme ils disent, nous rencontrons des maisons à deux étages, propres, mais désespérément nues, sans la moindre saillie où le regard puisse s'accrocher, masures du vieux Lille en pleine rue de la Gare.

En rentrant à Piccadilly, nous voyons des insulaires qui, debout devant un comptoir, dévorent du homard !

28 Juillet. — Cinquième Journée.

Les marchés. — Les magasins Whiteley. — Galerie nationale. — Guild-Hall. — Palais de Justice — Albert Hall. — Exposition Coloniale.

Aujourd'hui mercredi, dernière journée. Plus de voitures. Il est convenu que nous nous débandons jusqu'à midi, et que chacun se promènera à sa guise.

Un groupe va voir les marchés à la viande, au poisson, aux légumes. Londres n'a pas de Halles centrales. Rien d'intéressant à vous en dire. Nous devinons, sans grand effort, que l'achat des victuailles doit coûter pas mal de pas et de pence le matin. Avis aux amateurs de saumon. Ce joli poisson, rose mais indigeste, coûte là-bas 1 fr. 50 le kilo.

Deux frères, très débrouillards, ne connaissant pas un mot d'anglais, mais sachant fort bien étudier leur plan, vont visiter les magasins de Witheley, quadrilatère dont les faces regardent Westbourne-Grave, Queen's road, Kensington Square, Douglas Place.

Immense bazar où vous passez du grave au doux, du plaisant au sévère.

Un lapin grignote une feuille de chou sur l'air de *God save the Queen*, joué par une lady qui essaie un piano dans la salle voisine.

Nos débrouillards achètent des gants en face de viandes saignantes qui pendent à l'étal de la boucherie.

Fleurs naturelles, chapeaux, cannes et parapluies, poules, chiens, soieries, charcuterie et dentelles, billets de théâtre et tentures funéraires, Agence d'objets perdus et eaux minérales, tout cela danse une sarabande cocasse dans ce tas incohérent et incroyable, — car vous n'en croyez pas un mot, n'est-ce pas?

Messieurs les incrédules, nous tenons le prospectus à votre disposition.

Un 3e groupe, formé des deux collègues d'Armentières et de quelques Valenciennois, imagine un moyen original de voir les rues non visitées. Armés des Guides Joanne et Baedecker, ils prennent le *bus* pour sa destination la plus éloignée, en reprennent un autre pour rentrer par une autre voie, et trouvent le moyen de nous rejoindre Leicester-Square à l'heure fixée. Ils savaient tout juste dire : *Yes*. Honneur à ces audacieux explorateurs!

D'autres, qui ont le microbe de la peinture (M. Pasteur, ne les guérissez pas) vont à la Galerie Nationale, Trafalgar Square.

Les Portugais sont toujours gais; c'est entendu.

Il y a des gens qui se disent Espagnols et qui ne sont pas du tout Espagnols; c'est encore entendu.

Mais ce qui dépasse l'entendement, c'est que nos voisins osent décorer du nom de Galerie Nationale un musée dont les grandes toiles sont Françaises, Italiennes, Hollandaises et Flamandes. L'Angleterre est représentée à peu près uniquement par Turner.

Un gardien nous fait remarquer un admirable Raphaël qui vient d'être vendu par un lord décavé, un million huit cent mille francs à la Galerie dite Nationale.

Brave homme, le prix ne fait rien à l'affaire. Nous avons vu ainsi souvent au bas de tableaux ou de vieux bahuts : *Coût tant*.

Nous disons : *Je pense*. Les Anglais, comme les Américains, disent : *Je calcule*.

Un 4e groupe d'une douzaine, parti pour la Cité en quête de coutellerie Mapping, s'arrête à Guild-Hall, Hôtel des Corporations, Hôtel-de-Ville de la Cité, monument très curieux, sentant son terroir, où

nous entendons de la bouche d'un vieux gardien des détails, fort amusants souvent, sur les us et coutumes britanniques.

Le doyen de notre excursion s'asseoit dans le fauteuil du Lord-Maire et y fait fort bonne figure ; il retourne le sablier placé sur la table en face de lui, et donne la parole au plus bavard d'entre nous, qui ne peut parler que deux minutes aux 220 fauteuils vides des Aldermen et des Conseillers.

Un coussin de velours porte l'empreinte de l'épée et de la masse qu'on dépose sur sa peluche cramoisie à chaque réunion du Conseil.

Ce jour-là, le Lord-Maire et les Aldermen siègent en perruques.

Nous descendons à la grande salle des fêtes où a lieu le banquet offert le 9 novembre de chaque année par le nouveau Lord-Maire aux Ministres et aux Grands Officiers de la Couronne.

Agapes compassées, majestueuses, glacées par l'étiquette la plus surannée.

Le Lord-Maire prononce son discours, interrompu par les *cheers* de l'auditoire qui s'est un peu échauffé au dessert.

Et là haut, dans les deux coins de la Galerie, Gog et Magog, les Gayant de la Cité, ouvrent leurs larges rictus. Ils rutilent en costumes éblouissants de Cromwell de mardi-gras, trompettes comiques de la légende, hérauts d'armes empanachés de la tradition, ces deux choses sacro-saintes que les convives, réunis au-dessous d'eux en costumes moyen-âge, en robes et en perruques, respectent aussi religieusement que la Bible.

Nous allons acheter la coutellerie renommée, et, au retour, nous nous arrêtons quelques minutes au Palais de Justice, et nous entrons au Tribunal civil.

Le juge est en perruque. En perruque les avoués et les avocats. Spectacle tout nouveau pour nous qui n'avons jamais vu dè perrruques qu'à la Comédie Française, dans les pièces de Molière.

La perruque du juge, que nous contemplons du haut d'une loge publique, présente sur le sommet une large tache noire qui rappelle l'ouverture agrandie de nos chapeaux aérifères, mais la figure qu'elle abrite, respire vraiment une sérénité majestueuse. Et nous ne nous permettrons de rire qu'à la sortie.

Nous rencontrons dans Piccadilly cinq amis qui ont eu le flair de retourner à l'Exposition coloniale dont nous n'avons vu hier que les Jardins.

Ils sont restés stupéfaits devant l'immensité de Albert Hall, sorte

d'amphithéâtre romain, dont le diamètre est de 100 mètres. Il peut contenir 8,000 spectateurs bien assis et possède un orgue de 9,000 tuyaux, c'est-à-dire le plus grand du monde.

Ils ont passé 2 heures dans l'Exposition, qui est le modèle du genre ; ils auraient voulu y passer deux jours.

Toutes les richesses du Canada, du Cap, des Indes, pagodes à toits recourbés, palanquins lamés d'argent, perles précieuses, diamants, kashmirs à faire rêver toutes les blondes filles d'Albion, galerie ethnographique, ils ont tout vu comme dans un kaléïdoscope, dont les couleurs dansaient encore devant leurs yeux deux heures après leur retour.

Ainsi, en résumant les visites de cinq groupes isolés, nous avons vu ce matin les marchés, Whiteley, Galerie nationale, Guild-Hall, le Palais de Justice, Albert Hall, l'Exposition coloniale.

Pour clore le programme en commun, il ne nous reste plus que le Palais de Cristal.

Les 56, au complet, montent dans le Métropolitain, sauf à changer de compagnie à destination de Sydenham.

Le Métropolitain est à 10 minutes de Leicester-Square ; il est toujours à 10 minutes de n'importe quel point de Londres. C'est le véhicule pratique par excellence. Nous en profitons, donc nous l'aimons pour le moment.

Car depuis 4 jours, nous l'avons maudit, comme une taie sur les yeux de Londres et sur nos yeux aussi. Il nous a coupé en deux Ludgate-Hill, Farrington St, etc.

Et alors, nous nous sommes écriés avec un ensemble parfait : « Mon Dieu, pourvu qu'on ne déforme pas ainsi notre beau Paris ! »

Notre prière ne dépassera pas la passerelle de Sainte-Agnès. Nous la notons seulement pour avoir le droit de dire un jour aux Parisiens : « Nous, les 56, nous vous avions prévenus. »

Mais pourquoi cet air sombre et ce cilice affreux,
Et cette cendre, enfin, qui couvre vos cheveux ?

Il faudrait la voix caverneuse de Maubant, le masque tragique de Mounet, pour vous déclamer notre triste déconvenue. Vos pleurs couleraient alors à tarir vos glandes lacrymales.

La montée de la gare au Palais (!) nous fait froid. Les cascades, qui rappellent celles du Trocadéro, sont sèches. L'herbe pousse littérale-

ment entre les pavés. Un buste de (le nom nous échappe), architecte du Palais, s'ennuie énormément juché sur une énorme colonne de dieu-terme.

Dans l'intérieur, les moineaux ont fait leurs nids (*sic*) et viennent becqueter sur les tables des bars. Car le bar est obligatoire partout comme le clown.

Ce vieux cadavre de Sydenham-Palace nous inspire des pensées d'outre-tombe.

Nous nous traînons tristement dans la salle de Pompéï, la cour Égyptienne, la salle de l'Alhambra. Nous voudrions secouer la torpeur qui nous engourdit ; nous nous sentons injustes. Car, enfin, la salle de l'Alhambra, par exemple, est une reproduction exacte, nous dit on ; c'est un pastiche digne de fixer l'attention.

Rien n'y fait.

Décidément ces imitations, ces simili-bronzes, ces simili-pierres, ces simili-beautés de carton-pâte nous laissent d'un froid à frapper des carafes. Nous sommes venus vingt ans trop tard.

Deux amis ont le courage de gravir quatre cent marches pour jouir du panorama de Sydenham, qui en effet laisse deviner du haut des marches du Palais un superbe paysage. Mais il est cinq heures, et nos amis n'ont vu qu'une épaisse couche de brouillard.

Nous sommes très heureux de rentrer à Londres et nous finirons notre soirée, la dernière, au Royal-Aquarium.

Nous arrivons au terme du voyage. C'est la dernière fois que la même table nous réunit tous.

A part un petit incident sans gravité, cinquante-six personnes, inconnues les unes aux autres, ont vécu coudes à coudes dans une parfaite harmonie.

Il faut en remercier sans doute notre caractère national, souple, poli, toujours prêt aux concessions.

M. Lubin nous porte un toast. Nous portons un toast à M. Lubin.

Nous lui avons dit et nous aimons à lui redire qu'il a exécuté parfaitement son programme, évidemment trop chargé pour un petit groupe, mais très séduisant pour une masse de cinquante-six qui désiraient voir à vol d'oiseau une ville immense, dont la population égale presque celle de la Belgique entière. Quatre millions huit cent-mille, d'après le dernier recensement.

M. Lubin a conduit l'excursion avec l'intelligence d'un homme rompu

au métier, et avec l'exactitude qui devient la politesse des agences de voyages, depuis qu'il n'y a plus de rois.

Il était bien secondé par deux interprètes, dont l'un avait des façons de gentleman, dont l'autre, un vieux savant en us, parle sept langues, cinq de plus qu'il n'était nécessaire pour nous.

M. Lubin a semé de la graine d'excursions à venir.

Nos coupes de champagne vidées gaîment, nous allons au Royal-Aquarium.

Ce Royal-Aquarium a de l'eau, comme tout aquarium qui se respecte: mais il n'a pas plus de poissons qu'un aquarium pas royal du tout.

Nous sommes simplement aux Folies-Bergère anglaisées, vraiment anglaissées.

Les poissons s'y présentent sous la forme de clowns.

Great Swimming and diving entertainment. Traduction libre. Grande farce de natation et de plongeon.

Un M. et une dame se font la cour dans un canot, puis se prennent aux cheveux. Le policeman surgit. Le M. et la dame sautent dans l'eau ; le policeman plonge pour les atteindre. En remontant les trois clowns s'embrassent, et les Anglais se tordent de rire.

On nous donne un ballet charmant,un ballet de poissons,bien entendu. Ceux-là sont de jolies ballerines, Italiennes toujours; prises dans un filet dont les mailles sont déchirées par un clown. Clown, que nous veux-tu ?

Le clown-caoutchouc, long comme une perche à houblon, se livre à des contorsions, et les Anglais se retordent de rire.

Saturés de cristal-palace et de royal-aquarium, nous rentrons avec bonheur pour boucler nos valises. Car c'est demain jeudi la fin de notre programme.

Nous partons pour Douvres par le *London-Chatham.* Notre express a des ailes. Nous songeons à peine à examiner le paysage, moins accidenté d'ailleurs que le pays parcouru à l'arrivée.

Nous échangeons nos impressions sur tout ce que nous avons vu pendant quatre jours et demi.

On tâche de débrouiller le chaos informe, le *rudis indigestaque moles.* On essaie de classer les souvenirs.

C'est alors que germe dans notre cervelle l'idée de faire au pas de course un memento pour nos camarades de voyage.

Quelques souvenirs ont pu rester en arrière, vagues, flottants, insaisissables, enveloppés et endormis dans les brouillards de la Tamise.

Nous avons essayé de les réveiller, de les dégager et d'en esquisser les contours. Nous serons 56 fois heureux, si nous y avons réussi.

Nous montons sur deux énormes cigares, distants de 10 mètres et reliés par un pont, le Calais-Douvres.

Cette fois nous n'aurons pas besoin de sortir de valises les cordiaux qui nous ont été si précieux sur l'*Invicta*. Nous naviguons doucement sur une mer d'huile.

Quelques amis nous montrent les souvenirs rapportés de Londres.

Un coupe-cigares, sous forme de bouteille à Champagne avec l'étiquette *Veuve Clicquot*. Article allemand !

Un briquet pour fumeurs. Vous poussez un ressort, le fulminate éclate, paf ! et allume une mèche imbibée de pétrole. Sous le petit appareil, nous lisons : *Déposé. Paris !!*

Ce qu'il y a de vraiment anglais, c'est un service de table rapporté par un aimable tabellion honoraire, des aiguilles et des rasoirs de Sheffield.

Dans le lointain brumeux s'estompent les falaises de Calais.

Nous allons débarquer. Nous débarquons. En mettant le pied sur le quai, nous entendons des sons qui nous semblent une musique délicieuse après les notes aiguës et hachées de l'Angleterre.

Vive la France !

ACH. ACHERAY.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

France. — Projet de transformation du dépôt de la guerre. — Il est question de transformer le dépôt actuel de la guerre en un institut géographique militaire à la tête duquel serait placé un officier général, avec le titre de directeur. Comme dans la plupart des États de l'Europe, les membres de cet institut seront militaires et absolument distincts des officiers du service d'état-major. On les désignerait sous le nom d'officiers géographes, et on exigerait d'eux, avec des qualités militaires en plus, toute la science qui a fait autrefois tant d'honneur au corps des ingénieurs géographes.

Observation de la déviation de la verticale sur les côtes sud de la France. — M. Germain, à la suite d'expériences très délicates faites à Nice, à Marseille, à Saint-Raphaël et à Toulon, a reconnu que la verticale est déviée de 8″,5 dans un plan faisant avec le méridien un angle d'environ 58°97′ compté du Nord vers l'Est. Il en résulte que le continent, sur la côte sud de France, attire la verticale, et que les choses semblent se passer comme si l'attraction était exercée par un point situé au sud de Nice, dans le massif des Alpes.

Belgique. — Syndicat d'étude pour une entreprise coloniale. — L'Exposition universelle d'Anvers a appelé de nouveau, d'une manière spéciale, l'attention des capitalistes sur les pays d'outre-mer et sur l'avenir brillant réservé à un certain nombre d'entre eux. La crise économique dont souffrent depuis de longues années les pays industriels, a donné naissance à un courant d'émigration qui s'accentue de plus en plus et porte vers les pays neufs, spécialement vers l'Amérique, le trop-plein de la population et une partie des capitaux de la vieille Europe.

En ce moment, ce sont les pays de l'Amérique du Sud, et plus spécialement les républiques de la Plata, qui offrent aux capitaux européens le champ le plus fécond. Dans la République Argentine et l'Uruguay, l'immigration augmente et les capitaux affluent; l'organisation sociale et politique ne cesse de s'y améliorer.

Le Paraguay, resté en retard dans ce mouvement, a tout ce qu'il faut pour devenir une contrée florissante.

Un *Syndicat d'étude* (secrétariat à Bruxelles, rue de la Poste, n° 169) se constitue en ce moment chez nos voisins pour organiser et envoyer une mission au Paraguay, chargée d'étudier sur les lieux et mêmes d'une façon approfondie, les chances de succès de diverses industries, pastorales et forestières. Chaque souscripteur ne sera tenu qu'à un versement de cent francs. Nul souscripteur ne pourra être tenu à devenir actionnaire de la Société à fonder plus tard. S'il devient actionnaire, l'avance faite sera décomptée sur le premier versement; s'il ne devient pas actionnaire, l'avance faite lui sera restituée; si la Société ne se constitue pas, chaque souscripteur ne sera tenu, sur les cent francs avancés, qu'au prorata de l'argent dépensé.

Les Italiens à l'étranger. — L'Allemagne et l'Italie ont été jusqu'ici les seuls grands États de caractère national qui manquaient de colonies et étaient obligés de faire leurs émigrations en pays étrangers.

La *Deutsche Rundschau*, de Vienne, considérant l'intérêt spécial que présente pour l'Allemagne l'émigration italienne, fait l'analyse d'une publication de statistique italienne, dont nous relevons les faits caractéristiques.

Le premier essai d'une statistique des Italiens vivant à l'étranger se rapporte au pays qui a été choisi de préférence jusqu'à présent et qui compte un quart des Italiens émigrés, c'est-à-dire la République Argentine. Ici, le chargé d'affaires de Sardaigne, M. Marcello Cerrutti, a compté, en 1885, non seulement les sujets de Sardaigne, mais tous les Italiens. D'après les institutions du royaume d'Italie, on a entrepris en 1861, 1871 et 1881, concurremment avec le recensement général, le dénombrement des Italiens à l'étranger; ce dénombrement a toujours donné des résultats parfaits.

Dans l'ancien monde, des Italiens habitent principalement autour de la mer Méditerranée entre le 50° et 30° de latitude nord; dans le nouveau monde, nous remarquons qu'ils s'arrêtent à la même limite de 50° de latitude au nord et au sud.

On compte en Europe 380,352 Italiens hors de l'Italie, 62,203 en Afrique, 579,335 en Amérique, 7,625 en Asie, 2,877 en Océanie, ensemble 1,032,392. Parmi les États, celui qui vient en première ligne est, comme nous l'avons dit, la République Argentine avec 254,388 Italiens, ensuite vient la France avec 240,733, les États-Unis avec 170,000 (estimation), le Brésil avec 82,199, la Suisse avec 41,645, l'Uruguay avec 40,003, l'Autriche avec 39,357, l'Algérie, avec 33,693, l'Égypte avec 16,802, la Turquie d'Europe avec 12,268, la Tunisie avec 11,106, le Pérou avec 10,000 (estimation), la Grande-Bretagne avec 7,189, l'Empire allemand avec 7,096, le Mexique avec 6,103, etc. La Russie avec 2,938 vient après Monaco qui comprend 3,337 Italiens qui n'appartiennent pas à la principauté.

En ce qui concerne les subdivisions, 103,595 des Italiens de la République Argentine appartiennent à Buenos-Ayres, et de ceux de la République française 100,625 résident dans le consulat de Marseille dont 57,861 dans la ville de Marseille même; des Italiens du Brésil, 17,570 habitent la ville de San-Paolo et 1,500 la ville de Campinas; des Italiens de la Suisse, 19,603 sont dans le canton du Tessin; des Italiens de l'Autriche, 27,102 appartiennent au consulat de Trieste dont 16,202 à cette ville; de ceux de l'Allemagne, 1,552 en Prusse sans la Hesse-Nassau, 496 dans la province de Hesse-Nassau et 1,327 en Bavière, dont 331 à Munich, 752 dans le grand duché de Bade (consulat de Mannheim) et 439 dans le royaume de Wurtemberg (consulat de Stuttgart). Des Italiens de Russie, 1,959 ont leur résidence dans le consulat d'Odessa.

En ce qui concerne les professions des Italiens à l'étranger, l'agriculture et l'élève du bétail occupent le premier rang dans la République Argentine et le Brésil; dans les les États du Nord et de l'Est, les manufactures et les travaux publics sont les branches d'industrie préférées; en Chine, au Japon, à Siam et aux Indes britanniques, ce sont les transports par eau et par terre qu'ils choisissent.

Russie. — Altitude des lacs du bassin de la Néva. — Dans une communication faite dernièrement à la Société de géographie de Paris, M. Venukoff a rendu compte des études dont le bassin de la Néva a été l'objet pendant les deux années 1884-1885.

Il résulte des observations faites pour le levé de cette carte, que les niveaux admis jusqu'à présent, par les géographes, pour cette partie de l'Europe sont erronés; en voici quelques exemples :

Lac Ladoga,	altitude réelle :	5m,00,	au lieu de :	18m
— Onéga,	—	—	34m,97,	—	72m
— Ilmen,	—	—	17m,97,	—	82m

Ces chiffres, auxquels on pourrait en joindre beaucoup d'autres, montrent que tout le bassin de la Néva est beaucoup trop élevé dans les cartes publiées jusqu'à ce jour.

ASIE.

Projet de chemin de fer de la Syrie au golfe Persique. — Le 12 avril 1886, M. A. Dumont a appelé l'attention de l'Académie des sciences sur un projet de chemin de fer de la côte de Syrie au golfe Persique qui, en ouvrant la vallée de l'Euphrate, serait le complément nécessaire du canal de Suez et permettrait de gagner dix jours dans le temps du voyage de Brindisi, Marseille ou Salonique à Bombay. Des études faites sur cette nouvelle voie de communication, il résulte que la dépense ne dépasserait pas 250 millions, en se basant sur le prix de revient des lignes indiennes établies dans des conditions analogues. De plus, l'ouverture de la vallée de l'Euphrate serait évidemment le point de départ de grands travaux d'assainissement et d'irrigation dans les plaines de la Mésopotamie, qu'on rendrait ainsi à leur ancienne fertilité.

M. F. de Lesseps a dit qu'il considérait le projet de M. Dumont comme parfaitement praticable et même profitable, si l'on en juge par le chemin de fer égyptien dont les trains sont encombrés par les indigènes, surtout dans les wagons de 3e classe. Il a ajouté cependant que les produits de ce chemin de fer devraient plus compter sur les passagers et le commerce local de station à station que sur les transports maritimes des ports européens pour les ports de l'Extrême-Orient.

Nouveau voyage de MM. Bonvalot, Capus et Pépin dans l'Asie Centrale. — MM. Bonvalot, Capus et Pépin, qui vont explorer les contrées limitrophes des Indes, dans l'Asie centrale et que nous avons déjà entendus à la Société de Géographie de Lille il y a quelques années, sont arrivés le 26 février à Tiflis. MM. Bonvalot et Capus ont déjà visité ces contrées en 1880-1882. Quant à M. Pépin, artiste peintre, il est chargé de prendre des vues des localités parcourues par l'expédition.

Voici, d'après le *Caucase*, l'itinéraire que ces explorateurs se proposent de suivre : Bakou, territoire transcaspien, Turkestan, plaine de l'Amou-Daria, Perse, monts Pamysus.

Retour de M. Ney Elias. — L'explorateur anglais de la Haute-Asie, M. Ney Elias, vient de terminer son voyage dans la région du Pamir. Il est en route pour l'Inde ; à Yarkand, il a rejoint la Commission internationale de délimitation de l'Afghanistan. D'après lui, le Mourghab serait le courant principal de l'Oxus.

AFRIQUE.

Le golfe de Hammamet. — M. le Dr Rouire, dans une note adressé à l'Académie des sciences (10 mai 1886), a décrit la configuration générale du littoral compris entre Hammamet et Souza et exposé l'hydrographie de cette région encore peu connue. Le golfe de Hammamet se termine, d'après lui, par un grand cul-de-sac maritime qui le prolonge dans les terres et ne mesure pas moins de 55 kilomètres de longueur. C'est dans cette lagune que viennent se déverser toutes les eaux du bassin

hydrographique de la Tunisie centrale. Un îlot de collines calcaires, jeté au milieu de la lagune, divise cette dernière en deux parties, la Sebkha Djeriba et la Sebkha Halk-el-Mengel. Ces deux Sebkha ne sont séparées de la mer que par un mince cordon littoral et communiquent avec le golfe de Hammamet par diverses solutions de continuité existant dans l'épaisseur du cordon. A l'époque actuelle, ces Sebkha pleines d'eau en hiver sont à sec pendant l'été, du moins en grande partie; mais à l'époque romaine, elles étaient navigables. M. Rouire en donne pour preuve l'existence d'un ancien chenal qu'il a retrouvé et qui permettait aux navires de pénétrer de la haute mer dans la lagune. Un port naturel se trouve en outre à l'entrée du chenal.

Projet de suppression de la barre du Sénégal.— M. Bouquet de la Grye a communiqué à l'Académie des Sciences un *projet de suppression de la barre du Sénégal*. Cette barre a pour cause les lames nord-ouest qui viennent frapper la côte africaine, repousser vers le sud l'embouchure du fleuve, et, en se combinant avec son propre courant, y accumuler une élévation de sable qui en intercepte quelquefois l'accès à la navigation. Pour prévenir cette accumulation et ce déplacement, M. Bouquet de la Grye conseille la construction de deux digues circulaires à l'embouchure du fleuve, l'une sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite. Ces deux ouvrages auraient pour objet d'utiliser la force des lames de l'Océan et du courant du fleuve, en sens inverse de l'effet que leur action combinée produit actuellement. M. Bouquet de la Grye invoque à l'appui de son projet, non seulement les principes de la science hydraulique, mais aussi les résultats déjà obtenus à Bilbao par les Espagnols, dans des circonstances analogues.

Nouvelles de M. Révoil.— Une dépêche de Zanzibar, datée du 14 juin, avait annoncé que M. Révoil était dangereusement malade à Mpwapwa. Des nouvelles plus récentes disent qu'il vient d'arriver à Kondoa, dans l'Usagara, où se trouve une station des pères du Saint-Esprit, mais ne parlent pas de l'état de sa santé. Il y a donc lieu de nous rassurer; Révoil a échappé au Minautore africain.

Voyages scientifiques en Algérie et en Tunisie.— Nous avons à signaler dans les derniers mois quelques départs en mission scientifique pour l'Algérie et la Tunisie :

1° M. de Lanessan, chargé d'une mission spéciale par le ministère de la marine et des colonies, s'est embarqué à Marseille pour la Tunisie le 14 juin. Après une étude approfondie du pays et des améliorations que comporte l'état actuel de la Régence, il se dirigera sur la Cochinchine et ira visiter le Cambodge et le Tonkin;

2° M. Pallu de Lessart, sorti récemment lauréat de l'École des hautes études, parcourt l'Algérie et la Tunisie pour découvrir les traces que les Romains y ont laissées. C'est par la partie orientale de la province de Constantine qu'il a commencé ses explorations. Il les a continuées par Ghardimaon, la région du Kef et Chenton (l'ancienne Simitta), dont les carrières de marbre étaient la propriété privée des empereurs Romains qui en ornaient leurs palais. Ces carrières sont de nouveau exploitées;

3° M. Ernest Fallot vient à son tour de visiter la Tunisie, où il a continué ses études historiques sur le passé du nord de l'Afrique. Il a reçu le meilleur accueil de M. Cambon, notre résident à Tunis;

4° Enfin, tout dernièrement, un groupe nombreux d'Alpinistes est allé visiter l'Algérie. Les Alpinistes sont revenus enchantés. Ils ont vu notre belle colonie sous

le plus beau jour, au moment où de superbes récoltes dorent les plaines, à l'époque où la température est tiède, et ils en rapportent une excellente impression.

Départ de M. Charles Soller pour le Maroc. — M. Charles Soller vient de partir le 18 avril pour le Maroc. On sait que, il y a cinq ans, il a visité une première fois ce pays et qu'il lui est arrivé une tragique aventure. Il était alors chargé par le Gouvernement anglais de diriger une mission avec l'aide du major Heatherstone. Il venait de découvrir les sources du Draha, et se réjouissait déjà du succès de son entreprise, quand une troupe de Berbères assaillit la mission. Un coup de hâche lui fendit le front, un autre coup de hachette lui ouvrit le crâne, et il ne dut son salut qu'à son porte-carabine, un français, nommé Louis Garnier, qui, se glissant de son méhari, l'enleva, le jeta au travers de sa selle, et s'enfuit. M. Charles Soller ne s'est point laissé décourager par cet odieux attentat. Il va aujourd'hui recommencer une expédition plus dangereuse encore au Sous, qui est en pleine insurrection, et au Noun qui se trouve au sud du Sous. Sa qualité de télib (médecin) lui a permis de rendre des services et par suite de se créer des relations d'amitié parmi les cheicks du Sahara marocain; il espère que ces relations pourront faciliter sa mission, si difficile et si périlleuse.

Nos colonies du golfe de Guinée.— Un décret, rendu sur la proposition du Ministre de la Marine, rattache au Gouvernement du Sénégal les établissements français de la côte d'Or et du golfe du Benin qui étaient placés sous la direction du commandent du Gabon. Le lieutenant gouverneur délégué à l'administration des rivières du Sud sera chargé de l'administration des établissements ci-dessus.

Voyage de M. le Dr Schwarz au-delà du pays de Cameroons. — M. le Dr Schwarz, dont nous avons relaté le voyage dans le pays de Cameroons, page 416 du précédent volume, vient d'explorer la région située derrière les monts Cameroons. C'est un véritable paradis où le maïs, les fèves, les cocotiers, s acajous prospèrent admirablement, et où les perroquets et d'autres oiseaux au bruiant plumage animent le paysage. De nombreuses villes d'esclaves couvrent la contrée. D'après M. Schwarz, le Mungo proviendrait d'un cours d'eau nommé Ué qui doit être parallèle au Calabar. L'expédition, qui n'a pu atteindre le Calabar, comme elle se le proposait, a constaté que la région située derrière le Cameroons est beaucoup moins sauvage que ne le disent les trafiquants de Cameroons, et qu'elle convient parfaitement aux plantations et au commerce.

Départ de M. Édouard Viard pour l'Afrique équatoriale. — M. E. Viard, l'ancien compagnon du comte de Semelló, l'explorateur du Bas-Niger, va explorer prochainement les contrées équatoriales de l'Afrique comprises entre la rivière Bénoué et le Congo.

Retour du Congo de M. Rouvier et du Dr Ballay.— M. Rouvier et le Dr Ballay, dont nous avons entretenu nos lecteurs page 182 du présent volume, sont arrivés à Paris de retour de leur mission.

Sauf en un point voisin du Bas Congo, entre Philippeville et Mukumby, où ils ont eu maille à partir avec des montagnards très hostiles aux blancs, et où deux Sénégalais ont été tués, leur voyage n'a donné lieu à aucun incident. On nous confirme que depuis le jour où M. Janssen a pris la direction des affaires de l'État libre en remplacement du colonel sir Francis de Winton, les relations officielles entre la mission française et les agents supérieurs de l'État du Congo ont été excellentes.

Opinion de M. Mizon sur le lac Liba.— La *Revue Maritime et Commerciale* a publié un article de M. Mizon qui, d'après des renseignements recueillis sur l'Ogôoué, croit que le mytérieux lac Liba n'est pas un lac, mais un affluent du Congo, qui prendrait sa source entre le 1° et le 2° latitude Nord, sur le versant oriental de la Serra de Cristal, à peu de distance de la côte. M. Mizon estime que ce serait la voie la plus commode et la moins coûteuse pour atteindre le Congo moyen.

Le P. Augouard au Congo.— D'après les *Missions catholiques*, le P. Augouard se serait établi à Kwamouth, cédé aux missionnaires catholiques français par l'État indépendant du Congo.

L'identité de la Koua et du Kassaï, étant aujourd'hui établie, les missionnaires appelleront désormais cette station, Saint-Paul du Kassaï. Par suite de la reconnaissance du Kassaï par le lieutenant Wismann, les missionnaires espèrent trouver dans cette rivière navigable sur un grand parcours, une voie de communication qui rapprochera leur mission du Congo moyen de celles qu'ils ont dans l'Ovampo, sur le haut Cunené.

Nouvelles de Stanley.— Stanley vient de passer quelques semaines en Italie, à Rome et à Naples. A Milan, où il est arrivé le 27 avril, il a été reçu par le Conseil municipal et la Société Africaine. Après un court séjour à Paris, il est retourné à Londres, achever les préparatifs de l'entreprise du chemin de fer du Congo.

Nouvelles de M. le docteur Lenz. — Les dernières nouvelles de l'expédition du docteur Lenz, données par les *Mittheilungen* de la Société de Géographie de Vienne, étaient datées de la station de l'Equateur, le 14 janvier. Jusque là tout allait bien ; la santé de tout le personnel était très bonne.

M. le Dr Lenz énumère les difficultés qu'il a eu à vaincre pour recruter des porteurs ; il jette une douche d'eau froide sur ceux qui, sur la foi du Livre de Stanley, ont cru à une richesse exagérée des produits naturels de l'Afrique Equatoriale et énumère les difficultés qu'on éprouvera pour la partie matérielle de l'établissement de la voie ferrée du Congo.

C'est le 29 décembre que le docteur a quitté Léopoldville à bord du *Sydney* et c'est le 13 janvier qu'il a atteint la station de l'Équateur ; dans son voyage, tantôt sur la rive gauche du Congo, tantôt sur la rive droite (le côté français), il a relevé le cours du fleuve et déterminé la position de certaines localités.

D'un autre côté, les *Procedings*, de la Société de Géographie de Londres, annoncent que le docteur Lenz a atteint la station des Chutes de Stanley. Il a eu plusieurs entrevues avec Tipo-Tipo, et recrute des porteurs parmi les Souhaheli qui vivent dans le voisinage des Chutes. Son intention est de se diriger vers le lac Mouta-Nzigé, et de là vers les anciennes stations égyptiennes du Nil-Blanc.

La question de la Licona résolue par M. le lieutenant Massari. — M. le lieutenant Massari vient de résoudre définitivement un problème hydrographique qui intriguait tous les géographes. Il s'agissait de savoir où va déboucher la rivière Licona découverte en 1878 par M. de Brazza.

Il résulte de ses observations que la Licona n'est autre qu'une rivière " Likoulna " qui va se jeter dans le Congo à l'ouest du confluent de la Bounga.

M. Massari l'a remontée jusque sous l'équateur et a reconnu qu'elle descend presque en ligne droite du N.-N.-O., et que, seulement aux approches de la ligne équatoriale, elle s'infléchit assez brusquement vers l'ouest.

Exploration de la rivière Bounga par M. Westmarck.— Un agent de l'Etat libre, M. Théodore Westmarck, en revenant des Bengala s'est arrêté à la Bounga et a exploré, dans les premiers jours de janvier, ce grand affluent que le Congo reçoit sur sa rive droite, en aval du confluent de l'Oubangi et par conséquent sur le territoire français. Ce cours d'eau, qu'avaient déjà signalé MM. Grenfell et Von François, a 800 mètres de largeur à son confluent (1° 9′ latitude sud, 17° 21′ longitude est). Ses eaux profondes sont parsemées d'îles verdoyantes et de bancs de sable. Ses rives offrent des alteruatives de forêts et de savanes. Elles sont fort peuplées par des tribus paisibles qui entrèrent sans difficultés en rapport avec les blancs. La terre paraît très fertile. Des plantations de manioc s'aperçoivent autour des villages. Comme celles du Kva, les eaux de la Bounga semblent être un des domaines préférés de l'hippopotame. On croit que la Bounga fait partie du même bassin que la Licona, cette rivière découverte par M. Savorgnan de Brazza. Elle vient du Nord-Est, suivant une direction à peu près parallèle à celle du Congo et de l'Oubangi inférieur. Son débit aurait quatre ou cinq fois l'importance du débit de l'Alima.

Après avoir exploré la Bounga en compagnie de M. Pecile, un des compagnonz de M. Brazza, M. Westmarck a redescendu le Congo et a rencontré, le 5 janvier, près de l'embouchure de la Licona, M. Rouvier, le docteur Ballay et le capitaine Pleigneur qui s'apprêtaient à effectuer leur voyage de retour en Europe. Le 6, il trouvait également M. Jacques de Brazza.

M. Westmarck a fait à Paris des conférences du plus grand intérêt sur ses voyages au pays des Bangala.

L'expédition portugaise au Muata Yamvo. — Les nouvelles de l'expédition vont jusqu'au 11 janvier. Elle était alors campée dans la station Andrade Corvo, située par 7° 17′ latitude Sud et 20° 43′ longitude Est, à une altitude de 690 mètres, aux bords du Txicapa. Elle allait poursuivre sa marche vers la Lunda; mais elle n'était pas sûre de surmonter les difficultés qui se présentaieut à cause des luttes qu'avaient provoquées la mort du Muata Yamvo. Il est à craindre que son vaste empire ne soit démembré.

Le P. Duparquet dans l'Afrique Australe. — Le P. Duparquet vient de fonder la station de Notre-Dame-des-Amboella dans l'Afrique Australe et d'explorer le Kouérahi et le Kavoundou, cours d'eau qui coulent entre le Cunené et l'Okavango. Le Kouérari, encore inconnu en Europe, traverse le royaume d'Evaré à l'extrémité duquel il forme un lac, qui ne se déverse pas dans le Cunené, et paraît n'avoir pas d'émissaire.

Départ de M. le Dr Conrad Keller pour Madagascar. — M. le docteur Conrad Keller, professeur à l'Université de Zurich, à qui on doit déjà une exploration de la faune du canal de Suez, au point de vue du passage des espèces de la mer Rouge vers la Méditerranée et vice-versa, s'est embarqué à Trieste pour un voyage à Madagascar qu'il étudiera au point de vue commercial et scientifique.

Afrique occidentale. — MAYUMBA. — Le *Missionary Herald* de la Société des missionnaires baptistes, contient dans son numéro de mars, une lettre intéressante du Rév. R. Wright Hay, de Victoria (Afrique occidentale), donnant un aperçu du caractère physique de Mayumba, sur la côte de Camma, au nord du Congo. Il constate que Mayumba est situé à environ 3° de latitude sud sur le littoral

d'un vaste territoire encore en grande partie inexploré. Il est considéré par quelques-uns, même par les auxiliaires de Stanley, comme le point de départ de la route la plus facile et la plus directe vers le Stanley-Pool. Une grande lagune s'étendant à 80 milles du nord-est de la baie, dans la direction sud-est, présente une voie convenable par eau pour aller vers le pays de Mamba, en quatre jours de voyage à travers des montagnes boisées dont l'une aboutit au pays de Kungu avec sa population laborieuse travaillant le fer et les poteries, et avec ses plaines ondulées conduisant vers le Pool. Le pays formait une partie de la région annexée par l'Association internationale africaine, et cédée ensuite à la France en vertu de l'arrangement pris à la suite de la Conférence de Berlin. La dernière carte de Stanley indique Mayumba Bay et Mayumba Pointe. Au sud-est de la pointe, à environ deux milles à l'intérieur, se trouve la colline de Mayumba sur laquelle est bâtie la ville de Mayumba. La station du trafic des Européens est située sur un espace péninsulaire compris entre la lagune et la côte. Sur cette petite péninsule de sable et de silex, on a construit quatre maisons de commerce, — deux anglaises, une allemande et une portugaise, — qui servent de dépôt aux produits achetés et amenés de l'intérieur. Les principaux articles de commerce sont le caoutchouc et les amandes de palmiers, l'ivoire est également un article de trafic. Ce qui a frappé surtout M. Wright, ce sont les indices de la richesse et de la variété des ressources du trafic que présentait le pays. Il a vu plusieurs blocs de marbre blanc amenés de quelque distance de l'intérieur et, comme les roches calcaires existent en grand nombre dans le pays, il est très probable que quantité de ces blocs pourraient être obtenus au prix de l'extraction seulement. Dans le sable des bancs de la lagune, on découvre facilement des grains d'or, et il y a lieu de croire que l'on trouverait le métal en filon dans les collines quartzeuses de Mamba. On espère aussi pouvoir exporter des environs un bois de haute futaie des plus précieux.

État indépendant du Congo. — Arrêtés d'organisation. — Le n° 3 (1886) du *Bulletin officiel* de cet État, publie plusieurs arrêtés : L'un donne à l'administrateur général au Congo le pouvoir, en cas d'urgence et lorsque la sécurité de l'État l'exige, d'édicter des ordonnances qui auront force de loi, sous réserve de l'approbation du souverain endéans les six mois, et sans la faculté d'établir aucun impôt, ni de contracter aucun emprunt au nom de l'État, ni de prendre aucun engagement envers les pays étrangers.

Un autre arrêté règle les conditions d'extradition, à charge de réciprocité, avec les pays étrangers. Un troisième décret détermine le ressort du tribunal de première instance du Bas-Congo.

Dans le n° 4 sont publiés les décrets réglant les dispositions d'enregistrement des biens fonciers des non-indigènes, organisant la justice répressive, nommant le ministère public et le greffier au tribunal d'appel de Boma et au tribunal de première instance du Bas-Congo, enfin établissant à Banana le siège du tribunal de première instance du Bas-Congo.

Protectorats allemands. — La *Deutsche Rundschau*, de Vienne, publie un relevé du territoire soumis au protectorat allemand en Afrique, y compris les régions qui ont été acquises par les Sociétés allemandes, mais non encore placées officiellement sous le protectorat direct de l'Allemagne. Ce relevé donne une étendue étonnante aux possessions allemandes : elles ne sont dépassées en étendue que par les possessions françaises et portugaises et elles égalent à peu près celles des Anglais.

Le premier territoire du protectorat allemand dans l'Afrique occidentale, le *pays de Luderitz* ou *Angra Pequena*, possède d'après le levé qui en a été fait, une étendue de côtes de plus de 1,000 kilomètres (de 19° 40′ à 29° de latitude sud). A cette latitude, le territoire acquis par traité s'avance dans l'intérieur du continent à plusieurs centaines de kilomètres. Vient ensuite, au nord, le pays de *Camerouns* avec une étendue de côtes d'environ 400 kilomètres (2° 48′ à 5° latitude nord et 8° 36′ à 10° longitude est). Il nous reste encore à mentionner la colonie allemande qui est située le plus au nord, le *Togoland*, avec un littoral d'environ kilomètres (sous 6° de latitude nord entre 1 et 2° de longitude est). Ces deux dernières sont, comme la plupart des possessions africaines appartenant aux puissances européennes, tout à fait illimitées vers l'intérieur des terres.

Les acquisitions à l'est de l'Afrique sont d'une étendue bien plus considérable. Au sud de l'équateur, entre 0° 30′ jusqu'à 12° de latitude sud, le territoire possédé par l'Allemagne s'étend eur une longueur de plus de 1,100 kilomètres. Nous avons ici l'*Usagara*, le premier territoire de l'Afrique orientale placé sur la protection allemande, qui est délimité exactement à l'intérieur et comprend plusieurs centaines de kilomètres; ensuite l'*Usuramo, Khutu*, etc., qui s'étendent, d'après les données de leurs acquéreurs jusqu'au lac Nyassa, à environ 300 kilomètres de ce côté. Au nord de l'équateur, le littoral compris entre 2° 30′ et 12° de latitude nord, par conséquent sur une étendue d'environ 1,000 kilomètres, a été acquis par les Allemands. Ce territoire, y compris le *Kilima-Ndscharo*, s'étend sur une petite région près de l'État connu sous le nom de *Witu*, à environ 200 kilomètres dans l'intérieur, le reste (le pays de Somali) n'est qu'une possession de côtes. Ce qui fait en tout une étendue de côtes de 3,500 kilomètres. Pour se faire une idée de cette étendue, il est bon de la comparer au littoral allemand depuis le Holstein jusqu'à la frontière russe, lequel a environ 600 kilomètres. Abstraction faite de l'Algérie au nord de l'Afrique la France a à l'ouest de l'Afrique, une possession qui s'étend actuellement sur environ 1,500 kilomètres de côtes, le Portugal possède entre le Congo et le territoire du protectorat allemand d'Angra Pequena, un littoral de 1,200 kilomètres et dans l'Afrique orientale, un autre de 1,700 kilomètres allant de 11 à 26° de latitude sud.

AMÉRIQUE.

Alaska. — La vérité sur l'expédition du lieutenant Allen. — L'expédition du docteur Allen à travers l'Alaska a été, d'après un extrait du *Kansas City Times* publié par les *Deutschen geogr. Blatter* de 1886, fasc. I, beaucoup plus importante que ne l'ont fait connaître les indications provisoires recueillies sur ce voyage. Le lieutenant n'a pas seulement remonté la Rivière de cuivre (Atna) jusqu'à sa source, mais il a étudié également son affluent le Chitinah et le tributaire principal du Yucon, le Tananah, dont le bassin est extraordinairement riche en lacs. Après avoir atteint le Yukon, il a franchi la chaîne de montagnes au nord, le Yukonberge, jusqu'à ce qu'il arriva à son puissant affluent au nord, le Koukuk, qu'il a remonté encore à une distance de 175 milles (280 kilom.) sans parvenir à sa source. Après avoir appris des indigènes qu'a 15 jours de marche en amont, il y avait encore un autre tributaire qui se jette dans le Koukuk, et comme le temps pour poursuivre son voyage jusque-là, lui faisait défaut, Allen entreprit son retour qu'il exécuta en bateau sur le Koukuk et le Yukon jusqu'au détroit de Norton.

Canada. — Le grand lac de *Mitassini*, dans le Labrador, dont la superficie est restée inconnue jusqu'ici, quoiqu'un poste de la Gompagnie de la baie d'Hudson se trouve depuis longtemps sur le rivage, a été relevé en juillet 1885 par une expédition sous les ordres de J.-M. Macoun et A.-P. Low. Déjà, en 1884, deux expéditions avaient été envoyées dans le même but, mais elles s'étaient trompées de chemin et avaient dû abandonner l'entreprise en hiver sans avoir effectué le levé à cause du manque de provisions et d'autres circonstances malheureuses. Ce lac se présente maintenant comme un grand élargissement du fleuve Ruppert ayant, sur une longueur d'environ 160 kilom., une largeur moyenne de 19 mètres. On n'a exécuté que deux sondages qui ont donné des profondeurs de 374 et 279 pieds (114 et 85 m.). Le petit lac de Mistassini qui se trouve au-dessus du grand lac, a été parcouru par le lieutenant F.-H. Bignell, et a été reconnu également comme un grand élargissement du fleuve sur une étendue de 6 milles (10 kilom.).

Le niveau des deux mers à l'isthme de Panama. — M. de Lesseps a prié récemment l'Académie de vouloir bien nommer une commission chargée d'étudier la question du niveau de l'Atlantique et du Pacifique. Plusieurs savants lui ont fait observer depuis quelque temps qu'une différence de niveau considérable pouvait exister entre les deux océans et nécessiter l'établissement d'un certain nombre d'écluses dans le canal de Panama. Des objections de même nature s'étaient produites au cours des travaux du canal de Suez. M. de Lesseps croit qu'entre Panama et Colon elles n'ont pas plus de raison d'être qu'entre la mer Rouge et la Méditerranée. Néanmoins il serait de la plus grande importance, pour le moment, qu'une commission composée d'hommes spéciaux vint tranquilliser l'opinion à cet égard. Voilà pourquoi il fait appel à l'intervention de l'Académie dans la question.

M. l'amiral Jurien de la Gravière considère que la différence du niveau redouté entre Colon et Panama pourrait simplement provenir de la tuméfaction de la marée, qui serait plus accentuée sur l'une des deux rives. L'examen d'un phénomène de cette nature lui paraît du domaine de la section de navigation autant que de la section d'astronomie. Il propose donc à l'Académie de charger les deux sections réunies, de l'étude de cette question hydrographique. L'Académie a adopté cette proposition.

Exploration sous-marine des bancs de Terre-Neuve. — M. Thoulot, professeur de minéralogie à la Faculté des sciences de Nancy, a obtenu l'autorisation des Ministres de l'instruction publique et de la marine, de s'embarquer sur la frégate qui va passer la saison de pêche à Terre-Neuve. Il se propose de faire des sondages sur les bancs et de recueillir le plus grand nombre possible d'échantillons du fond de la mer, qu'il analysera à son retour, et s'occupera aussi de diverses questions relatives à la physique du globe.

Nouvelles du voyage de M. de Brettes dans le Grand-Chaco-Austral. — M. de Brettes annonce que dans le cours de son exploration du Chaco-Grand-Austral (recherche d'une route terrestre entre les provinces Ouest et Est de la République Argentine), il a relevé un grand lac salé qu'il propose d'appeler *lac Crevaux* et trois rivières inconnues dont la plus importante recevra le nom de *Rio Lesseps*.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(in extenso).

Les forces productives de l'Australasie Britannique.

Par M. E. LEVASSEUR, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille.

Conférence faite à Lille le 31 Janvier 1886 à la séance solennelle de la distribution des récompenses.

(Suite et fin). (1)

L'*Angleterre* occupe et a toujours occupé le premier rang dans le commerce des colonies australasiennes : 1,311 millions sur un total de 2,964 millions en 1884 (voir plus haut la figure N° 16, qui représente le commerce total de l'Australasie).

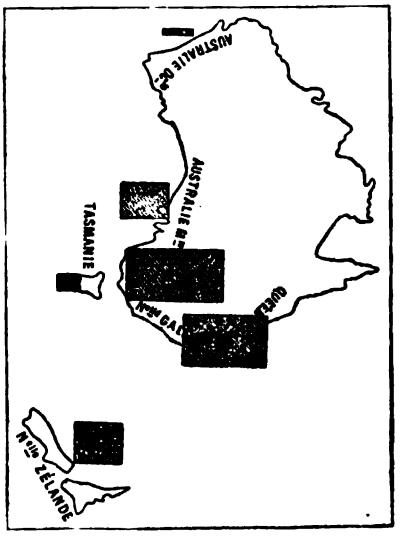

Fig. 19. Exportation de la laine par colonie en 1882.

Ses relations les plus actives sont avec la Nouvelle-Galles, du Sud d'où

(1) Voir pages 8, 65, 129 et 193 du présent volume.

elle tire surtout de la laine (130 millions de francs en 1882), de l'étain, du cuivre, du suif des viandes conservées; avec Victoria, d'où elle tire de la laine (145 millions), du blé, du cuir, du suif; avec l'Australie méridionale, qui lui fournit de la laine et du blé, et avec la Nouvelle-Zélande où elle achète de la laine, du blé, du suif et de la viande (1)

Les colonies d'Australasie sont une source abondante de profits pour la métropole. Celle-ci a fait pendant longtemps les frais de leur première organisation; mais elle ne dépense plus rien pour leur entretien, excepté dans l'Australie occidentale, et elle leur fait même payer les appointements du gouverneur qu'elle leur envoie. Ses négociants font un milliard et demi d'affaires avec ces colonies. Ses armateurs mettent en mouvement plus de 9 millions de tonnes pour les transports dans ces mêmes colonies. Ses manufacturiers ont sous leur main, à Londres, grâce à l'importation de ces colonies, le plus grand approvisionnement de laines qu'il y ait dans le monde, et doivent à cette condition une partie de leur supériorité dans la fabrication et la vente des lainages. Sa population surabondante va chercher du travail, de bons salaires, des terres à exploiter dans ces colonies où l'Angleterre envoie chaque année (moyenne de 1870-1880) 30,000 émigrants. Ses capitaux trouvent aussi dans ces colonies un placement lucratif; car, si les Australasiens ont l'avantage de rencontrer à Londres un marché pour placer leurs emprunts d'Etat et faciliter leurs entreprises privées, les Anglais tirent de l'argent prêté un intérêt plus élevé, en général, que celui que leur donnent les affaires en Europe. Ce sont là de solides

(1)

	Commerce total des colonies en 1881 (exprimé en millions de francs).			Commerce des colonies avec l'Angleterre en 1881 (exprimé en millions de francs).		
	Imp.	Exp.	Total.	Imp.	Exp.	Total.
Queensland	159	118	277	52	41	94
Nouvelle-Galles du Sud	571	456	1027	210	225	435
Victoria	480	400	882	166	192	358
Australie méridionale	144	165	309	54	90	144
Australie occidentale	13	10	23	6	7	13
Tasmanie	41	37	78	9	36	25
Nouvelle-Zélande	191	177	368	92	150	242
	1599	1365	2964	582	722	1311

avantages qui prouvent que certaines colonies, bien administrées, peuvent être une bonne affaire pour la métropole.

Après la métropole, viennent les *colonies australasiennes*, qui faisaient entre elles un commerce de 850 millions de francs en 1882. Un dixième environ de ce commerce se fait par terre, principalement entre la Nouvelle-Galles et Victoria. Les colonies australasiennes forment dans le monde un groupe économique particulier, dont les diverses parties gravitent les unes autour des autres (1).

Les *États-Unis* se placent au troisième rang, mais à une grande distance ; leur commerce qui, malgré les progrès accomplis en quinze ans, atteignait à peine 65 millions de francs (2) et leur importation en Australasie est beaucoup plus forte que l'exportation. La *Nouvelle-Galles du Sud* et la *Nouvelle-Zélande* sont les deux principaux clients des Etats-Unis avec lesquels ils sont directement reliés par un service de bateaux à vapeur. (Voir la figure ci-jointe — figure 20 — qui représente le commerce de l'Australasie avec les Etats-Unis depuis 1867.)

La *Chine*, les *colonies néerlandaises*, *Maurice* entretiennent des relations suivies avec l'Australasie qui, se trouvant située sur la limite de l'océan Indien et du Pacifique, rayonne en quelque sorte jusqu'à

(1) COMMERCE DES COLONIES AUSTRALASIENNES LES UNES AVEC LES AUTRES EN 1882 (en millions de livres sterling).

	Import.	Export.
Queensland	2.9	1.8
Nouvelle-Galles du Sud	5.3	2.3
Victoria	5.9	5.1
Australie méridionale	2.2	1.8
» occidentale	0.2	0.1
Tasmanie	1.1	1.1
Nouvelle-Zélande	1.8	1.2
	19.4	13.4
	32.8	

(2) D'après les relevés de la douane américaine ; les relevés des douanes australasiennes pour la même année 1882 accusent 82 millions, différence qui s'explique par l'excédent des importations en Australasie sur les exportations. Le commerce, d'après les douanes Américaines, a été, en 1885, de 67 millions de francs, dont 53 à l'exportation (marchandises sorties d'Australie) et 14 à l'importation.

Maurice, Colombo, Batavia, Singapore, Hong-kong, Manille, San Francisco, Panama..

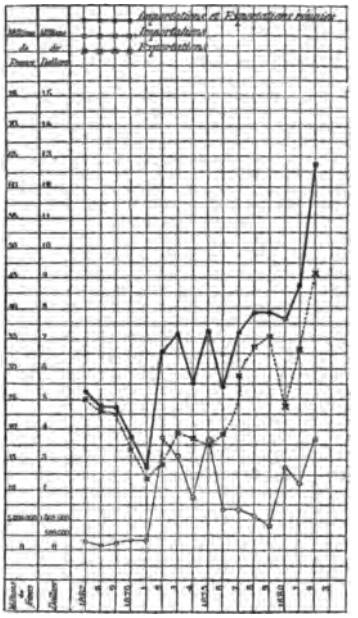

Fig. 10. Commerce de l'Australasie avec les États-Unis.

XVIII.

Le commerce avec la France.

La *France* se place au-dessous de ces pays. Jusqu'en 1877, elle avait peu de relations directes avec l'Australasie, quoiqu'elle consommât beaucoup de laines venues de Sydney ou de Melbourne (1); elle faisait et elle fait encore la plupart de ses achats de laine en Angleterre, et c'était par l'Angleterre que quelques-uns de ses produits, confondus le plus souvent avec les marchandises anglaises, pénétraient sur les marchés australasiens. Cependant Sydney entretenait et entretient encore des relations directes avec la Nouvelle-Calédonie. Les expositions universelles de Sydney et de Melbourne, l'installation d'un service de paquebots français et surtout l'insuffisance des récoltes en France, de 1879 à 1882, ont commencé à

(1) Les navires, en général d'un petit tonnage, trouvaient moins facilement que les navires anglais du frêt en Australie.

modifier quelque peu cette situation. En 1882, le commerce général de la France avec l'Australie était d'environ *26 millions de francs* (1), sur lesquels 20 millions 1/2 ont été payés pour importation de *froment* et 3 millions 1/2 pour exportation *d'eau-de-vie* et liqueurs. (Voir la figure ci-jointe — figure 21 — qui représente le commerce de la France avec l'Australasie, d'après les douanes françaises, de 1868 à 1883.) Mais les importations de céréales ayant été considérablement réduites en 1883, par suite de l'état de la récolte en France, le total du commerce général n'a été que de 24 millions et celui du commerce spécial est tombé à 11 millions de francs (2). Il devait augmenter nécessairement avec les facilités de relations que procure depuis 1883 le service des Messageries maritimes. Aussi en 1884, le commerce général s'est-il élevé à *52 millions de francs*, et le commerce spécial à près de 38 millions, dont près de 26 millions pour le froment, 3.700.000 fr. pour la laine (3), 1 million pour le suif à l'importation, et dont 2.666,000 fr.

---

(1) D'après les douanes australasiennes, ce commerce n'aurait été que de 19 millions 1/2, dont 12 1/2 pour la Nouvelle-Calédonie.

COMMERCE DE LA FRANCE ET DES COLONIES FRANÇAISES EN 1882, D'APRÈS LES DOUANES AUSTRALASIENNES (par milliers de livres sterling.

	Import. en Australie.	Export. d'Australie.
Nouvelle-Galles du Sud.....	371	238
Victoria	78	6
Australie méridionale.....	—	36
Nouvelle-Zélande.....	16	33
	465	313

778, soit 19 millions 1/2 de francs. Les droits sur les vins et spiritueux qui s'élèvent jusqu'à 165 et 275 francs l'hectolitre) sont un obstacle au commerce français.

(2) Cette grande différence entre le commerce spécial et le commerce général de 1882 provient de ce que l'importation résultant d'achats faits en France (6,360,000 fr.) c'est-à-dire figurant au commerce spécial, a été beaucoup moindre que les arrivages dans les ports (14,010,000 fr.) qui constituent le commerce général. Pour la laine particulièrement, une petite partie seulement (valeur de 81,000 francs) de la laine importée dans les ports français (valeur 2,392,000 francs) a été achetée en France. D'autre part, sur les 10,100,000 francs de l'exportation générale, les marchandises françaises ou francisées ne comptent que pour 4,804,000 francs.

(3) L'importation des laines était de 11 millions au commerce général mais une grande partie des arrivages a dû rester à l'entrepôt faute d'acheteurs.

pour les eaux-de-vie et liqueurs, 262,000 fr. pour les vins, 860,000 fr. pour les tissus, environ 600.000 fr. pour les gants et chaussures à l'importation

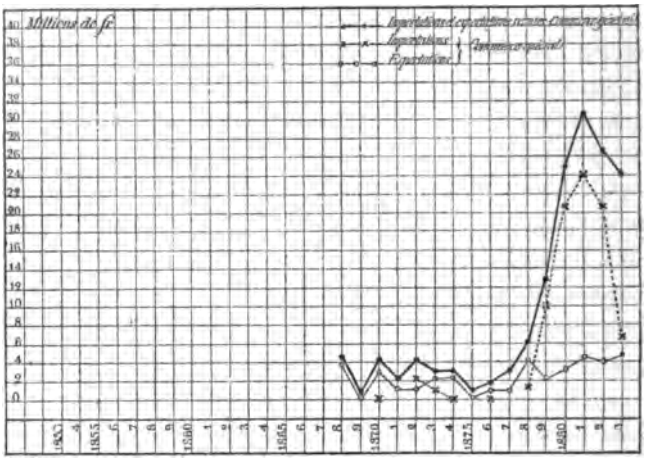

Fig. 21. Commerce de l'Australasie avec la France.

XIX.

Les résultats généraux.

Les projets de colonisation australasienne. — Le résumé que nous venons de présenter montre, ainsi que nous le disions au début, que le progrès des colonies australasiennes depuis un demi-siècle, est un des faits les plus remarquables du développement de la civilisation européenne dans le monde.

Le commencement du XIXme siècle a vu cette société à sa naissance ; la seconde moitié de ce siècle a été témoin de sa rapide croissance. Elle est aujourd'hui dans la vigueur de l'adolescence : elle compte trois millions de membres et elle en comptera peut-être plus de cinq au commencement du siècle prochain. Il y a là assurément un ordre de choses digne d'intéresser le politique et l'économiste.

Nous savons que l'Australasie, est occupée par un des trois grands essaims qui, partis d'Europe, se sont fixés dans l'hémisphère austral : en Amérique, en Afrique, en Océanie. Son vaste territoire a donc servi au développement de la race la plus civilisée et partant au progrès de la civilisation dans le monde.

Par ce peuplement, les forces productives de ces contrées, qui étaient pour ainsi dire sans emploi, ont été utilisées et la quantité de richesses produites par l'homme sur la terre a sensiblement augmenté.

Les richesses ainsi créées ont profité tout d'abord aux producteurs. Les émigrants et leurs descendants vivent en Australasie dans une condition qui, en moyenne, est supérieure à celle qu'ils auraient eue dans l'ancien monde.

L'ancien monde en a profité aussi. Il est plus largement approvisionné de matières premières et de denrées alimentaires et, quelques craintes que cette importation cause aujourd'hui à certains intérêts, il jouit d'une plus grande abondance, laquelle a d'ordinaire pour conséquence le bon marché. Les colonies australasiennes ayant besoin, comme la plupart des pays agricoles, de faciliter l'écoulement de leurs produits, rédigent leurs tarifs dans un esprit libéral : la Nouvelle-Galles du Sud qui n'impose que quelques articles, comme les spiritueux à plus de 10 %, est le type du genre. Victoria seule, qui a la prétention de devenir un centre de manufactures, a adopté une politique protectionniste qui admet des droits de 25 %, sans se rendre peut-être suffisamment compte qu'elle favorise par là le commerce de Sydney au détriment de Melbourne. Quoiqu'il en soit, le groupe des colonies australasiennes représente un mouvement commercial qui est considérable et qui ne cesse de se développer.

C'est un foyer nouveau de civilisation. Ce foyer a reçu de l'Europe sa lumière et il n'est guère encore qu'un reflet de ses institutions et de ses idées. Cependant il est destiné à avoir quelque jour son originalité morale. Quoique la préoccupation des intérêts matériels y prédomine, comme d'ordinaire dans les jeunes colonies, il a déjà une manière de pratiquer la vie sociale qui lui est propre. Il possède un vaste champ pour l'étude des sciences de la nature. Il a donné, ou du moins popularisé, par l'acte Torrens un type de transmission de la propriété. Il n'est pas douteux qu'en Australasie comme en Amérique, le travail d'une société active, intelligente, qui augmente journellement par son activité la richesse matérielle dans le monde, ne se signale, en outre, dans l'avenir, par quelque manifestation nouvelle du développement moral de l'humanité.

C'est pour l'Angleterre, ainsi que nous l'avons fait remarquer une source de richesse par le commerce et par le débouché ouvert aux hommes et aux capitaux. C'est aussi pour elle un accroissement de puissance et d'influence dans le monde ; si ce développement la rend à

quelques égards plus vulnérable, il la fait plus grande. Parmi les Anglais, ceux qui sont partisans de « l'Empire britannique », se réjouissent de cette expansion ; ceux qui sont, en théorie, d'un avis contraire, n'ont cependant jamais abandonné une colonie quand ils ont été au pouvoir, si on excepte toutefois la cession des îles Ioniennes à la Grèce.

Les colons ont, d'ailleurs, un vif sentiment de leur importance et nourrissent de grandes ambitions politiques. Ils aspiralent à former une confédération à peu près indépendante de la métropole et ils prétendent à dominer en maîtres sur l'Océanie. Ils acceptent, comme un fait accompli, la présence des Hollandais et des Espagnols dans la Malaisie ; mais ils ne supportent pas volontiers qu'une nation autre que l'Angleterre plante son drapeau sur quelqu'une des îles de la Malaisie et de la Polynésie. Ils ont poussé l'Angleterre à s'annexer les îles Fiji. Ils se plaignent amèrement du voisinage des condamnés que la France a transportés dans la Nouvelle-Calédonie ; plusieurs colonies australasiennes ont cru même devoir prendre des mesures pour empêcher le débarquement des condamnés, même libérés, sur leur territoire, et ont porté leurs griefs jusque devant le Parlement britannique.

Ils ont applaudi à la prise de possession par l'Angleterre des îles Fiji, puis de l'île Rovouma. Ceux de la Nouvelle-Zélande demandent l'annexion de l'île Rapa, quoiqu'elle soit une dépendance de Tahiti, et ont réclamé tout récemment contre la nouvelle qui s'était répandue de l'occupation des îles Samoa par l'Allemagne. Ceux de Victoria ont recommandé au gouvernement anglais une pétition qu'on avait fait signer à des chefs d'une des îles Hébrides (île Tanna) et dans laquelle on réclamait le protectorat anglais. Ceux de Queensland ont proposé, en 1883, l'annexion de la Nouvelle-Guinée (excepté la partie néerlandaise) à leur colonie ; un des deux arguments sur lesquels ils appuyaient leur proposition était que « l'établissement d'une puissance étrangère dans le voisinage de l'Australie serait préjudiciable à l'Angleterre et plus particulièrement aux intérêts australasiens ».

Il y avait alors plusieurs années que les Australasiens convoitaient la Nouvelle-Guinée. En décembre 1883, une Convention, à laquelle prirent part les représentants des sept colonies et un délégué des îles Fiji, se réunit à Sydney ; elle vota des résolutions en faveur de l'occupation par l'Angleterre de la Nouvelle-Guinée (excepté la partie occidentale) et de tous les groupes situés à l'est de cette grande île, (îles Salomon, Nouvelle-Bretagne, Nouvelle-Irlande), ainsi que le protectorat des Nouvelles-Hébrides ; elle protesta contre la transpor-

tation de condamnés français en Nouvelle-Calédonie. Enfin elle renouvela le vœu d'une représentation fédérale qui avait été émis une première fois en 1853 dans le comité parlementaire de la Nouvelle-Galles chargé de rédiger le projet de constitution de cette colonie, puis une seconde en 1857 par une association formée à Londres en faveur des colonies australasiennes.

La Convention demandait la création d'une confédération australasienne analogue à la Puissance du Canada (Dominion of Canada) de 1883, avec un Conseil fédéral, composé de deux délégués pour chaque colonie autonome et d'un délégué pour chaque colonie de la Couronne, tenant une session au moins tous les deux ans dans une des capitales coloniales et chargé de régler les intérêts communs relatifs à la défense générale des colonies, à la navigation, à la pêche, à la police des mers australasiennes, aux brevets d'invention, à la naturalisation, etc. Le temps viendra peut-être où ces colonies voudront, ainsi que l'ont demandé les Néo-Zélandais, que le gouverneur ne soit plus nommé par la Courone : ce jour-là, elles seront devenues des républiques à peu près indépendantes.

En 1884, le gouvernement de Queensland a déclaré que, d'accord avec d'autres gouvernements coloniaux, il offrait à la métropole, qui a accepté, une garantie de 15,000 livr. st. (375,000 francs) pour les frais de la police sur les côtes de la Nouvelle-Guinée ; celui de Victoria a demandé expressément la formation d'un Dominion australasien, avec l'annexion des territoires et îles désignés par la convention de 1883 et la promulgation de lois protectrices contre l'immigration des condamnés étrangers.

Il est vrai que le parlement de la Nouvelle-Galles a refusé de discuter les résolutions de la Convention, tout en consentant à payer sa part des frais de l'occupation de la Nouvelle-Guinée. Les deux principaux Etats de l'Australie ont des tendances diverses. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, les grands propriétaires constituent une aristocratie puissante ; ils sont partisans de la liberté commerciale, parce qu'ils cherchent à faciliter l'exportation de leurs laines. Dans Victoria, les petits propriétaires et les habitants des villes l'emportent ; le parlement, dont les membres reçoivent un traitement, a un caractère plus démocratique, et la colonie, qui prétend devenir manufacturière, s'est armée de tarifs de douane protecteurs. On retrouve ainsi dans l'hémisphère austral des rivalités d'intérêts, qui correspondent à la diversité des climats, et qui rappellent les rivalités du Nord et du Sud aux Etats-Unis.

Le 6 novembre 1884, le commandant de la station australasienne est venu avec cinq bâtiments proclamer, en présence de vingt-cinq chefs indigènes, le protectorat britannique sur la côte sud de cette grande île à l'est du 141e méridien (méridien de Greenwich), avec juridiction sur les étrangers et les indigènes et, au commencement de l'année 1885, un commissaire spécial de la Nouvelle-Guinée, a pris possession du nouveau poste (août 1885) (1). Ce n'était qu'une demi-satisfaction pour les Australasiens qui auraient voulu toute la moitié orientale de l'île et les archipels voisins; ils ont eu le chagrin d'apprendre que les Allemands avaient, dès le mois d'août 1884, planté leur drapeau sur la côte septentrionale, et il a fallu partager avec eux (2).

Depuis 1877, l'Angleterre avait déjà institué un haut commissaire du Pacifique occidental avec des pouvoirs très étendus et un droit de juridiction sur tous les sujets britanniques résidant ou naviguant dans ces parages jusqu'aux îles Samoa à l'est et jusqu'aux Carolines au nord. Le commissariat spécial de la Nouvelle-Guinée relève de lui.

La politique coloniale a obtenu un succès plus important au commencement de 1885. Le gouvernement métropolitain, qui, en 1857, avait écarté la demande de confédération, en disant que « la mise en pratique d'un pareil système produirait bien des dissensions et des mécontentements », a cédé en avril 1885, au moment même où les difficultés avec la Russie lui rendaient particulièrement précieux le dévouement de ses colonies, et, par le « Federal Camcil Act of Australasia, 1885 » (48 et 49 rect. ch. 60) elle a autorisé la *Confédération australasienne.*

« Il y aura, dit cet acte, dans et pour les possessions de Sa Majesté en Australasie, un Conseil fédéral constitué comme suit et nommé Conseil fédéral de l'Australasie, lequel aura les fonctions, pouvoirs et autorité ci-après déterminés. » Il se compose jusqu'à nouvel ordre de deux membres par colonie et d'un membre par colonie de la couronne; il se réunit au moins une fois tous les deux ans dans le lieu désigné par le Conseil et sous la présidence du gouverneur de la colonie où se tient la session. Les pouvoirs sont à peu près ceux que réclamait la

(1) Ce commissaire (général Seratchley), qui s'était rendu à Port-Moresby et qui avait fait de son bord son quartier-général, est mort peu de mois après son arrivée sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

(2) La colonie de Victoria a protesté et a invité les autres colonies à se joindre à elle pour une protestation à adresser en commun au parlement britannique. La Nouvelle-Galles du Sud et l'Australie méridionale (les Allemands sont nombreux dans cette dernière colonie) ont refusé de s'associer à la protestation.

Convention de 1883 : rapports de l'Australasie avec les îles du Pacifique, mesure contre les criminels et extradition, pêche dans les eaux de l'Australasie, juridiction intercoloniale, défense commune, quarantaine, brevets d'invention, circulation fiduciaire, naturalisation, etc., enfin, objets d'intérêt commun que les législatures coloniales défèreront au Conseil.

La fondation de cet ordre nouveau de choses n'a pas eu l'assentiment unanime des colonies. La Nouvelle-Galles du Sud, qui n'aime pas à se lier trop entièrement avec Victoria et la Nouvelle-Zélande, qui, par situation, aspire à une existence indépendante, se sont abstenues, et l'Australie méridionale a remis à une autre session l'examen de la question. Les autres colonies, Victoria, Queensland, la Tasmanie, l'Australie occidentale (1), les Fidji ont voté l'union, et le premier Conseil fédéral a siégé à Hobart au commencement de l'année 1886.

Sans doute, il semblait nécessaire qu'il y eût, quelque jour et d'une manière quelconque, fédération ou séparation : les liens avec la métropole devaient se modifier ou se rompre. Car à mesure que les colonies s'accroissent, elles deviennent peu à peu des corps trop pesants pour que les anciennes attaches suffisent à les retenir. Quoiqu'il arrive de l'avenir, nous nous sommes proposé, dans le tableau sommaire que nous avons présenté, de montrer l'état présent des colonies australasiennes et de faire comprendre par cet état, la portée des ambitions et des espérances des Australasiens. Ces ambitions sont excessives, quand elles vont jusqu'à interdire aux autres nations l'accès du domaine océanien ; mais elles sont justifiées par les progrès déjà accomplis et par la prépondérance acquise, quand elles visent à faire de l'Australasie britannique le centre principal du mouvement économique et de la civilisation européenne en Océanie.

E. LEVASSEUR.

---

(1) Voici les chiffres les plus récents concernant la population des colonies britanniques d'Australasie (fin de l'année 1885) :

Victoria	991.869	habitants.
Nouvelle-Galles du Sud	980.573	»
Queensland	326.916	»
Australie du Sud	319.769	»
Western-Australia	35.186	»
	2.654.313	»
Tasmanie	133.791	»
Nouvelle-Zélande	582.420	»
Total	3.370.524	habitants.

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR
A LILLE.
(*in extenso*).

LES TRIBUS INDÉPENDANTES DU SAHARA TUNISIEN

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille, le 17 *Mars* 1886,

Par M. le lieutenant-colonel DELAMARE,
Ancien Membre du Comité d'études, Membre correspondant de la Société.

Les membres de la Société de Géographie de Lille se souviennent, qu'après sa rentrée de Tunisie, M. Delamare a fait sur cette contrée africaine une conférence des plus remarquables. Avant de quitter Lille pour occuper à Sens un grade plus élevé, notre excellent collègue a bien voulu encore nous parler du même pays, non plus cette fois de la partie *habitée*, mais des vastes régions réputées *désertes* et connues sous le nom de Sahara. Il s'est surtout attaché à nous initier à la vie et aux coutumes des douars et des tribus arabes qui ne quittent pas ces immenses espaces, et qui, toujours indépendants, n'ont jamais su reconnaître la prépondérance d'une nation européenne.

Nous regrettons vivement que notre collègue n'ait pu nous donner sa conférence *in-extenso* et que nous soyions forcé de la résumer d'après des notes : nous essaierons d'en donner un compte-rendu exact.

Après avoir rappelé sommairement ce qu'il avait dit autrefois des nombreuses et fertiles oasis du Nefzaoua, au sud du Chott-el-Djerid, M. Delamare spécifie que ce qu'on appelle le Sahara Tunisien, l'Areg (ou désert sablonneux) commence à l'oasis de Douz.

L'Areg a la forme d'un 8 couché, dont l'étranglement, de 1,500 mètres de largeur, est à El-Golea. Il est à peu près jalonné à l'est par Ghadamès, en Tripolitaine, et à l'ouest par l'oasis de Figuig, au Maroc.

Sa longueur totale est de 1,200 kilomètres, il a 600 kilomètres de largeur dans la grande boucle du 8, et 350 dans la boucle plus petite.

La plus grande partie de ce désert est formé d'un sable extrêmement ténu, provenant d'une désagrégation continue, due aux agents météoriques. et où il est extrêmement difficile de marcher. De loin en loin, s'y trouvent des petites dunes de 1m à 2m; formées de sable amoncelé autour des tiges de drinn, d'alfa, de diss ou de zeita.

C'est dans ce désert qu'habitent un certain nombre de tribus indépendantes, parmi lesquelles il faut citer : celle des *Beni-Zid*, au sud de Gabès, le long de la côte ; celle des *Ourghamma*, plus au sud encore; celle des *Mezazig*, au sud de Nefzaoua; et celle des *Hammema*, sans domicile fixe, errant de Kairouan à la Tripolitaine.

M. Delamare raconte qu'à plusieurs journées de marche au sud de Douz, il a découvert, sur le flanc de la colonne, un douar de Mezazig. Les hommes de cette tribu ont mis grand empressement à visiter les montures de l'armée et le détail du harnachement, mais ce qui est topique, c'est que les soldats ont été immédiatement importunés par les gamins, dont l'un deux, s'exprimant en français, a demandé l'aumône. Le conférencier explique ce fait par la vie vagabonde de certains Mezazig qui vont s'employer comme portefaix dans les ports de mer, emmenant femme et enfants qui mendient; puis la famille, ayant ramassé un petit pécule, rentre au douar, et le chef achète un « mehari » avec lequel il va faire la course ou le commerce.

En général, les tribus tunisiennes, quoiqu'indépendantes, dit M. Delamare, se mettaient jadis au service du bey de Tunis, et l'aidaient à recueillir les impôts dans le sud du pays. Cette mission incombait généralement au « bey du camp » (presque toujours un parent du bey), qui, à l'aide d'une petite colonne volante, escortée et guidée par les cavaliers des tribus, se rendait chaque année dans les « Ksours » et les « oasis », et y percevait l'impôt.

Le bey du camp une fois parti, les cavaliers des tribus continuaient à marauder pour leur compte, et razziaient impitoyablement tout ce qui avaient échappé aux exigences du bey.

Aujourd'hui, par suite du nouvel état de choses, ces cavaliers sont inoccupés, et il est à craindre qu'ils ne se joignent aux Touaregs ou ne se mettent à l'affut des caravanes passant à leur portée.

— En parlant de la constitution administrative des tribus du Nord,

continue le conférencier, j'ai déjà eu l'occasion de dire que le groupement n'admettait pas d'unité collective plus forte que la « Tribu » c'est-à-dire la réunion de plusieurs « douars » composés chacun d'un certain nombre de familles, ou plutôt de « tentes ».

Mais il n'en est pas de même de l'organisation religieuse, beaucoup plus étendue et plus compliquée que la précédente, et dont je vais vous dire quelques mots.

Organisation religieuse des tribus tunisiennes. — Le lien religieux groupe parfois un certain nombre de tribus. Le Coran, comme la Bible pour les sectes protestantes, a eu de nombreux commentateurs, et il s'est formé non-seulement des sectes, mais encore de vastes et puissantes sociétés religieuses.

Chacune de ces sociétés a des saints ou « Marabouts » mais contrairement à ce qui existe pour les saints du catholicisme, les marabouts transmettent à leurs héritiers la grâce et l'influence religieuse qu'ils se sont acquises.

Il y a donc des familles de marabouts ; chaque société se met sous la protection de ces saints, et prend leur vocable.

Dans chaque confrérie existent un ou plusieurs centres religieux, appelés *Zaouïa*, où s'alimente le fanatisme religieux. La zaouïa n'a jamais mieux été décrite que par le général de Neveu, qui l'a définie de la manière suivante :

« La Zaouïa est à la fois une chapelle servant de lieu de sépulture à la famille et où les serviteurs viennent en pèlerinage. C'est un lieu de prières, une école, un centre littéraire ; c'est aussi un lieu d'asile, une maison hospitalière où les voyageurs, les pèlerins, les malades, les infirmes trouvent un gîte, des secours, des vêtements, de la nourriture. C'est encore un bureau d'esprit public où s'échangent les nouvelles ; où l'on écrit l'histoire du temps présent ; une bibliothèque où l'on conserve la tradition écrite des temps passés.

» Mais c'est surtout un foyer de propagande religieuse dont le rayonnement s'étend au loin. De nombreux serviteurs cultivent les terres qui en dépendent, et assistent le nombreux personnel d'écoliers, d'adeptes, d'infirmes, de voyageurs fréquentant l'établissement. »

Il existe, du reste, continue M. Delamare, une assez grande analogie entre les confréries musulmanes et les ordres catholiques, ayant une règle spéciale quoique étant orthodoxes, et ayant quelquefois des

sujets de rivalité, soit au sujet de leurs intérêts matériels, soit au point de vue de leur propagande religieuse.

Des Zaouïas de différentes sortes se trouvent parfois très rapprochées; ainsi à Kairouan, tant dans la ville même que dans le faubourg des Zlas, on compte plus de 30 Zaouïas appartenant à des ordres différents.

Il est impossible d'énumérer tous ces ordres, et il faut se contenter d'indiquer quels sont les principaux, et quels sont ceux qui ont les ramifications les plus profondes dans le sud de la Tunisie.

L'ordre de Sidi-Abd-El-Kader el Djilani. — La confrérie la plus ancienne en date est celle de Sidi-Abd-El-Kader el Djilani, qui vivait au VIe siècle de l'Hégire (vers 1200). Le centre de l'ordre est à Bagdad. Elle compte des sectateurs au Touât, au Gourarà et dans toute l'Algérie. Une de ses Zaouïas proclama « sultan de l'Ouest, » en 1828, Abd-el-Kader, deuxième fils de Mahi-ed-Din.

Ordre de Sidi-Cheikh. — C'est de cet ordre que fait partie la tribu du même nom. Son fondateur, Sidi-Cheikh, mourut au commencement du XVIIe siècle. Son chef religieux actuel est Sidi-Hamza, jeune homme de 26 ans. Son chef militaire est Si-Sliman-ben-Kadour.

Bou-Amena, chef de l'insurrection récente du sud Oranais, descend de Sidi-Cheikh. Il naquit à Figuig, vers 1840; jeune encore, il acquit un certain prestige qu'il sut accroître, par son habileté dans la jonglerie et la ventriloquie.

Il était mokhadem de la Zaouïa d'El-Abiod, qui fut détruite par le général de Négrier.

Ordre de Sidi-Moulaï-Taïeb. — Celui-ci a été fondé par un des membres de la famille impériale du Maroc. Son chef, Abd-es-Selam, a épousé une Anglaise; c'est le premier personnage du Maroc, après l'empereur.

La zone d'action de l'ordre s'étend à Tafilalet, à Adrar, au haut Sénégal.

Le chapelet de la confrérie porte un anneau de cuivre. La principale zaouïa est à Tamentit, dans le Touât.

Ordre de Sidi-Ahmed-Tedjini. — Les clients de cet ordre sont, la plupart, des Tunisiens, y compris la famille du Bey.

continue le conférencier, j'ai déjà e[illegible] chapelet de l'ordre ;
ment n'admettait pas d'unité [illegible] des Touaregs y sont
c'est-à-dire la réunion de [illegible]
certain nombre de famil[illegible]

Mais il n'en est pas [illegible] Madhi (50 kil. O. de Laghouat).
plus étendue et plu[illegible] aux Français, le mieux est
vous dire quelque [illegible] mokadems (prêtres) accompagnait

Organisati[illegible]
gieux grou[illegible] Sidi-Ahmed ; il a 42 ans ; il est venu en
la Bible p[illegible] morganatiquement une Française, qui
et il s'[illegible]
puiss[illegible] marque distinctive un grain de corail ou
C[illegible]
tr[illegible] un coquillage.

Ordre de Sidi Mohammed ben Aïssa. — Ses sectateurs (les Aïssaouas) sont surtout connus par des pratiques assez étranges ; ils avalent des poisons ; ils se font impunément blesser par des bêtes vénimeuses ; ils broient du verre dans leur bouche ; ils marchent sur des braises enflammées ou manient du fer chauffé au rouge.

Secte des Senoustya. — Elle est des plus importantes et demande quelques détails. Sidi Mohammed ben Ali Es-Senousi, était un modeste jurisconsulte algérien qui naquit au commencement du siècle. Ennemi de la domination turque en Algérie, il fut exilé, au Maroc, puis, vers 1830, il revint en Algérie, y professa le droit et la théologie, et s'achemina vers la Mecque. Il fit ensuite un voyage au Yemen, revint à la Mecque, et, enfin, en 1861, il vint s'établir à Jerhboub qui devint la zaouïa métropolitaine de l'ordre.

Jerhboub, lieu jusqu'alors désert, est situé au centre d'une dépression qui contourne au sud la presqu'île de Barka, (l'ancienne Cyrénaïque) et à l'extrémité ouest de l'oasis de Siouah. La Zaouïa est bâtie sur un escarpement où se trouvait jadis le temple de Jupiter Ammon.

Rappelons à ce sujet que toute cette contrée conserve encore de nombreux vestiges de l'ancienne colonie grecque (ports de Ptolémaïs, d'Antipyrgos, d'Hesperidès, aujourd'hui Benghazi ; Cyrène et son antique nécropole; Barée, sa rivale grecque ; Apollonia et Tokra.)

De Jerhboud, l'association s'étendit rapidement sur toute la Tripolitaine, bâtissant des zaouïas à l'aide de matériaux provenant des ruines, et mettant en état de culture les environs de chacune d'elles, pensant,

's raison, qu'il était possible de restituer à la Cyrénaïque son et légendaire fertilité.

'-ment, la zaouïa de Jerhboud renferme, non-seulement les .s dont nous avons parlé précédemment ; mais c'est encore une .tale et une forteresse, ayant une bibliothèque de 8,000 volumes, avec les archives de l'Ordre ; des écuries bien montées ; un arsenal largement approvisionné de poudre et d'armes ; des ateliers d'entretien et de réparation d'armes ; de fabrication de poudre ; enfin, à 240 kil. nord, un port, Marsa Tobrouk (Antipyrgos) le meilleur de la côte septentrionale d'Afrique, où des navires étrangers font la contrebande de guerre au profit de la Confrérie.

Sidi Mohammed el-Mahedi, fils et successeur de Senousî, a ses ministres chargés des divers intérêts politiques, religieux et commerciaux (son nom signifie « le guide » ou plutôt le « bien guidé ».)

De tous les points de l'Afrique accourent à Jerhboub des centaines d'étudiants ; plusieurs milliers d'esclaves mettent le sol en culture. Enfin, toutes les zaouïas de la Confrérie renferment plus ou moins les éléments que nous venons d'énumérer. Ce sont des gîtes d'étapes reliés par des lignes de puits creusés pour les affiliés seulement. Ce sont surtout des postes de correspondance munis de vivres, de meharis (chameaux de course), etc.

On voit donc avec quelle rapidité les agents Senousîya peuvent franchir le désert, recevoir ou envoyer leurs dépêches.

La doctrine des Senousîya est le « panislamisme » à l'exclusion de toute attache officielle ou étrangère ; elle est absolue et intransigeante : *Dieu est seul, et à lui seul est réservé le culte.* La vénération des saints ne se perpétue pas après leur mort, et si Mahomet paraît faire exception à cette règle, c'est afin de ne pas froisser trop vivement la conviction des futurs néophytes.

Pour les Senousîya, le seul clergé musulman orthodoxe est celui de la Confrérie ; il rend la justice et administre au temporel et au spirituel. Le vêtement de l'homme ne comporte ni broderie, ni ornements, ni soie. Les pierres précieuses, l'or et l'argent ne sont employés qu'à orner les armes, ces instruments de la « guerre sainte. » L'usage du tabac et du café est interdit. Le thé est toléré, mais à la condition d'être sucré avec de la cassonnade, le sucre blanc cristallisé étant impur, puisqu'il est raffiné à l'aide d'ossements d'animaux abattus par des païens.

Tout homme qui n'appartient pas à la secte doit être traqué, tué, empoisonné comme un chien enragé. La devise du chef actuel de l'ordre, el-Mahedi, est celle-ci : « Les Turcs et les chrétiens sont tous » d'une même catégorie, je les briserai du même coup. »

Les Senousîya évitent tout signe extérieur de ralliement, et leur chapelet ne diffère en rien de celui des autres confréries. Ils forment un ordre occulte, une société secrète, et le mystère de l'association ne se révèle entre adeptes que par un cachet spécial, et l'oraison suivante, surprise par M. Eugène Ricard, vice-consul de France à Benghazi :

« Que Dieu pardonne. Il n'y a de divinité qu'Allah ; Mohammed est » le prophète de Dieu, en toute évidence, et pour toute âme. O Dieu, » bénis notre seigneur Mohamed, le prophète illettré, sa famille et ses » amis, et accorde-leur salut ! »

Enfin, chaque affilié est tenu de verser chaque année, à la caisse de la Société, 2 1/2 p. % de son capital, dès que celui-ci dépasse 125 fr.

La comptabilité de chaque zaouïa est centralisée à Jerhbout.

On comprend aisément que cette doctrine absolue, quoique ne modifiant pas en apparence la constitution, l'autonomie, et, jusqu'à un certain point, les croyances des autres sectes, se soit rapidement propagée dans toute l'Afrique septentrionale, et se soit, pour ainsi dire, substituée à la doctrine séculaire qui fait du sultan de Constantinople le chef spirituel de l'Islamisme, et de la Mecque, un lieu de pèlerinage et de dévotion. La Turquie et l'Arabie sont loin du Soudan, et M. Duveyrier cite ce fait :

« En 1876, le Dr Gérard Rohlfs voyait arriver dans l'oasis de Kou- » fara, à 3,900 kil. de Bakel, à vol d'oiseau, et Allah sait par quels » chemins malaisés pour les pèlerins piétons, des Sénégalais dévots, » venus tout exprès pour visiter Sidi-el-Mahédi, et qui, une fois » Jerhboub atteint, 585 kil. plus loin, allaient s'en retourner dans leurs » pénates *sans même pousser jusqu'à la Mecque.*

» Aux yeux de ces Sénégalais — et beaucoup d'autres pensent » comme eux — Jerhboub a remplacé l'ancien pôle du monde isla- » mique. »

On comprend aussi que, si la propagation de ces doctrines a été relativement lente chez les nomades et les populations Arabes, n'ayant entre eux qu'un lien politique et administratif des plus restreints, elle a été très rapide chez les populations du Soudan, groupées en faisceaux

compactes, sous l'autorité despotique des Souverains. Aussi, les Senousîya cherchent-ils d'abord à embaucher les rois nègres.

Veut-on savoir, par exemple, comment le sultan du Wadai, chef d'une population de cinq millions de sujets, s'est affilié aux Senousîya ?

Voici comme nous l'apprend Elisée Reclus :

« Les Senousîya se sont emparés du Wadaï en rachetant une chiourme d'esclaves que des négriers conduisaient en Egypte, et en les renvoyant dans leur patrie comme missionnaires de la cause. Le sultan de Wadaï n'est plus qu'un lieutenant du Mahedi, et tous ses sujets sont affiliés à l'ordre. »

M. Duveyrier dit d'autre part :

« En 1876, le roi Ali mourut; une compétition s'éleva entre le fils du roi et son oncle Jousef. Une décision du Mahedi trancha le différend en faveur de l'oncle, et depuis ce moment tout est rentré dans l'ordre.»

— Quelle est l'étendue du domaine géographique des Senousîya? Nous allons l'indiquer en peu de mots, d'après M. Duveyrier :

Turquie d'Europe. — Zaouïa centrale de Constantinople. — Mohammed ben Zaffar, directeur occulte de la politique panislamique du Sultan ; Rizha-Bey, autre agent des Senousîya, est membre du conseil privé.

Turquie d'Asie. — Zaouïas à Médine, à la Mecque, et douze autres Zaouïas dans l'Arabie et le Yemen.

Tripoli.— 54 Zaouïas ; agence générale à Tripoli, dirigée par le maire de la ville, Mohammed ben Moustafa, et par Zeki-Pacha, général en chef des troupes Tripolitaines ; en outre, dans la ville, les faubourgs et le village de Benghazi.

Fezzan. — Zaouïas de Mourzouk, Tragen, Touila, Zouila, Ederi.

Ghât. — 5 Zaouïas ; dont 2 à Ghadamès.

Pays des Baele et des Tobou. — 6 Zaouïas.

Nigritie orientale. — Une Zaouïa à Abde, capitale du Wadaï ; chef: Yusouf, frère et successeur du Sultan Ali.

Tunisie. — 10 grandes Zaouïas (Monastir, Sfax, Gabès, Douiret, Tunis, Nefta, etc.) et 14 petites.

Algérie. — 8 grandes, 37 petites.

Maroc. — 5 grandes, dont Fez, Tetouan et Tanger ; el-Oubâd dans l'oasis de Figuig.

Sahara Indépendant. — 4 grandes Zaouïas ; Agadès, In-Salah, Gourara, Touat.

Nigritie occidentale. — Tombouctou.

En tout, près de 300 couvents entre la Mecque et le Maroc. »

Bien qu'affectant une indifférence absolue en matière de politique et de relations extérieures, les Senousîya, grâce à leur doctrine occulte, n'en constituent pas moins un danger des plus graves pour la civilisation et la colonisation de l'Afrique.

La liste de leurs méfaits est déjà longue :

En 1863, Beurmann, tué au Kanem (nord du lac Thad).

En 1864, le meurtre du Ce. Beauprêtre, imputable aux O. S. Cheikhs.

En 1865, Decken et ses compagnons, sur le fleuve Djouba.

En 1869, Melle Alexine Tinné et ses compagnons, dans le Wadaï.

En 1874, MM. Dournaux-Duperré et Joubert, sur la route de Ghadamès à Rhat.

En 1876, massacre des P.P. Paulmier, Bouchard et Menoret, au sud d'In-Salah (1).

En 1876 et 1877, attentats contre le docteur v. Barry, MM. Largeau et Louis Say.

En 1881, massacre du lieutenant-col. Flatters et de ses compagnons MM. Masson, de Dianous, Beringer, Roche, Dr Guiard, ayant pour conséquences immédiates le massacre des P.P. Richard, Moret et Pouplard, et la suppression des missions catholiques de Rhat et de Ghadamès.

En 1882, attaque, au Chott Tigri, de la mission topographique du capitaine Masson, etc.

Il est aujourd'hui hors de doute que l'insurrection de l'Aurès en 1878 et celle du Sud Oranais en 1881, ont été faites à l'instigation des Senousîya. En mars 1881, c'est-à-dire qu'avant que la nouvelle du massacre de la mission Flatters fût connue en Algérie, Bou Amema écrivait au commandant supérieur de Sebdou une lettre ironique dans laquelle il le menaçait du sort du lieutenant-colonel Flatters.

Il est plus difficile d'établir d'une façon précise le degré de participation des Senousîya aux évènements qui ensanglantent encore le

(1) Assassinés par leurs guides Touaregs.

Soudan Egyptien et le Sénégal ; mais il paraît certain par Mohammed-ben-Ahmed, le fils du charpentier de Dongola, l'ex-élève des Zaouïas de Khartoum, de Berber et de Queneh, qu'Osman-Digma, son successeur, que Samory, dont les bandes viennent d'être repoussées sur le Niger, étaient ou sont des adeptes et des affiliés du Senousisme.

Le seul conflit direct qui se soit élevé entre une nation Européenne et les Senousîya, date de 1861. Bien qu'à cette époque la doctrine fût encore dans sa période d'incubation, son chef n'hésista pas à briser net avec le Sultan Abd-Ul-Medjid. Celui-ci, dans l'impossibilité de réduire par les armes son sujet rebelle, préféra s'arranger avec lui en consentant à toutes ses exigences, et depuis lors, tous les Gouverneurs et la plupart des fonctionnaires turcs de Tripolitaine sont des agents du Mahedi.

Mais la poire est mûre, et il est probable que la nation qui s'emparera de la Tripolitaine s'empressera de déloger es-Senousî et ses partisans.

Cette éventualité est prévue, et la Confrérie s'occupe d'organiser défensivement le groupe des oasis du Roufara, inabordable à plus de 25 lieues à la ronde. Puis, la ligne de retraite est tout indiquée sur le Tibesti, immense massif montagneux et fertile, s'étendant du N. au S, sur une longueur de 700 kil.; contigu au Borkou, voisin du Wadaï et du Bornou, où se trouve enclavé le lac Tchad, et par conséquent très rapproché du Soudan.

Des relations possibles des Européens avec le Soudan septentrional. — D'après l'exposé qui précède, on voit pour quelles raisons les explorations au travers du Sahara, et les études relatives à la construction de la voie ferrée qui doit relier l'Algérie au Niger, ont subi depuis cinq ans un temps d'arrêt.

Le lieutenant-colonel Niox a dit :

« Il n'y a que deux moyens pour les Européens de pénétrer dans le » Sud du Sahara : soit isolément, en se dissimulant dans une forte » caravane indigène, comme l'a fait M. Duveyrier soit en troupe suf- » fisante et bien armée. »

Mais si la troupe est nombreuse, elle sera obligée de se fractionner pour s'approvisionner en eau ; son objectif et la direction suivie étant connues longtemps à l'avance ; les points d'eau étant rares et très espacés, on voit quels risques cette troupe aura à courir et quelles difficultés elle aura à surmonter.

Voici à ce sujet un passage d'une lettre du Lieutenant-Colonel à madame Flatters :

« Juifel, 17 décembre 1880 (mi-chemin d'Ouargla à In-Salah).

» ..... Quel affreux pays! 7 ou 8 jours sans eau ; » et, quand on arrive à un puits, il faut le déboucher et y travailler pen- » dant des heures pour parvenir à faire boire bêtes et gens.....

» La nécessité de trouver des points d'eau nous entraîne plus à » l'Ouest que je ne le supposais ; mais c'est plutôt un bien qu'un mal, car » nous complétons ainsi la carte..... »

La 2e mission Flatters comptait 97 personnes, dont 11 Français, et 280 chameaux portant 4 mois de vivres et 8 jours d'eau.

Chaque chameau porte en moyenne 100 kilos. En admettant que la ration journalière de chaque homme soit de 1 k. 500, cela faisait environ 175 chameaux ; rien que pour porter les vivres ; une vingtaine de chameaux portaient l'eau nécessaire au personnel (2 litres par personne et par jour) une trentaine, l'eau destinée aux animaux (10 l. pour 8 jours) ; il restait donc une cinquantaine de chameaux, pour le transport des impedimenta (tentes, bagages, instruments et outils, malades, etc.)

Vers le 16 février 1881, à 7 ou 8 jours de marche au Nord du pays d'Aïr (1), le camp fut établi à 18 kil. du puits d'El-Ghamara ; le colonel Flatters s'y rendit avec 3 membres de la mission, les plus valides parmi ceux qui restaient. Trahi par les guides qu'Ahitaghem, chef des Haggars, lui avait envoyés, Flatters y fut massacré, en même temps que le camp était attaqué par des forces nombreuses, et la mission dût revenir en arrière.

Quant à rouvrir aux caravanes le chemin de l'Algérie ou de la Tunisie, cela paraît bien difficile, parce que le principal objet de négoce des caravanes, c'est le "Nègre", et cet article est d'un placement difficile, si ce n'est dans les zaouïas du Sanousîya.

Quelques citations à l'appui.

« A Messeghem dit M. Flatters, la mission Flatters rencontre une caravane qui, partie d'In-Salah s'était rendue à Ghadamès, emportant des plumes d'autruche, de la poudre d'or, du henni, des dattes, et emmenant en outre un certain nombre d'esclaves nègres. Tout cela s'était bien vendu, surtout les esclaves. Le produit des objets de com-

(1) 23° latitude nord.

merce, par rapport à celui des esclaves, avait été dans la proportion de 1 à 4. »

La caravane rentrait à In-Salah, chargée de cotonnades Européennes, de quincaillerie, de sucre, de thé.

Le colonel Denecagaix dit à son tour :

« Les marchandises du Soudan trouvent au Maroc et en Tripolitaine » un débit plus facile qu'en Algérie, parce que les frais de douane, » d'entrepôt et de marché sont plus simples et moins élevés que sur » notre territoire. D'autre part, les marchandises Européennes y sont » apportées en abondance par le commerce anglais.

» On ne voit donc pas quel avantage les marchands d'In-Salah pour- » raient retirer d'un courant commercial vers l'Algérie où la traite » est prohibée. Il ne faut pas chercher ailleurs l'abandon des routes » commerciales du Sahara Algérien..... »

Le commandant Robin exprime l'avis suivant :

« Au moment de notre conquête en Algérie, le Mzab avait à » peu près le monopole du commerce du Soudan et du Sahara. C'est » qu'arrivaient toutes les caravanes d'In-Salah et la plupart de celles » de Gourara et de Ghadamès.

» L'abolition de la traite des nègres, en 1848, a eu pour conséquence » de ruiner peu à peu le commerce intérieur, au fur et à mesure de » nos progrès à faire respecter cette prohibition.

» Les caravanes qui sillonnent le grand désert font surtout le com- » merce des esclaves noirs ; elles ne peuvent aller que sur les marchés » où on leur achète leur marchandise ; c'est pourquoi elles se portent » actuellement vers la Tripolitaine et le Maroc. »

Enfin, voici ce que dit M. le lieutenant-colonel Niox :

« Au moment de l'annexion, on comptait au Mzab quelques cen- » taines d'esclaves, qui s'enfuirent et vinrent demander protection » aux troupes françaises ; mais lorsqu'on leur a dit qu'ils seraient » obligés de chercher du travail pour vivre, ils retournèrent chez » leurs anciens maîtres (1).. »

---

(1) Les marchands d'esclaves qui conduisent des caravanes vers le N. font croire à ces malheureux que les Français mangent les nègres après les avoir engraissés ; cela afin de leur ôter toute envie de fuir en Algérie.

(Largeau, le pays de Rhirha, p. 131).

Quelle conclusion peut-on tirer de tout ce qui précède ?

C'est qu'il paraît difficile, sinon impossible, d'entrer en relations directes de commerce avec les peuples nègres du Soudan *Septentrional*. A peine, dans ce pays, pouvons-nous espérer le concours précaire des Ouled-Sliman (chassés de la Tripolitaine il y a trente ans, et réfugiés actuellement à Bornou et au Kanam, au nord du lac Tchad).

Mais la chose est encore relativement facile si, grâce à l'organisation et au développement régulier de l'Association internationale Africaine nous prenons le contact avec les peuples du Soudan *Méridional*.

Ces peuples nègres sont ignorants et s'adonnent au fétichisme. Il faut donc *les instruire* et les faire rompre avec leurs pratiques idolâtres. C'est un des rôles essentiels de l'Alliance Française qui compte à sa tête tant de personnalités éminentes ; c'est le but de nombreux explorateurs, infatigables et dévoués, tels que MM. Bayol et de Brazza, que notre Société est fière de compter parmi ses Membres d'honneur.

Puissions-nous réussir dans cette nouvelle tâche qui intéresse à un si haut point le progrès et la civilisation !

Y a-il à craindre la guerre sainte ? demande t-on.

La guerre sainte ! Mais elle existe à l'état permanent contre les isolés ou les groupes peu nombreux.

Peut-elle, à un moment donné, prendre un plus grand développement ? C'est peu probable.

L'Afrique Septentrionale est peu commode pour les opérations de grandes masses sur un territoire restreint.

Une invasion du Soudan Égyptien, dans la basse Égypte, n'offre pas grandes chances de succès. L'armée d'invasion trouverait difficilement les moyens de transport pour ses approvisionnements, ses munitions. son artillerie.

La mer Rouge forme une excellente base d'opérations pour des attaques de flanc (Récent exemple d'Arabi. Camp des Anglais, 1882).

Peu probable également, une insurrection générale en Algérie. Les dernières insurrections de l'Aurès et du Sud-Oranais ne peuvent rien, et cependant elles étaient fomentées par tous les nomades du Sud.

Malgré tout, les arabes nous sont de plus en plus attachés, et on ne pourrait, sans injustice, suspecter une race qui, depuis 30 ans, a fourni à la France plus de 60 mille de ses meilleurs soldats ; dont plus de

10 mille de ses enfants ont teint de leur sang les lauriers de Sébastopol, de Solférino, de Sontay, et qui à Froeschwiller, étant 1 contre 5, ont jeté l'épouvante et la mort dans les rangs de l'ennemi victorieux.

Mais revenons aux nomades du Sahara Tunisien. On me permettra, dit M. Delamare, de citer à ce propos ce qu'en disait Diodore de Sicile:

« Les arabes Nabatéens vivent en plein air ; on ne voit dans leur » pays ni habitations, ni sources, ni rivières qui puissent procurer de » l'eau à une armée ennemie ; ils ne construisent aucune maison ; ne » sèment pas de blé ; ne plantent pas d'arbres fruitiers. Ils sont très » attachés à cet usage, persuadés que ceux qui se créent des besoins » deviennent facilement les esclaves de ceux qui peuvent les satisfaire. » Ils élèvent, les uns des chameaux, les autres des moutons, et habitent » le désert. Presque toutes les tribus arabes mènent une vie nomade. » Ils sont jaloux de leur liberté, et lorsqu'un ennemi puissant s'approche » de leur pays, ils s'enfuient dans le désert comme dans une forteresse. » Ce désert manque d'eau, et est inaccessible à tout autre excepté » pour eux ; ils creusent dans le sol argilleux ou calcaire des réservoirs » murés qui fournissent l'eau nécessaire à leur existence, puis quand » ces réservoirs sont pleins d'eau les arabes en ferment l'ouverture et » en font disparaître toute trace ; ils y laissent seulement quelques » signes à eux connus. »

L'excellente conférence de M. Delamare a été terminée par la lecture d'une page de son journal de voyage « *une nuit au bivouac dans le* » *Sahara* », page excellemment écrite, pleine de saveur et d'humour, que nous reproduisons *in extenso* :

UNE NUIT AU BIVOUAC DANS LE SAHARA.

.....

« Cependant, le jour arrive à son déclin, sous la brume crépusculaire, le soleil paraît grossir à chaque instant ; en même temps, il devient rouge pourpre. Bientôt son disque, à demi plongé sous l'horizon sans nuages, ressemble à la bouche flamboyante d'un four gigantesque. Ses derniers feux s'éteignent, et ses derniers rayons, invisibles pour nous, colorent l'atmosphère, de l'Occident à Orient, et se fondent dans une gamme puissante et harmonieuse de couleurs, allant du rouge vif au bleu sombre.

Les chameaux, le ventre démesurément ballonné, regagnent leur place entre le camp et la ligne des avant-postes, quelques-uns s'attardent à la recherche d'une touffe d'alfa: cris des chameliers; appels suppliants et désespérés aux animaux indociles qui semblent narguer leur conducteur, et fuient, en gambadant avec une grâce comique.

Une brise légère et fugitive comme un frisson agite les toiles de tentes. Çà et là, les soldats sortent de leur abri et hument l'air avec délices. Ils se vêtent à la hâte d'habits plus chauds.

Un coup d'œil inquiet à la marmite de l'escouade; un regard reconnaissant au cuisinier qui a bravé les ardeurs de la journée pour préparer le repas de ses camarades; une toilette sommaire, faite le plus souvent d'un revers de main sur la figure et de quelques tapes énergiques sur le corps, afin de chasser le sable amoncelé pendant la sieste..... et voilà nos braves petits fantassins, frais et dispos, gais comme pinsons, oublieux des fatigues du jour, dédaigneux des misères du lendemain, l'appétit ouvert, l'œil allumé, s'approchant de la bienheureuse marmite, objet de leurs convoitises.

La braise du foyer est étalée sur le sable. Afin de les rendre plus friables, on y place les biscuits, dont une partie servira à tremper la soupe. Le bouillon (peut-on appeler ainsi ce liquide grisâtre et épais, résultant du mélange intime de la viande de conserve et du sable qui s'est infiltré dans la marmite?) le bouillon, dis-je, est versé dans les petites gamelles; les quelques fibres de bœuf qui ont résisté à la cuisson sont précieusement recueillies, et partagées équitablement. Bientôt, on n'entend plus que le bruit sec des mâchoires écrasant nerveusement la pitance rebelle..... Effort suprême, auquel succède un calme relatif.

..... C'est l'heure des souvenirs attendris vers la patrie absente; c'est l'instant des épanchemens joyeux, des confidences à mi-voix, des riants projets d'avenir..... Que de singulières choses on va pouvoir raconter, là-bas, au village, pendant les longues veillées d'hiver!.....

.....

Sous cette latitude, le crépuscule est très court. Bientôt, un simple liseré orange indique seul la place du couchant. Grâce à la pûreté de l'atmosphère, les étoiles et les planètes rivalisent d'éclat et piquettent par myriades le bleu noirâtre de l'éther. Les dernières étoiles de la Grande Ourse viennent successivement plonger sous l'horizon, et à l'opposé s'offrent à nos regards des constellations inconnues aux habitants du Nord de la France.

Le sillon lumineux de la voie lactée forme au ciel comme un diadème d'une incomparable splendeur ; aussi, l'obscurité n'est-elle jamais complète, et même à l'époque de la nouvelle lune, le rayonnement intense de la clarté stellaire permet de distinguer des objets relativement éloignés.

....

C'est l'heure où la mystérieuse population du sable, grouillante ou rampante, sort de ses abris et cherche sa nourriture.....

Reptiles de toute sorte, vipères ou couleuvres, en quête d'oiselets tapis dans les touffes de diss ; coléoptères de toutes formes et de toutes dimensions laissant sur leurs passage des empreintes d'une tenuité et d'une perfection semblables à celles des plus merveilleuses dentelles ; bousiers à la recherche de leur immondes aliments ; gerboises effarées bondissant autour des groupes accroupis..... ..... lorsque soudain s'élève une clameur joyeuse .... Un soldat, goûtant sans doute moins que ses camarades le charme poétique de cette soirée, mais plus sensible qu'eux à l'abaissement subit de la température, est allé rôder dans les environs, et revient chargé d'une brassée d'herbes sèches et de quelques djerids (1) ramassés çà et là autour du parc des chameaux.

Ce qui reste du foyer est soigneusement ramené en un petit tas, et la flamme alimentée poignée par poignée, monte droit au ciel, éclairant d'une lueur presque fantastique les visages bronzés qui l'entourent.....

« Allons, Parisien, une chanson ! »

Et dans le silence imposant des dunes Sahariennes retentissent les accents étranges de la *Canne à Canada*; du *petit Ebéniste* ou du *Pompier de Nanterre* ..... Souvent, quand arrive l'heure du couvre-feu, le chœur « des *rives de France* » ou celui des « *Montagnards* » termine le concert. Ce qui reste du feu de bivouac est éparpillé, éteint, enfoui dans le sable à coup de semelles, et chacun regagne sa tente, lentement, et comme à regret.

Un à un s'éteignent les feux, et bientôt on ne distingue plus, vers le couchant, qu'une lueur indécise et vacillante, éclipsée souvent par les allées et venues de quelques Arabes.

C'est là que se trouve le campement du Goum ; au centre, se dressent les tentes de l'Agha de Tozeur et d'el Hadj Hassen, Gouverneur

---

(1) Branches de palmier.

de Gafsa, qui, avec leurs cavaliers accompagnent la colonne en éclairant la route.

De toutes les parties du camp, les chameliers Arabes se dirigent vers cet endroit, en s'arrêtant quand ils se croient épiés ; en reprenant leur marche dès que leur crainte a cessé.

..... Faisons un détour, et voyons ce qui les attire.....

Sous sa tente en poil de chameau, ben Othman, Agha de Tozeur, est nonchalamment étendu sur d'épais tapis de Kairouan. Il savoure lentement sa minuscule tasse de café. Debout, en avant du coin relevé de la tente, ses serviteurs, attentifs à ses moindres mouvements, le débarrassent de sa tasse ; lui présentent un chibouk, lui rapportent une autre tasse.....

Quelques chefs d'un rang inférieur entrent, lui touchent la main qu'ils font semblant de porter à leurs lèvres, puis à leur front et à leur poitrine, et se retirent cérémonieusement, après quelques profonds salamalecs...

Une fois hors de la tente, ils se redressent en se drapant fièrement dans leur burnous, et en jetant un regard de vanité satisfaite et de mépris sur les pauvres diables accroupis au dehors.

A quelques pas plus loin, un kaouadji prépare le café à ses clients, pendant qu'à ses côtés un musicien indigène souffle dans une rhaïta (1) et est accompagné par un joueur de derbouka. (2) Quelques Rhouans des Beni-Zid fredonnent un chant national, espèce de psaume dont les versets interminables sont repris à l'unisson par toute l'assistance. Le balancement des têtes indique la cadence. L'expression des physionomies et des gestes souligne les paroles. Le bruit, d'abord sourd et confus, devient plus net, plus aigu, et dans un « crescendo » forcené, franchit l'espace et réveille tout le camp.

Le général, impatienté, fait monter à cheval quelques hussards. Ceux-ci tombent comme la foudre sur les Arabes qui se sauvent de toutes parts comme une volée de moineaux effarouchés.

. . . . . .

Il est minuit, et si agréable que soit la fraîcheur d'une nuit d'été, il faut cependant songer à se reposer.

---

(1) Sorte de hautbois criard, muni en arrière de l'anche, d'une large rondelle. — En cas d'accident pouvant résulter de la pantomime frénétique de l'artiste.

(2) Sorte de timbale.

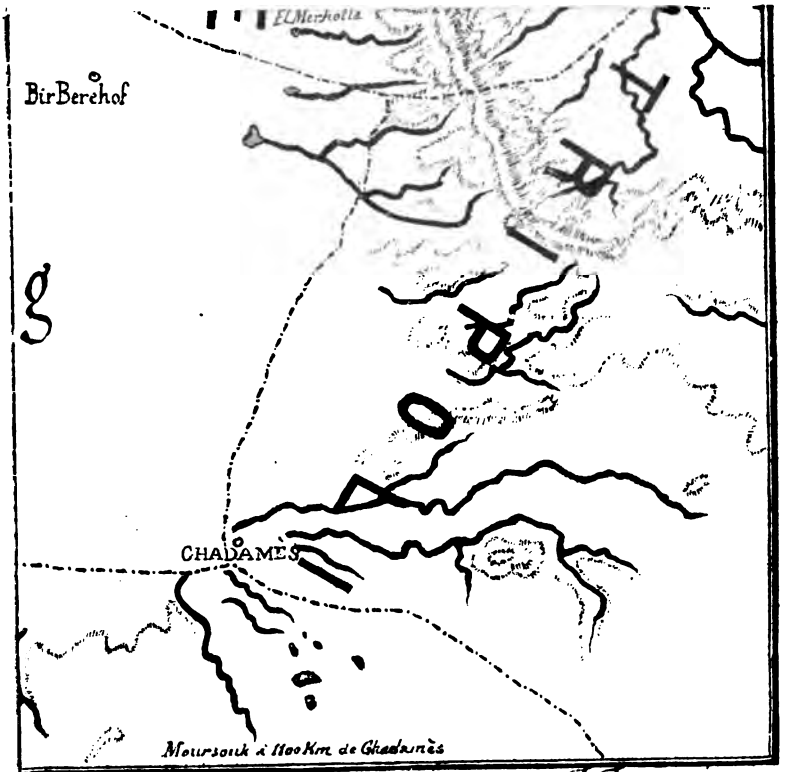
El Merhotta
Bir Berehof
CHADAMES
Moursouk à 1100 Km de Ghadamès

J. Jusniaux

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Mais à peine étendu sur la peau de mouton, voici d'autres bruits qui surgissent de tous côtés..... chevaux excités, brisant leurs entraves, et bondissant à travers des cordes de tentes qu'ils déchirent ou abattent ; chiens arabes aboyant et hurlant ; ânes et mulets mêlant leurs braiments plaintifs au grognement des chameaux.

Parfois, un cri strident, épouvanté : c'est un soldat piqué par un scorpion, ou réveillé par le contact visqueux et glacé d'un reptile. Puis, ce sont des piquets de tente consolidés à coups de maillet ; le bois qu'on fend pour le café du matin ; un cuisinier paresseux qu'un camarade plus alerte vient réveiller à coups d'épithètes aussi sonores que pittoresques.

Ce sont des bruits confus, des baillements énergiques ; la rumeur, le bourdonnement qui précèdent le travail... et quand sonne la « diane » on n'a pu goûter qu'un repos très équivoque, heurté, interrompu et peu réparateur.

En un clin-d'œil les tentes sont abattues et roulées avec les demi couvertures ; les pantalons de drap sont échangés contre ceux de toile, et pliés sur le sac qui est porté près des faisceaux. Le gobelet en main, on se dirige vers la marmite d'escouade, où fume le café. Quelques gorgées de liquide brûlant ; quelques coups de dent sur le biscuit, et vite aux faisceaux pour la toilette du fusil.

Voici le boute-charge. Les compagnies, puis les bataillons s'assemblent et se dirigent vers la place qui leur a été assignée la veille. Les animaux bâtés et chargés se groupent dans le convoi.

Par un cri, pas une parole. Dans la faible lueur empourprée de l'Orient, on ne distingue, au-dessus de la masse noire des troupes, que les silhouettes du général et de son escorte, allant au galop prendre leur place à l'avant-garde.

A quatre heures précises, le clairon de l'état-major fait la sonnerie « En avant » instantanément répétée par les clairons des bataillons, et suivie de la « Casquette. »

La brise effleure la surface du sable ; elle efface en un instant toute trace de notre passage pendant que, dans un flot de poussière, la longue colonne s'ébranle et glisse vers l'horizon inaccessible..... »

. . . . . .

« Juin 1882. »

C. DELAMARE.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

La Société de géographie de Valenciennes

Pendant le troisième trimestre de 1886.

Par M. Paul FOUCART, avocat, secrétaire-général de la Société de Valenciennes.

L'été est, pour les sociétés de Géographie, le moment des distractions et des voyages. Aux cours, aux conférences, aux travaux sédentaires et à l'étude des livres, succède la vue des choses : second enseignement qui vaut assurément bien le premier.

Beaucoup de géographes valenciennois ont pris part à une excursion à Anzin et à Saint-Amand organisée par la Société géologique du Nord. D'autres se sont rendus à Londres avec leurs collègues de Lille. Ceux-ci ont publié, comme on l'a vu, un compte-rendu de leurs impressions d'Outre-Manche. A notre tour, nous sommes heureux de pouvoir donner de l'autre promenade un récit ayant pour auteur un homme d'une rare compétence, et dont la modestie nous empêche seule de révéler le nom au public.

Mais les deux incidents les plus notables de ce trimestre sont, pour la Société de Géographie de Valenciennes, le succès de son concours annuel, et la participation de son Président et de son Secrétaire-Général aux délibérations du Congrès de Nantes.

Le concours entre les élèves de l'enseignement primaire, dont nous avons précédemment publié le programme, a réuni 153 concurrents dont 107 garçons et 46 filles, répartis de la façon suivante :

A) *Valenciennes* (3 cantons)...	1re division.	garçons.....	48
		filles.....	13
Idem.	2e division.	garçons....	26
		filles.....	13
B) *Bouchain*.....	1re division.	garçons.....	7
		filles.... ..	9
Idem.	2e division.	garçons.....	2
		filles.....	2
C) *Condé-sur-l'Escaut*.....	1re division.	garçons....	5
		filles.....	4
		A reporter.....	129

		Report.....	129
Idem.	2e division.	garçons.....	3
		filles.....	1
D) *Saint-Amand* (2 cantons).	1re division.	garçons.....	11
		filles.....	4
Idem.	2e division.	garçons.....	5
		filles.....	0
		TOTAL.....	153

Les travaux de ces élèves sont en ce moment même soumis à l'étude, et la distribution des récompenses aura lieu après la rentrée des classes.

Les amateurs d'archéologie locale se souviennent peut-être que, par une lettre du 23 décembre 1885 écrite à l'époque où la Société de Géographie de Valenciennes s'est alliée avec la Société de Lille, après avoir quitté l'Union géographique du Nord, le Président et le Secrétaire-Général de celle-ci manifestèrent l'intention de dénoncer sa conduite à toutes les Sociétés de Géographie de France et spécialement au Congrès national qui devait se réunir en Août 1886. Le rendez-vous fut accepté, et MM. Doutriaux et Paul Foucart se rendirent à Nantes tout exprès pour faire honneur à leur parole. Mais ils furent étonnés de n'y trouver aucun contradicteur. La question fut néanmoins discutée par le Congrès qui, après un court exposé de M. Doutriaux, donna défaut contre l'Union géographique du Nord non comparante, et passa à l'ordre du jour aux applaudissements universels.

Les délégués de la Société de Valenciennes profitèrent de leur séjour à Nantes pour prendre plusieurs fois la parole sur le travail aux colonies, la question de l'île Rapa et d'autres sujets importants. Nous n'avons pas à insister ici sur leur participation aux travaux du Congrès puisque le compte-rendu sténographique de celui-ci sera ultérieurement imprimé.

La Société de Bordeaux avait fait distribuer à tous les membres de l'assemblée un *Rapport* de M. E. Labroue sur la prononciation et la terminalogie géographiques, résumant des études auxquelles cette Société se livre avec ardeur depuis plusieurs années. Nous publions ci-dessous quelques réflexions suggérées par ce rapport.

Le Secrétaire-Général,

PAUL FOUCART.

I.

EXCURSION DU 4 JUILLET 1886 A ANZIN & St-AMAND

Plusieurs membres de la Société de géographie de Valenciennes se sont joints à une excursion organisée par la Société géologique du Nord dans les environs de Valenciennes le 4 juillet 1886. C'était en effet une rare et précieuse occasion de faire de nos environs une étude géologique ; et les rapports de la géologie avec la géographie n'ont pas besoin d'être indiqués.

Voici le compte-rendu de cette excursion :

A dix heures, les membres de la Société géologique, avec leur directeur M. Gosselet, arrivent à la gare de Valenciennes, d'où nous nous dirigeons immédiatement vers Anzin.

Nous montons jusqu'en haut d'Anzin, derrière la Place et la rue du Corbeau. Là M. Gosselet nous montre les Sablières : La partie inférieure de ces Sablières est constituée par des sables tertiaires (landéniens), et la partie supérieure par des sables et graviers quaternaires (diluviens).

La surface de contact entre les premiers et les seconds est très mouvementée et porte la trace des ravinements qui se sont produits entre le dépôt de ces deux couches. M. Gosselet nous fait remarquer que les sables diluviens contiennent, surtout à la base, un grand nombre de fragments de silex, de grès, et même de petites coquilles appelées nummulites.

Les silex proviennent de la craie, et de la partie de cette craie appelée craie à cornus ; ils sont donc secondaires ; les grès, (comme les nummulites), sont au contraires tertiaires, et portent en effet souvent des empreintes soit de nummulites soit d'autres fossiles de la même époque.

Comment tout cela se trouve-t-il réuni ?

M. Gosselet nous rappelle que les terrains tertiaires à nummulites forment une large ceinture autour du bassin de Paris et viennent affleurer jusqu'à Laon, où ils sont encore très développés ; d'autre part, ils existent en couches régulières dans les collines élevées du Nord de la France telles que le Mont-Cassel ; ces collines sont comme les témoins du développement qu'avaient autrefois ces couches ter-

tiaires dans tout le Nord de la France ; la vaste plaine qu'elles constituaient fut profondément ravinée par les cours d'eau de la fin de l'époque tertiaire et de l'époque diluvienne ; et ce ravinement s'étendit souvent jusqu'à la craie sous-jacente ; les parties les plus tendres furent délayées et enlevées, les silex de la craie eux-mêmes furent souvent brisés, les grès disloqués et transportés plus ou moins loin.

D'autre part, les eaux atmosphériques ont dissous le carbonate de chaux qui constituait les fossiles, et leurs empreintes seules se retrouvent dans les grès ; quelques fossiles dont le test était siliciflé ont pu résister à la destruction ; tel est le cas des nummulites que nous retrouvons ici.

A quelques pas de ces sablières s'exploite la craie ; mais elle s'exploite par des puits et non pas à ciel ouvert ; nous ne pourrions donc pas voir la roche en place et son contact avec les terrains supérieurs.

Nous redescendons à la Croix-d'Anzin où nous déjeûnons ; puis le tramway nous emporte à Bruay ; nous descendons près de la rue de la Gare pour nous diriger vers le bois ; à l'entrée de la forêt (territoire de Raismes) se trouvent deux sablières dont la coupe est très nette.

La partie inférieure est constituée encore par des sables tertiaires.

La partie supérieure est formée d'un diluvium composé de cailloux brisés et parfois roulés, qui ravine irrégulièrement les sables tertiaires, et que couronne le limon.

Les sables varient du blanc au jaune brun ; les parties les plus blanches sont pointillées de petits grains de glauconie d'un vert brun ; cette glauconie (ou silicate de fer) en s'altérant sous l'influence de l'air et de l'eau se transforme en oxyde de fer et donne au sable sa couleur plus ou moins jaune. On remarque facilement que les couches, très variables d'inclinaison et de direction, ont dû se déposer sous l'influence de courants.

A la partie supérieure des sables se trouvent des bancs de grés ; ces grès, en plaques parfois volumineuses, présentent une surface inférieure mamelonnée, tandis que leur surface supérieure est ordinairement presque plate ; à la demande de l'un des excursionnistes, M. Gosselet nous explique la formation de ces grès dans les masses sableuses où ils sont intercalés : des infiltrations d'eau ont dissous une partie de la silice des sables, et ces eaux, ainsi chargées de silice en dissolution, ont cimenté les grains de sable des couches sous-jacentes, en s'étalant sous forme de stalactites basses, et en produisant les ondulations mamelonnées de la surface inférieure.

Beaucoup de ces plaques de grès ne sont plus, du reste, dans la position où elles ont été formées ; le sable qui les surmontait a été enlevé, et le plus souvent même elles sont descendues sur place, à la suite de l'enlèvement par les eaux d'une partie du sable qui les supportait

Ces sables et grès tertiaires peuvent être rapportés au niveau des sables d'Ostricourt.

Quant au diluvium, on y trouve des cailloux très variés : des fragments de grès tertiaires remaniés, des cailloux arrondis à qui la mer seule a pu donner cette forme, un très grand nombre de silex plus ou moins brisés mais dont les arêtes ne sont plus vives et ont du être émoussées dans le cours d'un grand fleuve.

Ces silex, provenant de la craie à cornus, ont été exposés à l'air pendant l'espace énorme de temps qu'à duré l'époque tertiaire ; ils ont donc subi bien des variations de température, etc ; ils ont ensuite été remaniés dans le diluvium quaternaire, à l'époque ou la rivière que nous appelons l'Escaut était un large fleuve qui couvrait toute la plaine environnante et la recouvrait soit de diluvium, soit de limon

De là, nous allons visiter, en longeant le bois vers le Nord-Est, une autre sablière dite du coron du bois (près de la limite entre la forêt de Raismes et Bruai) ; nous y remarquons que les sables tertiaires sont ici surmontés non plus d'un diluvium caillouteux comme dans les sablières précédentes (diluvium inférieur) mais par un diluvium sableux, plus récent. M. Ladrière, qui s'est fait une spécialité de l'étude si difficile des terrains quaternaires, rapporte ce diluvium à l'âge de la pierre polie ; il nous y fait remarquer en effet quelques menus fragments de poterie de cet âge.

Un peu plus loin, après avoir traversé le chemin de fer d'Anzin, nous visitons encore une sablière située dans un angle formé par le territoire d'Escaupont ; nous y retrouvons, au-dessus des sables tertiaires, le diluvium inférieur déjà observé, mais la disposition en est très remarquable ici : les bancs de silex brisés font alternance avec des séries de bancs de sable passant en certains points à l'argile. Tous ces matériaux si divers ont pourtant été déposés dans le même lit de l'antique Escaut, mais sous l'influence de courants variables en intensité et en direction.

Nous traversons de nouveau la voie ferrée et nous nous dirigeons vers l'avaleresse Lagrange.

Cette avaleresse a été creusée depuis peu par la Cie des Mines d'Anzin à l'extrémité de la forêt de Raismes vers Escautpont.

Les travaux de creusement ont été suivis par M. Gronnier qui a donné la coupe exacte de toutes les couches traversées jusqu'aux schistes houillers ; cette coupe imprimée est distribuée aux excursionnistes. En outre la Cie d'Anzin avait fait disposer sur une grande table des échantillons de tous les terrains ainsi que des fossiles principaux.

Au moyen de ces échantillons, M. Gosselet donne, avec l'aide de l'ingénieur de la Cie d'Anzin qui a dirigé les travaux, l'explication complète des diverses couches traversées.

C'est d'abord (de haut en bas) le terrain quaternaire représenté ici par 4 mètres de sables terminés par une petite couche de gravier. Puis vient le terrain tertiaire dont un seul étage, le landénien, est ici représenté. Il a une épaisseur de 23 mètres et est composé de diverses couches d'argiles; M. Gosselet signale ces argiles comme constituant un premier niveau d'eau; elles retiennent une partie des eaux pluviales dont le surplus est arrêté par des couches argileuses inférieures.

Viennent alors les terrains secondaires; et bien que le terrain crétacé supérieur existe seul ici (il n'y a ni crétacé inférieur, ni jurassique, ni trias) leur épaisseur est de 85 mètres, dont 20 mètres pour le Sénonien, 45 mètres pour le Turonien et 20 mètres pour le Cénomanien.

La couche secondaire, la plus récente, est ici une craie blanche tendre, homogène, sans silex, ayant 12 mètres d'épaisseur; les géologues lui donnent le nom de zone à *Micraster cor-anguinum*. Vient ensuite la zone à *Micraster cor testudinarium* (épaisse ici de 8 mètres) composée de cette craie grossière, souvent glauconieuse, dont nos ancêtres se sont servi pour leurs constructions, et dont l'exploitation a donné lieu à ces souterrains si nombreux aux environs de Valenciennes, de Lille, etc.

Ces deux zones constituent le Sénonien de notre région.

Le Turonien y commence par la zone à *Micraster breviporus*, de 11^m 1/2 d'épaisseur; c'est la craie blanche marneuse avec silex, désignée sous le nom de craie à cornus.

Il se continue par la zone à *Terebratulina gracilis*, épaisse de 19^m 1/2; cette zone est composée d'alternances de marne argileuse sableuse (bleus des mineurs) et de calcaire argileux tantôt dur (forte toise) tantôt plus tendre (petits bancs).

M. Gosselet nous fait remarquer que les couches les plus argileuses de cette zone sont celles qui retiennent la plus grande partie des eaux

supérieures ; c'est la zone qui donne le plus grand nombre de sources et qui alimente presque toutes nos rivières.

Le Turonien se termine enfin par la zone à *Inoceranus labiatus*, de 14^{m} d'épaisseur, composée de marnes parfois très argileuses et parfois calcaires, auxquelles, selon leur couleur, les mineurs ont donné le nom de dièves vertes, dièves rouges, dièves blanches et dièves grises. Ces marnes argileuses, quand elles affleurent, *coulent* très facilement ; assez dures quand elles sont desséchées, elles se liquéfient presque sous l'influence de l'humidité ; ce sont elles qui arrêtent complètement les eaux supérieures qui ont pu traverser les 1er et 2e niveaux signalés ci-dessus.

Le Cénomanien débute par la zone à *Belemnites plenus* (tourtia) ; ce sont des marnes grises très glauconieuses avec un banc de poudingue à la base ; le tout n'atteint pas 3^{m} d'épaisseur. — Puis vient la zone à *Ammonites laticlavius* (3^{m}50 d'épaisseur), dont les argiles glauconieuses avec nodules de phosphates de chaux, et les graviers indiquent des formations de rivages.

Suit la zone à *Pecten asper* (3^{m}50 d'épaisseur), formée d'argile sableuse d'un vert parfois très foncé.

Enfin la zone à *Ammonites inflatus* (11^{m} d'épaisseur), ou meule de Bracquegnies, qui forme la base du Cenomanien, est formée de grès verdatres alternant avec des marnes sableuses, puis de marne plus ou moins dure (dur banc) et remplie de cailloux.

C'est après avoir traversé toutes ces couches que l'on arrive enfin aux schistes houillers.... et au charbon (terrains primaires).

Tandis que tous les terrains supérieurs (dits morts terrains) sont en couches sensiblement horizontales, les schistes houillers et les couches de charbon intercalées sont au contraire fortement obliques, relevées, plissées, etc.

Après nous avoir donné ces explications, en indiquant en outre successivement les fossiles principaux de chaque zone, M. Gosselet nous a montré la série des mêmes couches parmi les déblais provenant du creusement de l'avaleresse.

Pendant ce temps, M. Guary, Directeur général de la Compagnie des Mines d'Anzin, était arrivé, accompagné de plusieurs Ingénieurs de la Compagnie ; pour nous faire les honneurs de l'avaleresse, il nous offre un petit lunch d'autant plus apprécié que la fraîcheur du champagne glacé contrastait agréablement avec la chaleur intense de cette journée ; ce fut l'occasion de plusieurs toasts successivement

portés par M. Six, vice-président de la Société Géologique, M. Guary et M. Gosselet.

Comme l'heure avançait, M. Gosselet renonce à la visite des sablières du Mont-des-Bruyères et décide que nous nous dirigerons immédiatement vers la Fontaine-Bouillon, en traversant la forêt de Raismes.

Arrivés à cet établissement thermal, nous visitons successivement ses sources et ses boues ; M. Gosselet nous donne, à ce propos, divers renseignements dont la plupart devaient retrouver leur place dans la conférence très intéressante qui suivit cette visite et qui avait pour objet *l'origine des eaux de St-Amand.*

M. Gosselet nous signale que la première étude rationnelle de ces eaux au point de vue géologique a été faite par M. Laloy, dont il résumera les travaux en les complétant par les observations récentes.

Il rappelle la série des couches que nous avons étudiées à l'avaleresse Lagrange et qui doivent être sensiblement les mêmes ici.

Il fait observer la situation de l'établissement thermal au milieu d'un marécage, dans une sorte de cuvette, dont les bords sont constitués par les sables tertiaires et dont le fond (à 5 mètres environ) est formé d'une argile très sableuse qui retient un peu les eaux superficielles.

Il aborde ensuite immédiatement la question de l'origine des eaux :

Evidemment les eaux et les boues de St-Amand ne doivent pas leurs propriétés à ces eaux superficicielles ;

Les eaux thermales ne peuvent venir non plus de la nappe signalée à la base des terrains tertiaires, à une vingtaine de mètres de profondeur ; car les autres puits forés, dans les environs, à cette profondeur, devraient donner également des eaux sulfureuses ;

Elles ne viennent pas non plus ni de la grande nappe qui est au-dessus des dièves, et qui alimente nos cours d'eau, puisque ces cours d'eau n'ont rien de sulfureux, ni de la troisième nappe aquifère située dans les dièves, qui donne également des eaux non sulfureuses.

A ce propos, il faut observer que si parfois des puits creusés dans la craie ont donné pendant un certain temps des eaux légèrement sulfureuses, cela provient de ce que la craie contenait, dans le voisinage de ces puits, des rognons de pyrite (bisulfure de fer), laquelle se transforme, sous l'influence de l'eau et de l'oxygène de l'air, en sulfate de fer, lequel donne de l'acide sulfhydrique en se décomposant à son tour au contact de matières organiques et notamment des bases du puits ; mais cet effet est toujours passager et l'odeur sulfureuse disparaît bientôt (lorsque le rognon de pyrite a été complètement transformé).

Ces eaux ne viendraient-elles pas d'une poche (quelque chose d'analogue au torrent d'Anzin, ou aux poches de Bernissart) ? Ce ne serait pas impossible ; mais c'est peu vraisemblable.

Et les faits suivants démontrent qu'il faut aller chercher dans des couches plus profondes l'origine des eaux de St-Amand :

D'abord remarquons que les eaux de beaucoup les plus sulfureuses de l'établissement sont celles de la source provenant d'un forage (fort mal effectué du reste et comblé en partie) ; qu'un autre forage exécuté il y a 20 ans à St-Amand, lieu dit le Clos, et poussé jusqu'au calcaire carbonifère, a donné une eau très sulfureuse ; qu'un autre forage exécuté encore à St-Amand, il y a plus de 40 ans, a également donné une eau sulfureuse tellement abondante qu'on s'est empressé de combler le forage de peur des éboulements ; qu'ailleurs des eaux sulfureuses ont souvent été rencontrées dans des travaux de mines et spécialement dans une bowette de Meurchin.

Toutes ces eaux, plus sulfureuses du reste que celles de St-Amand, mais de même caractère, se rencontrent dans les puits qui ont été forés jusqu'au contact des schistes houillers et des calcaires carbonifères sous-jacents. Les schistes et grès houillers, qui contiennent des eaux salées, ne contiennent pas d'eau sulfureuse en quantités appréciables ; mais dès que l'on atteint les calcaires carbonifères on trouve, au contraire, des eaux sulfureuses. Cela s'explique facilement par cette remarque que les couches intermédiaires entre les schistes houillers et le calcaire carbonifère sont beaucoup plus riches en pyrites (à ce point que ces pyrites sont employées à faire de l'alun dans les environs de Liège).

Or, la limite entre les schistes houillers et les calcaires carbonifères passe à 200 mètres environ de l'établissement thermal de Saint-Amand.

Ici, c'est la nature qui a ménagé les premières sources auxquelles l'établissement doit son existence ; les eaux provenant des calcaires carbonifères, s'échappent à travers une crevasse et montent ensuite dans les fissures des morts-terrains ; dans ce conduit naturel, aussi mal clos sans doute que peu régulier, ces eaux inférieures se perdent en partie, se refroidissent, se mélangent avec les eaux des niveaux supérieurs. Cela explique la diversité de nature des eaux des diverses sources : l'une est sulfureuse et froide (fontaine de l'Évêque d'Arras) ; des trois autres réunies dans l'intérieur de l'établissement, l'une est légèrement sulfureuse, l'autre très légèrement ferrugineuse, et la troisième un peu carbonique, dit-on ; mais toutes trois sont sans pro-

priétés bien marquées, et non utilisées ; les eaux provenant du sondage sont bien plus sulfureuses, plus chaudes et contiennent, en outre, de la barégine.

Cette substance, se rencontre dans toutes les eaux sulfureuses thermales, et ne se rencontre jamais dans les eaux supérieures ; on a dit que la barégine agissait pour transformer les sulfures en sulfates et était ainsi la cause des eaux sulfureuses ; M. Gosselet considère, au contraire, la barégine comme une substance organique qui ne se développe que dans les eaux sulfureuses thermales.

Nous avons pu observer cette barégine et constater, en outre, les caractères très sulfureux de cette source extérieure, ainsi que la force et l'abondance avec laquelle elle jaillit, malgré la défectuosité du forage.

Tout concourt donc à démontrer que les eaux thermales de Saint-Amand ont leur origine dans les couches des calcaires carbonifères au voisinage des schistes houillers.

Pourquoi montent-elles à la surface ?

C'est que Saint-Amand est situé à 20 mètres environ d'altitude au-dessus du niveau de la mer ; tandis que les couches qui fournissent ces eaux sont, dans les environs de Charleroy, à une hauteur qui varie de 45 à 60 mètres, et dans les environs de Liège à plus de 100 mètres.

Il est donc vraisemblable que si un sondage était bien effectué, non seulement les eaux en provenant seraient plus riches et plus chaudes, mais encore jailliraient à une hauteur considérable.

Il y a là, pour Saint-Amand et son établissement thermal, une question de la plus haute importance.

Après cette conférence, dont les lignes qui précèdent ne sont qu'un faible écho, nous dînons tous ensemble à l'établissement, et retournons ensuite les uns dans la direction de Valenciennes, les autres dans la direction de Lille, convaincus que chacun de nous gardera le meilleur souvenir de cette journée instructive où n'a cessé de régner la plus intime cordialité.

UN NATURALISTE VALENCIENNOIS.

II.

NOTE

sur les études de Terminologie et de Prononciation géographiques

ENTREPRISES PAR LA SOCIÉTÉ DE BORDEAUX.

La société de géographie commerciale de Bordeaux s'occupe, avec une grande persévérance et un grand zèle, de la terminologie et de la prononciation des mots géographiques. Elle veut, à la fois, enrichir le langage technique en empruntant aux dialectes locaux les expressions qui lui manquent, et fixer par l'écriture la prononciation locale des noms propres.

Rien à dire de la première portion de la tâche qu'elle s'est fixée. Pourvu qu'elle ne se montre pas trop hospitalière, et n'encombre pas le dictionnaire de mots mal construits ou inutiles, la langue générale ne pourra évidemment que gagner en précision et en clarté aux apports que lui feront les dialectes particuliers de nos vieilles provinces.

La seconde partie de sa tâche doit, au contraire, suggérer quelques réflexions et inspirer certaines réserves.

Que veut cette société ? Rechercher sur les lieux mêmes la prononciation usuelle du nom de chaque commune ; la fixer par l'écriture, et faire ensuite que cette prononciation soit officiellement adoptée par l'ensemble des géographes et des administrations publiques.

Le malheur, c'est que — résultat facile à prévoir ! — elle arrive à constater que des terminaisons de même orthographe affectent, suivant les provinces, des sons très variés.

Ainsi :

a) **Aillevillers** se prononce *Aillevilaire*
mais
Arvillers se prononce *Arvilé*

b) **Aspet** se prononce *As'pet'*
mais
Baillet se prononce *Baillé*

c) **Bettembos** se prononce *Bétambô*
mais
Urdos se prononce *Urdoss*

d) **Escot** se prononce *Es'cot'*
mais
Le Plessis-Gassot se prononce *Le Pléci-Gaceau*

e) **Marlers** se prononce *Marlé*
mais
Maulers se prononce *Maulerre*

f) **Grez** se prononce *Gré*
mais
Orthez se prononce *Orthèss*

D'autres fois, ce sont les lettres initiales qui, suivant les mots, exigent une articulation différente.

g) **Warloy** se prononce *Ouarloi*
mais
Wiencourt se prononce *Viencourt.*

Que conclure de cette enquête? Que la même anarchie qui, au sein de la langue générale rend le *t* final sensible dans *dot* et insensible dans *abricot*, ou qui nous fait prononcer de deux façons très distinctes des mots à orthographe semblable tels qu'*aspect* et *suspect*, existe plus sensible encore au sein de la langue particulière de la géographie. Mais reste à savoir si cette anarchie est mauvaise ou bonne, si après l'avoir constatée, nous devons nous efforcer de la perpétuer, et c'est ici que nous cessons d'être tout-à-fait d'accord avec la société de Bordeaux.

Actuellement encore, chacune de nos anciennes provinces parle le français avec un accent plus ou moins caractéristique et, hors de bien rares exceptions, personne ne confondra un gascon avec un lorrain ou un normand avec un provencal. Mais ces accents tendent à disparaître peu à peu ; les voyages, l'influence prépondérante de Paris, l'habitude de la lecture, finiront par en avoir raison. Non-seulement l'unification de la prononciation française s'établira, mais encore, malgré la résurrection passagère de la littérature en langue d'oc, qui ne saurait être approuvée en principe malgré le talent de Mistral et de ses émules, les patois locaux seront étouffés, et nous éprouverons

[illegible] plus en plus le besoin d'une langue commune, facilitant les échanges [illegible] et matériels entre tous les peuples civilisés. Le latin rem- [illegible] est offert, et le bruit qui se fait aujourd'hui autour du Volapük [illegible] n'est que la manifestation ridicule d'un désir très légitime. N'est-ce [illegible] pas remonter le courant et marcher à l'encontre du progrès que [illegible] vouloir immobiliser, dans la prononciation des mots géographiques, des particularités qui s'effacent partout ailleurs ?

La société de géographie commerciale de Bordeaux peut donc continuer son enquête ; elle recueillera ainsi une foule de renseignements qui, plus tard, serviront à l'histoire des anciens patois. Toutefois, cette enquête ne deviendra pratiquement digne d'intérêt que si, après avoir constaté des différences de prononciation pour les mêmes syllabes entre les diverses portions de la France, elle suggère les moyens, non de perpétuer ces différences, mais de les faire disparaître.

S'il en était autrement, l'œuvre si laborieusement commencée par la société de Bordeaux serait nuisible et non utile.

PAUL FOUCART.

COURS ET CONFÉRENCES DE ROUBAIX EN 1886.

Cette année comme les précédentes, la section de Roubaix, si intelligemment présidée par M. Henry Bossut, a pu offrir, dans la salle de la Bourse mise gracieusement à sa disposition par la Chambre de Commerce, une série de conférences des plus intéressantes que l'on trouvera ci dessous résumées par M. Victor Duburcq, secrétaire. Ces conférences, dont la plupart étaient accompagnées de projections, ont attiré tous les samedis plus de 400 personnes. M. Henry Bossut a été grandement aidé par leur organisation, par le Comité spécial roubaisien et en particulier par MM. Lebucque-Comerre, Junker, Cyrille Ferlié fils, etc.

L'ouverture solennelle des cours a eu lieu le 13 janvier, et par exception dans le grand salon de la Mairie.

DISCOURS D'OUVERTURE.

Voici en quels termes M. Henry Bossut, vice-président de la Société de géographie, a ouvert la série, en présentant au public M. Guillot, ancien secrétaire-général, qui avait bien voulu venir de Paris pour faire la première conférence.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il appartenait à l'ancien Secrétaire-général de Société de géographie de Lille, aujourd'hui membre d'honneur de notre Société, à M.Eugène Guillot, l'éloquent professeur agrégé d'histoire du Lycée Charlemagne, d'inaugurer cette troisième série de nos conférences.

Mais avant de goûter le plaisir de l'entendre nous parler de l'Asie centrale et de suivre avec lui les luttes d'influence de deux puissants empires qui se disputent la prépondérence dans ces contrées un peu loin de nous, il est vrai, fort intéressantes néanmoins pour la France, permettez-moi de vous adresser quelques paroles aussi rapides que possible, et vous dire ce que nous avons fait au *Comité de Roubaix* et ce que nous proposons de faire encore en vue de pousser de plus en plus la jeunesse intelligente, travailleuse et énergique de Roubaix vers les connaissances géographiques et commerciales.

Nous avons toujours pensé que notre action doit s'exercer sur nos jeunes gens au caractère résolu et entreprenant qui ont la noble ambition de faire fortune en allant à l'étranger servir la France et aider

particulièrement le commerce et l'industrie de Roubaix. Nous avons la naïveté de croire que l'honneur national est satisfait aussi quand, à la suite de l'armée et de la marine, et après leurs victoires et leurs conquêtes, des négociants français vont hardiment dans ces pays nouveaux, vendre les produits de nos fabriques, et nous ne considérerons notre œuvre vraiment et utilement accomplie, que le jour où nous aurons lu dans les journaux anglais et allemands que les Français commencent à savoir profiter de leurs conquêtes. C'est peut-être ici le cas de faire entendre à ceux qui nous gouvernent et qui ont charge de notre prospérité industrielle et commerciale, cette vérité qui frappe tous les esprits sans nous corriger, à savoir que jusqu'à présent nos concurrents étrangers, plus habiles ou plus encouragés que nous, entrent au même titre sinon mieux que nous, dans les pays que nous avons conquis et dont nous leur avons ouvert les portes aux prix de nos millions et au prix, hélas! du sang de nos soldats, sans nous réserver le profit de notre œuvre.

Ah! ne médisons pas trop, Messieurs, de la devise « Chacun pour soi et Dieu pour tous », car dans les affaires et dans les questions d'intérêts matériels qui décident du travail et de la prospérité d'une nation, l'égoïsme est non seulement permis, il est presque obligatoire, et le désintéressement est, selon nous, une erreur et une fausse gloire, quand il s'agit de vivre et de faire vivre. Si nous avions voix au chapitre nous conseillerions à nos ministres d'agir comme le chancelier de fer qui protège l'industrie et le commerce de l'Allemagne, à l'intérieur, par des décrets aussitôt exécutés que promulgués; à l'extérieur, par des subventions et son puissant appui.

Le « *Sic vos non vobis* » du poète latin aurait dû nous avertir et nous éclairer depuis longtemps. — Faisons des vœux, Mesdames et Messieurs, pour que l'expérience nous apprenne enfin à nous servir les premiers, sur le champ de bataille des intérêts matériels. Dieu merci! nous pourrons encore demeurer fiers de la générosité française et de son aspiration à faire le bien, quand il y va de l'honneur de la France! (*Applaudissements*).

Mais je n'ai nulle intention de faire ici une excursion au-delà de notre domaine, je me suis seulement laissé entraîner par le sujet qui nous occupe et nous préoccupe; je veux dire la géographie et ses conséquences au point de vue de notre grande ville de Roubaix. Je m'arrête donc, pour regarder un peu en arrière et pour constater que nous n'avons pas tout à fait perdu notre temps.

En effet, toutes nos conférences de la dernière saison ont été suivies par un nombreux auditoire ; si nous pouvions désirer que les membres de la société roubaisienne, aimant les fêtes et les réunions agréables, s'y rendissent, les dames surtout, en plus grand nombre, pour applaudir la parole souvent éloquente, toujours instructive de nos conférenciers, nous étions heureux de constater une assistance bienveillante et de compter parmi les trois ou quatre cents personnes, habituées fidèles à nos réunions, une jeunesse nombreuse et attentive.

Aussi, le concours de géographie de 1885 a-t il été brillant pour nos écoles et nous nous croyons autorisés, en attendant l'assemblée solennelle du 31 janvier, qui verra distribuer les prix, médailles et diplômes, à vous donner aujourd'hui les noms des jeunes vainqueurs, dont le succès doit stimuler l'ardeur de nos futurs champions au pacifique concours de 1886.

Voici les noms des jeunes gens et des jeunes filles que nous sommes heureux de proclamer :

1° Jules Devismes et Louis Barot, de l'Institut Turgot ; Clément Plateau, Emile Hellbig, Alfred Herchuetz, tous les trois de l'école libre de la rue du Tilleul, Léon Deplanque, Emile Delvinquier, de l'école de la rue de la Paix, Georges Deuil, de l'école de la rue Archimède.

2° Mesdemoiselles Marie Vandamme, Marguerite Lang, Eugénie Hurteau, Jeanne Deschemacker, Blanche Delahaye et Joanne Rigeaux, toutes de l'Institut Sévigné, à Roubaix (*Applaudissements*).

Que leurs professeurs et leurs institutrices reçoivent ici nos compliments bien mérités !

Notre Comité de Roubaix, en constatant la prospérité de la Société de géographie, se fait un plaisir et un devoir d'adresser ici de publiques félicitations à son président, M. Paul Crepy, qui a reçu, avec la croix de la Légion d'honneur, la juste récompense de son œuvre, bien commencée par lui et largement développée avec le sympathique concours de ses nombreux amis (*Applaudissements*).

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, il me reste à vous annoncer que nous avons la promesse d'un assez grand nombre de conférenciers pour reprendre, le 23 janvier, dans le local de la Bourse, gratuitement mis à notre disposition par la Chambre de commerce, la série de nos samedis hebdomadaires, réunions gratuites, je n'ai garde d'oublier de le dire tout en sollicitant de nouvelles adhésions Si notre appel est entendu, elles viendront heureusement s'ajouter, pour notre plus entière satisfaction, aux 1,500 noms qui font de la Société de

Géographie de Lille, une des plus considérables de France (*Applaudissements*).

M. le Président donne ensuite la parole au conférencier.

PREMIÈRE CONFÉRENCE (13 Janvier).

Les Russes et les Anglais dans l'Asie centrale,

Par M. GUILLOT, Professeur au lycée Charlemagne.

« Mesdames, Messieurs,

« Avant d'aborder le sujet que je dois traiter ce soir, permettez-moi » tout d'abord, dit M. Guillot, de présenter mes souhaits de cordiale » bienvenue aux membres de la section Roubaisienne de la Société de » Géographie de Lille.

» M. le Président a bien voulu m'inviter à traiter devant vous la » question intéressante de la lutte entre les Anglais et les Russes dans » l'Asie centrale.

» Je n'ai pas hésité et je suis venu. Certes, il eut pu trouver maint » conférencier plus digne d'un pareil honneur, mais j'ose dire qu'il » n'en est point de plus dévoué et de plus attaché à la Société de » Géographie que son ancien secrétaire-général.» (*Applaudissements*).

Après ce préambule, trop modeste à notre sens, M. Guillot aborde aussitôt son sujet.

La marche foudroyante de la Russie opposée aux progrès incessants de l'influence anglaise en Orient a donné naissance à l'une des questions politiques les plus graves de notre temps.

Cette question, à laquelle se rapporte une bonne partie des grands évènements contemporains, se représente sans cesse, parce qu'elle est toujours discutée et jamais résolue. Elle est à la fois ancienne et moderne : ancienne, parce qu'elle s'est posée en réalité le jour où la Russie, dépassant ses frontières naturelles, a cherché dans toutes les directions, et surtout en Asie, des territoires au climat plus clément, marchant ainsi à la rencontre du vaste empire Anglo-Indien; elle est moderne, car la lutte entre ces deux puissances, lutte directe au sujet du démembrement ou de l'intégrité de la Turquie, lutte indirecte au sujet de l'Asie centrale et de l'Inde, n'a commencé que de nos jours.

Toutes les principales phases de cet antagonisme, de cette opposition d'intérêts entre les deux grands empires, ont été examinées et décrites dans la première partie de la conférence de M. Guillot.

Le savant historien et géographe a groupé, tout d'abord les faits les plus saillants qui ont donné naissance à la question d'Orient.

Beaucoup de nos lecteurs les connaissent et, d'ailleurs, l'espace nous manque pour les rappeler.

Nous sommes également obligés, et bien à regret, de laisser de côté les détails très intéressants donnés par M. Guillot sur l'*orographie*, l'*hydrographie*, la population, le climat, les mœurs, de ce pays moins connu de nous peut-être, que l'Australie ou le Japon, bien qu'il soit plus rapproché.

Dans la dernière partie de sa conférence, M. Guillot s'est attaché à bien faire connaître les routes et les passages qui seront vraisemblablement les plus intéressants à connaître dans le cas, hélas ! trop probable, d'une lutte nouvelle entre les deux empires qui se disputent la possesion de l'Asie centrale.

Nous résumons le plus clairement possible les explications données par l'orateur.

Les trois points stratégiques les plus importants de l'Afghanistan sont : Hérat, à l'ouest, Kandahar au sud et Caboul à l'est.

Une armée qui voudrait marcher de Hérat sur Caboul devrait descendre assez bas vers le sud, aller jusque Kandahar, et remonter jusque Caboul. La ville de Caboul, si souvent occupée par les Anglais ne pourrait que leur servir de base d'opérations pour arrêter les Russes au passage de l'Indou-Kouch. La véritable route pour passer de la mer Caspienne dans l'Inde part de Michaelow, passe par Askabad, Saraks, le fameux défilé de Zulfikar, Kandahar, Quettah, traverse le Suleyman-Dagh à la passe de Bolan et aboutit enfin à Chikarpour.

Le conférencier s'est surtout attaché à bien démontrer que c'est là que s'engagera la lutte redoutable et redoutée qui décidera de la domination de l'empire des Indes. Il s'est surtout attaché à bien faire connaître le défilé de Zulfikar et toutes les principales villes qui l'avoisinent : Poul-i-Kathoum, Hérat, Marouchak, Pendjeh, Kara Tapa et enfin plus particulièrement la ville et l'oasis de Merv.

Du défilé de Zulfikar le conférencier a passé au Suleyman—Dagh (monts Soliman), dont il a été si souvent question depuis 1878 et dont la possession semblait à lord Beaconsfield devoir être la sauvegarde éternelle des possessions britanniques.

La chaîne des monts Soliman part du plateau de Pamir et s'étend entre le fleuve du Caboul et l'Indus. C'est dans l'un des passages de ces montagnes qu'en 1842 l'armée anglaise, battant en retraite, fut anéantie par le massacre épouvantable qui est resté légendaire et auquel échappa un seul homme qui vint raconter à ses compagnons effrayés le désastre de l'expédition britannique.

Parmi les nombreux défilés qui traversent le Suleyman-Dagh, deux surtout ouvrent une large route vers l'Inde et sont praticables à des armées en campagne, ce sont les défilés de Khaybers ou Khybers et de Bolan.

La passe de Khaybers évite le cours du fleuve Caboul, sa longueur est de 53 kilomètres, sa largeur varie de 20 à 135 mètres.

A proximité de cette passe, se trouve l'importante place forte de Peichawer dont les Anglais ont fait un centre de défense de premier ordre. C'est là qu'aboutit la grande voie ferrée venant de Calcutta par Lahore. Les Anglais ont commencé un chemin de fer destiné à protéger la passe de Bolan qui se trouve plus au sud ; le chemin de fer ira plus tard jusque Kandahar qu'ils ont occupé en 1878.

Depuis cette époque, ils se contentent de posséder tous les passages du Suleyman-Dagh, ces positions leur permettraient, en cas de guerre, soit de prendre l'offensive, soit de défendre l'entrée de l'empire indien.

Ainsi, et pour résumer la situation, les Russes sont maîtres des deux routes d'invasions qui peuvent les conduire, non sans difficulté cependant, jusqu'à Caboul, par le défilé de Bamian ou jusque Kandahar par le défilé de Zulfikar et Hérat.

Les Anglais ont de leur côté deux systèmes de défense. Occuper Caboul, et concentrer leurs forces autour de Quettah après s'être solidement installé à Bolan.

On voit que cette question des routes de l'Asie doit être placée au premier rang parmi celles qui touchent à la politique anglo ou russo-indienne, et M. Guillot a choisi un sujet d'actualité qui a été écouté pour sa conférence avec la plus grande attention.

Puis le conférencier, dans un langage sobre et clair, nous retrace les péripéties qui résultent de l'antagonisme et de l'opposition d'intérêts des Russes, d'une part, et des Anglais, de l'autre. Ce sujet d'actualité a produit une vive impression sur le nombreux auditoire qui n'a pas ménagé ses applaudissements à l'orateur, dont nous n'avons plus ici à faire l'éloge comme géographe et comme savant. Nous ne résumons pas cette conférence qui est et sera reproduite *in extenso* dans nos bulletins.

DEUXIÈME CONFÉRENCE (23 Janvier).

Le territoire contesté entre la France et le Brésil,

Par M. H. COUDREAU, professeur au lycée de Cayenne.

M. Coudreau se présente sans autre appui que sa mémoire, qui est remarquable, et une grande facilité de parole.

Ce sont là deux excellentes qualités, mais elles n'ont pas suffi à donner à la causerie de M. Coudreau l'esprit de suite à laquelle ses prédécesseurs nous ont habitués.

Il a parlé en termes humoristiques, souvent mêlés de sarcasme et d'ironie à l'adresse de l'Université ou de l'Administration coloniale, de l'instruction *intégrale* donnée aux nègres de notre colonie de la Guyane. Il a critiqué les procédés du Gouvernement envers ses fonctionnaires à l'étranger; procédés qui, a-t-il dit, vaudront peut-être à M. de Brazza d'être envoyé sur les bancs de Terre-Neuve, comme commandant d'une canonnière et qui ont valu à M. Chessé, gouverneur de Taïti, d'être révoqué pour avoir fait intelligemment son devoir.

M. Schœlcher, aussi, a eu son tour; l'orateur l'a accusé d'avoir fait, à lui seul, plus de mal à la question coloniale que quatre générations réunies. Puis est venue la description des placers d'or de la Guyane; des forêts vierges et des îles flottantes de l'Amazone dont il a fait un tableau très poétique; l'énumération des produits de ces régions d'une fertilité inouïe : cacao, caoutchouc, noix de touca, piaçava, etc....., quelques tableaux de mœurs locales, des remarques intéressantes sur le commerce que ces régions pourraient faire avec la France.

Tout cela, raconté un peu pêle-mêle, à bâtons rompus, à tel point que l'orateur a dû s'excuser, à différentes reprises, de se laisser aller, malgré lui, à de fréquentes digressions.

La Société de Géographie avait annoncé comme sujet de la conférence : *Le territoire contesté entre la France et le Brésil.* C'était aussi, croyons-nous, l'intention de M. Coudreau de traiter cette question et à différentes reprises il a tenté de l'aborder.

Mais, chaque fois, une anecdote plaisante, une observation personnelle l'en éloignait, et les auditeurs, bien qu'ayant été très intéressés par le conférencier, en ont été à se demander après la conférence quelles sont les limites du *territoire contesté* et quelles sont les causes du litige entre la France et le Brésil.

Malgré cela, nous le répétons, M. Coudreau est un habile conférencier, un peu familier peut-être, à coup sûr très sceptique, mais possédant beaucoup d'aplomb et d'expérience.

S'il nous revient un jour, nous souhaitons que ce soit par une température plus clémente et alors qu'il ne sera plus épuisé par une série de conférences comme celles qu'il vient de faire à Paris, au Hâvre, à Tours, à Lille, à Saint-Quentin.

Cette conférence a été publié *in extenso*, page 42, du dernier volume, d'après la sténographie qui en a été faite à Lille où le même orateur s'est fait entendre.

TROISIÈME CONFÉRENCE (30 Janvier).

Bordeaux et le bassin de la Gironde,

Par M. LEFEBVRE, professeur à l'Institut Turgot.

« Les conférenciers qui m'ont précédé à cette tribune, — dit en » commençant M. Lefebvre, — vous ont parlé de pays lointains, ils » vous ont fait parcourir l'Asie centrale, voyager sur les bords de » l'Amazone, à travers le Brésil et la Guyane, comme on ne saurait » goûter un meilleur repos qu'au pays natal, c'est du pays natal, ou du » moins de l'une de ses régions les plus intéressantes, que je vais » vous entretenir ce soir. »

M. Lefebvre aborde aussitôt son sujet. Il donne un rapide aperçu de ce qu'était le bassin de la Gironde aux temps préhistoriques.

Cette première partie, toute scientifique, a permis au conférencier de faire preuve d'érudition; elle a été présentée d'une façon très claire, malgré l'emploi forcé de mots barbares que le public est peu accoutumé d'entendre.

Après quelques explications sur les populations *dolichocéphales* « à crâne très allongé » et *bachycéphales* « à crâne court; » sur la géologie de cette contrée, aux âges quaternaires, sur les dolmens, les tombeaux, etc.... M. Lefebvre arrive aux origines de la ville de Bordeaux.

Les éléments que l'on possède pour reconstituer ces origines sont peu nombreux, mais on sait cependant que Burdigala existait à l'époque des Gaulois; que, déjà, c'était un centre de commerce, et qu'il s'y trouvait des écoles et des orateurs.

Dans un ouvrage latin de peu de valeur littéraire, mais intéressant par les renseignements qu'il contient, Ausone, né à Burdigala, chantait déjà les vins de sa patrie ; et il ressort des documents les plus anciens, que les vins de ce pays étaient surtout appréciés par les Anglais qui en faisaient une grande consommation.

Le chroniqueur valenciennois, Froissard, dit, dans l'ûn de ses ouvrages, qu'en 1373, *200 nefs d'une voile, marchands d'Angleterre et de Galle et d'Écosse arrivèrent au havène de Bordeaux, sur la Garonne, qui, là, allaient aux vins.*

La fortune de Bordeaux s'éleva rapidement. Au XVIIIe siècle, ce port était le plus important de France. Il a été dépassé depuis par Marseille et le Hâvre.

Bordeaux est situé à 100 kilomètres de la mer sur les rives d'un fleuve de 550 mètres de large, dont le cours affecte en cet endroit la forme d'un croissant. C'est cette disposition du fleuve qui a valu autrefois à cette ville d'être appelée « *port de la lune* » et aujourd'hui encore un croissant figure dans ses armes.

Les rues de Bordeaux sont larges, trop larges même, car la ville paraît trop grande pour ses 221,000 habitants.

Les principaux monuments sont la Cathédrale avec sa tour isolée qui fait penser aux campaniles italiens, les vieilles églises qui sont des modèles du style roman, ses anciennes portes du moyen âge, son théâtre qui n'a pas d'égal en Europe pour son architecture intérieure.

Il y a deux ponts sur la Garonne ; le fameux pont de pierre, qui a 17 arches, et le pont du chemin de fer aux piles tubulaires.

M. Lefebvre a fait une peinture très élégante des habitants de Bordeaux où l'on trouve à la fois le gascon aimable, gouailleur, familier, à l'*ascent* caractéristique ; le Basque, l'Espagnol, le Portugais, *pas toujours gai*, etc., puis il passe à l'étude commerciale de la cité girondine, berceau du libre échange français.

Incidemment, il cite quelques noms de négociants dont les firmes sont séculaires ; telle, par exemple, la maison Johnston qui existe depuis cent cinquante ans.

Mille à douze cents navires, de tonnage moyen, peuvent se tenir à l'aise dans le port de Bordeaux, mais ceux qui jaugent plus de 2,000 tonnes s'arrêtent un peu en aval ou à Pauillac à 40 kilomètres de l'embouchure.

Malheureusement le conférencier est obligé de constater qu'à l'heure actuelle, le chargement et le déchargement des navires se fait

encore, comme à Marseille, du reste, à main d'hommes et il se demande comment des ports aussi importants ne suivent pas la marche du progrès comme leur font leurs concurrents Anglais, Allemands et Belges. Nous n'avons pas en France d'installations maritimes comme à Anvers et cette situation est indigne d'un pays comme le nôtre.

En 1876, 24,800 navires sont entrés dans Bordeaux. Le principal article d'exportation est — cela se conçoit aisément — le vin, dont il s'expédie environ deux millions d'hectolitres par an, représentant à peu près le cinquième de la production totale de la Gironde. Le vingtième de cette exportation se fait en bouteilles; le reste, en futailles.

La valeur des marchandises exportées en 1876 a été de 554 millions dont 104 pour les vins de la Gironde dont le conférencier énumère et décrit les meilleurs crus. D'abord les vins de *Graves* rouges et blancs représentés par le *Haut-Brion* et le *Sauterne*. Puis les vins de *Côtes* dont le *Saint-Émilion* est la tête. Enfin le *Medoc* qui, lui, est composé de grandes marques telles que le Château-Laffite, le Château-Margaux, le Château-Latour, tous hors concours avec le Haut-Brion, Les propriétaires des crus les plus renommés sont les Rothschild, MM. Aguado, Larrieu, Las Cases, baron Sarget, comte Duchâtel, Johnston, les Errazu, les Halphen, etc., etc.

Ces vins classés se vendent, pris au château, jusqu'à 6,000 fr. le tonneau de neuf hectolitres ou quatre barriques.

Ce prix est quelquefois dépassé par le Laffite et le Margaux. Certaines années produisent des vins de qualité supérieure; 1811, 1815, 1868, 1869 ont été de celles-là. Il y a une dizaine d'années on a payé 310 fr. la dernière bouteille du Château Laffite de 1811, dit de la Comète.

M. Lefebvre explique comment se fait la classification des grands crus, il dépeint les principaux châteaux et vignobles, donne d'intéressantes explications sur la vendange, la mise au pressoir, le foulage, les chais, la mise en bouteilles, le maître de chais. Malheureusement, nous ne pouvons reproduire ici tous ces détails que le conférencier a donnés d'une façon claire, précise, attrayante, avec une pureté de langage et de style que pourraient lui envier bien des orateurs en renom.

Les applaudissements qu'il a récoltés ont dû le lui dire et nous souhaitons à la Société de Géographie beaucoup de conférenciers aussi éloquents et aussi sympathiques.

D'ailleurs, M. Lefebvre a prouvé que son dévouement était acquis à la Société, nous sommes certains qu'elle pourra encore y faire appel à l'occasion.

La péroraison de sa conférence a été une charmante allusion à Gustave Nadaud, le poète roubaisien, qui a si finement célébré la Garonne dans l'une de ses chansons.

QUATRIÈME CONFÉRENCE (6 Février).

L'industrie cotonnière dans les Indes,

Par M. Alfred RENOUARD.

Ingénieur civil, Manufacturier à Lille, Secrétaire-général.

Parmi les nombreux textiles végétaux de l'Inde, le jute est, sans conteste, le plus important de tous, non par sa valeur propre, mais par la part qu'il a prise dans le commerce d'exportation de l'Orient vers l'Europe. Et non seulement l'Inde nous envoie de grandes quantités de jute, mais elle consomme elle-même ce qu'il y a de mieux dans sa production. Les qualités défectueuses, ou seulement de second choix, sont trop souvent expédiées aux filateurs du continent moins exigeants que les Indiens.

En France, les filatures de jute sont peu nombreuses; elles se trouvent en majeure partie dans notre département. Cette matière s'emploie à Lille, à Dunkerque et à Roubaix mais dans une proportion très restreinte en face de la consommation énorme qu'en fait l'Angleterre.

M. Renouard a donné de minutieux détails sur la culture et récolte du jute aux Indes. Le rouissage, le décorticage et la mise en balles ont fait aussi l'objet d'explications très intéressantes que nous ne pouvons malheureusement pas reproduire ici. Le rendement de cette fibre est égal à cinq fois celui du lin en Europe; le mode d'emballage employé par les Indiens est très défectueux.

Le jute est souvent mis en balle dans un état d'humidité qui l'échauffe et provoque les incendies spontanés parfois dans les docks de Londres.

Bien souvent aussi les expéditeurs, — pour la plupart grecs d'origine, — emballent avec le jute une bonne partie de la terre sur laquelle il a reposé après le rouissage.

Le centre du commerce de ce textile est Calcutta : il est presque

tout entier dans les mains des Indiens, tandis que les musulmans se livrent de préférence à l'exploitation du coton.

Les tisserandes et les fileuses de jute sont des veuves d'Indiens qui n'ont pas voulu suivre leur mari dans la tombe, contrairement à la loi et aux habitudes du pays qui veulent qu'une femme ne survive pas à son époux.

Après décortication, les tiges de la plante servent de bois à brûler ou de clôtures pour les propriétés.

L'introduction du jute en Europe est due aux efforts de la Compagnie des Indes orientales, qui a sacrifié beaucoup d'argent pour arriver à ses fins. De 1792 à 1796 elle a dépensé 45,000 livres sterling rien qu'en frais d'annonces.

Dans la suite, cette Compagnie introduisit aux Indes la culture du lin et du chanvre, mais après bien des fluctuations, c'est le jute qui a pris la plus grande extension.

La guerre de Crimée et la crise cotonnière de 1863 ont beaucoup favorisé l'extension de la culture et de la consommation de cette fibre.

En 1865, le chiffre de l'importation était de 93,000 kilos; en 1872 il atteignait 370 millions de kilogrammes; actuellement on évalue les expéditions à 500 millions de kilogrammes.

Le commerce du jute en Europe se fait presque en entier à la Bourse de Londres.

M. Renouard fait une description pittoresque des docks et explique de quelle façon s'y font les achats. Les quatre cinquièmes de tout le jute consommé dans la Grande-Bretagne sont filés à Dundee. De tout celà il résulte que les Anglais ont le monopole du trafic de cette matière et qu'il est absolument impossible de leur faire une concurrence sérieuse.

Le jute sert à faire des sacs de toile d'emballage, de la toile cirée et des tapis pour parquets, des tentures d'appartements à bon marché, — cet article se fabrique à Roubaix, — des toiles à matelas, des paillassons et enfin du velours de jute.

L'orateur passe ensuite au coton. Cet autre textile est cultivé aux Indes de temps immémorial. Il y en a de deux sortes: l'une *arborescente* qui se cultive dans l'Irraoueddy; l'autre *herbacée* que l'on rencontre spécialement dans l'Himmalaya,

La cueillette est faite par des femmes qui ont acquis une grande habileté dans ce métier, puis il est deposé à terre, égréné et mis en balle.

(*à Suivre*).

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE

Nouveau tunnel sous la Tamise. — L'énorme circulation du pont de Londres évaluée à 7 millions de véhicules de toute nature et à 35 millions de piétons par an, a déterminé la métropole anglaise à faire construire en face de la Tour un nouveau pont. Toutefois, ce mode de dégagement a été jugé insuffisant, et une Compagnie vient de se former pour établir à la hauteur de King-William Street deux tunnels sous la Tamise. Ils seront exploités par des tramways funiculaires, l'un d'eux étant réservé au trafic montant, l'autre au trafic descendant. La voie aura 250 mètres de longueur entre les stations extrêmes de King-William Street et Elephant-and-Castle. Les trains seront séparés par des intervalles de deux minutes et pourront porter 100,000 voyageurs par jour. La durée du parcours sera de 8 à 9 minutes, arrêts compris, vitesse égale à celle qui a été adoptée par le Métropolitain. L'accès des stations souterraines sera facilité par des escaliers et des ascenseurs hydrauliques analogues à ceux qui viennent d'être établis pour l'exploitation du tunnel sur la Mersey entre Liverpool et Birkenhead. Le premier puits a été récemment ouvert près de la gare du Monument (chemin de fer Métropolitain), et les travaux se poursuivent activement sous la direction de M. Great'head, ingénieur de la Compagnie. On estime la dépense totale à 2.500,000 francs, soit un peu plus de 1,100 francs par mètre, y compris les expropriations, l'achat du matériel roulant, et même les frais de constitution de la Compagnie. On espère que l'exploitation pourra commencer dans 18 mois.

L'émigration transocéanique des États Européens. — Nous empruntons à la *Deutsche Rundschau*, de Vienne (VIIIe année n° 9), un relevé excessivement intéressant de l'extension et de la direction de l'émigration transocéanique de dix États européens pour la période de 1870 à 1883. Ce relevé est extrait de la *Statistica della emigrazione italiana nell' anno* 1883, publiée il y a quelque temps par la direction générale de statistique italienne.

Les données suivantes sont empruntées à ce document :

En ce qui concerne d'abord le nombre absolu des émigrants qui sont au-delà des mers, le chiffre le plus important est fourni par le Royaume-Uni où il s'élève à une moyenne de 200,000 personnes par an, dont plus de la moitié sont des Anglais. Ensuite, vient l'empire allemand avec 90,000 à peu près (voir tableau I), l'Italie avec plus de 40,000, la Suède avec plus de 15,000, le Portugal avec plus de 13,000, la Norwège avec 12,000 environ, l'Autriche cisleithanienne avec un peu plus de 7,000 et la Suisse, le Danemark et la France avec à peu près 5,000 émigrants. Cette série se présente cependant tout autrement si l'on compare les nombres relatifs. Alors le

premier rang est occupé par l'Irlande où l'on trouve plus de 1,200 émigrants au-delà de l'Océan sur 100,000 habitants. Viennent ensuite la Norwège avec 650, le Royaume-Uni avec 550, l'Écosse avec plus de 500, la Suède et le Portugal, chacun avec plus de 300, le Danemark avec 250, l'Allemagne et la Suisse, chacun avec 200 à peu près, l'Italie avec moins de 150, puis suivent, dans une proportion fort descendante, l'Autriche cisleithane avec 35 et la France avec 13 émigrants au-delà de l'Océan. Le tableau I fournit des données plus précises.

Tableau I. — *Moyenne de l'émigration annuelle vers les pays situés au-delà des Océans :*

	ÉTATS.	Moyenne par année.	Nombre des émigrants	
			absolu	sur 100,000 habitants.
1	Norwège	13	11.923	655
2	Grande-Bretagne	14	194.565	556
	Dont l'Angleterre	14	111.576	430
	» l'Écosse	14	19.914	533
	» l'Irlande	14	63.076	1.222
3	Suède	13	15.647	342
4	Portugal	10	13.300	306
5	Danemark	14	5.005	254
6	Empire allemand	13	89 668	198
7	Suisse	14	5.329	187
8	Italie	8	40.786	144
9	Autriche cisleithane	13	7.593	35
10	France	13	4.917	13

Lorsqu'on considère l'émigration transocéanique d'après les différentes années, on remarque des oscillations extraordinaires. Dans la période de 1870 à 1883, la Grande-Bretagne atteignait un maximum de 320,000 (1883) et un minimum de 95,000 (1877) émigrants ; en Allemagne, le plus grand nombre obtenu a été de 211,000 (1881) et le plus bas 22,000 (1877) ; les mêmes augmentation et diminution dans le mouvement d'émigration se montrent pour les autres États. Remarquons notamment l'abaissement de l'émigration allemande de l'Empire allemand en 1874, l'état stationnaire de cette diminution jusqu'en 1879 et le relèvement en 1880, situation qu'on attribue presque entièrement à la politique du régime de protection du chancelier. Pour démontrer combien cette assertion est peu fondée, il suffit de jeter un

coup d'œil rapide sur le tableau II. Si l'on examine, pour chaque État en particulier, les années pendant lesquelles le chiffre d'émigration est resté en dessus de la moyenne, on peut placer entre les années 1879 et 1880 du tableau II une règle et tirer la ligne de démarcation pour tous les États, l'année 1880 indique précisément une augmentation générale de l'émigration. Si nous examinons avec l'aide du même nombre moyen les autres données annuelles, il se fait que jusqu'en 1875 inclus, le petit mouvement d'émigration se maintient pour le Royaume-Uni et ses différentes parties; pour les autres États, par contre, ce mouvement stationnaire ne se maintient que jusqu'en 1874 inclus. (Cette règle n'est pas tout à fait applicable au Portugal, à l'Italie, à l'Autriche, à la France.) Il résulte de là que l'Empire allemand ne se distingue ici en rien des autres États, et qu'il ne faut pas chercher les motifs de la diminution subite de l'émigration transocéanique en 1875, son état stationnaire au petit chiffre obtenu jusqu'en 1870 inclus et son accroissement rapide en 1880 dans les situations économiques des pays d'origine — car il faudrait des causes qui s'appliqueraient à tous les États considérés — mais bien dans un autre ordre d'idées, peut-être dans les situations économiques des pays de destination. Les considérations qui précèdent trouvent leur appui dans le tableau suivant :

Relevé II. — *Émigration transocéanique pour la période 1870-1883 (par 1,000 personnes) :*

ANNÉES.	Norwège.	Grande-Bretagne.	Angleterre.	Écosse.	Irlande.	Suède	Portugal.	Danemark.	Empire allemand.	Suisse.	Italie.	Autriche cisleithane.	France.
1870	15	202	105	23	74	15	»	4	»	3	»	6	4
1871	12	193	103	19	71	13	»	4	76	4	»	6	7
1872	14	211	118	20	73	12	17	7	126	5	»	6	9
1873	10	228	123	21	84	10	13	7	104	5	»	7	7
1874	5	197	116	20	61	3	15	3	45	3	»	6	7
1875	4	141	85	15	41	4	15	2	31	2	»	10	4
1876	4	109	73	10	26	4	14	2	28	2	22	9	3
1877	3	95	64	8	23	3	11	2	22	2	23	6	3
1878	5	113	72	11	30	4	10	3	24	3	24	5	2
1879	8	164	104	19	41	13	13	3	33	4	40	6	4
1880	20	228	112	22	94	36	13	6	106	7	36	10	5
1881	26	243	140	27	76	41	15	8	211	11	44	13	4
1882	29	279	166	32	84	45	»	12	194	11	67	8	5
1883	»	320	183	31	106	»	»	8	166	13	70	»	»

Si l'on demande la direction que prend l'émigration européenne, la réponse est différente pour les divers États. Pour les émigrants de la Grande-Bretagne, de la

Suède, du Danemark, de l'Allemagne et de la Suisse, ainsi que pour la plus grande partie des États allemands, l'Amérique du Nord est le pays préféré par eux; pour ceux de l'Italie et de la France et pour les États de race latine, l'Amérique équatoriale et l'Amérique du Sud sont les pays choisis. Ainsi, pour la période de 1870-1883, presque toute l'émigration suédoise (98.20 p. c.) et pour la période de 1871-1882, la moyenne de l'émigration allemande (82.47 p. c.) s'est dirigée vers l'Amérique du Nord; du Danemark, pour la période 1870-1883, presque les 9/10es (88.58 p. c.) de la Grande-Bretagne à peu près les 3/4 (74.72 p. c.) et de la Suisse les 7/10es (77.33 p. c.) prenaient la même direction, tandis que la France n'y envoyait qu'un peu plus de 1/4 (28.04 p. c.) et l'Italie pas même le 1/5e (16.03 p. c.), de ses émigrants. Par contre, l'Italie envoyait vers l'Amérique équatoriale et l'Amérique du Sud presque les 3/4 de sa population émigrante (73.62 p. c.), la France plus de la moitié (51.76 p. c.), la Suisse pas encore 1/4 (22.10 p. c.). Si l'on considère maintenant que l'Italie et la France (le Portugal ne donne pas le chiffre de ses émigrants) sont précisément les États où l'état stationnaire du mouvement d'émigration pour la période 1874 à 1879 ne se fit pas sentir aussi fortement que pour les autres États, on peut admettre que ce ralentissement, partant l'augmentation de l'émigration des États européens qui le suivit, n'ont pas été amenés par la situation économique de ces États, mais bien par celle des États américains. Nous reviendrons sur ce point.

L'émigration vers l'Afrique ne prend quelque importance que pour l'Italie, celle pour l'Asie n'est d'aucune importance nulle part, tandis que l'émigration vers l'Australie a absorbé 18.41 p. c. de celle de la Grande-Bretagne et 9.30 p. c. de celle du Danemark pour la période de 1870-1883. De l'émigration française 15.32 p. c. se dirigeaient vers des buts inconnus. Des renseignements plus détaillés sont fournis par le relevé suivant:

Relevé III. — *Direction de l'émigration transocéanique moyenne annuelle (absolue et en pour cent) du chiffre total d'émigration des pays en question:*

ÉTATS.	Moyenne des années.	Amérique du Nord.		Amér. équat. et Amér. du Sud		Afrique		Asie		Australie		Directions inconnues	
		absolu	p. o/o	absolu	p. °/o	absolu	p. °/o	abs	p. °/o	absolu	p. °/o	abs.	p. °/o
1 Grde-Bretagne	14	150.291	74.72	»	»	12.049	6.87	»	»	32.323	18.41	»	»
2 Suède.....	13	15.506	98.20	»	»	»	»	»	»	70	0.96	71	0.84
3 Danemark....	14	4.663	88.58	22	0.67	»	»	»	»	350	9 30	30	1.45
4 Emp. allemand	13	85.705	92.47	2.648	4.75	207	0.47	31	0.37	1.077	2.24	»	»
5 Suisse.....	14	4.172	70.33	916	22.10	107	3.27	12	0.37	77	2.74	42	1.19
6 Italie.....	8	8.156	16 03	28.789	74.62	3.690	8.88	30	0.37	41	0 99	71	0.31
7 France.....	12	1.272	28.04	2.531	51.76	119	3.09	34	0.75	1	0.03	946	16.32

Examinons un peu plus en détail l'émigration vers l'Amérique. En ce qui concerne d'abord l'Amérique du Nord, on voit que pour tous les États, les années 1874 à 1879 sont celles qui donnent le plus petit nombre d'émigrants pour l'Amerique du Nord. La Grande-Bretagne descend, en 1877, au chiffre absolu le plus bas, notamment d'un peu plus de 53,000 personnes et dans la même année la partie de l'émigration totale de la Grande Bretagne atteint la plus petite proportion pour cent (55.9 p. c.) de l'émigration totale de 1877). La Suède avait également, en 1877, l'exode absolu le plus insignifiant vers l'Amérique du Nord ; par contre, l'émigration totale annuelle de la Suède a donné le plus petit pour cent pour l'Amérique du Nord en 1874. Le Danemark accusait en 1876 le plus petit chiffre absolu d'émigrants vers l'Amérique du Nord et le plus petit pour cent en 1874 (71.0 p. c.). L'Allemagne a donné le plus petit chiffre des émigrants en 1877 (18,300) et en 1876 le plus bas pour cent (80.3 p. c.). Les années correspondantes sont pour la Suisse 1875, pour l'Italie 1877, pour la France 1876 et 1877, comme cela résulte du relevé IV suivant :

Relevé IV. — *Émigration transocéanique vers l'Amérique du Nord 1870-1883 (les chiffres absolus en mille, les chiffres relatifs en pour cent du nombre total des émigrants du pays et de l'année dont il est question) :*

ANNÉES.	Grande-Bretagne		Suède		Danemark		Empire allemand.		Suisse.		Italie.		France.	
	absolu	p. °/°	abs.	p. °/₀	abs.	p. °/₀	absolu	p. °/₀	abs.	p. °/₀	abs.	p. °/₀	abs.	p. °/₀
1870	180.6	89.2	15.4	99.1	3.3	94.1	»	»	2.4	68.0	»	»	0.5	10.6
1871	175.7	91.2	13.0	98.5	3.3	83.8	73.8	97.2	2.7	70.9	»	»	1.3	19.4
1872	186.2	88.4	11.8	98.9	6.0	86.8	120.7	96.1	3.3	67.1	»	»	1.6	17.4
1873	195.8	85.7	9 5	98.4	6.2	85.7	96.7	93.3	3.5	69.8	»	»	1.2	17.1
1874	134.5	68.2	3.4	94.7	2.4	71.0	42 6	94.5	1.6	62.1	»	»	1.5	21.6
1875	93.5	66.5	3.6	97.3	1.7	82.6	27.9	90.6	0.9	48.9	»	»	0.7	19.3
1876	63.9	58.4	3 7	97.8	1.3	86.0	22.8	80.3	1.0	58.1	1.4	6.5	0.5	19.7
1876	53.2	55.9	2.9	97.5	1.4	74.7	18.3	83.1	1.0	60.7	1.0	4.3	0.6	17.9
1878	65.3	57.9	4.2	96.4	2 4	80.6	20.5	84.5	1.6	61.4	2.0	8.3	1.0	44.7
1879	109.8	66.8	12.8	99.2	3.0	96.9	30.8	92.6	3.0	69.1	3.2	8.1	1.5	41.2
1880	188.5	82.4	36.3	99.7	5.6	99.3	103.3	97.3	5.8	79.8	5.7	16 1	2.3	49.2
1881	200.0	82.3	40.6	99.6	7.9	99.3	206.5	98.0	10.0	91.4	11.9	27.0	2.6	58.4
1882	222.3	79.6	44.4	99.5	11.6	99.7	189.8	98.0	10.0	92 2	18.7	27.7	»	»
1883	235.8	73.6	»	»	8.3	99.7	160.5	96.6	11.6	86.1	21.3	30.3	»	»

Relevé V. — *Emigration transocéanique vers l'Amérique équatoriale et l'Amérique du Sud 1870-1883 (chiffres relatifs en pour cent du nombre total d'émigrants du pays et de l'année en question) :*

ANNÉES.	Danemark.		Empire allemand.		Suisse.		Italie.		France.	
	abs.	p. °/o	absolu	p. °/o	absolu	p. °/o	absolu	p. °/o	absolu	p. °/o
1870	2	0.06	»	»	951	27.22	»	»	2271	50.37
1871	49	1.25	1241	1.64	877	22.77	»	»	2854	43.83
1872	45	0.65	3718	2.96	1308	26.70	»	»	4743	52.02
1873	23	0.32	5604	5.41	1180	23.81	»	»	4174	57.56
1874	13	0.39	1544	3.42	878	32.86	»	»	3758	56.01
1875	34	1.6e	1837	5.97	718	49.52	»	»	2365	62 49
1876	11	0.69	4279	15.08	463	26.59	18.169	81.14	1528	58.97
1877	32	1.70	1626	7 40	335	19.81	18.193	88.96	1351	40.35
1878	16	0.54	1593	6.58	608	23.31	18.750	78.45	1246	53.82
1879	50	1.63	2147	6.45	954	22.25	33.867	85.04	2091	57.68
1880	9	0.16	2658	2.50	1105	15.23	27.324	76.59	2203	47 81
1881	18	0.23	2978	1.52	758	6.90	29.003	66.43	1791	40.19
1882	7	0 06	2491	1.29	834	7.65	41.026	60.66	»	»
1883	6	0.07	2708	1.63	1860	13.77	42.051	59 70	»	»

De ce que la part de l'émigration transocéanique totale vers l'Amérique du Nord se trouve au plus bas chiffre, à peu près à la même époque pour tous les États, on doit conclure que cette partie du continent américain exerçait en ce temps une attraction relativement plus petite sur l'émigration européenne, que pendant la période qui précéda et celle qui suivit. Par suite de cette moindre attraction du but des émigrants, la plupart des personnes désireuses d'émigrer résolurent de rester chez elles. C'est ce que démontrent les bas chiffres absolus pendant cette période. Les émigrants, en plus petit nombre, au lieu de se rendre dans l'Amérique du Nord, se dirigèrent vers l'Amérique équatoriale et celle du Sud, partie du continent pour laquelle on n'éprouvait pas la même répulsion que pour l'Amérique du Nord, car c'est bien en cela que se trouve la cause de ce ralentissement. C'est encore pour cette raison que, à part l'Italie et la France, où le mouvement est resté à peu près le même, le Danemark, l'Allemagne et la Suisse ont envoyé, pendant cette période, vers l'Amérique équatoriale et méridionale, non seulement un nombre absolu d'émigrants plus grand que précédemment, mais aussi un plus grand chiffre pour cent de leur émigration annuelle totale. Le Danemark a envoyé notamment vers ces régions, en 1877, près de 2 p. c., l'Allemagne, dans l'année précédente, 15.08 p. c., la Suisse, en 1875, plus de 40 p. c. de leur émigration totale. En Allemagne, cet

élan se maintient en faveur de l'Amérique équatoriale et du Sud jusqu'en 1879, et cessa la même année où l'Amérique du Nord rentra de nouveau dans ses anciens droits comme le démontre le relevé V.

ASIE.

Inde britannique. — Recensement de 1881. — Le *Zeitschrift* de la Société de géographie de Berlin publie un long travail de M. Émile Jung sur le recensement de l'Inde anglaise en 1881. Nous en extrayons les détails ci-après sur le mouvement général de la population :

PROVINCES.	Année du recensement antérieur.	Population totale du recensement antérieur.	1881.	Augmentation ou diminution.
Ajmere	1876	396 331	460.722	+ 64.391
Assam	1872	4.124.972	4.881.426	+ 756.454
Bengale	1872	62.705.718	69.536.861	+ 6.831 143
Berar	1867	2.227.654	2.672.673	+ 415 019
Bombay	—	—	—	—
Territoire britannique	1872	16.285.636	16.454.414	+ 168.778
États tributaires	1872	6.801.440	6.941.249	+ 139.809
Burma	1872	2.747.148	3.736 771	+ 989.623
Provinces centrales	—	—	—	—
Territoire britannique	1872	8 173.824	9.838.791	+ 1.664.967
États tributaires	1872	1.049.710	1.709.720	+ 660.010
Coorg	1871	168.312	178.302	+ 9.990
Madras	1871	31 597.872	31.170.631	— 427.241
Provinces nord-ouest et Audh	—	—	—	—
Territoire britannique	1872 / 1869	42.002.897	44.107.869	+ 2.104.972
États tributaires	1872	638.720	741.750	+ 103.030
Punjab	—	—	—	—
Territoire britannique	1868	17.609 518	18.850.437	+ 1.240.919
Baroda	1872	2.004.442	2.185.005	+ 180.563
Cochin	1875	601.114	600.278	— 836
Mysore	1871	5.055.412	4.186.188	— 869.224
Travancore	1875	2.308.891	2.401.158	+ 92.267
Totaux	.....	206.499.611	220.654.245	+ 14.154.634

D'après les calculs du service du recensement, l'augmentation normale annuelle de la population dans le Bengale, Madras et Bombay s'élève à 0,8 p. c., à 0,6 p. c. dans le Punjab et à 0,32 p. c. dans les provinces nord-ouest. D'après cela, il y aurait eu, lors du recensement antérieur, une erreur en moins dans le calcul de la population de 2,169,565 personnes pour le Bengale et un million pour les provinces nord-ouest. Par contre, on peut admettre que pour les autres territoires les résultats antérieurs se sont sensiblement rapprochés de la vérité.

D'après les résultats que nous avons sous les yeux, une population de 306,499.611 âmes s'est accrue dans une période moyenne de 9 années de 14,154,634 âmes, par conséquent de 6,85 p. c. Dans différentes provinces, cette augmentation s'est produite d'une manière très anormale; tandis que pour les États tributaires, dans les provinces centales, cet accroissement a été de 62,88 p. c., on n'a obtenu dans le territoire britannique de la présidence de Bombay, pour la même période, qu'une augmentation de 1,03 p. c. Dans le Mysore, on a constaté, dans les 10 années, une diminution de population de 17,19 p. c., dans Madras de 13,5 et dans Cochin (pour 6 années) de 0,14 p. c.

AFRIQUE.

Afrique australe. — Pluies. — Dans les parties occidentales et méridionales de l'Afrique australe, la pluie tombe principalement dans les mois d'hiver, à partir d'avril jusqu'en septembre. Dans la partie orientale elle tombe principalement avec le vent N.-O.; dans l'est, le vent du S.-E. est un vent de pluie. La chute des pluies varie de 2 pouces à 50 ou 60 pour quelques-unes des montagnes. A King's William, ville de la province de l'est, on a enregistré les pluies tombées depuis 1868. Les quantités annuelles ont été les suivantes :

1868.....	31 pouces.	1877.....	non mentionné.
1869.....	23 »	1878.....	15 pouces.
1870.....	28 »	1879.....	24 »
1871.....	28 »	1880.....	25 »
1872..... ...	30 »	1881.....	25 »
1873.....	21 »	1882.....	23 »
1874.....	37 »	1883.....	16 »
1875.....	23 »	1884.....	16 »
1876.....	38 »	1885.....	22 »

Une moyenne annuelle de 25 pouces, dont les deux tiers tombent pendant l'automne et l'été, d'octobre à mars; février et mars sont les mois les plus humides.

Il résulte de ce tableau qu'on a éprouvé une grande sécheresse à cette station pendant quelques années, et il est à espérer que l'on puisse compter sur un certain nombre de saisons humides. Une série de saisons humides contribuerait beaucoup à rendre la prospérité à la colonie du Cap. Parfois il se produit ici un déluge soudain de pluie, faisant naître, en aval de la vallée, un courant suffisant pour percer la barrière de sable qui existe à travers l'embouchure du Buffalo à East-London, ce qui permet aux vaisseaux d'entrer dans l'intérieur du port. Les mêmes phénomènes se présentent à l'égard des barrières de sable qui existent d'ordinaire aux embouchures de l'Orange et de plusieurs autres rivières de la colonie. Les pluies, dans toute la colonie, et particulièrement dans les districts du centre, tombent en grande

partie à la suite d'orages subits. Cela résulte à l'évidence d'une analyse des observations faites par l'auteur dans la ville de King's William, de 1880 à 1883, période pendant laquelle on a enregistré 70 pouces de pluie sur un total de 283 jours; de cette quantité, 30.25 pouces, enregistrés au bout de 242 jours, ont été formés de pluies de moins de 0.50; 19.88 pouces en 28 jours de pluies de 0.50 à 1 pouce et 19 87 pouces en 13 jours, de 1 pouce et au-delà en 24 heures.

La quantité la plus forte tombée en un jour a été de 2.04 pouces; celle immédiatement après a été de 3.11 pouces en 48 heures.

Colonies portugaises. — Le Portugal a pris récemment possession d'un vaste pays dans l'intérieur de l'Afrique Orientale, sur la limite de ses importantes possessions au Mozambique.

Par un télégramme daté du 23 juillet, le gouverneur-général de Mozambique annonçait au Ministre de la marine de Lisbonne que le gouverneur du district de Manica s'était emparé des terres de Rupir et de Massana dans la région du Bire, et qu'il avait soumis Caterere, Chiden, Chiume et Inhanbrosinga.

Les derniers noms nous semblent avoir été altérés par le télégraphe, nous croyons qu'on doit lire : Chirumbé et Inhassirango.

Cette occupation a une certaine importance, car elle place sous la domination portugaise une riche et immense région reconnue récemment par le capitaine Paira de Andrade; quelques cartes mentionnent cette région sous la dénomination générique de territoire de Changanora. Nous croyons que ce territoire peut être considéré dans ses limites au N. et au N.-E. par le fleuve Mazoi, affluent du Luanha; à l'Est par ce dernier fleuve et par le Canzere; au Sud, par le district composé des terres de Manica et par le Marue. Le Mazoi est, comme on le sait, à deux ou trois jours de marche au Sud de Tete.

AMÉRIQUE.

L'industrie minière en Colombie. - Avis a nos ingénieurs. — Le général Casabianca, gouverneur de l'État de Tolima, en Colombie, se préoccupe vivement de développer l'industrie minière de cet État. Il vient d'ordonner la création dans le Nord, au moyen d'une Compagnie anonyme au capital de 800,000 piastres (la piastre vaut cinq francs), d'un établissement d'essai et de fonte des minerais. Les étrangers sont invités à concourir à la fondation de cet utile établissement. La Société doit, en outre, faire venir de bons ingénieurs pour faire toutes recherches et études nécessaires à d'importantes exploitations minières.

Il y a en Colombie certains chemins de fer dont les études, depuis bien des années, entretiennent grassement des ingénieurs etrangers, peu soucieux de les faire aboutir. N'y aurait-il pas, cette fois, pour des ingénieurs français, avec de l'argent à gagner, un nom à se faire en menant rapidement à bien l'entreprise qu'on leur confierait? Sans compter que si un ou plusieurs de nos compatriotes se faisait agréer des Colombiens pour ces travaux, il y aurait sans doute de ce fait, pour nos usines, une commande de plusieurs millions de matériel d'exploitations qui, sans cela, ira ailleurs. Dans cette circonstance, M. le Ministre des Affaires étrangères ne pourrait-il utilement et vigoureusement seconder l'initiative de nos ingénieurs?

Ajoutons, à titre de renseignement, que d'après la *Revue Sud-Américaine*, durant l'année 1885, 21 Compagnies se sont formées à Londres pour l'exploitation des mines dans l'Amérique centrale et dans l'Amérique du Sud. Le capital nominal de ces Compagnies atteint un total de 85 millions environ. La Colombie est le champ d'action de quatre d'entre elles.

OCÉANIE.

Les Iles sous le Vent à la France. — L'ordre vient d'être envoyé par le transport-aviso *Scorff*, à l'amiral Blond de Saint-Hilaire, commandant en chef notre station navale du Pacifique, d'avoir à occuper, même par la force, les Iles sous le Vent, dans l'archipel taïtien.

Cet ordre n'a rien de surprenant, et vient continuer l'annexion de 1880 : annexion faite en quelque sorte moralement depuis plusieurs années, et pour laquelle l'emploi de la force ne sera certainement pas nécessaire, les indigènes taïtiens se trouvant fort bien de notre protectorat et de l'occupation française.

Les Iles sous le Vent font partie de l'archipel de la Société et se trouvent placées entre la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides d'une part et les îles Marquises et l'archipel Gambier d'autre part, à quelque sept cents lieues des unes et à six cents lieues des autres; cette occupation relie nos possessions dans la Polynésie ne saurait porter ombrage à aucune puissance.

Sur le globe, plusieurs archipels portent le nom d'Iles sous le Vent.

Ainsi sont nommées les petites Antilles, sur la côte américaine; tel est parfois ainsi désigné l'archipel des îles du Cap-Vert.

En Océanie, l'archipel de la Société se divise en deux groupes d'îles :

1° Les *Iles au Vent* comprenant Tahiti, Moorea, Tétuaroa et Matia :

2° Les *Iles sous le Vent*, dont les principales sont : Raiatéa, Tohaa et Houahiné.

Les Iles au Vent ont été longtemps sous le protectorat de la France et l'on se souvient encore des discussions que ce protectorat souleva en France et en Angleterre, discussions qui se terminèrent par la triste indemnité Pritchard sous le règne de Louis-Philippe.

Tahiti est la plus grande des Iles au Vent et mérite bien le titre de reine de l'Océan Pacifique,

C'est une île dont la circonférence est de cent cinquante-six kilomètres, d'un climat sain, fertile et possédant environ 10,000 habitants.

Ces Iles au Vent restèrent sous le protectorat de la France jusqu'en 1880 ; à cette époque, elles furent annexées et devinrent possession françaises.

Les Iles sous le Vent, depuis l'annexion de 1880, étaient placées par nous sous une sorte de protectorat tacite, mais leur proximité des Iles au Vent devait sûrement les mettre quelque jour sous la même loi, c'était donc une annexion attendue.

Donc cet archipel taïtien échappe tout entier au mode bâtard du protectorat, et les îles de la Société, pseudo-françaises depuis plus d'un demi-siècle, font aujourd'hui partie de notre domaine colonial.

Des îles sous le Vent, Raiatéa est la plus considérable et, après Tahiti, c'est l'île la plus importante des îles de la Société.

Le port principal de Raiatéa est Outoumaoro, sur la côte orientale.

C'est une île fertile bien arrosée et bien cultivée

Houahiné a, de même, deux excellents ports, dont le principal est Fare ; cette île compte près de 1,800 habitants déjà civilisés.

Tohaa, près de Raiatéa, est remarquable surtout par les récifs qui l'entourent.

Il est douteux que les indigènes s'opposent à cette occupation, depuis longtemps acceptée tacitement par eux, et c'est pour la France un excellent noyau colonial, et pour notre marine un point de relâche et de ravitaillement fort important.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

(in extenso).

LES RUSSES & LES ANGLAIS DANS L'ASIE CENTRALE

Par M. E. GUILLOT,

Professeur agrégé d'Histoire au Lycée Charlemagne,
ancien Secrétaire-général, Membre d'honneur de la Société de géographie de Lille,
Membre du Conseil et Président
de la 4e section de la Société de géographie commerciale de Paris,
Officier d'Académie.

(Suite et fin). (1)

2° Routes de l'Ouest.

Depuis un siècle, la Russie n'a pas cessé de s'étendre autour de la mer Caspienne, s'établissant peu à peu le long des cotes orientales et enlevant de temps en temps à la Perse quelque nouveaux lambeau de son littoral.

Par sa situation géographique entre l'Asie mineure, la Russie et l' Indes, la Perse est le lieu de passage de toutes les routes militaires commerciales, qui unissent la Mésopotamie et le Caucase au bassi l'Indus ; elle a été et sera encore le théâtre du conflit des intérêts ses et Britanniques.

Napoléon Ier, envoyant une mission française à Feth Ali, Perse, lui écrivait jadis :

« Tu te défieras des conseils d'une nation de marchands
» l'Inde, trafique de la vie et de la couronne des souverains
» seras la valeur de ton peuple aux invasions que la Russ
» vent sur la partie de ton empire qui est voisine de ton

Cet avis etait sincère et il suffit de consulter l'histoire

(1) Voir pages 454 et 549 du tome IV et pages 307 et 405 d

(2) L'Angleterre et la Russie dans l'Asie Centrale. — I
21 mars 1885.

combien de fois déjà la Perse a été disputée entre l'Angleterre et la Russie.

Dès 1813, Alexandre Ier, à la suite d'une guerre heureuse se fait céder par le Shah les deux provinces de Schirwan et de Daghestan avec les deux ports de Derbent et de Bakou, jadis annexés par Pierre le Grand, mais perdus après lui ; des privilèges spéciaux étaient en outre réservés aux négociants Russes.

Le traité de Tourkmanchaï (1828) conclu à la suite d'une nouvelle guerre, donne aux bâtiments Russes le monopole de la navigation sur la Caspienne, et cède au czar une partie de l'Arménie Persane avec Erivan. L'Angleterre impuissante, à arrêter ces annexions ne parvenait grâce au reste de l'Europe, qu'à arrêter un moment la Russie en 1829 par le traité d'Andrinople.

Mais la politique Russe en Orient, parfois retardée dans son expansion n'est jamais suspendue dans son principe; le czar vaincu se recueille, attendant une occasion propice pour reprendre et exécuter les mêmes projets. En 1841, tandis que l'Angleterre s'efforçait en grand renforts d'hommes et d'argent, d'occuper l'Afghanistan, les Russes venaient s'installer en face du port Persan d'Asterrabad, dans l'île d'Ashourada, dont nous avons déjà indiqué l'importance future.

L'Angleterre aurait pu un instant contrebalancer l'influence Russe en Perse, en favorisant les projets gigantesques du baron Reuter. Soutenu par le Gouvernement Persan, dont il avait même reçu des concessions, celui-ci se proposait de doter la Perse d'un vaste réseau de chemins de fer. Il s'agissait. ou bien d'établir une ligne de Tauris à Recht, de Recht à Téhéran, Ispahan et Bender-Bouchir sur le golfe Persique ; ou bien, négligeant à tort Tauris, centre commercial de la Perse, de faire d'Ispahan le nœud d'un réseau, dont une ligne irait à Bagdad, une autre à Téhéran et une troisième à Bender-Abassi, et de là en suivant la côte à Karatchi, premier port Hindou. De cette façon, lorsque les lignes Turques de l'Asie mineure, projetées par les Turcs, mais dont l'exécution a été ajournée depuis, eussent été terminées, l'Angletere eut pu posséder, grâce à une alliance défensive avec la Turquie, une voie ferrée ininterrompue de Constantinople aux Indes.

Mais le percement du canal de Suez devait rendre inutile le chemin de fer de l'Euphrate et les embarras financiers du Sultan ajourner à jamais celui de l'Asie mineure; d'ailleurs l'Angleterre et la Russie s'opposèrent toutes deux au projet du baron Reuter, dont l'exécution même future a été empêchée par suite de cette double résistance.

Pendant quelques années la Perse ne fut
occupée d'ailleurs de la soumission du Tur
tions des Tekkes, et la guerre pénible qui
procha de nouveau les deux nations.

La frontière vers l'Atreck, le Kopet Dagh
la région des Attak était tout-à-fait indécise
sion. La Russie fit valoir le grand service
Shah en le débarrassant de ces brigands, qu
naient ses sujets en esclavage. C'est alors qu
1882, auquel il a été déjà fait allusion dan
echange de la vallée de l'Atreck sur laquell
tion, la Russie reste aujourd'hui maîtresse
Kopet Dagh et de toute la région des Attal
du chemin de fer Transcaspien, vient de do
La Perse enfin renonçait aussi à sa Suzerai
don d'une prétention peu justifiée du reste
nexion de cette oasis, que les Russes ont d
1884, à la grande stupéfaction de l'Angleter

En même temps que l'influence Moscov
dans l'Iran, des progrès également consta
côtes Orientales de la Caspienne. Il imp
ce littoral quelques ports bien abrités où d
pussent débarquer avant de se diriger ver
apparaît la ténacité Russe, et le dévelop
cette politique que les successeurs de Pier
n'ont jamais abandonnée.

En 1854, les Russes s'installent à Alex
nent possession de la baie magnifique o
vodsk, le plus beau port naturel de la
s'accroît chaque jour depuis la constructi
pien et depuis la soumission définitives
l'Oxus débouchait près de ce point dans
graduellement au manque d'eau qui éta
vait retarder le développement de ce po
en abondance sur l'île de Cheleken qu
rade. Plus au sud, le général Stohétoff, 1
low, dont les événements à venir mon
tance.

L'occupation de ces points accompli

cher hardiment en avant. La région des Attak était occupée par les tribus indiciplinées des Tekkes vivant uniquement de brigandage et aussi peu soucieuses de ravager le territoire du shah que les possessions du czar. Les refouler vers l'est dans la direction de Merv, les soumettre et les fixer, enfin établir à travers leur pays pacifié une grande voie vers Hérat et les Indes, tel fut le plan à l'exécution duquel nous avons assisté depuis six ans.

Les Russes ne réussirent pas du premier coup dans leur difficile entreprise ; le désastre du géneral Lomakin, dans l'Oasis d'Akhal, et l'échec d'une seconde expédition devant Dengil-Tepé sont encore tristement celèbres. Le czar comprit que pour triompher de ces résistances et relever le prestige de la Russie dans l'Asie centrale, il fallait avoir recours a un engagement décisif : abandonnant pour le moment l'Afghanistan à Abder-Rahman que les Anglais venaient d'installer à Caboul, il fit appel au général Skobeleff aussi illustre par sa téméraire bravoure que par ses sentiments anti-germaniques bien connus. Alors commença cette sanglante boucherie qui eut pour théâtre la forteresse de Geoktépé (janvier 1881), les Russes y entrèrent après avoir éprouvé une terrible résistance que témoignèrent les monceaux de cadavres accumulés au pied des fortifications : les pertes étaient cruelles ; mais la puissance des Tekkes était frappée d'un coup mortel.

Les explorations et les travaux succédèrent à la conquête. Le docteur Lessar parcourut la région des Attak, découvrit la route de Saraks à Hérat par le défilé de Zulfikar, et retrouva le tracé de deux anciens bras de l'Amou Déria, indiquant ainsi la possibilité d'établir à travers ces steppes, une vaste réseau hydrographique capable de les transformer et de les fertiliser.

En même temps était commencée la construction du chemin de fer transcaspien que les Russes ont continuée avec une activité merveilleuse, et avec un enthousiasme montrant clairement l'importance stratégique qu'ils attachent à cette œuvre grandiose. La ligne ferrée, qui longe les derniers contreforts des Kopet Dagh a été d'abord poussée jusqu'à Askabad ; peu de temps après elle atteignait le Tedjend et l'on annonçait récemment qu'elle avait atteint l'Oasis de Merv. De là, elle doit se diriger vers l'Amou-Déria, passer à Boukhara et aboutir enfin à Samarcand. Cet immense travail fait le plus grand honneur à l'initiative et à la persévérance des Russes ; au point de vue stratégique il leur permettra d'amener avec rapidité des troupes aux frontières de l'Afghanistan que, par la récente délimitation de frontières encore

mal connue, ils viennent paraît-il d'entamer. Au point de vue commercial, le nouveau chemin de fer est certainement destiné à transformer l'aspect du pays qu'il traverse, car, avec de sérieux efforts et de grands travaux ils parviendront à rendre la fertilité à des contrées aujourd'hui déshéritées.

Par le traité de 1882, la Perse avait renoncé à toutes ses prétentions de suzeraineté sur l'Oasis de Merv : cette condition, exigée par les Russes dissimulait la préparation d'une conquête nouvelle. Merv, une des clefs de l'Inde, la reine du monde suivant un proverbe oriental, quoique déchue de son ancienne splendeur commande par sa position toutes les routes de la plaine Aralo-Caspienne. Le cabinet de Saint-James comprenant que la conquête de cette oasis par les Russes les mettrait en contact avec l'émir de Caboul et porterait un coup terrible au prestige britannique dans l'Asie centrale, avait déclaré qu'il considérerait cette occupation comme un casus-belli. De plus l'émir de Caboul Abdur-Rahman désirant obtenir l'appui du vice-roi des Indes pour réprimer un soulèvement qui avait éclaté dans le nord de ses États, proclamait en 1883, au durbar de Djellalabad « que l'Afgha-
» nistan ne connaissait plus maintenant qu'un seul ennemi à savoir les
» Russes; que s'ils osaient franchir l'Amou-Déria ils marcherait contre
» eux avec une grande armée et qu'il aurait comme réserve le
» troupes de la voisine et amie l'impératrice des Indes (1).

Cette proclamation insolente ne produisit pas l'effet que l'on pou
attendre. L'Amou-Déria fut franchi et les Russes, appelés pa
Merwiens eux-mêmes que divisaient des querelles politiques e
menaçaient les Tekkes accomplirent l'annexion depuis si lon
désirée (1884). Aucun soldat anglais ne parut : l'Angleterre re
les fruits de son installation arbitraire en Egypte où elle était
de réprimer la révolte du Soudan. Encouragés par ce fac
les Russes continuaient leur marche victorieuse ; la prise
(1885) eut un retentissement considérable. Cette fois,
protesta : pendant plusieurs semaines des notes diplom
échangées. La guerre apparaissait comme prochaine e
presse de tous les pays énumérait déjà les ressources
qui allaient se mesurer dans ce duel terrible. La R
prétentions exagérées réclamant tout le Sud du Tr

(1) L'Angleterre et la Russie dans l'Asie centrale, revu
21 mars 1885.

montagnes et demandant surtout le défilé de Zulfikar dont la possession lui eut permis de marcher sans coup férir sur Hérat. L'Angleterre paraissait décidée à ne vouloir faire aucune concession. Elle céda cependant : des négociations furent engagées pour fixer la nouvelle frontière et on annonçait récemment que les deux puissances étaient enfin tombées d'accord pour conclure un arrangement dans lequel la Russie aura certainement l'avantage. La solution de la question d'Orient Asiatique semble donc encore une fois retardée : il est vrai que la question Européenne apparaît de nouveau depuis les récents évènements de Bulgarie qui ont infligé à l'Angleterre une humiliation de plus, quelque désintéressement que semblent afficher ses gouvernants à l'égard de ce pays devenu maintenant une province Russe. Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que la conquête de Merv que le géographe anglais Rawlinson déclarait impossible pour les Russes à moins qu'ils ne consentissent à sacrifier les neuf dizièmes de leur armée, s'est accomplie sans effusion de sang ; c'est qu'en Asie comme en Europe, la Russie par sa fermeté et son attitude autoritaire est parvenue à faire reculer l'Angleterre.

Ces récentes conquêtes, en fortifiant dans l'Asie centrale la position des Russes, leur a donné la route la plus courte, la plus facile et la plus sûre pour envahir l'Afghanistan et marcher sur les Indes.

Une flotte descendant le Volga peut débarquer les troupes à Michælow d'où le chemin de fer Transcaspien, aujourd'hui exécuté, les transporte rapidement à Saraks. De là, en suivant les défilés du Hériroud-Tedjend où les Anglo-Afghans chercheraient évidemment à opposer une vive résistance, l'armée russe pourrait atteindre Hérat. Pour favoriser les opérations de ce premier corps, une seconde armée venue du Nord pourrait se concentrer dans la ville aujourd'hui Russe de Merv et se diriger sur Hérat par les défilés du Safid-Koh dont il a été parlé. Il y aurait environ, à franchir, 750 kilomètres de Michælow à Saraks et 200 de Saraks à Hérat. Mais ce plan qui est loin d'être irréalisable, peut rencontrer dans son exécution une difficulté sérieuse : la vallée du Hériroud et le défilé de Zulfikar que traverse le fleuve se prêtent admirablement à une résistance acharnée et c'est parce qu'ils ont compris ce danger que les Russes s'efforçaient de le conjurer en réclamant dans la rectification de frontières, l'occupation de ce défilé par leurs troupes. Une autre ressource d'ailleurs s'offre à eux. Maîtres de Ashurada, les Russes peuvent, soit par une entente qu'il serait facile de conclure avec la Perse, soit en violant son terri-

toire, remonter l'Atreck ou le Gourgan. La première de ces deux routes les conduiraient par Koochan et Mesched au défilé de Zulfikar dont ils pourraient en partie tourner les défenses; par l'autre, ils atteindraient Sharoud, Mesched et Hérat.

La route de Hérat à Kandahar, suivie régulièrement par de nombreuses caravanes, est connue et facile; elle contourne les derniers contreforts du Siah-Koh pour s'engager dans cette vaste dépression dont le lac Hamoun occupe une partie.

Malgré l'absence de difficultés physiques les Russes, n'atteindraient certainement Kandahar sans être obligés de faire une fois encore appel à la force des armes : nul doute, en effet, que les Anglais ne cherchent, en cas d'invasion, par une bataille décisive, livrée le long des cours d'eau ou dans les plaines qui précèdent la grande cité Afghane, à arrêter leurs ennemis. Deux points nous semblent donc indiqués sur les routes de l'Ouest comme pouvant apporter à la marche des envahisseurs un obstacle sérieux, sinon infranchissable : le défilé de Zulfikar, que les Russes s'efforceront peut-être de tourner, et Kandahar où les Anglais, en cas de guerre, concentreraient d'immenses approvisionnements et de grandes forces, transports qui seront bientôt facilités par la ligne ferrée achevée jusqu'à Quettah et étudéie jusqu'à Kandahar même.

3° Routes de l'Est.

Supposons un instant les Russes s'étant avancés par les r Nord, et devenus, après une laborieuse traversée des défilés doukouch, maîtres de Caboul ; ou bien partis de l'ouest, ay le chemin de fer Transcaspien et s'étant emparés du défilé et de Hérat ; la question qui divise les deux peuples r encore résolue.

L'Afghanistan, ce boulevard avancé des possessi serait envahi, mais l'Inde elle-même serait intacte, et une forteresse qui, malgré la perte de ses avants-post d'opposer encore une vigoureuse résistance.

Depuis longtemps l'Angleterre a compris que po il ne suffisait pas d'occuper et de fortifier les pass Dagh, et que la véritable défense de son empire d tan, cette forteresse formidable, que l'on ne côté sans se heurter à d'énormes talus qui dé

Aussi que d'efforts, que de dépenses, que de guerres pour placer sous la dépendance et sous la protection Britannique un pays dont l'importance est si évidente ; et que de soins jaloux pour y réduire à néant les intrigues moscovites, et en proscrire l'influence du czar !

En 1837-38 le shah de Perse excité par l'agent Russe, et malgré les représentations de l'ambassadeur Anglais, marcha contre Hérat dont il méditait l'annexion, sous prétexte de reprendre 12,000 de ses sujets qui y étaient prisonniers. L'Angleterre intervint sans retard et l'occupation qu'elle fit de Carrack et Bender Bouchir sur le golfe Persique força le shah à rappeler ses troupes.

Un peu plus tard (1856) tentative identique du shah de Perse, suivie d'un semblable insuccès. Hérat fut de nouveau assiégé, mais le bombardement par la flotte anglaise de Bender Bouchir, de Bender-Abassi et la prise de Djask déjouèrent cette nouvelle intrigue de la Russie. L'Angleterre montrait atnsi quelle importance elle attachait à l'indépendance de Hérat.

Pour la sauvegarder d'une façon définitive, et pouvoir opposer aux progrès des Russes des soldats plus solides et mieux disciplinés que les Afghans, le gouvernement Britannique ne recula devant aucun sacrifice ; l'occupation de l'Afghanistan s'imposait ; il essaya de l'accomplir.

Le souverain du pays était en 1840, Dost Mohammed, qui avait usurpé le trône sur Shah-Soudja. Habile et belliqueux, doué d'un génie réel, et possesseur d'une grande influence sur les Afghans, il avait bien accueilli des officiers Russes : ce fut une raison suffisante pour l'Angleterre de l'attaquer. Dans une déclaration publique lord Auckland, vice-roi des Indes, rappela « l'intérêt qu'avait le commerce Anglais à obtenir la libre navigation de l'Indus, et à se créer une légi-
» time influence dans l'Asie Centrale ; les actives intrigues poursui-
» vies dans l'Afghanistan afin d'étendre l'autorité de la Perse jusqu'aux
» bords de l'Indus et même au-delà. » (1). Le danger parut tellement imminent que, malgré la présence de Runjet Sing qui organisait dans le Pendjab une grande armée commandée par des officiers Européens, malgré l'hostilité des émirs de Scinde, une expédition fut entreprise. 6,000 Anglais et 11,000 indigènes franchirent les monts Soliman, soumirent en passant le Béloutchistan, dont le Khan, résidant à Kélat,

(1) L'Angleterre et la Russie dans l'Asie centrale. — Revue politique et littéraire du 21 mars 1885.

dut se reconnaître vassal, et avec une facilité extrême en quelques mois occupèrent Kandahar et Caboul. Dost Mohammed démoralisé se rendait à discrétion, l'Afghanistan paraissait soumis.

Le gouvernement Anglais opta alors pour une occupation permanente du pays, mais, en y laissant des forces insuffisantes, il entra dans une voie de fautes politiques qui devaient avoir les plus terribles conséquences. Dost Mohammed rentra dans son royaume ; de nombreux rebelles se joignirent à lui ; et en 1842, une armée Anglaise qui se se retirait fut enveloppée vers le défilé de Koor-Caboul. Des 17,000 hommes qui la composaient, seul le Docteur Brydon échappait. Ce terrible désastre fut d'ailleurs promptement vengé : L'Afghanistan fut de nouveau envahi et conquis (1843) ; mais cette double expédition avait coûté aux Anglais 20,000 hommes et 400 millions. Ils avaient il est vrai consenti à reconnaître Dost-Mohammed qui oubliant ses anciennes haines accepta le protectorat Britannique et parvint pendant un règne long et glorieux (1843-1863) à joindre définitivement Balk et Hérat à ses possessions.

L'Angleterre occupée durant de longues années par la soumission des Seykhs et du Pendjab puis par la guerre de Crimée (1854-1856) et par la démonstration sur les côtes Persanes, sembla se désintéresser de événements qui s'accomplissaient dans le Turkestan. Les Russ entraient à Khiva, attaquaient le Khan de Boukhara, s'emparaient Khodjend et de Tackend, tandis que le prince Gortschakoff, désir de paraître ménager les susceptibilités de l'Angleterre, déclarait une circulaire envoyée aux puissances « qu'il ne s'agissait p » Russie que de conquérir par delà le pays des nomades une » peuplée d'agriculteurs et parsemée de villes pouvant se » armées de point d'appui. » (1). Il semblait ainsi indiquer a sion les limites qui seraient imposées aux annexions Russe

Mais les progrès constants des soldats du Czar firent bi au gouvernement anglais les illusions qu'il avait pu un m voir. L'Afghanistan, en dehors de ses limites nature politiquement une petite partie de la région Aralo-Casp sée par le Mourghab et plusieurs anciens affluents de s'abaisse depuis l'Hindou-Kouch jusqu'aux bords de c

(1) L'Angleterre et la Russie dans l'Asie centrale. — R du 21 mars 1885.

terre tenait à ce que ce pays, aujourd'hui entamé par les Russes, demeurât au pouvoir de son allié, l'émir de Caboul. Aussi, de nombreuses notes diplomatiques échangées pendant les années 1872 et 1873, aboutirent à un accord par lequel la limite septentrionale de l'Afghanistan comprendrait au Nord de l'Hindou-Kouch, les Khanats de Ouakhan, de Badackan, Koundouz, Balk et Maimène : c'est cette convention que la Russie a violée en occupant en mars-avril 1885 des des villages et des territoires appartenant à l'émir.

De 1863 à 1868, la situation intérieure de l'Afghanistan sembla telle que pouvaient la désirer les Russes ; le pays fut en proie à l'anarchie et à la guerre civile. Chere-Ali, qui avait succédé à son père, Dost-Mohammed, ne fut pas reconnu sans opposition : il eut à lutter contre ses deux frères et contre son neveu Abdour-Rahman qui parvint même à le détrôner. Mais en 1868, il ressaisit le pouvoir, tandis que son neveu était obligé de se réfugier à Samarcand où il vécut d'une pension que lui fit le Czar.

On se rappelle le fastueux voyage occompli par le prince de Galles dans l'Inde en 1875. En montrant aux rajahs et aux populations Hindous le futur héritier du trône d'Angleterre, le ministre anglais, lord Beaconsfield, s'était flatté d'inspirer à Chere-Ali une terreur salutaire qui devait, croyait-il, l'attirer sans contestation dans le parti britannique. Le résultat obtenu trompa toutes les espérances. Craignant de subir le sort infligé aux rajahs Hindous et de se voir un jour imposer le régime subsidiaire, Chere-Ali qui jusque-là s'était montré favorable à l'Angleterre, changea subitement de politique, et, se retournant du côté de la Russie, rechercha son alliance.

Le gouvernement anglais s'étonna sans être découragé : pour avoir un poste avancé au-delà des passages du Suleyman-Dagh, il fit occuper Quettah (1875) et attendit une occasion favorable peur déjouer les intrigues de l'émir.

Il crut l'avoir trouvée en 1877. C'était le moment où les Russes, venant au secours des Serbes écrasés, avaient déclaré la guerre au Sultan. Après le passage du Danube, ils avaient conquis la Bulgarie, franchi les Balkans, occupé Andrinople et atteint le Bosphore : Constantinople était menacé. Pour sauver les débris Européens de l'Empire Ottoman, lord Beaconsfield avait jeté les yeux sur l'Orient. Une alliance avec la Turquie attaquée, et la Perse qu'effrayait la marche des armées russes, lui apparaissait comme possible ; mais il eut voulu y voir accéder l'Afghanistan, et le Sultan, en qualité de commandeur

des croyants, fut chargé de le gagner à la cause commune, en lui faisant déclarer la guerre sainte. La réponse de Chere-Ali fit tout échouer. L'émir, tout en affectant pour le Sultan la plus grande déférence lui montrait, non sans une amère ironie, que les Anglais s'obstinaient à ne pas le soutenir au moment où il aurait le plus besoin de leur secours, que l'exécution des promesses jurées n'était point leur qualité ordinaire, et que les Russes ayant autant d'énergie qu'eux, les surpassaient sans aucun doute au point de vue de la bonne foi. Il concluait en engageant le Sultan à abandonner l'alliance anglaise, si peu profitable pour lui, et à s'entendre avec les Russes.

Lord Beaconsfield était vaincu ; et il était impossible à un souverain de manifester plus ouvertement son hostilité pour l'Angleterre. A Londres, on comprit, une fois de plus, que l'occupation de l'Afghanistan était indispensable pour protéger l'Inde ; à Saint-Pétersbourg, on se félicita de l'attitude de Chere-Ali, qui avait permis de terminer heureusement la guerre d'Orient par ce traité de San-Stefano que devait, il est vrai, modifier partiellement le traité de Berlin. Alexandre II voulant profiter des bonnes dispositions de l'émir, lui envoya une mission commandée par le général Stoletof, qui s'était illustré dans la conquête du Turkestan, mais en ayant soin de le faire accompagner à distance par une forte armée.

Le général, bien accueilli par l'émir, signa avec lui un traité d'ami et l'encouragea à la résistance. Aussi, quand un mois plus tard, mission anglaise dirigée par sir Nevil Chamberlain, diplomate ha et impérieux, se présenta à la frontière afghane avec dix mille ho de troupes et plusieurs batteries d'artillerie, Chere-Ali refus recevoir. L'Angleterre entreprit de l'y contraindre (1878-1879)

Une armée franchit les monts Soliman, occupa Kandahar, pu et Chere-Ali, abandonné des Russes, s'enfuit dans le Khana où il mourut. Une guerre civile terrible éclata alors ent Yacoub-Khan, son oncle Eyoub, et son cousin Abdour-Rah avoir quelques temps hésité, l'Angleterre reconnut ce d imposa le célèbre traité de Gandamak (1879). L'émir con voir un résident britannique à Caboul, promettait de co vernement anglais pour ses rapports avec les puissar laissait occuper par des troupes anglaises, les défil Dagh et devait relier sa capitale au réseau télégra Malgré la résistance d'Eyoub, qui parvint à excite lèvement dans lequel fut massacré la mission an

échappait encore une fois aux Russes et Abdour-Rahman abandonnant la politique de Chere-Ali, se proclamait le vassal dévoué de l'Angleterre.

Les Russes se dédommagèrent il est vrai de cet échec en soumettant les Tekkes (1880-1881), et en signant avec la Perse, le traité de 1882 qui précisait la limite de leurs possessions, enfin, en acquérant sur la Chine par le traité de l'Ili (1882), la meilleure partie de la province de Kouldja.

Cependant la conquête de la région des Attak et la construction projetée puis commencée du chemin de fer transcaspien avait rapproché les Russes de la frontière Afghane. L'Angleterre, toujours prudente, et instruite par les évènements passés, craignant que les progrès de es ennemis n'amenassent un revirement d'opinion et de politique chez Abdour-Rahman. Il fallait lui faire proclamer hautement ses sentiments et le forcer pour ainsi dire à se compromettre te telle façon que l'appui de l'Angleterre fut sa seule ressource, Tel fut le but du durbar de Djellalabad, où l'émir qui avait besoin de l'appui du vice-roi des Indes pour réprimer un soulévement dans le nord de ses états, y affirma en présence d'une multitude de Khans ou chefs de tribus son dévouement inaltérable à l'égard de l'Angleterre. Il lui était accordé un subside annuel de 10 millions de roupies; mais il s'engageait à entretenir une armée de 40.000 hommes pour soutenir en toute occasion les intérêts de l'Angleterre.

Ce nouvel acte de vassalité exaspéra les Russes et c'est alors que fut préparée et exécutée la prise de Merv (1884), accomplie, comme on l'a vu, sans effusion de sang, sans difficulté sérieuse, terrible défi jeté par le czar au gouvernement Britannique, qui n'osa point le relever. La Rusie par cet acte d'audace était bien vengée de toutes les bravades de l'émir et de toutes les intrigues de l'Angleterre.

Nous touchons aux évènements tout à fait récents, dont le souvenir n'a pas encore disparu, et aux contestations dont le règlement n'est pas encore accompli.

En 1884 les deux nations avaient nommé des commissaires pour délimiter le territoire russe et les possessions de l'émir, bien que cette question eût déjà été résolue en 1873. Mais les délégués Anglais attendirent vainement les délégués Moscovites et bientôt les Russes, prenant de nouveau l'offensive sans déclaration de guerre, pénétraient dans les vallées du Mourghab et du Tedjend, occupaient Saraks, Poul-i-Khatoum, en repoussant les troupes afghanes et s'approchaient du

défilé de Zulfikar. Puis profitant de la stupé
évènements provoquaient en Angleterre, ils
inouïes. Les cartes Russes réclamaient Pend
région, presque toute la vallée du Mourgh
Tedjend en partie jusqu'au défilé de Zulfikar
ainsi placée à environ 45 milles de Hérat qu
ainsi assiéger à leur première étape. L'Angl
de l'émir, et après plusieurs semaines de né
devoir provoquer une guerre inévitable, de
furent chargées de rectifier la frontière.
qu'après de longues discussions, elles étaien
Mais nul doute que la Russie ne se soit fai
velles concessions de l'Angleterre pourron
mer la lutte fatale qui décidera de la domin

Il y a quelques années sir Henry Rawlins
» dahar sont le Mamelon vert et la tour Ma
» Orient » (1). L'expression est quelque pe
venus maîtres de ces deux villes, l'Inde ser
cée, mais la route est longue pour l'en
multiples. favorisant une résistance que
anglaises peuvent rendre plus terrible enc

De Caboul, les Russes devront, pour pén
descendre la rivière, ou bien s'engager dan
gereux où tant de soldats anglais succombè
ne saurait jamais être assurée de se trouve
d'une trahison. Ces premières difficultés
traints, pour atteindre l'Indus, de forcer
nous avons indiqué les défenses, et, ce pa
des plus grands sacrifices, la forteresse
comme un centre de défense pouvant abrit
et empêcher longtemps encore l'invasion

Maîtres de Hérat, les Russes ne pouv
Caboul par la route mal connue et danger
qui traverse le pays des Hezareh, seraie
de caravanes qui, pendant environ 500 ki
basse qu'arrose l'Hilmend, pour atteind

(1) England in the East By sir Henry Rawlinso

sans livrer de vifs combats qu'ils parviendraient à enlever cette importante forteresse, devenue le dernier refuge et le dernier espoir des soldats britanniques. De là, ils pourraient, en suivant des itinéraires jusqu'à ce jour imparfaitement relevés, atteindre l'Indus par les vallées de Kouram, de Gomoul ou par la dépression encore mal connue du Boraï. Mais la voie naturelle de communication, le long de laquelle les Anglais, frappés de la facilité relative du passage, ont accumulé les défenses, est celle qui, partant de Kandahar, atteint Quettah, franchit le défilé de Bolan, passe à Sibi, Chikarpour, pour se diriger ensuite sur Moultan. Déjà, maîtres des cols de Suleyman-Dagh, les Anglais ont occupé Quettah, où aboutit aujourd'hui la ligne ferrée venant de Chikarpour, ligne dont le prolongement jusqu'à Kandahar a été l'objet d'études sérieuses qui ne peuvent qu'amener sa continuation très prochaine. Ainsi, à Khaybers et Peïchawer, à Quettah et Bolan se concentrerait la dernière résistance, d'autant plus longue et acharnée, que chacun des deux peuples rivaux comprendraient l'importance et les terribles conséquences de ce suprême effort ; car, les défilés franchis, les hordes Russes se répandraient librement dans les fertiles plaines de l'Inde, favorisées peut-être encore par l insurrection que les revers de l'Angleterre ne manqueraient pas de provoquer. Quelle que soit l'époque de cette lutte grandiose entre deux puissants empires, le résultat nous apparaît déjà comme fatal. Que l'Angleterre, par un héroïsme qui ne surprendrait personne, par des finesses diplomatiques inespérées ou par des alliances qu'il est difficile de prévoir, réussise à contenir l'invasion Russe de plus en plus menaçante, elle ne saurait, à notre avis, échapper à la destinée qui semble devoir l'accabler. Dans dix ans, dans vingt ans, dans un demi-siècle les Russes seront là prêts à profiter de tous les embarras, des moindres fautes de l'Angleterre, et résolus à ne s'arrêter que le jour, où en Europe, ils auront occupé Constantinople, où en Asie, ils auront foulé le sol sacré de l'Inde.

Nous sommes loin aujourd'hui du temps où les hommes d'État anglais, pour conjurer à tout jamais une attaque des possesions britanniques proposaient d'occuper tous les points stratégiques de l'Afghanistan, de mettre des garnisons à Hérat, Fayzabad, Maimène, Balk et Choulm. L'attitude actuelle de la Russie suffit à réduire à néant de pareilles chimères. Déjà le colonel Baker, dont le nom a été souvent cité dans ce travail, et qui nous semble avoir merveilleusement compris les difficultés de la question centro-asiatique, qu'il était allé étudier

sur place en 1873, avouait à cette, époq
n'avait été plus difficile. « La décadence de
» alliée ; le sentiment hostile qui paraît de
» l'Allemagne pendant des années à venir
» la mer Noire par la Russie, encourag
» magne ; l'entente générale qui semble
» l'Allemagne et l'Autriche dans la questio
» reux tenté par l'Angleterre de s'isoler er
» les questions dans lesquelles ses intérêts
» manque d'organisation pour l'action qui
» l'intérieur et des Indes, fait si connu d
» points, disait-il, ont tendu à réduire
» notre influence en Orient et à rendre la

Il est impossible à un Anglais patriote d
sûr, plus impartial et plus conforme à la v
telle que la dépeignait Baker en 1873-74,
en vain l'Angleterre a envoyé sa flotte dan
où dans la guerre d'Orient les Russes
gnaient le Bosphore (1878) ; elle n'a pu e
lin de sanctionner au profit de l'Autriche
démembrement de l'empire Ottoman, que
pas parvenue à compenser.

Depuis ce moment que d'échecs, que d'
gleterre ! que d'événements menaçants
Asie sans parler des difficultés qu'elle ne
Egypte et de la terrible question de l'Irla
la mesure du possible, aucune ligne de c
aujourd'hui, suivie avec plus d'efficacité q
ans par le même colonel Baker. Il faut
hardie en évitant des hésitations qui, en
mettant de dénoncer les traités signés et
illégales ; faire déterminer avec précisio
Russe une frontière dans la région septe
il faut, après avoir occupé Quettah ouv
moyen de chemins de fer ; occuper solide
tagnes ; entretenir des résidents à Cabou

(1) Baker — L'Angleterre et la Russie dans l'A

des troupes frontières, commandées par des officiers Anglais enfin réorganiser l'armée des Indes, augmenter son artillerie, et compléter les réserves de l'armée de l'intérieur. La plupart de ces conseils ont déjà été mis en pratique. Quant aux autres moyens indiquées par Baker, à savoir de régler la situation de Merv, d'annexer les Tekkes à l'Afghanistan et de remonter à l'aide de chevaux de Turkestan l'armée des Indes, les événements ont prouvé combien ces avis avaient de valeur, mais il est aujourd'hui trop tard pour les observer : les Russes ont pris l'offensive et les Anglais ne peuvent que regretter leurs indécisions et leurs lenteurs.

On voit donc quel intérêt d'actualité s'attache à cette grande question d'Orient, soit dans sa phase Européenne, soit dans sa phase Asiatique. et quelle place importante les événements qui la constituent tiennent au milieu de l'histoire générale des Etats modernes. Elle est d'abord avant tout la rivalité entre deux grands peuples, dont l'un perdra inévitablement la puissance et l'influence acquises par lui au prix de tant d'efforts ; elle est aussi quelque chose de plus. La victoire de l'Angleterre c'est non-seulemenl l'écrasement d'une grande nation continentale, mais la rupture de l'équilibre moderne, par la prépondérance excessive d'un état sur tous les autres. La victoire de la Russie c'est peut être une révolution totale dont le continent Européen et Asiatique deviendrait victime. Qui empêcherait désormais les Slaves, maîtres de l'Asie Centrale de déborder dans l'Inde devenue leur proie, et dans la Chine qu'ils ont déjà entamée, et maîtres de Constantinople de se répandre vers l'Occident comme ils ont déjà tenté de le faire pendant les IXe et XIe siècles, alors que Charlemagne et les Ottons sont parvenus à les repousser. Les Slaves détruisant les Etats germaniques et se substituant à eux, n'est-ce point là une conséquence possible de la politique Russe et de son triomphe éventuel ? n'est-ce pas un état de choses à prévoir et à redouter ? Ces résultats immenses que peut avoir dans l'avenir pour la politique, pour le commerce et la civilisation, la rivalite des deux grands peuples aujourd'hui aux prises, mérite l'attention scrupuleuse et persévérante de toutes les grandes puissances actuelles, car cette lutte peut, par ses conséquences, transformer et anéantir le mode d'existence, le gouvernement et la civilisation des nations modernes.

COURS ET CONFÉRENCES DE R

Suite (1).

Entre les opérations de la cueillette et
pendant que le coton est déposé en tas sur
la rosée et des rats qui peuvent causer un

L'emballage, autrefois très défectueux,
chine. Les balles sont moins volumineus
matière est tellement comprimée que le fil
doit lui rendre son élasticité au moyen de l

M. Renouard donne des chiffres relevés
rapide accroissement de la culture et de la
et particulièrement dans le district de Bo
tion a presque doublé en cinq ans.

Ici, le conférencier, en énumérant les
placé l'histoire un peu naturaliste d
MM. Pelouse et Frémy sur les propri
matière azotée. Ces histoires se racontent
drait pour les reproduire ici employer tr
périphrases et posséder l'habileté du conf

M. Renouard a donné ensuite d'intéres
riques sur la filature et le tissage du coto

Voici quelles ont été les diverses spéci

Nombre de filatures.....
Nombre de broches.....
Nombre de métiers à tisser....
Nombre d'ouvriers.....
Balles de coton consommées...

(1) Voir page 299 du présent volume.

Au 30 juin 1885, l'Association des filateurs de coton des Indes, dont le siège est à Bombay, a publié l'inventaire suivant :

Nombre de filatures.....	87
Nombre de broches.....	2.148.706
Nombre de métiers à tisser.....	16.537
Nombre d'ouvriers.....	67.198
Balles de coton consommées	598.180

D'où il suit que, dans l'espace de six années, 31 filatures nouvelles se sont élevées dans les Indes britanniques, et que la consommation du coton brut y a presque doublé.

Voici le détail de la statistique d'ensemble :

	Filatures.	Broches.	Métiers.	Nombre d'ouvriers	Consommation en balles.
Bombay et ses environs.....	49	1.347.390	12.011	41.545	392.498
Présidence de Bombay.....	19	304.410	2.577	9.881	74.170
Indes centrales.....	1	26.036	464	714	9.864
Provinces centrales.....	2	43.872	365	2.318	13.924
Bérar.....	1	16.380	—	537	2.020
Hyderabad.....	1	15.172	205	.605	3.700
Provinces nord-ouest.....	3	80.356	779	2.659	5.714
Bengale.....	6	229.095	—	6.340	76.592
Madras.....	5	85.992	136	2.599	19.728
TOTAUX.....	87	2.148.706	16.537	67.198	598.180

Comme on le voit, c'est surtout à Bombay et dans la Présidence du même nom, que sont concentrés la plupart des établissements cotonniers de l'Inde, le Bengale, qui vient ensuite, est surtout riche en filatures et tissages de jute.

Certes, ce n'est pas la faute de la métropole, dit M. Renouard, si les industriels de l'Inde ont prospéré de la façon que nous venons d'indiquer, bien au contraire, les Anglais ont fait tout ce qu'ils ont pu pour entraver leur marche ascendante; et entre autres choses, pour favoriser le Lancashire, ils ont aboli dans leur colonie les droits

d'entrée purement fiscaux, qui étaient, dans ces dernières années, appliqués aux marchandises d'origine européenne.

Mais les Indiens sont plus forts que les Anglais, et n'auraient-ils que l'avantage d'avoir le coton à leur porte, alors que leurs concurrents de la métropole doivent payer pour arriver chez eux, un frêt d'importation pour les marchandises fabriquées qu'ils y envoient, que déjà cette raison militerait en faveur de leur prépondérance.

Aussi, l'exportation des fils et tissus de l'Inde augmente-t-elle considérablement d'année en année et déplace sur les marchés de l'Orient, l'importation des fils et tissus britanniques. On peut en juger par les chiffres suivants, relatant l'exportation des fils et tissus de coton indien en milliers de livres de livres et yards pendant les six derniers mois de 1883, 1884 et 1885 :

	1883.	1884.	1885.
Fils de coton.....	26.2	33.4	40.3
Tissus de coton...	29.7	23.4	29.3

La principale destination des fils est la Chine ; ces produits y font dans ce pays une concurrence désastreuse aux fils de l'Angleterre.

Quant aux tissus, on les expédie surtout pour l'Afrique Orientale. Aden et l'Archipel indien, où on les préfère bien souvent aux tissus anglais qu'on trouve généralement trop empesés et surtout humides. Dans les six derniers mois de 1883, 1884 et 1885, les envois de ces tissus pour la direction de l'Archipel indien, ont été successivement de 1,544,036 yards, 2,428,000 yards et 6,496,784 yards, c'est-à-dire qu'ils ont progressé considérablement.

Le conférencier fait remarquer ici que les statistiques dont il s'ag ne concernent que les fils à la mécanique, mais qu'une quantité importante de coton brut est filée et tissée à la main par les Hi qui ont appris la fabrication aux Européens.

En 1883, par exemple, le nombre d'acres planté en co Indes, s'élevait à 13,978,000 ce qui donne une récolte de balles, en supposant par acre un rendement minimum de de 392 livres ; eh bien, sur cette quantité, on n'a expor que 1,542,055 balles, le reste a été consommé dans le sente une quantité bien plus forte. Comme on ne fait que de coton exclusivement indien, on peut parfai

compte de la quantité approximative que représente la consommation locale.

Les explications données par M. Renouard sur le jute et le coton avaient absorbé une grande partie du temps consacré à la conférence. L'orateur n'a pu que donner un court aperçu sur la ramie et sur les autres textiles de l'Inde employés à la fabrication des brosses, des feuilles pour manuscrits, des chapeaux de soie et des oreillers, des cordes pour arcs, etc.

Nous regrettons que ce qui concernait la ramie surtout ait dû être aussi écourté car le conférencier, qui a déjà fait d'intéressantes communications sur ce textile à la Société industrielle de Lille, était mieux que personne à même de traiter cette question importante devant un auditoire qu'elle préoccupe à juste titre.

CINQUIÈME CONFÉRENCE (13 Février).

L'Espagne telle qu'elle est,

Par M. CASTONNET DES FOSSES.

Cette conférence a été reproduite *in extenso*, page 225, du dernier volume.

SIXIÈME CONFÉRENCE (20 Février).

Le Japon,

Par M. OUKAWA, Secrétaire de la légation du Japon à Paris.

Le Japon est situé à quinze jours de mer de la Chine dans son point le plus éloigné et à trois jours seulement dans sa partie la plus proche. Sa superficie et sa population diffèrent peu de celles de la France, mais comme il est beaucoup plus long que large, il s'ensuit que dans le Nord on éprouve parfois la température glacée des régions polaires tandis que le Sud jouit d'un climat très chaud. La moyenne de la température, en 1881, a été de 14 degrés centigrades ; maxima 28 degrés au-dessus de zéro, minima 8 degrés au-dessous.

On compte au Japon 17,935,720 femmes et 18,424,274 hommes, ce qui ôte tout prétexte à la polygamie.

Les Japonais expliquent d'une façon ti
monde. D'après eux, le monde, dans le p
gros œuf, dont le jaune a formé la terre e
pour former l'horizon. Nos premiers parei
terre, donnèrent naissance à des enfants, j
une sœur qui se prirent un beau jour de qu
pour fuir le frère, se réfugia dans les cieu
éclaire, tandis que le frère resta sur la tei
donné, couvrirent les plus hautes montagn
se réfugièrent dans une bai que et dès que
rirent sur le sol du Japon, dont ils firen
retrouve dans cette légende.

Le Japon comprend non seulement la g
mais encore un groupe d'îles ou d'îlots au

M. Oukawa s'est étendu longuement s
chie actuelle du Japon, dont les souverain
se sont succédés sans interruption depu
qu'ils se sont toujours placé en dehors
Japon, sont perpétuelles, sans cependant
lution. L'opposition y est absolument s
conscience y est aussi large que celle du

Les administrations japonaises sont étal
elles ont adopté le droit français. Il y
maires, des conseils municipaux comme

Le conférencier a raconté d'une façon
qui ont excité l'hilarité de l'auditoire ; e
conseils municipaux du Japon, assembl
qu'une fois par an — ne sachant sur qu
obligatoire le port de la chaussure europ

L'empereur est le seul maître du pc
nistres formant le conseil suprême et ur
le Japon aura une Chambre des députés

Les relations du Japon avec l'étrangei
amicales. Les étrangers qui l'habitent sc
allemands ou américains. Les Français
fixent jamais d'une façon définitive ; le
le monde entier. Dès qu'un Français est
M. Oukawa, et cela tient, ajoute-t-il, à
tous les éléments d'une vie confortable ;

naise vaut celle de l'Écosse ; le conférencier engage vivement nos compatriotes à aller s'en assurer (Applaudissements).

Parlant des relations du Japon avec la Chine, M. Oukawa dit que les conflits sont nombreux entre ces deux gouvernements orientaux, mais que les peuples restent toujours amis.

Le conférencier se félicite de voir la France occuper le Tonkin. Si ce pays doit appartenir à une nation européenne, il préfère que ce soit à la nôtre plutôt qu'à aucune autre, parce que la France est la nation la moins égoïste de l'univers, elle travaille toujours pour le bien général avant de penser à elle. (Vifs applaudissements).

Au point de vue commercial c'est l'Angleterre qui occupe la première place dans le chiffre du trafic à l'exportation ; puis vient la Chine, et en troisième lieu la France.

En 1880, nous avons reçu du Japon pour 21 millions de soie ou bourre de soie ; nous y avons envoyé pour trois millions et demi de tissus, passementerie et rubans de laine et pour un million et demi d'autres articles.

Le conférencier a consacré la seconde partie de sa causerie aux mœurs du Japon.

Le mot *homme* y est synonyme de brutal, le mot *femme* est l'image de l'inconstance et de la fragilité. On ne comprend pas la famille au Japon comme en France. La femme qui se marie dit adieu à sa propre famille. Elle doit se dévouer entièrement à la famille de son mari, même envers et contre la sienne ; quant au mari, s'il est l'aîné, le patrimoine lui revient seul, mais il a le devoir de sauvegarder la position de ses frères et de ses sœurs.

La dot *en argent* n'existe pas. Le Japonais trouve déshonorant un apport de ce genre, mais il accepte une subvention des parents de sa femme sous forme des frais de toilette de celle-ci.

Les jeunes gens ne choisissent pas leurs fiancées. C'est affaire aux parents qui désignent eux-mêmes la femme qui convient à leur fils. M. Oukawa trouve ce système préférable au nôtre à cause du manque d'expérience des enfants. En comparant les mœurs de notre pays à celles du Japon, il fait un éloge très chaleureux de la femme française à laquelle il accorde de nombreuses qualités telles que la beauté, l'élégance, l'esprit, mais il lui attribue surtout un merveilleux talent de conversation. Cette qualité lui est propre, aucune autre femme ne la possède comme elle. (Applaudissements).

Le conférencier termine en établissant un parallèle entre le Fran-

çais et le Japonais qui se ressemblent par beaucoup de côtés ; courage, intelligence susceptible, etc., se retrouvent chez les deux peuples. Il désapprouve le duel en ce sens que le résultat est souvent au désavantage de celui qui a raison mais il déclare que c'est un moyen excellent pour entretenir le courage et l'honneur.

Enfin il termine en remerciant l'auditoire de l'attention et de la sympathie qu'il lui a accordé et il ajoute qu'il n'en est pas surpris, du reste, puisque c'est un auditoire français. (Applaudissements).

SEPTIÈME CONFÉRENCE (27 Février).

Le Canada,

Par M. FABRE, Commissaire général du gouvernement Canadien en France.

« Les pays qui ont aimé la France à certaines heures, lorsqu'ils en » avaient besoin, lorsqu'ils avaient besoin de son sang et de son or, » ne sont pas rares dans le monde ; mais les pays qui l'ont aimé tou- » jours comme le mien, en connaissez-vous beaucoup ? Qui l'ont aimée » pour en avoir reçu le bienfait de l'existence, qui l'ont aimée après » les déchirements de la séparation, à travers les ombres de l'oubli : » qui l'ont aimée pour elle-même, sans en attendre rien, sans la juger, » sans la critiquer, en l'aimant tout simplement, en connaissez-vous » beaucoup ? »

C'est par cette question posée à son auditoire, et qui se résout aisément par la négative que M. Fabre a commencé sa conférence.

« Chez nous, continue l'orateur, si vous traversiez les mers *comme* » *autrefois,* vous retrouveriez la France. La vieille France d'abord, » celle que vous êtes venus apporter sur nos rivages, celle que vous » nous avez alors fait connaître. Nos lois, nos mœurs, dans la province » de Québec, sont celles d'une de vos anciennes provinces avant 89.

» La *coutume de Paris* a tenu bon chez nous jusqu'en 1886 : nous » avons retardé le plus longtemps possible le moment de renoncer à » ces vieilles lois dont nos pères se trouvaient bien et qui de géné- » ration en génération, protégeaient leur modeste patrimoine.

» Notre paysan, c'est votre ancien paysan, plus émancipé et moins » économe ; il s'accorde volontiers jusqu'au luxe d'une nombreuse » famille. Beaucoup d'enfants, c'est sa gloire, — une gloire que le

» vôtre aujourd'hui ne lui envie peut-être pas assez Cette gloire, il
» la rêve, non-seulement pour lui, mais encore pour les autres. On
» cite un candidat qui, aux élections, fut battu parce qu'il n'avait pas
» d'enfants : négligence dans son service civique. »

Nous voudrions pouvoir publier in-extenso la charmante causerie de M. Fabre, force nous est, faute de place, d'en résumer les principaux passages.

La France moderne se retrouve aussi au Canada : même violence dans les débats au Parlement, où l'on parle, tour à tour, l'anglais et le français, quelquefois les deux en même temps, quelque chose comme le *Marolien* de Bruxelles, même véhémence dans la polémique des journaux.

Il y a dix journaux français au Canada. L'abonné paie lorsque cela lui plait ; on en a vu un payer à la fois quarante ans d'abonnement par testament.

En 1763, époque à laquelle la France céda le Canada à l'Angleterre, un grand nombre de négociants et d'hommes de toutes professions appartenant à notre nationalité revinrent en France avec les débris de notre armée. Il n'y avait plus alors au Canada que 65,000 français environ, mais ils restèrent si unis, si bons patriotes, que l'on ne cite pour ainsi dire point de familles françaises devenues anglaises, tandis qu'au contraire de nombreuses familles anglaises sont devenues françaises.

D'autre part, l'excédent des naissances sur les décès devint considérable et on compte aujourd'hui un million et demi de citoyens canadiens parlant notre langue et restés français de cœur et de mœurs.

Le seigneur canadien a disparu. Le curé le supplée et dirige lui-même le mouvement de colonisation. C'est à son action incessante qu'on doit de voir, chaque année, de nouveaux cantons tomber dans notre domaine. Le *vingt-sixième* enfant de l'habitant est au curé, tous les autres sont à la terre qu'ils cultivent avec une énergie extraordinaire.

Dans les villes, notre situation est moins forte. La lutte entre les deux éléments anglais et français a été longue et ardente. Elle a cessé aujourd'hui, des banques franco-canadiennes existent et opèrent paisiblement à côté des banques anglaises, mais il n'y a pas assimiliation entre les deux races, elles s'empruntent leurs qualités et se rendent à l'occasion leurs défauts adoucis, rectifiés ; elles s'y coudoient sans s'immoler l'une à l'autre.

Quelques traits cependant sont communs dans les deux populations.

Ainsi, elles ne reconnaissent toutes deux que le mariage d'inclination. Point de dot et cela se comprend, comment doter les huit ou dix enfants qui forment la moyenne des familles.

Le français que l'on parle au Canada est celui de Montesquieu et de Chateaubriand. Quant à celui que parlent *Germinie Lacerteux* et les personnages de l'*Assommoir* et de *Pot-Bouille*, il semble, avec raison, à M. Fabre, qu'il n'aura qu'un temps et il déclare que ses concitoyens attendront pour l'apprendre que la Suède leur en donne l'exemple ou que l'Académie les y oblige.

Il y a au Parlement canadien 55 députés français. Nous dominons dans la province de Québec, nous avons notre part d'influence dans Ontario, les provinces maritimes, l'île du Prince Édouard, notre influence est menacée dans le Manitoba, elle est nulle dans la Colombie.

M. Fabre s'est étendu longuement sur la création et la situation de la province de Manitoba où se rencontrent les métis de langue française — mélange de sang français et indien —, sur les événements qui ont eu lieu en 1870 et enfin sur la dernière révolte du nord-ouest qui a trouvé Riel à sa tête.

Le conférencier a donné aussi d'intéressants détails sur la construction et l'exploitation du chemin de fer transcontinental canadien qui mesure 4,650 kilomètres.

Le parcours de Québec à Vancouver sur l'Océan Pacifique se en quatre jours, c'est la route la plus courte et la plus rapide e les deux océans et vers la Chine et le Japon. Elle a coûté 500 mi de francs.

Nous sommes obligés, à regret, d'écourter ce compte-r d'arriver de suite à la péroraison. Elle ressemble à la plupart des conférences géographiques. Et il n'en peut être autrem les orateurs que la Société de Géographie nous a fait en conclu de la même façon : Voyagez, expatriez-vous, all pays étrangers, disent-ils avec unanimité, c'est le seul m et d'augmenter les relations commerciales qui manque

Émigrez au Canada, a dit M. Fabre, « vous en retire » vous trouverez chez nous près de deux millions d » qui ont vos goûts et dont vous avez toutes les sy » Du reste, de nombreux Canadiens viennent dé » deux pays ont tout à gagner à cette contre-émi » Et qui sait ce que nous réserve l'avenir ?

» Rendant à la France, quoiqu'un peu tard, bienfait pour bienfait, » le Canada, formé à son image, formera peut-être à son tour, dans » quelque coin du territoire français, une petite France à l'image du » Canada. »

Ce souhait a été confirmé par les vifs applaudissements de l'auditoire et par les félicitations du Président de la Société de Géographie.

Cette conférence a, d'ailleurs, été reproduite *in extenso*, page 382, du dernier volume.

HUITIÈME CONFÉRENCE (13 Mars).

Les nitrates du Chili et la dernière guerre entre le Chili, la Bolivie et le Pérou,

Par M. L. FAUCHER, directeur des poudres et salpêtres.

La récente guerre entre les trois nations qui, avant 1880, se partageaient les côtes de l'Océan Pacifique de l'Amérique du Sud, depuis le cap Horn jusqu'au 3e degré de latitude, n'a pas causé en France, et surtout dans notre département, une bien grande émotion. Les intérêts auxquels cette guerre touchait n'étaient pas ceux d'un grand nombre de nos nationaux; ils n'affectaient surtout que deux industries; de là une quasi-indifférence dans la masse du public. Mais si les intéressés n'étaient pas nombreux, les intérêts au contraire se chiffraient par des sommes considérables, surtout dans le département du Nord.

Il entre annuellement par Dunkerque de 65 à 70 millions de kilogrammes de nitrade de soude, au cours moyen de 21 à 22 francs. De septembre 1879 à mars 1880 ce prix a passé brusquement, par suite de la guerre sud-américaine, à 46 et 47 francs les 100 kilogrammes, soit une plus-value de 22 millions de francs environ payée par la France et sur ces 22 millions, quinze sont à la charge du département du Nord.

Ce nitrate de soude est employé presque exclusivement à la fabrication du salpêtre et à la culture de la betterave. Cette plus-value de 15 millions a donc pesé en grande partie sur la fabrication du sucre et il est clairement démontré par ces chiffres que la guerre Chilo-Péruvienne entre pour une part dans la crise agricole dont nous souffrons.

Vers 1821, M. Margard de Rivero appela l'attention de l'Europe sur des gisements de nitrate brut existant au Pérou. Ces nitrates étaient à cette époque expédiés au Chili pour y être raffinés et portaient alors le nom de salpêtres du Chili.

Dix ans plus tard des gisements plus importants étaient encore découverts au Pérou, dans le district de Tarapaca. On en trouvait d'autres peu de temps après dans le désert Bolivien d'Atacama, aux environs de Cobija, et dans la partie Chilienne de ce même désert, au-dessous du 21° degré de latitude sud.

Pendant longtemps la cause de la formation de ces dépôts de nitrate a été inconnue, elle est attribuée aujourd'hui à des actions volcaniques.

Après les guerres de l'*Indépendance*, qui séparèrent les républiques sud-américaines de leur métropoles espagnole et portugaise, il fut décidé que chaque état conserverait pour limites celles qu'il avait *ante bellum* alors qu'il n'était qu'une province dépendante de ces deux pays. C'était la loi de l'*Uti possidetis*.

Le Pérou eut pour frontière avec la Bolivie la rivière Loa. La Bolivie se partagea le désert d'Atacama avec le Chili ; mais comme ce désert était, à cette époque, absolument infertile, d'une aridité sans pareille et qu'il semblait n'avoir aucune valeur, ces deux nations ne prirent point la peine de délimiter nettement leurs territoires.

Cette négligence fut la cause des guerres de 1863 et de 1879 entre la Bolivie et le Chili.

Quand les gisements de nitrate, les minerais d'argent et de cuivre furent découverts dans le désert d'Atacama, la Bolivie se souvint qu'avant 1810 ce territoire lui appartenait et, sans se préoccuper si les gisements étaient découverts et exploités par des sujets Chiliens, au nombre de plus de vingt mille, elle réclama la restitution de tout le désert, et ne pouvant l'obtenir, l'Assemblée législative Bolivienne vota, en 1863, une loi déclarant la guerre au Chili.

Le Chili patienta d'abord, puis finit par signer un traité qui limitait ses possessions au 24° degré de latitude et lui concédait la moitié des droits de douane produits par l'exportation du nitrate dans la partie du désert d'Atacama située au nord du 24° degré.

Une Compagnie fut créée à cette époque pour l'exploitation des gisements de ce dernier territoire. Elle réalisa promptement des bénéfices si considérables que le Pérou en prit ombrage et qu'il poussa la Bolivie à rompre le contrat qu'elle avait signé avec le Chili.

La Compagnie concessionnaire s'étant refusée à payer des droits

abusifs qui lui étaient réclamés par la Bolivie, celle-ci fit vendre à son profit les gisements d'Antofogasta.

C'était la guerre entre le Pérou et la Bolivie d'une part et le Chili de l'autre.

Nous ne pouvons pas reproduire ici les intéressantes explications données par le savant conférencier sur les épisodes de cette guerre qui a duré quatre ans et qui a été très meurtrière. Mais nous tenons à en faire ressortir avec lui l'enseignement.

Le Chili n'avait que 2,240 hommes à opposer à ses adversaires réunis, il ne possédait qu'une marine de guerre très inférieure à la leur et cependant son énergie, son courage, sa persévérance furent telles qu'il sortit vainqueur de la lutte.

Le conférencier établit clairement que cette supériorité du peuple chilien il la doit à l'habitude du travail.

Tandis que les Républiques du Pérou, de l'Équateur, de la Bolivie et la Californie arrivaient rapidement à la fortune par la découverte de métaux précieux, le Chili pratiquait le commerce et l'industrie et était le fournisseur de tous les matériaux, outils, vivres, vêtements, enfin de toutes les marchandises consommées dans ces pays.

Ici M. Faucher s'excuse de vouloir démontrer devant des Roubaisiens que le travail est le plus sûr et le plus solide fondement de la richesse, mais il tient surtout à établir que c'est grâce à cet élément que le Chili a vaincu deux nations plus puissantes que lui.

Aujourd'hui les territoires d'Antofogasta, d'Atacama et de Tacna appartiennent temporairement au Chili, mais il est probable qu'il les conservera longtemps car les anciens possesseurs de ces gisements de nitrate sont dans l'impossibilité de payer à leur vainqueur l'indemnité stipulée dans le traité de paix.

Cette conférence, un peu aride et dénuée de tout caractère humoristique n'en a pas moins obtenu un vif succès, et par le talent de parole et par l'érudition de M. Faucher. Elle sera reproduite prochainement *in extenso* dans nos bulletins.

NEUVIÈME CONFÉRENCE (20 Mars).

La Suisse,

Par M. JUNKER.

Cette conférence a été publiée *in extenso*, page 320 et 356, du présent volume.

DIXIÈME CONFÉRENCE (27 Mars).

Les Républiques de la Plata,

Par M. POTEL.

Cette conférence a été publiée *in extenso*, page 158, du présent volume.

ONZIÈME CONFÉRENCE (10 Avril).

Les intérêts français à Madagascar,

Par M. CASTONNET DES FOSSES.

Cette conférence a été reproduite, page 175, du présent volume.

DISCOURS DE CLOTURE PAR M. HENRY BOSSUT.

Avant de donner la parole à M. Castonnet des Fosses M. Henry Bossut président, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a passé en revue les travaux accomplis par la Société ; il a été rappelé les conférences qu'elle a déjà données et adressé des éloges et des remercîments individuels aux hommes dévoués qui ont bien voulu consacrer leur temps et leurs connaissances à la Société de géographie.

Voici ce discours :

Ne trouvez vous pas, MESDAMES et MESSIEURS, qu'il est parfois intéressant de regarder en arrière pour se rendre compte du chemin parcouru ? Ne pensez-vous pas comme nous qu'il est souvent utile, aux temps où nous vivons, de s'arrêter un instant pour se recueillir, se reconnaître, savoir ce que l'on a fait, où l'on est, où l'on va.

La vie actuelle se passe en grande vitesse, en chemin de fer, ou bien passe par le télégraphe et le téléphone. On l'a dit avant moi : On On ne vit plus : est vécu. Arrêtons-nous donc sur un tout petit côté de cette fièvreuse existense pour nous reposer et nous souvenir du

peu de bien que le comité de géographie a essayé de faire cette année et pour rappeler à notre mémoire les hommes de talent qui ont bien voulu nous apporter leur concours et faire ici d'agréables et instructives conférences.

Il était juste de nous adresser tout d'abord à M. Guillot pour le prier d'ouvrir cette quatrième série de nos conférences. C'est en effet à lui, à M. Suérus et à M. Renouard, sous l'impulsion habile et énergique de notre président M. Paul Crépy, que nous devons les commencements et le rapide et prodigieux développement de notre Société. M. Guillot, tout occupé qu'il est comme professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, a bien voulu nous accorder une soirée, et, vous vous rappelez tous, mesdames et messieurs, avec quelle clarté et quelle éloquence, il nous a exposé, en nous mettant sous les yeux des cartes par lui dressées, la marche foudroyante de la Russie contre l'influence anglaise en Orient où l'empire indien de sa majesté Britannique sera défendu avec la ténacité qui distingue la race anglo-saxonne. Cette question, palpitante d'actualité à l'heure où elle a été traitée ici, se trouve, au moment où je vous parle, comme emportée dans l'oubli pour nous qui n'y avons qu'un intérêt de spectateur, mais non pas pour ce peuple froid et fort d'outre-Manche qu'aucun sujet nouveau ne saurait distraire ni détourner de sa marche en avant quand il s'agit de sa puissance et de sa richesse. C'est une lutte qui continue et que M. Guillot nous a appris à suivre avec tout le fruit qu'on retire de ce qui a été solidement enseigné.

C'est aussi d'une rivalité d'influence que M. Coudreau, ancien professeur au Lycée de Cayenne, avait projeté de nous entretenir, mais c'était dans le nouveau-monde, qu'il devait nous transporter en imagination pour nous rendre juges en quelque sorte des territoires contestés entre la France et le Brésil. Le spirituel orateur nous a parlé de tout et de beaucoup d'autres choses avec une abondance, une facilité et une verve que celui qui vous parle avait grand'peine à suivre. Mais aujourd'hui le comité, en y regardant de plus près, a remarqué tant de savoir dans cette conférence qu'il regrette qu'elle n'ait pas été complétée.

Chaque fois que Roubaix témoigne de sa propre force, on dirait d'un courant de satisfaction générale qui nous entraîne tous et nous applaudissons à l'avance celui qui nous procure ce plaisir d'amour-propre. Mais quand le conférencier, travailleur infatigable, a su préparer son sujet ainsi que l'a fait M. Lefebvre, professeur à l'institut Turgot

(*Applaudissements*), il réussit à un tel point que c'est pour lui plus encore que pour nous que son succès nous est cher.

En effet, il est beau de voir et d'entendre un jeune professeur aborder pour la première fois un nombreux auditoire avec cette simplicité et cette sûreté et il est bon de sentir le mérite du fond sous l'élégance de la force. M. Lefebvre a réuni ces deux qualités et nous aurons, je l'espère, occasion de l'applaudir encore l'année prochaine, si un avancement légitime ne nous l'enlève pas.

Que dirai-je de M. Alfred Renouard, notre secrétaire général? Quel bien dirai-je de lui qui n'ait pas été dit et je me demande comment un tel homme demeure sans récompense publique (*Applaudissements*); quant à notre comité, qui lui doit tant, il ne saurait lui en offrir une autre que celle de sa vive sympathie et de sa reconnaissance. En nous faisant une conférence intéressante et utile, à Roubaix surtout, « les textiles de l'Inde », M. Renouard a déployé un savoir étendu et pratique dont ses publications ont donné des preuves multiples et variées.

M. Castonnet des Fosses, membre de la Société de Géographie de France et président de la section de colonisation de la Société de Géographie commerciale, à qui nous aimons à souhaiter la bienvenue ici pour la seconde fois, nous a parlé de l'Espagne en homme qui serait tout à la fois un artiste et un négociant. En nous faisant une peinture vive et saisissante de la Société de Madrid et des grandes villes et en nous analysant les productions de ce riche pays, il a terminé sa charmante causerie par des renseignements commerciaux et des considérations politiques du plus grand intérêt. Nous entendrons de nouveau ce soir sa parole sérieuse sur un sujet d'actualité : « les intérêts de la France à Madagascar » et nous tenons à le remercier doublement à l'avance de son obligeant concours.

Qui de vous, Mesdames et Messieurs, n'a pas été surpris et favorablement prévenu en voyant M. Oukawa pour la première fois? Qui de vous, en l'écoutant dans son langage pittoresque et humoristique, entremêlé d'expressions originales variant du Parisien au Japonais, n'a pas été impressionné de la force de volonté qu'a dû déployer ce jeune homme de 22 ans, pour s'instruire dans notre langue, notre histoire, nos mœurs, connaître nos qualités et nos défauts au point de réussir à nous intéresser pendant une heure. Il a su nous montrer dans une curieuse comparaison la ressemblance des deux peuples, Français et Japonais, leur caractère, leur politique et leurs idées

généreuses poussées jusqu'à l'utopie; la vivacité et la mobilité de leurs sentiments, généralement portés vers le bien, ont été tour à tour l'objet de son spirituel examen et nous l'avons tous applaudi quand il a conclu en déclarant que son but est de rendre chaque jour plus intimes les relations de la France avec le Japon. Nous avons fait des vœux avec lui pour le succès de son œuvre et nous applaudirons le brillant avenir qui l'attend.

M. Kraff, qui avait été assez aimable pour se joindre à lui pour animer encore et compléter cette conférence par des projections lumineuses, a droit à tous nos remerciements et à l'expression de nos regrets de n'avoir pas pu venir le seconder dans l'exposé qu'il nous a fait des vues du Japon et dans les explications qu'il nous en a données avec l'accent juste et vrai du voyageur qui a bien vu ce qu'il raconte et avec la distinction du fils de famille qui ne se contente pas seulement d'être riche.

Notre comité a compris dès cette soirée qu'il devait s'imposer une dépense et il a fait, avec le concours de la Société de Géographie, l'acquisition d'un appareil de Molteny pour des projections lumineuses dont vous avez pu apprécier le mérite lors de nos dernières conférences.

Vous voudrez bien me permettre, Mesdames et Messieurs, de vous parler de M. Hector Fabre, commissaire général du Canada à Paris, avec un sentiment de sympathie personnelle; il me semble d'ailleurs que chacun de vous a dû éprouver un sentiment pareil pour ce descendant d'une de ces vieilles familles Françaises dont les chefs ont été fonder cette puissante colonie aujourd'hui presque un royaume avec son gouvernement et ses chambres, mais, hélas, sous un vice-roi Anglais.

Quelle leçon d'histoire que cette conférence! Quel amour de la patrie d'origine, encore vibrant après deux siècles dans la parole de M. Hector Fabre, fils d'un ancien maire de Montréal et frère de l'évêque actuel. Et puis, Messieurs, quel désir d'être utile aux Français dans ce cœur de Canadien-Français, qui s'occupe dans ce moment d'aider nos jeunes compatriotes avides de tenter la fortune dans ce pays du travail, de l'honnêteté, et de la famille poussée à la vingt-sixième puissance.

Le Président de ce Comité a beaucoup regretté une absence inévitable lors de la savante étude de M. Léon Faucher sur « les nitrates du Chili et de la dernière guerre entre ce pays, la Bolivie et le Pérou ».

En effet, il a perdu l'occasion d'entendre et d'applaudir la parole facile et chatiée de notre bienveillant collègue et Vice-Président qui a su rendre intéressant une question spéciale et scientifique et qui a fait assister son auditoire à la lutte victorieuse de ce petit peuple Chilien. vif, courageux et fort par la pratique de l'industrie et du commerce.

C'est par une allusion toute rempli d'à-propos et par un gracieux compliment à notre chère cité que le sympathique conférencier a terminé son discours.

Pour la seconde fois, notre concitoyen et notre ami M. Charles Junker, aujourd'hui membre du bureau à la Société de Géographie, nous prêtait son concours, lorsqu'il nous a fait connaître la Suisse, que tous ou à peu près nous avions vue ou du moins parcourue ; mais nous ne pouvons pas l'apprécier autant qu'elle le mérite avant d'avoir appris tout ce qu'elle a de cœur et de dévouement pour la France. tout ce qu'elle 3enferme de vitalité industrielle, commerciale et politique. C'est un livre qu'une conférence de M. Ch. Junker. Ainsi qu'il l'a fait l'an passé pour l'Alsace-Lorraine, notre studieux et dévou collègue a puisé aux sources officielles et authentiques tous les rens gnements qu'il nous a fournis, mais comme il est des nôtres, ce d nous nous félicitons tous les jours, nous nous arrêtons dans éloges.

C'est à sa conférence qu'a débuté notre nouvel appareil à p tions lumineuses et vous avez constaté un mérite et un cha plus à cette séance pour laquelle notre salle s'est trouvée trop

En lisant ces jours derniers, Messieurs, un livre nouvellem « La crise industrielle et artistique en France et en Eur M. Marius Vachon, j'avais à chaque page du chapitre co exportations de France et particulièrement des tissus c j'avais présentes à la pensée la vivante parole et la vigou rence de M. Potel sur la Plata et l'Uruguay et je me vérités qu'il nous a démontrées ont été bien entendues, ne seront pas perdus, car il a parlé devant un auditoir tout prêt à les comprendre et à les suivre. C'est qu'e et Tourcoing sont peut être les seules villes m France qui luttent sérieusement à l'heure présente a étrangère dans le commerce du monde.

Soyons fiers, Messieurs, et à vous aussi Mesdar est rendue à l'industrieuse cité qui nous a vus r appris le « Labor improbus » qui rend les

la fortune venue du travail retourne au travail et ne va jamais à l'oisiveté ; quand elle se repose c'est pour se donner aux Beaux-Arts et à la charité.

Permettez-moi de rester sur cette pensée si rassurante pour l'avenir et de vous dire en terminant, Mesdames et Messieurs, que notre comité justement flatté de votre présence toujours plus nombreuse et toujours aussi bienveillante, ne s'attardera pas en chemin, qu'il aura la satisfaction d'offrir le Jeudi 17 Juin prochain, un 4e concours de géographie auquel il convie dès maintenant les jeunes gens et los jeunes filles de toutes les écoles de Roubaix, en attendant qu'il recommence l'hiver prochain, s'il plaît à Dieu, la série des conférences hebdomadaires.

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR
A LILLE.
(*in extenso*).

PRODUCTION ET COMMERCE DES LAINES D'AUSTRALIE

Par M. Alfred RENOUARD, Ingéneur civil, manufacturier à Lille.

Les origines de l'industrie pastorale en Australie.

Il n'est guère de pays où l'industrie pastorale ait pris une extension plus rapide que sur le continent australien.

L'origine de la population ovine y date suivant les uns de 1789, alors que les baleiniers anglais, pêchant dans les mers du Sud, capturèrent un navire espagnol qui conduisait au Pérou trente étalons mérinos pour les acclimater dans la contrée et les débarquèrent en Australie ; suivant les autres de 1788, époque où les premiers moutons auraient été débarqués à Port-Jackson, aujourd'hui Sydney, en même temps que les premiers convicts.

Quoiqu'il en soit, il est certain que les moutons, importés en l'une ou l'autre année, trouvèrent immédiatement sur ce sol océanien des pâturages parfaitement appropriés à la production de la laine et à l'élevage, car ils se multiplièrent au point de s'accroître dans de notables proportions.

Longtemps cependant le mouton fut considéré comme un animal rare en Australie, nous en trouvons la preuve dans une vente conservée dans les archives, qui fut faite en 1792 au prix de 265 francs la tête. Ce fut le capitaine Mac Arthur, l'un des premiers concessionnaires qui après avoir acheté quelques moutons indiens pour le ravitaillement de la colonie, s'aperçut le premier que sous l'influence d'un climat tempéré, la toison dure et grossière de ces animaux acquérait des qualités de douceur et de finesse qui devaient la faire rechercher de l'industrie.

Mac Arthur commença par croiser ses moutons indiens avec des moutons du Cap qu'il trouva sous sa main, il en obtint uue première amélioration au point de vue de la taille. Ces premiers résultats obtenus, il croisa ses moutons avec d'autres bêtes importés d'Irlande ; cet

autre croisement amena l'amélioration dans la laine. Les métis Cap et Inde lui avaient donné des animaux à poils, les derniers croisés attirèrent son attention sur l'élevage du mouton pour sa toison.

A partir de ce moment l'accroissement devint de plus en plus rapide en 1796, il était de 1531. Le prix du mouton cependant avait bien peu varié ; une brebis valait encore 150 à 200 fr. la viande de mouton était côtée 1 fr. 60 la livre.

L'introduction du véritable mérinos en 1797 changea cette situation Deux des amis de Mac Arthur, les capitaines Kent et Watherhouse, envoyés fortuitement par le gouvernement de l'Australie au Cap de Bonne Espérance pour y chercher des approvisionnements, furent chargés par lui-même de rapporter en Australie les moutons à laine qu'ils pourraient trouver. A leur arrivée au Cap, un éleveur de mérite le colonel Gordon, venait de mourir, laissant un beau troupeau de mérinos purs qui était justement mis en vente : ils se présentèrent aux enchères et l'achetèrent un prix fort élevé. Malheureusement, l'embarquement, le mauvais état de la mer et diverses circonstances en firent périr la majeure partie : quand ils débarquèrent à Port-Jackson, il ne restait plus que cinq brebis et trois béliers. Ce fut néanmoins la première souche des bêtes à laine australiennes.

A la fin de cette année même, on comptait en Australie 2,457 moutons ; en 1800, ce chiffre devient 6,121. Encouragés par Mac Arthur, d'autres colons s'étaient fait éleveurs, Kent et Waterhouse des premiers. Quant au premier introducteur lui-même, il ne cessait de donner tous ses soins à l'extension de sa bergerie. Dans un journal qu'il tint régulièrement pendant plusieurs années, nous trouvons qu'en 1884 il acheta les plus beaux béliers à la vente que fit Georges III de son troupeau ; avec ce troupeau de bêtes choisies, et à l'aide des croisements intelligents il réussit à créer une nouvelle race de mérinos : celle-ci, qui résiste à la chaleur, à la sécheresse et aux brusques changements de saison fréquents dans cette belle colonie anglaise, reçut le nom de *mérinos de Camden*, parce que Mac Arthur était originaire de la ville de ce nom. On sait que cette célèbre race, conservée encore aujourd'hui absolument pure, a puissamment contribuée a former les mérinos actuels qu'on trouve dans la terre Victoria.

Cependant, dans les premiers temps, la confiance manqua. Le roi d'Angleterre avait bien annobli Mac Arthur, ce qui prouvait qu'il attachait une grande importance à ses efforts. et celui-ci, encouragé par les largesses du gouvernement, dépensait toute son activité en vue de

la production de la laine. Bien certainement il prévoyait alors quelle source de richesse ce textile pourrait être plus tard pour le continent australien, car dans une lettre datée du 26 juillet 1803 et soigneusement conservée aux archives de Sydney, il signalait au gouvernement anglais l'avenir des Nouvelles Galles du Sud à ce point de vue et exprimait alors l'espoir que la production pastorale arriverait à suffire à tous les besoins des filateurs du Royaume-Uni.

Mais il fallut l'arrivée en 1802 de Thomas Brisbane, comme gouverneur de l'Australie, pour donner dans le pays l'impulsion nécessaire à l'élevage du mouton. Jusque-là dans le public, on avait considéré ce continent tout au plus bon pour un dépôt pénitentiaire, et les résultats obtenus par le capitaine Mac-Arthur étaient à peu près considérés comme une curiosité, Le nouvel administrateur eut à cœur de montrer à ses compatriotes, sous son véritable jour, la contrée qu'il gouvernait. Il envoya au gouvernement les plus beaux échantillons de la laine du pays, et sur son instigation la chambre des communes se décida à nommer un comité d'examen, les experts estimèrent alors ces toisons, qui pesaient 3 livres 1/2 en suint, à 5 francs la livre. Ce résultat fut porté par circulaire à la connaissance de l'administration ; en même temps le gouvernement fit connaître dans tout le royaume que de vastes surfaces étaient libres en Australie pour la colonisation, qu'il y avait là des contrées riches, fertiles, où les troupeaux se multipliaient et s'amélioraient d'une façon prodigieuse ; la terre fut offerte gratuitement à tous les cultivateurs qui voudraient émigrer pourvu qu'ils possédaient un capital de 12,500 francs, jugés nécessai pour les premiers frais d'établissement ; enfin les émigrants pouva avoir la jouissance temporaire du sol, le gouvernement se rése seulement le droit de reprendre le fond si l'intérêt général le mandait.

On vit affluer en Australie nombre de colons anglais. notamment, une société d'agriculteurs se forma pour Port-Stephen, à 150 kilomètres de Sydney, une concessio cent mille hectares. A ces cultivateurs se joignirent no tants du pays, médecins, officiers, hommes de lettres qu les avantages nouveaux qu'on leur offrait, s'empressè leur scalpel, leur plume, ou leur épée, pour devenir natus, laboureurs ou pasteur australiens. L'impulsio

En présence de ce succès, le gouvernement rigueur aux colons pauvres, il leur fit grâce de nière, et bientôt, grâce à cette libéralité, les éle

avec une rapidité merveilleuse sur les plateaux alors récemment découverts, notamment sur d'immenses étendues de terrain propres aux pâturages, libres alors au delà des Montagnes bleues.

Pour juger de l'importance que prit en peu d'années le commerce des laines en Australie, il nous suffira de rappeler que le premier arrivage de ce textile en Angleterre date de 1807. Il fut alors de 245 livres, c'est à dire l'équivalent d'une petite balle. Plus tard, en 1810, on exporta 161 balles ; en 1814. 465 balles ; en 1825, 1,620. Alors surtout les colons commençaient à comprendre le parti qu'on pourrait tirer du mouton pour sa toison, les laines du capitaine Mac Arthur venaient d'être vendus à Londres 7 shillings la livre et quelques unes 10 shillings ; la plupart abandonnèrent complétement l'élevage de leurs anciens moutons pour se livrer à celle du mérinos et la laine australienne commença à prendre sa place sur le marché européen.

Tout le monde voulut encourager cette production. La Société des arts de Londres la première récompensa publiquement le capitaine Mac Arthur en lui décernant deux grandes médailles d'or pour l'importation en Angleterre de ses toisons comparables aux plus belles laines de Saxe. Le principal courtier de Londres. M. T. Ebsworth, déclara au comité de la Chambre des Communes que les laines du capitaine Mac Arthur avaient produit les plus beaux tissus qui se fussent encore vus. Enfin, en 1838, dans le but d'encourager la production de la laine et son importation en Angleterre, le Parlement fit une loi par laquelle il fixait au maximum de 1 denier (10 centimes) le droit d'entrée sur les laines des Nouvelles Galles du Sud.

Durant ce temps, Mac Arthur continuait ses essais. Des races dites leicesters, lincolns, cotswolds et southdowns, il obtient des variétés moins résistantes il est vrai, mais donnant encore une laine qui devient douce et longue quand on peut garder les moutons dans un petit enclos et sur un sol spécialement riche, bien arrosé et frais.

Ce fut lui d'ailleurs qui acclimata le mouton dans d'autres parties de l'Australasie, notamment en Tasmanie. Les premières importations de moutons de la Grande Terre (Australie) à la terre Van Dièmen (nom donné alors à la Tasmanie) datent en effet de 1804 : les moutons alors envoyés provenaient des premiers métis Cap et Inde acclimatés près de Sydney. Ils furent élevés par le colonel Patterson. A cette époque, la laine était considérée en Tasmanie comme ne pouvant être exportée à cause de son peu de valeur : on en débarrassait le mouton lorsqu'il en était gêné, on accumulait les produits de plusieurs tontes sous des hangars et, lorsqu'il y en avait une certaine quantité, on faisait partir

le tout à destination de l'Europe : bien souvent on le conçoit, la laine expédiée dans ces conditions ne payait pas le frêt. Patterson sentit la nécessité d'améliorer les races qu'ils possédait, il le fit avec des moutons des Nouvelles Galles du Sud qu'on suppose être des Teeswater : dans tous les cas, le succès fut complet ; en novembre 1819, le recensement fait en Tasmanie accuse 172,171 têtes de bétail dont 116,074 brebis.

Le gouverneur de l'Australasie, Sorel, écrivit à cette époque à Mac Arthur pour lui demander les moyens d'améliorer les races de Tasmanie. Après une longue correspondance, il fut convenu que Mac Arthur livrerait 300 agneaux mérinos acclimatés et qu'en échange on lui donnerait une certaine quantité de terre aux Nouvelles Galles du Sud. Mais beaucoup de ces agneaux moururent pendant la traversée, il n'en arriva que 181 qui furent immédiatement distribués aux colons fixés sur le sol au prix de 7 guinées (182 francs), remboursables en plusieurs années moyennant garanties.

Avant 1827, on ne saurait évaluer la quantité de laine exportée de Tasmanie en Angleterre, parceque, jusqu'à cette année même, la douane attribue aux Nouvelles Galles du Sud la totalité des importations australiennes. Mais à partir de cette époque, une classification rationnelle existe. En 1827, l'exportation de la Tasmanie est de 192,075 livres anglaises, et deux ans plus tard, alors que Sydney n'exporte que 913,222 livres, cette même exportation atteint le chiffre de 925,320 livres.

A partir de ce moment, un courant d'émigration continue se fait jour d'Angleterre en Tasmanie et nombre de fermiers de la Grande Bretagne, éleveurs de mérite et expérimentés aux travaux de la terre, partirent pour l'Océanie, emmenant avec eux leurs plus beaux animaux domestiques et de petits chargements des meilleurs mérinos anglais et allemands.

Parmi les principaux fondateurs de troupeaux dont les noms sont conservés dans l'île, il convient de citer MM. Gilles, Hornes, Willis, Archer, Wedgo, Austey, Béthune, Leake et Cox.

En 1825, des améliorations plus efficaees se firent à Tasmanie. Une association fondée à cette époque en vue d'affranchir l'Angleterre des laines d'Europe, la Compagnie de la terre de Van Diémen, importe surtout des mérinos allemands, dont l'influence sur la qualité de la laine se fit sentir à bref délai. Il est relaté dans les archives de la colonie qu'en 1830, elle dépensa 750,000 francs pour l'achat d'étalons mérinos dont elle peupla les vastes territoires du Nord-Ouest de l'île : ses toisons, beaucoup plus petites alors qu'aujourd'hui, ne pesaient que 2

livres 1 once en moyenne et sa laine était vendue 1 shelling 7 d. 1/2 la libre.

Après la Tasmanie, la troisième terre australasienne où l'on songea à acclimater le mérinos fut la province de Victoria,

Vers la fin de 1830, le bruit commença à courir qu'on venait de découvrir, de l'autre côté du détroit de Baas, d'immenses terrains propres aux paturages. En 1834, le meilleur éleveur de Tasmanie, Thomas Heutsy, venait le premier établir une bergerie à Portland-Bay. Il fut suivi l'année suivante par l'un de ses collègues, John Aitken, dont le troupeau était considéré comme contenant les types de meilleur choix et dont les descendants sont encore aujourd'hui cotés au plus haut prix : On citait alors de cet éleveur l'achat en 1834 d'un bélier au prix de 350 livres (8,750 fr,), à M. S. P. Rowe, de Mount-Battery, qui l'avait retiré lui-même de la bergerie du prince de Lichnowski, en Sibérie, après avoir parcouru l'Europe pour acheter ce qu'il y avait de plus parfait en mérinos. Enfin, on doit encore citer parmi les premiers éleveurs qui vinrent s'établir sur la terre Victoria, M. Fortlouge, dont le troupeau était uniquement composé de bêtes achetés à l'Electeur de Saxe, et qui forma avec elle la race renommée d'Ercildone.

Les bergeries se multiplièrent rapidement sur la terre Victoria de 1836 à 1839. Leur création fut due principalement aux colons anglais qui, émigrant en Tasmanie et y trouvant alors toutes les terres occupées, vinrent sur le conseil de leurs amis s'établir sur le continent australien, amenant avec eux des troupeaux mérinos choisi parmi les plus beaux de Tasmanie.

La première importation de laine de la terre Victoria à Londres date de 1837. Avant cette époque, la plupart des produits furent vendus en Tasmanie : à Hobart-Town et à Launcertun. Cette importation fut de 154,200 livres. En 1840, elle atteiguait le chiffre de 831,000 livres.

Mais au cours de cette expansion que nous venons de relater dans les autres parties de l'Australasie, quel développement l'industrie pastorale prenait-elle dans les Nouvelles Galles du Sud? C'est ce que nous allons rapporter en remontant à 1830, époque où nous nous sommes arrêté tout à l'heure.

Alors comme aujourd'hui, il y eut en Australie deux sortes de propriétaires de troupeaux : le *farmer*, cultivateur sédentaire, possesseur d'une ferme autour de laquelle il entretient quelques hectares de labour et de paturages ; et le *settler*, franc tenancier de la couronne qui se contente de parquer ses bestiaux sur des terres louées ou con-

cédées. Le nom de *squatter*, introduit plus tard dans le langage colonial et officiel pour désigner les settlers, fut donné à ceux-ci par les négociants et les industriels des villes, jaloux du succès de ces campagnards, et désireux de les couvrir d'un terme de mépris par lequel on désignait alors dans l'Amérique du Nord les pionniers qui défrichaient les terres innocupées. Nous reviendrons tout à l'heure avec détails sur la vie actuelle du squatter en Australie.

Comme chaque jour on découvrait dans les Nouvelles Galles des districts aux gras paturages, que la terre ne manqua pour personne et que les nouveaux venus en trouvèrent à tout instant de disponible, le *squattage* eut dès le principe ses coudées franches dans la colonie anglaise. Ni les vols des *bushrangers* (batteurs de buissons), convicts échappés ou aventuriers sans ressources, ni les déprédations des tribus australiennes hostiles à l'établissement des colons européens. n'arrêtèrent leur essor : leur nombre se multiplia.

Le gouvernement anglais se chargea le premier d'arrêter leur expansion. Trouvant avec raison que ces sujets réalisaient de beaux bénéfices sans que le budget local en profitât d'aucune façon, il décrêta en 1831 que tout droit de concession ne serait plus valable que moyennant une redevance annuelle de 250 fr. par *station*, l'étendue de chacune de celles-ci se trouvant calculée à raison de 4 hectares par tête de mouton. Cette mesure financière porta bientôt ses fruits ; le nombre des squatters diminua sensiblement.

Sur la plainte des intéressés, le Parlement anglais se saisit de la question. Il reconnut bientôt que tout système d'impôt direct ne pouvait être avantageusement applicable à la colonnie australienne, et après avoir cherché plusieurs solutions, il s'arrêta bientôt au système de cession immédiate et définitive moyennant un prix de peu d'importance. Ce prix fut fixé à 15 fr. par hectare.

A partir de ce moment, les squatters eurent ce qu'on peut appeler leur existence légale ; la surface des terrains dont les herbages leur appartinrent devint leur *run* ; au contre, ils construisirent chacun une habitation, leur *home*, station principale et résidence habituelle du maître ; quelques-uns d'entre eux, véritables seigneurs du pays, créèrent plus tard des succursales et des *stations* que surveillèrent leurs bergers.

La création des stations offrait cependant bien des difficultés. Il ne suffisait pas, par exemple, aux colons de s'installer sur des pâturages tout créés, il leur était nécessaire, au contraire, pour s'établir de détruire les arbres qui pullulaient sur les huit dixièmes du continent

australien. Les eucalyptus en particulier avaient envahi le terrain, et, comme à leur ombre, croissaient de nombreux buissons, la campagne n'était jamais désignée en Australie que sous le nom de *bush*, nom sous lequel elle est encore connue aujourd'hui. — Connaître le bush, pour un squatter, c'est posséder l'un des points les plus importants de son métier, c'est arriver à une science sans laquelle il lui est impossible d'exercer sa profession avec intelligence. — Pour faire disparaître les arbres qui le gênaient, le colon se contenta, dès le principe, de faire autour du tronc une entaille circulaire à la hâche, ceux-ci moururent rapidement, et quand ils furent bien secs, on les abattit sur place et on les brûla; comme bien souvent bon nombre ne furent pas déracinés, les tronçons, vus de loin, les faisaient ressembler à d'immenses jeux de quille. Encore aujourd'hui ce procédé est en usage dans bien des occasions.

Contrairement au proverbe qui veut qu'abondance de biens ne nuise pas, l'industrie pastorale subit sa première crise vers 1840, après la découverte de plaines fertiles qui bornent le golfe Spencer et le port Philipp, au moment de la fondation des villes de Melbourne et d'Adelaïde. Comptant sur un développement facile du squattage et une revente facile, la spéculation avait acheté à un prix exhorbitant les nouveaux pâturages; mais elle se trouva subitement entravée dans ses calculs par une baisse générale dans le prix de la laine; de là des embarras financiers dont il est facile de se rendre compte.

Mais cette crise ne fut pas de longue durée. Bien plus, elle fut pour la colonie une nouvelle source de richesse. La vente de la laine ne suffisant pas pour couvrir les frais d'acquisition, les spéculateurs essayèrent d'utiliser les autres parties du mouton. Le suif fut extrait sur une grande échelle, on fit un grand commerce avec les cuirs, on utilisa les cornes. Bref, on dut à la nécessité de créer des ressources la formation d'un commerce nouveau qui, de nos jours, on le sait, a pris une place importante dans la colonie, et des maisons nouvelles furent fondées, à partir de cette époque, pour exploiter cette autre branche de production.

De là date encore l'augmentation de la puissance des squatters. La plupart de ceux-ci étaient devenus de puissants seigneurs. Aussi, lorsque trois années plus tard l'Australie eut été dotée par le gouvernement anglais d'un régime représentatif, le nouveau gouverneur fut encore obligé de prendre parmi les squatters des conseils, il en forma le Parlement colonial. Il n'eut pas à le regretter. Au lieu de se trouver à la tête d'un dépôt pénitentiaire — ce qui pouvait ternir l'éclat

de ses fonctions aux yeux d'un certain nombre de personnes — il eut à gouverner une colonie exclusivement commerçante et productive, car les squatters protestèrent de toutes leurs forces contre l'importation des convicts, une fois même ils ameutèrent la population de Sydney pour s'opposer au débarquement d'un convoi pénitentiaire et ils forcèrent le gouvernement anglais à chercher un autre refuge pour ses déportés.

L'industrie pastorale eut encore à subir une crise, mais plus intense que la première, lors de la découverte des placers des Nouvelles-Gallles et de Victoria. Nombre de squatters quittèrent leurs troupeaux pour se livrer entièrement à la recherche de l'or, il se fit, en quelques années, des fortunes colossales dont l'acquisition facile allêcha nombre d'aventuriers et entraîna la plupart de ceux qui élevaient le bétail ou cultivaient la terre. Pour un moment, on manqua de bras dans les stations de l'intérieur. Pis que cela, les squatters eux-mêmes fouillèrent leurs propres terrains au lieu de les livrer à la culture ou d'en faire des pâturages, ils empêchèrent le chercheur d'or de se rapprocher de leurs terres et engagèrent souvent avec eux une lutte ouverte.

Une réaction salutaire se produisit à bref délai. A la suite d'une émeute qui éclata à Melbourne, en août 1860, au cours de laquelle la population, excitée par quelques mécontents, envahit le palais du Corps législatif de cette ville ou siégeaient les principaux squatters, le gouvernement sentit la nécessité de rendre plus accessibles, à la masse des travailleurs, les terres propres à la culture. Les pâturages australiens furent cadastrés, aussi bien que possible, et on détermina la valeur des lots suivant la position plus ou moins avantageuse de chacun d'eux; puis, pour empêcher qu'on put accaparer les terres vacantes dans le voisinage des villes, on limita de 30 à 160 hectares l'étendue qu'un même individu pourrait acquérir annuellement; pour n'avoir affaire qu'à des personnes disposant d'un certain capital, les terres ne furent louées et surtout vendues qu'à un prix relativement élevé, en laissant toute latitude de payer par annuités dans l'espace de quatre ou cinq ans (système Wakefield); enfin on fit des avantages spéciaux aux soldats et marins à leur rentrée du service militaire, en leur donnant gratuitement 20 hectares sur leur demande, et en faisant aux officiers de tous grades une remise de 1/3 sur le prix d'achat; en outre, tout émigrant pauvre put recevoir 12 hectares de concession sans bourse délier.

Ces mesures équitables appliquées aux quatre provinces des Nouvelles-Galles du Sud, Queensland, Victoria et Australie méridionale (l'Australie orientale conservant ses anciennes coutumes) suscitèrent l'émulation des colons. Chacun se mit à l'œuvre plus que jamais et, comme nous le verrons tout à l'heure, les squatters ne craignirent pas de vivre sur place, de mettre la main à l'œuvre, ils surent devenir au besoin leurs propres bergers, conduire leurs bœufs, dresser leurs chevaux, tondre leurs moutons, passer leur vie au milieu des exercices violents du grand air et du grand soleil. Ils fournirent en Australie cette forte génération de travailleurs qui s'y trouve encore aujourd'hui, et qui a amené une prospérité si belle et si solide dans cette belle colonie anglaise.

La concurrence étrangère n'y est pas inconnue, car les laines de la République Argentine leur disputent le marché près des consommateurs du dehors, bien que la qualité n'en soit pas correspondante, mais l'industrie minière a cessé d'être un de leurs cauchemars. Depuis quelques années, en effet, le nombre des ouvriers employés aux mines d'or a diminué de près de 40 %, et là où autrefois régnait une activité sans limite, on ne voit plus aujourd'hui qu'un sol bouleversé, inculte pour toujours, des fosses noires et béantes et des monticules de graviers. Il n'y a plus d'ailleurs de profit à en espérer ; en 1876, par exemple, pour ne citer qu'une année moyenne, la valeur de l'or extrait extrait a été de 3.855.040 liv. sterl. tandis que les gages payés aux ouvriers s'élevaient à 4.156.400 liv. sterl., tout ceci sans compter la valeur des capitaux enfouis et des machines.

Les résultats obtenus.

Aujourd'hui, les éleveurs australiens sont depuis longtemps arrivés à un résultat tel qu'il n'y a plus aucun intérêt pour eux à continuer les croisements avec les mérinos européens : les toisons du pays ont gagné en poids et en longueur sans perdre leur finesse et obtiennent toujours dans les concours des prix supérieurs aux toisons de choix de France et d'Allemagne. Ces toisons indigènes pèsent en moyenne 2 kil. 300 et lavées de 1 kil. 200 à 1 kil. 300, mais il en est, dont le poids est notablement plus élevé et atteint parfois jusque 5 kil. en suint.

Aussi les Australiens considèrent-ils leur race comme fondée et lui donnent-ils le nom de *mérinos australiens*, oubliant que leur mouton

n'est autre que le mérinos pur d'Europe, élevé dans un climat qui lui convenait et dans des paturages sans limites. Il est assez difficile de leur faire entendre raison sur ce chapitre.

Depuis longtemps d'ailleurs les croisements heureux obtenus dans certaines parties de l'Australasie ont toujours profité à la colonie entière. C'est ainsi que, vers 1885, les béliers de Victoria, ayant fini par être reconnus comme les plus productifs, furent importés dans toute l'Australie et achetés à grand prix par les squatters des autres provinces. L'un des changements les mieux réussis entre autres dans l'élévage du mouton fut le croisement des mérinos de Victoria avec des béliers frisés de Tasmanie, dont la laine s'allongea tout en gardant sa finesse et son épaisseur. Ce croisement fut si recherché et les produits en atteignirent un si haut prix qu'en 1874, le fameux bélier sir Thomas, élevé par M. James Gibson, de Bellevue (Tasmanie), fut vendu aux enchères, à Melbourne, au prix de 714 livres (18850 francs), à MM. W. Cummengo, de Mount-Fyayns et T.-F. Cuminigo, de Stony-Point. Le succès plus tard couronna encore l'entreprise, car à la vente de 8 septembre 1880, chez MM. Hastings Cumingham et C°, il a été vendu un bélier de même origine pour le prix de 1300 livres, c'est-à-dire 37500 francs.

On ne s'est pas arrêté là, et nous craignons presque d'être taxé d'exagération en révélant combien ces prix ont encore augmenté dans ces dernières années, depuis surtout qu'une société indigène, la *Australian Sheepbredder 's Association*, s'est mise à organiser chaque année à la fin d'août et au commencement de septembre un concours de race ovine, nous citons parmi les concours, celui de septembre 1883, dans lequel un bélier primé a été acheté 3150 guinés, c'est-à-dire 83000 francs. Comme on le sait, les Anglais n'y regardent pas, quand il s'agit d'augmenter leurs richesses coloniales et font à tout instant de sérieux efforts, pour introduire dans leurs troupeaux, de sérieux éléments de perfectionnement.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'on ne rencontre en Australasie que des mérinos de haut prix. En Tasmanie, par exemple, il y a de ci de là d'excellents troupeaux de Leicester, de même que dans certaines parties des autres provinces, notamment sur la côte sud-ouest d'Australie où la richesse du sol, l'humidité du climat et l'abondance des longues herbes paraissaient ne pas convenir aux mérinos et par contre sont très favorables à l'élevage des moutons à longue laine.

Il serait encore erroné de penser que partout l'acclimatation de méri-

nos a été très facile. Ainsi par exemple, les premiers colons qui s'établirent dans l'immense étendue de terrain situé au nord de la Victoria et connu sous le nom de Reverina, eurent beaucoup de peine à acclimater cette espèce ; plusieurs y renoncèrent et se livrèrent le l'élevage du bœuf. Quand les laines de Reverina, si recherchées maintenant, parurent pour la première fois sur le marché, elles furent vendues au prix désastreux de 10 d. la livre, environ 2 fr. 15 le kilog. pour des lavées à froid. Ce n'est que plus tard que par la persévérance et en introduisant dans le Reverina des béliers mérinos de Victoria, les bergeries s'améliorèrent au point d'occuper finalement la première place dans les concours. Aujourd'hui, la laine de Reverina est une des plus recherchées ; elle est remarquablement longue, plus robuste et moins lustrée que celle de Victoria ; en moins de trente ans, les éleveurs ont plus que doublé le poids de leurs toisons et la valeur de leurs laines.

Actuellement, toutes les terres ne sont pas exploitées dans la région australasienne. Dans l'Australie, proprement dite, qui comprend 7.250.000 kilomètres carrés, plus de la moitié des terrains ne peut l'être pour le moment, notamment dans toute la partie Nord, depuis Queensland supérieur (est) à travers le Northern territory, jusqu'aux déserts de l'Ouest (Dampier-land, Great-sandy-desert, Gilson-desert et Great-Victoria). Dans la petite île de Tasmanie, qui comprend 68.000 kilomètres carrés, presque tout est occupé et en plein rapport. Enfin, dans les iles de la Nouvelle Zélande, qui mesurent 270.000 kilomètres carrés, les côtes sont entièrement garnies de paturages, à l'exception de la partie du Southern Island. Nous reviendrons d'ailleurs tout-à-l'heure avec plus de détails sur cette répartition géographique de la production de la laine en Australasie.

Tous ces pays élèvent ensemble 75 à 80 millions de moutons, qui fournissent à la tonte environ 1.200.000 balles de laine. La production de chaque province s'élève en moyenne sur la totalité à :

23 %	pour les	Nouvelles Galles du Sud.
8 —	—	Queensland.
31 —	—	Victoria.
11 —	—	l'Australie du Sud.
3 —	—	Western Australia.
4 —	—	La Tasmanie.
20 %	—	La Nouvelle Zélande.

Elle équivaut à environ 175.000.000 de kilog. de laine en suint et 90.000.000 kilogr. lavée à fond.

Mais comment un squatter arrive-t-il à faire produire cette immense quantité de laine? Quels sont les soins qu'il est appelé à donner à ses troupeaux? Comment ceux-ci sont-ils parqués, nourris, entretenus? C'est ce que nous allons examiner :

Le squattage australien.

Quiconque veut être bon squatter doit faire un stage prolongé, une *station experience*, comme on dit là-bas.

Il commence par être bon à tout faire, ce qu'on appelle *general useful*.

On lui donne certaines occupations à heures fixes, qu'il remplit le mieux possible ; puis, quand il les a terminées, ordre lui est donné de se tenir à la disposition du directeur de la station qui, en effet, lui fait « tout faire » c'est le cas de le dire.

Il se lève avant le jour, et son premier soin est de réunir les chevaux dont vont avoir besoin les domestiques, ces derniers n'allant jamais à pied et professant même une quasi horreur pour la marche ; ces chevaux passent la nuit en liberté dans un enclos fermé de quelques milles carrés anglais, il ne s'agit que de les réuuir: trop souvent cependant l'apprenti squatter se voit obligé de courir après eux au galop.

Chacun des employés qui déjà, après avoir déjeuné à la hâte, s'est rendu chez le directeur pour connaître la tâche qui va lui être imposée pour un ou plusieurs jours, se contente de seller l'animal qui lui est amené et se rend immédiatement à l'ouvrage. Le *general useful*, après eux, avale un déjeuner en hâte et commence sa tâche: souvent on l'envoie aider les ouvriers, souvent encore on lui ordonne d'obéir dans la station même à tous ceux qui peuvent requérir ses services.

Le soir, il monte en selle et ses courses recommencent de plus belle : c'est lui qui va chercher les vaches qui vont fournir le laît au déjeuner du lendemain et qui les amène à l'enclos; c'est encore lui qui doit séparer ces animaux des veaux ; c'est lui aussi qui, avec l'aide de deux chiens de berger des mieux dressés, va quérir les moutons destinés à la boucherie, qui généralement paissent en liberté aux alentours. On le charge presque toujours de tuer et de dépecer une de ces bêtes, celle qui doit servir à la cuisine du lendemain ; il en suspend la toison à un

pieu et laisse accrochée la carcasse charnue à la disposition du cuisinier. Alors seulement il est libre, et le plus souvent il en profite pour souper, fumer une pipe ou deux, causer un brin, et bientôt s'assoupit accablé par la fatigue, pour aller ensuite se coucher.

Le lendemain, il recommence.

Au bout de quelques semaines, bien que n'avançant d'aucun grade, le *general useful* est plus considéré, en raison de son ancienneté dans la station. Il commence à avoir le droit de s'éloigner avec une escouade d'ouvriers et de camper avec eux tout en restant à leur service ; le plus souvent, il fait leur cuisine.

Dans cette situation nouvelle, on le trouve toujours levé à deux ou trois heures du matin, car il a charge d'allumer le feu, de faire le thé, de cuire la viande pour le personnel qui déjeune à cinq heures et n'admet pas de retard dans le repas.

Les hommes mangent et partent à leur travail; lui, reste. Il faut alors qu'il mette de l'ordre dans le campement, qu'il aille visiter les écuries, qu'il fasse encore du thé, qu'il prépare la viande froide pour le lunch de midi et au besoin qu'il s'occupe déjà du repas du soir, lequel, au lieu de thé et de mouton bouilli comme le matin se compose de thé et de mouton rôti. Enfin, s'il en a le temps, c'est à lui qu'incombent les raccommodages : raccommodages de vêtements, raccommodages d'ustensiles de cuisine, raccommodages d'outils endommagés, etc. Lorsqu'il a fini son travail, ce qui est bien rare, — on le conçoit — il court à la chasse pour s'attirer l'amitié des ouvriers en variant leur ordinaire, et s'il ne tue pas de gibier, il essaie au moins de rapporter quelques œufs d'autruche dont les Européens sont toujours friands.

Au soir, le métier pour lui devient absolument désagréable : certes, il aimerait se reposer, aller jouer aux cartes avec les hommes et fumer avec eux; pour l'occuper, on l'envoie laver les plats, on lui fait fendre du bois pour le feu de la nuit et le repas des autres jours, on le force enfin à tuer et dépecer le mouton qui doit servir à rassasier les ouvriers le lendemain. Bien souvent, lorsqu'il a fini ses travaux et qu'il vient prendre place la nuit auprès de ses compagnons, ceux-ci ronflent enveloppés dans leurs couvertures et prennent depuis longtemps un repos qu'il envie.

C'est après tout cela que l'apprenti squatter monte d'un grade, il devient berger en second, *boundary rider*, comme on dit, cavalier de frontière.

Sa grande occupation dans ce service est d'entretenir en bon état et de surveiller les clôtures en fil de fer des *runs*. Ce travail est des plus pénibles et, comme toujours, il se fait à cheval. Au lever du soleil, le « boundary rider » part, il longe les clôtures au pas et au petit trot, souvent par une chaleur de 40 à 50 degrès, examine soigneusement chacune d'elles et parcourt les enclos qui séparent entre eux les chevaux des bêtes à laine, des moutons destinés à la reproduction, des vaches et des veaux. Tantôt c'est un fil de fer qu'il rattache, tantôt un pieu qu'il remplace ; et tout ceci, il doit le noter, consigner en même temps sur ses tablettes l'état dans lequel il a trouvé le troupeau, et faire en rentrant un rapport détaillé de ses occupations qui souvent sont contrôlés. Il recommence tous les deux ou trois jours.

Alors le « boundary rider » devient berger en premier. Ce stage est le plus dur de tous. Loin de toute habitation, à deux ou trois jours de marche de la station, presque souvent seul, il est là dans une hutte, entièrement obligé de se suffire à lui-même. Tous les huit jours un cavalier, monté sur un cheval de charge, lui apporte sa ration de la semaine, qui se détaille par 6 kil. 35 de viande de mouton, 3 kil. 63 de farine, 0 k. 91 de sucre, et 0 k. 12 de thé, auxquels on ajoute quelques raisins de Corinthe et des amandes pour le *cake*, gâteau des grandes occasions.

Comme il a seul la responsabilité de quelques milliers de moutons, jour et nuit il est sur le qui-vive. Pendant les grandes sécheresses, il doit mener les bêtes tous les deux ou trois jours à la rivière, s'il y en a une ; il doit veiller à ce que les différents troupeaux dont il a la charge ne se mêlent pas entre eux, il doit prendre soin que les jeunes agneaux ou les brebis grosses n'aillent pas s'embourber dans des endroits marécageux du domaine qu'il surveille.

C'est lorsque l'apprenti squatter se trouve dans cette situation que le chef de la station juge le mieux de ses capacités : il note s'il est dur à la fatigue, s'il sait débrouiller de la besogne, s'il est surtout *smart* et *handy*, comme disent les colons. Gare la lassitude et le découragement ! tout cela est remarqué, appris, sans même qu'il s'en doute : Un jour, quelquefois même une nuit, un employé supérieur arrive près des *runs* sans prévenir personne ; souvent même il n'avertit pas le berger de sa présence et se rend bien vite compte de l'état moral et économique de ce dernier. Il examine les fils de fer : s'il en trouve de rompus, de mal attachés, c'est que le berger ne s'occupe guère de ses fonctions et n'est pas consciencieux ; il examine les moutons : si ceux-ci

s'effraient à son approche, c'est qu'ils ignorent trop souvent la présence de l'homme, et, s'ils s'enfuient, c'est qu'on est trop souvent habitué à les brusquer ; il observe enfin, sans se montrer, si les chevaux viennent correctement le matin se rapprocher de l'enclos où ils vont être sellés.

Ce dernier point a une grande importance ; car dans le *bush* austra lien comme dans le *campo Argentin*, bêtes et hommes se rapprochent, se complètent pour ainsi dire; toujours sellé à la même heure, un cheval vient, par habitude, tous les jours à cette même heure, se rapprocher instinctivement de l'endroit où il trouve son maître ; on le voit souvent attendre un quart d'heure et même une demi-heure l'arrivée de son cavalier. Mais si par malheur on l'oublie, si pour une cause quelconque on néglige un jour de le seller, il prend la clef des champs et souvent même alors se laisse difficilement saisir pour la journée. En Australie, le cheval se soumet à l'homme avec la plus grande docilité : celui-ci, qui n'a souvent pour marcher que les jambes de l'animal, l'accroche par la bride, s'il met pied à terre, à un endroit quelconque, tout comme on accroche un pardessus, et si le lien vient à se détacher, la bête broute tranquillement dans le voisinage en attendant son maître.

L'épreuve qu'il vient de traverser est décisive pour le *boundury rider :* s'il l'a subie d'une façon satisfaisante, il monte d'un degré encore dans l'échelle de l'apprentissage et devient *station hand*, c'est-à-dire ouvrier.

Jusqu'à un certain point, cette fonction fait partie de ce que nous pourrions appeler les grades inférieurs du squattage, mais cependant elle est très recherchée, parce qu'elle exclut certaines occupations qui ne regardent plus notre apprenti. Dans les moments de presse, alors que chacun est appelé à prêter la main aux plus gros ouvrages, il est encore, jusqu'à un certain point, « bon à tout faire » ; mais dans les conditions normales, lorsqu'il n'a à remplir que les fonctions qui le concernent, il n'est plus ni boucher, ni cuisinier, ni même berger, ce n'est plus lui qui va chercher les chevaux, les vaches, les bœufs et les moutons, il devient en quelque sorte une sous-autorité.

Ainsi, par exemple, il prend part aux grandes battues qui, à des époques régulières ou dans des cas exceptionnels parfois, ont pour but de réunir tous les animaux de la station ou même seulement ceux d'un pâturage ; il est chargé d'empêcher qu'en passant sur la propriété dont il a la garde, les moutons étrangers ne se mêlent à son troupeau ; il doit veiller à ce qu'ils se tiennent constamment dans leurs limites réciproques avec ceux des voisins ; il prend part enfin au classement

lorsque les agneaux sont rassemblés, et il est appelé à opérer les petits des brebis suivant leur sexe ou leur destination.

Ces nouvelles fonctions ne sont pas moins pénibles que celles qu'il quitte. Toujours il faut, pour les supporter vaillamment, avoir des goûts un peu sauvages, et un courage indomptable joint à la force naturelle nécessaire pour triompher des grandes fatigues. Nos lecteurs s'en rendront bien compte par la citation suivante d'un extrait de son carnet de *bush* publié récemment par un apprenti-squatter, M. Fritz Robert, qui a longtemps fréquenté les *stations* australiennes. Voici le passage qui dépeint le mieux la situation, auquel nous conservons son style personnel et typique :

« Vendredi, 10 décembre. — Un de nos hommes, un de nos meilleurs ouvriers, est tombé de cheval ; nous croyons qu'il s'est fracturé le bras droit. Vais à Hay chercher le médecin, et rentre le même soir par un magnifique clair de lune. Pour aller, 52 lieues anglaises en six heures ; retour en cinq heures à cause de la fraîcheur de la nuit. Total : 104 lieues anglaises en onze heures, avec cinq heures d'arrêt pendant le gros de la chaleur.

» Samedi, 11. — Partons à midi 12 hommes, pour réunir tout le bétail d'un *run* de 10 lieues anglaises sur 12 ; campons dehors.

» Dimanche, 12. — En selle tout le jour ; fatigué deux chevaux, avons *mustered* (réuni en passant en revue) tout le bétail du *run* de 10 lieues anglaises sur 12, de 2,300 à 2,500 têtes de gros bétail, que nous poussons au grand galop vers l'immense enclos à bétail de la station. A trois lieues de l'enclos, le troupeau s'épouvante, fait demi-tour, et repart dans la direction du pâturage, brisant tout sur son passage. A trois heures de l'après-midi, 120 à 130 degrés Farenheit à l'ombre,

» Lundi, 13. — En selle à trois heures du matin. Nous faisons seulement la moitié du *run* et menons le soir 250 têtes de bétail à l'enclos. Un cheval blessé d'un coup de corne ; un homme tombé de cheval, deux côtes brisées ; trois chevaux sous nous. Nous repartons le même soir pour finir le *run* et couchons à la belle étoile.

» Mardi. — Achevé le *run* et amené près de 1,200 têtes de bétail à l'enclos.

» Mercredi. — Trié 1,400 têtes de bétail en quatre classes et opéré 160 veaux.

» Jeudi soir. — Nous sommes prêts. Tout le bétail est trié, tous les veaux sont opérés.

» Vendredi. — A cinq heures du soir, nous rentrons à la station. Avons conduit le bétail trié en quatre troupeaux et en quatre enclos différents. Changé les hommes que nous avions laissés de garde aux barrières brisées le 12.

» Lundi. — Les clôtures brisées sur une longueur de plus de six lieues anglaises sont réparées aussi bien que possible. Nous rentrons à la station brisés de fatigue ; un dîner plantureux nous attend. Nous l'avons bien gagné. Sur notre table, le champagne coule à flots, nos hommes reçoivent un quart de bouteille de cognac par tête.

» Vendredi. — Dans la matinée, je pars pour une tournée de visite chez nos bergers et serai de retour dimanche. »

Voilà qui peut donner une idée du travail de squattage pour une durée de quinze jours. Et il en est ainsi toute l'année.

Ce sont donc là, à proprement parler, de véritables épreuves pour l'apprenti-squatter,

Mais lorsqu'il en est sorti, comme il a le droit d'en être fier ! Avec quelle fermeté il peut commander aux autres les occupations dont on l'a abreuvé.

Bientôt il devient *overseer*, chef en second. Son rôle change. Il a charge alors de marquer sur le dos les bœufs et les chevaux au fer rouge, de façon qu'on ne puisse ni perdre ni voler un animal, et les moutons à l'oreille ; d'opérer les agneaux et les poulains ; de classer en dernier ressort les animaux de la station, comme aussi d'en supputer le nombre exact. Avec l'habitude, il arrive à faire sa besogne avec une habileté incroyable : ce n'est rien pour lui que d'opérer 1,500 agneaux par jour, quelquefois 1,800, que de compter dans une journée 8 à 10,000 moutons.

Le grade suivant, celui de *manager* est le plus élevé. Notre apprenti, qui depuis longtemps ne l'est plus, est alors le représentant direct du squatter ; il est devenu gérant de la station aux ordres seuls du chef suprême. En ce cas, s'il a économisé quelque argent, ou bien s'il en a lui-même, ou enfin s'il peut en trouver à crédit, bien vite il loue quelques terres, découpe une propriété nouvelle en casiers au moyen de barrières en bois et fil de fer, met un troupeau dans chaque case de ce nouvel échiquier après avoir eu soin de faire aboutir ses pâturages à une rivière pour y trouver des abreuvoirs, et s'établit squatter lui-même.

Le squatter australien a alors trois grands ennemis à prévoir : le kanguroo, le chien sauvage et le *free selecter*.

Le kanguroo mange son herbe. On le chasse au lévrier, qui l'a bien vite ramassé et tué rapidement, à moins qu'il ne soit de grande taille.

Le chien sauvage dévore ses moutons. On n'a d'autre ressource que de le tuer d'un coup de fusil dès qu'on l'aperçoit

Quant au personnage que nous appelons *free selecter*, sélecteur de terrains, celui-là procède d'une façon que nous allons expliquer et qui va nous obliger à faire un peu de droit.

Le gouvernement anglais s'étant arrogé la propriété du continent australien, la vend à ses administrés ou la loue. Le squatter, qui a besoin d'immenses espaces de terrain, préfère louer, c'est meilleur marché et ça ne le prive pas de ses capitaux ; mais il n'est réellement sûr de son bail que pour huit jours, tout acheteur ou sélecteur pouvant acquérir son terrain et le mettre à la porte. La sélection est un mode d'acquisition de la propriété spécial à l'Australie, et destiné à encourager le petit propriétaire rural. Les Romains demandaient des vers à Virgile, les Anglais ont préféré un texte de loi.

Vous voyez un lopin de terre, il vous plaît, vous allez à jour dit chez l'agent du gouvernement de la ville voisine, vous versez la somme réduite de 5 shellings au lieu d'une livre sterling par acre, et vous devenez propriétaire, à la condition de résider trois ans sur ce terrain et d'y faire pour une livre d'amélioration par acre en trois ans : cette deuxième clause n'est pas rigoureusement suivie.

Voici la fraude à laquelle cette loi donne lieu : un sélecteur, peu scrupuleux, parcourt la propriété d'un squatter, choisit le terrain qui lui paraît le plus propre, non pas à créer un établissement, mais à gêner considérablement le squatter. Par la sélection, il acquiert le terrain à prix réduit, et le revend au squatter en profitant de la différence. Puis il va plus loin recommencer la même spéculation, et la loi perd son effet. Pour se défendre, le squatter doit acquérir les meilleurs morceaux de la propriété qu'il afferme, et de la sorte il immobilise d'énormes capitaux, ce qui est pour lui une entrave considérable. D'autre part, l'État perd ses meilleurs terrains, vend trop rapidement ses biens qui, dans certaines années, auraient décuplé de valeur, et mange en réalité son bœuf en veau et son mouton en herbe.

Comme on le voit, tout n'est pas rose dans l'administration d'une station australienne.

Avec cela, il faut compter sur les maladies du bétail, qui en Australie, revêtent souvent une forme qu'on ne rencontre pas autre part. Les principales sont la gale, le piétin, la maladie de Cumberland et le *fluke*.

La gale a-t-elle été importée d'Angleterre d'abord, puis de la Tasmanie, où elle paraît avoir régné sur une grande échelle, pour se répandre ensuite dans les autres colonies et surtout celle de Victoria, ou bien peut-elle naître spontanément de la saleté d'une exploitation négligée et d'une installation défectueuse ? C'est ce que nous ne saurions dire. Ce qui est certain, c'est que cette maladie se répand avec la plus grande rapidité en Australie, non seulement d'individu à individu, mais par le contact avec les objets touchés sur lesquels l'acarus de la gale se dépose et vit longtemps : aussi est-il extrêmement difficile de s'en débarrasser.

Le *footrot* (piétin) commence par une inflammation de la base du sabot : la corne grossit et s'allonge rapidement, de manière à faire boîter l'animal ; puis il se développe à l'intérieur une ulcération de plus en plus forte, très douloureuse pour la bête qui finit par se nourrir à genoux. Le *footrot* se produit presque inévitablement dans les régions à la fois riches et humides, et cette double condition est, pour ainsi dire, nécessaire pour que le mal apparaisse. C'est surtout après la saison des pluies, lorsque le sol devient sec et dur, que les malheureux moutons atteints de cette affection, ne peuvent se tenir debout, ils s'agenouillent alors ou se couchent à terre par une chaleur torride, et alors les mouches viennent déposer dans leurs ulcères leurs œufs envenimés. Le remède consiste à couper toute la partie développée du sabot, à enlever avec soin toutes les parties cariées, puis à laver les pieds dans une solution arsenicale : ce remède est presque sûr, quoique lent et dispendieux ; de plus, il faut le combiner avec l'abandon du pâturage qui a causé le mal, sans quoi la maladie reparaît infailliblement et, pour l'éleveur, c'est souvent la grande difficulté.

La maladie qu'on appelle le *Kumberland disease*, du nom du comté des Nouvelles-Galles du Sud où elle fit son apparition, est d'origine asolument inconnue ; elle ressemble à une sorte d'apoplexie et frappe subitement les moutons, et même quelquefois les bœufs. Elle n'est pas précisément contagieuse ; mais l'inoculation par le sang est souvent fatale, comme des tondeurs de laine l'ont trop souvent appris à leurs dépens.

Le *fluke* enfin. est une sorte d'hydatide, dû au développement dans le foie d'un parasite qui paraît pulluler dans les endroits marécageux. Quelques autres maladies, telles que le goître, la pneumonie, le catarrhe, sévissent aussi.

Mais le plus grand danger pour les bêtes ovines de l'Australie n'est

pas dans ces diverses affections : il réside dans les variations climatériques et les sécheresses qu'elles amènent. Pendant ces sécheresses, la mortalité dans les troupeaux est vraiment effrayante. Faute d'eau et de nourriture, la destruction d'une partie du troupeau est fréquemment nécessaire pour sauver le reste. C'est là l'un des grands fléaux de l'élevage de l'espèce ovine. Pour le squatter établi de longue date, il n'entraîne qu'une perte plus ou moins considérable et qu'il a sans doute prévue dans ses comptes d'exploitation comme inévitable de temps à autre ; mais pour l'éleveur qui commence, la sécheresse représente la ruine, pour peu qu'elle arrive dans les deux ou trois premières années de son entreprise.

La tonte des moutons. — Le transport des laines.

En dehors des occupations que nous avons indiquées, nous devons mentionner deux chefs d'activité bien spéciaux à la vie du *bush :* ce sont la tonte des moutons et le transport vers la côte des laines récoltées.

La tonte se pratique à la station même, sous un grand hangar couvert en tôle (c'est l'usage) abritant environ 2,500 moutons, la provision d'un jour. Ce hangar est supporté par des pieux à quelques mètres du sol, au-dessus d'un plancher à claire-voie, ce qui lui permet de rester propre et rend la ventilation facile : les côtés en restent ouverts, de façon que la température en soit supportable, malgré l'accumulation des animaux et l'ardeur du soleil : le toit descend en forme de verandah pour faciliter l'accès de l'air.

Dans une galerie située sur le devant de la halle, se tiennent les *tondeurs*. Le hangar tout entier est divisé en petits parcs où l'on fait circuler les moutons jusqu'à ce que chacun d'eux arrive en face d'un tondeur ; il y a deux parcs par tondeur : l'un où est amené l'animal à tondre, l'autre où l'on renvoie le mouton tondu.

Le tondeur australien est payé à la tâche, c'est-à-dire qu'il recherche avant tout la quantité ; aussi n'est-il pas rare qu'il arrive à dépouiller de leur laine jusque 90 moutons par jour, en moyenne de 60 à 80. On conçoit facilement qu'une opération si vite enlevée se fait mal : l'animal que l'on place entre les mains du tondeur semble le comprendre, et son air inquiet fait peine à voir lorsqu'il considère ces énormes ciseaux que l'on nomme des *forces*, s'agiter dans sa fourrure en l'entamant quelquefois lui-même.

A côté des tondeurs et dans le hangar même, se trouvent les *classeurs*, qui opèrent dans un corps de bâtiment faisant saillie au milieu de la halle. La toison, à peine tondue, est enlevée par un enfant, qui vient la placer sur une table en face d'un ouvrier chargé de la parer en enlevant les moins bons morceaux, principalement la laine des pattes, puis elle est roulée et passée au classeur. Celui-ci juge immédiatement, à première vue, de la qualité et de la longueur de la fibre ; devant lui, sont huit casiers correspondant à autant de qualités différentes, il place de suite la toison du côté qui lui correspond. Comme pour la tonte, on arrive encore ici à une habileté exceptionnelle : certains classeurs exercés parviennent à ranger par qualités, jusque 2,500 toisons par jour. A la tête de ces ouvriers, se trouve un maître-classeur qui surveille les opérations et qu'on paie très cher.

Les laines triées sont ensuite passées aux *presseurs*. Ceux-ci, au moyen d'une presse à bras ou d'une presse hydraulique, forment les balles destinées à l'exportation ; il n'y a plus qu'à laisser tomber celles-ci dans la charrette amenée au pied des hangars et.... les voilà en route.

Dans les hangars de tonte, circulent nombre d'employés qui ont chacun leurs occupations bien définies. Le *manager*, par exemple, a la police de la halle, d'autres surveillent la battue des troupeaux dans les différents pâturages, d'autres sont chargés de l'arrivée des moutons et de leur retour. Le décompte des animaux passés par les mains d'un ouvrier se fait naturellement par le passage de chacun d'eux dans le parc qui lui est réservé après la tonte.

Chaque soir, les bergers reforment un troupeau. D'ordinaire, les moutons peuvent être renvoyés à leurs pâturages vingt-quatre heures après leur arrivée ; ils y restent en paix pendant un an.

L'état-major d'un atelier de tonte se compose du gérant, du classeur en chef et du magasinier. Nous connaissons les premiers, disons un mot du dernier.

Les propriétés australiennes, on le sait, sont très grandes, elles possèdent un nombreux personnel et sont toujours isolées ; il est donc absolument nécessaire que les employés qui les dirigent puissent se procurer sur place les objets nécessaires à la vie. De là, la présence de ce que nous appelons un *magasinier*, en terme du pays, uu *storekeeper*, gérant d'une boutique spéciale contenant les éléments d'une épicerie et d'un magasin de nouveautés.

La vente n'a guère lieu que le soir ou le matin dans ce bazar, alors

il est véritablement assiégé. On peut, si l'on veut, ne pas payer comptant ce qu'on y achète et obtenir, au moyen d'un carnet, crédit du tiers des appointements du mois ; mais ceux qui n'appartiennent pas à la station et ne font que passer, ne peuvent acheter que contre espèces. C'est là que les tondeurs trouvent les ciseaux et les pierres à aiguiser qui leur sont nécessaires, et les presseurs les aiguilles à coudre, la ficelle et la toile à sac dont ils ont besoin. Les carnets sont tenus en règle par le *store-keeper* qui, de plus, est très souvent chargé de préparer les rations pour la cuisine des tondeurs et d'envoyer tous les vendredis leur pitance aux diverses escouades campant au loin.

On choisit d'ordinaire pour remplir le poste de magasinier, un homme intelligent, généralement de constitution faible et n'ayant pas, par conséquent, la force et la vigueur nécessaires pour supporter les fatigues de la vie du *bush*.

Mais il ne suffit pas de récolter la laine, il faut encore la transporter aux stations de chemins de fer ou aux ports les plus proches ; il ne suffit pas d'élever des moutons et des bestiaux, il est encore nécessaire de les diriger, à certaines époques, du côté des marchés, vers les grands centres de la côte.

Ces voyages, qui durent toujours des semaines et quelquefois des mois, méritent d'être signalés. Ils se font depuis le lever du soleil jusque dix et onze heures du soir. Armés d'un fouet et d'une pique, les conducteurs ont fort à faire.

Lorsqu'il ne s'agit que de conduire la laine, la durée du voyage dépend de l'état des chemins. Les chariots sont attelés de dix à vingt bœufs et même de six à huit chevaux, et marchent lentement en raison de leur chargement.

Mais il est autrement difficile de conduire des troupeaux qu'il faut pousser devant soi par centaines ou milliers de têtes ; tantôt en les suivant au pas, dans un nuage de poussière, empêchant les animaux de brouter l'herbe qu'il leur arrive parfois de rencontrer, tantôt en arrêtant les fuyards qui s'écartent au grandissime galop dans toutes les directions. Rien de plus curieux que de voir un troupeau de moutons passer une rivière : les plus petits massés sur chaque berge et les autres formant procession à travers le cours d'eau, les font ressembler à un déménagement de fourmis.

Les difficultés de la conduite d'un troupeau résident dans le soin qu'on doit donner aux écloppés, dans la bonne direction à maintenir lorsque les animaux passent sur la propriété d'autrui, afin de les empê-

cher de se mêler aux autres troupeaux, enfin dans le choix des emplacements pour le campement de midi et surtout pour celui de la nuit.

Une fois campés, les conducteurs de la caravane ne doivent plus dormir que d'un œil et se trouver prêts à la moindre alerte : la difficulté devient très grande lorsqu'il s'agit de maintenir le troupeau rassemblé et d'empêcher chaque animal d'errer au hasard.

Mais lorsqu'arrivent des nuits d'orage, c'est une véritable corvée, surtout pour la surveillance du gros bétail. Parfois, celui-ci s'affole ; alors des centaines de bêtes à corne épouvantées courent dans toutes les directions, brisent tout sur leur passage, ne voient plus rien, et l'on pense bien que dans cette circonstance ce n'est pas précisément une sinécure que de maintenir le mieux possible le troupeau que l'on conduit.

On peut calculer que, dans les conditions normales, un troupeau de bœufs fait six à huit lieues anglaises par jour et un troupeau de moutons quatre lieues.

Production de la laine dans les différentes provinces.

Maintenant que nous connaissons d'une manière générale les données principales relatives à la production de la laine en Australie, voyons rapidement ce qu'est cette production dans les différentes provinces de cette grande île : Nouvelles-Galles du Sud, Victoria, Queensland, Australie méridionale et Australie occidentale.

Les chiffres suivants, concernant 1878, et indiquant la quantité de moutons dans chacune d'elles et des îles environnantes, donneront une idée de la richesse pastorale de l'Australie entière :

Nouvelle-Galles du Sud	23,967,053 têtes.
Victoria	9,379,376 —
Australie méridionale	6,377,812 —
Queensland	5,564,465 —
Australie occidentale	569,325 —
Tasmanie	1,858,831 —
Nouvelle-Zélande	13,069,338 —
TOTAL	61,066,100 têtes.

La *Nouvelle-Galles du Sud*, qui comprend la vaste région située au Sud-Est du continent australien, englobait autrefois Victoria et Queensland, qui en ont été détachées il y a environ vingt-cinq ans ; elle a aujourd'hui un développement de côtes de 1,200 kilomètres, compte au nombre de ses principaux ports : Botany-Bay, Port-Jackson, Port-Hunter, Port-Stephens, et possède comme villes principales : Sydney, Paramata, New-Castle-Maitland, Bathurot, Coiburn et Port-Mocquarie : sa population, depuis le recensement du 31 décembre 1885, était de 980,573 habitants.

L'accroissemeut de la production et du commerce lainiers y a été des plus rapides ; témoins les chiffres suivants :

En 1867, elle ne comptait que 11 million 1/2 de moutons ; en 1878, le nombre en était porté à 23 millions de têtes, et en mars 1884, les statistiques lui en attribuent un total de 34 millions.

L'étendue des pâturages nécessaires à l'élevage s'est accru dans les mêmes proportions. En 1848, les prairies comprenaient dans cette province 41,700,000 acres ; de 1848 à 1860, ce territoire herbager s'est augmenté de 7,300,000 acres ; et de 1860 à 1874, il s'y ajoute 133 millions d'acres, c'est-à-dire un espace supérieur aux territoires réunis de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de la Hollande, du Danemarck, de la Suisse et de la Grèce.

Enfin, l'exportation des laines qui, en 1867, n'était que de 21,708,000 livres, est passée, en 1878, à 90 millions de livres, et atteint, en 1884, près de 168 millions de livres (exactement 82,900,000 kilogrammes).

C'est de Sydney que partent les principales expéditions de laines, ou plutôt de Port-Jackson qui lui sert de port.

L'augmentation des exportations, à partir de 1878, est en partie due à la création, à cette époque, du tronçon de chemin de fer qui a relié Junee à Waga-Wagga et qui, en permettant de créer des relations directes entre Sydney et le grand district lainier de Reverina, a fait affluer à Port-Jackson une partie des laines que l'on expédiait autrefois par Melbourne.

L'étendue de la province de Nouvelle-Galles, lui permet d'avoir une agriculture des plus variées, car elle touche, d'une part, vers le Nord, aux régions intertropicales de Queensland, et d'autre part, vers le Sud, aux zones plus tempérées de Victoria et de l'Australie méridionale, déjà soumises à l'influence du pôle austral. C'est ce qui explique que l'on y voit tout ensemble la plupart des fruits d'Europe ainsi que ceux d'Amérique (comme la canne à sucre, par exemple); c'est ce qui

permet de comprendre aussi comment il se fait qu'en certaines années, comme par exemple en 1877-78, la sécheresse continue a pu, dans bien des régions, faire périr par le manque d'eau des milliers de moutons, alors que dans d'autres parties de la province, les troupeaux restaient indemnes. Mais, malgré cela, la Nouvelle-Galles du Sud n'en reste pas moins la plus prisée pour l'élevage du bétal.

Ajoutons qu'il y a dans cette colonie de fort beaux et grands établissements pour la fabrication des étoffes de laine.

La province de *Victoria* vient après la Nouvelle-Galles du Sud au point de vue de la production lainière ; elle est beaucoup plus petite (227,619 kilomètres carrés, contre 800.763) — c'est même la plus petite de toutes — mais elle est plus peuplée, car au 31 décembre 1885 on lui donnait 991,869 habitants. Elle forme la partie Sud-Est du continent australien : sa capitale est Melbourne, sur les bords du Yarra-Yarra, près de l'extrémité de la baie de Port-Philipp.

C'est surtout à Victoria qu'il faut appliquer ce que nous avons dit de la concurrence que l'exploitation de l'or y fait au squattage proprement dit, comme elle possède les plus riches mines de ce métal, nombre d'ouvriers préfèrent s'occuper dans les gisements que de prendre du service dans une branche quelconque de l'industrie pastorale. Il suit de là que le développement de l'élevage a été loin de suivre le même accroissement que dans la Nouvelle-Galles du Sud ; on attribuait à cette province en 1856, 4,642,000 moutons ; en 1867, 8,833,139 moutons ; en 1876, 11,749,532, et nous n'y trouvons plus, en 1883, que 10,638,000 moutons, ce qui démontre que les progrès y restent stationnaires ; mais il faut reconnaître cependant que dans cette partie de l'Australie les squatters ne négligent aucune occasion d'améliorer leurs races et font de grands efforts en ce sens : c'est là qu'on rencontre surtout les mérinos de Camden.

Le principal port expéditeur de laines de cette région est la baie de Port-Philipp, qui, à elle seule, envoie à l'Europe le quart de l'exportation totale australienne, dont elle reçoit envoi soit de la province elle-même, soit des autres parties de l'île par voie ferrée (en 1884, par exemple, 53,100,008 kilog^s sur un total général de 223,310,000 kilog^s, y compris la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande).

Les éleveurs de troupeaux sont en général des Écossais, les Anglais deviennent, le plus souvent, agriculteurs. Mais il y a, en dehors d'eux, beaucoup d'Allemands et surtout des Chinois. Ces derniers sont une

plaie pour l'hémisphère austral, en raison de la concurrence qu'ils font incessante aux ouvriers du pays.

Comme dans la Nouvelle-Galles du Sud, on y trouve nombre de fabriques d'étoffes de laine, et même, l'une des préoccupations principales de la province est de devenir un grand pays industriel. Les expositions de Victoria et de Melbourne ont surtout été organisées dans le dessein de montrer au vieux-monde un nouveau rival, bien plus que dans l'intention de puiser des leçons dans l'expérience de l'Europe. Un système douanier des plus rigoureux, d'ailleurs, frappe dans la province les importations européennes et autres, de droits très élevés, parfois prohibitifs, contrairement à la Nouvelle-Galles du Sud, où le système douanier se rapproche beaucoup plus du libre échange. Ce que veut avant tout le colon de Victoria, c'est se passer de l'Europe : du reste, il ne doute en rien de lui-même, ne se gêne pas pour baptiser du nom de travail colonial un objet dont les éléments sont importés, et copier les types de Paris, de Londres et d'Amérique pour ne pas les acheter dans les pays de production, il éprouve, en un mot, un sentiment tout paternel pour la colonie où il est né et professe une haute idée de sa capacité industrielle. L'avenir nous dira ce qu'il faut en penser.

La province de *Queensland* vient en troisième rang comme production de laine. Elle a une superficie plus grande que les deux précédentes (1,730,700 kilomètres carrés), mais elle est moins peuplée (326,916 habitants pour 1885). Le nombre des moutons qui était, en 1867, de 8,665,777 têtes, et en 1876, de 7,227,774, est aujourd'hui, d'après le recensement du 31 décembre 1884, de 9,309,000, et ne peut manquer d'augmenter encore, suivant toutes les prévisions.

L'intérieur de la province n'est, en effet, qu'un immense pâturage, et les squatters se sont beaucoup avancés vers le Nord, qui était jusqu'en ces dernières années, considéré comme peu favorable à l'élevage.

De plus, la colonisation y fait des progrès d'année en année : Port-Danison, par exemple, fondé en 1871, est devenu l'entrepôt de la laine de la vallée de Burdekin ; Port-Hinchinbrook a été quelque temps après, le centre d'opérations d'une bande de squatters ; puis le port de Carweel a été fondé, presque sous le 18e parallèle, etc. ; de sorte, qu'actuellement, la côte entière, fortement découpée, est devenue le siège d'un grand nombre de ports qui entretiennent, avec l'intérieur, un commerce actif.

L'*Australie méridionale* vient après Queensland, au point de vue de la production de la laine. Elle a une étendue beaucoup plus considérable (2,239,870 kilomètres carrés), mais elle ne possède qu'un nombre d'habitants à peu près égal (319,769 pour 1885). Elle a pour capitale Adelaïde, reliée par une voie ferrée à un port plus profond où peuvent se tenir des navires de grand tonnage et d'où sont embarquées pour l'Europe les laines de la région.

Le nombre des moutons de cette province était de 3,911,610 en 1867. il passe en 1876 à 6,179,395 têtes, et devient en 1884, 9,309,000. Les éleveurs passent pour ceux qui ont le mieux amélioré leurs toisons ; ils viennent au premier rang pour la production des laines fines.

Cependant, il faut le dire, l'Australie méridionale tend plutôt à devenir un pays de culture.

Certaines de ses parties, après avoir fourni leur nourriture aux premiers troupeaux de moutons, ont été livrées à la culture, non sans quelque succès. Il y a depuis plusieurs années, chez les colons de cette province, une tendance manifeste à cultiver toutes les zônes susceptibles de l'être, en refoulant l'élève du bétail vers les parties montagneuses les plus pauvres. Voici d'ailleurs pour 1878 et pour l'Australasie entière la superficie cultivée (6.594.754 acres, c'est-à-dire 2.638.000 d'hectares) qui se répartit ainsi :

Nouvelle Galles	613.642	acres.
Victoria	1.609.278	—
Australie méridionale	2.001.319	—
Queensland	111.746	—
Australie occidentale	51.065	—
Tasmanie	143.797	—
Nouvelle-Zélande	2.053.910	—

Si nous mettons à part la Nouvelle-Zélande où le climat, beaucoup plus froid, est à peu près semblable au nôtre, on voit que c'est dans l'Australie méridionale, que l'agriculture à pris le plus de développement.

L'Australie occidentale, que l'on place au dernier rang de la production lainière australienne, a une superficie qui approche en étendue les deux tiers de l'Europe entière (2.738.273 kilom. carrés), mais elle

ne renferme que 35.186 habitants, d'après le recensement de 1885, c'est assez dire qu'elle est peu explorée.

Elle fait cependant quelque chemin sous ce rapport, car elle n'avait en 1867 que 16.000 habitants.

On y compte actuellement, d'après le recensement du 8 décembre 1884, 1.547.000 moutons. Il y en avait 178.000 en 1856, et 881.861 en 1876.

La *Nouvelle-Zélande*, de 106.000 kilom: carrés et peuplée de 382.420 habitants, compte 19.676 moutons. Cette province est formée comme on le sait de plusieurs iles qui portent les noms de Ile du Nord et Ile du Sud et plus au midi de la petite île de Stewart; tout au tour sont un grand nombre de petits ilôts, les îles de Chatam à 600 kilom. à l'est et les îles Aukland au sud. Mais il va sans dire, que nous n'entendons parler que des îles du Nord et du Sud seules exploitées, les autres n'étant habitées que par quelques centaines de baleiniers. Autrefois divisée en provinces fédérées, la Nouvelle-Zélande est soumise aujourd'hui à un seul gouvernement central, ayant son siège à Wellington, au midi de l'île du Nord, dans le détroit de Cook. C'est l'une des contrées les plus cultivées du globe, car proportionnellement à la population elle l'est six fois plus qu'en Belgique (406.000 hectares de terre sans culture et 1.432.000 hectares de prairies). Le chiffre des moutons y a toujours augmenté plus que dans les autres parties de l'Australie.

Enfin, mentionnons la *Tasmanie*, île de 68.311 kil. carrés, avec 130.541 habitants et 1.720.000 moutons.

Il nous reste maintenant à suivre la laine australienne dans les principaux entrepôts européens, vers lesquels elle est dirigée; nous allons de ce chef étudier les transactions auxquelles elle donne lieu.

Le marché de Londres.

Le grand entrepôt des laines australiennes, c'est Londres. Ce textile y arrive sous deux états, soit lavé ou bien à dos (*fleece washed*) ou bien à chaud (*scoured*), soit en suint. Mais dans ces derniers temps, les troupeaux ont tellement augmenté et les transports, en raison de l'augmentation des voies ferrées et fluviales ont diminué de tant d'importance, qu'on se passe bien souvent en Australie de l'opération du lavage, avec d'autant plus de raison qu'on est obligé d'y ménager l'eau le plus possible à

cause de la fréquence des années de sécheresse. Les détenteurs du continent d'ailleurs préfèrent recevoir la laine à l'état brut. Il nous vient annuellement aujourd'hui en Europe 64 °/₀ de laine en suint, 27 °/₀ de laine à chaud et de 9 °/₀ lavée à dos.

Les conditions de vente de la laine à Londres ont été établies en 1838 par sept courtiers vendeurs : J.-B. Simes et Cie Joseph Southey et son, Marsh et Edenborough, Longhnan et Hughes, Ebsworth Brothers et Ferry, Richard Dalton. Celles qui ont été alors édictées, sont à peu de chose près les mêmes qu'aujourd'hui. Nous allons les indiquer tout à l'heure ; elles se trouvent imprimées sur ta première page des catalogues d'adjudication.

Ces catalogues constituent des documents que l'on conserve à Londres avec le plus grand soin. Le plus ancien de ceux qui se trouvent dans les archives remonte au 19 octobre 1825, il est de MM. J.-B. Simes et Cie, les doyens de courtage. A cette époque la vente avait lieu à l'extinction du feu d'une chandelle et se faisait au *Garraway's Coffee house*, Change alley, Cornhill, à une heure de l'après-midi. Quelques années après, elle eut lieu à cinq heures du soir.

A cette époque, les laines d'Australie n'étaient pas prisées comme elles le sont aujourd'hui : on avait même contre leur emploi certains préjugés, qui ne finirent par disparaître complètement qu'en 1857 ; alors on les estima à leur véritable valeur. et on leur donna des catalogues spéciaux ainsi qu'à celles de Cap.

On commença par vendre les laines en contrat privé et ce ne fut que plus tard qu'on recourut au système des enchères. Jusqu'en 1850, un lot se composa rarement de plus de 5 balles et un catalogue de 1.700 balles en 400 lots. Aujourd'hui, les catalogues comprennent de 11 à 12 000 balles en 7 et 800 lots, et l'onvoit assez souvent des gros lots de 100 balles, sans que cependant l'on n'aille guère au-delà.

Les ventes n'étaient pas plus rapides alors qu'aujourd'hui. En 1861, par exemple, 284.104 balles furent 113 jours à être vendues, tandis qu'en 1884, on mit 111 jours à vendre 1 million 150.334 balles. Et cependant la dissimulation de suint ou autre sorte de valeur moindre dans une balle de lavé, voire même dans l'intérieur des toisons, n'était pas alors taxée de fraude comme maintenant. Mais on emballait moins régulièrement, et l'examen des balles comportait alors nécessité de les ouvrir toutes les unes après les autres. De nos jours non seulement on va plus vite, mais les courtiers vendeurs ne s'en rapportent jamais en cas

d'erreur notoire au cahier des charges qui les couvre, ils réparent généralement le dommage constaté avec une loyauté qui les honore.

Les ventes ont lieu maintenant à partir de quatre heures du soir, et depuis 1874 dans un grand bâtiment appelé *Wool Exchange Building* situé 25, Coleman street, dans la Cité

Elles se font quatre fois l'année, chacune durant environ un mois : 1° février-mars, 2° mai-juin, 3° août-septembre, et 4° novembre-décembre.

Si le Catalogue comprend de bonnes séries soigneusement classées, une heure suffit au vendeur expérimenté pour adjuger 300 à 350 lots

Dans la vente des derniers mois de chaque année, on vend à la suite du gros du catalogue et sous le nom de *star lots* les balles de laine avariée et les petits lots de bonne laine de 1, 2 et 3 balles, sauf lorsqu'il s'agit de qualité supérieure. Il n'y a qu'un nombre assez limité d'acheteurs qui reste pour les star lots, mais la vente se prolonge alors parfois jusqu'à 7 heures 1/2 et 8 heures du soir.

C'est le courtier vendeur qui distribue les catalogues sur demande. Chaque courtier a son catalogue de couleur différente, sur la première page duquel sont toujours inscrites en anglais les lignes suivantes : « Vendues à l'encan, par..... à la Wool-Exchange, 25, Coleman Street, le. .... 188.., à quatre heures précises, les marchandises suivantes :..... » Suit le détail des balles à vendre. A la fin de la première page, viennent les conditions de vente. Au haut de la seconde page, est indiqué l'endroit où se trouvent les marchandises. Vient ensuite le catalogue proprement dit, divisé en cinq colonnes : la 1re indiquant la qualité de la laine ; la 2e le nombre de lots ; la 3e la marque ; la 4e la tare ; la 5e le nombre de balles.

Voici les conditions de vente telles que nous les traduisons :

« 1° Le plus offrant est l'acquéreur, et si quelque discussion s'élève entre les enchérisseurs d'un lot. elle devra être tranchée par les courtiers, à moins que l'un des ayants-droit ne fasse une surenchère : en ce cas, le lot lui est acquis ; .

» 2° Les marchandises sont pesées par les gardes-magasins et enlevées par les acheteurs à leurs propres dépens, dans l'espace de quinze jours, avec toutes les fautes et les omissions de n'importe quelle nature (y compris défaut ou erreur de présentation). Une facture est donnée à chaque acheteur pour tout le montant de ses achats, et la

délivrance des marchandises n'est pas faite avant le septième jour après le jour de vente, sous paiement intégral de la facture, ou, si cela ne peut se faire, d'une somme estimée équivalente en billets de caisse ou de la banque d'Angleterre, sans escompte ;

» 3° Les marchandises sont exemptes de loyer et au risque des vendeurs pour l'incendie, nonobstant quelque paiement qui puisse avoir été fait par l'acheteur aux courtiers, jusqu'à la sixième heure du soir du troisième jour de l'expiration du délai, à moins qu'elles n'aient été livrées des magasins ou tranférées pour un nouveau logement dans les livres des gardes-magasins ;

» 4° Les acheteurs paient aux courtiers 1 shelling par lot et doivent déposer 25 livres sterling par 100 livres sterling (si demande est faite), à n'importe quel moment durant et après la vente ;

» 5° Et si un ou plusieurs lots restent impayés après l'expiration des quinze jours indiqués, le gage mentionné plus haut est complètement perdu, et l'acheteur est soumis ultérieurement à tous les dommages et charges qui peuvent venir s'ajouter à la nouvelle vente des mêmes marchandises qui pourra être faite suivant l'avis des courtiers par la vente publique ou contrat privé. »

Ajoutons que l'on ne peut acheter ou vendre de laines à la Wool-Exchange que par l'entremise d'un courtier. Les courtiers-vendeurs ou *selling brokers*. sont au nombre de 12 environ. Ils dressent les catalogues et reçoivent les assignations des maisons d'Angleterre ou du continent ; ils peuvent être en même temps courtiers-acheteurs ou *buying brokers*, Ces derniers, au nombre de 12 ou 15, demandent généralement 1/2 % de commission ; mais comme ce taux n'est pas obligatoire, on en voit qui prennent des ordres à 1 shilling par balle, voire même 3/8 ou 1/4 %, et il s'en est trouvé qui, dans certaines années, ont procédé par *season tiket* ou abonnement : ce n'est peut-être pas le dernier mot du progrès.

Muni de son catalogue, l'acheteur se rend aux docks ou aux magasins particuliers dans lesquels les laines sont exposées.

Les docks, affectés spécialement à l'emmagasinage de ces textiles, sont les *London-docks*, situés à l'Est de la Tour, construits en 1805, et occupant une superficie de plus de 48 hectares ; quatre écluses les relient à la Tamise, mais le bassin qui y adhère n'est pas assez profond pour les grands navires qui sont obligés d'aller déposer les balles dans

d'autres docks, les *West-Indian-docks*. Il y a là journellement de 300 à 400,000 balles.

Pour mettre ces balles dans les magasins appartenant soit à des Compagnies, soit à des particuliers, il faut payer 2 shellings par balle de 2 à 3 quintaux. Ces magasins sont généralement situés au dernier étage de maisons, de façon que le jour qui vient d'en haut ne soit pas obstrué : les laines sont là dans des locaux vastes et aérés où l'on parvient facilement à l'aide d'ascenseurs.

Les acheteurs y procèdent à leur examen, mais il faut évidemment qu'ils s'en rapportent un peu à la bonne foi des emballeurs et aux soins des classeurs. Généralement, ils prennent dans chaque balle, autant que possible, une toison entière, et la développent sur des tables installées à cet effet. Un acheteur expérimenté a vite estimé la valeur du rendement ; il écrit sur son catalogue, au moyen de chiffres connus, le prix qu'il ne veut pas dépasser, et se retire assez souvent de midi à une heure. A partir de quatre heures, au moment où la vente commence à la Wool-Exchange, les balles sont refermées, enlevées et remplacées par d'autres qui prendront place dans les catalogues des jours suivants.

C'est à la *Chambre des courtiers* que se font le classement préalable et l'estimation des diverses laines qui se trouvent dans les magasins, à l'aide d'échantillons prélevés sur chaque balle. Là se rendent quelquefois les acheteurs, afin de connaître par avance quelles laines vont être mises en vente et quelles sont les sortes qui pourraient leur convenir; c'est seulement lorsqu'ils ont pris ces renseignements que nombre d'entre eux se rendent alors dans les magasins ou aux docks. Cette Chambre des courtiers n'est autre qu'une immense salle bien éclairée par en haut du côté du nord, renfermant des casiers où l'on place des échantillons appartenant aux commissionnaires de la place : ces échantillons sont numérotés et répertoriés sur un registre spécial que l'on peut consulter, avec indication de la provenance et du navire expéditeur.

Les courtiers en laine ne sont et ne doivent être que des intermédiaires, il leur est interdit de travailler pour leur compte. Mais ils sont juges des difficultés qui peuvent s'élever entre les parties et ils prononcent les réfactions, c'est-à-dire le poids à défalquer des balles au moment de la livraison, lorsque celles-ci ont souffert quelque avarie ou que la qualité ne répond pas à l'indication donnée.

Mais rendons-nous à la salle de vente :

Rien de plus curieux qu'un jour de vente à Lonres. Les bancs forment un fer à cheval devant la tribune où se trouvent le courtier-vendeur et deux vérificateurs, et les acheteurs, autour d'eux, le catalogue à la main, crient, se bousculent, s'agitent et se démènent en tous sens, soumettant leur corps et leurs poumons à une gymnastique dont ils ne semblent pas se rendre compte. La salle peut contenir, y compris les galeries, environ 600 personnes : elle est alors toujours remplie non seulement pas les acheteurs, mais encore par des employés, représentants de peigneurs et d'expéditeurs, et même par des curieux.

On reçoit le lendemain de la vente un catalogue identique au précédent, sur lequel on a ajouté les prix de vente de la veille : on peut, de cette façon, facilement suivre les prix faits pour la saison.

Observons, cependant, que toutes laines offertes sont pas absolument vendues ; un certain nombre sont retirées. Cette coutume maladroite est heureusement restreinte, elle ne se conçoit pas, d'ailleurs, pour un pays commerçant comme l'est la Grande-Bretagne.

Le jour d'ouverture des ventes est fixé environ 14 jours à l'avance par le comité des importateurs ; avant 1873, ce jour tombait toujours un jeudi ; depuis 1874, il est invariablement fixé au mardi. Une fois cette date connue, les divers courtiers-vendeurs se réunissent entre eux huit jours avant, ils arrêtent l'ordre des ventes et la durée approximative de la série.

Lorsque la vente est commencée, elle se poursuit sans relâche, sauf les dimanches, les jours de brouillards trop épais et les jours fériés. Ces derniers ne comprennent que les fêtes religieuses de Christmas (Noël) et du Vendredi-Saint, puis ce qu'on appelle les *bankholidays*, qui sont les lendemains de Noël, de Pâques et de Pentecôte, et le premier lundi d'août, enfin le *Derby-day*, fixé au quatrième mercredi de mai.

Comme nous l'avons dit, on ne fait jamais que quatre ventes par an ; ce n'est pas cependant qu'on n'en ait essayé cinq (notamment en 1840-41, 1843-44, 1846-50, 1871-73 et 1885) et même six (1842), mais le comité des importateurs a toujours fini par en revenir à quatre.

Pour donner une idée de ce qu'est le marché lainier de Londres, d'une manière générale, nous indiquons ci-dessous, pour ces dernières années, le nombre de balles de laines emportées et vendues sur cette place :

ANNÉES.	NOMBRE de balles importées.	NOMBRE de balles vendues par an.	NOMBRE de balles vendues par jour de vente.
1870	673.314	650.693	6.081
1871	693.990	748.176	6.394
1872	661.601	657.621	4.982
1873	708.021	718.119	5.319
1874	815.770	801.432	6.515
1875	874.218	875 408	7.175
1876	938.776	924.109	7.574
1877	893.757	987.130	6.951
1878	951.550	1.017.007	7.317
1879	1.002.150	1.025.084	8.334
1880	1 057.344	987.195	8.736
1881	1.126.022	1.123.038	8.573
1882	1.190.196	1.094.202	9.598
1883	1.177.708	1.198.976	10.610
1884	1.267.153	1.150.344	10.363

Londres est donc, comme on peut en juger par l'importance de ces chiffres, le grand marché régulateur de l'Angleterre. Ce sont les provenances d'Australie qui forment le principal appoint de son commerce lainier.

Nous venous de voir ce que deviennent les laines d'Australie sur le marché régulateur de Londres. Suivons-les maintenant sur nos marchés français où elles donnent lieu à un commerce assez important.

Les marchés de France.

Mais auparavant, il nous semble intéressant d'indiquer à quels divers droits ces produits ont été soumis en France au cours des 50 dernières années que nous venons de traverser, afin qu'on puisse se rendre compte de la situation, pendant cette période, des détenteurs français à l'égard des commissionnaires anglais. Voici ces droits :

Loi du 2 juillet 1836 : Les laines d'Australie (comme toutes les laines coloniales du reste) sont soumises à un droit de 20 % *ad valorem* lorsqu'elles arrivent sous pavillon français, de 22 % lorsqu'elles viennent sous pavillon étranger.

Loi du 11 juin 1845 : Ces mêmes laines ne sont plus soumises qu'à un droit uniforme de 20 %, par navire français, mais paient 3 francs par 100 kilogr. en sus, lorsqu'elles viennent sous pavillon étranger.

Décret du 5 mars 1852 : Le droit est réduit à 15 % *ad valorem* pour les importations directes par navires français des pays situés au-delà du cap Horn et du cap de Bonne-Espérance.

Décret du 10 mai 1854 : Le droit ci-dessus est remplacé par un droit fixe de 25 fr. par 100 kilogr. pour les suints, 50 fr. pour les lavés à dos et 55 fr. pour les lavés à chaud.

Décret du 19 janvier 1856 : Les suints ou pelades paient 5 fr. par pavillon français et 15 fr. par pavillon étranger s'ils appartiennent à la catégorie des communs, 10 fr. par pavillon français et 20 fr. par pavillon étranger s'ils sont dans la catégorie des fins ; de même les lavés communs paient 10 fr. par pavillon français et 25 fr. par pavillon étranger ; les lavés fins 22 fr. 50 par pavillon français, 37 fr. 50 par pavillon étranger.

Loi du 5 mai 1860 : Les laines d'Australie sont exemptes de tous droits. (Les Cap paient alors 3 fr. par 100 kilog., plus le double décime sans distinction de pavillon.)

Décret du 18 novembre 1860 : Les laines d'Australie sont seulement exemptes par pavillon français, anglais ou d'un autre pay contractant, qu'elles soient importées directement ou indirectement

Loi du 21 juillet 1873 : Abrogation de la surtaxe de pavillon relative aux Australie.

Les principaux ports d'importation des laines en France, sont Le Havre, Bordeaux, Marseille et Dunkerque. Nous allons étudier successivement à quelles transactions la laine d'Australie donne lieu dans chacun d'eux.

Au Havre, les laines d'Australie ne viennent qu'au second rang, après celles de la Plata. Elles sont d'ailleurs en grande majorité, exclusivement importées des entrepôts anglais. Mais néanmoins, les transactions auxquelles elles donnent souvent lieu sont assez importantes pour que nous nous arrêtions un instant sur cette place.

Les affaires s'y font le plus souvent en vente publique comme à Londres, elles sont alors soumises au réglement suivant délibéré et adopté le 12 décembre 1878 par l'assemblée générale des importateurs, et que nous reproduisons dans son entier :

« Article premier. — Le nombre des ventes publiques pendant l'année ne pourra excéder six, avec faculté de réduire ce nombre ; elles seront espacées aussi régulièrement que possible. La première de ces ventes commencera le 14 ou le 15 janvier, suivant les quantités à présenter.

Art. 2. — Le jour des ventes sera déterminé par les plus forts importateurs, qui auront un nombre de voix proportionnee à la quantité de laines dont ils seront détenteurs. Chaque détenteur sera tenu de déposer, avant de voter, la liste de son stock entre les mains du président de la réunion. Nul ne pourra être admis au vote s'il n'a pas 100 balles au moins ; pour cette quantité, il sera accordé une voix ; pour 250 balles, deux voix ; pour 500 balles, troix voix ; pour 1000 balles, quatre voix ; pour 2.000 balles, cinq voix ; pour 3.000 balles, six voix etc. Seront comptées, comme balles, celles de la Plata, ou leur équivalent en poids pour les laines d'autres provenances.

Art. 3. — La décision aura lieu pour une vente seulement, au moins quinze jours avant chaque vente. Elle devra être communiquée immédiatement aux intéressés.

Art. 4. — Il sera donné, par ordre alphabétique, une liste des importateurs ; elle se composera des noms de ceux qui auront adhéré avant le 31 décembre courant, au présent règlement. Les importateurs qui auront adhéré après l'époque ci-dessus fixée, ne pourront figurer dans les catalogues qu'après les adhérents régulièrement inscrits.

Art. 5. — La liste des laines qui seront présentées aux enchères devra être déposée chez le courtier chargé de la rédaction des catalogues, avant midi, l'avant-dernier samedi précédente la vente : celles qui seront remises, passé ce délai, seront reportées à la fin du catalogue. Il ne sera plus admis de listes après le dernier jeudi qui précèdera la vente.

Art. 6. — La vente aura toujours lieu dans l'ordre du catalogue, sans aucune interruption.

Art. 7. — La livraison des lots vendus se fera dans l'ordre du catalogue pour chaque magasin, par jour ou par section, et commencera le surlendemain du premier jour de la vente, à deux heures, pour être continnée sans interruption. Les soldes de lots feront l'objet de livraisons spéciales, et les vendeurs accorderont un délai de 15 jours pour demander cette livraison. »

Au Havre, les vendeurs en vente publique paient le courtage entier soit 1 %; ils ne paient 1/4 %, l'autre 1/4 étant payé par l'acheteur, que

lorsque la transaction se fait de gré à gré. Comme tous les acheteurs font leur affaires par l'intermédiaire de commissionnaires, ces derniers sont représentés dans les principaux centres de consommation, par des agents spéciaux qu'ils tiennent au courant des arrivages.

Après le port de Havre, voyons celui de Bordeaux.

Nous ne pouvons malheureusement que constater le peu d'importance de ce marché français pour l'importation des laines. Dans ces dix dernières années, il en a reçu une certaine quantité de La Plata ; mais en 1885, le transit ne s'en est élevé que 2.173 balles. Aujourd'hui, ce sont les laines d'Espagne seules, qui se vendent sur cette place pour une moyenne annuelle de 1.500 balles environ ; les laines d'Australie n'y arrivent jamais directement.

Par centre, Bordeaux est le plus grand marché d'Europe pour les peaux de mouton : il a reçu, entre autres, en 1885, de Buenos-Ayres et de Montevideo, 63.183 balles sur une production totale de 92.750 balles. Ces peaux donnent lieu, chaque année, à *cinq* enchères, parfois *six*, espacées par conséquent de deux mois en deux mois. Faute de communications directes, il ne vient de peaux d'Australie au Havre que d'une façon très irrégulière.

Voici les conditions d'enchères publiques sur cette place :

Article 1er. — La vente se fait par lots, tels qu'ils sont indiqués et en suivant l'ordre du catalogue, sans aucune interruption au kilogramme à l'acquitté.

Art. 2. — Les balles ayant été exposées à la vue des acheteurs, la marchandise est vendue telle quelle sans aucune réfaction, sauf les avaries de mer qui sont réglées, s'il y en a, par le courtier chargé de la vente. Le nombre et le poids des douzaines ne sont indiqués qu'approximativement et sans aucune garantie de la part des vendeurs.

Art. 3. — La tare pour les peaux de mouton est de 500 grammes pour toile par balle, cercles déduits ; dans le cas où les balles seraient complètement enveloppées de toiles, tare 5 kil. par balle, cercles déduits.

Art. 4. — Payable comptant, escompte 1 1/2 %.

Art. 5. — La livraison des lots adjugés commence le lendemain de la vente, suivant l'ordre du catalogue, et est continuée sans interruption. Faute, par les adjudicataires, de se présenter à leur tour à la livraison, leurs lots sont pesés d'office ; et si l'enlèvement n'est pas effectué dans les dix jours, ils sont revendus à la folle enchère et à leurs frais, risques et déficit, sans aucun avertissement préalable.

Art. 6. — Le paiement se fait en espèces avant enlèvement de la marchandise.

Art. 7. — Tous les frais de vente et livraison sont à la charge des vendeurs, sauf un franc pour mille le bureau de bienfaisance, à la charge des vendeurs.

Art. 8. — Les acheteurs non domiciliés à Bordeaux, sont tenus de se faire représenter par une maison de la place, connue des vendeurs.

Art. 9. — Les enchères sont de 2 centimes 1/2, celles de vive-voix sont seules admises,

Art. 10. — Les détenteurs s'engagent à ne plus vendre de laiues et peaux portées au catalogue, à partir du samedi 5 juin 1886 (soit environ 5 jours avant les enchères).

Passons à Marseille :

Voici les chiffres les plus réceuts concernant l'importation générale des laines dans ce port français :

TOTAL DES ARRIVAGES.

	POUR LA PLACE.	DE PASSAGE.
1883.....	69.117 balles.	26.461 balles.
1884.....	68.293 »	41.940 »
1885..... ..	78.794 »	50.680 »

Sur cette importation, la laine d'Australie, est entrée pour :

	POUR LA PLACE.	DE PASSAGE.
1883.....	838 balles.	26.218 balles
1884.....	1.820 »	31.246 »
1885.....	236 »	39.518 »

Toutes laines de passage sont dirigées sur l'Angleterre. Il en sera toujours ainsi, tant que le fret pour Londres en transbordement, ne coûtera pas plus cher que pour Marseille, et tant que le gouvernement ne fera pas une différence, au point de vue des droits d'entrée entre les provenances australiennes directes et celles des entrepôts de Londres.

Pour favoriser le commerce lainier entre Marseille et le Nord de la France, les Compagnies de chemins de fer ont consenti et obtenu l'homologation d'un tarif spécial à prix réduit (37 fr. la tonne). Mais ce qui entrave, jusqu'à un certain point, les transactions, c'est que ces

mêmes laines, du moment où elles ont séjourné plus de trois mois dans les entrepôts de la ville, n'ont pas droit à bénéficier de ce tarif : c'est une restriction qui ne se comprend pas.

Il y a deux ans à peine qu'une ligne droite de navigation a été ouverte entre Marseille et l'Australie. — Il n'existe dans ce port aucun règlement spécial pour les ventes, qui, d'ailleurs, ne se font jamais publiquement.

Reste Dunkerque, notre Marseille du Nord, qui, de tous les ports français, est celui qui reçoit le plus de laines de la Plata ; les laines d'Australie n'y arrivent que des entrepôts anglais. On peut juger de la différence dans la quantité des arrivages par les chiffres qui représentent l'importation de 1885, et que voici (en suint ou lavées) du 1er octobre à fin septembre :

De la Plata	52.640.389 kil.
De l'Uruguay	5.300.230 »
Des entrepôts anglais.....	2.113.455 »
De Russie	2.103.209 »
D'Algérie.....	1.198.430 »
Du Maroc	875.245 »
De Roumrnie.....	102.717 »
De Turquie.....	93 575 »
De Belgique.....	42.307 »
De Danemarck.....	6.080 »

Il résulte de tout ceci, qu'en exceptant Marseille, aucun port français ne reçoit d'arrivages *directs* d'Australie (sauf pourtant Bordeaux pour les peaux), et que si, par une circonstance vraisemblable, tout commerce avec l'Angleterre nous était interdit, la filature française se verrait obligée de se reporter un moment sur les laines de la Plata. Il est vrai que celles-ci se prêtent à plus de transformations en filature que les laines australiennes, mais il n'en n'est pas moins vrai aussi que pour certains articles fins, ces dernières sont indispensables.

Nous ne pouvons compter ni sur Hambourg, qui ne reçoit que des laines du Cap et de Buenos-Ayres, ni sur Anvers qui s'est plutôt spécialisé dans le commerce de laines de l'Amérique du Sud et ne reçoit qu'assez peu de provenances australiennes. Il faut donc que nous songions à utiliser Dunkerque bien autrement qu'il ne l'est, et que nous nous apprenions à nous adresser à d'autres détenteurs qu'à nos concurrents d'Albion. Tel est notre conclusion.

ALFRED RENOUARD.

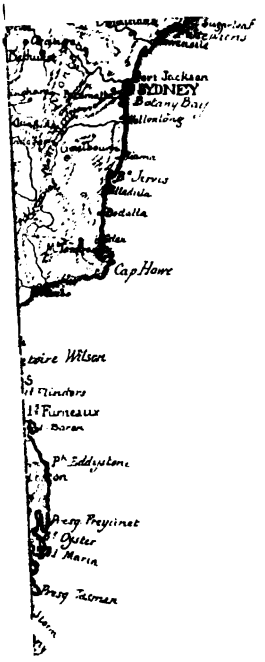
Port Jackson
SYDNEY
Botany Bay
Cap Howe
Pt Eddystone
Presq. Freycinet
Presq. Tasman

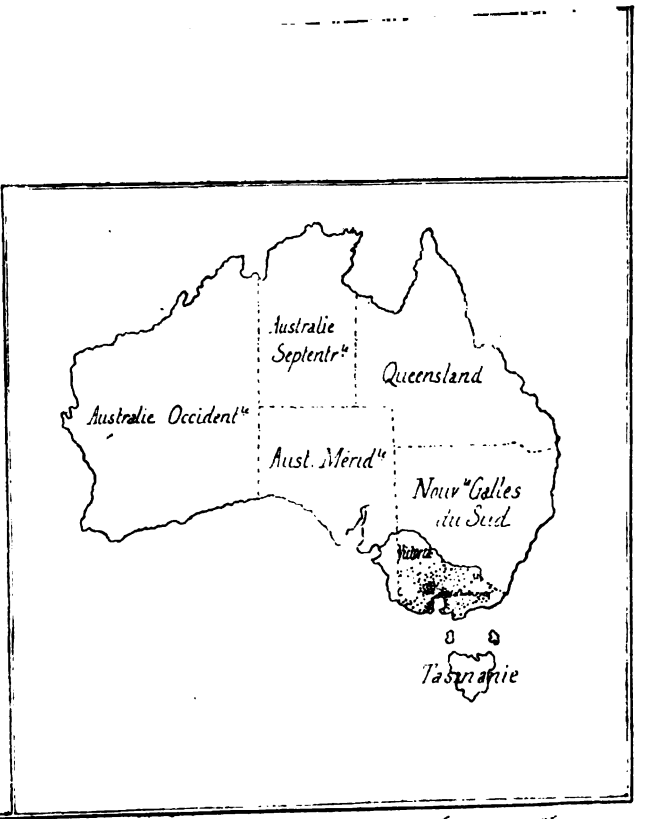
Australie Septentr.le
Queensland
Australie Occident.le
Aust. Mérid.le
Nouv.lle Galles du Sud
Victoria
Tasmanie

Jusniaux J

THE NEW YORK
PUBLIC LIBR
ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

EUROPE.

Italie. — L'Éruption de l'Etna. — *Le Bulletin de la Société de géographie d'Italie* publie des extraits du rapport de M. le professeur Silvestri, directeur de l'Observatoire de chimie et physique terrestre à Catane, sur l'éruption de l'Etna du mois de mai dernier. Nous les traduisons pour nos lecteurs.

Le travail du volcan, est-il dit, commença le 18 mai, à 11 heures du matin, par une éruption du cratère central qui se manifesta d'une manière soudaine et extraordinaire, sous forme d'une masse considérable de vapeurs chargées de scories, de sables et de cendres fines. Dans le même moment, tous les observatoires sismographes qui entourent la montagne, signalaient des secouses pour la plupart en saccades peu étendues et que, généralement, les habitants ne ressentirent pas. Dans le cercle de leur action, elles furent légères. Les plus fortes atteignirent à peine le degré 4 de l'échelle d'intensité sismographique adoptée par l'Italie et la Suisse. Ce genre de secousses, bien que légères, a de nouveau prouvé à l'évidence, comme en 1883, que lorsque l'Etna va entrer en éruption, il est secoué en entier jusqu'à sa base la plus large.

Pendant la nuit du 18 au 19 mai, le cratère central avait suspendu son effervescence, quand à 12 heures 30, une secousse plus forte à saccades ondulatoires, et signalée sur tout le périmètre de l'Etna, annonça que le siège des phénomènes s'était déplacé dans une une vallée comprise entre des monts cratériformes d'une ancienne éruption. Ce point avait été le centre de l'éruption avortée en 1883, mais depuis lors, on prévoyait qu'il s'y passerait un jour de nouveaux et graves phénomènes. Et, en effet, sur le prolongement de la déchirure qui s'est faite en 1883, dans la direction N.-N.-E. au S.-S.-O., près du mont Pinitello, à une altitude d'environ 1,400 mètres, il s'est formé une grande cavité cratérigène en relation avec [illegible] nombreuses bouches alignées sur la fente du terrain. Une masse de vapeurs n[illegible] de cendres, de pierres et d'une abondante mitraille incandescente compo[illegible]e blocs volumineux de roches antiques arrachées aux profondeurs du sol, [illegible]t se projeter dans les airs à plus de 1,500 mètres de hauteur, à travers les enflures et les scories de la nouvelle lave. La chute de toutes ces matières autour des nouveaux centres de propulsion, donna naissance à une montagne considérable de forme conique bien accusée et dont la hauteur augmentait à vue d'œil. Des bouches spéciales ouvertes au-dessous, vomissaient un fleuve de lave incandescente laquelle formait un courant qui se subdivisait en prenant diverses directions.

Cette éruption *excentrique*, commencée, ainsi qu'on vient de le voir, dans la nuit du 18 au 19 mai, manifesta son maximum d'énergie du jour de son début jusqu'à la nuit du 23 au 24; du 24 au 28 elle est entrée dans une phase d'activité toujours énergique, mais intermittente; du 28 mai au 5 juin son activité décrut graduellement jusqu'à la cessation complète. Le 5 juin, lorsque le nouveau cratère eût cessé

ses déjections, on vit tout à coup se présenter au pied de ce cratère un petit dégorgement final de lave qui dura deux jours, de sorte que l'on peut dire que l'éruption excentrique eut une durée totale de vingt jours.

L'appareil éruptif qui a fonctionné, était composé d'un cratère de déjection et de quelques bouches ou foyers d'émission de la lave. Comme d'habitude, le cratère est de forme conique, mais sa base est elliptique et compte, dans son plus grand axe, une longueur de 500 mètres environ; pour l'orientation, cet axe correspond à la déchirure antérieure du terrain, c'est-à-dire qu'il est dans la direction N.-N.-E.-S.-S.-O. La hauteur moyenne du mont est de 140 mètres depuis la base; à sa partie supérieure, le mont nous fait voir une grande cavité en forme d'entonnoir, qui se resserre au fond autour de deux bouches éruptives disposées sur le plus grand diamètre de la base.

On peut dire que le mont, tel qu'il se présente aujourd'hui, a été créé en 17 jours. Les bouches du foyer se présentent comme des proéminences rocheuses de lave scoriacée. se succédant l'une à l'autre, à petites distances, sur la ligne de la déchirure. Dans le principe, celle-ci dégorgea lentement une grande abondance de lave; mais ensuite, les conditions du sol ayant changé, il s'y détermina quatre principaux centres d'émission de lave.

La puissance émissive de toutes les bouches réunies a été évaluée approximativement de 40 à 60 mètres carrés par seconde pendant l'activité extrême de l'éruption. Le vigoureux courant de lave dont il a été question, grossissant par degrés, faisait l'effet d'une montagne de feu en expansion continue, recouverte de blocs incandescents et d'un détritus pierreux noir, lequel, dans son trajet, se déchargeait à droite, à gauche, par-devant avec un bruit phonolithique spécial. La rapidité du parcours a été évaluée de 40 à 60 mètres à la minute près du point d'origine; mais ensuite, avec l'accroissement de la distance et des obstacles, elle diminuait considérablement pour se réduire à l'extrême point du courant à une moyenne de 18 à 20 mètres par heure, et cela pendant le maximum de la vigueur éruptive. Malgré ses détours à droite et à gauche, le courant principal se dirigea en ligne directe vers le vallon qui conduit à Nicolosi, et le 28, au point du jour, il était arrivé à un peu plus d'un kilomètre de cette localité. Arrivé à ce point, il fit un court arrêt, et en voyant que la bifurcation S.-O., dirigée sur Belpasso, était presque stationnaire, on eut l'espoir que le pays serait préservé. Cependant, le 29, dans l'après-midi, on remarqua une recrudescence éruptive qui se maintint au point, que le 30, à 2 heures de relevée, le courant n'était plus qu'à un demi-kilomètre des habitations.

A ce moment, l'autorité ordonna le déménagement de Nicolosi, et un cordon de soldats fut placé autour pour en interdire l'entrée. Cette mesure fut prise principalement à cause de l'existence, dans la localité, de plusieurs citernes remplies d'eau: le courant de lave eût pu produire de dangereuses explosions comme cela était arrivé à Bronte pendant l'éruption de 1848.

Après quelques journées de continuelles irrésolutions, on put constater, enfin, le 4 juin, que le courant principal de lave s'était arrêté et durci à 327 mètres des maisons de Nicolosi, et le 10 on permit aux habitants de rentrer.

En somme, la quantité de lave a été énorme en raison de la courte durée de l'éruption: les calculs sommaires ont appris que la lave occupe une superficie d'environ 5,500 mètres carrés sur une puissance moyenne de 12 mètres, ce qui donne un volume approximatif de 66 millions de mètres cubes.

Un premier examen des matières vomies leur donne une grande ressemblance avec celles de 1883, ce qui est conforme à l'origine et au siège commun des phénomènes.

Les observatoires ont enregistré 72 secousses le 19 mai, 15 le 20 et 13 seulement le 21, secousses toujours faibles et arrivant au milieu d'un état général de calme, constaté même par les instruments microsismiques. A la décroissance des phénomènes éruptifs, de fréquents hurlements se faisaient sentir çà et là dans les centres nabités de l'Etna, surtout les 29 et 30 mai à Zafarena Etnea, le 2 juin à Ari Patanè, le 4 et le 5 à Biancavilla. Ce dernier, de nature ondulatoire, fut plus fort, et se fit sentir dans toute la région de l'Etna et même dans la région flégréenne do la Sicile méridionale.

Le cratère central qui, durant l'éruption du flanc méridional inférieur, s'était borné à émettre de temps en temps de légères vapeurs blanches, entra de nouveau, jusqu'au 2 juin, en fonction active et continue, jetant une fumée épaisse de caractère éruptif et chargée de cendres très fines.

AFRIQUE.

Mort de M. Soleillet à Aden. — L'explorateur Soleillet, l'un des plus habiles et des plus entreprenants de ce siècle, et que tous nos sociétaires se rappellent avoir entendu l'année dernière à la Société de géographie de Lille, est mort à Aden en septembre dernier. Il avait 44 ans à peine. Il s'est éteint dans la force de l'âge, en poursuivant la tâche à laquelle il se consacrait avec ardeur : ouvrir à notre commerce les marchés africains. La France perd en lui un courageux et dévoué citoyen et la civilisation un de ses plus hardis pionniers.

Né à Nîmes le 29 avril 1842, il perd son père de bonne heure et se trouve livré seul aux hasards de la vie avec une instruction incomplète.

Le goût des voyages et des expéditions lointaines le poussa vers l'Afrique ; il s' rend en Algérie et, séduit par le continent mystérieux, il songe à en faire l'exp' ration. Son premier voyage date de 1866, il avait à peine 23 ans.

Il se dirige d'abord vers le Touat, puis arrêté par les Arabes, toujours soupçon' et défiants, il modifie son itinéraire et cherche à traverser le Sahara pour r Tombouctou.

Dans une autre expédition, il est arrêté par les Maures de l'Adrar, qui p' bagages et le retiennent quelque temps prisonnier.

En 1881, une Société française lui confie la mission d'aller fonder de à Obock et en Éthiopie. Il visite le Choa et reçoit le meilleur accueil du qui lui cède le port et la rade de Ségolla et le nomme son ami : « Je do ration à M. Paul Soleillet, mon ami, qui est resté deux ans aupr' travaillé à renouveler les bonnes relations amicales et commerciales é par un traité entre mon grand-père Sela-Sellas et Louis-Philippe. »

En 1884, il revint en France, apportant au Président de la Répu' du roi Ménélik. Après un séjour de 15 mois à Paris, il repartit il a dû y séjourner pendant les premiers mois de l'année 1886 c'est à son retour à la côte que la mort l'a frappé.

D'une haute stature et d'une grande force physique, le te et allongée, Soleillet était d'un caractère très gai, d'une ir et d'une patience à toute épreuve.

Cet homme était courageux, très doux et très bienve des moindres causes de son succès : « J'ai lu dans se bon », disait de lui le cheik Saad-Bou. Nul doute que

une solide instruction, les résultats qu'il eût obtenus eussent été plus grands encore.

Soleillet a contribué dans une large mesure, par son énergie et sa persévérance, à faire connaître et aimer la France sur cette terre d'Afrique où toutes les nations s'implantent aujourd'hui et qui doit ouvrir au commerce de vastes débouchés. Il n'a épargné ni son temps ni ses efforts pour faire pénétrer notre civilisation et notre influence dans ces régions : il est mort à la peine.

La France conservera le souvenir de celui qui lui fut toujours dévoué et qui lutta pour elle jusqu'à sa dernière heure.

La rivière Sékoli, affluent du Congo. — Le *Mouvement géographique*, du 22 août, publie une correspondance de Paris donnant des détails sur l'exploration de la rivière Sékoli, par M. Jacques de Brazza.

L'expédition quitta Madiville, poste français sur l'Ogooué, le 10 juillet 1885. Elle avait pour mission d'explorer le pays situé au nord de l'Ogooué, pour gagner, si possible, le bassin de la Bénoué, en se maintenant sur la crête qui sépare le bassin du Congo des autres bassins côtiers du nord. Elle traversa un pays entièrement inconnu, couvert d'immenses forêts, habité par diverses tribus de la nation des Obambas, renfermant de nombreux villages et des champs bien cultivés. Elle se dirigea à peu près dans la direction générale nord-nord-est, suivant la ligne de partage des eaux du Congo et de l'Ogooué, entre les sources de l'Ivindo, qui coule vers l'ouest à l'Ogooué, et celles de la Licona qui coule vers l'est au Congo.

Vers le milieu du mois d'août, l'expédition arriva, à environ 1° 30′ lat. N., sur les bords d'une rivière que les indigènes appelaient *Sékoli* et qui, d'après leurs rapports, prend naissance sur le versant oriental de la chaîne côtière, à environ 100 kilomètres en amont du point où l'expédition la découvrit et coule tout droit vers l'est.

L'expédition continua difficilement sa route jusque vers la limite septentrionale du territoire reconnu à la France, au village d'Ilokou, situé par environ 2° 30′ lat. N. Là, arrêtée par le mauvais vouloir des indigènes, elle revint sur ses pas jusqu'à la rivière Sékoli. Décidé à descendre la rivière, M. J. de Brazza, n'ayant pas réussi à acheter des embarcations aux indigènes, fut obligé de construire quelques canots et des radeaux. La descente du Sékoli dura six semaines et fut des plus pénibles.

Dans la première partie du trajet, le Sékoli continue de couler dans une direction générale ouest-est; puis il s'infléchit doucement vers le sud, arrêté dans sa marche vers l'Orient par la ligne de faîte qui longe, à quelqe distance, la rive droite de l'Oubangi.

Dans les parages de l'équateur, le Sékoli, qui dans son cours change plusieurs fois de nom, reçoit, sur la rive droite, un affluent assez important appelé, à son confluent, *Ambili* par les indigènes. C'est vraissmblablement la rivière *Lébai-Ocoua*, découverte en 1878, par M. Savorgnan de Brazza, et sur les bords de laquelle ce voyageur fut forcé d'abandonner son exploration et de revenir à l'Alima. Cette rivière, Lébaï-Ocoua, dont le nom signifie « rivière de sel », traverse ainsi que la Sékoli, une terre extrêmement riche en sel dont les indigènes font une grande exploitation.

Au-delà de l'équateur, la rivière prend définitivement la direction du Sud; elle a une largeur moyenne de 500 à 800 mètres, suivant le plus ou moins grand nombre d'îles qu'elle renferme; elle traverse, dans son cours inférieur, d'immenses plaines herbeuses, habitées par d'innombrables animaux sauvages, bœufs, antilopes, éléphants. Vers son confluent, elle forme un delta qui présente ses bouches à peu près en face de l'ancienne station de Lukolelo de l'Association du Congo. Au sommet

du delta, les Français avaient établi un poste, nommé Bonga, aujourd'hui abandonné, paraît-il. L'expédition déboucha dans le Congo, au commencement de janvier, par l'affluent connu sous le nom de *Sanga* et de *Bounga*.

Sur le Congo, l'expédition rencontra la Commission française de délimitation, composée de MM. Rouvier, Ballay et Pleigneur. C'est grâce aux renseignements fournis par M. J. de Brazza sur son exploration du Sékoli, que M. Rouvier a pu affirmer, dans son rapport, que la Licona, située à l'ouest du Sékoli, et l'Oubangi, situé à l'est, sont deux cours d'eau complètement distincts.

Il est étonnant, et, en tout cas, regrettable, que les détails de cette importante exploration n'aient pas été plus tôt publiés en France, puisqu'elle apporte au sujet de la Licona et de l'Oubangi une conclusion précise et de nature à arrêter les erreurs et les malentendus qui, depuis longtemps, ont cours en France sur la question de l' Licona et du tracé des limites des possessions françaises sur le Congo. Elle m' absolument hors de la question l'Oubangi et même la Sékoli-Bounga, et restre' nettement le tracé des limites « à la *ligne de partage* des eaux du bassin d' Licona, à partir d'un point sur le Congo en amont de cette rivière jusqu'à la contre du méridien de 17° E. de Greenwich », comme le dit très clairement le de la convention faite, le 5 février 1885, entre la France et l'État du Congo.

Territoire du Kilimandjaro. — PREMIERS COLONS ALLEMAND numéro de juillet de l'*Afrique explorée* annonce que les premiers colon dans les territoires placés récemment sous le protectorat allemand, sont u taire des environs de Dantzig avec sa femme et un enfant, et un jeune ho jusqu'ici, avait été intendant d'un domaine en Prusse. Ils comptent pren comme point de voyage dans l'intérieur, et s'établir, au moins provisoi l'Oussambara, pour y faire des essais de plantations. S'il réussissent, i auprès d'eux de nombreux colons qui, vraisemblablement, répondront la Société allemande de l'Afrique orientale cédant trente-six ares de pour 1 fr. 25.

Exploration portugaise dans l'Afrique orie Cordeiro, secrétaire de la Société de géographie de Lisbonne, no nication suivante, en date du 28 juillet dernier:

« J'ai l'honneur de vous faire part de l'arrivée à Lisbonne d major Serpa Pinto et le lieutenant de la marine royale Augu l'expédition portugaise qui partit de Moçambique en 1884, po ration géographique entre les côtes et le lac Nyassa, sur le vince de l'Afrique orientale, dont la limite nord se trouve, c lat. S. (parallèle du cap Delgado).

» Notre confrère, le gouverneur actuel de Moçambique, fit en 1883, une étude générale résumée de cette provin introduire, étude importante au point de vue des indicati mait. L'expédition Serpa Pinto-Cardoso, suivit de Mus long du littoral, pénétrant dans le pays de Matibana, Fernand Velloso (Fernao Velloso).

» Elle poursuivit ensuite sa marche jusqu'à Gui et fit sur toute cette zone une longue et intéressante

» D'Ibo (capitale du district), l'expédition revint vers Médo.

» Le mauvais état de santé de l'illustre explorateur Serpa Pinto, ne lui permit pas de continuer à diriger et à accompagner la caravane, qui poursuivit sa traversée sous la direction du lieutenant Cardoso. Partant de Médo, l'expédition se rendit à Metarica, à la recherche de la rivière Lienda (*Lujendo*) affluent du Rovuna.

» Le potentat de Metarica ayant renouvelé spontanément et loyalement sa soumission au gouvernement portugais, l'expédition continua pendant quelque temps à suivre le Lienda, puis se replia sur le lac Nyassa, qu'elle atteignit au territoire de Qui-Rassia. Cet autre chef indigène reconnut également la souveraineté du Portugal, et le drapeau de notre pays fut arboré sur cette contrée au milieu des plus chaleureuses démonstrations de sympathie de la part des naturels.

» Au dire de notre explorateur, le Lienda ne prend point sa source à N'Maramba, mais il traverse seulement ce lac, venant du mont Songe, à l'ouest.

» La santé délabrée du lieutenant Cardoso et l'état même où se trouvait l'expédition s'achemina vers l'Est, en passant le Ruo (ou plutôt *Luo*), près du mont Melange. Là, elle dut essuyer quelques manifestations hostiles de la part des indigènes qui supposèrent d'abord avoir affaire à des explorateurs anglais, mais l'opposition se convertit bientôt en témoignages de respect et de cordialité, et les naturels laissèrent passer la caravane dès qu'ils reconnurent que c'étaient des Portugais et qu'ils virent flotter le pavillon national.

» Ces petits incidents, auxqels je viens de faire allusion, démontrent encore une fois, et l'injustice et l'inexactitude systématique de certaines assertions produites par des voyageurs et des missionnaires anglais, dont nous avons d'ailleurs généreusement permis l'exploration et l'établissement dans les régions de Nyassa et de Chirwa, soit à leur propre demande, soit aux instances de leur gouvernement.

» En poursuivant sa traversée vers le S.-E., l'expédition est venue aboutir à Quilimane. Le nombre des observations et des déterminations astronomiques et météorologiques qui ont été réalisées est considérable.

» L'étude orographique, hydrographique et commerciale des régions parcourues, offre un très grand intérêt, comme vous aurez bientôt l'occasion de le constater.

» Organisée sous la direction expérimentée de M. Serpa Pinto, l'expédition était munie d'excellents instruments. Malgré toutes les difficultés et les périls qu'elle a eu à surmonter, le dévouement remarquable, l'aptitude et les connaissances éprouvées du lieutenant Cardoso ont pu réaliser une exploration de haute valeur scientifique, qu'aucune autre expédition dans ces contrées n'a jamais atteinte. »

AMÉRIQUE.

États-Unis. — Inscriptions indiennes. — Le docteur W.-G. Hoffmann, de Washington, a envoyé aux *Mittheilungen* de Petermann, une note sur ses récentes découvertes des tracés indigènes sur les rochers dans différentes parties des États-Unis, tracés qui peuvent jeter une lumière considérable sur l'ancienne distribution géographique de quelques-unes des tribus indiennes, ainsi que sur leurs mœurs et coutumes. L'écrivain a trouvé parmi les rochers de grès du Missouri, dans le Dakotah, à plusieurs milles à l'ouest de la « Santee Indian Agency », des figures humaines de grandeur naturelle sculptées en pierre. Quelques-unes de ces figures ont le corps percé d'un couteau ou d'une flèche, tandis que dans d'autres la trace d'une balle est

visible. Les Indiens habitant le district, croient que ces figures sont l'œuvre des esprits des décedés. Dans beaucoup d'endroits où la route est difficilement praticable, on trouve des rochers avec des empreintes de pieds humains taillées dans le roc; elles étaient probablement destinées à servir de bornes géographiques, car elles indiquent invariablement la meilleure route, soit vers quelque campement indien, soit vers les endroits peu profonds des courants. Les empreintes de pieds se rencontrent aussi sur les Blue Mountains, entre la Georgie et la Caroline du Nord, et sur la rivière de Kenawha. De plus, sur les rochers escarpés du Tennessee, dans le voisinage des tombes indiennes, l'auteur a retrouvé les représentations, taillées dans le roc, du soleil, de la lune et de différents animaux, qu'il suppose être destinées à perpétuer les vertus et le rang social des décédés. Une étude plus approfondie de ces traces dans les rochers, augmenterait sans doute notre connaissance des anciennes tribus indiennes et de leurs migrations.

Guyane anglaise. — Ascension du mont Twekkway. — Les *Proceedin* de la Société de Géographie de Londres annoncent que M. H. Whitel voyageur naturaliste, qui a tant exploré l'intérieur de la Guyane anglaise et q gravi le mont Roraima, vient de faire l'ascension du mont Twekkway, situé à env 50 milles N.-N.-O. du Roraima, sur la rive sud de la rivière Carimang, au-desso la jonction de l'Aruima. La montagne n'est pas aussi élevée qne le Roraima. elle est de forme semblable, à cime plate, avec des versants verticaux et u fortement incliné partant du pied des versants jusqu'à la région des savane en dessous. Elle diffère du Roraima en ce qu'elle est boisée au sommet et de la pente, où elle présente d'un côté un accès relativement facile vers le Une autre différence consiste dans le drainage du sommet. Sur le Rora tombe par-dessus le bord du plateau en formant des cascades magnifiq saison des pluies. Il n'y a pas de chutes d'eau sur le Twekkway et l'eau par une cavité d'une grande profondeur dans le milieu du plateau. M. V douze mois pour explorer la montagne et les environs.

Chili. — Population. — Nous empruntons les détails suivan *Rundschau* (août 1886) de Vienne :

Les résultats du recensement du 26 novembre 1885 ne sont pa publicité ; la population a été estimée au 31 décembre 1884 à 2, 33,000 étrangers. Le nombre des Araucaniens à demi-indépend aucune civilisation, qui reconnaissent tous la suprématie du et se trouvent sous la surveillance des nombreux forts chilien

La République est partagée en 20 provinces qui formen outre, il existe trois territoires, ceux de Magallan, d'Ang départements et les territoires sont répartis ensemble en 3,058 districts.

NOMS des territoires et provinces au 31 décembre 1885.	Étendue en kilomètres carrés.	Population au 31 déc. 1884.	CHEFS-LIEUX.	Nombre d'habitants.
Territoire de Magallan.....	195.000	1.376	Punta-Arenas....	1.000
Province de Chilon.....	10.348	76.999	Ancud.....	6.000
» de Llanquihue....	20.260	61.896	Puerto-Monti.....	4.000
» de Valdivia.....	19.536	39.778	Valdivia.....	6.000
Territoire d'Angol.....	5.500	25.430	Angol.....	5.000
Province d'Arauco.....	21.000	62.043	Leba.....	7.000
» de Bio-Bio.....	10.769	86.477	Los Anjeles.....	8.000
» de Concepcion....	9 155	177.049	Concepcion.....	19.000
» de Nuble..	9.210	146.195	Chilcan.....	16.000
» de Maule.....	7.591	136.597	Cauquenes.....	7.000
» de Linares.....	9.036	137 211	Linares.....	8.000
» de Talca:.....	9.527	120.923	Talca.....	19.000
» de Curico.....	7.545	110.998	Curico.....	11.000
» de Colchagua.....	9.829	164.477	San-Fernando....	7.000
» d'O'higgins.....	6.537	86.917	Nancagua.....	7.000
» de Santiago.....	13.527	322.619	Santiago.....	200.000
» de Valparaiso.....	4.240	183.920	Valparaiso.....	95 000
» d'Aconcagua.....	15.126	140.261	San-Felipe.....	11.500
» de Coquimbo.....	33.423	175.900	La Serena.....	14.040
» d'Atacama.....	102.500	84.366	Copiapo.....	10.710
Territoire d'Antofagasta....	158 000	22.254	Antofagasta.....	?
Province de Tarapaca.....	50 000	47 551	Iquique.....	16.430
» de Tacna.....	22.500	28.300	Tacna.....	12.650
TOTAUX.....	750.159 kilom. carrés avec 2.439.537 habitants.			

OCÉANIE.

Australie. — POPULATION DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD. — D'après l'évaluation publiée par le *Registrar General*, le 1er février 1886, la population de la Nouvelle-Galles du Sud s'élevait au 31 décembre 1885 à 980,573 habitants, dont 548,070 masculins et 432,503 féminins. Au 30 juin 1885, on comptait 947,986 habitants et le mouvement de la population pour le semestre du 30 juin au 31 décembre 1885 se présente comme suit : naissances masculines, 9,345, féminines, 9,012 = 18,357 ; arrivées par mer, 27,949 personnes masculines (y compris 2,189 Chinois) et 11,765 féminines = 37,714. Les décès, pendant la même période, s'élèvent à 4,475 masculins et 3,133 féminins = 7,068 ; parties par mer, 12,666 masculins (y compris 1,129

Chinois) et 5,210 féminins = 17,876. Au 31 décembre 1875, le chiffre de la population s'élevait à 606,652, il a augmenté par conséquent de 38.13 p. c. dans la dernière période décennale, proportion qui dépasse même considérablement celle de l'accroissement de la population aux États-Unis, où l'augmentation, pendant la dernière période de recensement de 1870 à 1880, s'élevait à 11,597,412 âmes ou 30.07 p. c.

Nouvelle-Guinée. — Expédition Strachan. — Les *Mittheilungen* de Petermann (1886, 32 B.), nous apprennent que le capitaine J. Strachan, qui s'est acquis une notoriété en 1884, par son expédition malheureuse dans la Nouvelle-Guinée, a exécuté depuis lors, de novembre 1885 à janvier 1886, un nouveau voyage au Mai-Kassa ou Baxter, fleuve situé à l'Est du delta du Fly, qui a été découvert en 1875 par le missionnaire Mc Farlane. En compagnie de M. Kery et de M. Poett, un ancien planteur de l'Inde occidentale, il a remonté le fleuve sur un petit steamer à une distance d'environ 100 milles (160 kil.) et reconnu plusieurs de ses affluents, notamment la rivière du Prince-Léopold, jusqu'à ce qu'il fut empêché de poursuivre son voyage par des tribus qui campaient sur les bords du fleuve. L'expédition fut ainsi empêchée de reconnaître si le Mai-Kassa se joint au Fly, ce qui paraît vraisemblable d'après le tracé des deux cours d'eau. Du point le plus éloigné, les membres de l'expédition firent dans l'intérieur du pays de petites excursions de trois à quatre jours, qui s'étendirent jusqu'à une distance de 40 milles (64 kil.). D'après ce qu'affirme M. Poett, le pays, surtout vers le Fly, conviendrait particulièrement à la culture de tous les produits des tropiques. Après le retour à la mer, l'expédition suivit les côtes vers 0° jusqu'au golfe de Papua et découvrit cinq petits fleuves qui étaient navigables sur une distance de 10 à 30 milles (16-48 kil.); ici également on entreprit des excursions s'étendant jusqu'à 50 kil. dans l'intérieur du pays. Des échantillons de bois précieux et de produits du sol, formaient, indépendamment d'une riche collection ethnographique, le résultat de l'expédition. Déjà avant le commencement de celle-ci, le capitaine Strachan s'était fait octroyer par l'administrateur de la Nouvelle-Guinée britannique, un droit de privilège pour l'exploitation du territoire à partir de la frontière hollandaise jusqu'au golfe de Papua.

Nouvelle-Guinée allemande. — L'*Argus* de Melbourne, du 10 mars, contient un récit télégraphique d'une visite faite en janvier et février derniers, par le capitaine Dickson, uu ancien marchand du Pacifique, aux station allemandes de la côte Nord de la Nouvelle-Guinée. Au port de Finsch, sur une petite île située dans la baie, il trouva un établissement composé de six Allemands et de quatorze Malais, qui, en ce temps, étaient dans de très mauvais termes avec les Papouans et avaient été obligés, pour sauver leur vie, de les exclure de leur campement. D'un autre côté, au port de Samoa, à 250 milles plus loin le long de la côte, vers le Nord-Ouest, où il y a un grand établissement comprenant 50 Allemands, les indigènes étaient aimables. Cet établissement, de même que celui du Port Finsch, est situé sur une île près de la côte. Il paraît être excessivement sain et les colons travaillent avec ardeur, en vue d'y fonder une commune. On dit que le pays le long des côtes et les petites îles adjacentes sont abondamment peuplés.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND SEMESTRE DE 1886.

I. — Membres de la Société.

PAGES.

Sociétaires nouveaux admis à la Société de Lille pendant le premier trimestre de 1886 5

II. — Grandes conférences.

E. Levasseur. — Les forces productives de l'Australasie britannique. 8, 65, 129, 193, 257

Guillot. — Les Russes et les Anglais dans l'Asie centrale 321

III. — Communications aux assemblées générales.

F. Bère. — De Lille à Constantinople .....

Henri Bécourt. — La forêt de Mormal (*avec carte*) .....

IV. — Compte-rendu d'excursions.

Achille Acheray. — L'excursion de Londres .....

V. — Cours et conférences de Lille (jeudi soi

Delamare. — Les tribus indépendantes du Sahara tunisien (*avec cart*

Alf. Renouard. — Production et commerce des laines d'Australie ..

VI. — Section de Roubaix.

Castonnet des Fosses. — Les intérêts français à Madagascar (*in*

Potel. — Les républiques de la Plata (*in-extenso*) .....

Henry Bossut. — Discours d'ouverture des cours de 1886 .....

V. Duburcq. — Résumé des conférences de MM. Guillot, Cou Alfred Renouard, Oukawa, Faucher, Potel, Castonnet etc. .....

Henry Bossut. — Discours de clôture des cours de 1886...

VII. — Société de Valencie

Paul Foucart. — La Société de Valenciennes pendan de 1886 .....

I. Conférences de M. Alglave sur le monopole fac

II. Une excursion aux sources de l'Escaut.....

Paul Foucart. — La Société de Valenciennes pen de 1886 .....

I. Excursion du 4 juillet 1886 à Anzin et Sair

II. Note sur les études de terminologie et d entreprises par la Société de Bordeau

VIII. — Nouvelles et faits géographiques.

Europe.

PAGES.
France. — Le recensement dans le Nord 48
Les Sociétés de géographie en Europe 50
Le nombre des Juifs en Europe 50
Les sources du Danube 51
Une prétendue île danoise 51
Une bourse de commerce à Berlin 51
Le prince du Japon en Europe 51
Une mission chinoise en Russie 52
Superficie et population des principaux pays colonisateurs d'Europe 109
Le desséchement du lac Copaïs 110
Batoum et le traité de Berlin 110
Facilités offertes en Bohême pour les explorations d'étudiants 111
Un projet de loi portugais 111
Les Shingalais à Paris 185
France. — Projet de transformation du dépôt de la guerre 247
Observation de la déviation de la verticale sur les côtes sud de la France . 247
Belgique. — Syndicat d'étude pour une entreprise coloniale 247
Les Italiens à l'étranger 247
Russie. — Altitude des lacs du bassin de la Néva 248
Nouveau tunnel sous la Tamise 311
L'émigration transocéanique des États européens 311
Italie. — Éruption de l'Etna 395

Asie.

Voyage du colonel Stewart en Asie centrale 52
Départ de M. Colman Macaulay pour le Thibet 111
La délimitation de la frontière du Tonkin 112
Les travaux de M. Prejévalsky 112
La frontière russo-afghane 186
Nouvelles du voyage de MM. T. F. Needham et Molesworth au Thibet 186
Nouvelles de l'expédition de MM. Bunge et Toll 187
Projet de chemin de fer de la Syrie au golfe Persique 249
Nouveau voyage de MM. Bonvalot, Capus et Pépin dans l'Asie centrale 249
Retour de M. Ney Elias 249
Inde britannique : recensement de 1881 317

Afrique.

L'expédition autrichienne du Congo 52
La vie de voyage au Congo 55
Un curieux procès 57
Assassinat du voyageur Marcel Palat 112
Les possessions françaises et portugaises au Sénégal 113
Les possessions françaises et portugaises dans la région du Congo 114
État libre du Congo 115
Voyage de M. W. Montagu Kerr dans le bassin du Zambèze 115
Les possessions allemandes sur la côte occidentale d'Afrique 116

PAGES.
Le protectorat de la France aux îles Comores 117
La France et l'État du Congo 118
Émigration des Savoyards en Algérie 120
La frontière de la Tunisie 120
Les Anglais sur le Niger 120
Le phylloxera à Philippeville 121
Voyage du capitaine Langlois en Éthiopie 122
Les travaux géographiques de MM. Duteuil de Rhins, Dr Ballay et lieutenant Mizon 123
L'Ouest africain 187
Exploration scientifique de Uvang-Linden 188
Nouvelles de l'expédition de M. le lieutenant Wissmann 188
Découvertes de MM. les lieutenants Kund et Tappenbeck dans les régions du Koango et du Kassaï 188
Expédition de M. le Dr Battner dans ls bassin du Koango 189
Les entrepreneurs étrangers en Tunisie 189
Maisons de commerce européennes au golfe de Guinée (Côte-d'Or) 190
Second voyage de M. le lieutenant Valcke au Congo 190
Le golfe de Hammamet 249
Projet de suppression de la barre du Sénégal 250
Nouvelles de M. Revoil 250
Voyages scientifiques en Algérie et en Tunisie 250
Départ de M. Charles Soller sur le Maroc 251
Nos colonies du golfe de Guinée 251
Voyage de M. le Dr Schwarz au-delà du pays de Cameroons 251
Départ de M. Édouard Viard pour l'Afrique équatoriale 251
Retour du Congo de M. Rouvier et du Dr Ballay 251
Opinion de M. Mirzon sur le lac Liba 252
Le P. Angouard au Congo 252
Nouvelles de Stanlay 252
Nouvelles de M. le Dr Leuz 252
La question de la Licona résolue par M. le lieutenant Massari 252
Exploration de la rivière Bounya par M. Westmarck 253
L'expédition portugaise au Muata-Yamvo 253
Le P. Duparquet dans l'Afrique australe 253
Départ de M. le Dr Courad Keller pour Madagascar 253
Afrique occidentale : Mayumba 253
État indépendant du Congo : arrêtés d'organisation 254
Protectorats allemands 254
Afrique Australe : pluies 318
Colonies portugaises 319
Mort de M. Soleillet à Aden 397
La rivière Lékoli, affluent du Congo 398
Territoire du Kilimandjaro : premiers colons allemands 399
Exploration portugaise dans l'Afrique 399

AMÉRIQUE.

Les deux grands fleuves de l'Amérique 57
Les progrès de la race nègre dans l'Amérique du Nord 57
Les ouvrages français dans les bibliothèques du Brésil 58

PAGES.

Les Français au Canada 58
Projet gigantesque : le climat des bords de l'Atlantique peut-il être changé ? .. 123
Traversée de l'Amérique méridionale par le prince Karl d'Urach-Wurtemberg. 124
Exploration de M. le commandant J. Fontana dans la République Argentine .. 124
Nouveau voyage de M. Thouar 190
Nouvelles de l'expédition de M. Guillermo Araoz dans le Gran-Chaco austral.. 191
Alaska : la vérité sur l'expédition du lieutenant Allen 255
Canada 256
Le niveau des deux mers à l'isthme de Panama 256
Exploration sous-marine des bancs de Terre-Neuve 256
Nouvelles du voyage de M. de Bretts dans le Gran-Chaco austral 256
L'industrie minière en Colombie : avis à nos ingénieurs 319
États-Unis : inscriptions indiennes 400
Guyane anglaise : ascension du mont Fwekkwau 401
Chili : population 401

OCÉANIE.

Une nouvelle mine d'or en Australie 59
La question des Nouvelles Hébrides 59
Le volcan Mérapi à Java 60
Bornéo 60
Une nouvelle île dans les mers du Sud 60
La vie du colon en Océanie 61
Les pêcheurs de nacre des îles Gambier 64
Nos intérêts commerciaux aux Nouvelles-Hébrides 125
Départ de M. le capitaine Boeston pour une exploration à Bornéo 127
Le partage du monde 127
Retour de M. le capitaine John Strachan de son expédition en Nouvelle-Guinée. 191
État actuel du commerce à la Nouvelle-Calédonie 191
L'éruption de Tarawera (Nouvelle-Zélande) 292
Les îles Sous-le-Vent à la France 320
Australie : population de la Nouvelle-Galles du Sud 402
Nouvelle-Guinée : expédition Strachan 403
Nouvelle-Guinée allemande 403

RÉGIONS POLAIRES.

Trouvailles de M. le capitaine Fairweather dans les terres arctiques. 127

Lille Imp. L. Danel.

G. E. Stechert & Co.
Alfred Hafner
New York

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 410